This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

a39015 00025079 8b

Digitized by Google

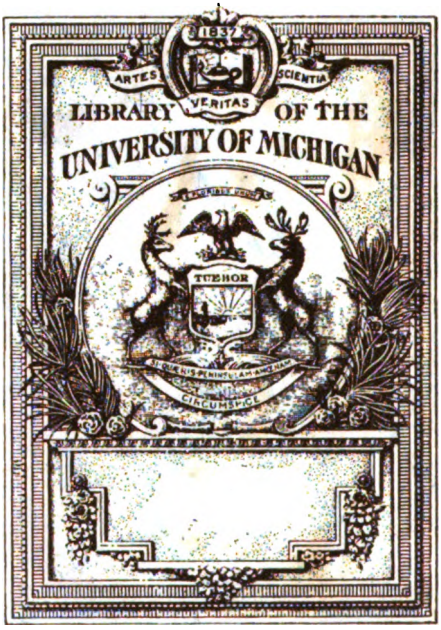

Digitized by Google

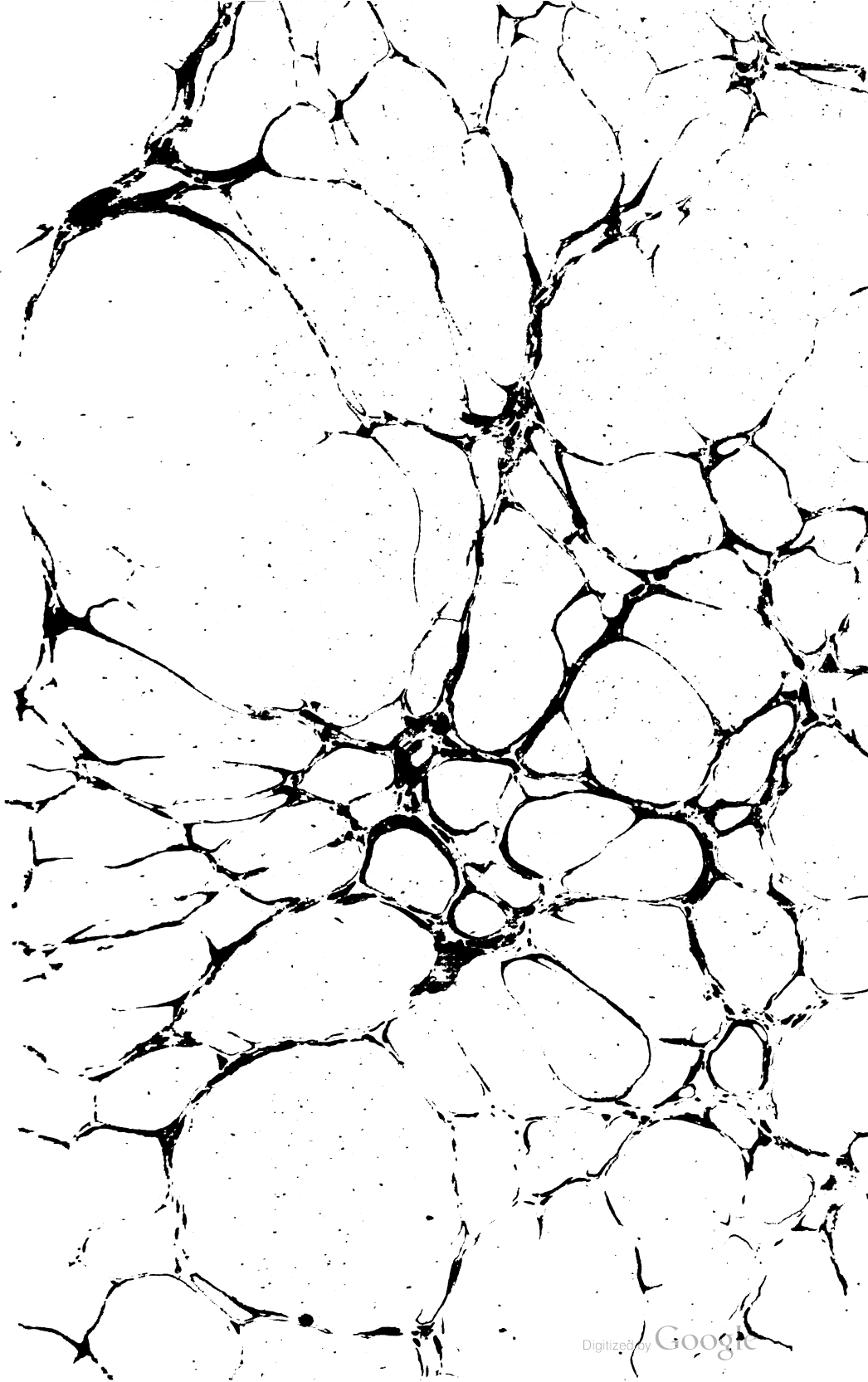
Digitized by Google

Digitized by Google

DC
289
.P97

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

GUERRE FRANCO-ALLEMANDE

DE

1870-71.

RÉDIGÉE

PAR LA SECTION HISTORIQUE

DU

GRAND ÉTAT-MAJOR PRUSSIEN.

TRADUCTION

PAR

LE CAPITAINE CH. KUSSLER,
PROFESSEUR D'ALLEMAND A L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE.

Prussia. Großer Generalstab. Kriegsgeschichtliche Abtheilung.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE DE LA GUERRE CONTRE LA RÉPUBLIQUE.

TROISIÈME VOLUME.

(Ve DE L'OUVRAGE COMPLET).

LES ÉVÉNEMENTS DANS LE SUD-EST DE LA FRANCE DEPUIS LE MILIEU DE JANVIER JUSQU'A LA CESSATION DES HOSTILITÉS. LES COMMUNICATIONS AVEC L'ARRIÈRE. L'ARMISTICE. MARCHE RÉTROGRADE ET OCCUPATION. COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

BERLIN.
ERNEST SIEGFRIED MITTLER ET FILS
LIBRAIRIE DE LA COUR
KOCHSTRASSE 69.

PARIS.
J. DUMAINE
LIBRAIRIE MILITAIRE
30 RUE ET PASSAGE DAUPHINE.

BRUXELLES. C. MUQUARDT.
TURIN. H. LOESCHER.
GENÈVE. H. GEORG.
St. PÉTERSBOURG. H. SCHMITZDORFF.

1882.

Digitized by Google

Seule traduction autorisée.

Imprimerie de E. S. Mittler et fils. Kochstrasse 69-70. Berlin.

Digitized by Google

Deuxième Partie.

Table des matières du 3e volume

(Ve de l'ouvrage complet).

Pages

Marche du IIe et du VIIe corps d'armée de la ligne Noyers—Châtillon-sur-Seine vers la vallée supérieure de la Saône (du 12 au 18 janvier) 1113

Conversion à droite du IIe et du VIIe corps d'armée, leur marche vers le Doubs (du 19 au 21 janvier; combat de Dôle et combats sur l'Ognon) 1127

Opérations autour de Dijon (combats de Talant, de Fontaine-les-Dijon et de Messigny le 21 janvier; combat de Pouilly le 23 janvier) . 1133

Déploiement du IIe et du VIIe corps d'armée sur le Doubs (22 et 23 janvier; combat de Quingey; combat d'artillerie de Dannemarie) 1147

Opérations du XIVe corps d'armée depuis la fin des combats sur la Lisaine (du 19 au 23 janvier; combats de Ste. Marie, d'Autechaux, de Roches et de Glay) 1151

Opérations de l'armée française depuis la bataille sur la Lisaine (du 18 au 23 janvier) 1160

Déploiement du IIe et du VIIe corps au sud-ouest de Besançon (24 et 25 janvier; occupation de Mouchard; combat de Vorges) . . . 1166

Opérations du XIVe corps le 24 et le 25 janvier et réunion de l'armée du sud le 26 janvier (combats de Salins, de Busy et de Vorges) 1171

Opérations de l'armée française du 24 janvier jusqu'au matin du 27 dudit 1178

Occupation par l'armée du Sud des routes conduisant de Pontarlier vers le midi de la France et retraite de l'armée française vers la frontière suisse, pendant les journées des 27, 28 et 29 janvier (combats de Chaffois et Sombacourt) 1185

Continuation de la marche de l'armée du Sud sur Pontarlier. Passage de l'armée française sur le territoire suisse, du 30 janvier au 2 février (combats de Frasne, Vaux, Pontarlier—La Cluse et Oye) 1202

374705

Digitized by Google

Pages

Opérations du général Hann de Weyhern contre Dijon (surprise de Prauthoy) 1217
Occupation des départements du Jura et de la Côte d'Or par l'armée du Sud, du 3 au 14 février 1223
Continuation du siége de Belfort après la bataille sur la Lisaine. Reddition de la place le 18 février 1871. (Prise du Haut-Taillis et assaut de Pérouse dans la nuit du 20 au 21 janvier; tentative d'assaut contre les forts des Hautes et des Basses-Perches le 8 février.) 1230
Développement des communications depuis le commencement de novembre jusqu'à l'armistice 1255
Administration des chemins de fer 1267
Protection des communications (surprise de Châtillon-sur-Seine; prise de Phalsbourg; événements devant Bitche; siége de Longwy) . 1269
Administration du territoire occupé 1305
Evénements sur le littoral allemand depuis le milieu du mois de novembre 1870 1309
Coup d'œil général sur la campagne, depuis le commencement du mois de septembre 1870, jusqu'à la cessation des hostilités 1317
Exécution de l'armistice et positions prises à la suite de celui-ci par les armées belligérantes 1318
Situation générale, mouvements de troupes et négociations pendant l'armistice. Emplacements et forces des armées adverses à la fin de l'armistice 1327
Préliminaires de paix 1336
Marche rétrograde de l'armée allemande. Dispositions préparatoires . 1340
Insurrection de la commune à Paris et paix de Francfort 1346
Continuation de la marche rétrograde et démobilisation 1350
L'occupation 1354
Coup d'œil rétrospectif sur la télégraphie de campagne, le service des postes en campagne, le remplacement des munitions, l'entretien des troupes, le service de santé, l'aumônerie, l'administration de la justice et le recrutement de l'armée allemande ainsi que sur les événements en Allemagne et les résultats de la guerre . . . 1362
Télégraphie de campagne 1363
Poste de campagne 1376
Remplacement des munitions 1385
Entretien de l'armée 1406
Service de santé dans l'armée allemande 1425
L'aumônerie et la justice militaire 1441
Le recrutement et les autres services militaires de l'intérieur 1447
Résultats de la guerre 1465

Digitized by Google

Suppléments.

			Pages
Supplément	CLVII.	Ordre de bataille de l'armée du Sud . . .	503*
-	CLVIII.	Texte d'une instruction remise au général de la cavalerie baron de Manteuffel, par le grand quartier-général, indiquant la composition de l'armée du Sud et donnant des renseignements sur la situation	511*
	CLIX.	Correspondance télégraphique échangée entre le général de Werder et le général baron de Manteuffel pendant la période du 12 au 20 janvier 1871	516*
-	CLX.	Ordre de l'armée du 13 janvier 1871, du général de la cavalerie baron de Manteuffel, avec tableau de marche et instruction pour le détachement du général-major de Kettler .	527*
-	CLXI.	Ordre du général de la cavalerie baron de Manteuffel en date du 19 janvier 1871 . .	531*
-	CLXII.	Ordre du général de la cavalerie baron de Manteuffel en date du 20 janvier 1871 et lettre adressée le 21 janvier au général de Werder	533*
-	CLXIII.	Ordre de bataille de l'armée française des Vosges, au milieu de janvier 1871; indication de la composition et de l'effectif de la division rassemblée le 17 janvier 1871 autour de Dijon, sous les ordres du général Pélissier	536*
-	CLXIV.	Ordre de marche pour l'armée française de l'Est, en date du 17 janvier 1871	539*
-	CLXV.	Lettre adressée le 24 janvier 1871, par le général baron de Manteuffel aux généraux de Zastrow, de Fransecky et de Werder .	543*
-	CLXVI.	Correspondance télégraphique échangée dans l'après-midi du 24 janvier 1871 entre le ministère de la guerre français et le général Bourbaki	547*
-	CLXVII.	Ordre de marche pour l'armée française de l'Est, en date du 24 janvier 1871	550*
-	CLXVIII.	Lettre adressée le 29 janvier par le général Clinchant au général Thornton et télégrammes qui l'ont occasionnée	553*
-	CLXIX.	Convention en date du 1er février 1871, entre le général Herzog et le général Clinchant,	

Digitized by Google

			Pages
		concernant le passage de l'armée française de l'Est sur le territoire suisse	556*
Supplément	CLXX.	Texte du protocole en date du 15 février 1871, concernant l'armistice conclu le 13 février pour le sud-est de la France	558*
-	CLXXI.	Tableau des pertes de l'armée du Sud depuis le 12 janvier jusqu'à la conclusion de l'armistice pour Belfort, les départements de la Côte d'Or, du Doubs et du Jura	561*
-	CLXXII.	Convention en date du 16 février 1871, relative à la reddition de la place de Belfort et annexe de même date	572*
-	CLXXIII.	Tableau des pertes des troupes faisant partie du corps de siége devant Belfort, dans la période du 19 janvier au 19 février 1871	576*
-	CLXXIIIa	Tableau récapitulatif des pertes totales des troupes faisant partie du corps de siége devant Belfort, dans la période du 2 novembre 1870 au 19 février 1871	587*
-	CLXXIV.	Indication des officiers supérieurs, des fonctionnaires et des troupes qui ont été employés au service des chemins de fer . .	588*
-	CLXXV.	Indication des états-majors et des troupes qui ont été affectés pendant la campagne aux inspections générales d'étapes, aux gouvernements généraux et au gouvernement général de Metz	592*
-	CLXXVI.	Tableau des pertes subies par les troupes employées sur les derrières de l'armée allemande, depuis le commencement de la campagne jusqu'au 31 janvier 1871	616*
-	CLXXVII.	Emplacement des troupes affectées aux inspections générales d'étapes, aux gouvernements généraux et au gouvernement général de Metz, à la fin de janvier 1871 . . .	627*
-	CLXXVIII.	Ordre en date du 6 janvier 1871, adressé par le grand quartier-général au gouvernement général de Lorraine	637*
-	CLXXIX.	Tableau des pertes subies devant les places de Phalsbourg, de Bitche et de Longwy	639*
-	CLXXX.	Indications des inspections générales d'étapes et des commandantures d'étapes établies sur le territoire occupé, à la fin de janvier 1871	645*
-	CLXXXI.	Composition des états-majors des gouvernements-généraux à la fin de janvier 1871 .	650*

Digitized by Google

Pages.

Supplément CXXXILI. Tableau indiquant l'effectif des troupes françaises stationnées derrière la Mayenne à la date du 8 février 1871, d'après les revues d'effectif passées par l'intendance dans chaque corps 653*

- CLXXXIII. Texte du traité préliminaire de paix du 26 février 1871, avec ses annexes 654*

- CLXXXIV. Tableau indiquant l'effectif des forces allemandes qui se trouvaient sur le territoire français, à la date du 1er mars 1871 . . . 663*

- CLXXXV. Instructions relatives à l'exécution du traité préliminaire de paix et de l'armistice du 26 février 1871 . . . . . 666*

- CLXXXVI. Traité de paix du 10 mai 1871, avec les articles additionnels et le protocole final de même date 672*

- CLXXXVII. Tableau indiquant les pertes subies en France par les armées allemandes, depuis le 1er février 1781 jusqu'au commencement de l'occupation 685*

- CLXXXVIII. Tableau indiquant les munitions distribuées pendant la guerre de 1870-71 par les trois dépôts de munitions de réserve prussiens et par les deux colonnes principales de munitions bavaroises, pour compléter les munitions, etc. etc. 688*

- CLXXXIX. Etat des munitions consommées durant la guerre de 1870-71 pendant l'investissement ou le siége des places fortes françaises . 689*

- CLXXXX. Etat nominatif du personnel médical dirigeant le service sanitaire de l'armée allemande, au mois d'août 1871 . . . . . 692*

- CLXXXXI. Tableau indiquant, en pour cent de l'effectif, le chiffre le plus élevé qu'ait atteint pendant la guerre le nombre de malades de l'armée allemande et le nombre de ces derniers à la date du 19 février 1871 . . 698*

- CLXXXXII. Tableau indiquant le fonctionnement des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance, pendant la guerre de 1870-1871 . . . . . 699*

- CLXXXXIII. Tableau indiquant le nombre de malades et de blessés traités dans les ambulances pendant la guerre de 1870-71 . . . . . 738*

- CLXXXXIV. Lettre de S. M. l'Empereur et Roi à S. M. l'Impératrice et Reine, en date du 14 mars 1871 . . . . . 745*

Digitized by Google

		Pages
Supplément CLXXXXV.	Autorités supérieures militaires et administratives en fonctions à l'intérieur pendant la guerre	746*
- CLXXXXVI.	Tableau indiquant mensuellement le chiffre total de l'effectif des armées allemandes pendant la guerre de 1870-71	748*
- CLXXXXVII.	Tableau indiquant l'effectif total de l'armée allemande pendant la guerre de 1870-71 .	749*
- CLXXXXVIII.	Tableau indiquant les renforts envoyés de l'intérieur à l'armée allemande, depuis le commencement de la guerre jusqu'au commencement du mois de mars 1871 . . .	750*
- CIC.	Tableau indiquant l'effectif des troupes de remplacement au commencement du mois de mars 1871	751*
- CC.	Tableau indiquant les trophées conquis par les armées allemandes, soit en rase campagne, soit par suite de capitulation . .	753*
- CCI.	Tableau récapitulatif des pertes subies par l'armée allemande pendant la guerre de 1870-71	754*
- CCII.	Table chronologique des combats et des principaux événements de la guerre 1870-71	761*
- CCIII.	Table analytique	877*

Digitized by Google

Cartes et Plans.

Carte No 31. C. D. E. F. Carte des opérations sur le théâtre sud-est de la guerre.

Plan No 37. Plan du siége de Belfort, depuis le commencement de l'attaque régulière jusqu'à la reddition de la place, le 18 février 1871.

Carte No 38. Carte destinée à suivre les événements qui se sont produits sur les derrières de l'armée allemande.

Carte No 39. Carte indiquant les positions des armées allemandes et françaises au commencement de l'armistice (28 janvier 1871).

Carte No 40. Carte indiquant les positions des armées allemandes et françaises à la fin de l'armistice (26 février 1871).

Carte No 41. Carte indiquant les positions occupées au commencement d'avril 1871 par les armées allemandes, en vertu du traité préliminaire de paix.

Carte No 42. Carte indiquant l'évacuation progressive du territoire occupé.

Carte d'ensemble No 9. Carte d'ensemble pour les marches du IIe et du VIIe corps d'armée, du 13 au 18 janvier 1871.

Carte d'ensemble No 10. Carte générale pour suivre les opérations sur le théâtre de la guerre en France.

Croquis indiquant la zone neutre et les limites de l'occupation de Paris, en vertu du traité préliminaire de paix.

Digitized by Google

Additions, rectifications et errata.

1re Partie.

Page 117, ligne 6 d'en haut. Ajouter: „La 1re division de landwehr devait arriver du 8 au 12 août, à Wismar et à Lubeck.“

- 395, ligne 6 d'en bas. Lire: „capitaine de Heuser avec le 4e escadron“, au lieu de: „capitaine de Knoblauch avec le 3e escadron“.
- 477, ligne 13 d'en bas. Lire: „le bataillon de chasseurs“, au lieu de: „deux compagnies de chasseurs“.
- 489, note *). Lire: „37e brigade“, au lieu de: „35e“.
- 503, ligne 15 d'en bas. Lire: „deux“, au lieu de: „trois“.
- 503, ligne 14 d'en bas. Mettre une virgule après „6e cuirassiers“ et ajouter: „et un escadron du régt. de uhlans No 15“.
- 514, ligne 9 d'en bas. Lire: „en l'autorisant“, au lieu de: „en l'invitant“.
- 517, note ***). Ajouter à cette note: „Par suite des instructions qui lui étaient parvenues sur ces entrefaites, le prince Frédéric-Charles avait aussi adressé, le 16 au matin, une lettre analogue au commandant du IXe corps, qui la reçut à 11 heures du matin.“
- 518, note **). Lire: „512“ au lieu de: „501“.
- 585, ligne 8 d'en bas. Lire: „lieutenant-colonel Cotta“ au lieu de: „major“.
- 603, ligne 4 d'en bas. Placer après Pont-à-Mousson „**)“ et ajouter au bas de la page: „**) Voir page 517, note ***).“
- 606, ligne 15 d'en bas. Lire: „Monbart“ au lieu de: „Montbart“.
- 797, ligne 5 d'en haut et note *). Lire: „6e légère“ au lieu de: „5e légère“.
- 846, ligne 10 d'en haut. Lire: „Kochtitzki“ au lieu de: „Kochlitzki“.
- 870, note *). Lire: „major de Bronsart“ au lieu de: „lieut.-col. de Bronsart“.
- 1086, ligne 17 d'en haut. Ajouter après „second“ „*)“ et mettre comme note au bas de la page: „*) La position de la division de cavalerie Salignac-Fénélon ne peut être déterminée d'une façon certaine et n'est en conséquence pas indiquée sur le croquis No 5.“
- 1164, ligne 5 d'en haut. Lire: „1er bataillon de chasseurs“ au lieu de: „3e“.
- 1255, ligne 8 d'en haut. Lire: „nord-est“ au lieu de: „nord-ouest“.

Digitized by Google

2e Partie.

Page 58, ligne 13 d'en haut. Lire: „bataillon de fusiliers“ au lieu de: „1er bataillon“.

- 63, ligne 11 d'en haut. Supprimer la phrase: „ou ceux-ci prenaient le contact avec les troupes ennemies établies plus au nord, auprès de Thiais et de Choisy-le-Roi.“
- 155, note **), doit être rédigée comme suit: „$\frac{5^e \text{ et } 8}{22^e}$, surtout par l'attaque d'un peloton de la 1re de ces deux compagnies, sous les ordres du lieut. en 2e de Bulow, auquel se joignit le peloton de tirailleurs de la 8e compagnie, commandé par le lieut. Hantelmann.“
- 155, ligne 4 d'en bas. Ajouter après „7e compagnie“: „du régiment No 62“.
- 230, note *). Lire: „d'Aries“ au lieu de: „Dariés“.
- 246, ligne 11 d'en haut. Lire: „le 21“ au lieu de: „le 20“.
- 246, note **). Lire: „$\frac{1/2 \ 2^e}{3^e \text{ cav.}}$“ au lieu de: „$\frac{1/4 \ 2^e}{3^e \text{ cav.}}$“.
- 264, ligne 8 d'en haut. Lire: „Bazoncourt“ au lieu de: „Bazancourt“.
- 289, note †). Lire: „dans le secteur du Xe corps d'armée“ au lieu de: „dans le secteur de la 3e division de réserve“.
- 336, note †). Lire: „$\frac{1/2 \ 2^e}{1^{er} \text{ drag.}}$“ au lieu de. „$\frac{1/2 \ 3^e}{1^{er} \text{ drag.}}$“.
- 397, ligne 11 d'en haut. Lire: „d'Aries“ au lieu de: „Dariés“.
- 402, ligne 3 d'en bas. Lire: „d'Aries“ au lieu de: „Dariés“.
- 444, note **). Lire: „$\frac{3^e}{1^{er} \text{ cav. hess.}}$ et $\frac{4^e}{2^e \text{ cav. hess.}}$“ au lieu de: „$\frac{1^{er} \text{ et } 4^e}{1^{er} \text{ cav. hess.}}$“.
- 445, ligne 2 d'en haut. Lire: „à l'est“ au lieu de: „à l'ouest“.
- 496, ligne 3 d'en haut. Lire: „5e“ au lieu de: „6e“.
- 522, ligne 7 d'en bas. Lire: „Choisy-le-Roi“ au lieu de: „Chevilly“.
- 585, ligne 15 d'en haut. Lire: „Rocquemont“ au lieu de: „Rougemont“
- 599, note **). Lire: „Metz“ au lieu de: „Lorraine“.
- 616, ligne 9 d'en haut. Lire après s'avancent: „à la suite des Français. battant en retraite sur le Mée“.
- 627, ligne 14 d'en haut. Ajouter après précipitamment: „sur Argent“.
- 640, ligne 6 d'en haut. Ajouter après village: „sur l'ordre du général de Tresckow“.

Digitized by Google

Page 770, ligne 2 d'en haut. Lire: „Manstein“ au lieu de: „Manteuffel“.

- 782, note ***). Lire: „$\frac{1^{er} \text{ et fus.}}{16.}$“ au lieu de: „$\frac{I^{er} \text{ et } II^{e}}{16.}$“.
- 797, ligne 12 d'en bas. Lire: „Beaumont-la-Ronce“ au lieu de: „Ronde“.
- 819, note **), doit être rédigée comme suit: „Le commandant de la 9e compagnie, le lieutenant en 1er de Mauntz, arriva le premier dans la batterie ennemie. Il fut blessé quelque temps après. La 10e compagnie était commandée par le lieut. en 2e de Freyburg I et la 11e par le lieut. en 1er Jarke.“
- 842, ligne 16 d'en haut. Lire: „Manstein“ au lieu de: „Manteuffel“.
- 925, ligne 17 d'en haut. Ajouter après uhlans: „sous les ordres du major de Strantz“.
- 1077, note *). Ajouter après „les 16 pièces“ les mots: „en action“.
- 1083, ligne 11, d'en haut. Supprimer le mot „quatre“.
- 1083, note **), doit être rédigée comme suit: „Sur Drancy: $\frac{1/3\ 10^{e} \text{ et } 1/3\ 11^{e}}{\text{Alexandre}}$; sur la ferme de Groslay: $\frac{12^{e}}{\text{Reine}}$ et $\frac{2^{e}}{1^{er} \text{ gren. (du Corps)}}$; par les taillis au sud-est de la ferme de Groslay: $\frac{10^{e}}{101.}$“
- 1119, note ***). Lire: „$\frac{I^{er} \text{ et } II^{e}}{77^{e}}$“ au lieu de: „$\frac{1^{re} \text{ et } II^{e}}{77^{e}}$“.
- 1122, note ***). Lire: „1re pionniers de camp.“ au lieu de: „1er pionniers de camp.“
- 1126, ligne 8 d'en haut. Lire: „du Doubs“ au lieu de: „la Saône“.
- 1130, ligne 8 d'en haut. Lire: „jusque“ au lieu de: „jusques“.
- 1132, ligne 11 d'en bas. Lire: „Lantenne—Vertière“ au lieu de: „Lantenne, Vertière“.
- 1132, note ***). Lire: „$\frac{1^{er} \text{ et fus.}}{13^{e}}$“ au lieu de: „$\frac{I^{er} \text{ et } II^{e}}{18^{e}}$“.
- 1144, ligne 4 d'en bas. Lire: „adjudant-major“ au lieu de: „adjutant-major“.
- 1147, ligne 1 d'en haut. Lire: „Lantenne—Vertière“ au lieu de: „Lantenne—Bertière.“
- 1148, ligne 13 d'en haut. Lire: „vers le sud“ au lieu de „à droite“.
- 1158, note †). Lire: „$\frac{1^{re} \text{ lég.}}{4^{e} \text{ div. de rés.}}$“ au lieu de: „$\frac{1^{re}}{4^{e} \text{ div. de rés.}}$“.
- 1169, ligne 1 d'en bas. Lire: „rejetés“ au lieu de: „rejetées.“
- 1200, en marge. Lire: „28 et 29“ au lieu de: „8 et 29“.
- 1236, note **). Lire: „recouverts au lieu de: „recouvert“.
- 1248, note *). Lire: „$\frac{2^{e} \text{ pionn. de place}}{X^{e}}$“ au lieu de: „$\frac{1^{re} \text{ pionn. de place}}{VIII^{e}}$“.
- 1277, note ***), avant-dernière ligne. Supprimer la virgule après le mot „été“.

Digitized by Google

Page 1290, note *). Lire: „$\frac{1^{re}}{\text{Sondershausen}}$“ au lieu de: „$\frac{5^{e}}{\text{Sondershausen}}$“.

- 1299, note †*). Lire: „$\frac{3^{e}\text{ lég. de rés.}}{XI^{e}}$ au lieu de: „$\frac{2^{e}\text{ lég. de rés.}}{XI^{e}}$“.

La batterie légère de réserve No 2 du XIIe corps d'armée (royal saxon) est à plusieurs endroits du IVe et du Ve volume désignée, par erreur, sous le nom de: „2e batterie légère de réserve saxonne“ ou „batterie légère de réserve du XIIe corps d'armée“.

Aux suppléments.

1re Partie.

Page 16*. Le dernier paragraphe de cette page doit être rédigé comme suit: „Les troupes marquées d'un *), à l'exception de la 12e batterie du 8e régt. d'art., n'arrivèrent pas à Metz, lorsque le corps y fut transporté de Châlons. Il en résulte que son total, à Metz, était de 39 bat. d'inf., 1 bat. de chasseurs et 42 pièces.“

- 30*, ligne 12 d'en bas. Lire: „Lewinski“ au lieu de: „Levinski“.
- 32*, ligne 10 d'en haut. Lire: „de fusiliers“ au lieu de: „d'infanterie“.
- 32*, ligne 12 d'en haut. Lire: „de Funke“ au lieu de: „de Funcke“.
- 33*, ligne 15 d'en bas. Lire: „Eskens“ au lieu de: „d'Eskens“.
- 33*, ligne 14 d'en bas. Lire: „Pannwitz“ au lieu de: „Pannewitz“.
- 34*, ligne 7 d'en haut. Lire: „major Mathiass“ au lieu de: „lieut.-col. de Wellmann“.
- 34*, ligne 21 d'en bas. Lire: „Kameke“ au lieu de: „Kamecke“.
- 37*, ligne 17 d'en haut. Lire: „colonel“ au lieu de: „lieut.-colonel“.
- 39*, ligne 2 d'en haut. Lire: „lieut.-général“ au lieu de: „gén.-major“.
- 43*, ligne 9 d'en bas. Lire: „colonel“ au lieu de: „lieut.-colonel“.
- 44*, ligne 5 d'en bas. Lire: „lieutenant-colonel“ au lieu de: „major“.
- 47*, ligne 4 d'en haut. Lire: „Schenk“ au lieu de: „Schenck“.
- 48*, ligne 10 d'en haut. Lire: „Schellendorff“ au lieu de: „Schellendorf“.
- 48*, ligne 11 d'en haut. Lire: Puttkamer“ au lieu de „Puttkammer“.
- 55*, ligne 7 d'en haut. Lire: „colonel“ au lieu de: „général-major“.
- 55*, ligne 7 d'en haut. Lire: „Reyer“ au lieu de: „Reyher“.
- 56*, ligne 4 d'en haut. Lire: „Standtfest“ au lieu de: „Standfest“.
- 62*, ligne 16 d'en haut. Lire: „Schenck“ au lieu de: „Schenk“.
- 62*, ligne 5 d'en bas. Lire: „Monbary“ au lieu de: Montbary“.
- 63*, ligne 9 d'en haut. Lire: „Hummell“ au lieu de: „Hummel“.
- 64*, ligne 16 d'en bas. Lire: „Grolman“ au lieu de: „Grolmann“.
- 67*, ligne 21 d'en haut. Lire: „Schumacher“, au lieu de: „Schuhmacher“.
- 68*, ligne 15 d'en haut. Lire: „Feichtmayr“ au lieu de: „Feichtmayer“.

Digitized by Google

Page 68*, ligne 16 d'en haut. Lire: „Baumüller“ au lieu de: „Braumüller“.
- 72*, ligne 6 d'en bas. Lire: „Marchtaler“ au lieu de: „Marchthaler“.
- 79*, ligne 15 d'en bas. Lire: „Bennigsen“ au lieu de: „Benningsen“.
- 89*, ligne 11 d'en haut. Lire: „colonel“ au lieu de: „lieutenant-colonel“.
- 90*, ligne 11 d'en haut. Lire: „Kühne“ au lieu de: „Kühn“.
- 100*, ligne 14 d'en haut. Lire: „Grolman“ au lieu de: „Grolmann“.
- 102*, Ajouter au 1er bat. du 3e régt. d'inf. de Posen „1 officier blessé“.
- 130*, Ligne 7 d'en haut. Lire: „7“ au lieu de: „6“.
- 131*, ligne 4 d'en bas. Lire: „2e Abth.“.
- 231*, ligne 7 d'en bas. Lire: „72e“ au lieu de „79e“.
- 328*, Ajouter aux pionniers: „4e comp. du génie de place bavarois.

2e Partie.

Page 12*, Placer au dessous de: „XIIe corps d'armée“ „1er régt. de grosse cavalerie Prince royal“.
- 25*, Les pertes concernant la division wurtembergeoise sont indiquées par erreur à la date du 21 septembre. Elles ont été subies du 19 septembre 1870 au 28 janvier 1871.
- 60*, ligne 3 d'en haut. Lire: „d'Aries“ au lieu de: „Dariés“.
- 161*, Combat de Ladon et de Maizières: ajouter: „1 aumônier blessé“.
- 439*, Ajouter sous la rubrique „Troupes d'étapes“, les pertes subies les 15, 16 et 17 janvier, soit: 15 hommes blessés, 2 hommes disparus, total 17 hommes.
- 508*, ligne 4 d'en haut. Lire: „de Freydorf“ au lieu de: „de Freyhold“.
- 519*, ligne 12 d'en haut. Lire: „15“ au lieu de: „13“.
- 614*, colonne d'Observations, ligne 2 d'en bas. Lire: „du 2 au 19“ au lieu de: „du 7 au 18“.

Cartes et Plans.

Plan No. 4. Sur quelques exemplaires les $\frac{5^e \text{ et } 8^e}{13}$, $\frac{6^e \text{ et } 7^e}{13}$, $\frac{1^e}{15}$, et $\frac{11^e}{15}$ sont indiquées comme appartenant au 1er corps au lieu du VIIe.
- No. 13. Lire: „Mon Pichon“ au lieu de: „Min Pichon“.
- No. 15. Lire: „Marnes“ au lieu de: „Marne“.
  „Le Blanc-Mesnil“ au lieu de: „Le Blanc Mésnil“.
  „Fort de Bicêtre“ au lieu de „Fort de Bicêtre“.
  „Etang des Fonceaux“ au lieu de „Etang de Fonceaux“.
- No. 21. Lire: „Le Buisson“ au lieu de: „Le Puisson“.
- No. 27. Lire: „Le Buisson“ au lieu de: „Le Puisson“.

Digitized by Google

Carte d'ensemble No. 7. Lire: „Candé“ au lieu de: „Condé“.

Croquis. 1re partie, page 379. Le croquis est à rectifier en portant la forteresse de Lichtenberg qui est indiquée à l'est d'Ingviller, à la même distance au nord de cette ville.

- 1re partie, page 1053. Le détachement de cavalerie poussé sur Bouvellement n'appartient pas à la 5e, mais à la 6e division de cavalerie.
- 2e partie, page 194. Est à rectifier de la façon suivante: La 4e comp. du régt. de grenadiers de la Garde Empereur Alexandre No. 1 doit marcher derrière la 6e comp., à la place où se trouve la 3e comp. sur le croquis. La 2e et la 3e compagnie doivent suivre la 4e à 150 pas de distance et au nord du chemin d'exploitation.

Digitized by Google

Digitized by Google

Les opérations sur le théâtre sud-est de la guerre, depuis le milieu du mois de janvier, jusqu'à la conclusion de l'armistice concernant Belfort, les départements de la Côte d'Or, du Doubs et du Jura.*)

Marche des IIe et VIIe corps d'armée de la ligne Noyers — Châtillon-sur-Seine vers la vallée supérieure de la Saône.

Le commandant en chef de l'armée du sud**) était arrivé à Versailles dans la nuit du 10 janvier. Le colonel de Wartensleben, qui l'accompagnait, y fut nommé chef d'état-major.***) Les instructions données verbalement au général de Manteuffel par le grand quartier-général ne pouvaient être que très-sommaires.†) On prévoyait bien qu'il ne pouvait pour le moment porter un secours immédiat au général de Werder, lequel était déjà à proximité de l'ennemi.††) Mais, s'il parvenait à se jeter sur les lignes de communication de l'adversaire, pendant que le XIVe corps d'armée se maintiendrait en avant de Belfort, l'effet produit devait être très-considérable. Toutes les mesures à prendre pour arriver à ce résultat, furent cependant laissées à sa propre initiative.

*) Voir les plans No 31, A à F et les cartes d'ensemble No 6 et 9.

**) Voir IIe Partie, page 989. Le Supplément CLVII donne l'ordre de bataille de l'armée du sud.

***) Voir IIe Partie, page 915, note **).

†) Le Supplément CLVIII donne la copie d'un tableau remis par le grand quartier-général au général de la cavalerie baron de Manteuffel, indiquant la composition des forces à rassembler sous son commandement et fournissant des renseignements sur la situation.

††) Voir le croquis.

Digitized by Google

12 et 13 janvier. Le 12 janvier au soir, lorsque le général de Manteuffel arriva à Châtillon-sur-Seine, les troupes mises à sa disposition n'étaient pas rassemblées, mais dispersées de la façon suivante, sur une ligne de 35 kilomètres d'étendue: le IIe corps d'armée de l'Armançon jusqu'au Serain,*) à Nuits et à Noyers, le VIIe de l'Aube jusqu'à la Seine, à Montigny, Châtillon et Mussy.**) Une partie de ce dernier corps était encore en route par les voies ferrées.***)

La ligne étendue, qu'occupaient les troupes, n'était pas un obstacle à leur marche en avant. Il y avait lieu de prendre en considération, s'il n'était pas opportun de se porter contre Dijon, où plusieurs bonnes routes conduisaient à travers le pays montagneux. La prise de la vieille capitale de la Bourgogne aurait produit d'autant plus d'effet, que la presse républicaine avait, peu de temps auparavant, exagéré l'importance de la réoccupation de ce point, par les troupes françaises.

---

*) Le IIe corps d'armée avait reçu le 6 janvier, à Montargis, l'ordre de se tenir prêt à partir dans la direction de l'est. (Voir IIe Partie, page 989.) Le mouvement fut commencé les 7 et 8 janvier. Le corps marchait en plusieurs colonnes, par Joigny et Tonnerre, sur Nuits sur Armançon et Noyers. Il atteignit ces points le 12 janvier, sans avoir rencontré l'ennemi.

**) Le VIIe corps d'armée avait reçu à Auxerre, le 6 janvier au soir, du général de Werder, des nouvelles qui l'amenèrent à se préparer à quitter cette région. Un télégramme chiffré, reçu de Versailles le 7, était tronqué et incompréhensible. Le 8 janvier au matin, arrivait l'ordre de partir pour Châtillon sur Seine. (Voir IIe Partie, page 989.) Le corps se couvrit vers le sud par un détachement envoyé au delà de Lichères près Aigremont et marcha par Chablis, Tonnerre et Laignes sur Châtillon qu'il atteignit le 11. Les premières troupes de la 14e division étaient déjà arrivées à Châtillon sur Seine le 7 janvier, par chemin de fer. Les dispositions prises pour le siége de Péronne et le manque de matériel retardèrent les transports ultérieurs. L'état-major de la division arriva le 11 janvier; la majeure partie des troupes ne se trouva rassemblée à Châtillon que le 13.

***) Régiment d'infanterie No 74, $\frac{\text{Fusil.}}{77^{e}}$, $\frac{2^{e}\text{ batt. lég., }3^{e}\text{ et }4^{e}\text{ lourdes}}{\text{VII}^{e}}$, 2e et 3e comp. de pionniers de campagne du VIIe corps et les trains. Par ordre de S. M. le Roi, le 1er régiment de hussards de réserve fut affecté à l'inspection générale des étapes de la IIe armée. Un escadron seulement resta provisoirement en arrière, pour être employé plus tard à fournir les relais de correspondance, entre Châtillon sur Seine et le quartier-général de l'armée du sud, pendant la marche en avant de ce dernier.

Digitized by Google

Mais le danger pressant était à Belfort. Le commandant en chef savait par les dépêches télégraphiques du général de Werder, que celui-ci occupait la ligne Lure—Héricourt—Montbéliard—Delle, que l'ennemi s'était tenu tranquille le 12 et qu'on supposait qu'il était en train d'achever son déploiement entre le Doubs et l'Ognon.*) Il est vrai que le IIe et le VIIe corps ne pouvaient immédiatement entrer en action dans cette région. Mais, si le dénouement se faisait encore attendre quelques jours, leur approche devait se faire sentir d'une manière efficace. Il s'agissait donc, avant tout, de ne pas perdre de temps et l'entreprise sur Dijon eût été un détour.

Le général de Manteuffel résolut en conséquence, malgré tous les obstacles à surmonter, de marcher droit aux forces principales de l'ennemi. Si, pendant ce temps, celles-ci réussissaient à refouler le général de Werder sur la Haute-Alsace, le commandant en chef se jetterait aussi vite que que possible sur leurs troupes d'arrière-garde. Si au contraire, le XIVe corps parvenait à repousser l'adversaire et que celui-ci battît en retraite, l'intention du général de Manteuffel était de se porter à sa rencontre et sur ses communications, en exécutant une conversion à droite.

Les difficultés, que le IIe et le VIIe corps avaient à surmonter dans leur marche en avant, n'étaient pas peu importantes. Pour se porter sur Vesoul, il fallait traverser la partie sud de l'aride plateau de Langres, sur des routes couvertes de neiges et peut-être tout-à-fait impraticables.

De nombreux ruisseaux, qui prennent leur source sur le plateau, coulent soit vers la Seine, soit vers la Saône. Ils croisaient la direction à suivre; leurs vallées profondes devaient être franchies sur des routes escarpées, ce qui, par le verglas, était doublement pénible.

Les meilleures routes qui traversent le plateau se trouvent dans les vallées et courent en général du nord-ouest au sud-est. Il n'était donc pas possible de les utiliser. Dans ce pays

---

*) Le Supplément CLIX donne la correspondance télégraphique échangée entre le général de Werder et le général baron de Manteuffel, dans la période du 12 au 20 janvier 1871.

Digitized by Google

accidenté et couvert de grandes forêts, il n'était pas facile de maintenir la liaison entre les différentes colonnes. Chacune d'elles devait veiller à sa sécurité, dans toutes les directions. En outre ce pays offre peu d'abris. Ce n'est que sur le versant est, que l'on rencontre un plus grand bien-être et que l'on trouve la grande culture.

La route à suivre passait entre Dijon et Langres; on savait ces deux villes fortement occupées. On s'attendait, en conséquence, à une résistance sérieuse, dans cette région difficile.

Bien que quelque repos eût été agréable aux troupes après les marches continues qu'elles avaient effectuées,*) il fallait repartir le plus tôt possible. Pendant la nuit du 13, les deux corps reçurent avis de pousser leurs avant-gardes, en y joignant des pionniers, jusque sur la ligne Montbard—Saint-Marc-sur-Seine—Leuglay—Aubepierre. Ce mouvement, dont le point de départ était la ligne Montbard—Châtillon, devait amener l'armée dans la région découverte de la Saône, près de Selongey et de Longeau. Pour cette marche, la route passant par Chanceaux et Is-sur-Tille était affectée au IIe corps, les chemins situés plus au nord étaient réservés au VIIe corps, qui devait les reconnaître.

La brigade du colonel de Dannenberg**) se rassembla dans la journée du 13 janvier, dans les parages nord-ouest de Baigneux-les-Juifs. Jusqu'à cette époque, elle avait été employée à observer Dijon et à couvrir le chemin de fer de Nuits-sur-Armançon, ainsi que l'arrivée des premières troupes à Châtillon. Elle s'était, dans ces circonstances, trouvée plusieurs fois en contact avec des fractions de l'armée des Vosges, qui, rassemblée à Autun dans le courant du mois de décembre, avait envoyé des bandes de partisans dans la contrée située entre Dijon et Châtillon-sur-Seine. Pendant ce temps, Ricciotti Garibaldi, ayant sous ses ordres la 4e brigade, observait les mouvements du VIIe corps; il s'était placé dans ce but, d'abord

---

*) Il n'avait pas été possible d'accorder des jours de repos pendant les dernières marches fatigantes et il n'était pas probable que cela pût se faire par la suite. La chaussure des hommes et la ferrure des chevaux étaient dans le plus mauvais état.

**) Voir IIe Partie, page 990, note †).

Digitized by Google

à Courson, puis à Avallon et plus tard à Précy-sous-Thil. Le 5 janvier Ricciotti s'était avancé jusqu'à Sémur. Le colonel de Dannenberg occupait à ce moment Montbard, Nuits-sur-Armançon et Châtillon-sur-Seine,*) il avait l'intention de concentrer prochainement la totalité de ses forces, plus en avant, entre Alise-Sainte-Reine et Baigneux-les-Juifs.**) La garnison de Montbard ayant été renforcée au début de ce mouvement, le capitaine de Hertell partait de cette ville le 7 janvier avec un détachement mixte,***) se portait sur la route de Sémur, et rencontrait déjà l'adversaire près de Champ d'Oiseau. Le lendemain matin, le major Panse, partant de Montbard avec un bataillon, un escadron et 4 pièces,†) se dirigeait sur Sémur. Ricciotti Garibaldi s'avançait en même temps sur Montbard,††) passait sans être aperçu à l'ouest du détachement prussien et attaquait la ville. Il fut, il est vrai, repoussé et le major Panse revenait en toute hâte vers le soir; Ricciotti réussit cependant à se soustraire à la captivité qui le menaçait

---

*) A la date du 4 janvier, les troupes placées sous les ordres du colonel de Dannenberg étaient réparties comme suit:

Quartier-général: Châtillon-sur-Seine.

A Châtillon-sur-Seine:

1er et 2e bataillon du 7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60,
3e escadron du 5e régt. de uhlans de réserve,
3e batterie légère du VIIe corps d'armée.

A Montbard:

4e régt. d'inf. de Thuringe No 72,
3e et 4e escadron du 1er régt. de hussards de réserve,
4e batterie légère du VIIe corps d'armée.

A Nuits-sur-Armançon et à Ravières:

bataillon de fusiliers du 7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60.

**) L'occupation des voies ferrées par des troupes de la landwehr étant en perspective.

***) $\frac{9^e \text{ et } 12^e}{72^e}$, $\frac{1/2\ 3^e}{1^{er} \text{ huss. de rés.}}$, $\frac{1/3\ 4^e \text{ lég.}}{VII^e}$.

†) $\frac{1^{er}}{72}$, $\frac{4^e}{1^{er} \text{ huss. de rés.}}$ et $\frac{2/3\ 4^e \text{ lég.}}{VII^e}$.

††) Les différents mouvements de Ricciotti Garibaldi avaient principalement pour but, de couvrir la translation du gros de l'armée des Vosges, d'Autun à Dijon.

Digitized by Google

et gagna, par la vallée de la Brenne, Flavigny, où d'autres détachements de l'armée des Vosges le recueillirent.

En considération des débarquements de troupes qui avaient lieu à Châtillon, le colonel de Dannenberg rassemblait ses forces le 9, sur la ligne Montbard — Saint-Marc-sur-Seine; puis, voulant couvrir Nuits jusqu'à l'arrivée du IIe corps, il les resserrait sur l'aile droite. Le 11 janvier, une compagnie,*) occupée à réquisitionner des vivres à Baigneux-les-Juifs, en fut délogée par Ricciotti Garibaldi. A l'approche de forces supérieures,**) le chef de partisans se retirait le 12 janvier sur Aignay-le-Duc et se tenait le 13 à Avot-le-Grand.

La brigade Dannenberg, qui se trouvait sur la route à suivre par le IIe corps et avait déjà sur celui-ci une avance importante, lui fut provisoirement affectée. A la place de celle-ci, la 8e brigade d'infanterie, renforcée de deux escadrons et de deux batteries, sous les ordres du général-major de Kettler, devait rester en arrière; sa mission consistait à couvrir la voie ferrée Châtillon — Nuits — Tonnerre, dont l'importance était extrême pour les troupes opérant sur la Loire et sur la Sarthe et à laquelle devaient être rattachées les lignes de communication du IIe et du VIIe corps pendant leur marche en avant.†) Le général était invité à entreprendre les petites opérations offensives qu'il jugerait convenables, pour se renseigner sur la situation et dans le cas de nécessité absolue à se replier sur Blesmes, en suivant le chemin de fer. Il devait alors se mettre en communication avec les troupes du gouvernement de Lorraine††)

---

*) $\frac{4^{e}}{60^{e}}$.

**) $\frac{1^{e},\ 2^{e},\ 9^{e}\text{ et }11^{e}}{60^{e}}$, $\frac{1^{e},\ 3^{e}\text{ et }9^{e}}{72^{e}}$, $\frac{^{1}/_{4}\,3^{e}}{1^{er}\text{ huss. de rés.}}$, $\frac{^{1}/_{4}\,3^{e}}{5^{e}\text{ uhl. de rés.}}$ et $\frac{^{1}/_{3}\,3^{e}\text{ et }^{1}/_{3}\,4^{e}\text{ lég.}}{VII^{e}}$.

***) $\frac{1^{er}\text{ et }2^{e}}{\text{dragons No 11}}$ et $\frac{5^{e}\text{ lég. et }6^{e}\text{ lourde}}{II^{e}}$.

†) Ce n'est que plus tard qu'elles purent être reportées sur Epinal.

††) Des fractions de ces troupes étaient disposées de façon à couvrir le chemin de fer contre la forte garnison de Langres, que l'on estimait être de 12 à 15,000 hommes; d'après l'ouvrage „Langres pendant la guerre de 1870—71“, page 53, cette garnison s'élevait à 15,600 hommes et atteignait même le 15 janvier le chiffre de 16,800 hommes.

Digitized by Google

et les troupes d'étapes et reprendre aussitôt que possible l'offensive, de concert avec celles-ci.*) Malgré la faiblesse des moyens d'action, on espérait que les troupes ainsi que leur chef arriveraient à mener à bien cette mission complexe; cette confiance fut pleinement justifiée par les événements.

Le général de Manteuffel, prévoyant que pendant les premiers jours les ordres ne pourraient être donnés d'une façon régulière, fit à l'avance connaître ses intentions.**) Atteindre rapidement les sorties des montagnes et garder celles-ci, furent indiqués aux deux corps comme les points les plus importants. Chaque colonne devait ensuite se déployer à droite et à gauche pour faciliter le débouché des voisins. Il était recommandé de donner aux hommes pendant la marche une nourriture abondante et le commandant en chef assuma la responsabilité de toutes les mesures extraordinaires prises dans ce but. Les questions de détail avaient été traitées le 13, à Châtillon-sur-Seine dans un entretien verbal avec les généraux commandants les corps d'armée.

La marche en avant commença le 14 janvier par un brouillard épais, un grand froid et sur des chemins glissants comme des miroirs. Les fatigues furent bientôt très-considérables; les colonnes de marche s'allongeaient sensiblement et des retards notables se produisaient. Les troupes n'atteignirent leurs cantonnements que très-tard dans la journée; le IIe corps, les parages de Lucenay-le-Duc et Montbard, ayant la brigade Dannenberg à Billy-les-Chanceaux, le VIIe, Recey-sur-Ource et Arc-en-Barrois. A l'est de cette localité, près de Bugnières, l'avant-garde de la 14e division***) rencontrait un détachement d'infanterie française, venant de Langres; elle le repoussait 14 janvier.

---

*) Le Supplément CLX donne le texte de l'ordre de l'armée en date du 13 janvier 1871, cinq heures de l'après-midi, ainsi que le tableau de marche et l'instruction pour le détachement du général-major de Kettler.

**) Ceci eut lieu par une lettre du commandant en chef, adressée aux généraux de Zastrow et de Fransecky, en date du 14 janvier 1871, 4 heures du matin.

***) $\frac{\text{Ie et IIe}}{77^{e}}$, $\frac{1^{er}}{\text{huss. No 15}}$ et $\frac{^{2}/_{3}\,2^{e}\text{ lourde}}{\text{VIIe}}$ sous les ordres du major de Köppen.

Digitized by Google

toutefois après un léger engagement. La nuit était déjà tombée, lorsque le 2e bataillon du régiment No 77, qui se trouvait en tête, s'emparait du village de Marac occupé par les Français, enlevait un drapeau et rejetait les défenseurs vers la place; les pertes du bataillon étaient de peu d'importance.*) Les autres colonnes ne furent pas inquiétées par l'ennemi.

Le quartier-général fut établi à Voulaine.

15 janvier. Dans la matinée du 15 janvier le froid descendit à 14 degrès; les difficultés de la marche devenaient encore plus grandes que la veille. Les troupes atteignaient cependant les points qui leur avaient été indiqués; le IIe corps, les environs de Chanceaux, avec la brigade Dannenberg à Lamargelle, le VIIe, les environs d'Auberive et de Chameroi, le quartier-général de l'armée, Germaine. Le général de Kettler, prenant la direction du sud, s'était porté de Noyers sur l'Isle sur Serain et Montréal.

Un détachement de flanc du VIIe corps,**) sous les ordres du colonel de Delitz, occupa Grancey-le-Château, afin de se rapprocher des colonnes de l'aile droite. L'avant-garde de la 14e division tournait vers le sud à partir de Marac, passait par Mardor et était chargée de couvrir le corps dans la direc-
16 janvier. tion de Langres en occupant Courcelles-la-Montagne. Ce détachement continuait le lendemain à observer le front sud de la place. Il refoulait devant lui de faibles partis ennemis et tombait à cette occasion sous le feu de l'artillerie de l'un des forts;***) mais il rendait possible la destruction du chemin de fer et du télégraphe près de l'embranchement de Chalindrey, destruction qui avait lieu le soir même et qui avait été ordonnée par le commandement en chef.

Le temps changea dans la nuit du 16. Une violente tempête remplaça la gelée. Le verglas des routes était couvert d'eau

---

*) Le Supplément CLXXI donne le tableau des pertes de l'armée du sud pendant la période du 13 janvier jusqu'à la conclusion de l'armistice pour Belfort, les départements de la Côte d'Or, du Doubs et du Jura.

**) $\frac{\text{Ier et IIe}}{15^{e}}$, $\frac{\text{1er}}{\text{huss. No 8}}$ et $\frac{\text{1/3 5e lourde}}{\text{VIIe}}$.

***) Fort de la Bonnelle, situé sur une hauteur à l'ouest de St. Geómes.

Digitized by Google

provenant du dégel et de la pluie. Ce fut à grand'peine que le gros de l'armée atteignit la ligne Moloy — Prauthoy — Longeau; les avant-gardes étaient poussées à Diénay, Selongey, Dardenay, Chassigny-le-Bas et Cohons.

Le IIe corps d'armée n'avait encore eu aucune rencontre sérieuse avec l'ennemi, mais il découvrit sur son flanc droit, dans la vallée de l'Oze, des détachements français et trouva en avant de son front les traces laissées par la brigade de Ricciotti Garibaldi, qui s'était retirée sur Dijon. Le détachement couvrant le flanc droit du VIIe corps d'armée apprenait à Selongey que 2000 garibaldiens étaient encore arrivés dans cette localité le 14 et qu'ils en étaient repartis le 15 pour Dijon. Les patrouilles reconnaissaient qu'Is-sur-Tille était inoccupé et trouvaient par contre à Epagny de faibles partis d'infanterie française.

Dans cette même journée, le général de Kettler se portait sur Avallon, où les habitants avaient tiré sur ses patrouilles. Des obus furent lancés dans la ville; l'entrée, barricadée, était enlevée après un court engagement d'infanterie. La garnison, composée de deux bataillons de gardes nationales mobilisées, s'enfuyait en désordre vers les forêts situées au sud de la localité, abandonnant environ 60 morts ou blessés, et laissant entre les mains de l'assaillant 2 officiers et 58 prisonniers non-blessés. Après avoir imposé à la ville, à titre d'amende, de fortes réquisitions, le général de Kettler se remettait en route vers midi et atteignait Montbard le jour suivant. Son détachement n'avait perdu qu'un officier et deux hommes.

Le général de Manteuffel, dont le quartier-général était transféré à Prauthoy,*) recevait déjà le matin des nouvelles du premier jour de combat sur la Lisaine.**) Il fallait cependant d'abord faire sortir le IIe corps de la vallée de l'Ignon et lui donner le temps de se placer à hauteur du VIIe, qui, sur ces entrefaites, se concentrait davantage et poussait ses avant-gardes plus à l'est.

---

*) Il y resta aussi le 17 et le 18 janvier.

**) Voir le télégramme No 8, dans le Supplément CLIX.

Digitized by Google

17 janvier. Le 17, le général de Fransecky portait la brigade mixte, qui marchait en tête du IIe corps, vers la droite et lui faisait prendre au sud d'Is-sur-Tille une position d'observation contre Dijon. Sous la protection de cette brigade, la 3e division se déployait en terrain découvert et occupait des cantonnements serrés à Is-sur-Tille et aux environs. Derrière ces troupes, l'artillerie de corps et la 4e division s'avancèrent jusqu'aux débouchés de la région montagneuse.

Un détachement, sous les ordres du colonel de Ferentheil,*) s'était porté sur le flanc droit, partie dans la vallée de l'Oze, partie en côtoyant celle-ci à l'est, et avait réussi, non sans quelques pertes,**) à déloger les partisans ennemis de Verrey-sous-Salmaise et des hauteurs situées à l'est de Bligny-le-Sec. Ces troupes, traversant des chemins difficiles, passaient par Saint-Seine et rejoignaient, dans la nuit, leur division à Vernot.

Au VIIe corps d'armée, l'avant-garde de la 13e division***) se portait sur Champlitte où elle apprenait que des mouvements de troupes avaient eu lieu peu de temps auparavant entre Dijon et Langres.†) Elle y détruisait le chemin de fer de Gray à Langres, ainsi que le télégraphe. Quelques coups de feu, tirés près de Piémont sur une compagnie française, qui marchait dans la direction de Langres, l'amenaient à rebrousser chemin rapidement et à se disperser.

Partout ailleurs le pays fut trouvé libre jusqu'à la Saône.

L'avant-garde de la 14e division††) s'avançait jusqu'à Chaudenay et éclairait dans la direction de Langres. Un

---

*) $\frac{\text{IIe et fus.}}{9^{e}}$, $\frac{3^{e}}{\text{drag. No 11}}$ et $\frac{3^{e}\text{ pionniers de camp.}}{\text{IIe}}$.

**) 3 officiers, 22 hommes.

***) $\frac{\text{IIe et IIIe}}{73^{e}}$, bataillon de chasseurs No 7, $\frac{3^{e}\text{ et }4^{e}}{\text{huss. No 8}}$, $\frac{5^{e}\text{ lég.}}{\text{VIIe}}$ et $\frac{1^{er}\text{ pionniers de camp.}}{\text{VIIe}}$ sous les ordres du général-major baron d'Osten dit Sacken.

†) Le colonel Lobbia, avec 1200 hommes de la 2e brigade de l'armée des Vosges, avait escorté un convoi de munitions destiné à la place de Langres. (Voir: Langres pendant la guerre de 1870—71, pages 65 à 71.)

††) $\frac{1^{er}}{39^{e}}$, $\frac{1^{er}\text{ et IIe}}{77^{e}}$, $\frac{1^{er}}{\text{husss. No 15}}$ et $\frac{2^{e}\text{ lourde}}{\text{VIIe}}$ sous les ordres du colonel de Pannwitz.

Digitized by Google

détachement du gros,*) partant de Longeau, poussait par Bourg une reconnaissance vers cette place. Il délogeait à coups de canon un poste français établi à la Croix-d'Arles,**) tombait sous le feu du fort de la Bonnelle et battait en retraite à midi sans être inquiété.

Conformément aux ordres du commandement en chef, le IIe corps d'armée se concentrait entièrement le 18 janvier à Is-sur-Tille, Thil-Châtel et Selongey. 18 janvier.

Une avant-garde, formée de nouvelles troupes,***) atteignait Bouhans, sur la route de Fontaine-Française à Gray; malgré la longue étape franchie dans la journée, elle envoyait le même soir un détachement†) sur Gray; celui-ci s'avançait jusqu'aux ponts††) et répandait l'alarme dans la ville, qui est située au delà de ceux-ci sur l'autre rive de la Saône. Le chemin de fer et le télégraphe ayant été détruits, selon l'ordre donné, la troupe passa la nuit à Nantilly, village situé à l'ouest de Gray.

En ce qui concerne le VIIe corps d'armée, la 13e division s'avançait jusqu'à Champlitte et Neuvelle-les-Champlitte; le général de Bothmer portait son avant-garde jusqu'à Pierrecourt, d'où on reconnut le pont de la Saône à Savoyeux.

Le général de Senden s'avançait jusqu'à Frettes avec la 14e division, l'avant-garde à Poinson-les-Fayl; l'artillerie de corps†††)

---

*) $\frac{\text{Ier}}{53^{e}}$, $\frac{1/2\ 4^{e}}{\text{huss. No 15}}$ et $\frac{2^{e}\ \text{lég.}}{\text{VII}^{e}}$ sous les ordres du lieutenant-colonel de Grabow.

**) Située à 2 kilomètres au nord de Bourg.

***) 5e brigade d'infanterie, $\frac{1^{er}\ \text{et}\ 4^{e}}{\text{drag. No 3}}$, $\frac{2^{e}\ \text{lourde et}\ 2^{e}\ \text{lég.}}{\text{II}^{e}}$ et $\frac{2^{e}\ \text{pionniers de camp.}}{\text{II}^{e}}$ avec colonne d'outils et équipage de pont léger, sous les ordres du général-major de Koblinski.

†) $\frac{\text{Ier}}{42^{e}}$, $\frac{1/2\ 1^{er}}{\text{drag. No 3}}$ et $\frac{2^{e}\ \text{pionniers de camp.}}{\text{II}^{e}}$ sous les ordres du major de Normann.

††) Lors du départ du XIVe corps d'armée, on avait déjà fait sauter le pont du chemin de fer. Il existait encore deux ponts qui pouvaient être utilisés; l'un, en pierre, était miné.

†††) Fut rejointe par les deux batteries qui jusqu'alors avaient été affectées à la brigade mixte Dannenberg.

Digitized by Google

gagnait Leffond. Un faible détachement,*) chargé d'observer Langres, repoussait à Brennes et à Bourg, au nord de Longeau, une attaque peu énergique, exécutée par des troupes de la place.

Bien que pour marcher dans la direction de l'est, le IIe corps fût en arrière d'une étape, les difficultés principales étaient déjà surmontées et l'on avait même la perspective de passer la Saône sans empêchement. Malgré toute la rigueur de la saison et le mauvais état des routes, la traversée des montagnes avait eu lieu dans un temps relativement court, sans incident et en ne subissant que des pertes de peu d'importance. L'ennemi n'avait fait, ni de Dijon, ni de Langres, aucune tentative sérieuse pour arrêter la marche. Les lignes de communication, seules, pouvaient être un sujet d'inquiétude.

La plupart des troupes, qui n'étaient pas encore arrivées au début de l'opération, avait été débarquée les jours précédents au nord-est de Châtillon-sur-Seine, à Veuxaulles, d'où elles devaient rejoindre l'armée par étapes.**) Mais avant qu'elles n'eussent effectué leur jonction, une colonne du train avait été enlevée le 17, à Perrogney, localité située au sud-ouest de Langres. A mesure que l'armée se porterait en avant, cette situation ne pouvait que s'aggraver. Le général de Manteuffel résolut en conséquence de ne plus faire passer à l'avenir les détachements qu'on lui envoyait par les routes du plateau de Langres, mais de les faire rejoindre par Epinal.***) Ceci devait en même temps préparer le transfert définitif des lignes de communication sur Epinal, transfert dont on s'était

---

*) $\frac{\text{Fus.}}{53^{e}}$, $\frac{1/3\ 1^{er}\ \text{lég.}}{\text{VII}^{e}}$ et 26 hussards du 3e escadron du régiment No 15, sous les ordres du capitaine Senckel.

**) Dans l'ordre suivant: $\frac{3^{e}\ \text{lourde}}{\text{VII}^{e}}$, $\frac{2^{e}\ \text{lég.}}{\text{VII}^{e}}$, $\frac{2^{e}\ \text{pionniers de camp.}}{\text{VII}^{e}}$, $\frac{\text{fusil.}}{77^{e}}$, $\frac{\text{II}^{e}\ \text{et fusil.}}{74^{e}}$, $\frac{4^{e}\ \text{lourde}}{\text{VII}^{e}}$ et $\frac{3^{e}\ \text{pionniers de camp.}}{\text{VII}^{e}}$ ainsi qu'une partie des trains.

***) Outre la plus grande partie des trains et des colonnes affectées à la 14e division, cette mesure concernait aussi le 1er bataillon du régiment d'infanterie No 74. Celui-ci ne put rejoindre son corps que le 5 janvier.

Digitized by Google

déjà préoccupé. Le gouvernement général de Lorraine fut invité à coopérer à cette translation.*)

Durant les jours précédents, un échange actif de dépêches avait eu lieu entre les généraux de Werder et de Manteuffel.**) Grâce aux relais de correspondance établis entre Châtillon-sur-Seine et le quartier-général, les nouvelles de la Lisaine parvenaient le jour suivant au commandant en chef.

C'est ainsi, que le général de Manteuffel avait déjà reçu, le 18 au matin, le rapport sur les événements de la troisième journée de combat, duquel il résultait que la retraite de l'armée française était probable. Cette supposition fut confirmée le même soir par un autre télégramme.***)

La victoire du général de Werder changeait considérablement la situation militaire. Le danger de voir interrompre les communications des armées allemandes avec la mère-patrie était pour le moment écarté.

La distance était encore beaucoup trop grande pour pouvoir agir immédiatement de la Saône sur l'ennemi battu, mais la jonction des trois corps pouvait être opérée dans la direction de Rioz et Montbozon. Au point de vue de la sécurité, ce parti paraissait être le plus sage, mais il excluait tout résultat réellement décisif.

Il est vrai qu'on pourrait probablement, dans une série de combats d'arrière-garde, infliger à l'adversaire des pertes considérables. Mais il ne serait qu'affaibli et non anéanti, car on le rejetterait sur sa ligne naturelle de retraite. Vu l'activité avec laquelle les Français poussaient leurs armements, on devait alors s'attendre à voir cette armée, renforcée, reprendre encore une fois la campagne.

Les événements suivraient une marche toute différente, si le général de Manteuffel, fidèle à son plan primitif, se jetait avec le IIe et le VIIe corps sur les lignes de communication de l'armée de l'est. Celle-ci ne pouvait alors effectuer sa retraite qu'à travers l'étroite bande de terrain, qui s'étend entre

---

*) Sur l'invitation du commandement en chef, le général de Zastrow chargea en outre la 14e division d'envoyer une colonne volante sur St. Loup.

**) Voir le Supplément CLIX.

***) Voir les télégrammes No 11 et 13 du Supplément CLIX.

Digitized by Google

la Saône et la frontière suisse, région dont la viabilité est sensiblement diminuée par les différentes chaînes parallèles des montagnes du Jura. Le général Bourbaki était obligé de suivre avec le gros de ses forces les routes qui courent le long du Doubs; Besançon lui offrait un premier point d'appui, mais cette direction l'amenait alors à rencontrer le général de Manteuffel. Si les Allemands réussissaient à barrer la vallée de la Saône en aval de Besançon et à repousser une dernière attaque des Français, attaque entreprise peut-être avec l'énergie du désespoir, il ne restait à ceux-ci pour s'échapper que les routes difficiles des monts du Jura.

En raison de la distance, il était possible de se placer sur la route de l'ennemi, mais des considérations sérieuses s'opposaient à cette opération.

Bien que les corps français fussent ébranlés, leur effectif n'en était pas moins de beaucoup supérieur à celui des deux corps prussiens. Les communications de ceux-ci avec les autres fractions de l'armée et avec la mère-patrie, étant déjà extrêmement incertaines, devaient se briser complètement lorsque la Saône, le Doubs et l'Ognon seraient franchis.

On avait devant soi Besançon, sur le flanc et sur les derrières la forteresse de Langres, Dijon, retranché et solidement occupé, plus la petite place d'Auxonne; il fallait être prêt à accepter une bataille décisive sur un front diamétralement opposé à la base d'opérations.

De plus, les corps entraient dans une région relativement peu habitée et où ne régnait pas un grand bien-être; il serait malaisé d'y abriter chaque jour les troupes, ce qui était cependant nécessaire vu la rigueur de la saison; leur alimentation deviendrait difficile sans l'arrivée régulière des convois; la viabilité des chemins était douteuse et l'on pouvait prévoir avec certitude de grandes privations et de grandes fatigues.

Cependant le général de Manteuffel se décidait pour l'opération la plus hardie, celle qui promettait le plus de résultats.*)

---

*) Le général comte de Moltke exprimait alors son avis sur cette opération, devant S. M. l'Empereur et Roi, de la façon suivante: „l'opération du général de Manteuffel est extrêmement hardie, mais elle

Digitized by Google

Digitized by Google

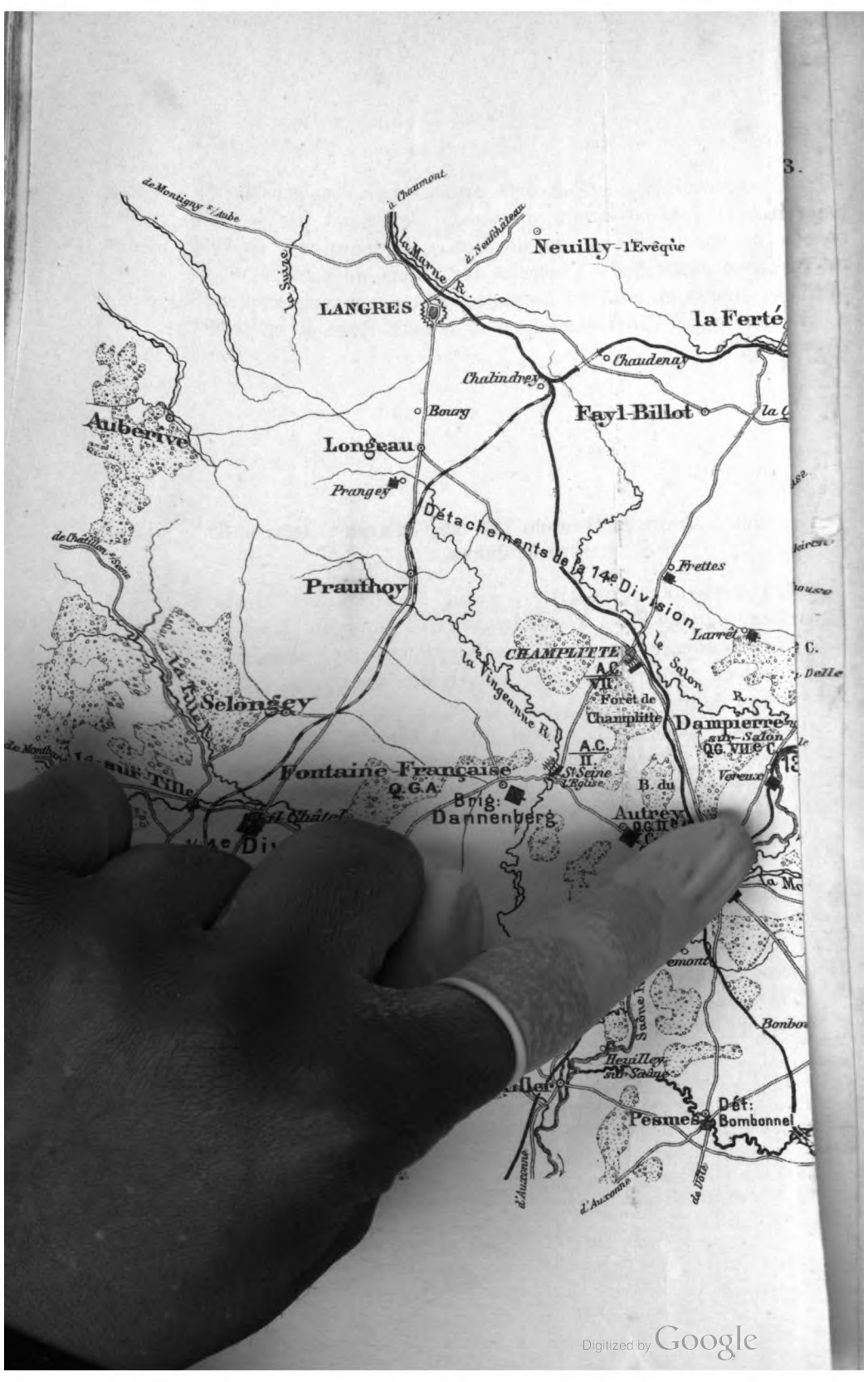

Digitized by Google

On ignorait les points déjà atteints par l'ennemi dans sa retraite, et l'on ne savait si celle-ci s'effectuait par la rive droite ou par la rive gauche du Doubs. Il paraissait en conséquence nécessaire de s'assurer des points de passage de la rivière, établis en aval de Besançon, afin de pouvoir s'opposer à la marche de l'adversaire, sur les deux rives et en temps opportun.

Conversion à droite du IIe et du VIIe corps d'armée, leur marche vers le Doubs.

Les dispositions prescrites, avant l'arrivée des dernières nouvelles, par le général de Manteuffel pour la journée du 19, avaient encore en vue la continuation de la marche vers l'est, tout en préparant déjà la conversion à droite, qui était devenue probable.

L'avant-garde du IIe corps constatait le 19 janvier,**) que Gray, qui la veille encore était occupé par l'ennemi, avait été évacué par ce dernier. Les troupes passaient les deux ponts de la Saône, qui n'avaient pas été détruits, et étaient logées dans la ville. La 3e division atteignait Autrey et environs, la brigade mixte Dannenberg Fontaine-Française, l'artillerie de corps St. Seine l'Eglise; pendant ce temps, la moitié de la 4e division restait à Thil-Châtel pour observer le corps français qui occupait Dijon et dont les avant-postes se trouvaient à une distance de 15 kilomètres.**) 19 janvier.

L'avant-garde de la 13e division arrivait à Savoyeux, où le pont du chemin de fer avait été trouvé parfaitement

---

peut amener les plus grands résultats. S'il subissait un échec, il ne faudrait pas le blâmer, car il faut bien risquer quelque chose pour obtenir de grands succès."

*) Voir le croquis.

**) A Arceau, Norges la Ville et Savigny le Sec.

Digitized by Google

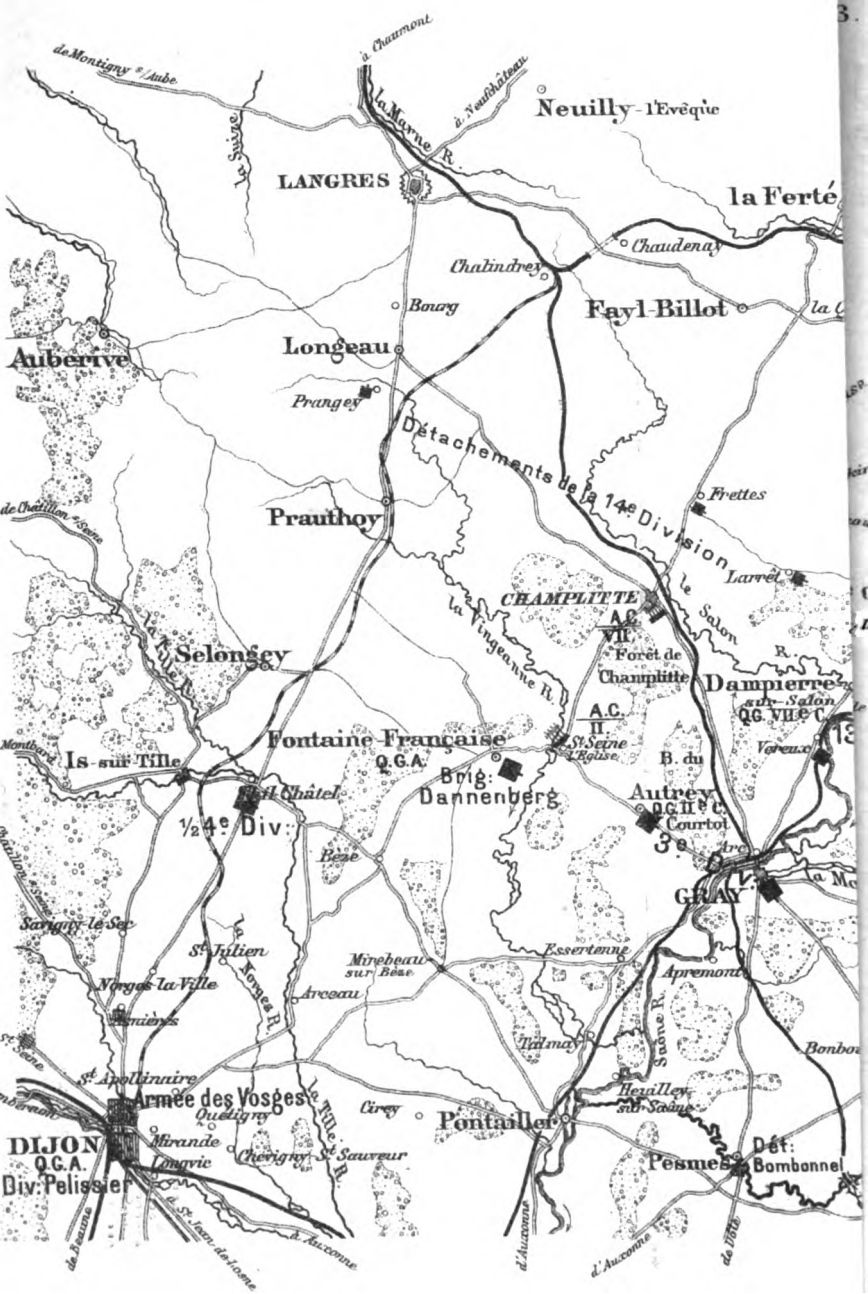

■ Troupes Allemandes

■ " Françaises

Digitized by Google

On ignorait les points déjà atteints par l'ennemi dans sa retraite, et l'on ne savait si celle-ci s'effectuait par la rive droite ou par la rive gauche du Doubs. Il paraissait en conséquence nécessaire de s'assurer des points de passage de la rivière, établis en aval de Besançon, afin de pouvoir s'opposer à la marche de l'adversaire, sur les deux rives et en temps opportun.

Conversion à droite du IIe et du VIIe corps d'armée, leur marche vers le Doubs.

Les dispositions prescrites, avant l'arrivée des dernières nouvelles, par le général de Manteuffel pour la journée du 19, avaient encore en vue la continuation de la marche vers l'est, tout en préparant déjà la conversion à droite, qui était devenue probable.

L'avant-garde du IIe corps constatait le 19 janvier,**) que Gray, qui la veille encore était occupé par l'ennemi, avait été évacué par ce dernier. Les troupes passaient les deux ponts de la Saône, qui n'avaient pas été détruits, et étaient logées dans la ville. La 3e division atteignait Autrey et environs, la brigade mixte Dannenberg Fontaine-Française, l'artillerie de corps St. Seine l'Eglise; pendant ce temps, la moitié de la 4e division restait à Thil-Châtel pour observer le corps français qui occupait Dijon et dont les avant-postes se trouvaient à une distance de 15 kilomètres.**) 19 janvier.

L'avant-garde de la 13e division arrivait à Savoyeux, où le pont du chemin de fer avait été trouvé parfaitement

---

peut amener les plus grands résultats. S'il subissait un échec, il ne faudrait pas le blâmer, car il faut bien risquer quelque chose pour obtenir de grands succès."

*) Voir le croquis.

**) A Arceau, Norges la Ville et Savigny le Sec.

Digitized by Google

praticable;*) on avait commencé à Seveux, avec l'aide de l'équipage de pont léger, la construction d'un second moyen de passage.**) A cet effet, la 2e compagnie de pionniers de campagne de la 14e division fut affectée à la 13e. Le major Treumann prit la direction des travaux. Le soir, à huit heures un pont de campagne de 57 mètres de longueur était établi un peu en amont de la localité.***)

Le gros continuait sa route jusqu'à Dampierre-sur-Salon; le détachement de droite se portait sur Vereux afin de conserver la liaison avec le IIe corps. La 14e division s'avançait à gauche de la 13e, l'avant-garde jusqu'à Lavoncourt, le gros jusqu'à Vaite; elle envoyait une colonne volante†) dans la direction de St. Loup-les-Luxeuil, afin de chercher à se mettre en communication avec les troupes chargées de couvrir la nouvelle ligne d'étapes par Epinal, ainsi qu'avec le colonel de Willisen. L'artillerie de corps du VIIe corps arrivait aux environs de Champlitte. Le général de Manteuffel transférait son quartier-général de Prauthoy à Fontaine-Française; il recevait là une dépêche télégraphique du général de Werder lui annonçant que ce dernier ferait suivre l'ennemi battant en

---

*) Une arche, détruite précédemment, avait été rétablie par les Français.

**) Un pont en fil de fer, qui se trouvait à Seveux, avait été détruit et ne pouvait être réparé rapidement.

***) Il fallut, en raison de la grande profondeur d'eau, cinq appuis flottants, de telle sorte que cinq demi-pontons durent être mis en place et que le pont ne fut praticable que pour l'infanterie et la cavalerie. Par suite de la débâcle des glaces, il fallut ramener les pontons à terre une fois le pont terminé. On fut même obligé de l'enlever pendant la nuit, ce qui fit que le 20 au matin, une reconstruction presque complète dut être entreprise.

†) $\frac{1/2\ 3^e}{\text{huss. No 15}}$ et 50 hommes du régiment de fusiliers No 39, sous les ordres du lieutenant en 1er de Wilamowitz-Möllendorf. Celui-ci, traversant une région que la présence de partis français rendait peu sûre, arrivait le 21 janvier à St. Loup, d'où un bataillon de gardes mobiles partait justement dans la direction de Conflans. Il se mit ensuite en communication avec les troupes d'étapes et avec le colonel de Willisen et accompagna, plus tard, des trains et des détachements de renforts destinés au VIIe corps, jusqu'à l'armée du sud. Contribuant encore en passant à une action contre Auxonne, il rentrait à son régiment le 4 février.

Digitized by Google

Digitized by Google

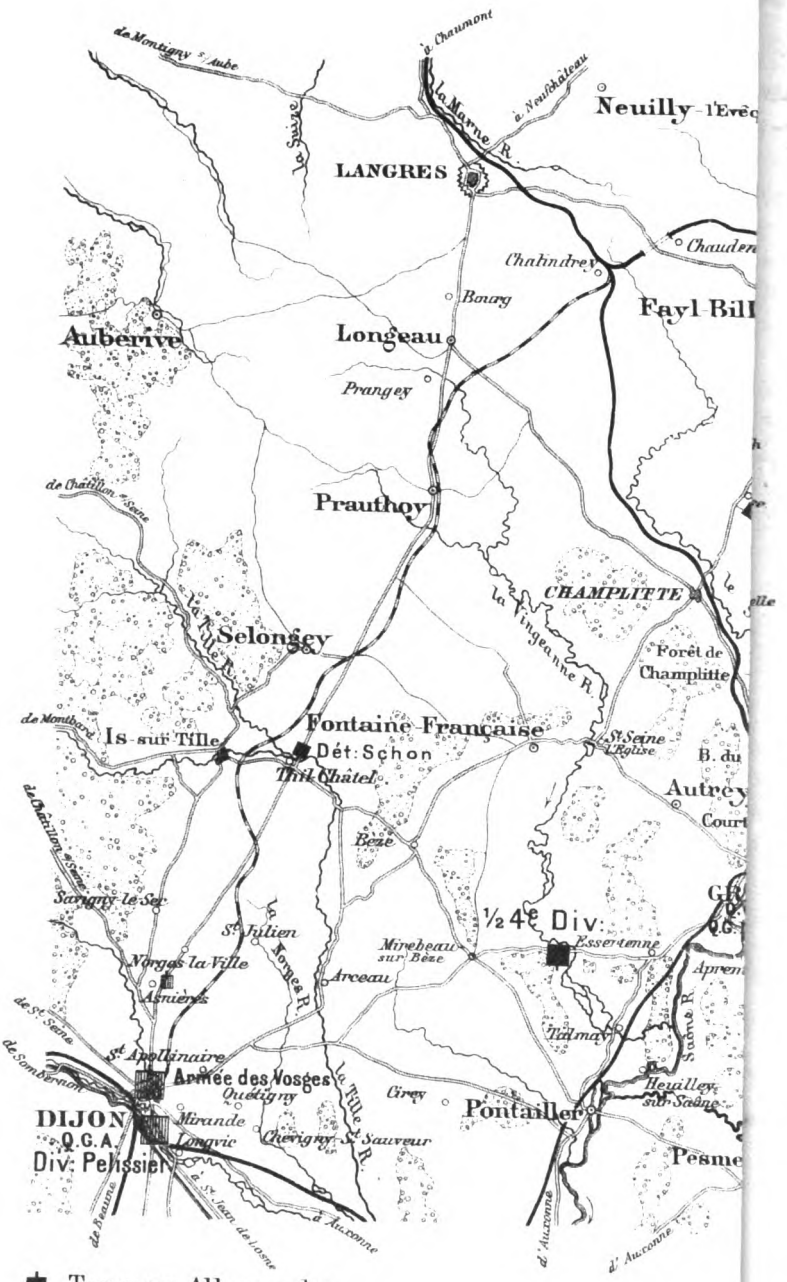

■ Troupes Allemandes.

▥ " Françaises.

Digitized by Google

retraite, le 19 par ses avant-gardes et le 20 par son gros; il ajoutait qu'il se porterait dans les directions de Lure par Béverne, de Saulnot et d'Arcey. Une dépêche ultérieure compléta ces renseignements en indiquant que la ligne Noroy-le-Bourg — Villersexel — Onans devait être occupée le 20.*)

Le changement décisif de la direction de marche suivie jusqu'alors commença le 20 janvier.** 20 janvier.

En vertu des instructions du commandement en chef,***) qui s'établissait ce même jour à Gray, le IIe corps d'armée, qui formait le pivot de la conversion à droite, devait, dans le courant de la journée, concentrer le gros de ses forces près de Gray, en majeure partie déjà sur la rive gauche de la Saône et pousser son avant-garde jusqu'à Pesmes. Le VIIe corps reçut l'ordre de passer également la rivière et de se placer ensuite à Sauvigney-les-Angirey et à Citey, à hauteur du IIe corps. L'avant-garde devait s'avancer dans la direction de Besançon, s'éclairer et se garder dans celle de Rioz. Les opérations contre Dijon furent confiées au général de Kettler, et un détachement de la 7e brigade d'infanterie fut chargé de maintenir encore provisoirement les communications de l'armée avec cet officier-général.

Pendant l'exécution de ces mouvements, l'avant-garde du IIe corps†) rencontrait l'ennemi à Pesmes. Environ deux cents gardes mobiles s'étaient établis sur la rive sud de l'Ognon et cherchaient à empêcher les pionniers prussiens de jeter un pont, dont ceux-ci avaient entrepris la construction dès leur arrivée au bord de la rivière.

On réussissait cependant, par le feu de l'artillerie, à chasser l'adversaire et le pont fut terminé. Le gros de la 3e division et l'artillerie de corps passaient sur la rive gauche de la Saône; la brigade Dannenberg suivait jusqu'à Gray, tandis que la

---

*) Voir les télégrammes No 16 et 17 du Supplément CLIX.

**) Voir le croquis.

***) Le Supplément CLXI donne le texte de l'ordre de l'armée en date du 19 janvier 1871, 6 heures du soir.

†) Voir IIe Partie, page 1122, note ***).

Digitized by Google

moitié de la 4e division atteignait Essertenne et Mirebeau-sur-Bèze, laissant un détachement à Thil-Châtel.*)

Après avoir franchi la Saône à Savoyeux, la 13e division portait son avant-garde sur Choye et Gy; le gros se rassemblait en arrière. La 14e division utilisait les deux ponts de Savoyeux et de Seveux,**) envoyait une avant-garde nouvellement formée***) jusqu'à Mont-les-Etrelles et Frasne-le-Château et suivait avec le gros jusques dans les environs de St. Gaud. L'artillerie de corps atteignait cette même localité. Le détachement laissé antérieurement à Bourg,†) afin d'observer Langres, une partie des convois et la 3e compagnie de pionniers de campagne rejoignaient jusqu'à Vaite.††)

On chercha aussi ce même jour à se mettre en communication avec le XIVe corps.†††)

21 janvier. Les ordres*†) donnés par le général de Manteuffel pour la journée du 21 janvier dirigeaient en général la marche du IIe corps sur Dôle, celle du VIIe sur Dampierre-sur-Doubs. Ils prescrivaient de se garder dans les directions d'Auxonne, de Besançon et de Rioz et de chercher à se mettre en communication, d'un côté avec le général de Kettler, de l'autre

---

*) $\frac{\text{Fus.}}{49^{e}}$ et $\frac{1/2\ 5^{e}}{\text{drag. No 11}}$, sous le major de Schon. Ce détachement était chargé de maintenir les communications avec le général de Kettler.

**) Pont de campagne.

***) Régiment de fusiliers No 39, $\frac{4^{e}}{\text{huss. No 15}}$, $\frac{2^{e}\ \text{lég.}}{\text{VII}^{e}}$ et $\frac{2^{e}\ \text{pionn. de camp.}}{\text{VII}^{e}}$ sous les ordres du colonel de Pannwitz.

†) Voir IIe Partie, page 1124.

††) Ce détachement était déjà parti de Bourg le jour précédent, pour se rendre à Frettes en passant par Longeau; il avait envoyé la $\frac{10^{e}}{53^{e}}$ à St. Michel (au sud de Longeau), afin de donner aux troupes destinées au VIIe corps, etc., qui venaient par étapes de Châtillon-sur-Seine, des directions précises, conformes aux instructions du commandement en chef.

†††) 30 cavaliers du régiment de hussards No 15 et 20 hommes du régiment d'infanterie No 53, sous les ordres du lieutenant comte de Bocholtz-Asseburg.

*†) Le Supplément CLXII donne le texte de l'ordre de l'armée en date du 20 janvier 1871, 5 heures du soir, ainsi que celui d'une lettre adressée dans la matinée du 21 janvier, au général de Werder, par le général de Manteuffel.

Digitized by Google

avec le XIVe corps. A Dôle, le chemin de fer et le télégraphe devaient être détruits.

L'avant-garde du IIe corps, sous les ordres du général de Koblinski. arrivait à deux heures et demie de l'après-midi devant Dôle; elle trouvait la ville occupée par de l'infanterie française*) et procédait aussitôt à l'attaque.**) Le régiment de grenadiers No 2 se déploie, soutenu par deux batteries, et pénètre rapidement dans l'enceinte de la ville. Mais le combat continue dans les rues, les habitants y prennent part, jusqu'à ce que finalement la résistance soit brisée et l'adversaire dispersé dans différentes directions. On trouvait heureusement les ponts du Doubs encore intacts et on les utilisait aussitôt pour placer des avant-postes sur la rive gauche. On ramassait 45 prisonniers.***) Combat de Dôle.

On évaluait à environ 1000 hommes la force de l'ennemi. Une prise fort agréable fut faite à Dôle. 230 wagons, chargés pour la plupart de vivres ou d'objets nécessaires aux armées, avaient été abandonnés par les Français; ces approvisionnements, destinés probablement à Besançon, profitèrent à l'armée du sud.

---

*) Le lieutenant de Quast, du régiment de dragons No 3, qui était arrivé à Dôle avant cette heure, avec son peloton, avait fait occuper les premières maisons par des hommes à pied et s'y était maintenu jusqu'à ce que le manque de munitions l'ait obligé à se replier.

**) Ordre de marche de l'avant-garde du IIe corps d'armée le 21 janvier.

Commandant: général-major de Koblinski.

Avant-garde: colonel de Ziemietzky.

1er et 4e escadrons du régiment de dragons de la Neumark No 3.
2e bataillon du régiment de grenadiers du roi Frédéric-Guillaume IV (1er poméranien) No 2.
2e batterie légère.
Bataillon de fusiliers du régiment de grenadiers du roi Frédéric-Guillaume IV (1er poméranien) No 2.
1er bataillon du même régiment.

Gros:

5e régiment d'infanterie de Poméranie No 42.
2e batterie lourde.

***) Les pertes de l'avant-garde du IIe corps d'armée s'élevèrent à 1 officier et 33 hommes.

Digitized by Google

Le gros de la division atteignait Moissey et environs, la brigade Dannenberg la Grande-Résie.*)

Un bataillon était resté à Gray pour garder les ponts de la Saône.**) La 4e division passait cette rivière à Apremont, où se trouvait un pont praticable, elle se cantonnait à Aubigney et aux alentours. Le détachement de liaison, qui occupait Thil-Châtel, se portait à Mirebeau-sur-Bèze, l'artillerie de corps gagnait les parages de Pesmes.

Combats sur l'Ognon.

Tandis que le IIe corps éprouvait quelque résistance sur le Doubs, le VIIe, qui marchait plus près de Besançon, rencontrait déjà l'adversaire sur l'Ognon. L'avant-garde de la 13e division, qui pour ce jour-là avait encore été renforcée***) et était placée sous les ordres du général d'Osten-Sacken, fut obligée de déloger de Marnay un bataillon de gardes mobiles, qui y avait été envoyé de Besançon; en se retirant, ce bataillon détruisait d'une façon incomplète le pont de l'Ognon. La reconstruction fut immédiatement entreprise, mais la marche ne put être continuée avant l'achèvement des travaux; on atteignait vers dix heures du soir Lantenne, Vertière et Audeux. Environ 50 prisonniers étaient tombés entre les mains de l'avant-garde. Le gros gagnait Marnay.

L'avant-garde de la 14e division sous les ordres du colonel de Pannwitz, rejetait à Etuz environ 800 gardes mobiles au delà de l'Ognon; ceux-ci se repliaient sur Besançon et tentaient de détruire le pont après leur passage. Celui-ci restait néanmoins praticable pour des fantassins isolés; un détachement†) occupait alors Cussey-sur-l'Ognon. Tandis que l'on rétablissait le pont sous la protection de cette troupe, le gros de l'avant-garde se portait à droite sur Pin, où deux compagnies de la

---

*) A dater de ce jour, la brigade passait sous les ordres du colonel de Knesebeck; la cavalerie et l'artillerie qui en faisaient partie, avaient déjà rejoint leurs corps respectifs.

**) $\frac{\text{IIe}}{72^{e}}$.

***) Par $\frac{\text{Ier et IIe}}{13^{e}}$ et $\frac{6^{e}\text{ lég.}}{\text{VIIe}}$.

†) $\frac{5^{e}\text{ et }6^{e}}{39^{e}}$ et $\frac{1/2\ 2^{e}\text{ pionniers de camp.}}{\text{VIIe}}$.

Digitized by Google

13e division*) étaient aux prises avec les Français. L'ennemi se retirait aussitôt sur Emagny et disparaissait dans l'obscurité, mais le pont, situé près de cette localité, était également détruit. L'avant-garde et le gros de la 14e division furent pour ce motif forcés de passer la nuit sur la rive droite de l'Ognon.**) L'artillerie de corps gagnait Avrigney. Tandis qu'une patrouille de hussards de la 14e division cherchait par Rioz à opérer la liaison avec le XIVe corps, faisait près de Montbozon quelques prisonniers et apprenait par ceux-ci qu'un corps français d'environ 30 000 hommes était établi dans ces parages,***) une patrouille de dragons badois, venant de Noroy-le-Bourg, arrivait le soir à Marnay. Elle n'avait pas rencontré d'ennemis à Vesoul. La première communication entre les deux groupes de l'armée du sud était établie.†)

Opérations près de Dijon.

Le 21 janvier, le général de Manteuffel avait transféré son quartier-général à Pesmes. Vers 3 heures et demie, on entendait dans cette localité, une forte canonnade dans la direction de Dijon, sur lequel le général de Kettler s'était avancé dans ces entrefaites.

---

*) $\frac{1re \text{ et } 3e}{55e}$.

**) Le rétablissement du pont d'Emagny était effectué le lendemain matin par la $\frac{1/2\ 2e \text{ pionniers de camp.}}{VIIe}$.

***) On ne peut établir quels étaient les corps de troupes français qui se trouvaient à Montbozon le 21 janvier. D'après les ordres donnés pour cette journée par le général Bourbaki, des positions très-étendues devaient être occupées sur la rive droite du Doubs, de Bois-la-Ville par la Bretenière et Luzans jusqu'à Châtillon-le-Duc et Miserey, des avant-postes devaient être portés jusqu'aux ponts de l'Ognon. (Voir Poullet, la campagne de l'est, pages 441 à 443.)

†) Le même jour le lieutenant comte de Bocholtz-Asseburg, du régiment de hussards No 15 (voir IIe Partie, page 1130) atteignait Noroy-le-Bourg où il trouvait la brigade de cavalerie du colonel baron de Willisen.

Digitized by Google

On n'était pas encore exactement renseigné sur l'effectif des forces françaises rassemblées près de cette ville et leur proximité pouvait devenir bientôt très-importante. Les données les plus anciennes parlaient de 12 000 hommes; une reconnaissance entreprise le 13 janvier constatait un chiffre bien différent. D'après le dire des habitants de la campagne, ce chiffre s'élevait à 30 000 hommes.*) Il est vrai que ce nombre paraissait peu vraisemblable, vu la complète inactivité de ces troupes, qui, non-seulement, n'avaient pas inquiété la marche de l'armée à travers le plateau de Langres, mais avaient même abandonné les ponts de la Saône aux têtes de colonnes allemandes, sans combat sérieux.

En réalité, le gouvernement français s'occupait de rassembler des moyens d'actions très-considérables, prés de la vieille capitale de la Bourgogne et de faire de celle-ci un fort point d'appui pour les opérations ultérieures dans l'est de la France.

Après le départ de la division Crémer, il restait à Dijon les troupes du général Pélissier s'élevant à environ 20 000 hommes, ainsi que l'armée des Vosges, de même force, sous les ordres du général Garibaldi.**)

La brigade Ricciotti, forte de 2 à 3000 hommes, et qui faisait partie de cette armée, se trouvait encore à Avot-le-Grand le 13 janvier. A l'approche des corps d'armée allemands, elle s'était repliée, par Is-sur-Tille, sur Dijon, sans essayer de résistance. Le colonel Lobbia, qui était avec une partie de la 2e brigade de l'armée des Vosges, le 13 janvier, à Billy-les-Chanceaux, sur la ligne suivie par le IIe corps, se dérobait en passant par Selongey et Fontaine-Française; faisant ensuite un grand détour par l'est, il conduisait un convoi de munitions jusqu'à Langres, ainsi que nous l'avons déjà vu.***)

---

*) On disait les généraux Garibaldi et Pélissier, par erreur aussi Crémer, présents à Dijon.

**) L'armée des Vosges, forte d'environ 20 000 hommes était partie d'Autun le 5 janvier et arrivée à dater du 7 janvier à Dijon et aux environs. (Voir IIe Partie, page 1117, note ††). Le Supplément CLXIII donne l'ordre de bataille de l'armée des Vosges au milieu de janvier 1871, ainsi qu'un tableau indiquant la composition et l'effectif de la division rassemblée autour de Dijon le 17 janvier 1871, sous les ordres du général Pélissier.

***) Voir IIe Partie, page 1122, note †).

Digitized by Google

Afin d'observer la marche des Allemands, on envoyait de Dijon sur St. Seine, en remplacement de la brigade Ricciotti, des fractions de la 3e brigade, Menotti Garibaldi, ainsi que d'autres bandes de partisans. Ce furent ces troupes, qui, le 17 janvier, opposèrent une courte résistance au détachement de droite du IIe corps, sous les ordres du colonel de Ferentheil.*) A partir de ce moment, le général Garibaldi, qui commandait en chef, se bornait à l'occupation de Dijon et de la région voisine de cette ville. Il est vrai que ses troupes étaient en partie insuffisamment armées et équipées. Le 18 janvier seulement, arrivaient à Dijon 12 pièces de position. Pendant les jours suivants, l'effectif augmentait considérablement et le ministère de la guerre français évaluait, à la fin du mois de janvier, les forces de Garibaldi, à 50 000 hommes et 90 canons.

Bien que ce chiffre soit un peu exagéré, le général n'en avait pas moins à sa disposition des moyens assez considérables, à l'aide desquels il pouvait tenter d'inquiéter la marche du général de Manteuffel et le déploiement des Allemands à la sortie des défilés. Telles étaient bien les intentions du gouvernement de la défense nationale.**) Le général Pélissier devait garder Dijon et Garibaldi employer ses troupes à des opérations en rase campagne ou dans les montagnes voisines.

Le colonel Bombonnel occupait Gray, avec un faible détachement. Prévenu déjà le 15 janvier de l'approche des Allemands, par des avis venant de Langres, il s'était, à plusieurs reprises, adressé à Dijon, demandant des renforts; ses demandes avaient toujours été repoussées sous prétexte que la ville, elle-même, paraissait menacée. Bien que sa manière de voir fût la vraie, il était obligé d'abandonner la ligne de la Saône, qui restait entièrement à découvert. Pour faire au moins tout ce qui était dans la limite de ses forces, il rassembla après son départ de Gray, tous les détachements qu'il put atteindre, afin de défendre Dôle, où il s'opposait le 21 janvier à l'entrée du général de Koblinski.

---

*) Voir IIe Partie, page 1122.

**) Voir enquête parlementaire, rapports, Versailles 1874, 2e volume et dépositions des témoins, Versailles 1873, 3e volume.

Digitized by Google

En réalité, le général Garibaldi ne se mit en marche avec l'armée des Vosges, que le 19 janvier, lorsque les corps prussiens passaient déjà la Saône. Il amena ses troupes, sur trois colonnes, jusqu'à environ 7 kilomètres au nord de Dijon. Si ce mouvement avait été seulement continué jusqu'à Is-sur-Tille,*) il eût en tout cas conduit à des engagements avec des fractions de la 4e division et aurait fort bien pu occasionner un temps d'arrêt dans la marche des Allemands. Mais tout cela ne fut qu'une démonstration sans aucun effet. Le général se contenta d'observer, d'une hauteur près de Messigny, quelques mouvements de la 4e division**) et rentra ensuite avec ses troupes à Dijon, aux sons de la marseillaise.

Bien que de cette façon, non seulement les routes des montagnes, mais aussi les passages de la Saône fussent abandonnés aux Allemands, il n'en est pas moins vrai que par suite des travaux de fortifications activement poussés, la force défensive de Dijon avait été pendant ce temps considérablement augmentée.

La ville est située, comme on le sait,***) à peu de distance du pied de la Côte d'or, au confluent de l'Ouche et du Suzon. Entre ces deux cours d'eau, en amont de la ville et à environ trois kilomètres de son centre, s'élèvent deux pitons escarpés, sur lesquels se trouvent les villages de Talant et de Fontaine-les-Dijon. Ceux-ci, organisés pour une défense de longue durée, étaient pourvus d'artillerie de campagne de gros calibre, de telle sorte qu'ils formaient pour ainsi dire, deux forts protégeant la ville de ce côté et offraient une position excessivement forte, commandant la route de St. Seine. Le village situé le plus au nord dominait en même temps le pays dans la direction de l'est et par suite la route de Langres. De plus, St. Martin

---

*) On avait eu d'abord l'intention de pousser l'opération jusqu'à cette localité. (Voir Bordone, Garibaldi et l'armée des Vosges, page 440 et Janin, journal de la guerre de 1870—71 à Dijon et dans le département de la Côte d'or, IIe Partie, page 158).

**) Celle-ci poussait d'assez fortes reconnaissances, d'Is-sur-Tille, de Thil-Châtel et de Lux jusqu'à Marsannay. (Voir IIe Partie, page 1127.)

***) Voir IIe Partie, page 325 et le croquis annexé à la page 1138.

Digitized by Google

était organisé défensivement, un retranchement assez considérable avait été élevé et mis en communication au moyen de tranchées-abris, vers l'ouest avec la Fillotte, vers l'est avec la lisière de la ville, fortifiée à la Maladière et à la Boudronnée. La route de Gray à Dijon était barrée par la position de St. Apollinaire sur laquelle on avait construit des ouvrages en terre et qui se reliait par Mirande avec les travaux de la face sud, commencés par les Allemands et terminés par les Français. De grands bâtiments, qui se trouvent en arrière de cette première ligne, permettaient de continuer la défense; les Français pouvaient donc se maintenir dans la ville, même contre des troupes de beaucoup supérieures en nombre à celles dont disposait le général de Kettler.

Les Allemands ne connaissaient que très-imparfaitement les dispositions prises pour renforcer Dijon. Les difficultés, qu'elles devaient amener, allaient seulement se révéler lors de l'attaque.

Par suite d'instructions supérieures, le général de Kettler voulait arriver à Sémur le 19 janvier.*) A cet effet, laissant de petits détachements en arrière, pour protéger le chemin de fer**) et les convois qui suivaient le IIe corps,***) il était déjà parti de Montbard, quand arrivait un contr'ordre†) venant du commandement en chef. Il se portait en conséquence, encore le même jour; jusques dans les parages de Dampierre-en-Montagne et le 20 janvier sur Turcey et St. Seine. Là, lui parvenait l'ordre de s'emparer de Dijon le 21. Le matin de ce jour il se mettait en marche vers cette ville.

---

*) Il avait reçu à Montbard, le 18 janvier, l'ordre donné à Prauthoy le 16 par le commandement en chef, de faire une démonstration dans la direction d'Autun et de Sombernon.

**) $\frac{5^e \text{ et } 6^e}{21^e}$ à Montbard.

***) $\frac{\text{Fusil.}}{61^e}$ et $\frac{1^{er}}{\text{drag. No 11}}$ sous les ordres du major de Conta.

†) C'est à dire l'ordre, donné le 18, au quartier-général de Prauthoy, disant que le général devait occuper le 20 avec le gros de ses forces, la ligne Sombernon—St. Seine.

Digitized by Google

Le major de Conta, qui escortait des convois du IIe corps, avait reçu l'ordre de remettre ceux-ci à Is-sur Tille à la 4e division*) et partant de ce point, de se porter aussi vers Dijon. En conséquence, les 5 bataillons 1/4, les deux escadrons et les deux batteries, que le général de Kettler avait pour le moment à sa disposition, s'avançaient, dans la journée du 21 janvier, vers la ville, par l'ouest et par le nord, sur trois colonnes.**)

*Combats de Talant—Fontaine-les-Dijon et Messigny, le 21 janvier.****)

Le détachement du lieutenant-colonel de Weyrach sortait à peine de St. Seine, qu'il se trouvait en présence de bandes de partisans et de gardes mobiles, qui disparaissaient après quelques coups de fusil. Ce fait se reproduisait dans la profonde vallée du Suzon, où l'on rencontra environ 400 Français,

---

*) Au détachement du major de Schon, qui partit le 21 pour Mirebeau sur Bèze. (Voir IIe Partie, page 1132.)

**) Ordre de marche de la brigade du général-major de Kettler, pour la journée du 21 janvier.

1. Colonne suivant la route St. Seine-Dijon.

Détachement du lieutenant-colonel Weyrach:

1/4 du 2e escadron du régiment de dragons de Poméranie No 11,
1er bataillon du 8e régiment d'infanterie de Poméranie No 61,
6e batterie lourde du IIe corps d'armée,
7e et 8e compagnie du 4e régiment d'infanterie de Poméranie No 21.

Détachement du colonel de Lobenthal:

Bataillon de fusiliers du 4e régiment d'infanterie de Pomeranie No 21, (excepté la 11e compagnie de garde aux bagages.)
5e batterie légère du IIe corps d'armée.

2. Colonne suivant la route Turcey-Dijon, sous les ordres du major Kroseck.

3/4 du 2e escadron du régiment de dragons de Poméranie No 11,
1er bataillon du 4e régiment d'infanterie de Poméranie No 21,
2e bataillon du 8e régiment d'infanterie de Poméranie No 61.

Colonne suivant la route Is sur Tille—Dijon, sous les ordres du major de Conta:

1er escadron du régiment de dragons de Poméranie No 11,
Bataillon de fusiliers du 8e régiment d'infanterie de Poméranie No 61.

***) Voir le croquis.

Digitized by Google

qui se replièrent après une légère escarmouche. A une heure et demie, les têtes de colonnes allemandes arrivées à la ferme de Changey, sont accueillies par un feu d'artillerie partant de Talant et de Fontaine-les-Dijon. Le 1er bataillon du régiment No 61 occupe les hauteurs des deux côtés de la route, la 6e batterie lourde se met en position au sud de celle-ci et les deux compagnies du 21e enlèvent Daix à la suite d'un engagement de peu de durée. On apercevait de fortes masses d'infanterie française sur la position Talant—Fontaine. Le général de Kettler, qui marchait avec la colonne du centre, fait d'abord approcher le colonel de Lobenthal, mettre la 5e batterie légère en position à côté de la 6e lourde et prescrit à l'infanterie d'attendre l'effet produit par le tir de l'artillerie, avant de se porter plus en avant. Vers quatre heures de l'après-midi, l'adversaire s'avance à son tour pour attaquer Daix, il est repoussé et poursuivi par les hommes du 21e jusques près de ses retranchements. Il tente également de prendre l'aile gauche en flanc, mais il est arrêté par la fusillade partant de Daix, où avait été aussi envoyée la 10e compagnie.

Pendant ce temps le major de Kroseck avait facilement refoulé quelques bandes de partisans qui s'opposaient à sa marche. Il faisait prisonniers*) 7 officiers et 177 hommes, qui, allant de Sombernon sur Dijon par la vallée de l'Ouche, avaient été surpris par le 2e bataillon du régiment No 61. Entre 4 et 5 heures de l'après-midi, le major de Kroseck prenait d'assaut le village de Plombières, vivement défendu par l'ennemi. Le général de Kettler fait alors diriger le feu de ses deux batteries uniquement sur Talant, pour préparer l'attaque de ce point. Les deux compagnies de fusiliers du régiment No 21, tenues jusqu'ici en réserve, ainsi que deux compagnies du 61e**)

---

*) Les prisonniers étaient enserrés entre la paroi à pic du Bois de la Combe au Diable et le canal de Bourgogne. Le capitaine Kumme rendait, par son feu, leur fuite impossible. Le lieutenant en 1er de Zitzewitz, accompagné de quelques hommes, passait l'Ouche sur un bateau trouvé par hasard, traversait le canal sur les portes d'une écluse et après avoir brisé et jeté à l'eau les armes des gardes mobiles, il dirigeait ceux-ci isolément sur la compagnie.

**) 6e et 7e. La 8e s'occupait encore de recueillir les prisonniers sur le canal de Bourgogne, la 5e était détachée pour l'escorte d'un convoi.

Digitized by Google

s'avancent alors et à 5 heures et demie, toute la ligne s'élance sur les Français. Ceux-ci sont complètement chassés du terrain situé en avant et rejetés sur leurs retranchements; les troupes, qui les poursuivent, s'emparent des maisons situées au pied du piton de Talant. L'obscurité, arrivée entre-temps, empêche de pousser plus loin; en s'approchant de la position ennemie, on en avait alors reconnu la force excessive. On avait aussi consommé une quantité considérable de munitions, qui ne pouvaient être remplacées de suite. A 6 heures, le feu cessait des deux côtés.

Le général de Kettler décidait de laisser les troupes pendant la nuit sur les positions qu'elles occupaient, tout à proximité d'un adversaire bien supérieur en nombre. Seul, le 1er bataillon du régiment No 21 était détaché à Hauteville pour couvrir le flanc gauche. Il trouva le village encore occupé; les compagnies furent obligées de s'en emparer avant de se cantonner.

Tandisque ces événements se passaient sur la face ouest de Dijon, la colonne du major de Conta avait à soutenir un combat non-moins vif. S'avançant d'Is-sur-Tille, sur la route de Dijon, elle trouvait les villages de Messigny, Norges-la-Ville, ainsi que la région située au sud de cette localité fortement garnis par les Français. Le major, voulant ainsi qu'il lui était ordonné, se mettre le plus tôt possible en communication avec le général de Kettler, attaquait avec la 9e et la 11e compagnie les vignes et la ferme de Messigny, pendant que la 12e compagnie occupait le bois de Norges et repoussait une offensive ennemie venant des hauteurs d'Asnières. La 10e compagnie prenait position près de Savigny-le-Sec afin de s'opposer à un mouvement tournant qui était à craindre par Norges-la-Ville. On entendait distinctement, dans le sud, le bruit du combat de Dijon et il fallait, dans ce village de Messigny fortement occupé, gagner du terrain pied à pied en l'achetant chèrement.*) La dernière ferme était enlevée aux défenseurs à 4 heures et demie de l'après-midi, ceux-ci passaient le Suzon

*) Le lieutenant en 1er comte de Schwerin, commandant la 11e compagnie du régiment d'infanterie No 61 fut tué dans cette affaire; le capitaine Baudach y fut blessé.

Digitized by Google

et se retiraient sur Vantoux en détruisant le pont derrière eux. Des troupes françaises étaient encore établies à Norges-la-Ville et menaçaient les derrières du petit détachement; le major de Conta, emmenant ses blessés, se retirait alors sur Savigny-le-Sec pour y passer la nuit.*)

Les pertes de la brigade Kettler, dans les combats du 21 janvier, s'élèvent à 19 officiers**) et 322 hommes. Rien qu'en prisonniers, la journée avait coûté à l'ennemi 7 officiers et 430 hommes. Les efforts faits par les troupes, qui les jours précédents avaient exécuté de longues marches, sur des routes difficiles et par le mauvais temps, avaient été considérables. Il n'avait pas été possible de faire manger les hommes, soit avant, soit pendant les combats.

Le général de Kettler se décidait à prendre le 22 janvier des cantonnements de repos, dans les localités voisines. L'ennemi, apercevant les mouvements faits dans ce but, ouvrait un feu d'artillerie sans effet, et tentait aussi de s'avancer hors de sa forte position; mais il était bientôt repoussé. Au mépris de la convention de Genève, il enlevait une ambulance établie à la ferme de Changey. La journée se passait d'ailleurs sans qu'on fût inquiété. La brigade se reposa et put, par suite de l'arrivée d'une colonne de munitions, remplacer celles qui avaient été brûlées.

*Combat de Pouilly, le 23 janvier.****)

Le 23 janvier, le général de Kettler décidait de porter ses troupes, par un mouvement à gauche, de la montagne dans la plaine, où les villages plus riches offraient plus de ressources

---

*) On n'avait pas réussi à se mettre en communication avec le général de Kettler.

**) Le médecin-major docteur Born du régiment d'infanterie No 61 fut tué par une balle qui lui traversa la tête.

Le major Priebsch du même régiment mourait quelques jours après des suites d'une blessure reçue sur la ligne de tirailleurs. Le capitaine de Pirch était mortellement blessé, ainsi que le lieutenant en 1re, comte Prebentow de Przebendowski du régiment d'infanterie No 21.

***) Voir le croquis annexé à la page 1138.

Digitized by Google

pour l'alimentation. L'ennemi ne bougea pas et la marche de flanc fut exécutée le long de son front, tout-à-fait à proximité de celui-ci.

Le 1er bataillon du régiment No 21, qui faisait partie de l'avant-garde, surprenait, sur la route d'Hauteville à Ahuy, un détachement de gardes mobiles, le dispersait et faisait un certain nombre de prisonniers. La brigade*) atteignait ensuite, sans empêchement, à 11 heures du matin, la ferme de Valmy au nord de laquelle elle prenait position et d'où elle envoyait des partis de cavalerie sur Ruffey. Des paysans et des prisonniers prétendaient que, déjà le jour précédent, des forces importantes étaient parties de Dijon, dans la direction du sud-est, vers Auxonne et que ce mouvement continuait. Ces déclarations semblaient confirmées, non-moins par l'inactivité surprenante d'un adversaire aussi fort, qu'aussi par ce fait, que les villages de Bellefond et de Ruffey encore fortement occupés la veille, étaient évacués par les Français.

En raison de l'importance qu'il y avait à retenir devant lui l'armée qui lui était opposée, le général de Kettler résolut de tenter une nouvelle attaque, afin de se renseigner sur la situation.

A 1 heure et demie de l'après-midi, le bataillon de fusiliers du régiment No 21 recevait l'ordre de balayer les bandes de partisans postées sur la hauteur située au nord de Pouilly. Après un combat de courte durée, celles-ci sont rejetées sur le village que l'ennemi occupait avec des troupes nombreuses et qui fut alors vigoureusement canonné par deux batteries établies sur la hauteur. Sur l'avis que les Français, venant de St. Apollinaire et de Varois, déployaient des forces considérables vers Ruffey, six compagnies et un escadron**) s'avancent sur la ferme d'Epirey. Mais l'adversaire n'entreprenait ici rien de sérieux et se retirait quelque temps après sur St. Apollinaire. On put alors faire revenir un bataillon***) sur Pouilly, les

---

*) Le major de Conta avait rejoint la brigade pendant cette marche.

**) $\frac{1re, 7e \text{ et } 8e}{21e}$ et $\frac{2e}{\text{drag. No } 11}$, dont un peloton avait été envoyé sur la ligne Bellefond—Ruffey, afin de couvrir le flanc.

***) $\frac{1er}{21e}$.

Digitized by Google

fusiliers s'étant sur ces entrefaites déployés contre cette localité. Les hommes du 21e*) s'élancent sur la lisière du village, entouré de murs; ils sont obligés de prendre chaque maison d'assaut. Le château surtout était défendu avec acharnement. Les nombreux défenseurs, réfugiés à l'étage supérieur, ne se rendirent qu'après que le feu eut été mis au bâtiment. L'artillerie française, établie à Fontaine, ouvrait alors le feu sur Pouilly. Deux batteries ennemies, placées au nord de la ville, près de la route, entraient aussi en action, mais furent bientôt contraintes de se retirer.

Entre Pouilly et St. Martin s'éleve à l'ouest de la route, une fabrique massive, précédée d'une cour entourée de murs. On reconnaissait que celle-ci, ainsi que la Fillotte au pied de la hauteur de Talant et les tranchées-abris établies pour servir de communications étaient fortement occupées par l'ennemi. Malgré cela, les fusiliers et des fractions du 1er bataillon du régiment No 21 débouchent de Pouilly et soutenus par le feu des batteries qui les avaient suivis jusqu'à cette localité, s'avancent jusqu'à 500 pas des lignes françaises. L'adversaire, ayant réussi à mettre de l'artillerie en position à l'est de la route de Langres, forçait l'assaillant à s'arrêter, devant un feu concentrique.

Le général de Kettler fait alors venir encore deux bataillons du régiment No 61 de la ferme de Valmy. Le 1er bataillon se déploie entre la vallée du Suzon et la route, le 2e**) suit la vallée même,***) chasse l'ennemi des positions qu'il occupe entre la fabrique et la Fillotte et le rejette jusques contre les faubourgs. Un peloton de la 6e compagnie s'embusque près du Suzon, afin de couvrir le flanc droit contre les tirailleurs français déployés à l'est de Fontaine. Le lieutenant en 1er Luchs, à la tête de la 7e compagnie, s'avance en subissant des pertes sensibles, mais sans arrêt, le long de la voie ferrée nouvellement établie, qui se terminait dans une excavation située à peine à 200 pas au nord-ouest de la fabrique. La 5e compagnie et 2 pelotons de la 6e suivent ce mouvement.

---

*) Fractions des $\frac{\text{Ier et fusil.}}{\text{21e}}$.

**) Excepté la 8e compagnie envoyée à Ruffey pour couvrir le flanc gauche.

***) 6e et 7e compagnies en première ligne, 5e en deuxième ligne.

Digitized by Google

Cependant le feu de flanc partant du bâtiment empêche de pousser plus loin et plusieurs tentatives faites dans le but d'y pénétrer, échouent.

Un feu violent était dirigé de trois côtés sur le 61e. Le commandant du 2e bataillon, capitaine Kumme et celui de la 6e compagnie, lieutenant Straube sont bientôt hors de combat par suite de blessures. Le lieutenant en 1er Luchs*) prend le commandement du bataillon. La 7e compagnie est réduite à 70 fusils; seule, la 5e venant de la réserve est à-peu-près intacte; la nuit commence à tomber, le brouillard et la fumée cachent les vues, le nombre des ennemis augmente encore, ainsi que l'indique son feu. Malgré cela, le lieutenant Luchs se décide à tenter une nouvelle attaque. Tandis qu'il fait lui même front contre St. Martin, avec la 6e et la 7e compagnie, afin d'empêcher l'ennemi d'entrer en action de ce côté, il donne l'ordre au lieutenant en 1er Weise de se lancer encore une fois contre la fabrique, avec la 5e compagnie. Cet officier communique à ses hommes la mission qu'ils ont à remplir et marche ensuite en avant d'eux sous une grêle de balles. A côté de lui se tient le porte-drapeau du bataillon, le sergent Pionke, qui, ayant à peine fait quelques pas, tombe mortellement frappé. Le lieutenant Weise, blessé aussi, est ramené vers l'arrière. Le bord de l'excavation, situé dans la direction de l'attaque, étant très escarpé et très glissant, 40 hommes seulement ont suivi le mouvement. Le lieutenant en 2e Schulze, relevant le drapeau, les conduit plus loin, mais il s'affaisse aussi, traversé par deux balles. Plusieurs hommes,**) qui l'un après l'autre ramassent le drapeau, trouvent là une mort glorieuse; il en est de même de l'adjutant-major du bataillon, le lieutenant de Puttkamer, accouru au danger et qui est tué tout à proximité de la fabrique.

On n'avait pu remarquer de l'excavation,***) qu'il n'existait

---

*) Le lieutenant en 1er Luchs fut également blessé et perdit son cheval.

**) Ceux-ci ne peuvent être désignés nominativement, tous les hommes qui se trouvaient près du drapeau ayant été tués.

***) Le bâtiment principal de la fabrique forme la face ouest de cet établissement, entouré partout de constructions massives et de hautes murailles. Les fenêtres les plus basses de cette construction à deux étages étant à double hauteur d'homme de distance du sol, la face ouest n'offrait

Digitized by Google

aucune entrée sur la face ouest des bâtiments. Les hommes, qui malgré ce feu meurtrier, arrivent jusques près de cette construction, ne peuvent rien faire et tombent presque tous sous les projectiles ennemis. Le sergent-major de la compagnie ramène les survivants dans l'excavation. Ce n'est qu'ici que l'on s'aperçoit que le drapeau a disparu; malgré l'obscurité et le feu toujours violent, des volontaires partent à sa recherche. Un seul d'entr'eux, le fusilier Schumacher, revient blessé, les autres payent de leur vie cette vaine tentative. Tous les hommes qui combattaient à côté du lieutenant de Puttkamer ayant été tués, on ne savait pas avec certitude, si le drapeau n'avait pas été conduit à une autre troupe par son dernier porteur.

En réalité, le seul drapeau que l'armée allemande a perdu dans cette guerre a été retrouvé par des hommes de la brigade Ricciotti Garibaldi,*) inondé de sang, déchiré par les balles et sous un monceau de cadavres.

Lorsque l'obscurité fut complète, le général de Kettler, qui, en raison de la forte résistance éprouvée, avait acquis la conviction que l'ennemi se trouvait encore avec toutes ses troupes, soit dans Dijon, soit près de cette ville, donnait l'ordre de rompre le combat. Sous le feu continu de l'adversaire, feu dont l'effet était nul, il rassemblait ses troupes au sud de Pouilly. Pour y arriver, le 2e bataillon du régiment No 61 fut déjà obligé de se frayer un passage. La brigade restait jusqu'à huit heures du soir sur le point de rassemblement et laissant deux compagnies**) en arrière pour couvrir le relèvement des blessés, prenait ensuite ses cantonnements derrière la ligne Vantoux—Asnières.***)

---

aucune entrée qu'il fut possible d'atteindre. De l'excavation, on ne pouvait reconnaître cette circonstance, parce qu'un pli de terrain cachait la partie inférieure du bâtiment. L'ennemi, utilisant les nombreuses fenêtres et perçant des meurtrières dans le mur d'enceinte, avait tout préparé pour obtenir de ses feux le plus d'effet possible.

*) Cette brigade avait défendu la fabrique et ses environs.

**) $\frac{11^e \text{ et } 12^e}{21^e}$. Tous les blessés, dont l'état permettait le transport, furent conduits à Is sur Tille.

***) Sur l'ordre du major de Schon, deux compagnies du 49e étaient

Digitized by Google

Le combat du 23 janvier avait encore coûté 16 officiers et 362 hommes*) à la brigade de Kettler. Elle avait enlevé à l'ennemi 8 officiers et environ 150 prisonniers.

Avec 4000 hommes d'infanterie, 260 chevaux et 12 pièces, le général de Kettler n'avait pu arracher Dijon fortifié, des mains d'un adversaire bien supérieur en nombre. Mais ses attaques énergiques du 21 et du 23, ainsi que l'audace avec laquelle ce faible détachement se maintint**) ensuite tout à proximité du front du général Garibaldi, forcèrent celui-ci à admettre qu'il avait devant lui une partie considérable de l'armée du sud et qu'il devait se borner à défendre prudemment sa position. Elles eurent pour résultat de clouer à Dijon un corps français tout entier et d'assurer au général de Manteuffel la liberté de ses mouvements, sans avoir à craindre d'être inquiété de ce côté.

Déploiement du IIe et du VIIe corps d'armée sur le Doubs.

Pendant que les événements que nous venons de décrire se passaient devant Dijon, le général de Manteuffel avait continué sa marche sans interruption.

Le jour du combat de Pouilly, il se trouvait déjà sur la ligne directe de Besançon à Lyon, barrant ainsi aux Français la ligne de retraite la plus courte vers le sud de la France.

Les avant-gardes du IIe corps ayant atteint le Doubs dans la journée du 21, le commandant en chef prescrivait pour le 22 que le VIIe corps ait à s'avancer aussi jusqu'à cette rivière et à s'emparer des ponts situés dans les environs de Dampierre.

En conséquence, l'avant-garde de la 13e division,***) partant

---

parties de Mirebeau sur Bèze, passant par Arc sur Tille, pour se mettre en communication avec le général de Kettler. Bien que le bruit du canon, les amenât à hâter leur marche, elles n'arrivaient à Varois qu'à la nuit et lorsque le combat était terminé. Elles retournaient alors à Mirebeau.

*) Parmi lesquels 20 disparus.

**) Le général de Kettler étendait un peu les cantonnements pris le 23 janvier au soir, dans la direction de Dijon.

***) $\frac{\text{IIe et IIIe}}{\text{73e}}$, bataillon de chasseurs No 7, $\frac{\text{2e, 3e et 4e}}{\text{huss. No 8}}$ $\frac{\text{5e lég.}}{\text{VIIe}}$ et

Digitized by Google

des parages de Lantenne-Bertière et d'Audeux, se portait à droite sur St. Vit, qu'elle atteignait vers midi sans avoir rencontré l'ennemi. Elle y détruisait le chemin de fer et le télégraphe, capturait un assez grand nombre de wagons, parmi lesquels treize étaient chargés de vivres et continuait ensuite son mouvement sur Dampierre. Les ponts du Doubs, les plus rapprochés, étaient trouvés intacts par les reconnaissances.*) Cette circonstance était d'autant plus importante, que l'équipage de pont du VIIe corps, attendu par Epinal, n'avait pas encore rejoint, et que le matériel de l'équipage de pont léger n'était pas suffisant pour établir un passage sur le Doubs, large en cette région de 80 à 120 mètres.**) Les quatre ponts furent rapidement occupés; nulle part l'avant-garde n'éprouvait de résistance et tout donnait à croire qu'à la suite de leur défaite de la veille, les Français s'étaient tout-à-fait repliés sur Besançon.***)

Pendant ce temps, la 14e division, utilisant le pont de l'Ognon rétabli près d'Emagny, avait poussé son avant-garde†) au delà de la rivière, pour observer Besançon.

Tandis que ce jour là le gros du IIe corps restait en général stationnaire, son avant-garde, rassemblée à Dôle, éclairait au sud du Doubs, jusqu'au Deschaux. Les ponts de la Clauge, de la Loue et de l'Orain étaient trouvés intacts. Il est vrai que des barrages de toutes sortes avaient été établis dans les nombreux défilés, barrages qui bien occupés auraient pu devenir des obstacles considérables. Mais l'ennemi ne songeait pas à les défendre; il n'y avait même pas placé de troupes, ou avait

---

$\frac{\text{I}^{re}\text{ pionniers de camp.}}{\text{VII}^{e}}$, sous les ordres du général-major baron d'Osten dit Sacken. L'avant-garde fut renforcée le soir par $\frac{\text{I}^{er}\text{ et II}^{e}}{13^{e}}$ et $\frac{5^{e}\text{ lourde}}{\text{VII}^{e}}$.

*) Un à Fraisans, deux à Rans et un à Orchamps.

**) On avait déjà songé à recourir à l'aide du IIe corps d'armée, mais cela devenait alors inutile.

***) Ce ne fut qu'à Torpes et à Osselle que des patrouilles découvrirent des forces ennemies considérables. Vis-à-vis d'Audeux, les Français occupaient Pouilley les Vignes.

†) Voir pour sa composition IIe Partie, page 1130, note ***).

Digitized by Google

retiré ces dernières, à la suite de l'apparition subite des colonnes prussiennes à Dôle. Jusqu'à Auxonne, où devait se trouver un régiment de marche, le pays était libre. Vers la gauche seulement, sur la rive sud de la Loue, on reconnaissait que Villers-Farlay était occupé.

Le détachement*) expédié le 20, pour chercher à se mettre en communication avec le général de Werder, arrivait le 22 à Pin. Il avait trouvé les troupes du colonel de Willisen à Noroy-le-Bourg et était revenu par Vesoul et Rioz sans rencontrer l'adversaire.

Le général de Manteuffel recevait des nouvelles de la position actuelle du XIVe corps d'armée**) ainsi que des mouvements de l'armée française, qui, conversant à droite dans sa retraite, était en partie à attendre entre l'Ognon et le Doubs, dans la direction de Besançon, tandis que le reste se retirait derrière le Doubs. La présence de forces considérables à Montbozon,***) signalée précédemment, paraissait avoir pour but de défendre les passages contre les deux corps allemands qui s'approchaient.

Il était à présumer que toute l'armée française chercherait à gagner Lons-le-Saunier, afin d'assurer ainsi ses communications avec le sud.

On recommanda alors au général de Werder de retarder la retraite de l'ennemi en prenant une vigoureuse offensive, et d'empêcher en tout cas le corps que l'on supposait être à Montbozon de s'avancer sur Gray, afin que le IIe et le VIIe corps réunis puissent barrer les routes conduisant vers le sud.

La route et le chemin de fer de Besançon à Lons-le-Saunier avaient déjà été indiqués à ces deux corps, comme leur premier objectif de marche; de plus, l'attention du VIIe corps avait été particulièrement attirée sur l'importance du pont du chemin de fer à Quingey et de celui de la Loue à Abbans-Dessous. Ces deux points devaient, au plus tard le 23, être atteints par des troupes nombreuses.†)

---

*) Voir IIe Partie, page 1130, note †††).

**) Voir plus loin l'exposition.

***) Voir IIe Partie, page 1133.

†) Le quartier-général était resté à Pesmes le 22 janvier.

Digitized by Google

Les ordres donnés pour cette journée règlaient la marche des forces principales jusqu'au Doubs et au-delà. Le VIIe corps, ayant une division dans les environs de Dampierre et l'autre à Quingey, devait faire face à Besançon, et s'assurer par des reconnaissances vers Amancey et Ornans, si des mouvements de troupes n'avaient pas lieu entre Besançon et la frontière suisse. Un faible détachement*) devait être laissé sur l'Ognon pour garder le passage de Pin, maintenir les communications avec le XIVe corps, observer la route de Besançon et la direction de Rioz. Le IIe corps fut invité à pousser son avant-garde jusqu'à Mont-sous-Vaudrey, afin de reconnaître les trois routes, qui, partant de ce point, se dirigent sur Salins, Arbois et Poligny, et de détruire le chemin de fer et le télégraphe entre Besançon et Lons-le-Saunier. Afin de pouvoir être employé sur les deux rives du Doubs, le gros du corps devait rester provisoirement à Dôle, où le quartier-général fut transféré ce même jour; une de ses brigades devait prendre position en arrière jusqu'à Pesmes et maintenir les communications avec Gray. Ce dernier point resterait occupé jusqu'à l'arrivée des troupes d'étapes attendues du gouvernement général de Lorraine. 23 janvier.

L'avant-garde de la 13e division chassait d'abord quelques détachements français de Byans et s'emparait de Quingey après un léger engagement. L'ennemi, dont la force n'était pas peu importante, se retirait en désordre derrière la Loue, ainsi que dans la direction de Besançon, ne laissant pas moins de 800 prisonniers entre les mains des têtes de colonnes allemandes, qui s'avançaient rapidement. Le pont du chemin de fer à Abbans-Dessous fut détruit et l'on capturait sur la voie un train de 400 convalescents. Combat de Quingey.

Le gros de la 13e division suivait jusqu'à Byans; derrière lui, l'artillerie de corps passait le Doubs et cherchait à se cantonner sur la rive gauche.

La 14e division se rassemblait à St. Vit et poussait une avant-garde**) sur la rive droite du Doubs, vers Dannemarie; Combat d'artillerie à Dannemarie.

*) Le $\frac{\text{I}^{\text{er}}}{77^{\text{e}}}$, $\frac{1/2\ 3^{\text{e}}}{\text{huss. No 15}}$ et $\frac{1/3\ 1^{\text{re}}\ \text{lég.}}{\text{VII}^{\text{e}}}$ sous les ordres du major de Bréderlow furent désignés pour ce service.

**) Régt. d'inf. No 53, $\frac{4^{\text{e}}}{\text{huss. No 15}}$, $\frac{2^{\text{e}}\ \text{lég.}}{\text{VII}^{\text{e}}}$ et $\frac{2^{\text{e}}\ \text{pion. de camp.}}{\text{VII}^{\text{e}}}$, sous les ordres du colonel de Cosel.

Digitized by Google

les avant-postes de celle-ci furent attaqués dans l'après-midi, aussi bien de Besançon que du nord. Cependant on n'en vint qu'à un combat d'artillerie qui dura jusqu'à l'obscurité.

Après un léger engagement à Parrecey, l'avant-garde du IIe corps atteignait Vaudrey. Le pays, organisé partout en vue de la défense, était trouvé d'abord presqu'entièrement libre. Mais les troupes, marchant en tête, éprouvèrent de la résistance à Villers-Farlay et il ne fut plus possible de gagner Mouchard. Les patrouilles, parties de Mont-sous-Vaudrey, vers Arbois et vers Poligny, étaient aussi reçues à coups de fusil, dès leur entrée en forêt et ne pouvaient pousser plus avant. Le gros de la 3e division arrivait à Dôle. La brigade Knesebeck se cantonnait le long de la route de Pesmes et était chargée d'observer Auxonne et de veiller à la sécurité des communications avec l'arrière.*)

Tandis que jusqu'à ce moment on n'avait rencontré que des francs-tireurs, des gardes mobiles ou des troupes faisant partie de la garnison de Besançon, on avait eu à faire aujourd'hui à des troupes de l'armée active, ce qui jetait un jour plus clair sur la situation.

Opérations du XIVe corps d'armée depuis la fin des combats sur la Lisaine.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, le général de Werder**) avait prescrit pour le 19 janvier, la reconstitution des troupes de son corps d'armée et le commencement de la poursuite par des avant-gardes.

19 janvier. Avant d'en avoir reçu l'ordre, le colonel de Willisen avait pris l'offensive;***) il avait rencontré à Roye et à Lure de

---

*) Le petit détachement du major de Schon restait à Mirebeau sur Bèze et exécutait ce jour là, avec une partie de ses forces, une pointe sur Dijon, ainsi que nous l'avons mentionné. (Voir IIe Partie, page 1145, note ***).

**) Voir IIe Partie, page 1068.

***) Avec le bataillon d'Eupen, $\frac{\text{1er et 4e}}{\text{1er chass. de rés.}}$, 2e régt. de drag.

Digitized by Google

faibles détachements d'infanterie française et les avait, par quelques obus, décidés à continuer leur retraite. Il se cantonnait ensuite à Lure et poussait des reconnaissances sur Vesoul et Villersexel. On remarquait au sud du ruisseau de Scey le départ de fortes colonnes françaises et l'on trouvait Villersexel sérieusement occupé. Des rencontres avec des partis ennemis eurent lieu à la Vergenne et à Athesans, et ceux-ci furent rapidement culbutés. Pour le moment, la tentative, faite par Saulx et Port-sur-Saône, de se mettre en communication avec les troupes du général de Manteuffel, ne réussissait pas.

La division badoise avait porté son avant-garde*) de Chenebier au delà du Rognon jusqu'à Frotey-les-Lure et le reste étendait ses cantonnements en avant de Frahier, jusqu'à Etobon.

Le général von der Goltz occupait Champey; la 4e division de réserve faisait avancer son avant-garde jusqu'à Aibre, jetant ses avant-postes sur et au-delà du ruisseau de Rupt. Le gros restait à Héricourt. Partout on faisait des prisonniers, partout on rencontrait de nombreux blessés, des malades ou hommes isolés appartenant à l'armée française.**)

Combat de Ste. Marie.

Le colonel de Zimmermann, qui avait pour mission de reconnaître la rive droite du Doubs, en partant de Montbéliard, s'avançait avec trois bataillons et quart, un escadron et deux batteries, sur deux colonnes,***) par Allondans et Dung. Après

---

de réserve, 1er régiment de uhlans de réserve, 1er régiment de dragons du corps badois, batterie badoise à cheval, $\frac{\text{lég. de rés.}}{\text{XIIe}}$, $\frac{\text{lourde de rés.}}{\text{VIIe}}$, $\frac{\text{5e et 8e}}{\text{6e drag. bad.}}$, $\frac{\text{1/4 2e}}{\text{2e drag. bad.}}$; en tout, 10 compagnies, 12 escadrons un quart, 3 batteries.

*) 2e brigade d'infanterie badoise, $\frac{\text{1er et 5e}}{\text{3e drag. bad.}}$ et $\frac{\text{2e lég. et 5e lourde}}{\text{badoises}}$, sous les ordres du général-major baron de Degenfeld.

**) 300 prisonniers non blessés, 700 blessés ou malades tombaient entre les mains du colonel de Willisen. On donnait à ces derniers les soins médicaux et on les logeait ainsi que leur état le réclamait. Des faits analogues se passaient pour les autres troupes du XIVe corps.

***) Par Allondans: bataillon d'Insterburg, $\frac{\text{6e et 7e}}{\text{Goldap}}$, $\frac{\text{3e}}{\text{3e uhlans de rés.}}$ et $\frac{\text{4e lég.}}{\text{4e div. de rés.}}$. Par Dung: bataillon de Loetzen, $\frac{\text{6e et 7e}}{\text{Wehlau}}$, $\frac{\text{4e}}{\text{Breslau II.}}$ et $\frac{\text{2e lourde}}{\text{4e div. de rés.}}$.

Digitized by Google

avoir surpris à la ferme du Mont-Chevis environ 100 Français et les avoir faits prisonniers,*) les deux colonnes apparaissaient presque simultanément devant Ste. Marie, déployaient leurs batteries et chassaient l'ennemi**) aussi bien du village que du petit bois situé en arrière de celui-ci. Environ 400 prisonniers tombaient entre les mains de la landwehr. Les uhlans suivirent les fuyards. Sur le Doubs, Bavans et Boujaucourt étaient reconnus occupés.

Tout le détachement du colonel de Zimmermann,***) étant affecté au corps de siége devant Belfort et devant en partie être bientôt employé aux opérations devant la place, rentrait le même soir par Bussurel et Montbéliard. Bien que le gros du XIVe corps fût encore sur la Lisaine†) dans la soirée du 19 janvier, cette journée n'en avait pas moins levé tous les doutes existant sur la retraite de l'ennemi. Sa faible résistance, le grand nombre de prisonniers dont la plupart se rendaient volontairement, les armes et le matériel de guerre de toute nature abandonnés, permettaient de reconnaître distinctement l'état dans lequel se trouvait l'adversaire.

Dans le courant de la journée, le général de Werder avait reçu, du grand-quartier général, l'ordre de reprendre avec énergie le siége de Belfort et de mener lui-même vigoureusement l'offensive contre l'armée française en retraite. Il était également invité par le général de Manteuffel à commencer cette dernière opération et celui-ci ajoutait, qu'il se trouverait le 20 janvier, avec le gros de ses forces à Gray et en avant de cette ville, pour se porter sur le flanc de l'adversaire ou lui barrer les chemins menant vers le sud.††)

---

*) Par la $\frac{3^{e}}{\text{Insterburg}}$. — La $\frac{1/_{2}\,8^{e}}{\text{Goldap}}$ avait le matin déjà surpris la ferme de Mont Chevis et y avait fait prisonniers 2 officiers et 60 hommes; comme elle recevait de l'ouest une violente fusillade et que l'obscurité régnait encore, elle avait évacué la ferme, que les Français occupèrent de nouveau.

**) La force de celui-ci fut estimée à deux bataillons.

***) Brigade de landwehr de la Prusse orientale, $\frac{1^{er}\text{ et }3^{e}}{3^{e}\text{ uhlans de rés}}$ et $\frac{4^{e}\text{ lég. et }2^{e}\text{ lourde}}{4^{e}\text{ div. de rés.}}$.

†) Voir le croquis annexe à la page 1127.

††) Voir au Supplément CLIX, le télégramme No 14.

Digitized by Google

Le général de Werder prescrivait en conséquence, que seulement quatre bataillons des troupes du colonel de Zimmermann seraient employés au siége*) et que le reste ferait partie de la colonne de gauche, sous les ordres du général de Schmeling.

Des rapports faits par les avant-gardes, mais surtout de ce fait, que l'ennemi se tenait encore sur le Doubs, près de Montbéliard et avait opposé quelque résistance à Ste. Marie, le général de Werder concluait que l'armée française avait l'intention de se retirer en amont de Besançon, le long et sur la rive gauche du Doubs. Il décidait donc de porter son corps en ligne vers cette rivière, par une conversion à gauche, qui s'exécuterait pendant les deux jours suivants. A cet effet, le colonel de Willisen devait avec sa cavalerie s'avancer aussi loin que possible sur la route de Vesoul et s'étendre le 21 jusqu'à Frotey et Vallerois-le-Bois; la division badoise gagnerait l'Ognon supérieur, sur la ligne Lure—Villersexel et devait être rassemblée le 21 à Villersexel et à Esprels.

Le général von der Goltz devait se trouver le 20 à St. Ferjeux et à Secenans, tandis que le général de Schmeling chercherait à atteindre, le plus tôt possible, Onans avec son avant-garde, Arcey avec le gros et enverrait des reconnaissances sur l'Isle-sur-le-Doubs. Pendant ce temps, les quatre bataillons, les deux escadrons et les deux batteries du colonel de Zimmermann, reprises au corps de siége,**) couvriraient l'aile gauche, Le général de Werder ne prenait pas d'autres dispositions concernant les troupes de son aile gauche, parce que celles-ci pouvaient être les premières à se trouver en contact avec les Français.

---

*) On admettait au grand quartier-général, qu'il suffirait pour cela de renforcer la 1re division de réserve par les troupes du général de Debschitz. Le général de Werder rendait compte, en réponse à cette manière de voir, qu'il considérait comme nécessaire de laisser aussi provisoirement devant Belfort, des fractions de la 4e division de réserve.

**) Sous les ordres du colonel de Zimmermann partaient: les bataillons de Tilsit, de Wehlau, d'Insterburg et de Danzig, $\frac{\text{1er et 3e}}{\text{3e uhl. de rés.}}$ et $\frac{\text{4e lég. et 2e lourde}}{\text{4e div. de rés.}}$.

Digitized by Google

20 janvier.*) Les éclaireurs, envoyés en avant le lendemain matin, par le colonel de Willisen, reconnaissaient que tout le pays, dans la direction du nord, avait été abandonné par l'ennemi et ils ne rencontraient sur la route de Vesoul, que des traînards.

L'adversaire avait aussi évacué Villersexel et quelques obus suffirent pour lui faire quitter Marat et Esprels. La reconnaissance ne s'arrêtait que sur l'Ognon, en aval de Villersexel, les Français occupant avec des forces assez considérables, Pont-sur-l'Ognon et Bonnal, situés sur la rive gauche.

Des hauteurs à l'est de Villersexel, les Allemands ouvraient le feu**) contre une colonne française venant de Villargent; celle-ci mettait près de Villers-la-Ville douze pièces en batterie et déployait quelques bataillons, tandis que le reste des troupes se dirigeait vers le sud. De Villers-la-Ville, les Français se retiraient également dans la direction du sud, lorsque l'avant-garde badoise arrivait au ruisseau de Scey. Celle-ci passait le ruisseau et prenait position sur la hauteur de Villersexel. L'adversaire ne quittait le Petit-Magny que le soir. Les avant-postes de la division badoise restèrent à Villersexel et à Beveuge, tandis que le reste de l'avant-garde se cantonnait au nord du ruisseau de Scey. Les cantonnements du gros de la division s'étendaient en arrière jusqu'à Lure. Les généraux von der Goltz et de Schmeling ainsi que le colonel de Zimmermann, dispersant facilement de faibles détachements français, atteignaient les points qui leur avaient été assignés, avec leurs avant-gardes la ligne St. Ferjeux—Faimbe—Beutal. Les Français évacuaient toutes les localités jusqu'au Doubs et occupaient surtout fortement l'Isle.

Le 20, le quartier-général fut transféré à Saulnot.

Les instructions du commandement en chef, qui arrivaient***) pendant la nuit, par voie télégraphique, au quartier-général,

---

*) Voir le croquis annexé à la page 1127.

**) Avec deux pièces, faisant partie d'un détachement composé de: $\frac{5^e \text{ et } 8^e}{6^e \text{ badois}}$ $\frac{1/2\ 2^e}{2^e \text{ drag. bad.}}$ et $\frac{1/3 \text{ lég. de rés.}}{XII^e}$, venant de Vouthenans, sous les ordres du capitaine Rayle, qui, en présence de la grande supériorité numérique de l'adversaire, se repliait ensuite par St. Sulpice.

***) Elles étaient parties le 19 janvier, à neuf heures et demie du matin, du quartier-général de l'armée à Prauthoy.

Digitized by Google

invitaient à une action qui pouvait amener des rencontres sérieuses avec l'ennemi. Le général de Werder devait retenir celui-ci, afin qu'on pût gagner le temps nécessaire aux mouvements du IIe et du VIIe corps. Il décidait de resserrer davantage le gros de ses forces sur la ligne Villersexel—Melecey—Courchaton.

Cette opération s'exécutait le 21, sans qu'on rencontrât de résistance; les avant-postes furent établis sur la ligne Cubrial—Geney—Onans. Le colonel Willisen gagnait Noroy-le-Bourg.*) Les patrouilles, envoyées en avant, trouvaient Montbozon et Rougemont inoccupés et le pays libre jusqu'au Doubs; l'adversaire avait même évacué le matin déjà l'Isle-sur-le-Doubs, en faisant sauter le pont derrière lui. 21 janvier.

Si désirable qu'il fût de continuer sans délai à poursuivre l'ennemi, le général de Werder considéra comme indispensable de donner au gros de ses troupes, la journée du 22 pour se reposer. 22 janvier.

Bien que les marches exécutées pendant les derniers jours par le XIVe corps n'aient pas été très-considérables, elles avaient eu lieu par des chemins difficiles, par de grands froids, avec une alimentation insuffisante, en occupant des cantonnements serrés, qui ressemblaient pour ainsi dire à des bivouacs, et avaient exigé beaucoup d'efforts. La marche était retardée par la fouille des villages et des bois; les troupes, toujours disposées en ordre de combat, fatiguaient beaucoup. Il fallait aussi nécessairement attendre l'arrivée des colonnes de vivres et de munitions.

---

*) Le bataillon d'Eupen et les deux batteries d'étapes restèrent à Lure et à Ronchamp, d'où elles partirent peu après pour Epinal. Les deux compagnies de chasseurs de réserve repassèrent aussi bientôt (le 23 janvier) sous les ordres du gouvernement général de Lorraine, tandis que les $\frac{5^e \text{ et } 8^e}{6^e \text{ bad.}}$ rentraient à leur régiment et que le 1er régt. de uhlans de réserve se joignait de nouveau à la 4e division de réserve. En conséquence, le colonel baron de Willisen ne disposait, à dater du 23, que du 2e régt. de dragons de réserve, du régt. de dragons du corps (1er) badois et de la batterie à cheval badoise. Ainsi que nous l'avons déjà vu, la première patrouille d'officier du VIIe corps arrivait au détachement du colonel de Willisen le 21 janvier. (Voir IIe partie, page 1130, note †††.)

Digitized by Google

Les détachements envoyés en reconnaissance trouvaient Clerval et Baume-les-Dames sur le Doubs sérieusement occupés par l'ennemi.

Il fut prescrit pour le jour suivant que la 4e division de réserve se porterait sur Soye, à l'ouest de l'Isle,*) afin de couvrir ce point de passage, tandis que le général von der Goltz s'avancerait sur Mésandans et ferait observer Baume par son avant-garde. La division badoise fut invitée à marcher avec deux brigades, l'une à droite, l'autre à gauche de l'Ognon, sur Avilley et Montbozon et à envoyer la troisième**) sur Rougemont, en laissant de faibles détachements à Lure et à Villersexel.***)

Ces ordres avaient été donnés, lorsqu'arrivaient des instructions écrites et détaillées, venant du quartier-général de Gray et datées du 21 janvier. Le général de Manteuffel exprimait l'intention qu'il avait de se porter au plus vite sur les communications de l'adversaire et l'espérance que le général de Werder resterait sur les talons des Français et suivrait le gros de leurs forces partout où il se retirerait.

Afin d'obvier au manque de cavalerie du IIe et du VIIe corps, il était de plus ordonné que le colonel de Willisen quitterait le XIVe corps avec les deux régiments et la batterie à cheval qui lui restaient, pour se porter à marches forcées sur Pesmes.†)

23 janvier. Celui-ci se mit en marche dès le jour suivant par Vesoul, où il rencontrait des traînards et des francs-tireurs, que canonnait d'abord légèrement la batterie à cheval et qui étaient ensuite facilement dispersés par des dragons pied-à-terre. Il arrivait le soir, après une étape de 40 kilomètres, à Frasne-le-Château.

---

*) Une reconnaissance de ce point avait permis de constater, qu'en utilisant tout le matériel du corps, il serait possible de jeter un pont en 4 ou 5 heures, tandis que le rétablissement du pont existant exigerait 36 heures.

**) Avec l'artillerie de corps.

***) On désigna pour cela $\frac{\text{fusil.}}{5^{e}\text{ bad.}}$ et $\frac{4^{e}}{2^{e}\text{ drag. bad.}}$.

†) Voir le Supplément CLXII.

Digitized by Google

A la division badoise, la tête de la 1re brigade atteignait vers midi Cognières, lorsque l'escadron d'avant-garde rendait compte, qu'on avait tiré sur lui de Montbozon et que les localités voisines et les bois étaient occupés par les Français. Ceux-ci se retiraient, il est vrai, après avoir reçu quelques obus, lancés pendant que la colonne se déployait, mais il était alors trop tard pour pousser l'avant-garde jusqu'à Loulans, ainsi que cela était projeté.

Le reste de la division, n'ayant pas rencontré l'ennemi, occupait les cantonnements désignés et établissait ses avant-postes. Deux escadrons se portaient à Vellefaux afin de maintenir par ce point les communications avec le VIIe corps,*) en remplacement de la cavalerie du colonel de Willisen.

Arrivé à Mésandans, le général von der Goltz recevait du général de Werder l'ordre verbal de s'emparer encore le même jour de la ville de Baume-les-Dames, si faire se pouvait. En conséquence, le colonel Wahlert partait pour cette ville, à 3 heures et demie de l'après-midi, avec 2 bataillons, 1 escadron et 2 batteries.**) Il trouvait l'ennemi établi sur une forte position, sur les hauteurs escarpées situées au sud d'Antechaux. Accueilli par le feu de l'artillerie, postée sur la hauteur sise au sud-ouest de la Bréville, le 3e bataillon du 34e se déploie sur la route et sur les collines situées à l'ouest de celle-ci; le colonel fait agir l'artillerie, de divers points, contre la position de l'adversaire, autant que le permettait la situation avantageuse de cette dernière, il envoie ensuite par la Bréville la 8e compagnie soutenir l'aile droite et par Antechaux, les trois autres compagnies du 2e bataillon soutenir l'aile gauche. Bientôt, les pièces françaises disparaissent et les compagnies de l'aile droite***) s'emparent de la montagne de la Boussenotte,

---

*) Le même jour encore, le lieutenant Brandeis se rendait de Vellefaux à Pin, par Montbozon et Rioz, pour opérer la liaison avec le VIIe corps d'armée. Malgré de nombreux détours, auxquels le forcèrent les francs-tireurs, il atteignit son but et rentra à son corps le jour suivant, après avoir parcouru une distance d'environ 120 kilomètres.

**) $\frac{\text{IIe et IIIe}}{\text{34e}}$, $\frac{\text{3e}}{\text{2e huss. de rés.}}$, $\frac{\text{2e lég. de rés.}}{\text{IIIe}}$ et $\frac{\text{lourde de rés.}}{\text{Ier}}$.

***) $\frac{\text{9e et 11e}}{\text{34e}}$, suivies par la $\frac{\text{8e}}{\text{34e}}$.

Digitized by Google

après un combat court, mais assez vif. Celles de l'aile gauche*) enlèvent une grande barricade,**) que l'ennemi avait établie sur la route à hauteur de sa ligne de bataille, en faisant sauter des blocs de pierre. Les Français se retirent en désordre vers les hauteurs de l'Aigle.

L'obscurité arrivant et la barricade empêchant de faire avancer l'artillerie, il fallut alors remettre au lendemain la continuation de la marche. Les troupes furent tant bien que mal cantonnées à Antechaux. Des prisonniers déclaraient que deux divisions du 15e corps français étaient encore à Baume-les-Dames.***)

Un détachement de la 4e division de réserve,†) qui s'avançait pour observer Clerval, se heurtait aussi contre l'adversaire. De l'infanterie française occupait des tranchées-abris au nord-ouest de la ville, elle abandonnait cependant celles-ci après une courte fusillade et faisait sauter derrière elle le pont du Doubs. Pendant ce temps, l'avant-garde de la 4e division s'avançait au delà de Soye, jusqu'à Fontaine.

La colonne du colonel de Zimmermann entrait à l'Isle-sur-le-Doubs sans rencontrer de résistance. Utilisant en partie un gué et se servant en partie de pontons, elle faisait aussitôt passer sur la rive gauche une avant-garde qui établissait ses avant-postes sur la ligne Rang—Blussans. Mais lorsque les patrouilles voulurent se porter en avant, elles se trouvèrent en présence de forces adverses, établies à peu de distance et vis-à-vis des lignes allemandes. Les deux compagnies de pionniers††) de campagne réparèrent de suite le pont détruit.

---

*) $\frac{10^{e},\ 12^{e} \text{ et } 5^{e}}{34^{e}}$.

**) Le capitaine Sintenis et le lieutenant baron de Wolzogen étaient tués dans cette attaque.

***) Voir plus loin l'exposé des opérations de l'armée française, depuis la bataille sur la Lisaine.

†) $\frac{\text{Fusil.}}{25^{e}}$, $\frac{2^{e}}{3^{e} \text{ uhlans de rés.}}$ et $\frac{1^{re}}{4^{e} \text{ div. de rés.}}$, sous les ordres du major de Spangenberg.

††) $\frac{2^{e} \text{ pionniers de place}}{VII^{e}}$ et compagnie de pontonniers badois. Le matériel dont on pouvait à ce moment disposer ne suffisait pas pour la construction d'un pont de campagne.

Digitized by Google

Des différents rapports qui lui étaient parvenus, le général de Werder croyait devoir déduire, que les Français avaient laissé une forte arrière-garde à Baume-les-Dames, afin d'arrêter la poursuite et de procurer ainsi à l'armée battue le temps nécessaire à la continuation de ses mouvements. Il prenait alors ses dispositions pour attaquer sérieusement cette ville.

Si le XIVe corps devait passer le Doubs en amont de Besançon, il devenait nécessaire de prendre des mesures de sécurité contre la fraction de l'armée française, restée à Blamont. Combat de Roches et de Glay.

Le lieutenant-général de Tresckow II était en conséquence invité à faire attaquer cette ville, par toutes les troupes, qui n'étaient pas indispensables aux opérations du siége. Dans la soirée même du 23, le général de Debschitz se mettait en route, sur trois colonnes, avec 3 bataillons, 1 escadron 1/8 et 2 batteries 2/3.*)

Deux de ces colonnes s'avançaient par Bondeval et par Hérimoncourt sur Roches, et occupaient cette localité après avoir tiré quelques coups de canon. L'ennemi était déjà en retraite. On trouva de nombreux bivouacs abandonnés et l'on fit plus de trois cents prisonniers.

La troisième colonne, qui par la profonde vallée de Mes-

---

*) Colonne de gauche: capitaine comte de Schulenburg.
Bataillon d'Apenrade.
1/8 du 3e escadron du 6e régiment de uhlans de réserve.
2/3 de la 2e batterie légère de réserve du VIIIe corps d'armée.
Colonne du centre: capitaine de Schmidt.
Bataillon de Breslau II.
3/4 du 2e escadron du 6e régiment de uhlans de réserve.
1re batterie légère de réserve du VIIIe corps d'armée.
1/3 de la 2e batterie légère de réserve du VIIIe corps d'armée.
Colonne de droite: major Kierstein.
Bataillon de Lauban.
1/4 du 2e escadron du 6e régiment de uhlans de réserve.
2/3 de la 1re batterie légère de réserve du IIe corps d'armée.
Ces dernières avaient été mises pour l'opération à la disposition du général de Debschitz. Le bataillon de Liegnitz, et trois pelotons et demi du 3e escadron du 6e régiment de uhlans de réserve, gardaient pendant la nuit du 23 au 24 janvier la position occupée jusqu'alors par le général de Debschitz.

Digitized by Google

lières s'avançait plus à gauche vers Glay, était moins heureuse. Elle était attaquée, en pleine obscurité, sur ses flancs et sur ses derrières. Ses chefs, ayant été blessés,*) elle fut obligé de se replier sur Croix.

Le général de Debschitz apprenait à Roches que de nombreuses fractions du 24e corps français étaient encore devant lui et y recevait en même temps la nouvelle de l'échec subi par le détachement envoyé sur Glay. Il renonçait par suite à l'offensive projetée pour cette nuit même contre Blamont et se retirait dans ses anciennes positions. Ses pertes s'élevaient à 3 officiers et 53 hommes.**)

Opérations de l'armée française depuis la bataille sur la Lisaine.

18, 19 et 20 janvier. Le 18 janvier, le général Bourbaki avait établi son quartier-général à Arcey. L'armée***) était provisoirement restée dans les positions qu'elle occupait sur la Lisaine, où elle chercha à se cantonner, tant bien que mal. Seule, l'aile gauche, qui passait pour être la plus menacée, fut repliée et rapprochée du 20e corps. La division Crémer, qui devait couvrir la retraite, était établie le soir entre Etobon et Athesans. Le commandant en chef français portait déjà à ce moment son attention principale sur la marche des Allemands vers ses communications. Il avait prié le ministère de la guerre de lui faire savoir si cette marche était dirigée sur Vesoul, Gray ou Dijon. Le général Rolland, commandant à Besançon, recevait l'ordre, de faire sauter tous les ponts de la Saône et de l'Ognon à l'approche de l'ennemi, d'occuper la ligne de cette dernière rivière de Voray à Marnay et de faire rentrer à Besançon la 3e légion du Rhône du 24e corps, que l'on supposait être à Baume-les-Dames. Par contre, les ponts de la ligne du Doubs, de Clerval jusqu'à la place, devaient être tenus en bon état. On l'invitait

---

*) Le capitaine comte de Schulenburg fut mortellement atteint, le lieutenant en 1er Zabeler grièvement blessé.

**) Le Supplément CLXXIII donne les indications détaillées.

***) Voir le Supplément CXXXIV.

Digitized by Google

enfin à renforcer le détachement de Blamont sur le haut Doubs, tous les bataillons de gardes mobiles,*) dont on pouvait se passer à Besançon, partaient pour cette localité, avec neuf pièces de montagnes.

A Dijon, le général Pelissier avait été invité par le commandant en chef à renforcer de deux bataillons la garnison d'Auxonne et le commandant de cette place recevait l'ordre de détruire le pont de Pesmes.

Après avoir pris toutes ces dispositions, qui, comme nous l'avons vu, n'avaient été exécutées que d'une façon très-imparfaite, le général Bourbaki organisait sa retraite.**)

Celle-ci devait être couverte sur la rive gauche du Doubs, par tout le 24e corps, qui devait occuper les défilés des montagnes du Lomont, chaîne escarpée, coupant complètement, au sud de la route Clerval—Pont-de-Roide, la boucle du Doubs dirigée vers Montbéliard. Le corps terminait le 19 janvier,***) ainsi que dans la nuit du 20, son déploiement sur la ligne indiquée. Le 15e corps atteignait le même jour,†) sur la rive droite, au delà de l'Isle-sur-le-Doubs et au nord de Clerval, une position située derrière le ruisseau de Soye, le 20e arrivait jusques dans les parages de Rougemont, la réserve de l'armée jusqu'à Avilley, d'où elle observait l'Ognon en aval. Le 18e corps, sous les ordres duquel était placé la division Crémer, occupait la route au-delà de Rougemont jusqu'à Servigney. Pendant sa marche en retraite, cette division, ainsi que nous l'avons décrit, se trouvait à Villers-la-Ville et au sud de Villersexel, plusieurs fois en contact avec les détachements que le colonel de Willisen avait envoyés dans cette région.††)

---

*) Six, autant qu'on peut l'établir (voir enquête parlementaire, rapports, Versailles 1874, tome II, page 715).

**) L'ordre de l'armée, donné à Aibre en date du 17 janvier, réglait les mouvements pour le 18 et le 19 janvier; en ce qui concerne le 19 janvier des contr'ordres, dont le texte n'est pas connu, furent donnés. (Voir Poullet, la campagne de l'Est, 1870—71.)

Le Supplément CLXIV contient le texte de l'ordre de marche, donné le 17 janvier 1871, au quartier-général d'Aibre, pour les journées des 18 et 19 janvier.

***) Voir le croquis annexé à la page 1127.

†) Voir le croquis annexé à la page 1129.

††) Voir IIe Partie, page 1154.

Digitized by Google

21 janvier. La retraite continuait le 21 janvier. Le 15e corps atteignait Baume-les-Dames; le 20e les parages situés à l'ouest de cette ville. Plus à gauche, le 18e corps, y compris la division Crémer, s'arrêtait à Chaude-Fontaine et à Marchaux, tandis que la réserve de l'armée s'établissait à Châtillon-le-Duc, faisant face à l'Ognon. Le quartier-général se trouvait à Baume-les-Dames.

Le général Bourbaki avait reçu l'approbation du ministère de la guerre pour toutes les mesures prises jusqu'à ce jour, mais celui-ci exprimait en même temps l'espoir que l'armée reprendrait de nouveau l'offensive, après s'être réorganisée sous les murs de Besançon. On indiquait la possibilité d'une action de concert avec Garibaldi, ainsi que celle d'une offensive du 25e corps, resté dans le bassin de la Loire, sur Troyes et Chaumont, offensive dont le général devait fixer l'époque.

Presque toutes ses forces étant étroitement concentrées entre le Doubs et l'Ognon, ayant sur ses derrières la forte place de Besançon, le général Bourbaki voulait à ce moment rester provisoirement dans cette position et attendre de Bordeaux, des instructions ultérieures. Il donnait l'ordre à l'intendant de l'armée Friant, de rassembler, à Clerval pour le 24e corps, à Baume-les-Dames pour les autres fractions de l'armée, des approvisionnements en vivres suffisants pour huit jours. Mais, comme la quantité de vivres nécessaire à l'exécution de cet ordre ne se trouvait pas à Besançon, cette disposition n'aurait pu recevoir son exécution, même s'il eût été possible au commandant en chef de persévérer dans sa résolution. Le même jour encore, son plan était déjoué, par l'arrivée de la nouvelle, que la ligne de l'Ognon était perdue et que l'adversaire avait déjà passé le Doubs. Dans de semblables circonstances, le général Bourbaki se décidait à continuer immédiatement sa marche sur Besançon; peu avant minuit, il portait cette décision à la connaissance du ministère de la guerre, en ajoutant qu'il ne manquerait aucune occasion favorable d'attaquer l'ennemi. Si cependant celle-ci ne se présentait pas, il passerait sur la rive gauche du Doubs, afin de ne pas s'exposer à l'embarras de livrer bataille, ayant la rivière à dos. Le soir même, la 1re division du 15e corps recevait l'ordre de partir pour Quingey, afin de garder ce point important; l'infanterie devait y être transportée par chemin

Digitized by Google

de fer, le reste s'y rendre par étapes. Les convois de l'armée partaient en outre dans la nuit pour Besançon et les troupes suivaient dans la journée du 22 janvier. La réserve de l'armée 22 janvier.
s'établissait le soir à Pouilley-les-Vignes sur la route de Besançon à Gray; le 18e corps et la division Crémer occupaient l'espace compris entre Marchaux, Auxon-dessus et Besançon; le 20e suivait le mouvement jusqu'à Corcelle et Marchaux; le gros du 15e corps*) s'avançait jusqu'à Roulans-le-Grand et Luzans, sa 3e division restait à Baume-les-Dames et le 24e corps près du Lomont. Les trains du 15e et du 20e corps se parquaient à Besançon sur la rive gauche du Doubs, ceux du 18e et de la réserve de l'armée sur la rive droite, mais sur le glacis de la place. Le quartier-général était transféré à Roche.**)

Le 23 janvier avaient lieu quelques mouvements isolés, 23 janvier.
qui resserraient les corps autour de Besançon. A ce moment déjà, il était devenu nécessaire de faire face de deux côtés.

Tandis que le 20e corps était déployé au nord de la place sur la ligne Chalèze—Miserey, sur la rive droite du Doubs, le 18e corps faisait face à l'ouest depuis Miserey jusqu'au sud de Franois, vers la route de Dôle. Sur cette dernière se trouvait, à St. Ferjeux, la réserve de l'armée.

L'infanterie de la 2e division du 15e corps passait le Doubs à Chalèze et contournant Besançon par l'est, gagnait les environs de Larnod. La cavalerie, l'artillerie et les trains traversaient la ville et s'avançaient jusqu'à Thoraise, pour observer les ponts situés sur ce point. Le 24e corps recevait l'ordre de se rapprocher de Besançon. Des détachements isolés devaient être laissés aux passages du Doubs et au Lomont, afin d'appuyer les bataillons de gardes mobiles qui avaient été envoyés de Besançon à Blamont et auxquels incombait alors la défense des défilés. Le général de Bressolles recevait en même temps l'ordre d'assurer le prompt relèvement de la 3e division du 15e corps, qui était à Baume-les-Dames, afin qu'elle puisse rejoindre le gros de l'armée.

Mais tout ce mouvement ne put être exécuté. Le détache-

---

*) 2e division d'infanterie, cavalerie, artillerie de corps, etc.
**) A sept kilomètres de Besançon.

Digitized by Google

ment du 24e corps, qui occupait Blamont, était attaqué, le 23 au soir, ainsi que nous l'avons rapporté,*) par les troupes du général de Debschitz. La nouvelle, que les Allemands avaient passé le Doubs,**) contribuait au désordre.

La division Comagny, dont certaines fractions avaient été ébranlées par les combats de Roches et de Glay, se dirigeait sur St. Hippolyte et continuait le lendemain matin sa marche dans la direction du Ruffey, suivant par conséquent la route de Pontarlier. Les deux autres divisions du 24e corps abandonnaient également la chaîne du Lomont et se repliaient jusqu'à Sancey-le-Grand et Servin. Les gardes-mobiles,***) qui arrivaient pour relever sur différents points le 24e corps, trouvant les défilés du Doubs et du Lomont déjà abandonnés, se joignaient aussi à ce mouvement général de retraite.

La division, qui était à Baume-les-Dames, occupait encore le 23 janvier, avec neuf compagnies et deux pièces, les hauteurs d'Antechaux, situées sur la rive droite du Doubs. Ce furent ces troupes, que le colonel Wahlert rejeta dans l'après-midi sur l'Aigle; à la suite de cet engagement, toute la division partait vers Besançon. Deux bataillons passaient encore la nuit à Baume et suivaient le lendemain matin, après avoir détruit les ponts. La 3e légion du Rhône, arrivant à Baume le 24 janvier, afin de relever les troupes qui devaient s'y trouver et en constituer la garnison permanente, reconnaissait que la ville était déjà occupée par les Allemands et se retirait sans avoir accompli sa mission. Pendant que le 23 janvier, et dans la nuit suivante, on perdait la ligne du Doubs en amont de Besançon, Quingey, qui était bien plus important encore, tombait aussi aux mains de l'ennemi.

Nous avons vu, que le commandant en chef français, recevant les mauvaises nouvelles de l'Ognon et de Dôle, avait, dans la soirée même du 21 janvier, chargé la 1re division du 15e corps de s'emparer de Quingey. Lorsque dans la matinée du 23 janvier, arrivait l'ordre de couvrir Arc et Senans et d'empêcher la destruction du pont du chemin de fer sur la Loue, la division

---

*) Voir IIe Partie, pages 1159 et 1160.

**) Voir IIe Partie, page 1158.

***) Sous les ordres des colonels de Vezet et Bousson.

Digitized by Google

battait déjà en retraite. Par suite du manque de matériel, on n'avait pu transporter par les voies ferrées que la brigade Minot et encore celle-ci n'arrivait-elle qu'en partie le 22 janvier, et en partie seulement dans la nuit du 23, à la gare de Byans, près de Quingey. Mais les troupes étaient en si mauvais état, qu'il ne fut même pas possible de placer des avant-postes. Un train, qui arrivait encore le 23 au matin, était accueilli par les obus prussiens. Peu après les têtes des colonnes allemandes s'avançaient sur Quingey, et ce point, qui devait être défendu par les Français jusqu'à la dernière extrémité, était abandonné par eux après une résistance insignifiante.

La retraite sur Busy, ressemblant à une fuite, barrait le chemin à l'artillerie et faisait une impression si fâcheuse sur les renforts qui s'approchaient, que le général Dastugue renonçait à toute tentative de reprendre Quingey.

Sur la rive droite du Doubs, le général Bourbaki envoyait, dans l'après-midi, de la position du 18e corps, la division Bonnet, renforcée par la division Crémer, à une courte distance dans la direction de Dôle. Cette entreprise, qui amenait le combat d'artillerie de Dannemarie, n'eut également pas de résultats et le général Crémer était rappelé à St. Ferjeux, au moment où il préparait une surprise nocturne.

Dans les journées du 15 au 17 janvier, neuf bataillons de gardes nationales mobilisées et un détachement de lanciers étaient arrivés à Besançon, pour remplacer les troupes cédées par la garnison au 15e corps. Mais ces mobilisés étaient armés de fusils Enfield, et il n'existait pas de munitions dans la place pour des armes de ce modèle; ces troupes ne faisaient donc qu'augmenter le nombre des hommes à nourrir. Le général Rolland les dirigeait en conséquence, immédiatement vers le sud.*)

*) Passant par Nozeroy et Champagnole, ils atteignaient heureusement plus tard, la circonscription du général français commandant à Lons le Saunier.

L'exposé des événements, en ce qui concerne les Français, repose principalement sur les publications de la commission d'enquête parlementaire. (Voir, enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la défense nationale, Versailles, 1873—74—75.)

Digitized by Google

Déploiement du IIe et du VIIe corps d'armée au sud-ouest de Besançon.

Le pays, dans lequel allaient conduire les opérations prochaines du IIe et du VIIe corps d'armée, est couvert par les premiers soulèvements des montagnes du Jura. Celles-ci s'abaissent en pentes raides, vers les plaines du Doubs inférieur et de la Saône, le long d'une ligne, qui, partant de Bourg,*) passerait par Lons-le-Saunier et irait jusqu'à Besançon. A l'est de cette ligne, le pays porte le caractère d'un haut plateau, sur lequel s'étendent les nombreuses chaînes courant du nord-est au sud-ouest, qui ne sont traversées, qu'en quelques endroits, par de profondes vallées transversales. Dans ces dernières se trouvent des défilés, qui s'étendent souvent sur une longueur de plusieurs milles, et que surplombent des rochers taillés à pic. Malgré les nombreuses vallées longitudinales, enserrées entre les chaînes parallèles, le nombre des routes conduisant vers le sud, suivant la direction principale des montagnes, est limité. Dans la situation où se trouvait alors l'armée française, elle avait à examiner tout d'abord les routes conduisant de Besançon par Arbois et d'Ornans par Salins, sur Lons-le-Saunier; puis celle de St. Hippolyte par Pontarlier et Champagnole et enfin les chemins de l'est par Mouthe et Foncine-le-Bas, sur St. Laurent. Toutes les communications transversales rayonnent sur Pontarlier; elles traversent justement ces fameuses „Cluses", qui présentent à une armée, allant de l'ouest à l'est ou réciproquement, des difficultés d'autant plus grandes, que les hauteurs qui les entourent ne sont que très-peu habitées, couvertes de forêts et difficiles à gravir. Elles étaient en outre, à cette époque, garnies d'une couche de neige de plusieurs pieds d'épaisseur.

La route la plus directe, de Besançon vers le sud, était déjà barrée à Quingey par les Allemands, qui menaçaient aussi sérieusement celle d'Ornans par Salins et Pont d'Héry. Il ne

*) Entre Lyon et Lons le Saunier.

Digitized by Google

Digitized by Google

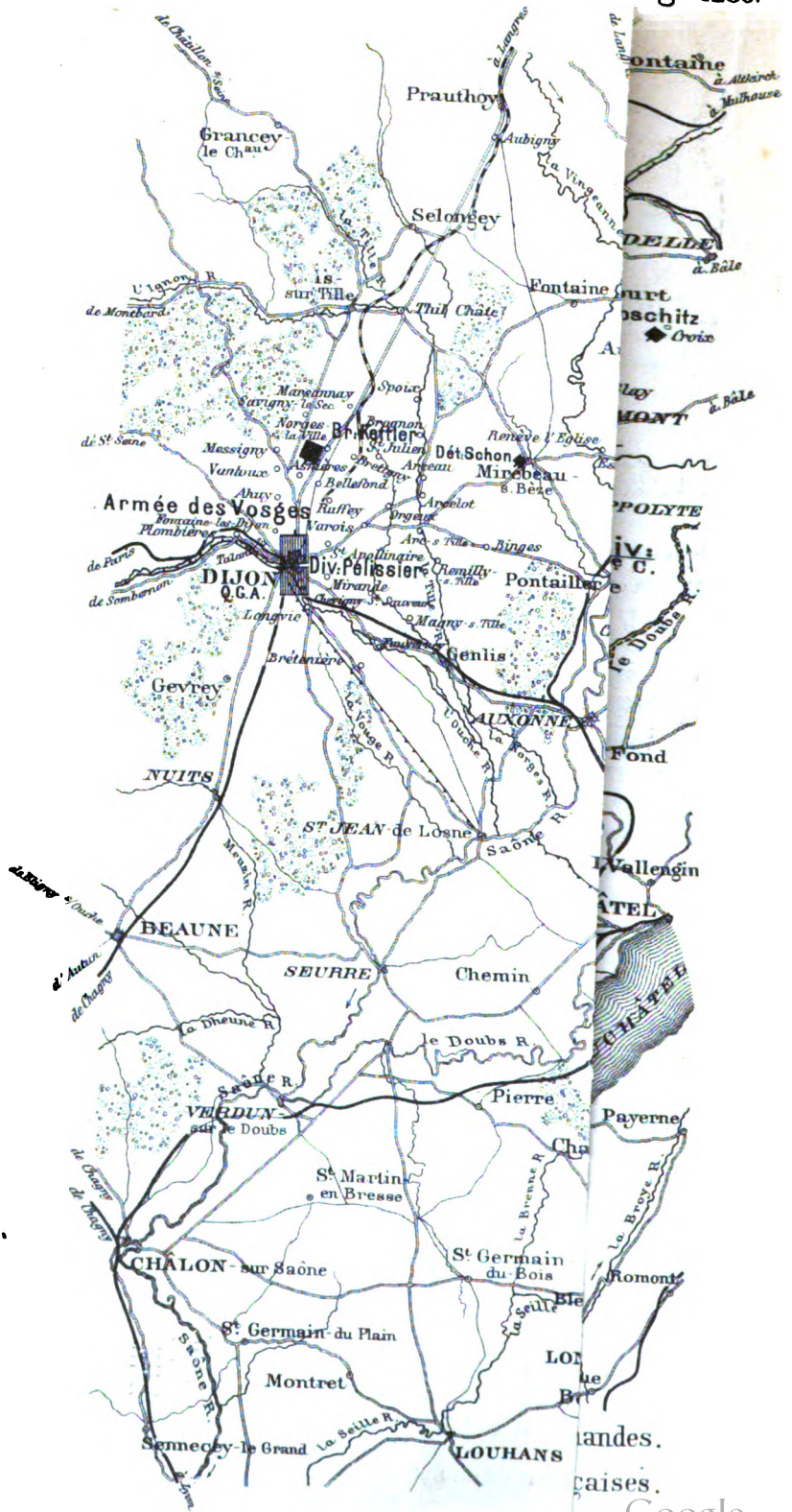

Digitized by Google

restait à l'armée française quelque perspective de s'échapper, qu'en faisant un détour par Pontarlier. La tâche de l'armée du sud consistait à couper toutes ces routes, sans perdre de vue la possibilité d'une tentative, que l'adversaire pouvait entreprendre, afin d'essayer de se frayer un chemin de Besançon vers l'ouest.

Les dispositions prises par le général de Manteuffel pour la journée du 24 janvier, avaient en conséquence pour but de s'opposer, tout d'abord avec le VIIe corps, à toute sortie des Français de Besançon, aussi bien sur l'une, que sur l'autre rive du Doubs. Par contre, le IIe corps devait s'avancer déjà sur la route Dôle—Salins, au sud de la Loue et pousser ses premières troupes jusqu'à Mouchard. 24 janvier.*)

La 14e division envoyait une brigade renforcée**) sur la rive sud du Doubs; cette brigade se cantonnait dans l'angle de la rivière, entre Dampierre et Villars St. Georges; le reste de la division***) se trouvait seul en avant de Dampierre, sous la protection des avant-postes établis à St. Vit. Un détachement envoyé en reconnaissance sur la rive gauche du Doubs par la 13e division, s'avançait dans la direction de Besançon jusqu'à Busy et vu le grand nombre de feux de bivouacs, concluait à la présence de fortes masses de troupes. A droite de Quingey, on trouvait la vallée de la Loue supérieure occupée par les Français.

Après avoir chassé un détachement ennemi de Port-Lesney, on établissait à Mouchard les communications avec le IIe corps. Conformément aux ordres donnés, celui-ci avait atteint à midi Mouchard, avec ses têtes de colonnes et fait avancer ses troupes les plus en arrière jusqu'à Nevy-les-Dôle.†)

---

*) Voir le croquis.

**) 28e brigade d'infanterie (excepté le $\frac{\text{I}^{\text{er}}}{77^{\text{e}}}$ qui était encore détaché à Pin), $\frac{1/2\ 3^{\text{e}} \text{ et } 4^{\text{e}}}{\text{huss. No 15}}$ et $\frac{2^{\text{e}} \text{ lourde et } 2^{\text{e}} \text{ lég.}}{\text{VII}^{\text{e}}}$, sous les ordres du général-major de Woyna.

***) 27e brigade d'infanterie (excepté $\frac{\text{I}^{\text{er}}}{74^{\text{e}}}$ qui n'avait pas encore rejoint), $\frac{1^{\text{re}} \text{ et } 2^{\text{e}}}{\text{huss. No 15}}$, $\frac{1^{\text{re}} \text{ lourde et } 1^{\text{re}} \text{ lég.}}{\text{VII}^{\text{e}}}$ et $\frac{2^{\text{e}} \text{ pionniers de camp.}}{\text{VII}^{\text{e}}}$.

†) A l'exception de la brigade Knesebeck, restée sur la route Dôle-Pesmes.

Digitized by Google

Le colonel de Willisen était arrivé à Motey, d'où il partait le lendemain matin pour Pesmes, prenant en même temps le commandement de la brigade Knesebeck.

L'armée du sud était favorisée par cette circonstance, que l'ancienne ligne d'étape du général de Werder était occupée par des troupes du gouvernement-général de Lorraine et qu'on pouvait ainsi se passer de la ligne de relais sur Châtillon.

Afin d'être plus à proximité des événements qui se passaient à Besançon, le quartier-général s'était transporté le 24 janvier à La Barre, non loin de Dampierre.

La situation de l'armée française était devenue telle, qu'une action rapide et énergique pouvait seule la sauver.

Le général Bourbaki aurait peut-être pu essayer de percer dans la direction d'Auxonne, sur Dijon. Mais il se serait immédiatement heurté à la résistance de la 27e brigade d'infanterie et à celle du fort détachement du colonel de Willisen. Pendant ce temps, il était possible au reste des deux corps, de repasser sur la rive droite du Doubs. Dans ce cas, l'armée française qui rassemblée à la hâte, n'avait pas le train suffisant pour le transport de ses vivres, s'éloignait de la voie ferrée, qui jusqu'alors lui avait apporté les denrées nécessaires à l'alimentation des troupes. On ne pouvait pas sérieusement compter sur une coopération de l'armée du général Garibaldi, qui, maintenue à Dijon par quelques bataillons prussiens, s'était jusqu'à ce jour tenue dans une complète inaction.

Prendre une direction plus au nord, offrait encore moins de chances de réussite, les difficultés d'alimentation augmentant considérablement.

D'un autre côté, on ne pouvait rester longtemps à Besançon. Cette place n'était pas propre à recevoir une armée nombreuse et la nourriture de celle-ci était impossible en raison de l'insuffisance des approvisionnements.

Ce qui semblait toujours le plus probable, c'est que les Français chercheraient à percer vers le sud et à reprendre leurs communications par les voies ferrées, celles-ci leur étant indispensables.

Il était de toute importance pour les Allemands de ne pas se laisser induire en erreur par de faibles détachements poussés en avant, mais de reconnaître, en temps opportun, les véri-

Digitized by Google

tables intentions de l'adversaire. Le commandant en chef autorisait en conséquence ses généraux à agir selon leur manière de voir, si ses ordres ne pouvaient être attendus sans inconvénient, il leur faisait connaître d'avance sa volonté pour les cas les plus probables. Si l'ennemi cherchait à s'échapper par les routes situées entre Villers-Farlay et Pontarlier et qui conduisent vers le sud, le IIe et le VIIe corps devaient immédiatement se jeter sur son flanc ou lui barrer le passage; s'il tentait de percer par Dampierre et Quingey, le VIIe corps devait s'y opposer sur les deux rives du Doubs et le IIe entrer en action en venant de l'arrière, tandis que le XIVe serrerait chaque fois de près les arrière-gardes françaises. Si l'adversaire essayait de se frayer un chemin dans la direction de Gray, la 14e division et la division badoise attaqueraient ses flancs,*) afin de le retenir, pendant que les troupes plus éloignées le déborderaient à droite et à gauche. S'il faisait encore une fois front vers le XIVe corps, il n'y avait qu'à reporter vers le nord le IIe et le VIIe corps. S'il se dirigeait vers la frontière suisse, les trois corps devaient aussitôt le suivre et le forcer à accepter la bataille ou à passer sur le territoire neutre. Dans le cas où les Français resteraient sous les murs de Besançon, il ne semblait pas nécessaire de les attaquer, la famine devant les forcer bientôt à quelques tentatives de trouée désespérées.**)

Afin de se garder plus sûrement contre les entreprises de l'ennemi entre l'Ognon et le Doubs, la 28e brigade était ramenée, dans la journée du 25, sur la rive droite du Doubs, à Dampierre et à Orchamps; elle était ainsi à la disposition immédiate du commandant en chef. La 27e serrait en même temps sur ses avant-postes, dans la direction de St. Vit. 25 janvier.

Sur l'ordre du général de Manteuffel, de fortes reconnaissances étaient exécutées ce jour-là.

Des détachements du IIe corps s'avançaient sur Salins, Arbois et Poligny. Tandis qu'on ne rencontrait pas d'ennemis dans cette dernière ville, on se heurtait à Arbois contre environ 400 hommes d'infanterie française, qui, rejetées sur Salins,

*) Ainsi que les troupes du colonel baron de Willisen.

**) Le Supplément CLXV donne le texte d'une lettre adressée de la Barre, le 24 janvier, par le commandant en chef, aux généraux de Zastrow, de Fransecky et de Werder.

Digitized by Google

y étaient recueillis par des forces plus importantes. Bien que les deux forts St. André et Belin, situés sur des hauteurs près de cette ville, aient, il est vrai, leur principal front tourné vers la Suisse, ils n'en commandent pas moins le pays à l'ouest et au sud et ne peuvent être attaqués sans un matériel d'artillerie assez considérable. Ils étaient armés. La ville même avait, disait-on, une garnison de 2000 hommes.

Les trois brigades d'infanterie, qui avaient passé le Doubs, se resserrèrent davantage entre Mouchard et Villers-Farlay.

Au VIIe corps, la 13e division envoyait des reconnaissances aussi bien à droite, vers la Loue, qu'en avant, dans la direction de Besançon.

Combat de Vorges.

Elles rencontraient partout l'adversaire et deux compagnies,*) notamment, soutenaient à Vorges un combat assez vif. L'ennemi montrait ici de l'artillerie de campagne et prenait l'offensive avec trois ou quatre bataillons, les deux compagnies durent être recueillies par des troupes**) plus fortes envoyées pour les soutenir, ce qui occasionnait des pertes assez sérieuses.***)

Sur la rive droite du Doubs, une patrouille d'officier de la 14e division s'avançait jusqu'à six kilomètres de Besançon, sans trouver de forces ennemies qui fussent à mentionner. On faisait là quelques prisonniers, qui déclarèrent que le 15e, le 18e et le 24e corps étaient encore près de la place, tandis que le 24e était parti dans la direction du sud.

Le major Brederlow rendait compte de Pin, que les Français avaient complètement disparu de l'Ognon et que la nuit précédente on n'avait plus remarqué les nombreux feux de bivouac qui étaient auparavant visibles de ce côté.

Pendant la nuit, ainsi que dans la matinée du 25, des nouvelles du XIVe corps étaient parvenues au commandement en chef.

---

*) $\frac{10^{e} \text{ et } 11^{e}}{73^{e}}$.

**) $\frac{II^{e}}{13^{e}}$, $\frac{5^{e},\ 9^{e} \text{ et } 12^{e}}{73^{e}}$ et $\frac{3^{e} \text{ et } 4^{e}}{\text{chasseurs No 7}}$.

***) 4 officiers, 68 hommes. — Le capitaine baron de Bülow fut tué.

Digitized by Google

Opérations du XIVe corps le 24 et le 25 janvier et réunion de l'armée du sud le 26 janvier.

Nous avons quitté le XIVe corps le 23, jour où le général de Werder prenait ses dispositions pour une offensive plus énergique contre Baume. 24 janvier.

A cet effet, le détachement du général von der Goltz recevait l'ordre de se trouver à Verne le 24 janvier à 10 heures du matin et la 4e division de réserve, celui d'être à Voillans dans les mêmes conditions. Cette dernière devait cependant laisser son arrière-garde à l'Isle et Soye.

La division badoise devait en outre tenir à Mésandans une partie*) de ses troupes prêtes et pousser des reconnaissances sur les deux rives de l'Ognon, vers Rioz et Corcelle. On n'en venait cependant pas aux mains, car l'ennemi avait déjà évacué Baume le matin à quatre heures et fait sauter le pont du Doubs, situé au sud de la ville.

Le général von der Goltz occupait celle-ci vers midi, mais il recevait peu après du général de Werder l'ordre de marcher dans la direction de l'ouest, tandis que le général de Schmeling se porterait sur Baume et jetterait un pont sur le Doubs, avec l'aide de l'équipage de pont badois.

Avant que cette construction ait pu être exécutée, une compagnie du bataillon de landwehr de Thorn passait, au moyen d'échelles, le pont détruit de Cour et reconnaissait que le défilé de Pont-les-Moulins, situé sur l'autre rive, était abandonné par l'ennemi. On constatait que le 22 janvier, le 15e et le 20e corps, le 23 dudit des forces considérables se trouvaient dans les parages de Baume, mais que toutes ces troupes étaient parties sur Besançon. 30 fuyards, appartenant à tous les corps français ayant pris part aux combats livrés jusqu'à ce jour, étaient faits prisonniers.

Faire avancer la masse du XIVe corps au-delà du Doubs, paraissait, après la retraite précipitée de l'adversaire, ne plus

---

*) $\frac{\text{I}^{\text{er}} \text{ et } \text{II}^{\text{e}}}{5^{\text{e}} \text{ badois}}$, $\frac{\text{fusil.}}{6^{\text{e}} \text{ badois}}$, $\frac{1/2\,4^{\text{e}}}{3^{\text{e}} \text{ dragons bad.}}$ et $\frac{1^{\text{re}} \text{ lourde et } 2^{\text{e}} \text{ lég.}}{\text{badoises.}}$.

Digitized by Google

correspondre aux besoins de la situation. D'autant plus qu'on avait en perspective, dans cette région, des difficultés de marche et d'alimentation. Le général de Werder décidait d'attendre pour ses opérations ultérieures les ordres du général en chef.*) Vers midi arrivaient deux lettres,**) datées du quartier-général de Pesmes le 22 janvier, dans lesquelles le général de Werder était particulièrement invité à empêcher toute marche des Français sur Gray.***) Il résolut en conséquence de se porter immédiatement vers la droite avec la division badoise et la brigade Goltz, et de quitter à cette occasion le pays boisé et accidenté, situé entre l'Ognon et le Doubs, pour la défense duquel l'adversaire avait pris des dispositions considérables, dont on avait déjà eu connaissance.†)

Dans la soirée même du 24, le général von der Goltz atteignait Loulans. La division badoise étendait aussi ses cantonnements jusqu'à cette localité et jusqu'à Avilley. La 1re brigade badoise s'avançait près de Rioz; de la cavalerie††) gagnait cette ville. La 4e division de réserve restait à Baume-les-Dames, continuant à faire occuper Soye et l'Isle-sur-le-Doubs.†††)

25 janvier. Le 25 janvier, le général de Werder se portait avec la division badoise et la brigade Goltz dans les parages nord de Voray et d'Etuz. Les cantonnements s'étendaient en arrière jusqu'à Rioz. Deux escadrons*†) s'avançaient jusqu'à Gy, leurs patrouilles reconnaissaient que sur l'Ognon le pays était libre

---

*) Le 23, le général de Werder avait été avisé par télégramme du commandement en chef, que des instructions détaillées lui étaient envoyées par écrit le 22, mais celles-ci n'étaient pas encore arrivées.

**) Voir IIe Partie, page 1148.

***) Ceux-ci se trouvaient, comme on le sait, à la date du 21 janvier, en nombre considérable, à Montbozon. (Voir IIe Partie, page 1133.)

†) Voir IIe Partie, page 315.

††) $\frac{2^e \text{ et } 3^e}{2^e \text{ drag. bad.}}$, sous les ordres du major Stöcklern de Grünholzegg.

†††) La première par le bataillon de Dantzig et $\frac{^1/_4\ 1^{er}}{3^e \text{ uhlans de rés.}}$, la dernière par le détachement du colonel de Zimmermann. (Voir le croquis annexe à la page 1167.)

*†) $\frac{2^e \text{ et } 3^e}{2^e \text{ drag. bad.}}$.

Digitized by Google

et que la plupart des ponts avaient été détruits. A droite, la 1re brigade badoise se mettait en liaison avec le détachement du major de Brederlow,*) qui occupait Pin. Les lignes de communications du corps d'armée étant alors reportées sur Epinal, par Vesoul, on faisait rentrer les détachements laissés à Villersexel et à Lure.**)

Les ponts de campagne de l'Isle-sur-le-Doubs et de Baume-les-Dames étaient établis. A ce dernier endroit, le gros de la 4e division de réserve passait sur la rive sud du Doubs,***) après que l'arrière-garde ennemie eut été, à la suite d'un court engagement, rejetée au delà de St. Juan d'Adam.

Le général de Werder avait fait savoir au quartier-général du corps de siége devant Belfort, qu'il supposait que l'évacuation de Baume-les-Dames, par les Français, entraînerait aussi celle de Blamont. Afin d'acquérir une certitude à ce sujet, le général de Debschitz se portait de nouveau sur cette ville, le 25 janvier, l'occupait après une faible résistance, mais retournait ensuite dans son ancienne position Exincourt—Croix.†)

Le général de Manteuffel reçut connaissance des mouvements exécutés. Ceux-ci, prescrits encore d'après les ordres du commandant en chef, datés du 22,††) n'étaient, il est vrai, plus en concordance avec les instructions générales, qui, sur ces entrefaites, avaient été adressées le 24 aux généraux commandant les corps.†††)

En donnant celles-ci, le commandant en chef avait supposé que le XIVe corps suivrait immédiatement l'adversaire sur le Doubs et il espérait de cette façon être renseigné au plus tôt, dès que l'armée française commencerait sa retraite sur Pontarlier. Le faible effectif de la 4e division de réserve, qui était encore entre le Doubs et la frontière suisse, semblait ne pas être suffisant pour cela. D'un autre côté, le rapprochement du

---

*) Voir IIe Partie, page 1149.

**) Voir IIe Partie, page 1156.

***) Le colonel de Zimmermann resta à l'Isle sur le Doubs.

†) L'ennemi occupait encore Pont de Roide.

††) Voir IIe Partie, page 1148.

†††) Le général de Werder ne reçut celles-ci que dans l'après midi du 25.

Digitized by Google

XIVe corps offrait l'avantage d'une action d'ensemble plus intime de toutes les fractions de l'armée, de telle sorte que cela ne serait plus seulement le IIe corps, mais alors aussi le VIIe corps, qui pourraient s'avancer dans les montagnes du Jura, au sud et au sud-est de Besançon, afin de barrer le passage à l'ennemi.

En conséquence, le général de Manteuffel se hâtait, dans l'après-midi même du 25, d'inviter le général de Werder à continuer le 26 sa marche par Marnay, afin d'opérer sa jonction avec le VIIe corps. Jusqu'à ce que celle-ci soit effectuée, ce dernier corps devait continuer à rester dans la position qu'il occupait, tout à proximité de Besançon. Le IIe corps recevait cependant déjà l'ordre de s'avancer jusqu'à Salins et d'envoyer des reconnaissances vers Pontarlier.

26 janvier. Combat de Salins.

Pendant l'exécution de ces mouvements, l'avant-garde du IIe corps*) rencontrait l'adversaire le 26 janvier,**) au sud-est de Pagnoz, là où le chemin direct, menant à Salins par la montagne, se sépare de la grande route. Les deux batteries se mettent en position à l'embranchement et ouvrent le feu contre le fort St. André; en raison de la situation élevée de cet ouvrage et de son armement se composant de pièces de gros calibre, le tir des pièces allemandes ne pouvait produire

---

*) Ordre de marche de l'avant-garde du IIe corps d'armée, le 26 janvier.

Commandant: général-major de Koblinski.

Avant-garde: colonel de Ziemietzky.

- Bataillon de fusiliers du régiment de grenadiers du roi Frédéric-Guillaume IV (1er poméranien) No 2,
- 1er bataillon du même régiment,
- 2e batterie légère,
- 2e compagnie de pionniers de campagne,
- 2e bataillon du régiment de grenadiers du roi Frédéric-Guillaume IV (1er poméranien) No 2,
- 1er et 4e escadron du régiment de dragons de la Neumark No 3.

Gros:

- 5e régiment d'infanterie de Poméranie No 42,
- 2e batterie lourde.

**) Voir le croquis.

Digitized by Google

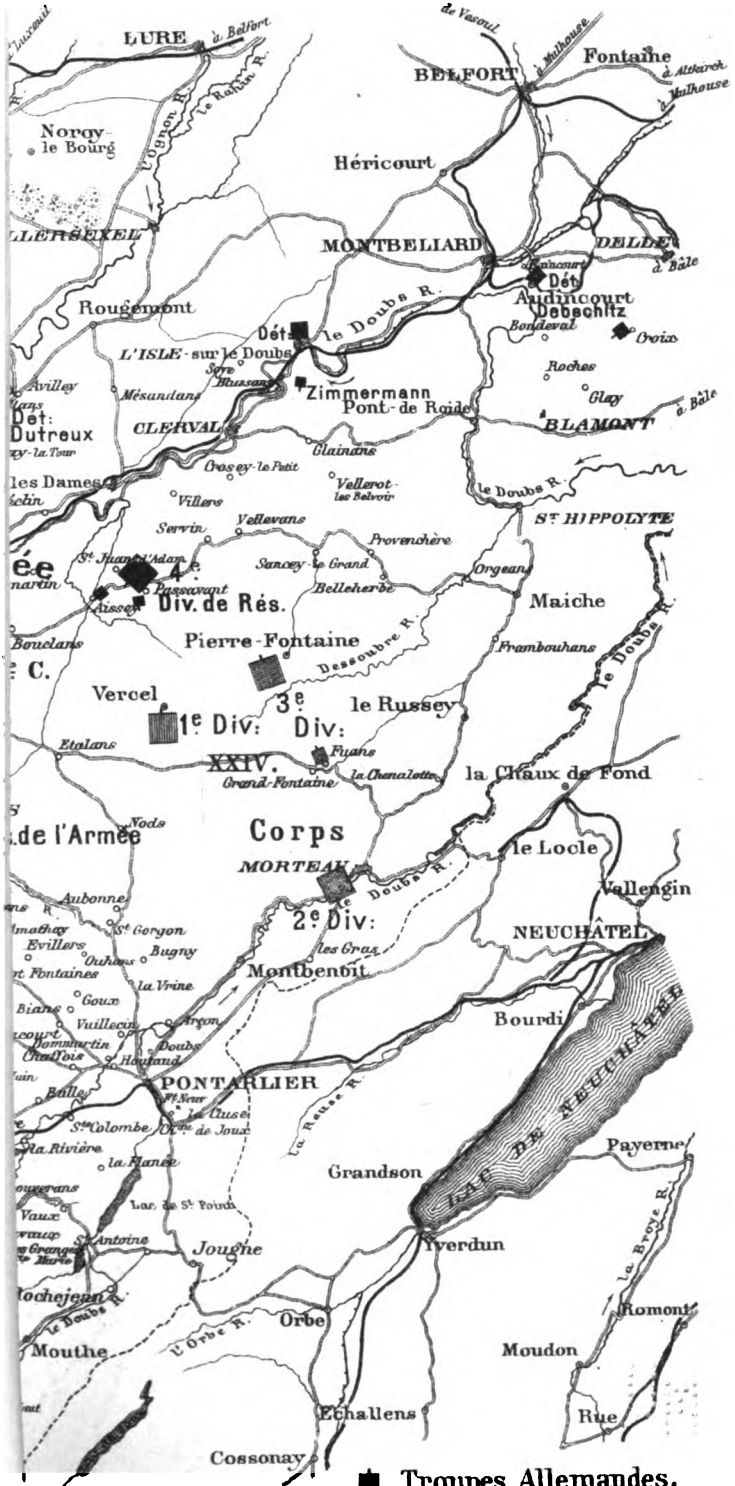

Digitized by Google

Digitized by Google

que peu d'effet. En conséquence, le combat incombait bientôt à l'infanterie seule.*)

Tandis que la 10e compagnie du bataillon de fusiliers du régiment de grenadiers No 2 suit le chemin de la montagne, les trois autres s'avancent sur la route. Celle-ci, située dans une profonde vallée rocheuse, était balayée par le feu des forts et par celui des tirailleurs ennemis. On ne gagnait du terrain en avant que par petites fractions, par bonds successifs et non sans des pertes sensibles. Peu à peu cependant, on parvenait à gravir les pentes raides qui s'étendent de chaque côté de la route.

Ce n'est qu'après que tout le régiment de grenadiers eut été déployé pour l'attaque, que l'on réussit, vers deux heures et demie, à pénétrer, par le nord, dans la gare en suivant la voie ferrée et par la route, dans le faubourg St. Pierre.**)

Sur ces entrefaites, le général de Koblinski s'était, afin de faciliter cette attaque, avancé par St. Thiébaud avec le régiment No 42 et un escadron.***) Il laissait un bataillon†) à Saisenay pour observer Ornans et atteignait Salins, peu-après que les grenadiers pénétraient dans la ville.

Le drapeau blanc était hissé sur celle-ci et la résistance ne durait pas longtemps. Sur la prière du maire, les commandants des forts consentaient à ne pas bombarder la ville. L'avant-garde††) s'y cantonnait et établissait des postes sur les routes de Pontarlier et de Champagnole.

---

*) Pendant la durée du combat l'artillerie resta en avant de Pagnoz, à l'embranchement des deux routes.

**) L'entrée des compagnies du régiment avait lieu, en commençant par l'aile gauche, dans l'ordre suivant:

1re, 2e et 12e par le nord, sur la gare, la 8e le long du chemin de fer, sur le même point, la 9e suivait près de la voie ferrée; les 11e 3e, 5e, 6e et 7e par la grande route. La 4e avait été détachée vers le chemin traversant la montagne, pour soutenir la 10e.

***) $\frac{4^e}{\text{dragons No 3}}$.

†) $\frac{\text{IIe}}{42^e}$.

††) $\frac{\text{Ier et IIe}}{42^e}$.

Digitized by Google

Le combat de Salins avait coûté 3 officiers et 109 hommes.

Le gros de la 3e division s'était porté sur Pagnoz, mais comme il n'était plus nécessaire de soutenir l'avant-garde et que le fort St. André avait de nouveau ouvert le feu sur les environs de la ville, il se retirait hors de portée des pièces de la place, vers Mouchard et Villers-Farlay.*)

Plus au sud, la 4e division s'était avancée jusqu'à Arbois. Ses patrouilles battaient le pays jusqu'à Poligny et Champagnole, sans trouver trace de l'ennemi. Une colonne plus forte,**) envoyée à Pont d'Héry, rencontrait à Ivory un détachement français en réquisition et le rejetait sur Salins. Mais on ne put le poursuivre à cause de l'épaisseur de la couche de neige, qui couvrait le plateau. Les troupes allemandes se cantonnaient entre Ivory et Pont d'Héry.

Au VIIe corps aussi, les reconnaissances prescrites amenaient à un combat et à plusieurs rencontres avec l'adversaire. De la 13e division, le lieutenant-colonel de Langen***) s'avançait de nouveau sur la Loue et trouvait cette rivière occupée par les Français, vis-à-vis de Charnay et de Rouhe, ainsi que le château de Châtillon-sur-Lison.

Combat de Busy et de Vorges.

Quatre bataillons,†) sous les ordres du général d'Osten-Sacken, suivant les deux routes qui conduisent de Quingey à Besançon, marchaient vers cette place. Ils rencontraient à Busy et à Vorges les Français encore solidement établis; un combat d'assez longue durée coûtait aux Allemands un officier et 33 hommes. Par contre, 50 hommes, appartenant au 15e corps français, étaient faits prisonniers.

---

*) Le commandant de la division, général de Hartmann s'était rendu à Salins. Le combat étant terminé, un habitant, s'élançant d'une maison, tentait de le tuer d'un coup de feu à bout portant. Mais l'aide de camp, qui accompagnait le général, jeta cet homme à terre avant que son arme ne fût déchargée et des soldats accourus le tuèrent.

**) $\frac{1^{er},\ 5^{e},\ 6^{e}\ \text{et}\ 8^{e}}{9^{e}}$, $\frac{3^{e}}{\text{dragons No 11}}$, $\frac{6^{e}\ \text{lég.}}{II^{e}}$ et $\frac{1^{re}\ \text{pionniers de camp.}}{II^{e}}$, sous les ordres du général-major du Trossel. — La $\frac{7^{e}}{9^{e}}$ était avec les bagages.

***) Avec $\frac{II^{e}}{73^{e}}$, $\frac{2^{e}}{\text{hussards No 8}}$ et $\frac{1/3\ 5^{e}\ \text{lég.}}{VII^{e}}$.

†) $\frac{II^{e}}{13^{e}}$, $\frac{I^{er}}{15^{e}}$, $\frac{II^{e}}{55^{e}}$ et bataillon de chasseurs No 7.

Digitized by Google

Sur la rive nord du Doubs, la 14e division envoyait des reconnaissances vers Besançon. Un certain nombre de prisonniers était fait à Franois.

Au XIVe corps, le colonel de Zimmermann recevait du général de Schmeling l'ordre de se porter de l'Isle-sur-le-Doubs à Baume-les-Dames, mais il était trop tard pour que cette marche pût encore être effectuée le 26. Ses patrouilles constataient que Pont de Roide était évacué par les Français.

Le général de Schmeling s'était avancé avec le gros, au sud de Baume-les-Dames, jusqu'à St. Juan d'Adam. Il avait fait occuper par ses avant-gardes Aissey et Passavant. Les détachements envoyés immédiatement en reconnaissance, dans la direction de Besançon, arrivaient jusqu'à Bouclans et Etalans. Ce n'est que là, qu'ils se heurtaient contre l'adversaire.*) De légers engagements avaient aussi lieu à Orsans et à Ouvans. On faisait en tout, environ 200 prisonniers. Un détachement mixte établissait la liaison avec le reste du XIVe corps.**)

Le général von der Goltz, dirigé sur Voray et Etuz, afin de couvrir la continuation de la marche du XIVe corps vers son flanc droit, envoyait de ces deux points des reconnaissances vers Besançon. On trouvait Châtillon-le-Duc fortement occupé et l'on apprenait que toutes les localités situées plus près de la place, notamment St. Claude, étaient surchargées de troupes.

La division badoise s'étendait au delà de Rioz, où elle laissait un petit détachement, jusqu'à Marnay; elle poussait en même temps vers l'Ognon de faibles partis, également chargés d'observer Besançon. Les troupes du major de Brederlow, qui se trouvaient ainsi relevées, se portaient par Audeux et Corcelle-Ferrière à l'aile gauche de la 14e division et remarquaient pendant leur marche, que de grandes masses ennemies se tenaient en arrière de Pouilley-les-Vignes.

Le commandement en chef avait reçu, pendant la journée,

---

*) Voir plus loin le récit.

**) Bataillon de Dantzig, $\frac{2^{e}}{3^{e}\text{ uhlans de rés.}}$ et $\frac{^{1}/_{3}\,2^{e}\text{ lég.}}{4^{e}\text{ div. de rés.}}$, sous les ordres du major Dutreux, partaient pour Larians, Ollans et Rougemont, où ils restèrent les jours suivants.

Digitized by Google

les rapports les plus détaillés sur les combats livrés devant Dijon. Maintenant que le VIIe corps était devenu entièrement disponible pour les opérations au sud du Doubs, le général de Manteuffel se sentait assez fort pour une entreprise qu'il n'avait jusqu'alors eu l'intention d'exécuter qu'après le dénouement de l'action engagée contre la principale armée française. Il chargeait le général Hann de Weyhern de renouveler l'attaque sur Dijon et mettait à cet effet sous les ordres de cet officier-général les troupes du général de Kettler, celles du colonel de Willisen, la brigade badoise Degenfeld et le petit détachement du major de Schon.

Opérations de l'armée française depuis le 24 janvier jusqu'au matin du 27 dudit.

Les résultats des nombreuses reconnaissances, exécutées de points tout-à-fait différents, permettaient de conclure que la plus grande partie de l'armée française était concentrée dans un espace relativement étroit, sur les deux rives du Doubs, autour de Besançon.

Après la perte inattendue de Quingey, ainsi qu'après la non-réussite de l'offensive sur Dannemarie, le commandant en chef français ne se dissimulait pas le danger de sa situation.

Aux embarras du dehors venaient s'ajouter des rapports de toute provenance, qui dénotaient la désorganisation intérieure des troupes.

Le général Bourbaki s'en était lui-même suffisamment assuré, lorsqu'arrivant à Besançon le 23 janvier, il avait vu se dérouler devant lui le spectacle du désordre régnant dans cette ville. L'intendant de l'armée, Friant, rendait en outre compte, que les approvisionnements en vivres n'étaient pas ce qu'on pouvait désirer. Ces derniers ne pouvaient suffire que pour cinq jours encore, ou, si l'on avait recours aux magasins de la garnison, pour quinze ou dix-huit jours.

Afin de prendre une décision dans des circonstances aussi difficiles, le général Bourbaki convoquait, le 24 janvier, un con-

Digitized by Google

seil de guerre au Château Farine, situé sur la route de Dôle. Les commandants de corps y assistaient, à l'exception du général Martineau-Deschenez, commandant du 15e corps et du général de Bressolles, commandant du 24e corps. Le général Borel, chef d'état-major, s'était rendu près du général Martineau-Deschenez, à l'effet de s'entendre verbalement avec lui.

Le général Bourbaki exposait à l'assemblée la grave situation dans laquelle se trouvait l'armée, qui, non-seulement était déjà coupée de sa ligne de retraite naturelle, au sud, mais que l'on pouvait aussi considérer comme sérieusement menacée par le nord.

Le général Martineau*) faisait savoir que sur ses 30000 hommes, 15000 étaient encore sous les armes, et que même ceux-ci s'enfuiraient au lieu de combattre, lors de la première rencontre avec l'ennemi.

L'opinion des autres commandants de corps était analogue. Le général Billot déclarait n'avoir, parmi ses 25000 hommes, qu'environ 16000 combattants réels, le général Clinchant, qu'environ 10000 sur 22000. Quant à la situation des troupes du général de Bressolles, on pouvait la déduire de ce qui s'était passé sur le haut Doubs. Par contre, le général Pallu de la Barrière croyait pouvoir se porter garant pour la réserve de l'armée, en cas de combat.

Dans de semblables circonstances, le général Bourbaki ne considérait comme possible que de choisir entre une tentative de trouée sur Auxonne, ou la retraite sur Pontarlier. Il proposait lui-même cette dernière solution, en s'appuyant sur ce que la fatigue des troupes et l'indiscipline qui les gagnait ne permettaient d'augurer rien de bon d'une offensive. Le général Billot, seul, votait pour le moyen le plus hardi, considérant comme possible de se frayer un chemin sur Auxonne. Le général Bourbaki s'engageait à suivre avec l'armée, si le

---

*) „Je reçus une lettre du général Martineau Deschenez, commandant le 15e corps, lettre dans laquelle il me disait, que je ne devais pas me faire d'illusion, qu'on s'organisait pour fuir et non pour combattre, et cette lettre était accompagnée de pièces à l'appui." (Déclaration du général Bourbaki; voir Enquête parlementaire, dépositions des témoins, Versailles 1873, tome III, page 353.)

Digitized by Google

18e corps réussissait à reprendre le cours inférieur du Doubs. Le général Billot ayant fait observer que toutes les forces de l'armée devaient être employées à cette entreprise, Bourbaki se déclarait même prêt à lui céder le commandement en chef, mais ne voulait pas se résoudre à exécuter lui-même cette tentative. De son côté, le général Billot refusait l'offre qui lui était faite, en disant, que seul un chef comme Bourbaki était à même de mener à bien une opération si difficile.

La retraite sur Pontarlier fut alors finalement décidée.

Cette décision ayant été communiquée,*) par voie télégraphique, au ministère de la guerre, lequel venait encore d'inviter à une plus grande hâte et de conseiller des tentatives de percée inexécutables, le général en chef prenait aussitôt les dispositions nécessaires pour couvrir les flancs de l'armée, fortement menacés pendant la marche sur Pontarlier. Déjà dans la matinée du 24 janvier, le général de Bressolles avait reçu l'ordre de s'emparer de nouveau des défilés du Lomont et des passages du Doubs. Le 18e corps avec la division Crémer, ainsi que le 20e corps étaient amenés jusqu'aux portes de Besançon; la réserve de l'armée, traversant la ville, s'avançait jusqu'à Beure, pour servir de soutien au 15e corps.

La 1re et la 2e division du 15e corps devaient alors rester à Busy ainsi que derrière la Loue en amont de cette localité et s'y retrancher; la 3e division devait jusqu'au 26 se porter sur Epeugney et Scey-en-Varais et la cavalerie du corps s'avancer dans l'espace compris entre la Loue et le Lison, au sud et au sud-est d'Ornans. Le 18e et 20e corps étaient avisés de rester encore le 25 janvier dans les emplacements qu'ils occupaient sur la rive droite du Doubs, mais de se tenir prêts à partir dans la soirée de cette date ou dans la nuit suivante.

Enfin, la mission difficile de couvrir la retraite de l'armée**) à l'aile faisant face au sud, laquelle était surtout la plus com-

---

*) Le Supplément CLXVI donne le texte de la correspondance télégraphique échangée durant l'après-midi du 24 janvier 1871, entre le ministère de la guerre français et le général Bourbaki. (Voir Enquête parlementaire, rapports, Versailles 1874, tome II, pages 744 et 747.)

**) Le Supplément CLXVII donne le texte de l'ordre de marche pour la journée du 25 janvier 1871.

Digitized by Google

promise, était confiée au général Crémer, qui disposait à cet effet de la 3e division du 20e corps, de la réserve de l'armée et de sa propre division.*)

Toutes ces troupes, ayant passé le Doubs en amont ou en aval de Besançon, arrivaient le 25 déjà à Cléron, Ornans et Etalans. Le 26, la réserve de l'armée se mettait en position près d'Ornans et envoyait sa cavalerie sur le plateau d'Etalans.

Les deux autres divisions se mettaient en marche vers le sud-ouest, pour gagner la région montagneuse de Salins et couvrir ainsi les routes de Champagnole et de Pontarlier.

Le colonel Poullet, qui avait commencé son mouvement sur Salins à 7 heures du matin, apprenait déjà à Nans-sous-Ste. Anne que Salins était pris.**) Près de Saisenay, ses éclaireurs étaient reçus à coups de fusil***) et des habitants du pays déclaraient qu'à Arbois se trouvaient 20 000 et à Salins 15 000 hommes de troupes prussiennes, sous les ordres du général de Manteuffel. Le colonel ne laissait en conséquence que des francs-tireurs à Nans et se retirait vers le sud, à Villeneuve d'Amont, situé près de la route Salins—Pontarlier.†) La 3e division avait suivi la marche du colonel Poullet jusqu'à Déservillers.††)

La division de cavalerie du 15e corps formait un rideau s'étendant de Levier jusqu'à Nozeroy,†††) afin d'observer vers Salins et Lons-le-Saunier. Les mobilisés renvoyés de Besançon passèrent devant elle.*†)

---

*) Celle-ci passait alors sous les ordres du colonel Poullet, jusqu'ici son chef d'état-major.

**) A ce moment, cette nouvelle était encore prématurée, mais se réalisait bientôt après, ainsi que nous l'avons vu.

***) Ce feu ne pouvait venir que de patrouilles du 2e bataillon du 5e régiment d'infanterie de Poméranie, qui était à Saisenay.

†) Salins n'a pas été défendu par les troupes du colonel Poullet, mais par la garde nationale locale et par quelques détachements d'infanterie et d'artillerie, qui avaient précédemment été postés dans la ville.

††) Voir le croquis annexé à la page 1174.

†††) Ce rideau ne fut complétement formé que dans la journée du 27 janvier.

*†) Voir IIe Partie, page 1165.

Digitized by Google

Les intentions du général Bourbaki, qui étaient de se procurer plus d'espace, étaient déjouées au nord, comme ici au sud.

Le général de Bressolles, vu l'ordre qui venait de lui être donné de reprendre les passages du Doubs et les défilés du Lomont, se dirigeait le 24 janvier sur Baume-les-Dames et portait la division d'Aries, appartenant à son corps d'armée, sur Pont-les-Moulins. Mais, seule, la pointe de la division tentait avec mollesse de refouler les avant-gardes prussiennes et renonçait ensuite à toute entreprise ultérieure. La division et la réserve d'artillerie du corps se repliaient sur Vercel. La plus grande partie de la 3e division du 24e corps, sous les ordres du général Carré de Busserolle, s'était, pendant ce temps, avancée dans les défilés du Lomont; elle les trouvait libres et les occupait. Mais, l'insuccès de Pont-les-Moulins l'amenait à se retirer le 26, de grand matin, sur Landresse et Pierre-Fontaine, tandis que le reste de la division, passant par Fuans, était déjà parti le 24, dans la direction de Morteau.

Le général Bourbaki, que cette retraite du 24e corps plongeait dans une inquiétude extrême, ordonnait à celui-ci de tenter une nouvelle attaque contre les troupes prussiennes apparues au sud de Baume et décidait d'appuyer cette opération par le 18e corps, envoyé de Besançon. Mais les routes étaient couvertes de verglas et toute la journée destinée à l'attaque était uniquement employée par les troupes à passer de la rive nord du Doubs sur la rive sud.*)

Ce n'est qu'à la tombée de la nuit, que le corps atteignait Bouclans; trouvant en avant de son front des patrouilles du général de Schmeling, il renonçait, vu l'heure avancée, à toute entreprise ultérieure. Pendant ce temps, le général de Bressolles, qui, sur l'ordre de Bourbaki, avait ce jour-là ramené encore une fois sur Passavant les troupes se trouvant à Vercel, attendait en vain l'arrivée du 18e corps. Les chefs placés sous ses ordres étaient unanimes à déconseiller l'attaque, celle-ci devant infailliblement conduire à la complète débandade des

*) A cette occasion, le général Billot tentait encore une fois, mais en vain, de décider le commandant en chef à l'offensive sur Auxonne.

Digitized by Google

troupes; le même soir, le général se repliait par Vercel, vers la route de Pontarlier. La partie de la division Busserolle, qui n'avait quitté le Lomont que le 26, s'était aussi portée en avant, vers le Doubs, mais n'entendant pas de combat dans cette direction, elle renonçait à poursuivre sa marche vers la rivière. Toute la division prenait alors le chemin de Pontarlier, vers lequel la division Comagny avait, pendant ce temps, continué sa marche, sans s'inquiéter de ce qui se passait. Il était évident, que les chefs de l'armée appréhendaient déjà de mettre leurs troupes en contact avec l'ennemi, de quelque façon que ce fût.

Sur ces entrefaites, le ministère de la guerre avait décidément refusé son approbation à la retraite générale de l'armée sur Pontarlier, mais en revanche, il renouvelait les propositions les plus inexécutables pour transporter l'armée sur un autre théâtre d'opérations*) et ébranlait ainsi, davantage encore, la confiance du général en chef.

Un télégramme remplaçant le général Bourbaki, qui avait offert sa démission, par le général Clinchant, nommé commandant en chef, était d'ailleurs déjà en route. Cette même dépêche apportait aussi le remplacement du général de Bressolles dans le commandement du 24e corps, par le général Comagny.

Le nouveau commandant en chef prenait la conduite de l'armée dans des circonstances qui permettaient à peine d'espérer encore une solution tant soit peu heureuse. Il disposait, il est vrai, entre Besançon et la frontière suisse, d'environ 100 000 hommes armés, mais dans l'état où se trouvaient les

---

*) Voir Enquête parlementaire, rapports, Versailles 1874, tome II, page 756. La fin de la dépêche en question (Bordeaux, 25 janvier 1871, 2 heures 30 minutes après-midi) dit: „Ma conviction bien arrêtée, c'est qu'en réunissant tous vos corps et en vous concertant au besoin avec Garibaldi, vous serez pleinement en force pour passer soit par Dôle, soit par Mouchard, soit par Gray, soit par Pontailler; vous laisseriez en suite le 24e corps et le corps Crémer en relation avec Garibaldi et vous continueriez votre mouvement en prenant, autant que possible, pour objectif les points indiqués dans mes dépêches précédentes (Nevers et les environs de Joigny, Tonnerre et Auxerre), et si l'état de votre armée ne permettait réellement pas une marche aussi longue, vous vous dirigeriez vers Chagny pour y stationner ou pour vous y embarquer. C. de Freycinet.

Digitized by Google

troupes, la moitié à peine pouvait être considérée comme propre à combattre et le reste était plutôt gênant qu'utile. Le général Clinchant, ayant examiné particulièrement toutes les issues qui lui étaient encore ouvertes, reconnaissait qu'une concentration de toute l'armée sous les murs de Besançon, aboutirait en raison du manque de vivres à un prochain désastre. Une telle concentration devait forcément précéder toute tentative de trouée, soit par Auxonne pour gagner Dijon, soit par Quingey pour atteindre Lons-le-Saunier et elle ne pouvait échapper aux Allemands. En outre, il fallait prendre en considération la faible force offensive des troupes. Il ne restait donc au nouveau commandant en chef d'autre parti, que de continuer ce qu'avait commencé son prédécesseur et de marcher sur Pontarlier.

Malgré la sombre perspective que présentait l'avenir, le général Clinchant ne crut pas devoir refuser le commandement en chef. Il entrait en fonctions le 27 janvier au matin, mais s'en tenait, en général, aux dispositions déjà prises.

Digitized by Google

Occupation par l'armée du sud des routes conduisant de Pontarlier vers le midi de la France et retraite de l'armée française de l'est vers la frontière suisse, dans les journées du 27 au 29 janvier.

Dés le 25, les Allemands pouvaient admettre que deux corps français, au moins, se trouvaient sur la rive droite du Doubs. Le 26, on s'apercevait que des masses considérables étaient concentrées entre la Loue et le Doubs et que les batteries, que l'on avait jusqu'à ce jour vues à Busy, avaient disparu.

A ce moment déjà, le commandement en chef considérait la retraite de l'adversaire sur Pontarlier, sinon comme certaine, tout au moins comme très-probable. Les prisonniers croyaient leur armée déjà complètement entourée et perdue sans ressources. Ils affichaient un profond découragement.

Les ordres donnés pour la journée du 27 avaient en vue la préparation de moyens suffisants pour se procurer, le cas échéant par la force, des renseignements certains sur la situation de l'armée française. Le XIVe corps devait s'avancer et relever la 14e division sur le Doubs, afin de permettre d'employer tout le VIIe corps contre la ligne de la Loue, qu'occupait l'ennemi; le IIe devait se tenir prêt à Mouchard et à Salins, soit pour se rapprocher de Quingey, si cela était nécessaire, soit pour se porter dans les directions d'Ornans et de Pontarlier. Les événements se déroulèrent en partie plus rapidement que ne le prévoyaient les ordres. Un escadron,*) de l'avant-garde du IIe corps, qui, dans la soirée du 26 janvier, après le combat de Salins, s'était porté au-delà de Cernans, se heurtait près de Villeneuve d'Amont contre de fortes masses ennemies**) et apprenait que celles-ci appartenaient à deux corps différents.

---

*) $\frac{1^{er}}{\text{dragons No 3}}$.

**) Les forces du général Crémer.

Digitized by Google

Dans le courant de la nuit cette nouvelle parvenait au général de Fransecky, lequel ne douta pas que l'adversaire eût l'intention de gagner les routes conduisant de Pontarlier vers le midi de la France. Conformément au sens des instructions données le 24 janvier par le général de Manteuffel, il décidait d'agir immédiatement de son propre chef et d'atteindre, sans retard, avant l'ennemi, les nœuds de routes situés dans la montagne, ou tout au moins d'attaquer de flanc les colonnes françaises en marche.

Les chemins profondément encaissés qui passent par Salins, étaient malgré la prise de la ville, barrés par le feu des forts situés sur les hauteurs; le général résolut d'utiliser principalement les routes passant par Arbois. En conséquence, le général-major du Trossel recevait l'ordre de rassembler le 27 janvier la 7e brigade d'infanterie à Pont d'Héry et de faire rejoindre au même endroit les bataillons du général de Koblinski, poussés en avant sur les routes de Pontarlier et de Champagnole, ainsi que la cavalerie qui était à Salins. Cet officier général devait, avec toutes les troupes qui lui restaient, prendre position au nord-ouest de Salins, à l'embranchement des routes de Quingey et de Mouchard, afin de couvrir les mouvements du corps d'armée, dans le cas d'une attaque venant de Salins.

Le général commandant le corps d'armée considérait, il est vrai, cette attaque comme très peu probable. Il pensait, au contraire, que l'ennemi découvert à Villeneuve d'Amont chercherait, passant près de Pont d'Héry, à atteindre Champagnole. Le reste du corps devait gagner Arbois.

27 janvier.*) La concentration à Pont d'Héry**) se fit sans être inquiétée par les Français; les troupes furent cantonnées le soir dans cette localité et aux environs. Les dragons envoyés en avant,

---

*) Voir le croquis.

**) 7e brigade d'infanterie (excepté $\frac{\text{Fusil.}}{49.}$, à Mirebeau sur Bèze), $\frac{\text{Ie et IIe}}{42e}$ et $\frac{\text{1er et 4e}}{\text{dragons No 3}}$ (de l'avant-garde du général-major de Koblinski), $\frac{3e}{\text{dragons No 11}}$, $\frac{\text{5e lourde et 6e lég.}}{\text{IIe}}$ et $\frac{\text{1re pionniers de camp.}}{\text{IIe}}$. Le commandement de toutes les troupes de la 4e division, qui n'avaient pas été affectées, au lieutenant-général Hann de Weyhern, était confié au général-major du Trossel.

Digitized by Google

LURE
à Belfort
le Rahin R.
l'Ognon R.
BELFORT
de Vesoul
à Mulhouse
Fontaine
à Altkirch
à Mulhouse
Héricourt
MONTBELIARD
DELLE
à Bâle
Audincourt
Rougemont
le Doubs R.
L'ISLE-sur-le Doubs
Bondeval
Dét: Roches
Mésandans
Pont-de Roide
Debschitz
Clay
à Bâle
CLERVAL
BLAMONT
Glainans
Crosey-le Petit
Vellerot les Belvoir
Villers
le Doubs R.
Dét: Zimmermann
Vellevans
ST HIPPOLYTE
Provenchère
Div. Rés.
Sancey-le Grand
Orgeans
Passavant
Belleherbe
Maiche
Pierre-Fontaine
Dessoubre R.
Frambouhans
le Doubs R.
Vercel
3e Div: le Russey
XXIVe C.
Fuans
la Chenalotte
la Chaux de Fond
Grand-Fontaine
XVIIIe C.
Nods
le Locle
MORTEAU
le Doubs R.
Vallengin
St Gergon
Bugny
les Grus
NEUCHÂTEL
Montbenoit
2e Div:
XXIVe C.
la Vrine
Bourdi
1e Div:
XXIVe C.
le Doubs R.
MONTARLIER
Q.G.A.
la Reuse R.
LAC DE NEUCHÂTEL
Payerne
Grandson
la Manée
Lac de St Point
Antoine
Jougne
Yverdun
la Broye R.
Romont
l'Orbe R.
Orbe
Moudon
Echallens
Rue
Cossonay
Troupes Allemandes.
» Françaises.

Google

Digitized by Google

rendaient compte que de fortes colonnes ennemies avaient dû passer à Censeau, près de la route Pontarlier—Lons le Saunier, ainsi que l'attestaient les traces profondes visibles sur la neige.*) On disait Champagnole occupé par de la cavalerie française.

Le gros du IIe corps s'était rassemblé près d'Arbois et le général de Koblinski avait le matin fait replier ses troupes**) de Salins sur Pagnoz; ces dernières subissaient à cette occasion des pertes minimes. Le commandant en chef***), approuvant complètement les dispositions prises par le général de Fransecky, ordonnait encore de relever immédiatement les troupes du général de Koblinsky, par une partie de la 13e division.†) Les troupes désignées arrivaient déjà à Mouchard dans la nuit du 28. Les autres fractions de la 13e division s'étaient étendues à l'est, vers la Loue, que l'ennemi avait abandonnée, mais dont on trouvait tous les ponts détruits.††) Après avoir été relevée par le XIVe corps, la 14e division passait le Doubs et la Loue inférieure et s'établissait sur la route Quingey—La Chapelle. Les troupes, qui jusqu'alors formaient ses avant-postes, suivaient jusqu'à Courtefontaine et Fourg. L'artillerie de corps gagnait la rive droite de la Loue, à Liesle.

Au XIVe corps, la division badoise atteignait les positions occupées jusqu'à ce moment par la 14e division près de St. Vit et de Lantenne-Bertière, face à Besançon. Le général de Goltz, qui, placé sur l'Ognon, avait couvert la marche de flanc dirigée vers ces points, se portait à Marnay, où le quartier-général du corps était également transféré. Des détachements,

---

*) Les troupes de l'armée de campagne françaises n'étant pas encore arrivées aussi loin, ces nouvelles ne pouvaient concerner que les gardes mobiles renvoyés de Besançon par le général Rolland, les quels d'ailleurs, ont dû traverser ces parages en force assez considérable.

**) Régt. de gren. No 2, $\frac{\text{Fusil.}}{42^{e}}$, $\frac{2^{e}\text{ lég. et }2^{e}\text{ lourde}}{\text{II}^{e}}$, $\frac{2^{e}\text{ pionniers de camp.}}{\text{II}^{e}}$, colonne d'outils et équipage de pont léger.

***) Le quartier-général de l'armée était resté à la Barre, près de Dampierre.

†) $\frac{\text{I}^{er}}{13^{e}}$ $\frac{\text{I}^{er}}{55^{e}}$, $\frac{\text{II}^{e}\text{ et Fusil.}}{15^{e}}$, $\frac{3^{e}\text{ lég. et }6^{e}\text{ lourde}}{\text{VII}^{e}}$ et $\frac{3^{e}}{\text{hussards No 8}}$, sous les ordres du colonel de Barby.

††) D'après les déclarations des habitants, l'ennemi était parti dès le matin dans la direction d'Amancey. Il n'occupait plus que Chenecey.

Digitized by Google

placés sur l'Ognon,*) maintenaient la liaison avec le général de Schmeling.

Celui-ci, ayant reçu avis d'une nouvelle marche des Français sur Belfort, était resté à St. Juan d'Adam.

Le général de Werder, qui ne considérait une semblable entreprise que comme peu probable, autorisait le général de Schmeling à agir de sa propre initiative, de concert avec le général de Tresckow II. et à se rapprocher de Montbéliard, si cela devenait nécessaire. Le colonel de Zimmermann recevait l'ordre de pousser des reconnaissances vers Maiche et St. Hippolyte.**) Le général de Debschitz, invité à se reporter en avant, occupait dans la soirée Blamont et Pont de Roide.***) Le général de Schmeling, auquel étaient parvenues des nouvelles inquiétantes, annonçant la marche de fortes colonnes françaises sur St. Hippolyte,†) prenait la résolution de se porter le lendemain vers sa gauche, à Sancey le Grand.

---

*) A Pin: $\frac{\text{III}^{e}}{34^{e}}$, $\frac{2^{e}}{2^{e}\text{ huss. de rés.}}$ et $\frac{1/3\ 1^{re}\text{ lég. de rés.}}{\text{I}^{er}}$, sous les ordres du major de Rundstedt. Ce détachement resta les jours suivants dans la même position.

A Etuz: $\frac{3^{e}}{6^{e}\text{ badois}}$, $\frac{10^{e}}{5^{e}\text{ badois}}$, $\frac{3/8\ 4^{e}}{2^{e}\text{ dragons bad.}}$ et $\frac{1/3\ 1^{re}\text{ lourde}}{\text{badoise}}$ sous les ordres du capitaine de Weinzierl.

A Voray: $\frac{2^{e}\text{ et }4^{e}}{6^{e}\text{ badois}}$ et $\frac{5/8\ 4^{e}}{2^{e}\text{ dragons bad.}}$, sous les ordres du capitaine baron Schilling de Canstadt.

Ces deux derniers détachements, que l'on avait fait venir de Rioz, restèrent aussi sur l'Ognon, pendant les jours suivants.

**) Par suite de cet ordre, le colonel de Zimmermann laissait à l'Isle sur le Doubs le bataillon d'Insterburg, $\frac{1/3\ 3^{e}}{3^{e}\text{ uhlans de rés.}}$ et $\frac{1/3\ 2^{e}\text{ lourde}}{4^{e}\text{ div. de rés.}}$ et passant par Glainans, se portait avec le reste de ses troupes jusqu'à Chasot.

***) Avec les bataillons de Lauban, de Breslau IIe et de Liegnitz, le $\frac{3^{e}}{6^{e}\text{ uhlans de rés.}}$ et les $\frac{1^{re}\text{ et }2^{e}\text{ lég. de rés.}}{\text{VIII}^{e}}$; le bataillon d'Apenrade et le $\frac{2^{e}}{6^{e}\text{ uhlans de rés.}}$ suivaient jusqu'à Roches.

†) Les mouvements du 18e et du 24e corps français ont sans aucun doute été cause des bruits d'une nouvelle offensive de l'ennemi sur le Doubs supérieur, nouvelle parvenue aux Allemands à plusieurs reprises.

Digitized by Google

Dans la soirée du 27 janvier, le XIVe corps gardait ainsi toute la rive droite du Doubs et surveillait en même temps l'espace compris entre le Doubs supérieur et la frontière suisse; le VIIe corps occupait la portion de la vallée de la Loue, abandonnée par l'ennemi et devait, soit franchir cette rivière, soit s'avancer sur Ornans; le IIe, établi à Arbois et à Pont d'Héry, se tenait prêt à barrer à l'adversaire la retraite sur Lons le Saunier, par Pontarlier et Champagnole.

Bien que l'envoi du général Hann de Weyhern contre Dijon eût écarté tout danger qui, venant de ce côté, aurait pu compromettre la continuation de la marche en avant, le commandement en chef était déjà avisé que les Français, infatigables en ce qui concernait la formation de nouvelles troupes, envoyaient des renforts de Lyon. Le IIe corps, qui, malgré la rentrée des troupes du général de Koblinski, ne comptait cependant que trois brigades, reçut en conséquence pour mission de couvrir, au sud, la marche de l'armée. La cavalerie, s'étendant au loin, devait pousser des reconnaissances dans la direction de Lons le Saunier et forcer les détachements qui pouvaient arriver par les voies ferrées, à débarquer le plus loin possible.

Les événements du 27 janvier avaient confirmé le général de Fransecky dans l'opinion que l'adversaire était déjà en retraite sur Lons le Saunier. Il ordonnait par suite au général du Trossel de se trouver avec toutes ses troupes*) à Champagnole, le 28 janvier, à dix heures du matin et d'attaquer énergiquement l'ennemi, s'il l'y rencontrait. 28 janvier.

Afin d'appuyer cette opération, le gros du corps, placé sous les ordres du général de Hartmann, devait s'avancer d'Arbois jusqu'au défilé de Montrond et l'artillerie de corps jusqu'à Arbois. Le détachement du général de Koblinski recevait l'ordre d'arriver à Poligny à onze heures du matin. Un escadron avait pour mission spéciale de se porter dans la direction de Lons le Saunier, jusqu'à ce qu'il rencontrât de la résistance.

Ces mouvements s'effectuèrent sans qu'on en vînt sérieusement aux mains avec l'adversaire.

Le général du Trossel occupait Champagnole sans combat et envoyait aussitôt sa cavalerie dans la direction de Pontarlier.

---

*) Voir IIe partie, page 1186, note **).

Digitized by Google

Malgré le feu dirigé sur lui par l'ennemi occupant la montagne, un escadron,*) sous les ordres du lieutenant-colonel de Guretzky, poussait jusqu'à Nozeroy. Il trouvait cette localité fortement occupée par les Français, mais s'emparait près d'Onglières de 56 voitures de vivres, d'une voiture du trésor et faisait prisonnière l'escorte, composée d'un officier et 70 hommes. Près du Magasin, on rencontrait de la cavalerie française battant en retraite; selon le dire des prisonniers, celle-ci appartenait au 15e corps.

Sur l'ordre du général commandant le corps d'armée, le général du Trossel restait à Champagnole, tandis que le général de Hartmann, après avoir fait manger ses troupes à Montrond, continuait sa marche dans la direction du sud, jusqu'à Pont du Navoy. La colonne du général de Koblinski et l'artillerie de corps s'avançaient jusqu'à Poligny. La cavalerie, envoyée sur Lons le Saunier, se portait à environ un mille de cette ville et reconnaissait que ses alentours étaient occupés par l'adversaire.

Le dénouement, auquel le général de Fransecky s'attendait pour ce jour là, ne s'était pas produit, mais le IIe corps n'était plus qu'à une étape des dernières routes que l'ennemi pouvait utiliser pour sa retraite.

Au VIIe corps, le général de Zastrow fit avancer la 14e division au sud de la Loue. Toute colonne française, qui serait rencontrée, devait être attaquée et forcée de se déployer; tout engagement contre des forces supérieures était cependant à éviter. La division ne trouvait que des fuyards; elle atteignait Déservillers sans combat et plaçait ses avant-postes à Bolandoz. Pendant ce temps, la 13e division restait sur la position de Quingey. Dans la direction de Besançon, on reconnaissait que Vorges avait été évacué par les Français et que Busy n'était plus que faiblement occupé.

Tous les ponts de la Loue ayant été détruits, un détachement de trois bataillons, deux escadrons et une batterie**) s'approchait

---

*) $\frac{3^e}{\text{dragons No 11}}$, capitaine de Flemming.

**) Bataillon de chasseurs No 7, $\frac{\text{IIe et IIIe}}{73^e}$, $\frac{2^e \text{ et } 4^e}{\text{huss. No 8}}$ et $\frac{5^e \text{ lourde}}{\text{VIIe}}$ sous les ordres du général-major baron d'Osten dit Sacken.

Digitized by Google

de la 14e division en prenant au sud de la rivière. Quelques patrouilles, utilisant les faibles moyens de passage que le hazard leur avait fournis, étaient passées sur la rive nord; elles apprirent que 6000 hommes, appartenant au 15e corps, n'avaient quitté, disait-on, les environs de Rurey que le jour précédent, pour se rendre à Ornans.

La nouvelle de la marche en avant du général de Fransecky étant arrivée dans la matinée au quartier-général de l'armée, le général de Manteuffel ordonnait au XIVe corps de relever la 13e division à Quingey et au VIIe corps de se rapprocher ensuite du IIe, dans la direction du sud. Cet ordre parvenait dans l'après-midi au général de Zastrow et le relèvement ayant été effectué, la 13e division se rassemblait pendant la soirée à La Chapelle et à Saisenay.*) La 14e division, qui était à Déservillers, reçut l'ordre de pousser ses avant-gardes jusqu'à Levier et Silley; celles-ci ramassaient pendant leur marche une centaine de traînards des 15e, 18e et 20e corps français; ces hommes déclarèrent que leurs corps étaient partis de Besançon pour Pontarlier. On disait que les derniers échelons de l'armée française n'avaient quitté les parages atteints par la 14e division, que dans la matinée. Comme confirmation de ce dire, on trouvait encore des charbons incandescents sur plusieurs emplacements de bivouacs.

L'artillerie de corps avait suivi le mouvement des autres troupes sur la route d'Arbois, jusqu'à Sainson. Elle devait envoyer les batteries à cheval jusqu'à Myon et Alaise, afin qu'elles puissent plus tard rejoindre la 14e division. Le commandant du corps établissait son quartier-général à Montfort et comme il avait l'intention de concentrer ses troupes à Villeneuve d'Amont et à Levier, il faisait reconnaître les routes conduisant vers ces localités.

Dans la matinée de ce jour, le général de Werder, en personne, était arrivé au quartier-général de l'armée, à La Barre. Mis au courant de la situation il décidait de remplacer

---

*) Le détachement du général baron d'Osten dit Sacken fut envoyé à Saisenay et maintint de ce point les communications, aussi bien avec le colonel de Barby à Salins, qu'avec la 14e division.

Digitized by Google

à St. Vit la 1re brigade badoise, partie pour Quingey, par la 3e brigade, qui continuerait à occuper en même temps Corcondray et Recologne. Le général von der Goltz se portait à Orchamps. Le général de Schmeling gagnait par une marche vers la gauche Sancey-le-Grand et opérait sa jonction avec le colonel de Zimmermann, tandis que les avant-gardes du général de Debschitz occupaient St. Hippolyte.*) Des patrouilles rencontraient l'ennemi à Maiche. Le quartier-général du XIVe corps resta à la Barre, celui du général de Manteuffel fut transféré au Château de Roche, près d'Arc et Senans.

Les nouvelles parvenues dans le courant de la journée au commandant en chef permettaient de reconnaître d'une façon presque certaine, que, seuls, des détachements adverses de peu d'importance avaient jusqu'alors pu dépasser Champagnole et que la masse de l'armée française était en pleine retraite sur Pontarlier. En outre, il résultait des rapports envoyés par les avant-gardes du XIVe corps, qui avaient découvert des troupes ennemies à St. Ferjeux, que le 20e corps, ou tout au moins des fractions de celui-ci étaient restées à Besançon. Enfin, il ressortait des renseignements envoyés par le général de Schmeling, qu'une partie importante du 24e corps avait aussi déjà commencé à battre en retraite dans la direction de Pontarlier.

En conséquence, le général de Manteuffel ordonnait pour le 29 un mouvement général sur Pontarlier.

La 14e division, déjà engagée dans cette direction, devait, sans attendre la concentration du VIIe corps, se mettre en marche de très-bonne heure, afin d'aborder l'adversaire le plus tôt possible. Le reste du corps devait suivre.**) Le IIe corps fut avisé de faire occuper les Planches-en-Montagne par un détachement et de porter la masse de ses forces sur Pontarlier. Au XIVe corps, les troupes du général von der Goltz***)

---

*) Avec deux compagnies de chacun des bataillons de Breslau IIe, de Striegau et d'Apenrade, une demi-compagnie de pionniers et un peloton de uhlans.

**) On continua à occuper la position barrant la vallée au nord-ouest de Salins.

***) Etaient détachés de celles-ci: $\frac{\text{IIIe}}{\text{34e}}$, $\frac{\text{2e}}{\text{2e huss. de rés.}}$ et $\frac{\text{1/3 1re lég. de rés.}}{\text{IIIe}}$

Digitized by Google

Digitized by Google

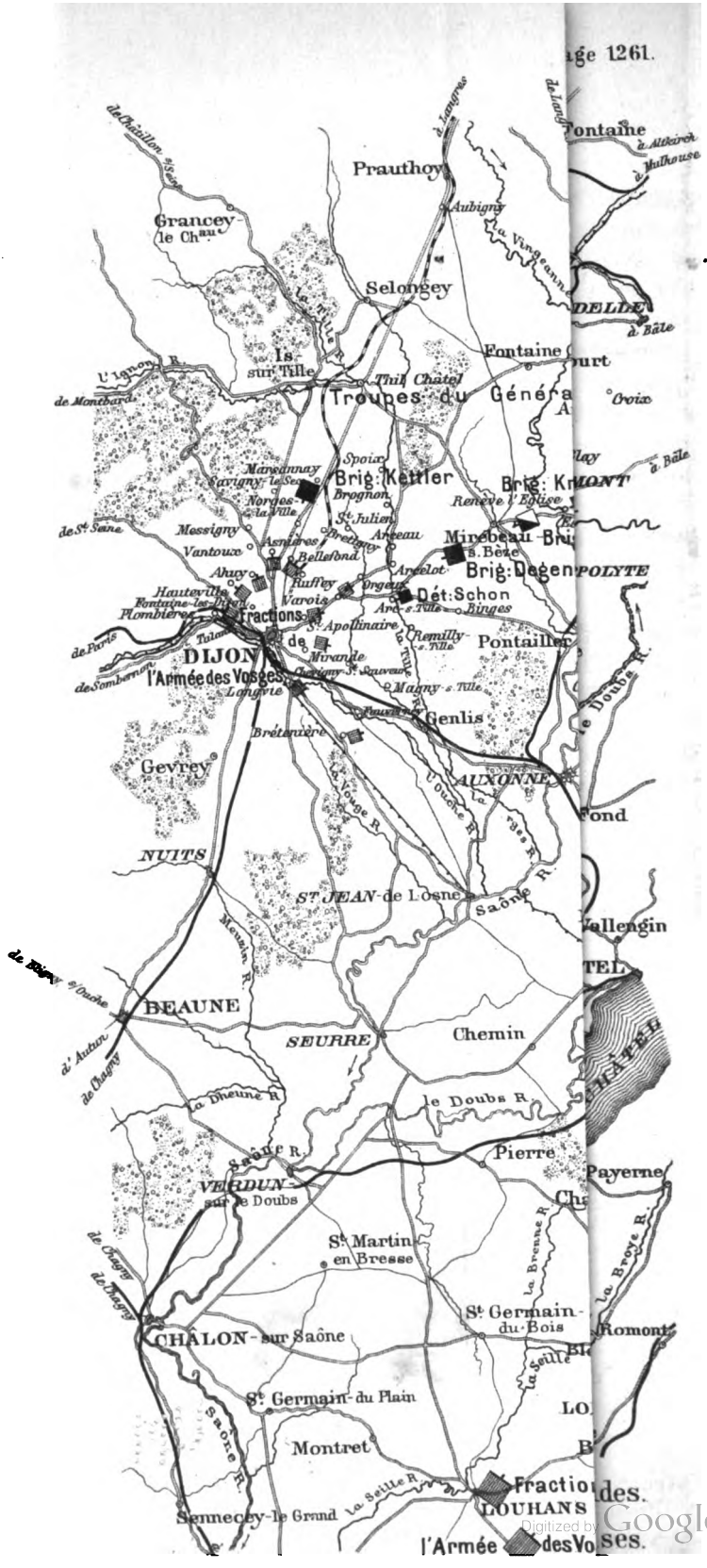
Prauthoy
Grancey-le Ch.au
Selongey
Is-sur-Tille
Thil Chatel
Troupes du Génér.a
Brig: Kettler
Brig: Kr.ONT
Mirebeau
Brig: Degen
POLYTE
Dét: Schon
Fractions
DIJON
l'Armée des Vosges
Pontailler
Genlis
AUXONNE
Gevrey
NUITS
St JEAN-de Losne
BEAUNE
SEURRE
Chemin
Pierre
Payerne
VERDUN-sur le Doubs
St Martin-en Bresse
CHÂLON-sur Saône
St Germain-du Bois
St Germain-du Plain
Montret
Sennecey-le Grand
LOUHANS
l'Armée des Vo.ses.
Fontaine
Selongey
Fontaine
Croix
Pontailler
Vallengin
Romont
Digitized by Google

devaient se rendre à Arc et Senans, pour servir de réserve d'armée pendant la marche vers l'est. Avec la division badoise,*) le général de Werder devait observer Besançon et pousser, sur les deux rives du Doubs, de forts détachements vers cette ville. Le général de Schmeling fut invité à se joindre, du nord, à la marche générale sur Pontarlier et à prendre part au combat qui pourrait s'engager dans ces parages.

Dans la soirée du 28, le général de Fransecky avait acquis la conviction que les Français renonçaient à l'idée de s'échapper par Champagnole et qu'au lieu de cela, ils chercheraient à passer par Nozeroy et les Planches-en-Montagne pour gagner St. Laurent. Il avait en conséquence déjà pris ses dispositions afin de marcher le lendemain matin avec le gros de ses forces sur les Planches, au lieu de n'y envoyer qu'un détachement. Mais l'officier, expédié du quartier-général de Poligny avec les ordres nécessaires, fut blessé en chemin par des francs-tireurs. Les instructions du corps d'armée ne parvenaient pas aux troupes et celles du commandement en chef de l'armée n'en étaient que plus complètement exécutées.

Seul, le colonel de Wedell, avec quatre bataillons, un demi-escadron et une batterie,***) partait de Pont-du-Navoy pour les Planches, en passant par Loulle et la Billaude. 29 janvier.**)

Après avoir dispersé sur la route de Champagnole—Saint Laurent quelques cavaliers ennemis qui avaient mis pied-à-terre, il atteignait sans obstacle les Planches, également occupé par de la cavalerie. Après un léger engagement, les chasseurs poméraniens s'emparaient du village; des reconnaissances furent aussitôt envoyées sur les routes de Champagnole et de Nozeroy

---

à Pin et Chambornay les Pin; $\frac{11^e \text{ et } 12^e}{30^e}$ et $\frac{^1/_4\ 4^e}{2^e \text{ huss. de rés.}}$ à la Barre; $\frac{^1/_4\ 4^e}{2^e \text{ huss. de rés.}}$ était employé au service de correspondance.

*) Excepté la brigade Degenfeld, placée sous les ordres du général Hann de Weyhern.

**) Voir le croquis.

***) Bataillon de chasseurs No 2, $\frac{\text{fusil.}}{54^e}$, $\frac{\text{II}^e \text{ et fusil.}}{14^e}$, $\frac{^1/_2\ 2^e}{\text{dragons No 3}}$ et $\frac{1^{re} \text{ lourde}}{\text{II}^e}$.

Digitized by Google

ainsi que vers Mouthe et St. Laurent. Ces mouvements amenaient plusieurs rencontres avec des détachements français. Les prisonniers déclaraient que la cavalerie du 15e corps, ainsi que soi-disant environ 8000 hommes de troupes d'infanterie nouvellement formées avaient la veille traversé cette région, se dirigeant sur St. Laurent, d'où elles avaient continué le 29, sur Lons-le-Saunier.*)

Le général de Koblinski partait de Poligny dans la nuit et arrivait à Champagnole de si bonne heure, que les bataillons de la 5e brigade, affectés à la 7e depuis le combat de Salins, purent rentrer sous les ordres de leurs chefs directs. A sept heures, le général du Trossel se mettait en marche sur Pontarlier et atteignait Censeau sans rencontrer l'adversaire. Le général de Hartmann gagnait Champagnole avec les troupes qui lui restaient après avoir détaché le colonel de Wedell; prenant alors le commandement de toutes les forces réunies dans cette localité, qui formaient à ce moment le gros du corps d'armée,**) il s'avançait, dans l'après-midi, jusqu'à Nozeroy et Onglières,***) où se rendait également l'artillerie de corps.

L'ordre de marcher sur Pontarlier ne parvenait que tardivement à la 14e division du VIIe corps. Elle partit vers midi de Déservillers;†) les chemins couverts de neige retardèrent notablement sa marche. Les dernières troupes de la division n'atteignaient Levier qu'à trois heures de l'après-midi, au moment où la tête de colonne de la 13e division, venant de Ville-

---

*) Voir IIe Partie, pages 1165 et 1187, note *).

**) 5e brigade d'infanterie, $\frac{3^e \text{ et } 4^e}{14^e}$, $\frac{I^{er} \text{ et } II^e}{54^e}$, $\frac{1^{er},\ 1/2\ 2^e,\ 3^e \text{ et } 4^e \text{ dragons No } 3}{1^{re} \text{ et } 2^e \text{ lég., } 2^e \text{ lourde, } 3^e \text{ lég., } 3^e \text{ et } 4^e \text{ lourdes, } 2^e \text{ et } 3^e \text{ batt. à cheval}}$ et $\frac{2^e \text{ pionniers de camp.}}{II^e}$. $\frac{1^{re}}{14^e}$ était avec les bagages; $\frac{2^e}{14^e}$ resta à Champagnole; $\frac{3^e \text{ pionniers de camp.}}{II^e}$ était à Dôle, qu'elle devait organiser défensivement.

***) La brigade Koblinski, réunie à l'improviste par son chef, après un repos de quelques heures à Poligny, exécutait en partie ce jour-là, malgré les chemins glissants et couverts de neige, des marches de sept milles allemands.

†) Renforcée par les deux batteries à cheval de l'artillerie de corps.

Digitized by Google

neuve d'Amont y arrivait aussi, après avoir eu de grandes difficultés à surmonter.*)

Pendant ce temps, l'avant-garde de la 14e division d'infanterie partie de Levier, sous les ordres du colonel de Cosel,**) avait continué sa marche sur Pontarlier. Elle ne rencontrait d'abord que des traînards. Le général de Zastrow donnait au général Schuler de Senden l'ordre de gagner la vallée du Drugeon, près de Houtaud.

Près du Souillot, l'avant-garde se heurtait contre environ 4 à 5000 hommes d'infanterie française, que quelques obus décidaient à continuer leur retraite sur Pontarlier.

Poursuivant sa marche, l'avant-garde rencontrait de nouveau l'ennemi près de la forêt située au sud de Sombacourt et envoyait vers ce village un bataillon, un peloton de hussards et deux pièces,***) sous les ordres du major de Brederlow.

Combat de Chaffois et Sombacourt.

L'obscurité et le brouillard ne permettant pas l'emploi de l'artillerie, le major de Brederlow renvoyait les deux pièces sur le gros et continuait à s'avancer avec le reste de ses troupes. La marche de la petite colonne était à plusieurs reprises inquiétée par l'ennemi posté sur la chaîne de hauteurs, située au sud-est de la route; celui-ci était chaque fois refoulé et perdait environ 40 prisonniers.

La 2e compagnie du régiment No 77, qui, de Levier, avait été dirigée par Sept-Fontaines, arrivait alors devant Sombacourt; en chemin, elle avait chassé devant elle des traînards et poursuivi une faible arrière-garde, composée de quelques cavaliers et d'infanterie. Le capitaine de Vietinghoff se lançait aussitôt avec ses hommes, poussant des hurrahs, dans le village fortement occupé, mais l'adversaire, complètement sur-

---

*) Afin de pouvoir suivre, l'artillerie et les voitures avaient été obligées de faire un détour et de passer par Myon.

Restèrent au nord-ouest de Salins: $\frac{\text{IIe}}{15^{e}}$, $\frac{\text{Ier}}{13^{e}}$, $\frac{1/2\ 3^{e}}{\text{huss. No 8}}$ et $\frac{6^{e}\text{ lourde}}{\text{VIIe}}$, sous les ordres du lieutenant-colonel de Pannewitz; le colonel de Barby se joignait à la division, avec le restant des troupes.

**) $\frac{\text{Ier et fusil.}}{53^{e}}$, $\frac{\text{Ier}}{77^{e}}$, $\frac{1^{er}}{\text{huss. No 15}}$, $\frac{1^{re}\text{ lourde}}{\text{VIIe}}$, et $\frac{2^{e}\text{ pionn. de camp.}}{\text{VIIe}}$.

***) $\frac{\text{Ier}}{77^{e}}$, $\frac{1/4\ 1^{er}}{\text{huss. No 15}}$ et $\frac{1/3\ 1^{re}\text{ lourde}}{\text{VIIe}}$.

Digitized by Google

pris au début, l'entourait bientôt avec des forces nombreuses Le major de Brederlow accourait en toute hâte avec les trois autres compagnies et pénétrait sans hésiter dans la localité. 50 officiers parmi lesquels 2 généraux, 2700 hommes, 10 canons, 7 mitrailleuses, 48 voitures, 319 chevaux et 3500 fusils tombaient entre les mains des hanovriens, dont les pertes étaient de peu d'importance.*) Le bataillon passa la nuit à Sombacourt pour garder ses nombreux prisonniers.

A la tombée de la nuit, le reste de l'avant-garde de la 14e division s'approchait de Chaffois et reconnaissait que ce village était rempli de troupes françaises. La 1re batterie lourde et peu après la 2e batterie à cheval, qu'on fit avancer du gros, se mettaient des deux côtés de la route en position contre le village, et ouvraient un feu très-vif. Le brouillard et le crépuscule ne permettaient pas d'observer l'effet produit par les projectiles; malgré cela, les deux bataillons, qui restaient à l'avant-garde, se déployaient sans retard pour l'attaque. Le colonel de Cosel lançait directement la 3e compagnie du 53e à l'assaut de Chaffois; celle-ci, ayant surpris la grand-garde placée en avant du village, réussissait à s'emparer des premières maisons. Les trois autres compagnies du bataillon suivaient, avec ordre de tourner la localité par la droite et par la gauche et de prendre part au combat, selon qu'elles le jugeraient nécessaire. Par sa vive résistance, l'ennemi arrêta les progrès des mousquetaires et il fallut pour les soutenir faire avancer deux compagnies du bataillon de fusiliers, tenu jusqu'alors en réserve. La 10e fut envoyée à l'aile droite, la 9e à l'aile gauche. Le 2e bataillon du régiment No 77 fut pris dans le gros, afin de servir de réserve. Après un combat violent, qui avait duré une heure et demie, les Français cessaient subitement le feu et déposaient volontairement les armes. Un grand nombre d'officiers, 1800 hommes et 2 pièces tombaient entre les mains des Prussiens.

Du côté de l'ennemi, on s'appuyait sur ce qu'un armistice était conclu; bientôt après arrivait un officier d'état-major français, qui présentait une lettre adressée par le général Clinchant au général Thornton. D'après le contenu de cet écrit,

*) 2 morts, 5 blessés.

Digitized by Google

le commandant en chef français avait été officiellement averti qu'un armistice de 21 jours avait été signé le 27 janvier;*) il donnait en conséquence l'ordre de cesser le feu et de communiquer cette nouvelle aux Allemands.

Ces derniers n'avaient pas reçu connaissance de cette suspension d'armes et consentaient à une interruption provisoire des hostilités, sur la base du statu quo. Chaffois, à l'exception de trois fermes, situées sur la lisière est et occupées chacune par une faible compagnie française, restait aux mains des vainqueurs. Les prisonniers furent rendus sans leurs armes, sur l'autorisation du général commandant.

Les Allemands avaient perdu dans ce combat 6 officiers et 46 hommes, qui appartenaient tous au régiment No 53.

Le soir, le gros de la division chercha à se cantonner, tant bien que mal, à Chaffois et aux environs. La tête de la 13e division s'avançait jusqu'à Sept-Fontaines, tandis que ses troupes les plus en arrière restaient à Villeneuve d'Amont.

Le pays étant très-difficile, l'artillerie de corps**) n'arrivait que jusqu'à Déservillers.***)

La réserve de l'armée, sous les ordres du général von der Goltz, avait, dans la matinée, continué sa marche au delà d'Arc et Senans; ses premières troupes atteignaient, après de grands efforts, Arbois où le général de Manteuffel transférait, ce même jour, son quartier-général. Le général de Werder, avec

---

*) Comme on le sait, la signature n'eut lieu que le 28. (Voir supplément CLVI.) Il y a probablement erreur en ce qui concerne la date de la lettre adressée par le général Clinchant au général Thornton.

Le supplément CLXVIII contient le texte de cette lettre, ainsi que celui des télégrammes qui l'ont occasionnée.

**) Ne comptait pour le moment que trois batteries. Outre les deux batteries à cheval affectées à la 14e division d'infanterie, la 3e batterie lourde avait aussi été détachée. Celle-ci était depuis le 28 janvier avec la 13e division d'infanterie et avait servi à renforcer les troupes chargées de garder la position de Quingey. (Voir IIe partie, page 1190.) Elle rejoignait l'artillerie de corps, le 30.

***) Un petit détachement avait été expédié de la Loue supérieure afin de chercher à opérer la liaison avec le général de Schmeling, qui, croyait-on, s'avançait dans la direction de Pierre Fontaine. Cette troupe se heurta contre une colonne française, allant d'Ornans à Pontarlier, et il lui fut impossible d'exécuter sa mission.

Digitized by Google

la division badoise, surveillait Besançon et faisait exécuter de petites reconnaissances dans la direction de la place. Les détachements, envoyés dans ce but, se heurtaient bientôt contre des positions fortifiées et sérieusement occupées, dont la défense pouvait en outre être appuyée par les pièces des ouvrages avancés de la forteresse. Les détachements*) restés sur l'Ognon se bornaient également à un rôle d'observation. Les troupes, qui étaient à Pin, occupèrent aussi Marnay.**)

Rappelé à Belfort,***) par le général de Tresckow II, le général de Debschitz ne pouvait coopérer à une action contre Maiche, de concert avec le général de Schmeling; ce dernier était donc resté dans les environs de Sancey-le-Grand.

Cependant le colonel de Zimmermann†) occupait Maiche dans la journée du 29, après en avoir chassé quelques traînards; une partie du gros de la 4e division de réserve suivait ce mouvement jusqu'à Belleherbe. Les reconnaissances, poussées dans la direction de Besançon, ne rencontraient pas l'ennemi.

Afin de recevoir rapidement des renseignements exacts sur ce qui s'était passé pendant la marche des différentes colonnes, très-éloignées les unes des autres, le général de Manteuffel avait dans le courant de la journée envoyé des officiers d'état-major aux diverses fractions de l'armée; celles-ci, prenant pour base les instructions générales qui leur avaient été communiquées, devaient agir de leur propre initiative.

---

*) $\frac{\text{IIe}}{\text{6e bad.}}$, $\frac{\text{1er}}{\text{3e drag. bad.}}$ et $\frac{\text{2e lég.}}{\text{bad.}}$, sous les ordres du lieutenant-col. Arnold. $\frac{\text{IIe}}{\text{5e bad.}}$, $\frac{\text{5e}}{\text{3e drag. bad.}}$ et $\frac{\text{4e lég.}}{\text{bad.}}$, sous les ordres du major baron Roeder de Diersburg.

**) Par la $\frac{\text{11e}}{\text{34e}}$ et $\frac{\text{1/4 2e}}{\text{2e huss. de rés.}}$.

***) Cet ordre était la conséquence des instructions données par le général de Werder, qui prescrivaient de renvoyer au général de Schmeling les quatre bataillons restés le 20 janvier devant Belfort et qui appartenaient à la brigade Zimmermann. Pour relever ces quatre bataillons, le lieutenant-général de Tresckow II. voulait faire rentrer le détachement Debschitz.

†) Celui-ci avait été renforcé par le bataillon de Thorn, arrivé de Belfort.

Digitized by Google

A cinq heures de l'après-midi, le général de Manteuffel recevait à Arbois un télégramme venant du grand quartier-général. On lui annonçait qu'un armistice était effectivement conclu, mais que tout le territoire des départements de la Côte d'Or, du Doubs et du Jura avait été expressément excepté de cette convention et que l'armée du sud devait continuer ses opérations jusqu'à ce qu'un dénouement se fût produit. Un ordre de l'armée portait cette nouvelle à la connaissance des troupes et le soir même, le commandant en chef prescrivait, pour la journée du 30, la continuation de la marche sur Pontarlier par le IIe et le VIIe corps. Tous deux devaient aussi se mettre en communication.

Le général von der Goltz recevait l'ordre de marcher avec la réserve de l'armée sur Villeneuve d'Amont, en passant par Pont d'Héry. Le général de Werder était invité à continuer, avec la division badoise, ses pointes vers Besançon et à faire refouler vers le sud, par les troupes du général de Schmeling, les détachements français, qui pourraient encore se trouver sur le Doubs supérieur.

La nouvelle du succès remporté à Sombacourt et à Chaffois n'était pas encore parvenue à Arbois.*)

Afin de garder Besançon, le général Clinchant y avait laissé lors de son départ, la 1re division du 20e corps, qui connaissait le mieux le terrain, ainsi que la 2e division du 15e corps.

Dans la soirée du 27, le 18e corps atteignait Nods et Fallerans, la 2e division du 20e Ornans, le 15e Sept-Fontaines, Evillers et Bolandoz; les têtes de colonnes du 24e corps, venant du nord, arrivaient déjà à Pontarlier, mais dans le plus triste état. Le général Crémer avait porté la 3e division du 20e corps à Sombacourt et la division Poullet à Levier; mais la réserve de l'armée était encore en arrière, à Chantrans.**) 27 janvier.

Le commandant en chef s'était personnellement hâté de se rendre à Pontarlier; des troupes du génie et des officiers d'état-

*) Elle n'arrivait que le lendemain matin.

**) Voir le croquis annexé à la page 1186.

Digitized by Google

major y avaient été envoyés en avant, afin de déblayer les chemins couverts de neige, avec l'aide de la population civile. Le général Clinchant pouvait espérer que la forte position de Pontarlier permettrait, au moins pour le moment, à ses troupes de prendre quelque repos. Si on réussissait à conserver les défilés de Vaux, des Planches et de Morillon, une communication avec le sud, quoique très-difficile, resterait encore ouverte par St. Laurent et par la Chapelle des Bois. Pendant les marches exécutées jusqu'alors, on n'avait pas encore rencontré de forts détachements allemands, les colonnes de munitions étaient arrivées à bon port et l'intendant de l'armée avait promis d'assurer à Pontarlier des approvisionnements de vivres suffisants, qui pourraient encore être augmentés par des convois venant de la Suisse.

On reconnaissait en arrivant à Pontarlier, que les vivres ne suffiraient que pour peu de jours et le général Clinchant décidait en conséquence de continuer sa marche le long de la frontière, dès que ses corps seraient rassemblés.

Dans la nuit du 28, le général Crémer recevait l'ordre de s'avancer immédiatement sur les Planches, St. Laurent et Morez,*) avec trois régiments de cavalerie des 15e et 24e corps, qui étaient placés sur la route de Mouthe; il fallait atteindre les emplacements ci-dessus désignés, avant les Allemands. Le général exécutait cette mission difficile et arrivait déjà dans l'après-midi du 28 aux points qui lui avaient été indiqués; ses troupes avaient marché d'une façon extraordinaire, sur des chemins de montagne couverts de neige.

28 et 29 janvier. Le 24e corps et la brigade Millot de la division Poullet devaient suivre immédiatement. Le général Clinchant concentrait autour de Pontarlier, le 28 et le 29, tout le reste de l'armée, moins les deux divisions restées à Besançon.

Le soir du 29, le 18e corps se trouvait à Houtaud et au nord de cette localité, la 2e division du 20e à Chaffois et à Bulle, la 3e division du même corps à Dompierre et à Frasne ainsi que le reste de la division Poullet, dont une partie avait été poussée jusqu'à Bonnevaux, afin de garder l'important défilé

*) Morez est situé à 8 kil. 700 au sud-est de St. Laurent et à 11 kil. 200 au sud-ouest de la Chapelle des Bois.

Digitized by Google

de Vaux. La 3e division du 15e corps était à Pontarlier et aux environs, la 1re à Sombacourt.*) Ainsi que nous l'avons vu, cette dernière fut complètement dispersée par l'attaque du bataillon de Brederlow et faite en grande partie prisonnière avant que la réserve de l'armée, qui était tout à proximité, à Goux et à Bians, ait pu lui venir en aide.**) Comme on le sait aussi, Chaffois était pris dans la soirée. Dans la journée du 29 janvier, le gros du 24e corps et la brigade Millot s'avançaient jusqu'à Mouthe et au-delà, afin de ne pas perdre la liaison avec le général Crémer. Ces troupes se heurtaient à Foncine le Bas contre le détachement du colonel de Wedell, qui avait repoussé la cavalerie postée dans ces parages, par le général Crémer. La dernière route qui restait ouverte à l'armée, la seule qui pouvait être utilisée pour de grands mouvements de troupes, était par conséquent barrée. Le général Comagny prenait la résolution d'attaquer les Planches le 30 janvier, afin de s'ouvrir un passage de vive force. Sur ces entrefaites, lui parvenait aussi la nouvelle de l'armistice; il renonçait alors à l'attaque et donnait l'ordre à l'infanterie de la 1re division de continuer à marcher sur Morez par la Chapelle des Bois, en suivant les chemins de la montagne. Cette mesure avait pour but d'assurer la communication du 24e corps avec le général Crémer à St. Laurent, lors de la fixation d'une ligne de démarcation. Ici aussi, la source de cette nouvelle d'armistice était un télégramme de Jules Favre, adressé à la délégation du gouvernement et qui était arrivé par Bordeaux aux mains des autorités civiles de Pontarlier; cette dépêche ne faisait pas mention des dispositions exceptionnelles prises pour les départements de la Côte d'Or, du Doubs et du Jura. Cette indication manquait également dans la communication officielle, expédiée le 29 janvier à 3 heures 30 minutes de l'après-midi par le ministère de la guerre français aux généraux commandant***) les divisions et subdivisions.

Le général Clinchant était en conséquence de bonne foi en demandant aux Allemands de cesser les hostilités et d'entamer des négociations ayant pour objet de fixer une ligne de démarcation.

*) Voir le croquis annexé à la page 1193.

**) Celle-ci se retirait sur Pontarlier.

***) Voir le supplément CLXVIII.

Digitized by Google

Continuation de la marche de l'armée du sud vers Pontarlier. Passage de l'armée française sur le territoire suisse, pendant les journées du 30 janvier au 2 février.

30 janvier. Renseigné plus exactement par Versailles, que ne l'était le commandant en chef français par Bordeaux, le général de Manteuffel ordonnait de poursuivre les opérations, sans retard. Mais les instructions, qu'il donnait à cet égard, ne parvenaient pas assez à temps aux corps, pour que toute hésitation, amenée par la fausse nouvelle, fût complètement évitée.

Le général de Zastrow supposa, que les Français devaient, dans leur propre pays, recevoir les nouvelles plus rapidement que l'armée du sud, à laquelle elles n'arrivaient que par de longs détours; il changea les ordres donnés pour la continuation de la marche sur Pontarlier le 30, en prescrivant que le VIIe corps resterait, en général, provisoirement, dans les positions qu'il occupait. Les batteries de l'artillerie de corps devaient se réunir autour de Levier, les trains se rapprocher jusqu'à Déservillers et Eternoz. On s'occupa aussi d'étendre les cantonnements des troupes, ce qui était extrêmement à désirer.

Ces dispositions étaient en voie d'exécution, quand arrivaient, à dix heures et demie du matin, les ordres du commandant en chef. Lors de l'établissement de ces ordres, les rapports du VIIe corps, concernant ce qui s'était passé la veille, ne pouvaient encore être arrivés au quartier-général. On savait, que des officiers d'état-major français étaient en route pour se rendre au quartier-général de l'armée, afin d'entamer des négociations; le général de Zastrow crut convenable d'attendre des instructions complémentaires ou des explications détaillées. De plus, le VIIe corps était tout près de Pontarlier et il semblait opportun de laisser le IIe corps se rapprocher.

De nouvelles instructions du commandant en chef, données à neuf heures, arrivaient bientôt. Elles répétaient, que la

Digitized by Google

nouvelle d'un armistice conclu pour l'armée du sud était fausse. Il fallait, en conséquence, continuer la marche sur Pontarlier, empêcher toute tentative de retraite de l'ennemi vers le sud, éviter toute attaque isolée et ne traiter avec l'adversaire qu'à la condition qu'il déposerait les armes.

Le général de Zastrow fit instruire les troupes françaises, qui se trouvaient devant lui, de la reprise des hostilités et demanda la complète évacuation de Chaffois, ce qui fut accordé. Pendant la nuit, la 14e division prenait possession des dernières fermes.

Vers la fin de la journée, on avait entendu le bruit du canon dans la direction de Frasne. Le général de Fransecky avait prescrit à l'avant-garde du IIe corps de s'avancer le 30, par Frasne, sur Pontarlier, tout en gardant sa droite vers Bonnevaux. Il s'agissait de s'assurer définitivement, si les masses de l'armée française de l'est étaient à Pontarlier. Par suite de cet ordre, le général du Trossel était parti à huit heures du matin de Censeau; l'arrivée d'un parlementaire français lui causait un assez long retard,*) mais après des explications sur la situation, données verbalement par le général de Fransecky, les Allemands attaquaient la forêt située au sud-ouest de Frasne. Combat de Frasne.

La 6e batterie légère du IIe corps d'armée ayant lancé quelques obus, le 1er bataillon du régiment No 49, qui était en tête de colonne, se déployait, des deux côtés de la route, vers la lisière des bois. Les Français se replièrent sur Frasne; on n'arrivait devant le village qu'à l'entrée de la nuit et on prenait aussitôt position. Un coup de main, exécuté au milieu du brouillard et de l'obscurité, réussissait complètement. Le

*) Ce parlementaire, ainsi que d'autres arrivés aux Planches et à Poligny, furent conduits au général de Fransecky. Ils présentèrent diverses lettres ou dépêches, entr'autres le télégramme adressé par Jules Favre au gouvernement de Bordeaux et s'appuyèrent sur l'armistice. Le général de Fransecky accordait au parlementaire, venant de l'avant-garde, une suspension d'armes jusqu'au soir, à la condition que Frasne serait évacué par les Français et que ceux-ci ne continueraient leur mouvement de retraite, ni sur les Planches, ni dans une autre direction. Peu après, arrivaient d'Arbois les ordres du commandant en chef et les opérations reprenaient leur cours.

Digitized by Google

lieutenant-colonel de Guretzky s'avança sur Frasne, à la tête d'un escadron et d'une compagnie.*) Cette dernière s'empara sans peine de la hauteur située à proximité et à l'ouest du village; les dragons poursuivirent l'adversaire battant en retraite et pénétrèrent dans Frasne où ils firent de nombreux prisonniers. Des détachements français, arrivant sur le lieu du combat, serraient de près le colonel de Guretzky et sa poignée de cavaliers, mais la compagnie arrivait au pas de course et l'ennemi cessait la résistance. 12 officiers, 1500 hommes et deux drapeaux tombaient entre les mains de la petite colonne, dont les pertes étaient minimes.

Le général du Trossel faisait aussitôt cantonner ses troupes, en partie à Censeau, en partie à Frasne. Des fractions de la 5e brigade d'infanterie, auxquelles on avait envoyé l'ordre de s'avancer en prévision d'un combat sérieux, arrivaient aussi dans cette localité. Les autres troupes du IIe corps conservaient les emplacements qu'elles occupaient la veille.

Dans le courant de la journée, des parlementaires français, porteurs de nouvelles concernant l'armistice, arrivaient aussi aux Planches. Le colonel de Wedell repoussait les propositions qui lui étaient faites, en objectant qu'il n'avait à ce sujet pas d'ordres de ses chefs. Il apprenait, à cette occasion, que le général Crémer était à St. Laurent et que des forces françaises importantes, 10 000 hommes soi-disant, se trouvaient encore à Foncine le Haut.

Les parlementaires français étaient également éconduits par les avant-postes du XIVe corps.**)

Les reconnaissances sur Besançon avaient fait connaître qu'il ne restait plus de fort détachement ennemi sur la rive droite du Doubs. Les troupes de la garnison, appartenant à différents corps d'armée, il était difficile de constater l'effectif des forces françaises restées dans la place.

---

*) $\frac{3/4\ 3^e \text{ et } 1/4\ 5^e}{\text{dragons No 11}}$ et $\frac{6^e}{49^e}$.

**) Le général de Werder trouvait dans le courant de la journée l'occasion de renseigner exactement le général Hann de Weyhern ainsi que le commandant d'étapes de Dôle, sur le soi-disant armistice.

Digitized by Google

Les premières troupes de la réserve de l'armée, tournant Salins par le sud, atteignaient Thésy, les dernières, Arbois.

Le général de Schmeling, qui avait reçu le 30 au matin du général de Werder l'ordre de marcher sur Ornans,*) commençait ce jour là son mouvement vers le sud et s'avançait jusques dans les environs de Vercel et de Pierre-Fontaine.**)

Le général de Debschitz, qui avait également reçu le 30 l'ordre de se reporter vers le sud, atteignait les environs de Maiche, avec cinq bataillons, deux escadrons, deux batteries et une demi-compagnie de pionniers.***) On lui envoyait comme renfort, pour continuer son mouvement, les bataillons de landwehr de Loetzen et de Marienburg, qui, dans la journée du 30, gagnaient Blamont et Roches.†)

Le commandant en chef se rendait ce même jour à Villeneuve d'Amont, en passant, par Pont d'Héry et Lemuy; il recevait en chemin une lettre du général Clinchant, par laquelle celui-ci réclamait l'armistice pour les armées opérant dans le sud-est de la France. Le général de Manteuffel répondait aussitôt en refusant d'adhérer à cette demande; afin d'éviter à l'avenir toute effusion de sang, il se déclarait cependant disposé à entamer des négociations, mais seulement sur des propositions en rapport avec la situation réelle des choses. Les renseignements qu'il avait reçus, lui donnaient la conviction, qu'un mélange de tous les corps de l'armée française était resserré autour de

---

*) Les dernières instructions du commandant en chef, prescrivant au général de Schmeling de se porter par de fortes marches vers le sud, afin de refouler sur le IIe et le VIIe corps les forces françaises qui pourraient encore se trouver au nord de la route Pontarlier—Besançon (voir IIe partie, pages 1198 et 1199), ne parvenaient à cet officier-général que dans la soirée du 30 janvier.

**) On avait également publié dans toutes les localités de cette région, qu'un armistice avait été conclu.

***) Les bataillons de Breslau II, de Striegau, de Lauban, ainsi que les bataillons de Gumbinnen et de Goldap, de la 4e division de réserve, envoyés de Belfort au général de Debschitz, plus $\frac{2^e \text{ et } 3^e}{6^e \text{ uhlans de rés.}}$, $\frac{1^{re} \text{ et } 2^e \text{ lég. de rés.}}{VIII^e}$ et $\frac{1/2\ 1^{re} \text{ pionn. de camp.}}{II^e}$.

†) Ces bataillons, jusqu'alors employés devant Belfort, devaient aussi rejoindre la 4e division de réserve.

Digitized by Google

Pontarlier et que, jusqu'à ce moment, seuls, de faibles détachements avaient effectué leur retraite, par Mouthe, sur St. Laurent. D'un autre côté, on pouvait supposer que l'ennemi serait renforcé par les troupes arrivant du nord et rien n'excluait la possibilité d'une dernière résistance désespérée de toutes les forces rassemblées à Pontarlier. La situation des Français, qui ne leur laissait plus d'autre alternative que de se battre ou de déposer les armes, les engageait à tenter un suprême effort. Afin de disposer dans ce cas de moyens suffisants, le général commandant en chef ordonnait à tous les corps de serrer le lendemain sur leur tête de colonne.

Le VIIe corps devait se concentrer entièrement dans la région comprise entre les routes, qui, de St. Gorgon et de Levier, mènent à Pontarlier, observer aussi la route de Morteau et chercher à se mettre en communication avec le général de Schmeling; celui-ci continuerait à s'avancer vers la route Ornans — Pontarlier, tandis que le général de Debschitz conserverait Morteau comme direction. Le IIe corps devait s'établir le long de la route de Frasne, et barrer en même temps aux Français les dernières issues à travers le haut Jura.

31 janvier. Le 31 janvier,*) les pointes d'avant-garde du IIe corps s'avançaient jusqu'à Ste. Colombe et Bulle, elles ramassaient environ 500 prisonniers et trouvaient la route de Frasne couverte d'armes et d'ustensiles de toute nature. La 3e compagnie du régiment de grenadiers de Kolberg, partant de la Rivière, sous les ordres du lieutenant en 1er Protzen, surprenait, dans la soirée, le village de la Planée et faisait prisonniers 22 officiers

Combat de Vaux. et 500 hommes. Un détachement composé de deux bataillons, un peloton de dragons et une batterie,**) sous les ordres du lieutenant-colonel Liebe, fut envoyé sur le flanc droit; il traversait sans incident, par l'étroit ravin de Bonnevaux, la première haute chaîne du Jura et rencontrait l'ennemi à Vaux. Le bataillon de tête se déployait immédiatement et attaquait le village par le nord et par l'ouest. Il y pénétrait, faisait

---

*) Voir le croquis.

**) $\frac{\text{I}^{er}\text{ et II}^{e}}{54^{e}}$, $\frac{1/4\ 3^{e}}{\text{drag. No 3}}$ et $\frac{3^{e}\text{ lourde}}{\text{II}^{e}}$.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

prisonniers 2 officiers et 886 hommes*) et rejetait les défenseurs sur les Granges Ste. Marie. Le lieutenant-colonel Liebe les y suivait, sans tenir compte de la protestation d'un parlementaire. L'ennemi évacuait encore volontairement ce defilé et se retirait sur St. Antoine. Le gros du corps gagnait les environs de Dompierre.**)

La reprise des hostilités ayant encore une fois été annoncée aux Français, la 14e division du VIIe corps occupait sans combat les villages de Dommartin et de Vuillecin, sur le Drugeon, ainsi que Goux et le défilé de la Vrine.***) Pendant cette opération, quelques officiers et 130 hommes lui tombaient entre les mains. A l'entrée de la nuit, une faible colonne française, venant d'Arçon et se dirigeant vers Pontarlier, rebroussait chemin devant le feu de l'artillerie. La 13e division gagnait Sept Fontaines, son avant-garde Amathay et Reugney, l'artillerie de corps Levier.†)

Un détachement mixte,††) chargé de nettoyer le pays jusqu'à la Loue, se portait jusqu'à Chantrans, mais ne rencontrait que des traînards. On disait qu'Ornans n'était que faiblement occupé.

Une autre colonne des trois armes, envoyée sur Ouhans, opérait dans la soirée, à St. Gorgon, sa jonction avec les troupes du général de Schmeling; la 4e division de réserve était à partir de ce moment directement reliée à la masse principale de l'armée du sud.

Le général von der Goltz atteignait Villeneuve d'Amont et environs; la 4e division de réserve, partant de Vercel et de

---

*) Il tombait en somme, dans cette journée, environ 4000 prisonniers entre les mains du IIe corps d'armée.

**) Poligny et Champagnole restèrent occupés par des compagnies isolées; le 31 janvier, la garnison de Poligny fut portée à deux compagnies.

***) 7 kilomètres au nord de Pontarlier. La Vrine fut occupée d'abord par $\frac{6^e \text{ et } 7^e}{74^e}$, $\frac{1/2\ 4^e}{\text{huss. No 15}}$ et $\frac{1/3\ 1^{re} \text{ lourde}}{VII^e}$.

†) Une partie des trains du VIIe corps d'armée, voulant se cantonner à Bolandoz, trouvait là un détachement français; celui-ci, croyant l'armistice valable, n'entreprenait rien contre les convois, qui se logeaient ensuite à Déservillers.

††) $\frac{I^{er} \text{ et fusil.}}{15^e}$, $\frac{II^e}{73^e}$, $\frac{I^{er}}{\text{huss. No 8}}$ et $\frac{5^e \text{ lég.}}{VII^e}$, sous le col. de Delitz.

Digitized by Google

Pierre Fontaine, s'avançait jusqu'à Nods, son avant-garde jusqu'à St. Gorgon. A Nods seulement, elle eut de légers engagements avec de faibles partis français. Le général de Debschitz gagnait le Russey, sur la route de Morteau, son avant-garde s'arrêtait à la Chenalotte.*)

La division badoise, établie devant Besançon où les Français restaient complètement inactifs, avait été invitée à protéger l'importante étape de Dôle, faiblement occupée par la brigade Knesebeck et menacée par les troupes d'Auxonne. A cet effet, deux bataillons, renforcés par de l'artillerie et de la cavalerie, étaient envoyés le 31, vers cette place.**) Cette simple démonstration suffit pour amener le commandant de la petite forteresse à faire replier les troupes, qu'il avait poussées en avant.

Dans la matinée déjà, un parlementaire français s'était présenté au général de Manteuffel; s'appuyant sur une dépêche du ministre de la guerre, il demandait la cessation des hostilités, mais il avait été congédié avec un refus. Vers neuf heures arrivait alors le colonel français Varaigne, qui proposait une suspension d'armes de 36 heures, afin d'éclaircir pendant ce temps les doutes régnant sur la question d'armistice. Le colonel comte de Wartensleben, qui dirigeait les négociations, refusa cette proposition, attendu que du côté allemand on n'avait aucun doute sur la véritable situation des choses. Il consentit cependant à envoyer un rapport à Versailles, mais déclara en même temps, que les opérations de l'armée du sud ne pouvaient être arrêtées, même jusqu'à l'arrivée de la réponse du grand quartier-général. Dans le télégramme chiffré concernant cette affaire, télégramme que le colonel français voulait faire passer par Bordeaux, cette voie étant la plus sûre, le général de Manteuffel rendait compte qu'il attaquerait Pontarlier le lendemain.

---

*) Sa marche fut arrêtée à plusieurs reprises par des traînards français qui s'appuyaient sur l'armistice et qu'il fallut en partie disperser par la force.

**) $\frac{\text{Ier}}{\text{2e bad.}}$, $\frac{\text{1er}}{\text{3e drag. bad.}}$ et $\frac{\text{3e lég.}}{\text{bad.}}$, sous les ordres du major Bleibtreu, sur Orchamps d'où ces troupes continuaient le 1er février, sur Auxonne. $\frac{\text{Fusil.}}{\text{corps bad.}}$, $\frac{\text{2e}}{\text{3e drag. bad.}}$ et $\frac{\text{4e lourde}}{\text{bad.}}$, sous les ordres du major de Vogel, sur Raynans.

Digitized by Google

Il donnait, à quatre heures de l'après-midi, les ordres nécessaires pour cette opération. En vertu de ceux-ci, le VIIe corps devait serrer sur ses premières troupes, dans l'espace qui lui était déjà assigné entre les routes qui, de Saint-Gorgon et de Levier, mènent à Pontarlier et le IIe exécuter le même mouvement des deux côtés de la route Frasne—Pontarlier. Chaque corps devait se former une réserve particulière et commencer l'attaque à midi. Le IIe corps était invité à prescrire au détachement du lieutenant-colonel Liebe de participer à cette opération. A la même heure, les troupes du général von der Goltz avaient à prendre position à l'est de Levier, pour servir de réserve générale. Le général de Schmeling recevait également l'ordre de marcher sur Pontarlier.

Pour cette bataille, le général de Manteuffel recommandait particulièrement aux corps de se prêter un appui réciproque et d'employer largement l'artillerie.

Le général Clinchant, supposant que l'armistice s'étendait aussi à l'armée du Jura, avait interrompu la marche de ses troupes pour la journée du 30. Il s'était borné à placer des détachements de cavalerie le long de la route Ornans—Pontarlier, afin de conserver ses communications avec la place de Besançon lors de la fixation d'une ligne de démarcation. Après la perte de Sombacourt, de Chaffois, de Dampierre et de Frasne, l'armée se concentra tout entière sur la rive droite du Drugeon; on occupa Vaux et Bonnevaux, pour garder la route de montagne sur laquelle la division Crémer continua à s'avancer vers Mouthe.

Le commandant en chef commença à avoir des doutes sur la validité de l'armistice; les défilés de Vaux et des Granges-Ste. Marie étaient perdus et il ne restait que peu de chances de pouvoir faire passer, même l'infanterie seulement, pour la diriger vers le sud. Le général Clinchant rassembla, le 31 janvier, toute son armée autour de Pontarlier et lui fit prendre position pour une dernière résistance sérieuse. Les bagages, les colonnes de munitions, les malades et les écloppés furent envoyés en arrière, sous la protection du Château de

Digitized by Google

Joux. Comme dernière issue, on se préoccupa du passage sur le territoire suisse.

Dans l'après-midi arriva de Bordeaux la nouvelle que l'armée de l'est était en réalité exclue de l'armistice; le général Clinchant convoquait un conseil de guerre. Les généraux assemblés déclaraient ne plus pouvoir répondre de leurs troupes. On avait déjà entamé des négociations, avec les autorités suisses, au sujet de l'entrée de l'armée sur leur territoire; le passage devait s'effectuer le lendemain, par les trois routes des Verrières de Joux, des Fourgs et des Hôpitaux. Le général Clinchant se rendit le soir aux Verrières pour signer la convention. La réserve de l'armée occuperait Pontarlier jusqu'à ce que tous les convois aient dépassé la Cluse; le général Billot, prenant position avec le 18e corps, entre le Fort-Neuf et le Château-de Joux, couvrirait la retraite de l'armée. Les ouvrages de fortification, nécessaires pour renforcer cette position, furent aussitôt commencés. Les troupes du 24e corps, ainsi que celles du général Crémer, étant déjà très en avant sur la route de Morez, furent autorisées à s'échapper ou à passer également en Suisse, s'il était nécessaire. En réalité, la majeure partie de la division de cavalerie du 15e corps était déjà si avancée, qu'elle se trouvait hors de la zone d'action des colonnes prussiennes.

Combat de Pontarlier—La Cluse.

1er février. Le 1er février, à 11 heures du matin, au moment où l'avant-garde du IIe corps d'armée*) partait de Ste. Colombe, les éclaireurs annonçaient que les Granges Narboz n'étaient plus occupées par l'ennemi. Le général du Trossel ne se heurta à la gare de Pontarlier, que contre une faible résistance, que fit bientôt cesser l'entrée en ligne du 1er bataillon du régiment

---

*) Régiment de grenadiers de Kolberg No 9, $\frac{\text{1re, 5e, 6e et 8e}}{\text{49e}}$, $\frac{\text{1er et 4e}}{\text{drag. No 3}}$, $\frac{\text{3e et fractions du 5e}}{\text{drag. No 11}}$, $\frac{\text{5e lourde et 6e lég.}}{\text{IIe}}$ et $\frac{\text{1re comp. de pionn. de camp.}}{\text{IIe}}$.
La $\frac{\text{7e}}{\text{49e}}$ était de garde aux bagages.

Digitized by Google

No 9.*) On occupa la ville sans autre combat et un grand nombre d'hommes de l'armée française furent faits prisonniers.

Le général de Fransecky, qui se trouvait avec l'avant-garde, ordonnait la poursuite immédiate de l'ennemi en retraite vers la frontière suisse. La route conduisant à la Cluse était complètement barrée par des voitures de toutes sortes, appartenant à l'armée française et le terrain avoisinant était couvert d'une épaisse couche de neige. Ce ne fut qu'à grand'peine que le 1er bataillon du régiment de grenadiers de Kolberg se fraya un passage, chassant en même temps devant lui quelques détachements ennemis. Les pionniers, aidés par des hommes d'infanterie, entreprirent immédiatement de déblayer la route, mais cela demanda beaucoup de temps avant qu'il fût possible au bataillon de fusiliers et à l'artillerie de suivre le 1er bataillon.**) Sur ces entrefaites, celui-ci était parvenu à l'endroit où la route, courant entre deux murailles de rochers escarpés, tourne à l'est, vers l'entrée de la Cluse. Sur ce point, la vallée du Doubs s'élargit et forme un cirque, que commande entièrement le fort Château de Joux, situé sur un piton isolé. En sortant du défilé, les premières compagnies de grenadiers sont accueillies

---

*) Ordre de marche de l'avant-garde du IIe corps d'armée.
Commandant: général-major du Trossel.

Avant-garde: colonel de Ferentheil-Gruppenberg.
- 1/4 4e escadron du régiment de dragons de la Neumark No 3.
- 1er bataillon du régiment de grenadiers de Kolberg (2e poméranien) No 9.
- 6e batterie légère et 5e lourde.
- 5e, 6e et 8e compagnies du 6e régiment d'infanterie de Poméranie No 49.
- 1/2 1re compagnie de pionniers de campagne.
- 3/4 4e et 1er escadron du régiment de dragons de la Neumark No 3.
- 3e et 1/4 5e escadron du régiment de dragons de Poméranie No 11.

Gros de l'avant-garde:
- Bataillon de fusiliers du régiment de grenadiers de Kolberg (2e poméranien) No 9. (Passa peu après à l'avant-garde.)
- 1er et 2e bataillons du 6e régiment d'infanterie de Poméranie No 49.
- 1/2 1re compagnie de pionniers de campagne.

**) Le 2e bataillon était occupé à rassembler les prisonniers faits dans Pontarlier.

Digitized by Google

par une violente fusillade; quatre pièces de la cinquième batterie lourde, mises en position après les plus grands efforts, sont obligées de se retirer devant les pièces de gros calibre du fort. L'infanterie française s'avance très-résolûment et refoule les grenadiers jusqu'au tournant de la route. Mais pendant ce temps, trois compagnies de fusiliers*) avaient gravi la hauteur est et s'opposaient à l'attaque de flanc de l'adversaire.

A ce moment, le gros de l'avant-garde était arrivé à la gare de Pontarlier; le général du Trossel lui donnait alors l'ordre de s'avancer afin de déborder le flanc droit de l'ennemi sur les rochers de Larmont. Le 1er bataillon du régiment No 49,**) puis le 2e bataillon de Kolberg***) se déploient sur ce plateau raviné, à la gauche des fusiliers. Ils repoussent les Français à la baïonnette et s'emparent des fermes situées sur le plateau.

Le 2e bataillon du régiment No 49†) s'établissait en réserve, près de l'auberge qui se trouve sur la route; un peu plus tard, le régiment de grenadiers No 2††) y arrivait aussi. Mais la configuration du terrain, extrêmement favorable à l'adversaire, ne permettait pas de déployer de grandes masses pour l'attaque.

A l'aile droite, par contre, la 2e compagnie du régiment No 49 et un peu plus tard la 12e compagnie du régiment de Kolberg parviennent, après de grands efforts, à gravir la pente rapide située à l'ouest du chemin de fer. Le feu, dirigé de ces hauteurs dominantes, rejetait deux bataillons français en désordre sur la Cluse et empêchait toute tentative de sortie ultérieure; au centre de la ligne de bataille, le 1er et le bataillon

---

*) 9e, 10e et 11e. La 12e aidait les pionniers à débarrasser la grande route des obstacles, qui s'y trouvaient.

**) A l'exception de la 2e compagnie, qui se dirigea vers la droite.

***) Celui-ci avait, entre-temps, terminé de rassembler les prisonniers faits à Pontarlier.

†) La $\frac{5e}{49e}$ suivit aussitôt le $\frac{IIe}{9e}$ sur le plateau.

††) Par suite de cela, les $\frac{6e \text{ et } 8e}{49e}$ se portaient sur la ligne de bataille, afin de combler un vide qui s'était produit entre $\frac{Ier}{49e}$ et $\frac{IIe}{9e}$.

Digitized by Google

de fusiliers du régiment de Kolberg tenaient tête aux attaques de l'adversaire.

A l'aile gauche, le colonel Laurin avait chassé l'ennemi des bois. Par une attaque à la baïonnette, les hommes du 49e arrivent enfin à briser la résistance énergique de tirailleurs français, embusqués derrière un mur, sur la haute crête dominant le défilé; ils poursuivent de leurs feux l'adversaire, qui se replie. Plusieurs pelotons de tirailleurs descendent le versant rapide, dans la direction de la Cluse*) et les grenadiers de Kolberg s'avancent jusques très-près du fort Neuf. Il n'était pas possible de faire davantage et les troupes restèrent pendant la nuit sur le terrain qu'elles avaient conquis. Leurs pertes, incombant surtout au régiment de grenadiers de Kolberg, s'élevaient aux chiffres de 19 officiers et 365 hommes. On avait pris à l'ennemi 23 officiers, 1600 hommes**) et 400 voitures, en majeure partie chargées de vivres.

Le général de Fransecky, qui avait assisté au combat de la Cluse, prescrivait que le gros du corps, ne pouvant être employé à l'affaire, ait à s'avancer des Granges-Narboz sur Oye et les Granges-Ste. Marie.

Vu les difficultés presqu'insurmontables que présentait le massif couvert de plusieurs pieds de neige, qui sépare ces différents points, le général de Hartmann se bornait provisoirement à envoyer directement deux compagnies sur Oye. Il espérait y arriver plus facilement avec le reste des troupes, en suivant la route qui traverse Pontarlier et qui était meilleure. Le combat de la Cluse ayant pris un développement inattendu, un ordre l'arrêtait à Pontarlier,***) afin qu'il pût, en cas de besoin, soutenir le général du Trossel. L'artillerie de corps s'avançait aussi jusqu'à Pontarlier.

Vers la fin de la journée, le capitaine de Keyserlingk, après avoir à grand'peine traversé la montagne, continuait sa marche sur Oye et rencontrait l'ennemi dans les bois. Plusieurs

Combat d'Oye.

---

*) Des bataillons ennemis quittèrent ensuite le village, qui ne fut cependant pas occupé par les Prussiens.

**) Outre les nombreux prisonniers faits avant le combat.

***) On avait fait avancer de cette ville le régiment de grenadiers No 2.

Digitized by Google

colonnes françaises,*) marchant sur la route de Pontarlier aux Granges-Ste. Marie, déployaient des forces si considérables, que la petite troupe se voyait obligée de se replier sur les Granges de dessus; elle y fut recueillie par le régiment No 39,**) que le général de Manteuffel, présent à Pontarlier, avait envoyé dans cette localité.

Ainsi qu'il avait été prescrit, le VIIe corps se rassemblait ce jour-là sur le Drugeon, la 14e division et l'artillerie de corps à Houtaud, la 13e à Pont-rouge.***) Précédant cette dernière, la 4e division de réserve était déjà arrivée à Doubs.†) Le général de Debschitz atteignait Morteau et le général von der Goltz s'était établi en réserve à un demi-mille en avant de Levier. Un engagement général n'étant à ce moment plus probable, le général de Manteuffel donnait à ce dernier l'ordre de cantonner ses troupes. Il était clair, qu'il ne s'agissait à la Cluse que d'un combat livré par l'arrière-garde de l'adversaire battant en retraite. Le reste des troupes fut, tant bien que mal, mis à l'abri pour la nuit, à Pontarlier et aux environs.

Le lieutenant-colonel Liebe avait rencontré sur toutes les routes des indices certains, dénotant la grande désorganisation de l'armée française et fait plusieurs centaines de prisonniers; reconnaissant que St. Antoine et Rochejean étaient fortement occupés, il restait aux Granges-Ste. Marie.

L'ennemi, qui la veille faisait face au colonel de Wedell, à Foncine-le-Bas, avait disparu et jusqu'à la Chaux-Neuve et à St. Laurent, on ne trouvait plus trace des Français.††)

Les rapports sur ces événements n'étant à ce moment pas

---

*) La cavalerie du 18e corps et un régiment d'infanterie légère d'Afrique.

**) $\frac{10^e \text{ et } 11^e}{2^e}$ rejoignaient ensuite leur régiment.

***) Des détachements de celle-ci furent envoyés à Arçon et à la Grange Maillot.

†) Le général de Schmeling avait reçu le matin l'ordre de marcher sur Pontarlier; il avait rassemblé ses troupes et atteint Doubs à midi. Il continuait de là sur Pontarlier, mais ne fut pas employé. Un détachement de la 4e division de réserve s'était rendu à Ornans et constatait que cette ville n'était plus occupée.

††) Ceux-ci étaient partis la nuit précédente sur Morez.

Digitized by Google

encore parvenus au quartier-général de l'armée, des doutes y régnaient sur la force de la portion de l'armée française, qui pouvait être engagée sur la route de montagne conduisant vers le sud. En conséquence, le général de Manteuffel prescrivait au IIe corps de porter le lendemain des forces suffisantes sur Mouthe, par les Granges-Ste. Marie et de flanquer ce mouvement avec le reste de ses troupes, en suivant la route qui passe par Frasne. La 4e division de réserve devait, à la première heure, relever le général du Trossel*) et être chargée de continuer à observer les Verrières.

En même temps le commandant en chef se proposait d'en finir avec Garibaldi, qu'il croyait encore à Dijon. Il avait, à cet effet, l'intention de rassembler le VIIe corps à Arbois, le IIe à Lons-le-Saunier, les troupes du général von der Goltz à Poligny. La 4e division de réserve et le détachement du général de Debschitz devaient mettre la dernière main aux succès obtenus à Pontarlier et être chargés de l'évacuation du matériel de guerre considérable pris à l'ennemi, ainsi que du transport des prisonniers.

Dans la nuit du 2 février, le général de Manteuffel recevait à Pontarlier, par la voie de Berlin, la nouvelle qu'une convention, concernant le passage de l'armée de l'est sur le territoire suisse, avait été conclue entre le général confédéré Herzog et le général Clinchant.**) Pendant toute la journée du 1er février, les colonnes françaises avaient passé la frontière. Le général Pallu de la Barrière, qui voulait défendre la première chaîne du Jura, à Pontarlier, avait vu ses troupes entraînées au milieu du désordre régnant dans le convoi et n'avait réussi à les arrêter qu'à la Cluse.

Le 18e corps s'était également déployé à cet endroit et la résistance de ces deux troupes avait conduit à un combat assez opiniâtre. Dans la nuit, le 18e corps et plus tard la réserve de l'armée, passant par les Verrières de Joux,***) suivaient la

*) Les forts génèrent par leur feu, non-seulement cette opération, mais aussi le relèvement des blessés. Un parlementaire, envoyé pour ce motif, était reçu à coups de fusil.

**) Le supplément CLXIX donne le texte de cette convention.

***) Le général Pallu et le colonel Poullet, accompagnés de quelques hommes décidés, gagnaient, par des sentiers, le département de l'Ain.

Digitized by Google

masse principale de l'armée de l'est, qui s'était retirée sur le territoire suisse.

Les troupes, ci-après désignées, avaient réussi à s'échapper par le sud et à gagner le département de l'Ain: la division de cavalerie du 15e corps, quelques autres régiments de cavalerie, la 1re division du 24e corps, ne comptant, il est vrai, que quelques centaines d'hommes, et enfin un certain nombre d'officiers supérieurs.*) 80 000 hommes déposèrent les armes en Suisse.

L'armée de l'est avait disparu du théâtre de la guerre, l'issue du siége de Belfort ne pouvait être douteuse et aucun danger ne menaçait à l'avenir les communications des armées allemandes.

2 février. Le 2 février, le général de Koblinsky, s'avançant au delà des Granges-Ste. Marie, avec le régiment No 42 et le 3e escadron des dragons de la Neumark, trouvait toute la région entièrement évacuée par les Français. Les troupes, d'un effectif de quelques milliers d'hommes, que le colonel de Wedell avait eu devant lui aux Planches, étaient parties pendant la nuit du 31 janvier au 1er février pour Morbier, en territoire neutre, après avoir protesté contre le refus fait par les Allemands de reconnaître l'armistice.**)

Le IIe corps se cantonna à l'est de la route Pontarlier—Champagnole jusqu'aux Granges-Ste. Marie. Le VIIe resta encore à Pontarlier et le général de Debschitz à Morteau. Le général von der Goltz se porta à Andelot-en-Montagne. La 4e division de réserve occupa Ornans pour établir les communications avec la division badoise. Le quartier-général de l'armée resta à Pontarlier.***) Il y recevait un rapport annonçant que le général Hann de Weyhern avait occupé Dijon. Une opération dans cette direction n'avait alors plus sa raison d'être; il ne restait donc au général de Manteuffel qu'à occuper complètement les départements exclus de l'armistice.

*) Parmi lesquels: les généraux Billot, de Bressolles, Carré de Busserolle, les colonels Goury, Poullet et Bourras; celui-ci avait réussi à s'échapper de St. Hippolyte avec environ 1000 hommes.

**) Ici aussi, toutes les routes étaient couvertes de matériel de guerre.

***) Le général de Manteuffel fit parvenir aux autorités suisses, pour les remettre au général Clinchant, 1000 fusils déposés à Chaffois, sur la foi de l'armistice.

Digitized by Google

Opération du général Hann de Weyhern contre Dijon.

Le ministère de la guerre français avait continué à apporter tous ses soins à renforcer les troupes du général Garibaldi et il mettait fin aux dissensions entre celui-ci et le général Pelissier, commandant à Dijon, en rappelant le dernier le 25 janvier et en confiant au premier le commandement en chef de toutes les forces stationnées dans la Côte d'Or. Malgré cela, le général Garibaldi crut devoir se borner uniquement à conserver Dijon. A l'arrivée des nouvelles annonçant que le général de Manteuffel se dirigeait avec des forces considérables sur la ligne de communication de l'armée de l'est, Garibaldi fut invité à organiser une entreprise énergique sur Dôle et Mouchard. Il se contenta cependant d'envoyer 700 francs-tireurs sur Dôle où leur présence ne se fit remarquer en aucune façon.

Pour coopérer aux entreprises de Garibaldi, le ministère de la guerre avait désigné le 26 janvier 15 000 mobilisés, que le général Crouzat recevait l'ordre de diriger avec toute l'artillerie de campagne disponible, de Lyon sur Lons-le-Saunier. Dans le même but, une brigade du 26e corps, qui était en voie de formation, devait être envoyée par chemin de fer, de Châtellerault à Beaune. Le 27 janvier, Garibaldi recevait encore une fois l'ordre de ne laisser à Dijon qu'environ 8000 ou 10 000 hommes et de porter immédiatement le gros de son armée en avant de Dôle. Au lieu de cela, il envoyait une partie de la 3e brigade à St. Jean de Losne, rassemblait jusqu'au 29 janvier le reste de cette brigade et la 1re à Bourg,*) en se servant des voies ferrées et occupait les points principaux du versant de la Côte d'Or. Le chef d'état-major Bordone dirigeait la défense de Dijon où douze pièces de positions arrivaient encore le 29 janvier.

L'inaction de Garibaldi avait permis au général de Kettler de rester avec sa brigade au sud de Marsannay.**)

---

*) Sur le chemin de fer entre Lyon et Lons-le-Saunier.

**) Voir IIe Partie, page 1145.

Digitized by Google

Les patrouilles envoyées dans la direction de Dijon trouvaient chaque fois l'ennemi tranquille. Le 25 janvier, un détachement mixte*) avait été dirigé sur Prauthoy où un parti, venant de Langres, avait enlevé le poste de correspondance.

Le 28, le général de Kettler, ayant reçu la nouvelle que Châtillon-sur-Seine et Nuits-sur-Armançon étaient menacés de Langres et d'Avallon, se portait, sans être inquiété, à Is-sur-Tille et à Thil-Châtel.**) On reconnut que les renseignements donnés étaient exagérés.

Surprise de Prauthoy.

Le commandement en chef ayant supprimé la ligne de relais sur Châtillon, le détachement envoyé à Prauthoy était sur le point d'en repartir, lorsqu'il fut surpris le matin par des troupes françaises venant de Langres. Les trois compagnies, attaquées par un ennemi bien supérieur en nombre, réussissaient, il est vrai, en appuyant à l'est, à s'ouvrir un passage vers le général de Kettler, mais elles n'en perdaient pas moins 5 officiers et 77 hommes morts ou blessés, ainsi que leur convoi dont les chevaux avaient été tués.***) Le lendemain, la brigade Kettler se reportait devant Dijon, sur la ligne Savigny-le-Sec—St. Julien.

29 janvier.†)

Le reste des forces mises à la disposition du général Hann de Weyhern, la cavalerie du colonel de Willisen, les brigades Knesebeck et Degenfeld, avaient sur ces entrefaites passé la Saône à Apremont et se rassemblaient aux environs d'Essertenne et de Mirebeau-sur-Bèze. A ce dernier endroit se trouvait le major de Schon, chargé de couvrir le rassemblement, avec les fusiliers du régiment No 49.††) On l'en-

---

*) $\frac{5^e, 7^e \text{ et } 8^e}{61^e}$, avec quelques dragons, sous les ordres du capitaine Kriess. $\frac{6^e}{61^e}$ fut envoyée à Is-sur-Tille, pour garder l'ambulance qui y était installée.

**) Les mouvements exécutés par le général de Pointe de Gévigny ont été probablement cause de ces bruits. (Voir plus loin l'exposé.)

***) Le capitaine Kriess, les lieutenants Luchs et de Zitzewitz étaient parmi les blessés.

†) Voir le croquis annexé à la page 1193.

††) Le 27 janvier, date à laquelle le lieutenant-général Hann de Weyhern prit le commandement des troupes destinées à opérer contre

Digitized by Google

voyait alors jusqu'à la Tille.*) Quelques troupes étaient restées en arrière pour garder la ligne d'étapes entre Gray et Dôle.**)

Le général de Manteuffel avait recommandé de s'avancer sur Dijon par le sud et le sud-est, ce qui menaçait les communications de l'adversaire et rendait possible les destructions des voies ferrés sur Auxonne et Châlon-sur-Saône. Les attaques antérieures, tentées par le général de Kettler, avaient permis de reconnaître que Dijon était sérieusement fortifié au nord et à l'ouest.***) Le général Hann de Weyhern résolut de se porter, en descendant la Tille, dans la région comprise entre Auxonne et Dijon, pour attaquer ensuite cette ville ou en interrompre les communications avec le sud, en partant du canal de Bourgogne.

Dijon, la brigade mixte Knesebeck, avec la $\frac{4^e \text{ lég.}}{II^e}$, ainsi que la cavalerie du colonel de Willisen avec la batterie à cheval badoise, se trouvaient sur la route Gray-Dôle, pour garder les communications de l'armée du sud. Au XIVe corps d'armée, la 2e brigade d'infanterie badoise et la 1re batterie lourde avaient été désignées pour prendre part à l'opération et mises en marche sur Pesmes. Le lieutenant-général Hann de Weyhern établissait le 27 son quartier-général à Dôle. Une reconnaissance ayant constaté que le pont de la Saône à St. Jean de Losne était détruit, on dut revenir sur l'intention primitive de tourner Auxonne par le sud et se servir du pont d'Apremont, en choisissant Mirebeau pour point de concentration.

*) Après l'arrivée de la brigade Willisen sur la ligne d'étapes Dôle—Gray, le major de Schon avait été renforcé par le 2e escadron du 2e régiment de dragons de réserve; le détachement du régiment de dragons No 11, qui lui était affecté, ainsi que les fractions du même corps attachées à la brigade Knesebeck, avaient rejoint leur régiment. Peu après, le 3e escadron du 2e régiment de dragons de réserve, expédié de Gray pour reconnaître le pays après la surprise de Prauthoy, passait aussi sous les ordres du major de Schon.

**) $\frac{I^{er}}{60^e}$, $\frac{II^e}{72^e}$ et $\frac{1^{er} \text{ et } 4^e}{2^e \text{ drag. de rés.}}$, ainsi que deux bataillons formés d'hommes destinés à rejoindre les IIe et VIIe corps.

***) Le général de Manteuffel avait d'ailleurs émis l'opinion qu'il n'était pas absolument nécessaire de s'emparer de Dijon et que si cette entreprise exigeait de trop grands sacrifices, il suffirait d'isoler l'adversaire jusqu'après le dénouement des évènements dans le Jura, l'opération pouvant alors être reprise avec la certitude du succès.

Digitized by Google

30 janvier. Dans la soirée même du 29, des parlementaires se présentaient aux avant-postes. Le 30 janvier, au matin, arrivait le général Bordone, qui, se basant sur l'armistice, demandait la fixation d'une ligne de démarcation. Le général Hann de Weyhern repoussait cette demande. Il prescrivait à la brigade Kettler de se rassembler sur son aile gauche et à la majeure partie des autres troupes de s'avancer vers la Tille. On ne trouvait les avant-postes ennemis que derrière la Norges.

31 janvier. Le 31 janvier,*) la brigade Kettler s'établissait à Saint-Julien, le reste des troupes à Arc-sur-Tille. Le major de Schon reçut l'ordre de couper les communications entre Dijon et Auxonne. Le matin de bonne heure, le chef d'état-major de l'armée des Vosges revint encore une fois à Mirebeau, mais ses propositions furent d'autant plus repoussées, que dans la nuit, l'ordre positif de poursuivre les opérations était arrivé du quartier-général de l'armée.

A dix heures du matin, la brigade Kettler s'avança sur Varois, tandis que celle du colonel de Knesebeck, passant par Couternon, marcha sur Quetigny. Après avoir reçu quelques obus, l'ennemi se replia vers sa position principale, fortement retranchée, sur la ligne St. Apollinaire—Mirande. La journée était déjà trop avancée pour que celle-ci pût encore être attaquée. Les brigades Degenfeld et Willisen étaient restées en réserve à Arc, sur la rive gauche de la Tille. Le major de Schon, qui s'était avancé vers l'Ouche et devant lequel l'ennemi se retirait, partie sur Auxonne, partie sur Dijon, s'emparait du pont de Fauverney. Il aidait en outre un détachement**) sous les ordres du lieutenant-colonel Kraus, envoyé pour observer Auxonne, à chasser les Français de Genlis.

Le général Bordone, voyant que les démarches faites par lui, dans le but d'amener la cessation des hostilités, avaient échoué, prenait la résolution d'évacuer Dijon pendant la nuit suivante et de se retirer sur le territoire réellement compris dans l'armistice. Sous la protection de la brigade Ricciotti

---

*) Voir le croquis annexé à la page 1206.

**) $\frac{\text{II}^{\text{e}}}{3^{\text{e}}\text{ bad.}}$, $\frac{5^{\text{e}}}{\text{drag. de corps bad.}}$ et $\frac{1/2\ 2^{\text{e}}\text{ lourde}}{\text{bad.}}$.

Digitized by Google

Garibaldi, il mit ses troupes en marche sur Autun, Beaune et Seurre, en tant qu'elles ne purent utiliser les voies ferrées.

Le 1er février, au matin, le général Hann de Weyhern trouvait, en conséquence, la position de St. Apollinaire—Mirande abandonnée. La brigade Kettler entrait à Dijon sans rencontrer de résistance. Elle était suivie par les troupes badoises; des hommes du régiment de dragons No 11, qui avaient mis pied à terre, s'emparaient de la gare après quelques coups de feu, au moment où le dernier train en partait. Plusieurs wagons de munitions et quelque matériel d'exploitation tombaient entre leurs mains. 1er février.

Sur ces entrefaites, la brigade Knesebeck s'était mise en marche, par Mirande et Longvic, vers la route de Beaune. Le major de Schon avait de grand matin passé l'Ouche à Fauverney et le canal de Bourgogne à Ouges. Il envoyait en avant un escadron et des pionniers sur des voitures; ce détachement coupait le chemin de fer à Perrigny-les-Dijon, mais le dernier train parti de cette ville était déjà passé.

Le colonel de Lobenthal fut détaché à Plombières avec le régiment No 21, un escadron et une batterie.*) Le général de Kettler,**) ayant sous ses ordres la brigade Knesebeck et le détachement du major de Schon, se portait à Gevrey.

Le deux février, on occupa Sombernon et Nuits, mais on ne rejoignit pas l'adversaire. Des patrouilles constataient que les troupes françaises n'étaient plus à Beaune. L'armée des Vosges avait déjà ce même jour quitté le territoire du département de la Côte d'Or. 2 février.

Les brigades Willisen et Degenfeld restèrent à Dijon.***)

---

*) 9 compagnies du régiment No 21, (2 étaient restées à Nuits sur Armançon et 1 à Is-sur-Tille), $\frac{1^{er}}{\text{drag. No 11}}$ et $\frac{5^{e}\ \text{lég.}}{\text{II}^{e}}$.

**) Avec 11 compagnies du régiment No 61 (1 à Thil Châtel), $\frac{2^{e}}{\text{drag. No 11}}$ et $\frac{4^{e}\ \text{lourde}}{\text{II}^{e}}$.

***) Le IIe corps avait parcouru presque d'une traite le long chemin de Paris à la frontière suisse; la 5e brigade d'infanterie, par exemple, n'avait fait que deux séjours sur 34 jours de marche et franchi environ 640 kilomètres

Digitized by Google

Par son activité, son esprit d'entreprise, le général de Manteuffel avait réussi, dans une campagne de trois semaines, à faire disparaître, hormis quelques fractions sans importance, une armée ennemie, forcée à la retraite par l'opiniâtre résistance du XIVe corps.

L'énergie de ses généraux, la persévérance sans égale de ses troupes, avaient, malgré les difficultés du terrain et les rigueurs de la saison, surmonté tous les obstacles.

Une fois de plus dans cette guerre, la France se voyait privée d'une armée nombreuse.

---

non compris les distances parcourues pour se rendre aux cantonnements et pour rejoindre les points de rassemblements. Dans l'expédition sur Avallon, la 8e brigade d'infanterie faisait le 16 janvier près de 40 kilomètres. Le détachement du major de Normann, qui s'avança le 18 janvier jusqu'aux ponts de Gray, parcourait ce jour là 50 kilomètres. Le VIIe corps exécuta aussi de très fortes marches, surtout pendant la concentration de l'armée du sud, d'Auxerre à Châtillon-sur-Seine. Ce ne sont pas seulement les distances qu'il faut ici prendre en considération, mais aussi ce fait que dans la montagne les troupes marchaient sur des routes couvertes de verglas ou de plusieurs pieds de neige. Les opérations ayant été immédiatement commencées, puis continuées sans interruption, il n'avait pas été possible de donner à l'habillement et à l'alimentation des soins aussi complets qu'à l'habitude. La chaussure des hommes était surtout en très mauvais état. A l'entrée dans les montagnes du Jura, il fallut laisser les bagages en arrière, même ceux de certains états-majors.

Digitized by Google

Occupation des départements du Jura et de la Côte d'Or par l'armée du sud, pendant la période du 3 au 14 février.

Le corps de 15 000 hommes*) envoyé fin janvier, par ordre du ministère de la guerre français, de Lyon à Lons-le-Saunier, s'était concentré dans cette ville sous les ordres du général Pelissier et y fut rejoint par les gardes nationaux mobilisés, renvoyés de Besançon par le général Rolland.**)

Mais toutes ces troupes, quoique importantes comme nombre, étaient tellement en retard au point de vue de l'organisation militaire qu'elles ne semblaient pas pouvoir être employées en rase campagne.***) Quant aux débris insignifiants de l'armée de l'est qui avaient réussi à s'échapper,†) ils ne pouvaient être considérés comme un renfort utile. Le général Pelissier n'avait donc rien pu entreprendre en faveur de l'armée de l'est et se contentait de tenter la fixation d'une ligne de démarcation qui le laissât maître de ses positions. Mais le général de Manteuffel repoussait cette tentative de même que les propositions du commandant de Salins, qui lui étaient parvenues pendant ce temps et mettait le général Pelissier en demeure d'évacuer volontairement le département du Jura, afin d'éviter une nouvelle effusion de sang.

Cependant l'armée du sud avait déjà commencé sa marche dans la direction d'Arbois—Lons-le-Saunier, tandis que des fractions de cette même armée s'avançaient vers le sud du Jura et que d'autres étaient laissées en arrière pour faire face à la frontière suisse.

---

*) Voir IIe partie, page 1217.

**) Voir IIe partie, page 1165.

***) Voir Enquête parlementaire, dépositions, tome III, Versailles 1873, page 509 et rapports, tome II, Versailles 1874, page 784.

†) Voir IIe partie, page 1216.

Digitized by Google

3 février. Le 3 février, le général de Koblinski, soutenu par le colonel de Wedell venant des Planches,*) s'était avancé avec l'avant-garde du IIe corps d'armée**) depuis les Granges-Ste. Marie jusqu'à Mouthe sans rencontrer de résistance; dans cette marche, on trouvait six pièces et vingt caissons abandonnés par les Français. Le général de Hartmann***) avait suivi jusques dans les environs de Fraroz, au pied de la Forêt du Haut-Joux, le général du Trossel†) jusqu'à Bonnevaux; l'artillerie de corps était restée à Frasne.

Le VIIe corps d'armée avait fait partir la 14e division dans la direction de Pont d'Héry, la 13e vers Levier et les localités situées au sud-ouest de cette ville; enfin l'artillerie de corps vers Thésy, Lemuy et Villeneuve d'Amont. Devant Salins on ne laissait que des troupes d'observation.††)

Le général von der Goltz était arrivé à Poligny et s'était arrêté provisoirement pour observer Lons-le-Saunier; par ordre du général en chef, la 4e division de réserve fut de nouveau renforcée des quatre bataillons qui avaient été mis à la disposition du général de Debschitz.†††) Le général de Schmeling avait chargé le général major de Tresckow, avec

---

*) Par $\frac{9^{e} \text{ et } 10^{e}}{14^{e}}$, $\frac{\text{fus.}}{54^{e}}$ et $\frac{1/4\ 2^{e}}{\text{drag. No 3}}$, sous le commandement du major de Renouard.

**) Régiment d'infanterie No 42, $\frac{I^{er}\ II^{e}}{54^{e}}$, $\frac{3^{e}}{\text{drag. No 3}}$ et $\frac{3^{e} \text{ lourde}}{II^{e}}$.

***) Avec le régiment de grenadiers No 2, $\frac{1^{er},\ 1/2\ 2^{e} \text{ et } 4^{e}}{\text{drag. No 3}}$, $\frac{1^{re} \text{ et } 2^{e} \text{ lég.}}{II^{e}}$, $\frac{2^{e} \text{ lourde}}{II^{e}}$ et $\frac{2^{e} \text{ pionniers de camp.}}{II^{e}}$ — $\frac{3^{e} \text{ et } 4^{e}}{14^{e}}$ étaient avec l'artillerie de corps, $\frac{1^{re}}{14^{e}}$ était avec le convoi, $\frac{2^{e}}{14^{e}}$ à Champagnole.

†) Avec le régiment de grenadiers No 9, $\frac{I^{er} \text{ et } II^{e}}{49^{e}}$, $\frac{3^{e} \text{ et } 5^{e}}{\text{drag. No 11}}$, $\frac{6^{e} \text{ lég. et } 5^{e} \text{ lourde}}{II^{e}}$ et $\frac{1^{re} \text{ comp. de pionn. de camp.}}{II^{e}}$.

††) $\frac{II^{e}}{15^{e}}$, $\frac{I^{er}}{13^{e}}$, $\frac{1/2\ 3^{e}}{\text{huss. No 8}}$ et $\frac{6^{e} \text{ lourde}}{VII^{e}}$, sous le commandant du lieut.-colonel de Pannewitz.

†††) De cette façon, la division, moins les petits détachements de Larians, L'Isle sur le Doubs et Baume les Dames, était de nouveau réunie sous le commandement du général de Schmeling.

Digitized by Google

huit bataillons, trois escadrons et trois batteries,*) de surveiller la frontière suisse depuis Les Allemands jusqu'à la route des Granges Ste. Marie — Ballaigue, tandis que le colonel de Knappe devait avec cinq bataillons, quatre escadrons et trois batteries,**) observer le côté est de Besançon. L'état-major était resté à Pontarlier. Près des Allemands, le capitaine Jouanne du 3e régiment de uhlans de réserve trouva trois canons que l'ennemi en fuite avait abandonnés. Le chiffre total des pièces de campagne, prises sur l'armée de l'est, s'élevait alors à vingt-huit.

Le quartier-général de l'armée se trouvait à Frasne le 3 février.

La journée du 4 février fut employée par le IIe corps à rétablir dans la répartition de ses troupes l'ordre qui avait été considérablement troublé pendant les dernières opérations: la 6e brigade d'infanterie, avec deux batteries et un demi escadron,***) fut dirigée sur St. Laurent; le reste des troupes de la 3e division d'infanterie fut poussé jusqu'à Le François, Moulin du Haut, Les Planches en Montagne. Le général du Trossel s'avançait vers Pont du Navoy et Champagnole, avec la partie de la 4e division qui était sous ses ordres. L'artillerie de corps atteignait ses cantonnements près de Champagnole, sur la rive gauche de l'Ain. Le général Hann de Weyhern complétait l'occupation du département de la Côte d'Or.

Les patrouilles de la 3e division ne trouvaient l'ennemi nulle part. En revanche, un escadron,†) détaché par le général du

---

*) $\frac{\text{Fus.}}{25^{e}}$, bataillons d'Ortelsburg, de Tilsit, de Wehlau, de Gumbinnen, de Loetzen, de Goldap et de Marienbourg, $\frac{1^{er},\ 2^{e},\ 3^{e}}{3^{e}\text{ uhlans de rés.}}$, $\frac{1^{re}\text{ et }3^{e}\text{ lég., }2^{e}\text{ lourde}}{4^{e}\text{ div. de rés.}}$.

**) $\frac{I^{er}\text{ et }II^{e}}{25^{e}}$, bataillons d'Osterode, de Graudenz et de Thorn, 1er régiment de uhlans de réserve et $\frac{1^{re}\text{ lourde, }2^{e}\text{ et }4^{e}\text{ lég.}}{4^{e}\text{ div. de rés.}}$

***) $\frac{1^{re}\text{ et }2^{e}\text{ lourde}}{II^{e}}$ et $\frac{1/4\ 2^{e}}{\text{drag. No 3}}$.

†) $\frac{5^{e}}{\text{drag. No 11}}$.

Digitized by Google

Trossel, rencontrait la cavalerie française devant Mirebel, la repoussait et reconnaissait que le village était occupé par des fantassins.

La 14e division du VIIe corps s'avançait jusqu'à Arbois, la 13e jusqu'à Andelot en Montagne, pendant que l'artillerie de corps prenait ses cantonnements sur la route de Pont d'Héry à Arbois. Les convois, mis en mouvement en temps utile, arrivaient par Epinal sous escorte du 1er bataillon du régiment No 74.*)

Le quartier-général de l'armée fut transporté à Champagnole.

La tactique du général de Manteuffel n'avait pas pour but d'en finir avec les troupes françaises qui se trouvaient encore dans le département du Jura et qui d'ailleurs avaient perdu toute importance depuis la défaite de l'armée de l'est; il préférait accorder à ses soldats le plus grand soulagement possible, après les efforts extraordinaires des derniers jours, et ne pas les exposer à de nouvelles pertes. En conséquence, il prescrivait au IIe corps d'armée de faire le lendemain des reconnaissances du côté de Lons-le-Saunier, mais d'éviter tout combat sérieux. La journée devait être employée à organiser le service des subsistances et à remettre autant que possible les effets d'habillement et d'équipement en bon état.

5 février. Les ordres de Sa Majesté l'Empereur et roi, arrivés au quartier-général par le télégraphe, prescrivaient également d'accorder aux troupes un repos qu'elles avaient bien gagné, après de si grands succès; cependant, il fallait activer vigoureusement le siége de Belfort.

L'évacuation des prisonniers et la mise en sûreté du matériel de guerre pris sur l'ennemi étant terminés à Pontarlier, on dirigeait pendant les deux jours suivants vers le corps de siége, six bataillons de la brigade de landwehr de la Prusse orientale appartenant à la 4e division de réserve, avec deux batteries,**) tandis que le général de Schmeling assignait d'autres emplacements aux troupes qui lui restaient.***)

---

*) Voir IIe partie, page 1124.

**) Bataillons de Tilsit, de Wehlau, de Gumbinnen, de Loetzen, de Goldap, de Marienbourg et $\frac{\text{2e lourde et 3e lég.}}{\text{4e div. de rés.}}$.

***) Il restait à Pontarlier: $\frac{\text{fus.}}{\text{25e}}$, bataillons d'Ortelsbourg et d'Oste-

Digitized by Google

Un petit détachement,*) que le général du Trossel fit avancer vers Mirebel, trouva ce village inoccupé et ne vit plus que des voitures se dirigeant, avec une escorte de cavalerie, de Crançot sur Lons-le-Saunier.

Pendant ce temps, le général Pelissier, voyant approcher les têtes des colonnes allemandes, s'était décidé à se replier sur le territoire compris dans l'armistice; il quittait Lons-le-Saunier pour arriver la nuit suivante à Beaurepaire, d'où il repartait peu après dans la direction de Bourg. 6 février.

Le général du Trossel trouva en conséquence, le 6 février, Lons-le-Saunier évacué et l'occupa.**) La 3e division suivait jusqu'à la ligne Châtillon—Clairvaux, l'artillerie de corps jusqu'à Pont du Navoy.

Le VIIe corps lançait la 14e division dans les environs de Vaudrey, rappelait à Arbois la 13e division et faisait cantonner l'artillerie de corps à Mathenay et Molamboz.

Le général Hann de Weyhern avait pendant ce temps fait occuper par ses troupes Précy sous Thil, Saulieu et Pouilly en Auxois vers l'ouest, Beaune et Seurre vers le sud et prenait ses dispositions pour l'investissement d'Auxonne.***) Le commandant de cette place avait entre-temps poussé des détachements de la garnison jusqu'à Frasne et Peintre. Sur l'ordre du général de Manteuffel, le colonel de Knesebeck, partant de Seurre, se portait le 6 février avec quelques troupes†) dans la direction

---

rode, $\frac{1^{er},\ 3^{e}\ \text{et}\ 4^{e}}{3^{e}\ \text{uhlans de rés.}}$ et $\frac{1^{re}\ \text{lég.}}{4^{e}\ \text{div. rés.}}$; à Ornans: $\frac{I^{er}\ \text{et}\ II^{e}}{25^{e}}$, bataillons de Graudenz et de Thorn, 1er régt. de uhl. de rés. et $\frac{1^{re}\ \text{lourde},\ 2/3\ \text{de la}\ 2^{e}\ \text{et}\ 4^{e}\ \text{lég.}}{4^{e}\ \text{div. de rés.}}$; le bataillon d'Insterbourg était à l'Isle sur le Doubs, le bataillon de Danzig, $\frac{2^{e}}{3^{e}\ \text{uhlans de rés.}}$ et $\frac{1/3\ 2^{e}\ \text{lég.}}{4^{e}\ \text{div. de rés.}}$ à Larians.

*) $\frac{4^{e}}{49^{e}}$ et $\frac{1/4\ 5^{e}}{\text{drag. No 11}}$.

**) Dans le défilé de Mirebel restait $\frac{I^{e}}{9^{e}}$.

***) Etaient destinés à cet investissement: $\frac{II^{e}\ \text{et fus.}}{3^{e}\ \text{Bad.}}$, $\frac{5^{e}}{\text{drag. du corps bad.}}$ et $\frac{2^{e}\ \text{lourde}}{\text{bad.}}$ sous le commandement du lieutenant-colonel Kraus.

†) $\frac{\text{Fus.}}{72^{e}}$ et $\frac{1/3\ 4^{e}\ \text{lég.}}{II^{e}}$.

Digitized by Google

de la forteresse, mais, comme il trouva l'ennemi déjà rentré dans les positions que celui-ci occupait avant le 28 janvier, aucune rencontre n'eut-lieu.

Le 6 février, Sémur et Arnay le Duc furent également occupés; de ces points on rétablit la liaison avec les troupes d'étapes qui devaient protéger la ligne ferrée passant par Nuits sur Armançon.

Le quartier-général restait à Poligny le 6 février.

7 février. Les départements du Doubs, du Jura et de la Côte d'Or non compris dans l'armistice se trouvant le 7 février, complètement au pouvoir de l'armée du sud, le général de Manteuffel pouvait disperser ses troupes sur un rayon plus étendu, afin de les loger plus commodément. Cependant, il les tenait toujours prêtes à marcher et prenait, dans la direction du territoire ennemi, les mesures de sûreté nécessaires Le département du Jura fut affecté au IIe corps, la Côte d'Or au VIIe et le Doubs au XIVe corps. Une réserve d'armée, placée sous les ordres du général von der Goltz et composée de ses anciennes troupes, de la 1re brigade d'infanterie badoise et de la brigade de cavalerie Willisen, fut concentrée dans les environs de Dôle. Elle avait pour but de maintenir les communications entre le VIIe et le XIVe corps ainsi que d'observer Auxonne et Salins. Le XIVe corps avait en outre pour mission de surveiller Besançon, d'activer énergiquement le siége de Belfort, tout en occupant provisoirement Pontarlier

Le quartier-général de l'armée se rendait le 7 février à Mont sous Vaudrey.

du 8 au 14 février. Ces différentes dispositions avaient en général reçu leur exécution à la date du 10 février.*)

Sur ces entrefaites,**) on confiait au général de Manteuffel la haute direction de l'investissement et au besoin du siége de Langres, dont le commandant avait tout d'abord refusé de reconnaître la suspension d'armes, quoique cette place forte ne fût pas située dans le rayon des trois départements exclus de l'armistice.

---

*) Le relèvement, par le VIIe corps d'armée, des troupes qui avaient été sous les ordres du général Hann de Weyhern, subit encore quelques jours de retard.

**) Le 6 février.

Digitized by Google

Les troupes du colonel de Krenski qui arrivaient de Longwy à l'effectif de six bataillons, deux escadrons et deux batteries, le parc de siége de la même place et dix bataillons de landwehr du gouvernement général de Lorraine devaient prendre part à cette opération.

Dans le même but, le général de Manteuffel mit encore en route dans la direction de Gray la brigade Knesebeck. Mais dès le 8, le gouvernement de Lorraine fit savoir que le commandant de Langres avait reconnu l'armistice; S. M. l'Empereur et roi ordonna alors de ne rien changer à la répartition actuelle des forces, à moins d'y être obligé par une reprise générale des hostilités. Afin de pouvoir dans ce cas s'avancer avec une grande vigueur contre la forteresse, la brigade Goltz s'était portée par Gray dans les environs de Champlitte, Prauthoy et Fontaine-Française. Le 14 février arriva la nouvelle d'un armistice*) conclu la veille pour le sud-est de la France, la brigade resta dans les positions qu'elle occupait. Une tranquillité complète régna dès lors également dans cette région: après une campagne d'hiver, fertile en misères de toute sorte, le repos ne pouvait être que favorable aux troupes.

Le général de Manteuffel avait transporté le 10 février son quartier-général, par Dôle et St. Jean de Losne, à Dijon où se trouvait déjà depuis le 9 celui du VIIe corps; à cette même date, le quartier-général du IIe corps s'était rendu à Poligny et celui du XIVe à Dôle.

Dans un ordre de l'armée, daté du 14 février, le général de Manteuffel exprimait aux soldats de l'armée du sud sa reconnaissance pour les services qu'ils avaient rendus et recommandait de traiter avec humanité et ménagement un ennemi si complètement vaincu.

---

*) Le Supplément CLXX contient le texte du protocole de l'armistice conclu le 13 février pour le sud-est de la France et ratifié à Versailles le 15 février.

Digitized by Google

Continuation du siége de Belfort après la bataille sur la Lisaine. Reddition de la place le 18 février 1871.*)

Après les combats sur la Lisaine, le lieutenant-général de Tresckow II avait recommencé l'attaque contre Belfort avec des forces supérieures. Par l'adjonction des bataillons de landwehr de Loetzen, de Goldap, de Marienbourg et de Gumbinnen,**) le corps de siége avait été porté à 27 bataillons, six escadrons et six batteries de campagne,***) plus 24 compagnies d'artillerie de place et six compagnies de pionniers de place. A la date du 21 janvier, l'effectif des combattants comprenait 17 602 hommes d'infanterie, 707 chevaux et 34 pièces de campagne; l'effectif des pionniers de place†) s'élevait d'après les listes de distribution à 1166 hommes, celui de l'artillerie de place à 4699 hommes.

Au nord de la place, le colonel Gericke occupait avec deux bataillons, un quart d'escadron et deux pièces,††) la ligne

---

*) Voir les plans No 31 B et No 37.

**) En principe, toute la brigade renforcée du colonel de Zimmermann avait été adjointe au corps de siége; mais dès le 19 janvier cette disposition fut modifiée de sorte que quatre bataillons seulement restèrent devant la place. (Voir IIe partie, page 1153.)

***) 1) 1re division de réserve y compris la batterie de sortie bavaroise qui lui avait été adjointe: . . . . 15 bat., 4 escad., 4 batt.
2) Troupes du général de Debschitz 8 - 2 - 2 -
3) De la 4e division de réserve . . . 4 - — - — -
Total 27 bat., 6 escad., 6 batt.

†) Voir supplément CXXXI.

††) Bataillons de Neuhaldensleben et Pr. Stargardt, $\frac{1/4\ 3^{e}}{2^{e}\ \text{uhl. de rés.}}$ et $\frac{1/3\ 1^{re}\ \text{lég. de rés.}}{II^{e}}$.

Digitized by Google

Forêt d'Arsot — Valdoye — Cravanche, tandis que le colonel d'Ostrowski avec quatre bataillons et trois quarts d'escadron*) fermait le côté ouest entre le Haut du Mont et la Savoureuse et que le général de Buddenbrock avec neuf bataillons, deux escadrons et trois batteries**) cernait la forteresse au sud et à l'est. Pour l'exécution des travaux d'approche, le général de Tresckow avait en outre mis à la disposition du génie trois bataillons de la 4e division de réserve***) à Trétudans, et à Bourogne six bataillons du général de Debschitz.†) Celui-ci était resté avec deux bataillons, deux escadrons et deux batteries††) dans sa position d'Exincourt — Croix, tandis que le colonel de Bredow gardait la Lisaine, entre Héricourt et Montbéliard, avec un bataillon, un escadron et quatre pièces.†††)

Les pièces de siége qui avaient été établies sur la Lisaine, ainsi que les pièces de deux batteries placées sur l'Allaine*†) furent ramenées dans les parcs de Moval et de Banvillard.

L'intention du général de Tresckow était d'ouvrir la première parallèle contre les forts des Hautes et des Basses-Perches, dès que les batteries**†) nouvellement établies au

---

*) $\frac{\text{Fus.}}{67^{e}}$, bataillons de Gnesen, de Deutsch-Crone, d'Inowrazlaw et $\frac{3/4\ 3^{e}}{2^{e}\ \text{uhlans de rés.}}$.

**) $\frac{\text{I}^{er}\ \text{et}\ \text{II}^{e}}{67^{e}}$, bataillons de Konitz, de Schneidemühl, de Bromberg, de Neustadt, de Burg, de Stendal, d'Halberstadt, $\frac{2^{e}\ \text{et}\ 4^{e}}{2^{e}\ \text{uhl. de rés.}}$, $\frac{1^{re}\ \text{et}\ 2^{e}\ \text{lég. rés.}}{\text{IX}^{e}}$ et batterie de sortie bavaroise (4 pièces).

***) Bataillons de Goldap, de Marienbourg et de Loetzen.

†) Bataillons de Lauban, de Breslau II, de Striegau, d'Oels, de Jauer et d'Hirschberg.

††) Bataillons de Liegnitz et d'Apenrade, $\frac{2^{e}\ \text{et}\ 3^{e}}{6^{e}\ \text{uhlans de rés.}}$ et $\frac{1^{re}\ \text{et}\ 2^{e}\ \text{lég. rés.}}{\text{VIII}^{e}}$.

†††) Bataillons de Gumbinnen, $\frac{1^{er}}{2^{e}\ \text{uhlans de rés.}}$ et $\frac{2/3\ 1^{re}\ \text{lég. rés.}}{\text{II}^{e}}$.

*†) à Bourogne et Joncherey.

**†) Voir IIe partie, page 1068, note *).

Digitized by Google

Grand-Bois auraient produit un effet suffisant. Mais avant tout, il s'agissait de s'emparer du Haut-Taillis et du village de Pérouse, qui étaient encore au pouvoir des Français.

Prise du Haut-Taillis et assaut de Pérouse dans la nuit du 20 au 21 janvier.

Dans la soirée du 20 janvier, quand les batteries du Grand-Bois furent achevées et armées,*) le général de Tresckow ordonnait de donner aux positions désignées ci-dessus l'assaut préparé dans la journée, par un feu très-vif des batteries No 13, 14 et 20. A minuit, le colonel de Zglinicki**) faisait avancer de Chêvremont le 2e bataillon du régiment No 67***) contre le côté est et sud-est du Haut-Taillis; le premier bataillon suivait comme soutien, tandis que deux bataillons de landwehr, partant une heure après de Bessoncourt, devaient attaquer les Fourches et le bois de Morveaux.

Le colonel Denfert, qui, d'après le feu violent dirigé par les assiégeants contre la position de Pérouse, s'attendait avec juste raison à une attaque probable pour la nuit, avait fait occuper fortement le village et les bois environnants par les meilleures troupes†) de la place et organiser ces localités pour une résistance opiniâtre. Les carrières, situées au nord de

---

*) Le feu avait été ouvert le 29 janvier par la batterie No 21 et le 21 janvier par les batteries No 22, 23, 24 et 25.

**) Le colonel de Zglinicki dirigeait l'attaque pour laquelle $\frac{\text{Ier et IIe}}{67^{e}}$, les bataillons de Burg et d'Halberstadt, ainsi que la compagnie de génie de forteresse wurtembergeoise, avaient été mis à sa disposition.

***) Ainsi que la compagnie de génie de forteresse wurtembergeoise.

†) Le 3e bataillon du 57e régiment de mobiles (Haute-Saône), sept compagnies du 84e, une du 45e de ligne, trois compagnies de mobiles du Rhône; en outre, les Franctireurs d'Altkirch, qui ne sont pas indiqués dans l'Ordre de bataille (voir Supplément CXXX) et une compagnie de gardes-mobiles de Saône et Loire, qui faisait le service de compagnie du génie. (Voir Thiers et de la Laurencie, La défense de Belfort, page 315 et suivantes.)

Digitized by Google

Pérouse, furent transformées en position très-forte pour l'infanterie et les pièces.

Malgré les dispositions considérables prises par l'adversaire, le major Schramm réussit, avec le 2e bataillon du régiment No 67, à prendre, sans tirer un coup de fusil, la lisière du Haut-Taillis.*) Dans l'intérieur de la forêt s'engage un combat très-vif; cependant l'ennemi est bientôt rejeté sur Pérouse. Dans l'intervalle, le 1er bataillon suit le mouvement, occupe avec trois compagnies**) le bois que les pionniers organisent aussitôt défensivement, tandis qu'une compagnie***) reste en réserve à Chêvremont. Des forts des Hautes-Perches, de la Justice et de la Miotte on ouvre un feu violent d'artillerie, et de Pérouse un feu de mousqueterie très-vif, contre les postes avancés désormais perdus.

Les bataillons de landwehr, sous les ordres du lieutenant-colonel de Schütz,†) sont reçus par une fusillade bien nourrie, partant des bois au nord de Pérouse. Ils parviennent néanmoins à forcer l'entrée de ces bois, mais se heurtent à l'intérieur contre un système de défenses accessoires composé de fossés, d'abattis et de fils de fer et ne peuvent gagner du terrain que peu à peu, en éprouvant des pertes sérieuses. La 5e compagnie Burg, suivie de la 6e, s'avance, avec de grandes difficultés, le long du chemin de Roppe à Pérouse et parvient enfin à la lisière sud du bois. La 8e compagnie, suivie de la 7e, a pour objectif le bois de Morveaux. Ces deux compagnies, appuyées par la 1re du bataillon d'Halberstadt, repoussent jusqu'aux retranchements de la carrière l'ennemi qui combattait avec acharnement. Il s'engage alors un combat de mousqueterie très-vif autour de ces retranchements. Une attaque, partie des Fourches et à laquelle s'étaient jointes deux compagnies Halberstadt,††) échoue devant

---

*) Il avait fait avancer en 1re ligne $\frac{7^e \text{ et } 8^e}{67^e}$; $\frac{5^e}{67^e}$ et la compagnie du génie wurtembergeoise suivaient en 2e ligne; la $\frac{6^e}{67^e}$ prit un chemin spécial vers la droite, le long d'un vallon.

**) 1re, 2e et 4e.

***) La 3e.

†) Le bataillon de Burg en 1re ligne, le bataillon d'Halberstadt en 2e ligne.

††) 2e et 3e.

Digitized by Google

une résistance vigoureuse; une autre attaque, entreprise par la landwehr, qui avait pris pied dans le bois de Morveaux, est arrêtée par le feu très-meurtrier de l'ennemi.

Pendant ce temps, le major Schramm ayant eu connaissance du combat qui se livrait autour des retranchements de la carrière, se porte de nouveau en avant et pénètre dans Pérouse,*) malgré un feu très-vif, partant des ouvrages en terre situés à l'angle sud-est du village. A l'intérieur, les Français continuent la défense maison par maison et ne se décident à hâter leur retraite qu'à l'arrivée de la 8e compagnie du régiment No 67, qui pénètre dans Pérouse par le sud, après avoir chassé l'ennemi du Bois des Perches. La moitié est de ce grand village tombe, vers 2 heures et demie du matin au pouvoir du 67e, qui, à son tour, menace les défenseurs des retranchements, de flanc et sur leurs derrières, les Français sont alors obligés d'abandonner cette position, qu'ils avaient si opiniâtrément défendue. Vers 5 heures du matin, le colonel Denfert fait également évacuer la partie ouest de Pérouse. Le 2e bataillon du régiment No 67 occupe complètement le village et pousse ses grand'gardes vers Belfort.**) La landwehr, rappelée à Bessoncourt, évacuait à la même heure, il est vrai, les bois au nord de Pérouse, mais elle les occupait de nouveau le 24 janvier.

Du côté français, 5 officiers, 93 hommes furent faits prisonniers, les pertes allemandes s'élevèrent à 8 officiers,***) 178 hommes.†)

---

*) Avec les $\frac{6^e \text{ et } 7^e}{67^e}$, qui furent soutenues à temps par la $\frac{5^e}{67^e}$ suivant en 2e ligne. Le général de Mertens avait donné pour la surprise des instructions spéciales qui servaient de base aux mouvements des assaillants.

**) $\frac{1^{re}}{67^e}$, dont un peloton avait pris part au combat, restait au bois du Haut-Taillis, $\frac{2^e}{67^e}$ au bois Bailly.

***) Le capitaine baron Schenck de Schweinsberg fut tué, le capitaine Hellmuth fut blessé.

†) Le Supplément CLXXIII contient la liste des pertes des troupes faisant partie du corps de siége de Belfort, depuis le 19 janvier jusqu'au 19 février 1871.

Digitized by Google

Le 21 janvier et pendant la nuit suivante, les nouvelles batteries du Grand-Bois,*) de concert avec les autres batteries de siége, entretenaient un feu régulier contre le château, les fronts de la ville et les forts de la Justice et de la Miotte. Le général de Tresckow fit procéder alors à l'établissement de la première parallèle, qui s'étendait depuis le chemin de fer au nord de Danjoutin jusque vers le Haut-Taillis, sur une longueur de 1750 mètres et était taillée dans un terrain en partie rocheux, gelé partout jusqu'à un pied de profondeur. Cinq bataillons et deux compagnies de pionniers étaient chargés de venir à bout de ce travail important.**) Mais comme l'arrivée des travailleurs venant de Moval,***) par le Bosmont, fut retardée par les chemins glissants et escarpés, il ne fut pas possible, bien que l'ennemi ne troublât point les travaux,†) de donner partout à la parallèle la largeur prescrite, dans le temps déterminé.

Établissement de la première parallèle contre les forts des Hautes- et des Basses-Perches, dans la nuit du 21 au 22 janvier.

Le général de Tresckow, qui de l'inaction du défenseur concluait à un commencement de lassitude, croyait non-seulement pouvoir se conformer aux ordres du général de Werder en envoyant le général de Debschitz avec trois bataillons, un escadron et seize pièces††) vers Pont-de-Roide et Blamont,†††)

---

*) Voir IIe partie, page 1232, note *).

**) En tout, les communications comprises, il y avait à creuser environ 3300 mètres de tranchée.

Pour le service de sûreté, on établit une compagnie à chacune des ailes de la parallèle et l'on poussa une chaîne de sentinelles à 40 mètres en avant du tracé; les hommes s'abritèrent dans des trous.

***) Là se trouvait le dépôt du génie.

A cette époque, les parcs d'artillerie se trouvaient aux points suivants

1) le parc prussien à Moval et Banvillard,

2) le parc bavarois à Rechotte,

3) le parc badois à Charmois, Méroux et Vézelois.

†) Le 22 janvier, à 5 heures du matin, les travailleurs furent relevés par trois bataillons et deux compagnies de pionniers; plus tard on commanda tous les jours un bataillon pour le travail et deux bataillons de garde de tranchée. On travailla encore pendant quelques jours à l'élargissement de la parallèle.

††) Bataillons de Breslau II, de Lauban et d'Apenrade, $\frac{2^{e}}{6^{e}\ \text{uhl. de rés.}}$, $\frac{1^{re}\text{ et }2^{e}\ \text{lég. de rés.}}{\text{VIII}^{e}}$ et $\frac{^{2}/_{3}\ 1^{re}\ \text{lég. de rés.}}{\text{II}^{e}}$.

†††) L'attaque entreprise le 23, dans la soirée, amena les combats de

Digitized by Google

mais il espérait aussi hâter les opérations du siége par une attaque de vive force contre les forts des Perches. Les profils de ces forts paraissaient faibles; on disait que les ouvrages étaient déjà considérablement endommagés par les batteries de siége et qu'ils n'étaient occupés que par des troupes peu nombreuses et sur lesquelles on ne pouvait compter. Les reconnaissances des fossés et des gorges, entreprises dans les nuits du 23 au 24 et du 24 au 25 janvier, ne pouvaient être recommencées, l'assiégé ayant été mis en éveil et la réussite de l'attaque dépendant avant tout de la surprise de l'adversaire.

Tentative d'assaut contre les forts des Hautes- et des Basses-Perches dans la nuit du 26 au 27 janvier.

Les forts des Hautes- et des Basses-Perches formaient des demi-redoutes bâties sur un front de 170 mètres environ,*) avec des fossés d'une largeur de 4 à 6 mètres, d'une profondeur de 3 mètres, taillés dans le terrain rocheux et un parapet de 3 mètres ½ de hauteur, sur une épaisseur de 5 mètres en moyenne.**)

Dans la gorge de chacun des ouvrages se trouvaient deux blockhaus longs de 40 mètres et à l'abri de la bombe. Aux Hautes-Perches, ces blockhaus étaient reliés par une palissade tandis qu'au Basses-Perches la gorge était fermée par un fossé. Des traverses creuses offraient un certain abri à l'intérieur. L'armement de chacun des ouvrages consistait en sept canons

---

Glay et de Roches. (Voir IIe Partie, pages 1159 et 1160.) Les bataillons de Lauban et de Breslau II avaient rejoint les troupes du général de Debschitz, après l'ouverture de la première parallèle.

*) La ligne de front des Hautes-Perches se composait d'un saillant plat avec de petits redans aux angles d'épaule, permettant de battre les fossés; celle des Basses-Perches se composait de deux bastions reliés par une courtine plate brisée vers l'extérieur.

**) Le parapet était remblayé de cailloux recouvert de terre. Comme on avait dû prendre celle-ci à proximité des ouvrages, la roche fut mise à nu.

Digitized by Google

de 12 cent. Les Basses-Perches étaient situées un peu en arrière du bord de la hauteur. Le versant sud, à l'exception de la tranchée du chemin de fer, était battu par les feux croisés des deux forts. La forêt, qui s'étendait vers les Hautes-Perches, avait été abattue jusqu'à 600 mètres le long de la crête et jusqu'à 300 mètres sur le versant sud. On avait taillé en pointe les troncs d'arbre hauts de 30 à 60 cent., on les avait reliés entr'eux au moyen d'un réseau de fils de fer, créant ainsi un obstacle remarquable*) sur la partie ouest de la surface boisée. Les deux ouvrages se trouvaient appuyés de part et d'autre par des tranchées. Le colonel Denfert envoya, au Fourneau, un bataillon devenu disponible par suite de la chute de Pérouse. Ce bataillon détacha à la garnison des Basses-Perches deux compagnies de renfort.

Deux pièces de la batterie de sortie, établies au Fourneau, empêchaient de tourner la croupe des Hautes-Perches, le long de la Savoureuse.

Pendant la nuit, deux compagnies occupaient l'espace compris entre les deux ouvrages et s'y mettaient en sûreté, grâce aux nombreuses coupures du terrain; des réserves étaient également tenues prêtes derrière ces compagnies.

Dans la soirée du 26 janvier, la construction de la première parallèle était suffisamment avancée pour qu'on pût y placer des troupes assez fortes. Sans hésitation, le général de Treskow fait commencer l'attaque. Les colonnes d'assaut comprenaient chacune un bataillon, une compagnie de pionniers et un détachement d'artillerie.**)

---

*) Voir Wolff, Histoire du siége de Belfort pendant l'année 1870—71, pages 25, 316 et suivantes, ainsi que Thiers et de la Laurencie, La défense de Belfort, Paris 1871, pages 83 et 84.

**) 1. Contre le fort des Basses-Perches, sous le capitaine de Manstein: le bataillon de Schneidemühl, $\frac{2^{e}\text{ pion. de place}}{X^{e}}$ et un détachement de la 1re compagnie du régiment d'artillerie de place No 6.

2. Contre le fort des Hautes-Perches, sous le major de Laue: fus. $\frac{1^{re}\text{ pion. de place}}{67^{e}}$, $\frac{}{II^{e}}$ et un détachement de la 15e compagnie du régiment d'artillerie de place No 4.

En outre, les bataillons de Striegau, de Bromberg, de Goldap et

Digitized by Google

Les batteries d'attaque ayant cessé leur feu contre les forts des Perches,*) le capitaine de Manstein fait avancer à 7 heures, de la parallèle, contre les flancs et la gorge des Basses-Perches, la 5e et la 7e compagnie de Schneidemühl, accompagnées chacune d'un détachement de pionniers**). Cinq minutes après, la 8e compagnie, destinée à l'attaque du front, arrive avec le reste des pionniers et des artilleurs, la 6e compagnie suit comme réserve. L'ennemi accueille par un feu très-vif les hommes de la landwehr, qui ont à parcourir plus de 500 mètres sur la pente découverte; il oblige la 8e compagnie à se jeter à terre dès qu'elle arrive à environ 60 ou 100 mètres du fort des Basses-Perches et à entretenir le combat sur place, par la fusillade.

Seuls, le peloton de tirailleurs, sous les ordres du lieutenant Schick et une partie des pionniers sous ceux du lieutenant de Richthofen, atteignent le fossé et y sautent sans hésitation. La 6e compagnie suivait la 8e et s'était arrêtée à cinquante pas environ derrière elle. Pendant ce temps, les compagnies destinées à tourner la position étaient arrivées, sous un violent feu de flanc de l'adversaire, à hauteur de la gorge du fort et avaient, du premier élan, enlevé les tranchées. Quelques hommes des pelotons de tirailleurs de ces deux compagnies parviennent jusqu'à la face postérieure de l'ouvrage et sautent dans le fossé de la gorge. Cependant les autres ouvrages de la place commencent à canonner vigoureusement la pente sud des Perches et empêchent de faire avancer des troupes fraîches.***)

---

de Loetzen se tenaient prêts à relier les ouvrages par des tranchées, aussitôt après leur prise.

*) La batterie No 12 qui tirait sur la déclivité de terrain située derrière les deux forts des Perches continuait son feu.

**) 1 officier et 22 hommes par détachement.

***) Le capitaine de Manstein avait fait parvenir à la $\frac{5^e}{\text{Marienburg}}$ qui faisait partie de la garde des tranchées et qui était sous son commandement, l'ordre de suivre la $\frac{7^e}{\text{Schneidemühl}}$ vers le flanc droit des Basses-Perches; en même temps il demandait d'autres renforts au général baron de Buddenbrock, qu'il savait dans la première parallèle. Ni d'un côté, ni de l'autre, l'exécution ne fut possible.

Digitized by Google

Un nouvel assaut de front, tenté par les deux compagnies, est aussitôt arrêté.

Dans l'intervalle, les détachements français, chassés des tranchées, s'étaient ralliés et se joignant à un bataillon tenu prêt sur les derrières, s'étaient avancés par le côté ouest de l'ouvrage. Là, ils surprennent la 7e compagnie de Schneidemühl, l'enveloppent et, malgré une résistance vigoureuse, la font en grande partie prisonnière. Les hommes, qui étaient descendus dans les fossés, parviennent pour la plupart à s'évader, sous la direction du lieutenant Michaelis. La 6e et la 8e compagnie se retirent à leur tour vers la parallèle, devant les détachements ennemis qui s'avancent par le côté ouest du fort.

Le major de Laue avait déployé ses fusiliers pour une attaque enveloppante contre les Hautes-Perches,*) tandis que la 6e compagnie de Marienbourg**) s'avançait contre la maison en ruines, située entre les deux ouvrages.

La 9e compagnie du soixante-septième, qui avait pris par le bois des Perches, ne peut franchir les défenses accessoires balayées par le feu de l'artillerie et par la mousqueterie; elle se met à couvert sous bois, tandis que son peloton de tirailleurs, faisant face au flanc gauche du fort, reste devant l'ennemi.

La 12e compagnie, qui s'était avancée vers le côté ouest du fort et s'était ensuite dirigée vers la gorge, après avoir chassé l'adversaire de plusieurs tranchées, se voit aussi arrêtée par des obstacles en fil de fer, ainsi que par le feu meurtrier de la garnison. Cette compagnie perd ses officiers***) et se retire devant les réserves françaises, qui, de ce côté aussi, prennent part à l'action. La compagnie de landwehr quitte la maison en ruines pour se joindre au mouvement de retraite.

---

*) $\frac{9e}{67e}$ contre le flanc gauche, $\frac{12e}{67e}$ contre le flanc droit, $\frac{11e}{67e}$, suivie de la $\frac{10e}{67e}$ contre le front. Les pionniers et les artilleurs étaient répartis entre les compagnies. Le mouvement en avant partait de la tranchée du chemin de fer; jusqu'au fort, il y avait par conséquent 1000 mètres à parcourir.

**) Cette compagnie appartenait à la garde de tranchée.

***) Le lieutenant en 1er de Brinken et le sous-lieutenant Pfannkuch furent tués.

Digitized by Google

Sur le front de l'ouvrage, les tirailleurs de la 11e compagnie et les pionniers qui s'étaient portés en avant avec eux, sont arrêtés par les défenses accessoires, établies sur le glacis. Le major Laue, ayant appris en outre l'échec de l'attaque contre les Basses-Perches, ramène tous ses détachements dans la profonde tranchée du chemin de fer. De nouvelles tentatives d'attaque de vive force ne furent pas entreprises. L'assaut manqué nous avait coûté 10 officiers et 427 hommes — tués, blessés et prisonniers. —

Après les combats de Roches et de Glay*) et à la suite de sa nouvelle marche sur Blamont**) où il n'avait plus trouvé l'ennemi, le général de Debschitz était retourné dans sa position primitive d'Exincourt—Croix. Mais à la nouvelle que des forces françaises plus sérieuses s'avançaient par la route de Morteau—St. Hippolyte,***) il fut envoyé le 27 janvier, pour la troisième fois, à Pont-de-Roide et Blamont, avec la mission de détruire les ponts du Doubs entre St. Hippolyte et Pont-de-Roide et de rendre impraticables les routes venant de la direction sud-ouest.†) De là, il se portait sur Pontarlier††) avec trois bataillons, deux escadrons et deux batteries,†††) pendant que le reste de ses troupes*†) restait devant Belfort. Sur ces entrefaites, les quatre bataillons de la 4e division de réserve étaient également rentrés sous les ordres de leurs chefs réguliers,**†) de sorte que le corps de siége ne comptait plus alors que vingt bataillons, quatre escadrons et quatre batteries de campagne.***†)

---

*) Voir IIe Partie, page 1160.

**) Le 25 janvier.

***) Voir IIe Partie, page 1188.

†) Le bataillon de Striegau retourna sous son commandement; la $\frac{1/2\ 1re\ pionn.\ de\ place}{IIe}$ lui fut adjointe.

††) Voir IIe Partie, pages 1192, 1198, 1199, 1205 et 1206.

†††) Bataillons de Lauban, de Breslau II et de Striegau $\frac{2e\ et\ 3e}{6e\ uhl.\ de\ rés.}$ et $\frac{1re\ et\ 2e\ lég.\ rés.}{VIIIe}$.

*†) Bataillons de Jauer, de Liegnitz, d'Hirschberg, d'Oels et d'Apenrade.

†) Bataillons de Loetzen, de Goldap, de Marienbourg et de Gumbinnen. (Voir IIe Partie, page 1198, note *.)

***†) La batterie de sortie bavaroise comprise.

Digitized by Google

Quoique le grand quartier-général eût fait remarquer l'importance politique de la prise de Belfort, le général de Tresckow se voyait pourtant, en raison de la diminution considérable de ses forces, limité à l'attaque régulière.

Depuis la nuit du 27 au 28 janvier, les travaux d'approche contre les forts des Perches avaient été repris par la construction de tranchées, sans que l'ennemi les inquiétât sérieusement.*) On travaillait donc pendant les jours suivants presque exclusivement au moyen de la sape volante et les têtes de sape avançaient en moyenne de 300 mètres par nuit. Entreprise de la deuxième parallèle.

En raison de la difficulté du terrain, ces travaux occupaient des forces si considérables, que les huit bataillons disponibles pour ce service ne suffisaient plus, à cause de la faiblesse de leur effectif et qu'il fallait leur adjoindre la garde de tranchée. Malgré cela, la construction des batteries fut continuée. Le 31 janvier et le 1er février, deux nouvelles batteries de mortiers,**) établies sur les ailes de la première parallèle, ouvraient leur feu contre les forts des Perches; au bois du Taillis, une batterie de canons***) entrait en action contre les Hautes-Perches. A la lisière est de la forêt de Bavilliers, on commençait la construction d'une nouvelle batterie†) destinée à battre les fortifications de la ville. D'autre part, le lieutenant-colonel de Scheliha avait déjà découvert précédemment, sur la croupe du bois des Perches, une position trés-favorable à l'établissement de trois batteries††) devant opérer contre le château, les forts

---

*) L'ennemi poussa cependant dans la même nuit ses avant-postes jusqu'à la lisière sud du bois des Perches, mais quand les $\frac{10^{e} \text{ et } 11^{e}}{67^{e}}$ s'avancèrent la nuit suivante contre le bois, elles purent l'occuper sans résistance de la part de l'adversaire.

**) Batterie No 26 au nord de Danjoutin: quatre mortiers lisses de 28 cent.

Batterie No 28, à l'extrême aile gauche près du Haut-Taillis: quatre mortiers lisses de 60.

Le 31 janvier, la batterie No 11 et le 1er février la batterie No 15, étaient réduites au silence à cause des nombreuses érosions de leurs pièces. La batterie No 7, la dernière qui était encore en action devant Essert, cessait provisoirement son feu.

***) Batterie No 27: quatre canons de 12 cent.

†) Batterie No 33: pour quatre canons de 12 cent.

††) Batteries No 37, 38 et 39, chacune de quatre canons de 15 cent.

Digitized by Google

de la Justice et de la Miotte. Mais comme le fort des Hautes-Perches n'était éloigné que de 500 mètres du lieu de construction, et que le fort de la Justice agissait vigoureusement dans la même direction, les travaux n'avançaient que lentement et avec de nombreuses interruptions. Pour occuper le fort de la Justice, on commençait à la fin du mois la construction de deux nouvelles batteries*) au sud du bois des Morveaux, dans la tranchée de la route de Pérouse à Bessoncourt.**)

Dans la nuit du 31 janvier au 1er février, on achevait la deuxième parallèle, qui était déjà préparée par les tronçons de tranchées creusés à demi-distance de la première parallèle et des forts; on commençait même déjà le prolongement des approches au-delà de la deuxième parallèle.***) On entreprenait aussi la construction de deux batteries pour mortiers légers,†) destinées à battre les forts des Hautes- et des Basses-Perches.

Avec la continuation des travaux d'approche, les difficultés augmentaient considérablemeut. Le clair de lune, qui permettait de voir au loin sur les champs couverts de neige, facilitait le tir du défenseur ce qui retardait les travaux. C'est ce qui arriva surtout dans la nuit du 1er au 2 février, pendant laquelle les Français s'attendaient à une nouvelle tentative d'assaut. On était obligé de procéder comme avec la sape roulante, on protégeait les têtes de sape par des sacs à terre et les côtés par des gabions; quant aux terres destinées à les remplir, elles durent être apportées de bien loin en arrière.††) Le dégel ayant commencé le trois février, l'eau, qui descendait de la pente, remplissait les tranchées et occasionnait des travaux longs et pénibles, sans pour cela que la dérivation réussît partout. En outre, les pluies torrentielles endommageaient les

---

*) Batterie No 31: deux mortiers lisses de 60 et deux mortiers lisses de 27 cent.; plus tard, six mortiers lisses de 60.

Batterie No 32: quatre canons de 12 cent.

**) Des travaux de terrassement, que l'ennemi entreprit entre les deux Perches, furent interrompus ou tout au moins troublés, le jour par de petites attaques d'infanterie, la nuit par le feu de l'artillerie.

***) Dans ce terrain rocheux on devait souvent employer la mine.

†) Batterie No 29: huit mortiers lisses de 15 cent.

Batterie No 30: quatre mortiers lisses de 15 cent.

††) Vers la crête, le terrain devenait de plus en plus rocheux.

Digitized by Google

travaux d'approche achevés. Le parapet de la première parallèle s'affaissait complètement par endroits, la banquette disparaissait peu-à-peu, les tranchées de communications devenaient inutilisables, de sorte que la circulation avait forcément lieu à découvert. Il est facile de concevoir à quel degré la santé des troupes souffrait de cet état de choses.

En outre, des Hautes-Perches, l'ennemi s'entendait à empêcher souvent les progrès des travaux, en mettant subitement en batterie des pièces isolées, qu'il faisait rentrer aussitôt. Afin de tenir la garnison en respect, on était obligé, non seulement de continuer pendant la nuit le bombardement des forts des Perches, mais encore de diriger, avant et pendant le commencement des travaux de nuit, une violente fusillade contre les parapets et les embrasures. La diminution de l'effectif des pionniers était trés-sensible.*) Bien que le 3 février, deux nouvelles compagnies**) fussent arrivées de Strasbourg, cette troupe était harassée de fatigue. A partir du 4 février, des pièces du fort de Bellevue et des retranchements de la gare commençaient à battre la tranchée d'approche, établie à l'ouest contre les Basses-Perches, de sorte que le lendemain on était obligé d'élever des épaulements pour se garantir de ce feu. Plus tard, différentes branches des tranchées d'approche***) furent canonnées par les forts des Perches ainsi que par celui de la Justice et malgré le dévouement le plus actif des officiers du génie qui dirigeaient l'attaque†) malgré le zèle infatigable des hommes, les travaux ne faisaient chaque jour que peu de progrès. Rarement on réussit, comme à l'aile droite, dans la nuit du 3

---

*) Rien que dans la nuit du 2 et dans celle du 3 février, six pionniers furent blessés devant le fort des Hautes-Perches. Beaucoup de soldats et d'officiers tombèrent malades par suite du service pénible.

**) $\frac{1^{re} \text{ et } 2^{e} \text{ pionn. de place}}{VIII^{e}}$.

***) Même celles établies devant le fort des Hautes-Perches.

†) Dans la nuit du 1er au 2 février, pendant que sous un feu violent, il excitait ses hommes au travail, le capitaine Koch fut blessé par un biscaien. Dans la nuit du 5 au 6 février, pendant qu'il dirigeait avec beaucoup d'intrépidité les travaux d'approche devant les Basses-Perches, le lieutenant Müller fut frappé à mort.

Digitized by Google

au 4 février, à achever de grandes étendues au moyen de la sape volante.*)

Depuis le départ du général de Debschitz et des troupes de la 4e division de réserve, sept bataillons étaient chargés de l'investissement à l'est, au nord**) et à l'ouest; treize bataillons avaient exécuté l'attaque du front sud, cependant neuf bataillons seulement pouvaient prendre part au service pénible des tranchées.***)

Depuis le commencement de cette période, on lançait journellement environ 1500 projectiles, contre les ouvrages de fortification, tandis que l'artillerie ennemie ne répondait pour ainsi dire plus qu'aux batteries du Grand Bois, mais canonnait rigoureusement les tranchées. Le 2 février, le feu avait été ouvert par la batterie No 30 et le 3, par les batteries No 29, 31, 32 et 33. En même temps, on avait commencé dans la deuxième parallèle la construction d'un nouvel emplacement pour mortiers destinés à battre la position ennemie entre les

---

*) Sur le même point, le lieutenant Adam achevait dans cette nuit 135 mètres de tranchées d'approche, mais il fut blessé, ainsi que quatre pionniers et onze fantassins.

**) Les deux pièces de campagne de la $\frac{1re\ lég.\ de\ rés.}{IIe}$, réparties sur le côté nord, furent employées au bombardement de La Forge que les batteries de siége ne pouvaient battre. Offemont avait été bombardé le 30 janvier par deux canons de 9 cent. transportés de Roppe dans une nouvelle position, à 200 mètres nord-ouest de ce village.

***) Il y avait:

1) A l'est: à Bessoncourt et Roppe: les bataillons de Neustadt et d'Halberstadt.
2) Au nord: les bataillons de Pr. Stargardt et de Neuhaldensleben.
3) A l'ouest: les bataillons de Inowrazlaw, de Deutsch-Crone et de Bromberg.
4) Sur le terrain d'attaque: à Pérouse et dans les forêts limitrophes, le régiment d'infanterie No 67; à Danjoutin, le bataillon de Konitz; en outre, pour le service des tranchées, les bataillons de Burg, de Stendal, de Schneidemühl, de Gnesen, de Jauer, de Liegnitz, d'Hirschberg, d'Oels et d'Aprade, ainsi que les compagnies d'artillerie de place et de pionniers, avaient été cantonnées jusqu'à Dambenois et Bourogne en arrière du front d'attaque.

Digitized by Google

deux forts des Perches,*) et sur le point culminant de la première parallèle, celle d'une batterie de canons.**)

Le 4 février, cette batterie pouvait ouvrir son feu et faire taire par intervalles les pièces du fort des Hautes-Perches, qui tiraient sur les têtes de sape. Cependant, comme l'ennemi replaçait toujours de nouvelles pièces sur ce point, on acheva jusqu'au lendemain matin la construction de la batterie No 35***) établie dans la tranchée de communication ouest entre les parallèles et l'on commença aussitôt le bombardement du flanc droit des Hautes-Perches. Le 6 février, outre la batterie No 19, trois pièces de la batterie No 25, qui avaient jusqu'alors bombardé l'ouvrage à corne de l'Espérance, dirigèrent leurs projectiles sur le fort de Bellevue, si gênant pour les travaux devant les Basses-Perches. Dans la nuit suivante, on établit pour battre ce même ouvrage, à l'extrême aile gauche de la deuxième parallèle, une nouvelle pièce, prise dans la batterie No 35,†) de sorte que le 7 février ce fort put être réduit deux fois au silence. L'attention du fort des Barres, qui était à même d'agir contre les travaux d'attaque de l'aile gauche, lesquels avançaient de plus en plus, dut également être détournée de ce point. La batterie No 7 dirigeait, à partir du 8 février, toute son action contre ce fort.

Pendant ce temps, la batterie No 34 avait été agrandie le 6 pour y permettre le placement de deux mortiers lourds, la batterie No 28 ayant dû cesser son feu contre les Hautes-Perches, en raison de la proximité des travaux d'attaque. En même temps, les travaux de construction pour deux batteries de mortiers lourds††) furent commencés dans la deuxième parallèle.†††)

La supériorité de l'artillerie des assaillants était alors hors

---

*) Batterie No 30a pour quatre mortiers lisses de 15 cent.

**) Batterie No 34 pour deux canons de 9 cent.

***) Pour deux canons de 9 cent.

†) Un canon de 9 cent. comme batterie No 36.

††) Batteries No 40 et 41.

†††) De même que les communications, les batteries souffraient considérablement de l'eau provenant du dégel et ne pouvaient être entretenues en état de service, qu'au moyen des plus grands efforts.

Digitized by Google

de doute. Le front des Perches était entièrement dompté et se taisait.*) Seuls, les ouvrages, situés en arrière et sur le côté, continuaient leur action contre l'attaque.

Pendant la nuit du 5 au 6 février, malgré la violence du feu de l'ennemi, les travaux d'approche devant les Basses-Perches avaient été poussés jusqu'au fossé**) et dans le courant de la journée, ils atteignaient également devant le fort des Hautes-Perches la ligne désignée pour les derniers retranchements à établir devant cet ouvrage.***)

L'approvisionnement en munitions et en vivres était devenu extrêmement difficile au défenseur dans les deux forts des Perches. On ne pouvait plus se procurer de l'eau, que dans l'étang de Vernier et sous le feu de l'assaillant.

La circulation intérieure et surtout la préparation des aliments devinrent à peu-près impossibles. En raison de la proximité des travaux d'approche, l'artillerie de l'enceinte de la ville ne pouvait plus être d'aucun secours. Le fort de la Justice avait suffisamment à faire, avec les batteries allemandes du bois de Morveaux. Ajoutons à cela que des bruits décourageants circulaient dans la forteresse, tandis que les Allemands sentaient leurs forces se ranimer à la nouvelle de la chute de la capitale française.†)

Le 3 février, le colonel Denfert avait donné l'ordre de commencer à mettre en sûreté le matériel des forts des Perches. On ouvrait des passages dans les gorges: le 4, on transportait les projectiles et le 6 on enlevait les pièces, dont les affûts permettaient encore le transport. Dans chacun des forts, il restait une compagnie qui devait, en cas d'attaque, se replier en tirant. La configuration des hauteurs dérobait à la vue des

---

*) A l'exception de quelques pièces qui opéraient contre la sape.

**) Les escarpes taillées dans le roc étaient encore intactes.

***) L'artillerie des retranchements de la gare, celle des forts de Bellevue et de la Justice inquiétaient en ce moment les tranchées de communication, à tel point qu'il fallut établir à l'aile gauche une tranchée nouvelle plus à l'abri du feu.

†) Avec l'autorisation du lieutenant-général de Treskow, le colonel Denfert avait envoyé un officier en Suisse, pour se procurer des renseignements certains sur la situation de la France; en attendant, l'officier ne rentrait pas.

Digitized by Google

assaillants les mouvements entrepris pour l'exécution des mesures prescrites; d'après le bruit qui se faisait derrière les ouvrages, les troupes de siége croyaient même à un renfort de la garnison.

Occupation des forts des Hautes- et des Basses-Perches, le 8 février.

Le 8 février, un silence absolu régnant dans le fort des Hautes-Perches,*) le capitaine Roese fit jeter, vers une heure de l'après-midi, des gabions dans le fossé; il y descendit avec cinq pionniers et escalada le rempart, au moyen d'entailles pratiquées rapidement dans l'escarpe. Dans les traverses seulement, on surprit encore une vingtaine de Français dont la plupart s'échappèrent. Un détachement d'infanterie**) pénétra également dans l'ouvrage. Il fut suivi aussitôt par des hommes de la garde de tranchée. Peu après, deux compagnies***) occupaient le fort, deux autres,†) avec le concours des pionniers,††) commençaient à le mettre en état de défense et à établir les communications avec l'arrière. Quatre bouches à feu endommagées, plusieurs affûts brisés et d'autre matériel furent trouvés dans cet ouvrage dévasté où seulement les blockhaus de la gorge et les traverses étaient encore à peu-près intacts. De la batterie No 29, on amena quatre mortiers lisses de 15 cent., qui entrèrent en action contre le terrain situé entre les Basses-Perches et le Château. A 3 heures de

---

*) Les pionniers pouvaient sans danger employer la sape volante.

**) 30 hommes conduits par le lieutenant Klos, commandant de la batterie No 29, qui, dès le matin, avait fait la reconnaissance exacte de l'ouvrage.

***) $\frac{1^{re} \text{ et } 2^{e}}{\text{Hirschberg}}$.

†) $\frac{1^{re} \text{ et } 2^{e}}{\text{Oels}}$.

††) Le capitaine Roese avait appelé sa compagnie, $\frac{1^{re} \text{ pionn. de place}}{II^{e}}$.

Digitized by Google

l'après-midi seulement, l'ennemi dirigea de la forteresse un feu vif contre l'ouvrage, dérangea les travaux et obligea la garnison de se mettre en grande partie à l'abri dans le fossé du front.

La nouvelle de l'occupation heureuse du fort des Hautes-Perches détermina une entreprise analogue contre les Basses-Perches. Du bastion gauche de l'ouvrage, l'ennemi résiste, il est vrai, quelque peu à l'entrée des pionniers et des hommes de la landwehr, mais au moment, où le lieutenant de Weltzien et le vice-feldwebel Liebeskind se jettent dans la cour à la tête de 50 à 60 hommes,*) aux cris de hurrah, la garde du fort se retire vers la gorge sur une compagnie qui la recueille. Les deux troupes disparaissent alors, en tiraillant, dans la direction du faubourg du Fourneau et abandonnent à l'assaillant l'ouvrage à moitié détruit, contenant cinq pièces et du matériel endommagé. On s'occupa aussitôt de la fermeture de la face tournée vers Belfort et l'on s'établit dans la gorge.**) Par ses projectiles, l'ennemi forçait tout d'abord à interrompre les travaux de retranchement. Là aussi, les hommes étaient en grande partie obligés de descendre dans les fossés, mais vers 5 heures de l'après-midi on réussit à ouvrir le feu contre le Fourneau avec quatre mortiers lisses de 15 cent., provenant de la batterie No 30 et qu'on avait transportés dans l'ouvrage. Contre le fort de Bellevue et principalement pour se protéger contre les sorties, on fit monter à grand'peine deux canons de 9 cent., des batteries No 36 et 35, sur l'épéron saillant à l'ouest du fort des Basses-Perches.***)

Le bataillon de Konitz s'avançait jusqu'au chemin de fer et poussait jusqu'aux forts une compagnie dans chaque tranchée, tandis que le bataillon de Schneidemühl se tenait prêt à Dan-

---

*) Des bataillons d'Oels et d'Hirschberg, ainsi que de la $\frac{\text{1re pionn. de place}}{\text{VIIIe}}$.

**) Par la $\frac{\text{4e}}{\text{Hirschberg}}$.

***) L'affût de l'une des deux pièces fut atteint pendant le transport. On établit les deux pièces, comme batterie No 36a, dans une coupure facilement pratiquée où elles restèrent pendant la nuit du 8 au 9, pour le cas d'une sortie. Au jour, on les fit rentrer.

Digitized by Google

joutin, le régiment No 67, à l'aile droite des travaux d'attaque et que le bataillon Gnesen couvrait les ailes de la deuxième parallèle. Les garnisons des forts, se composant chacune de deux compagnies Hirschberg et d'un détachement d'artillerie,*) furent renforcées plus tard, chacune d'une compagnie Schneidemühl. L'assiégeant pouvait donc continuer immédiatement et dans les meilleures conditions l'attaque contre le château.

Les pourparlers que le colonel Denfert avait entamés avec le général de Tresckow, dans le but d'amener une suspension d'armes, avant le retour de l'officier envoyé en Suisse, restèrent sans résultat, la reddition de la place ayant été refusée.

Le 9 février, avant midi, les batteries No 37, 38, 39 du bois des Perches ouvraient leur feu contre le château et contre les forts de la Justice et de la Miotte. Le lendemain, la batterie No 40,**) de la deuxième parallèle, commençait à battre le château et fut soutenue, à partir du 12 février, par la batterie No 41,***) tandis qu'une batterie nouvellement construite†) près de La Tuilerie avait entamé la lutte avec le fort de Bellevue, qui était encore en action.††)

Pendant ce temps, la réparation des deux forts était achevée et dans la nuit du 9 au 10 février, on avait creusé entre les deux ouvrages une tranchée de communication de 624 mètres, comme troisième parallèle.†††) En principe, on ne

---

*) 4 officiers, 1 sous-officier et 24 hommes.

**) Avec deux, plus tard avec quatre mortiers lisses de 27 cent. et deux mortiers lisses de 22.

***) Six mortiers lisses de 60.

†) Batterie No 42: quatre mortiers lisses de 15 cent.

††) Les batteries No 26, 28, 29, 30, 30a, 34 et 35, qui avaient été élevées contre les forts des Perches, ne tiraient plus depuis le 8 février, de même, la batterie No 23; No 13 était supprimée depuis le 2. No 12 avait dû cesser son feu dès le 9, à cause des nombreuses érosions de ses pièces.

†††) Chaque fort des Perches avait reçu 150 hommes, la deuxième parallèle avait reçu 500 hommes de garde de tranchée. Pour les travaux on

Digitized by Google

devait établir sur la croupe des Perches que sept nouvelles batteries,*) avec un total de 28 pièces, mais plus tard on leur adjoignit encore trois batteries lourdes.**)

A l'ouest et tout près du fort des Hautes-Perches on commença en outre la construction d'une batterie destinée à agir contre les sorties.***)

A cet effet, on supprima le 10 février les batteries No 14, 17, 18 et 27, de sorte que 55 pièces restaient en action,†) lançant en moyenne journellement de 1300 à 1400 projectiles contre la forteresse. Le fort de la Justice et le château eurent à souffrir considérablement††) du feu des batteries bavaroises No 37, 38 et 39.†††) Afin de pouvoir employer presqu'entièrement, contre le château, le groupe de batteries établi dans le bois des Perches, on projeta l'établissement, dans la tranchée de communication au sud de Pérouse, d'une nouvelle batterie,*†) pour battre les forts de la Justice et de la Miotte. Mais la construction et l'armement de toutes les nouvelles batteries se trouvaient entravés au plus haut degré par les chemins défoncés, malgré les efforts des détachements de pionniers pour réparer

---

employait journellement 500 hommes. En raison de l'effectif minime des combattants, ces services mettaient sur pied six bataillons par 24 heures.

*) Batterie No 43 pour quatre canons de 12 cent.,
- - 44 - - - de 12 cent.,
- - 45 - - - longs de 15 cent.
- - 47 - - - courts de 15 cent.
- - 49 - - - de 12 cent.
- - 51 - - - longs de 15 cent.
- - 52 - - - courts français de 15 cent.

**) Batterie No 46 pour quatre mortiers lourds lisses.
- - 48 - - canons de 12 cent.
- - 50 - - - - - -

***) Batterie No 34a, pour deux canons de 9 cent. L'officier qui dirigeait la construction, lieutenant Schirmer fut tué.

†) Dans les batteries No 7, 9, 21, 22, 24, 25, 31, 32, 33, 36, 37, 38, 39 et 40.

††) Ces batteries avaient été mises en communication avec l'extrémité Sud de Pérouse au moyen d'une tranchée.

†††) La rampe, qui conduit du cavalier du château dans la ville, fut également rendue impraticable par la destruction des ponts.

*†) Batterie No 53 pour quatre canons longs de 15 cent.

Digitized by Google

les endroits les plus mauvais. Les batteries de campagne et les colonnes de munitions furent obligées de fournir leurs attelages à l'artillerie de siége pour le transport des munitions.

Sur ces entrefaites, le général de Debschitz, après avoir terminé l'évacuation des prisonniers, était revenu devant Belfort, le 8 février. Il fut suivi le 10 et le 11 février par les six bataillons et les deux batteries de la 4e division de réserve,*) sous les ordres du colonel de Zimmermann; il y eut alors, pour agir contre la place, 29 bataillons disponibles. Quatre prenaient la surveillance de la ligne d'investissement à l'ouest, entre la Savoureuse et le Haut-du-Mont, trois au nord, entre le Haut-du-Mont et Vetrigne, six à l'est et au sud de Vetrigne jusqu'à Danjoutin, tandis que 15 bataillons et demi restaient disponibles pour la continuation du siége.**)

Par le temps humide, l'état de santé était si peu favorable que souvent les bataillons prenaient le service avec 300 hommes seulement.***)

Ce ne fut que dans la nuit du 11 au 12 février, quand la gelée reprit, que la situation s'améliora et qu'en faisant tous les efforts, on parvint vers le matin du 13 février à mettre en état de tirer: la batterie No 44 avec trois pièces†) et les batteries Nos 43, 45, 47, 48, 49, 50, 51 et 52, chacune avec quatre pièces. La batterie No 53 devait être terminée la nuit suivante et la construction de la batterie No 46 restait seule à achever.

Dès le 12 février, le général de Tresckow avait été autorisé, par un télégramme de Versailles, à accorder à la garnison la libre sortie, dans le cas où le commandant offrirait de rendre la place à cette condition.

Après avoir surmonté toutes les difficultés, on était par-

---

*) Voir IIe Partie, page 1226.

**) Deux compagnies se trouvaient encore à cette époque à Montbéliard et à Morteau.

***) Une des compagnies de pionniers de place, avait au 10 février 94 malades et blessés.

†) La 4e pièce destinée à la batterie No 44 était restée enfoncée dans le sol pendant le transport.

Digitized by Google

venu le 13 à tenir 97 pièces,*) pourvues chacune de 80 coups, prêtes à ouvrir le lendemain matin un feu destructeur, tandis que l'attaque régulière suivrait son cours. Mais au préalable, le colonel Denfert fut sommé, avec la perspective de conditions favorables, d'ouvrir les portes de la place après sa défense glorieuse. Bientôt après, le gouvernement français, dans un télégramme,**) parvenu au général de Tresckow par l'entremise du chancelier comte de Bismarck, autorisait le commandant de Belfort à traiter dans ces conditions.

Mais, le colonel Denfert exigeait une mise en demeure adressée à lui personnellement par son gouvernement et pour la chercher, on envoyait un officier à Bâle, tandis qu'on concluait une suspension d'armes provisoire.

Le 15, on signa à Versailles le traité étendant l'armistice du 28 janvier aux départements qui en étaient jusqu'alors exceptés, et à la place de Belfort. L'article I stipulait la reddition de la forteresse.

Après que le colonel Denfert eut reçu ses instructions dans la forme voulue et que dans l'intervalle l'attaque régulière partie des Basses-Perches eut progressé de 100 mètres, les pourparlers définitifs furent commencés dans la soirée du 15 et amenèrent une solution***) dans l'après-midi du lendemain.

Pendant les journées du 17 et du 18 février, la garnison

---

*) Batteries Nos 7, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 31, 32, 33, 34a, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52. Le total des pièces établies alors dans ces batteries se montait à 105, une partie cependant était endommagée au point de cesser le feu, ou du moins de ne prendre qu'exceptionellement part à l'action.

**) Le télégramme devait être remis au colonel Denfert et était ainsi conçu:

„Le commandant de Belfort est autorisé, vu les circonstances, à consentir à la reddition de la place. La garnison sortira avec les honneurs de la guerre et emportera les archives de la place. Elle ralliera le poste français le plus voisin.

Pour le ministre des affaires étrangères
Ernest Picard.

***) La demande du commandant, qui voulait emmener avec lui toute l'artillerie de la place, ne pouvait être accordée par les Allemands.

Le Supplément CLXXII donne le texte de la convention concernant la place de Belfort.

Digitized by Google

quittait le territoire de Belfort, avec armes et bagages, par les routes de l'Isle sur le Doubs et de St. Hippolyte, pour atteindre près de Bletterans et de Beaurepaire la contrée occupée par les troupes françaises. Le départ s'effectuait par échelons de 1000 hommes, se suivant à 5 kilomètres de distance et emportant leurs vivres des provisions de la place.*) Le colonel Denfert quittait, avec le dernier échelon, la forteresse**) qu'il avait si opiniâtrément défendue. Le 18 février, à 10 heures du matin, une commission spéciale prenait possession de Belfort, qui fut occupé deux heures après par trois bataillons, un escadron ainsi que par les détachements d'artillerie et de pionniers de place nécessaires.***) A 3 heures de l'après-midi, le lieutenant-général de Tresckow II faisait son entrée à la tête de détachements de toutes les troupes du corps de siège. On trouva dans la place 341 bouches à feu, parmi lesquelles 56 démontées, 356 affûts dont 119 brisés, 22 000 armes portatives, beaucoup de matériel et des approvisionnements relativement considérables en munitions et en vivres. La garnison se composait au début†) de 372 officiers, 17 322 hommes; elle avait subi en morts, blessés, malades, prisonniers et disparus une perte de 32 officiers et 4713 hommes.††) En revanche, le total des pertes du corps de siége ne s'élevait qu'à 88 officiers, 2049 hommes.†††)

La ville présentait l'image de la dévastation, principalement dans les faubourgs de Montbéliard et du Fourneau. 34 maisons avaient été détruites par le feu, la majeure partie des autres

---

*) Les vivres suivaient sur 150 voitures allemandes.

**) La garde nationale sédentaire fut désarmée et resta à Belfort.

***) Les bataillons de Hirschberg, de Jauer, d'Oels, $\frac{2^e}{6^e \text{ uhl. de rés.}}$, détachement mixte du régiment d'artillerie de place de Silésie No 6, $\frac{2^e \text{ pionn. de place}}{VIII^e}$ et $\frac{2^e \text{ pionn. de place}}{\text{badoise}}$.

†) D'après le rapport remis par le colonel Denfert au lieutenant-général de Tresckow.

††) En outre 336 civils, dont 50 environ morts des suites de leurs blessures.

†††) Parmi lesquels 5 officiers, 245 hommes qui furent rendus à la liberté par suite de la capitulation. Le Supplément CLXXIIIa contient l'énumération des pertes totales subies par le corps de siége du 2 novembre 1870 au 19 février 1871.

Digitized by Google

était endommagée.*) Parmi les ouvrages de fortification, le Château surtout avait souffert; on ne pouvait parvenir aux emplacements des pièces de l'étage supérieur qu'au moyen d'échelles. Le revêtement en pierres de taille des murs du front s'était en majeure partie écroulé dans les fossés, la moitié des embrasures blindées du cavalier était obstruée, le magasin à poudre de distribution de l'enceinte intermédiaire avait sauté, une quantité de traverses creuses était défoncée. L'aspect était le même dans le fort de la Justice. Il est hors de doute que la continuation du siége aurait amené dans le plus bref délai un résultat complet.

Le 23 février, la 1re division de réserve, portée par les troupes prises dans le corps de siége à l'effectif de trois bataillons de ligne, douze bataillons de landwehr, quatre escadrons, quatre batteries et une compagnie de pionniers partait pour se rendre à Dôle par Rioz, tandis que les troupes du colonel de Zimmermann étaient déjà rentrées antérieurement sous les ordres de leurs chefs réguliers.

Les troupes du général de Debschitz restèrent à Belfort. Elles furent placées plus tard sous les ordres du gouvernement général d'Alsace auquel incombait à l'avenir l'occupation de Belfort. On s'occupa aussitôt de la reconstruction et de l'armement de la forteresse ainsi que du nivellement des travaux d'attaque.

---

*) Dans les villages environnants le feu avait été mis à 164 maisons, en grande partie par la forteresse.

Digitized by Google

Evénements qui se sont produits sur les derrières de l'armée allemande.

Développement des communications en arrière dans la période du commencement de novembre 1870 jusqu'à l'armistice.

La marche de la Ire et de la IIe armée, commencée après la chute de Metz, avait eu pour conséquence un grand changement dans les communications en arrière*) de l'armée allemande.

Entre autres, l'exploitation des lignes ferrées, auxqelles on devait adjoindre le parcours Reims—Soissons—Paris, après la prise de Soissons, avait été réglée le 9 novembre de la façon suivante par le grand quartier-général:

La ligne de Sarrebourg — Metz — Frouard — Epernay et Reims était affectée à la Ire armée.

L'armée de la Meuse avait la même ligne et devait se servir, comme prolongement, du parcours Reims—Soissons—Paris.

La IIIe armée conservait la ligne Wissenbourg—Vendenheim—Frouard—Epernay—Château-Thierry—Paris. Les corps de l'Allemagne du sud devaient, après rétablissement des communications entre Kehl et Strasbourg,**) atteindre par cette voie la correspondance à Vendenheim.

---

*) Voir carte No 38.

Pour les communications des armées allemandes jusqu'à ce moment: Voir Ire Partie, pages 1297 à 1316, IIe Partie, pages 199 à 202, 259 et 260, 312, 363, 381, 601 et 693.

**) Le parcours Kehl—Strasbourg pouvait être utilisé à partir du 12 novembre par les trains militaires.

Digitized by Google

Le chemin de fer de Wissenbourg—Frouard—Blesme—Chaumont-en-Bassigny était affecté à la IIe armée et conjointement avec la route de Nancy à Neufchâteau, la ligne Neufchâteau—Chaumont.

Par suite de ce que toutes les lignes conduisant vers l'Allemagne se raccordaient sur le parcours Frouard—Blesme, leur rendement fut toujours considérablement diminué. Il convient encore d'ajouter à cela, qu'il fallut d'abord tous les efforts des détachements des chemins de fer de campagne*) avant que les voies qui viennent d'être indiquées pussent être réellement utilisées sur tout leur parcours.

La section Epernay—Reims—Soissons avait été rendue praticable vers la fin d'octobre par la 1re Abtheilung des chemins de fer de campagne; la 1re section de l'Abtheilung No 4 était parvenue vers le 27 octobre à réparer les dégâts de la ligne Vierzy—Crépy-en-Valois—Sévran. La voie Crépy—Chantilly—Gonesse avait également été mise en exploitation dans le courant d'octobre, avec l'aide du matériel et du personnel français.

La 2e section de l'Abtheilung No 4 des chemins de fer de campagne**) avait commencé le 9 octobre les travaux de déblaiement du tunnel de Vierzy, qu'on avait fait sauter en deux endroits. Une partie de l'Abtheilung No 1 lui fut adjointe pendant un certain temps. Mais malgré les plus grands efforts, malgré l'activité des travaux poussés de jour et de nuit, le tunnel ne put être rendu à la circulation que le 18 novembre.

---

*) Le Supplément CLXXIV contient l'indication des officiers supérieurs et employés ainsi que des troupes de chemins de fer de campagne qui ont pris part au service des chemins de fer de campagne.

Attendu que dès le début de la guerre, il était clair que le rétablissement du réseau de chemin de fer à exploiter en commun par les troupes de toutes les armées avait besoin d'une direction unique, les troupes de chemin de fer recevaient en principe leurs ordres directement de la commission exécutive du grand quartier-général. Là seulement où les parcours ne devaient servir qu'à une seule armée, celle-ci gardait l'initiative de l'exploitation.

**) Quand la section se dirigeait le 30 vers le parcours Soissons—Reims, elle fut attaquée par des francs-tireurs, dans le bois au Nord de Villers-Cotterêts.

Digitized by Google

A partir du 20, les trains de l'armée de la Meuse furent amenés jusqu'à Mitry et à Gonesse.*)

Dans sa marche de Metz vers la Champagne, la Ire armée avait organisé en lignes d'étapes les routes conduisant par Briey—Damvillers—Dun-sur-Meuse—Vouziers à Réthel et par Etain—Verdun à Reims. Tandis que l'armée s'avançait pendant la deuxième moitié de novembre pour couvrir l'investissement de Paris, elle entretenait les communications en arrière, par chemin de fer jusqu'à Soissons et de ce point par les routes passant par Noyon et Compiègne.

Les embranchements de la ligne Crépy—Chantilly, qui conduisaient par Creil à Compiègne, Clermont et Beauvais, avaient déjà été rétablis en octobre.**) Pendant sa marche contre Amiens et Rouen, la Ire armée faisait réparer, dans la première moitié de décembre, les voies peu endommagées de Clermont—Amiens et d'Amiens—Rouen: la première par une partie de la 1re Abtheilung des chemins de fer de campagne, la seconde par un détachement de la 1re compagnie de pionniers de campagne du VIIIe corps. De cette façon, elle s'ouvrait une voie ferrée conduisant depuis l'Allemagne jusqu'au théâtre de ses opérations et facilitait considérablement les communications entre les parties de l'armée qui opéraient sur la Somme et sur la Seine.

Afin de soulager autant que possible la portion de ligne qui devait être exploitée en commun jusqu'à Chantilly, par la Ire armée et par l'armée de la Meuse, on avait déjà commencé au milieu de novembre les travaux de rétablissement de la voie conduisant de Reims à Laon. Cette ligne fut mise en état jusqu'à la Fère, immédiatement après la chute de cette place, mais les communications avec Amiens ne furent rétablies que le 3 janvier, attendu que les travaux de la 3e Abtheilung des chemins de fer de campagne, employée sur ce point, avaient été interrompus le 9 décembre, par la surprise de Ham.***)

---

*) Au milieu de décembre, l'exploitation fut étendue jusqu'a Sévran pour l'artillerie de siége de l'armée de la Meuse.

**) Sur l'Oise, on n'avait pu d'abord jeter qu'un pont provisoire. Un pont fixe fut rendu à la circulation le 22 décembre seulement.

***) Voir IIe Partie, page 591.

Digitized by Google

La ligne de chemin de fer affectée à la IIIe armée exigeait également, entre Nogent — l'Artaud (jusqu'où elle avait été rendue praticable peu-après la chute de Toul) et l'armée d'investissement de Paris, des travaux très-étendus. Les deux ponts de la Marne, détruits en aval et en amont d'Esbly, ainsi que le pont de Trilport, furent réparés par des fractions de la 2e et de la 3e Abtheilung des chemins de fer de campagne, l'Abtheilung bavaroise, la 3e compagnie de pionniers de campagne du VIIIe corps et la compagnie de génie d'étapes bavaroise. Le tunnel, qu'on avait fait sauter près d'Armentières, était rétabli à la date du 11 novembre par une partie de l'Abtheilung No 3. Pendant ce temps, la 1re section de l'Abtheilung No 2 cherchait à remettre en état le tunnel de Nanteuil, complètement détruit à son issue nord. Quand ce tunnel s'écroula de nouveau, le 6 novembre, il fut tourné par une voie dont la construction avait été commencée dès le 19 octobre.*) Le 18 novembre, cette voie était praticable; le 23, toute la ligne put être livrée à la circulation.

Lagny devint tête d'étape de la IIIe armée. En outre, Esbly et Meaux servaient de stations de déchargement.**) La route d'étapes Epernay — Montmirail — Tournan, qui avait été utilisée jusqu'alors avec ses prolongements vers Corbeil et Villeneuve St. Georges, fut remplacée peu-après, pour les troupes établies au sud de Paris, par les routes de Meaux et Lagny à Corbeil et Villeneuve.***)

Les communications en arrière de la IIe armée prenaient une tournure moins favorable que celles de la IIIe armée. Afin de s'ouvrir, le plus rapidement possible, une voie ferrée remplaçant la route d'étapes exploitée de Nancy par Chau-

---

*) Pour aider à ces travaux, on avait fait venir de Strassbourg la 1re compagnie de pionniers de place du XIe, et d'Allemagne la 2e du VIe ainsi que la 2e et la 3e du XIe corps d'armée.

**) Pour l'artillerie de siége de l'armée de la Meuse, on organisa à Vaires un quai de déchargement.

***) Pour les passages de la Seine, en amont de Paris, voir IIe Partie, page 146, note ***), page 747, note *) et page 1072, note †††).

Le pont fixe de Corbeil était rétabli à la date du 28 décembre, par ordre de l'Inspection générale des étapes.

Digitized by Google

mont-en-Bassigny, le commandement en chef avait fait commencer dès le 6 novembre le rétablissement de la voie Blesme — Chaumont, en même temps que l'armée s'avançait sur la ligne Troyes—Chaumont. Sur le parcours Joinville—Chaumont, les ponts étaient détruits en aval et en amont de Villiers-sur-Marne, ainsi qu'au nord de Froncles. Les travaux, occasionnés par ces dégâts, furent exécutés par la 1re section de l'Abtheilung No 4 des chemins de fer de campagne, avec l'aide de la 1re compagnie de pionniers de place du Ve corps et terminés vers le 7 décembre. Faute de soutien, ces troupes étaient obligées, pendant les premiers jours, de pourvoir elles-mêmes à leur sûreté contre des francs-tireurs qui rôdaient dans les environs. L'armée ayant, sur ces entrefaites, continué sa marche sur Pithiviers, on se préoccupa de la ligne conduisant par Châtillon-sur-Seine et Troyes à Montereau, afin de prolonger les communications par chemin de fer, dans la direction de l'ouest. Le 9 décembre, cette ligne était rendue praticable jusqu'à Troyes, par la 1re section de la 4e Abtheilung des chemins de fer de campagne. Cependant, il fallait renoncer à la rétablir au delà de cette ville, en raison de la destruction importante des ponts de la Seine à Nogent et à Montereau.*) Par suite, tous les bras disponibles trouvaient leur emploi sur la ligne conduisant de Chaumont par Châtillon, Nuits-sur-Armançon, Moret, Montargis, Juvisy à Orléans. Mais comme là aussi, il y avait de grandes difficultés à surmonter, la dernière station ouest de chemin de fer de la IIe armée fut d'abord Joinville, puis Troyes vers le milieu de décembre. De ce dernier point partait la route d'étapes par Sens et Nemours, sur Pithiviers. En raison de la longueur et du peu de sécurité de cette route, le grand quartier général autorisait, dès la fin de novembre, la IIe armée à compléter ses vivres et ses munitions avec les approvisionnements de la IIIe armée et à pousser ses trains jusqu'à Lagny. Mais, même de là, les convois de l'armée, qui s'avançait contre Orléans, avaient encore à parcourir une

*) L'Abtheilung des chemins de fer de campagne bavaroise, de concert avec une partie de la compagnie de génie d'étapes bavaroise, avait travaillé au rétablissement du pont de la Seine à Montereau, depuis le 29 novembre jusqu'au 22 décembre.

Digitized by Google

distance de dix-huit milles. La réparation de la voie passant par Juvisy avait été commencée*) par une partie de l'Abtheilung des chemins de fer de campagne bavaroise, aussitôt après la première occupation d'Orléans. Mais comme on ne réussit que le 7 novembre à mettre une locomotive en état de servir, on ne put obtenir sur ce parcours, avant l'affaire de Coulmiers, qu'une exploitation restreinte en faisant usage de chevaux. Toujours est-il, qu'au moyen de la machine en question on put sauver, au moment de l'évacuation d'Orléans, deux grands convois de vivres, qui se trouvaient dans la gare de cette ville. Jusqu'au 20 novembre, la voie continua à être exploitée de Corbeil à Etampes par Juvisy.

Dans l'intervalle, le Ier corps bavarois, continuant ses opérations, avait étendu ses communications jusqu'à Chartres; depuis le commencement de novembre déjà, la 2e section de l'Abtheilung des chemins de fer de campagne bavaroise avait ouvert sur la ligne Versailles—Rambouillet, pour les troupes envoyées à l'ouest de Paris, la circulation jusqu'à Chartres, au moyen de chevaux.**)

Après la reprise d'Orléans, l'état-major général de la IIe armée faisait organiser sur la ligne Corbeil—Juvisy—Orléans un service régulier fait en partie par des chevaux, en partie par des machines. De cette manière, on parvenait du moins à une meilleure communication avec la IIIe armée et principalement avec sa station tête d'étape, Lagny, quoique le manque d'une ligne de chemin de fer continue ne pût ainsi être compensé. En outre, on manquait de matériel roulant.***) Il n'y avait de disponible que deux locomotives, mises à grand'peine en état de servir, et 80 voitures.

Par la marche de la IIe armée contre le Mans, les communications en arrière prenaient une extension de plus en plus grande. On dut donc considérer comme très-avantageux, que

---

*) Voir IIe Partie, page 241.

**) Le 24 novembre, l'exploitation fut étendue jusqu'à Courville.

***) Quelque matériel avait été capturé par la 6e division de cavalerie à Vierzon et ramené par voie de terre jusqu'à Orléans. (Voir IIe Partie, page 627.) Au commencement de janvier on réussit à amener sur la ligne Juvisy—Orléans, encore une machine provenant de Chaumont.

Digitized by Google

le 13 janvier, la ligne de Chaumont à Juvisy put être ouverte.*) La réparation de cette ligne avait été retardée par de nombreuses entreprises de l'ennemi et par le mauvais temps.

Le parcours Corbeil—Montargis—Moret, sur lequel on avait fait sauter le pont de Souppes, et le parcours Moret—Brienon furent mis en état à la fin de décembre et au commencement de janvier par la 1re section de l'Abtheilung des chemins de fer de campagne bavaroise.**) Le pont de l'Armançon à l'est de Brienon,***) qui avait également été détruit, fut rétabli par l'Abtheilung No 2 des chemins de fer de campagne et la 2e compagnie de pionniers de place du VIe corps d'armée, entre le 5 et le 10 janvier. La mission de rebâtir à Nuits le pont de l'Armançon, qu'on avait fait sauter deux fois et qui était rendu impraticable sur presque toute son étendue, fut confiée à la 2e section de l'Abtheilung No 4 des chemins de fer de campagne, après l'achèvement du tunnel de Vierzy; cependant, les travaux principaux ne purent être commencés que le 10 décembre, à cause du peu de sécurité de cette contrée.†) La 1re section††) prit également part à cette besogne à partir du 18. Le 12 janvier, le pont était achevé et on établissait ainsi une communication ininterrompue, par chemin de fer, entre Orléans et l'Allemagne. Il est vrai que la distance à parcourir sur cette voie était double de celle de la ligne directe Nancy—Orléans, c'est-à-dire près de 100 milles.

---

*) En raison des importantes destructions constatées, on renonça au rétablissement projeté de la ligne Brétigny-Vendôme.

**) Sur le parcours Corbeil-Montargis, l'Abtheilung No 2 des chemins de fer de campagne et la 2e compagnie de pionniers de place du VIe corps d'armée, qui avaient été auparavant occupées pendant peu de temps sur la ligne Juvisy—Orléans, exécutèrent également quelques travaux.

***) Trois kilomètres et demi à l'est de Brienon, près de Crécy.

†) La section, arrivée le 25 novembre à Chaumont, détruisit le 27, de l'autre côté de Foulain, la voie qui conduit à Langres. Quand à la fin de décembre, le général baron von der Goltz prenait position devant la forteresse, la voie fut rétablie, mais après son départ, elle fut de nouveau rendue impraticable.

††) Une partie de la 1re section et la 1re compagnie de pionniers de place du Ve corps d'armée étaient occupées encore pendant un certain temps au pont de Villiers sur Marne, endommagé par l'inondation.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, une seconde ligne continue de chemin de fer était devenue libre par la chute de Mézières. Avant la capitulation de Metz, le grand quartier général avait déjà projeté le rétablissement de la ligne Metz—Thionville—Mézières—Reims, et l'avait même fait commencer au milieu de novembre, entre les différentes forteresses, par la 1re Abtheilung des chemins de fer de campagne, tandis qu'on assiégeait encore Thionville et Montmédy. Le parcours Metz—Longuyon ayant été mis en état, l'Abtheilung arriva à Longuyon le 17 novembre, mais en considération du peu de troupes qui avaient été poussées contre Longwy et en présence de l'activité de la garnison de cette place, elle se voyait forcée, jusqu'au 26, de songer surtout à la sécurité de son matériel et à celle de la voie. Pendant que le 30, une partie de l'Abtheilung passait à la Ire armée, la fraction restante continuait jusqu'au 20 janvier les travaux commencés et rétablissait le pont de la Chiers à Colmey, ainsi que le tunnel de Montmédy. Le parcours Longuyon—Cons Lagrandville, devenu important pour le siége de Longwy, fut également rendu à la circulation par des pionniers*) qu'on avait fait venir. Montmédy et Mézières fournirent le matériel roulant utilisable.

L'ouverture d'une ligne nouvelle étant en perspective pour le milieu de janvier, tant sur le théâtre de la guerre du nord que sur celui du sud, le grand quartier général procéda le 11 de ce mois à une nouvelle répartition des lignes de chemins de fer françaises.

La Ire armée et l'armée de la Meuse exploitèrent exclusivement a ligne du nord, Sarrebrück—Metz—Thionville—Mézières—Reims—La Fère—Amiens—Rouen, avec les embranchements conduisant, par Soissons et Compiègne, à Mitry et à Gonesse.**) La ligne du centre conduisant de Strasbourg et de Wissembourg par Vendenheim à Nancy et à Lagny et à laquelle il fallait ajouter le parcours Blainville-la-Grande—Epinal, était

---

*) $\frac{\text{3e pion. de place}}{\text{IXe}}$.

**) A la ligne du Nord appartenaient également les parcours Metz—Frouard—Reims—Epernay, Reims-Clermont en Argonne, ainsi que les lignes d'Amiens et de Beauvais se joignant à Creil.

Digitized by Google

affectée en général à la IIIe armée, mais devait servir en même temps jusqu'à Blesme à la IIe armée et à l'armée du sud, formée sous les ordres du général de Manteuffel. A partir de Blesme, la IIe armée devait diriger ses communications sur la ligne du sud Blesme—Nuits—Juvisy—Orléans, que le IIe et le VIIe corps avaient à exploiter en même temps qu'elle.

La ligne du nord ayant été rendue à la circulation le 21 janvier, l'état des communications en arrière pouvait être considéré comme beaucoup plus avantageux, d'autant plus que le rétablissement des parcours qui touchaient de près la zone des opérations avait fait des progrès remarquables. Sur la ligne Compiègne—La Fère, un détachement de la 1re Abtheilung des chemins de fer de campagne parvenait à rétablir une des voies à la date du 10 janvier et mettait l'autre en état le 18. On obtenait ainsi une communication plus rapide entre les fractions de la Ire armée qui se trouvaient sur la Haute-Somme et l'armée d'investissement de Paris.*)

Dès la fin de décembre, la IIIe armée avait fait organiser, pour l'exploitation au moyen de chevaux, la ligne Versailles—Houdan, par la 2e section de l'Abtheilung des chemins de fer de campagne bavaroise: cette ligne était destinée à la 5e division de cavalerie, envoyée à l'ouest de Paris.**) Le 21 janvier, cette même Abtheilung livrait à la circulation le pont de l'Eure, à l'est de Dreux.

Après la prise du Mans par la IIe armée, le rétablissement de la ligne de Chartres au Mans fut activement poussé. La 2e Abtheilung des chemins de fer de campagne, qu'on fit venir dans ce but, et la 2e compagnie de pionniers de place du VIe corps, mirent en état jusqu'au 17 janvier, d'abord le parcours Nogent-le-Rotrou—le Mans, puis jusqu'au 19, l'embranchement de Conlie. Le pont de l'Eure à Courville, pour lequel

---

*) La 16e brigade d'infanterie, qui était envoyée à Tergnier pour le dénouement qu'on attendait à St. Quentin (voir IIe Partie, pages 915 et 928 note *), avait dû encore être dirigée par Reims.

**) Le lieutenant Riegel avait réussi, il est vrai avec de grandes difficultés, à faire venir deux machines de Marcilly-sur-Eure, par Dreux, jusqu'à Houdan, mais ces machines ne purent être mises en état de servir qu'à la fin de janvier.

Digitized by Google

les travaux préparatoires avaient été commencés, dès la fin de novembre, par la 2e section de l'Abtheilung des chemins de fer de campagne bavaroise, fut achevé le 24 janvier. Toute la ligne, à partir de Versailles, put être rendue à la circulation le 29 janvier, grâce au matériel roulant capturé au Mans.

Des parcs du train établis sur la route de Versailles—Juvisy assuraient le service régulier entre la ligne Nuits—Juvisy et celle de Versailles au Mans. Cette ligne d'étapes devait servir de communication aux troupes qui occupaient les environs du Mans, tandis que la partie de l'armée qui se trouvait sur la Loire conservait la voie Nuits—Juvisy—Orléans que la 1re section de l'Abtheilung des chemins de fer de campagne bavaroise avait rendue, le 24 janvier, à la circulation jusqu'à Blois.

Tandis que vers l'ouest, le réseau de chemin de fer utilisé par l'armée allemande, prenait une extension de plus en plus grande, dans l'est, des destructions notables avaient eu lieu derechef sur deux lignes. Sur la ligne du centre, des francs-tireurs firent sauter le 22 janvier le pont de Fontenoy sur Moselle,*) de sorte que tous les trains de la IIe et de la IIIe armée durent être dirigés par Metz et Reims sur Epernay. Trois jours après, l'ennemi détruisait sur la ligne du sud le pont de Brienon, qui venait d'être rétabli, ainsi que celui de La Roche**) et arrachait les rails en plusieurs endroits. La 5e abtheilung des chemins de fer de campagne réussit jusqu'au 31 à rendre le pont de Fontenoy assez praticable pour qu'on pût y faire passer des voitures. Cependant il ne fut entièrement livré à la circulation que le 4 février. Le pont de Brienon, dont la charpente avait été endommagée, fut réparé le 5, par la 4e Abtheilung des chemins de fer de campagne, ainsi que la voie détruite sur ce point. Au pont de la Roche, on avait fait sauter complètement une arche. Elle fut remplacée à la date du 9, par la 1re section de l'Abtheilung des chemins de fer bavaroise et la 1re compagnie de pionniers de place du Ve corps d'armée. En conséquence, la IIe armée fut obligée, jusque pendant l'armistice, d'utiliser la ligne conduisant à Lagny de concert avec la IIIe armée.

---

*) A l'est de Toul. (Voir à ce sujet la description ultérieure.)

**) Entre Brienon et Joigny. (Voir à ce sujet la description ultérieure.)

Digitized by Google

Cette ligne, qui en elle-même était déjà fort surchargée, devait encore être mise en réquisition par les corps qui opéraient au sud.

Lors de la marche du XIVe corps d'armée sur Dijon, les communications en arrière de ce corps avaient été dirigées de Blainville la Grande, par Epinal, Vesoul et Gray. Sur l'embranchement qui part de Blainville, les travaux de réparation des ponts de Bayon et de Langley, ainsi que ceux du viaduc au nord d'Epinal, avaient été poussés si activement par la 5e Abtheilung*) des chemins de fer de campagne, que l'exploitation put avoir lieu jusqu'à Epinal, à partir du 14 décembre. Cette même abtheilung achevait aussi au commencement de janvier le pont d'Aillevillers; cependant, par suite des dégâts importants commis au viaduc de Xertigny, la voie au sud d'Epinal resta fermée encore pendant un certain temps.

Lorsqu'en janvier le général de Werder fut obligé, par suite de son mouvement vers la gauche, de déplacer sa ligne d'étapes,**) il établit d'abord ses communications avec Epinal, par Plombières et Lure. Tandis que la plupart des colonnes du corps s'avançaient par cette route, les renforts furent acheminés par Lunéville et Strasbourg, sur la ligne de communications du corps de siége de Belfort. Par ordre du gouvernement général d'Alsace, la ligne de chemin de fer Strasbourg—Colmar, détruite en plusieurs endroits, avait été rétablie dans la deuxième moitié d'octobre, par la 2e compagnie de pionniers de place du VIIIe corps d'armée et servait ensuite de ligne d'étapes à la 1re et à la 4e division de réserve. A la fin de novembre, l'exploitation fut étendue jusqu'à Mulhouse et bientôt après jusqu'à Dannemarie et à Sentheim. Pendant ses combats sur la Lisaine, le général de Werder avait fait établir la liaison avec ces deux points; mais dès qu'il reprit l'offensive, il se proposa le rétablissement de l'ancienne ligne d'étapes par Epinal.

---

*) Pour les besoins de son corps d'armée, le général de Werder avait formé dès le commencement d'octobre une troupe de chemin de fer avec des détachements de pionniers, sous le commandement de l'ingénieur en chef Krohn et du lieutenant Walter: cette troupe fut transformée à la fin de novembre en 5e abtheilung des chemins de fer de campagne.

**) Voir IIe Partie, page 993.

Digitized by Google

C'est également de ce côté que le général de Manteuffel pensait transférer les communications des IIe et VIIe corps d'armée.

Lors de la concentration de ces corps à l'ouest du plateau de Langres, le grand quartier général leur désigna la ligne du sud, affectée à la IIe armée et exploitée déjà par le VIIe corps depuis sa marche sur Châtillon sur Seine.*) On commençait aussi à réparer le parcours entre Nuits sur Armançon et Dijon.**) Cependant, comme toutes les communications à proximité du plateau paraissaient menacées par les troupes garibaldiennes et par la garnison de Langres, le commandant en chef de l'armée du sud renonçait provisoirement à l'organisation d'une ligne d'étapes partant du chemin de fer Nuits—Châtillon et dirigeait les troupes encore en marche, les convois et le train d'artillerie par Epinal.***)

Les routes, conduisant de cette ville vers le sud, étant redevenues libres après la victoire sur la Lisaine,†) le général de Manteuffel fit établir pour le IIe et le VIIe corps d'armée une ligne d'étapes par St. Loup-les-Luxeuil, Vesoul et Gray; tandis que les renforts du XIVe corps d'armée étaient dirigés d'abord par la route d'Epinal—Xertigny—Bains—St. Loup—Lure; par suite de la marche du général de Werder vers la droite, sa ligne d'étapes fut ensuite également reportée sur Vesoul. Seule la 4e division de réserve conservait ses communications par Dannemarie.

Sur ces entrefaites, la 5e Abtheilung des chemins de fer de campagne avait repris le 21 janvier, sur le chemin de fer Epinal—Vesoul—Gray, les travaux interrompus par suite de la marche en avant de l'armée de l'est et les avait tellement activés que le parcours compris entre la partie sud du viaduc de Xertigny et Vesoul était rendu à la circulation dans l'espace de six jours.††) Mais comme le viaduc même restait toujours

---

*) Voir IIe Partie, page 1263.

**) La 2e section de la 2e Abtheilung des chemins de fer de campagne commençait ce travail le 21 janvier, rendait praticable vers le 25 le pont de l'Armançon, à Buffon où une arche avait été détruite, mais se voyait rappelée à Brienon le 26.

***) Voir IIe Partie, page 1124.

†) Voir IIe partie, page 1150, ainsi que la description ultérieure.

††) Le 12 février, le parcours Vesoul-Gray devenait également praticable.

Digitized by Google

impraticable,*) l'armée du sud se voyait limitée à la route d'étapes passant par Epinal, pendant toute la durée de ses opérations contre l'armée française de l'est.

Ce ne fut que peu de temps avant l'extension de l'armistice à cette partie du théâtre de la guerre, que les communications en arrière prenaient également dans cette région une tournure un peu plus avantageuse. Les travaux de la ligne Nuits—Dijon, qui avaient dû être interrompus par moments,**) étaient continués activement à partir du 7 février. Dans la nuit du 2 au 3 février, le pont de Buffon, rétabli à la fin de janvier, fut de nouveau détruit par l'ennemi. La 2e section de la 4e Abtheilung des chemins de fer de campagne le remit en état pour la deuxième fois et activa les travaux de telle sorte, que le 11 février, la voie put être livrée à la circulation jusqu'à Dijon. De cette façon, l'armée du sud entrait enfin à son tour en possession d'une voie ferrée s'étendant jusqu'au théâtre de ses opérations.

Administration des chemins de fer.

La direction supérieure de tout le service des chemins de fer de campagne incombait à une commission exécutive dépendant du grand quartier général. De cette commission émanaient les mesures générales pour tout le service des transports, pour le rétablissement des voies et pour l'organisation de l'exploitation en pays ennemi. Pour les lignes exploitées en France, on avait institué des commissions de lignes mobiles qui devaient, comme celles d'Allemagne, sauvegarder les intérêts militaires, ordonner et diriger tous les transports. L'organisation spéciale et l'entretien de l'exploitation sur les voies rétablies, la surveillance et l'emploi du personnel et du

---

*) Les travaux du viaduc furent aussi retardés parce que l'Abtheilung No 5 des chemins de fer de campagne était rappelée pour le rétablissement du pont de Fontenoy.

**) La section qui travaillait sur ce point avait été rappelée à Brienon (voir IIe Partie, page 1266, note **).

Digitized by Google

matériel, ainsi que toutes les autres affaires techniques concernant les différentes sections, qui, en temps de paix, sont du ressort de l'administration des chemins de fer, incombaient à des commissions d'exploitation des chemins de fer. Ces commissions relevaient du ministère du commerce prussien.

En janvier 1871, les trois lignes principales étaient administrées chacune par une commission de ligne mobile, dont les siéges étaient à Reims, Epernay et Chaumont en Bassigny; en outre, on créa en février une quatrième commission à Versailles pour les lignes qui abontissent à cette ville.*) Des commissions d'exploitation furent instituées: à Reims, pour la ligne du nord à l'ouest de Mézières; à Strasbourg, pour les lignes de la Haute-Alsace et pour celle du centre jusqu'à Nancy; dans cette ville, pour la ligne du centre à partir de Nancy; enfin à Chaumont en Bassigny, pour la ligne du sud. Sur la ligne du nord, depuis la frontière jusqu'à Mézières, la direction des chemins de fer de Sarrebruck remplissait les fonctions d'une commission d'exploitation.**)

A chacune des inspections générales d'étapes de la Ire, de la IIe et de la IIIe armée, on avait attaché un directeur des chemins de fer de campagne, chargé de l'étude des questions concernant les chemins de fer.

Les services exigés des autorités des chemins de fer étaient trés-importants. D'une part, il fallait amener les vivres, les renforts en hommes et en équipement ainsi qu'une masse énorme de matériel de siége, d'autre part, il fallait ramener vers l'arrière les blessés, les malades, les prisonniers. Pendant le cours de la campagne, on fut même obligé, à plusieurs reprises, de transporter de grands corps de troupes d'un point à un autre du théâtre de la guerre. A côté de cela, le rendement des lignes était constamment limité, parce que sur quelques points une voie seulement avait pu être rétablie. On ne réussit

---

*) Les voies ferrées de la Haute-Alsace n'étaient pas placées sous la direction d'une commission de ligne.

**) En février, les commissions de ligne et d'exploitation furent transférées de Chaumont à Corbeil. La commission d'exploitation de Corbeil conserva la haute direction du mouvement sur les voies appartenant à la circonscription de la commission de ligne de Versailles.

Digitized by Google

pas toujours à décharger rapidement les trains de vivres, de sorte que souvent les arrivages du matériel roulant étaient plus nombreux que les départs, ce qui occasionnait de fréquents dérangements dans l'exploitation. Souvent aussi la longueur du chargement et les soins à donner aux convois de malades étaient une cause d'encombrement de la voie, dans les gares en partie trop étroites. On peut encore ajouter à cela le peu de sécurité de l'exploitation qui pourtant ne fut jamais interrompue, même, quand par suite de la destruction du pont de Fontenoy, les communications principales durent être déplacées complètement pendant huit jours.

Le matériel roulant français n'était tombé que dans une proportion relativement minime entre les mains des Allemands. En fait de locomotives utilisables, 50 seulement avaient été trouvées jusqu'à la fin de janvier. Comme jusqu'à cette époque le personnel français n'avait été employé que sur quelques parcours, on dut mettre à contribution, sur une vaste échelle, les administrations des chemins de fer allemands pour l'exploitation des lignes françaises.

A la fin de janvier, le service était fait par 3600 employés allemands et un certain nombre de soldats détachés par les corps de troupes. Outre les machines capturées et les 75 locomotives achetées, 280 locomotives, fournies par les compagnies allemandes, circulaient sur les lignes.*) Après la conclusion de l'armistice seulement, il devint possible d'alléger ces exigences dans une certaine mesure.

Protection des communications avec l'arrière.

La difficulté de protéger les communications avec l'arrière augmenta en raison directe de l'accroissement des distances entre le terrain des opérations et la patrie, et des progrès des menées des francs-tireurs.

---

*) En raison du mouvement continuel, le chiffre exact des voitures fournies ne saurait être indiqué, cependant il doit avoir été retiré de la circulation en Allemagne, pendant la deuxième partie de la guerre, environ 30 000 essieux.

Digitized by Google

Le 31 octobre eut lieu une nouvelle répartition des troupes de gouvernements, et des troupes d'étapes.*) Le 4 novembre, un ordre de Sa Majesté le Roi étendait le territoire du gouvernement général de Lorraine jusqu'à la frontière ouest du département de la Meuse, la frontière ouest sud-ouest et sud du département de la Haute-Marne et la frontière ouest et sud du département de la Haute-Saône, tandis que le gouvernement général de Reims devait comprendre à l'avenir les départements de l'Aisne, des Ardennes, de la Marne, de l'Aube, de Seine et Marne et de Seine et Oise.**) En même temps, les gouvernements généraux furent chargés de nouveau de la protection des lignes d'étapes traversant leur territoire. Mais comme les troupes nouvellement attachées à ces gouvernements ne devenaient disponibles que peu à peu, on dut employer d'abord à ce service des troupes d'étapes, puis même des fractions de troupes de campagne. A la fin de novembre seulement, la nouvelle répartition des troupes de gouvernements et d'étapes avait réellement reçu son exécution.

Service de sûreté au sud du théâtre de la guerre.

L'inspecteur général d'étapes de la IIe armée, suivant la marche de cette armée vers la Loire, n'avait pu que vers le

---

*) Par suite de cette nouvelle répartition, les inspections d'étapes et les gouvernements généraux devaient disposer des forces suivantes:

L'inspection générale d'étapes	de la Ire armée	de 1 bat.,	1 escad.,	— batt.
	- - IIe -	- 4 -	2 -	— -
	- - IIIe -	- 16 -	9 -	2 -
	- l'armée de la Meuse	- 4 -	2 -	— -
		25 bat.,	14 escad.,	2 batt.
Le gouvernement général	d'Alsace	de 23 bat.,	9 escad.,	2½ batt.
	de Lorraine	- 20 -	6 -	2 -
	- Reims	- 17 -	4 -	3 -
		60 bat.,	19 escad.,	7½ batt.

En ce qui concerne la répartition précédente des troupes d'étapes et de gouvernements voir le Supplément LXXII.

Le Supplément CLXXV contient l'indication de tous les états-majors et de toutes les fractions de troupes qui ont été attachés pendant la guerre de 1870-71 aux inspections générales d'étapes, aux gouvernements-généraux et au gouvernement de Metz.

**) En outre, le gouvernement général de Lorraine céda, dans le courant de novembre, les arrondissements de Schirmeck et de Saales, du département des Vosges, au gouvernement général d'Alsace.

Digitized by Google

milieu de novembre détacher une partie de ses troupes de la ligne d'étapes à laquelle elles avaient appartenu jusqu'alors et les pousser en avant dans la direction de Troyes et de Châtillon-sur-Seine.*) On dut en conséquence employer d'abord à la protection de la route d'étapes, des détachements formés d'hommes légèrement malades. Pendant ce temps, les dernières troupes de campagne de la IIe armée avaient déjà atteint Saint-Florentin. Dans la direction de Langres seulement, le détachement du général de Kraatz**) faisait encore le service de sûreté au nord et au nord-ouest de cette place, tandis que le XIVe corps d'armée, éloigné de trois jours de marche de Châtillon, était établi à Dijon.***) —

Surprise de Châtillon sur Seine.

Du côté des Français, Garibaldi avait été envoyé avec ses corps francs, dans la première moitié du mois de novembre, des environs de Dôle à Autun, pour couvrir les routes conduisant à Nevers.†) Il arrivait à Autun le 11 novembre et dirigeait, quelques jours après, sa 4e brigade††) sur Montbard, avec la mission d'éclairer au loin et d'inquiéter l'ennemi.

---

*) Répartition des troupes d'étapes de la IIe armée au 18 novembre:

Troyes: Inspection générale d'étapes; Bar sur Seine: $\frac{3^e}{\text{Unna}}$; Châtillon sur Seine: $\frac{1re, 2e \text{ et } 4e}{\text{Unna}}$ et $\frac{2e}{5e \text{ huss. derés.}}$; Château Vilain: $\frac{6e}{\text{Unna}}$; Chaumont en Bassigny; $\frac{5e}{\text{Unna}}$; sur les routes de Bologne — St. Dizier et Bologne — Colombey: le bataillon de Soest et $\frac{1er}{5e \text{ huss. de res.}}$; à Pont à Mousson et aux environs: les bataillons de Detmold et de Paderborn.

La 1re compagnie de pionniers de place du Ve corps d'armée était détachée comme soutien de la 4e Abtheilung des chemins de fer de campagne. (Voir IIe Partie, page 1259).

**) 6 bataillons, 2 escadrons et 2 batteries. (Voir IIe Partie, page 414, note *).

***) Voir IIe Partie, page 600 et suivantes.

†) Voir IIe Partie, page 333 et Supplément CIV ainsi que Bordone, Garibaldi et l'armée des Vosges, pages 107 et 155.

††) 600 hommes et quelques éclaireurs à cheval. (Voir Thiébault, Ricciotti Garibaldi et la 4e brigade, page 15.)

Digitized by Google

Ricciotti Garibaldi atteignait Montbard le 17 novembre et se décidait à un coup de main sur Châtillon-sur-Seine. Le 18, il s'avançait jusqu'à Coulmiers-le-Sec; le lendemain matin à 5 heures, il arrivait devant Châtillon.

Cette ville était occupée depuis le 17 novembre par trois compagnies du bataillon d'Unna et un escadron du 5e régiment de hussards de réserve, sous le commandement du colonel Lettgau.*)

Les grand'gardes d'infanterie et les patrouilles de cavalerie, poussées en avant pendant la nuit, venaient précisément de rentrer le 19 au matin, lorsqu'à 6 heures ¼ les corps francs s'avancèrent sur deux colonnes contre la ville.**) Aux premiers coups de feu du poste établi à l'entrée de celle-ci, l'alarme fut bien donnée aussitôt, mais les hommes de la landwehr, qui se rassemblaient, recevaient déjà des coups de fusil par les fenêtres, beaucoup d'entre eux furent encore surpris dans les maisons. Il s'engagea dans les rues un violent combat, pendant lequel le détachement prussien restait tout d'abord maître de la mairie et de la préfecture qu'il défendait. Sur la nouvelle que l'ennemi menaçait, par un mouvement tournant, la retraite sur Château-Vilain, le colonel Lettgau commença à évacuer la partie de la ville située sur la rive gauche de la Seine; l'ennemi cessa alors aussitôt le combat et se retira, la ville fut de nouveau occupée complètement par les troupes prussiennes. Les pertes des Allemands s'élevèrent à 8 officiers, 186 hommes.***)

---

*) Voir IIe Partie, page 1271, note *).

Les trois compagnies d'Unna comptaient ensemble 460 hommes, l'escadron comptait 94 chevaux.

**) Les colonnes d'attaque comptaient 400 hommes. (Voir Thiébault, page 21.)

***) Parmi lesquels 1 officier, 13 hommes tués et 2 officiers, 9 hommes blessés. Parmi les tués, se trouvait le major de Alvensleben du 5e régiment de hussards de réserve, parmi les blessés, le capitaine Bardeleben du bataillon d'Unna.

Le Supplément CLXXVI contient la liste des pertes des troupes employées sur les derrières de l'armée allemande, depuis le commencement de la campagne jusqu'au 31 janvier 1871, ainsi que celle des pertes des employés du service des chemins de fer de campagne.

Digitized by Google

En apprenant que l'ennemi préparait une nouvelle attaque avec des forces supérieures,*) le colonel Lettgau se retira le lendemain sur Château-Vilain. Dans sa marche vers la Loire, le général de Kraatz**) arriva dans cette localité le 21 novembre et ramena le détachement à Châtillon.***) Le 23, quatre compagnies du bataillon de landwehr de Soest et un demi-escadron†) vinrent l'y rejoindre. La première de ces troupes avait eu près de Plaines une légère rencontre avec une bande de francs-tireurs. Le 24, le général de Kraatz continua sa marche sur Joigny.

Après leur succès de Châtillon, les corps francs étaient devenus de plus en plus hardis. La forêt d'Othe,††) située au sud-ouest de Troyes, paraissant surtout servir de point de départ pour leurs expéditions, le lieutenant-général de Tiedemann fit partir le 24, de Troyes, un fort détachement†††) destiné à nettoyer la forêt en question. Après avoir eu le 25, près de Maraye-en-Othe, une légère escarmouche avec des francs-tireurs, le détachement se portait le 26 sur Auxon, où les troupes d'étapes avaient été surprises par une forte bande.*†) La garnison, composée de 100 convalescents de la 18e division, avait dû abandonner la localité après une défense opiniâtre. Renforcée par une compagnie de Troyes, cette troupe était déjà rentrée dans le village abandonné par l'ennemi, quand le

---

*) En attendant, la brigade Ricciotti Garibaldi s'était en réalité portée en arrière, le 19 jusqu'à Coulmiers le Sec et le 20 jusqu'à Montbard.

**) Il avait laissé devant Langres 2 bataillons, 1 escadron et 1 batterie sous le commandement du colonel d'Ehrenberg. [Voir IIe Partie, page 467, note **).]

***) La $\frac{6^{e}}{\text{Unna}}$ restait à Château Vilain.

†) $\frac{1re, 2e, 5e, \text{et } 6e}{\text{Soest}}$ et $\frac{1/2\ 1er}{5e \text{ huss. de rés.}}$ La première de ces troupes s'était portée le 21 sur Bar sur Seine, et avait été envoyée de là à Châtillon.

††) Située entre les routes conduisant de Troyes à Sens et à St. Florentin.

†††) Le bataillon de Detmold ainsi que 316 hommes d'infanterie et 103 chevaux de la 25e division, sous les ordres du major de Massow.

*†) D'après Bordone, Garibaldi et l'armée des Vosges, page 175 et 184, 170 franctireurs du Doubs avaient exécuté cette surprise.

Digitized by Google

détachement venant de Maraye apparut. Ce détachement continua sa marche, par Brienon, vers Sens où il arriva le 29. Il n'avait rencontré sur son chemin que de faibles troupes ennemies, qui, après de légers engagements, avaient pris la fuite.

Les environs nord de Châtillon-sur-Seine avaient également été inquiétés de nouveau par les corps francs. Le 29, une bande, se composant de plusieurs centaines d'hommes, réussit à barrer le chemin, près d'Autricourt, à la 3e compagnie de Soest, qui se dirigeait de Bar-sur-Aube vers Châtillon.

Tandis que de cette façon la route de Joinville à Troyes n'était protégée qu'à grand'peine, la marche en avant non interrompue de la IIe armée exigeait de la part des troupes d'étapes un nouveau mouvement vers l'ouest. Il fallait également protéger le territoire situé plus au sud, afin que la voie pût être rétablie au delà de Châtillon.

En conséquence, l'inspection générale d'étapes forma auprès du commandement en chef une demande de soutien pour le détachement du colonel d'Ehrenberg*) devant Langres et sollicita du renfort auprès des gouvernements généraux de Lorraine et de Reims. Le gouverneur général de Reims, lieutenant-général de Rosenberg-Gruszcynski,**) faisait alors occuper Troyes par un détachement mixte, venant de Vitry-le-Français.***) Le chemin de fer de Blesme — Chaumont —

---

*) L'autorisation de soutien fut donnée en effet, mais bientôt après le détachement partit pour rejoindre l'armée.

**) Le gouvernement général de Reims ne disposait au milieu de novembre que de la 2e division de landwehr. Cette division était répartie de telle façon que 5 bataillons, 1 escadron et 1 batterie se trouvaient sur le parcours Blesme—Epernay, 7 bataillons 1/4, 2 escadrons et 2 batteries sur la route d'étapes de la Ire armée et de l'armée de la Meuse, enfin 3 bataillons 3/4 et 1 escadron occupaient Sedan, Laon et le camp de Châlons. Le 23 novembre, le IIe bataillon de chasseurs de réserve, affecté peu auparavant au gouvernement général, arrivait d'Allemagne à Vitry le Français. En outre, le 1er escadron du régiment de uhlans No 1 de la Prusse occidentale se trouvait à Sedan.

***) Le bataillon de Prenzlau, $\frac{3^e}{II^e \text{ chass. de rés.}}$, $\frac{1/4\ 4^e}{1^{er} \text{ gros. caval. de rés.}}$ et $\frac{1/3\ 2^e \text{ lég. de rés.}}{X^e}$.

Digitized by Google

Châtillon était situé en grande partie sur le territoire du gouvernement général de Lorraine. Celui-ci, ne pouvant disposer avant la fin de novembre d'une partie des troupes qui lui avaient été affectées le 31 octobre, parvint, seulement dans le courant de novembre, à relever les garnisons d'étapes de la IIe armée jusqu'à Bologne.*)

Par suite des surprises de Châtillon et d'Auxon, le général de Bonin, gouverneur général de Lorraine, envoya un détachement mixte à Chaumont, sous les ordres du colonel de Dannenberg,**) pour protéger la ligne menacée: ce détachement arriva à Chaumont le 29 et le 30 novembre.

A la nouvelle des événements survenus près de Châtillon le général de Werder avait également dirigé des troupes vers cette localité. L'intervention de ces troupes n'étant plus nécessaire, elles s'en retournèrent aussitôt.***)

Dans l'intervalle, le grand quartier général faisait avancer sur Châtillon-sur-Seine, le VIIe corps d'armée ou du moins la partie de ce corps qui était devant Metz, pour couvrir la ligne d'étapes de la IIe armée et pour maintenir les communications entre la IIe armée et le XIVe corps.†) Un détachement mixte sous les ordres du général de Osten-

---

*) Le 4e bataillon de garnison saxon relevait le 16 novembre le bataillon de Soest. [Voir IIe Partie, page 1271, note *) et 1273, note †).]

Au commencement de décembre, les troupes du gouvernement général de Lorraine étaient réparties de la façon suivante:

Sur le parcours du chemin de fer Avricourt—Nancy—Bar le Duc: 30 compagnies, 2 escadrons; sur la route d'étapes du XIVe corps d'armée: 22 compagnies, 1 escadron 3/4, 1 batterie; sur la ligne d'étapes de la IIe armée: 16 compagnies, 1 escadron 1/4, 1 batterie; sur les routes d'étapes de la Ire armée et de l'armée de la Meuse: 32 compagnies et 1 escadron. Au total: 100 compagnies, 6 escadrons et 2 batteries.

**) $\frac{\text{Ier et fusil.}}{60^{e}}$ et $\frac{\text{lourde de rés.}}{\text{VIIIe}}$. Le 4e bataillon de garnison saxon fut également placé sous les ordres du colonel de Dannenberg. Le 5 décembre, le $\frac{4^{e}}{4^{e}\text{ huss. de rés.}}$ vint encore rejoindre ce détachement; en revanche, le détachement Ehrenberg était déjà parti le 30 novembre. [Voir IIe Partie, page 653, note **) et page 1274, note *).]

***) Voir IIe Partie, page 604 et 607.

†) Voir IIe Partie, page 608.

Digitized by Google

Sacken fut envoyé en avant de la 13e division, arriva le 30 à Donjeux*) et s'avança de là, sur deux colonnes, vers Tonnerre et Ravières. Le 5 décembre il occupait Châtillon. Le reste des troupes du général de Zastrow était réuni le 9 décembre à Chaumont et dans les environs de cette ville.

Pendant ce temps, les troupes de Garibaldi étaient tenues en échec par le XIVe corps. Cependant, à cette époque, la garnison de Langres, dont les forces se montaient au commencement de novembre à plus de 12 000 hommes parmi lesquels un tiers de troupes de ligne, commençait à harceler systématiquement les lignes d'étapes. Le commandant de la place, général Arbellot, considérant comme son devoir principal d'inquiéter les communications allemandes, forma dans ce but des compagnies spéciales.**)

Le 6 décembre, un détachement,***) envoyé de Chaumont à Nogent-le-Roi pour faire des réquisitions, fut surpris par ces troupes et dut se retirer après avoir subi quelques pertes. En conséquence, un détachement mixte†) s'avança le 7 contre Nogent, mais se contenta de bombarder pendant peu de temps la ville, qui était remplie d'hommes armés.

Dans la soirée du 8, la garnison de Château-Vilain fut attaquée par des forces ennemies supérieures††) aux siennes. Le capitaine Hauses leur opposa une résistance si opiniâtre, avec la 5e et la 6e compagnie du bataillon de landwehr d'Unna, que l'ennemi dut se replier après un combat de plusieurs heures, en abandonnant 46 morts et blessés. Sur la ligne du chemin de fer, l'adversaire n'avait entrepris que des destructions insignifiantes. Le lendemain il renouvela son attaque, mais se retira immédiatement devant un bataillon qui s'avançait de Chaumont.†††)

---

*) 4 bataillons, 1 escadron et 1 batterie. Un des bataillons n'arriva à Donjeux que le 1er décembre.

**) Voir Langres pendant la guerre 1870-71, page 28 et suivantes.

***) 1 vice-feldwebel avec 63 hommes du régiment d'infanterie No 60.

†) $\frac{2^e \text{ et } 11^e}{60^e}$, $\frac{1/4 \text{ du } 4^e}{4^e \text{ huss. de rés.}}$ et $\frac{1/3 \text{ lourde de rés.}}{VIII^e}$.

††) Quatre compagnies. (Voir Langres pendant la guerre 1870-71, page 33.)

†††) $\frac{\text{Fus.}}{55^e}$ qui venait d'arriver de Donjeux par le chemin de fer.

Digitized by Google

Pour mettre fin à ce harcellement des lignes d'étapes, des fractions du VIIe corps d'armée fouillaient le 10 décembre la contrée au sud-est de Château-Vilain, et le 12, le colonel de Dannenberg envoyait deux colonnes,*) par Biesles et Lusy, contre Nogent-le-Roi. Ces colonnes ne rencontraient que de faibles bandes, qui, après une courte résistance, se repliaient sur Montigny-le-Roi. L'ennemi, bien informé par les habitants du pays, se retirait partout où des forces sérieuses se présentaient; il se tint tranquille à l'ouest de Langres, pendant que le VIIe corps d'armée s'avançait au delà de Châtillon.**) Après que ce corps se fut chargé de la protection du chemin de fer de Chaumont—Nuits—Tonnerre,***) l'inspection générale d'étapes fit avancer ses troupes pour couvrir la route d'étapes de la IIe armée. La marche en avant de cette armée, qui s'était portée pendant ce temps au delà d'Orléans, avait rendu cette mesure absolument nécessaire, d'autant plus que des corps francs s'étaient montrés dans les environs de Sens.

Dans la nuit du 3 au 4 décembre, un détachement de 152 hommes, destiné au IIIe corps,†) ayant, dans la marche de Sens à Nemours, pris par erreur la route de Courtenay et

---

*) $\frac{2^e, 3^e, 9^e \text{ et } 11^e}{60^e}$, $\frac{3/4\ 4^e}{4^e \text{ huss. de rés.}}$ et $\frac{\text{lourde de rés.}}{VIII^e}$, sous les ordres du major Müller; $\frac{10^e \text{ et } 12^e}{60^e}$ et $\frac{1/4\ 4^e}{4^e \text{ huss. de rés.}}$, sous le capitaine de Koeller.

**) Voir IIe Partie, page 608.

***) Le corps se chargea de la protection de Château Vilain. Le 16 décembre, il était disposé ainsi qu'il suit:

à Ravières et aux environs: le général baron d'Osten dit Sacken avec 4 bataillons, 2 escadrons, 1 batterie.
à Châtillon - - - le général de Bothmer avec 7 bataillons, 6 escadrons, 7 batteries et 1 compagnie de pionniers.
à Château Vilain: 1 bataillon.
à Bar sur Seine et à Troyes: 1 bataillon, 4 escadrons.

Les troupes du gouvernement général de Reims (voir IIe Partie, page 1274) avaient été, provisoirement rappelées de Troyes, les communications étant menacées dans le nord.

†) Ces hommes étaient commandés par le lieutenant en premier de Bischoffshausen du bataillon de dépôt du régiment de fusiliers No 35

Digitized by Google

passé la nuit à Egriselle-le-Bocage, fut attaqué par une bande de 170 hommes environ. Réuni dans l'église, le détachement repoussa l'ennemi par une violente fusillade, quoique celui-ci eût mis le feu au bâtiment. A la pointe du jour, l'incendie ayant pris de telles proportions qu'on fut obligé d'abandonner l'église, l'adversaire fut refoulé. Le détachement le poursuivit à une certaine distance dans la direction de Courtenay et retourna ensuite à Sens.*)

A la nouvelle de la présence à Beaune-la-Rolande de quelques détachements ennemis, le capitaine de Monbart II, du régiment d'infanterie No 56, partit le 11 décembre de Beaumont-en-Gatinais,**) où il était à l'ambulance comme convalescent, pour faire avec vingt blessés capables de marcher et quelques cavaliers une expédition dans les environs de Beaune, mais il ne trouva que des ambulances françaises. Le 15, après avoir mis en fuite quelques francs-tireurs, il délivra à Montargis une grande quantité de prisonniers allemands qu'il équipa ensuite autant que possible et il ramena au Xe corps d'armée un détachement de 250 hommes.

Pendant ce temps, l'inspection générale d'étapes était arrivée le 14 décembre à Orléans, par Nemours et Pithiviers. Ses troupes suivaient de telle façon, que vers la fin du mois, elles se trouvaient réparties sur les routes conduisant de Brienon et Estissac à Sens, Nemours, Pithiviers et Toury.

On choisit dans ce dispositif un bataillon et un escadron,***) qui furent dirigés le 24 sur Montargis pour renforcer la garnison de cette ville,†) affaiblie par le départ des troupes du général de Rantzau, qui se portaient en avant, sur Briare.

En considération de la longueur de la ligne d'étapes de la IIe armée, le grand quartier général avait renforcé, le 7 décembre, les troupes d'étapes de cette armée par cinq bataillons de landwehr††)

---

*) Le détachement eut 2 hommes disparus. L'ennemi laissa sur le terrain 1 officier et 12 hommes.

**) Au sud-ouest de Nemours.

***) Le bataillon de Detmold et $\frac{2^{e}}{5^{e} \text{ huss. de rés.}}$.

†) Voir également IIe Partie, pages 687 et 688.

††) Les bataillons d'Aschersleben, de Halle, de Bitterfeld, de

Digitized by Google

de l'inspection générale d'étapes de la IIIe armée dont la mission se trouvait simplifiée à cette époque, par suite du transfert de la station tête d'étape à Lagny.*) En même temps, la IIe armée fut chargée de faire occuper les environs de Melun, Fontainebleau et Montereau.

Dès le commencement de novembre, un détachement mixte, sous les ordres du major de Kuylenstjerna, avait été envoyé dans cette région, par ordre du grand quartier général,**) afin de barrer à l'ennemi le parcours de la voie ferrée Montereau—Moret et dans le but de couvrir cette voie, lors de la marche de la IIe armée vers la Loire. Après de légères rencontres avec les francs-tireurs le 2 et le 3 novembre, le major de Kuylenstjerna avait occupé Melun, Fontainebleau, Moret et Montereau.***) De ces points, on fit de petites expéditions pour débarrasser les environs.†) Au milieu de décembre, une partie du détachement passa, comme nous l'avons dit, à l'inspection générale d'étapes de la IIe armée.

Pendant ce temps, le général de Werder, en vertu d'une instruction du grand quartier général, avait chargé le général von der Goltz d'observer Langres.††) Mais comme le 17 décembre, le général de Zastrow partait pour Auxerre avec ses forces principales,†††) un investissement complet de la place

---

Torgau et de Mühlhausen. Une partie de ces troupes ne passa néanmoins à la IIe armée qu'à la fin de décembre.

*) Voir IIe Partie, page 1258.

**) $\frac{1re, 3e, 4e, 5e \text{ et } 6e}{Aschersleben}$, $\frac{5e, 6e, 7e, 9e \text{ et } 19e}{Halle}$, $\frac{1re \text{ et } 3e}{3e \text{ landw. bav.}}$, 3e régiment de dragons de réserve et $\frac{8e \text{ de } 4}{Wurtemb.}$. Cette dernière, affectée pour cette entreprise à l'inspection générale d'étapes, rentra à sa division le 27 novembre.

***) Le pont de Montereau avait été détruit par l'ennemi. (Voir IIe Partie, page 1259.)

†) On ne réussit pas complètement à chasser les francs-tireurs de cette région. Dans la forêt de Valence, au nord-ouest de Montereau, deux petits détachements du bataillon d'Aschersleben furent surpris le 25 décembre, par une bande de plus de 100 francs-tireurs et les hommes en grande partie tués.

††) Voir IIe Partie, page 691 et suivantes.

†††) Voir IIe Partie, page 690.

Digitized by Google

devenait impossible avec les moyens donnés. Quoique dans les jours suivants, la garnison n'exécutât pas de grandes entreprises, un petit détachement réussit pourtant, dans la nuit du 24 au 25, à arracher les rails près de Bricon, à faire dérailler et à attaquer un train venant de Chaumont. Le 2e bataillon du régiment No 72*) qui se trouvait dans ce train, repoussa cependant l'ennemi qui perdit 11 morts et 12 prisonniers.

Afin de relever les troupes de campagne encore employées au service d'étapes, le grand quartier général chargea le 23 décembre le gouvernement général de Lorraine de couvrir aussi les voies ferrées du département de la Côte d'Or. En conséquence, ce gouvernement poussa ses troupes assez en avant, pour qu'au commencement de janvier le parcours Blesme-Châtillon fût protégé par 6 bataillons ½, un escadron et une batterie.**)

A partir de Châtillon, la surveillance directe du chemin de fer incomba de nouveau à l'inspection générale d'étapes de la IIe armée qui répartit trois des bataillons qui lui avaient été récemment attachés, sur les lignes Châtillon-Troyes et Châtillon—Nuits—Tonnerre. A l'ouest elle avait à occuper Orléans, et vers le milieu de janvier, par suite de la marche de la IIe armée sur Le Mans, Beaugency. Elle avait en outre sous sa responsabilité au sud de Paris, les stations d'étapes Etampes, La Ferté, Aleps et Juvisy, qui jusqu'alors avaient été occupées par les troupes de la IIIe armée.

En revanche, pour la protection du chemin de fer du Mans à Chartres, rendu à la circulation à la suite des combats du Mans, on rappela des troupes de ligne de la IIe armée, tandis que le parcours Chartres — Versailles fut couvert par la IIIe armée.

---

*) Pour l'affectation de ce régiment au VIIe corps d'armée voir IIe Partie, page 690, note *).

**) Les bataillons de Neisse, de Beuthen et de Rosenberg [troupes du gouvernement de Metz affectées au gouvernement général en remplacement du régiment d'infanterie No 60 [voir IIe Partie, page 690, note *)], d'Andernach, de Deutz (5e compagnie à Neufchâteau) 4e bataillon de garnison saxon, $\frac{\text{1re, 3e et 4e}}{\text{Erkelenz}}$, $\frac{\text{4e}}{\text{4e huss. de rés.}}$ et $\frac{\text{lourde de rés.}}{\text{VIIIe}}$. Le commandement de ces troupes fut donné au lieutenant-colonel Hensel.

Digitized by Google

Entre la Loire et la Haute-Seine, une protection suffisante contre les entreprises de l'ennemi était assurée, pendant les premiers jours de janvier, par les troupes du général de Rantzau à Briare, celles du colonel de Dannenberg*) au sud de Châtillon, entre ces deux détachements, par celles du IIe et du VIIe corps d'armée.**) Au départ de ces deux corps vers l'est, le général de Manteuffel chargea la brigade Kettler de couvrir ses communications en arrière et principalement la ligne Châtillon—Nuits. Quand plus tard le général de Kettler s'avança sur Dijon, deux compagnies seulement restèrent à Montbard.***) D'ailleurs, à partir de ce moment, les garnisons d'étapes de la IIe armée furent seules chargées de garder les communications entre le Loing et la Haute-Seine. Vu la faiblesse de ces garnisons, les stations d'étapes mêmes et les gares les plus importantes purent seules être occupées d'une façon permanente; les routes et les chemins de fer étaient protégés par un service continuel de patrouilles.

Après l'évacuation d'Auxerre par le VIIe corps d'armée, des troupes furent envoyées dans cette région par le général de Pointe de Gévigny, établi à Nevers. Ce général, ainsi que le général Garibaldi, furent invités, le 19 janvier par le délégué à la guerre de Freycinet, à faire sauter le pont de l'Armançon, à Nuits.†) En conséquence, le général de Pointe faisait tenter le 25 janvier plusieurs entreprises contre la ligne de chemin de fer Buffon—Nuits—Sens.

Une colonne envoyée dans ce but s'avançait peu après 6 heures du matin contre Brienon, surprenait la garde de la station, la faisait en grande partie prisonnière et détruisait le pont du chemin de fer à l'est de la localité,††) ainsi que le télégraphe. De nombreuses attaques, dirigées contre le château organisé défensivement, furent si vigoureusement repoussées par la 3e compagnie du bataillon de landwehr de Paderborn,†††) que l'ennemi se retira de nouveau sur Auxerre.

---

*) Voir IIe Partie, page 990.

**) Voir IIe Partie, page 988 et suivantes.

***) $\frac{5^e \text{ et } 6^e}{21^e}$. (Voir IIe Partie, page 1137.)

†) Voir Garnier, Les volontaires du génie dans l'Est, page 241.

††) Voir IIe Partie, page 1264.

†††) Capitaine d'Ehrenstein.

Digitized by Google

En même temps, la gare de La Roche était attaquée de trois côtés par un bataillon de gardes mobiles. La garnison, qui ne se composait que d'un officier et de 30 hommes du bataillon de landwehr de Paderborn,*) se voyait bientôt, en raison de la supériorité de l'assaillant, réduite à la défense du bâtiment de la station. Après une longue résistance elle était obligée de renoncer à défendre l'étage du bas. Dans l'étage supérieur, le petit détachement continuait le combat jusqu'à ce qu'il fût forcé de se rendre à l'ennemi, qui avait mis le feu au bâtiment. Pendant ce temps, le pont de l'Yonne, à La Roche, avait été détruit par les Français qui en avaient délogé le poste allemand.**)

Des forces françaises s'étaient également dirigées contre Joigny, mais elles s'étaient arrêtées près de Bassou, y ayant rencontré un détachement envoyé de Joigny en reconnaissance.***)

Le soir du même jour, un détachement de mobiles se dirigeait sur Buffon. Le pont de l'Armançon, récemment rétabli sur ce point,†) était occupé par un poste prussien de 32 hommes, envoyés de Montbard. Cette garde fut, il est vrai, dispersée dans la nuit du 25 au 26, mais la destruction du pont fut empêchée par deux compagnies,††) allant comme renfort de Montbard à Nuits et devant lesquelles l'ennemi se retira rapidement.†††)

Afin de s'opposer à des entreprises ultérieures, le grand quartier général ordonna à une brigade d'infanterie du VIe corps d'armée, renforcée de cavalerie et d'artillerie, de se joindre aux troupes du général de Rantzau pour débarrasser des francs-tireurs les environs nord d'Auxerre.*†)

La brigade avait été placée sous les ordres du général de Fabeck; une de ses colonnes, sous les ordres du colonel de

---

*) De la 4e compagnie, sous les ordres du lieutenant Poelmahn.

**) Voir IIe Partie, page 1264.

***) $\frac{4^{e}}{\text{Paderborn}}$ avec 12 hussards.

†) Voir IIe Partie, page 1266, note **).

††) Voir IIe Partie, page 1281, note ***).

†††) Voir Garnier: Les volontaires du génie dans l'Est, page 276 et Enquête parlementaire, rapports, IIIe Partie, page 318.

*†) Voir IIe Partie, page 687 et 874.

Digitized by Google

Briesen, atteignait Montargis le 28 janvier par les voies ferrées, une autre, sous le commandement du colonel de Bock, entrait à Joigny le 29.*)

On disait que d'importantes forces ennemies étaient réunies autour d'Auxerre;**) le général de Fabeck résolut alors une attaque concentrique contre cette localité et se mit à cet effet en communication avec le général de Rantzau, qui avait fait savoir, que le 28 il marcherait d'Ouzouer sur Loire sur Châtillon sur Loing.

Le détachement Briesen fut poussé au-delà de Château-Renard et d'Aillant sur Tholon, le colonel de Bock fut envoyé à Appoigny et le général de Rantzau reçut l'ordre de prendre la direction Charny—Toucy. Le 29, les trois colonnes avaient atteint Château-Renard, Joigny et Charny. Le 30, le général de Fabeck s'avançait vers Sepaux avec le détachement Briesen.

Pendant cette marche, on reçut des nouvelles d'un armistice, à la suite desquelles le colonel de Bock fut laissé le 30 à Joigny. Le général de Rantzau atteignait Toucy. Pendant la nuit du 31 janvier au 1er février, le général de Fabeck recevait la communication officielle de la conclusion d'un armistice***) d'après lequel, le département de l'Yonne devait être occupé par les Allemands.†)

Quand le général de Werder, apprenant la marche-en avant de fortes masses de troupes destinées à faire lever le siége de Belfort, concentra ses forces près de Vesoul, le général von der Goltz fut rappelé de Langres.††) Par cela

---

*) Régiment d'infanterie No 23, $\frac{3^{e}}{\text{drag. No 15}}$ et $\frac{4^{e}\text{ lég.}}{\text{VI}^{e}}$ sous le colonel de Briesen; régiment d'infanterie No 18 $\frac{3^{e}}{\text{drag. No 8}}$ et $\frac{1/3\ 3^{e}\text{ lég.}}{\text{VI}^{e}}$, sous le colonel baron de Bock.

**) Il y avait à Auxerre environ 2000 hommes, sous les ordres du général du Temple.

***) Le supplément CLXXVII contient l'indication des points occupés par les troupes affectées à la fin de janvier 1871 aux gouvernements généraux et au gouvernement de Metz.

†) Le 2 février, les Français évacuaient Auxerre, qui fut occupé par la brigade Fabeck. (Voir la description ultérieure.)

††) Voir IIe Partie, page 699.

Digitized by Google

même, la garnison de cette place, qui s'élevait à cette époque à environ 16 000 hommes,*) fut encouragée à de nouvelles entreprises. Elle inquiétait à plusieurs reprises les troupes d'observation allemandes, sans obtenir cependant des résultats sérieux. Néanmoins, un détachement, envoyé de Langres, réussissait dans la nuit du 11 au 12 janvier à enlever quelques rails à Courban**) et à provoquer ainsi le déraillement d'un convoi de vivres.

La marche du général de Manteuffel exerça sur l'activité de la garnison***) une influence si paralysante, que le 16 et le 17 janvier, quand des troupes allemandes†) s'avancèrent de Chaumont et de Foulain contre Rolampont, elles ne rencontrèrent plus qu'une faible résistance. L'ennemi avait fait replier le gros de ses forces sur la forteresse. Le 17, le lieutenant-colonel Hensel dirigea contre Nogent-le-Roi et Ralampont deux colonnes, qui dispersèrent plusieurs partis ennemis.††)

Quelques jours auparavant on avait également entrepris une expédition de Neufchâteau sur Langres. Les francs-tireurs, qui continuaient à se montrer au nord de la place, ayant gagné beaucoup de terrain en avant, le gouvernement général de Lorraine se détermina, au commencement de janvier, à renforcer la faible garnison de Neufchâteau.†††) Lorsqu'après la bataille sur la Lisaine le général de Werder reprit l'offensive, le

---

*) Voir IIe Partie, page 1118, note **). Le général Meyère avait remplacé dans son commandement le général Arbellot.

**) 13 kilomètres nord-est de Châtillon sur Seine.

***) Voir IIe Partie, pages 1122 et 1123.

†) Les bataillons de Beuthen et de Deutz, $\frac{2^e}{4^e \text{ saxon garn.}}$ et $\frac{1/4\ 4^e}{4^e \text{ huss. de rés.}}$.

††) Contre Nogent: les bataillons de Rosenberg et $\frac{1/4\ 4^e}{4^e \text{ huss. de rés.}}$, sous les ordres du major Grüner; contre Rolampont: le bataillon Beuthen, sous les ordres du major Geibel, ce bataillon fut rejoint le 28 par $\frac{1/4\ 4^e}{4^e \text{ huss. de rés.}}$ et $\frac{1/3 \text{ lourde de rés.}}{\text{VIII}^e}$.

†††) $\frac{5^e}{\text{Deutz}}$, une compagnie de garnison formée avec 3 à 400 convalescents du Xe corps d'armée et $\frac{1/4\ 3^e}{4^e \text{ huss. de rés.}}$. Les renforts se com-

Digitized by Google

général de Bonin chargea le lieutenant-colonel de Dobschütz, qui commandait à Neufchâteau, de se porter en avant contre Langres. Cet officier, avec son détachement composé de trois compagnies et d'un demi-escadron,*) se portait le 20 sur Bourmont et le lendemain sur Lamarche. Près du petit bois situé au sud-ouest de Brécourt, il rencontrait un bataillon ennemi.**) Soutenus par une compagnie de landwehr, les chasseurs rejettent le bataillon sur Brécourt, après une courte fusillade. Ceux qui cherchent à s'échapper par le sud sont ramenés par les hussards ou faits prisonniers. Brécourt ayant également été pris du premier élan, l'ennemi s'enfuyait après des pertes sérieuses,***) vers les montagnes situées au nord. Le lieutenant-colonel de Dobschütz revint à Neufchâteau dans la même journée. Les expéditions entreprises peu après de cette ville restèrent sans résultat, principalement sans doute, parce qu'il était facile aux corps francs de se soustraire à la poursuite dans cette contrée boisée.

La place de Langres servant évidemment de point d'appui à ces bandes, le grand quartier général projeta, le 25 janvier, de l'investir d'une façon plus serrée et, si cela devenait possible, d'entreprendre le siége de la forteresse. Les dispositions prises pour cette éventualité ne reçurent pourtant pas une complète exécution.†) L'armistice, conclu sur ces entrefaites, mettait également fin aux hostilités devant Langres, avant que toutes les troupes destinées au but précité fussent arrivées devant cette place. —

A l'est de Langres, la ligne d'étapes du XIVe corps d'armée était couverte jusqu'à St. Loup-les-Luxeuil, pendant le mois de

---

posaient des $\frac{2^{e} \text{ et } 3^{e}}{1^{er} \text{ chass. de rés.}}$ et $\frac{1/4\ 2^{e}}{4^{e} \text{ huss. de rés.}}$; ces troupes provenaient de la ligne d'étapes du XIV corps d'armée.

*) $\frac{2^{e} \text{ et } 3^{e}}{1^{er} \text{ chass. de rés.}}$, $\frac{5^{e}}{\text{Deutz}}$ et $\frac{1/4\ 2^{e} \text{ et } 1/4\ 3^{e}}{4^{e} \text{ huss. de rés.}}$.

**) Les gardes-mobiles du Gard. (Voir Rambaux, Le pont de Fontenoy, page 20 et suivantes.

***) L'ennemi perdit 1 officier et 40 hommes en tués et blessés, ainsi que 56 prisonniers non blessés. Nos pertes s'élevèrent à 11 hommes.

†) Voir IIe Partie, page 1228 et la description ultérieure.

Digitized by Google

novembre par des troupes du gouvernement général de Lorraine;*) plus au sud elle était protégée par le XIVe corps d'armée même.

Au commencement de décembre, quand le général de Werder eut rassemblé ses forces près de Dijon, le colonel de Schmieden, chargé par le gouvernement général de Lorraine de l'inspection d'étapes à Epinal, faisait également occuper Vesoul, qui paraissait menacé du côté de Besançon.**)

A cette époque, les environs de Lamarche étant devenus peu sûrs,***) un détachement mixte†) partit d'Epinal le 6 décembre pour se rendre dans ces parages. Une partie de ce détachement fut attaquée dans la matinée du 9, à Dombrot, par une troupe de francs-tireurs††) de 150 hommes environ,

---

*) Voir IIe Partie, page 312 et 337.

**) La répartition des troupes des gouvernements sur la ligne d'étapes du XIVe corps d'armée était la suivante au 9 décembre:

A Blainville la Grande et Rosières aux Salines: $\frac{5^e}{\text{Neuss}}$; à Bayon, Charmes, Châtel sur Moselle et Mirecourt: $\frac{1^re,\ 2^e \text{ et } 5^e}{\text{Düsseldorf}}$; à Epinal: le 2e bataillon de garnison saxon, $\frac{5^e}{\text{Eupen}}$ et $\frac{1/2 \text{ garn.}}{\text{huss. No 5}}$; à Xertigny: $\frac{1/2\ 2^e}{\text{I}^{er} \text{ chass. rés.}}$; à St. Loup: $\frac{5^e,\ 6^e \text{ et } 8^e}{4^e \text{ Wurttemb.}}$; à Vesoul: $\frac{1^re,\ 2^e,\ 3^e,\ 4^e \text{ et } 6^e}{\text{Eupen}}$ et $\frac{2/3 \text{ lourde rés.}}{\text{VII}^e}$; poussés en avant contre Lamarche: $\frac{1^re,\ 1/2\ 2^e,\ 3^e \text{ et } 4^e}{\text{I}^{er} \text{ chass. rés.}}$, $\frac{4^e}{\text{Düsseldorf}}$, $\frac{1/2 \text{ garn.}}{\text{huss. No 5}}$ et $\frac{1/3 \text{ lourde rés.}}{\text{VII}^e}$.

***) Le 2 décembre, un détachement composé d'un vice-feldwebel et de 15 hommes du bataillon de Düsseldorf, envoyé pour faire rentrer les impôts, fut enlevé dans les environs de Vittel.

†) Le major de Paczinski-Tenczin avec $\frac{1^re,\ 3^e \text{ et } 4^e}{\text{I}^{er} \text{ chass. rés.}}$, $\frac{1/2 \text{ garn.}}{\text{huss. No 5}}$ et $\frac{1/3 \text{ lourde rés.}}{\text{VII}^e}$ venant d'Epinal, $\frac{1/2\ 2^e}{\text{I}^{er} \text{ chass. rés.}}$ venant de Xertigny; à ces troupes vint se joindre le lendemain $\frac{4^e}{\text{Düsseldorf}}$ venant de Mirecourt.

††) Cette troupe appartenait aux chasseurs des Vosges qui prenaient, depuis le milieu de novembre, sous le commandement du capitaine Bernard, les environs de Lamarche pour point de départ de leurs expéditions et qui, paraît-il, étaient indépendants de la place de Langres. (Voir Rambaux, Le pont de Fontenoy, pages 9 et 10.)

Digitized by Google

cependant une compagnie*) repoussa l'ennemi après un combat de peu de durée. Le 11, le détachement atteignait Lamarche après un léger engagement et le 14, il était de retour à Epinal. Dans cette région, rien ne fut entrepris ensuite par l'ennemi pendant un certain temps.

Les troupes d'étapes du colonel de Schmieden recevaient vers le milieu de janvier de nombreux renforts;**) en revanche le détachement, envoyé à la fin de décembre de Vesoul à Port-sur-Saône, passait en janvier sous le commandement direct du XIVe corps d'armée et prenait part aux opérations de ce corps, de la façon déjà décrite précédemment.***)

Par suite de la marche vers la droite de l'armée française de l'est, le grand quartier général se voyait obligé de donner des instructions spéciales aux gouverneurs d'Alsace et de Lorraine,†) pour le cas possible où le général Bourbaki menacerait la ligne de communication principale des armées allemandes. Le gouvernement général de Lorraine devait, le cas échéant, rassembler ses troupes dispersées sur les divers points d'étapes; le gouvernement d'Alsace avait à empêcher tout soulèvement de la population sur les derrières du général de Werder. Les places fortes devaient être occupées en temps opportun par des forces suffisantes et des destructions de voies préparées sur les routes d'arrivée de l'ennemi.

En conséquence, le gouvernement d'Alsace faisait renforcer les garnisons sud de son territoire et s'occupait de garder les défilés des Vosges.††)

Lorsqu'ensuite l'adversaire prit avec ses forces principales

---

*) $\frac{1^{re}}{1^{er}\text{ chass. rés.}}$, sous le commandement du capitaine baron de Wilczeck.

**) $\frac{3^{e}\text{ et }6^{e}}{\text{Düsseldorf}}$, $\frac{1^{re},\ 2^{e},\ 3^{e}\text{ et }4^{e}}{\text{Neuss}}$, $\frac{1^{er}\text{ et }2^{e}}{4^{e}\text{ huss. rés.}}$ et $\frac{\text{lég. rés.}}{XII^{e}}$. En revanche, $\frac{2^{e}\text{ et }3^{e}}{1^{er}\text{ chass. rés.}}$ et $\frac{1/4\ 2^{e}}{4^{e}\text{ huss. rés.}}$ étaient envoyés le 11 janvier à Neufchâteau. [Voir IIe Partie, page 1284, note †††).]

***) Voir IIe Partie, page 981, note *) et page 983, note *).

†) Le Supplément CLXXVIII donne le texte de l'ordre.

††) Les troupes du gouvernement général d'Alsace étaient réparties ainsi qu'il suit, à la date du 8 janvier:

Digitized by Google

la direction de Belfort, de nombreuses bandes de francs-tireurs s'avancèrent en même temps de Vesoul et de Langres contre la ligne Luxeuil—St. Loup.

Dans la soirée du 16 janvier, la compagnie établie à Saint-Loup*) était attaquée par des forces supérieures, repoussée jusqu'à Plombières et obligée par suite d'abandonner cette localité ainsi que Luxeuil. Le 17, le colonel de Schmieden rappelait encore deux compagnies d'Epinal à Xertigny où il réunit neuf compagnies et un escadron et demi. Le lendemain il poussait de nouveau deux compagnies vers Aillevillers. Le 19, celles-ci étaient forcées à la retraite sur Xertigny par un fort détachement ennemi. Mais comme le 21, les succès du général de Werder et la marche en avant de l'armée du sud se faisaient également sentir de ce côté, on réussissait le même

---

A Strasbourg	6	bat.	1/2	escad.	1	batt.
A Schélestadt	1	-	—	-	—	-
A Neuf-Brisach.	1/2	-	—	-	—	-
Dans la Haute-Alsace, Mulhouse inclus . .	5 1/4	-	3	-	1	-
Dans les défilés des Vosges à l'ouest de Strasbourg et de Schélestadt	1 1/2	-	1/2	-	—	-
Sur la ligne de chemin de fer Wissembourg—Vendenheim—Avricourt	5	-	2	-	—	-
Sur la ligne de chemin de fer Haguenau—Sarreguemines et devant Bitche	3 1/2	-	1 3/4	-	—	-
Aux stations d'étape Sarre-Union, Marsal et Château-Salins	1/2	-	1/2	-	—	-
au total:	23 1/4	bat.	8 1/4	escad.	2	batt.

Le gouvernement général avait reçu, à la fin de décembre et au commencement de janvier, 10 bataillons de dépôt venant d'Allemagne; en revanche, 8 bataillons de landwehr, 2 escadrons et 2 batteries, sous les ordres du général de Debschitz, étaient passés au corps de siége de Belfort. (Voir IIe Partie, page 978.)

Par ordre du cabinet royal, en date du 30 septembre 1870, le lieutenant-général d'Ollech avait été nommé gouverneur de Strasbourg.

*) Le 15 janvier, la partie extrême sud de la ligne d'étape était occupée de la façon suivante:

A Xertigny: $\frac{2^e \text{ et } 3^e}{2^e \text{ garn. saxon}}$ et $\frac{1/2 \text{ garn.}}{\text{huss. No } 5}$; à Luxeuil: $\frac{6^e \text{ et } 8^e}{4^e \text{ Wurtemb.}}$ et $\frac{1^{er}}{4^e \text{ huss. rés.}}$; à St. Loup: $\frac{5^e}{4^e \text{ Wurtemb.}}$; à Aillevillers: 50 hommes du 2e bataillon de garnison saxon.; à Plombières: $\frac{1^{re} \text{ et } 4^e}{2^e \text{ garn. saxon.}}$.

Digitized by Google

jour à s'avancer jusqu'à St. Loup*), le 22 jusqu'à Lure, et à prendre la liaison avec le colonel de Willisen,**) qui était en marche sur Vesoul. Après que le 23 on eut atteint cette ville, la ligne d'étapes qui devait servir maintenant, non seulement au XIVe corps d'armée, mais aussi à toute l'armée du sud, put de nouveau être occupée comme auparavant.***) Au sud de Fresnes St. Mamès, la protection de cette ligne était confiée au commencement de février à des fractions de l'armée du sud.

A cette époque, il n'y avait que de faibles détachements de la brigade Kettler†) sur la ligne de chemin de fer Nuits—Dijon. Après que le poste chargé de la garde du pont de Buffon eut été rappelé à Montbard, une troupe de garibaldiens réussit dans la matinée du 3 à faire sauter ce passage.††) Mais comme l'ouverture de la ligne en question fut ensuite projetée par le commandement en chef, celui-ci fit avancer des forces plus importantes pour la protéger.†††)

Service de sûreté derrière le centre de l'armée allemande.

La protection des communications en arrière était assurée bien plus facilement derrière le centre de l'armée allemande que dans le sud.

La voie ferrée Wissembourg, Strasbourg, Nancy, Châlons était occupée des deux côtés par de forts détachements.

Prise de Phalsbourg.

Contre les attaques venant de Phalsbourg, la voie ferrée était protégée par des troupes du gouvernement d'Alsace.*†)

Dans la nuit du 13 au 14 septembre, la garnison de cette place, dont le bombardement était resté sans résultat le 31 août, entreprenait une nouvelle sortie. Une colonne de 500 hommes

---

*) Voir IIe Partie, page 1128, note †)

**) Voir IIe Partie, page 1155.

***) Voir le Supplément CLXXVII.

†) Voir IIe Partie, page 1281.

††) Voir IIe Partie, page 1267 et Garnier, Les volontaires du génie dans l'Est, page 275 et suivantes.

†††) Voir IIe Partie, page 1228.

*†) En ce qui concerne les événements devant Phalsbourg jusqu'au 3 septembre, voir 1re Partie, pages 384, 388, 389, 1303 à 1306 et le croquis annexé à la page 1304.

Digitized by Google

s'avançait contre Buchelberg, repoussait les grand'gardes et pénétrait dans le village. Cependant, la compagnie*) qui occupait la localité se rassemblait vivement et forçait l'ennemi à la retraite.

De nombreux corps francs, qui séjournaient dans les environs, menaçaient sans cesse les derrières des troupes d'investissement, tandis que la forteresse entretenait un feu bien nourri contre leur front. En conséquence, dans la soirée du 24 novembre, le major de Giese faisait bombarder encore une fois la ville par sa batterie de campagne,**) qui avait établi une section aux Baraques des Trois-Maisons, une autre aux Quatre-Vents et la troisième à Vescheim. L'artillerie ennemie répondit rapidement et vigoureusement à cette attaque, mais ne causa que des pertes légères.

Sur ces entrefaites, le manque de vivres commençait à se faire sentir dans la place; la variole qui y régnait faisait également des progrès de plus en plus grands. Le commandant de la place, major Taillant, qui, dès le 30 novembre, avait entamé des négociations restées sans résultat, offrait le 12 décembre de rendre la place à discrétion. Le 14, les troupes allemandes entraient dans la forteresse. Elles trouvaient tous les approvisionnements en munitions détruits et la majeure partie des fusils mis hors de service par la garnison.

52 officiers et 1838 hommes furent emmenés en captivité; 65 pièces enclouées furent prises. Deux compagnies de landwehr restèrent comme garnison de la place.***)

---

*) $\frac{5^{e}}{\text{Sondershausen}}$.

**) Le 30 octobre $\frac{1^{re}\text{ lég. de rés.}}{\text{II}^{e}}$ avait été relevée par $\frac{2^{e}\text{ lég. de rés.}}{\text{VIII}^{e}}$ et le 22, le $\frac{4^{e}}{3^{e}\text{ drag. de rés.}}$ par le $\frac{4^{e}}{6^{e}\text{ chev. bav.}}$; ce dernier escadron était remplacé le 2 novembre par le $\frac{1^{er}}{6^{e}\text{ chev. bav.}}$. Le 4 décembre, 3 officiers et 115 hommes de la $\frac{3^{e}}{\text{Breslau II.}}$ et de la $\frac{12^{e}}{4^{e}\text{ bav.}}$ venaient encore se joindre au détachement d'investissement.

***) Le Supplément CLXXIX contient la liste des pertes devant les places de Phalsbourg, Bitche et Longwy.

Digitized by Google

Dans la direction de l'ouest, la protection de la ligne de chemin de fer Wissembourg—Paris était assurée, pendant le mois de novembre, par les gouvernements généraux de Lorraine et de Reims,*) depuis Avricourt jusqu'à Epernay.

Après qu'au milieu de décembre l'inspection générale d'étapes de la IIIe armée eut cédé cinq bataillons à celle de la IIe,**) le gouvernement général de Reims fut encore chargé de l'occupation de Dormans et de Château-Thierry, tandis qu'il n'incombait aux troupes d'étapes de la IIIe armée***) que la surveillance de la petite portion de ligne jusqu'à Paris, celle des routes d'étapes se dirigeant de la capitale vers le sud et enfin celle du chemin de fer de Versailles à Chartres.

Les importantes forêts qui s'étendent entre Marne et Seine dans les environs d'Epernay, Montmirail et Nogent-sur-Seine rendaient le service de sûreté extrêmement difficile, d'autant plus que cette contrée était favorable aux entreprises des francs-tireurs qui pouvaient menacer les routes conduisant à Paris, ainsi que le chemin de fer.

En conséquence, l'inspection générale d'étapes avait formé sous le commandement du colonel de Seubert une colonne volante†) qui parcourait toute la contrée, depuis Coulommiers jusqu'à Sézanne et Provins.

Le gouvernement général de Reims faisait également fouiller à plusieurs reprises les bois dont il a été question. Le 20 décembre, un détachement††) partait d'Epernay et mettait en fuite des corps francs qui séjournaient près de Mareuil-en-Brie.

A la fin de décembre, la même contrée avait été parcourue depuis Dormans par la 1re compagnie du IIe bataillon de chasseurs de réserve. Cette compagnie, partie pour faire

---

*) Voir IIe Partie, page 1274, note **) et 1275, note *).

**) Voir IIe Partie, page 1278.

***) Celles-ci se composaient encore en ce moment de 11 bataillons, 9 escadrons et 2 batteries.

†) 6e régiment d'infanterie wurtembergeois, $\frac{2^e}{2^e \text{ cav. wurtemb.}}$ et 1re batterie de dépôt wurtembergeoise.

††) 50 hommes du bataillon de Potsdam et $\frac{1/2\ 4^e}{1^{er} \text{ grosse cav. de rés.}}$

Digitized by Google

rentrer des contributions, rencontrait le 2 janvier, entre Marcilly et Conflans-sur-Seine, des forces ennemies importantes. Le capitaine de Basedow, commandant la compagnie, ayant été tué, le lieutenant Schellwitz se maintint encore pendant plusieurs heures à Marcilly et dans les environs. Cependant, l'ennemi ayant reçu de nouveaux renforts et entourant la compagnie de différents côtés, celle-ci se fraya un passage vers St. Quentin-le-Berger*) et se dirigea vers Vitry-le-Français, où elle arriva le lendemain matin.

A la nouvelle de ce combat, le commandant d'étapes de Troyes**) envoyait le 7 un détachement***) à Conflans. Celui-ci ne rencontrait que de petites troupes qui n'opposaient aucune résistance sérieuse. Afin de débarrasser radicalement cette contrée, le gouvernement général de Reims faisait mettre en route à la fin du mois, des détachements mixtes partant d'Epernay, de Coulommiers et de Troyes. Ces détachements se réunissaient le 27, à Nogent-sur-Seine, sans avoir rencontré l'ennemi.

Sur le territoire du gouvernement général de Lorraine, un corps franc de plusieurs centaines d'hommes,†) parti de Lamarche, attaquait, dans la matinée du 22, les troupes d'occupation de la gare de Fontenoy,††) qui ne pouvaient opposer qu'une faible résistance, et faisait sauter le pont de la Moselle.†††) Un homme de la landwehr parvint à faire arrêter à temps le train-poste venant de Nancy.

Des soldats qui voyageaient dans ce train furent réunis

---

*) Le capitaine de Basedow, déjà mourant, dut être abandonné, ainsi que deux chasseurs grièvement blessés. Le capitaine a été, dit-on, entraîné le soir par des francs-tireurs.

**) Le Supplément CLXXX contient l'indication des inspections d'étapes ainsi que des commandements d'étapes institués sur le territoire occupé à la fin de janvier 1871.

***) $\frac{2^e \text{ et } 3^e}{\text{Brandebourg}}$ et $\frac{12^e}{\text{Torgau}}$, avec quelques cavaliers.

†) Les chasseurs des Vosges dont il a été question page 1286, note ††. (Voir Rambaux, Le pont de Fontenoy, page 20 et suivantes.)

††) Un vice-feldwebel et 50 hommes de la $\frac{6^e}{\text{Geldern}}$.

†††) Voir IIe Partie, page 1264.

Digitized by Google

Evénements autour de Bitche. **)

Digitized by Google

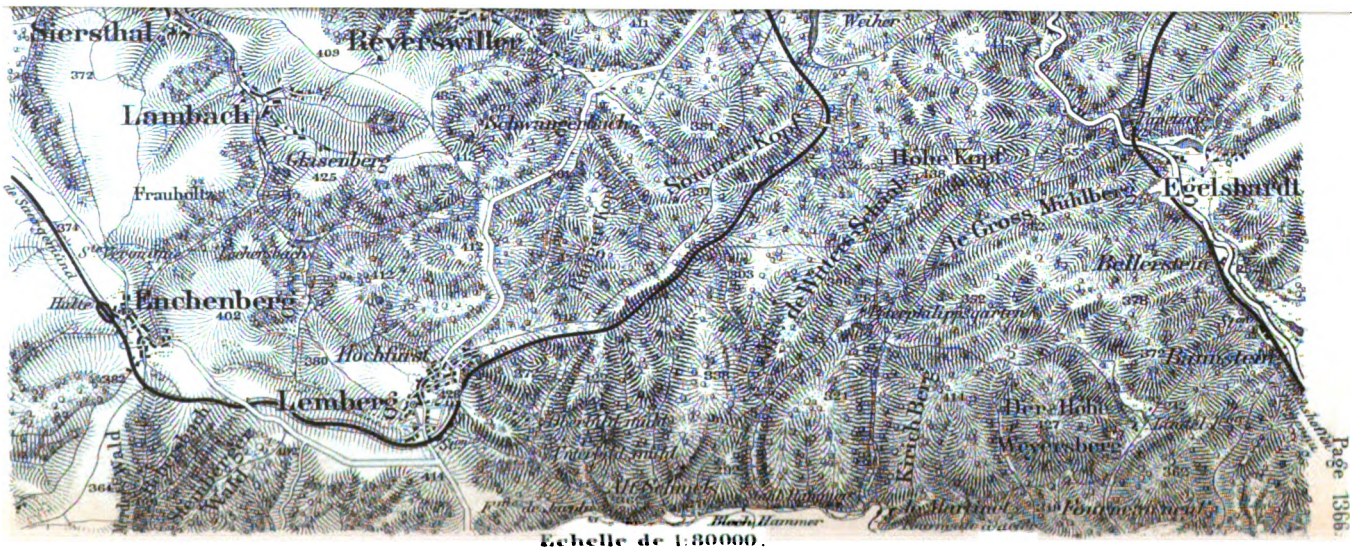

Digitized by Google

rapidement*) et portés sur Fontenoy où ils ne rencontrèrent plus que quelques traînards. Des troupes envoyées de Toul et de Nancy constatèrent que l'ennemi s'était retiré en toute hâte dans la direction de Langres.

Evénements autour de Bitche.**)

Depuis que le chemin de fer Wissembourg—Nancy était mis en exploitation, le fort de Bitche***) n'avait plus d'importance que parce qu'il barrait la voie d'Haguenau à Sarreguemines, qui, sans cela, aurait pu servir de communication entre la ligne du centre et celle du nord. Le 4 septembre, la garnison entreprenait avec 700 ou 800 hommes une sortie contre la ligne Reyerswiller—Schorbach.†) Cette sortie fut repoussée par le 1er bataillon du 8e régiment d'infanterie bavarois. Deux jours après, deux bataillons et une demi-compagnie de génie de place arrivaient de Germersheim pour renforcer le détachement d'investissement.††) de sorte que le chef de cette troupe, le colonel Kohlermann, disposait à partir de ce moment de quatre bataillons, de deux batteries de siége, d'une compagnie de génie de place et de 28 cavaliers. Afin de déterminer la place à capituler par suite d'un bombardement énergique, on fit encore venir 20 pièces lourdes.†††) Sur la chaîne de hauteurs qui entoure la forteresse à l'ouest, on construisait six batteries. Comme soutien de ces batteries, la plus grande partie de l'infanterie prenait position de ce côté, tandis qu'une colonne volante observait le nord et l'est de la place.*†)

---

*) 40 hommes de différents régiments, sous le commandement du capitaine Rössel du régiment d'infanterie No 46.

**) Voir le croquis.

***) Pour les événements devant Bitche jusqu'au 3 septembre voir Ire Partie, pages 377 et 1300 à 1303.

†) Voir Pradal, Relation historique du siége de Bitche, page 68.

††) $\frac{\text{IIIe}}{\text{4e bav.}}$, $\frac{\text{IIIe}}{\text{8e bav.}}$ et moitié de la deuxième compagnie du génie de place bavaroise.

†††) Quatre canons de 12 cent. étaient déjà à la disposition du détachement d'investissement.

*†) Les troupes d'investissement étaient réparties ainsi qu'il suit, à la date du 6 septembre:

Digitized by Google

Les pluies persistantes rendaient fort pénibles la construction des batteries et l'approvisionnement en munitions. Le bombardement commençait le 11 septembre et était d'abord dirigé contre la citadelle. Au début, l'adversaire répondait vigoureusement, mais, dès le 12, son feu s'affaiblit. A partir de ce moment, le tir fut dirigé contre la ville qui bientôt prit feu à plusieurs endroits. Les pièces de campagne entraient en action, contre un camp visible entre la ville et la citadelle. Le 14, la ligne d'investissement fut rapprochée de la forteresse.*)

Bien que d'après les apparences, la ville eût considérablement souffert à la date du 17,**) l'effet produit contre les ouvrages était relativement minime; d'autre part, les pièces de siége se détérioraient rapidement par un trop grand usage; la conti-

---

Sur la ligne Reyerswiller — ferme de Freudenberg — ferme de Susel: $\frac{\text{Ier}}{8^{\text{e}}\text{ bav.}}$, $\frac{\text{IIIe}}{4^{\text{e}}\text{ bav.}}$ et $\frac{5^{\text{e}}, 7^{\text{e}}\text{ et }8^{\text{e}}}{4^{\text{e}}\text{ bav.}}$.

Comme réserve, dans la ferme de Simser. $\frac{\text{IIIe}}{8^{\text{e}}\text{ bav.}}$; les parcs d'artillerie et du génie se trouvaient près de la tuilerie à l'est d'Hottwiller; la $\frac{6^{\text{e}}}{4^{\text{e}}\text{ bav.}}$ avec 4 cavaliers servait à barrer et à observer les routes conduisant à Deux-Ponts, Wissembourg et Reichshoffen.

Les deux compagnies de landwehr en observation près de Lemberg étaient parties sur ces entrefaites.

Les batteries furent établies aux points suivants:

Batterie No 1 avec 4 canons de 12 cent.: au nord est de Reyerswiller.
- - 2 avec 4 mortiers lisses de 60: sur le chemin de Bitche à Reyerswiller.
- - 3, 4 et 5 chacune avec 4 canons de 12 cent.: entre ce chemin et la route conduisant à Rohrbach.
- - 6 avec 4 canons de 12 cent.: au nord de cette route.

Comme servants, on disposait: des hommes de la 4e batterie du 2e, de la 3e du 4e et à partir du 13 septembre, de ceux de la 8e du 2e régiment d'artillerie de place bavarois.

Quatre pièces de campagne de 6, arrivées le 13, furent servies par la batterie de sortie de Germersheim.

Le 12, le major Zeller prenait le commandement de l'artillerie de siége.

*) En outre, la colonne volante fut renforcée de la $\frac{7^{\text{e}}}{4^{\text{e}}\text{ bav.}}$.

**) 130 maisons étaient complètement réduites en cendres, 100 à moitié détruites. (Voir Dalsème, Le siége de Bitche, page 57.)

Digitized by Google

nuation du bombardement ne paraîssait pas devoir amener un résultat décisif. En conséquence, le colonel Kohlermann ordonnait le 18 le désarmement des batteries de siége; cette opération fut terminée le 21.

Il ne fallait pas compter, même pour cause de manque de vivres, sur une capitulation de la forteresse dont la population s'était en grande partie enfuie; mû par cette considération, le gouverneur général d'Alsace, lieutenant-général comte de Bismarck-Bohlen, se borna dans la suite à faire observer la place. Les deux bataillons du 8e régiment, destinés à ce service, sous les ordres du colonel Schrott, s'établissaient dans des baraquements près de Schwangerbach et derrière le Pfaffenberg.*) Les côtés nord et ouest de Bitche étaient surveillés par des patrouilles de compagnies.

Après que la garnison de la place eut entrepris le 29 et le 30 de petites sorties, qui furent facilement repoussées, elle se tint à l'avenir absolument tranquille.

A la fin d'octobre, les deux bataillons bavarois, dont il a été question plus haut, furent relevés par le 2e et le 3e bataillon du 4e régiment. A la fin de novembre et à la fin de janvier, les deux régiments alternèrent encore entr'eux, de sorte qu'à la conclusion de l'armistice le colonel Kohlermann et ses bataillons se trouvaient de nouveau devant la forteresse.

Service de sûreté dans le nord de la France.

Dans le nord de la France, les menées des francs-tireurs étaient essentiellement favorisées par les forteresses des Ardennes, en tant que celles-ci n'étaient pas encore cernées, ainsi que par les forêts de l'Argonne et des Ardennes.**)

Les troupes établies devant Mézières entreprenaient de fré-

---

*) Le détachement de cavalerie restait également devant la forteresse. La compagnie du génie rentrait le 16 octobre à Germersheim, pour partir peu après sur Paris. Les deux bataillons du 4e régiment d'infanterie bavarois et la batterie de sortie trouvèrent un autre emploi dans la région du gouvernement général d'Alsace.

**) Voir IIe Partie, page 369, note †) et page 599, note **).

Digitized by Google

quentes expéditions*) contre ces bandes, sans jamais pouvoir les exterminer complètement.**)

Par ordre du gouvernement général de Reims, une petite expédition***) fut dirigée de Laon contre St. Quentin, mais n'eut pas de succès, cette ville étant fortement occupée. Quand le 21 octobre, des forces plus importantes†) s'avancèrent contre cette place, elle fut amenée à la capitulation par quelques obus.

Par suite de la marche de la Ire armée contre Amiens, les troupes d'étapes de l'armée de la Meuse††) suffisaient, malgré leur faible effectif, à l'occupation des tronçons de lignes conduisant de Soissons à Gonesse et à Mitry.

Après le départ de la Ire armée vers la basse Seine, l'inspection d'étapes de cette armée, qui était arrivée le 3 décembre à Amiens, occupait, outre quelques localités où étaient établies des ambulances, le chemin de fer Amiens—Rouen.†††)

Quand bientôt après l'adversaire menaça les communications des Allemands avec l'arrière,*†) par sa marche contre Ham et La Fère, le gouvernement général de Reims envoya le 11 décembre un bataillon, une batterie**†) et quelques cavaliers à La Fère. Ces troupes étant devenues disponibles par suite de l'arrivée de forts détachements de l'armée de

---

*) Voir IIe Partie, page 724 et suivante.

**) Le 15 décembre, une forte bande attaqua, tout près de Vouziers, la 4e compagnie Kottbus qui venait de Sedan, mais après un combat de peu de durée elle fut rejetée sur Chestres.

***) Le colonel de Kahlden avec $\frac{\text{1re et 1/2 2e}}{\text{Kottbus}}$ et $\frac{\text{2e, 3e et 5e}}{\text{drag. No 17}}$.

†) Colonel de Kahlden avec les bataillons de Francfort, de Küstrin et de Woldenberg, $\frac{\text{2e, 3e et 5e}}{\text{drag. No 17}}$ et $\frac{\text{1re lég. rés.}}{\text{Xe}}$.

††) Voir le Supplément LXXII.

†††) L'inspection générale d'étapes n'avait à sa disposition que le bataillon de St. Wendel et $\frac{\text{1er}}{\text{6e huss. rés.}}$.

*†) Voir IIe Partie, page 591. Les pertes subies à cette occasion sont indiquées dans le Supplément CLXXVI.

**†) Le bataillon de Francfort s./O. et $\frac{\text{lourde rés.}}{\text{Xe}}$.

Digitized by Google

campagne*) et par le départ des Français sur Amiens, le colonel de Krohn recevait l'ordre de se porter avec elles contre Vervins, avant de rentrer à Reims. Dans l'exécution de sa mission, le colonel rencontra des forces supérieures et ne put en conséquence atteindre la localité indiquée ci-dessus.

Le commandement en chef de la Ire armée ayant chargé à la fin de décembre des troupes de campagne de la protection de la ligne Rouen—Amiens,**) il n'incombait à l'inspection générale d'étapes, qui se rendait elle-même à Chantilly***) le 2 janvier, que l'occupation des voies ferrées conduisant de Creil à Amiens et à Beauvais.†)

Avec la chute de Mézières et après qu'on eut également réussi à se rendre maître de Rocroy, la circulation sur cette ligne ne pouvait plus être menacée que de Givet et de Longwy.

La petite place de Givet servait, il est vrai, de point d'appui aux francs-tireurs dans cette contrée, mais un service actif de patrouilles, fait par les garnisons de Mézières et de Rocroy, était suffisant pour les tenir en respect. Une forte bande, qui s'était montrée au nord-est de Mézières, fut dispersée, le 15 janvier, par une demi-compagnie,††) après un léger engagement, près de Gespunsart.

La sécurité de la portion la plus est de la ligne d'étapes de la Ire armée et de l'armée de la Meuse avait été assurée, depuis le commencement de décembre, par des troupes du gouvernement de Metz. Après le départ des fractions du VIIe corps d'armée, qui étaient restées à Metz, le gouverneur, lieutenant-général de Löwenfeld, fut chargé le 27 novembre par le grand quartier-général d'occuper Metz, Thionville et le chemin de fer Metz—Sarrebruck; à cet effet, 15 bataillons, 4 escadrons

---

*) Voir IIe Partie, page 701.

**) Voir IIe Partie, page 721, note **).

***) Voir IIe Partie, page 884, note *).

†) Quatre bataillons de landwehr nouvellement affectés à la Ire armée n'arrivèrent que dans la seconde moitié de janvier et durent en grande partie être employés à l'occupation de Péronne et d'Amiens. [Voir IIe Partie, page 952, note *) et note †).]

††) $\frac{1/2\ 8e}{\text{Küstrin}}$.

Digitized by Google

et trois batteries furent placés sous ses ordres. Il devait aussi s'opposer aux entreprises ennemies, venant de Longwy.*)

Siége de Longwy.**)

La forteresse de Longwy, distante seulement de treize kilomètres de la ligne ferrée Thionville — Mézières, méritait d'autant plus d'attirer l'attention, que sa garnison était très entreprenante.

La place, qui compte environ 4000 habitants, se compose d'une ville basse ouverte, située au confluent du ruisseau de la Côte-Rouge et de la Chiers, et d'une ville haute fortifiée. Cette dernière est bâtie sur la rive droite de la rivière, sur l'extrémité nord-est d'un plateau, tombant rapidement vers la vallée, qui se trouve à 100 ou 130 mètres plus bas. L'autre rive se relève aussitôt à la même hauteur et donne des vues sur la ville et sur le fort. De divers côtés, les forêts permettent de s'avancer à couvert. Outre les grandes routes venant de Luxembourg, de Verdun et de Metz, lesquelles se réunissent dans la ville, plusieurs bons chemins en facilitent l'accès. Le chemin de fer de Longuyon à Arlon court dans la vallée même.

Les ouvrages de fortification ont été construits vers la fin du 17e siècle, par Vauban, d'après son premier système

---

*) On plaça d'abord sous les ordres du général de Löwenfeld: le régiment d'infanterie No 72, dont deux bataillons étaient à Thionville et un à Sarrelouis, plus les bataillons de Görlitz, de Posen, de Neustadt s. W., de Schrimm, de Neisse, de Beuthen, de Kosten, de Neutomysl, de Rawicz, d'Ostrowo, de Rosenberg et d'Oppeln, le 2e régiment de grosse cavalerie de réserve et l'Abtheilung combinée d'artillerie du XIe corps d'armée (1re, 2e et 3e batteries légères de réserve).

Il y avait en outre à Metz: 9 compagnies d'artillerie de place et une compagnie de pionniers de place.

Le général de Löwenfeld fit occuper Metz par 8 bataillons 1/2, 2 escadrons et deux batteries; Thionville par 2 bataillons et le chemin de fer Metz—Sarrebruck par un bataillon et demi. Il poussa sur Longwy 3 bataillons, 2 escadrons et une batterie.

A la fin du mois de décembre et au commencement de janvier, huit bataillons de dépôt furent affectés au gouvernement; par contre, le régiment d'infanterie No 72 passa au VIIe corps d'armée et les bataillons de Neisse, de Beuthen et de Rosenberg furent affectés au gouvernement général de Lorraine. [Voir IIe Partie, page 690, note *) et page 1280, note **).]

**) Voir le croquis.

Digitized by Google

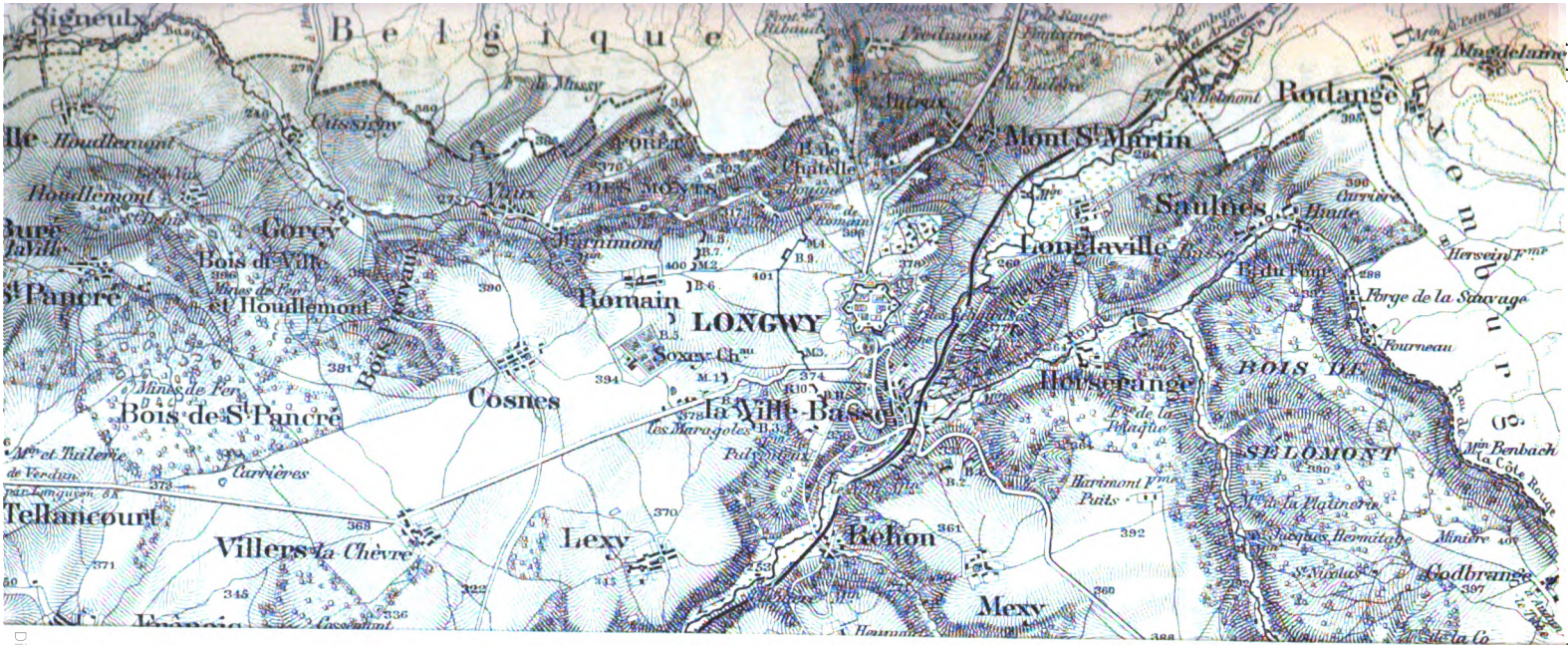

Digitized by Google

Digitized by Google

et forment un hexagone avec des demi-redans. Sur le front nord-est se trouvent un ouvrage à cornes et une lunette, tandis qu'au sud, il n'existe qu'une lunette. Les casemates à l'épreuve de la bombe avaient été récemment augmentées et renforcées.*) La garnison s'élevait à 4000 hommes,**) y compris la garde nationale sédentaire. Elle comptait un certain nombre de troupes de ligne et d'échappés de Sedan. L'armement se composait de 131 pièces. La place était suffisamment approvisionnée. Son commandant, le lieutenant-colonel Massaroli, avait fait quitter la ville aux habitants incapables de travailler et avait déclaré qu'il défendrait la forteresse jusqu'à la dernière extrémité.

Depuis la fin du mois d'août, la garnison avait exécuté plusieurs entreprises contre des fractions des troupes d'investissement de Metz et de Thionville.

Dans la matinée du 21 septembre, un détachement,***) composé d'une compagnie et d'un peloton de dragons, envoyé en réquisition à Arrancy, fut surpris par une colonne ennemie de 450 hommes, venant de Longwy. La compagnie s'étant rassemblée, réussit à repousser l'adversaire.†)

A partir du milieu de novembre, Longwy fut observé par un détachement mixte de la 14e division,††) qui occupa la ligne Villers-la-Montagne—Tellancourt. Au milieu de décembre, sur l'ordre du grand quartier général,†††) ce détachement fut relevé par des troupes du gouvernement de Metz.*†)

A la suite de quelques escarmouches, qui avaient eu lieu pendant les premiers jours, la garnison entreprit le matin du

---

*) Voir Massaroli, la défense de Longwy devant le conseil d'enquête et l'opinion publique.

**) Massaroli évalue la garnison à 1800 hommes, non compris les gardes nationaux.

***) $\frac{12^e}{35^e}$ et $\frac{^1/_4\ 4^e}{\text{drag. No 12}}$.

†) Voir aussi IIe Partie, page 598.

††) Voir IIe Partie, page 597, note *) et page 598, note *).

†††) Voir IIe Partie, page 1297.

*†) $\frac{\text{Fusil.}}{72^e}$, bataillons de Rosenberg et d'Oppeln $\frac{\text{Ier et 2e}}{\text{2e régt. grosse cav. de rés.}}$ et $\frac{\text{2e lég. de rés.}}{\text{XIe}}$, sous les ordres du major comte de Schmettow.

Digitized by Google

27 décembre, avec des forces assez importantes, une sortie contre l'aile gauche des avant-postes prussiens. Favorisés par l'obscurité, les Français pénètrent dans Tellancourt, mais les deux compagnies, qui occupent la localité, les repoussent après une heure de combat. Un autre détachement ennemi, qui s'était porté sur Frênois-la-Montagne, n'avait pas dépassé l'entrée du village, énergiquement défendue.*)

Une reconnaissance, ordonnée par le grand quartier général, permettant de supposer qu'un bombardement amènerait probablement à bref délai la chute de la place, celui-ci prescrivit, le 30, le commencement immédiat du siége. Dans ce but, d'autres troupes et un parc de siége, provenant de Montmédy et de Thionville, furent affectés au gouvernement de Metz. Le 17 janvier, après leur arrivée, l'effectif du détachement, stationné devant Longwy, s'élevait à 10 bataillons 1/4, deux escadrons, deux batteries, sept compagnies d'artillerie de place et quatre compagnies et demie de pionniers de place.**) Le parc de siége comptait 80 pièces.

Sa Majesté le Roi nomma commandant des troupes devant Longwy le colonel de Krenski, jusqu'alors chef d'état-major du XIIIe corps d'armée; cet officier supérieur arrivait à Longuyon le 9 janvier.

Après reconnaissance préalable, il se décidait à diriger

---

†) A Tellancourt: $\frac{2^{e}}{\text{Oppeln}}$ et $\frac{2^{e}}{\text{Rosenberg}}$; à Frênois et Montigny: $\frac{1^{re}}{\text{Oppeln}}$.

*) Bataillons de Schivelbein, de Köslin, de Münster, de Schrimm, de Stettin, de Rawicz, d'Ostrowo et d'Oppeln, $\frac{3^{e} \text{ et } 4^{e}}{\text{Neutomysl}}$, $\frac{1^{er} \text{ et } 2^{e}}{2^{e} \text{ régt. grosse cav. rés.}}$, $\frac{1^{re} \text{ et } 3^{e} \text{ lég. rés.}}{\text{XI}^{e}}$, $\frac{2^{e}, 4^{e}, 5^{e} \text{ et } 13^{e}}{\text{art. de place de la garde}}$, $\frac{13^{e}}{\text{art. de place No 4}}$, $\frac{7^{e}}{\text{art. de place No 7}}$, $\frac{14^{e}}{\text{art. de place No 8}}$, $\frac{1/2\ 2^{e} \text{ pion. de place}}{\text{I}^{er}}$, $\frac{3^{e} \text{ pion. de place}}{\text{II}^{e}}$, $\frac{1^{re} \text{ pion. de place}}{\text{III}^{e}}$ et $\frac{1^{re} \text{ et } 3^{e} \text{ pion. de place}}{\text{IX}^{e}}$, auxquels s'ajoutait encore le 21 janvier la $\frac{1/2\ 6^{e}}{\text{art. de place No 11}}$. Le colonel de Krenski fit en outre venir le bataillon d'Anklam et les $\frac{2^{e}, 3^{e} \text{ et } 4^{e}}{\text{Glatz}}$.

Digitized by Google

l'attaque principale contre les bastions V et VI, qui seraient également pris en flanc et à revers par des batteries établies sur la hauteur située près de Mexy et sur le Mont du Chat. Le parc d'artillerie de siége fut installé à Cons-Lagrandville; le 15, le chemin de fer était rétabli de Longuyon jusqu'à cette localité.*) Pour l'aile droite, un parc auxiliaire se trouvait à Villers-la-Montagne. Les parcs du génie furent installés à Villers-la-Chèvre et à Villers-la-Montagne.

Le 13 janvier, l'adversaire, qui avait été probablement renseigné sur les dispositions prises, entreprenait une sortie sur Villers-la-Chèvre. Deux compagnies, qui occupaient la localité, et une batterie,**) appelée de Tellancourt, le repoussaient rapidement.

Peu à peu les troupes se rapprochèrent de la place; de légers engagements***) eurent lieu le 14 à Rehon et à Mexy; le 17, la ligne d'investissement était aussi fermée au nord.†)

La construction des batteries commença le 16 au soir; la

---

*) Voir IIe Partie, page 1262.

**) $\frac{\text{2e et 4e}}{\text{Rawicz}}$ et $\frac{\text{3e lég.}}{\text{XIe}}$.

***) Furent engagées: $\frac{\text{1re, 2e et 3e}}{\text{Schrimm}}$ et $\frac{\text{1re et 2e}}{\text{Ostrowo}}$.

†) Le 18 janvier, après l'arrivée des dernières troupes, la ligne fut partagée en trois secteurs, ainsi qu'il suit:

1. Secteur gauche (à l'ouest de la route Luxembourg—Longwy et de la basse Chiers):

   Bataillons de Kōslin, de Münster, d'Oppeln, $\frac{\text{2e, 3e et 4e}}{\text{Glatz}}$, $\frac{\text{3e et 4e}}{\text{Neutomysl}}$ $\frac{\text{2e}}{\text{2e rég. grosse cav. de rés.}}$ et $\frac{\text{3e lég. de rés.}}{\text{XIe}}$.

2. Secteur du centre (depuis la Chiers jusqu'à la route Metz—Longwy comprise):

   Bataillons de Schrimm, de Stettin, de Rawicz et d'Ostrowo, $\frac{\text{1er}}{\text{2e régt. de grosse cav. de rés.}}$ et $\frac{\text{1re lég. de rés.}}{\text{XIe}}$.

3. Secteur de droite (depuis la route Metz-Longwy, jusqu'à la route Luxembourg—Longwy comprise):

   Bataillon d'Anklam et de Schivelbein.

On occupait en première ligne: Warnimont, Cosnes, Lexy, Rehon, Mexy, Herserange, Longlaville et Mont St. Martin. L'état-major du corps d'investissement se trouvait à Cons-Lagrandville.

Digitized by Google

nature du sol et le mauvais temps étaient très-défavorables aux travaux. Le 17, les batteries de campagne ouvrirent le feu sur la place, et détournèrent ainsi l'attention de l'adversaire. Les avant-postes furent poussés jusqu'à 1000 pas des ouvrages.

Douze emplacements de batteries et deux emplacements de mitrailleuses furent construits jusqu'au 24 au soir, mais les batteries No 10, 11 et 12 n'entrèrent pas en action.*) La batterie No 1 ouvrit le feu le 19; celles de No 2 à No 6, du 20 au 21; Nos 7 et 8, le 22; No 9, le 24 au matin.

Dans l'après-midi du 20, on établissait une tranchée-abri en avant des batteries de l'aile gauche et dans les nuits suivantes on l'élargissait et on la prolongeait de manière à former la première parallèle.

Le brouillard épais, qui régna pendant la journée du 20,

---

*) Attaque de droite (de flanc): capitaine Weinberger.

Batterie No 1 avec 3 canons de 15 cm. et 3 - - 12 -	}	au nord de Mexy.
- - 2 avec 3 - - 15 - et 3 - - 12 -	}	

Attaque de gauche (principale): major Hein.

Batterie No 3 avec 4 canons de 15 cm.	} à l'est des Maragoles.
- - 4 - 4 - - 12 -	
- - 5 - 4 - - 12 -	} sur la hauteur de Romain.
- - 6 - 4 - - 12 -	
- - 7 - 4 - - 12 -	
- - 8 - 4 - - 15 -	
- - 9 - 4 mortiers - 22 - ,	dans la parallèle au sud de la ferme de Romain.
- - 10 - 4 - - 22 -	} au nord de la ferme de Pulventeux.
- - 11 - 4 - - 27 -	
- - 12 - 4 canons - 12 - ,	sur le Mont du Chat.

Deux batteries, armées chacune de deux mitrailleuses, étaient d'abord près des batteries No 4 et 7 (M_1 et M_2); à partir du 24, dans la parallèle M_3 et M_4).

La construction des batteries No 9, 10, 11 et 12 n'avait été entreprise que plus tard. En raison de leur situation dans une forêt épaisse et de l'escarpement du terrain, leur achèvement n'eut lieu qu'après beaucoup de difficultés.

Le major Wolf dirigeait le bombardement, le colonel Schott les travaux du génie.

Digitized by Google

fut cause de ce que l'on n'échangea qu'une faible canonnade, le combat d'artillerie commença le lendemain. L'ennemi dirigea d'abord un feu violent et efficace sur les batteries de l'aile droite, puis sur celle de l'attaque principale et surtout sur les batteries No 1 et No 6. Le 22, il tira principalement sur les batteries de l'aile droite, qui l'incommodaient beaucoup, mais son tir se ralentit bientôt sous l'intensité croissante des feux croisés des batteries d'attaque. Pendant la soirée du 23, un grand incendie se déclarait dans la place. Le jour suivant, l'adversaire ne répondait plus que faiblement; à l'entrée de la nuit, il envoyait un parlementaire et commençait les négociations.

Le feu cessa en conséquence à sept heures et demie et le soir même la capitulation fut conclue. La reddition de la place eut lieu le 25 et l'entrée des troupes de siége s'effectua le jour suivant.

La ville avait relativement peu souffert et le bombardement avec des pièces de gros calibre n'en avait été que plus efficace contre les ouvrages de fortification et l'artillerie ennemie. Une partie de la garnison ayant réussi à s'échapper au delà de la frontière belge, peu distante de la ville, 2000 prisonniers seulement tombaient entre les mains des Allemands. Ceux-ci s'emparaient de 130 pièces, la plupart enclouées, de 2000 fusils et de grands approvisionnements en munitions et en vivres.

Les pertes du détachement, chargé du siége, s'élevaient à 3 officiers et 57 hommes.*)

Le colonel de Krenski partit le 27 janvier avec la plus grande partie de ses troupes,**) sur Commercy, pour être ensuite employé devant Langres.***) Le parc de siége, composé

---

*) Voir le Supplément CLXXIX. D'après Massaroli, les pertes des Français s'élèvent à 157 hommes.

**) Avec 6 bataillons, 2 escadrons, 2 batteries, 6 compagnies d'artillerie de place et 3 compagnies de pionniers de place. $\frac{\text{1er et 2e}}{\text{2e régt. de grosse cav. de rés.}}$ furent remplacés par $\frac{\text{3e et 4e}}{\text{2e régt. de grosse cav. de rés.}}$. (Voir Supplément CLXXVII.)

***) Voir IIe Partie, page 1229.

Le 30 janvier, le colonel de Krenski fut placé provisoirement sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.

Digitized by Google

de 67 pièces, suivait pour la même destination. Un bataillon resta à Longwy comme garnison; deux bataillons passèrent sous les ordres du gouvernement général de Reims,*) qui put ainsi faire occuper plus fortement la ligne de chemin de fer du nord.

---

*) Les bataillons d'Anklam et de Glatz, qui avaient antérieurement déjà été affectés à ce gouvernement général. Le reste des troupes de siége fut employé par le gouvernement de Metz. Voir pour les détails le Supplément CLXXVII.

Digitized by Google

Administration du territoire occupé.

La continuation de la marche en avant des armées allemandes pendant le mois de novembre et le commencement de décembre avait rendu nécessaire la création d'un quatrième gouvernement général.*) En conséquence, le lieutenant-général de Fabrice, ministre de la guerre de Saxe, avait été nommé gouverneur-général à Versailles. Les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure, de l'Eure,**) de l'Oise, de Seine et Oise,***) de l'Eure et Loir, du Loir et Cher†) et du Loiret furent placés sous ses ordres.††)

Conformément au décret d'organisation,†††) les gouverneurs généraux avaient sous leur autorité, pour exercer l'administration, des commissaires civils,*†) qui, de leur côté devaient utiliser le personnel administratif de leur circonscription. On se heurta en cela à de grandes difficultés, car la majeure partie des fonctionnaires de l'état français refusa de rester en activité sous la domination allemande. Les fonctionnaires municipaux se montrèrent mieux disposés et appréciant juste-

---

*) Le Supplément CLXXXI donne la composition des états-majors des gouvernements généraux à la fin du mois de janvier 1871. En ce qui concerne les gouvernements généraux institués antérieurement, voir Ire Partie, page 1315 et IIe Partie, page 87, ainsi que le Supplément LXVI.

La carte 38 indique les limites des gouvernements généraux.

**) Pour la partie située sur la rive droite de la Seine.

***) Celui-ci avait jusqu'alors fait partie du gouvernement général de Reims.

†) Pour la partie située sur la rive droite de la Loire.

††) Aucunes troupes ne furent affectées au gouvernement général de Versailles; mais toutes les troupes de campagne stationnées dans son ressort étaient avisées d'obéir à ses réquisitions.

†††) Voir le Supplément LIV.

*†) Furent nommés commissaires civils: pour le gouvernement général de l'Alsace, le président de Kühlwetter; pour le gouvernement général de Lorraine, le vice-président comte de Villers; pour le gouvernement

Digitized by Google

ment l'intérêt du pays, s'acquittèrent de leurs fonctions, même dans les moments les plus difficiles.

Dans de semblables circonstances, on dut faire venir en France un grand nombre de fonctionnaires allemands, qui furent employés partie comme préfets et sous-préfets, partie comme auxiliaires des différentes autorités. Mais la population ne reconnaissait pas partout leur pouvoir et le plus souvent leurs ordres n'étaient exécutés que lorsqu'il était possible de les appuyer vigoureusement par la force armée; il arriva fréquemment que cela ne put avoir lieu, vu le petit nombre de troupes dont on disposait pour de telles opérations. Dans beaucoup de départements, les difficultés furent encore augmentées par ce fait que les fonctionnaires français cherchèrent à continuer leur service, sans tenir compte des autorités germaniques. Il ne fut donc souvent pas possible à l'administration allemande de réaliser ses intentions bienveillantes à l'égard de la population.

Les gouverneurs généraux s'appliquèrent à relever le commerce et l'industrie. On s'occupa, en conséquence, là où les armées ne l'avaient pas encore fait, de rétablir les chemins de fer, les canaux et les routes; on autorisa leur utilisation, en tant que le permettait l'intérêt militaire. Un service de poste fut organisé.*)

D'autre part, le territoire occupé dut être mis à contribution pour les différentes fournitures nécessaires aux armées allemandes.

Le manque d'employés rendant souvent impossible la perception des contributions indirectes, on remplaça celles-ci, dans les premiers temps surtout, par une contribution personnelle dont le montant fut calculé sur le revenu des impôts en 1869. Chaque département dut en outre payer une contribution d'un million de francs à titre de compensation pour les pertes causées par la capture de navires de commerce et par l'ex-

---

général de Reims l'ambassadeur royal bavarois comte de Tauffkirchen, qui fut remplacé au commencement de janvier 1871 et le landrath prince Karl Hohenlohe; pour le gouvernement général de Versailles le conseiller intime des finances saxon de Nostiz-Wallwitz.

*) Des bureaux de postes existaient déjà dans le gouvernement général d'Alsace depuis le commencement du mois de septembre.

Digitized by Google

pulsion des sujets allemands. Il fut souvent nécessaire d'employer des troupes pour obtenir la rentrée des fonds à encaisser.

Pour ramener la situation à son état normal, il était urgent que la justice et la police fussent sévèrement administrées; d'autant plus que les magistrats français avaient presque partout cessé leurs fonctions, sur l'invitation du gouvernement de la défense nationale.

Dans le gouvernement général d'Alsace, des conseils de guerre permanents furent institués pour connaître des délits commis par les habitants contre leurs compatriotes; afin d'assurer leur fonctionnement régulier, on fit venir des magistrats de l'Allemagne. Dans les autres gouvernements généraux, les préfets étaient chargés de juger ces mêmes délits, si l'on avait recours à eux. Un tribunal spécial fut institué à Nancy pour le gouvernement général de Lorraine; il avait pour mission de poursuivre les habitants pour tout crime, délit ou excès commis par eux sur les Allemands.

La répression des actes criminels, dirigés contre l'armée allemande ou contre des individus isolés faisant partie de celle-ci, exigea une grande activité. Les accusés devaient être jugés par les conseils de guerre. Souvent on ne put les découvrir; la commune, sur le territoire de laquelle le délit avait été commis, était alors inévitablement rendue responsable. C'était la seule manière d'empêcher la population de prendre une part active à la guerre.

On s'opposa aux levées ordonnées par le gouvernement français en établissant les listes des hommes en état de porter les armes et en exerçant sur ceux-ci une surveillance active. Ce fut surtout nécessaire sur le territoire alsacien limitrophe de la Suisse.

Des mesures de police sanitaire durent être prises, principalement contre la petite vérole et l'épizootie.

Les nombreuses difficultés, qu'éprouvaient les gouvernements généraux dans l'accomplissement de leur mission, diminuèrent lors de l'armistice. La population reprit ses travaux et l'on eut à sa disposition un effectif de troupes assez considérable pour forcer les récalcitrants à l'obéissance.

Digitized by Google

Evénements sur le littoral allemand, depuis le milieu du mois de novembre 1870.*)

Bien qu'à l'entrée de la saison d'hiver les côtes ne parussent pas sérieusement menacées, le général Vogel de Falckenstein, prenant en considération la présence de flottes françaises**) croisant par intervalles dans la Baltique, avait ordonné au milieu de novembre la formation de deux brigades mixtes destinées à couvrir, l'une Hambourg***) et l'autre Brème.†) Ces brigades pouvaient être concentrées en 36 heures.††) Les mesures de surveillance et de sécurité furent également reprises.†††)

Pendant le mois de décembre, une flotte ennemie croisa encore dans la Baltique et le 23 du même mois, des vaisseaux de guerre apparurent à l'embouchure de l'Elbe.

L'escadre cuirassée allemande se rendit à Wilhelmshaven pour y passer l'hiver dans le bassin et y recevoir dans les docks les réparations nécessaires.

---

*) Voir Ire Partie, croquis 7.

**) Voir IIe Partie, page 416. Du 6 au 16 novembre, une flottille ennemie comptant onze navires apparaissait entre Helgoland et Borkum.

***) 6 bataillons,
4 escadrons,
4 batteries,
1 compagnie de pionniers,
} sous les ordres du lieutenant-général Wittich.

†) 6 bataillons,
4 escadrons,
10 pièces,
1 compagnie de pionniers,
} sous les ordres du lieutenant-général d'Alvensleben.

††) Après la suppression du commandement général des troupes mobiles du littoral, suppression qui avait eu lieu déjà à la fin du mois d'août, toutes les troupes restées dans la circonscription des Ier, IIe IXe et Xe corps d'armée (voir Ire Partie, page 1251) avaient été placées sous les ordres directs du général commandant les côtes.

†††) Voir Ire Partie, page 1239 à 1248.

Digitized by Google

Les troupes de garnison et celles de remplacement continuèrent pendant le mauvais temps, le froid et la neige, le pénible service de surveillance le long des côtes. De concert avec les bataillons de garnison et les escadrons de dépôt nouvellement formés, elles furent chargées de la garde d'environ 60 000 prisonniers de guerre.*) A mesure que l'entrée de l'hiver reléguait à l'arrière-plan le danger d'un débarquement et que le besoin de troupes se faisait de plus en plus sentir sur le théâtre de la guerre, on diminuait peu à peu l'effectif des troupes stationnées sur le littoral.**)

Cela amena plus tard divers changements dans la répartition des troupes restées sur le territoire des Ier, IIe, IXe et Xe corps d'armée.

Le 14 décembre, la marine expédiait de Kiel la corvette „Augusta".***) Ce navire devait autant que possible empêcher l'importation en France des armes provenant d'Amérique.

---

*) En ce qui concerne les nouvelles formations et la garde des prisonniers de guerre, voir plus loin l'exposé.

**) Du commencement de décembre au commencement de l'armistice, on dirigea les troupes suivantes sur la France:

2 régiments combinés de landwehr (No 22/62 et 23/63),
9 bataillons de landwehr isolés (des régiments No 18, 41, 42, 44 et 49),
3 bataillons de landwehr de réserve (No 33, 34 et 35),
1 régiment de cavalerie de réserve (1er régiment de hussards de réserve),
8 bataillons de dépôt (des régiments Nos 3, 5, 9, 14, 17, 25, 85 et 92),
13 compagnies d'artillerie de place { 9 du régiment No 1, 2 - - - 2, 2 - - - 9,
2 compagnies de pionniers de place { 1 du Ier corps d'armée, 1 - IXe - - ,
1 détachement de torpilleurs.

Outre un nombre considérable de compagnies d'artillerie et de pionniers de place, le gouvernement général disposait encore au milieu de novembre de:

8 mobilisés / 20 non-mobilisés } bataillons de landwehr,
38 bataillons de dépôt et 5 compagnies de dépôt des chasseurs,
30 escadrons de dépôt ou de réserve,
12 batteries de dépôt.

Voir l'exposé ultérieur, pour ce qui concerne les forces restant disponibles au milieu du mois de février.

***) Voir Supplément IV et IIe Partie, page 417.

Digitized by Google

Jusqu'au commencement de janvier, ce bâtiment croisa à hauteur de Brest; de là, il se rendit à l'embouchure de la Gironde, où le capitaine de corvette Weickmann réussit à capturer deux navires marchands et un transport à vapeur de l'état,*) qui étaient chargés de vivres pour l'armée française. L'Augusta entra ensuite dans le port de Vigo et y resta jusqu'à l'armistice.**)

Parmi les navires qui se trouvaient à l'étranger au début de la guerre,***) les corvettes „Hertha" et „Medusa" restèrent dans les eaux de l'Asie orientale; aucune rencontre avec l'ennemi n'eut lieu dans ces parages.†) La corvette „Arcona" croisa jusqu'au commencement de janvier dans les eaux des Açores; elle se rendit ensuite à Lisbonne pour se faire réparer et y fut laissée jusqu'à la conclusion de la paix.

Conformément aux ordres qu'elle avait reçus, la canonnière „Météor"††) resta jusqu'à la fin de la guerre dans le port de la Havane.

L'armistice procurait aussi une tranquillité provisoire aux pays du littoral et à leur garnison.

---

*) Les deux navires à voiles furent envoyés en Allemagne et le vapeur fut coulé.

**) Une flottille française, composée de deux frégates cuirassées et d'un aviso jeta l'ancre devant le port de Vigo et empêcha la sortie du navire allemand.

***) Voir Supplément IV.

†) La longueur des négociations diplomatiques, entamées en vue de neutraliser les eaux de l'Asie orientale, empêchèrent toute action maritime dans ces parages.

††) Voir IIe Partie, page 417.

Digitized by Google

Coup d'œil général

sur la campagne, depuis le commencement du mois de septembre 1870, jusqu'à la cessation des hostilités.*)

La marche sur Paris n'avait été interrompue que pendant huit jours, par les opérations contre l'armée du maréchal de Mac Mahon. Immédiatement après le résultat décisif, obtenu le 1er septembre à Sedan, le mouvement fut repris; le 19 du même mois, la capitale française était déjà cernée de tous côtés.

On avait dû laisser devant Metz la moitié des forces allemandes et 150 000 hommes seulement entouraient au début, sur une ligne de onze milles d'étendue, Paris et ses gigantesques ressources. Après la rapide course victorieuse des premiers mois de la guerre, les deux parties de l'armée allemande se voyaient réduites devant ces villes, à une longue et pénible attente.

Le peuple français, animé d'un ardent patriotisme, était résolu à une résistance opiniâtre. Sur l'ordre du gouvernement, les fonctionnaires refusaient aux autorités allemandes de coopérer à régler l'entretien des troupes. Les habitants des villes et des campagnes abandonnaient leur foyer ou prenaient les armes pour un combat sans trève. Les chemins de fer et les routes furent coupés; les ouvrages d'art les plus coûteux étaient souvent détruits sans nécessité. A leur arrivée devant Paris, les Allemands trouvaient les environs de cette ville déjà complètement dévastés et pillés.

Tout cela accrut, sans contredit, les difficultés de l'invasion, mais augmenta aussi considérablement les souffrances du pays.

---

*) Voir la carte d'ensemble No 10.

Digitized by Google

Les armées de l'empire avaient disparu du théâtre de la guerre. Sous la pression d'une dictature énergique et sans égards, de nouvelles armées se formaient dans toutes les parties de la France non-occupées encore. La tâche principale du commandement en chef allemand consistait à repousser leurs attaques. On ne pouvait alors disposer à cet effet que de troupes prises dans l'armée d'investissement. L'ennemi menaçait celle-ci, tantôt du nord, tantôt du sud. Devant les sorties de la garnison il fallait renforcer tantôt l'un, tantôt l'autre point des minces lignes allemandes.

La tactique des troupes opérant en province prend aussi un caractère différent. La rigueur de la saison force à abriter les hommes, tout au moins la nuit. De là, pour les deux partis, extension des cantonnements, et marche au combat sur un front très-développé. La direction d'ensemble devient très difficile, une plus grande initiative doit être laissée aux chefs, à tous les degrès de la hiérarchie, cela certainement à l'avantage des troupes allemandes, mieux exercées et jusqu'alors partout victorieuses. La supériorité de l'artillerie allemande se fait de plus en plus sentir. En revanche, l'action de la cavalerie est considérablement limitée par la configuration du terrain et le mauvais temps. Le peu de durée du jour force à hâter le dénouement. Presque tous les combats sont décidés par des mouvements tournants. Tout danger de voir l'adversaire percer le front, dégarni devant lui, paraît écarté en raison de son inhabileté et du peu de valeur intrinsèque de ses troupes rassemblées à la hâte. Les Français ne résistent pour ainsi dire que dans des localités organisées défensivement, mais leur résistance est alors énergique.

Déjà au commencement d'octobre, la république réussit à rassembler 60 000 hommes sur la Loire. Mais, sur ces entrefaites, l'armée d'investissement devant Paris avait été renforcée par deux corps d'armée, chargés jusqu'à cette époque de la surveillance et du transport des nombreux prisonniers de Sedan. Avec les troupes dont on peut se passer devant Paris, le général von der Tann se porte rapidement à la rencontre de l'ennemi, le bat à Artenay le 10 octobre, le rejette au delà de la Loire et occupe Orléans.

Avant que le mois ne se soit écoulé, il a devant lui une

Digitized by Google

armée française beaucoup plus considérable que la sienne. Affaibli par l'envoi d'une partie de ses forces sur l'Eure et la basse Seine, où elles observaient l'adversaire, le général von der Tann est forcé le 9 novembre, à Coulmiers, de battre en retraite sur St. Péravy. Les Français renoncent cependant à toute attaque ultérieure et se contentent d'occuper une position très-étendue, destinée à couvrir Orléans.

Sur le théâtre est de la guerre, Strasbourg capitule le 27 septembre. Le général de Werder se dirige alors vers la vallée de la Saône; il refoule sur Besançon les troupes du général Cambriels, qui s'opposent à sa marche, et il occupe Dijon. En Alsace, Schélestadt et Neuf-Brisach sont pris, Belfort est provisoirement investi.

Pendant ce temps, Metz, où le maréchal Bazaine attendait le développement des événements politiques en France, tombe au pouvoir des Allemands. La tentative de délivrance, opérée à l'extérieur par toute une armée, n'avait pas réussi, tous les efforts, tentés par la garnison pour percer les lignes ennemies, avaient échoué. Le 29 octobre, le prince Frédéric-Charles plantait son drapeau sur les remparts de cette place, qui, pendant soixante-dix jours, avait cloué sous ses murs une partie considérable des armées allemandes. Il devient alors possible de couvrir l'investissement de Paris, au nord par la Ire armée, au sud par la IIe.

En raison de la surveillance à exercer sur 173 000 prisonniers et par suite de diverses entreprises à exécuter contre de petites places fortes, le général de Manteuffel ne peut tout d'abord se mettre en marche qu'avec des troupes peu nombreuses. Malgré cela, il bat le général Farre à Amiens, le 27 novembre, entre à Rouen huit jours après et refoule le général Briand jusqu'à la mer.

Entre-temps, le prince Frédéric-Charles apparaît devant Orléans. La subdivision d'armée du grand-duc de Mecklenbourg, qui a dispersé dans l'ouest de nouvelles troupes ennemies, se joint à lui.

Du côté des Français, Gambetta, ministre de la guerre, a pris lui-même la direction des opérations militaires. Il veut s'avancer sur Paris, par Fontainebleau, donner la main à une sortie faite au même moment par la garnison et rétablir ainsi

Digitized by Google

les communications de la capitale avec la province. Le mouvement commence le 28 novembre, par l'aile droite. Le Xe corps allemand, soutenu en temps opportun, repousse à Beaune-la-Rolande toutes les attaques d'un ennemi bien supérieur en nombre.

Le 2 décembre, une nouvelle tentative est entreprise, l'aile gauche française cherche à se porter en avant. Elle est repoussée à Loigny—Poupry. Le prince Frédéric-Charles prend alors concentriquement l'offensive avec toutes ses troupes. Dans une bataille qui dure deux jours, l'armée française est chassée de toutes ses positions; elle perd 20 000 hommes et est séparée en deux fractions. Les Allemands occupent Orléans pour la seconde fois.

Le général Ducrot, dans le but de se mettre en communication avec l'armée de la Loire qui marche sur Paris, exécute à cette époque une sortie bien combinée, contre la partie est de la ligne d'investissement. Reconnue à temps, cette opération échoue devant la résistance des Allemands à Villiers, le 2 décembre.

Tant de succès, remportés en peu de jours par les Allemands, devaient considérablement diminuer l'espoir des Français de débloquer leur capitale. Mais, grâce aux nombreuses ressources du pays, le dictateur réussit, par une activité incessante, à former rapidement deux nouvelles armées, avec les fractions de celle battue à Orléans.

Avec l'armée de l'ouest, le général Chanzy, appuyé sur la forêt de Marchenoir, prend aussitôt vigoureusement l'offensive. Le Grand-duc, réduit d'abord à ses propres forces, résiste pendant quatre jours. La IIe armée s'avance d'Orléans, rejette l'ennemi au delà du Loir et la délégation du gouvernement s'enfuit de Tours à Bordeaux.

L'autre armée française, placée sous les ordres du général Bourbaki, reste pour le moment immobile à Bourges.

Le grand quartier général crut alors devoir accorder quelque repos aux troupes tenant la campagne de la Moselle à la Loire et à la mer. Les commandants d'armée furent avisés de laisser arriver jusqu'à leurs lignes toute tentative de déblocus et de ne prendre l'offensive qu'en cas de contact avec l'adversaire.

Digitized by Google

Cependant le général Faidherbe s'était avancé de nouveau avec l'armée du nord, dont l'effectif était augmenté. Le général de Manteuffel accourt de Rouen avec des renforts; il réussit le 23 décembre à arracher à l'ennemi les villages que celui-ci occupe en avant de son front, sur l'Hallue; le lendemain, l'armée française bat en retraite. Le 3 janvier, le général Faidherbe tente une attaque sur Bapaume, dans le but de secourir Péronne investie entre-temps, mais il ne parvient pas à empêcher la capitulation de cette place.

Tandis que ces combats se livraient dans le nord, l'armée de Paris, déployant pour une sortie des forces considérables, tente en vain de s'emparer du Bourget, d'où les Allemands semblaient la défier. Enfin, les Français construisent des ouvrages en terre qu'ils arment avec des pièces de gros calibre, et essaient ainsi de refouler peu à peu la chaîne des avant-postes ennemis. Le Mont-Avron, en particulier, ressemblait à un coin enfoncé dans les lignes d'investissement.

Du côté des Allemands, on éprouvait les plus grandes difficultés à amener en même temps de la patrie lointaine, les approvisionnements journaliers nécessaires à l'alimentation de centaines de mille hommes et l'immense matériel indispensable à l'attaque d'une place comme Paris. Cependant les moyens dont on disposait déjà furent suffisants pour forcer l'adversaire à évacuer le Mont-Avron, le 29 décembre, après un bombardement de deux jours.

Huit jours plus tard, le 5 janvier, le feu est ouvert contre le front sud de Paris, les forts avancés sont réduits au silence.

Avant ces événements, la concentration de forces françaises très-considérables, sur la Sarthe, n'avait pas échappé à l'état-major allemand. Un commencement d'activité de l'ennemi se manifestait aussi sur la haute Loire. Ces mouvements laissaient supposer une marche simultanée sur Paris, du général Chanzy par Chartres, du général Bourbaki par Montargis; telle était en effet primitivement l'intention des Français. On résolut alors de prendre l'offensive, avec la IIe armée, contre le premier de ces généraux. Le IIe et le VIIe corps devaient pour le moment se tenir sur la défensive vis-à-vis du second.

En raison de la saison et de la configuration du terrain, les opérations contre le Mans se heurtèrent à de très-grandes

Digitized by Google

difficultés. Après une série de combats journaliers, on atteignait cependant les environs de cette ville où une bataille de trois jours forçait l'armée ennemie à se retirer derrière la Mayenne.

Sur ces entrefaites, le ministère de la guerre français résolut, après toutes ces tentatives infructueuses, d'agir sur les communications des armées allemandes.

Des forces françaises considérables sont bientôt rassemblées en avant du général de Werder. Les Allemands reconnaissent que les prisonniers, faits le 5 janvier dans un combat près de Vesoul, appartiennent aux différents corps de la Ire armée de la Loire. Ils acquièrent ainsi seulement alors la certitude que cette armée a été transportée de Bourges sur le Doubs, par les voies ferrées. Les deux corps allemands, établis aux environs de Montargis et d'Auxerre pour observer l'ennemi, sont immédiatement mis en marche dans la direction de l'est, sous les ordres du général de Manteuffel. Malgré cela, le général de Werder ne doit compter momentanément que sur ses propres forces, pour couvrir le siége de Belfort contre une armée de plus de 100 000 hommes. Durant trois jours, il lutte sur la position de la Lisaine contre un ennemi si supérieur en nombre. Celui-ci renonce le 17 janvier à l'espoir de le vaincre et se retire sur Besançon. Les communications des Allemands restent assurées, celles de l'adversaire sont coupées par le général de Manteuffel, arrivé sur ces entrefaites.

Dans l'espoir d'une prochaine délivrance par les nombreuses armées de province, la population de Paris, qui ne communique avec l'extérieur que par ballon, supporte avec constance, pendant toute cette période, les maux résultant de l'investissement. Aux privations, de plus en plus sensibles, viennent s'ajouter encore les horreurs d'un bombardement.

Le 19 janvier, les chefs militaires sont forcés d'entreprendre une dernière grande sortie, bien qu'ils soient convaincus de son inutilité. Le Ve corps allemand se maintient sur ses positions, malgré les masses qui l'attaquent du Mont-Valérien.

Le même jour, une nouvelle tentative du général Faidherbe échoue à St. Quentin. Le 21 janvier, le bombardement du front nord de Paris commence avec une intensité extraordinaire.

Sous la pression de ces événements, le gouvernement de Paris se voit enfin contraint, le 23 janvier, à entamer des

Digitized by Google

négociations. Un armistice provisoire lui est accordé, mais les départements du sud-est en sont exclus.

Dans cette région, le général de Manteuffel a déjà mis la 1re armée de la Loire dans la situation la plus critique. Une troisième armée française disparaît le 1er février du théâtre de la guerre, en passant sur le territoire neutre. Quelques jours auparavant, une quatrième armée a déposé les armes à Paris et reste internée dans cette capitale jusqu'à la conclusion de la paix. Belfort, dont la défense est d'ailleurs sérieusement compromise, ouvre ses portes, sur l'ordre du gouvernement français.

Digitized by Google

L'armistice et la paix préliminaire.

Exécution de l'armistice et positions prises à la suite de celui-ci, par les armées belligérantes.*)

Le traité du 28 janvier 1871**) avait été conclu avec les membres du gouvernement de la défense nationale présents à Paris; la délégation siégeant à Bordeaux, chargée jusqu'alors de la direction de la guerre en province, était tout d'abord restée étrangère à cette convention.

La majorité du peuple français penchait pour la paix et était convaincue de l'inutilité de prolonger la résistance; il y avait cependant lieu de se demander, si le parti de la guerre reconnaîtrait l'armistice et si, plus tard, la représentation nationale à élire accepterait les conditions posées par le vainqueur.

La partie militaire de la convention fut exécutée dans un espace de temps relativement court. La ligne de démarcation entre les armées ennemies courait de l'embouchure de la Seine, dans la direction du sud, vers la Sarthe et atteignait cette rivière entre Angers et le Mans. Se dirigeant ensuite vers la Loire, elle franchissait celle-ci un peu en amont de Saumur, contournait la partie du département d'Indre et Loire située au sud du fleuve, suivait ensuite, en général, la direction de l'est, passait par Vierzon et aboutissait aux limites du département de la Côte d'Or. Les deux départements situés les plus au nord de la France, ainsi que la presqu'île du Hâvre avaient

*) Voir la carte No 39.

**) Voir IIe Partie, page 1109 et le texte du traité au Supplément CLVI.

Digitized by Google

des lignes de démarcation particulières. Les partis belligérants devaient, en général, retirer leurs troupes, y compris les avant-postes, à une distance de dix kilomètres de la ligne fixée. Les places fortes de Paris, Givet et Langres, qui restaient entre les mains des Français, furent entourées d'une zone neutre d'une étendue analogue.

Devant Paris, l'occupation du territoire assigné aux Allemands par le traité, ainsi que celle des forts, s'effectuèrent sans difficultés notables. Devant Paris.

Le 29 janvier, les troupes s'avancèrent jusques sur la ligne neutre. Le terrain situé sur la rive gauche de la Marne et de la Seine, y compris les ponts de Charenton et de Neuilly, ainsi que la route conduisant de ce dernier à Bezons, fut affecté à la IIIe armée; l'armée de la Meuse reçut en partage la rive droite de la Marne et de la Seine, ainsi que la partie nord de la presqu'île de Gennevilliers.

La remise des ouvrages fortifiés se passa comme suit: le Ve corps d'armée occupa le Mont-Valérien, le XIe le fort d'Issy, le IIe bavarois les forts de Vanves et de Montrouge, le VIe la redoute des Haute-Bruyères et les forts de Bicêtre et d'Ivry, le Ier bavarois le fort de Charenton, la division de campagne wurtembergeoise les redoutes de Gravelle et de la Faisanderie, le XIIe corps les forts de Nogent, de Rosny, de Noisy et de Romainville, le corps de la Garde les forts d'Aubervilliers et de l'Est, le IVe corps la ville de St. Denis et la double Couronne du nord, le fort de la Briche et la partie nord de la presqu'île de Gennevilliers, enfin, la division de landwehr de la Garde le pont de Neuilly.*) On commença aussitôt à armer les forts contre l'enceinte de la ville.

Les avant-postes se portèrent jusques sur la ligne de démarcation; des postes d'examen furent placés sur les routes livrées à la circulation en vertu du traité, afin de surveiller les relations avec l'extérieur.**)

---

*) Un changement eut lieu le jour suivant, en ce sens que la division de campagne wurtembergeoise fut chargée d'occuper aussi le fort de Nogent.

**) Voir le croquis et le Supplément CLVI.

Le passage n'était accordé qu'aux personnes munies d'un laisser passer délivré par les autorités françaises, lequel devait être contre-signé par les autorités allemandes.

Digitized by Google

Dans le but d'empêcher la famine de se déclarer à Paris et pour satisfaire aux besoins les plus pressants de la population, jusqu'à l'arrivée des convois de vivres, les approvisionnements des magasins allemands, dont on pouvait se passer, furent mis à la disposition des autorités de la ville.*) Afin d'assurer le plus rapidement possible le ravitaillement de la capitale, les commandements en chef, les gouvernements généraux et les inspections générales d'étapes reçurent l'ordre d'autoriser les autorités françaises à rétablir les chemins de fer et autres voies de communication qui pouvaient être utiles sous ce rapport et à enlever les torpilles placées dans les cours d'eau.

Un traité spécial, conclu le 30 janvier, permettait aux Français d'utiliser, concurremment avec les Allemands, les voies ferrées Dieppe—Rouen—Amiens—Creil—Paris, Vierzon—Orléans—Paris, Nevers—Montargis—Moret—Paris.**) Le 2 février, les communications télégraphiques furent réglées par une convention; enfin, on autorisait les Parisiens à faire venir du combustible des environs et à réparer les aqueducs plusieurs fois endommagés pendant le siége.

Malgré toutes ces mesures, on ne réussit qu'au milieu de février, à remédier complètement à la misère qui régnait dans la capitale ennemie.

Les prisonniers allemands, qui se trouvaient à Paris, furent remis le 31 janvier, au 1er corps d'armée bavarois. La reddition des armes et du matériel de guerre français commença à partir du 6 février dans les forts d'Ivry, de Bicêtre, d'Aubervilliers et de Romainville. Elle ne marcha au début que lentement, mais fut cependant à peu-près terminée le 18 février.***) Les pièces en fonte, hors de service, furent détruites; toutes les autres, à l'exception d'un certain nombre

---

*) On n'usa de ceux-ci que dans une mesure très restreinte. (Voir l'exposé ultérieur.) Le premier convoi de vivres français arriva à Paris le 3 février.

**) D'autres lignes furent ensuite ajoutées à celles-ci. (Voir l'exposé ultérieur.)

***) Voir IIe Partie, page 1110.

Digitized by Google

de pièces en bronze*) destinées à l'armement des forts, furent transportées en Allemagne.

Le paiement de la contribution de guerre de 200 millions, imposée à la ville de Paris, s'effectua le 12 février. Une commission mixte fut instituée pour régler toutes les questions de détail qui se produisaient.

Le service de sûreté était fait dans la zone neutre par des gendarmes français. Aucun différend sérieux ne s'éleva, pendant toute la durée de l'armistice, entre la population et les troupes allemandes et le calme ne fut troublé en aucune façon.

Par contre, l'exécution du traité rencontra diverses difficultés dans les départements.

Le 29 janvier, le général de Goeben, ayant appris qu'un armistice était conclu, ordonnait aux troupes de la Ire armée, de se rapprocher dans le bassin de la Somme de la ligne des places fortes françaises et d'occuper Dieppe. Sur ces entrefaites, le texte de la convention arrivait à Amiens; il fut transmis au général Faidherbe, en lui demandant s'il était disposé à se soumettre aux conditions fixées, dans quel cas, les troupes allemandes stationnées au delà de la ligne de démarcation seraient immédiatement ramenées en arrière. Les officiers français, envoyés pour les négociations, reconnaissaient l'armistice en général, mais n'avaient pas reçu d'instructions en ce qui concernait l'évacuation d'Abbeville et de quelques autres localités.**) On renonça en conséquence, provisoirement, à la prise de possession des endroits en litige, en tant que ceux-ci étaient encore occupés par des troupes françaises. Les Allemands n'entrèrent à Dieppe que le 1er février et à Abbeville que le 6.***) A la Ire armée.

Sur la basse Seine, les difficultés d'exécution furent plus considérables.

---

*) 502 au début, 136 après l'évacuation des fronts sud et ouest.

**) Gambetta avait bien accepté l'armistice, mais comme il n'avait pas encore connaissance des conditions de détail, il s'était borné à interdire la continuation des opérations, sans donner des ordres précis aux généraux. (Voir IIe Partie, page 1201 et Supplément CLXVIII.)

***) Abbeville ne paya pas de contribution spéciale. Le matériel de l'Etat put être évacué.

Digitized by Google

Sur la rive gauche du fleuve, l'occupation du territoire affecté aux troupes allemandes s'effectuait en général sans incident.

Le 30, des navires de guerre ennemis tiraient sur les grand'gardes établies près de la Seine, à Aizier, ainsi que sur la garnison de Caudebec. Un petit détachement, qui marchait sur Lillebonne, essuya des coups de feu venant de cette localité. Le même jour cependant, les généraux Dargent et Loysel*) proposaient la réunion de plénipotentiaires, à l'effet de déterminer la ligne de démarcation. Mais, comme on reconnut que ces deux généraux n'étaient pas pourvus d'instructions suffisantes et qu'ils cherchaient à traîner les négociations en longueur, le Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin leur fit savoir que celles-ci devaient commencer immédiatement sur les bases de la convention et que s'ils n'acceptaient pas cette dernière, une reprise immédiate des hostilités suivrait leur refus. En raison de ces circonstances, il retarda le licenciement du XIIIe corps et le renvoi de la 22e division au XIe corps, qui avaient été ordonnés par le grand quartier-général.**)

La reprise des hostilités ne fut cependant pas nécessaire; Jules Favre ayant sur l'invitation du chancelier de l'Empire envoyé, dès le 2 février, des instructions précises aux généraux français. Le même jour, le général Dargent reconnaissait le traité de Versailles et acceptait la ligne de démarcation réclamée par les Allemands. Le général Loysel, protestant au début, signait, le 4 février, un traité spécial, sur la base de la convention de Versailles; l'armistice entrait en vigueur sur la Seine et le licenciement du XIIIe corps pouvait alors s'effectuer.

Pour la reconstitution des unités tactiques, le général de Goeben ordonnait le 1er février, aux fractions du 1er corps,***) qui stationnaient sur la Somme, de se reporter sur la Seine. La 17e division d'infanterie, la 3e brigade de cavalerie de la Garde et la 5e division de cavalerie furent en même temps placées sous les ordres du 1er corps, la 3e division de réserve

---

*) Voir IIe Partie, page 956 et suivantes.

**) La 17e division d'infanterie et la 5e division de cavalerie devaient, jusqu'à nouvel ordre, passer sous le commandement de la Ire armée.

***) Voir IIe Partie, page 953 et Supplément CXXV.

Digitized by Google

et la brigade mixte de cavalerie de la Garde sous ceux du VIIIe corps; la 12e division de cavalerie passait le 5 février à Compiègne sous le commandement du XIIe corps.

Les mouvements prescrit par les commandants de corps, pour l'exécution de ces ordres, furent terminés au milieu de février.

Les troupes allemandes étaient alors disposées comme suit: Sur la Somme, à l'aile droite la 16e division, à l'aile gauche la 15e, au centre la 3e division de réserve et l'artillerie de corps autour d'Amiens; en arrière, jusqu'à Beauvais, la 3e division de cavalerie. Sur la Seine, à l'aile droite, le long de la ligne de démarcation et sur le littoral, la 2e division d'infanterie du 1er corps d'armée, l'artillerie de corps et la 3e brigade de cavalerie de la Garde; en arrière, à Rouen, la 1re division d'infanterie. Sur la rive gauche, la 17e division d'infanterie avait relevé la 22e et s'étendait jusqu'à la ligne Evreux—Orbec—Bellou. La 5e division de cavalerie restait au sud de cette ligne, jusqu'à Gacé.

Les troupes françaises étaient réparties dans l'ordre suivant, vis-à-vis des troupes allemandes:

Au nord du bassin de la Somme, l'armée du général Faidherbe, comptant environ 25 000 hommes et 16 batteries, s'était établie dans le quadrilatère Lille—Arras—Cambrai—Valenciennes, afin de s'y reconstituer; les places fortes avaient en outre environ 55 000 hommes de garnison. Sur la Seine, se trouvait comme extrême aile gauche de la IIe armée de la Loire, sur la rive gauche la division Saussier*) avec un certain nombre de corps francs, sur la rive droite, au Hâvre et autour de cette ville, le corps du général Loysel, composé d'environ 30 000 gardes mobiles mal armés et peu exercés.

A la IIe armée.

Dans la zone occupée par la IIe armée l'exécution du traité d'armistice ne rencontra pas de difficulté qui soit à mentionner. Le commandement en chef recevait déjà le 29 janvier copie de la convention; il communiquait les conditions aux généraux français en leur demandant s'ils étaient disposés à les exécuter. On constata alors que ces officiers avaient simplement reçu

*) Du 19e corps, général Dargent.

Digitized by Google

l'ordre de cesser les hostilités. Malgré cela, le général Chanzy ainsi que le général Pourcet, ce dernier à la suite de quelques négociations, se déclaraient prêts à se retirer en arrière de la ligne fixée par le traité;*) le 5 février, l'armistice était complètement en vigueur dans cette région.

Du côté des Français, le général Chanzy, voulant préparer une offensive dont les environs de Caen devaient plus tard être le point de départ, avait commencé le 28 janvier à faire appuyer ses troupes vers la gauche. Ce mouvement fut bientôt arrêté et l'armée,**) d'un effectif d'environ 156 000 hommes et 54 batteries, resta pour le moment sur les positions étendues qu'elle occupait entre l'embouchure de la Seine et la Loire à Angers. Le 24e corps, fort d'environ 30 000 hommes, se tenait aux environs de Vierzon, sous les ordres du général Pourcet.

A la suite des déclarations satisfaisantes des généraux français, le prince Frédéric-Charles put, dès le 31 janvier, faire replier les troupes qui se trouvaient encore dans la zone neutre.

Les cantonnements d'armistice furent réglés comme suit: la 4e division de cavalerie devait s'établir entre Sées et Alençon, le IIIe corps d'armée et la 2e division de cavalerie entre cette dernière ville et le Mans, le Xe corps, la 1re et la 6e division de cavalerie entre le Mans et Montrichard, le IXe corps aux environs d'Orléans et enfin le détachement du général de Rantzau à Auxerre.

Le 3 février, les troupes avaient atteint leur destination. Seul, le détachement du général de Rantzau, laissant des troupes avancées à Bléneau et à Gien, fut placé à Châtillon-sur-Loing. Ce changement dut être opéré parce que la brigade Fabeck,***) qui marchait sur Auxerre en même temps que le

---

*) Seuls, les gardes mobiles au sud de Tours n'évacuèrent la zone neutre, que lorsque le général de Hartmann les menaça de reprendre les hostilités.

**) Celle-ci se composait des 16e, 17e, 19e et 21e corps, de la division Cléret et de plusieurs corps francs sous les ordres de Lipowski, Cathelineau et autres.

***) Voir IIe Partie, pages 873 et 1282.

Digitized by Google

dit détachement avait occupé cette ville le 2 février, les troupes françaises l'ayant évacuée.

Le 6 février, l'armistice était exécuté sur toute la ligne de démarcation fixée par le traité. Quelques difficultés se produisaient cependant encore devant les places de Bitche et de Langres.

Le commandant du corps d'investissement devant Bitche,*) colonel Kohlermann avait, le 1er février, donné connaissance de l'armistice au commandant de la place. Celui-ci refusa de reconnaître la convention, sans en recevoir l'ordre formel de son gouvernement. Le service d'avant-postes dut donc être continué comme en campagne jusqu'à la fin de février, sans qu'on en vînt cependant aux hostilités.

Les Français n'évacuèrent la place que le 24 et le 25 mars, après de longues négociations et sous la menace d'une attaque, qui devait être entreprise par le corps d'investissement, renforcé dans ce but.

La garnison de Langres, dont le commandant, alléguant les mêmes motifs que celui de Bitche, faisait au début quelques difficultés, se retirait le 7 février, dans la ligne des forts.**)

Le 13 février, l'armistice était étendu aussi aux départements de la Côte d'Or, du Jura et du Doubs, ainsi qu'à la place de Belfort.***) Sur deux points seulement, des obstacles s'opposèrent à son exécution. Le commandant d'Auxonne, faute d'instructions suffisantes, n'autorisait que le 5 mars la circulation sur la voie ferrée passant près de la ville. Le général Rolland, qui commandait à Besançon, réclamait tout le territoire situé au sud et à l'est de la ville, jusqu'à la frontière suisse, afin de pouvoir approvisionner la place et évacuer les malades. Il ne consentait que le 19 février à retirer ses troupes jusqu'à dix kilomètres des forts. A l'armée du sud.

Sur la réclamation des Français et à la suite d'une décision demandée au grand quartier-général, les Allemands évacuaient encore, le 21 février, la ville de Beaune, située dans la zone neutre.

---

*) Voir IIe Partie, page 1295.

**) Voir IIe Partie, pages 1228, 1285 et suivante.

***) En ce qui concerne la position de l'armée du sud, voir IIe Partie, pages 1228 et 1254, ainsi que le Supplément CLXX.

Digitized by Google

En face de l'armée du sud, les débris de l'armée française de l'est, qui s'étaient échappés vers le midi de la France, furent rassemblés à Chambéry par le général Crémer et reformèrent le 24e corps. Celui-ci atteignit bientôt un effectif de 23 000 hommes.

L'armée des Vosges, commandée par l'amiral Penhoat depuis le 12 février, jour du départ de Garibaldi, occupait les environs de Châlon-sur-Saône. Elle comptait environ 40 000 hommes. Entre elle et le 15e corps, se trouvaient, à l'est de la haute Loire, dans les départements de la Nièvre et de l'Yonne, 15 à 20 000 gardes mobiles ou francs-tireurs, sous les ordres des généraux de Pointe de Gévigny et du Temple.**)

A la suite de la campagne d'hiver et des défaites qu'elles avaient subies, toutes ces troupes étaient, presque sans exception, peu en état de combattre.

---

*) Voir IIe Partie, pages 868, note **), 1218, 1281 et 1283.

Digitized by Google

Situation générale, mouvements de troupes et négociations pendant l'armistice. Emplacements et forces des armées adverses à la fin de l'armistice.*)

Après la conclusion de l'armistice, les divergences d'opinions entre le gouvernement de Paris et la délégation de Bordeaux avaient créé des difficultés sérieuses au sujet des élections.

Dans le but d'écarter de l'assemblée nationale les éléments favorables à la paix, Gambetta avait le 31 janvier émis des décrets spéciaux, dans lesquels, contrairement à la liberté d'élection stipulée dans le traité d'armistice, il excluait de l'éligibilité toute personne, qui, depuis le 2 décembre 1871, avait appartenu au gouvernement impérial par des fonctions officielles, de quelque genre qu'elles fussent. Malgré la protestation du chancelier de l'Empire, comte de Bismarck, au sujet de ces décrets électoraux, le dictateur maintenait ces dispositions. Le gouvernement de Paris envoyait alors à Bordeaux plusieurs de ses membres pour s'assurer la majorité dans les délibérations de la délégation.**) Gambetta renonça enfin à prolonger sa résistance et donna sa démission le 6 février. Les élections se passaient ensuite rapidement et avec ordre.

Préparatifs faits par les Français pour la continuation de la guerre.

Quoique ces élections promissent un résultat favorable à la paix, on prenait du côté des Allemands, aussi bien que du côté des Français, les dispositions nécessaires, en cas de reprise des hostilités. Les généraux français reconnaissaient fort bien que la dissémination de leurs forces devait être très défavorable aux opérations ultérieures. Sur le conseil du général Faidherbe, on licencia, le 15 février, l'armée du nord qui ne semblait pas être à la hauteur des forces qu'elle avait devant elle. Le 22e corps, fort de 18 000 hommes et 10 batteries, fut

*) Voir la carte No 10.

**) Dès le 1er février, un membre du gouvernement de Paris, Jules Simon, était arrivé à Bordeaux pour organiser les élections, mais il n'avait pu triompher de la résistance de Gambetta.

Digitized by Google

transporté par mer à Cherbourg, d'où il atteignait le 26 février les environs de St. Lô et de Bayeux; le 23e corps resta dans les forteresses du nord.

Le général Chanzy proposait de faire passer la majeure partie de ses forces sur la rive gauche de la Loire, afin d'assurer de cette façon les communications avec le sud de la France; un corps spécial, devait être chargé de couvrir la Bretagne. En conséquence, on décida dans un conseil de guerre réuni à Paris le 9 et le 10 février, la formation d'une armée de Bretagne de la force de 100 à 150 000 hommes, sous les ordres du général Colomb. Cette armée reçut la mission de couvrir le pays situé à l'ouest de la Mayenne et occupé jusqu'alors par les troupes du général Chanzy. Elle se reliait près d'Angers à l'armée de la Loire qui pouvait compter en ce moment environ 160 000 hommes et qui s'étendait jusqu'à Châteauroux,*) sur un arc de cercle ouvert du côté nord.

Tandis qu'avant la capitulation de Paris, la mission principale des armées formées en province consistait à débloquer la capitale et à inquiéter les communications de l'ennemi, on avait, en cas de continuation de la guerre, l'intention de rester tout d'abord sur la défensive dans le sud est de la France. Pour cela, on disposait à peine de plus de 251 900 hommes de troupes aguerries.**)

Préparatifs faits par les Allemands pour la continuation de la guerre.

Pendant l'armistice, l'état-major de l'armée allemande faisait également les préparatifs nécessaires pour le cas d'une reprise des hostilités.

En première ligne, on prenait des mesures pour remettre les effectifs sur le pied de guerre et pour compléter le matériel de l'armée.

Afin de s'assurer la liberté d'action contre les armées françaises qui tenaient encore la campagne, il était nécessaire

---

*) Le 26e corps formé à Guéret, sous les ordres du général Billot, avait été dirigé sur l'armée à Châteauroux.

Le Supplément CLXXXII contient l'indication des forces françaises établies le 8 février derrière la Mayenne.

**) Les données ci-dessus sont basées sur le „Rapport de la situation de l'effectif de l'armée française présent sous les drapeaux le 5 février 1871" présenté par la commission d'enquête à l'Assemblée nationale.

Digitized by Google

d'écarter immédiatement, par les menaces les plus sérieuses, le renouvellement possible d'une résistance de la part de Paris.

Sur les hauteurs de Romainville à Aubervilliers 158 pièces, dont 62 françaises, furent mises en batterie; au Mont-Valérien et dans les forts du sud, outre 367 pièces destinées à empêcher une attaque de vive force, 83 pièces françaises*) étaient tournées contre la ville. De plus, 72 pièces prussiennes furent établies sur la ligne Ivry-Bicêtre, de sorte qu'à partir du 19 février, Paris pouvait être atteint à bout portant par 680 bouches à feu.

Auparavant déjà, il avait été reconnu que deux ou trois des corps d'armée stationnés devant Paris, pouvaient recevoir une autre destination. Il ne paraissait pas nécessaire de renforcer ni la Ire armée, ni celle du sud; en revanche, cela devenait important pour la IIe armée, qui avait en face d'elle l'armée ennemie la plus nombreuse et la plus apte à combattre. En conséquence, le 9 février, le Ve corps d'armée était mis en

---

D'après ce rapport, le total de toutes les troupes de campagne s'élevait à 534 542 hommes avec 1242 pièces. Les gardes nationaux avaient été provisoirement désignés comme „incapables de rendre aucun service à la guerre". Les corps francs, qui avaient compté jadis plus de 1500 offfciers et 36 000 hommes, avaient été licenciés, moins les plus solides.

Dans les dépôts, dans les camps d'instruction et en Algérie se trouvaient 354 000 hommes de troupes de réserve avec 57 batteries départementales.

132 000 recrues inscrites pour l'année 1871 n'avaient pas encore été levées.

La flotte française avait cédé une partie de ses hommes et de ses pièces à l'armée de terre, la plupart des navires de guerre avait été désarmée. Elle n'était donc pas en état d'exécuter de grandes entreprises. Deux flottilles seulement, qui avaient stationné alternativement dans la mer du Nord et près de Cherbourg et de Dunkerque, une division d'avisos et de chaloupes canonnières au Hâvre et deux batteries cuirassées sur le Rhône étaient restées en activité. La flottille de la Loire était tombée entre les mains des Allemands. (Voir Chevalier, La marine française et la marine allemande pendant la guerre 1870-71; Rolin, La guerre dans l'Ouest, page 361 et IIe Partie, page 520.

*) Dans chacun des forts d'Ivry et de Bicêtre 8, au fort de Montrouge 10, au Mont-Valérien 14 et dans les forts de Charenton, de Vanves et d'Issy 43 pièces. Les forts reçurent des munitions pour un vigoureux combat d'artillerie de 20 jours.

Digitized by Google

marche vers la Loire pour y relever le IXe et le 10, le IVe corps était dirigé sur Chartres.*)

Toutes les dispositions adoptées, permettaient de prendre sur tous les points l'offensive la plus vigoureuse et la plus soutenue, en cas de reprise des hostilités.

En vertu d'une communication du chancelier, d'après laquelle on pouvait s'attendre à une prolongation de l'armistice, vu le résultat des élections, le grand quartier-général donnait le 13 février l'ordre aux commandants en chef d'avoir à arrêter provisoirement les mouvements déjà commencés en vue d'une reprise des hostilités.

Par suite de cela, le IVe corps de la IIe armée fut cantonné dans les environs de Nogent le Rotrou et le IXe, après son relèvement par le Ve corps d'armée,**) établi entre Vendôme, Vouvray et Blois, tandis que les autres corps conservaient en général leurs positions antérieures.***)

Sur ces entrefaites, l'Assemblée nationale s'était réunie à Bordeaux le 12 février et l'armistice avait été prolongé le 15, jusqu'au 24 à midi. Après que Monsieur Thiers, nommé chef du pouvoir exécutif, eut déclaré le 19 février à la Chambre qu'il était décidé à provoquer par tous les moyens la fin d'une guerre désormais sans espoir, il se rendait le même jour à Paris, en compagnie de Jules Favre, pour commencer peu après à Versailles les négociations en vue de la paix.

Tous ces indices, bien que favorables, ne permettant pas de compter avec certitude sur une prolongation de l'armistice au delà du 24, le général comte de Moltke avisa, le 20, les commandants en chef d'exécuter immédiatement tous les mouvements qui pourraient être nécessaires à leur sécurité, mais de ne commencer la véritable attaque que sur un ordre formel.

Sur ces entrefaites, le 21 février, l'armistice fut de nouveau prolongé jusqu'au 26 à minuit.

---

*) Le Ve corps continuait à faire partie de la IIIe armée. Les intervalles qui s'étaient produits dans la ligne d'investissement étaient comblés par le rapprochement des corps voisins.

**) La marche de ce corps n'avait pas été interrompue; il occupait Orléans, Blois et Gien.

***) Les troupes se resserraient seulement un peu, afin de faire place au IXe et au IVe corps d'armée.

Digitized by Google

En conséquence, il fut ordonné à la IIe armée que le IVe corps et la 4e division de cavalerie formeraient à Fresnay-sur-Sarthe et à Bonnétable l'aile droite de l'armée, que le IIIe corps et la 2e division de cavalerie resteraient au Mans et que le IXe corps s'intercalerait entre le IIIe et le Xe corps.

L'armée du sud avait reçu du grand quartier-général des instructions lui prescrivant, en cas de reprise des hostilités, de mettre à profit sa supériorité en prenant rapidement l'offensive contre les troupes ennemies qui pouvaient se trouver encore aux environs d'Autun et de Châlon-sur-Saône et de les rejeter sur Lyon. Cependant, pour éviter la puissante forteresse, dont le siége n'était pas projeté, elle ne devait en aucun cas s'avancer au delà de Mâcon. Ses forces principales devaient ensuite, laissant le XIVe corps à Châlon-sur-Saône, pousser d'abord une pointe sur Bourges en passant par Nevers ou par Moulins. En outre, il fallait préparer immédiatement l'investissement et le siége de Langres.

En conséquence, le IIe corps d'armée à Poligny et à Lons-le-Saulnier, le VIIe à Dijon et à Nuits, avec un détachement de flanc sur la route de Sombernon à Bligny-sur-Ouche, devaient se tenir prêts à marcher sur Bourg, ainsi que sur Chagny et Autun; le XIVe corps, rappelant à lui la 1re et la 4e division de réserve, était destiné à investir Besançon et Auxonne, à assurer les communications et à s'avancer contre Châlon-sur-Saône avec les troupes encore disponibles.*)

Le général von der Goltz fut chargé de l'opération contre Langres; on lui adjoignit encore le détachement Krenski, ainsi que dix bataillons de landwehr du gouvernement général de Lorraine.**) Dans le même but, on avait mis sous ses ordres huit compagnies d'artillerie de place et trois compagnies de pionniers de place qui devaient le rejoindre de Belfort, avec la partie disponible du parc de siége de cette ville; il disposait également du matériel de siége transporté déjà de Longwy à Chaumont.

Depuis le 19 février, le Ier corps de la Ire armée était

---

*) La division badoise et quelques bataillons de landwehr.

**) Voir IIe Partie, page 1229.

Digitized by Google

établi sur la Seine, le VIIIe avec la 3e division de réserve et la 3e division de cavalerie sur la Somme, la 17e division d'infanterie comme réserve générale à Dieppe. Pour se garantir contre une attaque de la part de l'ennemi, les troupes du bassin de la Somme furent réunies dès le 23 en trois groupes, entre Péronne et St. Quentin, à Amiens et à Abbeville. Le même jour arrivait l'ordre du grand quartier-général de masser l'armée vers l'aile gauche, tout en laissant des forces suffisantes sur la Somme. Cependant, en face du dénouement favorable des négociations de paix, on put dès le 24 février renoncer à l'exécution de cet ordre, qui avait été provoqué par la nouvelle de la translation du 22e corps français à Cherbourg.

Pour cette même raison, la nouvelle de la concentration de l'armée de la Loire autour de Poitiers et du changement de commandement de l'armée des Vosges, parvenue à Versailles le même jour, n'eut comme conséquence aucune mesure spéciale de la part du grand quartier-général allemand. Les changements de position de la IIe armée et de l'armée du sud, qui étaient déjà commencés, purent être terminés les jours suivants.*)

L'armée allemande en campagne sur le territoire français comptait à la date du 1er mars 1871,**) 464 221 hommes d'infanterie, 55 562 chevaux et 1674 pièces, les troupes d'occupation s'élevaient à 105 272 hommes d'infanterie, 5681 chevaux et 68 pièces, de sorte que le total général des troupes allemandes se trouvant en France comprenait 569 493 hommes d'infanterie, 61 243 chevaux et 2742 pièces. En outre, il restait en Allemagne de nombreuses troupes de dépôt***) dont on pouvait disposer.

Communications en arrière pendant l'armistice.

Jetons encore un coup d'œil sur les communications en arrière de l'armée allemande pendant l'armistice.†)

---

*) Voir carte No 40.

**) Le Supplément CLXXXIV indique l'effectif de l'armée allemande stationné au 1er mars 1871 sur le territoire français.

***) Le Supplément CLXXXIX donne l'effectif des forces des troupes de dépôt allemandes au commencement de mars 1871.

†) Voir la carte d'ensemble No 10.

Digitized by Google

L'étendue et le rendement des lignes de chemin de fer disponibles avaient considérablement augmenté depuis la conclusion de la convention du 30 janvier,*) attendu que du côté des Allemands, aussi bien que du côté des Français, on travaillait avec activité au rétablissement des voies endommagées. Mais ces voies devaient à partir de ce moment répondre à de grandes exigences. Outre l'approvisionnement de Paris, il fallait amener tout le renfort en personnel et matériel dont on avait besoin pour pouvoir reprendre les hostilités, avec un complet déploiement de forces. On réussit pourtant à éviter une surcharge gênante sur les différentes lignes, grâce aux autorités allemandes qui exerçaient la surveillance exclusive sur les parcours exploités concurremment avec les Français, parcours auxquels furent bientôt adjointes les lignes de Laval—Le Mans—Paris, Argentan—Dreux—Paris, Orléans—Tours et Rouen—Poissy—Paris. Les trains chargés par les Français ne circulaient qu'en transit.

Pour suppléer au manque de matériel roulant qui régnait jusqu'alors, on avait obtenu du gouvernement français, moyennant une indemnité en argent, la livraison de 200 locomotives et de 5000 wagons, ce qui était d'une extrême importance.

La Ire armée recevait comme nouvelle communication la ligne Rouen—Dieppe, tandisque sur le parcours Versailles—Houdan—Dreux une exploitation régulière fut ouverte et étendue plus loin vers l'ouest.**) Les lignes Amiens—Abbeville et Tergnier—St. Quentin, mises en exploitation par les Français, pouvaient également être utilisées par les Allemands.

A la IIIe armée et à l'armée de la Meuse, les stations terminus furent rapprochées davantage de Paris. A partir du 11 février, le chemin de fer de ceinture de cette ville expédiait également des trains allemands de marchandises et d'ambulance, ce qui avait son importance, aussi bien pour les troupes de la IIIe armée établies à l'ouest de Paris, que pour celles de la IIe armée. Après le rétablissement du pont de l'Yonne à La Roche, le 11 février,***) cette armée était à même de diriger

*) Voir IIe Partie, page 1320.
**) Voir IIe Partie, page 1263.
***) Voir IIe Partie, page 1264.

Digitized by Google

par Paris, vers sa région d'occupation, non seulement ses trains de la ligne du centre, mais aussi ceux de la ligne du sud, par Juvisy et Paris. La réouverture des parcours Orléans—Tours et Le Mans—Beaumont-sur-Sarthe complétait encore ces communications.

Sur le territoire de l'armée du sud, on procéda, aussitôt après la chute de Belfort, au rétablissement de la ligne Vesoul—Belfort. Après que le viaduc de Xertigny*) fut rendu praticable, toute la voie, depuis Blainville jusqu'à Gray, put être livrée à la circulation.

Ces communications ne furent plus inquiétées, bien que les corps francs, tenant encore la campagne, ne se soumissent que peu à peu à l'armistice et que pour amener leur dispersion complète, les troupes de garnison dussent être mises différentes fois en réquisition.

Evénements sur le littoral.

Sur les côtes allemandes, toutes les mesures de sûreté exigées pour le cas d'une reprise des hostilités furent également prises pendant l'armistice. Outre les brigades mixtes**) destinées à Hambourg et à Brême, 28 bataillons, 3 escadrons et 3 batteries étaient disponibles pour la protection immédiate des autres points du littoral.***) 13 bataillons et demi, 5 compagnies de chasseurs, 14 escadrons et 1 batterie, dont le général Vogel de Falckenstein s'était réservé l'emploi, se tenaient prêts dans les garnisons en arrière.†) On pouvait donc

---

*) Voir IIe Partie, page 1266.

**) En infanterie, la brigade destinée à protéger Brême, ne comptait plus à cette époque que 5 bataillons. (Voir IIe Partie, page 1308.)

***) On pouvait en outre employer à la défense du littoral:

24 compagnies d'artillerie de place,
9 compagnies d'artillerie de marine, ou d'artillerie de réserve de marine,
1 compagnie de pionniers de dépôt,
4 compagnies de pionniers de place.

†) Outre ces corps de troupes destinés aux opérations d'ensemble, le gouverneur-général s'était encore réservé l'emploi de:

fractions des abtheilungs de dépôt des régiments d'artillerie de campagne Nos 9 et 10,
6 compagnies d'artillerie de place,
2 abtheilungs de dépôt de pionniers,
4 abtheilungs de dépôt du train.

Digitized by Google

compter sur ce point, pour de grandes opérations, sur une force militaire totale de 52 bataillons et demi,*) 25 escadrons, 6 batteries, tandis que 22 bataillons de garnison et 22 escadrons de dépôt étaient employés à la garde des prisonniers de guerre.

On prépara l'armement des batteries d'Emden, avec des pièces lourdes, venant de Minden, ainsi que l'agrandissement des batteries de Cuxhaven et de Hohen-Wieschendorf; en même temps, on s'occupa d'étendre les barrages destinés à arrêter les navires et les torpilles et de faire disparaître le balisage au moment opportun.

La plus grande partie de la flotte cuirassée, plus quatre canonnières, était destinée à couvrir Wilhelmshaven.**) L'embouchure de l'Ems devait être gardée par les canonnières „Komet" et „Natter", celle du Weser par les canonnières „Jäger", Hay" et „Wolf", celle de l'Elbe par le bâtiment cuirassé „Prince Adalbert", ainsi que par les canonnières „Cyclop", „Fuchs", „Hyäne" et „Habicht".

---

*) Y compris 14 bataillons de landwehr que le ministère de la guerre avait désignés pour le cas où un renfort deviendrait nécessaire, ainsi que le bataillon d'infanterie de marine et le bataillon de réserve d'infanterie de marine.

**) La corvette „Augusta" fut également rappelée en Allemagne pendant l'armistice.

Digitized by Google

Préliminaires de paix.

Pendant que les armées des deux puissances faisaient des préparatifs pour le cas d'une reprise des hostilités, les négociations de paix, commencées le 21 février, suivaient leur cours.

Après que Monsieur Thiers eut mis tout en jeu pour obtenir des conditions de paix plus clémentes et que les Allemands eurent fait quelques concessions, les préliminaires de paix furent signés dans l'après-midi du 26 février par le chancelier de la confédération allemande, qui s'adjoignit les représentants des Etats de l'Allemagne du Sud.

Par ce traité,*) la France s'engageait à renoncer en faveur de l'Empire allemand à une partie de la Lorraine et à l'Alsace à l'exception de la place de Belfort, ainsi qu'à payer une indemnité de guerre de cinq milliards de francs, dont un milliard au moins pendant l'année 1871 et le reste dans le courant des trois années suivantes.

L'évacuation des parties du territoire occupées par les armées allemandes devait commencer immédiatement après la ratification du traité et continuer graduellement en proportion de l'extinction de l'indemnité de guerre. Les troupes avaient à s'abstenir de toute réquisition, mais leur alimentation était à la charge du gouvernement français.

Concurremment avec la première évacuation, les troupes françaises, à l'exception d'une garnison de 40 000 hommes pour Paris et des garnisons nécessaires aux places fortes, devaient se retirer derrière la Loire et ne pas dépasser ce fleuve avant la signature du traité de paix définitif. L'ouverture des négociations devait commencer à Bruxelles, aussitôt après la ratification des préliminaires, en même temps que s'effectuerait le rapatriement des prisonniers de guerre français.

Par deux conventions additionnelles, l'armistice fut prolongé

---

*) Le Supplément CLXXXIII donne le traité de paix préliminaire, ainsi que les articles additionnels.

Digitized by Google

jusqu'au 12 mars, sous la condition qu'il pouvait être dénoncé à partir du 3 mars, par chacune des puissances belligérantes, avec un délai de trois jours pour la reprise des hostilités. Enfin, il avait encore été arrêté que le 1er mars, 30 000 hommes de l'armée allemande entreraient à Paris et occuperaient, jusqu'à la ratification du traité de paix,*) la partie de la ville limitée par la Seine, l'enceinte depuis le Point du jour jusqu'à la porte des Ternes, la rue du faubourg St. Honoré et le Jardin des Tuileries.**) —

La déchéance de la dynastie Napoléonienne ayant été d'abord décrétée, le chef du pouvoir exécutif réussit dès le 1er mars à déterminer l'Assemblée nationale de Bordeaux à ratifier le traité. Les dispositions concernant la prise de possession de la capitale ennemie ne reçurent en conséquence qu'une exécution restreinte. Toujours est-il que l'entrée à Paris d'une partie de l'armée allemande avait une grande importance, en ce sens qu'elle prouvait la complète soumission de l'adversaire.

Les troupes devaient entrer le 1er, le 3 et le 5 mars,***) en trois échelons, se relevant successivement.

Dans la matinée du 1er mars, Sa Majesté l'Empereur et roi passait à Longchamps la revue du premier échelon. Après la revue, l'entrée dans la capitale ennemie s'effectua drapeaux déployés, et au son de la marche jouée à la même occasion en 1814.

---

*) Conformément à l'article III du traité de paix préliminaire.

**) Voir le croquis No 8.

***) Ier échelon:
11 000 hommes du VIe corps d'armée,
11 000 - - IIe corps d'armée bavarois.
8 000 - - XIe corps d'armée.

IIe échelon:
29 200 hommes du corps de la Garde et de la division de landwehr de la Garde,
2 200 hommes du régiment de grenadiers du roi (2e de la Prusse occidentale) No 7,
3 000 hommes d'artillerie de place et de pionniers de place.

IIIe échelon:
15 000 hommes du XIIe corps d'armée,
7 200 - - Ier corps d'armée bavarois,
7 000 - - de la division de campagne wurtembergeoise.

Digitized by Google

Sur ces entrefaites, l'échange des titres de ratification avait été opéré dans l'après-midi du 2 mars. En conséquence, le grand quartier-général ordonna aussitôt l'évacuation de la partie de la ville occupée par les Allemands. Le premier échelon partit dans la matinée du 3 mars, en même temps que Sa Majesté l'Empereur et roi passait à Longchamps la revue du deuxième.

La veille, le très-haut souverain avait fait part à Sa Majesté l'Impératrice et reine Augusta, dans la dépêche ci-dessous, du dernier résultat glorieux obtenu par l'armée allemande:

„Je viens de ratifier le traité de paix, accepté hier déjà par l'Assemblée nationale de Bordeaux.

Après sept mois de combats victorieux, grâce à la vaillance, au dévouement et à la persévérance de l'armée incomparable, grâce aux sacrifices faits avec joie par la patrie allemande, cette grande œuvre est enfin accomplie.

Partout, le Dieu des armées a visiblement béni nos entreprises et dans sa bonté nous a accordé cette paix glorieuse. Gloire à Lui! Du fond de mon cœur, profondément ému, je remercie l'armée et la patrie."

Signé: Guillaume.

Digitized by Google

Marche rétrograde de l'armée allemande et paix de Francfort.

Dispositions préparatoires.

D'après l'article III du traité préliminaire,*) la rétrocession des forts situés sur la rive gauche de la Seine devait se rattacher avant tout à l'évacuation de la capitale; la région située entre la Seine et la Loire serait ensuite abandonnée le plus tôt possible par les troupes des deux nations.**)

En revanche, les Français ne rentreraient en possession des départements situés sur la rive droite de la Seine, qu'après la paix définitive, et au fur et à mesure des paiements faits à l'Allemagne. Les départements des Ardennes, de la Marne, de la Haute-Marne, de la Meuse, des Vosges et de la Meurthe ainsi que la forteresse de Belfort serviraient de gage spécial pour les trois derniers milliards; cependant, l'effectif des troupes allemandes occupant ces départements ne devait pas dépasser 50 000 hommes. D'autre part, l'Allemagne se déclarait prête à accepter des garanties financières suffisantes, en échange du gage fixé.

Des instructions détaillées du grand quartier-général***) réglaient l'exécution de l'évacuation du territoire situé à l'ouest de la Seine, ainsi que les changements nécessités par cette opération, dans la composition des unités tactiques de l'armée.

---

*) Voir IIe Partie, page 1336 et le Supplément CLXXXIII.

**) Les détails furent réglés par une convention militaire conclue le 4 mars.

***) Le Supplément CLXXXV donne les instructions concernant l'exécution du traité préliminaire de paix et de l'armistice du 26 février 1871.

Digitized by Google

En prescrivant les nouveaux emplacements, on se préoccupait autant du rétablissement de l'ancien ordre de bataille, du bon logement des troupes et de leur future marche en arrière, que de la possibilité d'une concentration rapide dans le cas d'une reprise des hostilités. En outre, les troupes choisies pour l'occupation permanente du territoire nouvellement conquis, furent dès ce moment désignées et dirigées sur leurs futures garnisons. Les troupes de réserve ou de landwehr qui se trouvaient dans ces régions, de même que celles qui étaient sur le territoire français, pouvaient être renvoyées dans leurs foyers, tandis qu'à leur place, le VIIe et le XIIe corps ainsi que la division wurtembergeoise feraient le service sur les derrières de l'armée, et quitteraient à cet effet les grandes unités dont ils faisaient partie.*)

En vertu de ces dispositions, la Ire armée ramenait sur la rive droite de la Seine, à Rouen, la 1re division d'infanterie établie sur la Rille; le 12 mars cette division arrivait à destination. Elle renvoyait tous les détachements du corps de la Garde et du XIIe corps qui avaient été employés dans sa zone d'opérations et faisait commencer le mouvement rétrograde de la 17e division, ordonné pendant ce temps par le cabinet royal.

Les autres troupes occupèrent à l'avenir les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Eure,**) ainsi que la partie du département de l'Oise située à l'ouest de la route Gisors—Beauvais—Breteuil.***)

La 5e division de cavalerie avait été passée à l'armée de la Meuse.†)

De plus grands changements devenaient nécessaires à la IIe armée, dont les forces principales étaient établies jusqu'alors

---

*) Ils passaient en même temps sous le commandement direct du grand quartier-général. Par un ordre du cabinet royal en date du 5 mars, les gouvernements généraux de Lorraine, de Reims et de Versailles furent licenciés et leurs pouvoirs furent transmis aux commandants en chef des armées qui occupaient ces régions.

**) A l'exception des parties de ces deux derniers départements situées sur la rive gauche de la Seine.

***) Voir la carte No 41.

†) Celle-ci avait passé la Seine à Mantes; sa marche y fut arrêtée pendant deux jours, par la présence de 12 000 hommes de troupes françaises, destinés à Paris et attendant les trains qui devaient les transporter.

Digitized by Google

sur la Sarthe et en Touraine. Le IVe corps et la 4e division de cavalerie devaient quitter cette armée le plus tôt possible. Tous deux se trouvaient dans les environs d'Alençon. Le premier se dirigea par Mantes sur l'armée de la Meuse, et la seconde, sur la IIIe armée, par Chartres et Melun. Le gros de la IIe armée commença sa marche vers la haute Seine sur trois colonnes. Le IIIe corps et la 2e division de cavalerie passèrent le fleuve à Nogent,*) le IXe corps et la 6e division de cavalerie, à Troyes, le Xe corps et la 1re division de cavalerie, à Châtillon. Le Xe corps avait à faire la plus longue route et ne put en conséquence atteindre la rive droite de la Seine que le 31 mars.**) A partir de ce moment, l'armée se trouvait complètement sur le territoire qui lui avait été nouvellement affecté.***) Ce territoire comprenait le département de la Haute-Marne ainsi que les parties des départements de l'Aube et de la Côte d'Or situées sur la rive droite de la Seine. Au sud est, la Côte d'Or était séparée de la zone affectée à l'armée du sud par une ligne partant des sources de la Seine pour aboutir à Grancey le Château. Quand on s'aperçut que toutes les troupes n'avaient pas pu trouver à se loger d'une façon convenable, la IIe armée, à laquelle fut adjointe en même temps la division wurtembergeoise, reçut encore en partage les départements de la Marne et des Vosges, de sorte qu'elle put s'étendre davantage et s'organiser plus commodément.

Le quartier-général de cette armée, qui, pendant la marche vers la Seine, était resté un certain temps à Fontainebleau, s'établissait à Chaumont à partir du 19 mars. Le chef de cette armée ayant obtenu un congé sur ces entrefaites,†) le général de Voigts-Rhetz fut chargé provisoirement de le remplacer.††)

---

*) Quelques fractions de cette colonne suivaient le IXe corps d'armée par Troyes.

**) La convention du 4 mars avait fixé le 28 mars comme terme de l'évacuation. En égard au Xe corps d'armée, ce délai fut pourtant prorogé jusqu'au 1er avril.

***) Voir la carte No 41.

†) Sur l'invitation de Sa Majesté, le prince Frédéric Charles se rendait de Fontainebleau à Berlin pour l'ouverture du premier Reichstag allemand.

††) A partir du 18 mars.

Digitized by Google

L'armée du sud, déjà très-affaiblie par le départ du VIIe corps, des troupes de landwehr et de réserve, éprouvait encore une nouvelle diminution de ses forces par le rapatriement de la division badoise.*) Comme compensation, elle fut renforcée par le Ve corps d'armée venant de Blois et d'Orléans et par la 1re division de cavalerie qui se détachait de la IIe armée, après avoir passé la Seine. L'armée du sud conservait en général ses positions précédentes dans les départements de la Haute-Saône et du Doubs qui lui étaient assignés, ainsi que dans les parties des départements du Jura et de la Côte d'Or**) affectées à l'occupation allemande par le traité d'armistice du 15 février.***)

Par ordre du cabinet royal en date du 31 mars, l'armée du sud fut licenciée. Les corps dont elle était composée furent versés à la IIe armée, et le général de Manteuffel prit le commandement en chef des troupes réunies. Son quartier général fut maintenu à Dijon.

Devant Paris, l'armée de la Meuse occupait le département de Seine et Oise, c'est-à-dire la partie située sur la rive droite de la Seine et au nord du canal de l'Ourcq, ainsi que la portion du département de l'Oise laissée libre par la Ire armée. La 1re division d'infanterie de la Garde, établie en première ligne devant la capitale,†) occupait St. Denis ainsi que les forts de l'Est et d'Aubervilliers.††)

---

*) Celle-ci devait cependant rester provisoirement mobilisée sur le territoire allemand.

Pour le maintien de la tranquillité et de l'ordre dans la région du théâtre de la guerre qu'elle occupait, l'armée du sud ne disposait temporairement que du IIe corps d'armée, le détachement Goltz ayant également été licencié.

**) Une portion de ce département avait été, comme on le sait, affectée à la IIe armée. Vers le sud-ouest, ce département fut limité par une ligne allant des sources de la Seine à Chagny. Néanmoins, l'arrondissement de Beaune fut évacué dès le 24 mars. (Voir la carte No 41.)

***) Voir page 1229 et le Supplément No CLXX.

†) Avec l'évacuation de Paris, le contrôle des laisser-passer prit fin et la circulation fut entièrement rétablie pour les personnes et pour l'entrée des marchandises.

††) Par un arrangement complétant la convention du 6 mars, on avait arrêté, après la rétrocession du Mont Valérien, une nouvelle ligne de démar-

Digitized by Google

La IIIe armée était dans une situation plus difficile. Les forts de la rive gauche de la Seine et la presqu'île de Gennevilliers, compris dans la zone de cette armée, avaient bien été rendus aux autorités françaises le 7 mars, mais toutes les troupes qui se trouvaient encore au sud de la Seine, n'avaient pu être retirées aussitôt. En outre, il fallait d'abord mettre en sûreté le parc de siége et le matériel de guerre pris sur l'ennemi; de plus, les mouvements ordonnés ne pouvaient se faire que peu à peu, les routes dont on disposait n'étant pas nombreuses. Le 10 mars on commença l'évacuation qui fut terminée sans interruption. Le 19 mars, Versailles devait également être rendu aux Français. Sur ces entrefaites, le gouvernement français avait émis le vœu de transférer, le plus tôt possible, le siége de l'Assemblée nationale dans cette ville. Dès le 7, le grand quartier-général se rendait à Ferrières, après avoir déclaré dans la convention conclue la veille, qu'il était prêt à faire évacuer Versailles et ses environs le 11 mars. En échange, on accorda à la IIIe armée le passage par la presqu'île de Gennevilliers,*) l'occupation temporaire de Clamart et de Vitry-sur-Seine,**) ainsi que l'utilisation du pont d'Ivry***) pour l'enlèvement du matériel de guerre.†) Il est vrai que Versailles ne put encore être remis le 11 mars, des divergences d'opinions sur l'exécution de quelques points du traité

---

cation pour les troupes établies au nord de Paris. Cette ligne commençait sur la rive droite de la Seine en amont de St. Denis et courait jusqu'à l'enceinte de la ville en passant à l'est de St. Ouen.

*) Pour le 10 et le 11 mars. On était également autorisé à y faire étape.

**) Jusque là ces deux localités étaient considérées comme neutres. Cependant les Allemands avaient la faculté de faire garder le matériel de siége et le matériel conquis se trouvant sur ces points, jusqu'à ce qu'il fût enlevé.

***) Jusqu'au 19 mars.

†) Dans la convention du 4 mars, on avait fixé au sud de Paris une ligne de démarcation qui allait de Bougival, par Buzenval, à St. Cloud et du Bas-Meudon à la Haute-Seine; cette ligne devait être valable pendant le laps de temps qui s'écoulerait entre la rétrocession des forts du sud et le départ complet des troupes allemandes. Elle fut alors étendue autour de Versailles, de telle sorte qu'elle passait par Bougival, Louveciennes, Bailly, Noisy, Rennemoulin, Bois d'Arcis, Bouvier, suivait la Bièvre jusqu'à Petit Jouy et continuait par l'Hôtel Dieu, Vélizy, Villebon, Meudon.

Digitized by Google

de paix s'étant produites dans l'intervalle entre les plénipotentiaires des deux gouvernements. Le commandant des troupes françaises, qui, ce jour-là même, s'était présenté aux avant-postes allemands, avait offert d'attendre la décision ultérieure près de Paris, sur la rive droite de la Seine. Les difficultés qui s'étaient élevées furent bientôt aplanies par des négociations à Ferrières. Le 12 eut lieu la remise de Versailles. Les troupes allemandes, tournant Paris en partie par le nord, en partie par le sud, allèrent occuper l'espace destiné dans la suite à la IIIe armée, c'est-à-dire le département de Seine et Oise au sud du canal de l'Ourcq et celui de Seine et Marne, sur la rive droite de la Seine.*) La 22e division fut chargée de l'occupation des forts de Romainville, de Noisy, de Rosny et de Nogent; vers le sud elle était reliée en première ligne à la 2e division bavaroise. Le quartier-général avait été transféré à Meaux. Le 21 mars, il n'y avait ici plus de troupes allemandes sur la rive sud de la Seine. Dès le 14 mars, l'armée de la Meuse avait été licenciée et toutes les troupes restées devant Paris avaient été placées, comme IIIe armée, sous les ordres du prince royal de Saxe.

Les armées allemandes n'ayant plus à l'avenir qu'à veiller à l'exécution du traité de paix, Sa Majesté l'empereur et roi, accompagné du prince royal allemand, se rendait de Nancy, où le grand quartier général avait été transféré le 13 mars, par Francfort sur le Mein à Berlin.

Les derniers mouvements avaient à plusieurs reprises fourni l'occasion de réunir de fortes masses de troupes pour une grande revue. Le 7 mars, Sa Majesté l'empereur inspectait sur le plateau de Noisy-le-Grand et de Villiers-sur-Marne, près de Paris, le Ier corps bavarois, le XIIe corps d'armée et la division wurtembergeoise; le 12 mars, Son Altesse impériale et royale, le prince héritier, chargé de cette mission par l'empereur, passait en revue, à Rouen, le Ier corps d'armée et la 17e division; le 13 il inspectait à Amiens le VIIIe corps d'armée, la 3e division de cavalerie et la 3e division de réserve.

---

*) Voir la carte No 41.

Digitized by Google

Le jour de son départ pour l'Allemagne, Sa Majesté l'empereur et roi adressait aux troupes l'ordre de l'armée suivant:

Soldats de l'armée allemande!

Je quitte aujourd'hui le territoire français sur lequel le nom allemand a acquis tant de nouvelle gloire, mais sur lequel tant de sang précieux a été versé.

Une paix glorieuse est maintenant assurée et le retour des troupes vers la patrie est en partie commencé. Je vous dis adieu et vous exprime encore une fois, du fond du cœur, ma reconnaissance profonde et solennelle pour tous les services que vous avez rendus pendant cette campagne, par votre bravoure et votre persévérance. Vous rentrez dans vos foyers, la conscience fière d'avoir combattu victorieusement dans une des plus grandes guerres qui se soient jamais vues dans l'histoire du monde, d'avoir empêché l'ennemi de fouler le sol de notre chère patrie et d'avoir reconquis à l'empire allemand des provinces qu'il avait depuis longtemps perdues. Que l'armée de l'Allemagne, désormais unie, se souvienne toujours, que seuls les efforts constants qu'elle fera pour se perfectionner, la maintiendront sur le faîte où elle est arrivée, et nous pourrons alors envisager l'avenir avec confiance.

Nancy, le 15 mars 1871.

signé: Guillaume.

Digitized by Google

Insurrection de la commune à Paris et paix de Francfort.

Les paroles de la reconnaissance impériale étaient à peine expirées; l'armée se préparait à célébrer solennellement l'anniversaire de la naissance de son général en chef, lorsque, comme contraste frappant de cette joie, la guerre civile éclatait ouvertement dans Paris.

Le mouvement révolutionnaire,*) qui s'était déjà produit dans la capitale pendant le siége, avait fait de plus en plus de progrès, de sorte que la garnison de 40 000 hommes, consentie par les préliminaires de paix pour le maintien de la tranquillité, devenait absolument insuffisante. Les masses populaires, auxquelles se joignirent des gardes mobiles et des gardes nationaux, s'emparaient de nombreuses pièces de canon ainsi que d'approvisionnements considérables de munitions et sous la direction d'un „comité central" opposaient une résistance ouverte au gouvernement. Celui-ci essayait en vain de réprimer le désordre. Dès le 18 mars, Monsieur Thiers rappelait à Versailles les régiments sur lesquels on pouvait encore compter, en partie pour protéger le gouvernement qui s'était établi dans cette ville, en partie pour soustraire les troupes à l'influence corruptrice des menées parisiennes; la capitale fut ainsi entièrement livrée au parti révolutionnaire.

Du côté des Allemands, on était disposé à accorder aux autorités de l'Etat toutes les facilités compatibles avec la propre sécurité, tout en ne se sentant pas de vocation pour intervenir d'une façon active dans les troubles étrangers, sans motif obligatoire.

---

*) Voir IIe Partie, page 1109.

Digitized by Google

Les commandants en chef reçurent des instructions dans ce sens. Il leur était prescrit d'empêcher sur leur territoire tout mouvement révolutionnaire ou tout départ sur Paris de secours pouvant favoriser ce mouvement, et de faire droit, dans les limites du possible, aux demandes que le gouvernement français pourrait leur adresser.

Les troupes de la IIIe armée, cantonnées plus en arrière, furent rapprochées des forts, les avant-postes placés de nouveau le long de la ligne de démarcation et les travaux de désarmement interrompus.

Le 23 mars, les mouvements nécessaires étaient terminés. Les troupes recevaient l'ordre de s'opposer vigoureusement à toute sortie de Paris; en outre, on déclara aux hommes qui étaient maîtres du pouvoir dans la capitale, que toute tentative d'armer les fronts faisant face aux Allemands aurait pour conséquence un bombardement immédiat de la ville.*) Les insurgés avaient parfaitement conscience qu'une attaque contre les positions allemandes ne pouvait être que nuisible au but qu'ils poursuivaient, et toute leur activité fut en conséquence employée à assurer leur domination dans la capitale et à préparer une sortie contre Versailles. Par suite, les troupes réunies devant Paris pouvaient de nouveau être dispersées dans des cantonnements plus étendus; ceux-ci furent répartis de telle sorte, qu'une nouvelle concentration rapide était facile à opérer.

Quoique ces événements n'eussent exercé jusqu'alors aucune influence sur les positions de la Ire armée, de la IIe armée et de l'armée du sud, une diminution des forces militaires alle-

---

*) Il y avait 9 pièces lourdes au fort de la Briche, 11 à St. Denis, 14 au fort de l'Est, 25 au fort d'Aubervilliers, 28 au fort de Romainville, 14 au fort de Noisy, 14 au fort de Rosny, 14 au fort de Nogent, 18 au fort de Charenton, 7 dans la redoute de la Faisanderie, 10 dans celle de Gravelle. Le désarmement du fort de Gravelle était déjà fait; jusqu'à l'arrivée de 18 pièces, on avait placé dans ce fort une batterie bavaroise de 6.

11 compagnies d'artillerie de place étaient réparties dans les forts, 9 autres compagnies étaient établies dans les parcs de Brou, Sévran et Villiers le Bel. Dans ce dernier, il était resté 51 pièces lourdes. Les compagnies d'artillerie et de pionniers de place qui ne pouvaient plus trouver d'emploi sur le territoire français, furent renvoyées en Allemagne.

Digitized by Google

mandes en ce moment en France, ne paraissait cependant pas prudente. Pour ce motif, la 17e division, qui, dans sa marche rétrograde, était déjà parvenue au sud de Mézières, fut arrêtée, avec ordre de rester provisoirement dans cette contrée.

Le gouvernement français, qui, pour vaincre l'insurrection, avait besoin de renforcer les troupes dont il disposait, sollicita du gouvernement allemand l'autorisation, nécessaire pour cela.

A cet effet, le 28 mars, on conclut à Rouen*) un traité par lequel le gouvernement français s'engageait à n'employer ses troupes réunies à Versailles, que contre Paris et pour la protection de l'Assemblée nationale. On lui accorda, uniquement dans ce but, de porter l'effectif à 80 000 hommes y compris 10 000 gardes-nationaux et gardes-mobiles; pour parfaire ce nombre, on le laissa libre de former des troupes à Besançon, à Auxerre et à Cambrai; l'envoi de celles-ci à Versailles devait être favorisé autant que possible, en ce qui concernait leur passage sur le territoire occupé par les Allemands.

Le gouvernement français comptait principalement sur les prisonniers de guerre rapatriés, dont la rentrée par les lignes Metz—Charleville, Strasbourg—Lunéville et Mulhouse—Vesoul, avait déjà été réglée le 11 mars, par un traité spécial. L'exécution de ce traité rencontra cependant des difficultés, le matériel roulant que les Français devaient fournir et les commissaires qui devaient être envoyés aux stations terminus, n'étant pas arrivés en temps opportun. Plus tard, après le commencement de l'insurrection, l'incertitude croissante commandait une grande précaution dans la mise en liberté de ces troupes, en général bien exercées, car il n'était pas impossible qu'elles fissent en partie cause commune avec les insurgés. Se basant sur la convention de Rouen, on ne consentit d'abord qu'au rapatriement de 20 000 hommes de troupes de ligne, ainsi que de gardes nationaux et de gardes mobiles.

Une pareille augmentation de l'armée de Versailles présentait peu d'inconvénients, la IIIe armée pouvant réunir en deux jours 200 000 hommes devant la capitale.

*) Le lieutenant-général de Fabrice, qui jusque là avait été gouverneur de Versailles, fut chargé de conduire la négociation. Il devait remplacer le chancelier pour traiter les questions qui pouvaient surgir au point de vue du droit, de l'administration ou de la diplomatie.

Digitized by Google

Le 2 avril, les insurgés marchèrent à l'attaque de Versailles, mais ce jour-là, comme le lendemain, ils furent repoussés. Le 4 avril les troupes du gouvernement occupèrent le plateau de Châtillon et la rive gauche de la Seine, depuis Sèvres jusque vers Courbevoie. Ce mouvement n'était pas seulement destiné à protéger leurs propres positions, mais devait préparer en même temps leur action ultérieure contre les fortifications de la ville.

Le 25 avril seulement, le maréchal de Mac Mahon, auquel avait été confié le commandement en chef des troupes réunies à Versailles, entreprenait l'attaque des forts d'Issy et de Vanves. Le premier fut trouvé évacué le 10 mai; les troupes s'emparaient du second le 13 dudit.

Pendant ces combats, les négociations de paix entamées le 28 mars à Bruxelles et continuées à Francfort sur le Mein au commencement de mai, avaient pris un cours rapide sous la direction personnelle du chancelier de l'empire allemand, de sorte que le 10 mai, la paix définitive put être signée sur les bases des préliminaires et sous la condition d'une ratification réciproque dans un délai de dix jours.*)

La ratification allemande eut lieu dès le 16 mai; le 18, l'Assemblée nationale française approuvait le traité par 440 voix contre 98.

En présence de la lutte opiniâtre qui continuait entre les troupes du gouvernement et les insurgés, une nouvelle concentration**) de la IIIe armée devenait nécessaire devant la capitale. Le 17 mai, elle était terminée.

Le 20 mai, le maréchal Mac Mahon faisait ouvrir du

---

*) Le Supplément CLXXXVI donne le texte du traité de paix du 10 mai 1871, ainsi que les dispositions complémentaires et le protocole final du même jour.

**) Le IVe corps d'armée rassembla la 8e division dans les environs de Pontoise; après avoir passé l'Oise, la 7e s'établit dans l'espace limité par cette rivière, la Seine et la ligne St. Gratien-Beaumont. A cette ligne se joignaient les cantonnements serrés du corps de la Garde, qui s'étendaient au sud jusqu'au canal de l'Ourcq et à l'est jusqu'à la ligne de chemin de fer Mitry-Crépy en Valois. Le XIe corps d'armée fit venir jusqu'à Livry les fractions de la 22e division qu'on n'avait pu employer à l'occupation des forts (voir IIe Partie, page 1344); la 21e division se concentra à Chelles, sur les deux rives de la Marne. Le Ier corps bavarois rapprocha des

Digitized by Google

Bois de Boulogne un feu tellement efficace contre les fortifications de la ville, que dès le lendemain, les remparts, abandonnés par les insurgés, purent être escaladés à la porte de St. Cloud.

A la nouvelle de l'entrée à Paris des troupes du gouvernement, la circulation fut interdite aux portes de la ville situées devant les lignes allemandes, à partir de la nuit du 21 au 22 mai. Les avant-postes reprenaient en partie les positions qu'ils occupaient pendant l'armistice, et en partie se rapprochaient encore de l'enceinte, l'article 7 du traité de paix alors ratifié, mettant à la disposition des Allemands, dans l'intérêt de leur sécurité, la zone neutre devant la capitale. Pour empêcher toute tentative de trouée, la première ligne fut appuyée par des soutiens.

Les progrès de l'entrée des troupes du gouvernement dans l'intérieur de Paris se faisaient remarquer aux Allemands par l'apparition d'insurgés fuyards et par la chute de projectiles.*) Le passage fut refusé aux masses qui se rassemblaient devant les portes. Afin d'empêcher quiconque de sortir de la ville, les postes furent poussés jusqu'auprès des barrières.**)

Après un combat meurtrier de huit jours, dans les rues et sur les barricades, Paris rentra de nouveau complètement au pouvoir du gouvernement reconnu.***) Les mesures de précaution prises par les Allemands purent alors être supprimées. Le 30, les troupes rentraient en général dans leurs anciens cantonnements.†)

---

forts ses fractions cantonnées en arrière, pour faire place au VIe corps d'armée. Le quartier-général de l'armée s'établit à Margency.

La Ire armée avait poussé la 1re division vers l'Oise, dans la direction de Creil.

*) Le lieutenant Egler du 11e régiment d'infanterie bavarois et 3 hommes furent blessés, ainsi que 3 hommes du régiment d'infanterie No 94.

Le Supplément CLXXXVII donne la liste des pertes de l'armée allemande en France, depuis le 1er février 1871, jusqu'au commencement de l'occupation.

**) Par suite de l'attitude menaçante des masses qui demandaient à passer, deux bataillons du 2e régiment à pied de la Garde prirent les armes. Le château de Vincennes fut entouré d'une chaîne de postes jusqu'à l'arrivée des troupes de Versailles.

***) Le 28 mai.

†) L'occupation de la zone neutre située en face du fort de Romainville, contraire au traité, provoqua plus tard une réclamation momentanée. Cependant les explications de l'autorité militaire française amenèrent aussitôt une entente.

Digitized by Google

Continuation de la marche rétrograde et démobilisation.

Les Français ayant pleinement satisfait aux conditions imposées par les Allemands et le gouvernement ayant rétabli son pouvoir dans Paris, rien ne s'opposait plus à la marche rétrograde des forces militaires allemandes, qui ne devaient pas être employées à l'occupation ultérieure. Depuis longtemps, les préparatifs les plus minutieux avaient été faits à ce sujet.

Après avoir fixé les points principaux, la commission exécutive*) arrêta de concert avec les directions des chemins de fer, la répartition des transports entre les différentes lignes et les tableaux de marche des trains.

En outre, afin d'assurer l'alimentation des troupes pendant la marche vers les points d'embarquement, on avait établi sur les grandes routes militaires conduisant au Rhin, de nombreux magasins, qui, en cas de besoin, pouvaient être remplis de nouveau dans le délai de trois à cinq jours. Les troupes reçurent l'ordre de marcher en échelons se suivant de jour en jour; ces échelons, composés de troupes de toutes armes devaient prendre une profondeur totale de trois à quatre journées de marche. La publication opportune de la nouvelle répartition des troupes en temps de paix, permit d'effectuer, avant le commencement du mouvement rétrograde, l'échange de quelques corps de troupe, nécessité par les circonstances.

Les régiments ayant appartenu à des divisions de cavalerie licenciées purent également, pour la plupart, rejoindre leurs corps avant de quitter le sol français.

Le retour se fit en quatre grands échelons, dont la succession était réglée de telle sorte, que la marche s'effectua jusqu'à la la frontière sans que les troupes eussent à se croiser, et qu'à partir de là, leur transport par chemin de fer pût avoir lieu aussitôt.**)

---

*) Voir le Supplément V et IIe Partie, page 1267.

**) Une partie de ces troupes ne parvint à s'embarquer que près du Rhin.

Digitized by Google

Seuls, le corps de la Garde et le IVe corps d'armée furent embarqués aux stations les plus proches des lignes Mitry—Soissons et Meaux—Epernay. Le VIIIe corps, la plus grande partie du XIe et la division de campagne wurtembergeoise continuèrent la route à pied jusqu'en Allemagne.*)

*) Ier échelon.

V^e^ corps d'armée: embarqué à Belfort et à Mulhouse à partir du 27 mai.

VIIe corps d'armée: embarqué à Sarrelouis à partir du 1er juin.

17e division d'infanterie: embarquée à partir du 9 juin à Mayence où elle était arrivée à pied par Thionville—Sarrelouis.

IIe échelon.

Le corps de la Garde réussit à s'embarquer directement sur la ligne Mitry—Soissons et Meaux—Epernay, à partir du 2 juin.

IXe corps d'armée avec la 18e division: Route à pied par Lunéville, Kaiserslautern à Mayence; à partir de là, le 17 juin il voyagea par chemin de fer.

25e division Route à pied par Saverne, Wissembourg, Mannheim à Darmstadt.

XIIe corps d'armée (à l'exception de la 24e division): Route à pied par Verdun, Metz à Mayence et à Francfort, ensuite voyage en chemin de fer, à partir du 28 juin.

IIe corps bavarois: Route à pied par Sézanne, Vitry, Nancy à Maxau, ensuite voyage en chemin de fer, à partir du 28 juin.

Division de campagne wurtembergeoise: Route à pied par Neufchâteau, St. Dié et Strasbourg jusqu'à destination.

IIIe échelon.

IIIe corps d'armée (à l'exception de la 6e division): Route à pied d'une fraction par Ste. Menehould et Metz à Sarreguemines, route à pied de l'autre fraction jusqu'à Mosbach, voyage en chemin de fer, à partir du 21 juin pour l'une et du 26 pour l'autre.

VIe corps d'armée (à l'exception de la 11e division): Route à pied jusqu'à Nancy et Blainville la Grande, ensuite voyage en chemin de fer, à partir du 2 juillet.

VIIIe corps d'armée: Route à pied jusqu'en Allemagne.

XIe corps d'armée (à l'exception de la 22e division): Route à pied jusqu'à sa circonscription; seules les troupes destinées à Cassel, voyagent en chemin de fer, à partir de Mayence.

Ier corps d'armée bavarois (à l'exception de la 2e division): Route à pied par Nancy à Strasbourg et à Maxau, ensuite voyage en chemin de fer, à partir du 8 et du 9 juillet.

IVe échelon.

IIe corps d'armée (à l'exception de la 4e division): embarqué à Gray, Vesoul et Belfort, à partir du 18 juin.

IVe corps d'armée: parvint à s'embarquer directement, à partir du 12 juin.

X^e^ corps d'armée (à l'exception de la 19e division): embarqué à Vitry, Bar le Duc, Blainville la Grande et Nancy, à partir du 21 juin.

Digitized by Google

Le transport se fit conformément au plan adopté. Au milieu de juillet, toutes les troupes étaient arrivées dans leurs garnisons.

Afin de rendre le plus tôt possible au pays les bras qui lui avaient été retirés depuis si longtemps, on avait décidé, dès le 4 mars, le licenciement des bataillons de garnison et des escadrons non montés de landwehr de dépôt, au fur et à mesure qu'on pouvait s'en passer, ainsi que la démobilisation et la libération de toutes les troupes de garnison restées en Allemagne ou revenues de France.

En même temps, on avait commencé le désarmement des forteresses et des fortifications du littoral; ces dernières cependant devaient encore conserver provisoirement une certaine force de résistance. En outre, on procéda rapidement à l'enlèvement de toutes les défenses sous-marines qui pouvaient gêner la circulation des navires. Un ordre du cabinet royal, en date du 4 avril 1871,*) prescrivait le désarmement complet des ouvrages côtiers en tant que ceux-ci ne devaient pas être conservés pour l'avenir, ainsi que le licenciement et le départ des derniers corps de troupe se trouvant sur le littoral.

Le commandement en chef des forces militaires de la Baltique et de la mer du Nord fut supprimé le 9 mars. L'ordre fut donné de remettre la marine sur le pied de paix.**) L'état de siége fut levé le 27 mars, dans les régions des Ier, IIe, VIIIe IXe, X^e^ et XIe corps d'armée et le 8 avril parut l'ordre de démobilisation des cinq gouvernements généraux qui fonctionnaient sur le territoire de la confédération de l'Allemagne du nord.

La démobilisation de toute l'armée prussienne de campagne commençait en vertu d'un ordre du cabinet royal, en date du 1er juin 1871, par le Ve et le VIIe corps d'armée qui étaient

---

*) Sur le territoire de la confédération de l'Allemagne du nord, les ouvrages avancés de Sarrelouis, Mayence et Coblence restaient seuls armés, ainsi que les ouvrages des côtes et de l'embouchure des fleuves. (Voir la description ultérieure.) Pour les forteresses de l'Allemagne du sud, l'ordre de désarmement fut donné en même temps que celui de la suppression de l'état de siége.

**) Les troupes volontaires de la marine furent également licenciées.

Digitized by Google

rentrés les premiers,*) ainsi que par le corps de la Garde. Cet ordre s'appliquait aux autres corps au fur et à mesure de leur retour dans leur région respective.

La remise sur le pied de paix des contingents de l'Allemagne du sud eut lieu après l'arrivée de ces troupes dans leurs garnisons.

A la nouvelle du retour des troupes, désiré depuis longtemps, on se prépara partout à les recevoir.

Outre les entrées triomphales que les chefs d'Etats et les villes libres organisaient pour les guerriers revenant dans la patrie, la nation entière leur préparait une réception solennelle. La date du 16 juin avait été fixée pour souhaiter la bienvenue à l'armée et à la marine, dans la capitale de l'Empire allemand nouvellement reconstitué. A cet effet, Berlin avait été pavoisé et décoré d'une façon splendide.

Après avoir passé devant les portes de la ville une grande revue du corps de la Garde et des détachements destinés à représenter l'armée entière, Sa Majesté l'Empereur et roi, entouré des princes allemands et de ses généraux, fit son entrée à Berlin, à la tête des troupes.

Après le défilé devant la statue de Frédéric le Grand, vint l'inauguration du monument que la piété filiale du souverain et la reconnaissance de la patrie avaient élevé à la mémoire du roi Frédéric Guillaume III, le vainqueur dans les guerres de l'indépendance. Cette solennité terminait dignement une guerre dans laquelle le souvenir des hauts faits de nos pères nous avait toujours servi d'exemple.

---

*) Les troupes de landwehr nécessaires à la garde des prisonniers de guerre ne furent libérées que lors de la rentrée de ces corps. Depuis la conclusion définitive de la paix, le rapatriement de tous les prisonniers de guerre qui se trouvaient encore en Allemagne, continuait sans entraves et avançait d'autant plus, qu'on pouvait employer à cet effet le matériel de chemin de fer destiné à la rentrée des troupes allemandes.

Digitized by Google

L'occupation.

Le 27 mai 1871, le licenciement de la Ire armée avait été ordonné, le 4 juin, ordre le même fut donné pour la IIe et la IIIe armée.*) Pour l'occupation du territoire servant de gage au paiement de l'indemnité de guerre, on avait choisi en haut lieu: dans la Ire armée le Ier corps; dans la IIe la 4e, la 6e, la 19e et la 24e division;**) dans la IIIe la 11e, la 22e division et la 2e division bavaroise. Pour la dernière période, après le paiement de deux milliards, on avait désigné la 4e, la 6e, la 19e division et la 2e division bavaroise. Toutes les troupes allemandes se trouvant sur le territoire français formèrent l'armée d'occupation en France, dont le commandement en chef fut confié le 20 juin au général de la cavalerie de Manteuffel, par Sa Majesté l'empereur et roi. En vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par l'empereur, le général s'entendit avec Monsieur Thiers pour les détails de logement et d'alimentation des troupes allemandes, ainsi que pour les rapports de ces troupes avec les habitants du territoire occupé.

Grâce à la prévoyance du commandant en chef, tout se passa de la façon la plus satisfaisante pour l'armée d'occupation. Pour faciliter les relations ultérieures, le chef du pouvoir exécutif avait délégué au quartier général du général de Manteuffel, le comte de St. Vallier et l'intendant Blondeau.

---

*) Le prince royal de Saxe ayant déposé le commandement en chef de la IIIe armée, en vertu d'un ordre du cabinet royal en date du 3 juin, le général de Schlotheim, chef d'état-major en ce moment, continuait provisoirement la direction des affaires. En même temps, le Ier corps fut incorporé dans cette armée.

**) La 24e division était depuis quelque temps placée sous le commandement de la IIe armée.

Digitized by Google

Les troupes de l'armée d'occupation s'établirent dans les positions qu'on avait tout d'abord choisies pour elles, en même temps que s'effectuait le départ des corps rentrant en Allemagne. La 11e, la 22e division et la 2e division bavaroise occupaient les emplacements du corps de la Garde, du XIe corps et du Ier corps bavarois; le Ier corps d'armée le territoire affecté jusqu'alors à la Ire armée, y compris le département de l'Aisne; la 6e division le département de la Marne; la 4e division recevait en partage les départements des Vosges, de la Haute-Saône et du Doubs, ainsi que les portions des départements du Jura et de la Côte d'Or qui appartenaient encore à l'occupation; le département de l'Aube à l'est de la Seine, la Haute-Marne, la Meurthe et la Meuse, jusqu'à la route Sainte-Menehould—Verdun—Metz, furent assignés à la 19e division; la 24e division occupait la partie du département de la Meuse située au nord de la route indiquée ci-dessus, la partie restée française du département de la Moselle et le département des Ardennes.

Dans la répartition sur ce territoire étendu,*) d'un nombre de troupes si strictement limité,**) on avait eu uniquement en vue l'occupation permanente des forteresses et des chefs-lieux de départements. Les fractions des divisions excédant l'effectif nécessaire à ces garnisons devaient former des réserves pour les cas imprévus.

En égard à la mission extraordinaire de cette armée et à

---

*) Voir la carte 42.

**) L'infanterie et la cavalerie de ces divisions avaient été réunies d'après la répartition du temps de paix; dans l'infanterie, le bataillon comptait 802 hommes. En outre, il était attaché à chaque division: une abtheilung d'artillerie, une compagnie de pionniers avec un détachement de sapeurs-conducteurs ou un équipage de pont, une colonne de munitions d'infanterie et une de munitions d'artillerie, deux colonnes de vivres, un détachement sanitaire, deux ou trois ambulances de campagne et une demi-colonne de boulangerie de campagne. 13 compagnies d'artillerie de place qui avaient été employées à Paris et 4 qui provenaient de Belfort vinrent encore se joindre à ces troupes. D'après cela, l'armée d'occupation avait un effectif total de: 106 bataillons d'infanterie, 61 escadrons, 204 pièces, 9 compagnies de pionniers et 17 compagnies d'artillerie de place.

Les états de distribution comprenaient au 1er juillet 1871, 119 337 hommes et 30 375 chevaux.

Digitized by Google

la situation dangereuse dans laquelle elle se trouverait en cas de reprise des hostilités, on la maintint non-seulement à l'état mobile, mais on prit des dispositions précises pour l'emploi de ses différentes fractions, si toutefois une concentration devenait nécessaire.

Les forts de Paris restaient complètement armés,*) leurs approvisionnements de vivres furent portés de dix jours à trois semaines.**)

Par suite de l'évacuation progressive des départements situés en avant et par sa séparation du territoire occupé, l'importance de Belfort augmenta. Pour cette raison, sa garnison fut non-seulement maintenue sur le pied de guerre, mais on y plaça aussi les pièces lourdes et les munitions nécessaires à la défense.***)

Après le licenciement des inspections générales d'étapes qui avaient fonctionné jusqu'alors, l'état-major général de l'armée d'occupation prit lui-même la direction des affaires d'étapes. La commission de chemin de fer de Nancy remplaça les commissions de lignes de Reims et de Nancy et fut en outre chargée des relations d'affaires avec les administrations des chemins de fer français.

Pendant ce temps, approchait l'époque fixée pour le paiement du premier demi-milliard, qui, aux termes de la paix de Francfort, devait avoir lieu 30 jours après le rétablissement du gouvernement à Paris.

Comme modification de la convention préliminaire, il avait été décidé par le traité de Francfort, qu'à ce moment les Français seraient remis en possession des départements de la

---

*) Voir IIe Partie, page 1347, note *).

**) Dès que le chemin de fer fut disponible on commença seulement l'évacuation des 62 pièces lourdes qui étaient restées dans le parc de siége de Villiers le Bel et qui n'appartenaient pas à l'armement proprement dit des forts.

***) Belfort restait armé contre une attaque de vive force et fut muni du matériel d'artillerie de place nécessaire pour s'opposer à une attaque régulière. Les 316 pièces lourdes nécessaires à cet effet furent prises en partie dans le matériel trouvé dans la place, en partie dans le parc de siége qui avait été employé devant la forteresse; le reste fut amené d'Allemagne.

Digitized by Google

Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Eure*) seulement, et non des portions de territoire situées à proximité de la capitale.

Le paiement ayant été effectué, ordre fut donné le 20 juillet d'évacuer la région indiquée ci-dessus. Parmi les troupes qui occupaient cette contrée, l'état-major général du Ier corps d'armée et la 1re division se mirent en marche vers l'Allemagne, tandis que la 2e division fut envoyée dans les départements de l'Oise et de l'Aisne.

Aucun autre changement de position n'était nécessaire pour les autres parties de l'armée d'occupation.**)

Le succès inattendu de l'emprunt, que le ministre des finances français avait été immédiatement autorisé à contracter, était une preuve convaincante des puissantes ressources financières qui existaient encore en France, malgré les pertes extraordinaires que le pays avait subies. La France entière, Paris surtout, prêta au gouvernement un appui généreux pour la réalisation de ces ressources, destinées à éteindre par anticipation l'indemnité de guerre et à délivrer le plus tôt possible le pays des troupes allemandes.

L'évacuation des départements de l'Oise, de Seine-et-Oise, de la Seine, de Seine-et-Marne et la remise des forts encore occupés devaient, conformément au traité, être précédées du paiement d'un nouveau milliard. Cette somme ayant en grande partie été acquittée le 8 septembre 1871, on commença aussitôt les travaux de désarmement,***) de sorte que le 20, les ouvrages extérieurs purent être remis aux autorités militaires de Paris.

Sur ces entrefaites, le transport de la 2e et de la 22e division sur l'Allemagne avait déjà été commencé. La 11e division, dont la rentrée devait avoir lieu dans un avenir prochain,†)

---

*) Seule, la partie du département de l'Eure située sur la rive droite de la Seine était encore occupée. (Voir IIe Partie, page 1340.)

**) Le 11 août, les états de distribution de l'armée d'occupation comprenaient 101 834 hommes et 26 610 chevaux.

***) Le matériel français d'artillerie de place fut envoyé comme renfort à Toul et à Mézières.

†) Les négociations qui amenèrent la convention du 12 octobre 1871 (voir la description ultérieure) étaient déjà tellement avancées, qu'une entente prochaine ne paraissait plus douteuse.

Digitized by Google

occupa en attendant l'espace compris entre les lignes Nancy—Mirecourt et Chaumont—Vitry-le-Français, au sud de la ligne Paris—Strasbourg, qui lui avait été cédé par la 19e division, tandis que la 4e, la 6e et la 24e restaient dans leurs cantonnements. La 2e division bavaroise, à laquelle incombait le département de l'Aisne, reçut l'ordre d'occuper également le département de l'Oise jusqu'au versement du troisième demi-milliard.*)

Le quartier-général de l'armée, qui avait été établi à Compiègne depuis le commencement de l'occupation, fut transporté à Nancy le 14 septembre.

Dans le but d'amener le plus tôt possible la dernière période de l'occupation,**) pendant laquelle 50 000 hommes seulement de troupes allemandes devaient rester dans six départements, les Français avaient de nouveau entamé des négociations; le 12 octobre 1871, on signait une convention d'après laquelle la France s'engageait à accorder certaines concessions douanières aux portions de territoire cédées à l'Empire allemand et à effectuer, jusqu'au 1er mai 1872, le paiement des 500 millions manquant au deuxième milliard. En échange, l'Allemagne avait offert de retirer immédiatement ses troupes des départements de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte d'Or, du Jura, du Doubs et de la Haute-Saône; au point de vue militaire, ces départements seraient considérés comme neutres jusqu'à ce que le paiement fût effectué. En conséquence, les troupes se mettaient en marche le 22 octobre; la 11e et la 24e division furent transportées en Allemagne, la 2e division bavaroise se dirigea vers le département des Ardennes, les arrondissements de Montmédy et de Briey et le camp de Châlons. La 6e division resta dans le département de la Marne; la 19e se porta dans le département de la Meuse, moins l'arrondissement de Montmédy, ainsi que dans le département de la Meurthe et dans la portion restée française du département de la Moselle, moins l'arrondissement de Briey;***)

---

*) Jusqu'au 8 octobre 1871, 3 bataillons, 1 escadron et 1 batterie furent détachés dans le département de l'Oise. Les états de distribution de l'armée d'occupation comprenaient au 1er octobre 1871 72 346 hommes et 19 066 chevaux.

**) Voir IIe Partie, page 1339.

***) Dans la circonscription de la 19e division, 7 escadrons et 1 batterie de la 4e furent placés à Lunéville, 7 escadrons de la 6e, à Commercy.

Digitized by Google

la 4e, dans les départements de la Haute-Marne, des Vosges et l'arrondissement de Belfort.*)

En désignant ces emplacements dans lesquels les troupes devaient rester jusqu'au 2 mars 1874, époque probable de la fin de l'occupation, on avait veillé avec une attention particulière, à ce que le service du temps de paix pût être exécuté avec soin. L'instruction des hommes pouvait en conséquence suivre un cours régulier. Après les exercices des régiments vinrent ceux des brigades, puis les manœuvres d'automne.

Le 29 juin 1872, une nouvelle convention fut conclue. La France s'engageait à s'acquitter de la façon suivante des trois milliards qu'elle devait encore: ½ milliard 2 mois après l'échange de la ratification du traité, ½ milliard le 1er février 1873, 1 milliard le 1er mars 1874 et enfin le dernier milliard le 1er mars 1875.

Après la rentrée du premier demi-milliard, les départements de la Marne et de la Haute-Marne devaient être évacués, le paiement du quatrième milliard entraînait l'évacuation des départements des Vosges et des Ardennes.

Le 7 septembre 1872**) 500 millions avaient été payés, l'évacuation convenue ne pouvait cependant être complètement terminée avant le 4 novembre, la construction de baraques, entreprise par l'administration française partout où les casernes étaient insuffisantes, ayant demandé un laps de temps plus considérable.

A partir du 18 novembre 1872, les troupes étaient réparties de la façon suivante: La 4e division était établie dans le département des Vosges, moins les cantons de Neufchâteau et de Coussey, et dans l'arrondissement de Belfort; la 19e, dans le département de la Moselle, moins l'arrondissement de Briey; la 6e, dans le département de la Meuse, moins l'arrondissement de Montmédy et dans les cantons de Neufchâteau et de Coussey; la 2e division bavaroise, dans le département des Ardennes, ainsi que dans les arrondissements de Montmédy et de Briey.

---

*) Par le renvoi des 11e et 24e divisions, ainsi que par la diminution des bataillons d'infanterie, mis sur le pied de paix des anciens bataillons d'infanterie de la Garde, on obtint l'effectif convenu.

**) L'échange des documents ratifiés avait eu lieu le 7 juillet.

Digitized by Google

Au commencement de décembre 1872, le troisième milliard était payé. Dès le début de l'année 1873, on annonçait de forts paiements sur les sommes à échoir le 1er mars 1874. La supposition que la France allait se libérer dans le plus bref délai du restant de sa dette se réalisa pleinement. Le traité définitif, conclu le 15 mars 1873, mettait la France dans l'obligation d'acquitter le quatrième milliard jusqu'au 5 mai 1873 et d'amortir le cinquième par des versements successifs de 250 millions chacun, le 5 juin, le 5 juillet, le 5 août et le 5 septembre 1873. En revanche, l'Allemagne consentait dès le deuxième versement à évacuer tout le territoire occupé. Seules, la place de Verdun, avec une augmentation de garnison de 1000 hommes, et une route d'étapes conduisant à la frontière, devaient rester aux mains des Allemands comme dernier gage du paiement intégral.

Après le désarmement des places de Belfort, Toul et Mézières, l'armée d'occupation partait le 2 août pour l'Allemagne. La garnison de Verdun, qui avait auparavant été renforcée,*) suivait le 13 septembre 1873. Trois jours après, le général de Manteuffel quittait le sol français avec les dernières troupes allemandes.

---

*) Les dispositions de détail relatives à l'occupation de cette forteresse furent arrêtées directement par le commandant en chef de concert avec les autorités françaises. Outre l'état-major général, il devait rester dans cette place: la 12e brigade d'infanterie, le 1er escadron du 2e régiment de uhlans brandebourgeois No 11, l'état-major ainsi que la 5e et la 6e batterie lourde de la 3e abtheilung à pied du régiment d'artillerie de campagne brandebourgeois No 3 (général feldzeugmestre), la 3e compagnie de pionniers de campagne du bataillon de pionniers brandebourgeois No 3, la 2e et la 4e compagnie du bataillon d'artillerie à pied hanovrien No 10, la 6e compagnie du régiment d'artillerie à pied brandebourgeois No 3 (général feldzeugmestre) ainsi que la colonne de vivres No 3 du IIIe corps d'armée.

Digitized by Google

Coup d'œil rétrospectif sur la télégraphie de campagne, le service des postes en campagne, le remplacement des munitions, l'entretien des troupes, le service de santé, l'aumônerie, l'administration de la justice et le recrutement de l'armée allemande ainsi que sur les événements en Allemagne et les résultats de la guerre.

Les services que la partie combattante d'une armée peut rendre dans une guerre dépendent essentiellement des moyens employés pour régler ses communications, pour lui amener les vivres et les munitions dont elle a besoin, pour assurer les soins à donner aux malades et aux blessés et enfin pour effectuer le remplacement des hommes, des chevaux et du matériel.

La direction prévoyante de ces branches importantes du service et le dévouement absolu du personnel qui y est employé peuvent seuls conserver aux troupes l'aptitude nécessaire au combat, malgré les différentes péripéties de la guerre.

Les historiens de la guerre de 1870-71 ont par conséquent le devoir de donner, outre la description des opérations et des combats, une image de l'activité secourable et conservatrice à laquelle le personnel appartenant à l'armée même ainsi que la population du pays ont voué toutes leurs forces pendant cette époque.

L'organisation des communications entre l'Allemagne et le théâtre de la guerre ou sur le terrain même des opérations, en tant qu'elles se faisaient par chemins de fer, a déjà été traitée en détail.*) Comme complément, il est nécessaire de donner encore un coup d'œil sur les institutions chargées en première ligne de transmettre les nouvelles et les ordres.

---

*) Voir Ire Partie, pages 84 et 85, 1297 à 1300, IIe Partie, pages 199, 264, 1255 à 1269 et 1332 à 1334.

Digitized by Google

Télégraphie de campagne.*)

La télégraphie de campagne avait pour mission d'organiser un moyen d'entente aussi rapide que possible entre les différentes parties de l'armée en campagne ainsi qu'entre cette armée et le pays, de manière à faciliter la direction d'ensemble des immenses masses mises en mouvement. Elle devenait ainsi d'une grande importance pour la marche même des opérations de guerre.

Préparatifs et organisation.

Les formations des télégraphes mobiles se divisaient en abtheilungs de télégraphes de campagne et en abtheilungs de télégraphes d'étapes. Les premières avaient à relier les quartiers généraux des armées avec leurs corps, les secondes à mettre en communication ces mêmes quartiers-généraux avec le réseau de télégraphe fixe situé en arrière. Par l'action commune des deux groupes, la communication des quartiers-généraux entre eux et avec le grand quartier-général devait en outre être maintenue.

Un troisième groupe, la télégraphie de l'Etat, qui dut aussi fournir les employés nécessaires au télégraphe de campagne, était chargé de consolider les lignes du télégraphe d'étapes et de les exploiter en permanence.

Pour veiller au fonctionnement régulier de ces différents organes et assurer leur action d'ensemble, le directeur général des télégraphes de l'Etat, général-major de Chauvin était représenté au grand quartier-général par le colonel Meydam, chef de la télégraphie militaire, avec lequel il restait toujours en communication. La direction du télégraphe du grand quartier-général et des étapes incombait particulièrement à cet officier,

*) Voir carte d'ensemble No 10.

Digitized by Google

qui restait néanmoins en relation constante avec les abtheilungs du télégraphe de campagne. Il exerçait son influence sur celles-ci par l'intermédiaire du quartier-maître général, lieutenant-général de Podbielski, qui avait à régler l'ensemble de l'exploitation du service, principalement en ce qui concernait les communications des quartiers-généraux des armées entre eux et avec le grand quartier-général. Au reste, les commandants en chef pouvaient disposer selon leur but, ou leurs besoins des abtheilungs de télégraphe placées sous leurs ordres.

En Prusse, on mobilisa tout d'abord cinq abtheilungs de télégraphe de campagne et trois de télégraphe d'étapes qui furent affectées à l'armée de campagne.*)

En outre, la Bavière avait formé une abtheilung d'étapes et pour chacun de ses deux corps d'armée une abtheilung de

---

*) La différence entre ces chiffres et ceux donnés Ire Partie, page 57 s'expliquera par la suite. Les abtheilungs furent réparties de la façon suivante

Grand quartier-général: Abtheilung No 4 des télégraphes de campagne, lieutenant en 1er Friedheim de la 3e inspection du génie.

Ire armée: Abtheilung No 1 des télégraphes de campagne, capitaine May de la 4e inspection du génie, plus tard le lieutenant en 1er Witte de la 1re inspection du génie.

IIe armée: Abtheilung No 2 des télégraphes de campagne, capitaine Herrfahrdt, à la suite de la 2e inspection du génie; abtheilung No 5 des télégraphes de campagne, capitaine Lüdecke, de la 1re inspection du génie. (La formation de cette abtheilung ne fut décrétée que le 14 août.)

IIIe armée: Abtheilung No 3 des télégraphes de campagne, capitaine Kauffmann, de la 1re inspection du génie, plus tard le lieutenant en 1er Fischer de la même inspection.

Inspection générale d'étapes de la Ire armée: Abtheilung No 3 des télégraphes d'étapes, directeur du télégraphe d'étapes Seiler.

Inspection générale d'étapes de la IIe armée: Abtheilung No 2 des télégraphes d'étapes, directeur du télégraphe d'étapes de Brabender.

Inspection générale d'étapes de la IIIe armée: Abtheilung No 1 des télégraphes d'étapes, directeur du télégraphe d'étapes Oxford.

L'état-major général intérimaire du IIIe corps mobilisa la 5e abtheilung des télégraphes de campagne, le bataillon de pionniers de la Garde mobilisa toutes les autres.

Digitized by Google

télégraphe de campagne;*) le Wurtemberg avait formé une abtheilung de télégraphe de campagne.**) L'effectif de ces abtheilungs en personnel et en matériel était cependant inférieur à l'effectif de celles de l'Allemagne du nord.

En remplacement des employés cédés à la télégraphie de campagne, la télégraphie de l'Etat reçut des sous-officiers et des hommes de l'armée qui avaient déjà été précédemment exercés à ce service.

Afin, de pouvoir étendre le réseau télégraphique aussitôt après le commencement des opérations, on prépara sur la frontière française des convois de construction et du matériel

---

L'effectif d'une abtheilung mobile de télégraphe de campagne comprenait:

1 capitaine, comme commandant,
3 lieutenants (dont 1 du train),
1 médecin,
7 employés du télégraphe,
90 pionniers,
45 hommes du train,
15 chevaux de selle et 58 chevaux de trait,
13 voitures.

L'effectif d'une abtheilung mobile de télégraphe d'étapes comprenait:

1 directeur de télégraphe d'étapes.

1re section: 2 lieutenants (dont 1 du train),
7 employés du télégraphe,
35 pionniers,
37 hommes du train,
8 chevaux de selle et 52 chevaux de trait,
11 voitures.

2e section: 5 employés du télégraphe,
15 hommes du train,
4 ouvriers préparateurs,
20 ouvriers du télégraphe,
3 chevaux de selle et 18 chevaux de trait,
5 voitures.

*) 1re abtheilung de télégraphe de campagne, lieutenant chevalier de Benauld, du corps du génie bavarois,
2e abtheilung de télégraphe de campagne lieutenant Fuchs } du corps du
abtheilung de télégraphe d'étapes, lieutenant Richter } génie bavarois.

**) Sous les ordres du lieutenant Bauzenberger du corps de pionniers de campagne wurtembergeois. Le commandant de cette abtheilung fut changé plusieurs fois.

Digitized by Google

de réserve, en même temps qu'on augmentait le nombre des fils télégraphiques sur le territoire de concentration et sur les côtes de la Baltique et de la mer du Nord.*) Le droit à l'expédition des dépêches était réglé par le quartier-maître général.

Fonctionnement de la télégraphie de campagne jusqu'à l'investissement de Metz et de Paris.

Après l'entrée de l'armée allemande en France, les communications télégraphiques du grand quartier-général, ainsi que celles de la Ire et de la IIe armée furent dirigées par la ligne Sarrebrück—Kreuznach, celles de la IIIe armée par la ligne Landau—Ludwigshafen. Ces lignes fixes furent raccordées avec celles établies pendant la marche en avant par la télégraphie de campagne, dont les fils aboutissaient: pour le grand quartier général et la IIe armée par Remilly à Pont-à-Mousson, pour la Ire armée par Boucheporn à Varize, pour la IIIe par Haguenau, Ober-Modern et Lunéville à Nancy. Pour relier ces lignes entre elles, on se servait des lignes transversales de St. Avold—Boucheporn, La petite Pierre—Sarreguemines—Bening et plus tard Nancy—Pont à Mousson. Outre quelques embranchements de peu de longueur, on acheva la ligne Haguenau—Vendenheim—Steinbourg pour se mettre en relation avec la division badoise envoyée contre Strasbourg.

Pendant les combats autour de Metz, on étendit le réseau télégraphique jusqu'à proximité des champs de bataille, à Courcelles, Gorze et Thiaucourt.

Lors de l'investissement de la forteresse, les quartiers-généraux des corps d'armée ainsi que les états-majors des divisions isolées étaient reliés entre eux en même temps qu'avec le quartier-général de leur armée.**) Pour établir la communication avec l'armée de la Meuse et plus tard avec le grand

---

*) Sur le littoral, on établit en tout 3191 Kilomètres de lignes nouvelles et 44 stations.

**) Voir Ire Partie, page 1326.

Par suite du manque de matériel, on renonça à la communication par fil électrique entre les avant-postes et les états-majors dont ils dépendaient. Les postes de correspondance et les télégraphes optiques devaient en tenir lieu. Pour se mettre en relation avec les troupes d'investissement de Thionville, on rétablit la ligne Maizières—Uckange.

Digitized by Google

quartier-général, la télégraphie de l'Etat installa, dès le mois d'août, une ligne qui conduisait de Pont à Mousson à la ligne de ceinture de Metz et de là à Clermont en Argonne, en contournant Verdun.

Pendant la marche sur Châlons, le grand quartier-général utilisa la ligne Bar le Duc—Commercy, qui de cette dernière ville se bifurquait sur Thiaucourt vers l'armée de la Meuse et sur Frouard*) et Vaucouleurs vers la IIIe armée. Une entente rapide étant particulièrement nécessaire pendant cette période entre les différentes fractions des armées d'opération, il fallut, entre le 21 et le 25 août, mettre tout en œuvre pour relier les quartiers-généraux des corps de la IIIe armée avec l'état-major général de cette armée et avec le grand quartier-général.**) Lors de la conversion à droite de l'armée, les communications télégraphiques furent continuées jusqu'à Varennes et Cernay en Dormois, d'où, après la mise en place de tout le matériel disponible, des postes de correspondance de cavalerie furent chargés de la transmission des dépêches. Aussitôt après la bataille de Sedan, on relia cette ville par Montmédy et Consenvoye avec la ligne Clermont-Metz.

Pendant la marche sur Paris qui eut lieu peu après, le grand quartier-général et l'armée de la Meuse rattachaient leurs communications télégraphiques à la ligne Nancy-Paris, qui fut prolongée plus tard de Lagny à Ferrières et à Versailles. De cette manière, le grand quartier-général restait en relation permanente avec les troupes d'investissement de Metz et de Strasbourg, ainsi qu'avec les corps d'armée qui se portaient en avant. Pendant ce temps, l'armée de la Meuse, après la capitulation de Laon, avait mis cette ville en communication avec Reims, et dès son arrivée devant Paris, le 20 septembre, elle organisait l'exploitation de la ligne Lagny—Roissy—St. Brice. La IIIe armée qui pendant sa marche avait étendu ses commu-

---

*) En contournant la place de Toul.

**) Les lignes suivantes furent organisées: Void—Ménil la Horgne, Vaucouleurs—Gondrecourt, Gondrecourt—Tréveray, Vaucouleurs—Pagny, Ligny—Nançois le Petit, Ligny—Tronville, Bar le Duc—Blesme—Saint-Dizier—Vassy.

Digitized by Google

nications d'Epernay, par Montmirail, jusqu'à Coulommiers et les avait reliées de ce point à la grande ligne à La Ferté sous Jouarre, les continua de Coulommiers, par Villeneuve St. Georges et Longjumeau, jusqu'à Palaiseau.

Pendant les événements cités plus haut, on avait reconnu, que les moyens de la télégraphie de campagne ne suffisaient pas toujours pour le but qu'on se proposait. Dès le début, il fallut renoncer à relier les états-majors d'armée avec les gîtes d'étapes des corps d'armée. En revanche, la télégraphie de campagne et celle d'étapes firent tous leurs efforts pour assurer au moins les communications entre les quartiers-généraux des armées et le réseau télégraphique fixe situé en arrière.

Les abtheilungs des télégraphes de campagne travaillaient habituellement en première ligne, leur matériel étant remplacé plus tard par celui des abtheilungs de la télégraphie d'étapes. Celles-ci enlevaient à leur tour leur matériel, au fur et à mesure que les lignes fixes de la télégraphie de l'Etat venaient les remplacer.

Au début de la guerre surtout, il n'était pas toujours possible d'empêcher nos propres troupes de détruire complétement les lignes françaises qui n'avaient été interrompues que superficiellement, et d'augmenter ainsi les difficultés d'un rétablissement rapide. De temps en temps, les télégraphes de campagne allemands furent endommagés par mégarde. Il faut ajouter à cela que les détachements de pionniers adjoints aux abtheilungs des télégraphes ne possédaient tout d'abord, ni l'habitude du rétablissement des lignes françaises, ni le matériel nécessaire à cette opération.*) Avec le temps on rémédia à ces inconvénients, mais malgré cela le besoin impérieux d'augmenter la télégraphie de campagne se faisait sentir dès la fin d'août.

En conséquence, on forma en septembre deux nouvelles abtheilungs de télégraphes de campagne et de télégraphes

---

*) Seule, la 2e section des abtheilungs des télégraphes d'étapes était munie du matériel et de l'outillage nécessaires au rétablissement des lignes fixes.

Digitized by Google

d'étapes,*) qui arrivèrent sur le théâtre de la guerre au commencement d'octobre.**)

Afin de soulager l'administration des télégraphes de l'Etat qui, à la place de la télégraphie d'étapes, avait pris en main le service entre l'armée d'opération et l'Allemagne et qui ne pouvait qu'à grand peine remplir cette mission,***) on institua trois directions de télégraphes de campagne à Nancy, à Epernay†) et à Lagny.††)

---

*) On forma: au bataillon de pionniers No 5 à Glogau:
L'abtheilung No 6 de télégraphe de campagne, capitaine Bliesener, de la 3e inspection du génie, plus tard, lieutenant en 1er Fleck de la 4e inspection du génie;
au bataillon de pionniers No 10 à Minden:
L'abtheilung No 7 de télégraphe de campagne, capitaine de Woyna, de la 3e inspection du génie;
au bataillon de pionniers No 2 à Stettin:
L'abtheilung No 4 de télégraphe de campagne, directeur des télégraphes d'étapes Massmann;
au bataillon de pionniers No 4 à Magdebourg:
L'abtheilung No 5 de télégraphe de campagne, directeur des télégraphes d'étapes Böhnke.

**) L'envoi aux armées de ces abtheilungs mettaient à la disposition:
du grand quartier-général: l'abtheilung No 4 de télégraphe de campagne et l'abtheilung No 2 de télégraphe d'étapes;
de la Ire armée: l'abtheilung No 1 de télégraphe de campagne et l'abtheilung No 3 de télégraphe d'étapes;
de la IIe armée: l'abtheilung No 5 de télégraphe de campagne;
de la IIIe armée: les abtheilungs No 3 et 6 de télégraphe de campagne, les abtheilungs No 1 et 4 de télégraphe d'étapes, les abtheilungs bavaroises No 1 et 2 de télégraphe de campagne, l'abtheilung bavaroise de télégraphe d'étapes et l'abtheilung wurtembergeoise de télégraphe de campagne;
de l'armée de la Meuse: l'abtheilung No 2 de télégraphe de campagne;
du XIIIe corps d'armée: l'abtheilung No 7 de télégraphe de campagne;
du XIVe corps d'armée: l'abtheilung No 5 de télégraphe d'étapes.
Pendant le cours ultérieur de la guerre, de nombreux changements furent opérés dans cette répartition, en raison des besoins momentanés.

***) L'augmentation nécessaire du personnel causa des difficultés particulières.

†) Plus tard à Reims.

††) A Nancy, sous les ordres du directeur des télégraphes de campagne Ludewig, ensuite Post; à Epernay ou à Reims, sous les ordres du

Digitized by Google

De cette façon, la télégraphie réussit peu à peu à dominer le vaste champ de son action, quoique l'étendue énorme du théâtre de la guerre et les mouvements rapides fussent souvent les causes de sérieuses difficultés. Il arriva plusieurs fois que des lignes achevées à grand peine durent être enlevées, parce qu'un quartier-général abandonnait le but primitif de sa marche, par suite d'un changement de la situation stratégique, et que le contre-ordre arrivait trop tard. La construction des lignes se faisait le plus rapidement quand les abtheilungs de télégraphe étaient attachées aux avant-gardes et menaient leurs travaux de front avec la marche de celles-ci. Souvent aussi elles précédaient la pointe, accompagnées d'une escorte spéciale. En pareil cas, des stations télégraphiques furent à diverses reprises obligées de se maintenir sous le feu de l'ennemi, ou de se retirer, l'adversaire s'avançant subitement.

Le mauvais temps fit également sentir son influence, soit en ralentissant*) les travaux, soit en endommageant les lignes déjà achevées. Enfin, il faut faire entrer en ligne de compte les dégâts volontaires et répétés que commettaient les habitants et les corps francs. En raison de la longueur des lignes et du petit nombre des troupes de garnison, on ne pouvait pas toujours empêcher ces dégradations, malgré la plus grande vigilance.**)

Depuis l'investissement de Metz et de Paris jusqu'à la fin de la campagne.

Pendant le siége de Paris, Versailles devint le centre permanent du réseau télégraphique qui s'étendait de plus en plus.

---

directeur des télégraphes de campagne Ludewig, plus tard Richter, ensuite Bothe; à Lagny, sous les ordres du directeur des télégraphes de campagne Ludewig, ensuite Richter. Celui-ci passa bientôt après à Versailles.

*) Le 4 janvier, par exemple, l'abtheilung No 3 de télégraphe de campagne mettait par un temps de gelée 9 heures 1/2 à construire une ligne de 9 Kilomètres, de Villacoublay à Saclay, près de Paris; en revanche, le 9 novembre, l'abtheilung No 2 de télégraphe d'étapes ne mettait par un beau temps que 7 heures 1/2 à établir la ligne de 25 Kilomètres, de Juzanvigny—Brienne le Château—Piney, à l'est de Troyes.

**) Souvent aussi, on remarquait que des appareils étrangers avaient été intercalés, principalement sur les lignes d'étapes. On ne réussit que rarement à intercepter les dépêches françaises.

Digitized by Google

Les communications télégraphiques établies au commencement de l'investissement ayant formé peu à peu une ceinture complète, deux lignes entouraient la capitale et, partant de Versailles, passaient à Longjumeau, à Villeneuve-St. Georges, à Lagny, à Gonesse, à Margency et à St. Germain-en-Laye. Une de ces lignes, à laquelle aboutissaient également les communications avec l'extérieur, servait en particulier aux relations du grand quartier-général avec les états-majors généraux des armées et avec les inspections générales d'étapes; l'autre, avec ses nombreux embranchements, servait à relier les différents corps de l'armée d'investissement. Non seulement elle mettait en communication entre eux tous les généraux en chef et les états-majors des divisions et des brigades plus éloignées, mais son réseau s'étendait aussi jusqu'aux points les plus importants des avant-postes, aux observatoires et plus tard aux groupes des batteries de siége. Les communications avec l'Allemagne avaient lieu, au moyen de deux lignes principales, qui, partant de Lagny, conduisaient par Bar-le-Duc et Nancy à Landau et par Reims et Metz à Sarrebrück. Après la conclusion de l'armistice, les forts furent mis en communication entre eux ainsi qu'avec la ligne de ceinture; pendant l'occupation de Paris, trois stations furent établies dans la capitale même.

Pour se maintenir en relation avec les armées destinées à protéger l'investissement de Paris, on créa pendant le cours de la campagne les lignes de Versailles à Amiens, à Rouen, à Dreux, à Chartres, à Orléans, à Montargis, à Dijon, par Melun et Montbard et à Chaumont en Bassigny, par Troyes. A ces lignes se rattachaient celles des armées et des corps qui combattaient en province.

Quand la Ire armée s'avança vers l'Oise après la chute de Metz, on continua sur ses derrières les travaux de la télégraphie de campagne en utilisant les parcours déjà existants, par Reims et Soissons. Afin de faciliter les communications avec les ailes de l'armée, on posa avant la bataille d'Amiens des fils allant de Montdidier, qui avait été jusqu'alors station terminus, à Breteuil et à Moreuil. La ligne de Moreuil ayant été continuée jusqu'à Amiens après l'occupation de cette ville, la liaison directe avec Versailles par Creil put être établie aussitôt. Pendant que l'armée continuait sa marche sur Rouen,

Digitized by Google

on rétablit les deux lignes conduisant d'Amiens, par Poix-Buchy et Poix-Gournay, à Rouen.

Après la victoire de l'Hallue, on s'efforça de relier entre eux, le mieux possible, les corps qui opéraient séparément. De là, création de lignes qui, passant par Corbie allaient d'Amiens à Albert et dans les environs de Péronne, d'où elles se continuaient jusqu'à Combles et jusqu'à Ham. Après la bataille de Bapaume et la chute de Péronne, ces lignes furent encore prolongées et Amiens fut relié avec La Fère, par Ham. Par ce moyen, les forces réunies sur la Somme obtenaient tous les avantages d'une transmission rapide des rapports et des ordres; ces avantages se faisaient également sentir pendant les opérations préliminaires de la bataille de St. Quentin. Pendant la poursuite, on rétablit encore la ligne Ham—St. Quentin—Bantouzelle.

Lorsqu'au commencement d'octobre le Ier corps d'armée bavarois et la 22e division d'infanterie furent envoyés sur Orléans et sur Chartres, ces deux localités ne tardèrent pas à être reliées télégraphiquement avec la ligne de ceinture de Paris. La première de ces lignes dut être abandonnée en partie après le combat de Coulmiers, de sorte que Toury devint la station terminus pour la subdivision d'armée du grand-duc de Mecklenbourg, formée pendant ce temps Sitôt qu'à l'approche de la IIe armée, ce corps s'établit entre Chartres et Rambouillet, Epernon fut relié à Nogent-le-Roi. Lors de la marche dans la direction du Mans, commencée par le grand-duc au mois de novembre, les communications télégraphiques furent prolongées au delà de Nogent-le-Rotrou, tandisque le réseau situé en arrière recevait en même temps une nouvelle extension par l'ouverture des lignes Versailles—Dreux et Chartres—Bonneval—Arpajon. Pendant les mouvements ultérieurs de ce corps sur Beaugency et plus tard sur Toury, les communications avec Chartres furent non seulement maintenues, mais on trouva encore le moyen de se relier directement avec les lignes de la IIe armée de Bonneval à Toury, par Viabon.

Lors de son départ de Metz vers la Loire moyenne, la IIe armée avait tout d'abord établi deux lignes qui conduisaient de Blesme à Troyes, par Montiérender et par Chaumont-en-Bassigny. Pendant que l'armée exécutait sa marche forcée des environs

Digitized by Google

de Troyes—Chaumont, dans la direction de l'ouest, les communications télégraphiques furent poussées de Troyes jusqu'à Nemours, par Sens; plus tard, on parvint à opérer la liaison entre Versailles et Pithiviers, tant par Corbeil en rétablissant les lignes françaises, que par Angerville.

Jusqu'aux combats d'Orléans, on compléta les communications dans la zone de la IIe armée; pendant les jours de bataille, elles furent continuées, et le 5 décembre elles aboutissaient à la ville désormais occupée. Afin de se maintenir en relation avec les corps lancés en avant, on construisit alors les lignes d'Orléans à Châteauneuf, à Beaugency et à La Ferté-St. Aubin.

Pendant la marche offensive de la portion de l'armée dirigée sur Tours, mouvement appuyé par le IIIe et le Xe corps d'armée, la ligne Orléans—Beaugency fut prolongée jusqu'à Vendôme, par Blois. Dans la deuxième moitié de décembre, lorsque la IIe armée se réunit dans les environs d'Orléans et que le corps du grand-duc prit position à Chartres, le réseau télégraphique s'étendit par la création des lignes Vendôme—Châteaudun—Bonneval, Châteaudun—Orléans, Chartres—Courville et Châteauneuf—Montargis—Gien; cette dernière ligne fut prolongée le 31 décembre jusqu'à Briare.

Aux mouvements de troupes entrepris contre le Mans au commencement de janvier,*) vinrent se joindre les travaux télégraphiques tant de Chartres par Nogent-le-Rotrou,**) que de Vendôme par St. Calais.

Après l'occupation du Mans, on commença aussitôt à mettre cette ville en relation télégraphique avec Alençon, Conlie, Château-Courville, La Fontaine et par Tours avec Châteaurenault et Blois.

Le XIIIe corps d'armée se dirigeant d'Alençon sur Rouen organisait dès le 24 janvier la ligne Chartres—Evreux—Rouen; on établit ensuite une ligne jusqu'à Dieppe, par Buchy.

Sur le théâtre sud-est de la guerre on avait, pendant le siége de Strasbourg, installé des lignes télégraphiques du

---

*) Voir IIe Partie, page 671.

**) En premier lieu, la communication avait été dirigée de Chartres à Brou, par Illiers.

Digitized by Google

quartier-général de Mundolsheim jusqu'à Vendenheim, jusqu'à Kronenbourg à proximité des travaux d'attaque et jusqu'à la division badoise à Oberschæffolsheim; de Rastatt, jusqu'au corps de troupes établi à Kehl.

Lorsqu'après la chute de la place le XIVe corps d'armée s'avança vers le sud, on organisa la ligne Blainville-la-Grande—Epinal, pour établir la liaison avec la grande ligne Landau—Nancy—Paris. Faute de matériel, il fallut renoncer provisoirement à créer d'autres communications télégraphiques. On ne put exploiter la section Epinal—Vesoul qu'après la prise de Dijon.

Le corps d'armée occupant au commencement de novembre des positions très-étendues, le besoin d'une communication rapide se faisait particulièrement sentir. Quoique l'on ne disposât que d'une abtheilung de télégraphe d'étapes et d'un matériel restreint, on parvint cependant à relier Vesoul avec La Chapelle, par Lure et avec Dijon, par Gray.*) Ces travaux contribuèrent puissamment à permettre d'effectuer en deux jours la concentration du corps d'armée à Vesoul, ordonnée le 26 décembre. Les stations de Dijon, Mirebeau-sur-Bèze et Gray furent évacuées; en revanche, on installa une nouvelle ligne de Vesoul à la 4e division de réserve, à Villersexel.

Cependant, lorsqu'au commencement de janvier le corps se dirigea de nouveau vers le nord, les communications télégraphiques établies au sud de la ligne Vesoul—La Chapelle durent être abandonnées. Il en fut de même pour les stations à l'ouest de Lure, au moment de la réunion définitive des troupes derrière la Lisaine. Les relations avec le grand quartier général ne pouvaient alors plus avoir lieu que par Mulhouse.

En 24 heures, les postes les plus importants des positions de la Lisaine furent reliés entre eux ainsi qu'avec le quartier général. On réussit de cette façon à transmettre par le télégraphe les ordres et les rapports pendant la bataille livrée plus tard, ce qui fut d'une grande importance pour la direction du combat. Pendant les mouvements qui suivirent la bataille et pour les opérations exécutées en commun avec les autres

*) Le 17 décembre on posa encore une ligne de Gray, par Dampierre, à Port sur Saône.

Digitized by Google

parties de l'armée du sud,*) formée pendant ce temps, les lignes Lure—Villersexel—Rougemont et progressivement les lignes Lure—Vesoul—Gray—La Barre—Byans furent mises en exploitation.

Après le passage en Suisse de l'armée française de l'est, les lignes de La Barre par Dôle à Lons-le-Saunier et à Dijon, ainsi que celles de Gray à Fontaine-Française, Auxonne et par Dijon à Beaune et à Montbard furent également terminées.

De création encore récente et peu exercées au début, les formations télégraphiques ont malgré cela su se mettre à hauteur de leur mission et répondre sous tous les rapports à toutes les exigences. Elles ont prouvé qu'elles étaient un moyen aussi efficace qu'indispensable pour faciliter l'action militaire et politique.

Les lignes exploitées par la télégraphie de campagne atteignaient à la fin de la guerre une longueur de 10 830 kilomètres,**) avec 407 stations, tandis que la télégraphie de l'Etat entretenait les communications sur une longueur de 12 500 kilomètres, avec 118 stations.

---

*) L'abtheilung No 7 de télégraphe de campagne fut attachée à cette armée, dans le courant de janvier.

**) Dont 8252 kilomètres de lignes françaises rétablies, 798 kilomètres de lignes provisoires et 1780 kilomètres de télégraphes de campagne. Nous n'entrons pas ici dans le détail concernant la construction intérieure du réseau télégraphique établi pendant le cours des opérations; toutes les lignes utilisées pendant la guerre par la télégraphie de campagne ou de l'Etat sont indiquées sur la carte d'ensemble No 10.

Digitized by Google

Poste de campagne.

L'organisation de la poste de campagne avait pour but, en première ligne, la transmission rapide et sûre des papiers militaires et des autres envois de service. Elle devait servir ensuite à l'expédition des lettres particulières, des journaux et des petits envois d'argent faits par les familles.

Organisation et exploitation du service.

Il n'existait en temps de paix aucune formation spéciale, les administrations des postes allemandes réussirent cependant en peu de temps à créer un service qui fut à même de répondre aux exigences de la guerre.

Ce service comprenait les bureaux mobiles de la poste de campagne et les directions de poste d'étapes. Les premiers étaient chargés des relations postales des corps de troupes qu'ils suivaient, les autres devaient organiser et entretenir le service postal en arrière des corps, tout en se reliant avec les postes d'Allemagne. La poste d'étapes fonctionnait à une journée de marche en arrière des quartiers-généraux de corps d'armée et assurait aussi le transport des correspondances entre les gîtes d'étapes. Au point de vue militaire, les deux groupes étaient sous les ordres des autorités de l'armée, au point de vue technique, ils dépendaient de l'administration des postes allemandes.

Afin de faciliter le service, les envois destinés à l'armée opérant en France étaient dirigés sur des dépôts centraux de la poste de campagne établis à l'intérieur; là, on les classait par corps et on les envoyait à la première station de la route postale d'étapes, d'où ils parvenaient aux bureaux mobiles qui les distribuaient aux troupes. Les articles postaux à destination fixe étaient expédiés sans l'entremise des dépôts centraux.

Au commencement de la guerre, on organisa pour la Confédération de l'Allemagne du nord les bureaux de poste de campagne suivants:

Digitized by Google

Un bureau général de poste de campagne sous les ordres du directeur général de la poste de campagne Zschüschner, pour le grand quartier-général; trois bureaux de poste d'armée*) pour les trois armées et 13 bureaux de poste de campagne pour les corps d'armée: chacun de ces derniers bureaux avait sous ses ordres trois agences de campagne destinées aux deux divisions d'infanterie et à l'artillerie de corps.**)

En outre, trois directions de poste d'étapes furent créées pour les inspections générales d'étapes.***)

Cependant, cette organisation se montra insuffisante dans le cours de la campagne. En conséquence, on employa plus tard les ressources encore disponibles de la poste de campagne et de la poste de l'intérieur pour former dix-sept agences de campagne qui furent affectées aux huit divisions de cavalerie, aux cinq divisions de landwehr ou de réserve, aux gouvernements généraux d'Alsace et de Lorraine ainsi qu'aux quartiers-généraux de l'armée de la Meuse et de celle du sud, et pour organiser des bureaux de poste de campagne destinés au XIIIe et au XIVe corps d'armée.†)

---

*) A la Ire armée, sous les ordres du directeur des postes de l'armée Krause; à la IIe armée, sous les ordres du directeur des postes de l'armée Bock; à la IIIe armée, sous les ordres du directeur des postes de l'armée Lambrecht.

**) Au IXe corps d'armée, il y avait en outre une agence de campagne pour la division grand-ducale hessoise. A chaque bureau de campagne on avait adjoint au début „une agence de poste de campagne de l'avant-garde", cette agence fut pourtant bientôt supprimée et contribua aux nouvelles formations.

***) A l'inspection générale d'étapes de la Ire armée: directeur de la poste d'étapes Wittmann; de la IIe armée: directeur de la poste d'étapes Schliewen; de la IIIe armée: directeur de la poste d'étapes Lietz. Dans les directions de la poste d'étapes, le directeur et les deux inspecteurs appartenaient seuls à l'armée.

†) Pendant le cours de la campagne, on forma au total 77 bureaux de poste avec 788 employés, 869 chevaux et 188 voitures.

En y comprenant la poste d'étapes et la poste locale, 411 bureaux de poste allemands fonctionnaient sur le sol français pendant la guerre et comptaient 2140 employés ou agents. En outre, 3761 employés du personnel de l'administration des postes avaient été appelés sous les drapeaux, de sorte que 5901 fonctionnaires ou agents furent enlevés au service postal du temps de paix.

La longueur totale des lignes postales organisées s'élevait à 5100 kilomètres.

Digitized by Google

La direction technique supérieure de tout le service postal de campagne partait de l'administration centrale de Berlin, placée sous les ordres du directeur général des postes Stephan; une corrélation intime entre le service de la poste de campagne et celui de la poste du pays, une direction unique de l'exploitation et enfin l'exécution rapide des mesures générales reconnues nécessaires étaient ainsi assurées. Pour l'étude des affaires concernant la poste de campagne, on installa, dès le premier jour de mobilisation, à l'administration centrale, un département des postes de campagne, sous la direction du conseiller postal Sachse.

La formation de la poste de campagne de l'Allemagne du sud se fit d'une façon analogue. Pour les corps d'armée bavarois, on établit deux bureaux de poste de campagne ayant chacun deux agences de poste de campagne, et une direction de poste d'étapes;*) pour la division de campagne wurtembergeoise, un bureau de poste de campagne avec trois agences de poste de campagne pour les brigades et une poste d'étapes de campagne;**) pour la division de campagne badoise, une agence de poste de campagne.***)

Fonctionnement de la poste de campagne jusqu'à l'investissement de Paris.

Dès le début de la guerre, le service postal avait à lutter contre de nombreuses difficultés, les chemins de fer ayant été presqu'exclusivement mis en réquisition par les troupes. Ce ne fut qu'entre le 7 et le 10 août que les directions des postes d'étapes commencèrent à fonctionner à Sarrelouis, à Hombourg et à Landau; l'établissement méthodique des com-

---

*) Avec 101 employés et agents en tout, non compris les hommes de la landwehr appelés pour faire le service de la poste d'étapes. On disposait de 32 voitures et de 60 chevaux.

**) En outre, 18 abtheilungs de poste de campagne chargées de la réception et de la distribution des colis postaux dans les corps de troupes. En dehors des postillons et des soldats du train, il y avait en fonctions 46 employés et agents qui, excepté le directeur et l'inspecteur de la poste de campagne, étaient choisis parmi les employés de la poste soumis au service militaire. Le matériel se composait de 8 voitnres et de 18 chevaux.

***) Avec 25 employés et agents, 4 voitures et 19 chevaux. Les postillons et les conducteurs avaient été empruntés à l'armée. Pour la poste d'étapes, organisée plus tard par l'administration des postes, on nomma un inspecteur de la poste d'étapes.

Digitized by Google

munications postales avec l'arrière put alors être réglé au milieu d'août. A partir de ce moment, la Ire armée recevait ses articles postaux par Sarrelouis et Corny, la IIe par Hombourg, Sarreguemines et Pont-à-Mousson et la IIIe par Landau, Haguenau et Nancy, en utilisant par endroits le chemin de fer. Le transport des dépêches d'une de ces routes postales à l'autre se faisait au moyen de courriers à cheval.

Pendant les mouvements rapides que l'armée exécuta alors et dont la direction fut fréquemment changée, il fallut provisoirement renoncer à établir des itinéraires fixes pour la poste. Ce ne fut qu'au moment de la marche de Sedan sur Paris qu'on organisa pour le grand quartier-général un service de courriers avec stations fixes; au fur et à mesure du mouvement en avant des armées, ce service, partant de la station de chemin de fer de Remilly, s'étendit par Pont-à-Mousson, Bar-le-Duc, Châlons-sur-Marne, Meaux et Lagny, jusqu'à Versailles.*) Un service postal de voitures fut bientôt organisé sur cette ligne, qui forma alors sur le territoire occupé l'artère principale de communication à laquelle venaient aboutir une grande partie des embranchements, ainsi que la poste circulaire**) établie pour l'armée d'investissement de Paris. Au nord et au sud de cette ligne se trouvaient les routes de poste de l'armée de la Meuse***) et de la IIIe armée; la première partait de Pont-à-Mousson et conduisait par St. Mihiel, Vouziers, Réthel et Dammartin à la poste de ceinture de Paris, la seconde partait de Nancy et, contournant la forteresse de Toul, conduisait par

---

*) Les courriers parcouraient en 42 heures la route de terre de Remilly à Versailles. A partir du 9 novembre, jusqu'au mouvement rétrograde du grand quartier-général, le service se faisait en chemin de fer par Strasbourg, jusqu'à Lagny.

**) Les relais de la poste circulaire étaient Lagny, Villeneuve St. Georges, Versailles, Argenteuil, (plus tard St. Germain en Laye) et Gonesse.

***) Pour la route postale d'étapes de l'armée de la Meuse, la direction générale des postes envoyait un commissaire d'étapes non militaire, directeur des postes Hutschenreuter, plus tard, en remplacement de celui-ci, le conseiller postal Lehmann. Au bout de trois semaines déjà, le personnel de la poste d'étapes comprenait 81 employés ou agents et 56 postillons avec 19 voitures et 144 chevaux. Le transport des envois postaux de Pont-à-Mousson à l'armée d'investissement s'effectuait en moyenne en 2 jours 1/2.

Digitized by Google

Bar-le-Duc, Châlons, Epernay, Coulommiers et Villeneuve-St. Georges ou Corbeil, également à la poste de ceinture de Paris.

Ces lignes de communication, reliées plusieurs fois entre elles, étaient, de même que leurs nombreux embranchements, forcés au début de suivre la voie de terre; on ne put utiliser que peu-à-peu les chemins de fer remis en état et sur lesquels circulèrent alors des bureaux ambulants de la poste de campagne.

A partir du 15 octobre, l'expédition de paquets se fit de la même façon que celle des lettres et malgré l'affluence plus que considérable des colis, elle fut continuée, avec de courtes interruptions, jusqu'à la fin de la guerre.*) Les dépôts principaux des paquets expédiés en France se trouvaient d'abord à Remilly pour la Ire et la IIe armée, à Nanteuil-sur-Marne et plus tard à Lagny pour la IIIe armée et pour l'armée de la Meuse, avec dépôts secondaires à Corbeil et à Dammartin.

Les difficultés et les obstacles que rencontra l'exploitation de la poste de campagne ne firent que s'accroître pendant la durée de la guerre et s'accentuèrent surtout pendant la campagne contre la République. Les grandes distances qui résultaient de la diversité des opérations, les mouvements rapides des corps d'armée soumis à de fréquents changements, la quantité immense des articles postaux à transporter, ainsi que de temps à autre le manque de sécurité des routes, exigeaient de la part du personnel les plus grands efforts.

Les questions particulièrement difficiles et importantes étaient réglées en temps et lieu par le directeur général des postes**) ou par des commissaires de l'administration des

*) Pendant les premiers 55 jours, 1 219 533 paquets furent déposés; il fallait pour les expédier 81 922 sacs, 560 wagons et plusieurs centaines de voitures. Les postes de campagne badoise et wurtembergeoise avaient déjà expédié antérieurement des paquets particuliers. Le transport des petits colis badois avait été pris en main à partir du 1er septembre, par une messagerie militaire dont les entrepreneurs avaient traité avec le ministère de la guerre badois.

**) Par exemple, l'établissement de la ligne principale des courriers, celui de la poste de ceinture de Paris, les bureaux de poste des chemins de fer, la conclusion d'un traité avec la Belgique et la création de directions supérieures des postes à Strasbourg et à Metz.

Digitized by Google

postes allemandes. Pour faciliter le fonctionnement du service, on avait établi et distribué au département de la poste de campagne à Berlin des tableaux synoptiques de la poste de campagne; ces tableaux présentaient un groupement systématique des corps de troupes, avec l'indication des bureaux de poste, qui les desservaient; ils étaient complétés journellement par des annotations signalant les changements survenus. Malgré cela, on ne pouvait éviter de temps à autre des retards dans le service, quand la poste de campagne, en dépit de toutes les recherches, ne parvenait pas à apprendre en temps utile le lieu de séjour de certains corps de troupes, ou bien quand ceux-ci n'étaient pas à même, en raison des grandes distances, de faire chercher les envois emmagasinés pour eux. Il arrivait aussi parfois que des convois de la poste étaient attaqués et enlevés par des habitants ou par des francs-tireurs.*) Il faut encore ajouter à cela que par suite des grandes fatigues résultant du mauvais temps, par suite de la nourriture défectueuse et des écuries insuffisantes, les chevaux étaient rapidement mis hors de service et difficiles à remplacer.

L'interruption momentanée des chemins de fer, qu'on utilisait autant que possible, ne causait pas de retards sérieux dans les relations postales, qui, le cas échéant, se faisaient immédiatement par la voie de terre.

Fonctionnement de la poste de campagne jusqu'à la fin de la guerre.

Quand la Ire et la IIe armée partirent de Metz pour continuer leur marche, la poste de campagne qui marcha immédiatement derrière elles, mit les routes suivies en communication avec les lignes fixes déjà établies et organisa en peu de temps, dans les portions de territoire occupées en permanence, un service de poste régulier. La Ire armée retira un grand avantage d'un traité passé avec la Belgique, en vertu duquel

---

*) Le 14 novembre, le conducteur des postes Bodensohn qui était entré avec un convoi de paquets dans la ville de Sens, non encore occupée par les Allemands, fut attaqué par une populace en fureur. Après une résistance courageuse, il fut blessé et fait prisonnier; mais les troupes allemandes qui entrèrent à Sens le lendemain, le délivrèrent et reprirent la majeure partie de son convoi.

Le 23 décembre, les postillons Dickenbrock et Beckschäfer repoussaient avec succès, à l'arme blanche, une attaque ennemie, dans un ravin entre Chablis et Auxerre.

Digitized by Google

les envois postaux pouvaient, en traversant le territoire belge, être expédiés de Cologne par Sedan. Ce ne fut qu'après la chute de Montmédy et la réouverture de la ligne Metz—Sedan, que l'on renonça au transit belge.

Au milieu de janvier, les ramifications de la poste de campagne s'étendaient au nord de la France jusqu'à St. Quentin, Péronne, Abbeville, Eu, Dieppe et Yvetot, à l'ouest et au sud de Paris jusqu'à Alençon, Le Mans, Tours, Orléans et Montargis.

Sur le théâtre sud-est de la guerre, on organisa une route postale d'étapes de Blainville, par Epinal, Vesoul et Gray, à Dijon.*) Par suite du changement rapide des opérations, ces lignes durent être abandonnées momentanément de sorte qu'en janvier les envois postaux ne purent être expédiés pendant quelques semaines, que par Strasbourg, Mulhouse et Dannemarie. Après la bataille sur la Lisaine seulement, les lignes en question furent de nouveau mises en exploitation et utilisées bientôt après par toute l'armée du sud,**) le IIe et VIIe corps d'armée ayant renoncé à leurs communications par Châtillon-sur-Seine. Après le passage de l'armée française de l'est en Suisse, aucune difficulté ne s'opposa plus à l'organisation méthodique des relations postales qui s'étendirent alors jusqu'à Dijon, Poligny, La Barre et Baume-les-Dames.

Administration de la poste locale sur le territoire français occupé.

Le service de la poste locale sur le territoire français occupé fut également exploité par les Allemands. Dès le 24 août 1870 „une administration des postes allemande“ entrait en fonctions à Nancy,***) sous le contrôle de la direction générale des postes et organisait pendant le cours de la campagne 40 bureaux de poste locaux. Ces bureaux facilitaient les communications des différentes localités, aussi bien entre elles qu'avec l'Allemagne et par celle-ci avec l'étranger. Ils devaient en outre seconder autant que possible les postes de campagne,

---

*) En dehors de l'agence postale badoise, le XIVe corps d'armée disposait encore au milieu de novembre du bureau de poste de campagne organisé à Coblence et de l'agence postale de la 4e division de réserve. Jusque là, la poste de campagne badoise avait fait le service à elle seule.

**) Le service de la poste d'étapes de l'armée du sud fut organisé par la direction générale des postes.

***) A Reims, à partir du mois d'octobre.

Digitized by Google

surtout pour l'ouverture de nouvelles communications et pour l'organisation du service sur les chemins de fer. En dehors de cela, on créa au commencement d'octobre pour l'Alsace et la Lorraine une direction supérieure des postes dans chacune des villes de Strasbourg et de Nancy;*) à la fin de mars 1871, 158 bureaux de poste allemands fonctionnaient sous leur contrôle.

Le 24 du même mois, les autorités françaises reprirent l'administration de la poste locale sur le territoire français occupé par les Allemands. Pour assurer d'une manière uniforme le service des postes de campagne, on créa à Reims une direction générale des postes pour l'armée d'occupation.**)

Par leur activité et leur persévérance, la poste de campagne et celle de l'intérieur avaient réussi, malgré les circonstances difficiles de l'époque, à remplir complètement les devoirs qui leur étaient imposés et à rendre des services éminents, non-seulement à l'armée, mais encore à la population.***)

Pour se rendre compte de la mesure dans laquelle les échanges postaux ont été réalisés de cette manière entre l'armée et la patrie, il suffit de constater que jusqu'à la date du 31 mars, il a été expédié de l'armée en Allemagne ou réciproquement, par la poste de campagne de l'Allemagne du nord:

89 659 000 lettres ou cartes postales,
2 354 310 journaux,
43 023 460 thalers de fonds de service,
16 842 460 thalers d'argent particuliers,
125 916 paquets de service,
1 853 686 paquets particuliers;

---

*) Plus tard à Metz.

**) Sous les ordres du conseiller postal Wittmann, employé auparavant à l'inspection générale d'étapes de la Ire armée. L'administration des postes à Reims fut supprimée en même temps.

***) En outre, la poste allemande se chargeait de transmettre les nombreuses correspondances des prisonniers de guerre français qui se trouvaient en Allemagne et accordait même la franchise à ces envois, quand ils lui étaient transmis par les autorités militaires. Il a été payé aux prisonniers de guerre, sur mandats de poste français, plus de 5 millions de francs en petites sommes.

Digitized by Google

par la poste bavaroise:
environ 3 240 000 lettres,
72 000 lettres recommandées ou chargées,
90 000 paquets;
par la poste wurtembergeoise, pendant toute la durée de la campagne, depuis le départ jusqu'à la rentrée des troupes:
6 898 000 lettres, cartes postales et journaux,
454 233 paquets et envois d'argent de la valeur de
4 834 983 florins;
par la poste badoise:
1 470 500 cartes postales, lettres ordinaires ou chargées,
114 400 journaux,
1 908 100 florins de fonds de service,
1 023 110 florins d'argent particulier,
63 067 paquets.

Digitized by Google

Remplacement des munitions.

La haute direction de toutes les mesures concernant le remplacement des munitions avait été confiée, le 25 juillet 1870, par le ministère de la guerre aux commandants de l'artillerie des différentes armées.

Au début de la campagne on mobilisa en tout 143 colonnes attelées*) dont 76 portaient exclusivement des munitions d'infanterie, tandis que 4 colonnes bavaroises et 3 wurtembergeoises se composaient indistinctement de caissons de munitions d'artillerie et de caissons de cartouches d'infanterie. L'uniformité de l'armement, introduite dans l'armée allemande presque tout entière, facilitait à un haut degré le remplacement des munitions. Seuls, les corps d'armée bavarois se trouvaient dans une situation moins favorable, non-seulement parce que leurs troupes à pied étaient armées de fusils de deux modèles différents, mais parce que leur artillerie possédait outre les canons de 4 et de 6, des pièces de 12, plus tard quelques canons à balles et qu'elle était ainsi obligée de transporter avec elle les munitions nécessaires pour quatre calibres divers.

L'approvisionnement en munitions était en général plus que suffisant. Le fantassin allemand portait, il est vrai, dix cartouches de moins que le fantassin français et les voitures des troupes contenaient pour chaque homme un nombre de cartouches inférieur à celui transporté par les caissons de l'adversaire, en revanche, les colonnes de munitions étaient pourvues de plus grands approvisionnements.**)

---

*) Voir le Supplément V.

**) Voir Ire Partie, page 17. Les approvisionnements des troupes et ceux transportés par les colonnes d'un corps d'armée (les deux corps bavarois exceptés), à l'effectif complet de 25 bataillons, 15 batteries, soit 24 525 fusils, 90 pièces, comprenaient en chiffres ronds:

161 coups pour chaque fusil d'infanterie,
237 coups d'obus
21 coups de mitraille } pour chaque pièce légère,

Digitized by Google

Fonctionnement des abtheilungs de colonnes de munitions des corps d'armée.

Le remplacement des munitions pendant le combat prenait dès les premiers engagements de cette guerre une importance capitale.

Afin de contre-balancer le feu vif et à longue portée de l'infanterie ennemie, l'infanterie allemande se voyait obligée, elle-aussi, de tirer plus souvent et à de plus grandes distances qu'elle n'en avait eu l'intention. Par suite des pertes nombreuses en officiers, la discipline du feu devenait souvent difficile. Dans ces circonstances, la consommation des cartouches atteignait bientôt un chiffre considérable, à ce point que l'approvisionnement individuel en munitions des troupes combattant en première ligne était complètement mis en réquisition. On s'explique ainsi comment il ne fut pas rare de voir l'infanterie gênée dans son action pendant le combat, par le manque de munitions. Il n'existe pas de données précises sur le nombre de cartouches effectivement tirées par des corps de troupes déterminés, soit dans des combats isolés, soit pendant une période de combat limitée par l'espace ou par le temps. La quantité

---

220 coups d'obus
11 coups de mitraille } pour chaque pièce lourde.

Dans un corps d'armée bavarois ces chiffres sont:

312 coups d'obus
10 coups de mitraille } pour chaque pièce de 4.

212 coups d'obus
11 coups de mitraille } pour chaque pièce de 6.

Pour les batteries bavaroises de 12, il y avait dans les avant-trains, dans les caissons et dans les colonnes de munitions un approvisionnement total de 175 coups par pièce.

Pour toute la cavalerie, les approvisionnements existant en munitions comprenaient, selon la composition des différentes armées, de 62 à 100 coups pour chaque carabine à aiguille et de 34 à 56 pour chaque pistolet.

Le nombre de coups contenus dans les dépôts de munitions de réserve pour chaque arme à feu (voir la description ultérieure) variait également dans les différentes armées. Les colonnes prussiennes de munitions de réserve conduisaient en chiffres ronds:

de 8 à 15 coups pour chaque fusil d'infanterie,
de 7 à 11 coups pour chaque carabine,
de 4 à 13 coups pour chaque pistolet,
de 42 à 69 coups pour chaque pièce légère ou lourde.

Digitized by Google

de munitions distribuée en remplacement par les colonnes ne peut servir de base exacte à ce calcul.*)

Le manque de cartouches se faisait sentir sur une grande échelle d'abord, pendant la bataille de Mars-la-Tour, à l'infanterie du IIIe corps d'armée,**) puis aux corps de la Ire armée engagés le 18 août à l'est du défilé de Gravelotte, le 28 novembre aux détachements du Xe corps d'armée chargés d'occuper Beaune-la-Rolande, et dans beaucoup d'autres batailles.

De semblables inconvénients se reproduisirent surtout fréquemment au Ier corps d'armée bavarois, pendant ses combats dans le bassin de l'Eure et sur la Loire.

Dans la plupart des nombreux combats livrés dans ces contrées, les bataillons étaient presque toujours obligés de limiter leur action faute de cartouches, ou de se porter en arrière pour renouveler leurs munitions.***)

---

*) Le Supplément CLXXXVIII donne un aperçu des munitions distribuées pendant la guerre de 1870—71 par les trois dépôts prussiens de munitions de réserve et par les deux colonnes de munitions principales bavaroises pour compléter les colonnes etc.

La consommation des divisions wurtembergeoise et badoise, non indiquée dans ce supplément, comprend:

pour la première	5125,	pour la seconde	9197 coups d'obus	} pour pièces
- - -	8,	- - -	30 coups de mitraille	} de 4,
- - -	2904,	- - -	7062 coups d'obus	} pour pièces
- - -	—	- - -	27 coups de mitraille	} de 6,
- - -	1 063 291,	- - -	577 455 cartouches de fusil à aiguille,	
- - -	32 000,	- - -	? cartouches de carabine à aiguille.	
- - -	40 000,	- - -	18 290 cartouches de pistolet.	

Pour la division wurtembergeoise, les cartouches de fusil d'artillerie sont comprises dans le nombre des cartouches de carabine; pour la division badoise, elles sont comptées dans les distributions de munitions faites par la colonne de munitions de réserve prussienne No 14. La consommation totale de l'armée allemande s'élève d'après cela à 362 662 coups pour l'artillerie de campagne et à environ 30 millions de cartouches.

**) La consommation totale du corps dans cette journée s'élève à 720 486 cartouches, ainsi pour chacun de bataillons ayant pris une part à peu près égale au combat, à une moyenne de 28 819 cartouches.

***) La consommation totale du corps, dans la période du 10 octobre au 16 décembre, s'élève approximativement à 21 cartouches par homme et par journée de combat, en tenant compte du nombre d'hommes qui ont pris part à chacun des combats isolés.

Digitized by Google

Une telle consommation de cartouches ne se produisait pourtant que pour certaines fractions de corps de troupes déployées en première ligne et en tirailleurs; la consommation générale de l'infanterie était au contraire moindre que l'on n'avait supposé. La cause déterminante du manque de cartouches était toujours la rupture des communications entre les bataillons combattants et leurs caissons de cartouches ou les colonnes de munitions. Il devenait dès-lors impossible d'amener en temps utile, sur les points où le besoin s'en faisait le plus sentir, les munitions dont on disposait abondamment en arrière.

L'expérience des guerres précédentes n'était pas assez concluante pour permettre d'en déduire les mesures à prendre en pareil cas; ce ne fut en conséquence que peu-à-peu que l'on adopta une manière d'agir répondant pleinement aux circonstances. En général, pour effectuer le remplacement pendant le combat, l'infanterie se faisait suivre par ses caissons de cartouches; il y a cependant aussi des cas où des colonnes de munitions d'infanterie procédèrent à la distribution sur le champ de bataille, dans la zone des feux de l'ennemi.*)

L'infanterie allemande, opérant presque toujours offensivement, avait rarement la possibilité de s'assurer à l'avance un approvisionnement de cartouches pour l'action décisive. Quand les combats se suivaient rapidement, comme dans les opérations près d'Orléans et du Mans, il devenait même très-difficile de conduire les troupes au feu avec leur complet approvisionnement de cartouches. Enfin, comme on déposait souvent les sacs pour le combat, il se peut que de temps à autre des cartouches aient été perdues.

Les approvisionnements de munitions de l'artillerie étaient mis en réquisition à un plus haut degré encore que ceux de l'infanterie.

Ce cas se produisait déjà lors des premiers combats de la IIIe armée. La consommation des batteries du Ve corps d'armée pendant la bataille de Wœrth fut si considérable, qu'elle dépassa le chargement des deux colonnes de munitions d'ar-

---

*) Par exemple, au IIIe corps d'armée le 16, au VIIIe corps le 18 août.

Digitized by Google

tillerie seules disponibles*) à ce moment et que par suite, le remplacement ne put être effectué complètement dans la matinée du 7 août. L'artillerie du XIe corps d'armée tira moins de projectiles que celle du Ve et comme elle disposait déjà de toutes ses colonnes de munitions, le remplacement ne présenta aucune difficulté, il fut même possible de venir en aide au Ve corps. Le manque de munitions, qui se fit sentir par moments sur le champ de bataille même, provint uniquement de ce que les seconds échelons des batteries ne pouvaient gravir qu'à grand peine les hauteurs d'Elsasshausen.

Dans les batailles du 16 et du 18 août, le remplacement des munitions prenait une tournure bien plus difficile qu'à Wœrth; plusieurs batteries, après avoir subi des pertes sérieuses, n'étaient plus en état d'envoyer chercher par leurs caissons les munitions absolument indispensables.

Le premier échelon des colonnes du IIIe corps d'armée s'avança le 16 jusqu'à proximité immédiate des batteries engagées, tandis que celui du Xe corps s'étant croisé avec d'autres troupes ne parvint à atteindre le champ de bataille que fort tard dans la nuit. Le 18, tous les caissons de munitions disponibles du IXe corps d'armée**) furent amenés jusque dans la zone des feux et envoyés, selon les besoins, isolément aux batteries. Pour éviter des pertes inutiles, on renvoyait les attelages en arrière et on les ramenait plus tard pour chercher les caissons vides. Dans l'artillerie prussienne, aussi bien que dans l'artillerie hessoise du IXe corps, le train de combat n'avait pas toujours pu suivre; il en résulta qu'à plusieurs reprises les munitions vinrent à manquer, surtout aux pièces en action au sud du Bois de la Cusse.

En revanche, les batteries de la Garde conservaient en partie leurs premiers échelons auprès d'elles pendant la bataille et prenaient les munitions directement dans les caissons, de façon à maintenir autant que possible l'approvisionnement des avant-trains au complet.

---

*) Les colonnes de munitions du deuxième échelon ne purent partir de Posen que le 2 août et n'arrivèrent qu'à partir du 8 au corps d'armée.

**) Il ne se trouvait plus au 1er échelon des colonnes qu'une colonne 1/4 de munitions d'artillerie.

Digitized by Google

Les chiffres suivants pourront donner un aperçu général de la grande consommation de projectiles faite pendant ces deux batailles.

Les 15 batteries du IIIe corps d'armée*) tirèrent le 16 août, en moyenne 768 projectiles, deux d'entre elles, 1164 et 1148. Le 18, les 10 batteries qui prirent part au combat tirèrent en moyenne 274 coups, le maximum de coups tirés par une batterie s'élevait à 852. Au Xe corps d'armée, le total des coups tirés par chaque batterie pendant les deux jours de bataille atteignait environ 524, le maximum était de 1048 obus et cela dans la journée du 16 août. Deux batteries hessoises consommèrent ensemble, le 18 août, 1880 obus, deux de la 18e division, 1930. La moyenne du IXe corps est de 526. Dans des circonstances semblables, on s'explique comment le IIIe corps d'armée avait complètement vidé le 20 août ses cinq colonnes de munitions d'artillerie, plus deux colonnes que d'autres corps lui avaient envoyées. Seules les batteries lourdes ainsi que les batteries légères de la 6e division étaient de nouveau pourvues complètement de munitions; à chacune des autres; il manquait encore 305 coups. Le corps de la Garde ne disposait plus ce jour-là que d'une demi-colonne de munitions d'artillerie, le VIIIe corps d'une et demie et le Xe d'une colonne incomplète, tandis qu'au IXe corps d'armée tous les approvisionnements avaient été distribués.

Il était d'autant plus difficile d'assurer le ravitaillement, que les colonnes avaient cédé une grande partie de leurs hommes et de leurs chevaux**) aux batteries fortement éprouvées et devaient par conséquent exécuter avec de faibles attelages, les marches pénibles sur Sarrelouis et Forbach***) où se trouvaient les colonnes de munitions de réserve.

Des opérations de la IIIe armée contre Sedan, résultèrent des difficultés toutes particulières pour les colonnes de cette armée, qui avaient dû retourner jusqu'à Wissembourg et Haguenau

---

*) Une batterie légère prussienne menait avec elle dans les avant-trains et dans les caissons 864 coups d'obus environ, une batterie lourde 702, une colonne de munitions d'artillerie 1750.

**) Par exemple 225 chevaux au IIIe corps d'armée.

***) Voir la description ultérieure.

Digitized by Google

afin de remplacer leurs approvisionnements. Pour ne pas gêner les troupes lors de la conversion subite vers la droite, ces colonnes furent souvent obligées de rester en arrière et de faire ensuite des marches très-longues, pendant lesquelles les attelages, déjà considérablement diminués, avaient beaucoup à souffrir. Malgré cela, il ne manquait au commencement des combats décisifs qu'une colonne et demie de munitions d'artillerie au VIe corps et qu'un quart de la colonne de munitions principale au Ier corps bavarois.

La consommation pendant les batailles de Beaumont et de Sedan atteignit presque la même importance que devant Metz. Celle des batteries du Ve corps d'armée, par exemple, s'élevait à une moyenne de 390 coups, celle du XIe à 500; le maximum était de 731 coups, tandis qu'une batterie bavaroise tirait 939 coups.*) Sur le champ de bataille, le défaut de munitions ne se faisait véritablement sentir que vers midi, et seulement aux batteries du XIe corps d'armée en action à l'est de St. Menges dont les seconds échelons, forcés de livrer passage à d'autres troupes, n'avaient pu suivre. En même temps que ceux-ci arrivaient, dans le courant de l'après-midi, deux autres colonnes de munitions d'artillerie, de sorte que l'on ne fut obligé de restreindre le feu que pendant quelques heures.

A l'armée de la Meuse, le remplacement des munitions porte un caractère un peu différent de celui des autres armées, attendu que l'on n'avait pas nommé de commandant de l'artillerie ni désigné de dépôt spécial de munitions de réserve; au contraire, sous ce rapport, les corps continuèrent provisoirement à dépendre de l'état-major général de la IIe armée. En conséquence, les colonnes de la Garde complétèrent après la bataille de St. Privat leurs approvisionnements à Sarrebrück, Faulquemont et Forbach,**) d'où elles rejoignirent ensuite leur corps avec de grandes difficultés. En revanche, le XIIe corps n'eut recours à ses colonnes de munitions de réserve qu'après la bataille de Sedan, quoiqu' elles fussent arrivées les premières de toutes à Herny. Il est vrai que la consommation de munitions de

*) Chaque batterie bavaroise de 4 menait avec elle, dans les avant-trains et les caissons, 1100 obus, obus incendiaires et obus à mitraille; chaque batterie de 6, 798 des mêmes projectiles.

**) Voir la description ultérieure.

Digitized by Google

l'artillerie saxonne dans les nombreux combats qui se succédèrent rapidement, fut relativement minime.*)

Les batteries de la Garde ne tirèrent, pendant la bataille de Sedan qu'une moyenne de 400 coups, avec un maximum de 724, tandis qu'au IVe corps qui engagea seulement dix batteries on ne tira qu'un total de 780 coups. Malgré la consommation considérable faite précédemment pendant la bataille de Beaumont, le remplacement put donc facilement être effectué. Le chargement des colonnes vidées à Sedan eut lieu à Nancy pour la IIIe armée; quant à celles de l'armée de la Meuse,**) elles durent encore retourner jusqu'à Faulquemont et à Herny et arrivèrent devant Paris du 22 au 27 septembre.

La consommation de munitions dans les combats livrés pendant l'investissement de Metz était très-grande, vu la nécessité d'une résistance opiniâtre. Au Ier corps d'armée, par exemple, toutes les colonnes furent vidées après la bataille de Noisseville, parce qu'elles avaient à approvisionner également les troupes de la division Kummer. Pour la Ire armée, le remplacement devait se faire à Sarrelouis, pour la IIe à Faulquemont. En conséquence, les colonnes étaient en partie forcées à de longues marches, mais réussirent cependant à subvenir aux besoins. L'armée de Metz, tout en ne compromettant pas la sûreté de son remplacement en munitions, fut même en état d'expédier deux forts convois. Dix colonnes de munitions d'artillerie, envoyées le 13 septembre à Pont-à-Mousson pour livrer leurs approvisionnements à l'armée de la Meuse, ne furent pas mises en réquisition par cette armée; en revanche, le 23 septembre, treize colonnes de munitions d'artillerie partirent encore pour Reims, où elles formèrent une réserve pour l'armée de la Meuse, tout en approvisionnant en même temps les troupes de siége devant Verdun.***)

---

*) Elle comprenait en tout, du 18 au 31 août, 2059 coups de 4 et 3016 coups de 6; en revanche l'approvisionnement des 5 colonnes comportait 4080 coups de 4 et 4980 de 6; il restait donc, outre les munitions des batteries, 2021 coups de 4 et 1974 de 6, disponibles comme réserve pour le 1er septembre. Dans cette journée, on tira en tout 7415 projectiles.

**) Au corps de la Garde toutes les 5, au IVe 3, au XIIe 4 colonnes de munitions d'artillerie.

***) La plupart de ces colonnes rentraient à leurs corps vers la fin d'octobre, une partie seulement vers la fin de novembre.

Digitized by Google

Pendant les combats de la Ire armée dans le nord de la France, les parcs de munitions de réserve*) ne pouvaient être amenés en totalité à proximité immédiate, l'état-major général observait autant que possible comme principe de faire expédier des approvisionnements par le chemin de fer, suivant les besoins, sur un point plus rapproché, afin d'abréger ainsi les marches pénibles des colonnes attelées. De cette façon, on créa peu à peu des dépôts intermédiaires à Breteuil, Longueau, Creil et Nesle. Au commencement de l'année 1871, les difficultés de remplacement des munitions augmentaient progressivement, le bombardement continu de Péronne, avec des pièces de campagne, ayant provoqué une consommation exceptionnelle. L'épuisement des approvisionnements se faisait surtout sentir au VIIIe corps d'armée qui ne disposait plus à la fin de décembre que d'une demi-colonne et qui, dans la soirée du 19 janvier, était réduit à des ressources à peu près pareilles. L'artillerie de la division mixte du Ier corps d'armée fut également obligée de modérer momentanément son feu pendant la bataille de St. Quentin, parce que ses colonnes n'étaient pas encore arrivées.

Dans les corps de troupes appartenant à la IIe armée et à la subdivision d'armée du grand-duc de Mecklenbourg, le service des colonnes de munitions fut tellement surchargé, pendant les combats au sud et à l'ouest de Paris, que l'on dut recourir à des dispositions extraordinaires pour se maintenir en état de combattre.

Déjà après les combats livrés en octobre, il se produisait de grandes difficultés. A la consommation extraordinaire de munitions venait encore s'ajouter cette circonstance gênante que le Ier corps d'armée bavarois**) ne pouvait faire approcher suffisamment son dépôt de munitions de réserve et que la 17e et la 22e division ne possédaient en somme pas de parc de munitions de réserve. Ces troupes se voyaient donc obligées de recourir aux autres fractions de la IIIe armée pour leurs besoins principaux.

La marche rapide de la IIe armée, de Metz vers la Loire,

---

*) Voir la description ultérieure.

**) Voir la description ultérieure.

Digitized by Google

ne permettait pas non plus aux parcs de munitions de réserve de suivre le mouvement.

A la suite d'une demande faite le 19 novembre, le grand quartier-général donna l'autorisation de transporter le dépôt de munitions de réserve, par chemin de fer, jusqu'à Vitry le Français, et de compléter provisoirement les colonnes de munitions au moyen des approvisionnements de la IIIe armée.

Celle-ci dirigea un certain nombre de ses colonnes vers le sud; d'abord, quelques-unes du VIe corps pour la 17e division, quelques-unes du XIe pour la 22e division, quelques-unes du IIe corps d'armée bavarois pour le Ier corps bavarois. Plus tard, on dut s'adresser encore au IIe et au Ve corps d'armée et organiser à Orléans un dépôt intermédiaire, comprenant six colonnes de munitions d'artillerie et trois d'infanterie. Ce dépôt ne fut cependant jamais constitué d'une manière permanente; au contraire, jusqu'au 30 janvier, toutes les colonnes de la IIe armée, celles de la subdivision d'armée du Grand-duc, ainsi que beaucoup de celles de la IIIe armée étaient continuellement en mouvement, pour amener des parcs de munitions placés en arrière les approvisionnements destinés à faire face aux nombreux besoins.

Au début, les colonnes de la IIIe armée passaient leurs approvisionnements à la IIe à Montgeron et à Montlhéry, plus tard, en grande partie à Etampes, à Toury et à Orléans. Pour les colonnes qui en étaient chargées, ce service était extrêmement pénible, en raison du mauvais temps, du mauvais état des chemins et des molestations d'une population hostile.

Le 3 décembre, les quatre colonnes de munitions du Ve corps d'armée et deux du XIe parcouraient en une nuit 9 milles, pour se rendre à Angerville, d'où les deux colonnes du XIe corps continuaient leur route, franchissant ainsi 13 milles d'une seule traite. Les colonnes du IIe corps bavarois avaient à parcourir chaque fois depuis leur point de départ, Palaiseau, jusqu'au lieu de chargement, La Ferté sous Jouarre, et de là à Orléans, environ 13 milles $^1/_2$. En tout, la colonne de munitions principale de ce corps effectua pendant cette période, avec 386 voitures, 24 transports qui amenèrent au Ier corps bavarois 21 000 projectiles d'artillerie et 1 700 480 cartouches.

Digitized by Google

Dans de pareilles conditions, il est facile à comprendre que malgré les plus grands efforts, le service de remplacement des munitions donnait lieu de temps à autre à des inquiétudes sérieuses, d'autant plus que l'artillerie gagnait de plus en plus d'importance, en raison de l'effet produit sur les troupes mal exercées de la République.

Dans la subdivision d'armée, la consommation de munitions est dans la proportion d'un projectile d'artillerie pour 20 cartouches d'infanterie, pendant la période du Ier au 15 décembre. Dans la première moitié de janvier, époque à laquelle l'emploi des canons était très-limité par la configuration du terrain, cette même proportion est de un pour 134.

Pendant la bataille d'Orléans, l'artillerie du IIIe corps d'armée ne tira guère moins de projectiles que le 18 août; de même au IXe corps, où quatre colonnes de munitions d'artillerie furent presqu'entièrement déchargées par suite des distributions de munitions faites le 3 et le 4 décembre.

Au Ier corps bavarois, il fallut, du 2 au 11 décembre, distribuer journellement des munitions, de sorte que finalement les projectiles de 6 vinrent à manquer, tandis que les batteries de 4 avaient dû en partie cesser de tirer, les pièces étant fortement emplombées. D'après un tableau établi par l'état-major général, le IIIe corps d'armée ne disposait plus au 11 décembre que de 2 colonnes 3/4 de munitions d'artillerie, le IXe, le Xe corps, la 17e et la 22e division n'avaient plus que les munitions contenues dans les avant-trains des batteries.

Pendant les combats près du Mans, la consommation resta un peu inférieure à celle du mois de décembre. Cependant, cette époque fut la plus pénible pour les colonnes de munitions de la IIe armée. Envoyées souvent dans des directions variant fréquemment, elles eurent à exécuter une série de marches de nuit extrêmement fatigantes, sur des chemins couverts de verglas ou de neige et dans un terrain montagneux.

Pour les corps d'armée établis devant Paris, le remplacement des munitions ne présenta aucun inconvénient.*) On put donc employer en partie les hommes et les attelages des colonnes de munitions au service de transport des parcs de siége.

*) Les corps de l'armée de la Meuse furent sous ce rapport placés sous les ordres du commandant de l'artillerie de la IIIe armée.

Digitized by Google

Les fractions d'armée opérant dans le sud-est de la France, après la chute de Strasbourg, étaient abondamment pourvues de colonnes de munitions*) qui recomplétaient leur chargement sans obstacles à Lunéville. Des difficultés ne se produisirent que vers le milieu de janvier, quand le XIVe corps d'armée marcha vers la Lisaine; les colonnes de munitions furent alors en forte partie obligées de faire le grand détour d'Epinal par Lunéville et de là en chemin de fer, par Strasbourg et Mulhouse. En conséquence, on ne disposait au 15 janvier, que de deux colonnes de munitions d'artillerie et de deux d'infanterie, pour la défense du front très-étendu de la Lisaine.

Aussi, dès le premier jour, le manque de munitions se fit-il sentir par endroits, de sorte que plusieurs batteries durent considérablement restreindre leur feu. Par suite de l'arrivée successive des autres colonnes**) et avec l'aide des approvisionnements de l'artillerie de siége, on réussit néanmoins à éviter des embarras sérieux. Dans la marche ultérieure du corps d'armée, le remplacement des munitions ne fut plus entravé. Les fractions du VIIe corps d'armée, arrivées les premières sur le théâtre de la guerre dans le sud, étaient obligées momentanément de ne consommer leurs munitions qu'avec une grande prudence, parce que la 13e division n'avait avec elle que quatre colonnes et que pour les compléter, elle devait s'adresser au parc de munitions de réserve de la IIe armée, à Vitry le Français, ou aux convois dirigés de ce dernier point sur Châtillon sur Seine. Le reste de l'abtheilung de colonnes ne put partir de Réthel que vers la fin de janvier et rejoignit le corps d'armée à la date du 14 février.

Les colonnes de munitions de réserve.

En raison de la surcharge des lignes de chemin de fer, on rencontra dès le début de la guerre de grandes difficultés pour faire avancer les colonnes de munitions de réserve.***)

---

*) Le 28 octobre, deux colonnes de munitions de la 4e division de réserve, nouvellement formées, venaient s'ajouter à celles indiquées IIe Part. Supplément LXXXI et CXXXI.

**) La colonne du détachement Debschitz se rendit directement pendant la nuit du point de débarquement au champ de bataille.

***) Chaque colonne de munitions de réserve prussienne se composait de 32 voitures de munitions non-attelées. Parmi celles restées disponibles,

Digitized by Google

Après être arrivées le 23 et le 24 août à Sarrelouis, les colonnes de la Ire armée*) ne purent être amenées à Metz que vers le milieu de novembre et à Laon, qu'à la fin du mois. Trois d'entre elles furent conduites au moyen de relais et à grande peine, à Soissons, où elles restèrent jusqu'à la fin de la campagne. Au mois de janvier, une de ces colonnes partit pour l'armée du sud, nouvellement formée.

Le dépôt de munitions de réserve No 1**) suivait en général les colonnes et arrivait le 1er septembre à Sarrelouis, le 5 décembre à Soissons. La colonne de munitions de réserve No 13, devenue disponible par suite du licenciement de la 3e division de réserve, conduisit de Reims et plus tard de La Fère des munitions aux troupes qui étaient devant Mézières et devant Péronne.

Les colonnes de munitions de réserve de la IIe armée***) atteignaient du 24 au 26 août les environs de Forbach. A la date du 18 septembre, onze d'entre elles se trouvaient réunies à Faulquemont, tandis qu'une colonne saxonne avait pu, dès le 22 août, arriver jusqu'à Herny. Pendant la marche de l'armée, après la chute de Metz, elles furent en grande partie obligées de suivre la voie de terre, de sorte qu'elles n'arrivaient que peu-à-peu à Commercy et à Vitry-le-Français et qu'il ne fut possible qu'en janvier 1871 de les amener jusqu'à Pithiviers. En revanche, le dépôt de munitions de réserve No 2,†) qui

---

la mobilisation terminée, la 13e fut affectée plus tard à la 3e division de réserve, la 14e à la 1re, toutes deux sans attelages; les colonnes No 15 et 16, transformées en colonnes de munitions mobiles, furent affectées au XIIIe corps d'armée.

*) 2e Abtheilung du parc de réserve de munitions de campagne, se composant des colonnes de munitions de réserve de No 9 à 12.

**) Celui-ci tirait des approvisionnements des dépôts d'artillerie de Coblence, de Cologne, de Minden et de Sarrelouis.

***) 1re Abtheilung du parc de réserve de munitions de campagne se composant des colonnes de munitions de réserve de No 1 à 8.

Les colonnes de munitions de réserve saxonnes No 1 et 2.

En outre: Deux colonnes de munitions hessoises, détachées le 6 août, à Kaiserslautern, de celles qui suivaient l'armée de campagne et qui formèrent les colonnes de réserve.

†) Ce dépôt devait tirer ses approvisionnements des dépôts d'artillerie

Digitized by Google

avait été organisé le 29 août à Forbach et transféré bientôt après en partie à Faulquemont, fut transporté à Pont-à-Mousson après la capitulation de Metz et à Vitry-le-Français au commencement de décembre, où on le plaça sous les ordres du commandant de l'artillerie de la IIIe armée.

Le service de ce dépôt, qui eut à approvisionner finalement douze corps d'armée, le corps de la Garde, le IIe, le IVe, le Ve, le VIe, le XIe et le XIIe devant Paris, le IIIe, le IXe, le Xe et le XIIIe sur la Loire et enfin le VIIe pendant sa marche vers le sud-est, s'étendit bien au delà des limites primitivement fixées. Afin d'amener plus facilement les munitions à ces corps, on déposa les approvisionnements sur cinq points différents, à Lagny, Nanteuil, Epernay, Vitry-le-Français et Reims,*) au fur et à mesure que les lignes de chemin de fer devenaient disponibles.

A la IIIe armée, le ravitaillement en munitions rencontra au début de la guerre de nombreuses difficultés, l'organisation des colonnes de l'Allemagne du sud n'étant pas uniforme, et la ligne de chemin de fer disponible ayant peu après été mise en réquisition pour le transport du matériel nécessaire au siége de Strasbourg. Le 14 août, on avait pourtant réussi à faire avancer les colonnes prussiennes**) jusqu'à Wissembourg et de là à Haguenau et à Nancy. Le 4 octobre, elles étaient arrivées au complet dans cette dernière ville, quoique six d'entre elles eussent fait dans l'intervalle le voyage d'Erfurt, pour renouveler leur approvisionnement au dépôt de munitions de réserve No 3,***) qui resta dans cette ville pendant toute la durée de la guerre. Après la chute de Toul, six des colonnes de l'abtheilung partirent pour Epernay, tandis que les deux autres, restées provisoirement à Nancy, devaient pourvoir aux

---

de Wesel, Kustrin, Posen et Glogau et plus tard aussi de ceux de Dresde, Königsberg, Spandau, Stettin, Darmstadt, Sarrelouis, Cologne et Minden.

*) Les colonnes de munitions de réserve saxonnes étaient restées dans cette ville.

**) 3e Abtheilung du parc de réserve de munitions de campagne comprenant les colonnes de munitions de réserve de No 17 à No 24.

***) Celui-ci tirait des approvisionnements des dépôts d'artillerie d'Erfurt, Neisse, Danzig et Magdebourg.

Digitized by Google

besoins du XIIIe corps et à ceux des troupes établies en arrière de l'armée de campagne. Ces colonnes, auxquelles on adjoignit deux autres, furent poussées au mois de novembre jusqu'à Nanteuil; vers la fin de l'année, les quatre autres furent amenées jusqu'à Lagny; les munitions de remplacement nécessaires à la IIe et la IIIe armée étaient distribuées sur ces deux points.

Le ravitaillement en munitions s'effectua d'une façon analogue pour l'armée de l'Allemagne du sud. La réserve de munitions wurtembergeoise partit d'Ulm le 2 septembre, sans attelages, pour Nancy;*) le dépôt de munitions de réserve du IIe corps bavarois**) arrivait dans cette ville le 1er septembre, celui du Ier corps à Lunéville, le 26 août. Plus tard, ces deux derniers s'avançaient d'abord jusqu'à Vitry-le-Français, puis jusqu'à La Ferté-sous-Jouarre, tandis que deux dépôts complémentaires les remplaçaient à Nancy et qu'un dépôt nouvellement formé commençait à fonctionner à Ingolstadt. La réserve de munitions wurtembergeoise fut en partie appelée à Paris, mais s'organisa ensuite d'une façon permanente à Nanteuil et plus tard à Lagny.

Les colonnes de munitions de réserve du XIVe corps d'armée***) se rendaient en octobre à Lunéville; elles effectuaient de là le remplacement des munitions du corps d'armée, ainsi que de la 1re et de la 4e division de réserve, tirant elles-mêmes en grande partie leurs ressources de Rastadt. Bien que de cette façon les approvisionnements badois fussent mis en réquisition dans une mesure qu'on n'avait pu prévoir, on réussit cependant à ne pas les épuiser complètement. Plus tard, le dépôt d'artillerie prussien, nouvellement organisé à Strasbourg, prenait également part à l'envoi de munitions et dirigeait à partir du 20 janvier une partie importante de ses magasins sur Epinal, où l'on créait un dépôt de munitions de réserve.

---

*) Deux pelotons de la compagnie de dépôt de munitions; le troisième était chargé de faire les expéditions d'Ulm et de Ludwigsbourg.

**) Chaque dépôt de munitions de réserve bavarois se composait de 75 voitures de munitions non attelées.

***) La colonne prussienne de munitions de réserve No 14 (attachée primitivement à la 4e division de réserve) et une colonne badoise nouvellement formée.

Digitized by Google

En général, il a été prouvé pendant la campagne, que le besoin de munitions d'artillerie, comparé à celui des munitions d'infanterie, donnait un tout autre rapport que celui fixé pour l'approvisionnement réglementaire des colonnes de munitions d'un corps d'armée. Les projectiles de l'artillerie furent consommés dans une proportion plus élevée, ceux de l'infanterie à un degré moindre, qu'on ne l'avait supposé.*) Ceci explique pourquoi sur plusieurs points du théâtre de la guerre, le combat des batteries allemandes contre celles de l'adversaire dut être limité et pourquoi les parcs de munitions de réserve n'étaient pas toujours en état de fournir à l'artillerie la quantité de projectiles dont elle avait besoin, tandis que pour les armes portatives il y avait en tout temps surabondance de cartouches.

La comparaison de la totalité des munitions de chaque espèce distribuées par les parcs démontre qu'il est parvenu à l'armée 45 cartouches par projectile d'artillerie,**) tandis que les colonnes de munitions mobiles emportaient 188 cartouches contre un projectile.***)

Si, malgré les obstacles qui viennent d'être énumérés, on a réussi cependant à éviter à l'armée des embarras sérieux, c'est une preuve éclatante du soin que les chefs, les troupes

---

*) Au corps de la Garde, on a consommé pendant la campagne l'approvisionnement de 10 colonnes en projectiles de 9 cent. et celui de 14 en projectiles de 8 cent., en revanche on n'a épuisé les cartouches que d'une colonne de munitions d'infanterie plus 4/5. Le IIIe corps d'armée consomma dans la bataille de Mars la Tour, pour ses pièces lourdes les munitions de près de 7 colonnes et pour ses pièces légères celles de plus de 7 colonnes, en revanche il ne dépensa que le contenu de 6 caissons de cartouches; pendant toute la guerre, il vida 12 colonnes de munitions d'artillerie et deux d'infanterie. Au Ve corps d'armée le nombre correspondant des colonnes de munitions vidées, est d'environ 9 et 3, dans toute la Ire armée de 21 et 3.

**) Pour le 1er dépôt de munitions de réserve, environ 45,
- - 2e - - - - - - 39,
- - 3e - - - - - - 53.

***) Les troupes à pied recevaient aussi des munitions apportées par les hommes envoyés des dépôts; par exemple, l'infanterie du VIIe corps d'armée reçut ainsi 1 473 875 cartouches, celle du IXe 989 560.

Digitized by Google

et les autorités chargés de ce service ont mis à accomplir leur mission difficile.

Remplacement des munitions de l'artillerie de siége.

Il n'existait pas de colonnes spéciales pour le remplacement des munitions d'artillerie de siége. Le parc de siége de l'artillerie comprenait outre les pièces, un nombre fixe de projectiles pour chacune d'elles; quant au renouvellement de ces approvisionnements, il devait se faire directement par les dépôts d'artillerie désignés à cet effet.

Lors du siége de Strasbourg, des ordres furent donnés pour ne faire venir d'abord qu'un demi approvisionnement réglementaire du parc de siége.*) Le poids de tout le matériel d'artillerie comportait environ 92 400 quintaux. Son expédition par le chemin de fer ne présenta pas de difficultés; il n'en fut pas de même du transport de la gare à l'emplacement du parc, les voitures requises dans le pays et celles que les corps de troupe avaient cédées**) étant insuffisantes. La consommation de munitions fut tellement considérable, que dès le 30 août, on dut faire venir la deuxième moitié de l'approvisionnement et que plus tard il fallut encore recourir aux dépôts de Spandau, de Magdebourg et de Mayence. En dehors des munitions destinées aux pièces de siége badoises,***) Rastatt en fournissait encore à d'autres batteries; finalement, les approvisionnements d'Ulm furent aussi mis à la disposition de l'attaque sur la rive droite du Rhin. Au commencement de septembre, l'affluence des trains de munitions occasionna quelques embarras, ces trains ne pouvant être déchargés à temps et encombrant les lignes de chemin de fer. On dut en conséquence garer plusieurs trains dans les stations voisines, jusqu'à ce que les locaux destinés à recevoir leur chargement fussent construits dans le parc. En général, l'administration de ce dernier eut à lutter contre de

---

*) Voir Ie Partie, page 1270. Cela faisait un total de munitions d'environ 100 000 obus et 10 000 shrapnels pour pièces rayées, 29 000 bombes pour mortiers lisses, 10 000 cartouches pour fusils de rempart, 1 million de cartouches pour fusils à aiguille.

**) Le transport simultané par voie de terre de tout le matériel aurait exigé 428 attelages (2752 chevaux) et 3500 voitures de paysans avec les chevaux.

***) Voir IIe Partie, page 91 et le Supplément LXVIII.

Digitized by Google

grandes difficultés, d'autant plus que les travaux préparatoires avaient été gênés par le commencement prématuré du bombardement. En y consacrant tous les efforts, on parvint à augmenter tellement la production de l'atelier d'artifices, qu'on arriva journellement à enduire 6650 obus et à fabriquer 4500 gargousses.

Malgré cela, on ne réussit jamais à constituer un approvisionnement de munitions toutes préparées et il fallut se contenter d'assurer les besoins du moment. La fourniture des munitions pour le tir à courbe fut surtout très difficile, ce tir étant employé à un haut degré pendant les dernières phases du siége. La consommation en cartouches de fusils de rempart dépassa également de beaucoup la quantité fixée pour l'approvisionnement des équipages de siége, et dès la première moitié de septembre les dépôts prussiens durent envoyer 50 000 cartouches complémentaires et les dépôts badois 20 000.

Toutefois, au moment de la capitulation, l'artillerie de siége eût été en état de continuer le combat de la façon la plus vigoureuse.*)

Pour conduire les munitions aux batteries en action et à celles qu'on devait établir nouvellement, on s'était organisé de telle manière que les voitures réquisitionnées dans le pays ne faisaient le service qu'à l'intérieur du parc, tandis que pour les transports sur le terrain d'attaque on employait uniquement les attelages des troupes et ceux des colonnes. Plus tard, le train dut être augmenté considérablement, au moyen de réquisitions faites au loin dans la contrée.

L'artillerie de siége a consommé en tout devant Strasbourg 202 099 projectiles, dont le métal pesait 4 100 000 Kilogrammes, tandis que le poids des projectiles employés par l'artillerie de campagne de la Confédération de l'Allemagne du nord pendant toute la guerre ne s'élève qu'à environ 1 400 000 Kilogrammes.

Il a déjà été question précédemment**) des mesures étendues qui durent être prises pour assurer l'approvisionnement en munitions à l'artillerie de siége devant Paris, néanmoins, mentionnons encore à ce sujet ce qui suit:

---

*) A cette époque, 74 000 bombes de 7 et de 25, entre autres, étaient en route, venant de Coblence et de Rastatt.

**) Voir IIe Partie, page 733.

Digitized by Google

L'état-major de l'armée de la Meuse se chargea de procurer les moyens de transport nécessaires pour l'attaque contre le plateau d'Avron.

Le corps de la Garde forma un parc du train spécial de 50 voitures, et la division de cavalerie saxonne arriva jusqu'au 22 décembre à rassembler 600 voitures du pays, tandis que le IVe et le XIIe corps, ainsi que la division wurtembergeoise se chargèrent avec leurs propres attelages d'une grande partie des transports. Sitôt que l'attaque contre le front nord fut décidée, l'état-major général fixa à 700 le nombre des voitures du parc du train et avisa les corps d'armée d'avoir à donner suite à toutes les réquisitions de l'artillerie de siége, en travailleurs, en attelages ou en matériel. Il était particulièrement avantageux de pouvoir amener par le chemin de fer jusqu'à Villiers le Bel, c'est-à-dire jusqu'à proximité de l'emplacement du parc, tout ce dont on avait besoin.

Les ordres donnés le 7 décembre,*) pour le service des transports sur le front sud, ne pouvaient naturellement pas avoir un effet immédiat; il fallait un temps assez long pour faire venir d'Allemagne les voitures des colonnes du train nouvellement formées; de plus, le service de la ligne de relais, établie au moyen des attelages cédés par les colonnes de munitions, était interrompu en raison du mauvais état momentané des ponts de la Seine; enfin, le nombre des voitures du pays qu'on était parvenu à réunir diminuait rapidement par suite d'évasions et de maladies. Le 16 décembre, on ordonna alors d'affecter à ce service tous les chevaux de trait des équipages de ponts, ceux des équipages de ponts légers et enfin ceux des colonnes d'outils. On désigna en outre pour y prendre part, 6 colonnes de munitions d'infanterie, qui y furent employées à partir du 2 janvier.

---

*) Voir IIe Partie, page 733.

Le 26 janvier, il y avait en fonctions: à chacune des 7 stations de la ligne de relais Esbly—Villacoublay, 3 colonnes du train et une colonne de munitions d'infanterie; en circulation sur toute la ligne, 2 colonnes de voitures de paysans français; dans le parc même, 3 colonnes du train, deux colonnes de voitures de paysans français et 3 colonnes fournies par un entrepreneur civil.

Digitized by Google

De cette façon, on arriva non seulement à effectuer le remplacement d'une manière suffisante mais à réunir sur place une quantité de munitions telle, qu'au moment de la capitulation le bombardement aurait pu être continué avec une intensité bien plus considérable qu'auparavant.

En Allemagne aussi, on s'occupait des renforts en munitions. L'envoi de la seconde partie des munitions, pour toutes les pièces chargées du bombardement des fronts sud et est, commença le 6 janvier; il fut organisé de telle sorte, que tous les deux jours un train devait arriver à Esbly. Dès le 20 janvier, on prescrivit l'envoi d'une troisième partie pour laquelle une quantité de munitions très-considérable avait été préparée.

Au siége de Belfort, l'artillerie allemande avait, dès le début, à lutter contre des difficultés, le matériel du parc qu'on avait fait venir de Neuf-Brisach ayant déjà été fortement entamé. Ce matériel arriva avec 100 projectiles seulement pour chaque pièce. L'artillerie bavaroise ne possédait également que 200 coups par pièce. Pendant le cours du siége, des demandes de ravitaillement furent adressées aux autorités compétentes en Allemagne, qui mirent toujours le plus grand empressement à y donner suite;*) cependant les batteries en action n'en durent pas moins être très-économes pour l'emploi des munitions. A Belfort comme ailleurs, la difficulté principale consistait dans le transport du matériel, des stations terminus du chemin de fer, primitivement Colmar, ensuite Mulhouse et Dannemarie, jusqu'à destination. Les moyens disponibles**) furent constamment insuffisants pour répondre à toutes les demandes: les distances étaient trop grandes et les chemins détrempés au commencement du siége étaient plus tard couverts de neige et de verglas.

Au début, on ne put en conséquence tirer journellement que 1000 coups de canon environ. Ces conditions ne s'améliorèrent pas sensiblement par la suite.

---

*) Le Supplément CXXIX contient l'indication relative à ces envois.

**) Au milieu de décembre, on disposait de 100 attelages militaires et de 250 attelages de paysans. Le parc bavarois avait amené une quantité suffisante de chevaux, le parc badois 6 attelages. Plus tard, ces deux parcs requirent encore, l'un 30 et l'autre 80 voitures à deux chevaux, appartenant à des paysans.

Digitized by Google

Le remplacement des munitions pour les siéges où le matériel français était exclusivement ou en majeure partie employé, se faisait, selon les circonstances, d'une manière différente.

Ainsi, dès le début du bombardement de Verdun le 13 octobre,*) avec des pièces françaises, des difficultés se produisirent parce que les voitures disponibles étaient insuffisantes pour le transport des munitions qu'il fallait amener de Sedan. L'arrivée des pièces de siége prussiennes subit également du retard, ces pièces ne pouvant être transportées par chemin de fer que de Vendenheim à Commercy. Les convois expédiés de ce point étaient composés de voitures de paysans et ne pouvaient enlever chacun que la cinquième partie du chargement d'un train de chemin de fer. La distance étant de 56 kilomètres, on ne put décharger, jusqu'au 8 novembre, plus de quatre trains. Plus tard cependant, le transport des munitions françaises par voie de terre fut considérablement facilité, de telle sorte qu'au moment de la capitulation inattendue de la place, chaque pièce était approvisionnée de munitions pour plusieurs jours.

Des obstacles analogues ne se produisirent pas lors des autres siéges; on dut cependant vaincre souvent des difficultés considérables, pour le transfert du parc de siége d'une forteresse devant une autre et pour conduire le matériel envoyé d'Allemagne, depuis les stations terminus des chemins de fer, jusqu'à destination.

***) Voir IIe Partie, page 369.

Digitized by Google

Entretien de l'armée.

Dès le début de la guerre, les autorités auxquelles est confié l'entretien d'une armée ont à satisfaire à de grandes exigences. La concentration stratégique réunit de grandes masses sur un territoire restreint, pendant que les chemins de fer sont encore complètement mis en réquisition pour le transport des troupes et du matériel.

Les contrées dans lesquelles les armées allemandes furent concentrées, possèdent pour la plupart de grandes ressources. Malgré cela, on ne pouvait exiger des provinces rhénanes de fournir pour plus de deux jours les vivres nécessaires à l'entretien de toutes les troupes qui allaient arriver. Cela était d'autant moins admissible que la récolte de l'année courante, déjà peu productive en elle-même, était encore sur pied et que la grande sécheresse limitait aussi bien l'activité des moulins que l'emploi des voies navigables.

Les premières mesures générales prises pour assurer l'alimentation de l'armée ont déjà été indiquées précédemment.*) Cependant, la manière d'opérer, soumise avant tout aux conditions diverses du terrain de concentration, varia pour les différentes armées.

Coblence et Cologne servirent de point de rassemblement pour tous les approvisionnements destinés à la Ire armée, qui avait à traverser dans sa marche la contrée peu fertile de

---

*) Voir Ire Partie, page 108 et 109. Outre les mesures indiquées dans cette partie, on ordonna sur la demande de l'intendant général, lieutenant-général de Stosch, l'achat en Angleterre d'environ trois millions de livres de chacune des denrées suivantes: conserves de viande, biscuit, avoine et foin pressé. La livraison devait avoir lieu à Cologne.

Digitized by Google

l'Eifel. Le commandement en chef du VIIIe corps d'armée avait tout d'abord fait transporter en arrière les approvisionnements amassés à Trèves, les considérant comme trop exposés en cas d'une incursion ennemie. En réquisitionnant un parc de voitures, on réussit néanmoins, grâce au concours énergique des autorités civiles et de la population, à éviter des embarras sérieux. A la date du 30 juillet, on avait réorganisé à Trèves un magasin important. Les chemins de fer étant rendus à la circulation, on put envoyer de ce point des approvisionnements jusqu'à Fraulautern où, le 8 août, les colonnes de boulangerie des corps d'armée commencèrent à fonctionner.

Le commandant en chef de la IIe armée avait autorisé dès le 22 juillet les corps de troupe sous ses ordres à emmener avec eux, dans les trains de chemin de fer par lesquels ils voyageaient, cinq jours de vivres, qu'ils devaient se procurer eux-mêmes. Le 29, il ordonnait l'achat sur le territoire de concentration, à n'importe quel prix, d'un approvisionnement de six jours de vivres et autorisait, en tant que cela pouvait faciliter cette opération, la substitution des rations de vivres et celle des rations de fourrages en grains. L'emploi des vivres de conserve,*) prescrit en premier lieu dans cette armée sur une vaste échelle, prenait surtout une grande importance. Quelques essais,**) précédemment tentés, n'avaient pas été assez concluants pour déterminer à un changement de la composition réglementaire des rations; cependant, à ce moment déjà, une conserve composée de farine de pois, de graisse et de lard avait soutenu l'épreuve à tel point, qu'aussitôt après la mobilisation l'intendant d'armée Engelhard organisa à Berlin une importante fabrique, destinée à produire cet aliment. L'établissement commençait à fonctionner le 8 août et fournissait peu de jours après les premières 100 000 saucisses aux pois dont la réputation devint si grande plus tard.***)

---

*) Dès le 16 juillet, le prince Frédéric Charles adressait à ce sujet une demande au ministère de la guerre.

**) Principalement au IIIe corps d'armée, à l'instigation du ministère de la guerre.

***) Cet aliment eut un succès tellement universel, que la fabrique dut en pourvoir toute l'armée pendant longtemps. Finalement, l'établissement

Digitized by Google

Les denrées achetées dans les villes hanséatiques ainsi qu'en Hollande et transportées sur le Rhin, par des bateaux à vapeur qu'on avait loués, l'animation donnée au service de la manutention, tant dans les colonnes que dans les corps de troupe mêmes, enfin, le transfert à Bingen des nombreux approvisionnements des places de Cologne et de Wesel, assuraient non-seulement une alimentation suffisante pendant la concentration,*) mais rendaient encore possible la création d'un magasin de vivres de réserve pour les premières opérations.

La question des subsistances prenait une tournure plus difficile pendant la concentration de la IIIe armée, les livraisons stipulées par contrat n'arrivant pas à cause de retards dans le transport par chemin de fer. Malgré cela, il ne se produisit aucun embarras proprement dit, le système de nourriture chez l'habitant ayant réussi au-delà de toute attente, les gouvernements des Etats du sud ayant cédé avec empressement leurs provisions et enfin, l'inspection générale d'étapes, arrivée dès le 26 juillet à Mannheim, se mettant aussitôt à l'œuvre pour organiser dans cette ville un grand magasin d'armée et y réunir un parc de 1000 voitures.**)

Au début des opérations, les troupes allemandes disposaient dans la zone de concentration des magasins suivants:

La Ire armée avait ceux de Fraulautern et de Trèves; la IIe armée ceux de Kreuznach, d'Alzey et de Worms, ainsi que les magasins de réserve qui se trouvaient à Mayence et à Bingen; la IIIe armée les magasins des Etats du sud dont il a déjà été question précédemment***) et le magasin d'armée en voie de formation à Mannheim.

Pendant la marche de la Ire et de la IIe armée vers la Moselle, la première devait d'abord tirer ses vivres des approvisionnements expédiés de Sarrelouis pour la formation d'un

---

étendit son exploitation à la fabrication d'autres viandes de conserve et expédia en tout environ 40 millions de rations à l'armée en campagne.

*) La ligne de Bingen—Mayence—Worms servait en premier lieu de base d'approvisionnement; à partir du 29 juillet, ce fut celle de Kreuznach—Alzey—Worms.

**) Dont 400 furent cédées au corps de la Garde comme train provisoire.

***) Voir Ire Partie, page 109.

Digitized by Google

magasin intermédiaire à Boulay. Les subsistances, capturées*) à Forbach et autres lieux, furent d'un secours fort à propos, ainsi que les réquisitions et la fabrication du pain activement pratiquée par les troupes. La Ire armée trouvait également de l'aide auprès de la IIe, en ce sens que le grand quartier-général lui permettait par un ordre en date du 12 août de recevoir provisoirement ses vivres à Forbach, à St. Avold et à Faulquemont. Plus tard, on cédait à cette armée des approvisionnements considérables, pour la création d'un magasin à Courcelles sur Nied.

En raison de la rapidité des mouvements, les approvisionnements de la IIe armée durent bientôt être transportés jusque sur la ligne Neunkirchen—Hombourg; à cet effet, le grand quartier-général accordait, à partir du 4 août, trois trains de vivres par jour sur la ligne Bingen—Neunkirchen.

Pour expédier le plus vivement possible jusqu'à cette ligne et même au delà, tous les approvisionnements emmagasinés encore sur le Rhin, l'état-major veillait avec une attention toute particulière à l'utilisation des voitures de toute espèce, qui étaient encore disponibles.

On créa ainsi successivement des magasins et des manutentions à Sarrebruck, à Sarreguemines et à Sarre-Union, plus tard à Forbach, à St. Avold, à Faulquemont et dès le 13 août à Remilly. Dans cette contrée, on amassa une quantité considérable de subsistances afin de se trouver le moins possible dans l'embarras, lors du passage de la Moselle.

Pendant les combats devant Metz, il ne fut certainement facile que dans des cas très-rares, comme par exemple le 14 août dans certains corps de la Ire armée, de faire les distributions le jour même de la bataille, mais, pendant la journée du lendemain, on assura partout les vivres d'une manière suffisante.

A la IIIe armée, il ne survint aucune difficulté jusqu'aux premières rencontres avec l'ennemi, les convois de vivres des corps d'armée ayant été amenés à proximité des troupes et

---

*) Après avoir tiré de Forbach les rations nécessaires pour plusieurs jours, on put encore expédier des quantités de vivres très importantes sur Sarrelouis.

Digitized by Google

pouvant se compléter au moyen des approvisionnements qui avaient été dirigés le 5 août de Landau, d'Hombourg, de Mannheim et de Wurtzbourg sur Wissembourg et le 6 sur Soulz. Pendant la marche à travers le pays montagneux, peu habité, et où les convois durent rester en arrière, les voitures de vivres qu'on avait accordées aux corps de troupes et les réquisitions faites au loin, furent d'une grande utilité, à tel point que dans la plupart des corps d'armée aucune privation ne se fit sentir. Les circonstances prenaient une tournure plus favorable pendant la continuation des mouvements vers la Marne, les troupes pouvant dans ces riches contrées être nourries chez l'habitant; de plus, le magasin organisé par la IIe armée à Sarre-Union avait été mis à la disposition de la IIIe et sur plusieurs points, des approvisionnements français tombaient entre les mains des troupes. Le 21 août, la ligne de chemin de fer étant devenue praticable jusqu'à Nancy, l'inspection générale des étapes de la IIIe armée établit des magasins dans cette ville, ainsi qu'à Lunéville.

Pont-à-Mousson fut désigné en premier lieu comme tête d'étape et station-magasin pour l'armée de la Meuse. Ce magasin fut rempli rapidement grâce aux approvisionnements qui se trouvaient à Nancy et à Remilly, grâce aussi aux envois arrivant d'Allemagne. En revanche, il devenait difficile de conduire des vivres aux troupes, la IIe armée n'ayant pu céder les voitures du train qui lui étaient demandées, en raison du très-grand nombre de blessés qu'elle avait à transporter. Au XIIe corps d'armée seulement, on parvint à organiser un ravitaillement par échelons, avec son propre train des équipages, arrivé le 24 août. Du reste, jusqu'à la fin du mois l'alimentation des troupes se fit en général d'une façon satisfaisante, soit chez l'habitant, soit au moyen de réquisitions et d'achats. Ce système était complété par de petits magasins établis à St. Mihiel et à Commercy.

La conversion à droite, commencée le 26 août par la IIIe armée et l'armée de la Meuse, rendait on ne peut plus difficile l'entretien des masses de troupes serrées dans un espace étroit. Les voitures de vivres et les bestiaux ne devaient pas marcher immédiatement derrière les troupes, on ne parvenait que rarement à faire arriver les colonnes de vivres, enfin les

Digitized by Google

réquisitions et les achats dans le pays ennemi n'étaient pas d'un rapport suffisant.*)

En général, les troupes furent réduites à cette époque à consommer leurs vivres de réserve, qu'elles complétaient, autant que possible, au moyen des approvisionnements amenés par quelques voitures envoyées en avant du convoi. Les vivres français capturés sur différents points, tel que La Besace Carignan, Donchery et Bazeilles, furent d'un secours essentiel.**)

Toujours est-il que les troupes eurent alors de grandes privations à supporter. A partir du 2 septembre, on put de nouveau faire avancer les colonnes de vivres et le train auxiliaire, mais au même moment des charges imprévues incombaient à l'administration militaire, pour la nourriture des nombreux prisonniers de guerre.***)

Pendant ce temps, on activait avec zèle la fabrication du pain en Allemagne, afin de subvenir aux besoins des armées. Les trains de vivres ne pouvant au début parvenir jusqu'à celles-ci, les approvisionnements étaient souvent exposés à se détériorer par suite des grandes chaleurs. On chercha autant que possible à remédier à cet inconvénient en fabriquant du pain biscuité. Quand plus tard les chemins de fer purent être également employés au transport des vivres, les arrivages en subsistances de toute espèce prirent des proportions considérables. Les intendances de l'armée et les autorités allemandes rivalisaient pour faire parvenir aux troupes ce dont elles avaient besoin. Quelques commerçants, non liés par des marchés, parvinrent aussi à faire transporter leurs marchandises. De cette façon, il y eut bientôt une affluence formidable de vivres de toute espèce, pour l'enlèvement desquels les chemins

---

*) Les convois de la IIIe armée ne pouvaient en partie être informés à temps des changements survenus dans la direction de la marche. Dans cette circonstance, la colonne de vivres No 2 du XIe corps d'armée fut enlevée par les troupes ennemies, en allant de Vitry le Français sur Reims.

A partir du 29 août, l'armée de la Meuse recevait de l'armée de Metz, à Etain, un secours journalier de 100 voitures.

**) Le 31 août, le corps de la Garde prit à Carignan un train de subsistances contenant sept jours de vivres pour un corps d'armée.

***) Voir Ire Partie, page 1225.

Digitized by Google

de fer et les moyens disponibles pour le déchargement au lieu de destination étaient insuffisants. Les lignes furent bientôt obstruées.

De semblables inconvénients se renouvelèrent plusieurs fois pendant la durée de la guerre et auraient pu avoir des conséquences désastreuses pour tous les transports à effectuer sur l'armée, si, par une énergie sans égards, l'administration militaire n'avait pas toujours réussi à dégager de nouveau les chemins de fer*) et si les puissantes ressources des provinces occupées n'avaient pas contribué essentiellement à faciliter l'entretien des troupes. Le remède immédiat ne pouvait être obtenu qu'en déchargeant le plus rapidement possible tous les trains immobilisés, quitte à exposer aux intempéries et par suite à une détérioration rapide, une quantité considérable de subsistances. L'intendant de la IIe armée réussit à conduire à l'armée d'investissement de Metz et à y utiliser une grande quantité d'approvisionnements qui encombraient les gares et qui étaient destinés principalement aux corps d'armée devant Paris.

A l'armée de Metz, quelques difficultés résultèrent cependant du manque de moyens de transport qui commençait à se produire. L'envoi de voitures à la construction des chemins de fer, l'évacuation des blessés, les maladies avaient diminué les parcs à ce point que l'inspection générale d'étapes de la Ire armée, par exemple, ne possédait plus au 17 octobre que 20 voitures, sur 2000 qu'elle avait eues au commencement à sa disposition.

Le manque d'eau qui régnait autour de Metz**) se faisait de plus en plus sentir; on chercha à prévenir les conséquences fâcheuses de cet état de choses en distribuant régulièrement les grandes provisions de vin, en augmentant plus tard la

---

*) Par ordre de l'intendant général de l'armée, en date du 11 août, l'expédition de trains de vivres ne devait avoir lieu d'Allemagne que si elle était formellement réclamée par l'intendant lui-même ou par les inspections générales d'étapes.

**) Les fontaines appelées américaines ou abyssiniennes, qu'on avait établies en grand nombre, ne rendirent là, comme du reste dans tout le terrain généralement pierreux du nord et du centre de la France, que de faibles services.

Digitized by Google

ration de café et en délivrant de l'eau de vie et du vin chaud aux avant-postes. L'armée d'investissement était non-seulement pourvue suffisamment de vivres pendant tout le temps du siége,*) mais elle était aussi en état de venir en aide à l'armée de la Meuse et de nourrir les prisonniers de guerre venant de Sedan, ceux provenant de la capitulation de Metz et même les habitants de la place.

Pendant la marche de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse de Sedan sur Paris, la nourriture chez l'habitant, les réquisitions et quelques distributions faites au besoin par les colonnes de vivres, suffisaient généralement, les cantonnements étant très étendus. La fourniture journalière du pain fut même si largement couverte par les réquisitions et la fabrication par la troupe que l'on put résilier les marchés passés avec les fournisseurs. Tous les corps étaient en possession de leurs vivres de réserve et menaient en outre avec eux, sur des voitures, plusieurs journées de vivres.**) Afin de rester le plus longtemps possible dans ces conditions favorables, l'intendance de la IIIe armée faisait organiser des magasins principaux à Reims et à Châlons-sur-Marne et exploiter par les colonnes des Ve et VIe corps d'armée les grandes manutentions françaises de Mourmelon.

L'apparition de la peste bovine causa de sérieux embarras au service de l'alimentation. Afin d'empêcher cette épidémie de se propager dans les convois de bestiaux, l'intendant général de l'armée prenait les mesures les plus étendues. Toutes les bêtes à cornes qui se trouvaient en route sur le parcours de Landau—Nancy furent abattues, la viande saine fut salée, la viande malade enfouie. L'entrée des viandes provenant des pays situés en arrière fut limitée et même complètement interdite par moments. Seuls, la France, la Belgique et les Pays-Bas devaient en fournir. Malgré cela, il se présentait plus tard encore quelques cas de cette maladie, de sorte qu'avec le

*) Voir Ire Partie, pages 1328 et 1329 et IIe Partie, page 263.

**) Par ordre du cabinet royal, en date du 12 septembre, le nombre des voitures de vivres avait été fixé à deux par bataillon, à une par escadron, batterie ou colonne.

Digitized by Google

temps, l'acquisition de la viande et surtout la variété si désirable à cet égard, devenaient extrêmement difficiles.

L'envoi de viandes salées et d'autres conserves, pour la préparation desquelles une boucherie spéciale avait été installée à Mayence, ne parvint pas plus que l'emploi très-abondant du mouton, à prévenir les inconvénients causés par cette épidémie à l'alimentation des troupes.

Pour l'entretien de l'armée d'investissement de Paris, on ordonna, aussitôt après l'arrivée devant la capitale, d'entreprendre avec les divisions de cavalerie des réquisitions dans des parages lointains. Le produit de ces réquisitions devait servir à former des magasins, à Versailles et à Corbeil pour la IIIe armée, à Chantilly pour l'armée de la Meuse.

Pour les premiers de ces magasins, le ravitaillement par chemin de fer ne pouvait se faire que jusqu'à Nogent-l'Artaud, pour l'autre, jusqu'à Château-Thierry; les colonnes employées au transport des vivres restaient donc en route pendant neuf ou dix jours. En conséquence, malgré les plus grands efforts, les moyens de locomotion dont on disposait étaient loin de suffire au transport de tous les approvisionnements nécessaires.*) L'inspection générale d'étapes de la IIIe armée, qui, par ordre du 25 septembre, avait été chargée d'assurer les fournitures pour toute l'armée d'investissement, n'était pas en situation de venir en aide avec son parc,**) dont une partie avait été retenue dans les stations-magasins situées en arrière et l'autre requise pour des transports destinés à l'artillerie de siége. En raison des résultats favorables de ses réquisitions, l'armée de

---

*) Le magasin de Versailles, par exemple, disposait de 1386 voitures des colonnes de vivres et du train auxiliaire, qui, même avec un trajet de sept jours seulement, ne pouvaient amener journellement que de 3000 à 3600 quintaux (200 chargements de voiture), donc pas même la moitié des besoins, évalués à 8000 quintaux par jour. Les encombrements sur les chemins de fer se renouvelaient également pour les raisons indiquées précédemment; en conséquence, la conclusion des marchés nécessitant un transport par les voies ferrées fut exclusivement réservée à l'inspection générale d'étapes.

**) L'inspection générale d'étapes de l'armée de la Meuse ne possédait du reste pas de parc du train.

Digitized by Google

la Meuse amassa une réserve suffisante dans le magasin de Chantilly. En revanche, les réquisitions de la IIIe armée n'étaient que d'un faible produit, de sorte que les rations ne purent être distribuées d'après les tarifs réglementaires. Sur ces entrefaites, le grand quartier général donna l'ordre de ne faire en principe des réquisitions que pendant les mouvements très-étendus, dans des contrées abandonnées par les habitants ou dans celles où l'on ne pouvait tomber d'accord avec la population; dans tous les autres cas, l'achat de la main à la main de tout ce dont on avait besoin devait être la règle. On comptait particulièrement sur l'initiative des troupes pour remplacer ainsi les vivres consommés et pour exploiter d'une manière uniforme les ressources considérables de la région occupée. La récolte, ordonnée sur toute l'étendue du territoire envahi, fut d'un rapport si considérable en pommes de terres et en légumes, que certains corps en étaient abondamment pourvus jusqu'à la fin de l'hiver. Des machines à battre, des moulins et des boulangeries commencèrent à fonctionner. Grâce au paiement comptant, à la conclusion de marchés et à l'enlèvement, dans les limites du possible, de tous les obstacles qui gênaient la circulation, on parvint à stimuler la première offre à tel point, qu'à partir de la fin d'octobre, les fournitures courantes, qui n'étaient pas amenées par le chemin de fer ou livrées directement dans les magasins en vertu des marchés passés, pouvaient être considérées comme assurées.

L'approvisionnement de l'armée en viande fraîche avait également lieu dans de bonnes conditions, malgré la nouvelle irruption de la peste bovine, les achats effectués par les intendances de l'armée ayant produit d'excellents résultats, principalement dans les environs de Meaux et d'Epernay.*)

A cette époque, la distribution de conserves, à la confection desquelles, outre les fabriques de Berlin et de Mayence, un établissement nouvellement créé à Francfort sur le Mein prenait une part active, commença à se faire sur une grande échelle. Ces aliments offraient à l'intendance l'avantage d'un transport plus facile et aux troupes celui d'une préparation plus rapide,

*) Au milieu de novembre, il arrivait environ 100 000 moutons à Corbeil.

Digitized by Google

principalement pendant le service aux avant-postes. L'uniformité inévitable résultant de ce genre de nourriture fut compensée avec succès par les approvisionnements considérables de vin qu'on trouva dans les environs de Paris et par une distribution périodique d'eau de vie dont on augmenta la ration.

Le ravitaillement fut considérablement facilité vers la fin de novembre, par la mise en exploitation de la voie ferrée jusqu'à Gonesse, Mitry*) et Lagny. Mais le soulagement du parc, qui en fut le résultat, profita principalement à l'artillerie de siége et ce ne fut que vers la fin de l'année que l'on réussit, à empêcher les encombrements se renouvelant sur les lignes de chemin de fer, à un degré suffisant pour conserver à la circulation des trains la régularité désirable.

L'intendance générale s'organisait aussi de façon à pouvoir adoucir par son concours, après la capitulation de Paris, la misère qui régnait dans la capitale. Le 28 janvier, on avait préparé dans ce but des approvisionnements considérables,**) mais les autorités françaises n'en disposèrent que dans une mesure restreinte. Le 30 janvier, elles réclamèrent, il est vrai, la livraison de vivres contre remboursement, mais dès le lendemain elles renoncèrent à se faire délivrer des bêtes de boucherie. Un seul train de vivres de l'armée de la Meuse arriva jusqu'à Paris; en revanche, immédiatement après la capitulation, 15 000 rations de vivres furent abandonnées gratuitement à la ville de St. Denis.

Les corps envoyés vers le sud pour couvrir l'investissement de Paris avaient tout d'abord reçu l'ordre de vivre sur le pays qui n'avait été que peu éprouvé par les réquisitions. Bientôt il devenait difficile de se procurer de l'avoine pour la nombreuse cavalerie, cependant l'intendance de la IIIe armée réussit

---

*) Depuis la chute de Soissons déjà, l'armée de la Meuse était en possession d'une ligne de chemin de fer qui lui était particulière, mais le transbordement (Voir IIe Partie, page 202 note ***) à Soissons et à Villers-Cotterets, ainsi que le transport par la voie de terre entre ces deux points avaient exigé un nombre considérable de travailleurs et de voitures.

**) En tout et sur différents points: environ 35 000 quintaux de farine, 2 050 000 rations de viande conservée, fumée, salée, ou de viande en boites et autant de lard.

Digitized by Google

à envoyer à temps des fourrages à Rambouillet et à Chartres. Dans cette dernière ville, de nombreux achats furent effectués de la main à la main.

Les conditions se présentaient moins favorablement pour la IIe armée pendant sa marche vers la Loire. A partir du 24 octobre, le commandant en chef avait pris les dispositions les plus détaillées, de sorte qu'on pouvait compter atteindre avec des colonnes de vivres complètes la région ouest du Loing, déjà passablement épuisée. Jusque là, la nourriture chez l'habitant devait en général suffire,*) cependant on avait établi des magasins à Bar le Duc,**) à Commercy,***) à Toul†) et plus en avant à St. Dizier, à Joinville et à Neufchâteau. De plus, l'intendant général donnait l'autorisation de diriger journellement un train de vivres sur Blesme, pour la IIe armée. A partir de la ligne Blesme—Chaumont, les convois de l'armée pouvaient donc suivre de nouveau avec un chargement complet.

D'autre part, le grand quartier-général avait chargé la IIIe armée d'envoyer pour la IIe, dans chacune des villes d'Etampes et de Malesherbes, 300 000 rations de vivres et 60 000 rations de fourrages.

Malgré tous les efforts, on ne parvint, faute de moyens de transport, à amener que de faibles approvisionnements sur ces deux points.††) Il fut plus important pour la IIe armée d'avoir été autorisée le 29 novembre à se servir aussi de la ligne de chemin de fer de Blesme à Lagny; on envoya au ravitaillement dans cette dernière ville, les voitures des colonnes, qui, dans tous les corps d'armée, avaient été rapidement vidées, après le

---

*) Voir IIe Partie, page 378. En même temps, le parc de chaque corps d'armée fut augmenté de 100 voitures et l'inspection générale d'étapes provoqua en Allemagne la fourniture de 2700 voitures.

**) Pour le IXe corps d'armée et la 1re division de cavalerie.

***) Pour le IIIe corps d'armée.

†) Pour le Xe corps d'armée.

††) Les approvisionnements devaient être transportés par voiture de Lagny à Juvisy ou Corbeil et de là aux stations-magasins par le chemin de fer. Mais sur la voie de terre, on ne disposait que de 50 voitures. La ligne Corbeil—Malesherbes n'était pas encore exploitée, celle de Juvisy—Etampes ne l'était que fort peu. (Voir IIe Partie, page 1260.)

Digitized by Google

passage du Loing. Toujours est-il qu'il fallut toute l'activité de l'intendance pour garantir les troupes d'une véritable pénurie, occasionnée principalement parce que les réquisitions étaient d'un faible rapport et qu'au début, les achats de la main à la main ne produisaient aucun résultat sérieux. La prise d'Orléans ne donna en vivres qu'un faible butin et l'arrivée des voitures expédiées à la suite de l'armée par l'inspection générale d'étapes subit des retards nombreux. Ce ne fut que peu à peu et en munissant les troupes mêmes de sommes d'argent assez fortes, que l'on réussit à réveiller le commerce et à stimuler la population au point de lui faire apporter les produits de la récolte à Orléans, Etampes, Toury et Chartres où des marchés avaient été établis. Les habitants se garantissaient ainsi le plus sûrement contre les réquisitions. Les prix payés étaient en général très élevés. Les efforts réunis des intendances et des troupes réussirent presque toujours à prévenir les difficultés, ce qui permit aux hommes et aux chevaux de supporter les fatigues considérables de cette période, sans trop diminuer leurs forces.

Dans la deuxième moitié de décembre, la situation s'améliora tellement, qu'au début de la marche sur le Mans l'armée fut de nouveau abondamment nourrie et avait ses colonnes suffisamment approvisionnées. Du 3 au 6 janvier, celles-ci purent suppléer à ce qui manquait en nourriture dans les cantonnements, mais pendant les journées de combat qui suivirent, l'alimentation des troupes se heurta à des obstacles presqu'insurmontables. Les voitures des colonnes qui étaient encore chargées ne pouvaient suivre sur les chemins abimés par la neige et le verglas; le pays complétement épuisé ne pouvait plus rien donner. Les troupes étaient donc réduites principalement à leurs vivres de réserve. Il en résulta que l'alimentation des hommes ne fut bientôt plus en rapport avec les fatigues qui augmentaient sans cesse. Après la prise du Mans, les vivres capturés dans cette ville et les achats de la main à la main, immédiatement entrepris, remédièrent aux besoins les plus pressants.

Les envois d'Orléans et de Chartres, ainsi que ceux provenant d'Allemagne, purent s'opérer dès lors sur une grande échelle; on cantonna les troupes sur un rayon plus étendu, ce qui permit de nouveau de recourir à la nourriture chez l'habitant.

Digitized by Google

Les premières troupes de la Ire armée qui partirent après la chute de Metz ne pouvaient être approvisionnées que de quatre jours de vivres, la nourriture des prisonniers de guerre exigeant de très-grands efforts et les voitures du parc complémentaires demandées en Allemagne n'étant pas encore arrivées. Les fractions de l'armée qui se mirent ensuite en marche se trouvèrent sous ce rapport dans des conditions plus favorables, le transfert du magasin organisé d'abord à Courcelles sur Nied, puis à Herny, facilitant considérablement le ravitaillement et les distributions.

En général, on devait pendant la marche avoir recours à la nourriture chez l'habitant et on n'était autorisé à toucher aux approvisionnements des colonnes que si cela devenait indispensable. Afin de conserver à ces dernières leur chargement complet, des fonctionnaires envoyés en avant commencèrent l'organisation de magasins à Laon, à Réthel, à Reims et à Soissons; dans cette opération l'intendance militaire de l'armée de la Meuse fut d'un grand secours.*) Les vivres pris à Sedan et à Verdun furent utilisés et on autorisa pour le surplus des besoins l'achat dans le pays. Ces dispositions eurent en général un bon résultat et l'armée suffisamment approvisionnée continuait sa marche vers le nord-ouest de la France. A la date du 7 décembre, le magasin le plus avancé se trouvait à Soissons, cependant des approvisionnements de l'armée de la Meuse, déjà emmagasinés à Beauvais, pouvaient être utilisés en commun avec cette armée.

La communication par chemin de fer ayant ensuite été rétablie entre Amiens et Rouen,**) on s'occupa de remplir les magasins établis à Rosières, à Amiens et à Rouen, non seulement en continuant les achats et les réquisitions, mais encore en faisant venir d'Allemagne des trains de subsistances. Les denrées capturées à La Fère et à Péronne furent également versées dans ces magasins; le contenu de quelques voitures de vivres françaises, prises le 26 décembre, fut distribué directement aux troupes.

---

*) Elle mit à leur disposition de 8000 à 9000 quintaux d'avoine, à Clermont en Argonne.

**) Voir IIe Partie, page 1257.

Digitized by Google

Dans la dernière période de la guerre, la Ire armée n'eut plus à lutter contre des difficultés particulières.

Pendant le siége de Strasbourg, on recourait surtout au magasin de Lampertheim,*) qui se complétait au moyen d'envois journaliers de Rastatt.

Après la prise de la place, le XIVe corps d'armée, nouvellement formé, pouvait partir de cette région avec des colonnes entièrement chargées.**) Les approvisionnements consommés furent remplacés d'abord à Lunéville;***) on put ensuite procéder à l'établissement d'un magasin à Epinal et employer la colonne de boulangerie de campagne. Au commencement de novembre, l'intendance organisa des magasins à Vesoul, au milieu du mois à Gray et vers la fin du mois à Dijon. Ceux-ci étaient remplis en partie par les envois de Lunéville et plus tard de Charmes, en partie au moyen de réquisitions. Le résultat de ces réquisitions était cependant minime, les troupes françaises en retraite ayant consommé ou détruit toutes les provisions. L'avoine surtout faisait tellement défaut que certains jours on ne put distribuer plus de la demi-ration.

Lorsqu'au mois de janvier, après la formation de l'armée du sud, le IIe et le VIIe corps d'armée entrèrent également en action sur la partie sud du théâtre de la guerre, les difficultés de l'alimentation s'accrurent encore. Parmi les corps de troupes rassemblés à cette occasion, la 14e division n'avait jusqu'alors pu faire rejoindre ses trains restés dans le nord, de sorte que jusqu'au milieu de janvier, le VIIe corps d'armée ne disposait que de trois colonnes de vivres et de 270 voitures du parc. Le IIe corps d'armée était parti de Paris avec des approvisionnements suffisants. Au XIVe corps d'armée, les difficultés augmentaient considérablement à partir du commencement de janvier,

---

*) Voir Ire Partie, page 1298.

**) Parmi les colonnes specifiées IIe Partie, page 98*), deux colonnes du parc arrivaient seulement à la fin de novembre et au commencement de décembre; le corps reçut en outre une colonne prussienne de boulangerie de campagne et deux colonnes du parc prussien. Il n'y avait donc avec le corps pendant la marche que trois colonnes de vivres badoises et trois colonnes du parc badois.

***) Voir IIe Partie, page 312.

Digitized by Google

les convois n'étant pas toujours à même de suivre à cause du mauvais temps et des chemins impraticables. Pendant les journées de combat sur la Lisaine surtout, il ne fut pas possible d'éviter partout une véritable pénurie, les communications ayant été subitement déplacées et dirigées sur Dannemarie et Sentheim*) dont les magasins n'étaient pas en état d'assurer immédiatement un ravitaillement suffisant. Sous ce rapport, le XIVe corps restait également par la suite livré à lui-même, tandis que la direction de l'alimentation des deux autres corps était prise en main par l'intendant du VIIe corps d'armée et que l'on s'occupait de créer à Châtillon sur Seine un magasin destiné à effectuer les envois. Mais comme il ne fut pas possible tout d'abord d'organiser une ligne d'étapes conduisant à ce point**), les approvisionnements furent conduits de la ligne Nancy—Châtillon à Epinal et réunis à ceux laissés par le XIVe corps, pour former un magasin d'armée.

La communication des troupes avec ce point n'était possible que par la voie de terre, extrêmement incommode. Pour se ravitailler, les convois mettaient au moins dix jours. En conséquence, le général de Manteuffel se voyait obligé, dès le 14 janvier, d'indiquer aux généraux commandant le IIe et le VIIe corps, la nécessité de recourir à une combinaison d'entretien par les magasins et par des réquisitions faites le plus soigneusement possible; il leur laissait du reste toute latitude pour les mesures à prendre. Les vivres fournis par le pays furent complétés fort à propos au moyen d'approvisionnements français qui, à plusieurs reprises, tombèrent entre les mains des troupes pendant les opérations.***)

Pour organiser les ravitaillements, l'intendance militaire, secondée par la préfecture d'Epinal, mobilisait une quantité de voitures destinées aux transports depuis cette ville jusqu'à l'armée. Lorsqu'au 22 janvier, un nouveau magasin fut établi

---

*) Voir IIe Partie, pages 993, 1012 et 1265.

**) Voir IIe Partie, page 1266.

***) Le 21 janvier on trouvait des approvisionnements considérables dans la gare de Dôle; plus tard on arrêtait sur le chemin de fer, près de St. Vit, un train de vivres et l'on capturait à Pontarlier une quantité de voitures de subsistances.

Digitized by Google

à Dôle, les colonnes de boulangerie furent également installées sur ce point.

L'intendant général avait ordonné en outre à l'intendance de la IIe armée d'assurer sur la ligne Blesme—Nuits sur Armançon—Joigny un approvisionnement de dix jours de vivres pour l'armée du sud; mais, cette mesure ne pouvait provisoirement être mise à exécution. Le transfert d'Epinal à Vesoul, ordonné le 2 février, rencontra, faute de moyens de transport, des obstacles insurmontables; on ne parvint qu'avec le secours de toutes les voitures qui n'étaient pas absolument indispensables aux troupes et aux colonnes à entretenir une communication régulière entre Epinal et Dôle. Aussitôt après la réoccupation de Dijon, on organisa un magasin dans cette ville.

Le XIVe corps d'armée fut tout particulièrement réduit à vivre des envois venant de l'arrière, la contrée qu'il fallut traverser pendant la marche en avant étant déjà complètement épuisée. On employa la journée de repos du 22 janvier à régler les détails de cette situation. Malgré cela, la nourriture fut tout à fait insuffisante, du 25 au 29 janvier. Ces conditions ne s'améliorèrent qu'au moment où des secours abondants purent être envoyés de Dôle et quand le 30 janvier, toutes les colonnes du corps d'armée eurent atteint Dampierre.

Dans toute l'armée du sud, vers la fin des opérations, il devint surtout difficile de se procurer de l'avoine et du fourrage. La réouverture de la ligne Blesme—Dijon, qui eut lieu le 11 février, permit cependant d'éviter des embarras sérieux.

Pendant l'armistice, il fut établi en principe qu'il fallait avant tout faire contribuer le pays ennemi à l'alimentation de l'armée. La nourriture chez l'habitant prit en raison de cela, une grande extension et la répartition des troupes fut réglée en conséquence. Tous les officiers, les médecins et les employés supérieurs de l'armée reçurent une indemnité journalière de vivres.*) Même après la signature des préliminaires de paix,

---

*) Par ce moyen, on voulait mettre les officiers etc. dans la possibilité de se procurer une nourriture en rapport avec leur situation, malgré la hausse du prix des denrées depuis la réouverture des communications avec Paris. L'indemnité de vivres s'élevait à 15 francs par tête et par

Digitized by Google

la France était tenue à entretenir les troupes allemandes. En vertu d'une convention arrêtée le 11 mars, celles-ci renoncèrent aux réquisitions et à la nourriture chez l'habitant. Les subsistances, basées sur les allocations prussiennes, devaient être tirées en général des magasins allemands.*)

Le gouvernement français payait pour chaque ration de vivres 1 franc 75 centimes et 2 francs 50 centimes pour chaque ration de fourrage. Pour subvenir avec cette allocation d'une manière aussi suffisante que possible à l'entretien des troupes, il fallut avant tout trouver le moyen de ramener au taux véritable les prix partout très élevés. Au moyen de contrats passés avec une société commerciale qui faisait ses achats sur des marchés à prix raisonnables et dans des contrées aussi éloignées que possible, on parvint à atteindre ce but et même à faire peu à peu des économies qui incombèrent en partie à l'armée d'occupation et en partie au Trésor.

Grâce à la prévoyance et à la fidélité de tous les fonctionnaires de l'intendance et des subsistances, grâce aux officiers et aux soldats employés aux convois, grâce enfin à l'initiative toujours croissante des troupes, on put surmonter pendant la dernière campagne, bien mieux que dans toutes les autres grandes guerres, les moments les plus difficiles de l'alimentation, sans compromettre la santé des hommes et des chevaux. Si, dans des cas isolés, comme par exemple les jours de bataille, la nourriture fut insuffisante et si dans d'autres cas la composition de la ration distribuée ne fut pas réglementaire, ce sont là des circonstances dont on n'est jamais entièrement maître pendant la guerre.

Les troupes allemandes ont prouvé qu'elles sont capables

---

jour. Les sommes nécessaires devaient être fournies par les régions françaises occupées par les troupes allemandes.

*) La convention était basée sur les articles IV et VIII du traité de paix préliminaire. Les officiers et employés touchèrent l'indemnité jusqu'à la fin de mars 1871. Tous les sous-officiers et soldats en France, à l'exception des malades à l'ambulance, des détenus et des permissionnaires, reçurent à partir du 21 mars un supplément journalier, qui, pour les gefreite et les soldats, s'élevait à 2 gros $^1/_2$ et qui, pour les sous-officiers, était en rapport avec l'indemnité de campagne de leur grade.

Digitized by Google

de supporter de rudes privations, sans que les services qu'elles rendent en campagne aient à en souffrir.

Il importe encore de faire ressortir à quel point furent agréables à l'armée de campagne les nombreux secours en vêtements et en aliments de toute nature, envoyés sous forme de dons patriotiques, de toutes les parties de l'Allemagne, par des comités et par des particuliers.*)

---

*) Voir la description ultérieure.

Digitized by Google

Le service de santé de l'armée allemande.

Le service sanitaire de l'armée allemande exigea un personnel médical si considérable que les médecins militaires de l'armée active et de la disponibilité (Beurlaubtenstand) ne furent pas en nombre suffisant et qu'il fallut recourir aux médecins civils se présentant volontairement.*) Composition du personnel médical.

Par principe, on affecta en première ligne tous les médecins militaires appartenant à l'armée active aux nouvelles formations sanitaires**) que l'on compléta, ainsi que les corps de troupe, au moyen de médecins de la disponibilité.

D'éminents professeurs de l'université et des opérateurs furent attachés à chaque armée, en qualité de chirurgiens consultants, avec rang de médecin général ou employés à l'intérieur au même titre, sans rang déterminé; une partie des autres médecins civils fut affectée aux corps en campagne. La plupart

---

*) Leur nombre s'éleva à plus de 2000.

**) Détachements sanitaires, ambulances de campagne et personnel de réserve d'ambulance. (Voir Supplément V.) Une partie des emplois réglementaires de médecin-assistant resta vacante dans les corps de troupe. On forma dans le courant de la guerre:

Pour le XIIIe corps d'armée, 1 détachement sanitaire, 3 ambulances de campagne, 2 détachements de personnel de réserve d'ambulance.

Pour le XIVe corps d'armée, y compris la 4e division de réserve, 2 détachements sanitaires, 5 ambulances de campagne, 3 détachements de personnel de réserve d'ambulance.

En Bavière, 2 hôpitaux de campagne temporaires.

Y compris les nouvelles formations, il a existé à l'armée de campagne:

52 détachements ou compagnies sanitaires et trains d'ambulance,

197 ambulances ou hôpitaux de campagne,

45 détachements de personnel de réserve d'ambulance,

17 dépôts de réserve d'ambulance.

Digitized by Google

d'entre eux furent cependant attachés aux ambulances permanentes ou aux ambulances de réserve, surtout les étrangers qui avaient passé un contrat avec les autorités militaires allemandes. Comme complément on incorpora, en qualité de médecins sous-aides ceux des étudiants en médecine non-diplomés encore, mais dont les connaissances étaient suffisantes.*)

En ce qui concerne le personnel administratif des ambulances, on eut également recours à des personnes civiles possédant l'aptitude nécessaire. Par contre, on parvint à couvrir les besoins en infirmiers de visite, infirmiers, brancardiers et pharmaciens avec l'aide de la disponibilité et plus tard avec celle des dépôts des corps de troupe.**)

Service médical dans les corps de troupe.

Peu après l'ouverture de la campagne, les médecins des corps de troupe furent sérieusement occupés par les hommes légèrement malades ou écloppés, dont le nombre atteignit rapidement un chiffre très-considérable. Afin d'éviter aux troupes en marche les inconvénients que leur aurait occasionnés le transport de ces hommes à leur suite, on en forma, dans la plupart des divisions, des détachements spéciaux. Ceux-ci marchaient avec les convois, sous la surveillance d'un médecin, ou, après un repos de trois jours, étaient reconduits en voiture à leur division.***) Passé ce délai, les hommes qui n'étaient

---

*) Le Supplément CLXXXX donne l'état nominatif du personnel médical dirigeant de l'armée allemande au mois d'août 1870.

**) Ont été occupés pendant la guerre au service de santé dans l'armée allemande et dans les ambulances de réserve:

7 022	médecins,
8 336	infirmiers de visite,
12 707	infirmiers,
7 800	brancardiers, en dehors des brancardiers auxiliaires des troupes,
606	pharmaciens,
254	garçons de laboratoire.
1 309	fonctionnaires attachés aux ambulances.
	En outre:
523	officiers,
8 398	soldats du train,
46 955	Ensemble personnes.

***) Quelques uns de ces détachements ont été employés temporairement au service des étapes.

Digitized by Google

pas capables de marcher entraient aux ambulances de campagne ou d'étapes. S'il n'y en avait pas à proximité, on les remettait aux soins des hospices civils ou des associations religieuses, tant que les troupes se trouvaient encore sur le territoire allemand.

Dans le cas de séjour prolongé d'une grande masse de troupes sur le même terrain, comme par exemple lors des investissements ou des siéges, l'organisation de dépôts de malades, d'infirmeries et d'ambulances de cantonnements fut reconnue comme très pratique, surtout à l'entrée de la mauvaise saison, lorsque le nombre des maladies provenant de refroidissements augmenta.

Il fut particulièrement difficile de donner à l'armée d'investissement de Metz les soins hygiéniques dont elle avait besoin. Sa situation sanitaire était constamment très défavorable. Cela tenait à ce que les troupes étaient obligées de fournir un service d'avant-postes très pénible, de bivouaquer pendant des mois sur un terrain empesté par les cadavres et les déjections, tout en n'ayant que des abris insuffisants contre les intempéries de la saison d'automne.

On organisa peu à peu environ 90 ambulances; malgré cela ce nombre suffisait à peine pour la masse de malades et de blessés, d'autant plus qu'il fallait encore soigner une grande quantité de ces derniers provenant des batailles livrées autour de Metz et dont l'état de santé ne permettait pas le transport.

Dans la période du 20 août au 31 octobre, il a été traité à l'armée de Metz 135 636 malades ou blessés, parmi lesquels 82 025 ont été soignés par les médecins des corps de troupe. Dans le nombre des malades figurent 22 090 cas de fièvre gastrique et de typhus et 27 959 cas de dyssenterie. Pendant les mois de septembre et d'octobre, 1328 hommes moururent du typhus et 829 de la dyssenterie.

Des maladies épidémiques avaient également régné dans la ville. Afin de préserver les troupes de la contagion, on s'occupa, après la chute de la place, de désinfecter soigneusement les locaux servant de casernes et d'ambulances*) et l'on entreprit

*) Peu après que la mobilisation eut été ordonnée, on fit paraître une instruction sur les mesures de désinfection à employer par l'armée en

Digitized by Google

en outre des travaux étendus pour nettoyer les champs de bataille voisins.*)

La situation était tout aussi défavorable à Sedan et aux environs, cette ville étant remplie de malades et de blessés. Là aussi, le typhus et la dyssenterie réclamèrent leurs victimes parmi les troupes allemandes qui restèrent dans la place. Le gouvernement royal belge se chargea au printemps de 1871 de la désinfection du champ de bataille.

L'armée d'investissement de Paris, mieux abritée, jouissait en général d'une situation sanitaire plus favorable que celle de Metz, cependant elle aussi ne fut pas complètement épargnée par les maladies désignées ci-dessus. La petite vérole ayant été apportée par des gens échappés de Paris, on revaccina tous les hommes; cette opération réussit bien et malgré la propagation de cette maladie parmi la population, elle n'enleva à l'armée que peu de monde. Au mois de février la jaunisse se déclara, probablement, comme la dyssenterie, par suite des matières gypseuses contenues dans l'eau potable; en somme, la mortalité devant Paris ne dépassa pas considérablement la moyenne du temps de paix.

Les troupes employées pendant la saison d'hiver à une guerre d'opérations fatigante, principalement la IIe armée et la subdivision d'armée du Grand-duc de Mecklenbourg, virent bientôt leur effectif diminuer beaucoup plus par les maladies que par le feu. Il devint aussi très difficile de se procurer les voitures nécessaires pour emmener les malades ou pour les transporter aux ambulances.

En général, les mois de septembre et d'octobre ont été les plus défavorables à la totalité de l'armée allemande sous le rapport sanitaire.**) Pendant le premier de ces deux mois, la

---

campagne; au mois de novembre 1870, on organisa à Nancy un dépôt chargé de fournir les substances nécessaires.

*) D'après les relèvements officiels, 10 000 cadavres sont enterrés sur le champ de bataille du 16 août et de 25 à 30 000 sur tous les champs de bataille autour de Metz.

**) Le Supplément CLXXXXI indique, en pour cent de l'effectif, le chiffre le plus élevé de malades que l'armée allemande ait eu pendant la guerre ainsi que leur nombre à la date du 19 février 1871.

Au mois de janvier, le chiffre des décès atteignait 2,74 % des malades

Digitized by Google

dyssenterie atteignit son maximum avec une mortalité de 34,09 % des malades, pendant le dernier le typhus avec 27,09 % de décès; vers la fin de la campagne le nombre et la gravité des cas de ces deux maladies diminuèrent sensiblement.

Pendant les batailles et les combats, les détachements sanitaires déployèrent une activité aussi considérable que fructueuse. On ne pouvait naturellement porter un secours immédiat partout où des pertes énormes se produisaient en peu de temps; parfois aussi, une station de pansement, déjà organisée, devait être transférée ailleurs, le feu de l'ennemi venant à l'atteindre. Généralement, l'installation de ces stations s'effectuait avec une rapidité suffisante et sur des points convenablement choisis.

Dans les grandes batailles, quelques détachements sanitaires ont souvent recueilli et soigné plus de 400 blessés; ils étaient alors obligés, ainsi que les médecins des corps de troupe, de continuer leur travail, presque sans interruption pendant plusieurs jours. En pareil cas, l'évacuation des blessés de la station de pansement sur les ambulances n'avait aussi lieu qu'à grand peine, les voitures du détachement n'étant plus suffisantes et les moyens de transport auxiliaires étant le plus souvent très difficiles à se procurer.

Le service était beaucoup plus simple dans les siéges; les détachements sanitaires et les médecins des corps de troupe exerçant alors leurs fonctions aux stations de pansement établies dans les localités situées en arrière ou dans les tranchées mêmes. Devant Paris, des ambulances de campagne furent poussées jusque près des avant-postes; plus tard, on attacha en permanence des médecins et des brancardiers à la plupart des batteries de siége.

On eut aussi souvent recours aux détachements sanitaires pour l'installation ou l'évacuation des ambulances.

Service médical dans les ambulances de l'armée de campagne.

En arrière des détachements sanitaires fonctionnaient en première ligne les ambulances de campagne mobiles,*)

pour la dyssenterie et 6,58 % pour le typhus, mais en février, il remonta à 3 % pour la première de ces maladies et à 15 % pour la deuxième.

*) Chaque ambulance de campagne était organisée pour 200 malades, mais pouvait en cas de besoin en recevoir beaucoup plus. Un hôpital de campagne principal bavarois était calculé pour 500 à 800 malades.

Digitized by Google

dont l'installation fut en général très rapidement et très convenablement effectuée. Les châteaux, les églises et d'autres bâtiments publics offraient la plupart du temps les locaux désirables, cependant il fallut çà et là se contenter de maisons de paysans ou de granges. Pendant cette guerre, on pratiqua pour la première fois sur une grande échelle la construction de baraques d'ambulance sur le champ de bataille même, entre autres à Spicheren, à Wœrth et à Sedan. Les résultats obtenus ont été partout très satisfaisants. Ces constructions furent aussi employées d'une façon encore plus étendue pour l'agrandissement des ambulances permanentes de campagne ou d'étapes.*)

A côté des ambulances de campagne, le personnel de réserve d'ambulance**) devint aussi bientôt une partie importante du service de santé. Bien que destiné particulièrement à relever les ambulances de campagne et à conduire les malades qui y étaient traités aux ambulances permanentes, il procéda souvent à l'installation d'ambulances de guerre ou d'étapes.

En somme, les ambulances de campagne et le personnel de réserve d'ambulance de l'armée allemande ont organisé des établissements dans près de 500 localités. Le nombre de malades et de blessés traité dans toutes les ambulances de campagne s'élève à 295 644.***) Les ambulances d'étapes

---

*) La plus grande ambulance allemande (de guerre) baraquée était celle de Notre Dame de Bon-secours, près de Nancy.

**) Le personnel de réserve d'ambulance de chaque corps d'armée prussien et du corps d'armée saxon se composait au début de 3 médecins-majors et de 9 médecins-assistants avec le nombre de fonctionnaires et d'infirmiers nécessaire, mais il fut renforcé plus tard par l'envoi de médecins civils. Il pouvait être employé en trois détachements distincts et était placé sous les ordres des inspections générales d'étapes. Le personnel de réserve d'ambulance de la 25e division et celui de la division badoise étaient proportionnellement plus faibles. Les hôpitaux de campagne principaux servaient de réserve d'ambulance aux corps d'armée bavarois. Pour le Wurtemberg, on n'avait pas organisé de personnel de réserve d'ambulance.

Mentionnons par exemple, que le personnel de réserve d'ambulance de l'armée de la Meuse a soigné 37 866 malades ou blessés, parmi lesquels 28 836 passagers, plus 9192 hommes aux stations d'évacuation de Mitry et de Gonesse.

***) Le Supplément CLXXXXII indique le fonctionnement des ambulances

Digitized by Google

étaient destinées non seulement aux troupes échelonnées sur les derrières de l'armée, mais aussi à former un réseau de points de secours pour le transport des malades vers l'arrière. Sous ce rapport, leur tâche était très difficile tant que les voies ferrées ne furent pas régulièrement exploitées, les convois de malades suivant la route de terre étant alors obligés, la plupart du temps, de passer la nuit dans les gîtes d'étape.

Au commencement de la paix préliminaire les ambulances de campagne de la IIe et de la IIIe armée qui fonctionnaient encore étaient en grande partie évacuées et on put les supprimer à la fin de mars. Dans le courant du même mois, six trains d'ambulance conduisirent en Allemagne ceux des malades et des blessés restés dans les ambulances de la Ire armée, de l'armée de la Meuse et de l'armée du sud, dont l'état de santé permettait le transport. L'évacuation ultérieure et la suppression des ambulances furent menées de front avec la marche rétrograde des troupes; les derniers grands convois de malades partirent pour l'Allemagne au mois de novembre 1872.

Le remplacement des médicaments, des moyens de pansement et autres objets nécessaires était effectué pour toutes les ambulances par les dépôts de réserve d'ambulance qui suivaient l'armée, par les magasins de réserve d'ambulance et les dépôts centraux de réserve d'ambulance organisés par l'administration militaire, ainsi que par les dépôts des sociétés de secours aux malades et aux blessés.

Transport et répartition des malades.

En raison de l'expérience antérieurement acquise, on employa tous les moyens pour mettre à exécution le principe de dissémination des malades sur le plus grand espace possible. Il fut, il est vrai, très difficile, après les premières grandes batailles de se procurer les médecins, infirmiers et voitures nécessaires à cette opération.

Tous les malades ou blessés capables de supporter le transport furent rassemblés sur des points propres à cette réunion. On les plaçait sur des voitures et on les conduisait par la route d'étapes jusqu'à la station de chemin de fer la

---

de campagne et du personnel de réserve d'ambulance pendant la guerre de 1870-71. Le Supplément CLXXXXIII indique le nombre de malades et de blessés traités dans les ambulances de campagne pendant le même temps.

Digitized by Google

plus voisine, d'où ils étaient expédiés sur l'intérieur du pays. Les trains de chemin de fer se rendaient en Allemagne par Wissembourg ou par Forbach; à partir du mois de septembre, des commissions d'évacuation spéciales, établies à Wissembourg et à Forbach leur assignaient la direction à suivre. Une autre commission fut plus tard créée à Epernay. Elles répartissaient les convois arrivants en groupes distincts, qu'elles dirigeaient sur celles des ambulances de l'intérieur mises dans ce but à leur disposition.*)

Nancy et Lagny ont acquis dans le cours de la guerre une importance capitale comme points de rassemblement des malades et des blessés. La première de ces villes servit pendant un certain temps de lieu de réunion pour tous les convois de malades de l'armée allemande opérant en France; dans une journée, il y arrivait parfois 1400 à 1700 hommes qui y passaient la nuit.**)

A dater du 24 novembre, Lagny devint le point de rassemblement principal pour l'armée d'investissement de Paris, temporairement aussi pour les blessés de la IIe armée, venant des environs d'Orléans et du Mans.***)

Les malades et les blessés arrivaient en majeure partie sur les voitures des colonnes de vivres se ravitaillant à Lagny, le jour suivant on les évacuait en général sur Epernay. De

---

*) Des rapports, parvenant régulièrement aux commissions d'évacuations, les renseignaient sur le nombre de places disponibles dans les ambulances. 6500 blessés, des batailles de Beaumont et de Sedan, furent rapatriés par la voie de Belgique à la suite d'une convention particulière. Ces transports étaient dirigés par une commission d'évacuation établie à Aix la Chapelle, laquelle fut déjà licenciée le 10 octobre.

Les aménagements de la gare de Sarrebruck étant très incommodes, la commission d'évacuation de cette ville fut transférée le 10 octobre à Forbach.

**) Le chiffre total des malades ou blessés qui ont ainsi traversé Nancy, du 23 août 1870 au 5 mai 1871, s'élève à 144 940; parmi ceux-ci, 70 282 ont été soignés dans l'ambulance d'étape baraquée établie à la gare.

***) La ligne principale d'évacuation de la IIe armée passait par Orléans—Montargis—Moret—Chaumont—Blesme, pour aboutir à Nancy et Wissembourg.

Du 27 novembre 1870 au 11 avril 1871, 42 842 malades ou blessés ont été soignés à Lagny.

Digitized by Google

là, on les répartissait entre les ambulances de campagne et les ambulances permanentes de Champagne et d'Alsace-Lorraine ou on les expédiait sur l'Allemagne. Les malades de la Ire armée et ceux de l'armée de la Meuse étaient dirigés par Reims—Mézières—Metz, plus tard par Frouard, sur Forbach; ceux de la IIIe armée passaient tous par Nancy, pour se rendre à Wissembourg.*)

Pour le transport des hommes légèrement blessés ou malades, on se servait de trains de malades spéciaux, composés de wagons de marchandises couverts, pourvus de paille et de matelas, en hiver de couvertures de laine. Ces trains étaient placés sous la direction de médecins. Par contre, tous les hommes grièvement blessés étaient autant que possible admis dans les trains d'ambulance, dont l'emploi donna d'excellents résultats et qui peuvent être considérés comme un des progrès les plus importants de la question des secours à donner aux blessés.

Les voitures nécessaires, préparées par les soins des administrations des chemins de fer allemands, étaient aménagées en partie aux frais de l'Etat, en partie au moyen des ressources des sociétés de secours aux blessés. L'organisation intérieure était calculée de manière à obtenir un certain nombre de lits commodes, qui ne fussent pas trop exposés aux secousses, afin de permettre même aux hommes grièvement blessés de supporter sans danger un long trajet en chemin de fer; elle était en outre telle, que les médecins et les ambulanciers pouvaient sans interruption vaquer à leurs travaux.**)

Les Prussiens et les Saxons confiaient la direction des trains d'ambulance à des médecins, tandis que les Etats de l'Allemagne du sud la donnaient à des officiers, à des fonctionnaires ou à des particuliers. Les trains organisés par les

---

*) Du 8 novembre 1870 au 25 mars 1871, 84 827 malades ou blessés sont passés par Epernay; de ce chiffre, 19 000 environ ont été expédiés de cette ville par les trains d'ambulance.

**) Tous les wagons pouvaient être chauffés; ils étaient reliés avec le wagon-cuisine ainsi qu'avec celui des médecins, où se trouvait aussi la pharmacie, de façon à ce qu'on put facilement circuler de l'un à l'autre. Chaque train contenait en moyenne 200 lits.

Digitized by Google

comités de secours étaient sous les ordres de délégués ou de médecins dirigeants. Le personnel non-médical de tous les trains d'ambulance était fourni par les sociétés de secours.

Les premiers trains de ce genre partirent déjà de Munich les 7, 8 et 11 août. Le 16 du même mois, ceux du Wurtemberg commencèrent leurs voyages; ceux de l'Allemagne du nord circulèrent en septembre et ceux du grand-duché de Bade en novembre.

La totalité des malades et des blessés reconduits en Allemagne par les voies ferrées s'élève à 240 426, dont 36 426 ont été transportés par les trains d'ambulance, en 164 voyages.

Ambulances de réserve.

L'organisation d'ambulances de réserve, destinées à recevoir les malades et les blessés ramenés du théâtre de la guerre, avait été préparée pendant la paix, par tous les états allemands. Avant l'arrivée des blessés de Wissembourg, de Spicheren et de Woerth, on disposait déjà d'un nombre de lits plus que suffisant pour les premiers besoins. Les ambulances de réserve étaient installées par les autorités provinciales, mais l'autorité militaire en conservait la direction et la surveillance. Les hôpitaux de garnison du temps de paix furent assimilés aux ambulances de réserve; ils recevaient cependant en première ligne les malades des troupes de dépôt et de garnison. Au moment du plus grand besoin, on disposait dans 368 localités d'un total de 111 932 lits; 7268 de ceux-ci étaient placés dans des baraques d'ambulance, dont la construction avait bientôt été nécessitée par suite de l'affluence croissante des malades et des blessés.*)

Le nombre de médecins civils employés dans les ambulances de réserve augmenta considérablement, beaucoup de médecins militaires attachés à ces établissements et laissés provisoirement en Allemagne ayant été désignés, soit pour partir avec les troupes rejoignant l'armée, soit pour concourir à de nouvelles formations, soit enfin pour compléter les cadres du service de santé de l'armée de campagne.

*) Le plus vaste établissement de ce genre était l'ambulance baraquée construite sur la plaine de Tempelhof par le ministère de la guerre prussien, la municipalité de Berlin et le comité de secours de cette ville. Elle se composait de 15 baraques appartenant à l'Etat, de 20 appartenant à la ville et de 15 appartenant au comité. Elle contenait en tout 2500 lits.

Digitized by Google

Les ambulances de réserve furent aussi chargées des soins à donner aux prisonniers de guerre français malades. Là, où l'affluence de ces derniers était trop considérable, on installa pour eux des ambulances spéciales, auxquelles on attacha aussi des médecins français qui avaient suivi leur troupe en captivité. Les prisonniers de guerre devenus tout-à-fait impropres au service furent renvoyés en France.

Il a été soigné pendant la guerre dans les ambulances de réserve de l'Etat, y compris les ambulances de prisonniers, un total de 812 021 malades ou blessés, avec 17 613 397 journées de traitement.

La suppression progressive des ambulances de réserve commença à la fin de mars 1871.

Secours volontaires aux malades et aux blessés.

Se basant sur les enseignements de 1866, on avait voué en Allemagne une attention spéciale à la question de secours à donner par les particuliers aux militaires malades ou blessés. Une convention, conclue le 21 avril 1869, avait préparé l'unité d'action des sociétés existant dans ce but dans toutes les parties du pays, sous la direction du Comité central des sociétés allemandes de secours aux militaires blessés ou malades.

Sur l'initiative de Sa Majesté la Reine Augusta de Prusse, les devoirs des sociétés de secours avaient été exactement déterminés. Leurs rapports avec l'administration militaire, à laquelle elles doivent absolument se soumettre dans l'intérêt général, avaient également été réglés d'une façon précise. Afin d'utiliser au profit de ses projets les ressources et la bonne volonté de la nation, le comité central publia le 19 juillet 1870, un appel invitant tous ses concitoyens à participer à cette œuvre charitable.

Il fallut organiser tout le personnel qui se présenta volontairement et qui appartenait à toutes les classes de la société, le diriger dans la bonne voie et l'empêcher de se disséminer. Ce fut la mission du „Commissaire royal inspecteur militaire des secours volontaires." On confia le 20 juillet 1870 cette fonction, qui existait pour l'armée prussienne depuis 1866, au prince Jean Henri XI de Pless en étendant son autorité à l'armée de la Confédération du nord. Celui-ci appela à son aide un certain nombre de délégués et les répartit

Digitized by Google

à l'armée et à l'intérieur. Chaque état de la Confédération du nord avait un délégué d'état; chaque province prussienne et une partie des circonscriptions gouvernementales avaient un délégué de province ou de circonscription.*) A chaque armée étaient attachés un délégué d'armée, un délégué général d'étapes**) et un chef de colonne; à chaque corps d'armée, un délégué de corps d'armée. Les états de l'Allemagne du sud nommèrent aussi des délégués de ce genre, qui, en Bavière, dépendaient du comité central des sociétés nationales et en Wurtemberg du prince Hermann de Saxe-Weimar, nommé commissaire royal. Les grands-duchés de Bade et de Hesse avaient laissé les nominations à la décision du prince Pless. Les délégués qui accompagnaient les troupes des Etats du sud se mirent avec empressement à sa disposition pour toutes les affaires à régler en commun.***)

Il s'agissait tout d'abord de satisfaire aux deux obligations les plus importantes des sociétés de secours volontaires, c'est à dire, fournir des ambulanciers pour accompagner les convois de blessés et seconder les ambulances militaires. A la suite d'un appel, publié le 22 juillet, un grand nombre d'hommes et de femmes patriotes offrirent leur concours actif. Le personnel bien exercé, mis à la disposition du comité par beaucoup d'associations religieuses ou laïques, fut surtout très précieux. Afin d'assurer un recrutement suffisant, les sociétés de secours se chargèrent de former d'autres ambulanciers. Il s'organisa de nombreux détachements de secours, plus ou moins importants, qui, de même que les colonnes d'ambulanciers des délégués

---

*) Les délégués nommés à l'intérieur par le prince Pless furent en même temps les représentants du comité central.

**) Les délégués généraux d'étapes avaient à leur disposition une colonne comprenant environ 200 ambulanciers volontaires. On leur avait aussi adjoint des sous-délégués, qui, à mesure de l'extension des communications avec l'arrière, restaient sur les points principaux.

***) Le chiffre total des délégués fonctionnant sur le théâtre de la guerre, sous les ordres de l'inspecteur militaire, s'élevait à 363. La majeure partie d'entre eux appartenait aux ordres de St. Jean et de Malte. Une quantité d'autres personnes, représentant les différentes sociétés, était employée en outre, tant sur le théâtre de la guerre qu'à l'intérieur, et dans ce dernier cas, surtout aux ambulances de réserve.

Digitized by Google

généraux d'étapes, fonctionnèrent en partie sur les champs de bataille mais surtout aux ambulances de guerre et aux convois.

Sur tous les points principaux des chemins de fer français utilisés pour le transport des troupes et des blessés, ainsi qu'en Allemagne dans toutes les grandes gares et dans beaucoup de petites stations, on établit des stations de rafraîchissement et de pansement dont les résultats salutaires furent très appréciés.

A l'intérieur, la charité publique se manifestait principalement par la création d'ambulances, tant au moyen de ses propres ressources qu'avec l'aide de l'administration militaire. Les nombreuses sociétés de secours,*) surtout les sociétés de femmes, fondées sous la direction de Sa Majesté la Reine de Prusse ou sous celle des autres princesses allemandes, participèrent à cette œuvre de la façon la plus active et avec une complète abnégation. Il existait à la fin de la guerre plus de 1500 de ces ambulances de société; un grand nombre de blessés ou de convalescents furent en outre recueillis dans des établissements particuliers ou dans des familles.

Afin de procurer aux familles des nouvelles des malades et des blessés, il se forma à Berlin, le 19 juillet, un bureau central de renseignements, que secondèrent plus tard des institutions analogues, établies dans presque toutes les grandes villes du pays. Par l'entremise du Comité international de Genève, on se mit en relations avec le bureau de la Société de secours aux blessés militaires de Paris. En tout, le bureau de Berlin, a porté sur ses livres ou sur des cartes, d'après 11 963 listes envoyées par les ambulances, des renseignements sur 509 837 hommes, dont 60 000 Français.

Les résultats grandioses de cette œuvre de secours volontaire furent considérablement augmentés par l'esprit de sacrifice que déploya tout le peuple allemand pour fournir les ressources nécessaires. Dès les premiers jours de la campagne, les dons patriotiques affluaient en masses énormes. Leur réunion, leur administration et leur envoi à l'armée formait une des branches

*) A la fin de la guerre, 25 sociétés de pays, 25 sociétés de province et 1987 sociétés auxiliaires y compris les sociétés de femmes, dépendaient du comité central.

Digitized by Google

principales de l'activité du comité central et de ses représentants. Pour recevoir les objets, on créa d'abord trois dépôts principaux à Coblence, Mayence et Mannheim; onze dépôts de réserve, affectés chacun à une certaine étendue du territoire, furent désignés comme principaux lieux de rassemblement. Les armées allemandes ayant pénétré sur le sol français, on établit avec le temps 76 dépôts auxiliaires,*) qui se ravitaillaient aux dépôts principaux, et étaient chargés de distribuer les approvisionnements aux corps de troupe, aux ambulances et aux stations de pansement.

La totalité des dons parvenus de cette façon de la patrie à l'armée s'élève en argent comptant à onze millions de thalers et la valeur des autres cadeaux peut être estimée à plus de cinq millions de thalers.**)

Les pays étrangers aussi et surtout les Allemands y résidant, ont participé à l'œuvre d'une manière généreuse et ont fait parvenir au comité central ou aux sociétés en relations avec celui-ci, de riches envois de toute nature et plus de deux millions et demi de thalers.

Grâce à ces puissantes ressources, le comité put encore après la guerre faciliter l'usage des eaux thermales à beaucoup d'hommes dont la santé était altérée, et accorder des secours aux invalides ainsi qu'aux familles des militaires tués à l'ennemi.

Pendant la guerre de 1870-71, les secours volontaires et l'activité charitable de toute la nation ont complété et aidé d'une façon vraiement grandiose le service de santé militaire qui, répondant à l'organisation de l'armée, doit avant tout assurer le nécessaire. L'armée allemande en a été sincèrement reconnaissante. Lors de son départ de France, l'éminent généralissime exprima ce sentiment, de la manière la plus éloquente, dans une lettre adressée à Sa Majesté l'Impératrice et Reine, en souvenir des services rendus par le comité central.***)

---

*) Pour les blessés ramenés par la voie de Belgique, on établit quatre dépôts ou stations de rafraîchissement ou de pansement à Libramont, Liège, Bouillon et Aix la Chapelle.

**) De nombreux envois de dons patriotiques ont en outre été conduits directement aux corps de troupe.

***) Le Supplément CLXXXXIV donne le texte de cette lettre.

Digitized by Google

Résultats du service sanitaire.

En examinant les résultats obtenus pendant la guerre pour la guérison des malades et des blessés, on peut les qualifier d'extrêmement favorables. Il convient de mentionner tout particulièrement que le chiffre des hommes enlevés par les maladies est resté bien au dessous de celui des hommes morts par le fer ou le feu. Tandis que pendant la campagne de 1866, 59,1 % des décès dans l'armée prussienne résultèrent de maladies, ce chiffre ne s'éleva pendant la guerre de 1870-71 qu'à 28,95 % de la perte totale. Par rapport à la durée relative des deux campagnes et à l'effectif des armées, le chiffre des hommes décédés par suite de maladies ou d'épidemies n'est que la moitié de celui produit par les mêmes causes en 1866.

La faible différence qui ressort d'autre part au désavantage du chiffre moyen des blessés guéris pendant la guerre de 1870-71, doit probablement être attribuée avant tout à la durée plus longue de la campagne et à l'étendue plus considérable du théâtre de la guerre.

Le choléra, qui contribua en majeure partie à la mortalité de 1866, et le typhus exanthématique épargnèrent cette fois l'armée allemande, il n'en fut pas de même du typhus abdominal et de la dyssenterie.

Le nombre des morts de l'armée allemande, y compris la marine et le personnel civil au service de l'armée, s'élève à 40 881. 70,03 % de ce chiffre ont succombé aux suites de violences extérieures; la répartition est la suivante:

Tués à l'ennemi	17 572,
Morts des suites de leurs blessures . .	10 710,
- par suite d'accidents	316,
Suicides	30,
Total	28 628.

25,45 % des décès sont à attribuer aux maladies internes aiguës; il mourut:

du typhus	6 965,
de la dyssenterie	2 000,
de la petite vérole	261,
de la fièvre gastrique	159,
de maladies de poitrine aiguës . . .	500,
d'autres maladies internes aiguës . . .	521,
Total	10 406.

Digitized by Google

Il mourut en outre:

de maladies chroniques internes . . .	778,
de mort subite	94,
de maladies qui n'ont pas été déterminées	556,
de causes inconnues	419,
Total	1 847.

Pour l'armée, sans la marine et le personnel civil, ces chiffres se répartissent de la façon suivante:

par suite de violences extérieures . .	28 596	morts,
- - de maladies internes aiguës .	10 319	-
- - de maladies internes chroniques	767	-
- - de mort subite	93	-
- - de maladies inconnues . . .	553	-
- - d'autres cas	415	-
Total	40 743	morts.

L'état sanitaire de l'Allemagne n'a subi aucune altération sérieuse par suite de la guerre.

Pendant la campagne, le service de santé militaire allemand s'est montré sous tous les rapports à hauteur de ses fonctions; l'activité prévoyante et secourable des médecins a contribué à un haut degré à la conservation des forces et par cela même indirectement aux succès des armes allemandes. Dans toutes les classes de l'armée, le personnel sanitaire s'est acquis, par son dévouement plein d'abnégation, la reconnaissance la plus profonde. En accomplissant fidèlement les devoirs de leur vocation, bon nombre de ces hommes ont été victimes du feu de l'ennemi et des épidémies, mais en revanche, des milliers de malades ou de blessés doivent leur existence aux soins qui leur ont été prodigués.

Digitized by Google

L'aumônerie et la justice militaire.

L'aumônerie.

Pour le service divin de l'armée en campagne, on adjoignit aux aumôniers du temps de paix*) des ecclésiastiques pris parmi le grand nombre de ceux qui se présentèrent volontairement. On arriva ainsi à attacher à chaque division d'infanterie, de landwehr ou de réserve, en général au moins deux, souvent trois aumôniers divisionnaires titulaires. Selon le culte de la majorité des hommes de cette troupe, la prédominance du nombre était donnée, soit au clergé protestant, soit au clergé catholique. Dans la plupart des corps d'armée, on attribua des aumôniers titulaires à l'artillerie de corps et souvent aussi aux divisions de cavalerie. Outre ces emplois réglementaires, on en créa deux nouveaux par corps d'armée, qui, selon les besoins particuliers du culte, furent affectés soit à des pasteurs protestants, soit à des prêtres catholiques.

Au début de la guerre, les mouvements rapides de toutes les fractions de l'armée et plus tard les opérations de la Ire armée, de la IIe armée et de l'armée du sud ne permirent pas toujours de procéder en commun à la célébration du service divin. Avant les combats, les aumôniers ne laissèrent toutefois jamais échapper l'occasion de rappeler aux troupes, dans une courte allocution, les devoirs qu'elles avaient à remplir et d'implorer avec elles l'aide de Dieu, pour la lutte qui allait s'engager. Mais leur zèle et leur activité s'exercèrent surtout aux stations de pansement des champs de bataille et aux

*) La plupart des aumôniers en chef et beaucoup d'aumôniers de garnison, qui, d'après le réglement sur l'aumônerie militaire, étaient destinés à rester à l'intérieur en cas de mobilisation, furent appelés en 1870 pour le service religieux de l'armée en campagne.

Digitized by Google

ambulances. Infatigables à porter aux mourants les consolations de la religion, tant par leur parole qu'en leur administrant les saints sacrements, ils cherchaient aussi, outre cette activité intellectuelle, à assister les médecins dans les soins corporels à donner aux blessés.*) Après les nombreuses victoires, les aumôniers avaient non-seulement la mission solennelle d'exprimer par des actions de grâces les remerciments que l'armée adressait à Dieu, mais en même temps, la grave obligation de bénir les tombes des morts. Là, ils rappelaient aux troupes ce qu'il y avait de sublime et de consolant dans la pensée que les victimes de ces combats avaient sacrifié leur vie, en accomplissant fidèlement leur devoir le plus sacré envers le roi et la patrie.

Pour les troupes qui stationnèrent un certain temps devant les places fortes, surtout devant Metz et Paris, le service religieux fut organisé d'une façon plus régulière qu'aux armées en opérations. Les églises des localités occupées servaient à la célébration du culte des deux croyances, en général avec le consentement obligeant des ecclésiastiques français. Parfois aussi, on réunit des corps de troupes assez considérables, qui assistèrent au service divin célébré en plein air.

Dans les ambulances, des devoirs analogues à ceux des champs de bataille incombaient aux aumôniers, sur une plus grande échelle encore. On avait nommé pour ce service des aumôniers d'ambulance spéciaux auxquels s'adjoignirent un nombre considérable de pasteurs volontaires des deux cultes, de diacres protestants ou catholiques, et d'ecclésiastiques envoyés par les associations religieuses**) dans les ambulances du théâtre de la guerre et de l'intérieur. La répartition de ce personnel et la direction du service religieux dans les ambulances incombaient à trois aumôniers en chef des ambulances de cam-

---

*) En se rendant à la station de pansement pour seconder les médecins, l'aumônier divisionnaire Schwabe de la 22e division d'infanterie fut tué le 18 octobre, devant Châteaudun. Les aumôniers divisionnaires Dietz, de la 19e division d'infanterie et Groos de la 15e furent blessés, le premier le 24 novembre, au combat de Ladon, et le second à la bataille de l'Hallue.

**) De l'association de Malte rhénane-westphalienne, de celle de l'ordre de St. Jean de Malte et d'autres.

Digitized by Google

pagne, attachés au début aux inspections générales d'étapes des trois armées. Plus tard, ceux-ci délimitèrent leur zone d'action d'après le terrain et surveillèrent toutes les ambulances établies sur la partie du théâtre de la guerre qui leur était assignée, sans considérer l'armée à laquelle elles appartenaient.*)

Les relations avec les malades, les blessés et les mourants ouvraient à l'activité des aumôniers un champ d'action aussi étendu que fructueux. A côté de cela, ces ecclésiastiques avaient encore pour mission toute particulière d'agir indirectement sur la santé morale des hommes confiés à leurs soins, en leur servant d'intermédiaire pour leurs relations avec les familles et en procurant des lectures utiles à ceux qui étaient en état de se livrer à cette occupation. Enfin, dans les ambulances, les aumôniers furent partout les auxiliaires des médecins; ils partagèrent avec ceux-ci les peines et les dangers de leurs travaux.

Les services rendus par les membres du clergé des deux cultes, aussi bien en campagne que dans les ambulances, avaient pour l'armée une valeur d'autant plus considérable, qu'outre l'accomplissement des devoirs particuliers attachés à leur charge ils considéraient aussi surtout comme leur tâche de maintenir et de développer dans l'armée l'esprit patriotique et moral.

La justice militaire.

La justice militaire fonctionna en campagne essentiellement d'après les mêmes principes qu'en temps de paix. Par une ordonnance royale, préparée déjà en 1867 mais publiée seulement le 20 juillet 1870, la procédure des tribunaux militaires fut cependant simplifiée sur quelques points, ce qui assura l'expédition rapide des affaires, chose avant tout importante en temps de guerre. Un deuxième décret, rendu à la même époque, régla d'une façon analogue les questions de droit concernant les rapports entre les troupes et les habitants du pays ennemi. Pour cela, il était essentiel de s'attacher au principe d'assurer

*) En somme, il a été employé pendant la campagne, sur le théâtre de la guerre, 92 aumôniers d'ambulance protestants; 30 pasteurs ou candidats en théologie ont été en outre attachés d'une façon permanente ou temporaire aux ambulances de réserve de l'intérieur. Tous les aumôniers d'ambulance, ainsi que tous ceux employés en campagne comme aumôniers hors cadres, avaient renoncé à des appointements fixes, pendant la durée de leurs fonctions.

Digitized by Google

en toutes circonstances les pouvoirs absolus de l'autorité militaire et d'adopter contre les sujets ennemis, qui, d'une façon quelconque, porteraient préjudice aux armées allemandes, une procédure aussi rapide et aussi sévère que possible.

D'autre part, on avait compté sur une large coopération des autorités du pays ennemi, afin d'alléger par une juste répartition les charges inévitables que la guerre entraine avec elle. Cette supposition ne se réalisant pas partout, les fonctionnaires des administrations françaises, les employés de la police et les magistrats refusant au contraire presque généralement leur concours, il en résulta de grandes difficultés pour l'exécution de ces différents services.

Malgré cela, les fonctionnaires attachés aux tribunaux militaires allemands ont facilité partout l'action rapide et énergique des conseils de guerre et contribué de cette façon aussi bien au maintien de la discipline dans l'armée allemande qu'au réglement des questions légales concernant la population française. Sous ce dernier rapport, leur tâche fut simplifiée par le fait que des auditeurs allemands remplirent plusieurs fois, temporairement et avec de bons résultats, les fonctions de préfet dans les départements occupés.

La gendarmerie de campagne.

La gendarmerie de campagne, formée seulement au moment de la mobilisation, était chargée d'une part, du service de police militaire, principalement en ce qui concernait les hommes détachés momentanément de leur corps et le personnel civil qui suivait l'armée, d'autre part, du service de la police locale dans toutes les parties occupées du territoire ennemi.

Pour le premier de ces services, il était avant tout important de dégager les routes suivies par l'armée et d'en maintenir la viabilité. La grande longueur des convois, dont les voituriers n'étaient en majeure partie pas militairement disciplinés, donna surtout fort à faire aux gendarmes de campagne. Ils avaient pour cela aussi à s'immiscer dans l'administration de la police locale, l'entretien des routes et des ponts devant être surveillé et les autorités municipales contraintes à faire exécuter les réparations nécessaires.

La gendarmerie de campagne avait de plus l'importante mission d'empêcher les réquisitions non-autorisées. A ce point de vue, la surveillance la plus rigoureuse était nécessitée par

Digitized by Google

beaucoup de personnes civiles suivant l'armée, cantiniers ou marchands, qui trouvaient facilement l'occasion de s'approprier illégalement le bien d'autrui et dont les actes indignes étaient ensuite généralement mis sur le compte des troupes. Sur les champs de bataille, la gendarmerie de campagne avait à contribuer d'abord autant que possible à la recherche et à la protection des blessés; puis ensuite à surveiller le nettoiement du théâtre de l'action et la mise en pratique d'autres mesures de police sanitaire.

On reconnut bientôt que le service de la police locale était extrêmement difficile sur le territoire occupé; en raison de l'étendue de celui-ci, le nombre de gendarmes disponibles n'était même pas approximativement suffisant; la différence de langage et l'abstention des autorités françaises mettaient obstacle à toute action en commun. Même là où l'on put obtenir le concours de la police française, il fallut cependant faire appuyer celle-ci par la gendarmerie, car on ne pouvait, le cas échéant, lui accorder le droit de réprimer seule les excès commis par des soldats allemands. A Rouen, par exemple, on organisa un service mixte, de telle sorte que des patrouilles se composant de deux gendarmes de campagne prussiens et de deux sergents de ville étaient chargées du maintien de l'ordre dans les rues.

En dépit de son faible effectif*) et malgré les difficultés décrites ci-dessus, la gendarmerie de campagne est parvenue à satisfaire d'une manière suffisante aux exigences de son service multiple; elle n'a pas peu contribué à conserver à l'armée alle-

---

*) Il y avait à chacun des trois quartiers-généraux d'armée créés au début: un commandant de détachement, un autre officier et un nombre correspondant de gendarmes fournis par les corps d'armée; dans chaque corps d'armée, y compris les deux corps bavarois: 1 officier, 1 maréchal des logis chef et 40 gendarmes. A chaque inspection générale d'étape était attaché un détachement de gendarmerie de campagne ayant un chef particulier et composé d'un maréchal des logis chef et de 20 gendarmes de chaque corps d'armée. Un maréchal des logis chef et 5 brigadiers furent affectés au grand quartier-général et plus tard au quartier-général du corps de siége devant Belfort. A la division wurtembergeoise, le service était fait par l'escadron de chasseurs de campagne, qui existe déjà en temps de paix, et dont l'effectif était de 3 officiers et 82 hommes.

Digitized by Google

mande, pendant cette guerre, sa vieille réputation de discipline si éprouvée.

Indépendamment de la gendarmerie de campagne, on avait attaché au grand quartier-général une police de campagne spéciale,*) qui, outre le service de surveillance proprement dit sur le territoire ennemi, devait aussi être chargée de certaines affaires administratives. Au milieu des difficultés mentionnées plus haut, les fonctions du directeur de la police de campagne étaient tellement variées et pleines de responsabilité, qu'il devint nécessaire de lui adjoindre encore d'autres agents exercés. La police de campagne avait une mission importante à remplir à Versailles, où la sûreté du grand quartier-général et la surveillance des étrangers exigeaient une attention particulière. En augmentant le personnel des agents, en employant des policiers français et en recourant à l'aide de militaires,**) il fut possible d'assurer la tranquillité et la sécurité, pendant toute la durée de l'occupation de Versailles.

---

*) Se composait au début d'un directeur, le conseiller privé Dr. Stieber et de 4 agents.

**) Pour renforcer la police de campagne, on détacha à Versailles 4 officiers et 185 sous-officiers ou chasseurs du 1er bataillon de chasseurs de réserve.

Digitized by Google

Le recrutement et les autres services militaires de l'intérieur.

Recrutement.

Lors de la mobilisation de l'armée, les dépôts des corps de troupe des districts de l'Allemagne du nord avaient été formés avec des hommes de la réserve, avec les classes les plus jeunes de la première portion de la réserve de recrutement (Ersatz-Reserve) et enfin avec les premières classes de la landwehr.*) En outre, le désir général de prendre part à la guerre avait amené sous les drapeaux un nombre considérable de volontaires.

Il s'agissait d'instruire les hommes nouvellement incorporés aussi rapidement que possible, pour qu'ils fussent aptes au service en campagne. Afin que les dépôts soient en état de satisfaire pleinement aux nombreuses exigences qui leur étaient adressées sous ce rapport, on observa pendant toute la durée de la guerre, comme principe absolu, de maintenir constamment le personnel d'instruction au complet et à hauteur de ses fonctions.

En général, les troupes de l'Allemagne du nord, qui étaient en campagne, recevaient leurs renforts de la façon sui-

---

*) En ce qui concerne l'effectif des troupes de dépôt de l'Allemagne du nord, voir Ire Partie, pages 58 et 59.

Les dépôts de la cavalerie, de l'artillerie à cheval, de toute l'artillerie de la Garde, des chasseurs, des régiments de fusiliers et d'infanterie de la Garde ne reçurent pas de recrues de la réserve de recrutement.

A partir du 9 septembre, on incorpora des hommes appartenant aux classes plus âgées de la landwehr.

Au XIIe corps d'armée (royal saxon) et à la division grand-ducale hessoise (25e), on procéda d'une façon analogue à celle de la Prusse. (Voir Ire Partie, page 50.)

Digitized by Google

vante: tout corps de troupe qui avait perdu en morts, blessés, prisonniers ou par suite d'entrées aux ambulances, 10 % de son effectif réglementaire,*) demandait les hommes qui lui étaient nécessaires, soit directement à son dépôt, soit par l'intermédiaire de l'état-major du corps d'armée mobile à l'état-major intérimaire du corps d'armée. Dans la plupart des cas, sur l'ordre de l'inspecteur général des étapes, les détachements étaient dirigés par les voies ferrées jusqu'à la station tête d'étape de guerre, d'où ils rejoignaient leur corps en voyageant par étape. Mais les chemins de fer ne furent pas toujours à même de satisfaire à toutes les exigences. Après les grandes batailles surtout, ils furent tellement mis en réquisition pour le transport des blessés et des prisonniers que des retards se produisirent à plusieurs reprises dans l'arrivée des renforts. Souvent alors, les détachements ne pouvaient rejoindre les troupes, surtout celles de l'armée en cours d'opérations, que plusieurs semaines plus tard.**)

Dans les dépôts, les vides résultant de l'envoi à l'armée des hommes instruits, étaient aussitôt comblés par de nouvelles incorporations. Au commencement de septembre, les recrues de la classe 1870-71 furent appelées sous les drapeaux. Là où elles ne suffirent pas, on eut recours à la première portion

---

*) A partir du 30 décembre, ces réquisitions pouvaient avoir lieu déjà après une perte de 5% de l'effectif réglementaire, parce qu'on avait remarqué qu'en se conformant au procédé primitivement usité, il n'était pas possible de maintenir constamment les troupes à l'effectif du pied de guerre.

**) Pour ce motif, on dut assez souvent réunir provisoirement deux ou plusieurs corps de troupes en un seul, à la suite de grandes pertes éprouvées par certains régiments, comme par exemple après les batailles livrées autour de Metz. Pour amener une compensation, on remplaça aussi plusieurs fois des corps qui avaient beaucoup souffert par d'autres jusqu'alors moins entamés. (Voir 1re Partie, pages 565, 638, 872, 1321, note **), et IIe Partie, pages 258, 289, note **), 374, note *) et 758, note *).

Quelques dépôts ne pouvaient fournir au début les renforts qui leur étaient demandés. Le IIIe corps d'armée, par exemple, avait requis 382 officiers et 13 064 hommes pour compenser les pertes subies le 6 et le 16 août; jusqu'à la fin de septembre, il ne reçut que 147 officiers et 9430 hommes.

Dans l'artillerie, on remplaçait tout d'abord les pertes au moyen d'hommes et de chevaux pris dans les colonnes de munitions.

Digitized by Google

de la réserve de recrutement et à des classes antérieures d'hommes, ayant déjà servi.*)

Par suite de cette organisation, les hommes destinés à compléter les régiments d'infanterie pouvaient être fournis par trois groupes d'origine différente. En première ligne on employa les hommes ayant déjà servi, que l'on peut évaluer à environ 500 par bataillon, soit au total 60 000. Ce chiffre était suffisant pour couvrir les pertes subies pendant les mois d'août et de septembre. Un deuxième groupe, comprenant les recrues et les engagés volontaires incorporés lors de la mobilisation, fut en général dirigé sur les troupes en campagne à partir du commencement d'octobre et les renforça de nouveau d'environ 50 000 hommes. Enfin, au commencement de l'année 1871 toutes les recrues de la classe 1870-71 étaient disponibles pour rejoindre les armées; leur chiffre s'élevait à environ 70000 hommes. Outre cela, le nombre d'hommes destinés aux renforts augmenta considérablement par suite de la sortie des ambulances des militaires dont la santé était rétablie. Dans les autres armes, la situation était tout aussi favorable.

Les troupes de landwehr qui étaient en campagne, ne reçurent tout d'abord pas de renforts; malgré cela, les bataillons de landwehr stationnés à l'intérieur,**) les bataillons de garnison et les escadrons de dépôt de landwehr non montés***) furent employés à l'instruction des hommes à affecter à ces troupes.

En ce qui concerne les officiers, afin de couvrir les besoins qui augmentaient de plus en plus, on envoya aux régiments en campagne des officiers de landwehr jusqu'alors non-disponibles. Des officiers convalescents ou n'appartenant plus à l'armée active faisaient le service dans les dépôts pour permettre d'employer à l'armée en campagne toutes les forces disponibles.

---

*) Déjà lors de la formation des dépôts, comme aussi dans le courant de la guerre, les effectifs prescrits furent souvent dépassés.

**) Au commencement du mois de février 1871, chacun de ceux-ci reçut 300 recrues de la première portion de la réserve de recrutement, avec ordre d'activer l'instruction de telle sorte que ces hommes pussent être dirigés en mai sur les bataillons en campagne.

***) Voir l'exposé ultérieur.

Digitized by Google

Pour compléter les troupes de campagne et les dépôts des corps d'armée bavarois,*) on employa d'abord, comme dans l'Allemagne du nord, les hommes exercés de la réserve et de la landwehr. Afin d'assurer les renforts ultérieurs, on incorpora tout le contingent de la classe 1870-71 — 16000 hommes environ — plus 2520 hommes de la première portion de la réserve de recrutement, qui, déjà au mois de décembre, furent dirigés en partie sur les troupes en campagne. Pour arriver à satisfaire aux besoins très considérables à cette époque, on dut, à partir du milieu du même mois, limiter à six semaines la période d'instruction des recrues nouvellement incorporées.**) Conjointement à ces dispositions, on augmenta aussi l'effectif des dépôts. A dater du 17 décembre, l'effectif de chaque bataillon de dépôt fut élevé de 200 hommes, celui de chaque compagnie de dépôt de chasseurs de 50.***) La 4e compagnie des bataillons était destinée à fournir les hommes pour le bataillon de landwehr correspondant.

Dans l'artillerie, par suite de la nouvelle formation d'une Abtheilung d'artillerie de campagne,†) le nombre des batteries de dépôt fut ramené de huit à quatre.††)

A la division de campagne wurtembergeoise,†††) les vides des dépôts étaient comblés par l'appel de réservistes des classes de 1859 à 1866, par l'incorporation des recrues non exercées et de la réserve de recrutement de la classe de 1870, enfin, par l'admission d'engagés volontaires.*†)

---

*) Voir Ire Partie, pages 52, 53, 59 à 61.

**) Les recrues de la cavalerie ne furent versées aux troupes en campagne qu'après six mois d'instruction, celles de l'artillerie, en proportion de l'habileté acquise.

***) Par suite de cette mesure, l'effectif total des troupes de dépôt augmenta de 3700 hommes.

†) Voir l'exposé ultérieur.

††) On augmentait en même temps l'effectif de chaque batterie de 36 sous-officiers et 278 hommes.

†††) Pour ce qui concerne le recrutement en Wurtemberg, voir Ire Partie, pages 53 à 55 et 61 à 62.

Au sujet de l'incorporation des recrues dans les dépôts, voir l'exposé ultérieur.

*†) Environ 1400 hommes.

Digitized by Google

Dans le grand-duché de Bade, le procédé employé pour assurer les renforts et le recrutement des dépôts était analogue à celui de l'Allemagne du nord.*) Au commencement de septembre, les détachements de dépôt d'infanterie fournirent chacun 240 hommes de renfort aux régiments en campagne.**) Des détachements assez considérables partirent en novembre, à la fin de décembre, à la fin de janvier et au milieu de février pour le théâtre de la guerre. Pendant ce temps, on avait peu à peu incorporé toutes les recrues de 1870. Enfin, tous les hommes bons pour le service en campagne, qui, à partir de la classe 1860, n'avaient pas encore été incorporés, furent appelés le 31 janvier 1871 et placés dans les bataillons de landwehr, le bataillon d'artillerie de forteresse et les dépôts auxquels ils étaient affectés.

Par ces dispositions, on réussit, pour toutes les troupes allemandes, non-seulement à assurer complètement tous les besoins, mais aussi, en dépit des nombreuses formations nouvelles, à maintenir presque partout les dépôts à l'effectif réglementaire, sans être obligé de recourir à des mesures autres que celles régulièrement prévues.

Jusqu'au commencement de mars 1871, les dépôts des corps de troupe de l'armée allemande avaient envoyé en France un renfort total de plus de 2000 officiers et d'environ 220000 hommes;***) à cette époque, ils avaient ainsi ramené les troupes de campagne au complet effectif de guerre. A la même date, l'effectif des dépôts des corps de troupes allemands s'élevait à 3288 officiers, 204 684 hommes et 26 603 chevaux.†)

Les hommes partant pour rejoindre l'armée étaient complètement équipés, armés et pourvus de munitions; ceux de la

---

*) Voir Ire Partie, pages 55 et 62 à 63.

**) Les bataillons actifs n'étaient au début que de 900 hommes. (Voir Ire Partie, page 63, note *). Le 5e régiment d'infanterie ne fut renforcé qu'un peu plus tard.

***) Le Supplément CLXXXXVIII donne le tableau indicatif de tous les renforts envoyés à l'armée allemande depuis le début de la guerre jusqu'au commencement de mars 1871.

†) Le Supplément CIC donne le tableau de l'effectif des troupes de dépôt allemandes au commencement de mars 1871.

Digitized by Google

cavalerie, de l'artillerie et du train emmenaient en même temps avec eux les renforts en chevaux. L'envoi des effets d'habillement et d'équipement nécessaires à toutes les troupes en campagne était également effectué de l'intérieur.*)

La cavalerie, l'artillerie et le train prévenaient directement leurs dépôts des besoins en chevaux;**) par contre, l'infanterie, les chasseurs, les pionniers et les services administratifs étaient pourvus par les dépôts de remonte de campagne. En cas de besoin urgent, ces derniers venaient aussi en aide aux autres armes, ce qui offrait d'autant moins d'inconvénient, qu'ils avaient presque tous un grand nombre de chevaux de selle et de trait excédant l'effectif réglementaire. Ils se complétaient au moyen de réquisitions, avec des chevaux pris à l'ennemi et momentanément indisponibles, ainsi que par les envois des dépôts de la mère-patrie. Il était très difficile de satisfaire aux demandes en chevaux de selle pour les officiers. Afin de s'assurer sous ce rapport des ressources suffisantes, on acheta les chevaux des officiers tués ou blessés.

Pour les troupes de l'Allemagne du nord, on avait organisé à Berlin un dépôt central de remonte, qui devait d'abord comprendre 300 chevaux, dont 100 de selle et 200 de trait, mais qui, en général, en comptait davantage. Cet établissement envoya en tout 3585 chevaux aux dépôts de remonte de campagne et reconstituait son approvisionnement au moyen d'achats directs.

En Bavière, outre les dépôts des corps de troupe, les dépôts militaires de poulains et l'école de cavalerie fournissaient les chevaux nécessaires. On envoya de l'intérieur, soit en chevaux de selle, soit en chevaux de trait, 3005 chevaux aux troupes bavaroises, 938 aux troupes wurtembergeoises et 325 aux troupes badoises.

---

*) Les envois de cette nature étaient réunis par corps et dirigés avec une faible escorte sur la station tête d'étape de guerre de l'armée à laquelle ils étaient destinés. De là, on pourvoyait à leur réexpédition. L'équipement ne parvenant pas toujours en temps opportun, les corps de troupe avaient recours, dans les cas pressants, à l'industrie privée du pays ennemi.

**) Lors de la mobilisation, les remontes de 1870 avaient été versées dans les dépôts des corps de troupe; ceux-ci remplaçaient les chevaux partis au moyen d'achats directs.

Digitized by Google

En somme, l'armée allemande a tiré de l'intérieur un renfort d'environ 22 000 chevaux.*) A ce chiffre vinrent s'ajouter environ 16 000 chevaux provenant du pays ennemi, en partie réquisitionnés, en partie pris à l'adversaire. Pendant toute la campagne, le nombre de chevaux reçus par l'armée allemande s'élève à plus de 38 000.

Les régiments d'artillerie de l'Allemagne du nord reçurent en remplacement 92 pièces de campagne. Les demandes des troupes étaient transmises par le commandant de l'artillerie de chaque armée au ministère de la guerre, celui-ci donnait aux arsenaux les ordres nécessaires. 23 pièces de campagne ont été envoyées à l'artillerie bavaroise, une à l'artillerie wurtembergeoise.**) Le nombre total des pièces de campagne de l'armée allemande mises hors de service s'élève par conséquent à 116.

Pendant la guerre, les pertes et le remplacement des armes à feu portatives, des armes blanches et des ustensiles de campement n'eurent pas grande importance,***) les troupes allemandes étant dans plus de la majeure partie des circonstances restées maîtresses du champ de bataille.

Pendant la durée de l'armistice, toutes les pertes en hommes, chevaux et matériel avaient été remplacées, de telle sorte qu'à l'époque des négociations de paix, l'armée allemande, ayant ses effectifs et son matériel au complet, était prête à reprendre la lutte.

Commandements intérimaires, augmentations et formations nouvelles.

Tandis qu'au delà de la frontière les troupes en campagne remportaient des succès décisifs, à l'intérieur, l'activité moins apparente, mais extrêmement importante des autorités militaires suivait son cours sans interruption. En première ligne, les ministères de la guerre, les états majors et les commandants intérimaires de corps d'armée s'appliquaient à faire servir à la

---

*) Voir le Supplément CLXXXXVIII.

**) Dans la plupart des cas, le canon seul était à remplacer. (Voir aussi le Supplément CLXXXXVIII.)

***) Pour citer un exemple: le XIIe corps d'armée reçut en remplacement 33 fusils à aiguilles, 39 carabines se chargeant par la culasse, 146 sabres de différents modèles, 179 sabres-baionnettes et 44 lances.

Digitized by Google

guerre, dans la mesure des besoins, les ressources du pays, qui, la mobilisation terminée, étaient loin d'être épuisées. Leurs efforts étaient secondés de la manière la plus efficace par les fonctionnaires sous leurs ordres ainsi que par toutes les autres autorités.*)

Avec la durée de la campagne, l'extension du théâtre des opérations et l'augmentation des pertes, les exigences auxquelles avaient à satisfaire les autorités de la mère-patrie devenaient de plus en plus considérables.**) Dans l'Allemagne du nord, on avait déjà rassemblé à la fin du mois d'août, à Berlin et à Glogau, deux corps de réserve composés chacun de six régiments de landwehr, d'un régiment de cavalerie de réserve, d'une batterie lourde de réserve et de deux batteries légères de réserve.***)

Le premier corps mentionné ci-dessus fut transporté à la fin de septembre à Fribourg, dans le grand duché de Bade, et employé ensuite à la formation de la 4e division de réserve. A celle-ci vinrent se joindre le régiment de cavalerie et les batteries de l'autre corps de réserve, dont les 12 bataillons

---

*) Le Supplément CLXXXXV donne la liste des autorités militaires supérieures et administratives qui fonctionnaient par intérim à l'intérieur.

**) Le Supplément CLXXXXVI indique mensuellement le chiffre moyen de l'effectif total des troupes allemandes pendant la guerre de 1870-71; le Supplément CLXXXXVII donne l'effectif total de l'armée allemande pendant la guerre de 1870-71.

***) Faisaient partie du corps de réserve de Berlin:
Les régiments de landwehr Nos 1, 3, 4, 5, 43, 45,
le 1er régiment de uhlans de réserve,
la batterie lourde de réserve
la 1re batterie légère de réserve } du IVe corps d'armée.
la 2e - - - -

Faisaient partie du corps de réserve de Glogau:
Les régiments de landwehr Nos 7, 10, 47, 50, 84, 85,
le 3e régiment de uhlans de réserve,
la batterie lourde de réserve
la 1re batterie légère de réserve } du VIe corps d'armée.
la 2e - - - -

Comme inspecteur de ces deux corps de réserve, on nomma le lieutenant-général de Löwenfeld, jusqu'alors gouverneur général dans la conscription des Ve et VIe corps d'armée.

Digitized by Google

d'infanterie furent affectés à la fin d'octobre au gouvernement général d'Alsace.*)

Tout en formant ces corps de réserve, on s'était préoccupé de l'augmentation des troupes de landwehr destinées au service des places fortes et à celui des étapes de l'intérieur. En conséquence, les bataillons de garnison des forteresses de l'Allemagne du nord furent portés, en tant que cela était nécessaire, à un effectif de 1002 hommes. Dans les escadrons de dépôt, on désigna des détachements de 60 chevaux, qui, après le départ des régiments de cavalerie de réserve, devaient faire le service des places fortes. On forma en outre, dans les VIIe et VIIIe régions de corps d'armée, avec les hommes excédant l'effectif des troupes de garnison, en tant qu'ils n'étaient pas nécessaires pour renforcer les bataillons stationnés dans les forteresses, des compagnies de 200 hommes que l'on affecta aux troupes d'étapes de la Ire armée.**) Comme complément de cette mesure, on augmenta plus tard tous les bataillons de landwehr destinés au service des étapes, avec les hommes excédant l'effectif des bataillons de dépôt et des bataillons de garnison.***) On créait en même temps, avec l'excédant de divers escadrons de dépôt, six escadrons pour le service des étapes.

A la fin de novembre 1870, on prescrivit de porter l'effectif des bataillons de landwehr en campagne ou stationnés sur le littoral, de 802 hommes à 1002; cette mesure pouvait, selon les besoins, être étendue par les commandants intérimaires de corps d'armée, à toutes les autres troupes de landwehr restées dans les districts de l'intérieur.

En ce qui concerne les formations nouvelles, on s'était tout d'abord borné pour l'Allemagne du nord à créer deux bataillons de chasseurs de réserve, formés par les compagnies de dépôt du bataillon de chasseurs de la Garde, du bataillon de tirailleurs de la Garde et des bataillons de chasseurs de No 1 à 8; leur effectif s'élevait à 802 hommes.†) La marche rapide des

*) Voir le Supplément CLXXV.

) Voir Ire Partie, page 1298, note *) et le Supplément CLXXV.

***) Ces bataillons de landwehr devaient arriver ainsi à avoir chacun 6 compagnies de 200 hommes.

†) Pour l'emploi de ceux-ci, voir le Supplément CLXXV.

Digitized by Google

événements sur le théâtre des opérations et surtout le nombre croissant des prisonniers de guerre, nécessitèrent cependant, sous ce rapport, d'autres mesures.*) La cavalerie ayant encore un excédant considérable d'hommes exercés appartenant aux plus jeunes classes, lesquels n'avaient jusqu'alors pu être employés, on commença à la fin de novembre à former des „escadrons de dépôt de landwehr non-montés"; jusqu'à la fin de la guerre, on en créa 60, d'un effectif total de 15 000 hommes.**)

Bientôt après eut lieu la formation de „bataillons de garnison", composés d'hommes de la disponibilité appartenant à toutes les armes, de volontaires ayant servi mais n'étant plus sous le coup de la loi militaire et d'hommes de la réserve de recrutement.***) On appela pour ce service, des officiers de toutes armes à la disposition, ceux de la landwehr non-disponibles jusqu'alors et enfin des officiers hors d'activité ayant appartenu aux troupes de ligne. Déjà à la fin de janvier 1871, 23 de ces bataillons étaient organisés et 39 étaient en voie de formation. En avril, 72 étaient formés et comptaient un effectif de 60000 hommes.†) Ces bataillons de garnison et les escadrons de dépôt non-montés, furent placés sous les ordres des commandants intérimaires des brigades d'infanterie.

---

*) D'autant plus que le nombre des troupes de garnison et de réserve restées à l'intérieur diminuait au fur et à mesure de la durée de la guerre.

Il se trouvait au commencement de septembre 1870, dans les régions de corps d'armée de l'Allemagne du nord:

81 bataillons de landwehr, 4 régiments 3/4 de cavalerie de réserve, 19 batteries de réserve.

Au milieu de novembre, il ne restait plus que:

57 bataillons de landwehr, 6 escadrons de cavalerie de réserve, 8 batteries de réserve.

Au mois de février le nombre des bataillons de garnison de l'Allemagne du nord ne s'élevait plus qu'à 33, dont 17 n'étaient pas mobiles.

**) Pour occuper les emplois d'officier, on eut recours aux officiers hors d'activité là ou ceux de la disponibilité furent insuffisants.

***) Chaque bataillon reçut 180 hommes de la première portion de la réserve de recrutement et des plus jeunes classes de la deuxième portion de cette même réserve.

†) Au début, les bataillons n'avaient été formés qu'à 602 hommes, plus tard ils furent portés à plus de 800.

Digitized by Google

En même temps qu'on procédait aux augmentations et aux formations nouvelles, on mettait aussi sur le pied de guerre les corps de troupe, qui, pendant le cours de la campagne, étaient envoyés sur le théâtre des opérations. Outre la majeure partie des bataillons de landwehr, ceci concerna surtout un nombre considérable de compagnies d'artillerie et de pionniers de place, les trains et les colonnes nécessaires aux parcs de siége,*) ainsi que les colonnes de munitions, les trains et les services administratifs dont avaient besoin les corps d'armée et les divisions de réserve**) nouvellement organisés.

En Saxe, toutes les troupes restées à l'intérieur***) étaient placées sous les ordres directs du gouvernement général institué pour ce pays. Après les batailles livrées autour de Metz, les quatre bataillons de garnison, ayant été mobilisés et réunis en une brigade, partaient le 24 août pour la frontière française.†) Comme il ne restait alors en infanterie, à l'intérieur, que les bataillons et les compagnies de dépôt, on réunit deux commandements intérimaires de brigade en un seul. Au milieu de décembre, deux compagnies d'artillerie de place partaient pour le théâtre de la guerre††) et étaient suivies le 1er janvier par les trois batteries de réserve.†††)

---

*) Voir Ire Partie, page 1251, le Supplément CLXXV, ainsi que l'exposé des siéges des places fortes françaises dans la Ire et la IIe Partie et les Suppléments y relatifs.

**) Le XIIIe et le XIVe corps d'armée furent avant tout pourvus de ces services.

***) a. Troupes de dépôt:
9 bataillons de dépôt, 2 compagnies de dépôt de chasseurs, 6 escadrons de dépôt, 3 batteries de dépôt, 1 compagnie de dépôt de pionniers, un détachement de dépôt du train.

b. Troupes de garnison:
4 bataillons de landwehr (garnison), 3 batteries de réserve à pied, 4 compagnies d'artillerie de place.

En outre, la 4e compagnie du régiment de landwehr No 72, laquelle occupait la forteresse de Königstein, faisait aussi partie des troupes de garnison.

†) L'effectif de chaque bataillon s'élevait à 802 hommes. Voir Ire Partie, page 1310 et le Supplément CLXXV.

††) Voir le Supplément CLIII.

†††) Voir le Supplément CLXXV.

Digitized by Google

Le total des troupes mises sur pied de guerre par la Saxe s'élève à 1102 officiers, médecins ou fonctionnaires, 56 272 hommes; celui des troupes restées à l'intérieur à 382 officiers, médecins ou fonctionnaires, 15 363 hommes. Pendant la durée de la campagne, 47 500 hommes de la disponibilité ont été incorporés par les soins des districts de landwehr.

Le grand-duché de Hesse ne forma pas de troupes de landwehr; il fournit à la fin de janvier un bataillon de garnison, d'un effectif de 480 hommes, qui fut principalement employé à la garde des prisonniers de guerre.

Des huit bataillons de ligne laissés au début comme garnison en Bavière, il ne restait au milieu de septembre, en deçà de la frontière, que le 1er bataillon du 4e régiment et le 2e du 8e, qui, en décembre, rejoignirent aussi l'armée en campagne.*) Des 16 bataillons de landwehr,**) huit avaient été envoyés sur le théâtre de la guerre pour le service des étapes.***) Après l'augmentation des dépôts†) et des bataillons de landwehr, 10000 hommes exercés et 24000 non-exercés restaient encore disponibles. En Bavière, on ne procéda pas à de nouvelles formations pour l'infanterie. Dans la cavalerie, les escadrons de dépôt des six régiments de chevaux-légers formèrent un escadron d'étape à l'effectif de 5 officiers, 164 hommes.††) L'artillerie

---

*) Ils passèrent au Ier corps d'armée bavarois. Les autres étaient déjà partis pour la France, savoir: $\frac{\text{IIe et IIIe}}{4^e}$, $\frac{\text{1er et. IIIe}}{8^e}$ pour le détachement chargé de l'investissement de Bitche, $\frac{\text{IIIe}}{12^e}$ et $\frac{\text{IIIe}}{13^e}$ pour le Ier corps d'armée bavarois.

$\frac{\text{IIe et IIIe}}{4^e}$ passèrent en janvier 1871 quelque temps en Bavière, pour y recevoir un nouvel armement; il en fut de même en février pour $\frac{\text{Ier et IIIe}}{8^e}$.

**) Par décision en date du 10 août, les 16 bataillons de landwehr avaient tous été renforcés de 40 hommes par compagnie. (Voir Ire Partie, page 60, note **).

***) Voir le Supplément CLXXV, surtout aussi en ce qui concerne les fractions du 31e bataillon de landwehr envoyées temporairement en France.

†) Voir pour les troupes de dépôt IIe Partie, page 1450.

††) Cet escadron fut employé comme troupe d'étape. (Voir le Supplément CLXXV.)

Digitized by Google

de campagne forma, au commencement de septembre, avec ses batteries de dépôt, une abtheilung qui partit pour la France à la fin du même mois.*) Les batteries d'artillerie de place bavaroises**) restées à l'intérieur formèrent les parcs pour les siéges de Strasbourg, Paris, Bitche et Belfort.***) Aux deux dépôts de munitions de réserve†) créés au début de la mobilisation, on ajouta jusqu'au 1er septembre trois dépôts de ravitaillement.††)

Les troupes bavaroises du génie formèrent à la fin d'août deux nouveaux équipages de pont, qui, partant d'Ingolstadt, rejoignirent les corps en campagne.†††)

Le total des troupes de l'armée bavaroise, qui ne partirent pas pour le théâtre de la guerre, s'élevait à:*†)

39 261	hommes et	3840	chevaux	en septembre	1870,
45 123	- -	3929	- -	janvier	1871,
24 210	- -	2919	- -	avril	1871.

Pendant la campagne, on activa le nouvel armement de l'infanterie, de sorte que vers la fin de l'année, en dehors des quatre bataillons de chasseurs déjà pourvus du fusil M/69 au début de la guerre,**†) les huit bataillons de ligne, destinés d'abord au service de garnison, étaient aussi munis de cette arme.

En Wurtemberg, le commandement de toutes les troupes restées à l'intérieur pendant la campagne,***†) y compris la

---

*) Cette abtheilung se composait de l'état-major, de deux batteries de six et de deux batteries de 12 rayées à 6 pièces chacune, d'une batterie de mitrailleuses de 4 pièces (de 6 à partir du 24 octobre) et d'une colonne de munitions. Son effectif s'élevait à: 866 hommes, 807 chevaux, 28 (plus tard 30) pièces, 86 voitures.

Une deuxième batterie de mitrailleuses partit le 24 octobre pour rejoindre l'armée. (Voir les Suppléments Nos V, LXXXXII et LXXXXV.)

**) Voir Ire Partie, page 60.

***) Voir IIe Partie, page 1295, ainsi que les Suppléments LII, CXXVIV et CXXXXVI.

†) Voir Ire Partie, page 59.

††) Voir IIe Partie, page 1399.

†††) Comprenant chacun 2 officiers, 66 hommes, 106 chevaux, 15 voitures à 6 chevaux. (Voir les Suppléments V, LXXXXII et LXXXXV.)

*†) Voir Ire Partie, page 60.

**†) Voir Ire Partie, page 52.

***†) Au sujet des troupes wurtembergeoises restées d'abord à l'intérieur, voir Ire Partie, page 62.

A la fin de la campagne, il restait encore dans l'étendue du royaume:

Digitized by Google

garnison d'Ulm, fut confié au gouvernement général, sous les ordres duquel fonctionnait un commandement intérimaire de corps d'armée. Des troupes laissées au début à Ulm,*) le 1er bataillon du 4e régiment d'infanterie partait déjà au milieu du mois d'août pour l'Alsace, pour y être employé au service des étapes. Il était, dans le même but, suivi au commencement de septembre par le 2e bataillon du même régiment ainsi que par le 1er et le 2e bataillon du 6e régiment d'infanterie.**) En septembre, le 3e et le 4e escadron du 3e régiment de cavalerie***) furent dirigés sur Paris, la 1re et la 4e batterie du bataillon d'artillerie de place,†) sur Strasbourg. Au milieu d'octobre, la 1re et la 2e batterie de dépôt,††) à la fin du mois, le 2e et le 3e escadron du 2e régiment de cavalerie†††) trouvaient leur emploi sur le théâtre des opérations.

Lorsqu'il ne resta en Wurtemberg que deux des six escadrons de cavalerie laissés primitivement dans ce pays, on y forma trois escadrons de réserve. A partir du milieu de février, on réunit les recrues appelées, en compagnies spéciales; elles servirent à créer des „bataillons de dépôt“,*†) dans les garnisons de Stuttgart, d'Ulm et de Ludwigsbourg.

L'effectif total des troupes stationnées dans le royaume de Wurtemberg s'élevait au commencement de mars à 164 officiers et 12 814 hommes.**†)

Dans le grand-duché de Bade, tous les bataillons de ligne restés d'abord à l'intérieur étaient successivement mis en

---

4 bataillons de dépôt de landwehr, 1 régiment de cavalerie de dépôt, 2 batteries de dépôt, 1 détachement d'artillerie de place, 1 détachement de dépôt de pionniers, 1 compagnie du génie, 1 détachement de dépôt du train, plus les dépôts des troupes en campagne.

*) Voir Ire Partie, page 61.

**) Voir le Supplément CLXXV.

***) Ces deux escadrons arrivaient le 15 septembre à la division de campagne devant Paris.

†) Voir le Supplément LII.

††) Voir le Supplément CLXXV.

†††) Le 16 janvier 1871.

*†) A cette époque, on employa les dépôts de l'infanterie et des chasseurs à l'instruction des recrues, dont les bataillons de dépôt de landwehr avaient jusqu'alors seuls été chargés. (Voir Ire Partie, page 61.)

**†) Non compris le personnel des hôpitaux de garnison et de réserve.

Digitized by Google

route pour l'armée,*) le dernier qui partit, fut le 2e bataillon du 6e régiment d'infanterie,**) lequel avait appartenu jusqu'alors à la garnison de Rastatt. Huit compagnies d'artillerie de place et une compagnie de pionniers de place étaient envoyées aux corps de siége devant Strasbourg***) et devant Belfort.†) Parmi les six bataillons de landwehr formés lors de la mobilisation, le 1er fut employé pendant toute la campagne au service des étapes, le 4e et le 6e, ainsi que des fractions du 2e, du 3e et du 5e, ne concoururent que momentanément à ce service.††) Jusqu'à la fin de la guerre, le 3e, le 4e, le 5e et le 6e bataillon firent partie de la garnison de Rastatt.†††)

L'effectif total des troupes badoises de l'intérieur, les troupes de dépôt*†) compriscs, s'élevait:

en septembre	1870	à	9 148 hommes,
en janvier	1871	à	10 951 -
en mars	1871	à	13 604 -

Toutes ces troupes étaient placées sous les ordres du „Commandement en chef des troupes restées à l'intérieur.“**†)

L'armement d'un certain nombre de places fortes ayant été ordonné en 1870, lors de la mobilisation,***†) les mesures

Places fortes armées.

---

*) Voir les Suppléments V, LII, LXXXI et CLVII.

**) Celui-ci avait été employé d'abord provisoirement, du 6 au 17 août 1870, à Lauterbourg, pour la protection des étapes; du 31 août au 29 septembre, il avait été placé, avec 300 hommes du 5e détachement de dépôt et 4 pièces, sous les ordres du colonel Bauer, pour couvrir le territoire badois, situé sur le haut Rhin. Deux compagnies prirent ensuite part au siége de Strasbourg. Le 29 septembre, tout le bataillon était de nouveau réuni à Rastatt, d'où il partit pour le théâtre de la guerre.

***) Voir le Supplément LII.

†) Voir le Supplément CXXXI.

††) Voir le Supplément CLXXV.

†††) Voir Ire Partie, page 62.

*†) Pour les troupes de dépôt, voir Ire Partie, page 63 et IIe Partie, page 1451.

**†) Voir le Supplément CXCV.

***†) Voir Ire Partie, page 57. Les forteresses de Neisse et de Glatz, les ouvrages des places de Friedrichsort, Geestemünde, Wilhelmshaven, Stralsund, Swinemünde, Kolberg, Dantzig, Pillau et Memel faisant face à la mer furent aussi armés à la même époque. (Voir Ire Partie, pages 1245 à 1247.)

Digitized by Google

prises à cet égard par les autorités militaires avaient été secondées de la façon la plus empressée par les autorités administratives civiles, surtout par les ministères prussiens des finances et du commerce.*) Activement poussés de tous côtés, les travaux suivirent une marche rapide et sûre.

Parmi les forces militaires de la Confédération de l'Allemagne du nord, on avait désigné au début de la guerre pour le service de garnison:

pour le front du Rhin	87 500	hommes,
pour le littoral de la mer du Nord et de la Baltique	50 000	-
pour le front sud	55 300	-
pour les autres places fortes . . .	47 000	-
	239 800**)	hommes.

Ces chiffres varièrent toutefois considérablement par suite du départ de nombreux corps de troupes de garnison pour le théâtre des opérations, ainsi que par suite des formations nouvelles. Après les succès remportés par les armées allemandes, on put à la fin de novembre déjà prescrire le désarmement de toutes les places fortes armées,***) à l'exception de celles situées sur le littoral ou à l'embouchure des fleuves ainsi que des ouvrages avancés de Sarrelouis, de Mayence et de Coblence.

Traitement et internement des prisonniers de guerre.

Peu après le commencement de la guerre, lorsque les premiers trains de prisonniers français arrivèrent en Allemagne, on chercha autant que possible à loger ces hommes, d'après les prescriptions du réglement sur le casernement des troupes

---

*) Le premier fournit les bois de construction nécessaires, qui furent pris dans les forêts de l'Etat; le second, les rails en excédant des voies ferrées appartenant à l'Etat.

**) Les troupes de dépôt en garnison dans les places fortes sont comprises dans ce nombre.

***) On ne se préoccupa de Landau et de Germersheim que jusqu'à la fin de la concentration. Jusqu'après la prise de Strasbourg et de Neuf Brisach, Rastatt conserva son importance pour la protection du territoire badois situé sur le haut Rhin. (Pour l'armement des places de l'Allemagne du sud, voir Ire Partie, pages 59 à 60 et 62.)

Digitized by Google

allemandes. En premier lieu, les prisonniers n'étaient conduits que dans les places fortes de l'intérieur du pays. Quand les locaux disponibles ne suffisaient pas, on procédait à l'installation de grands camps de tentes ou de baraques.*) Le nombre des prisonniers augmentant de plus en plus pendant le cours de la campagne, on décida de les placer aussi dans les villes ouvertes, s'il se trouvait toutefois dans celles-ci des troupes disponibles pour la surveillance ou s'il était possible d'y loger momentanément ces dernières.**)

Chaque dépôt ainsi organisé était placé sous les ordres d'un officier allemand et divisé en compagnies de 2 à 300 hommes.***) Le commandant du dépôt avait le droit de prononcer les punitions disciplinaires les plus fortes. Pour le reste, tous les prisonniers étaient soumis au code pénal militaire de l'Etat où ils étaient internés. Les malades furent envoyés aux ambulances. On s'occupa aussi du service de l'aumônerie.

On autorisait les officiers prisonniers à se loger à leurs frais chez les particuliers,†) s'ils s'engageaient sur leur parole d'honneur à renoncer à toute tentative d'évasion et à faire passer leur correspondance par les mains des autorités militaires allemandes. Dans le cas contraire, ils étaient gardés militairement, avec les égards dus à leur rang. Cependant, lorsqu'un officier reprenait la parole donnée ou la violait, les mesures employées devenaient plus rigoureuses.

Les officiers touchaient une solde spéciale, selon leur grade; plus tard, le gouvernement français ajouta à celle-ci un supplément payé par les soins de l'Ambassade anglaise.

---

*) A l'entrée de l'hiver, les tentes furent évacuées et les baraques pourvues d'appareils de chauffage.

**) Au milieu de février 1871, les prisonniers de guerre étaient répartis de la façon suivante:

		officiers	troupe
152	dépôts dans l'Allemagne du Nord	10 718	305 287
26	- en Bavière	547	39 536
7	- en Wurtemberg	119	12 839
8	- dans le grand-duché de Bade	333	11 750
2	- - - - - de Hesse-Darmstadt .	143	2 569

***) Plus tard, les compagnies furent portées à 500 hommes.

†) On accordait aux officiers sans moyens un logement à la caserne, avec ameublement d'officier.

Digitized by Google

Les sous-officiers et les soldats étaient nourris et recevaient les effets d'habillement dont ils avaient besoin; on leur retenait pour cela une partie de la solde qui leur était allouée.

Dès le début, on crut devoir attacher d'autant plus d'importance à donner aux hommes une occupation aussi régulière et aussi convenable que possible, que cela était le moyen le plus sûr de prévenir les émeutes et les évasions. Dans toute l'étendue de la Confédération du nord, on adopta tout d'abord comme mesure générale que les simples soldats devaient travailler gratuitement pendant cinq heures par jour, au profit de l'Administration des domaines militaires et que tout travail fait au-delà de ce temps serait rémunéré selon sa valeur. Mais, en raison de l'encombrement progressif des dépôts, cette décision ne put être maintenue. On favorisa l'entreprise volontaire de travaux rétribués et on autorisa les particuliers à occuper les prisonniers. Cependant on employa le plus grand nombre de ces derniers à construire des baraques, à établir ou à transformer des champs de tir ou de manoeuvre, à travailler dans les ateliers ou enfin à d'autre besogne convenable.

Si, par suite de l'énorme affluence de prisonniers, il n'a pas toujours été possible d'éviter quelques inconvénients, surtout lors des transports, la majorité des Français internés en Allemagne pendant la guerre n'a certes pas eu à se plaindre ni de l'alimentation, ni du traitement.

Digitized by Google

Résultats de la guerre.

La perte totale de l'armée allemande*) s'élève à:

6 247 officiers, médecins ou fonctionnaires,
123 453 hommes,
14 595 chevaux,
1 drapeau,
6 canons.**)

Par contre, jusqu'au milieu de février 1871, cette armée avait fait prisonniers et envoyé en captivité 11 860 officiers français et 371 981 hommes. En outre, 7456 officiers et 241 686 hommes avaient déposé les armes à Paris.***) 2192 officiers et 88 381 hommes de l'armée de l'est, avec 285 canons, étaient entrés en Suisse.†)

Les trophées††) conquis par les troupes allemandes sont:

107 aigles ou drapeaux,
1 915 canons de campagne ou mitrailleuses,
5 526 canons de place.

---

*) Le Supplément CCI donne la récapitulation des pertes de l'armée allemande pendant la guerre de 1870-71.

**) Y compris deux pièces de réserve. (Voir IIe Partie, page 409.) On perdit en outre 2 pièces le 18 août, mais elles retombèrent entre les mains des Allemands par suite de la capitulation de Metz. (Voir Ire Partie, page 683.)

***) De ceux-ci appartenaient

	Officiers.	Troupe.
à la ligne	4542	125 178
à la marine	366	13 665
à la garde mobile	2548	102 843

(Voir Vinoy, l'armistice et la commune, page 383; pour les gardes nationales voir le Supplément CLVI, article VII.)

†) Voir les troupes françaises internées en Suisse en 1871 (Rapport officiel).

††) Le Supplément CC donne le tableau des trophées conquis par les armées allemandes, pendant la guerre de 1870-71.

Digitized by Google

Le grand combat de deux nations était terminé après une lutte de sept mois.

Suivant l'exemple que leur avaient donné leurs pères un demi-siècle auparavant, les fils avaient maintenant combattu et versé leur sang pour l'indépendance de la patrie allemande. Celle-ci pouvait être rendue tout entière, sans que son sol eût été foulé par l'étranger, aux bénédictions d'une paix glorieusement acquise.

Si grands qu'aient été les sacrifices exigés par la guerre, aucun autre peuple ne les aurait faits avec plus d'empressement. Avec un enthousiasme sérieux, on engagea au début de la campagne, tout ce qu'on avait de plus précieux, les pertes douloureuses furent supportées en silence et avec la conscience du devoir.

Mais ce que l'armée victorieuse a conquis sur les champs de bataille de la France compensait cet immense dévouement.

Avec Metz et Strasbourg on avait repris les pays arrachés à l'Allemagne au moment de sa faiblesse et la nation devait à la valeur et à la persévérance de ses enfants son unité depuis si longtemps désirée. Sur l'invitation unanime de tous les souverains et de toutes les villes libres, le glorieux Roi de Prusse acceptait la couronne d'Empereur d'Allemagne.

Digitized by Google

Supplément CLVII.

Ordre de bataille

de l'armée du sud.

Commandant en chef: général de la cavalerie, baron de Manteuffel.

Chef d'état-major: colonel **comte de Wartensleben.**
Quartier-maitre général: major baron **de Lewinsky I.**
Commandant de l'artillerie: lieutenant-général **de Decker.**
Etat-major: 1) major de Holleben dit Normann, de l'état-major royal saxon; 2) capitaine de Rauchhaupt, du 3e régt. d'inf. hanovrien. No 79; 3) lieutenant en 1er baron de Collas, du régiment de fusiliers de Westphalie No 37.
Adjudants: 1) capitaine de Schütz, du 1er régt. de hussards de Westphalie No 8; 2) capitaine de Reiswitz-Kadersin du régt. de hussards du Hanovre No 15; 3) lieutenant en 1er Gaede, du 1er régiment de dragons de Silésie No 4.
Intendant de l'armée: conseiller d'intendance Igel, chargé de l'expédition des affaires.
Médecin-général de l'armée: Dr. Westphal, médecin-général.
Commandant du quartier-général: major de Strantz, à la suite du régt. de uhlans de Posen No 10.
Inspection générale des étapes: chargé de l'expédition des affaires, colonel Jancke.*)

Aperçu général des forces.

IIe corps d'armée	25 Bat.,	8 Esc.,	14 Bat.	(84 pièces)
VIIe - -	31 -	12 -	14 -	(84 -)
XIVe - -	24 -	20 -	13 -	(78 -)
4e division de réserve	15 -	8 -	6 -	(36 -)
Corps de siège devant Belfort, (moins les troupes de la 4e division de réserve détachées temporairement à ce corps et les troupes techniques)	23 -	6 -	6 -	(34 -)
Total:	118 Bat.,	54 Esc.,	53 Bat.	(316 pièces)

---

*) Cet officier entra en fonctions pendant l'armistice, l'ordre de sa nomination ne lui étant parvenu que le 6 Mars 1871.

Digitized by Google

IIe corps d'armée

(au 11 janvier 1871).

Général commandant: général de l'infanterie de Fransecky.

Chef d'état-major: colonel de **Wichmann.**
Commandant de l'artillerie: général-major de **Kleist.**
Commandant du génie: major **Sandkuhl.**

	Bataillons	Escadrons	Pièces	Comp. du génie
3e division d'infanterie.				
Commandant: général-major de **Hartmann.**				
Officier d'état-major: major Stockmarr.				
5e brigade d'infanterie: général-major de **Koblinski.**				
Régt. de grenadiers Frédéric-Guillaume IV (1er poméranien) No 2, colonel de Ziemietzky.	3	—	—	
5e régt. d'infanterie de Poméranie No 42, colonel de Knesebeck.	3	—	—	
6e brigade d'infanterie: par. int. colonel de **Wedell.**				
3e régt. d'inf. de Poméranie No 14, par int. major de Schorlemmer.	3	—	—	
7e régt. d'inf. de Poméranie No 54, par int. major Liebe.	3	—	—	
Bat. de chasseurs pom. No 2, par int. capitaine Schulz.	1	—	—	
Régt. de dragons de Neumark No 3, par int. major de Wedell.	—	4	—	
1re Abth. à pied du régt. d'art. de campagne pom. No 2, (1re et 2e batteries lourdes, 1re et 2e batt. légères) major baron de Eynatten.	—	—	24	—
1re comp. de pionniers de campagne avec équipage de pont léger, capitaine de Wissmann.	—	—	—	1
Détachement sanitaire No 1.	—	—	—	—
Total de la 3e division d'infanterie:	13	4	24	1
4e division d'infanterie.				
Commandant: lieutenant-général **Hann de Weyhern.**				
Officier d'état-major: capitaine Boie.				
7e brigade d'infanterie: général-major **du Trossel.**				
Régt. de grenadiers de Colberg (2e Pom.) No 9, colonel de Ferentheil-Gruppenberg.	3	—	—	
6e régt. d'inf. de Poméranie No 49, lieutenant-colonel Laurin.	3	—	—	
8e brigade d'infanterie: général-major de **Kettler.**				
4e régt. d'inf. de Poméranie No 21, lieutenant-colonel de Lobenthal.	3	—	—	
8e régt. d'inf. de Poméranie No 61, par int. lieutenant-colonel Weyrach.	3	—	—	
A reporter:	12	—	—	

Digitized by Google

	Bataillons	Escadrons	Pièces	Comp. du génie
Report:	12	—	—	—
Régt. de dragons de Poméranie No 11, lieutenant-colonel de Guretzky-Cornitz.	—	4	—	—
3e Abth. à pied du régt. d'art. de campagne pom. No 2 (5e et 6e batteries lourdes, 5e et 6e légères), lieut.-colonel Bauer.	—	—	24	—
2e comp. de pionniers de camp. avec colonne d'outils, capitaine Grethen.	—	—	—	1
3e comp. de pionniers de camp., par int. lieut. en 1er Mündel.	—	—	—	1
Détachement sanitaire No 2.	—	—	—	—
Total de la 4e division d'infanterie:	12	4	24	2

Artillerie de corps: colonel Petzel.

Abth. à cheval du régt. d'art. de camp. pom. No 2 (2e et 3e batteries à cheval), lieutenant-colonel Maschke.	—	—	12	—
2e Abth. à pied du régt. d'art. de camp. pom. No 2 (3e et 4e batteries lourdes, 3e et 4e légères) major Hübner.	—	—	24	—
Total de l'artillerie de corps:	—	—	36	—

Colonne de munitions du régt. d'art. de camp. pom. No 2, major Leo.
(Colonnes de munitions d'art. de No 1 à 5, de munitions d'inf. de No 1 à 4, équipage de pont.)
Bataillon du train pom. No 2, colonel Schmelzer.
(Dépôt de réserve des ambulances, dépôt de remonte, colonne de boulangerie, colonnes de vivres de No 1 à 5, ambulances de campagne de No 1 à 12, escadron du train servant d'escorte.)

VIIe corps d'armée

(au 11 janvier 1871).

Général commandant: général de l'infanterie de Zastrow.

Chef d'état-major: colonel de Salviati.
Commandant de l'artillerie: général-major de Zimmermann.
Commandant du génie: major Treumann.

13e division d'infanterie.

Commandant: lieutenant-général de Bothmer.
Officier d'état-major: major de Werder.

	Bataillons	Escadrons	Pièces	Comp. du génie
25e brigade d'infanterie: général-major baron d'Osten dit Sacken.				
1er régt. d'inf. de Westphalie No 13, par int. lieutenant-colonel baron de Bussche-Haddenhausen.	3	—	—	—
Régt. de fusiliers du Hanovre No 73, lieut.-colonel de Loebell.	3	—	—	—
A reporter:	6	—	—	—

Digitized by Google

	Bataillons	Escadrons	Pièces	Comp. du génie
Report:	6	—	—	—
26e brigade d'infanterie: par int. colonel de Barby.				
2e régt. d'infant. de Westphalie No 15 (Prince Frédéric des Pays-bas), colonel de Delitz.	3	—	—	—
6e régt. d'infant. de Westphalie No 55, par int. lieutenant-colonel de Bischofshausen.	3	—	—	—
Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7, major de Kamecke.	1	—	—	—
1er régt. de hussards de Westphalie No 8, lieutenant-colonel Arent.	—	4	—	—
3e Abth. à pied du régt. d'art. de camp. westph. No 7 (5e et 6e batteries lourdes, 5e et 6e légères), major Wilhelmi.	—	—	24	—
1er comp. de pionniers de camp. et équipage de pont léger), capitaine Junker.	—	—	—	1
Détachement sanitaire No 1.	—	—	—	—
Total de la 13e division d'infanterie:	13	4	24	1

14e division d'infanterie.

Commandant: général-major baron Schuler de Senden.
Officier d'état-major: major baron de Hilgers.

27e brigade d'infanterie: colonel de Pannwitz.				
Régt. de fusiliers du Bas-Rhin No 39, par int. major Herrmann.	3	—	—	—
1er régt. d'infant. du Hanovre No 74, lieut.-colonel de Kamecke.	3	—	—	—
28e brigade d'infanterie: général-major de Woyna II.				
5e régt. d'infant. de Westphalie No 53, par int. lieutenant-colonel de Grabow.	3	—	—	—
2e régt. d'infant. du Hanovre No 77, par int. major de Köppen.	3	—	—	—
Régt. de hussards du Hanovre No 15, colonel de Cosel.	—	4	—	—
1er Abth. à pied du régt. d'art. de campagne de Westphalie No 7 (1re et 2e batteries lourdes, 1re et 2e batteries légères), major baron de Eynatten.	—	—	24	—
2e compagnie de pionniers de camp. avec colonne d'outils, capit. Goetze.	—	—	—	1
3e compagnie de pionniers de campagne, capit. Cleinow.	—	—	—	1
Détachement sanitaire No 2.	—	—	—	—
Total de la 14e division d'infanterie:	12	4	24	2
Artillerie de corps: lieutenant-colonel Minameyer.				
Abth. à cheval du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7 (2e et 3e batteries à cheval), par int. capit. Hasse.	—	—	12	—
2e Abth. à pied du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7 (3e et 4e batteries lourdes, 3e et 4e légères), major Matthiass.	—	—	24	—
Total de l'artillerie de corps:	—	—	36	—

Digitized by Google

	Bataillons	Escadrons	Pièces	Comp. du génie
Colonne de munitions du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7, major Gasch. (Colonnes de munitions d'art. de No 1 à 5, colonnes de munitions d'infant. de No 1 à 4, équipage de pont.)				
Bataillon du train de Westphalie No 7, major baron de Bothmar. (Dépôt de réserve des ambulances, dépôt de remonte, colonne de boulangerie de camp., colonnes de vivres de No 1 à 5, ambulances de camp. de No 1 à 10, escadron du train servant d'escorte.)				
Adjoints au corps d'armée:				
7e régt. d'infant. du Brandebourg No 60, colonel de Dannenberg.	3	—	—	—
4e régt. d'infant. de Thuringe No 72, lieutenant-colonel Löwenberger de Schönholtz.	3	—	—	—
5e régt. de uhlans de réserve,*) colonel de Bode.	—	4	—	—
Ambulance de campagne grand-ducale hessoise No 3.	—	—	—	—
Total des troupes adjointes:	6	4	—	—

XIVe corps d'armée

(au 19 janvier 1871).

Général commandant: général de l'infanterie de Werder.

Chef d'état-major: lieutenant-colonel **de Leszczynsky**, de l'état-major grand-ducal badois.

Commandant de l'artillerie: général-major **comte de Sponeck**, de l'armée badoise.

Commandant du génie: chargé de l'expédition des affaires, major **Albrecht**, de la 2e inspection du génie.

	Bataillons	Escadrons	Pièces	Comp. du génie
Troupes prussiennes.				
Commandant: général-major de Goltz.				
Brigade d'infanterie combinée: par int. colonel **Wahlert.**				
4e régt. d'infant. rhénan. No 30, colonel Nachtigal.	3	—	—	—
Régt. de fusiliers poméranien No 34, par int. baron d'Osten dit Sacken.	3	—	—	—
Brigade de cavalerie combinée.				
2e régt. de dragons de réserve, lieutenant-colonel de Walther.	—	4	—	—
2e régt. de hussards de réserve, lieut.-colonel comte de Dohna.	—	4	—	—
Abtheilung d'artillerie combinée (batterie lourde de réserve du 1er corps d'armée, 1re et 2e batteries légères de réserve du 3e corps d'armée) major Ulrich.	—	—	18	—
Total des troupes prussiennes:	6	8	18	—

*) Ce régiment était affecté à la 13e division.

Digitized by Google

Division badoise.

Commandant: lieutenant-général de Glümer.
Chef d'état-major: par int. major **baron Taets d'Amerongen.**
Commandant de l'artillerie badoise: colonel **de Freihold.**

	Bataillons	Escadrons	Pièces	Comp. du génie
1re brigade d'infanterie: par int. colonel **baron de Wechmar.**				
(1er) régt. de grenadiers du corps, par int. lieutenant-colonel Hoffmann.	3	—	—	—
2e régt. de grenadiers, roi de Prusse, lieutenant-colonel Stölzel.	3	—	—	—
2e brigade d'infanterie: général-major **baron de Degenfeld.**				
3e régt. d'infant., par int. lieutenant-colonel Kraus.	3	—	—	—
4e régt. d'infant., colonel Bayer.	3	—	—	—
3e brigade d'infanterie: général-major **Keller.**				
5e régt. d'infant., colonel Sachs.	3	—	—	—
6e régt. d'infant., colonel Bauer.	3	—	—	—
3e régt. de dragons, Prince Charles, lieutenant-colonel baron de Gemmingen.	—	4	—	—
Artillerie divisionnaire (1re, 2e et 5e batteries lourdes, 1re et 2e légères), lieutenant-colonel de Théobald.	—	—	30	—
Compagnie de pontonniers avec équipage de pont léger, capitaine Lichtenauer.	—	—	—	1
Brigade de cavalerie: par int. colonel **baron de Willisen.**				
(1er) Régt. de dragons de corps, par int. major de Merhart.	—	4	—	—
2e régt. de dragons, markgrave Maximilien, colonel Wirth.	—	4	—	—
Batterie à cheval, capitaine baron de Stetten.	—	—	6	—
Total de la division badoise:	18	12	36	1
Artillerie du corps: major **Rochlitz.**				
3e et 4e batteries lourdes, 3e et 4e batteries légères de l'art. grand-ducale badoise.	—	—	24	—
Colonne de munitions prussiennes, major Groschke. Colonnes de munitions d'art. de No 1 à 4, colonnes de munitions d'infant. No 1 à 3.				

Digitized by Google

	Bataillons	Escadrons	Pièces	comp. du génie
Colonne de munitions badoise, major Engler. Colonnes de munitions d'art. de 1 à 3, colonnes de munitions d'infant. 1 et 2, équipage de pont.				
Train grand-ducal badois, major de Chelius. Détachement sanitaire prussien, détachement sanitaire badois, dépôts de remonte prussiens No 1 et 2, dépôt de remonte badois, colonne de boulangerie de camp. badoise, colonnes de vivres prussiennes No 1 et 2, colonnes de vivres badoises, de No 1 à 3, 5 ambulances de campagne prussiennes, 5 ambulances de campagne badoises, détachement du train servant d'escorte.				
Détachement des chemins de fer de campagne No 5. Chef: ingénieur en chef Krohn. Commandant de compagnie: capitaine Kaetelhodt, du 8e régt. de landwehr oriental prussien No 45.				
Détachement des télégraphes d'étapes No 5. Directeur: inspecteur des télégraphes d'étapes Böhnke.				

4e division de réserve*)

(au 19 janvier 1871.)

Commandant: général-major de Schmeling.
Officier d'état-major: major de Kretschman.

Brigade d'infanterie combinée: colonel Knappe de Knappstaedt.				
1er régt. d'infant. rhénan No 25, colonel de Loos.	3	—	—	—
2e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale (No 4/5), colonel de Krane. (Bataillons Osterode, Ortelsburg, Graudenz et Thorn.)	4	—	—	—
Brigade de landwehr de la Prusse orientale: colonel de Zimmermann.				
1er régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale (No 1/3), lieutenant-colonel Scheuermann. (Bataillons Tilsit, Wehlau, Insterburg et Gumbinnen.)	4	—	—	—
3e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale (No 43/45), colonel d'Usedom. (Bataillons Loetzen, Goldap, Dantzig et Marienburg.)	4	—	—	—
4e brigade de cavalerie de réserve: général-major de Treskow II.				
1er régt. de uhlans de réserve, lieutenant-colonel de Wulffen.	—	4	—	—
3e régt. de uhlans de réserve, colonel de Schmidt.	—	4	—	—
A reporter:	15	8	—	—

*) Placée sous les ordres du XIVe corps. — Les troupes détachées temporairement au corps de siége devant Belfort sont comprises dans cette énumération.

Digitized by Google

	Bataillons	Escadrons	Pièces	Comp. du génie
Report:	15	8	—	—
Abtheilung combinée d'art. (1re et 2e batteries lourdes, 1re et 2e, 3e et 4e légères), major de Schaper.*)	—	—	36	—
2e compagnie des pionniers de place du VIIe corps d'armée, capit. Jacob.	—	—	—	1
Total de la 4e division de réserve:	15	8	36	1

Corps de siége devant Belfort.**)

(Voir pour l'ordre de bataille le supplément No 131.)

Détachement des chemins de fer de campagne No 4.

Chef: par int. ingénieur divisionnaire Vieregge.
Commandant de compagnie: capitaine de Seydlitz-Kurzbach-Ludwigsdorff, du 2e régt. de landwehr de la Silésie supérieure.

Détachement des télégraphes de campagne No 7.

Commandant: capitaine Friedheim de la 3e insp. du génie.

---

*) L'abtheilung combinée d'artillerie avait été formée avec les batteries de réserve des IVe et VIe corps.
**) Placé sous les ordres du XIVe corps d'armée.

Digitized by Google

Supplément CLVIII.

Quartier-général de Versailles, le 8 janvier 1871.

Effectif des forces composant l'armée à réunir sous les ordres du général de la cavalerie, baron de Manteuffel.

1) VIIe corps d'armée:			
13e division d'infanterie	13 bat.	4 esc.	4 batt.
14e division d'infanterie	12 -	4 -	4 -
Artillerie de corps	— -	— -	6 -
Adjoints:			
Régiments d'infanterie No 60 et 72	6 -	— -	— -
5e régiment de uhlans de réserve	— -	4 -	— -
1er régiment de hussards de réserve	— -	4 -	— -
Total	31 bat.	16 esc.	14 batt.

Le 8 janvier, les troupes de ce corps sont:

Le quartier-général, la 13e division et l'artillerie de corps en marche d'Auxerre sur Châtillon-sur-Seine, point qui sera probablement atteint le 11 de ce mois.

La 14e division d'infanterie en voie de transport par chemin de fer de Boulzicourt à Châtillon-sur-Seine. Les premiers échelons sont arrivés dans cette ville le 7 de ce mois; la division y sera rassemblée le 12 courant.

Le colonel de Dannenberg, ayant sous ses ordres les régiments No 60 et 72, trois escadrons et deux batteries, est au sud de Châtillon-sur-Seine, pour couvrir la concentration du corps d'armée et observer Dijon et Langres.

Le lieutenant-colonel Hensel, qui est à Chaumont avec des troupes gouvernementales, a poussé huit compagnies, un demi-escadron et une demi-batterie, par Luzy et Foulain, dans la direction de Langres.

Digitized by Google

En attendant, le 1er régiment de hussards de réserve est affecté à l'inspection générale des étapes de la deuxième armée et devra être laissé à Nuits, quand le VIIe corps d'armée commencera ses opérations. Le corps comprendra alors:

31 bataillons, 12 escadrons, 14 batteries.

2) IIe corps d'armée:

25 bataillons, 8 escadrons, 14 batteries.

Le corps est en marche de Montargis sur Nuits, où la division de tête arrivera le 12 de ce mois.

3) XIVe corps d'armée:

Détachement du général-major de Goltz	6 bat.	8 esc.	3 batt.
Division de campagne badoise	18 -	12 -	9 - *)
1re division de réserve	15 -	4 -	3 - *)
4e division de réserve	15 -	8 -	6 -
Détachement du général de Debschitz	8 -	2 -	2 -
Total:	62 bat.	34 esc.	23 batt.

Le XIVe corps d'armée est à la date du 8 de ce mois disposé comme suit:

La 1re division de réserve et la moitié de la 4e division de réserve assiégent Belfort; le détachement Debschitz est près de Delle; le reste du corps est autour de Vesoul, où se trouve le quartier-général.

La force totale de l'armée s'élève à 118 bataillons, 54 escadrons, 51 batteries (non-compris le 1er régiment de hussards de réserve).

Renseignements sur la situation:

Jusqu'au milieu du mois dernier le XIVe corps d'armée qui occupait les positions commandant la ligne Châtillon-sur-Seine,

---

*) Dans cette énumération, établie par le grand quartier-général, ne sont pas comprises la batterie lourde badoise et la batterie de sortie bavaroise, arrivées au commencement de janvier à la division badoise et au corps de siége devant Belfort.

Digitized by Google

Dijon, Gray, Vesoul, Montbéliard, n'avait eu devant lui que des détachements ennemis d'une force numérique plus faible que la sienne. (Garibaldi avec 12 000 hommes à Autun, Crémer avec 20 000 hommes à Beaune et à Dôle.)

Depuis cette époque, des troupes françaises d'un effectif plus considérable, amenées du sud, se concentrèrent à Besançon. Afin de couvrir le siége de Belfort, le général de Werder abandonna Dijon et rassembla son corps à Vesoul. Il rappela le général de Goltz, qui avait été détaché pour procéder à l'investissement de Langres.

Un renfort direct lui fut amené par le détachement formé dans le sud de l'Alsace, sous les ordres du général Debschitz, détachement, qui avait été poussé jusqu'à Delle. De plus, sur la nouvelle qu'une grande partie de l'armée ennemie, en voie de réorganisation à Bourges et à Nevers (Bourbaki: 15e, 18e et 20e corps) était partie par chemin de fer pour Châlons-sur-Saône, le général de Zastrow, qui se trouvait à Auxerre avec la 13e division et l'artillerie de corps du VIIe corps d'armée, reçut l'ordre de se porter sur Nuits et Montbard. On prescrivit en même temps aux régiments No 60 et 72, qui étaient à Metz et à Chaumont, de se rendre sur ces points. Cependant, la marche de fortes troupes françaises de Cosne sur Briare, jointe à des renseignements provenant d'autre source, firent, quelques jours après, admettre comme probable, que Bourbaki se trouvait encore à Nevers et à Bourges avec le gros de ses forces et qu'il se préparait à l'offensive dans la direction de Paris.

Les troupes ennemies, qui étaient arrivées à Besançon, se tenaient rigoureusement sur la défensive; elles firent même sauter les ponts qui existaient encore sur le Doubs.

En conséquence, le général de Zastrow reçut l'ordre de retourner à Auxerre; le deuxième corps d'armée fut en même temps distrait de l'investissement de Paris et dirigé sur Montargis; les deux corps réunis devaient ensuite s'opposer à la marche présumée de Bourbaki, tandis que la IIe armée prenait l'offensive contre l'armée ennemie commandée par Chanzy.

Pendant l'exécution de ces mouvements, le général de Werder annonça d'une façon positive, que des troupes des 18e et 20e corps d'armée française se trouvaient en avant de son

Digitized by Google

front. Le général Röder télégraphiait de Berne, que Bourbaki était de sa personne à Dijon et qu'il s'avançait avec une armée de 60 000 hommes et 80 canons. On apprit aussi par un rapport détaillé, fourni par un espion et dont l'exactitude fut reconnue plus tard, quel était le nouveau plan d'opérations de l'adversaire. Bourbaki (sous les ordres duquel étaient placés les 1er, 18e et 20e corps, peut-être aussi le 19e), allait prendre l'offensive contre le XIVe corps. Il laisserait un corps d'armée devant Vierzon. Il devait avec son armée, renforcée par le 24e corps,*) nouvellement formé à Besançon sous les ordres du général Bressolles et par les bandes de Garibaldi, débloquer Belfort, reconquérir l'Alsace et interrompre d'une façon permanente nos principales lignes de communications.

Ces opérations ont évidemment déjà reçu un commencement d'exécution. Depuis environ trois jours, les troupes du général de Werder ont devant elles, au sud et à l'ouest de Vesoul, ainsi qu'au sud de Belfort, les avant-gardes ennemies des 18e, 20e et 24e corps. On s'est aperçu hier d'une concentration sur la route Besançon—Vesoul. On ne peut encore exactement déterminer si les 18e et 20e corps sont déjà entièrement rassemblés; il est permis d'en douter jusqu'à présent. On dit aussi que le général Bourbaki a passé le 31 décembre dernier, à Bourges, une revue des 15e et 18e corps, cependant ce renseignement n'est pas confirmé. On n'a jusqu'à ce jour pu constater où se trouvent les 15e et 19e corps d'armée. En ce qui concerne le 19e corps, on ne sait pas même avec certitude s'il fait partie de l'armée de Bourbaki ou de celle de Chanzy, ou s'il n'a pas été licencié à la suite des combats qui ont eu lieu au commencement du mois de décembre dernier. Si ces deux corps appartiennent à l'armée de Bourbaki, il ne peut disposer dans l'est, que de l'un d'eux, pour l'opération projetée. Si au contraire, le 19e corps appartient à l'armée de Chanzy, ou s'il a été licencié, il est probable que le 15e corps reste à Vierzon.

---

*) Le 24e corps était formé des troupes de Crémer, dont on avait augmenté l'effectif.

Digitized by Google

Dans ce cas Bourbaki ne dispose dans l'est, que des 18e, 20e et 24e corps et des bandes de Garibaldi.

L'armée ainsi formée n'est que faiblement pourvue de cavalerie, son artillerie est suffisante.

Le train nécessaire au transport des vivres et des munitions manquera presque complètement et ne pourra être remplacé d'une manière efficace par l'utilisation des voies ferrées. L'infanterie est bien armée, mais médiocrement organisée. La force numérique de chaque corps d'armée peut s'élever à environ 30000 hommes; on peut donc évaluer les forces de l'armée de 90 à 120000 hommes, plus les bandes de Garibaldi, dont l'effectif peut être fixé à 12000 hommes.

Le général de Werder a reçu l'ordre de couvrir avant tout le siége de Belfort et de prendre comme base le sud de l'Alsace. Il ne doit pas s'opposer directement à une marche en avant que l'adversaire tenterait à l'ouest des Vosges; il se contentera d'observer cette marche, de concert avec les troupes du gouvernement de Lorraine. Lorsqu'il ne restera devant lui qu'un faible effectif ennemi, le général de Werder devra aussitôt reprendre l'offensive et chercher à interrompre les communications des Français. L'entrée en action des IIe et VIIe corps d'armée suffira, pour déjouer les projets de l'ennemi.

La IIe armée, qui a actuellement pris l'offensive contre l'armée de Chanzy venant du Mans, a laissé une division à Orléans; un détachement de cette division est à Briare.

Digitized by Google

Supplément CLIX.

Correspondance télégraphique

entre le général de Werder et le général baron de Manteuffel, du 12 au 20 janvier 1871.

No 1.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 12 janvier 1871.

Déposée: Frahier, le 12 janvier 1871, 6 heures 15 minutes du soir.

Général de Manteuffel. Châtillon-sur-Seine.
(Doit y arriver le 12.)

Mon corps d'armée, la division Schmeling et le détachement Debschitz ont occupé aujourd'hui complètement la position Delle, Montbéliard, Héricourt, Lure. La position est renforcée par de l'artillerie de siége à Delle, à Montbéliard dont le terrain est favorable à l'assaut et où il existe un château-fort, et à Héricourt. Le colonel Willisen est à Lure avec 2 bataillons, 3 régiments de cavalerie et 2 batteries; il observe Vesoul, la ligne de l'Ognon et couvre, aussi loin que possible, l'ancienne ligne d'étapes Lure-Epinal. Mon avant-garde est poussée sur Arcey. Les avant-postes ennemis sont vis-à-vis des nôtres. La cavalerie du colonel Willisen observe la marche des colonnes ennemies de l'Ognon vers l'est. La première division de réserve se trouve devant Belfort pour continuer le siége et protéger l'artillerie en cas de sortie.

signé: de Werder.

Digitized by Google

No 2.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 13 janvier 1871.
Déposée: Frahier, le 12 janvier 1871,
10 heures 40 minutes du soir.

Général de Manteuffel. Châtillon.

L'ennemi s'est tenu tranquille aujourd'hui. D'après un avis du colonel Willisen, les Français paraissent achever leur déploiement entre l'Ognon et le Doubs. On dit que Bourbaki était la nuit dernière à Villersexel, qui est fortement occupé. Devant des forces supérieures, le colonel Willisen se retirera sur Ronchamp; je ne puis, dans ce cas, rien faire pour couvrir Epinal.

signé: de Werder.

No 3.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 13 janvier 1871.
Déposée: Frahier, le 13 janvier 1871,
1 heure 43 minutes du matin.

Général de Manteuffel. Châtillon-sur-Seine.

L'ennemi venant de Vesoul et de Moffans serre de près le colonel Willisen. Je fais replier ce dernier sur Ronchamp.*) Un régiment de cavalerie part sur Luxeuil, pour continuer à observer le flanc de l'adversaire.

signé: de Werder.

No 4.

Arrivée au quartier-général du XIV corps d'armée,
le 13 janvier 1871,
Déposée: Châtillon, le 13 janvier 1871,
9 heures 10 minutes du soir.

Général de Werder. Brévilliers près Belfort.

Je commence demain, avec le IIe et le VIIe corps d'armée, ma marche sur Vesoul, direction générale. Les télégrammes continueront à me parvenir via Châtillon.

signé: de Manteuffel.

---

*) En réalité, le colonel de Willisen n'évacua Lure que le 14 janvier. (Voir 2e partie, page 1020.)

Digitized by Google

No 5.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 13 janvier 1871.
Déposée: Brévilliers, le 13 janvier 1871, 6 heures du soir.

Général de Manteuffel. Châtillon-sur-Seine.

L'ennemi a attaqué aujourd'hui mes avant-postes à Arcey et à Chavannes, avec des forces supérieures et une nombreuse artillerie. Les avant-postes se sont retirés jusqu'à Tavey et Couthenans. D'après les déclarations des prisonniers, le 18e corps qui est à Chavanne forme l'aile gauche, le 15e est au centre, le 20e à l'aile droite et le 25e en réserve. Outre ces troupes, des forces imposantes sont aussi sur le Doubs, probablement le 24e corps.*) Je m'attends à être attaqué demain dans ma position. Je prie, Votre Excellence, de m'indiquer ses intentions.

signé: de Werder.

No 6.

Arrivée au quartier-général du XIV corps d'armée, le 14 janvier 1871.
Déposée: Châtillon, le 14 janvier 1871, 9 heures 30 minutes du matin.

Général Werder. Brévilliers. Belfort.

Reçu votre télégramme du 13 au soir. Je pars aujourd'hui avec l'armée dans la direction de Vesoul, pour me mettre aussitôt que possible en communication avec Votre Excellence. Les avant-gardes étaient déjà poussées hier jusques dans la Côte d'Or.

signé: de Manteuffel.

---

*) Voir, pour connaître la situation réelle, IIe partie, page 1016, et suivantes, ainsi que page 1020.

Digitized by Google

No 7.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 14 janvier 1871, à 9 heures du soir.

Déposée: Brévilliers, le 14 janvier 1871, à midi 30 minutes.

Général de Manteuffel. Châtillon-sur-Seine.

Aujourd'hui, jusqu'à midi, l'ennemi est resté tranquille sur toute la ligne. Nos avant-postes et les siens sont partout très rapprochés. Une reconnaissance sur Dasle et Croix, faite par les Français le 13 courant, a été repoussée par le Général de Debschitz.

signé: de Werder.

Le 13 janvier le général baron de Manteuffel reçut communication du télégramme adressé par le général de Werder au général comte de Moltke, télégramme reproduit au supplément CXL. (II partie, page 417*.)

En réponse à ce télégramme, le commandant en chef de l'armée du sud fit savoir à Versailles, qu'il n'interviendrait pas dans les dispositions prises par le général de Werder en lui donnant des ordres; que, de plus, son entrée en action se ferait déjà sentir dans la journée du 16, lorsque ses avant-gardes auraient débouché des pays montagneux. Le général de Werder reçut connaissance de cette réponse par une dépêche chiffrée.

No 8.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 16 janvier 1871.

Déposée: Brévilliers, le 15 janvier 1871, 10 heures 58 minutes du soir.

Général de Manteuffel. Châtillon-sur-Seine.

L'ennemi m'a aujourd'hui vivement attaqué de Chagey à Montbéliard, en apparence avec quatre corps et principalement avec de l'artillerie. L'attaque a été repoussée partout et ma position n'a été forcée sur aucun point. Nos pertes sont de 300 à 400 hommes. Le combat a duré depuis huit heures et demie du matin jusqu'à cinq heures et demie. J'ai reçu dépêche chiffrée.

signé: de Werder.

Digitized by Google

No 9.

Arrivée au quartier-général du XIV corps d'armée, le 17 janvier 1871.

Déposée: Châtillon, le 17 janvier 1871, 9 heures 30 minutes du soir.

Général de Werder. Brévilliers près Belfort.

Tout le gros de l'armée a atteint aujourd'hui la partie est de la Côte d'Or, entre Dijon et Langres. Les avant-gardes étaient hier déjà à hauteur de Champlitte. La direction ultérieure de la marche dépendra des renseignements que Votre Excellence me fera parvenir sur sa situation. Les dernières nouvelles, que j'ai reçues, sont du 15 au soir. Il serait à désirer que la cavalerie établisse, le plus tôt possible, les communications entre mon aile gauche et votre aile droite. Cela pourrait se faire, soit par Luxeuil, soit plus au sud, selon les circonstances. Je prends mes dispositions dans ce sens.

Quartier-général de Prauthoy, 8 heures du matin.

signé: de Manteuffel.

No 10.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 17 janvier 1871.

Déposée: Brévilliers, le 16 janvier 1871, 9 heures du soir.

Général baron de Manteuffel. Châtillon-sur-Seine.

Faire suivre.

L'ennemi m'a attaqué aujourd'hui sur toute la ligne, avec un redoublement de forces et d'énergie; il a été repoussé partout. Seul, le général de Degenfeld a été obligé d'évacuer la position de Chenebier devant des forces supérieures et s'est replié jusqu'en avant de Chalonvillars. Je mets tout en œuvre pour reprendre la position de Chenebier. D'après ce qui est connu jusqu'à présent, nos pertes sont peu importantes.

signé: de Werder.

Digitized by Google

No 11.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 18 janvier 1871.
Déposée: Brévilliers, le 17 janvier 1871,
9 heures 55 minutes du soir.

Général de Manteuffel. Châtillon-sur-Seine.

Dans la nuit du 16 au 17 courant, j'ai envoyé le général Keller à Frahier, avec huit bataillons. L'ennemi, surpris à Chenebier avant la pointe du jour, perdit ses bagages et 400 prisonniers. Chagey et Bethoncourt ont été attaqués avec vigueur et à plusieurs reprises, mais inutilement. Une canonade violente a été échangée à Montbéliard et à l'ouest de Luze. Cependant le combat a en général diminué d'intensité et a pris le caractère d'un combat d'arrière-garde. A une heure, le général Keller a été attaqué par des forces d'une supériorité considérable. Il se maintient cependant à Frahier, dans une position solide. Si le départ de l'ennemi se confirme, je prendrai immédiatement l'offensive. Nos pertes pendant les combats des trois derniers jours s'élèvent à environ 1200 hommes, dont la majeure partie appartient à la 2e et à la 3e brigade badoise. L'ennemi avait engagé dans ce combat: le 15 corps à Montbéliard, à la gauche de celui-ci le 20e, puis le 24e dont fait partie la division Crémer et à Chenebier le 18e corps.*) Les troupes opposées au général Debschitz ne sont pas comprises dans cette énumération. Je prie, Votre Excellence de m'indiquer où je dois l'attendre. Le colonel Willisen essaiera de se mettre en communication avec vous par Luxeuil et Saint-Loup.

signé: de Werder.

) En ce qui concerne la répartition réelle des corps français devant la position allemande de la Lisaine, voir IIe partie, page 1020 et supplément CXXXIX, page 412 et suivantes.

Digitized by Google

No 12.

Arrivée au quartier-général du XIV corps d'armée,
le 19 janvier 1871.

Déposée: Châtillon, le 19 janvier 1871,
à midi 40 minutes.

Général de Werder. Brévilliers devant Belfort.

J'ai reçu le télégramme de Votre Excellence relatant les événements qui se sont produits pendant la journée d'hier. Je vous adresse, ainsi qu'à vos braves troupes, mes félicitations sur ces trois jours de combats victorieux. Mes avant-gardes atteindront demain la Saône, sur la ligne Gray—Scey sur Saône; le gros se trouvera à Fontaine Française et à Dampierre, prêt à en repartir le 20 courant. La direction, que je prendrai, dépendra des renseignements que Votre Excellence me fera parvenir. Le VII corps cherchera à partir de demain à se mettre en communication avec le colonel Willisen, par Luxeuil et Saint-Loup. Les télégrammes me parviendront demain encore par le relais de Châtillon.

Quartier-général de Prauthoy, le 18 janvier 1871,
3 heures 30 minutes de l'après-midi.

signé: de Manteuffel.

No 13.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 18 janvier 1871.

Déposée: Brévilliers, le 18 janvier 1871,
9 heures 3 minutes du matin.

Général de Manteuffel. Châtillon-sur-Seine. Faire suivre.

Le départ présumé de l'ennemi s'est accompli cette nuit. Je suppose que son gros a formé ses colonnes de marche le 17. A mon avis, trois divisions se trouvent encore devant mon front et se sont organisées défensivement sur les hauteurs. La division badoise se concentre aujourd'hui à Frahier et à Chenebier; elle marchera le 19 sur Athesans et

Digitized by Google

sur Villersexel. Je m'avancerai avec une deuxième division soit par Béverne, soit par Saulnot. Je n'ai reçu votre télégramme du 17 à 7 heures du matin, que ce matin à 2 heures.*)

signé: de Werder.

No 14.

Arrivée au quartier-général du XIVe corps d'armée, le 19 janvier 1871.

Déposée: le 19 janvier 1871. 10 heures 5 minutes du matin.

Général de Werder. Brévilliers près Belfort.

J'ai reçu votre télégramme du 18, neuf heures du matin.

Je serai le 20 de ce mois avec le gros de mes forces à Gray et en avant de cette ville. Je me porterai sur le flanc de l'ennemi en retraite, ou, le cas échéant, je lui barrerai le passage. Afin d'obtenir des résultats décisifs, je prie Votre Excellence de prendre l'offensive avec toutes les forces dont elle pourra disposer en ne laissant en arrière que ce qui est nécessaire pour le siége de Belfort. Les télégrammes continueront à me parvenir via Châtillon.

Le général Decker a été avisé de s'occuper de l'envoi de munitions de réserve.**) La construction du chemin de fer Nuits—Dijon se poursuit, la ligne est déjà en exploitation jusqu'à Nuits.

Prauthoy, le 18 janvier, onze heures trois quart du soir.

signé: de Manteuffel.

---

*) Il est question ici du télégramme expédié à 8 heures du matin de Prauthoy, reproduit sous le No 9.

**) Le général de Decker avait été nommé commandant de l'artillerie de l'armée du sud, par ordre du cabinet royal en date du 11 janvier. Il se trouvait alors à Strasbourg d'où il est arrivé au quartier-général de l'armée du sud le 27 janvier.

Digitized by Google

No 15.

Arrivée au quartier-général du XIVe corps d'armée,
le 19 janvier 1871.

Déposée: Châtillon, le 19 janvier 1871,
9 heures du soir.

Général de Werder. Brévilliers devant Belfort.

Le général de Moltke me communique le télégramme qu'il a adressé hier à Votre Excellence. D'après cette dépêche, je suppose que Belfort est assiégé par la 1re division de réserve et par le détachement Debschitz, tandis que le XIVe corps et la 4e division de réserve poursuivent l'ennemi battant en retraite. Je dois faire parvenir des instructions à Votre Excellence. Cela a déjà été fait hier, conformément aux données ci-dessus. J'ajoute seulement à ces instructions, que je prie Votre Excellence de chercher à arrêter l'adversaire dans sa marche en retraite et à le retenir le plus longtemps possible, afin de gagner le temps nécessaire pour ma marche de flanc. Votre Excellence voudra bien m'informer aussi, dans le plus bref délai, soit par télégraphe, soit directement, par quelle rive du Doubs elle pense que se retirent les forces principales de l'ennemi. Demain, mon quartier-général sera probablement à Gray.

Prauthoy, le 19. janvier 1871,
9 heures et demie du matin.

signé: de Manteuffel.

No 16.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 19 janvier 1871.

Déposée: Brévilliers, le 18 janvier 1871,
10 heures 5 minutes du soir.

Général de Manteuffel. Châtillon-sur-Seine. Faire suivre.

Le départ des Français a eu lieu sur toute la ligne. Le soir il ne restait devant nous que des arrière-gardes.

Le 19, mes avant-gardes suivront les arrière-gardes ennemies. Le gros partira le 20, comme il est indiqué ci-après:

Digitized by Google

Sur Arcey: division Schmeling: 7 bataillons, 5 batteries, 3 escadrons. Sur Saulnot: général Goltz: 6 bataillons, 3 batteries, 4 escadrons. Sur Béverne, Athesans ou Villersexel: division badoise: 18 bataillons, 9 batteries, 8 escadrons. Sur Lure: colonel Willisen: 2 bataillons, 3 batteries et 12 escadrons; l'infanterie et deux batteries de ce détachement sont des troupes d'étapes.

Je laisse pour continuer le siége et couvrir Belfort: la division Treskow, le détachement Debschitz et la brigade Zimmermann de la division Schmeling. Au total: 31 bataillons, 7 batteries.

signé: de Werder.

No 17.

Arrivée au quartier-général de l'armée du sud, le 20 janvier 1871.
Déposée: Brévilliers, le 19 janvier 1871,
8 heures, 30 minutes du soir.

Général de Manteuffel. Châtillon-sur-Seine.

Les pertes des Français pendant les trois jours de combat s'élèvent à environ 1500 morts, 3 ou 4000 blessés. Nous avons fait jusqu'à présent plus de 1600 prisonniers. On me rend compte que des forces importantes se retirent sur l'Isle-sur-le-Doubs. Mes avant-gardes sont en contact avec l'ennemi à Arcey, Saulnot et Lyoffans; la 4e division de réserve atteindra Onans le 20. A la même date, le général de Goltz sera à Saint-Ferjeux; deux brigades badoises seront à Athesans, peut-être à Villersexel; une brigade badoise à Vy-les-Lure, le colonel Willisen à Frotey et Noroy. Le quartier-général sera le 20 à Saulnot, le 21 à Villersexel. Les dépêches me parviendront le 20, via Brévilliers, le 21, via Lure. Je me propose de reporter le 23, ma ligne de communication sur Epinal, la ligne Sentheim—Dannemarie étant trop incommode par suite du mauvais état des chemins. Je vous prie de me faire savoir si cela concorde avec vos dispositions. J'emmène encore quatre bataillons, une batterie et un escadron de la brigade Zimmermann.*)

signé: de Werder.

---

*) Voir ce qui s'était réellement passé au 14e corps, IIe Partie, page 1008 à 1069.

Digitized by Google

No 18.

Arrivée au quartier-général du XIVe corps d'armée,
le 21 janvier 1871.

Déposée: Châtillon, le 20 janvier 1871,
3 heures 15 minutes de l'après-midi.

Général de Werder. Brévilliers près Belfort. Faire suivre.

Gray a été occupé sans résistance le 19. Les IIe et VIIe corps passent aujourd'hui, 20, à Gray et à l'est de cette ville, sur la rive gauche de la Saône. Les avant-gardes sont poussées vers le sud. Le quartier-général est aujourd'hui à Gray. On se propose de continuer demain la marche en avant. La direction à prendre sera fixée d'après les renseignements, qui parviendront d'ici là.

Fontaine française, le 20 janvier 1871.

De la part du commandement en chef.

signé: comte de Wartensleben,
quartier-maître général.

Les généraux baron de Manteuffel et de Werder reçurent en outre de Versailles quantité de communications sur les mouvements exécutés et projetés.

Digitized by Google

Supplément CLX.

Commandement en chef
de l'armée du sud.

Au quartier-général de Châtillon-sur-Seine, le 13 janvier 1871, cinq heures du soir.

Ordre de l'armée.

Le IIe et le VIIe corps d'armée commenceront demain leur marche à travers les monts de la Côte-d'Or; ils déboucheront le plus tôt possible avec le gros de leurs forces sur la ligne Selongey-Longeau.

Pour cette marche, le IIe corps d'armée suivra la route Montbard, Chanceaux, Is-sur-Tille; les routes situées au nord seront affectées au VIIe corps.

A moins de modifications nécessitées par les événements, les marches seront exécutées conformément au tableau ci-joint; les points indiqués déterminent à peu près la ligne à occuper par les gros. Les avant-gardes, surtout celles du VIIe corps, devront être poussées très-loin en avant, afin d'atteindre et de couvrir le plus rapidement possible le débouché des montagnes. Cette mesure a aussi pour but d'ouvrir un débouché au IIe corps, en cas d'attaques ennemies venant de Dijon.

A cet effet, les troupes, arrivées à la sortie des montagnes, s'y établiront aussitôt militairement.

Le quartier-général marchera avec la colonne de droite du VIIe corps d'armée. Le VIIe corps fera couvrir la marche de ses troupes et de ses convois dans la direction de la place de Langres.

Afin de couvrir l'armée, ses communications, ses magasins et la voie ferrée Châtillon—Nuits, dans la direction du sud, un détachement, placé sous les ordres du général-major de Kettler, restera en arrière. Ce détachement se composera de la 8e brigade

Digitized by Google

d'infanterie, de deux batteries et de deux escadrons du IIe corps d'armée (6 bataillons, 2 escadrons, 12 pièces). Il s'établira d'abord dans les environs de Montbard et agira, en général, conformément à l'instruction ci-jointe. Il restera en même temps en communication avec le 1er régiment de hussards de réserve, que le VIIe corps mettra à la disposition de l'inspection générale des étapes de la IIe armée et qui sera provisoirement dirigé sur Nuits.

signé: baron de Manteuffel.

Tableau de marche.

Corps de troupes.	Les troupes arriveront le:			
	14 janvier	15 janvier	16 janvier	17 janvier
VIIe corps d'armée (avec le gros)				
14e division	Arc en Barrois	Chameroi	Longeau	—
13e division	Recey	Auberive	Prauthoy	—
IIe corps d'armée (avec les têtes)	Lucenay	Chanceaux	Courtivron	Selongey
Quartier-général	Leuglay*)	Germaine	Prauthoy	—

*) En réalité, le quartier-général fut établi le 14 janvier à Voulaine.

Digitized by Google

Commandement en chef
de l'armée du sud.

Au quartier-général de Châtillon-sur-Seine, le 13 janvier 1871.

Instruction

pour le détachement du général-major de Kettler.

Pendant que l'armée effectuera sa marche à travers la Côte d'Or, ou même lorsque celle-ci sera terminée, il n'est pas impossible que l'ennemi tente, par le sud, quelques attaques sur notre flanc droit ou sur nos communications. Ces entreprises pourraient être exécutées, soit par le corps de Garibaldi, qui, d'après les renseignements recueillis jusqu'à ce jour, a pris Autun pour base et bat le pays en avant de cette ville, soit par les troupes françaises qui se trouvent aux environs de Dijon.

La mission du général de Kettler consiste à repousser ces attaques, dans la mesure de ses forces; ceci n'exclue pas de courtes opérations offensives, qui, dans certains cas, sont même à recommander. Il faut s'occuper surtout du corps de Garibaldi et établir autant que possible par des reconnaissances, sa position, son effectif et ses mouvements.

L'armée aura d'ailleurs soin de donner à sa ligne d'étapes à travers la Côte d'Or, une direction telle que celle-ci soit autant que possible gardée aussi bien contre Langres que contre le sud. Par contre, le magasin de Châtillon et la section du chemin de fer Châtillon—Nuits, doivent être l'objet essentiel d'une surveillance constante de la part du détachement du général-major de Kettler. A cet effet, il devra se mettre en communication avec le 1er régiment de hussards de réserve, mis à la disposition de l'inspection générale des étapes de la IIe armée à Nuits, et s'assurer sa coopération, le cas échéant.

Digitized by Google

Si, contre toute attente, le détachement était serré de près par des forces très-supérieures, il se maintiendrait d'abord à Châtillon le plus longtemps possible. Si cela devenait nécessaire, il se replierait le long de la voie ferrée Châtillon—Blesme, pour couvrir cette ligne, de concert avec les troupes gouvernementales et les troupes d'étapes stationnées dans cette région; renforcé par ces troupes il reprendrait éventuellement l'offensive ou rétablirait ses communications avec l'armée, par la région située au nord de Langres.

Le commandant en chef,
signé: baron de Manteuffel.

Digitized by Google

Supplément CLXI.

Commandement en chef
de l'armée du sud.

Au quartier-général de Fontaine Française,
le 19 janvier 1871, 6 heures du soir.

Le général de Werder ayant repoussé dans les trois jours de combats, 15, 16 et 17 janvier, toutes les attaques tentées contre sa position devant Belfort par l'armée de Bourbaki, composée des 15e, 18e, 20e, 24e et peut-être aussi du 25e corps, la retraite de l'ennemi, à laquelle on s'attendait déjà le 17 au soir, s'est depuis accomplie. Selon toute apparence, les gros des troupes ennemies ont déjà été formés en colonnes de marche dès le 17, et il ne restait le 18 devant le général de Werder, qu'environ trois divisions d'arrière-garde, qui occupaient des positions défensives. On ignore si la retraite de l'ennemi s'effectue complètement par la région comprise entre la Saône et le Doubs, ou si elle utilise aussi le terrain compris entre cette dernière rivière et la frontière suisse. Le général de Werder annonce qu'il prend aujourd'hui l'offensive dans la direction de Villersexel, avec ses avant-gardes et qu'il suivra demain avec son gros. Je l'ai invité à employer pour cette opération toutes les forces disponibles, sauf celles qui sont nécessaires à la continuation du siége de Belfort.

Avec la partie de l'armée, qui est réunie ici, je veux me porter sur le flanc de l'ennemi en retraite, ou lui barrer directement le passage. Je prescris en conséquence, pour demain, les mouvements suivants:

Le IIe corps d'armée concentrera son gros à Gray, principalement sur la rive gauche de la Saône. Il poussera son avant-garde dans la direction de Pesmes et fera reconnaître les routes qui mènent à Besançon. La portion du corps, restée à Thil-Châtel, devra rallier le gros en passant par Mirebeau.

Digitized by Google

Un poste d'une force suffisante restera à Thil-Châtel pour observer Dijon et transmettre les ordres au général de Kettler.

Le VIIe corps d'armée se mettra par son aile gauche et dans la direction de Vesoul, en communication avec les troupes du général de Werder, qui s'avancent entre la Saône et l'Ognon. Le corps traversera la Saône dans les environs d'Autet et de Savoyeux et fera à cet effet établir au moins encore un passage; il dirigera son gros jusques dans le rayon Sauvigney—Citey etc. etc., l'avant-garde sera poussée dans la direction de Besançon, tout en se gardant du côté de Rioz et en envoyant des reconnaissances vers cette localité. Afin de ne pas gêner les mouvements des troupes, les convois, en tant que l'on pourra momentanément s'en passer, resteront sur la rive droite de la Saône. Les directions de Langres et de Dijon continueront à être surveillées, la première par le VIIe, la seconde par le IIe corps. La route de Gray à Besançon par Choye servira de ligne de démarcation entre les IIe et VIIe corps. En cas de contestations, les localités situées sur cette route seront occupées par le VIIe corps. Mon quartier-général sera transféré demain à Gray.

signé: baron de Manteuffel,
commandant en chef.

Digitized by Google

Supplément CLXII.

Commandement en chef
de l'armée du sud.

Au quartier-général de Gray, le 20 janvier 1871,
5 heures du soir.

Ordre de l'armée.

L'armée continuera demain sa marche vers le Doubs, le IIe corps d'armée dans la direction générale de Dôle, le VIIe sur Dampierre.

Le IIe corps concentrera son gros sur l'Ognon, dans les environs de Pesmes et de Montmirey. L'avant-garde, qui sera poussée vers Dôle, essaiera de détruire la voie ferrée, à la bifurcation, si cela peut se faire et de couper les fils télégraphiques, afin d'interrompre les communications de l'ennemi avec Lyon. On fera rentrer le détachement du lieutenant-général de Hann,*) qui sera alors chargé, le cas échéant, de surveiller la place d'Auxonne. Le corps ne devra également pas perdre de vue qu'il faut continuer à observer Dijon et à se maintenir en communication avec le général de Kettler, qui a été invité à s'avancer demain sur cette ville.

Gray restera occupé, afin de nous assurer le passage de la Saône.

Le VIIe corps d'armée s'avancera dans la région Marnay—Audeux; il se gardera vers Besançon et poussera une avant-garde sur Dampierre. Les pointes devront, si cela est possible, atteindre le Doubs, faire la reconnaissance de cette rivière principalement sous le rapport des points de passage, et si faire se peut, s'assurer de ceux-ci. Une arrière-garde restera face à Rioz et opérera la liaison avec le général de Werder.

*) Voir 2e Partie, pages 1129 et 1135.

Digitized by Google

La voie ferrée Gray — Dampierre formera la ligne de démarcation entre le IIe et le VIIe corps. Il est laissé à la disposition des corps de faire rejoindre leurs convois.

Mon quartier-général sera transféré demain à Pesmes.

signé: baron de Manteuffel,
commandant en chef.

Lettre

du général baron de Manteuffel au général de Werder.

Commandement en chef
de l'armée du sud.

Au quartier-général de Gray, le 21 janvier 1871.

Votre Excellence a dû voir par mes ordres aux généraux commandant les IIe et VIIe corps d'armée, ordres dont je lui ai adressé copie, que j'ai l'intention, avec la portion de l'armée réunie ici, de m'opposer à la retraite présumée des Français par Besançon sur Lyon et de couper le plus tôt possible leurs communications avec cette dernière place. L'offensive, que Votre Excellence a déjà prise, retient les arrière-gardes ennemies et ralentit aussi la retraite du gros. Il n'est pas encore établi, si les forces principales de l'adversaire se replient par la rive droite ou par la rive gauche du Doubs; je penche pour cette dernière hypothèse, parce que je n'ai reçu jusqu'à présent de mon aile gauche (VIIe corps) aucun rapport annonçant qu'on ait rencontré l'ennemi et que, par contre, l'avant-garde du IIe corps, qui marche dans la direction du sud, a eu hier à soutenir un combat à Pesmes, contre des francs-tireurs et des gardes mobiles qui voulaient lui disputer le passage de l'Ognon. Cette manière de voir est confirmée par le télégramme de Votre Excellence, daté du 20 au matin.

Digitized by Google

Je n'ai pas un aperçu suffisant de votre situation pour vous donner des ordres directs. Je compte sur Votre Excellence pour serrer l'ennemi de près, et suivre le gros de ses forces, là où il se repliera; il faut aussi que votre aile droite, comme le fait mon aile gauche, cherche à établir les communications entre nous et les maintienne lorsqu'elles seront établies. J'espère recevoir souvent des rapports de Votre Excellence. Elle voudra bien diriger sur moi, par Pesmes et à marches forcées, le détachement du colonel de Willisen, ou tout au moins la cavalerie et l'artillerie qui en font partie, dès que les circonstances le permettront; je manque ici de cavalerie disponible, ce qui fait que j'ai un besoin urgent de ces troupes, afin d'agir sur les derrières de l'adversaire.

De la ligne Pesmes — Marnay — Dampierre — Dôle, occupée le 21, qui m'assure les passages de l'Ognon et du Doubs, j'enverrai des reconnaissances vers la route de Lons-le-Saunier, qui est la voie la plus directe entre Belfort et Lyon. Le résultat de ces reconnaissances décidera de mes résolutions ultérieures.

signé: baron de Manteuffel,
commandant en chef.

Digitized by Google

Supplément CLXIII.

Ordre de bataille

de l'armée française des Vosges (environ 20,000 hommes)
A la mi-janvier 1871.

Commandant: général **Garibaldi.**
Chef d'état-major: général **Bordone.**

1re brigade: général **Bossack-Hauke.**

Eclaireurs de Gray.
Chasseurs égyptiens.
Francs-tireurs du midi.
Francs-tireurs du Rhône.
1er bataillon de gardes mobiles des Alpes-maritimes.
42e régiment de la garde mobile (Aveyron).

2e brigade: colonel **Lobbia.**

1er bataillon de l'égalité de Marseille.
2e bataillon de légalité de Marseille.
Guérilla marseillaise.
Guérilla française d'Orient.
Un bataillon de la garde mobile.
Eclaireurs à cheval.

3e brigade: général **Menotti Garibaldi.**

2e bataillon de gardes mobiles des Alpes-maritimes.
Un bataillon de gardes mobiles des Basses-Alpes.
Un bataillon de gardes mobiles des Basses-Pyrénées.
Légion de volontaires italiens.
Légion de chasseurs des Alpes.
Bataillon des francs-tireurs réunis.
Compagnie d'Oran.
Compagnie des francs-tireurs francs-comtois.
Compagnie de Vaucluse.
Compagnie d'Alger.

4e brigade: colonel **Ricciotti Garibaldi.**

Chasseurs des Alpes.
Deux compagnies de chasseurs dauphinois.

Digitized by Google

Francs-tireurs des Vosges.
Francs-tireurs de Dôle.
Eclaireurs du Doubs.
Chasseurs du Hâvre.
Bataillon Nicolas.
Francs-tireurs toulousains.
Francs-tireurs de l'Aveyron.
Chasseurs du Mont blanc.
Chasseurs républicains de la Loire.
Compagnie des éclaireurs de l'Allier.
Compagnie du Gers.
Compagnie de la croix de Nice.
Volontaires de Loir et Cher.
Eclaireurs de Caprera.
Francs-tireurs du croissant.
Les enfants perdus de la montagne.
Compagnie des petites mitrailleuses.
Francs-tireurs de la Côte d'Or.

5e brigade: (en formation) colonel **Canzio.**

Carabiniers génois.
Légion italienne, dite de Marsalla.
Compagnie espagnole.
Compagnie franco-espagnole.

Corps isolés.

Francs-tireurs de la mort.
Compagnie de la revanche.
Bataillon des enfants perdus de Paris.
Pontonniers du Rhône.
Alsaciens de Paris.
Compagnie de Colmar.
Dépôt de recrutement.

En outre:

Les gardes nationales mobilisées de l'Isère. (Voir division Pelissier.)

Artillerie:

7 batteries avec 42 pièces.

Cavalerie:

Un détachement de chasseurs à cheval (du 7e régt. de chasseurs).
Un escadron de hussards.
Un escadron de guides.
Eclaireurs du Rhône.
Guides de Châtillon.

4 escadrons du 11e régiment de cavalerie de marche vinrent plus tard se joindre à ces troupes.

Digitized by Google

Renseignements

sur la composition et l'effectif de la division rassemblée autour de Dijon, le 17 janvier 1871, sous les ordres du général Pelissier:*)

Gardes nationales		mobilisées,	Jura	7188	hommes
-	-	-	Saône	8900	-
-	-	-	Loire**)	1100	-
-	-	-	Ain	2100	-
-	-	-	Haute-Savoie	1144	-
-	-	-	Isère***)	2300	-
			Total	22,732	hommes.

L'effectif de toutes les troupes placées sous les ordres de Garibaldi, pendant la deuxième moitié de janvier s'élevait à 48,000 hommes. (Voir Bordone, Garibaldi et l'armée des Vosges, page 412.)

---

*) Voir enquête parlementaire, Rapports, Versailles 1874. 2e volume pages 689, 690, 694 et 754.

**) Se trouvaient à Auxonne.

***) Furent affectées à l'armée des Vosges.

Digitized by Google

Supplément CLXIV.

Ordre général de mouvement pour le 18 et le 19 janvier.

Aibre, le 17 janvier 1871.

1re armée.

Au grand quartier général.

Le 18e corps d'armée et la division Crémer qui jusqu'à nouvel ordre est sous la direction du général Billot viendront occuper les villages de Coisevaux et de Champey, la droite dans les bois communaux entre Coisevaux et Verlans, et la gauche dans les bois de Saulnot que le général Billot fera surveiller avec beaucoup de soin.

Le 18e corps s'appuiera ainsi par la droite sur le 20e corps.

Le 20e corps rappellera la division Polignac qui est à Coisevaux et s'établira à Trémoins et sur le plateau de Tavey, ayant sa droite dans les bois du Chanois. Il est bien entendu que la division Polignac ne devra exécuter son mouvement que lorsqu'elle aura été relevée par une division du 18e corps.

Le 24e corps conservera sa position en avant de Laire, sa gauche au bois du Chanois et sa droite occupant fortement le bois de Montévillars.

Le 15e corps occupera fortement sur sa gauche, en se reliant avec le 24e, le bois Bourgeois, le mont Chevis, repliera sa droite qui est devant Montbéliard et occupera militairement toute l'arête qui est devant le mont Chevis du côté de Bart et que traverse la route de Dung à Montbéliard.

Il fera exécuter sur toute cette position des travaux défensifs, de manière à pouvoir garantir au moins son artillerie.

Digitized by Google

Le commandant du 15e corps fera en outre reconnaître avec soin, pour l'occuper au besoin, la position défensive qui se trouve sur la rive droite du ruisseau le Rupt, s'appuyant à droite sur le mont Bart et à gauche sur les hauteurs qui dominent Allondans. La gauche sur cette position serait sur la rive gauche du Rupt, sur le plateau qui est entre Allondans et Issans, lequel s'appuie lui-même sur le bois dit de Dessus. Cette gauche par laquelle on se relie avec le 24e corps devra être défendue à tout prix, en cas d'attaque de l'ennemi.

La réserve générale de l'armée, sous les ordres du général Pallu, viendra s'établir à Semondans, Désandans et Echenans.

Demain, dans la journée ou pendant la nuit, si c'est nécessaire, après avoir fait les distributions de vivres et renouvelé autant que possible les munitions, on mettra en route tous les convois et les parcs, les corps d'armée ne gardant avec eux que l'artillerie de combat.

Les convois et les parcs devront toujours être tenus à une journée de marche en arrière. Les commandants des corps d'armée donneront à leurs intendants les instructions nécessaires pour laisser sur des points désignés à l'avance le nombre de voitures suffisant pour faire les distributions de la journée; dès que ces distributions seront faites, ces voitures iront rejoindre le reste du convoi.

Après demain, 19, l'armée ira occuper les positions suivantes:

Le 15e corps suivant la route qui longe le Doubs s'établira sur les hauteurs en avant de Beutal, sa droite au Doubs et sa gauche au lieu dit le Compas, c'est-à-dire jusqu'à la lisière du bois du Bouloy.

Le 24e corps passant par Rainans, St.-Julien, Ste.-Marie et Montenois, viendra s'établir à Bretigney, Faimbe et la Guinguette, le mont Tuchot et les bois du Cédrier, du Clochet et du Combollet.

Le 20e corps, suivant la grande route jusqu'au delà d'Arcey, occupera Onans et Marvelise, c'est-à-dire les positions qui sont à l'est de ces points jusques et y compris les bois communaux qui sont entre Marvelise et Gonvillars.

Le 18e corps, passant par Saulnot d'un côté et le Vernois et Chavanne de l'autre, ira s'établir à Crevans, Secenans et Vellechevreux.

Digitized by Google

La réserve générale de l'armée ira à Geney.

Il est bien entendu que lorsqu'un village est indiqué pour l'emplacement des troupes d'un corps d'armée, ce n'est pas le village qui doit être occupé, mais la position militaire qui le commande.

Pendant ce mouvement de retraite, le génie militaire marchera aux arrière-gardes pour exécuter les travaux nécessaires.

Le génie civil sera en avant d'une journée de marche pour préparer et pour réunir les ressources des habitants et exécuter des travaux de défense et préparer si c'est nécessaire, les moyens de destruction des ouvrages d'art.

Les commandants des corps d'armée donneront au génie civil et militaire toutes les instructions qu'ils jugeront convenables pour l'accomplissement de leur mission.

Dans les ordres de marche des corps d'armée, on devra indiquer le nombre et la nature des troupes qui seront chargées de faire l'arrière-garde, et le départ des troupes devra être calculé de manière à ce que ces arrière-gardes puissent se mettre en route toute en même temps à 8 heures du matin. Ces arrière-gardes devront chercher à se relier le plus possible et à se soutenir mutuellement. Les commandants de ces arrière-gardes auront avec eux, au moins un peloton de cavalerie, de façon à pouvoir correspondre rapidement avec leur voisin et à s'éclairer sur leurs derrières. Si ces arrière-gardes sont obligées de s'arrêter pour attendre celles des corps voisins, elles devront s'établir dans de bonnes positions militaires.

Afin d'éviter la longueur des colonnes, on profitera de tous les chemins parallèles que présente le pays, et toutes les fois que cela sera possible, on fera marcher l'infanterie sur les flancs de la route, laissant cette dernière à la disposition de l'artillerie.

Les commandants de corps d'armée feront commencer dès cette nuit le mouvement de leurs convois et des parcs; ils profiteront des voitures vides pour l'évacuation des blessés et ne conserveront que ce qui est nécessaire pour les distributions de semaine.

Digitized by Google

Les prévôts de divers corps d'armée partiront avec les convois dont ils sont chargés de régler l'ordre et la régularité, service qui a laissé beaucoup à désirer jusqu'à présent.

Par ordre: le général chef d'état-major général,
signé: Borel.

P.-S. Le général commandant en chef recommande de la manière la plus formelle d'exécuter tous les jours sur les positions que les troupes occuperont des travaux de défense sévères.

Par ordre:
signé: Borel.

Un contre-ordre changea les dispositions prises pour la journée du 19. L'armée se reporta dès ce jour plus en arrière. Cependant l'ordre mentionné permet de reconnaître le plan général de retraite.

Digitized by Google

Supplément CLXV.

Commandement en chef
de l'armée du sud.

Quartier-général de la Barre, le 24 janvier 1871.

D'après les rapports reçus, la situation est aujourd'hui telle que suit:

Le XIVe corps d'armée (y compris 11 bataillons de la 4e division de réserve) devait atteindre hier la ligne Montbozon — Glainans; d'après l'intention, dont fait part son chef, il sera aujourd'hui sur les deux rives du Doubs, environ à hauteur de Baume les Dames. La division badoise, qui marche à l'aile droite, cherche à se relier au VIIe corps, par Rioz.

Devant Belfort et dans cette région, se trouvent la 1er division de réserve, le détachement Debschitz et une partie de la 4e division de réserve. Les tranchées sont ouvertes contre le fort des Perches, sur la ligne Danjoutin—Pérouse.

Après un combat de courte durée, le VIIe corps d'armée s'est emparé hier du nœud de routes de Quingey; il s'assurera la possession de ce point, par des travaux de fortification dont le front sera tourné vers Besançon. Le corps est établi sur la ligne Quingey-Dampierre; sur la rive droite du Doubs sa ligne d'avant-postes Dannemarie—Routelle fait face à Besançon. Un détachement, placé près de l'Ognon, surveille les routes de Besançon à Gray et assure la liaison avec le XIVe corps.

Le IIe corps d'armée marche avec trois brigades, de Dôle sur Villers Farlay, et s'échelonnera aujourd'hui de cette dernière localité jusqu'à Nevy les Dôle. Une quatrième brigade (colonel Knesebeck) couvre dans la direction d'Auxonne, éventuellement dans celle de Besançon la ligne Dôle—Gray, sur laquelle elle est échelonnée.

La brigade de cavalerie Willisen, détachée du XIVe corps d'armée, entre aussi dans ce rayon; elle est aujourd'hui en marche de Frasne sur Pesmes en passant par Bonboillon.

Digitized by Google

Plus en arrière se trouve la brigade combinée du général-major de Kettler; elle a une mission indépendante et opère entre Montbard et Dijon de façon à couvrir les communications.

L'armée de Bourbaki, (15e, 18e, 20e, 24e et peut-être aussi 25e corps) dont les pertes successives, dans les trois jours de combat devant Belfort et depuis cette époque, sont estimées à environ 10 000 hommes, a pris Besançon, comme direction principale de retraite et a passé presque tout entière sur la rive gauche du Doubs. Elle occupait encore avant hier fortement Baume les Dames et Clerval; des forces, relativement assez imposantes, sont restées dans les environs de Blamont et au nord (donc vers Delle et Montbéliard); on rencontra hier encore à Vesoul des détachements de fuyards. Il n'est pas encore établi, jusqu'à quels points, les têtes de colonnes de l'armée ennemie se sont avancées sur les routes situées entre le Doubs et la frontière suisse.

Les combats, que les IIe et VII corps d'armée ont livrés les 21, 22 et 23 courant, paraissent avoir été principalement soutenus par la garnison de Besançon, par des gardes mobiles et des francs-tireurs. Des approvisionnements très-considérables sont tombés entre nos mains à la suite de ces engagements. L'occupation de Dôle et de Quingey barre à l'ennemi la ligne de retraite sur Lyon par Lons le Saunier, qui est la plus directe; les deux voies ferrées, qui mènent de Besançon à Lyon, ont été coupées en faisant sauter des ponts, etc. La reconnaissance offensive, que le général de Kettler a faite le 21 sur Dijon, a dans un combat sanglant, où nous avons fait 500 prisonniers, permis de constater que l'effectif du corps de Garibaldi s'élève au moins à 25 000 hommes et que l'ennemi y occupe une position armée de vingt pièces de gros calibre.

En supposant, que le XIVe corps d'armée, partant de Baume les Dames demain 25, gagne, par une petite journée de marche, du terrain dans la direction de Besançon, il y aurait à examiner les hypothèses suivantes:

1) L'ennemi continue sa retraite dans la direction du sud. La route de Villers Farlay lui étant barrée, il sera obligé de suivre les routes situées entre Villers Farlay et Pontarlier. Dans ce cas, le IIe et le VII corps d'armée sont prêts à l'attaquer de flanc avec leurs avant-gardes, ou à lui barrer le passage avec des colonnes mobiles.

Digitized by Google

2) L'ennemi cherche à percer par Quingey et Dampierre. Le VIIe corps, ayant une division sur chaque rive du Doubs, est prêt à repousser le premier choc, tandis que le IIe corps d'armée, placé plus en arrière, peut, selon les circonstances, prendre part à l'action sur les deux rives du Doubs.

   Dans les deux cas, le XIVe corps d'armée, venant du nord, devra se jeter énergiquement sur les arrière-gardes françaises.

3) L'ennemi débouche de Besançon ou au dessus de cette ville pour se porter sur Pesmes et sur Gray, peut-être afin de donner la main au corps de Garibaldi, près de Dijon. L'adversaire a dans ce cas à sa disposition les trois routes, qui partant de Besançon, passent par Audeux, Pin et Etuz. Dans ce cas, toutes les troupes, placées le plus à proximité, se porteraient sur le flanc des colonnes de marche et les arrêteraient, la 14e division et la brigade Knesebeck agissant contre le flanc gauche, la division badoise contre le flanc droit; pendant ce temps, les autres troupes, soit en totalité, soit en partie, selon les circonstances, se joindraient à ce mouvement, ou devançant l'ennemi à droite et à gauche pourraient l'envelopper.

4) L'ennemi fait de nouveau front contre le XIVe corps. Dans ce cas, les IIe et VIIe corps entreront en action, venant du sud.

5) Si l'ennemi se retire vers la frontière suisse, les avant-gardes des trois corps suivront immédiatement ce mouvement, afin de pouvoir plus tard, avec toute l'armée si cela est nécessaire, forcer l'adversaire à accepter la bataille ou à passer la frontière.

6) L'ennemi se concentre près de Besançon et attend notre attaque.

   Il faudrait, dans ce cas, calculer la durée approximative des approvisionnements de l'armée française dans les circonstances actuelles et assurer les vivres de l'armée du sud autant qu'on peut le prévoir pour un laps de temps plus considérable. L'armée ne serait pas obligée de tenter une attaque contre de fortes

Digitized by Google

positions, situées peut-être sous la protection de la place; elle pourrait, au contraire, attendre l'attaque de l'ennemi.

En raison de ces circonstances dans les quelles un rapprochement immédiat des trois corps ne serait pas facile, peut-être même pas à propos, je n'ai pas voulu manquer de porter par ce qui précède mon appréciation sur la situation à la connaissance de Votre Excellence, afin qu'elle puisse prendre ses dispositions dans ce sens avant d'avoir reçu mes ordres, si les évènements nécessitaient une prompte décision.

signé: baron de Manteuffel,
commandant en chef.

Au
général de Zastrow, de Fransecki et de Werder.

Digitized by Google

Suppléments CLXVI.

Correspondance télégraphique

échangée entre le ministère de la guerre français et le général Bourbaki, dans l'après-midi du 24 janvier 1871.

1.

Bordeaux, 24 janvier 1871, 1. h. 59 soir.

Guerre de Bordeaux, à général Bourbaki, Besançon.

Je crois qu'il serait extrêmement dangereux pour vous de demeurer autour de Besançon où le mieux qui pourrait vous arriver serait d'être désormais paralysé. Il faut à tout prix sortir de cette situation et effectuer, par voie de terre, avec le 15e, 18e et 20e corps, le trajet que vous deviez effectuer en chemin de fer. Ainsi, il faut, avec les forces que j'indique, gagner le plus vite possible Nevers, ou mieux encore, la région Auxerre, Joigny, Tonnerre. Vous trouverez dans cette région une vingtaine de mille hommes que j'y ai déjà disposés pour vous y recevoir.

Dans quelle direction précise devrez-vous faire ce mouvement? C'est à vous naturellement de la déterminer, d'après la position de l'ennemi et les conditions du théâtre de la guerre. Mais il faudrait faire en sorte que ce mouvement profitât à reprendre Dôle, protéger Dijon et débarrasser nos communications ferrées au-dessus de Besançon.

Quant au corps de Crémer et de Bressolles, vous auriez soin de leur assigner de bonnes positions, pour protéger votre propre mouvement.

Je répète, en terminant, qu'il faut vous hâter et que votre grand intérêt est, si je ne me trompe, de vous retirer, à tout prix, avec les trois corps sus-indiqués.

signé: de Freycinet.

Digitized by Google

2.

Besançon, 24 janvier 1871, 7. h. 50 soir.

Général Bourbaki, à Besançon, à guerre, Bordeaux.

Quand vous serez mieux informé, vous regretterez le reproche de lenteur que vous me faites. Les hommes sont exténués de fatigue, les chevaux aussi. Je n'ai jamais perdu une heure, ni pour aller, ni pour revenir.

Je viens de voir tous les commandants de corps d'armée; ils sont d'avis que nous prenions les routes de Pontarlier; c'est la seule direction que l'état moral et physique de nos troupes nous permette de prendre. Vous ne vous faites pas une idée des souffrances que l'armée a endurées depuis le commencement du décembre. J'avais envoyé une division en chemin de fer, pour s'emparer de Quingey et Mouchard, une autre à Busy, les deux commandées par le général Martineau. Elles se sont repliées. Pendant que j'ai visité aujourd'hui les troupes de la rive droite du Doubs, le général Borel est allé placer lui-même à Busy celles du 15e corps, pour les maintenir sur les positions et faire occuper les ponts de la Loue les plus voisins. Entre Dôle, Quingey et Mouchard, il y a 2 corps d'armée ennemis, le 2e et 7e. Demain je compte faire partir le plus vite possible trois divisions pour occuper les positions dont nous avons besoin et l'entrée de Pontarlier. Si ce plan ne vous convient pas, je ne sais vraiment que faire. Soyez sûr que c'est un martyre d'exercer un commandement en ce moment. J'avais prescrit au général Bressolles de garder le plateau de Blamont et les hauteurs de Lomont; de laisser un poste à Clerval pour empêcher le rétablissement des ponts et d'affecter une division avec les mobilisés à cette

Digitized by Google

mission. J'apprends à l'instant que ces positions sont abandonnées et j'ordonne de les reprendre.

Si vous croyez qu'un de mes commandants un corps d'armée puisse faire mieux que moi, n'hésitez pas, comme je vous l'ai déjà dit, à me remplacer, soit par Billot, soit par Clinchant ou Martineau. Ne comptez pas sur le service des troupes de Bressolles. Je n'y ai jamais compté. La tâche est au-dessus de mes forces.

signé: Bourbaki.

Digitized by Google

Supplément CLXVII.

Ordre général de mouvement pour le 25 janvier 1871.

Au grand quartier général à Besançon,
le 24 janvier 1871.

La 1re et la 2e division du 15e corps conserveront leurs positions à Busy, Chenecey, moulin de Courcelles et aux forges de Châtillon pour garder ces passages.

La 3e division (Peytavin) occupera demain matin Ornans, les hauteurs de Scey en Varais et les hauteurs d'Epeugney près de Cléron pour surveiller et défendre au besoin les passages de la Loue qui existent sur ces points. La rive droite de la rivière sera observée et occupée; l'artillerie sera mise en batterie sur toutes les positions qu'elle jugera convenables à son action. Les travaux défensifs seront exécutés et des reconnaissances poussées sur la rive gauche.

La réserve d'artillerie du 15e corps montera à Pugey, pour s'y établir. La cavalerie du 15e corps passera la Loue à Cléron et à Ornans, poussera des reconnaissances sur Coulans, Eternoz, Déservillers, Reugney, Amathay et Longeville, prendra, si c'est possible, ses cantonnements dans ces villages, ainsi que dans celui de Bolandoz qui est à peu près au centre des points à reconnaître.

La réserve générale de l'armée, la division Crémer et une des divisions du 20e corps se mettront en route dans les conditions suivantes:

1° La réserve générale passera le Doubs sur le pont de Velotte, montera par Arguel et Pugey sur le plateau, suivra l'ancienne route de Besançon à Pontarlier par Mérey et Villers et se rendra par Ornans à Chantrans, Silley et Flagey où elle se cantonnera.

2° La division Crémer passera le pont de Velotte, suivra la même route que la réserve jusqu'à Pugey et à

Digitized by Google

partir de ce point, elle se dirigera sur Cléron, en passant par Epeugney; elle prendra toutes les dispositions nécessaires pour pouvoir déboucher facilement le lendemain, soit sur Amancey, soit sur Ornans, d'après les renseignements.

3° La division du 20e corps désignée par le général Clinchant, franchira le Doubs sur les ponts de Besançon qu'elle aura soin de faire reconnaître à l'avance; elle s'engagera sur la route d'Etalans, en passant par Morre, Mamirolle et l'Hôpital et couchera à Etalans; ces trois colonnes auront soin de s'éclairer au loin, de se tenir, autant que possible, en relation entre elles. Elles seront placées sous le commandement supérieur du général Crémer; elles seront suivies à 7 ou 8 kilomètres en arrière par leurs convois légers. Le convoi de la réserve d'abord et celui de la division Crémer ensuite, ne franchiront les ponts de Velotte qu'après le passage de la division Crémer. Toutes les précautions militaires seront prises pour protéger le passage du Doubs et le dissimuler le mieux possible à l'ennemi.

Les 18e et 20e corps d'armée prendront telles mesures qu'ils jugeront convenables, pour conserver leurs positions actuelles, malgré le départ de ces trois colonnes, sans laisser de points vulnérables dans la ligne occupée par eux. Ils se tiendront prêts à faire mouvement dans l'après-midi ou la soirée.

Le 20e corps continuera toujours à garder le pont de Chalèze qui devra être détruit après le passage de ce corps sur la rive gauche.

Le général Clinchant aura soin d'envoyer à cet effet au capitaine du génie Maillard qui est de service sur le point, un ordre écrit qui prescrira la destruction de cet ouvrage.

Les 18e et 20e corps ne feront mouvement que sur un nouvel ordre; il en sera de même pour les grands convois.

Les colonnes qui se mettent en marche demain devront être précédées par des avant-gardes qui seront chargées de fouiller le terrain, avant de laisser s'engager ces colonnes. On fera des distributions nécessaires pour que les corps soient alignés en vivres, autant que possible jusqu'au 29 inclus. Le 18e corps qui a demandé 30 chevaux pour son artillerie

Digitized by Google

ainsi que le 20e corps qui en a demandé 40, les feront prendre à Saint-Ferjeux, s'ils ne l'ont déjà fait.

Le grand quartier général reste à Besançon.

Le général Martineau qui est à Pugey se renseignera sur l'état de l'ancienne route de Besançon à Ornans, qui doit être suivie par la réserve générale. Dans le cas où cette route ne serait pas praticable à l'artillerie et aux convois, il aurait à faire prévenir M. le général Pallu de faire passer son artillerie et son convoi par Epeugney, Cademène, Scey en Varais et Maisières. Toutefois cette artillerie et son convoi ne doivent s'engager dans la partie du chemin qui se trouve au fond de la Loue, qu'après s'être bien assurés qu'Ornans et Cléron sont occupés par nous. Enfin, dans le cas où cette partie de la route serait jugée dangereuse, l'artillerie et le convoi devront à partir d'Epeugney passer par Montrond, Mérey, Villers et Tarcenay pour aller rejoindre la grande route d'Ornans.

Le général Crémer devra de sa personne se rendre à Ornans, pour décider, d'après les renseignements, des dispositions à prendre et de la possibilité de l'occupation de la rive gauche de la Loue par les troupes de la réserve.

Le général commandant en chef.
Par ordre: le général chef d'état-major général,
signé: Borel.

Digitized by Google

Supplément CLXVIII.

Lettre

du général Clinchant au général de division Thornton, commandant à Chaffois.

Un armistice de 21 jours a été signé le 27; j'en ai reçu ce soir la nouvelle officielle. — En conséquence faites cesser le feu et informez l'ennemi, suivant les formes voulues à la guerre, que l'armistice existe et que vous êtes chargé de le porter à sa connaissance.

Pontarlier, 29 janvier 1871.

Le général commandant en chef.
signé: Clinchant.

Cette lettre était motivée par les télégrammes suivants:

1.

Bordeaux, le 29 janvier 1871, 12 h. 30 (midi 30).

Délégation du Gouvernement à Préfets et Sous-Préfets, circulaire.

La délégation du gouvernement établie à Bordeaux, qui n'avait jusqu'ici sur les négociations entamées à Versailles, que des renseignements fournis par la presse étrangère, a reçu cette nuit le télégramme suivant qu'elle porte à la connaissance du pays dans sa teneur intégrale:

„Dépêche télégraphique.

Versailles, 28 janvier 1871, 11 h. 15 soir.

Nous signons aujourd'hui un traité avec Monsieur le comte de Bismarck. Un armistice de vingt-et-un jours est

Digitized by Google

convenu, une assemblée est convoquée à Bordeaux pour le 15 février.

Faites connaître cette nouvelle à toute la France. Faites exécuter l'armistice et convoquez les électeurs pour le 8 février.

Un membre du Gouvernement va partir pour Bordeaux.

Jules Favre."

Un décret qui sera ultérieurement publié fera connaître les mesures prises pour assurer l'exécution des dispositions ci-dessus.

Pour copie conforme:
signé: Cl. Laurier.

2.

Circulaire de Bordeaux, le 29 janvier 1871, 3 h. 30 soir.

Guerre à généraux commandant
divisions et subdivisions.

Un armistice de vingt-un jours vient d'être conclu par le gouvernement de Paris. Veuillez, en conséquence, suspendre immédiatement les hostilités, en vous concertant avec le chef des forces ennemies, en présence desquelles vous pouvez vous trouver.

Vous vous conformerez aux règles pratiques suivies en pareil cas. Les lignes des avant-postes respectifs des forces en présence, sont déterminées sur-le-champ et avec précision par l'indication des localités, accidents de terrain et autres points de repère. Le procès-verbal constatant cette délimitation est échangé et signé des deux commandants en chef ou de leurs représentants. Aucun mouvement des armées en avant des lignes ainsi déterminées, ne peut être effectué pendant toute la durée de l'armistice. Il en est de même du ravitaillement et de tout ce qui est nécessaire à la con-

Digitized by Google

servation de l'armée, qui ne peut non plus s'effectuer en avant des dites lignes.

Donnez également des instructions aux francs-tireurs. — Afin d'éviter toute difficulté ultérieure, je vous invite instamment à faire apporter la plus grande précision dans la rédaction des procès-verbaux et dans la réunion des éléments qui leur servent de bases.

S'il surgissait quelque difficulté imprévue, sur laquelle vous jugeriez bon d'être éclairci, référez-m'en par dépêche *d'extrême urgence* en gagnant le temps nécessaire dans les négociations.

signé: C. de Freycinet.

Digitized by Google

Supplément CLXIX.

Entre Monsieur le général Herzog, général en chef de l'armée de la Confédération suisse, et Monsieur le général de division Clinchant, général en chef de la 1re armée française, il a été fait les conventions suivantes:

1) L'armée française demandant à passer sur le territoire suisse, déposera en y pénétrant, ses armes, équipements et munitions.
2) Ces armes, équipements et munitions seront restitués à la France après la paix et après le règlement définitif des dépenses occasionnées à la Suisse par le séjour des troupes françaises.
3) Il en sera de même pour le matériel d'artillerie et ses munitions.
4) Les chevaux, armes et effets des officiers seront laissés à leur disposition.
5) Des dispositions ultérieures seront prises à l'égard des chevaux de troupe.
6) Les voitures de vivres et de bagages, après avoir déposé leur contenu, retourneront immédiatement en France avec leurs conducteurs et leurs chevaux.
7) Les voitures du trésor et des postes seront remises avec tout leur contenu à la Confédération helvétique, qui en tiendra compte lors du règlement des dépenses.
8) L'exécution de ces dispositions aura lieu en présence d'officiers français et suisses désignés à cet effet.

Digitized by Google

9) La Confédération se réserve la désignation des lieux d'internement pour les officiers et pour la troupe.

10) Il appartient au Conseil fédéral d'indiquer les prescriptions de détail destinées à compléter la présente convention.

Fait en triple expédition aux Verrières,
le 1er février 1871.

signé: Clinchant. signé: Hans Herzog, Général.

Digitized by Google

Supplément CLXX.

Les soussignés, munis des pouvoirs en vertu desquels ils ont conclu la convention du 28 janvier, considérant que par la dite convention il était réservé à une entente ultérieure de faire cesser les opérations militaires dans les départements du Doubs, du Jura et de la Côte d'or et devant Belfort, et de tracer la ligne de démarcation entre l'occupation allemande et les positions de l'armée française à partir de Quarré les Tombes dans le département de l'Yonne, ont conclu la convention additionelle suivante:

Article I.

La forteresse de Belfort sera rendue au commandant de l'armée de siége avec le matériel de guerre faisant partie de l'armement de la place.

La garnison de Belfort sortira de la place avec les honneurs de la guerre, en conservant les armes, les équipages et le matériel de guerre appartenant à la troupe ainsi que les archives militaires.

Les commandants de Belfort et de l'armée de siége se mettront d'accord sur l'exécution des stipulations qui précèdent, ainsi que sur les détails qui n'y sont pas prévus, et sur la direction et les étapes dans lesquelles la garnison de Belfort rejoindra l'armée française au delà de la ligne de démarcation.

Article II.

Les prisonniers allemands, se trouvant à Belfort, seront mis en liberté.

Digitized by Google

Article III.

La ligne de démarcation arrêtée jusqu'au point où se touchent les trois départements de l'Yonne, de la Nièvre et de la Côte d'or, sera continuée le long de la limite méridionale du département de la Côte d'or, jusqu'au point où le chemin de fer qui de Nevers par Autun et Chagny conduit à Châlon sur Saône, franchit la limite du dit département. Ce chemin de fer restera en dehors de l'occupation allemande de manière que la ligne de démarcation, en se tenant à la distance d'un kilomètre de la ligne ferrée, rejoindra la limite méridionale du département de la Côte d'or à l'est de Chagny et suivra la limite qui sépare le département de Saône et Loire des départements de la Côte d'or et du Jura. Après avoir traversé la route qui conduit de Louhans à Lons-le-Saunier, elle quittera la limite départementale à la hauteur du village de Mallerey, d'où elle se continuera de manière à couper le chemin de fer de Lons-le-Saunier à Bourg à une distance de onze kilomètres sud de Lons-le-Saunier, se dirigeant de là sur le pont de l'Ain sur la route de Clairvaux d'où elle suivra la limite nord de l'arrondissement de St. Claude jusqu'à la frontière suisse.

Article IV.

La forteresse de Besançon conservera un rayon de dix kilomètres à la disposition de sa garnison. La place forte d'Auxonne sera entourée d'un terrain neutre de trois kilomètres à l'intérieur duquel la circulation sur les chemins de fer, qui de Dijon conduisent à Gray et à Dôle, sera libre pour les trains militaires et l'administration allemande.

Les commandants de troupes de part et d'autre régleront le ravitaillement des deux forteresses et des forts qui dans les départements du Doubs et du Jura se trouvent en possession des troupes françaises et la délimitation des rayons de ces forts, qui seront de 3 kilomètres chacun. La circulation sur les routes ou chemins de fer traversant ces rayons sera libre.

Digitized by Google

Article V.

Les trois départements du Jura, du Doubs, et de la Côte d'or seront compris dès-à-présent dans l'armistice conclu le 28 janvier en y appliquant pour la durée de l'armistice et pour les autres conditions la totalité des stipulations consignées dans la convention du 28 janvier dr.

Approuvé à Versailles, le 15 février 1871.

signé: von Bismarck.

Approuvé à Versailles, le 15 février 1871.

signé: Jules Favre.

Digitized by Google

Supplément CLXXI.

bleau des pertes de l'armée du sud depuis le 13 janvier jusqu'à conclusion de l'armistice concernant Belfort, les départements de la Côte d'Or, du Doubs et du Jura.*)

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	14 janvier.												
IIe	5e régt. dinfant. de Poméranie No 42	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Régt. de dragons de Poméranie No 11	—	3	—	—	1	—	—	—	—	—	4	—
VIIe	2 régt. d'inf. du Hanovre No 77	—	3	—	—	3	—	—	—	—	—	6	—
	15 janvier.												
IIe	Régt. de grenad. du roi Frédéric-Guillaume IV, (1er Pom.) No 2	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	16 janvier.												
IIe	4e régt. d'infant. de Poméranie No 21	1	1	—	—	—	—	—	1	—	1	2	—
	Régt. de dragons de Poméranie No 11	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—
VIIe	2e régt. d'inf. du Hanovre No 77	—	1	—	—	2	—	—	—	—	—	3	—
	17 janvier.												
IIe	Régt. de dragons de la Neumark No 3	1	4	5	—	1	1	—	2	1	1	7	7
	Régt. de grenad. de Colberg (2e Pom.) No 9	—	4	—	3	17	—	—	—	—	3	21	—
	Régt. de dragons de Poméranie No 11	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
VIIe	Bat. de chasseurs de Westphalie No 7	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
	1er régt. de hussards de Westphalie No 8	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	1	1
	A reporter:	2	18	5	4	29	2	—	3	1	6	50	8

*) Pour les pertes du XIVe corps d'armée et de la 4e division de réserve pendant la période du 13 au 18 janvier, voir le supplément No 141.

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	2	18	5	4	29	2	—	3	1	6	50	
VIIe	3e comp. de pionniers de camp.	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	
	5e régt. de Westphalie No 53	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	2	
	18 janvier.												
IIe	Régt. de dragons de la Neumark No 3	—	2	1	—	1	—	—	—	—	—	3	
VIIe	Régt. d'inf. du Rhin No 39	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	3	
	19 janvier.												
IIe	3e régt. d'infant. de Poméranie No 14	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	7e régt. d'infant. de Poméranie No 54	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
VIIe	Régt. de fusil. du Bas-Rhin No 39	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
	Régt. de hussards du Hanovre No 15	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
XIVe	Détachement von der Goltz.												
	4e régt. d'inf. rhén. No 30	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
4e div. de réserve	Bataillon de landwehr d'Ortelsburg	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landwehr de Wehlau	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landw. d'Insterburg	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	2	—
	20 janvier.												
IIe	Régt. de dragons de Poméranie No 11	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
VIIe	1er régt. de hussards de Westphalie No 8	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
XIVe	a. division badoise.												
	3e régt. de dragons prince Charles	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	1
	b. détachement von der Goltz.												
	4e régt. d'inf. rhén. No 30	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	A reporter:	2	24	7	4	40	2	—	10	1	6	74	10

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	2	24	7	4	40	2	—	10	1	6	74	10
	21 janvier.												
	Combat de Dôle.												
IIe	Régt. de grenad. du roi Frédéric-Guillaume IV (1er pom.) No 2	—	7	—	1	24	—	—	—	—	1	31	—
	Régt. de dragons de la Neumark No 3	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	Total pour le combat de Dôle:	—	7	—	1	26	—	—	—	—	1	33	—
	Combats de Talant, Fontaine les Dijon et Messigny.												
	4e régt. d'inf. de Poméranie No 21	1	20	1	4	53	—	—	6	—	5	79	1
	8e régt. d'inf. de Poméranie No 61	5	55	3	8	156	—	—	19	—	13	230	3
			Plus 1 médecin-major									Plus 1 médecin-major	
	Régt. de dragons de Poméranie No 11	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1
	Régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2	—	2	12	1	10	8	—	—	—	1	12	20
	Total pour les combats de Talant, Fontaine les Dijon et Messigny:	6	77	16	13	220	9	—	25	—	19	322	25
			Plus 1 médecin-major									Plus 1 médecin-major	
	Combats sur l'Ognon.												
VIIe	1er régt. d'inf. de Westphalie No 13	—	2	—	—	9	—	—	—	—	—	11	—
	Régt. de fusil. du Hanovre No 73	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	6e régt. d'inf. de Westphalie No 55	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	4	—
	Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	A reporter:	8	110	23	18	301	11	—	35	1	26	446	35

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	8	110	23	18	301	11	—	35	1	26	446	35
VIIe	1er régt. de hussards de Westphalie No 8	—	—	3	—	—	3	—	1	—	—	1	6
	2e comp. de pionniers de camp.	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Régt. de fusil. du Bas-Rhin No 39	—	3	—	1	6	1	—	2	—	1	11	1
	Régt. de hussards du Hanovre No 15	—	1	2	—	—	3	—	—	—	—	1	5
	5e régt. de uhlans de réserve	—	—	—	—	2	1	—	—	—	—	2	1
	Total pour les combats sur l'Ognon:	—	6	5	1	24	8	—	3	—	1	33	13
	22 janvier.)											—	
IIe	4e régt. d'inf. de Poméranie No 21	—	3	—	—	10	—	—	8 Plus 1 méd.-assist.	—	—	21 Plus 1 méd.-assist.	—
	8e régt. d'inf. de Poméranie No 61	—	3	—	1	9	—	—	6	—	1	18	—
	Régt. de dragons de Poméranie No 11	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	1	1
4e div. de réserve	1er régt. d'inf. rhénane No 25	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	23 janvier. **Combat de Pouilly.**												
IIe	Etat-major de la 8e brigade d'inf.	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—
	4e régt. d'inf. de Poméranie No 21	1	44	—	3	104	—	—	9	—	4	157	—
	8e régt. d'inf. de Poméranie No 61	2	41	1	7	138	—	—	11	—	9	190	1
	A reporter:	11	207	29	31	571	20	—	72	1	42	850	50

*) L'ambulance de campagne No 2, du IIe corps d'armée, ne figure pas sur ce tableau, bien qu'étant établie à Changey près Dijon, elle ait été enlevée par les bandes de Garibaldi, au mépris de la convention de Genève.

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	11	207	29	31	571	20	—	72	1	42	850	50
IIe	Régt. de dragons de Poméranie No 11	—	1	2	—	—	2	—	—	—	—	1	4
	Régt. d'art. de camp. de Poméranie No 9	—	1	11	2	13	8	—	—	—	2	14	19
	Total pour le combat de Pouilly:	**3**	**87**	**14**	**13**	**255**	**10**	**—**	**20**	**—**	**16**	**362**	**24**
IIe	Régt. de grenad. du roi Frédéric-Guillaume IV (1er pom.) No 2	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—
	Régt. de dragons de la Neumark No 3	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
VIIe	1er régt. d'inf. de Westphalie No 13	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	Régt. de fusil. du Hanovre No 73	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	4	—
	Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	1er régt. de hussards de Westphalie No 8	—	—	—	—	1	2	—	—	—	—	1	2
	Régt. de hussards du Hanovre No 15	—	—	2	—	1	2	—	—	—	—	1	4
	Régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—
	5e régt. de uhlans de réserve	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
XIVe	a. Division badoise.												
	Batterie à cheval	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	b. Détachement von der Goltz.												
	Régt. de fusil. de Pomér. No 34	2	3	—	—	8	—	—	—	—	2	11	—
^{e} div. de réserve	1er régt. d'inf. rhénane No 25	—	1	—	—	3	—	—	—	—	—	4	—
Troupes d'étapes	1er régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	—	—	—	12	12	—	12	12
	A reporter:	13	213	44	35	613	34	—	84	13	48	910	91

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	13	213	44	35	613	34	—	84	13	48	910	91
	24 janvier.												
IIe	Régt. de grenad. du roi Frédéric-Guillaume IV (1er pom.) No 2	—	1	—	—	2	—	—	—	—	—	3	—
	5e régt. d'inf. de Pomér. No 42	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
VIIe	1er régt. d'inf. de Westphalie No 13	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7	—	1	—	—	4	—	—	—	—	—	5	—
	1er régt. de hussards de Westphalie No 8	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	1	1
Troupes d'étapes	1er régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	—	—	1	17	19	1	17	19
	25 janvier.												
IIe	5e régt. d'inf. de Pomér. No 42	—	2	—	—	6	—	—	—	—	—	8	—
	Combat de Vorges.												
VIIe	1er régt. d'inf. de Westphalie No 13	—	10	—	2	23	—	—	—	—	2	33	—
	Régt. de fus. du Hanovre No 73	1	6	—	—	25	—	—	3	—	1	34	—
	Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—
	Total pour le combat de Vorges:	1	16	—	3	49	—	—	3	—	4	68	—
	2e régt. d'inf. de Westphalie No 15	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	4e régt. d'inf. de Thuringe No 72	—	1	—	—	1	—	1	25	—	1	27	—
4e div. de réserve	1er régt. d'inf. rhénane No 25	—	1	—	—	6	—	—	—	—	—	7	—
	A reporter:	14	237	44	38	687	35	2	129	32	54	1053	111

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	14	237	44	38	687	35	2	129	32	54	1053	111
4e div. de réserve	Bataillon de landwehr d'Ortelsburg	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
	Bataillon de landwehr de Thorn	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	26 janvier.												
	Combat de Salins.												
IIe	Régt. de grenad. du roi Frédéric-Guillaume IV (1er pom.) No 2	—	11	—	2	71	—	—	—	—	2	82	—
	5e régt. d'inf. de Pomér. No 42	—	2	—	—	18	—	—	—	—	—	20	—
	Régt. de dragons de la Neumark No 3	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—	4	—
	Régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—
	Bataillon de pionniers de Poméranie No 2	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	2	—
	Total pour le combat de Salins:	—	15	—	3	93	—	—	1	—	3	109	—
	Combat de Busy et de Vorges.												
VIIe	1er régt. d'inf. de Westphalie No 13	—	3	—	—	2	—	—	—	—	—	5	—
	2e régt. d'inf. de Westphalie No 15	1	13	—	—	6	—	—	—	—	1	19	—
	6e régt. d'inf. de Westphalie No 55	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
	Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7	—	2	—	—	5	—	—	—	—	—	7	—
	1er régt. de hussards de Westphalie No 8	—	—	—	—	—	—	—	—	4	—	—	4
	Total pour le combat de Busy et de Vorges:	1	19	—	—	—	14	—	—	4	1	33	4
	A reporter:	15	272	44	41	796	35	2	130	36	58	1198	115

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	15	272	44	41	796	35	2	130	36	58	1198	115
IIe	4e régt. d'inf. de Pomér. No 21	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
4e div. de réserve	1er régt. de uhlans de réserve	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	4	—
	27 janvier.												
IIe	5e régt. d'inf. de Pomér. No 42	—	—	—	—	9	—	—	—	—	—	9	—
	Régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
VIIe	Régt. de fusil. du Bas-Rhin No 39	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
	7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
4e div. de réserve	1er régt. d'inf. rhénane No 25	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	Bataillon de landwehr de Thorn	—	1	—	—	2	—	—	—	—	—	3	—
	28 janvier.												
IIe	Régt. de dragons de la Neumark No 3	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	8e régt. d'inf. de Pomér. No 61	—	17	—	5	60	—	—	—	—	5	77	—
4e div. de réserve	3e régt. de uhlans de réserve	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	29 janvier.												
	Combat de Chaffois-Sombacourt.												
VIIe	5e régt. d'inf. de Westphalie No 53	2	7	—	4	39	—	—	—	—	6	46	—
	2e régt. d'inf. du Hanovre No 77	—	2	—	—	5	—	—	—	—	—	7	—
	Régt. de hussards du Hanovre No 15	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Total pour le combat de Chaffois-Sombacourt:	2	9	—	4	45	—	—	—	—	6	54	—
	A reporter:	17	301	44	50	921	35	2	131	36	69	1353	1

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	17	301	44	50	921	35	2	131	36	69	1353	115
IIe	3e régt. d'inf. de Pomér. No 14	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de chasseurs de Poméranie No 2	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	3	—
VIIe	7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
XIVe	6e régt. d'inf. badoise	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
4e div. de réserve	3e régt. de uhlans de réserve	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	1
	30 janvier.												
IIe	Régt. de dragons de la Neumark No 3	—	2	2	—	—	—	—	—	—	—	2	2
	Régt. de dragons de Poméranie No 11	—	—	3	—	5	6	—	—	—	—	5	9
	31 janvier.												
IIe	7e régt. d'inf. de Pomér. No 54	—	7	—	—	22	—	—	—	—	—	29	—
	Régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	1er février.												
	Prise de Pontarlier, combats de la Cluse et Oye.												
IIe	Régt. de grenad. du roi Frédéric-Guillaume IV (1er pom.) No 2	—	11	—	3	20	—	—	5	—	3	36	—
	5e régt. d'inf. de Pomér. No 42	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Régt. de dragons de la Neumark No 3	—	—	—	—	1	3	—	—	—	—	1	3
	Régt. de grenadiers de Colberg (2e pom.) No 9	5	93	—	8	179	—	—	52	—	13	324	—
					Plus 1 méd.-assist.						Plus 1 méd.-assist.		
	A reporter:	22	419	50	61	1153	44	2	188	36	85	1760	130

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	22	419	50	61	1153	44	2	188	36	85	1769	130
IIe	6e régt. d'inf. de Pomér. No 49	1	11	—	3	24	—	—	—	—	4	35	—
	Régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2	—	1	—	1	4	—	—	—	—	1	5	—
	Total pour les combats de Pontarlier, La Cluse et Oye:	6	116	—	15	229	3	—	57	—	21	402	3
					Plus 1 méd.-assist.						Plus 1 méd.-assist.		
	2 février.												
4e div. de réserve	Bataillon de landwehr d'Ortelsburg	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	4 février.												
	Bataillon de landwehr de Graudenz	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	7 février.												
	2e batt. lourde de réserve	—	1	—	—	2	—	—	—	6	—	3	6
	Total des pertes:	23	433	50	65	1186	44	2	188	42	90	1807	136
		Plus 1 méd.-major			Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major, 2 méd.-assist.		

Digitized by Google

Récapitulation par corps.

Etats-majors et troupes.	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
IIe corps d'armée	17	359	41	56	979	30	—	120	1	73	1458	72
		Plus 1 méd.-major			Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major 2 méd.-assist.	
VIIe corps d'armée	4	62	7	9	165	14	1	37	4	14	264	25
XIVe corps d'armée — division badoise	—	1	1	—	5	—	—	—	—	—	6	1
XIVe corps d'armée — détachement von der Goltz	2	3	—	—	10	—	—	—	—	2	13	—
4e division de réserve	—	8	1	—	27	—	—	2	6	—	37	7
Troupes d'étapes	—	—	—	—	—	—	1	29	31	1	29	31
Total général:	23	433	50	65	1186	44	2	188	42	90	1807	136
		Plus 1 méd.-major			Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major 2 méd.-assist.	

Digitized by Google

Supplément CLXXII.

Convention

relative à la remise de la place de Belfort.

Fait à Pérouse, le 16 février 1871,
à 4 heures de l'après-midi.

Entre le lieutenant-général de S. M. le roi de Prusse de Tresckow, commandant le corps de siége devant Belfort et le colonel du génie Denfert-Rochereau, commandant supérieur de Belfort, a été conclue la convention suivante:

1. Le colonel Denfert, sur l'autorisation spéciale, qui en raison des circonstances lui a été donnée par le gouvernement français, remet au lieutenant-général de Tresckow la place avec les forts.
2. En égard à sa valeureuse défense, la garnison sortira librement avec les honneurs de la guerre; elles emmènera les aigles, drapeaux, armes, chevaux, équipages et appareils de télégraphie militaire qui lui appartiennent spécialement, ainsi que les bagages des officiers et des soldats, enfin les archives de la forteresse. La garnison comprend: les troupes de ligne, la garde nationale mobilisée, les douaniers et la gendarmerie. La garde nationale sédentaire restera à Belfort et déposera les armes à la mairie, avant la remise de la ville.
3. Tout le matériel de guerre, les vivres qui se trouvent encore dans la place et les munitions en tant qu'ils ne sont pas absolument nécessaires à la garnison partante, de plus, les approvisionnements de toute nature de la place et toutes les propriétés de l'Etat seront remis, le 18 février à dix heures du matin, aux commissaires allemands, dans l'état où ils se trouvent au moment de la signature de cette convention, par une commission que désignera le commandant de la place.

Digitized by Google

4. Le 18 février à dix heures du matin, des officiers allemands de l'artillerie et du génie seront introduits dans les forts et le château, pour prendre possession des magasins à poudre et des mines; des officiers français des mêmes armes les accompagneront.
5. La garnison française devra avoir évacué Belfort le 18 à midi, heure à laquelle les troupes allemandes en prendront possession. Le départ sera réglé par une annexe spéciale.
6. Les blessés et les malades restant dans la place seront, après leur rétablissement, réunis en convois et conduits jusqu'à la ligne de démarcation la plus voisine; ils emporteront leurs armes. Ceux qui seront reconnus impropres au service de guerre seront renvoyés dans leurs foyers.
7. La garnison laissera dans la ville lors de son départ les médecins et le personnel nécessaire au service des hôpitaux. Ce personnel sera traité d'après les conditions de la convention de Genève.
8. Les prisonniers allemands internés à Belfort, blessés ou non, au nombre de 7 officiers et 243 hommes, seront remis aux troupes allemandes le 18 courant à dix heures du matin, dans leurs casernements actuels.
9. La propriété privée des officiers qui quittent la place sera respectée au même titre que le reste des propriétés privées.
10. Le colonel Denfert fera remettre le plus tôt possible au lieutenant-général de Tresckow la situation d'effectif des troupes partantes, afin que le départ soit réglé d'après cette pièce. Les commissions chargées de la remise des malades des deux nations et des internés devront être également munies de situations.
11. L'administration allemande favorisera autant que possible l'apport de vivres, les visites de médecins du dehors et l'arrivée d'autres secours pour les habitants de la ville.

La présente convention a été rédigée et signée par les officiers dont les noms suivent:

Digitized by Google

Du côté des Allemands: par le major de Laue, commandant de bataillon au 4e régiment d'infanterie de Magdebourg No 67, et de Schultzendorff, capitaine d'état-major. Du côté des Français: par le commandant Chapelot, chef de bataillon au 84e régiment d'infanterie de ligne et le capitaine Krafft, du génie auxiliaire, tous munis des pouvoirs réguliers de leurs chefs respectifs.

Fait en double original dans chacune des deux langues:

signé: de Laue,
major, commandant de bataillon au 4e régiment d'infanterie de Magdebourg No 67.

signé: Chapelot,
chef de bataillon au 84e régiment de ligne.

signé: de Schultzendorff,
capitaine d'état-major.

signé: V. Krafft,
capitaine du génie auxiliaire.

Annexe

à la convention relative à la remise de la place de Belfort.

1. Les postes de la place y resteront ainsi que les sentinelles, jusqu'à ce qu'ils aient été relevés par les troupes allemandes, ce qui aura lieu immédiatement après l'entrée de celles-ci, sous la direction d'un officier supérieur de chacune des deux armées. Ils seront ensuite réunis en détachement et suivront la garnison.
2. La garnison partante se dirigera sur le département de Saône-et-Loire en deux colonnes; chaque colonne sera divisée en échelons de 1000 hommes, et la distance entre deux échelons sera au minimum de 5 kilomètres. Quatre de ces échelons partiront le 17 février: deux sur Seloncourt, Audincourt, Exincourt, Etupes, les deux autres sur Arcey et Héricourt. Chaque échelon sera accompagné par un officier allemand.

Digitized by Google

3. La garnison emportera les vivres qui lui sont nécessaires. Le lieutenant-général de Tresckow lui fera donner les moyens de transport dont elle a besoin.
4. Pendant la marche à travers la région occupée par les troupes allemandes, la discipline intérieure reste confiée aux chefs de corps. Tout excès commis en dehors des corps de troupes sera puni d'après les lois prussiennes.

   Les hommes qui s'éloigneront de leurs corps ou de leurs logements de plus de quatre kilomètres, ainsi que ceux qui seraient trouvés dans la place douze heures après le départ de la garnison, seront traités comme prisonniers de guerre.

Fait en double original dans chacune des deux langues par les plénipotentiaires soussignés.

Pérouse, le 16 février 1871.

signé: de Laue,
major et commandant de bataillon au 4e régiment d'infanterie de Magdebourg No 67.

signé: Chapelot,
chef de bataillon au 84e régiment de ligne.

signé: de Schultzendorff,
capitaine d'état-major.

signé: V. Krafft,
capitaine du génie auxiliaire.

Digitized by Google

Supplément CLXXIII.

Tableau des pertes subies par les troupes faisant partie du corps de siége devant Belfort,*) durant la période du 19 janvier au 19 février 1871.

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	19 janvier.												
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Bromberg	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
4e div. de réserve	Bat. de landwehr de Loetzen	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	5	—
	Bat. de landwehr de Goldap	—	—	—	1	5	—	—	3	—	1	8	—
Artill. de siége	1er comp. d'art. wurtembergeoise	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	20 janvier.												
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Schneidemühl	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
	Bat. de landwehr de Deutsch-Crone	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	21 janvier. **Prise du Haut-Taillis et assaut de Pérouse.**												
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Burg	2	19	—	2	55	—	—	—	—	4	74	—
	Bat. de landwehr de Halberstadt	1	5	—	1	27	—	—	—	—	2	32	—
	4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67	—	12	—	2	60	—	—	—	—	2	72	—
	Total pour la prise du Haut-Taillis et l'assaut de Pérouse:	3	36	—	5	142	—	—	—	—	8	178	—
	A reporter:	3	38	—	6	158	—	—	3	—	9	199	—

*) Y compris les troupes de la 4e division de réserve qui y étaient détachées.

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	3	38	—	6	158	—	—	3	—	9	199	—
Ire div. de réserve	Bat. de landwehr de Stendal	—	2	—	—	8	1	—	—	—	—	10	1
	1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	22 janvier.												
	4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Liegnitz	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	2	—
	23 janvier.												
	Combats de Roches et de Glay.												
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Lauban	1	4	—	—	13	—	—	—	—	1	17	—
	Bat. de landwehr de Breslau II	—	5	—	—	12	1	—	—	—	—	17	1
	Bat. de landwehr d'Apenrade	1	—	—	1	16	—	—	1	—	2	17	—
	6e régt. de uhlans de réserve	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	2	—
	1re batt. légère de réserve du VIII corps d'armée	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
	Total pour les combats de Roches et de Glay:	2	10	1	1	41	1	—	2	—	3	53	2
Ire div. de réserve	Bat. de landwehr de Konitz	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Artill. de siége	3e batt. de siége du 4e régt. d'art. bav. Roi	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	24 janvier.												
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Hirschberg	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	6e régt. de uhlans de réserve	—	1	2	—	—	—	—	—	—	—	1	2
Artill. de siége	3e comp. du régt. d'art. de place westphalien No 7	—	2	—	—	5	—	—	—	—	—	7	—
	A reporter:	5	53	3	7	224	2	—	6	—	12	283	5

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	5	53	3	7	224	2	—	6	—	12	283	5
Artill. de siége	2e batt. de place du 3e régt. d'art. bav. Reine-mère	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	25 janvier.												
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Liegnitz	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Pionn. du corps de siége	Comp. du génie wurtembergeoise	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	26 janvier.												
	Tentative d'assaut sur les forts des Hautes et Basses Perches.												
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Schneidemühl	1	5	—	—	19	—	3	229	—	4	253	—
	4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67	2	8	—	—	61	—	—	35	—	2	104	—
	1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée	—	1	—	—	7	—	—	1	—	—	9	—
4e div. de réserve	Bat. de landwehr de Marienburg	—	2	—	1	15	—	—	—	—	1	17	—
Artill. de siége	8e comp. d'art. badoise	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—
Pionn. du corps de siége	2e comp. de pionniers de place du Xe corps d'armée	—	—	—	2	11	—	—	33	—	2	44	—
	Total pour la tentative d'assaut sur les forts des Hautes et Basses Perches:	3	16	—	4	113	—	3	298	—	10	427	—
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Bromberg	—	—	—	1	4	—	—	—	—	1	4	—
	Bat. de landwehr de Deutsch-Crone	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	2e régt. de uhlans de réserve	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	A reporter:	8	71	3	12	346	2	3	304	—	23	721	5

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	8	71	3	12	346	2	3	304	—	23	721	5
rtill. de siége	Etat-major de l'abtheil. d'art. bavaroise	—	—	—	1 méd.-assist.			—	—	—	1 méd.-assist.		
	4e comp. du génie de place bavarois	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	27 janvier.												
div. de réserve	Bat. de landwehr de Konitz	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
rtill. de siége	3e batt. de siége du 3e régt. d'art. bav. Reine-mère	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
om. du rps de siége	4e comp. du génie de place bavarois	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	28 janvier.												
rtill. de siége	7e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	3e comp. du régt. d'art. de place westphalien No 7	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	3e comp. du régt. d'art. de place de la Garde	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	1re comp. d'art. wurtembergeoise	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	29 janvier.												
div. de serve	Bat. de landwehr de Bromberg	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	1re batt. lég. de réserve du IXe corps d'armée	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1
étach. schitz	Bat. de landwehr de Hirschberg	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
ill. de iége	4e batt. de siége du 3e régt. d'art. bav. Reine-mère	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
	A reporter:	8	72	3	12	364	3	3	304	—	23	740	6

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total	
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes
	Report:	8	72	3	12	364	3	3	304	—	23	740
	30 janvier.											
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Gnesen	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr d'Oels	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Pionn. du corps de siége	2e comp. de pionniers de place du Xe corps d'armée	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
	31 janvier.											
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Halberstadt	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr d'Oels	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	3
	Bat. de landwehr d'Apenrade	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Artill. de siége	7e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
	1er février.											
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Bromberg	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	2
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Liegnitz	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	4
	Bat. de landwehr de Hirschberg	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3
Artill. de siége	4e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—	4
	2 février.											
Etat-maj. du corps de siége	Etat-major du génie	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Bromberg	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
	A reporter:	8	81	3	14	378	3	3	304	—	25	763

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	8	81	3	14	378	3	3	304	—	25	763	6
re div. de réserve	Bat. de landwehr de Deutsch-Crone	—	—	—	—	2	—	—	1	—	—	3	—
	Bat. de landw. de Stendal	—	1	—	1	1	—	—	—	—	1	2	—
	Bat. de landwehr de Burg	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	4	—
Pionn. du corps de siége	2e comp. de pionniers de place bad.	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	3 février.												
re div. de réserve	Bat. de landwehr de Gnesen	—	—	—	—	11	—	—	—	—	—	11	—
	Bat. de landwehr de Stargardt	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Hirschberg	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landwehr d'Apenrade	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	6e régt. de uhlans de réserve	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
Pionn. du corps de siége	4e comp. du génie de place bavarois	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	4	—
	4 février.												
Etat-maj. du corps de siége	Etat-major du génie	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—
re div. de réserve	Bat. de landw. de Gnesen	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landwehr de Stendal	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	3	—
	1re comp. du génie de place du IIe corps d'armée	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Jauer	—	1	—	—	4	—	—	—	—	—	5	—
Artill. de siége	2e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Pionn. du corps de siége	1re comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée	—	1	—	—	2	—	—	—	—	—	3	—
	2e comp. de pionniers de place du Xe corps d'armée	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	A reporter:	8	87	4	16	417	3	3	305	—	27	809	7

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	8	87	4	16	417	3	3	305	—	27	809	7
Pionn. du corps de siége	2e comp. de pionniers de place bad.	—	—	—	—	4	—	—	—	—	—	4	—
	5 février.												
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Gnesen	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	Bat. de landwehr de Burg	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Liegnitz	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landwehr de Hirschberg	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
Artill. de siége	3e batt. de siége du 3e régt. d'art. bav. Reine-mère	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	5	—
	6 février.												
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Burg	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Jauer	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
Artill. de siége	3e comp. du régt. d'art. de place westphalien No 7	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—
	4e batt. de siége du 3e régt. d'art. bav. Reine-mère	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Etat-maj. du corps de siége	Etat-major du génie	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Pionn. du corps de siége	1re comp. de pionniers de place du VIIIe corps d'armée	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—
	7 février.												
	4e comp. du génie de place bav.	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	3	—
	8 février.												
Etat-maj. du corps de siége	Etat-major de l'art. de siége	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—
	A reporter:	9	90	4	19	441	3	3	305	—	31	836	7

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	9	90	4	19	441	3	3	305	—	31	836	7
1 div. de réserve	Bat. de landwehr de Konitz	—	—	—	1	4	—	—	—	—	1	4	—
	Bat. de landwehr de Schneidemühl	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	Bat. de landw. de Stendal	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	Bat. de landwehr de Burg	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	1re comp. de pionn. de place du IIe corps d'armée	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	5	—
Détach. Oboschitz	Bat. de landwehr de Jauer	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landwehr de Hirschberg	1	3	—	—	16	—	—	—	—	1	19	—
	Bat. de landwehr d'Oels	—	6	—	—	9	—	—	—	—	—	15	—
Artill. de siége	6e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—	4	—
	1re comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6	—	—	—	1	5	—	—	—	—	1	5	—
	2e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	4e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Pionn. du corps de siége	1re comp. de pionniers de place du VIIIe corps d'armée	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	2e comp. de pionniers de place du Xe corps d'armée	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	9 février.												
1 div. de réserve	4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67	—	—	—	2	10	—	—	—	—	2	10	—
Détach. Oboschitz	Bat. de landwehr de Jauer	—	7	—	3	13	—	—	—	—	3	20	—
Artill. de siége	6e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	3e comp. du régt. d'art. de place de la Garde	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Pionn. du corps de siége	1re comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—
	4e comp. du génie de place bavarois	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
	A reporter:	11	109	4	27	523	3	3	305	—	41	937	7

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	11	109	4	27	523	3	3	305	—	41	937	7
	10 février.												
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Gnesen	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Striegau	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	5	—
Artill. de siége	1re comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	11 février.												
1re div. de réserve	Bat. de landwehr de Schneidemühl	—	—	—	—	7	—	—	—	—	—	7	—
	Bat. de landwehr de Stendal	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	5	—
	Bat. de landwehr de Neustadt	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67	—	2	—	—	8	—	—	—	—	—	10	—
Détach. Debschitz	Bat. de landwehr de Liegnitz	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landwehr de Hirschberg	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Artill. de siége	5e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	5e batt. de siége du 2e régt. d'art. bav. Brodesser	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Pionn. du corps de siége	1re comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	12 février.												
1re div. de réserve	4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67	—	—	—	—	4	—	—	1	—	—	5	—
Artill. de siége	7e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	8e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4	—	1	—	—	3	—	—	—	—	—	4	—
	A reporter:	11	115	4	27	564	3	3	306	—	41	985	7

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	11	115	4	27	564	3	3	306	—	41	985	7
rtill. de siége	3e comp. du régt. d'art. de place westphal. No 7	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	4e comp. d'art. wurtembergeoise	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	13 février.												
e div. de réserve	Bat. de landwehr de Halberstadt	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
f div. de réserve	Bat. de landwehr de Tilsit	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landwehr de Goldap	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
Détach. ebschitz	Bat. de landwehr de Liegnitz	—	1	—	—	3	—	—	—	—	—	4	—
	Bat. de landwehr de Hirschberg	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
rtill. de siége	7e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	4e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	*19 février.**)												
Détach. ebschitz	Bat. de landwehr de Hirschberg	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	3	—
	Total des pertes:	11	119	4	27	580 Plus 1 méd.-assist.	3	3	306	—	41	1005 Plus 1 méd.-assist.	7

*) Lors d'une explosion à Belfort.

Digitized by Google

Récapitulation par corps.

Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
Etat-major du corps de siége	1	—	—	3	—	—	—	—	—	4	—	—
1re division de réserve	6	63	—	11	346	2	3	267	—	20	676	2
4e division de réserve	—	2	—	2	29	—	—	3	—	2	34	—
Détachement Debschitz	3	38	4	4	114	1	—	3	—	7	155	5
Artillerie de siége	1	12	—	3	51	—	—	—	—	4	63	—
				Plus 1 méd.-assist.						Plus 1 méd.-assist.		
Pionniers du corps de siége	—	4	—	4	40	—	—	33	—	4	77	—
Total général:	11	119	4	27	580	3	3	306	—	41	1005	
				Plus 1 méd.-assist.						Plus 1 méd.-assist.		

Digitized by Google

Supplément CLXXIIIa.

Tableau indiquant les pertes totales subies par les troupes faisant partie du corps de siége devant Belfort, durant la période du 2 novembre 1870 au 19 février 1871.

Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
Le corps de siége est compris dans le total des pertes indiqué au Supplément No 83, pour les chiffres ci-contre	—	3	—	—	21	—	—	—	—	—	24	—
De même pour les pertes indiquées au Supplément No 141	5	157	4	42	778	28	—	85	1	47	1020	33
				Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-assist.			Plus 2 méd.-assist.		
D'après le Supplément No 172, le corps de siége a subi une perte de	11	119	4	27	580	3	3	306	—	41	1005	7
				Plus 1 méd.-assist.						Plus 2 méd.-assist.		
Total général:	16	279	8	69	1879	31	3	391	1	88	2049	40
				Plus 2 méd.-assist.			Plus 1 méd.-assist.			Plus 3 méd.-assist.		

Digitized by Google

Supplément CLXXIV.

Tableau indiquant les officiers supérieurs, les fonctionnaires et les troupes de chemins de fer employés pendant la guerre au service des chemins de fer de campagne.

I. Commission exécutive des transports par chemins de fer.

Lieutenant-colonel de Brandenstein
Capitaine Zingler } de l'état-major.
Capitaine de Winterfeld

Ingénieur-en-chef Weishaupt, directeur de l'administration des chemins de fer au ministère du commerce.

Ce dernier était représenté au grand quartier-général par:
Conseiller privé Kinel, conseiller-rapporteur au ministère du commerce.

Chargé de la direction des travaux de construction du chemin de fer de campagne de Remilly à Pont-à-Mousson: capitaine Golz, de l'état-major du ministre de la guerre.

II. Commissions de lignes mobiles.

Reims*): Capitaine Stavenhagen, du Neben-Etat du grand état-major. Inspecteur de construction des chemins de fer Wilde.

Epernay**): Capitaine Ebeling***) du Neben-Etat du grand état-major. Inspecteur de construction des chemins de fer Sebaldt†)

Chaumont††): Capitaine Kneufels, agrégé au 2e régt. d'infanterie rhénane No 28. Inspecteur de construction des chemins de fer Funke.

Versailles†††): Capitaine Edler de Planitz, de l'état-major. Ingénieur Lent.

---

*) A Sarrebrück jusqu'au 10 janvier 1871.

**) A Nancy jusqu'au 12 décembre 1870; la commission y revint au commencement du mois de mars 1871.

***) Jusqu'au 30 octobre 1870, le capitaine Jähns, du Neben-Etat du grand état-major.

†) Jusqu'au 9 novembre 1870, l'inspecteur de construction des chemins de fer Buchholtz.

††) Créée au commencement du mois de janvier; transférée à Corbeil le 10 février 1871.

†††) Entrée en fonctions le 7 février 1871.

Digitized by Google

III. Commissions d'exploitation des chemins de fer.

Strasbourg*): Président: conseiller Dülberg.
Membres: inspecteur des constructions Quensel.
conseiller-ingénieur Cronau.
assesseur-docteur Schulz.

Nancy: Président: assesseur Ursinus.**)
Membres: ingénieur des constructions et de l'exploitation Früh.
assesseur Stappenbeck.

Reims***): Président: assesseur docteur Fröhlich.
Membres: ingénieur des constructions et de l'exploitation Steegmann.
assesseur Brefeld.

Chaumont†): Président: assesseur Fleck.
Membres: conseiller-ingénieur Schulze.
inspecteur de construction des chemins de fer Funke.
assesseur Breithaupt.

Sarrebrück: Président: conseiller Pape.
Membres: conseiller-ingénieur Redlich.
assesseur de Guérard.

IV. Directeurs des chemins de fer de campagne.

A l'inspect. gén. des étapes de la Ire armée: ††) conseiller-ingén. en ret. Dulon.
- - - II - - - - Vogt.
- - - III. - - Simon.

V. Abtheilung des chemins de fer de campagne.

1re abtheilung des chemins de fer de campagne:
Chef: conseiller-ingénieur Dirksen.
Commandant de comp.: lieutenant en 1er Neuhauss, du 3e régt. de landwehr du Brandebourg No 20.

2e abtheilung des chemins de fer de campagne:
Chef: conseiller-ingénieur Wex.
Commandant de comp.: capitaine Jaekel, du bataillon de réserve de Glogau No 37.

---

*) A Vissembourg jusqu'au 15 octobre 1870.

**) Jusqu'au 31 décembre 1870, assesseur Fleck.

***) A Epernay jusqu'au 31 décembre 1870.

†) Créée le 1er janvier 1871; transférée à Corbeil le 10 février 1871.

††) Un ancien employé du chemin de fer du Nord français, nommé Glaser, allemand de naissance, avait été admis par la commission exécutive en qualité d'ingénieur des chemins de fer. Il fut attaché à l'armée de la Meuse et s'occupa surtout du rétablissement du réseau des voices ferrées, situé au nord de Paris.

Digitized by Google

3e abtheilung des chemins de fer de campagne:
Chef: conseiller privé et ingénieur Simon.
Commandant de comp.: lieutenant en 1er Bürger, du bataillon de landwehr de réserve de Berlin No 35.
4e abtheilung des chemins de fer de campagne:
Chef: par int. ingénieur de construction des chemins de fer Vieregge.*)
Commandant de comp.: capitaine de Seydlitz-Kurzbach-Ludwigsdorff, du 2e régt. de landwehr de la Haute-Silésie No 23.
5e abtheilung des chemins de fer de campagne:**)
Chef: ingénieur en chef Krohn
Commandant de comp.: capitaine Kaetelhodt, du 8e régt. de landwehr de la Prusse occ. No 45.
Abtheilung bavaroise des chemins de fer de campagne:
Chef: ingénieur en chef Gyssling.
Commandant de comp: capitaine Ulrich, du génie.

VI. Compagnies de pionniers employées comme troupes de chemins de fer.

2e comp. de pion.	de place	du	IIIe	corps d'armée	Employées du 15 août au 29 septembre 1870 à la construction du chemin de fer de campagne de Remilly à Pont à Mousson.
3e -	-	-	IIIe	- -	
2e -	-	-	IVe	- -	
3e -	-	-	IVe	- -	
1re -	-	-	Ve	- -	: adjointe à la 4e abtheilung des chemins de fer du 10 novembre 1870 au 10 janvier 1871 et à l'abtheilung bavaroise des chemins de fer du 27 janvier au 9 février 1871.

2e comp. de pion. de place du VIe corps d'armée: adjointe à la 2e abtheilung des chemins de fer de campagne, à partir du 7 novembre 1870.
Détachement de la 3e comp. de pion. de place du VIIIe corps d'armée: employé à la construction du pont de Trilport du 22 septembre au 10 novembre 1870.

---

*) Le chef de l'abtheilung, l'inspecteur de construction des chemins de fer Menne, avait été renvoyé dans ses foyers, sur sa demande, à la fin du mois de septembre 1870.

**) Le général de Werder avait, au commencement du mois d'octobre 1870 formé cette abtheilung pour le service du XIVe corps; elle était composée de pionniers sous les ordres de l'ingénieur en chef Krohn et du lieutenant en 1er Walter. A la fin du mois de novembre, elle fut entièrement organisée et devint la 5e abtheilung des chemins de fer de campagne.

Digitized by Google

1re	comp.	de pion.	de place	du XIe corps d'armée:	adjointe à la 2e abtheilung des chemins de fer de campagne, du 2 novembre 1870 au 19 du dit-mois.
2e	-	-	XIe	- -	adjointes à la 2e abtheil. des chemins de fer de campagne du 7 novembre au 5 décembre 1870.
3e	-	-	XIe	- -	

Détachement de la compagnie du génie d'étapes bavarois: employé à la construction du pont de Trilport du 15 octobre au 11 novembre 1870 et adjoint à l'abtheilung bavaroise des chemins de fer de campagne, du 15 novembre au 27 décembre 1870.

Digitized by Google

Supplément CLXXV.

Tableau indiquant tous les états-majors et les corps de troupes qui ont été affectés pendant la campagne de 1870-71 aux inspections générales d'étapes, aux gouvernements généraux et au gouvernement de Metz.

Etats-majors et corps de troupes.	Emploi.	Observations.
I. Divisions et états-majors de détachements mixtes.		
17e division d'inf.: lieut.-gén. de Schimmelmann.	La division, faisant partie du XIIIe corps d'armée, fut placée sous les ordres du gouvernement général de Reims, lors de la création de ce dernier. Le 29 septembre, elle fut appelée sous Paris.	Le 2e bat. du régt. de fusil. No 90, le régt. de dragons No 17 et la 1re comp. de pionniers de campagne du IXe corps d'armée restèrent sous les ordres du gouvernement général et ne rejoignirent la division que vers le milieu de novembre 1870.
1re division de réserve: gén.-major de Tresckow I.	Après la capitulation de Strasbourg, la division passa, du corps de siége devant cette place, sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace. Elle partit pour Belfort à la fin du mois d'octobre.	Voir le supplément No 72. La 1re batterie légère de réserve du IIe corps d'armée fit partie du détachement qui investit Phalsbourg, du 29 août au 30 octobre 1870.
2e division de landwehr: lieut.-gén. de Selchow. 3e brigade de landwehr: gén.-major de Arnoldi. 1er régt. de landwehr combiné du Brandebourg No 8/48: colonel de Stülpnagel. Bat. de Francfort sur l'Oder: major de Bock. Bat. de Cüstrin: major Stein. Bat. de Landsberg sur la Warthe, maj. de Müller.	Faisait au début partie du XIIIe corps d'armée: la division fut ensuite placée sous les ordres du gouvernement général de Reims, lors de la création de ce dernier.	

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
Bat. de Woldenberg: maj. Neumann. 1e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 12/52: colonel de Kettler. Bat. de Krossen: maj. baron de Meerheimb. Bat. de Sorau: maj. Wapnitz. Bat. de Lübben: maj. comte de Bredow. Bat. de Kottbus: maj. Löl-höffel de Löwensprung. 1e brigade de landwehr: gén.-maj. Ranisch. 1e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 20/60: lieut.-colonel Steinfeld.*) Bat. de Potsdam: maj. de Blankenfeld. Bat. de Jüterbogk: maj. de Randow. Bat. de Neustadt E.-W.: maj. Jung. Bat. de Teltow: maj. de Wedell. 1e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 24/64: colonel de Krohn. Bat. de Brandebourg sur la Havel: lieut.-colonel baron de Uslar-Gleichen. Bat. de Havelberg: maj. de Sommerfeld. Bat. de Ruppin: lieut.-col. Zierold. Bat. de Prenzlau: lieut.-col. de Wins.		
1er régt. de grosse cavalerie de réserve: lieut.-col. de Bomsdorff.	. . . . .	Le 4e régt. de uhlans de rés. prit par suite d'une décision ministérielle du 7 août 1870, précédée d'une autorisation royale, le nom de 1er régt. de grosse cavalerie de réserve.
Abtheil. combinée d'art.: maj. Caspari. (Batterie lourde, 1re et 2e batt. légères de réserve du Xe corps d'armée.)		
2e comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée.	. . . . .	Fut détachée du 14 au 27 décembre 1870, au siége de la Fère.
Etat-major du détachement Bothmer puis Gayl.	Placé sous les ordres du gouvernement général de Reims lors de la création de celui-ci;	Par ordre du cabinet royal en date du 30 septembre 1870, le général de Gayl prit,

*) Nommé commandant du régiment d'infanterie No 69, par ordre du cabinet royal en date du 18 décembre 1870 et remplacé par le lieutenant-colonel de Massenbach.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
	passa le 9 novembre 1870, par décision du 31 octobre 1870, sous ceux du gouvernement général de Lorraine.	le 9 octobre 1870, le commandement du détachement. Après le licenciement de celui-ci, le général de Gayl exerça jusqu'au 6 janvier 1871, le commandement des troupes prussiennes du gouvernement-général de Lorraine.
Commandement des troupes prussiennes de garnison affectées au gouvernement général de l'Alsace: gén.-maj. de Debschitz.	. . . . .	Le général-major de Debschitz prit le commandement le 4 novembre 1870. Après le départ de cet officier général pour Belfort, le 29 décembre 1870, le colonel de Besser le remplaça.
II. Infanterie.		
7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60: colonel de Dannenberg. 1er bat.: maj. Müller. 2e bat.: maj. Reichard.*) Bat. de fusiliers: maj. de Klitzing.**)	Détaché par la Ire armée au corps de siége devant Verdun, le régiment passa le 30 octobre 1870 au détachement Gayl et sous les ordres du gouvernement général de Reims. Le 10 novembre, il fut affecté au gouvernement général de Lorraine et passa par ordre en date du 11 décembre au VIIe corps d'armée.	
5e régt. d'inf. rhénane No 65: lieut.-colonel baron de Dörnberg. 1re bat.: maj. de Kotze. 2e bat.: major baron de Brandis. Bat. de fusiliers: maj. de Bastineller.	Le 1er bat. et le bataillon de fusiliers passèrent la frontière le 12 août 1870; ils faisaient partie des troupes d'étapes de la Ire armée. Vers la fin du mois d'août, le régiment fut affecté au détachement Bothmer et passa avec celui-ci sous les ordres du gouvernement général de Reims lors de la création de ce dernier. Il partit le 10 novembre pour rejoindre le VIIIe corps d'armée.	

*) Remplacé du 13 septembre au 1er décembre 1870, pour cause de maladie, par le capitaine Krähe.

**) Remplacé du 28 octobre au 5 décembre 1870, pour cause de maladie, par le capitaine Maurer, puis par le major de Köller.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
4e régt. d'inf. de Thuringe No 72: lieut.-col. Löwenberger de Schönholtz.	Appartenait au début de la guerre au VIIIe corps d'armée; fut ensuite affecté, le 27 novembre 1870 au gouvernement général de Metz comme troupes de garnison de Sarrelouis et de Thionville et à la fin de décembre au VIIe corps d'armée.	
1re bat.: maj. Panse.		
2e bat.: maj. Einecke.		
Bat. de fusiliers: maj. de Bentivegni.		
Bat. de chasseurs rhénans No 8: major d'Oppeln-Bronikowski.	Détaché par la Ire armée au corps de siége devant Verdun, le bataillon passa le 30 novembre au détachement Gayl et sous les ordres du gouvernement général de Reims. Il partit le 10 novembre pour rejoindre le VIIIe corps d'armée.	
5e brigade de landwehr: gén.-maj. de Ruville.*)	Affectée le 27 novembre 1870 au gouvernement-général de Metz.	Avaient appartenu à la 3e division de réserve, dont les troupes de landwehr furent employées à l'escorte des convois de prisonniers, après la capitulation de Metz.
Régt. combiné de landwehr de la Prusse occid. No 6/18: colonel de Brandenstein.**)	dito.	
Bat. de Görlitz: maj. de Hanstein.***)	dito.	
Bat. de Posen: maj. Hartert.	dito.	
6e brigade de landwehr: colonel baron de Gilsa.†)	dito.	
1er régt. combiné de landwehr de Posen No 19/59: colonel Bauer.††)	dito.	
Bat. Neustadt sur la W.: maj. de Gerhardt.	dito.	
Bat. de Schrimm: maj. de Baczko.	dito.	
Bat. de Rawicz: maj. Gellert.	dito.	
2e régt. combiné de landwehr de Posen No 58/59: colonel de Wittgenstein.	dito.	
Bat. de Neutomysl: major de Baczko.	dito.	
Bat. de Kosten: major Brack.†††)	dito.	
Bat. d'Ostrowo: major de Mackrodt.	Partit après la prise de Longwy avec le détachement Krenski.	

*) Nommé commandant de la place d'Amiens, par ordre du cabinet royal en date du 8 décembre 1870. Le commandement de la brigade resta vacant.

**) Remplaça le commandant de la 6e brigade de landwehr du 27 septembre au 11 décembre 1870. Prit le 12 décembre 1870 les fonctions de commandant de place de Metz.

***) Remplaça le commandant du régiment à partir du 27 septembre 1870. Le bataillon fut d'abord commandé par le capitaine Schmidt et à partir du 11 décembre 1870 par le capitaine de Loefen.

†) Remplacé du 27 septembre au 11 novembre 1870, pour cause de maladie, par le colonel de Brandenstein. Prit le 3 décembre 1870 les fonctions de commandant de Thionville.

††) Voir IIe Partie, page 598*. Prit le 27 janvier 1871 les fonctions de commandant de Longwy.

†††) Remplacé pour cause de blessure par le capitaine Hoffmann.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
Régt. combiné de landwehr No 16/55: colonel Lettgau. Bat. de Soest: major Oldendorp.*) Bat. d'Unna: maj. de Bockelmann. Bat. de Detmold: major de Massow. Bat. de Paderborn: major Oehlschlägel.	Passa la frontière le 19 août 1870 et fut placé sous les ordres de l'inspection gén. des étapes de la IIe armée. (Deux comp. du bat. d'Unna restèrent à Sarrebrück jusqu'au 19 septembre.)	A dater du 7 octobre 187 les bataillons étaient d 6 compagnies.
4e régt. de landwehr de Westphalie No 17: lieut.-colonel de Schnehen. Bat. de Geldern: capitaine Mejer. Bat. de Düsseldorf: capitaine Müller.	Employé au début à l'intérieur sur la ligne d'étapes de la Ire armée. Les 1re, 2e, 3e et 4e comp. du bat. de Geldern ainsi que les 3e et 4e comp. du bat. de Düsseldorf et l'état-major du régt. arrivèrent au corps de siége devant Thionville le 9 octobre 1870. Vers le milieu de décembre, tout le régiment passa sous les ordres du gouvernement-général de Lorraine.	A dater du 29 septembr 1870, les bataillons étaien de 6 compagnies.
Régt. combiné de landwehr No 22/62: colonel Gebauer. Bat. de Rybnik: maj. Reinbold. Bat. de Ratibor: major de Gottberg. Bat. de Gleiwitz: capitaine Birkenstock. Bat. de Cosel: major Gade.	Arriva de l'intérieur entre le 14 et le 26 janvier 1871, et fut placé sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la Ire armée.	
Régt. combiné de landwehr No 23/63: lieut.-col. Hensel. Bat. de Neisse: maj. Stolte. Bat. de Beuthen: maj. Geibel. Bat. de Rosenberg: major Grüner. Bat. d'Oppeln: maj. Schläger.	Arriva de l'intérieur du 6 au 9 décembre 1870 et fut placé sous les ordres du gouvernement de Metz. Les bataillons de Neisse et de Beuthen furent affectés vers la fin du mois de décembre 1870 et celui de Rosenberg vers le commencement du mois de janvier 1871, au gouvernement-général de Lorraine. Le bataillon d'Oppeln partit le 27 janvier avec le détachement Krenski.	
Régt. combiné de landwehr No 25/65: lieutenant-colonel de Schramm.**) Bat. d'Aix la Chapelle: maj. Meinecke.	Passa la frontière le 18 Août 1870 comme troupe d'étapes de la Ire armée. Le 20 septembre 1870, l'état-major du régiment fut licencié. Les bataillons d'Aix	Les bataillons étaient à 6 compagnies depuis le 19 septembre 1870. Le bataillon d'Eupen prit part aux opérations du

*) Remplacé du 21 septembre au 21 octobre 1870, et du 14 novembre au 10 décembre 1870, pour cause de maladie, par le capitaine Ehrhard.

**) Nommé commandant du régiment de fusiliers No 36, par ordre du cabinet royal en date du 6 septembre 1870.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
Bat. d' Eupen: major de Schack. Bat. d'Erkelenz: capitaine Anders. Bat. de Jülich: maj. Müller.	la Chapelle et de Jülich partirent le même jour pour rejoindre le détachement Bothmer. Le bataillon d'Eupen fut dirigé le 8 octobre sur le corps de siége devant Thionville. Par ordre en date du 31 octobre, les quatre bataillons furent placés, dans le courant de novembre, sous les ordres du gouvernement-général de Lorraine.	XIVe corps d'armée du 3 janvier au 22 du même mois.
Régt. combiné de landwehr de Magdebourg No 27/67: colonel de Hippel.*) Bat. d'Aschersleben: major de Zaluskowski. Bat. de Halle: maj. de Hagen. Bat. de Bitterfeld: major de Gerdtell. Bat. de Torgau: maj. baron de Lindemann.	Arriva de l'intérieur le 14 août 1870; fut d'abord placé sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la IIIe armée et passa sous ceux de l'inspection générale des étapes de la IIe armée, par ordre en date du 7 décembre.	Du 17 au 25 octobre 1870, les bataillons furent portés à 6 compagnies.
Régt. combiné de landwehr No 28/68: colonel de Knobelsdorff. Bat. de Siegburg: capitaine Riemer. Bat. de Brühl: maj. Panten. Bat. de Neuss: capitaine de Pröpper.**) Bat. de Deutz: major Rocholl.***)	Faisait partie depuis la fin du mois d'août 1870 du détachement Bothmer, fut placé avec celui-ci, vers le milieu de septembre, sous les ordres du gouvernement-général de Reims et le 9 novembre sous ceux du gouvernement-général de Lorraine.	Les bataillons étaient de 5 compagnies depuis le commencement d'octobre.
Régt. combiné de landwehr No 31/71: colonel de Daum.†) Bat. de Sangerhausen: maj. Meissner. Bat. d'Erfurt: maj. de Giese. Bat. de Sondershausen: maj. Hess.	Passa la frontière les 13, 14 et 15 août 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée et fut placé le 23 septembre sous les ordres du gouvernement-général de l'Alsace, comme faisant partie du corps d'investissement de Phalsbourg. Le 14 décembre, le bataillon de Sondershausen fut replacé sous les ordres de l'inspection-générale des étapes de la IIIe armée.	Les bataillons étaient à 6 compagnies depuis le 8 octobre 1870.

*) Remplacé à dater du 17 janvier 1871, pour cause de maladie, par le major de Hagen; le bataillon de Halle fut commandé par le capitaine de Kettler.

**) A dater du 20 octobre 1870, par le capitaine Wellmann.

***) A dater du 29 octobre 1870, par le major de Pestel-Dreppenstedt.

†) Nommé, par ordre du cabinet royal en date du 26 novembre 1870, commandant du régiment, il exerça cette fonction du 3 au 31 décembre 1870. Il fut ensuite appelé à un commandement au détachement Debschitz. Le régiment n'a jamais été réuni.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
Régt. combiné de landwehr No 53/56: colonel Bauer.*) Bat. de Wesel: major Chytraeus. Bat. de Borken: capitaine Wolter. Bat. de Bochum: major Behrens.**) Bat. d'Iserlohn: capitaine d'Auer.	Passa la frontière le 20 et le 21 août 1870 et fut placé sous les ordres de l'inspection générale des étapes de l'armée de la Meuse.	Les bataillons étaient à 6 compagnies depuis le 27 novembre 1870.
Bat. d'Anklam du régiment de landwehr No 2: colonel d'Osten.	Arriva de l'intérieur le 14 janvier 1871; fut d'abord employé devant Longwy et passa le 27 du même mois sous les ordres du gouvernement général de Reims.	
Bat. de Jauer du régt. de landwehr No 7: major de Borowski. Bat. de Liegnitz du régt. de landwehr No 7: maj. de Sothen.	Arrivèrent de l'intérieur le 26 et le 27 octobre 1870; furent placés sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace et affectés le 27 décembre au corps de siége devant Belfort. (Détachement Debschitz.)	
Bat. de Schivelbein du régt. de landw. No 9: major Stöckel. Bat. de Köslin du régt. de landwehr No 9: maj. Bergmann.	Arrivèrent de l'intérieur le 13 et le 15 janvier 1871; furent placés sous les ordres du gouvernement de Metz et partirent le 27 janvier avec le détachement Krenski.	
Bat. de Striegau du régt. de landwehr No 10: capitaine Arretz I.	Arriva de l'intérieur le 28 octobre 1870; fut placé sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace et partit le 5 janvier 1871 pour rejoindre le corps de siége devant Belfort. (Détachement Debschitz.)	
Bat. de Wohlau du régt. de landwehr No 10: capitaine Faendrich.	Arriva de l'intérieur le 29 octobre 1870; fut placé sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
Bat. de Glatz du régt. de landwehr No 11: major baron de Bock.	Les 2e, 3e et 4e compagnies arrivèrent de l'intérieur le 16 janvier 1871 à Thionville; elles furent d'abord employées devant Longwy et passèrent le 27 sous les ordres du gouvernement général de Reims, dans la circonscription duquel la 1re compagnie était déjà arrivée le 23 du même mois.	

*) Nommé, par ordre du cabinet royal en date du 26 septembre, commandant du régt. de landwehr No 19/59; fut remplacé par le major Chytraeus.

**) Remplacé du 3 novembre au 18 décembre 1870 et à dater du 1er janvier 1871. pour cause de maladie, par les capitaines de Monbart et Schalle.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
t. de Schweidnitz du régt. de ndwehr No 11: lieut.-colonel e Colomb.	Passa la frontière le 31 janvier 1871 et fut placé sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	
t. de Münster du régt. de ndwehr No 13: major de tockhausen.	Arriva de l'intérieur le 12 janvier 1871; fut placé sous les ordres du gouvernement de Metz et partit le 27 du même mois avec le détachement Krenski.	
t. de Warendorf du régt de ndwehr No 13: maj. d'Elern.	Arriva de l'intérieur le 17 janvier 1871 et fut placé sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
compagnies du bat. de Warenorf du régiment de landwehr o 13.	Arrivées de l'intérieur le 17 et le 18 septembre 1870, à la disposition de l'inspection générale des étapes de la IIe armée; furent affectées au commencement d'octobre au gouvernement général de Lorraine et incorporées le 27 novembre au régt. de landwehr No 53/56 comme 5e et 6e compagnies.	Formé avec les hommes de la circonscription de landwehr Warendorf, excédant le complet réglementaire.
t. de St. Wendel du régt. de ndw. No 30: maj. de Metzen.	Passa la frontière le 15 août 1870, comme troupe d'étapes de la Ire armée.	Etait au début de 5 compagnies; porté à 6 compagnies à dater du 25 septembre 1870.
t. de Mühlhausen du régt. de ndw. No 31: maj. Rochs.	Passa la frontière le 15 août 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée et passa à la fin de décembre sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la IIe armée.	Le bataillon était de 6 compagnies depuis le 11 octobre 1870.
t. de landwehr de réserve de Königsberg No 33: major le Paris.	Etait affecté au gouvernement général de Lorraine, mais ne partit de Königsberg en Pr. que le 1er février 1871.	
t. de landwehr de réserve de Stettin No 34: major de Schmeling.	Arriva de l'intérieur le 15 janvier 1871; fut placé sous les ordres du gouvernement de Metz et partit le 27 du même mois avec le détachement Krenski.	
t. de landwehr de réserve de Berlin No 35: lieut.-colonel le Hertzberg.	Arriva de l'intérieur le 10 janvier 1871 et fut placé sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
e comp. du bat. de landwehr le réserve de Barmen No 39.	Arriva au milieu du mois de septembre 1870 à l'inspection générale des étapes de la IIe armée; incorporée le 7 octobre 1870 au régiment de landwehr No 16/55.	

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
Bat. de landwehr de réserve de Breslau I. No 38: major de Matzdorff. Bat. de Bartenstein du régt. de landwehr No 41: major de Foelkersamb. Bat. de Rastenburg du régt. de landwehr No 41: major de Gabain. Bat. de Stargard du régt. de landwehr No 42: capit. de Mach. Bat. de Naugard du régt. de landwehr No 42: major de Westernhagen. Bat. de Riesenburg du régt. de landwehr No 44: capitaine Oloff.*)	Ces bataillons, affectés au gouvernement général de Lorraine, passèrent la frontière le 30, le 24, le 21, le 25, le 23 et le 26 janvier 1871.	
Bat. de Lauban du régt. de landwehr No 47: maj. Kierstein.	Passèrent la frontière le 28 et le 27 octobre 1870, furent placés sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace et affectés le 27 décembre au corps de siége devant Belfort. (Détachement Debschitz.)	
Bat. de Hirschberg du régt. de landwehr No 47: maj. Brinkmann.		
Bat. de Schlawe du régt. de landwehr No 49: maj. Lübeck.	Affectés au gouvernement général de Lorraine, ces bataillons passèrent la frontière le 24 et le 27 janvier 1871.	
Bat. de Stolp du régt. de landw. No 49: capit. de Müllenheim.		
Bat. de Breslau II. du régt. de landwehr No 50: capitaine de Schmidt.	Passèrent la frontière le 29 octobre 1870; furent placés sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace et partirent le 30 et le 28 décembre pour rejoindre le corps de siége devant Belfort. (Détachement Debschitz.)	
Bat. d'Oels du régt. de landw. No 50: capit. de Münenberg.		
Bat. de Münsterberg du régt. de landwehr No 51: lieut.-colonel de Heusch.	Ce bataillon, qui était affecté au gouvernement général de Reims, fut employé, à son arrivée de l'intérieur, par le gouvernement général de Lorraine, du 22 janvier au 1er février 1871.	
Bat. de Brieg du régt. de landwehr No 51: maj. Martini.	Passa la frontière le 18 janvier 1871 et fut placé sous les ordres du gouvernement général de Reims.	
Deux compagnies du bat. d'Essen du régt. de landwehr No 57.	Arrivées vers le milieu du mois de septembre à l'inspection	

*) Remplacé du 27 janvier au 13 février 1871, pour cause de maladie, par le capitaine de Schmeling.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
	générale des étapes de la IIe armée et incorporées le 7 octobre 1870 au régiment de landwehr No 16/55.	
ux compagnies du bat. de räfrath du régt. de landwehr lo 57.	Ces compagnies, arrivées de l'intérieur à l'inspection générale des étapes de la IIe armée le 17 septembre 1870, furent affectées au commencement d'octobre au gouvernement général de Lorraine et furent incorporées le 27 novembre, la première comme 5e comp., au bataillon de Borken, la deuxième comme 6e comp. au bat. d'Iserlohn, du régt. de landw. No 53/56.	
. de Simmern du régt. de ndwehr No 69: major de oburg. . d'Andernach du régt. de ndw. No 69: maj. Herwarth e Bittenfeld.	Passèrent la frontière le 12 août. 1870, comme troupes d'étapes de la Ire armée. Le bataillon d'Andernach resta à la disposition du gouvernement général de Lorraine du 9 septembre au 8 octobre. Le bataillon de Simmern partit le 21 septembre et celui d'Andernach le 8 octobre, pour rejoindre le détachement Bothmer. Le bat. d'Andernach resta avec celui-ci dans la circonscription du gouvernement général de Reims et passa en même temps que le détachement, le 9 novembre, sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	Le bataillon d'Andernach était au début de 3 comp.: à partir de la fin du mois de septembre, les deux bataillons furent de 6 compagnies chacun.
. de Schleswig du régt. de ndw. No 84: maj. d'Ewald. . d'Apenrade du régt. de ndwehr No 84: major comte e Schulenburg.	Passèrent la frontière le 25 et le 26 octobre 1870 et furent placés sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace. Le bat. d'Apenrade fut affecté le 27 décembre au corps de siége devant Belfort. (Détachement Debschitz.)	
. de Kiel du régt. de landw. lo 85: capit. baron d'Egloffstein. . de Rendsburg du régt. de ndw. No 85: maj. Geisler.	Arrivèrent de l'intérieur le 27 octobre 1870 et furent placés sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
at. de chasseurs de rés.: maj. e Paczinski-Tenczin.	Passa la frontière le 15 novembre 1870 et fut placé sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	L'état-major, la 1re et la 4e comp. prirent part aux opérations du XIVe corps d'armée, du 7 au 22 janvier 1871.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
2e bat. de chasseurs de rés.: maj. de Henning-Schönhoff.	Passa la frontière le 21 novembre 1870 et fut placé sous les ordres du gouvernement général de Reims.	
Bataillons de dépôt des régiments de grenadiers ou d'inf. No 3, 5, 6, 22, 31, 47, 50, 52, 60 et 67.	Arrivèrent du 26 décembre 1870 au 4 janvier 1871 (le bat. de dépôt de régt. No 22, le 22 janvier); furent placés sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
Bataillons de dépôt du régt. de grenadiers No 9 et des régts. d'inf. No 13, 14, 17, 25, 30, 85 et 92.	Arrivèrent du 22 décembre 1870 au 2 janvier 1871, à la disposition du gouvernement de Metz.	
1er bat. du 6e régt. d'inf. saxonne No 105: maj. de Kessinger.	Affecté à l'inspection générale des étapes de l'armée de la Meuse du 1er au 8 octobre 1870.	
Brigade de garnison saxonne: 1er bat. de garnison: major de Mensch. 2e bat. de garnison: capitaine Raabe. 3e bat. de garnison: lieut.-col. Bubam. 4e bat. de garnison: major de Rohrscheidt.	Arriva le 27 août 1870 à la disposition de l'inspection générale des étapes de la IIe armée. Ces bataillons furent affectés au gouvernement général de Lorraine, le 1er bat. le 31 août, le 3e et le 4e bat. le 3 octobre, le 2e bat. le 22 octobre.	
4e régt. d'inf. wurtembergeoise de Miller: col. de Hügel. 1er bat.: lieut.-col. Seybold. 2e bat.: maj. Schallich.*)	Le 1er bataillon arriva de l'intérieur vers le milieu d'août, le 2e avec l'état-major le 9 septembre, comme troupes d'étapes de la IIIe armée. Le 23 septembre, le régiment passa sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace et fut mis le 10 octobre à la disposition de celui de Lorraine. Le 1er bat. et la 7e comp. repassèrent au gouvernement général de l'Alsace à la fin du mois de novembre et au commencement du mois de décembre 1870, la 5e, la 6e et la 8e comp. le 4 février 1871.	
6e régt. d'inf. wurtembergeoise, Roi Guillaume: colonel de Seubert. 1er bat.: lieut.-col. de Maur. 2e bat.: major Sonntag.	Le régiment passa la frontière le 9 septembre 1870 et fut employé comme troupe d'étapes par la IIIe armée.	
Bat. de fusil. du 4e régt. d'inf. bad.: major Nussbaumer.	Affecté à l'inspection générale des étapes de la IIIe armée, du 10 au 22 août 1870.	

*) Remplacé du 2 janvier 1871 au 26 dudit, pour cause de maladie, par le capitaine Natt

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
ıat. du 6e régt. d'inf. bad.: ajor Dern.	Furent affectés du 6 et du 8 août 1870 jusqu'au 16 dudit à l'inspection générale des étapes de la IIIe armée.	
. de fusil. du 6e régt. d'inf. ıd.: major Kieffer.		
bat. de landwehr bad.: lonel Eisenlohr.	Passa la frontière le 8 août 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée.	
:omp. du 2e bat. de land-ehr bad.	Resta dans la circonscription du gouvernement général de l'Alsace du 3 au 23 septembre 1870.	
st 4e comp. du 3e bat. de ndwehr bad.	Restèrent, la première du 16 novembre 1870 au 2 janvier 1871, la seconde du 2 au 26 janvier 1871, dans la circonscription du gouvernement général de l'Alsace.	
ıat. de landwehr bad.: maj. ıssbaumer.	Passa la frontière le 16 août et fut employé comme troupe d'étapes pour le corps de siége devant Strasbourg. La 2e, la 3e et la 4e compagnie rentrèrent dans leurs foyers le 24 septembre, la 1re le 7 octobre.	
et 2e comp. du 5e bat. de ndwehr bad.	La 1re resta du 1er décembre 1870 au 14 janvier 1871, la 2e du 14 janvier au 4 mars, dans la circonscription du gouvernement général de l'Alsace.	
ıat. de landwehr bad.: maj. hehalt.	L'état-major et la 1re comp. restèrent dans la circonscription du gouvernement général de l'Alsace du 22 septembre au 18 octobre, la 2e du 22 septembre au 23 octobre, la 3e du 22 septembre au 17 octobre et du 24 octobre au 17 novembre, la 4e du 22 août au 4 septembre et du 6 octobre au 1er décembre 1870.	
bat. du 3e régt. d'inf. bav., 'rince Charles de Bavière: ıajor Raizer.	Employé du 26 août au 4 octobre 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée.	
régt. d'inf. bav., Roi Charles e Wurtemberg: col. Kohler-ıann.	L'état-major du régiment et le 2e bat. arrivèrent le 22 août, le 3e bat. le 6 septembre 1870, pour garder la ligne d'étapes de la IIIe armée devant Bitche. Le 21 septembre, le régiment passa sous les ordres du gou-	
2e bat.: maj. Wirthmann.*)		
3e bat.: major baron de Grossschedel.		

*) Le major de Gropper prit le commandement du bataillon à dater du 27 septembre 0, en remplacement du major de Wirthmann, qui fut placé dans un autre corps.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
	vernement général de l'Alsace. Le 11 janvier, l'état-major et le 3e bat. partirent pour Landau, le 18 et le 19 le 2e bat. les suivit. De là, le 3e bat. revint à Bitche où il arriva le 28 janvier, le 2e y arriva le 25.	
1er bat. du 7e régt. d'inf. bav., Hohenhausen: capit. Kohlermann.	Fut employé à couvrir la ligne d'étapes de la IIIe armée devant Bitche, du 8 au 27 août 1870.	
8e régt. d'inf. bav. Pranckh: colonel Schrott. 1er bat.: major Pfeufer. 3e bat.: major de Täuffenbach.	L'état-major du régiment arriva le 25 septembre, le 1er bat. le 3 et le 3e bat. le 6 dudit devant Bitche. Le 21, les bataillons passèrent sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace. Le 3e bat. partit le 25 janvier 1871, le 1er le 29 dudit, pour Landau.	
3e bat. de landwehr bav.: major Jouvin.	Passa la frontière le 13 août 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée.	
5e bat. de landwehr bav.: major Fritsch.	Passa la frontière le 12 août 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée; placé le 21 septembre sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
7e bat. de landwehr bav.: major Reck.	Employé depuis la fin de septembre 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée.	
9e bat. de landwehr bav.: major König.	Employé depuis la fin de septembre 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée.	
13e bat. de landwehr bav.: capit. baron de Waldenfels.*)	Passa la frontière le 10 août 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée.	
15e bat. de landwehr bav.: major Eberhard.**)	Employé depuis la fin de septembre 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée.	
27e bat. de landwehr bav.: capitaine Baur.***)	Passa la frontière le 8 août 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée.	
29e bat. de landwehr bav.: major Müller.	Passa la frontière le 21 août 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée; fut placé le 22 septembre sous les ordres du gouvernement général de	

*) Remplacé le 6 septembre 1870, par le major Müller.

**) Remplacé à partir du mois de novembre, pour cause de maladie, par le capita Strömsdörfer.

***) Remplacé en septembre par le major Lindig et en novembre par le ma Seekirchner.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
	l'Alsace et partit le 13 novembre pour rejoindre la IIIe armée.	
bat. de landwehr bav.: major comte de Tattenbach.	La 1re et la 2e comp. passèrent la frontière le 12 août 1870, l'état-major et la 3e comp. le 19 du même mois, comme troupes d'étapes de la IIIe armée. Le 27 août, le bataillon rentra dans ses foyers.	
III. Cavalerie.		
esc. du régt. de uhlans de la Prusse occ. No 1.	Laissé à Sedan, le 12 septembre 1870, par la 4e division de cavalerie, cet escadron passa sous les ordres du gouvernement général de Reims.	
régt. de dragons de réserve: major de Kuylenstjerna.	Passa la frontière le 15 août 1870, comme troupe d'étapes de la IIIe armée. Le 4e escadron, détaché au corps d'investissement de Phalsbourg, passa le 23 septembre, avec ce corps, sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace; il rejoignit le régiment le 22 octobre et fut affecté, comme celui-ci, à l'inspection générale des étapes de la IIIe armée.	A dater du 1er novembre 1870, à 6 escadrons.
régt. de hussards de réserve: lieut.-colonel de Helden-Sarnowski.	Passa le 7 janvier, du VIIe corps d'armée, sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la IIe armée.	
régt. de hussards de réserve: lieut.-colonel de Dobschütz.	Passa sous les ordres du gouvernement général de Reims, comme faisant partie du détachement Bothmer, et fut placé le 9 novembre sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	Le 1er escadron prit part aux opérations du XIVe corps d'armée du 7 au 12 janvier 1871.
régt. de hussards de réserve: lieut.-colonel Heusinger de Waldegg.	Passa la frontière le 15 août 1870, comme troupe d'étapes de la IIe armée. Le 3e et 4e escadron passèrent d'abord à l'armée de la Meuse. L'état-major et le 1er escadron furent placés sous les ordres du gouvernement général de Lorraine, du 31 août au 8 octobre.	

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
1er esc. du 6e régt. de hussards de réserve.	Passa la frontière le 16 août 1870, comme troupe d'étapes de la Ire armée.	Le 2e et le 3e escadre restèrent à l'intérieur.
4e esc. du 6e régt. de hussards de réserve. 5e esc. du 6e régt. de hussards de réserve.	Arrivèrent de l'intérieur le 26 octobre et le 17 novembre 1870 et furent placés sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
2e régt. de grosse cavalerie de réserve: lieut.-colonel comte de Schmettow.	Le 2e escadron fut placé sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la IIe armée du 22 août au 9 septembre 1870 et sous ceux du gouvernement général de Lorraine du 10 septembre au 12 octobre. A la fin de novembre, le régiment, qui avait fait partie de la 3e division de réserve, passa sous les ordres du gouvernement de Metz. Le 3e et le 4e escadron partirent le 29 janvier 1871, pour rejoindre le détachement Krenski.	Par suite d'une décision m nistérielle en date du août 1870, précédée l'autorisation royale, 7e régt. de uhlans de r serve prit le nom de régt. de grosse cavale de réserve.
6e régt. de uhlans de réserve: lieut.-colonel Vietsch.	Le 1er, le 2e et le 3e escadron du régiment passèrent la frontière le 12 août 1870, comme troupes d'étapes de la Ire armée. Affecté le 20 septembre au détachement Bothmer, il passa avec celui-ci sous les ordres du gouvernement général de Reims. Le 14 novembre, le régiment partit pour se rendre dans le gouvernement général de l'Alsace où il fut rejoint le 25 octobre par le 4e escadron. Le 2e et le 3e escadron furent affectés le 27 décembre au corps de siége devant Belfort. (Détachement Debschitz.)	
Escadron de garnison du régt. de hussards No 5.	Passa la frontière le 4 octobre 1870 et fut placé sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	
Escadron de hussards de réserve du VIIe corps d'armée.	Passa la frontière le 5 octobre, fut affecté au détachement Bothmer, (gouvernement général de Reims) et placé avec celui-ci, le 9 novembre, sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	
Escadron de garnison du régt. de uhlans No 9.	Passa la frontière le 3 octobre 1870 et fut placé sous les	

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
	ordres du gouvernement général de Lorraine.	
escad. du 2e régt. de cavalerie wurtembergeoise, Prince Frédéric de Wurtemberg.	Arriva de l'intérieur le 23 octobre 1870, et fut employé comme troupe d'étapes par la IIIe armée.	
escadron du même régiment.	Arriva de l'intérieur le 22 octobre 1870; fut placé sous les ordres du gouvernement général de Lorraine et partit le 25 novembre pour se mettre aux ordres de l'inspection générale des étapes de la IIIe armée.	
régt. de chevaux-légers bav., Grand-duc Constantin Nicolajewitsch: colonel baron de Krauss.	Arriva le 30 septembre 1870, venant de l'armée active, dans la circonscription du gouvernement général de l'Alsace. Le 2e escadron fut affecté au gouvernement général de Lorraine, du 10 au 24 octobre.	
cadron d'étapes bavarois.	Passa la frontière le 20 août 1870 et fut affecté aux troupes d'étapes de la IIIe armée.	
	Artillerie de campagne.	
tterie lourde de réserve du VIIe corps d'armée.	Passa la frontière le 3 septembre 1870, fut affectée le 7 du même mois au détachement Bothmer et par suite au gouvernement général de Reims. Elle passa le 9 novembre sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	Prit part aux opérations du XIVe corps d'armée du 3 au 22 janvier 1871.
tterie lourde de réserve du VIIIe corps d'armée.	Placée sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la Ire armée. Affectée le 20 septembre 1870 au détachement Bothmer, la batterie passa par suite sous les ordres du gouvernement général de Reims, et le 9 novembre sous ceux du gouvernement général de Lorraine.	
batt. légère de réserve du VIIIe corps d'armée.	Arrivèrent de l'intérieur, la 1re le 31 octobre, la 2e le 28 du même mois; furent placées sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace et affectées le 27 décembre au corps de siége devant Belfort. (Détachement Debschitz.)	Placée sous les ordres de la 31e brigade d'infanterie, du 8 au 18 septembre 1870, pendant l'investissement de Metz.
batt. légère de réserve du VIIIe corps d'armée.		

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
Abtheilung combinée d'artillerie du XIe corps d'armée: major de Friedrichs.	Placées sous les ordres du gouvernement général de Metz du 27 novembre 1870 au 26 janvier 1871; partirent le 27 janvier avec le détachement Krenski.	Appartenaient antérieurement à la 3e division de réserve.
1re batt. légère de réserve du XIe corps d'armée.		
2e batt. légère de réserve du XIe corps d'armée.	Placée sous les ordres du gouvernement général de Metz, à dater du 27 novembre 1870.	
3e batt. légère de réserve du XIe corps d'armée.	Placée sous les ordres du gouvernement général de Metz du 27 novembre 1870 au 26 janvier 1871; partit le 27 janvier avec le détachement Krenski.	
1re batt. lourde de réserve du XIIe corps d'armée.	Arrivèrent de l'intérieur le 2 et le 3 janvier 1871 et furent placées sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
2e batt. lourde de réserve du XIIe corps d'armée.		
Batt. légère de réserve du XIIe corps d'armée.	Arriva de l'intérieur le 29 décembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	Prit part aux opérations du XIVe corps d'armée, du 3 au 22 janvier 1871.
1re batt. de dépôt wurtemb.	Passa la frontière le 18 octobre 1870 et fut placée sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la IIIe armée à dater du 24 du même mois.	
2e batt. de dépôt wurtemb.	Passa la frontière le 19 octobre 1870; elle resta jusqu'au 29 novembre sous les ordres du gouvernement général de Lorraine et sous ceux du gouvernement général de l'Alsace du 30 novembre au 15 décembre. A dater du 16 décembre, elle fut affectée à l'inspection générale des étapes de la IIIe armée.	
Batterie de sortie bavaroise.	Arriva devant Bitche le 22 août 1870, passa le 21 septembre sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace et fut cédée le 3 janvier 1871 au corps de siége devant Belfort. (Détachement Debschitz.)	Se composait au début de 4 pièces de 12; à partir du 13 septembre 1870 de 4 pièces de 6.
	Artillerie de place.	
Commandement de l'artillerie de la garnison de Strasbourg: lieutenant-colonel de Leslie.	Créé vers le milieu du mois de novembre 1870. Etait placé sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
Commandement du régt. combiné d'art. de place, à Metz: lieut.-col. de Wellmann.	Créé le 22 novembre.	

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
1 comp. du régt. d'art. de place de la Garde.	Affectée au gouvernement général de l'Alsace le 10 octobre 1870, après la capitulation de Strasbourg. Fit partie de la garnison de Soissons du 2 au 20 novembre 1870 (gouvernement général de Reims). Partit le 20 novembre pour le siége de la Fère.	
2 comp. du régt. d'art. de place de la Garde.	Affectées au gouvernement général de l'Alsace le 10 octobre 1870, après la capitulation de Strasbourg. Passèrent le 7 janvier 1871 sous les ordres du gouvernement général de Metz et partirent le 27 du même mois avec le détachement Krenski.	La 4e et la 5e compagnie avaient été déjà affectées à la garnison de Strasbourg, le 28 septembre 1870.
3 comp. du régt. d'art. de place de la Garde.		
4 comp. du régt. d'art. de place de la Garde.		
5 comp. du régt. d'art. de place de la Garde.	Affectée au gouvernement général de l'Alsace le 10 octobre 1870, après la capitulation de Strasbourg. Partit le 17 décembre pour rejoindre l'artillerie de siége devant Belfort.	
1 comp. du régt. d'art. de place No 1.	Passèrent la frontière le 19 novembre 1870 et furent placées sous les ordres du gouvernement de Metz.	
2 comp. du régt. d'art. de place No 1.		
3 comp. du régt. d'art. de place No 1.		
4 comp. du régt. d'art. de place No 1.		
1 comp. du régt. d'art. de place No 1.	Passa la frontière le 12 novembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	
2 comp. du régt. d'art. de place No 1.	Passa la frontière le 7 janvier 1871 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
1 comp. du régt. d'art. de place No 2.	Passèrent la frontière le 15 septembre 1870; furent affectées d'abord au gouvernement général de Lorraine et passèrent le 3 octobre au détachement Bothmer, par suite de cela sous les ordres du gouvernement-général de Reims. Elles partirent au milieu du mois de novembre pour le siége de la Fère et furent ensuite replacées le 27 novembre sous les ordres du gouvernement général de Reims. La 3e compagnie y resta, tandis que la 4e fut affectée le 12 décembre	
2 comp. du régt. d'art. de place No 2.		

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
	à l'artillerie de siége devant Paris.	
5e comp. du régt. d'art. de place No 2.	Passa la frontière le 14 novembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement de Metz.	
16e comp. du régt. d'art. de place No 2.	Passa la frontière le 30 décembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	
4e comp. du régt. d'art. de place No 3. (Feldzeugm. général.)	Passèrent la frontière le 27 septembre 1870; furent d'abord placées sous les ordres du gouvernement général de Reims et affectées le 17 décembre à la Ire armée.	
6e comp. du même régiment.		
9e comp. du régt. d'art. de place No 4.	Passa la frontière le 16 septembre 1870 et fut d'abord placée sous les ordres du gouvernement général de Reims. Elle partit le 18 décembre pour l'armée de Paris.	
13e comp. du régt. d'art. de place No 4.	Passa la frontière le 27 décembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Lorraine; le 4 janvier, elle fut affectée au gouvernement de Metz et partit le 27 janvier avec le détachement Krenski.	
2e comp. du régt. d'art. de place No 5.	Passèrent la frontière le 13 janvier 1871 et furent placées sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
6e comp. du régt. d'art. de place No 5.		
11e comp. du régt. d'art. de place No 5.		
5e comp. du régt. d'art. de place No 5.	Passa sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace après la capitulation de Strasbourg; partit pour l'armée de Metz le 20 octobre et fut placé sous les ordres du gouvernement général de Reims, après la capitulation de Mézières.	
13e comp. du régt. d'art. de place No 5.	Passa sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace après la capitulation de Strasbourg et partit le 20 octobre pour l'armée de Metz.	
5e comp. du régt. d'art. de place No 6.	Passèrent, de l'artillerie de siége devant Strasbourg, sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace, après la capitulation de la place. Affectées à la fin du mois d'octobre et au commencement de novembre au détachement Gayl,	
7e comp. du régt. d'art. de place No 6.		
13e comp. du régt. d'art. de place No 6.		
15e comp. du régt. d'art. de place No 6.		

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
	elles passèrent par suite de cela sous les ordres du gouvernement général de Reims. Elles partirent au commencement du mois de décembre pour le siége de Mézières.	
comp. du régt. d'art. de place No 6.	Passa la frontière le 23 janvier 1871 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
comp. du régt. d'art. de place No 7.	Passèrent après la capitulation de Schélestat (6e après celle de Neuf-Brisach) sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
comp. du régt. d'art. de place No 7.		
comp. du régt. d'art. de place No 7.	Passa sous le commandement du gouvernement général de l'Alsace, après la capitulation de Neuf-Brisach et fut, vers le milieu du mois de décembre, affectée au corps de siége devant Belfort.	
comp. du régt. d'art. de place No 7.	Passa la frontière le 13 novembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Reims.	
comp. du régt. d'art. de place No 7.	Passa la frontière le 16 octobre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	
comp. du régt. d'art. de place No 7.	Passa la frontière le 14 novembre et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Metz.	
comp. du régt. d'art. de place No 7.	Passa la frontière le 18 octobre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	
comp. du régt. d'art. de place No 7.	Passa la frontière le 13 novembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Metz.	
comp. du régt. d'art. de place No 7.	Passa sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace après la capitulation de Neuf-Brisach et fut placée le 15 janvier 1871 sous ceux du gouvernement général de Lorraine.	
comp. du régt. d'art. de place No 8.	Placée sous les ordres du gouvernement général de Reims, depuis le commencement du mois d'octobre 1870.	
comp. du régt. d'art. de place No 8.	Passa la frontière le 7 janvier 1871 et fut placée sous les	

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
	ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
14e comp. du régt. d'art. de place No 8.	Passa la frontière le 21 novembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Reims; le 17 décembre elle passa sous ceux du gouvernement général de Lorraine, le 11 janvier sous ceux du gouvernement de Metz et partit le 27 du même mois avec le détachement Krenski.	
15e comp. du régt. d'art. de place No 8.	Passa la frontière le 21 novembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Reims.	
1re comp. de l'abth. d'art. de place No 9.	Passèrent la frontière le 14 novembre 1870 et furent placées sous les ordres du gouvernement de Metz.	
5e comp. de l'abth. d'art. de place No 9.		
1re comp. de l'abth. d'art. de place No 10.	Passèrent après la capitulation de Strasbourg (la 2e après celle de Neuf-Brisach) sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace. La 2e comp. fut affectée le 22 octobre au détachement Gayl, par suite de cela, au gouvernement général de Reims. Le 9 novembre, elle passa sous les ordres du gouvernement général de Lorraine et fut envoyée à l'armée devant Paris au milieu du mois de janvier.	
2e comp. de l'abth. d'art. de place No 10.		
6e comp. de l'abth. d'art. de place No 10.	Passa la frontière le 4 janvier 1871 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace.	
7e comp. de l'abth. d'art. de place No 10.	Passa la frontière le 13 novembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Reims.	
3e comp. de l'abth. d'art. de place No 11.	Placée du 14 décembre 1870 au 10 janvier 1871, comme garnison de Montmédy, sous les ordres du gouvernement général de Lorraine.	
6e comp. de l'abth. d'art. de place No 11.	Passa la frontière le 22 septembre 1870; fut d'abord placée sous les ordres du gouvernement général de Reims et le 21 janvier 1871 sous ceux du gouvernement de Metz.	

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
comp. de l'abth. d'art. de place No 11.	Passa la frontière le 22 septembre 1870; fut d'abord placée sous les ordres du gouvernement général de Reims, puis détachée au siége de Montmédy et replacée sous les ordres du gouvernement général de Reims, après la capitulation de Mézières.	
comp. de l'abth. d'art. de place No 11.	Passa la frontière le 22 septembre 1870; fut d'abord placée sous les ordres du gouvernement général de Reims et affectée le 15 novembre au siége de la Fère.	
batt. de place du 2e régt. d'art. bav. Brodesser.	Passa la frontière le 20 septembre 1870 et fut placée sous les ordres du gouvernement général de Reims.	
batt. de place du même régt. - - - - - - -	Arrivèrent le 13 septembre (la 4e le 7) devant Bitche et repartirent pour leur garnison, le 25 du même mois.	
mi 2e batt. de place du 4e régt. d'art. bav. Roi.	Passa la frontière le 3 septembre 1870, fut d'abord placée sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace et passée à l'armée devant Paris le 1er janvier 1871.	
batt. de place du même régt.	Arriva le 4 septembre 1870 devant Bitche et repartit pour sa garnison le 26 du même mois.	

VI. Compagnies de pionniers de place.

comp. de pionniers de place du Ier corps d'armée.	Placée sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace après la capitulation de Strasbourg; passée le 28 octobre à la Ire armée, pour le siége de Mézières.	
comp. de pionniers de place du Ier corps d'armée.	Arriva de l'intérieur, devant Thionville, le 17 novembre 1870 et fut placée à partir du 27 du même mois sous les ordres du gouvernement de Metz.	
comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée.	Passée par la Ire armée, le 11 janvier 1871, après la capitulation de Mézières au gouvernement de Metz. Partit le 27 du même mois avec le détachement Krenski.	Avait un détachement à Montmédy.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
1re comp. de pionniers de place du IIIe corps d'armée.	Arriva de l'intérieur devant Thionville le 18 novembre 1870, et fut à partir du 27 du même mois placée sous les ordres du gouvernement de Metz.	Avait des détachements Toul et à Verdun.
1re comp. de pionniers de place du Ve corps d'armée.	Arriva de l'intérieur devant Metz le 9 septembre 1870 et fut placée sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la IIe armée.	Placée sous les ordres d détachement des chemi de fer de campagne No du 10 novembre 1870 10 janvier 1871 et so ceux du détachement d chemins de fer de ca pagne bavarois, à part du 27 janvier 1871.
3e comp. de pionniers de place du VIe corps d'armée.	Placée sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace après la capitulation de Strasbourg.	
3e comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée.	Passa de la Ire armée, le 6 janvier 1871, après la capitulation de Mézières, sous les ordres du gouvernement général de Reims.	
1re comp. de pionniers de place du VIIIe corps d'armée.	Placées après la capitulation de Strasbourg sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace, jusqu'au 31 janvier 1871.	Parties pour Belfort le 1 février 1871.
2e comp. de pionniers de place du VIIIe corps d'armée.		
3e comp. de pionniers de place du VIIIe corps d'armée.	Placée sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la IIIe armée.	Un détachement de la co pagnie fut adjoint au d tachement des chemins d fer de campagne No 1 du 22 septembre au 1 novembre 1870.
1re comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée.	Arriva de l'intérieur le 4 janvier 1871; fut placée sous les ordres du gouvernement général de Metz et partit le 27 du même mois, avec le détachement Krenski.	
3e comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée.	Passa le 27 novembre 1870, de la 3e division de réserve, sous les ordres du gouvernement de Metz et partit le 27 janvier 1871 avec le détachement Krenski.	
1re comp. de pionniers de place du XIe corps d'armée.	Etait en marche de Strasbourg sur Paris lorsqu'elle fut placée, le 1er novembre, sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la IIIe armée; elle y resta jusqu'au 24 novembre et partit ensuite pour l'armée de Paris.	Adjointe au détachem des chemins de fer campagne No 2, du 7 18 novembre 1870.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes.	Emploi.	Observations.
mp. de pionniers de place XIe corps d'armée. mp. de pionniers de place XIe corps d'armée.	Arrivèrent de l'intérieur le 7 novembre 1870, pour être employées à Nanteuil aux travaux du chemin de fer et furent, à partir du milieu du mois de décembre, placées sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la IIIe armée.	
mp. du génie de place rarois.	Arriva devant Bitche du 3 au 6 septembre 1870, passa le 21 du même mois sous les ordres du gouvernement général de l'Alsace et repartit le 15 octobre pour sa garnison.	
p. du génie d'étapes bav.	Placée sous les ordres de l'inspection générale des étapes de la IIIe armée du 2 août au 14 septembre; détachée pour le siége de Toul et replacée sous les mêmes ordres à dater du 15 octobre 1870.	Des détachements de la compagnie furent placés sous les ordres du détachement des chemins de fer de campagne bavarois du 15 octobre au 11 novembre, du 15 novembre au 27 décembre 1870 et du 1er au 9 janvier 1871.

Digitized by Google

Supplément CLXXVI.

Tableau indiquant les pertes subies par les troupes employées sur les derrières des armées allemandes, depuis le commencement de la campagne jusqu'à la date du 31 janvier 1871*)

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	27 août.												
Troupes d'étapes	5e régt. de hussards de réserve	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	*3 septembre.***)												
	27e bat. de landwehr bav.	—	—	—	—	1	—	1	35	—	1	36	—
	Escadron d'étapes bav.	—	1	2	—	2	—	—	1	2	—	4	4
	4 septembre.												
	3e bat. de landwehr bav.	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	Bat. de landwehr de Bochum	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
	6 septembre.												
Troupes gouver.	Bat. de landwehr de Jüterbogk	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	8 septembre.												
	Bat. de landwehr de Jüterbogk	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	16 septembre.												
	Bat. de landwehr de Jüterbogk	—	1	1	—	1	1	—	—	—	—	2	2
	*17 septembre.***)												
Troupes d'étapes	Bat. de landwehr de Borken	—	1	—	—	8	—	1	29	—	1	38	—
	A reporter:	—	5	3	—	16	1	2	66	2	2	87	6

*) A l'exclusion des pertes subies devant les forteresses et dans les combats autour de Belfort.

**) Voir Ier Partie, page 1308.

***) Voir IIe Partie, page 597, note *).

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	—	5	3	—	16	1	2	66	2	2	87	6
	25 septembre.												
Troupes d'étapes	3e bat. de landwehr bav.	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
	26 septembre.												
	3e régt. dragons de rés.	—	—	—	—	—	—	—	6	—	—	6	—
	6 octobre.												
Troupes gouver.	Bat. de landw. d'Erkelenz	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—
	8 octobre.												
	Bat. de landwehr de Kottbus	—	2	—	1	12	—	—	6	—	1	20	—
Troupes d'étapes	Bat. de landw. d'Aschersleben	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	3e régt. de dragons de réserve	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	1
	11 octobre.)*												
	Commandantare d'étape de Stenay	—	—	—	—	—	—	2	—	—	2	—	—
	Bat. de landwehr de Borken	—	1	—	—	—	—	—	43	—	—	44	—
Troupes gouver.	Bat. de landwehr de Brühl	—	1	—	—	2	—	1	97	—	1	100	—
								Plus 1 emp. aux vivres			Plus 1 emp. aux vivres		
	6e comp. de l'abth. d'art. de place No 11 **)	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—
	12 octobre.												
	Escadron de garnison des hussards de Poméranie (hussards de Blücher) No 5	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1	1
	15 octobre.												
Troupes d'étapes	Bat. de landw. d'Erkelenz	—	—	—	—	—	—	—	8	—	—	8	—
	A reporter:	—	10	4	2	35	1	6	226	3	8	271	8

*) Voir IIe Partie, page 369, note ***).
**) Détachement, chargé de préparer le logement, qui se rendait de Sedan à Verdun.

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	—	10	4	2	35	1	6	226	3	8	271	8
	17 octobre.												
Troupes d'étapes	3e régt. de dragons de réserve	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	2	—
	3e bat. de landwehr bav.	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	2	—
	13e bat. de landwehr bav.	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	18 octobre.												
	3e régt. de dragons de réserve	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	19 octobre.												
	Escadron d'étapes bav.	1	2	—	—	—	—	—	5	10	1	7	10
	21 octobre.												
Troupes gouver.	1er régt. de grosse cavalerie	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
	23 octobre.												
Troupes d'étapes	Bat. de landwehr de Bochum	1	—	—	—	1	—	—	—	—	1	1	—
	24 octobre.												
	15e bat. de landwehr bav.	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	3	—
	29 octobre.												
Troupes gouver.	4e régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	2 novembre.												
Troupes d'étapes	Bat. de landwehr de Bochum	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	A reporter:	2	13	4	2	40	2	6	238	13	10	291	19

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	2	13	4	2	40	2	6	238	13	10	291	19
	3 novembre.												
	3e régt. de dragons de réserve	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	3e bat. de landwehr bav.	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	4 novembre.												
Troupes gouver.	Bat. de landwehr de Sorau	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	8 novembre.												
Troupes d'étapes	3e régt. de dragons de réserve	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	9 novembre.												
	3e régt. de dragons de réserve	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	10 novembre.												
	3e bat. de landwehr bav.	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	12 novembre.												
Troupes gouver.	Escadron de garnison des hussards de Poméranie (hussards de Blücher) No 5	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
	19 novembre.												
	Surprise de Châtillon sur Seine.												
Troupes d'étapes	Bat. de landw. d'Unna	—	12	1	2	8	—	5	120	8	7	140	9
								Plus 1 méd. sous-aide 1 payeur.			Plus 1 méd. sous-aide 1 payeur.		
	5e régt. de hussards de réserve	1	1	1	—	1	—	—	44	66	1	46	67
	A reporter:	3	27	6	4	54	2	11	403	87	18	484	95

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	3	27	6	4	54	2	11	403	87	18	484	95
	23 novembre.												
Troupes d'étapes	Bat. de landw. de Soest	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—	2	—
	25 novembre.												
	Garnison d'étape d'Auxon	—	9	—	—	4	—	—	10	—	—	23	—
	28 novembre.												
	5e régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	—	—	—	7	—	—	7	—
	29 novembre.												
	Bat. de landw. de Soest	—	2	—	—	3	—	—	—	—	—	5	—
	1er décembre.												
	Bat. de landwehr de Detmold	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	2 décembre.												
Troupes gouver.	Bat. de landwehr de Düsseldorf	—	1	—	—	—	—	1	14	—	1	15	—
	4 décembre.												
IIIe	Régt. de fusil. du Brandebourg No 35*)	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	2	—
	6 décembre.												
Troupes gouver.	7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60	—	1	—	—	2	—	—	3	—	—	6	—
	7 décembre.												
	7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60	—	2	—	—	6	2	—	2	—	—	10	2
	4e régt. de hussards de réserve	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	1
	A reporter:	3	45	7	4	70	4	12	441	87	19	556	98

*) Appartenaient à un détachement qui se rendait de Sens à Nemours.

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	3	45	7	4	70	4	12	441	87	19	556	98
Troupes d'étapes	Batt. lourde de réserve du VIIIe corps d'armée	—	—	1	—	1	3	—	—	—	—	1	4
	5e régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	8 décembre.												
Troupes d'étapes	Bat. de landw. d'Unna	—	2	—	—	3	—	—	1	—	—	6	—
	9 décembre.)*												
I^e div. de réserve	1er régt. d'inf. hessoise No 81	—	2	—	—	2	—	—	59	—	—	63	—
I^e armée	3e abtheil. des chemins de fer de camp. No 3	—	—	—	1	—	—	2	139	—	3	139	—
	9 décembre.												
Troupes gouver.	1er bat. de chasseurs de réserve	—	—	—	—	6	—	—	—	—	—	6	—
	11 décembre.												
I^e div. de réserve	1er régt. d'inf. hessoise No 81	—	—	—	1	3	—	—	13	—	1	16	—
Troupes gouver.	Bat. de landwehr de Lübben	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	1er bat. de chasseurs de réserve	—	—	—	1	2	—	—	—	—	1	2	—
	12 décembre.												
Troupes gouver.	7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60	—	1	—	—	1	—	—	3	—	—	5	—
	14 décembre.												
Troupes d'étapes	5e régt. de hussards de réserve	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	A reporter:	3	51	8	7	92	7	14	656	87	24	799	102

*) Voir IIe Partie, page 591.

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	3	51	8	7	92	7	14	656	87	24	799	102
	15 décembre.												
Troupes gouver.	Bat. de landwehr de Kottbus	—	1	1	—	7	—	—	—	—	—	8	1
Troupes d'étapes	5e régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	19 décembre.												
VIIe	1er régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	—	—	—	3	3	—	3	3
	25 décembre.												
Troupes gouver.	7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60	—	3	—	—	—	—	—	3	—	—	6	—
VIIe	4e régt. d'inf. de Thuringe No 72	—	2	—	—	—	—	—	7	—	—	9	—
Troupes d'étapes	Bat. de landw. d'Aschersleben	—	6	—	—	1	—	—	1	—	—	8	—
	27 décembre.												
Troupes gouver.	4e régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	1er janvier.												
Troupes d'étapes	Bat. de landwehr de Detmold	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
	2 janvier.												
Troupes gouver.	2e bat. de chasseurs de réserve	1	2	3	—	16	1	—	2	—	1	20	4
	4 janvier.												
	Bat. de landwehr de Prenzlau	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	6 janvier.												
	4e régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
	A reporter:	4	66	12	7	121	9	14	672	90	25	859	111

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	4	66	12	7	121	9	14	672	90	25	859	111
	8 janvier.												
IIe armée	4e abtheil. des chemins de fer de campagne	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—	4	—
	9 janvier.												
Troupes gouver.	4e régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
Troupes d'étapes	27e bat. de landw. bav.	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	14 janvier.												
Troupes d'étapes	Bat. de landwehr de Halle	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	1er régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
Troupes gouver.	Bat. de landwehr de Deutz	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	4e régt. de hussards de réserve	—	—	2	—	—	—	—	3	2	—	3	4
	15 janvier.												
	Bat. de landwehr de Küstrin	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landwehr de Deutz	—	—	—	—	3	—	—	7	—	—	10	—
Troupes d'étapes	Comp. du génie d'étapes bavarois	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	16 janvier.												
Troupes gouver.	4e régt. d'inf. du Wurtemberg, de Miller	—	2	—	—	2	—	—	14	—	—	18	—
	17 janvier.												
	Bat. de landwehr de Deutz	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
XIVe	5e abtheil. des chemins de fer de campagne	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
	A reporter:	4	72	14	7	134	10	14	697	92	25	903	116

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	4	72	14	7	134	10	14	697	92	25	903	116
	18 janvier.												
Troupes gouver.	4e régt. de hussards de réserve	—	—	—	—	—	—	—	3	3	—	3	3
	Escadron de garnison du régt. de hussards de Poméranie (hussards de Blücher) No 5	—	—	—	—	—	—	—	2	—	—	2	—
	19 janvier.												
	4e régt. d'inf. du Wurtemberg, de Miller	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	21 janvier.												
	Bat. de landwehr de Deutz	—	1	—	—	3	—	—	1	—	—	5	—
	1er bat. de chasseurs de réserve	—	2	—	—	3	—	—	—	—	—	5	—
	4e régt. de hussards de réserve	—	—	2	—	—	5	—	—	—	—	—	7
	22 janvier.												
	Bat. de landwehr de Geldern	—	1	—	—	7	—	—	7	—	—	15	—
	23 janvier.												
	6e régt. de uhlans de réserve	—	1	1	—	—	1	—	—	—	—	1	2
	24 janvier.												
	Bat. de landwehr de Jüterbogk	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	25 janvier.												
	Bat. de landwehr de Beuthen	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
	6e régt. de uhlans de réserve	—	1	1	—	—	—	—	—	—	—	1	1
Troupes d'étapes	Bat. de landwehr de Paderborn	—	2	—	—	2	—	1	41	—	1	45	—
	A reporter:	4	81	18	7	152	16	15	752	95	26	985	129

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	4	81	18	7	152	16	15	752	95	26	985	129
	27 janvier.												
Troupes pouver.	Bat. de landwehr de Beuthen	—	—	—	—	1	—	—	1	—	—	2	—
	28 janvier.												
	Bat. de landwehr de Beuthen	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	6e régt. de uhlans de réserve	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
	29 janvier.												
	Bat. de landwehr de Lübben	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Troupes d'étapes	1er régt. de uhlans de réserve	—	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1
	Total des pertes:	4	81	18	7	157	18	15	753	95	26	991	131
								Plus 1 emp. aux vivres, 1 méd. sous-aide, 1 payeur.			Plus 1 emp. aux vivres 1 méd. sous-aide, 1 payeur.		

Digitized by Google

Tableau des pertes subies par le personnel employé au servic des chemins de fer de campagne.

	Tués ou morts des suites de leurs blessures	Blessés	Disparus	Total
24 octobre.				
5e abtheilung des chemins de fer de campagne	—	—	2*)	2
30 octobre.				
4e abtheilung des chemins de fer de campagne	—	1**)	—	1
9 décembre.				
3e abtheilung des chemins de fer de campagne	1	—	21***)	22
21 décembre.				
5e abtheilung des chemins de fer de campagne	—	1	—	1
25 décembre.				
Commission d'exploitation de Chaumont	—	1	—	1
16 janvier.				
Commission d'exploitation de Chaumont	—	—	1	1
25 janvier.				
Commission d'exploitation de Chaumont	1	1	3†)	5
29 janvier.				
Commission d'exploitation de Chaumont	—	1	—	1
Total des pertes:	2	5	27	34

En outre, 14 employés ont été tués et 17 ont été blessés par suite d'accidents d chemins de fer.

*) Parmi lesquels l'ingénieur Gruckel.
**) Ingénieur Pfeiff.
***) Parmi lesquels les ingénieurs Bartels, Tobien et Bruhn.
†) Parmi lesquels le chef de gare Bukhardt.

Digitized by Google

Supplément CLXXVII.

Tableau indiquant l'emplacement des troupes affectées aux inspections générales d'étapes, aux gouvernements généraux et au gouvernement de Metz, à la fin du mois de janvier 1871.

Corps de troupes.	Emplacement.	Observations.
Troupes d'étapes.		
Ire armée.		
. de St. Wendel du régt. de landwehr No 30.	Chantilly, Creil, Compiègne, St. Just en Chaussée, Breteuil.	à 6 compagnies.
t. de landwehr No 22/62:		
Etat-major.	Péronne.	
Bat. de Rybnik.	Beauvais, Ailly sur Noye, Chaulnes.	
Bat. de Ratibor.	Amiens.	
Bat. de Gleiwitz.	Péronne, Ham.	
Bat. de Kosel.	Péronne.	
escadron du 6e régt. de hussards e réserve.	Chantilly, Creil.	
Au total: 5 bataillons, 1 escadron.		
IIe armée.		
t. de landwehr No 16/55:		
Bat. de Soest.	Chéroy, Nemours, Souppes, Gondreville, Puiseaux.	à 6 compagnies.
- d'Unna.	Villeneuve sur Yonne, Sens, Pont sur Yonne, Montereau, Montargis.	dito.
- de Detmold.	Orléans, Beaugency.	dito.
- de Paderborn.	Estissac, Villeneuve l'Archevêque, Joigny, La Roche, St. Florentin.	

Digitized by Google

Corps de troupes.	Emplacement.	Observations
Régt. de landwehr No 27/67:		
Etat-major.	Orléans.	
Bat. d'Aschersleben.	Châtillon sur Seine, Mussy sur Seine, Laignes.	à 6 compagnies.
- de Halle.	Melun, Moret, Fontainebleau, Malesherbes.	dito.
- de Bitterfeld.	Juvisy, La Ferté-Aleps, Etampes, Pithiviers, Toury, Beaugency.	dito.
- de Torgau.	Brienon, Troyes.	dito.
Bat. de Mühlhausen du régt. de landwehr No 31.	Nuits sur Armançon, Ancy le Franc, Tonnerre.	dito.
1er escadr. du 5e régt. de huss. de rés.	Nemours et environs.	
2e - - - - - - - - -	Orléans et environs.	
Ier régt. de hussards de réserve.		
Etat-major.	Nuits sur Armançon.	
1er escadron.	Châtillon sur Seine.	
2e -	Tonnerre, Joigny.	
3e -	Nuits sur Armançon.	
4e -	Montargis.	
1re comp. de pionniers de place du Ve corps d'armée.	La Roche.	

Au total: 9 bataillons, 6 escadrons, 1 compagnie de pionniers.

IIIe armée.

Bat. de Sangerhausen du régt. de landwehr No 31.	Lagny, Corbeil.	à 6 compagnies.
3e bat. de landwehr bav.	Corbeil.	
7e - - - -		
9e - - - -	Brie Comte Robert, Rambouillet, Chartres.	
13e - - - -	Tournan, Esbly.	
15e - - - -	La Ferté sous Jouarre, Brie, Comte Robert.	
27e - - - -	Nanteuil sur Marne, Esbly.	
29e - - - -	Esbly, Lagny.	
6e régt. d'inf. de Wurtemberg, Roi Guillaume:		
Etat-major et 1er bataillon.	Coulommiers.	
2e -	Nogent l'Artaud, Nanteuil sur Marne.	
1er bat. de landwehr badoise.	Changis, Trilport, Meaux.	
3e régt. de dragons de réserve:		
Etat-major, 1er, 2e, 4e et 5e escadr.	Corbeil.	
3e escadron.	Lagny.	
6e -	Esbly.	

Digitized by Google

Corps de troupes.	Emplacement.	Observations.
scadron d'étapes bavarois.	Corbeil.	
esc. du 2e régt. de cav. wurtemb. Prince Frédéric de Wurtemberg.	Coulommiers et environs.	
esc. du 2e régt. de cav. wurtemb. Prince Frédéric de Wurtemberg.	Everly (en marche sur Coulommiers).	
batt. de dépôt wurtembergeoise.	dito.	
- - - - -	Corbeil.	
comp. de pionniers de place du VIIIe corps d'armée.	Lagny.	
comp. de pionniers de place du XIe corps d'armée.	Lagny et près de cette ville.	
comp. de pionniers de place du XIe corps d'armée.	dito.	
ompagnie du génie d'étapes bavarois.	Corbeil.	

Au total: 11 bataillons, 9 escadrons, 2 batteries, 4 compagnies de pionniers.

Armée de la Meuse.

égt. de landwehr No 53/56:		
Bat. de Wesel.	Mory, Mitry, Dammartin, Nanteuil le Haudouin, Crépy en Valois, Villers Cotterêts.	à 6 compagnies.
- de Borken.	Senlis, Creil, Chantilly.	dito.
- de Bochum.	Soissons.	dito.
- d'Iserlohn.	Pontoise.	dito.
esc. du 5e régt. de huss. de rés.	Dammartin, Nanteuil le Haudouin, Crépy en Valois, Villers Cotterêts, Soissons.	
- - - - - - - - -	Chantilly, Pontoise.	

Au total: 4 bataillons, 2 escadrons.

Troupes gouvernementales.

Gouvernement général de l'Alsace.

t. de Wohlau du régt. de landw. No 10.	Mulhouse, Ferrette.	à 6 compagnies.
t. de Warendorf du régt. de landwehr No 13.	Sarrebourg, Niederbronn.	
t. de landw. de rés. de Berlin No 35.	Sarrebourg.	
gt. de landwehr No 71.		
Bat. d'Erfurt.	Mulhouse.	
Bat. de Sondershausen.	Mulhouse, Sennheim, Thann, Saint-Amarin.	dito.

Digitized by Google

Corps de troupes.	Emplacement.	Observations.
Bat. du Schleswig du régt. de landwehr No 84.	Sarre-Union, Morhange, Château Salins, la Petite-Pierre, Marsal, Avricourt.	
Bat. de Kiel du régt. de landw. No 85.	Rouffach, Ensisheim, Soultz, Bollviller, Lutterbach, Altkirch, Huningue.	
Bat. de Rendsburg du régt. de landwehr No 85.	Molsheim, Mutzig, Obernai, Barr, Schirmeck, St. Blaise la Roche, Saales.	
4e régt. d'inf. bav. Roi Charles de Wurtemberg:		
Etat-major, 2e et 3e bat.	Devant Bitche.	
4e régt. d'inf. wurtembergeoise, de Miller.		
Etat-major, 1er bat. et 7e comp.	Strasbourg, Ste. Marie aux Mines.	La 5e, la 6e et la 8e comp., qui étaient placées sous les ordres du gouvernement général de Lorraine, arrivèrent à Strasbourg le 4 février 1871.
5e bat. de landwehr bav.	Vissembourg.	
4e comp. du 3e bat. de landw. badoise.	Brumath.	Les compagnies qui étaient à Brumath et à Bischviller étaient relevées toutes les six semaines par des troupes de Rastadt.
2e - - 5e - - - -	Bischviller.	
Bat. de dépôt du régt. de grenad. No 3.	Haguenau.	
- - - - - - - - 5.	Strasbourg.	
- - - - - - - - 6.	Sarreguemines, Rohrbach.	
- - - - - d'inf. - 22.	Strasbourg.	
- - - - - - - 31.	Strasbourg.	
- - - - - - - 47.	Strasbourg.	
- - - - - - - 50.	Saverne, Phalsbourg.	
- - - - - - - 52.	Schélestadt.	
- - - - - - - 60.	Colmar, Neuf-Brisach.	
- - - - - - - 67.	Strasbourg.	
4e esc. du 6e régt. de huss. de rés.	Colmar.	
5e - - - - - - - - -	Strasbourg, Schirmeck.	
1er esc. du 6e régt. de uhlans de rés.	Huningue.	
4e - - - - - - - - -	Mulhouse.	
6e régt. de chevaux-légers bav. Grand-duc Constantin Nicolajewitsch:		
Etat-major et 1er escadron.	Schélestadt, Barr.	
2e escadron.	Morhange, Sarre-Union, devant Bitche.	
3e -	Hellimer, Puttelange.	
4e -	Sarrebourg, Saverne.	
1re batt. lourde de rés. du XIIe corps d'armée.	Strasbourg.	
2e batt. lourde de rés. du XIIe corps d'armée.	Mulhouse.	
13e comp. du régt. d'art. de place No 1.	Strasbourg.	
2e - - - - - - - - 5.	Strasbourg.	
6e - - - - - - - - 5.	Strasbourg.	
11e - - - - - - - - 5.	Strasbourg.	
8e - - - - - - - - 6.	Strasbourg.	

Digitized by Google

Corps de troupes.	Emplacement.	Observations.
comp. du régt. d'art. de place No 7.	Strasbourg.	
- - - - - - - - - 7.	Schélestadt.	
- - - - - - - - - 8.	Strasbourg.	
comp. de l'abth. d'art. de place No 10.	Neuf-Brisach.	
- - - - - - - - - 10.	Strasbourg.	
comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée.	Strasbourg, Schélestadt, Neuf-Brisach.	
et 2e comp. de pionniers de place du VIIIe corps d'armée.	Strasbourg.	

lu total: 22 bataillons 3/4, 8 escadrons, 2 batteries, 10 compagnies d'artillerie de place, 3 compagnies de pionniers.

Gouvernement général de Lorraine.

gt. de landwehr No 17:		
Etat-major.	Toul.	à 6 compagnies.
Bat. de Geldern.	Fontenoy, Toul, Foug, Void, Ligny en Barrois.	
- de Düsseldorf.	Châtel sur Moselle, Charmes, Bayon, Blainville, St. Nicolas, Lunéville, Emberménil.	dito.
gt. de landwehr No 23/63:		
Etat-major.	Chaumont en Bassigny.	
Bat. de Neisse.	Chaumont, Château Vilain, Veuxaulles.	
- de Beuthen.	Lusy, Foulain.	
- de Rosenberg.	Chaumont en Bassigny.	
t. d'Aix la Chapelle du régt. de andwehr No 25.	Nancy.	dito.
t. d'Eupen du régt. de landw. No 25.	Vesoul.	dito.
gt. de landwehr No 28/68:		
Etat-major.	Verdun.	
Bat. de Siegburg.	Epinal, Gérardmer, Frouard.	à 5 compagnies.
- de Brühl.	Verdun.	dito.
- de Neuss.	Port sur Saône, Port d'Atelier, Neufchâteau.	dito.
- de Deutz.	Chaumont en Bassigny.	dito.
t. d'Erkelenz du régt. de landw. No 65.	St. Dizier, Joinville, Donjeux, Commercy, Longuyon.	à 6 compagnies.
de Jülich - - - - - 65.	Bar le Duc.	dito.
de Simmern - - - - - 69.	Montmédy. Audun le Roman, Briey, Frouard.	dito.
d'Andernach - - - - 69.	Chaumont en Bassigny.	dito.
bat. de chasseurs de réserve.	Epinal, Neufchâteau.	

Digitized by Google

Corps de troupes.	Emplacement.	Observations.
Brigade de garnison saxonne:		
Etat-major.	Epinal.	
1er bat. de garnison.	Nancy.	
2e - - -	Xertigny, St. Loup.	
3e - - -	Lunéville.	
4e - - -	Chaumont en Bassigny, Bricon, Bologne, Vignory, Villers sur Marne.	
5e, 6e et 8e comp. du 4e régt. d'inf. wurtemb. de Miller.	Epinal, Lure.	Appartenaient à troupes du gouvern ment général de l'A sace et rentrèrent leur régiment 4 février 1871.
Bat. de Schweidnitz du régt. de landw. No 11.	Haguenau.	Etaient en ro de l'intérieur Mirecourt et N château. Devrai être employés co Langres.
Bat. de landwehr de réserve de Breslau I No 38.	Lunéville.	
Bat. de Bartenstein du régt. de landw. No 41.	Chaumont en Bassigny et environs.	Etaient desti à marcher co Langres. Le bataillon Königsberg ne par de sa garnison p le 1er février 187
Bat. de Rastenburg du régt. de landw. No 41.	Fontenoy le Château et environs.	
Bat. de Stargard du régt. de landw. No 42.	Honécourt et environs.	
Bat. de Naugard du régt. de landw. No 42.	Epinal, St. Loup les Luxeuil.	
Bat. de Riesenburg du régt. de landw. No 44.	Girancourt et environs.	
Bat. de Schlawe du régt. de landw. No 49.	Chaumont en Bassigny.	
Bat. de Stolp du régt. de landw. No 49.	Nancy, Liverdun, Toul.	
- de landw. de rés. de Königsberg No 33.	—	
Bat. de Münsterberg du régt. de landw. No 51.	Toul.	Arrivé de l'intérieur le 22 janvier, fut em ployé d'abord par l gouvernement gener de Lorraine et pass le 2 février 187 dans la circonscrip tion du gouvernemen général de Reim auquel il appartena
4e régt. de hussards de réserve:		
Etat-major.	Nancy.	
1er escadron.	Epinal.	
2e -	Lunéville, Charmes, Epinal.	
3e -	Nancy, Neufchâteau.	
4e -	Chaumont en Bassigny.	

Digitized by Google

Corps de troupes.	Emplacement.	Observations.
scadron de garnison du régt. de hussards de Poméranie (hussards de Blücher) No 5.	Vesoul, Port sur Saône, St. Loup les Luxeuil, Xertigny.	
scadron de hussards de réserve du VIIe corps d'armée.	Briey, Verdun.	
scadron de garnison du 2e régt. de ulans de Pom. No 9.	Bar le Duc, Commercy, Void.	
att. lourde de rés. du VIIe corps d'armée.	Epinal.	
att. lourde de rés. du VIIIe corps d'armée.	Chaumont en Bassigny.	
att. légère de rés. du XIIe corps d'armée.	Le Mesnil.	En marche sur Epinal.
5e comp. du régt. d'art. de place No 1.	Verdun.	
6e - - - - - - - - 2.	Montmédy.	
7e - - - - - - - - 7.	Verdun.	
8e - - - - - - - - 7.	Toul.	
9e - - - - - - - - 7.	Toul.	
Détachements de pionniers de place.	Toul, Verdun, Montmédy.	

Au total: 31 bataillons 3/4, 7 escadrons, 3 batteries, 5 compagnies d'artillerie de place.

Détachement Krenski.

tat-major. at. de Schievelbein du régt. de landwehr No 9. at. de Koeslin du régt. de landw. No 9. - de Münster - - - - - 13. - de landw. de rés. de Stettin No 34. - d'Ostrowo du régt. de landw. No 59. - d'Oppeln - - - - - 63. et 4e escadron du 2e régt. de grosse cavalerie. batt. lég. de rés. du XIe corps d'armée. - - - - - - - - - , 4e, 5e et 13e comp. du régt. d'art. de place de la Garde. 3e comp. du régt. d'art. de place No 4. 4e - - - - - - - - 8. comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée. e et 3e comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée.	A Commercy et autour de cette ville.

Au total: 6 bataillons, 2 escadrons, 2 batteries, 6 compagnies d'artillerie de place, 3 compagnies de pionniers.

Digitized by Google

Corps de troupes.	Emplacement.	Observations.
Gouvernement général de Reims.		
2e division de landwehr:		
Etat-major.	Reims.	
3e brigade de landwehr:		
Etat-major.	Reims.	
Régt. de landwehr No 8/48:		
Etat-major.	Soissons.	
Bat. de Francfort sur l'Oder.	Reims.	
- de Küstrin.	Reims, Château-Thierry.	
- de Landsberg sur W.	Soissons, Braine.	
- de Woldenberg.	Laon, Tergnier.	
Régt. de landwehr No 12/52:		
Etat-major.	Sedan.	
Bat. de Krossen.	Reims, Troyes.	
- de Sorau.	Carignan, Sedan, Vouziers, Rethel.	
- de Lübben.	Rocroy, Sedan.	
- de Kottbus.	Reims, Mourmelon le Grand, Bazancourt.	
4e brigade de landwehr:		
Etat-major.	Reims.	
Régt. de landwehr No 20/60:		
Etat-major.	Epernay.	
Bat. de Potsdam.	Epernay.	
- de Jüterbogk.	Dormans.	
- de Neustadt E.-W.	Epernay, Fismes, Blesme.	
- de Teltow.	Château Thierry.	
Régt. de landwehr No 24/64:		
Etat-major.	Reims.	
Bat. de Brandebourg sur la Havel.	Troyes.	
Bat. de Havelberg.	Châlons sur Marne.	
- de Ruppin.	Vitry le Français.	
- de Prenzlau.	Bar sur Seine, Mussy sur Seine.	
1er régt. de grosse cavalerie:		
Etat-major.	Reims.	
1er escadron.	Reims.	
2e -	Mourmelon le Grand et environs.	
3e -	Fismes, Soissons, Laon, La Fère.	
4e -	Epernay, Châlons sur Marne, Vitry le Français, Troyes.	
Abth. comb. d'art. de place No 10:		
Etat-major et batterie lourde.	Reims.	
1re batterie légère.	Reims, Troyes.	
2e - -	Reims, Epernay.	2 pièces à Epern
2e comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée.	La Fère.	(en marche sur Reim
Bat. d'Anklam du régt. de landw. No 2.	La Fère.	
- de Glatz - - - - - 11.	Sedan, Launois.	
- de Brieg - - - - - 51.	Mézières, Charleville.	Voir page 632* po ce qui concerne le b taillon de Münste berg, du régt. de lan wehr No 51.

Digitized by Google

Corps de troupes.	Emplacement.	Observations.
e bat. de chasseurs de réserve.	Epernay, La Chapelle.	Deux compagnies partirent au commencement du mois de février pour Reims et Condé.
er escadron du régt. de uhlans de la Prusse occ. No 1.	Sedan, Mézières, Rocroy.	
3e comp. du régt. d'art. de place No 2.	Laon, La Fère.	
5e - - - - - - - - 5.	Soissons.	
4e - - - - - - - - 7.	Mézières.	
7e - - - - - - - - 8.	Mézières.	
5e - - - - - - - - 2.	Sedan, Rocroy.	
e comp. de l'abth. d'art. de place No 10.	Sedan.	
e - - - - - - - - 11.	Mézières.	
e batt. de place du 2e régt. d'art. bav. Brodesser.	Sedan.	
e comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée.	Sedan, Mézières.	

Au total: 20 bataillons, 5 escadrons, 3 batteries, 8 compagnies ou batteries d'artillerie de place, 2 compagnies de pionniers.

Gouvernement de Metz.

ataillons de dépôt des régiments de grenadiers ou d'infanterie No 9, 13, 14, 17, 25, 30, 85 et 92.	Metz.	
at. de Görlitz du régt. de landw. No 6.	Metz.	
- de Posen - - - - - 18.	Metz.	
égt. de landwehr No 19/59:		
Bat. de Neustadt sur W.	Thionville.	
- de Schrimm.	Longwy.	
- de Ravicz.	Longwy.	
at. de Neutomysl du régt. de landwehr No 58.	Thionville.	
at. de Kosten.	Sur le chemin de fer de Sarrebrück à Metz.	
er escadron du 2e régt. de grosse cav.	Metz.	
e - - - - - - - -	Metz.	
e batt. légère de réserve du XIe corps d'armée.	Metz.	
e, 7e, 9e et 10e comp. du régt. d'art. de place No 1.	Metz.	
5e comp. du régt. d'art. de place No 2.	Metz.	
7e - - - - - - - - 7.	Longwy.	
5e - - - - - - - - 7.	Metz.	
re comp. de l'abth. d'art. de place No 9.	Metz.	
e - - - - - - - - 9.	Metz.	
e - - - - - - - - 11.	Thionville.	
e comp. de pionniers de place du Ier corps d'armée.	Metz, Thionville, Longwy.	
re comp. de pionniers de place du IIIe corps d'armée.	Metz.	

Au total: 15 bataillons, 2 escadrons, 1 batterie, 10 compagnies d'artillerie de place, 2 compagnies de pionniers.

Digitized by Google

Récapitulation.

		Bataillons.	Escadrons.	Batteries.	Compagnies ou batteries d'artillerie de place.	Compagnies de pionniers.
Troupes d'étapes.	Ire armée	5	1	—	—	—
	IIe -	9	6	—	—	1
	IIIe -	11	9	2	—	4
	Armée de la Meuse	4	2	—	—	—
Troupes gouv.	En Alsace	22 3/4	8	2	10	3
	En Lorraine	31 3/4	7	3	5	—
	Détachement Krenski	6	2	2	6	3
	A Reims	20	5	3	8	2
	A Metz	15	2	1	10	2
	Total:	124 1/2	42	13	39	15

Digitized by Google

Supplément CLXXVIII.

Quartier général de Versailles, le 6 janvier 1871.

A Son Excellence Monsieur le général de l'infanterie de Bonin, gouverneur général de Lorraine.

D'après les rapports du général de l'infanterie de Werder, il paraît probable que des forces françaises, considérablement supérieures aux siennes, se concentrent devant lui dans le but de prendre l'offensive. L'intention de l'ennemi peut être de débloquer Belfort et d'interrompre nos communications d'une façon permanente.

Afin de s'opposer à de semblables entreprises, le VIIe corps d'armée, fort de 31 bataillons, se réunira prochainement à Châtillon-sur-Seine et sera, au besoin, renforcé par le IIe corps d'armée. Il n'est cependant pas impossible, qu'avant que ces forces puissent agir efficacement, les Français ne gagnent temporairement du terrain dans la direction de notre principale ligne de communication. La tâche de votre Excellence consisterait dans ce cas à réunir toutes les troupes de son gouvernement dispersées dans les différents lieux d'étapes etc., à faire observer exactement la marche de l'adversaire et à pourvoir Toul d'une garnison et d'un armement suffisants. L'organisation défectueuse des armées françaises, qui manquent presque complètement du train nécessaire au transport des vivres et des munitions, les force à lier constamment leurs opérations aux voies ferrées. Une destruction opportune de ces dernières aurait en conséquence pour résultat, sinon l'arrêt complet, tout au moins un ralentissement notable de la marche en avant des troupes ennemies.

Digitized by Google

Votre Excellence voudra donc bien prendre les dispositions qu'elle jugera convenables pour faire préparer sur quelques points la destruction des sections de chemins de fer Langres—Chaumont et Saint-Loup—Epinal. Les mesures devront être prises de telle sorte que le rétablissement des voies, si toutefois il est entrepris, demande au moins huit jours, au plus quinze jours. En ce qui concerne la section Saint-Loup—Epinal, il pourrait éventuellement suffire de ramener à temps en arrière, par chemin de fer, les grands madriers qui devaient servir à la reconstruction du viaduc d'Aillevillers et qui ne sont pas encore mis en place.

signé: comte de Moltke.

Digitized by Google

Supplément CLXXIX.

Tableau indiquant les pertes des troupes allemandes devant les places de Phalsbourg, Bitche et Longwy.

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Devant Phalsbourg.												
	Durant la période du 12 août au 14 décembre 1870.												
	12 août.												
VIe	Régt. de fusiliers de Silésie No 38	—	5	—	—	13	—	—	—	—	—	18	—
	2e bat. de chasseurs de Silésie No 6	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	14 août.												
	4e régt. d'inf. de la Basse Silésie No 51	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Régt. d'art. de camp. de Silésie No 6	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	16 août.												
	4e régt. d'inf. de la Basse Silésie No 51	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	17 août.												
	4e régt. d'inf. de la Basse Silésie No 51	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	24 août.												
Troupes d'étapes	Bat. de landwehr de Sondershausen	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	26 août.												
	Bat. de landwehr d'Erfurt	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	A reporter:	—	6	—	—	21	—	—	—	—	—	27	—

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	—	6	—	—	21	—	—	—	—	—	27	—
	27 août.												
Troupes d'étapes	Bat. de landwehr d'Erfurt	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
	Bat. de landwehr de Sondershausen	—	—	—	2	1	—	—	—	—	2	1	—
	3e régt. de dragons de rés.	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	14 septembre.												
	Bat. de landwehr d'Erfurt	—	—	—	—	6	—	—	2	—	—	8	—
	Bat. de landwehr de Sondershausen	—	—	—	—	6	—	—	2	—	—	8	—
	24 novembre.												
Troupes gouver.	Bat. de landwehr de Sangerhausen	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landwehr d'Erfurt	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—
	25 novembre.												
	Bat. de landwehr d'Erfurt	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	Total des pertes devant Phalsbourg:	—	8	—	3	36	—	—	5	—	3	49	—
	Devant Bitche.												
	Durant la période du 8 août 1870 au 31 janvier 1871												
	8 août.												
IIe bav.	1re batt. à cheval du 2e régt. d'art. Brodesser	—	1	—	—	4	—	—	—	—	—	5	—
	23 août.												
	7e régt. d'inf. Hohenhausen	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	4e régt. d'inf. bav. Roi Charles de Wurtemberg	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
Troupes d'étapes	4e batt. de sortie bav. du 2e régt. d'art. Brodesser	—	—	—	1	2	—	—	—	—	1	2	—
	A reporter:	—	9	—	4	45	—	—	5	—	4	59	—

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	—	9	—	4	45	—	—	5	—	4	59	—
	4 septembre.												
Troupes d'étapes	4e régt. d'inf. bav. Roi Charles de Wurtemberg	—	3	—	2	18	—	—	—	—	2	21	—
	8e régt. d'inf. bav. Pranckh	—	6	—	—	11	—	—	—	—	—	17	—
	8 septembre.												
	8e régt. d'inf. bav. Pranckh	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	11 septembre.												
	4e batt. de sortie du 2e régt. d'art. bav. Brodesser	—	1	—	—	2	—	—	—	—	—	3	—
	3e batt. de place du 4e régt. d'art. bav. Roi	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	13 septembre.												
	3e batt. de place du 4e régt. d'art. bav. Roi	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	15 septembre.												
	3e batt. de place du 2e régt. d'art. bav. Brodesser	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	16 septembre.												
	8e régt. d'inf. bav. Pranckh	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	17 septembre.												
	3e batt. de place du 2e régt. d'art. bav. Brodesser	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	4e batt. de place du 2e régt. d'art. bav. Brodesser	—	—	—	—	2	1	—	—	—	—	2	1
	A reporter:	—	21	—	6	84	1	—	5	—	6	110	1

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total	
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes
	Report:	—	21	—	6	84	1	—	5	—	6	110
Troupes d'étapes	3e batt. de place du 4e régt. d'art. bav. Roi	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
	29 septembre.											
Troupes gouver.	8e régt. d'inf. bav. Pranckh	—	3	—	—	4	—	—	—	—	—	7
	30 septembre.											
	8e régt. d'inf. bav. Pranckh	—	2	—	—	2	—	—	—	—	—	4
	5e régt. de chevaux-légers bav. Prince Otto *)	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1
	10 octobre.											
	8e régt. d'inf. bav. Pranckh	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
	21 décembre.											
	8e régt. d'inf. bav. Pranckh	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
	20 janvier.											
	8e régt. d'inf. bav. Pranckh	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2
	Total des pertes devant Bitche:	—	19	—	3	59	1	—	—	—	3	78
	Devant Longwy.											
	Durant la période du 15 novembre 1870 au 25 janvier 1871.											
	1er décembre.											
VIIe	5e régt. d'inf. de Westphalie No 53	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2
	A reporter:	—	27	—	6	97	1	—	5	—	6	129

*) Appartenait au détachement du régiment qui occupait Germersheim. (Voi IIe Partie, page 1302.)

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	—	27	—	6	97	1	—	5	—	6	129	1
	7 décembre.												
VIIe	Régt. de fusiliers du Hanovre No 15	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	10 décembre.												
	5e régt. d'inf. de Westphalie No 53	—	2	—	—	2	—	—	7	—	—	11	—
	13 décembre.												
Troupes couver.	4e régt. d'inf. de Thuringe No 72	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	3	—
	27 décembre.												
	Bat. de landw. d'Oppeln	—	2	—	1	4	—	—	2	—	1	8	—
	2e régt. de grosse cav.	—	—	1	—	—	—	1	1	4	1	1	5
	12 janvier.												
	Bat. de landwehr de Rawicz	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
	14 janvier.												
	Bat. de landwehr de Schrimm	—	2	—	—	7	—	—	—	—	—	9	—
	Bat. de landw. d'Ostrowo	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	15 janvier.												
	1re comp. de pion. de place du IIIe corps d'armée	—	2	—	—	1	—	—	—	—	—	3	—
	du 22 au 24 janvier.												
	Bat. de landw. d'Anklam	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
	Bat. de landwehr de Münster	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
	Bat. de landw. de Glatz	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	A reporter:	—	39	1	7	116	1	1	16	4	8	171	6

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total	
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes
	Report:	—	39	1	7	116	1	1	16	4	8	171
Troupes gouver.	5e comp. du régt. d'art. de place de la Garde	—	2	—	—	3	—	—	—	—	—	5
	13e comp. du régt. d'art. de place de la Garde	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1
	13e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4	—	1	—	—	6	—	—	—	—	—	7
	2e comp. de pion. de place du Ier corps d'armée	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	Total des pertes devant Longwy:	—	15	1	2	31	—	1	11	4	3	57
	Total général des pertes devant Phalsbourg, Bitche et Longwy:	—	42	1	8	126	1	1	16	4	9	184

Digitized by Google

Supplément CLXXX.

bleau indiquant les inspections générales et les commandantures d'étapes établies dans les pays occupés, à la fin du mois de janvier 1871.

Autorités.	Inspecteur ou commandant.	Observations.
	Ire armée.	
pection générale d'étapes: hantilly.	Lieut.-général de Malotki de Trzebiatowski. Chef d'état-major: Major de Ditfurth.	
pection d'étapes du Ier corps armée: Beauvais.	Colonel de Sixthin.	
pection d'étapes du VIIe corps armée: Metz.	Colonel de Lund.	Resta sous les ordres de l'inspection générale d'étapes de la 1re armée.
pection d'étapes du VIIIe rps d'armée: Amiens.	Gén.-major: baron de Puttkamer.	
Commandantures.		
lay.	Capitaine Nordmann.	
s. (Tête d'étapes de guerre VIIe corps d'armée.)	Lieut.-colonel Brée.	Resta sous les ordres de l'inspection générale d'étapes de la 1re armée.
ouville.	Lieut.-colonel de Kurowski.	
guyon.	Major Geschinski.	
n.	Major Schmidt.	
Fere.	Major de Sanden.	
ens. (Tête d'étapes de guerre VIIIe corps d'armée.)	Lieut.-colonel Besch.	
t.	Capitaine Nernst.	
rges les Eaux.	Major de Trenk.	
en. (Tête d'étapes de guerre Ier corps d'armée.)	Lieut.-colonel Schimmelfennig de l'Oye.	En outre, l'ancien commandant de la tête d'étapes de guerre du VIIIe corps d'armée, lieut.-col. de Wasielewski était à la disposition de l'inspection d'étapes d'Amiens.

Digitized by Google

Autorités.	Inspecteur ou commandant.	Observations.
Soissons.	Major de Poremsky.	
Chantilly.	Major de Kahlden.	
Creil.	Major de Struensee.	
Beauvais.	Major de Cordier.	

IIe armée.

Inspection générale d'étapes: Orléans.	Lieut.-général de Tiedemann. Chef d'état-major: Major Loewe.	
Inspection d'étapes du IIe corps d'armée: Corbeil.	Colonel Jancke.	Resta sous les ordr de l'inspection gé rale d'étapes de IIe armée. Le colo Jancke fut nom inspecteur d'éta de l'armée du par ordre en d du 17 janvier 187 mais cet ordre lui parvint que 6 mars 1871.
Inspection d'étapes du IIIe corps d'armée: Orléans.	Colonel Gans-Edler de Putlitz.	
Inspection d'étapes du IXe corps d'armée: Orléans.	Colonel de Haenel.	
Inspection d'étapes du Xe corps d'armée: Le Mans.	Colonel Cordemann.	
Commandantures.		
Blesme.	Lieut.-colonel de Bodenhausen.	
St. Dizier.	Major Brinckmann.	
Joinville.	Capitaine baron de Katzler.	
Chaumont en Bassigny.	Colonel de Lilienthal.	Jusqu'au milieu janvier col. Ploet
Château Vilain.	Capitaine de Hugo.	
Châtillon sur Seine.	Major de Roehl.	
Nuits sur Armançon.	Lieut.-colonel de Stocki.	
Tonnerre.	Major Bruns.	
Joigny.	Capitaine Couvreur.	
Bar sur Seine.	Major de Lippe.	
Troyes.	Colonel de Held.	
Estissac.	Lieut.-colonel de Falkenhayn.	
Villeneuve l'Archevêque.	Vacance.	Jusqu'au 28 janv 1871, major Schouler. (V plus bas.)

Digitized by Google

Autorités.	Inspecteur ou commandant.	Observations.
ens.	Major baron de Vreech.	
heroy.	Lieut.-colonel de Germar.	
oret.	Major de Hüllessem.	
emours.	Capitaine baron de Schimmelmann.	
ontargis.	Lieut.-colonel de Rappard.	
uiseaux.	Major Berner.	
alesherbes.	Capitaine Schröder.	
ithiviers.	Major de Strombeck.	
uvisy.	Major Wittich.	
ampes.	Capitaine Buhse.	
oury.	Lieut.-col. de Lemmers-Danforth.	
rléans.	Major baron de Dalwigk.	Commandant de la gare.
eaugency.	Major de Seydlitz.	
lois.	Major de Schouler.	Commandant de la gare à dater du 30 janvier 1871, plus tard commandant d'étape.

IIIe armée.

spection générale d'étapes: St. Germain les Corbeil.	Lieut.-gén. de Gotsch. Chef d'état-major: Major baron de Goltz.	
spection générale d'étapes bav.: St. Germain les Corbeil.	Gén.-major de Mayer. Officier d'état-major: Lieut.-colonel comte de Verri della Bosia.	Passa à l'état-major du Ier corps d'armée bavarois et fut remplacé par le lieut.-col. Kleemann.
spection d'étapes du Ve corps d'armée: Châlons sur Marne.	Colonel de Wedell.	
spection d'étapes du VIe corps d'armée: Nancy.	Colonel de Kehler.	
spection d'étapes du XIe corps d'armée: Sarrebourg.	Colonel Stein de Kaminski.	
spection d'étapes du Ier corps d'armée bavarois: Vissembourg.	Colonel Schenk.	
spection d'étapes du IIe corps d'armée bavarois: Villeneuve St. Georges.	Colonel Ritter.	
Commandantures.		
Vissembourg.	Colonel de Dresler.	
Niederbronn.	Major Hang.	
Haguenau.	Capitaine Springer.	

Digitized by Google

Autorités.	Inspecteur ou commandant.	Observations.
Saverne.	Lieut.-colonel Walsgott.	
Sarrebourg.	Lieut.-colonel Wolff de Gudenberg.	
Marsal.	Lieut.-colonel Schertel.	
Lunéville.	Lieut.-colonel Gauby.	
Nancy.	Lieut.-colonel Schartow.	
Frouard.	Major Lauböck.	
Toul.	Lieut.-colonel de Schmädel.	
Commercy.	Major Dietrich.	
Void.	Major de Pollnitz.	
Ligny.	Major Hofmann.	
Bar le duc.	Major de Mellenthien.	
Vitry le Français.	Major Grau.	
Châlons sur Marne.	Major de Bötticher.	
Epernay.	Capitaine de Heyden.	
Dormans.	Lieut.-colonel Hoeltz.	
Château-Thierry.	Major de Hatten.	
Nogent l'Artaud.	Major de Studnitz.	
Nanteuil sur Marne.	Capitaine Eckhard.	
La Ferté sous Jouarre.	Capitaine de Mann.	
Meaux.	Lieut.-colonel de Studnitz.	
Esbly.	Capitaine baron de Dalwigk.	
Lagny.	Lieut.-col. de Hantke et Lilienfeld.	
Villeneuve St. Georges.	Lieut.-colonel Schneider.	
Longjumeau.	Major baron de Drachsdorff.	
Versailles.	Major de Lingk.	Commandant de gare.
Rambouillet.	Capitaine Burgartz.	
Coulommiers.	Capitaine Hahne.	
Tournan.	Major Friedlein.	
Brie Comte Robert.	Major de Douglas.	
Corbeil.	Major de Colomb.	

Armée de la Meuse.

Inspection générale d'étapes: Dammartin.	Colonel de Blücher.	
Inspection d'étapes du corps de la Garde: Dammartin.	Lieut.-colonel de Wilamowitz.	
Inspection d'étapes du IVe corps d'armée: Ecouen.	Colonel de Pöllnitz.	
Inspection d'étapes du XIIe corps d'armée: Claye.	Colonel de Sandersleben.	

Digitized by Google

Autorités.	Inspecteur ou commandant.	Observations.
Commandantures.		
ınt à Mousson.	Lieut.-colonel de Schönholtz.	
ızières (Mohon).	Major Pröls.	
thel.	Lieut.-colonel de Metzradt.	
ims.	Major d'Eckartsberg.	
issons.	Major de Bülow.	
llers-Cotterêts.	Lieut.-colonel Riese.	
ipy en Valois.	Lieut.-colonel de Buttlar.	
ıteuil le Haudouin.	Major de Lindemann.	
mmartin.	Major de Zitzewitz.	
try.	Major de Kochtitzky.	Commandant de la gare.
alis.	Major de Schmeling.	
ntilly.	Major de Schätzell.	
nesse.	Major de Lanken.	Commandant de la gare.
ntoise.	Major de Strantz.	

Armée du sud.

L'inspection générale d'étapes désignée pour l'armée du sud, dont le siége devait e Châtillon sur Seine, n'était pas encore entrée en fonctions à la fin du mois de janvier. r la ligne d'étapes du XIVe corps d'armée, le colonel de Schmieden remplissait les ctions d'inspecteur général; celle de commandant d'étape incombaient au plus ancien mmandant des troupes qui se trouvaient dans la localité. (Voir Suppléments No 175 et 177.)

Digitized by Google

Supplément CLXXXI.

Composition des états-majors des gouvernements généraux à la fin du mois de janvier 1871.

Gouvernement général de l'Alsace.

Gouverneur général: lieutenant-général comte de Bismarck-Bohlen.
Chef d'état-major: colonel de Hartmann, du ministère de la guerre.
Etat-major: 1) capitaine Rhein.*)
2) capitaine baron de Richthoffen, du régiment d'artillerie de forteresse de la Garde.
Adjudanture: 1) lieut. en 1er comte de Kalnein, du régt. de cuirassiers de la Prusse orientale No 3, comte Wrangel.
2) lieut. en 2e baron de Welczeck,**) à la suite du régt. de cuirassiers de la Garde.

Gouvernement général de Lorraine.

Gouverneur général: général de l'infanterie de Bonin, aide-de-camp général de S. M. l'Empereur et Roi.
Chef d'état-major: colonel Berger.
Etat-major: capitaine de Brauchitsch, du ministère de la guerre.
Adjudanture: 1) capitaine baron de Dalwigk-Lichtenfels***) de la cavalerie du 2e bataillon (Breslau) du 1er régt. de landwehr des grenadiers de la garde.
2) capitaine de Donop, aide-de-camp de S. A. le prince de Lippe.
3) lieut. en 1er Mache, du 1er régt. de grenadiers de la Prusse occ. No 6.†)

Gouvernement général de Reims.

Gouverneur-général: lieutenant-général de Rosenberg-Gruszczynski.††)
Etat-major: major de Ploetz, du 2e régt. de dragons de Silésie No 8.†††)

---

*) Depuis le 27 octobre 1870.
**) Depuis le 12 septembre 1870; avant lui, le capitaine de Katte, du 3e régt. de uhlans de la garde.
***) Préfet du département de la Haute-Marne à partir du 6 février 1871.
†) Depuis le 27 octobre 1870.
††) Du 22 octobre au 10 janvier 1871, en remplacement de S. A. R. le grand-duc Friedrich Franz de Mecklenbourg-Schwerin.
†††) Depuis le 30 novembre 1870. Le capitaine de Vietinghoff, du régt. d'artillerie de campagne No 9, avait rempli les fonctions d'officier d'état-major au gouvernement général, jusqu'au milieu du mois de novembre.

Digitized by Google

Adjudanture: 1) major comte de Groeben.*)
2) capitaine Siber, du bataillon de landwehr de réserve (Francfort sur le Main) No 80.
3) capitaine Pedell, du 2e régt. d'infant. de la Haute-Silésie No 23.**)

Gouvernement général de Versailles.

Gouverneur général: lieutenant général de Fabrice, ministre de la guerre du royaume de Saxe.
Chef d'état-major: major Krug de Nidda.
Adjudanture: 1) major royal saxon de Helldorf.
2) capitaine de Bülow, du régt. de cuirassiers de la Reine (Pom.) No 2.
3) lieut. en 1er de Voigts-Rhetz, du régt. de cuirassiers rhénans No 8.
4) lieut. en 1er baron de Hausen, du 2e régt. de uhlans saxons No 18.

*) Depuis le 23 octobre 1870.
**) Depuis le 30 novembre 1870.

Digitized by Google

Digitized by Google

Supplément CLXXXII.

Tableau

indiquant l'effectif des forces françaises stationnées derrière la Mayenne à la date du 8 février 1871, d'après les revues d'effectif passées par l'intendance dans chaque corps.*)

Etats-majors	231	officiers,	1 889	hommes,	897	chevaux.
Infanterie de ligne . . .	1 124	-	44 170	-	1 207	-
Troupes de la marine . .	96	-	3 308	-	43	-
Gardes mobiles	1 443	-	62 163	-	410	-
Garde nationale mobilisée	658	-	79 845	-	68	-
Corps francs	247	-	5 115	-	79	-
Cavalerie	632	-	9 313	-	9 030	-
Artillerie	229	-	12 639	-	11 476	-
Génie	60	-	2 425	-	229	-
Gendarmerie	68	-	1 727	-	817	-
Différents services . . .	164	-	4 767	-	2 541	-
Total:	4 952	officiers,	227 361	hommes,	26 797	chevaux.

L'artillerie se composait de:

5	batteries	de 12,	4	batteries	de 4 de montagne,
4	-	- 8,	10	-	de mitrailleuses,
4	-	- 7,	15	-	de différents calibres.
29	-	- 4.			

Total: 74 batteries comptant 430 pièces.

La portion de l'armée qui se portait vers la rive gauche de la Loire comprenait:

128 733 hommes, 20 048 chevaux et 54 batteries.**)

Le reste, sous les ordres du général de Colomb, devait défendre la Bretagne.

---

*) D'après Chanzy, la deuxième armée de la Loire.

**) Furent rejoints plus tard par le 26e corps formé à Guéret.

Digitized by Google

Supplément CLXXXIII.

Entre le Chancelier de l'Empire germanique, Monsieur le Comte Otto de Bismarck-Schönhausen, muni des pleins-pouvoirs de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne, Roi de Prusse,

le Ministre d'Etat et des Affaires Etrangères de Sa Majesté le Roi de Bavière, Monsieur le Comte Otto de Bray-Steinburg,

le Ministre des Affaires Etrangères de Sa Majesté le Roi de Wurttemberg, Monsieur le Baron Auguste de Wächter,

le Ministre d'Etat, Président du Conseil des Ministres de Son Altesse Royale, Monseigneur le Grand-Duc de Bade, Monsieur Jules Jolly, représentant l'Empire germanique,

d'un côté,

et de l'autre

le Chef du Pouvoir exécutif de la République française, Monsieur Thiers, et le Ministre des Affaires Etrangères, Monsieur Jules Favre, représentant la France,

les pleins-pouvoirs des deux parties contractantes ayant été trouvés en bonne et due forme, il y a été convenu ce qui suit, pour servir de base préliminaire à la paix définitive à conclure ultérieurement.

Article I.

La France renonce en faveur de l'Empire allemand à tous ses droits et titres sur les territoires situés à l'est de la frontière ci-après désignée.

La ligne de démarcation commence à la frontière nord-ouest du canton de Cattenom vers le Grand-Duché de Luxembourg, suit vers le sud les frontières occidentales des cantons de Cattenom et Thionville, passe par le canton de Briey en

Digitized by Google

longeant les frontières occidentales des communes de Montois-la-Montagne et Roncourt ainsi que les frontières orientales des communes de Ste. Marie-aux-chênes, St. Ail, Habonville, atteint la frontière du canton de Gorze qu'elle traverse le long des frontières communales de Vionville, Buxières et Onville, suit la frontière sud-ouest resp. sud de l'arrondissement de Metz, la frontière occidentale de l'arrondissement de Château-Salins jusqu'à la commune de Pettoncourt dont elle embrasse les frontières occidentale et méridionale pour suivre la crête des montagnes entre la Seille et le Moncel jusqu'à la frontière de l'arrondissement de Sarrebourg au sud de Garde. La démarcation coïncide ensuite avec la frontière de cet arrondissement jusqu'à la commune de Tanconville dont elle atteint la frontière au nord, de là elle suit la crête des montagnes entre les sources de la Sarre blanche et la Vezouze jusqu'à la frontière du canton de Schirmeck, longe la frontière occidentale de ce canton, embrasse les communes de Saales, Bourg-Bruche, Colroy-la-Roche, Plaine, Ranrupt, Saulxures et St. Blaise-la-Roche du canton de Saales et coïncide avec la frontière occidentale des départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin jusqu'au canton de Belfort dont elle quitte la frontière méridionale non loin de Vourvenans, pour traverser le canton de Delle aux limites méridionales des communes de Bourogne et de Froidefontaine, et atteindre la frontière suisse en longeant les frontières orientales des communes de Jonchery et Delle.

L'Empire allemand possédera ces territoires à perpétuité en toute souveraineté et propriété. Une commission internationale composée de représentants des Hautes Parties contractantes en nombre égal des deux côtés sera chargée, immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, d'exécuter sur le terrain le tracé de la nouvelle frontière, conformément aux stipulations précédentes.

Cette commission présidera au partage des biens-fonds et capitaux qui jusqu'ici ont appartenu en commun à des districts ou des communes séparés par la nouvelle frontière; en cas de désaccord sur le tracé et les mesures d'exécution, les membres de la commission en référeront à leurs Gouvernements respectifs.

Digitized by Google

La frontière telle qu'elle vient d'être décrite, se trouve marquée en vert sur deux exemplaires conformes de la carte du territoire formant le gouvernement général d'Alsace, publiée à Berlin, en septembre 1870, par la division géographique et statistique de l'état-major général, et dont un exemplaire sera joint à chacune des deux expéditions du présent traité.

Toutefois le tracé indiqué a subi les modifications suivantes de l'accord des deux parties contractantes: Dans l'ancien département de la Moselle les villages de Ste. Marie-aux-chênes près de St. Privat-la-Montagne et de Vionville, à l'ouest de Rezonville, seront cédés à l'Allemagne. Par contre la ville et les fortifications de Belfort resteront à la France avec un rayon qui sera déterminé ultérieurement.

Article II.

La France paiera à Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne la somme de cinq milliards de francs.

Le paiement d'au moins un milliard de francs aura lieu dans le courant de l'année 1871, et celui de tout le reste de la dette dans un espace de trois années à partir de la ratification des présentes.

Article III.

L'évacuation des territoires français occupés par les troupes allemandes commencera après la ratification du présent traité par l'assemblée nationale siégeant à Bordeaux. Immédiatement après cette ratification les troupes allemandes quitteront l'intérieur de la ville de Paris ainsi que les forts situés à la rive gauche de la Seine, et dans le plus bref délai possible fixé par une entente entre les autorités militaires des deux pays, elles évacueront entièrement les départements du Calvados, de l'Orne, de la Sarthe, d'Eure et Loir, du Loiret, de Loir et Cher, d'Indre et Loire, de l'Yonne, et de plus les départements de la Seine inférieure, de l'Eure, de Seine et Oise, de Seine et Marne, de l'Aube et de la Côte d'Or jusqu'à la rive gauche de la Seine. Les troupes françaises se retireront en même temps derrière la Loire qu'elles ne pourront dépasser avant la signature du traité de paix

Digitized by Google

définitif. Sont exceptées de cette disposition la garnison de Paris dont le nombre ne pourra pas dépasser quarante mille hommes, et les garnisons indispensables à la sûreté des places fortes.

L'évacuation des départements situés entre la rive droite de la Seine et la frontière de l'est par les troupes allemandes s'opérera graduellement après la ratification du traité de paix définitif et le paiement du premier demi-milliard de la contribution stipulée par l'article II, en commençant par les départements les plus rapprochés de Paris, et se continuera au fur et à mesure que les versements de la contribution seront effectués; après le premier versement d'un demi-milliard cette évacuation aura lieu dans les départements suivants: Somme, Oise et les parties des départements de la Seine inférieure, Seine et Oise, Seine et Marne, situées sur la rive droite de la Seine, ainsi que la partie du département de la Seine et les forts situés sur la rive droite.

Après le paiement de deux milliards, l'occupation allemande ne comprendra plus que les départements de la Marne, des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse, des Vosges, de la Meurthe, ainsi que la forteresse de Belfort avec son territoire, qui serviront de gage pour les trois milliards restants et où le nombre des troupes allemandes ne dépassera pas cinquante mille hommes. Sa Majesté l'Empereur sera disposé à substituer à la garantie territoriale consistant dans l'occupation partielle du territoire français une garantie financière si elle est offerte par le Gouvernement français dans des conditions reconnues suffisantes par Sa Majesté l'Empereur et Roi pour les intérêts de l'Allemagne. Les trois milliards dont l'acquittement aura été différé, porteront intérêt à cinq pour cent à partir de la ratification de la présente convention.

Article IV.

Les troupes allemandes s'abstiendront de faire des réquisitions soit en argent soit en nature dans les départements occupés. Par contre l'alimentation des troupes allemandes qui resteront en France, aura lieu aux frais du Gouvernement français dans la mesure convenue par une entente avec l'intendance militaire allemande.

Digitized by Google

Article V.

Les intérêts des habitants des territoires cédés par la France, en tout ce qui concerne leur commerce et leurs droits civils seront réglés aussi favorablement que possible lorsque seront arrêtées les conditions de la paix définitive. Il sera fixé, à cet effet, un espace de temps pendant lequel ils jouiront de facilités particulières pour la circulation de leurs produits. Le Gouvernement allemand n'apportera aucun obstacle à la libre émigration des habitants des territoires cédés et ne pourra prendre contre eux aucune mesure atteignant leurs personnes ou leurs propriétés.

Article VI.

Les prisonniers de guerre, qui n'auront pas déjà été mis en liberté par voie d'échange seront rendus immédiatement après la ratification des présents préliminaires. Afin d'accélérer le transport des prisonniers français, le Gouvernement français mettra à la disposition des autorités allemandes à l'intérieur du territoire allemand une partie du matériel roulant de ses chemins de fer dans une mesure qui sera déterminée par des arrangements spéciaux et aux prix payés en France par le Gouvernement français pour les transports militaires.

Article VII.

L'ouverture des négociations pour le traité de paix définitif à conclure sur la base des présents préliminaires aura lieu à Bruxelles immédiatement après la ratification de ces derniers par l'assemblée nationale et par Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne.

Article VIII.

Après la conclusion et la ratification du traité de paix définitif l'administration des départements devant encore rester occupés par les troupes allemandes sera remise aux autorités françaises. Mais ces dernières seront tenues de se conformer aux ordres que les commandants des troupes allemandes croiraient devoir donner dans l'intérêt de la sûreté, de l'entretien et de la distribution des troupes.

Digitized by Google

Dans les départements occupés la perception des impôts après la ratification du présent traité s'opérera pour le compte du Gouvernement français et par le moyen de ses employés.

Article IX.

Il est bien entendu que les présentes ne peuvent donner à l'autorité militaire allemande aucun droit sur les parties du territoire qu'elle n'occupe point actuellement.

Article X.

Les présentes seront immédiatement soumises à la ratification de Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne et de l'Assemblée nationale française siégeant à Bordeaux.

En foi de quoi les soussignés ont revêtu le présent traité préliminaire de leurs signatures et de leurs sceaux.

Fait à Versailles le 26 février 1871.

(L. S.) signé: v. Bismarck. (L. S.) signé: A. Thiers.
(L. S.) Jules Favre.

Les Royaumes de Bavière et de Wurttemberg et le Grand-Duché de Bade ayant pris part à la guerre actuelle comme alliés de la Prusse et faisant partie maintenant de l'Empire germanique, les soussignés adhèrent à la présente convention au nom de leurs souverains respectifs.

Versailles le 26 février 1871.

signé: Comte de Bray-Steinburg.
Baron de Wächter.
Mittnacht.
Jolly.

Digitized by Google

Entre les Soussignés, munis des pleins-pouvoirs de l'Empire d'Allemagne et de la République française, la Convention suivante a été conclue:

Article I.

Afin de faciliter la ratification des préliminaires de paix conclus aujourd'hui entre les Soussignés, l'armistice stipulé par les Conventions du 28 janvier et du 15 février dernier est prolongé jusqu'au 12 mars prochain.

Article II.

La prolongation de l'armistice ne s'appliquera pas à l'article IV de la Convention du 28 janvier, qui sera remplacé par la stipulation suivante sur laquelle les Soussignés sont tombés d'accord:

La partie de la ville de Paris à l'intérieur de l'enceinte, comprise entre la Seine, la rue du Faubourg St. Honoré et l'avenue des Ternes, sera occupée par des troupes allemandes dont le nombre ne dépassera pas trente mille hommes. Le mode d'occupation et les dispositions pour le logement des troupes allemandes dans cette partie de la ville seront réglées par une entente entre deux officiers supérieurs des deux armées, et l'accès en sera interdit aux troupes françaises et aux gardes nationales armées pendant la durée de l'occupation.

Article III.

Les troupes allemandes s'abstiendront à l'avenir de prélever des contributions en argent dans les territoires occupés. Les contributions de cette catégorie dont le montant ne serait pas encore payé, seront annulées de plein droit; celles qui seraient versées ultérieurement par suite d'ignorance de

Digitized by Google

la présente stipulation, devront être remboursées. Par contre, les autorités allemandes continueront à prélever les impôts de l'Etat dans les territoires occupés.

Article IV.

Les deux parties contractantes conserveront le droit de dénoncer l'armistice à partir du 3 mars selon leur convenance et avec un délai de trois jours pour la reprise des hostilités s'il y avait lieu.

Fait et approuvé à Versailles le 26 février 1871.

signé: v. Bismarck. signé: A. Thiers.
Jules Favre.

Versailles le 26 février 1871.

Convention

regardant l'occupation d'une partie de Paris par les troupes allemandes.

§ 1.

Les troupes allemandes occuperont, dès mercredi le 1 mars à dix heures du matin, le terrain compris entre la Seine (rive droite), l'enceinte depuis le Point-du-jour jusqu'à la Porte des Ternes, la rue du Faubourg Saint-Honoré jusqu'à la rue des Champs-Elysées, le garde meuble et le ministère de la marine, le jardin des Tuileries, en réservant toutefois les bâtiments des vivres militaires et la circulation sur les deux ponts de l'Alma et de Jéna.

§ 2.

Il est formellement interdit aux gens armés de franchir la ligne sus-indiquée. Toutefois la circulation pourra rester libre pour toute personne non militaire et non armée.

§ 3.

La troupe d'occupation aura la facilité de visiter les galeries du Louvre et l'établissement des Invalides. Les

Digitized by Google

détails de ces promenades seront réglés d'un commun accord par les autorités militaires des deux pays. Il est bien entendu que les soldats n'auront pas leur fusil et seront conduits par des officiers.

§ 4.

Les troupes allemandes seront logées soit dans les bâtiments publics soit chez les habitants. Une commission mixte, composée des délégués des municipalités et d'un ou de plusieurs officiers allemands, se réunira mardi le 28 février, à deux heures, au pont de Sèvres, pour faciliter les détails du logement.

§ 5.

Les soldats seront nourris par les soins de l'autorité allemande.

Digitized by Google

Supplément CLXXXIV.

Tableau indiquant l'effectif des forces allemandes qui se trouvaient sur le territoire français, à la date, du Ier Mars 1871.

I. Armée de campagne.

Corps de troupes.	Combattants, non compris les officiers et les soldats du train.			Total des combattants non compris les officiers et les soldats du train.			Effectif total y compris les non combattants.
	Infanterie. Hommes.	Cavalerie. Chevaux.	Artillerie. Pièces.	Infanterie. Hommes.	Cavalerie. Chevaux.	Artillerie. Pièces.	
Ire Armée.							
Ier corps d'armée	22 336	1 194	84				40 252
VIIIe -	24 276	1 207	90				33 012
17e division d'infanterie	11 703	1 672	36				17 060
3e - division de réserve y compris la brigade mixte de cavalerie de la garde	6 083	2 280	18				9 658
3e brigade de cavalerie de la garde	—	1 038	—				1 345
3e division de cavalerie	—	2 221	6				3 058
5e - -	—	5 049	12				6 311
Total de la Ire armée				64 398	14 661	246	110 696
IIe armée.							
IIIe corps d'armée	22 973	1 143	84				31 854
IVe -	24 019	1 119	84				33 165
IXe -	21 636	1 756	90				31 457
Xe -	22 832	1 223	84				32 687
Ire division de cavalerie	—	3 448	6				4 272
2e -	—	2 914	12				4 081
4e -	—	3 016	12				4 047
6e -	—	2 642	6				3 339
Total de la IIe armée	—	—	—	91 460	17 261	378	144 902
A reporter:	155 858	31 922	624	155 858	31 922	624	255 598

Digitized by Google

Corps de troupes.	Combattants, non compris les officiers et les soldats du train.			Total des combattants, non compris les officiers et les soldats du train.			Effectif total y compris les non combattants.
	Infanterie. Hommes.	Cavalerie. Chevaux.	Artillerie. Pièces.	Infanterie. Hommes.	Cavalerie. Chevaux.	Artillerie. Pièces.	
Report:	155 858	31 922	624	155 858	31 922	624	255 598
IIIe armée.							
VIe corps d'armée moins la brigade Fabeck (devant Paris)	18 235	878	76				26 488
XIe corps d'armée (devant Paris)	22 103	1 189	84				31 490
Ier corps d'armée bavarois (devant Paris)	25 242	2 067	114				37 646
IIe - - - - (devant Paris)	22 784	2 606	108				36 349
Total de la IIIe armée:				88 364	6 740	382	131 927
Ve corps d'armée détachés de la	23 460	1 181	84				31 191
Brigade Fabeck . IIIe armée	5 854	283	8				6 630
Total du Ve corps d'armée et de la brigade Fabeck:				29 314	1 464	92	37 821
Armée de la Meuse.							
Corps de la Garde (non compris la brigade mixte et la brigade de cavalerie de la Garde	29 655	2 435	90				39 208
XIIe corps d'armée (royal saxon) .	25 413	3 442	96				39 305
Division de camp. wurtembergoise	14 545	1 699	54				21 396
Division de landwehr de la Garde .	11 033	—	18				12 557
Total de l'armée de la Meuse:				80 646	7 576	258	112 468
Armée du sud.							
IIe corps d'armée	21 519	1 100	84				30 446
VIIe corps d'armée (y compris la brigade Knesebeck)	28 366	1 679	84				37 922
XIVe corps d'armée (division badoise, détachement Goltz et 4e division de réserve)	34 617	4 249	114				47 062
1re division de réserve	10 421	568	24				12 962
Détachement Krenski	5 707	264	12				7 734
10 bataillons de landwehr (pour le siége de Langres)	9 409	—	—				9 801
Total de l'armée du sud:				110 039	7 860	318	145 931
Total des armées de campagne:				464 221	55 562	1674	683 622
dont: devant Paris				169 010	14 316	640	244 356
dont: dans les départements .				295 211	41 246	1034	439 266

Digitized by Google

II. Troupes d'occupation, artillerie de place, etc. etc.

Corps de troupes.	Combattants, non compris les officiers et les soldats du train.			Total des combattants, non compris les officiers et les soldats du train.			Effectif total y compris les non combattants.
	Infanterie. Hommes.	Cavalerie. Chevaux.	Artillerie. Pièces.	Infanterie. Hommes.	Cavalerie. Chevaux.	Artillerie. Pièces.	
Inspection générale d'étapes de la Ire armée	4 954	135					5 246
Inspection générale d'étapes de la IIe armée	9 113	758					ca. 10 700
Inspection générale d'étapes de la IIIe armée	9 450	1 274	8				11 609
Inspection générale d'étapes de l'armée de la Meuse	4 234	287					4 664
Gouvernement général de l'Alsace	27 176	1 211	18				33 451
- - de Lorraine*)	18 709	990	18				22 188
- - de Reims	18 466	750	18				23 478
Gouvernement de Metz (Thionville, Longwy)	13 170	276	6				16 843
3 compagnies d'art. de place dans la zone occupée par la Ire armée							543
Artillerie de siége devant le front sud de Paris							5 002
Pionniers de place devant le front sud de Paris							920
Artillerie de siége devant les fronts nord et est de Paris							4 548
Pionniers de place devant les fronts nord et est de Paris							782
Total des troupes d'occupation:				105 272	5 681	68	139 974
Total de l'armée de campagne:				464 221	55 562	1 674	683 672
Total des troupes allemandes qui se trouvaient en France:**)				569 493	61 243	1 742	823 646

*) Non compris les 10 bataillons de landwehr comptés avec l'armée du sud.

**) Non compris les quartiers généraux et les troupes employées au service des chemins de fer et des télégraphes.

Digitized by Google

Supplément CLXXXV.

Instructions

relatives à l'exécution du traité préliminaire de paix et de l'armistice du 26 février 1871.

1) Les bataillons de landwehr, les bataillons de chasseurs de réserve, les régiments de cavalerie de réserve, les batteries de réserve, qui se trouvent actuellement sur le territoire français ou dans les provinces allemandes nouvellement conquises, devront être rapatriés aussitôt que possible, ainsi que les bataillons de remplacement dont les régiments ne sont pas désignés pour l'occupation permanente des nouvelles provinces.

2) Sont désignés pour tenir garnison en Alsace, d'une façon permanente:

a. Troupes prussiennes.

Régiment de grenadiers No 5,
- d'infanterie - 14,
- - - 60,
- - - 47,
- - - 22,
- - - 17,
- - - 25,
- de dragons - 10,
- de uhlans - 4,
- de dragons - 14,
- - - 15,
- de uhlans - 15,

2e Abtheilung à pied du régiment d'artillerie de campagne No 8,

Digitized by Google

Abtheilung à cheval du régiment d'artillerie de campagne No 11,
1re Abtheilung à pied du régiment d'artillerie de campagne No 11,
2 compagnies du régiment d'artillerie de place No 8,
Abtheilung hanovrienne d'artillerie de place No 10,
Abtheilung hessoise d'artillerie de place No 11,
Bataillon de pionniers No 5,
Bataillon de pionniers No 9.

b.

Régiment d'infanterie du Brunswick No 92,
Un régiment d'infanterie royale saxonne,
Deux régiments d'infanterie royale bavaroise,
Un régiment d'infanterie royale wurtembergeoise,
Un régiment de cavalerie royale bavaroise,
L'Abtheilung d'artillerie de place royale saxonne No 12.

. . . . . .

Les régiments d'infanterie désignés ci-dessus quitteront immédiatement les corps dont ils font partie et seront dirigés le plus vite possible sur l'Alsace etc., par les voies ferrées, pour relever les troupes actuellement chargées de l'occupation.

3) Le VIIe corps d'armée passe sous les ordres directs du grand quartier-général. Il occupera à l'avenir les départements de la Meuse, des Vosges et les portions des départements de la Meurthe et de la Moselle qui restent françaises; il relèvera aussi rapidement que possible les troupes gouvernementales employées jusqu'ici dans ces régions. Le régiment No 60 est, comme on le voit ci-dessus, désigné pour tenir garnison en Alsace. Le régiment No 72 passe provisoirement au Xe corps d'armée; des ordres seront demandés à ce corps pour la mise en route de ce régiment. Le 6e régiment de uhlans de réserve sera de suite dirigé sur l'Allemagne.

4) Le XIIe corps d'armée (royal saxon) passe également sous les ordres directs du grand quartier-général et est destiné

Digitized by Google

à occuper les départements de l'Aisne et des Ardennes; la division de campagne wurtembergeoise passe sous le même commandement et occupera le département de la Marne. Les troupes gouvernementales stationnées dans ces départements devront être relevées aussi vite que possible.

5) La Ire armée, évacuant complètement la rive gauche de la Seine, se cantonnera à l'avenir dans les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Eure (rive droite de la Seine), ainsi que dans la portion ouest du département de l'Oise, limitée par la route Gisors—Beauvais—Breteuil—Amiens, y compris les localités situées sur cette route. Le régiment de fusiliers No 33 remplacera le régiment de grenadiers No 5, dans l'ordre de bataille du Ier corps d'armée; le régiment No 81 passe provisoirement sous les ordres du VIIIe corps d'armée. Le régiment No 19 sera dirigé par les voies ferrées sur le Ve corps.

Les troupes détachées du corps de la Garde et du XIIe corps d'armée rentreront à ces corps.

La 5e division de cavalerie est mise à la disposition de l'armée de la Meuse; la brigade de cavalerie mixte du général-major de Strantz et les trois batteries de réserve du Ve corps d'armée seront immédiatement mises en route dans la direction de Mézières. On me fera parvenir l'itinéraire prescrit pour cette marche.

6) La IIe armée, comprenant les IIIe, IXe et Xe corps d'armée, la 2e et la 6e division de cavalerie, se mettra immédiatement en marche dans la direction de l'est, entre la Loire et la Seine; elle passera ce dernier fleuve entre sa source et l'embouchure de l'Aube et se cantonnera dans les départements de la Haute-Marne, de l'Aube (rive droite de la Seine), de la Côte d'Or (rive droite de la Seine). La portion de ce dernier département qui devra être occupée sera délimitée au sud-est par une ligne allant de la source de la Seine à Grancey.

Le IVe corps est de nouveau affecté à l'armée de la Meuse, la 4e division de cavalerie à la IIIe armée, la 1re division de cavalerie sera attachée à l'armée du sud.

Au Xe corps, les régiments No 17 et 92 seront remplacés par les régiments No 67 et 72, qui font en ce moment partie de l'armée du sud.

Digitized by Google

7) L'armée de la Meuse, dans laquelle sont incorporés le IVe corps d'armée et la Ve division de cavalerie, se cantonnera dans les départements de l'Oise (dans la portion que n'occupe pas la Ire armée) et de Seine et Oise (rive droite de la Seine et du canal de l'Ourcq), tout en continuant à occuper les forts de St. Denis, de l'Est et d'Aubervilliers.

La division de landwehr de la Garde, devant être rapatriée par les voies ferrées, sera mise immédiatement en marche dans la direction de Reims.

8) La IIIe armée évacuera aussitôt que possible les forts de la rive gauche de la Seine, dont elle emmènera le matériel; elle occupera les forts du Nogent, Rosny, Noisy et Romainville, situés sur la rive droite et affectés jusqu'ici à l'armée de la Meuse. Le XIe corps, le VIe corps, le IIe corps d'armée bavarois et la 4e division de cavalerie, qui est de nouveau attachée à la IIIe armée, passeront le plus tôt possible sur la rive droite de la Seine et se cantonneront dans le département de Seine et Marne, ainsi que dans la partie encore disponible du département de Seine et Oise.

Le Ve corps d'armée fera partie de l'armée du sud et sera invité à se mettre de suite en marche sur Dijon par Auxerre. Le régiment No 19, qui remplace le régiment No 47 quittant le corps d'armée, sera dirigé sur Dijon par chemin de fer.

9) L'armée du sud à laquelle sont affectés le Ve corps d'armée et la 1re division de cavalerie, se cantonnera dans la zone ci-après: les départements de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura, en tant qu'ils étaient occupés par les Allemands; de plus, le département de la Côte d'Or, à l'exception de la portion à céder à la Ire armée, ainsi que d'une partie délimitée par une ligne allant de la source de la Seine sur Chagny; cette dernière devant faire partie de la zone française, après l'arrivée de la IIe armée.

L'armée du sud sera chargée d'occuper Belfort.

Le régiment No 34 sera affecté au IIe corps d'armée, en remplacement du régiment No 14, lequel quitte ce corps.

Par suite du rapatriement prochain des troupes de landwehr attachées au XIVe corps etc., ainsi que par suite des destinations assignées aux régiments d'infanterie prussiens No 30, 34, 67 et 25, le XIVe corps d'armée, la 1re et la 4^e^

Digitized by Google

division de réserve, ainsi que le détachement von der Goltz sont à considérer comme licenciés.

Les dispositions concernant le personnel, l'emploi des services administratifs, les trains, etc., etc., sont réservées.

10) Le transport sur l'Allemagne des troupes d'occupation appartenant à la landwehr, qui se trouvent encore dans les zones de cantonnement de la Ire, de la IIe et de la IIIe armée, de l'armée de la Meuse et de l'armée du sud, sera prescrit en raison de leur relèvement par des tropes de ligne ou des troupes d'étapes. A cet effet, les commandements en chef des armées désignées ci-dessus voudront bien me rendre compte, le plus tôt possible, des époques auxquelles le séjour des troupes gouvernementales ne sera plus nécessaire dans leur région.

11) Il faut enfin s'occuper aussi du prochain renvoi des troupes d'étapes sur l'intérieur. Leur service incombe: dans chaque zone occupée par une armée, aux troupes de ligne faisant partie de cette dernière; dans les zones du XIIe corps d'armée, du VIIe corps d'armée et de la division wurtembergeoise, à ces corps mêmes; en Alsace, aux garnisons, d'après les instructions données par les autorités militaires qui y seront nommées.

12) Une décision ultérieure règlera le rapatriement des compagnies d'artillerie et de pionniers de place; pour ces dernières en tant qu'elles ne font pas partie des troupes gouvernementales, des troupes d'étapes ou des divisions de réserve.

13) Les inspections générales d'étapes des Ire, IIe et IIIe armées restent en fonctions. La dernière sera chargée de l'expédition des affaires concernant l'armée de la Meuse; l'inspection d'étapes de cette armée sera mise sous peu à la disposition de l'armée du sud.

14) Les stations télégraphiques situées sur le territoire à évacuer et dirigées par des employés n'appartenant pas à l'armée active, peuvent, il est vrai, dans le cas où ces employés n'auraient pas été relevés par les soins des sections de télégraphes de campagne ou d'étapes, continuer à fonctionner jusqu'au départ des troupes; les autorités militaires auront alors à veiller à la sécurité de ces stations et à accorder les moyens nécessaires au transport des employés et des appareils.

Digitized by Google

15) Les commandements d'armée, les gouvernements généraux, etc., voudront bien s'entendre dès maintenant, au sujet des relèvements, etc., prescrits par la présente instruction.

Les transports de troupes seront annoncés d'après ce qui précède aux commissions de ligne qu'ils concernent. Celles-ci ont reçu du grand quartier général des instructions dans ce sens. En attendant, les corps de troupes, arrivant pour être transportés par les voies ferrées, seront avisés de se conformer aux réquisitions directes, qui pourraient leur être adressées par les commissions de lignes.

signé: comte Moltke.

Digitized by Google

Supplément CLXXXVI.

Traité de paix du 10 Mai 1871.

Le Prince Othon de Bismarck-Schoenhausen, Chancelier de l'Empire germanique,

le Comte Harry d'Arnim, Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur d'Allemagne près du St. Siége,

stipulant au nom de S. M. l'Empereur d'Allemagne,

d'un côté,

de l'autre

M. Jules Favre, Ministre des affaires étrangères de la République française,

M. Augustin Thomas Joseph Pouyer-Quertier, Ministre des finances de la République française, et

M. Marc Thomas Eugène de Goulard, Membre de l'Assemblée nationale,

stipulant au nom de la République française, s'étant mis d'accord pour convertir en traité de paix définitif le traité de préliminaire de paix du 26 février de l'année courante, modifié ainsi qu'il va l'être par les dispositions qui suivent, ont arrêté:

Article 1.

La distance de la ville de Belfort à la ligne de frontière telle qu'elle a été d'abord proposée lors des négociations de Versailles et telle qu'elle se trouve marquée sur la carte annexée à l'instrument ratifié du traité des préliminaires du 26 février, est considérée comme indiquant la mesure du

Digitized by Google

rayon qui, en vertu de la clause y relative du premier Article des préliminaires, doit rester à la France avec la ville et les fortifications de Belfort.

Le Gouvernement allemand est disposé à élargir ce rayon de manière qu'il comprenne les cantons de Belfort, de Delle et de Giromagny, ainsi que la partie occidentale du canton de Fontaine à l'ouest d'une ligne à tracer du point où le canal du Rhin au Rhône sort du canton de Delle au sud de Montreux-Château jusqu'à la limite nord du canton entre Bourg et Félon où cette ligne joindrait la limite est du canton de Giromagny.

Le Gouvernement allemand, toutefois, ne cédera les territoires sus-indiqués qu'à la condition que la République française, de son côté, consentira à une rectification de frontière le long des limites occidentales des cantons de Cattenom et de Thionville qui laisseront à l'Allemagne le terrain à l'est d'une ligne partant de la frontière du Luxembourg entre Hussigny et Redingen, laissant à la France les villages de Thil et de Villerupt, se prolongeant entre Erronville et Aumetz, entre Beuvillers et Boulange, entre Trieux et Lommeringen, et joignant l'ancienne ligne de frontière entre Avril et Moyeuvre.

La Commission internationale dont il est question dans l'art. 1er des préliminaires, se rendra sur le terrain immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité pour exécuter les travaux qui lui incombent et pour faire le tracé de la nouvelle frontière conformément aux dispositions précédentes.

Article 2.

Les sujets français originaires des territoires cédés domiciliés actuellement sur ce territoire qui entendront conserver la nationalité française, jouiront jusqu'au premier octobre 1872 et moyennant une déclaration préalable, faite à l'autorité compétente, de la faculté de transporter leur domicile en France et de s'y fixer, sans que ce droit puisse être altéré par les lois sur le service militaire, auquel cas la qualité de citoyen français leur sera maintenue. Ils seront libres de conserver leurs immeubles situés sur le territoire réuni à l'Allemagne.

Digitized by Google

Aucun habitant des territoires cédés ne pourra être poursuivi, inquiété ou recherché dans sa personne ou dans ses biens à raison de ses actes politiques ou militaires pendant la guerre.

Article 3.

Le Gouvernement français remettra au Gouvernement allemand les archives, documents et registres concernant l'administration civile, militaire et judiciaire des territoires cédés. Si quelques-uns de ces titres avaient été déplacés, ils seront restitués par le Gouvernement français sur la demande du Gouvernement allemand.

Article 4.

Le Gouvernement français remettra au Gouvernement de l'Empire d'Allemagne dans le terme de six mois à dater de l'échange des ratifications de ce traité:

1° le montant des sommes déposées par les départements, les communes et les établissements publics des territoires cédés;

2° le montant des primes d'enrôlement et de remplacement appartenant aux militaires et marins originaires des territoires cédés qui auront opté pour la nationalité allemande;

3° le montant des cautionnements des comptables de l'Etat;

4° le montant des sommes versées pour consignations judiciaires par suite de mesures prises par les autorités administratives ou judiciaires dans les territoires cédés.

Article 5.

Les deux nations jouiront d'un traitement égal en ce qui concerne la navigation sur la Moselle, le canal du Rhin à la Marne, le canal du Rhône au Rhin, le canal de la Sarre et les eaux navigables communiquant avec ces voies de navigation. Le droit de flottage sera maintenu.

Digitized by Google

Article 6.

Les Hautes Parties contractantes, étant d'avis que les circonscriptions diocésaines des territoires cédés à l'Empire allemand doivent coïncider avec la nouvelle frontière déterminée par l'article 1er ci-dessus, se concerteront après la ratification du présent traité, sans retard, sur les mesures à prendre en commun à cet effet.

Les communautés appartenant, soit à l'église réformée, soit à la confession d'Augsbourg, établies sur les territoires cédées par la France, cesseront de relever de l'autorité ecclésiastique française.

Les communautés de l'église de la confession d'Augsbourg établies dans les territoires français cesseront de relever du consistoire supérieur et du directeur siégeant à Strasbourg.

Les communautés israélites des territoires situés à l'est de la nouvelle frontière cesseront de dépendre du consistoire central israélite siégeant à Paris.

Article 7.

Le payement de cinq cent millions aura lieu dans les trente jours qui suivront le rétablissement de l'autorité du Gouvernement français dans la ville de Paris. Un milliard sera payé dans le courant de l'année et un demi-milliard au 1er mai mil huit cent soixante-douze. Les trois derniers milliards resteront payables au 2 mars mil huit cent soixante-quatorze, ainsi qu'il a été stipulé par le traité de paix préliminaire. A partir du 2 mars de l'année courante, les intérêts de ces trois milliards de francs seront payés chaque année, le 3 mars, à raison de cinq pour cent par an.

Toute somme payée en avance sur les trois derniers milliards cessera de porter des intérêts à partir du jour du payement effectué.

Tous les payements ne pourront être faits que dans les principales villes de commerce de l'Allemagne et seront effectués en métal, or ou argent, en billets de la banque d'Angleterre, billets de la banque de Prusse, billets de la banque royale des Pays-Bas, billets de la banque nationale de Belgique, en billets à ordre ou en lettres de change négociables de premier ordre valeur comptant.

Digitized by Google

Le Gouvernement allemand ayant fixé en France la valeur du thaler prussien à trois francs soixante-quinze centimes, le Gouvernement français accepte la conversion des monnaies des deux pays au taux ci-dessus indiqué.

Le Gouvernement français informera le Gouvernement allemand, trois mois d'avance, de tout payement qu'il compte faire aux caisses de l'Empire allemand.

Après le payement du premier demi-milliard et la ratification du traité de paix définitif, les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Eure seront évacués en tant qu'ils se trouveront encore occupés par les troupes allemandes. L'évacuation des départements de l'Oise, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de la Seine, ainsi que celle des forts de Paris, aura lieu aussitôt que le Gouvernement allemand jugera le rétablissement de l'ordre, tant en France que dans Paris, suffisant pour assurer l'exécution des engagements contractés par la France.

Dans tous les cas, cette évacuation aura lieu lors du payement du troisième demi-milliard.

Les troupes allemandes, dans l'intérêt de leur sécurité, auront la disposition de la zone neutre située entre la ligne de démarcation allemande et l'enceinte de Paris sur la rive droite de la Seine.

Les stipulations du traité du 26 février relatives à l'occupation des territoires français après le payement de deux milliards resteront en vigueur. Aucune des déductions que le Gouvernement français serait en droit de faire ne pourra être exercée sur le payement des cinq cents premiers millions.

Article 8.

Les troupes allemandes continueront à s'abstenir des réquisitions en nature et en argent dans les territoires occupés; cette obligation de leur part étant corrélative aux obligations contractées pour leur entretien par le Gouvernement français, — dans le cas où malgré des réclamations réitérées du Gouvernement allemand le Gouvernement français serait en retard d'exécuter les dites obligations, les troupes allemandes auront le droit de se procurer ce qui sera nécessaire à leurs besoins en levant des impôts et des réquisitions dans

Digitized by Google

les départements occupés et même en dehors de ceux-ci, si leurs ressources n'étaient pas suffisantes.

Relativement à l'alimentation des troupes allemandes, le régime actuellement en vigueur sera maintenu jusqu'à l'évacuation des forts de Paris.

En vertu de la Convention de Ferrières du 11 mars 1871, les réductions indiquées par cette convention seront mises à exécution après l'évacuation des forts.

Dès que l'effectif de l'armée allemande sera réduit au-dessous du chiffre de cinq cent mille hommes, il sera tenu compte des réductions opérées au-dessous de ce chiffre pour établir une diminution proportionnelle dans le prix d'entretien des troupes payé par le Gouvernement français.

Article 9.

Le traitement exceptionnel accordé maintenant aux produits de l'industrie des territoires cédés pour l'importation en France sera maintenu pour un espace de temps de six mois, depuis le 1er mars, dans les conditions faites avec les délégués de l'Alsace.

Article 10.

Le Gouvernement allemand continuera à faire rentrer les prisonniers de guerre en s'entendant avec le Gouvernement français. Le Gouvernement français renverra dans leurs foyers ceux de ces prisonniers qui sont libérables. Quant à ceux qui n'ont point achevé leur temps de service, ils se retireront derrière la Loire. Il est entendu que l'armée de Paris et de Versailles, après le rétablissement de l'autorité du Gouvernement français à Paris et jusqu'à l'évacuation des forts par les troupes allemandes, n'excédera pas quatre-vingt mille hommes.

Jusqu'à cette évacuation, le Gouvernement français ne pourra faire aucune concentration de troupes sur la rive droite de la Loire, mais il pourvoira aux garnisons régulières des villes placées dans cette zone, suivant les nécessités du maintien de l'ordre et de la paix publique.

Au fur et à mesure que s'opérera l'évacuation, les chefs de corps conviendront ensemble d'une zone neutre entre les armées des deux nations.

Digitized by Google

Vingt mille prisonniers seront dirigés sans délai sur Lyon, à la condition qu'ils seront expédiés immédiatement en Algérie après leur organisation pour être employés dans cette colonie.

Article 11.

Les traités de commerce avec les différents Etats de l'Allemagne ayant été annullés par la guerre, le Gouvernement allemand et le Gouvernement français prendront pour base de leurs relations commerciales le régime du traitement réciproque sur le pied de la nation la plus favorisée.

Sont compris dans cette règle les droits d'entrée et de sortie, le transit, les formalités douanières, l'admission et le traitement des sujets des deux nations ainsi que de leurs agents.

Toutefois, seront exceptées de la règle susdite les faveurs qu'une des parties contractantes, par des traités de commerce, a accordées ou accordera à des Etats autres que ceux qui suivent: l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, la Russie.

Les traités de navigation, ainsi que la convention relative au service international des chemins de fer dans ses rapports avec la douane et la convention pour la garantie réciproque de la propriété des oeuvres d'esprit et d'art seront remis en vigueur.

Néanmoins, le Gouvernement français se réserve la faculté d'établir, sur les navires allemands et leurs cargaisons, des droits de tonnage et de pavillon sous la réserve que ces droits ne soient pas plus élevés que ceux qui grèveront les bâtiments et les cargaisons des nations sus-mentionnées.

Article 12.

Tous les Allemands expulsés conserveront la jouissance pleine et entière de tous les biens qu'ils ont acquis en France.

Ceux des Allemands qui avaient obtenu l'autorisation exigée par les lois françaises pour fixer leur domicile en France sont réintégrés dans tous leurs droits et peuvent, en conséquence, établir de nouveau leur domicile sur le territoire français.

Digitized by Google

Le délai stipulé par les lois françaises pour obtenir la naturalisation sera considéré comme n'étant pas interrompu par l'état de guerre pour les personnes qui profiteront de la faculté ci-dessus mentionnée de revenir en France dans un délai de six mois après l'échange des ratifications de ce traité, et il sera tenu compte du temps écoulé entre leur expulsion et leur retour sur le territoire français, comme s'ils n'avaient jamais cessé de résider en France.

Les conditions ci-dessus seront appliquées en parfaite réciprocité aux sujets français résidant ou désirant résider en Allemagne.

Article 13.

Les bâtiments allemands qui étaient condamnés par les conseils de prise avant le 2 mars 1871 seront considérés comme condamnés définitivement.

Ceux qui n'auraient pas été condamnés à la date susindiquée seront rendus avec la cargaison en tant qu'elle existe encore. Si la restitution des bâtiments et de la cargaison n'est plus possible, leur valeur, fixée d'après le prix de la vente, sera rendue à leurs propriétaires.

Article 14.

Chacune des deux parties continuera sur son territoire les travaux entrepris pour la canalisation de la Moselle. Les intérêts communs des parties séparées des deux départements de la Meurthe et de la Moselle seront liquidés.

Article 15.

Les Hautes Parties contractantes s'engagent mutuellement à étendre aux sujets respectifs les mesures qu'elles pourront juger utiles d'adopter en faveur de ceux de leurs nationaux qui, par suite des événements de la guerre, auraient été mis dans l'impossibilité d'arriver en temps utile à la sauvegarde ou à la conservation de leurs droits.

Article 16.

Les deux Gouvernements, allemand et français, s'engagent réciproquement à faire respecter et entretenir les tombeaux des soldats ensevelis sur leurs territoires respectifs.

Digitized by Google

Article 17.

Le règlement des points accessoires sur lesquels un accord doit être établi, en conséquence de ce traité et du traité préliminaire, sera l'objet de négociations ultérieures qui auront lieu à Francfort.

Article 18.

Les ratifications du présent traité par Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne

d'un côté,
et de l'autre

par l'Assemblée nationale et par le Chef du Pouvoir exécutif de la République française, seront échangées à Francfort dans le délai de dix jours ou plus tôt si faire se peut.

En foi de quoi les Plénipotentiaires respectifs l'ont signé et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Francfort le 10 mai 1871.

(L. S.) signé: v. Bismarck.
(L. S.) Arnim.

(L. S.) signé: Jules Favre.
(L. S.) Pouyer-Quertier
(L. S.) E. de Goulard.

Digitized by Google

Articles additionnels.

Article 1.

§ 1. D'ici à l'époque fixée pour l'échange des ratifications du présent traité, le Gouvernement français usera de son droit de rachat de la concession donnée à la Compagnie des chemins de fer de l'Est. Le Gouvernement allemand sera subrogé à tous les droits que le Gouvernement français aura acquis par le rachat des concessions en ce qui concerne les chemins de fer situés dans les territoires cédés, soit achevés, soit en construction.

§ 2. Seront compris dans cette concession:

1. tous les terrains appartenant à la dite Compagnie, quelle que soit leur destination, ainsi que: établissements de gares et de stations, hangars, ateliers et magasins, maisons de gardes de voie, etc., etc.;

2. tous les immeubles qui en dépendent, ainsi que: barrières, clôtures, changements de voie, aiguilles, plaques tournantes, prises d'eaux, grues hydrauliques, machines fixes, etc., etc.;

3. tous les matériaux, combustibles et approvisionnements de tout genre, mobiliers des gares, outillages des ateliers et des gares, etc., etc.;

4. les sommes dues à la Compagnie des chemins de fer de l'Est à titre de subvention accordées par des corporations ou personnes domiciliées dans les territoires cédés.

§ 3. Sera exclu de cette cession le matériel roulant. Le Gouvernement allemand remettra la part du matériel roulant avec ses accessoires qui se trouverait en sa possession au Gouvernement français.

Digitized by Google

§ 4. Le Gouvernement français s'engage à libérer envers l'Empire allemand entièrement les chemins de fer cédés ainsi que leurs dépendances de tous les droits que des tiers pourraient faire valoir, nommément des droits des obligatoires. Il s'engage également à se substituer, le cas échéant, au Gouvernement allemand, relativement aux réclamations qui pourraient être élevées vis-à-vis du Gouvernement allemand par les créanciers des chemins de fer en question.

§ 5. Le Gouvernement français prendra à sa charge les réclamations que la Compagnie des chemins de fer de l'Est pourrait élever vis-à-vis du Gouvernement allemand ou de ses mandataires par rapport à l'exploitation desdits chemins de fer et à l'usage des objets indiqués dans le § 2 ainsi que du matériel roulant.

Le Gouvernement allemand communiquera au Gouvernement français, à sa demande, tous les documents et toutes les indications qui pourraient servir à constater les faits sur lesquels s'appuieront les réclamations susmentionnées.

§ 6. Le Gouvernement allemand payera au Gouvernement français, pour la cession des droits de propriété indiqués dans les §§ 1 et 2 et en titre d'équivalent pour l'engagement pris par le Gouvernement français dans le § 4, la somme de trois cent vingt-cinq millions (325,000,000) de francs.

On défalquera cette somme de l'indemnité de guerre stipulée dans l'article 7. Vu que la situation qui a servi de base à la convention conclue entre la Compagnie des chemins de fer de l'Est et la Société Royale Grand-Ducale des chemins de fer Guillaume-Luxembourg en date du 6 juin 1857 et du 21 janvier 1868, et celle conclue entre le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg et les Sociétés des chemins de fer Guillaume-Luxembourg et de l'Est français en date du 5 décembre 1868 a été modifiée essentiellement de manière qu'elles ne sont applicables à l'état des choses créé par les stipulations contenues dans le § 1, le Gouvernement allemand se déclare prêt à se substituer aux droits et aux charges résultant de ces conventions pour la Compagnie des chemins de fer de l'Est.

Pour le cas où le Gouvernement français serait subrogé, soit par le rachat de la concession de la Compagnie de l'Est,

Digitized by Google

soit par une entente spéciale, aux droits acquis par cette société en vertu des conventions sus-indiquées, il s'engage à céder gratuitement dans un délai de six semaines ces droits au Gouvernement allemand.

Pour le cas où ladite subrogation ne s'effectuerait pas, le Gouvernement français n'accordera des concessions pour les lignes de chemin de fer appartenant à la Compagnie de l'Est et situées dans le territoire français que sous la condition expresse que le concessionnaire n'exploite point les lignes de chemin de fer situées dans le Grand-Duché de Luxembourg.

Article 2.

Le Gouvernement allemand offre deux millions de francs pour les droits et les propriétés que possède la Compagnie des chemins de fer de l'Est sur la partie de son réseau située sur le territoire Suisse, de la frontière à Bâle, si le Gouvernement français lui fait tenir le consentement dans le délai d'un mois.

Article 3.

La cession de territoire auprès de Belfort, offerte par le Gouvernement allemand dans l'article 1 du présent traité en échange de la rectification de frontière demandée à l'ouest de Thionville, sera augmentée des territoires des villages suivants: Rougemont, Leval, Petite-Fontaine, Romagny, Félon, La Chapelle-sous-Rougemont, Angeot, Vauthiermont, La Rivière, La Grange, Reppe, Fontaine, Frais, Foussemagne, Cunelières, Montreux-Château, Bretagne, Chavannes-les-Grands, Chavanatte, Suarce.

La route de Giromagny à Remiremont passant au ballon d'Alsace restera à la France dans tout son parcours et servira de limite, en tant qu'elle est située en dehors du canton de Giromagny.

Fait à Francfort le 10 mai 1871.

signé: v. Bismarck.
Arnim.

signé: Jules Favre.
Pouyer-Quertier.
E. de Goulard.

Digitized by Google

Fait à Francfort s/M. le 10 mai 1871.

Les soussignés, après avoir entendu la lecture du traité de paix définitif, l'ont trouvé conforme à ce qui a été convenu entre eux.

En vertu de quoi ils l'ont muni de leurs signatures.

Les trois articles additionnels ont été signés séparément. Il est entendu qu'ils feront partie intégrale du traité de paix.

Le soussigné Chancelier de l'Empire allemand a déclaré qu'il se charge de communiquer le traité aux Gouvernements de Bavière, de Wurtemberg et de Bade et d'obtenir leurs accessions.

signé: v. Bismarck.
Arnim.

signé: Jules Favre.
Pouyer-Quertier.
E. de Goulard.

Digitized by Google

Supplément CLXXXVII.

Tableau indiquant les pertes subies en France par les armées allemandes, depuis le 1er février 1871*) jusqu'au commencement de l'occupation.

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	2 février.												
Ire div. de cav.	Régt. de uhlans de la Prusse orient. No 8	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Troupes gouver.	Esc. de garn. des régt. de hussards de Pom. (hussards de Blücher) No 5	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	3 février.												
XIIe	2e régt. de grenadiers Roi Guillaume de Prusse No 101	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	16 février.												
4e div. de cav.	2e régt. des hussards du Corps No 2	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	22 février.												
IVe	2e régt. d'inf. de Magdebourg No 27	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
Ve	Régt. de gren. du Roi (2e Prusse occ.) No 7	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
3e div. de rés.	2e régt. d'inf. de Posen No 19	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	3	—
	23 février.												
VIe	2e régt. de dragons de Silésie No 8	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	A reporter:	—	—	—	—	7	—	—	3	—	—	10	—

*) Les pertes de l'armée du sud jusqu'au 7 février et celles devant Belfort jusqu'au 19 février sont indiquées aux Suppléments CLXXI et CLXXIII.

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	—	—	—	—	7	—	—	3	—	—	10	—
	24 février.												
VIIe	2e régt. d'inf. du Hanovre No 77	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	26 février.												
5e div. de cav.	Régt. de cuirassiers de Westph. No 4	—	1	—	—	1	—	—	—	—	—	2	—
	27 février.												
5e div. de cav.	Régt. de dragons du Schlesw.-Holst. No 13	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
VIIe	2e régt. d'inf. du Hanovre No 77	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	1er mars.												
VIe	4e régt. d'inf. de la Basse Silésie No 51	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—
VIIe	1er régt. d'inf. du Hanovre No 74	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—
Troupes gouver.	Bat. de landwehr de Küstrin	1	1	—	—	1	—	—	—	1	1	2	1
	12 mars.												
Troupes gouver.	Bat. de landwehr de Prenzlau	—	1	—	—	3	—	—	—	—	—	4	—
	13 mars.												
IIe	7e régt. d'inf. de Pom. No 54	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	22 mars.												
IIe	Régt. de gren. de Kolberg (2e pom.) No 9	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	2	—
	23 mars.												
IIIe	Etat-major du corps d'armée	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—
	A reporter:	1	4	—	2	19	—	—	3	1	3	26	1

Digitized by Google

Corps d'armée etc.	Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
		Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
	Report:	1	4	—	2	19	—	—	3	1	3	26	1
	28 mars.												
IIIe	Régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3 (Feldzeugmeistergénér.)	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	19 mai.												
V^e	3e régt. d'inf. de Posen No 58	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	1	—
	22 mai.												
VIe	4e régt. d'inf. de la Basse Silésie No 51	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—
	26 mai.												
1er bav.	11e régt. d'inf. von der Tann	—	—	—	1	3	—	—	—	—	1	3	—
	27 mai.												
XIe	5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 (Grand-duc de Saxe)	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	3	—
	Totaux:	1	4	—	3	27	—	—	4	1	4	35	1

Digitized by Google

Supplément CLXXXVIII.

Tableau

indiquant les munitions distribuées pendant la guerre de 1870-71 par les trois dépôts de munitions de réserve prussiens et par les deux colonnes principales de munitions bavaroises, pour compléter les colonnes de munitions, etc., etc.

Désignation des objets	Il a été distribué par					Observations
	le dépôt de munitions de réserve			la colonne principale de munitions du		
	No 1	No 2	No 3	Ier corps bavarois	IIe corps bavarois	
A. Munitions d'artillerie.						
Obus de 8 cent. ou de 4	38 271	85 575	37 743	21 565*	3 877*	* Y compris les obus incendiaires. ** Obus à mitraille.
Obus de 9 cent. ou de 6	26 687	54 901	17 242	32 541*	6 095*	
Obus de 12	—	—	—	?	570*	
Boites à mitraille de 8 cent. ou de 4	89	745	396	561	4	
Boites à mitraille de 9 cent. ou de 6	200	322	98	857	—	
Obus à balles de 8 cent. ou de 4	—	1 502	—	—	—	
Obus à balles de 9 cent. ou de 6	—	900	—	7 495**	73**	
Totaux:	65 247	143 945	55 479	63 019	10 619	
Ensemble:	338 309 coups.					
B. Munitions d'infanterie.						
Cartouches de fusil à aiguille	2 720 659	5 266 138	2 773 174	—	—	
Cartouches Podewils	—	—	—	3 311 230	1 076 260	
Cartouches de fusil Werder	—	—	—	853 330	29 380	
Cartouches de carabine à aiguille	115 864	206 905	120 970	15 740	?	
Cartouches de pistolet	110 580	129 142	77 595	16 044	?	
Totaux:	2 947 103	5 602 185	2 971 739	4 196 344	1 105 640	
Ensemble:	16 823 011 cartouches.					

Le tableau ci-dessus indique sous la rubrique A la consommation totale de munitions faite par l'artillerie de campagne allemande. Les cartouches emportées par les hommes partis des dépôts pour rejoindre l'armée active ne figurent pas sous la rubrique B. Leur nombre s'élève, pour les troupes prussiennes, à environ 8 ou 9 millions. La consommation totale en munitions d'infanterie prussiennes se chiffre par environ 20 millions de cartouches.

Digitized by Google

Supplément CLXXXIX.

Etat

des munitions consommées durant la guerre de 1870-71,

pendant l'investissement ou le siége des places fortes françaises.

Digitized by Google

	Obus.				Obus allongés.		Boites à mitrailles de 9 cent. ou de 6.	Projectiles pleins de 15 cent. ou de 24.	Shrapnels.			Bombes prussiennes.			Bombes ou obus français.			Obus français pour pièces rayées.		Cartouches.			Fusées.	Observations.
	de 8 cent. ou de 4.	de 9 cent. ou de 6 de camp. et de place.	de 12 cent. ou de 12.	de 15 cent. ou de 24.	de 15 cent.	de 21 cent.			de 9 cent. ou de 6.	de 12 cent. ou de 12.	de 15 cent. ou de 24.	de 7.	de 25.	de 50.	de 23 cent.	de 27 cent.	de 32 cent.	de 12 cent.	de 15 cent.	de fusil à aiguille ou de carabine.	de fusil de rempart.	de chassepot.		
Lichtenberg (9 août)	On ne peut établir le chiffre des munitions consommées.																							
Phalsbourg (10 et 14 août, 24 novembre)	env. 3280		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Toul (16 et 23 août, 10 au 23 septembre)	3414		515	268	—	—	—	—	—	40	4	—	—	—	190	192	—	411	—	—	—	—	—	
Metz (du 17 août au 28 octobre)	3064		1808	—	—	—	—	—	—	5	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Strasbourg du 23 août au 27 septbr.)																								
Par les batteries de siége et les troupes	—	6985	61 318	43 889	3283	600	18	—	3964	11 394	5028	22 828	19 931	17 268[1]	—	—	—	—	—	131 935[2]	60 113[3]	—	—	[1] dont 2500 bad. de 60.
Par les batteries de campagne	5383		—	—	—	—	7	—	203	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	[2] par les deux divisions prussiennes seulement.
Total pour Strasbourg	202 099 coups pour l'artillerie.																			192 048 cartouches.				[3] dont 22 276 cartouches de fusil à aiguille et 37 837 cartouches Minié.
Bitche (23 août, 11 au 17 septembre)	?	?	env. 6000	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1100[4]	—	—	—	—	—	—	—	—	—	[4] bavaroises de 60.
Verdun (24 août, 13 au 15 octobre)	194	1778	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1730	—	—	2554	1861	—	—	—	—	

Digitized by Google

Soissons (12 au 15 octobre)	1233		3211	2268	—	—	—	—	—	496	172	—	—	—	720	210	—	—	—	—	—	—	—
Schélestadt (20 au 24 octobre)	—	—	1087	339	—	—	—	—	—	81	50	—	201	274	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Neuf Brisach (2 au 10 novembre)	—	37	1962	2736	380	—	—	—	88	122	74	—	—	394[5])	—	—	425	—	1978	—	—	—	—
Thionville (22 au 24 novembre)	9914		3997	1500	911	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	283	—	—	—	—	—	—
La Fère (25 et 26 novembre)	191		719	412	—	—	—	—	—	58	52	—	—	—	400	—	—	—	—	—	—	—	—
Belfort (3 décembre 1870 au 13 février 1871)	1448	1719	42,551	33,468	3128	1164	2	—	277	2092	1028	3947	3128	3697[6])	670	6755	—	—	7386	—	2130	34347[7])	—
Montmédy (12 et 13 décembre)	611		1121	493	620	140	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Paris (22 décembre 1870 au 26 janvier 1871)																							
Front sud	—	613	18 680	26 843	3830	2886	—	—	—	248	80	—	—	347	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fronts nord et est	—	—	26 111	21 519	7980	239	—	—	—	612	298	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Total pour Paris	110 286 coups pour l'artillerie.																						
Péronne (28 décembre 1870 au 9 janvier 1871)	On ne peut établir le chiffre (très-élevé) des munitions consommées.																						
Mézières (31 décembre au 2 janvier 1871)	1600 coups pour canons de 12 cent., 3300 coups pour canons de 15 cent.																			—	—	—	—
Rocroy (5 janvier)	1518		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Longwy (17 au 24 janvier)	380		3841	1813	—	—	—	—	—	213	—	—	—	—	76	—	—	—	—	—	—	143[8])	—

[5]) badoises de 60.

[6]) dont 2059 badoises de 60.
[7]) cartouches de fusil à tabatière.

[8]) cartouches de mitrailleuses.

Digitized by Google

Supplément CLXXXX.

Etat nominatif du personnel médical dirigeant le service sanitaire de l'armée allemande, au mois d'août 1870.

Ministère de la guerre.

Direction du service de santé.

Chef de la direction: Médecin-inspecteur en chef de l'armée Dr. Grimm.
Conseillers rapporteurs: Médecin-major Dr. Schubert.
do. Dr. Coler.*)
do. en 2e Dr. Lommer.

Conseiller au département de la guerre Mand.

Grand quartier-général.

Médecin principal Dr. de Lauer, médecin particulier de S. M. le Roi.

Ire armée.

Médecin en chef de l'armée: Médecin principal Dr. Schiele.**)
Médecin en chef du service des étapes: Médecin-major Dr. Ochwadt.
Chirurgiens consultants: Médecin principal Dr. Bardeleben.
do. Dr. Busch.
do. Dr. Wagner.***)

Ier corps d'armée.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin-major Dr. Kuhn.
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Saro.

1re division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Petruschky.†)

2e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Stephani.

---

*) Voir 1re division d'infanterie.

**) Lors de la formation de l'armée de la Meuse, le médecin principal Dr. Schiele y fut détaché et le médecin en chef de la IIe armée fut en même temps chargé du service de la Ire armée. Après la chute de Metz, le médecin principal Dr. Schiele passa à l'armée de la Meuse et le médecin principal Dr. Westphal fut nommé médecin en chef de la Ire armée. Ce dernier passa ensuite au même titre à l'armée du sud. Le service de médecin en chef de la Ire armée fut fait par le médecin en chef du VIIIe corps d'armée.

***) Envoyé plus tard à l'armée du sud.

†) Plus tard les médecins-majors Dr. Coler et Dr. Leuthold.

Digitized by Google

VIIe corps d'armée.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin-major Dr. Werlitz.*)
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Kratz.

13e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Lindner.

14e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Nütten.**)

VIIIe corps d'armée.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin principal Dr. Scholler.***)
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Baltes.†)

15e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Müller.

16e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Steinbicker.

IIe armée.

Médecin en chef de l'armée: Médecin principal Dr. Löffler.
Médecin en chef du service des étapes: Médecin-major Dr. Weber.
Chirurgiens consultants: Médecin principal Dr. de Langenbeck.
do. Dr. Burow.
do. Dr. Volkmann.††)

Corps de la Garde.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin principal Dr. Stückradt.
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Gielen.†††)

1re division d'infanterie de la Garde.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Cammerer.

2e division d'infanterie de la Garde.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Ulrich.*†)

IIe corps d'armée.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin-major Dr. Grubitz.
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Krulle.**†)

---

*) Plus tard le médecin-major Dr. Wagner.
**) do. do. Dr. Tegener.
***) do. do. Dr. Baltes.
†) do. do. Dr. Herzer II.

††) Attaché plus tard à l'armée de la Meuse et finalement à l'armée du sud.

†††) Nommé plus tard médecin en chef du XIVe corps d'armée et remplacé par le médecin-major Dr. Ulrich. Celui-ci remplissait en dernier lieu les fonctions de médecin en chef du service des étapes à l'armée de la Meuse.

*†) Plus tard le médecin-major Dr. Krautwurst.

**†) Nommé plus tard médecin en chef du gouvernement général de Lorraine et remplacé par le médecin-major Dr. Brunner.

Digitized by Google

3e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Wagner.*

4e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Ewermann.**)

IIIe corps d'armée.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin-major Dr. Abel.
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Herzer I.

5e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Neubaur.

6e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Schilling.***)

IVe corps d'armée.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin-major Dr. Wendt.
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Löwer.

7e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Fritzsche.

8e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Becker.

IXe corps d'armée.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin principal Dr. Westphal.†)
Directeurs des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Kremers et
dò. grand-ducal hessois
Dr. Mayer.

18e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Ahrendts.

Division grand-ducale hessoise (25e).

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Plagge.

Xe corps d'armée.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin principal Dr. Berthold.
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Scholz.††)

19e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Korff.

---

*) Plus tard le médecin-major Dr. Toussaint.
**) do. do. Dr. Erdtmann.
***) do. do. Dr. Bein.
†) do. do. Dr. Ewermann.
††) Nommé plus tard médecin en chef du gouvernement général d'Alsace et remplacé par le médecin-major Dr. Lockemann.

Digitized by Google

20e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Lockemann.*)

XIIe corps d'armée (royal saxon).

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin principal Dr. Roth.
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Reichel.
Chirurgiens consultants: Médecin principal Dr. Thiersch.
do. Dr. Braune.
do. Dr. Schmidt.

23e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Pohland.

24e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Hennicke.

IIIe armée.

Médecin en chef de l'armée: Médecin principal Dr. Böger.
Médecin en chef du service des étapes: Médecin-major Dr. Taubner.**)
Chirurgiens consultants: Médecin principal Dr. Wilms.
do. Dr. Wegner.
do. Dr. Roser.
do. Dr. Stromeyer.

Ve corps d'armée.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin principal Dr. Chalons.
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Mayer.***)

9e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Schmundt.

10e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Roland.

VIe corps d'armée.

Médecin en chef du corps d'armée: Médecin principal Dr. Protz.
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Lagus.

11e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Mehlhausen.†)

12e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Heyne.††)

---

*) Plus tard le médecin-major Dr. Dyes.
**) do. do. Dr. Mehlhausen.
***) do. do. Dr. Grosse.
†) do. médecins-majors Dr. Taubner et Dr. Wollenhaupt.
††) do. médecin-major Dr. Lotsch.

Digitized by Google

XIe corps d'armée.

Médecin du corps d'armée: Médecin principal Dr. Kuckro.
Directeur des ambulances de campagne: Médecin-major Dr. Bärwindt.*)

21e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Neubauer.**)

22e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Homann.***)

Ier corps d'armée bavarois.

Médecin du corps d'armée: Médecin-major Dr. de Sicherer.†)
Chirurgien consultant: Médecin-major Dr. de Nussbaum.††)

1re division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Kranich.†††)

2e division d'infanterie.

Médecin-major en chef de la division: Médecin-major en 2e Dr. Primbs.

IIe corps d'armée bavarois.

Médecin du corps d'armée: Médecin-major Dr. Rost.
Chirurgien consultant: Médecin-major Dr. Rupprecht.*†)

3e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Wigand.

4e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Henle.**†)

Division de campagne wurtembergoise.

Médecin en chef de la division: Médecin principal Dr. Fichte
Chirurgien consultant: Médecin principal Dr. de Bruns.

Division de campagne badoise.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Hoffmann.
Directeur des ambulances de campagne et chirurgien consultant: Médecin-major Dr. Beck.

Troupes de campagne ne faisant pas partie des trois armées.

17e division d'infanterie.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Tormin.

---

*) Plus tard le médecin-major Dr. Biesel.
**) do. do. Dr. Schmidt.
***) A la formation du XIIIe corps d'armée, le médecin-major Dr. Schilling fut nommé médecin en chef de ce corps et le médecin-major Dr. Paschen, directeur des ambulances de campagne.
†) Plus tard, le médecin-major Dr. Kranich.
††) Plus tard en outre le médecin-major en 2e Dr. Spengler.
†††) Plus tard le médecin-major en 2e Dr. Lotzbeck.
*†) Plus tard en outre les médecins-majors Dr. Linhart et Dr. Heineke.
**†) Plus tard le médecin-major Dr. Müller.

Digitized by Google

Division de landwehr de la Garde.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Starcke.

1re division de landwehr (de réserve).

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Klatten.*)

2e division de landwehr.

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Stahl.

3e division de landwehr (de réserve).

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Leuthold.

4e division de réserve.**)

Médecin en chef de la division: Médecin-major Dr. Rhenius.

---

*) Le médecin-major Dr. Klatten remplit plus tard, pendant un certain temps, les fonctions de médecin en chef du XIVe corps d'armée et fut remplacé à la 1re division de landwehr (réserve) par le médecin-major Dr. Schmidt.

**) Formée à Berlin à la fin du mois d'août 1870; reçut, par ordre du cabinet royal en date du 20 septembre 1870, la dénomination de 4e division de réserve.

Digitized by Google

Supplément CLXXXXI.

Tableau indiquant, en pour cent de l'effectif, le chiffre le plus élevé qu'ait atteint pendant la guerre le nombre de malades de l'armée allemande et le nombre de ces derniers à la date du 19 février 1871.

		Pendant la campagne.	A la date du 19 février 1871.
Ire armée.	Ier corps d'armée . . .	20,0	12,0
	VIIIe - - . . .	25,0	22,0
	17e division d'infanterie	29,0	21,0
	3e division de réserve	11,0	7,0
	3e division de cavalerie	9,0	6,0
	5e division de cavalerie	14,0	6,0
	3e brigade de cavalerie de la Garde . . .	15,0	12,0
	Troupes d'étapes .	17,0	5,0
IIe armée.	IIIe corps d'armée	39,0	30,0
	IVe - -	13,2	10,0
	IXe - -	27,2	15,3
	Xe - -	33,5	22,7
	1re division de cavalerie	13,5	7,0
	2e - - -	13,6	10,0
	4e - - -	13,7	8,3
	6e - - -	16,0	10.5
	Troupes d'étapes . .	27,0	12,8
IIIe armée.	Ve corps d'armée	32,0	15,8
	VIe - -	11,2	7,9
	XIe - -	42,7	26,2
	Division de landw. de la Garde	11,0	8,0
	Ier corps d'armée bav. .	52,0	21,0
	IIe - - - .	13,0	6,5
	Artillerie de siége devant Paris . . .	15,7	14,1
	Troupes d'étapes . .	12,8	8,0
Armée de la Meuse.	Corps de la Garde, moins la 3e brigade de cav. de la Garde	26,2	20,6
	XIIe corps d'armée (royal saxon)	26.0	22,0
	Division de campagne wurtemb.	17,6	13,6
	Artillerie de siége devant Paris . . .	13,4	13,4
	Troupes d'étapes . .	19,0	3,1
Armée du sud.	IIe corps d'armée . . .	24,7	16,8
	VIIe - - . . .	33,7	26,4
	XIVe - - y compris le corps de siége devant Belfort et le détachement Krenski . .	20,5	19,1
	Troupes du gouvernement général de l'Alsace . . .	10,9	7,2
	Troupes du gouvernement général de Lorraine . .	17,2	11,3
	Troupes du gouvernement de Metz	16,7	11,6
	Troupes du gouvernement général de Reims	13,1	9,8

Digitized by Google

Supplément CLXXXXII.

ableau indiquant le fonctionnement des ambulances de campagne et u personnel de réserve d'ambulance, pendant la guerre de 1870-71.

Lieu ablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
I. Pendant la marche de l'armée jusques sur la Moselle et le siége de Strasbourg.			
bach	Hôp. princ. de cam. bav. No 4	29. 7. — 22. 8. 70	
chaal	Hôp. de camp. No 6, div. wurt.	1. 8. — 23. 8. 70	
ilippsbourg .	Amb. de camp. No 2 du XIe corps	1. 8. — 25. 8. 70	2e section.
ison forestière de la laardt près e Vissembourg	- - - No 2 du XIe corps	4. 8. — 5. 8. 70	1re section.
enstadt . . .	- - - No 1 du Ve corps	4. 8. — 6. 8. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 11 du Ve corps d'armée, jusqu'au 21 août 1870; une section seulement du 11 au 21 août.
sembourg . .	Personnel de rés. d'amb. du XIe corps	4. 8. — 7. 10. 70	1er détachement.
ey	- - - d'amb. du XIIe corps	5. 8. — 19. 8. 70	1er détachement.
Johann-arrebruck .	Amb. de camp. No 1 du IIIe corps	6. 8. — 14. 8. 70	Remplacée par le personnel de rés. d'amb. du IVe corps, jusqu'au 27 août; remplacé par l'amb. de rés. de Sarrebruck.
	- - - No 1 du VIIe corps	6. 8. — 7. 8. 70	N'a pas été régulièrement installée.
	- - - No 4 du VIIe corps	6. 8. — 8. 8. 70	Remplacée par le pers. de rés. d'amb. du VIIe corps, jusqu'au 17 août 1870; à cette date, les malades ont été remis au pers. de rés. d'amb. du IXe corps d'armée.
	- - - No 4 du IIIe corps	7. 8. — 12. 8. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 6 du VIIIe corps, jusqu'au 23 août 1870; remplacée par l'amb. de rés. de Sarrebruck.
	- - - No 2 du VIIe corps	7. 8. — 8. 8. 70	Remplacée par le pers. de rés. d'amb. du VII corps, jusqu'au 28 avril 1871.
	- - - No 3 du VIIe corps	7. 8. — 22. 8. 70	Remplacée par l'amb. de rés. de Sarrebruck.

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le lèvement ou la continuation ambulances et autres indicati
Sarrebruck . . .	Amb. de camp. No 5 du VIIe corps	7. 8. — 8. 8. 70	N'a pas été régul. installée.
	- - - No 12 du VIIe corps	7. 8. — 23. 8. 70	Remplacée par l'amb. de de Sarrebruck.
	Pers. de rés. d'amb. du IXe corps	9. 8. — 30. 9. 70	2e détachement.
	Amb. de camp. No 11 du VIIIe corps	13. 8. — 24. 8. 70	A remis l'amb. au pers. de d'amb. du IVe corps.
Dieffenbach . .	- - - No 3 du Ve corps	6. 8. — 12. 8. 70	
	- - - No 12 du Ve corps	6. 8. — 12. 8. 70	
Spachbach . . .	- - - No 2 du XIe corps	6. 8. — 31. 8. 70	
Woerth	- - - No 2 du Ve corps	6. 8. — 24. 8. 70	
	- - - No 4 du Ve corps	7. 8. — 17. 9. 70	Un médecin-major en 2e, as de quelques aides, continu service jusqu'au 24 nov. 1
	- - - No 5 du Ve corps	7. 8. — 9. 8. 70	
	- - - No 3 du XIe corps	8. 8. — 31. 8. 70	
Froeschwiller .	- - - No 11 du Ve corps	6. 8. 70	
	Hôp. de camp. No 2 de la div. wurt.	8. 8. — 9. 8. 70	
Kaiserslautern .	Pers. de rés. d'amb. du IXe corps	7. 8. — 2. 11. 70	3e détachement. Remit le 2 1870, les malades à l'a milit. bavaroise.
Preuschdorf . .	Amb. de camp. No 1 du Ve corps	7. 8. — 8. 8. 70	
Gunstett	- - - No 1 de la div. bad.	7. 8. — 28. 8. 70	Les amb. de camp. No 2 e de la div. badoise fonctionnè temporairement à Gunst après la bataille de Woer
Saverne	Pers. de rés. d'amb. du Ve corps	7. 8. — 27. 11. 70	Remplacé par l'amb. de ca No 12 du Ier corps, jusqu 25 avril 1871.
Soultz sous Forêts	Amb. de camp. No 4 du XIe corps	7. 8. — 10. 8. 70	Remplacée par le pers. de d'amb. du XIe corps, jusqu 2 décembre 1870.
Surburg	- - - No 1 du XIe corps	7. 8. — 12. 8. 70	
Neustadt s. Haardt	Pers. de rés. d'amb. du XIIe corps	8. 8. — 5. 9. 70	1er détachement.
Neudorf	Amb. de camp. No 5 du VIIe corps	8. 8. — 12. 8. 70	Une section.
Etzling	- - - No 6 du IIIe corps	8. 8. — 13. 8. 70	

Digitized by Google

Lieu tablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
orsbronn . . .	Amb. de camp. No 8 du XIe corps	8. 8. — 16. 8. 70	
assbausen . .	- - - No 9 du XIe corps	8. 8. — 15. 8. 70	
ichshoffen . .	Hôp. de camp. No 1 de la div. wurt.	8. 8. — 18. 8. 70	
	Pers. de rés. d'amb. du XIe corps	20. 8. — 4. 9. 70	
ngzabern . . .	Hôpital temp. bav. No 9	9. 8. — 12. 8. 70	
etten	- princ. - No 5	9. 8. — 24. 8. 70	
ugenkandel .	- temp. - No 10	9. 8. — 14. 8. 70	
mbach	- - - No 4	9. 8. — 10. 8. 70	N'a pas été régul. installé.
ncheren. . . .	Amb. de camp. No 3 du IIIe corps	9. 8. — 25. 8. 70	Remplacée par le 3e détachement du pers. de rés. d'amb. du IVe corps, jusqu'au 28 août 1870.
rmath	- - - No 2 de la div. bad.	9. 8. — 8. 11. 70	Une section.
phansfelden	- - - No 2 de la div. bad.	9. 8. — 8. 11. 70	Une section.
orms	Pers. de rés. d'amb. du XIIe corps	10. 8. — 5. 9. 70	2e détachement.
ywiller	Hôp. de camp. No 4 de la div. wurt.	10. 8. — 18. 8. 70	1re section.
	- - - No 4 de la div. wurt.	15. 8. — 20. 8. 70	2e section.
ltenberg . .	- - - No 4 de la div. wurt.	10. 8. — 13. 8. 70	2e section.
chwiller . .	Amb. de camp. No 3 de la div. bad.	11. 8. — 25. 8. 70	Quelques médecins et le personnel nécessaire continuèrent le service jusqu'au 2 octobre 1870.
ndenheim . .	- - - No 5 de la div. bad.	11. 8. — 12. 10. 70	
guenau . . .	- - - No 4 de la div. bad.	11. 8. — 4. 10. 70	Etait en même temps amb. d'étape pour le corps de siége devant Strasbourg. Remplacée par le pers. de rés. d'amb. du XIe corps, jusqu'au 1er janv. 1871.
	Hôp. de camp. No 6 de la div. wurt.	27. 8. — 18. 9. 70	
reguemines .	Amb. de camp. No 8 du XIIe corps	11. 8. — 15. 8. 70	
re-Union . .	- - - No 11 du IVe corps	11. 8. — 2. 9. 70	Une section.
aidt	Hôp. princ. de camp. bav. No 2	13. 8. — 27. 8. 70	
ulay	Pers. de rés. d'amb. du Ier corps	13. 8. — 14. 12. 70	2e détachement.
rebourg . . .	Amb. de camp. No 10 du Ve corps	14. 8. — 25. 8. 70	
erchen . . .	Pers. de rés. d'amb. du Ier corps	15. 8. — 8. 11. 70	3e détachement. A dater du 8 novembre succursale du 2e détachement établi à Boulay.

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le r lèvement ou la continuation d ambulances et autres indicati
Kolbsheim . . .	Amb. de camp. No 3 de la div. bad.	25. 8. — 5. 10. 70	2 médecins continuèrent le servi pendant quelque temps.
Wanzenau . . .	- - - No 1 de la div. bad.	29. 8. — 8. 9. 70	
Blaesheim . . .	- - - No 1 de la div. bad.	8. 9. — 4. 10. 70	

2. A la suite des batailles sous Metz et de l'investissement de Metz, de Thionville et de Toul.

Les Etangs . .	Amb. de camp. No 1 du Ier corps	14. 8. — 2. 11. 70	Remplacée par l'amb. de cam No 2 du Ier corps, jusqu'à 10 novembre 1870.
	- - - No 3 du Ier corps	15. 8. — 19. 8. 70	Remit le 19 août les malad à l'amb. de camp. No 1 Ier corps.
	- - - No 10 du Ier corps	15. 8. — 18. 8. 70	do. le 18 août 1870.
	- - - No 9 du Ier corps	2. 9. — 4. 11. 70	Remplacée par l'amb. de cam No 2 du Ier corps, jusqu 10 nov. 1870; celle-ci par 2e dét. du pers. de rés. d'a du VIIe corps, jusqu'au 15 vrier 1871.
Château Gras .	- - - No 4 du Ier corps	14. 8. — 18. 8. 70	Remplacée par le 1er dét. pers. de rés. d'amb. du corps, jusqu'au 28 août: celui par l'amb. de camp. No 9 Ier corps, jusqu'au 3. oct. 18
	- - - No 9 du Ier corps	14. 8. — 18. 8. 70	do. do.
Pange	- - - No 9 du VIIe corps	14. 8. — 7. 12. 70	Prit le 1er novembre 1870, direction de l'amb. de cam perm. du IIIe corps, établ à Courcelles sur Nied. 15 octobre au 7 décembre 18 il ne resta à Pange qu médecin avec le perso nécessaire.
Courcelles Chaussy .	- - - No 10 du VIIe corps	15. 8. 70	
	- - - No 9 du VIIIe corps	15. 8. — 4. 11. 70	Remplacée par le 3e dét. pers. de rés. d'amb. du corps, jusqu'au 23 déc. Celui-ci par le 2e dét. du de rés. d'amb. du VIIe c jusqu'au 19 avril 1871.
	- - - No 10 du VIIIe corps	15. 8. — 18. 8. 70	Remit le 18 août 1870, malades à l'amb. de c No 9 du VIIIe corps.

Digitized by Google

Lieu blissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
erville . . .	Amb. de camp. No 8 du Ier corps	15. 8. — 3. 10. 70	Prit le 28 août 1870 la direction de l'amb. de camp. perm. du Ier corps, établie au Château Gras.
gny	- - - No 7 du VIIe corps	15. 8.—13. 10. 70	
	- - - No 8 du VIIe corps	15. 8. — 16. 8. 70	
lly	- - - No 7 du Ier corps	15. 8. — 19. 8. 70	
	- - - No 11 du Ier corps	15. 8. — 19. 8. 70	
allier . . .	- - - No 1 du Ier corps	15. 8. — 19. 8. 70	Remit le 19 août 1870, les malades à l'amb. de camp. perm. du Ier corps établie à Montoy.
oy et la anchette .	- - - No 6 du Ier corps	15. 8. — 18. 8. 70	Remplacée par le 1er dét. du pers. de rés. d'amb. du Ier corps, jusqu'au 12 nov. 1870. Le 6 sept. 1870 l'ambulance fut transférée à Maizery.
ibey	- - - No 12 du Ier corps	15. 8. — 20. 8. 70	1re section.
mard . . .	- - - No 3 du corps de la Garde	16. 8. — 20. 8. 70	Une section.
es en Haye .	Amb. de camp. No 1 du IVe corps	16. 8. — 3. 9. 70	A partir du 23 août, la 2e section seulement.
ubigny .	- - - No 10 du VIIe corps	16. 8. 70	
	- - - No 12 du Ier corps	17. 8. — 20. 8. 70	2e section.
. . . . .	- - - No 5 du IIIe corps	16. 8. — 7. 9. 70	
	- - - No 7 du IIIe corps	16. 8. — 5. 11. 70	
	- - - No 2 du VIIIe corps	16. 8. — 4. 9. 70	1re section.
	- - - No 5 du VIIIe corps	16. 8. — 11. 9. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 4 du IIe corps, jusqu'au 28 octobre 1870.
lle	- - - No 2 du IIIe corps	16. 8. — 26. 8. 70	
	- - - No 4 du IIIe corps	16. 8. — 18. 8. 70	Etablie à la ferme du Sauley.
lle . . : .	- - - No 3 du Xe corps	16. 8. — 20. 8. 70	
	- - - No 9 du IIIe corps	17. 8. — 13. 9. 70	
	- - - No 8 du IIIe corps	18. 8.—10. 10. 70	
deMaria- près Mars our	- - - No 2 du Xe corps	16. 8. — 27. 9. 70	L'amb. fut remise le 27 sept. au pers. de rés. d'amb. du Xe corps à Mars-la-Tour.

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le lèvement ou la continuation ambulances et autres indicati
Thiaucourt . . .	Amb. de camp. No 5 du Xe corps	16. 8. — 28. 9. 70	
	- - - No 10 du Xe corps	19. 8. — 20. 8. 70	
Pont à Mousson	- - - No 10 du corps de la Garde	17. 8. — 6. 9. 70	Remplacée par le pers. de d'amb. du corps de la Gu jusqu'au 26 sept. 1870: cel par le pers. de rés. d'amb IIIe corps, jusqu'au 5 déc. 1
	- - camp. No 4 du Xe corps	17. 8. — 19. 10. 70	Remplacée par le pers. de d'amb. du Xe corps, jusq 21 nov. 1870; celui-ci pa 2e dét. du pers. de rés. d'a du IXe corps, jusqu'au 3 1870.
	- - - No 7 du Xe corps	17. 8. — 6. 10. 70	
	- - - No 8 du Xe corps	17. 8. — 2. 10. 70	Remplacée par le 2e dét pers. de rés. d'amb. d corps, jusqu'au 28 déc. 1
	- - - No 6 du IIIe corps	18. 8. — 31. 8. 70	Remplacée par l'amb. de No 12 du IIe corps, jus 25 oct. 1870; celle-ci pa 1er dét. du pers. de rés. d du IXe corps, jusqu'au 2 1870.
	- - - No 12 du IIe corps	23. 8. — 31. 8. 70	
	Pers. de rés. d'amb. du IIIe corps	13. 9. — 27. 9. 70	2e dét. Remit le 27 sept. malades à l'amb. de No 8 du Xe corps.
Puxieux.	Amb. de camp. No 12 du IIIe corps	17. 8. — 18. 8. 70	
Mars la Tour .	- - - No 10 du IIIe corps	17. 8. — 31. 8. 70	Remplacée par l'amb. de No 2 du Xe corps, jus 27 sept. 1870; celle-ci pa pers. de rés. d'amb. d corps, jusqu'au 6 nov. 1
	- - - No 2 du IXe corps	17. 8. — 21. 8. 70	
Doncourt en Jarnisy .	- - - No 3 du corps de la Garde	18. 8. — 31. 8. 70	Remplacée par l'amb. de No 3 du IIIe corps, jus 13 novembre 1870.
	Amb. de camp. No 2 du IIIe corps	11. 9. — 29. 10. 70	
Jouaville	- - - No 1 du corps de la Garde	18. 8. — 25. 8. 70	
	Amb. de camp. No 5 du corps de la Garde	18. 8. — 3. 9. 70	
	Amb. de camp. No 1 de la 25e div.	27. 8. — 1. 10. 70	2e section.

Digitized by Google

Lieu blissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
ıville . . .	Amb. de camp. No 2 du corps de la Garde	18. 8. — 22. 8. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 10 du IIe corps, jusqu'au 16 sept. 1870; une section seulement resta du 28 août au 16 sept. 1870.
	Amb. de camp. No 9 du corps de la Garde	18. 8. — 19. 8. 70	
	Amb. de camp. No 11 du corps de la Garde	18. 8. — 22. 8. 70	
il	Amb. de camp. No 4 du corps de la Garde	18. 8. — 21. 8. 70	Remplacées par l'amb. de camp. No 2 de la 25e div., jusqu'au 13 octobre 1870.
	Amb. de camp. No 9 du corps de la Garde	19. 8. — 21. 8. 70	
Marie aux Chênes .	Amb. de camp. No 7 du corps de la Garde	18. 8. — 2. 9. 70	Remplacées par le 3e dét. du pers. de rés. d'amb. du IXe corps, jusqu'au 27 nov. 1870.
	Amb. de camp. No 5 du XIIe corps	18. 8. — 2. 9. 70	
	- - - No 6 du XIIe corps	18. 8. — 2. 9. 70	
	- - - No 6 du corps de la Garde	19. 8. — 2. 9. 70	
	Amb. de camp. No 2 du XIIe corps	18. 8. — 22. 8. 70	Remit le 22 les malades aux amb. de camp. No 5 et No 6 du XIIe corps.
	- - - No 10 du XIIe corps	19. 8. — 22. 8. 70	Station de pansement.
	- - - No 11 du XIIe corps	19. 8. — 22. 8. 70	do. do.
	- - - No 12 du XIIe corps	19. 8. — 22. 8. 70	do. do.
	- - - No 8 du corps de la Garde	20. 8. — 26. 8. 70	Remit le 26 août 1870 les malades à l'amb. de camp. No 6 du corps de la Garde.
ı de Ste. ılline près Gorze . .	Amb. de camp. No 1 du Xe corps	18. 8. — 29. 9. 70	
lotte . . .	- - - No 1 du IIe corps	18. 8. — 7. 10. 70	
	- - - No 2 du VIIe corps	18. 8. — 24. 8. 70	
	- - - No 1 du VIIIe corps	18. 8. — 31. 8. 70	
	- - - No 2 du VIIIe corps	18. 8. — 31. 8. 70	2e section.
	- - - No 4 du VIIIe corps	18. 8. — 23. 9. 70	
	- - - No 2 du IIe corps	19. 8. — 27. 8. 70	
	- - - No 4 du IIe corps	19. 8. — 23. 8. 70	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le lèvement ou la continuation ambulances et autres indicati
Gravelotte . . .	Amb. de camp. No 4 du VIIe corps	19. 8. — 24. 8. 70	
	- - - No 12 du VIIIe corps	19. 8. — 21. 8. 70	A l'auberge de St. Hubert.
	- - - No 7 du VIIIe corps	24. 8.—26. 10. 70	Remplacée par l'amb. de c No 2 du IXe corps, jusqu 29 octobre 1870.
Vernéville . . .	- - - No 1 du IXe corps	18. 8. — 28. 8. 70	
	- - - No 4 du IXe corps	19. 8. — 28. 9. 70	
	- - - No 6 du IXe corps	19. 8. — 28. 9. 70	Remplacée par l'amb. de c No 5 du IIIe corps, jusqu 19 novembre 1870.
St. Privat la Montagne .	- - - No 1 du XIIe corps	18. 8. — 8. 9. 70	
	- - - No 11 du Xe corps	20. 8. — 12. 9. 70	
	- - - No 4 du IIIe corps	7. 9. — 17. 9. 70	Remplacée par l'amb. de c No 11 du IIIe corps, jusq 1er novembre 1870.
Roncourt	- - - No 9 du XIIe corps	18. 8. — 21. 8. 70	
	- - - No 7 du XIIe corps	19. 8. — 29. 8. 70	
	- - - No 6 du Xe corps	27. 8. — 11. 9. 70	Remplacée par l'amb. de c No 12 du IIIe corps, jusq 26 septembre 1870.
Ars sur Moselle	- - - No 1 du VIIe corps	18. 8. — 7. 9. 70	
	- - - No 10 du VIIe corps	18. 8. —11. 10. 70	Remplacées par le personn rés. d'amb. du VIIIe c jusqu'au 13 décembre 187
	- - - No 5 du VIIe corps	25. 8.—11. 10. 70	
	- - - No 8 du VIIIe corps	9. 9. — 12. 9. 70	Remplacée par l'amb. de c No 4 de la 25e div., jusq 7 novembre 1870.
Jouy aux Arches	- - - No 4 du VIIe corps	18. 8. 70	
	- - - No 11 du VIIIe corps	15. 9.—10. 11. 70	
Ancy sur Moselle .	- - - No 5 du VIIe corps	19. 8. — 21. 8. 70	
	- - - No 3 du IXe corps	17. 9.—30. 10. 70	
	- - - No 6 de la 25e div.	17. 10.—10. 11. 70	
Rezonville . . .	- - - No 11 du IIIe corps	19. 8. — 27. 8. 70	

Digitized by Google

Lieu établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
sonville . . .	Amb. de camp. No 5 de la 25e div.	7. 9. — 10. 9. 70	
	- - - No 6 du IIe corps	25. 9. — 4. 11. 70	2e section.
oux la Grange	- - - No 1 de la 25e div.	19. 8. — 6. 10. 70	
illy	- - - No 12 du corps de la Garde	19. 8. — 25. 8. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 9 du IIe corps, jusqu'au 13 octobre 1870.
anvillers . .	- - camp. No 3 du IXe corps	19. 8. — 9. 9. 70	
	- - - No 3 du IIe corps	21. 8. — 9. 9. 70	
	- - - No 2 du IXe corps	22. 8. — 4. 9. 70	
boué	- - - No 8 du XIIe corps	19. 8. — 20. 9. 70	
	- - - No 4 du IIIe corps	8. 10.—30. 10. 70	
ny	Pers. de rés. d'amb. du VIIe corps	20. 8.—30. 10. 70	1er détachement.
	Amb. de camp. No 4 du VIIe corps	1. 9. — 5. 9. 70	Remise le 5 sept. 1870 au 1er dét. du pers. de rés. d'amb. du VIIe corps.
véant sur Moselle .	Pers. de rés. d'amb. du VIIIe corps	20. 8. — 22. 8. 70	2e et 3e dét. installés ensemble.
		22. 8. — 6. 9. 70	2e et 3e dét. installés séparément.
	- - - d'amb. du VIIe corps	23. 8.—20. 10. 70	3e dét. Ambulance baraquee.
		30. 8.—30. 10. 70	2e dét. Remplacé par le 2e dét. du pers. de rés. d'amb. du IXe corps, jusqu'au 4 déc. 1870.
	Amb. de camp. No 7 du IIe corps	14. 9.—12. 11. 70	Remplacée par le 1er dét. du pers. de rés. d'amb. du IIe corps, jusqu'au 22 nov. 1870.
lers aux Bois	- - - No 11 du IIe corps	20. 8.—12. 10. 70	
	- - - No 6 du IXe corps	14. 10.—1. 11. 70	Venue de la Malmaison le 14 octobre 1870.
Marcel . . .	- - - No 12 du IIIe corps	21. 8. — 23. 8. 70	
nilly	Pers. de rés. d'amb. du IIIe corps	22. 8.—30. 11. 70	1er dét. Se chargea d'amb., déjà organisées par l'initiative privée.
rcelles sur lied	- - - d'amb. du corps de la Garde	22. 8. — 27. 8. 70	3e dét. Remplacé par le pers. de rés. d'amb. du IIIe corps, jusqu'au 1er nov. 1870. Les malades furent remis par celui-ci, le 1er novembre 1870, à Pange, à l'amb. de camp. No. 9 du VIIe corps.

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le re lèvement ou la continuation de ambulances et autres indication
Marange	Amb. de camp. No 9 du Xe corps	22. 8.—29. 11. 70	
Hauconcourt ..	- - - No 3 du Xe corps	22. 8.—20. 11. 70	
Moutier	- - - No 5 du IXe corps	23. 8.—30. 10. 70	
Montigny la Grange	- - - No 4 de la 25e div.	24. 8. — 14. 9. 70	
Mécleuves ...	- - - No 11 du VIIe corps	27. 8. — 4. 10. 70	Remplacée par une partie d l'amb. de camp. No 6 d VIIe corps, jusqu'au 8 octob 1870. Les malades furen évacués le dit jour sur Pontoy
	- - - No 12 du IXe corps	10. 9. — 16. 9. 70	
Briey	- - - No 3 de la 25e div.	27. 8.—14. 10. 70	
	- - - No 10 du IIe corps	29. 8.—31. 10. 70	La 2e section seule jusqu'a 17 septembre 1870.
Pierrevillers ..	- - - No 5 de la 25e div.	28. 8. — 5. 9. 70	Une partie du personnel médic resta jusqu'au 8 sept. 187 Remplacée par l'amb. de cam No 12 du Xe corps, jusqu'a 18 octobre 1870. Celle-ci p l'amb. de camp. No 9 du corps, jusqu'au 29 nov. 187
Etain	- - - No 12 du IIIe corps	28. 8. — 29. 8. 70	
	Pers. de rés. d'amb. du corps de la Garde	1. 9.—31. 10. 70	
Vigy.....	Amb. de camp. No 11 du Ier corps	29. 8. — 6. 11. 70	Remplacée par l'amb. de cam No 6 du VIIe corps, jusqu'a 2 déc. 1870. Celle-ci par u section de l'amb. de cam No. 1 du VIIe corps, jusqu'a 31 décembre 1870.
Moyeuvre la Grande	- - - No 6 de la 25e div.	31. 8. — 24. 9. 70	Remplacée par la 1re section l'amb. de camp. No 5 du VI corps, jusqu'au 16 nov. 187
	- - - No 4 du Ier corps	18. 10.—13. 11. 70	
Cheuby	Amb. de camp. No 5 du Ier corps	31. 8.— 2. 11. 70	
Château de Buy près d'Antilly	- - - No 1 du IXe corps	1. 9.— 5. 9. 70	
Avancy	- - - No 6 du Ier corps	1. 9.— 4. 10. 70	Remplacée par une partie d l'amb. de camp. No 5 du corps, jusqu'au 26 oct. 187
Ennery	- - - No 10 du Xe corps	4. 9.— 2. 11. 70	Remplacée par l'amb. de cam No 1 du VIIe corps, jusqu'a 4 janvier 1871.

Digitized by Google

Lieu tablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
lmaison . . .	Amb. de camp. No 1 du IIIe corps	9. 9.—29. 9. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 6 du IXe corps, jusqu'au 4 octobre 1870. Transférée le 14 oct. 1870 à Villers aux Bois.
	- - - No 1 du IXe corps	25. 10.—29. 10. 70	
ny	- - - No 10 du IIIe corps	10. 9.—30. 10. 70	
gondange . .	- - - No 6 du Xe corps	12. 9.—20. 11. 70	
. . . . .	- - - No 11 du Xe corps	13. 9.—27. 11. 70	
ulans en Jarnisy .	- - - No 9 du IIIe corps	15. 9.—29. 10. 70	
rdigny	- - - No 3 du VIIIe corps	15. 9.—3. 11. 70	Remplacée par une section de l'amb. de camp. No 8 du VIIIe corps, jusqu'au 14 nov. 1870. Celle-ci par le 3e dét. du pers. de rés. d'amb. du VIIe corps, jusqu'au 28 novembre 1870.
ndreville . . .	- - - No 9 du IXe corps	16. 9.—26. 9. 70	
mod les Toul	- - - No 7 du IXe corps	18. 9.—25. 9. 70	
ntoy	- - - No 6 du VIIe corps	19. 9.—28. 10. 70	Reçut le 4 oct. 1870 les malades de l'amb. de camp. No. 11 du VIIe corps, à Mécleuves. L'amb. fut transférée à Pontoy le 8 octobre 1870.
ntois la Montagne .	- - - No 12 du IIIe corps	26. 9.—31. 10. 70	
nbas	- - - No 2 du Xe corps	30. 9. 70— 1. 1. 71	
ry sur Nied	- - - No 4 du VIIe corps	1. 10.—15. 11. 70	
ange	- - - No 12 du VIIIe corps	2. 10.—30. 11. 70	Remplacée par le 1er dét. du pers. de rés. d'amb. du VIIe corps, jusqu'au 19 déc. 1870.
ndonvillers .	- - - No 2 du Ier corps	3. 10.—10. 11. 70	Remplacée par le 2e dét. du pers. de rés. d'amb. du VIIe corps, jusqu'au 15 févr. 1871.
rize	- - - No 12 du Ier corps	3. 10.—11. 11. 70	
illy	- - - No 8 du VIIIe corps	3. 10.—14. 11. 70	Une section.
ury	- - - No 6 du VIIIe corps	4. 10.— 6. 10. 70	do. do.
teau de Chatincourt près le Bettlainville	- - - No 1 du Xe corps	4. 10.— 2. 11. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 5 du VIIe corps, jusqu'au 15 novembre 1870.

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications
Hessange près de Bettlainville	Amb. de camp. No 5 du Xe corps	4. 10.— 2. 11. 70	Remplacée par l'amb. de camp No 6 du VIIe corps, jusqu'au 22 novembre 1870.
Phlin	- - - No 8 du VIIIe corps	6. 10.— 3. 11. 70	Une section.
Trèmery	- - - No 8 du Xe corps	6. 10.— 2. 11. 70	Remplacée par l'amb. de camp No. 11 du Xe corps, jusqu'au 5 nov. 1870. Les malades furent ensuite évacués sur A
Boncourt	- - - No 10 du IIIe corps	8. 10.—29. 10. 70	Dépôt de convalescents de l'amb de Jarny.
Pagny sur Moselle .	- - - No 4 du IXe corps	9. 10.— 5. 11. 70	
Champey	- - - No 5 du IIe corps	9. 10.—18. 11. 70	
Lorry	- - - No 8 du IIe corps	10. 10.—20. 11. 70	
Mondelange . .	- - - No 7 du Xe corps	10. 10.—13. 10. 70	
Jeandelize . . .	- - - No 8 du IIIe corps	11. 10.—19. 10. 70	
Delme	- - - No 10 du VIIe corps	12. 10.—22. 11. 70	Remplacée par le 3e dét. de pers. de rés. d'amb. du VII corps, jusqu'au 20 déc. 1870
Metzerwisse . .	- - - No 3 de la 25e div.	16. 10.—30. 11. 70	Une section.
Sierck	- - - No 3 de la 25e div.	17. 10.— 1. 12. 70	Une section.
Bazoncourt. . .	- - - No 12 du VIIIe corps	17. 10.—10. 11. 70	
Richemont et château de Pepinville . .	- - - No 12 du Xe corps	20. 10.—18. 11. 70	Le dét. sanitaire No 3 du X corps était établi à Richemo du 20 sept. au 19 oct. 1870
Lengeville les Metz	- - - No 7 du VIIe corps	2. 11.—22. 12. 70	Remit les malades le 22 de 1870 à l'amb. de camp. No 1 du VIIe corps, au Ban St. Marti et à l'amb. de camp. No 3 d VIIe corps, au Sablon.
Le Sablon . . .	- - - No 3 du VIIe corps	6. 11.—22. 12. 70	Remplacée par le 1er dét. de pers. de rés. d'amb. du VII corps, jusqu'au 14 mars 1871
Ste. Barbe . . .	- - - No 8 du VIIe corps	6. 11.—14. 11. 70	2e section.
Metz	- - - No 9 du VIIe corps	15. 11.—8. 12. 70	Remplacée par l'amb. de camp No 12 du VIIIe corps, jusqu'au 27 janvier 1871.
Hayange	- - - No 2 du VIIe corps	16. 11.—11. 12. 70	Un médecin continua le service jusqu'au 18 déc. 1870. avec le personnel nécessaire.

Digitized by Google

Lieu établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
an St. Martin	Amb. de camp. No 10 du VIIe corps	20.11.70 — 10.3.71	Pour les hommes légèrement malades et les convalescents.
ontigny les Metz	- - - No 8 du VIIe corps	1. 12.—25. 12. 70	Amb. de quarantaine pour les convalescents des amb. françaises. Remplacée par le 3e dét. du pers. de rés. d'amb. du VIIe corps, jusqu'au 12 mars 1871.
hionville . . .	- - - No 7 du VIIe corps	1. 1. — 17. 1. 71	

8. Pendant les mouvements de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse, ainsi qu'à la suite des batailles de Beaumont et de Sedan.

ommercy . . .	Amb. de camp. No 6 du IVe corps	22. 8. — 23. 9. 70	2e section.
t. Hilaire . . .	- - - No 2 du XIIe corps	23. 8. — 26. 9. 70	Remplacée par le 3e dét. du pers. de rés. d'amb. du IIIe corps, jusqu'au 10 nov. 1870.
t. Mihiel . . .	Pers. de rés. d'amb. du XIIe corps	26.8.70 — 13.1.71	2e détachement.
illers devant Dun	Amb. de camp. No 3 du XIIe corps	29. 8. — 12. 9. 70	
rand-Pré . . .	- - - No 11 du Ve corps	30. 8. — 11. 10. 70	Un médecin, avec le personnel nécessaire, continua le service pendant quelque temps.
ailly	- - - No 10 du XIIe corps	30. 8. — 1. 9. 70	
eaumont. . . .	- - - No 1 du IVe corps	30. 8. — 7. 9. 70	1re section.
	- - - No 3 du IVe corps	30. 8. — 8. 9. 70	Remplacée par le 3e dét. du pers. de rés. d'amb. du IVe corps, jusqu'au 22 sept. 1870.
	Amb. de camp. No 5 du IVe corps	30. 8. — 7. 9. 70	
	- - - No 6 du IVe corps	30. 8. — 31. 8. 70	1re section.
	- - - No 7 du IVe corps	30. 8. 70	
	- - - No 8 du IVe corps	30 8. — 8. 9. 70	Remplacée par le 2e dét. du pers. de rés. d'amb. du IVe corps, jusqu'au 22 sept. 1870.
	- - - No 9 du IVe corps	30. 8. 70	
	- - - No 12 du IVe corps	30. 8. — 3. 9. 70	
	Pers. de rés. d'amb. du Xe corps	30. 8. — 21. 9. 70	3e détachement.
	Amb. de camp. No 4 du IVe corps	31. 8. 70	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
Clermont en Argonne . . .	Pers. de rés. d'amb. du XIIe corps	30. 8.—10. 12. 70	1re section.
Sommauthe . . .	Hôp. temp. de camp. bav. No 9	31. 8. — 9. 9. 70	
Tannay	Amb. de camp. No 9 du XIe corps	31. 8. — 1. 9. 70	Un médecin-assist. continua le service, avec le personnel nécessaire jusqu'au 4 sept. 1870.
Le Faubourg de Mouzon . . .	- - - No 7 du IVe corps	31. 8. — 17. 9. 70	La 2e section seulement du 13 au 17 sept. 1870.
Moulin de Ponçay près de Mouzon .	- - - No 2 du IVe corps	31. 8. — 17. 9. 70	
Remilly sur Meuse	- - - No 9 du IVe corps	31. 8. — 1. 9. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 10 du IVe corps, jusqu'au 17 septembre 1870.
	Hôp. temp. de camp. bav. No 2	1. 9. — 22. 9. 70	
Douzy	Amb. de camp. No 9 du XIIe corps	1. 9. — 30. 9. 70	
	- - - No 11 du XIIe corps	1. 9. — 8. 10. 70	
	- - - No 12 du XIIe corps	1. 9. — 16. 10. 70	Remplacée par le 3e dét. de pers. de rés. d'amb. du XIIe corps, jusqu'au 13 déc. 1870.
Daigny	- - - No 9 du corps de la Garde	1. 9. — 7. 9. 70	
Lamécourt . . .	- - - No 4 du IVe corps	1. 9. — 7. 9. 70	
Givonne	- - - No 2 du corps de la Garde	1. 9. — 8. 9. 70	
	- - camp. No 4 du corps de la Garde	2. 9. — 4. 10. 70	
Fleigneux . . .	- - camp. No 1 du Ve corps	1. 9. — 14. 9. 70	
	- - - No 8 du Ve corps	1. 9. — 2. 9. 70	
La Moncelle . .	- - - No 11 du corps de la Garde	1. 9. — 8. 9. 70	
	- - - No 9 du IVe corps	1. 9. — 1. 10. 70	
St. Menges . .	- - - No 6 du Ve corps	1. 9. — 16. 10. 70	
	- - - No 7 du Ve corps	1. 9. — 6. 9. 70	
St. Albert près St. Menges .	Amb. de camp. No 12 du XIe corps	1. 9. — 10. 9. 70	
Floing	- - - No 9 du Ve corps	1. 9. — 10. 9. 70	
	- - - No 1 du XIe corps	1. 9. — 3. 9. 70	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant de relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
Floing	Amb. de camp. No 7 du XIe corps	1. 9. — 23. 9. 70	
	- - - No 8 du XIe corps	2. 9. — 11. 9. 70	
	- - - No 9 du XIe corps	3. 9. — 5. 10. 70	Remit les blessés à quelques médecins étrangers après conclusion d'une convention.
Cheveuges . . .	Hôp. temp. de camp. bav. No 4	1. 9. — 17. 9. 70	1re section.
Frigne aux Bois	Amb. de camp. No 5 du XIe corps	1. 9. — 19. 9. 70	
	- - - No 6 du XIe corps	1. 9. — 9. 10. 70	
Stenay	- - - No 7 du XIIe corps	1. 9. — 4. 9. 70	Station de pansement.
Baucourt	Hôp. temp. de camp. bav. No 6	2. 9. — 12. 9. 70	
Bazeilles	- - - - - - - 3	2. 9. — 14. 9. 70	
Château de Monvillers près Bazeilles	- - - - - - - 10	2. 9. — 14. 9. 70	
Frénois	- - - - - - - 4	2. 9. — 16. 9. 70	2e section.
Balan	Amb. de camp. No 6 du IVe corps	2. 9. — 20. 9. 70	
Illy	- - - No 8 du Ve corps	2. 9. — 10. 9. 70	
Donchery	Hôp. de camp. No 3 de la div. wurt.	3. 9. — 18. 9. 70	2e section. Remplacée par l'amb. de camp. No 12 du XIe corps, jusqu'au 22 sept. 1870.
	Amb. de camp. No 10 du XIe corps	4. 9. — 3. 11. 70	Remplacée par le 2e dét. du pers. de rés. d'amb. du IVe corps, jusqu'au 18 nov. 1870. Celui-ci par l'amb. de camp. No 6 du Ier corps, jusqu'au 3 février 1871.
Dom le Mesnil .	Hôp. de camp. No 3 de la div. wurt.	3. 9. — 15. 9. 70	1re section.
Carignan	Amb. de camp. No 12 du corps de la Garde	4. 9. — 12. 9. 70	

4. Sur les communications de l'armée allemande jusqu'à la capitulation de Sedan.

St. Avold . . .	Amb. de camp. No 12 du IIe corps	15. 8. — 20. 8. 70	
Nancy	Pers. de rés. d'amb. du XIe corps	22. 8. 70. — 31. 3. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 3 du VIIe corps, jusqu'au 1er juin 1871. Celle-ci par le 2e dét. du pers. de rés. d'amb. du VIIe corps, jusqu'au 3 juin 1871. Celui-ci par l'amb. de camp. No 1 du Xe corps, jusqu'au 16 juin 1871. Celle-ci par l'amb. de camp. No 7 du Xe corps, jusqu'au 29 juillet 1873.

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
Nancy	Amb. de camp. No 7 du Xe corps	23. 8. 70 — 8. 4. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 5 du VIIe corps, jusqu'au 30 avril 1871.
Lunéville	Pers. de rés. d'amb. du VIe corps	23. 8. 70 — 11. 7. 71	3e détachement.
		24. 8. 70 — 31. 3. 71	2e dét. Remplacée par l'amb. de camp. No 2 du VIIe corps, jusqu'au 1er juin 1871.
		30. 8. — 11. 11. 70	1er dét. Remplacé par l'amb. de camp. No 6 du IIe corps, jusqu'au 31 mars 1871.
Reichshoffen . .	Hôp. princ. de camp. bav. No 5	5. 9. — 8. 10. 70	Succursale de l'hôp. de Niederbronn.
Niederbronn . .	- - - - - - - 5	5. 9. — 21. 9. 70	

5. Pendant la marche de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse sur Paris.

Attigny	Amb. de camp. No 12 du VIe corps	3. 9. — 24. 9. 70	2e section.
Reims	- - - No 11 du VIe corps	6. 9. — 29. 11. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 11 du IXe corps, jusqu'au 20 mars 1871. Celle-ci par l'hôp. de camp. No 6 de la div. wurtembergoise, jusqu'au 22 mai 1871. Celui-ci par le 2e dét. du pers. de rés. d'amb. du IIIe corps, jusqu'au 3 juin 1871. Celui-ci enfin par l'amb. de camp. No 5 du IIIe corps, jusqu'au 4 novembre 1872.
	Amb. de camp. No 12 du VIe corps	7. 9. — 9. 11. 70	
	Hôp. de camp. No 5 de la div. wurt.	12. 9. — 28. 10. 70	
Berlize	Personnel de rés. d'amb. du VIIIe corps	8. 9. — 7. 10. 70	
Rethel	Amb. de camp. No 4 du XIIe corps	8. 9. — 27. 11. 70	Remplacée par le 1er dét. du pers. de rés. d'amb. du XIIe corps, jusqu'au 30 avril 1871. Celui-ci par l'amb. de camp. No 5 du XIIe corps, jusqu'au 27 août 1871.
Sedan	- - - No 12 du XIe corps	10. 9. — 17. 9. 70	
Laon	- - - No 2 du IVe corps	10. 9. — 13. 11. 70	Une section.
Neufchâtel sur Aisne	- - - No 1 du corps de la Garde	12. 9. — 18. 10. 70	Une section. Remplacée par le 1er détach. du pers. de rés. d'amb. du corps de la Garde, jusqu'au 9 novembre 1870.
Montmirail . . .	- - camp. No 10 du Ve corps	13. 9. — 22. 11. 70	

Digitized by Google

Lieu ablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
mes	Amb. de camp. No 7 du XIIe corps	14. 9.—13. 11. 70	Remplacée par le 1er dét. du pers. de rés. d'amb. du corps de la Garde, jusqu'au 31 déc. 1870.
illySt.Front	- - - No 1 du corps de la Garde	15. 9.—30. 9. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 9 du corps de la Garde, jusqu'au 8 oct. 1870. Celle-ci par le 2e dét. du pers. de rés. d'amb. du corps de la Garde, jusqu'au 1er décembre 1870.
rnay.	Hôp. temp. de camp. bavar. No 11	16. 9.— 3. 10. 70	
Meau Thierry	Hôp. de camp. No 2 de la div. wurt.	16. 9.—14. 12. 70	2e section.
ateuil le Haudouin .	Amb. de camp. No 2 du IVe corps	18. 9.— 4. 10. 70	Remplacée par le 1er dét. du pers. de rés. d'amb. du IVe corps, jusqu'au 24 mars 1871.

b. Pendant les opérations sur le théâtre sud-est de la guerre jusqu'à la conclusion du traité préliminaire de paix.

lmar	Personnel de rés. d'amb. du Ve corps	24. 9. 70—28. 4. 71	
on l'Etape .	Amb. de camp. No 3 de la div. bad.	10. 10.— 5. 12. 70	Une section de cette amb. fut attaquée par l'ennemi, le 12 déc. 1870, entre Bellexon et Seveux. Un sergent-infirmier fut grièvement blessé.
inal.	- - - No 4 de la div. bad.	13. 10.—15. 10. 70	
	- - - No 3 du XIVe corps	23. 11.— 1. 12. 70	Remplacée par le pers. de rés. d'amb. du XIVe corps, jusqu'au 14 janvier 1871.
rkolsheim . .	- - - No 5 du XIVe corps	14. 10.—12. 11. 70	
Hippolyte .	- - - No 4 du XIVe corps	22. 10.— 2. 11. 70	
ay.	- - - No 4 de la div. bad.	28. 10. 70—20. 4. 71	Etait en même temps amb. d'étape. Du 28 déc. 1870 au 2 févr. 1871, un seul médecin de l'amb. resta à Gray. Du 20 au 31 mars 1871, l'amb. No 4 du Ve corps. Remplacée par l'amb. de camp. No 1 du Ve corps, jusqu'au au 24 mai 1871. Celle-ci par l'amb. de camp. No 7 du Ve corps, jusqu'au 7 juin 1871.
rebeau sur Bèze .	- - - No 1 de la div. bad.	30. 10.— 1. 11. 70	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le r lèvement ou la continuation ambulances et autres indicati
Wiedensohlen .	Amb. de camp. No 4 du XIVe corps	2. 11. —12. 11. 70	
Vesoul	- - - No 1 de la div. bad.	5. 11. —16. 12. 70	Remplacée par l'amb. de cam No 4 du XIVe corps, jusqu 25 mars 1871. Celle-ci p l'amb. de camp. No 12 V^e corps, jusqu'au 1er av 1871. Celle-ci par l'amb. No du Ve corps, jusqu'au 29 m 1871. Renforcée par le pe de l'amb. de camp. No 8 V^e corps, du 1er avril 28 mai 1871.
	- - - No 3 de la div. bad.	31.12.70— 9. 1. 71	
Dijon*)	- - - No 5 de la div. bad.	15.11.70—19.2. 71	Remplacée par l'amb. de cam No 5 du IIe corps, jusqu 10 mai 1871.
	- - - No 2 de la div. bad.	27.12.70—31.1. 71	Une section seulement du 26 d 1870 au 31 janvier 1871.
	- - - No 1 du XIVe corps	12.12.70—11.1. 71	Une section seulement du 26 d 1870 au 11 janvier 1871.
	- - - No 4 du IIe corps	4. 2. —12. 3. 71	
	- - - No 3 du VIIe corps	14. 2. —14. 3. 71	
Mulhouse	- - - No 10 du VIIIe corps	1. 12. 70— 5. 1. 71	Remplacée par le 3e det pers. de rés. d'amb. du X corps, jusqu'au 30 avril 187
Chenebier . . .	- - - No 2 du XIVe corps	3. 12. 70 —15. 3. 71	2e section.
Giromagny . . .	- - - No 3 du XIVe corps	9. 12. 70—15. 1. 71	Une section seulement du ? ju au 15 dudit. Remplacée p l'amb. de camp. No 9 de div. badoise, jusqu'au 12 m 1871.
Chatenois	- - - No 2 du XIVe corps	10.12.70—15. 3. 71	1re section.
Châtillon sur Seine .	- - - No 5 du VIIe corps	18.12.70—26. 3. 71	Remplacée par l'amb. de cam No 4 du Xe corps, jusqu 13 juin 1871.
	- - - No 6 du VIIe corps	16. 1. —11. 3. 71	
Auxerre	- - - No 9 du VIIe corps	25. 12. —26. 12. 70	
Grosnes	- - - No 10 du VIIIe corps	3. 1. —29. 1. 71	2e section.

*) Dijon a été évacué par les troupes allemandes du 27 déc. 1870 au 3 février 1871.

Digitized by Google

Lieu établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
orvillars . . .	Amb. de camp. No 3 du XIVe corps	3. 1.— 6. 3. 71	Une section seulement du 6 janv. au 16 dudit et du 28 février au 6 mars 1871.
re.	- - - No 1 du XIVe corps	4. 1.—11. 1. 71	Une section.
	- - - No 3 de la div. bad.	9. 1.—10. 1. 71	
	- - - No 4 de la div. bad.	23. 1.—30. 1. 71	Un médecin continua le service, avec le personnel nécessaire, jusqu'au 14 mars 1871.
unemarie . .	- - - No 10 du VIIIe corps	5. 1.— 8. 6. 71	La 1re section seulement jusqu'au 30 janvier 1871.
ontargis . . .	- - - No 10 du IIe corps	7. 1.—23. 2. 71	2e section.
aamünster . .	- - - No 4 de la div. bad.	14. 1.—20. 1. 71	Une section, sans être rég. établie. Remplacée par le pers. de rés. d'amb. du XIVe corps, jusqu'au 31 janvier 1871.
atheim	- - - No 4 de la div. bad.	15. 1.—21. 1. 71	Une section, sans être rég. établie.
étudans . . .	- - - No 5 du XIVe corps	15. 1.—21. 1. 71	
urtivron . . .	- - - No 10 du IIe corps	17. 1.—18. 1. 71	
ntbéliard . .	- - - No 1 du XIVe corps	19. 1.—15. 3. 71	
lkirch	- - - No 1 de la div. bad.	21. 1.— 2. 2. 71	Remplacée par le pers. de rés. d'amb. du XIVe corps, jusqu'au 16 mars 1871.
sur Tille . .	- - - No 5 du IIe corps	24. 1.—17. 2. 71	Un médecin continua le service, avec le personnel necessaire, jusqu'au 27 février 1871.
uchard . . .	- - - No 12 du IIe corps	26. 1.—10. 2. 71	Une section.
ffois	- - - No 3 de la 25e div.	30. 1.— 4. 2. 71	
e.	- - - No 3 de la div. bad.	1. 2.—18. 3. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 12 du IIe corps, jusqu'au 30 mars 1871.
	- - - No 1 de la div. bad.	22. 2.—16. 3. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 8 du IIe corps, jusqu'au 21 octobre 1871.
mpagnole. .	- - - No 3 du IIe corps	1. 2.—14. 3. 71	
ıtarlier . . .	- - - No 12 du IIe corps	2. 2.— 5. 3. 71	Une section.
	- - - No 11 du IIe corps	10. 2.—12. 5. 71	
ier.	- - - No 4 du VIIe corps	4. 2.—16. 2. 71	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le r lèvement ou la continuation d ambulances et autres indicatio
Neufchâteau . .	Amb. dc camp. No 7 du VIIe corps	5. 2.— 4. 4. 71	Amb. de cantonnement, sous l direction d'un médecin-majo en 2e de l'amb. de camp.
L'Isle sur le Doubs .	- - - No 5 du XIVe corps	5. 2.—10. 3. 71	
Arbois	- - - No 1 du VIIe corps	6. 2.—17. 3. 71	
Poligny	- - - No 9 du IIe corps	10. 2.—15. 6. 71	
Montigny le Roi	- - - No 7 du VIIe corps	11. 2.— 9. 3. 71	
Nuits	- - - No 2 du VIIe corps	12. 2.— 7. 3. 71	
Lons le Saunier	- - - No 10 du IIe corps	12. 2.— 8. 6. 71	
Gien	- - - No 10 du Ve corps	18. 2.— 9. 3. 71	

7. Pendant la marche de la Ire armée vers la Champagne et les opérations sur le théâtre nord de la guerre jusqu'à la conclusion de traité préliminaire de paix.

Etain	Amb. de camp. No 5 du VIIIe corps	12. 11.—27. 12. 70	Remplacée par le 1er dét. pers. de rés. d'amb. du VI corps, jusqu'au 29 déc. 18
Ste Menehould	- - - No 1 du VIIIe corps	12. 11. 70—4. 1. 71	Remplacée par le 1er dét. pers. de rés. d'amb. du VI corps, jusqu'au 10 janvier 18
Grand-Pré . . .	- - - No 11 du IXe corps	16. 11.—20. 11. 70	Remplacée par l'amb. de cam No 10 du 1er corps, jusqu 4 déc. 1870.
Soissons	Personnel de rés. d'amb. du VIIIe corps	23. 11. 70—19. 3. 71	2e section. Remplacée par l'amb de camp. No 7 du XIIe corps jusqu'au 1er juin 1871. U médecin, avec le personn nécessaire, continua le servi pendant quelque temps.
Noyon	Amb. de camp. No 3 du Ier corps	23. 11. 70—7. 1. 71	
Compiègne . . .	- - - No 2 du VIIIe corps	24. 11. 70—12. 3. 71	
Marcelcave . . .	- - - No 11 du VIIe corps	27. 11.—11. 12. 70	Remplacée par le 1er dét. personnel de rés. d'amb. Ier corps, jusqu'au 15 fevri 1871.
Dury et Hébécourt	Amb. de camp. No 6 du VIIIe corps	27. 11. 70— 8. 1. 71	Une faible partie seulement pers. médical resta en fonct du 26 déc. au 8 janvier. cette date, l'amb. fut rem au 3e dét. du pers. de r d'amb. du VIIIe corps. Re le 27 janvier 1871 à l'am de camp. perm. de Saint

Digitized by Google

Lieu tablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
ins	Amb. de camp. No 4 du VIIIe corps	28.11.70—10.1.71	Du 21 déc. 1870 au 10 janvier 1871, un seul médecin resta en fonctions, assisté de quelque personnel. Remplacée par le 3e dét. du pers. de rés. d'amb. du VIIIe corps, jusqu'au 10 mars 1871.
reuil	- - - No 5 du Ier corps	28.11.70—11.3.71	
Quesnel . . .	- - - No 7 du Ier corps	28.11.—19.12.70	Le 15 décembre 1870, l'amb. fut attaquée par de la cavalerie française et 23 hommes emmenés prisonniers.
ye	Personnel de rés. d'amb. du Ier corps	28.11.70—23.1.71	3e dét. Un méd.-assist. continua le service jusqu'au 6 mars 1871.
iens	Amb. de camp. No 3 du VIIIe corps	1.12.70— 6.6.71	Remplacée par le 1er dét. du pers. de rés. d'amb. du Ier corps, jusqu'au 9 juillet 1871.
	- - - No 8 du VIIIe corps	24.12.70—17.4.71	Une installation spéciale aux officiers avait été organisée au collège de la Providence, du 24 déc. 1870 au 3 mars 1871.
	- - - No 8 du Ier corps	29.12.70—23.3.71	
urnay	- - - No 6 du Ier corps	4.12.70—28.1.71	
le Guillaume rès Rouen .	- - - No 7 du VIIIe corps	7.12.70—10.3.71	
uen	- - - No 11 du Ier corps	15.12.70—12.3.71	Remplacée par le 2e dét. du pers. de rés. d'amb. du Ier corps, jusqu'au 21 juillet 1871.
	- - - No 1 du XIIIe corps	16. 2.—17. 3. 71	
uvais	- - - No 10 du Ier corps	22.12.70—16.6.71	
Gratien . . .	- - - No 11 du VIIIe corps	23.12.70— 6.1.71	
lies	- - - No 4 du Ier corps	28.12.70— 3.1.71	
rmont	Personnel de rés. d'amb. du Ier corps	28.12.70— 5.3.71	3e détachement.
ert.	Amb. de camp. No 9 du VIIIe corps	6. 1.—12. 1. 71	
aume	- - - No 4 du VIIIe corps	6. 1.—14. 1. 71 25. 1.— 2. 3. 71	
ay	- - - No 4 du Ier corps	19. 1.—20. 1. 71	
ad Séraucourt	- - - No 2 du Ier corps	19. 1.—10. 3. 71	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant de re lèvement ou la continuation d ambulances et autres indication
Poeuilly	Amb. de camp. No 11 du VIIe corps	19. 1.—16. 2. 71	
Tertry	- - - No 9 du VIIIe corps	19. 1.—27. 1. 71	Une section.
Essigny le Grand	- - - No 6 du VIIIe corps	19. 1.— 1. 2. 71	Remplacée par le 3e dét. d pers. de rés. d'amb. du VIII corps, jusqu'au 9 mars 1871
Savy	- - - No 9 du VIIIe corps	20. 1.—24. 2. 71	
Péronne	- - - No 4 du VIIIe corps	21. 1.—25. 1. 71	
St. Quentin . .	- - - No 5 du VIIIe corps	22. 1.—21. 3. 71	Remplacée par l'amb. de camp No 8 du XIIe corps, jusqu'a 1er juin 1871.
Nesles	- - - No 4 du Ier corps	28. 1.—30. 1. 71	
Chaulnes	- - - No 4 du Ier corps	31. 1.— 3. 2. 71	
Abbeville	- - - No 4 du Ier corps	13. 2.—16. 2. 71	

8. Pendant les opérations sur le théâtre sud-ouest de la guerre jusqu'à la fin de décembre 1870.

Rambouillet . .	Amb. de camp. No 2 du XIe corps	7.10.—31.10.70	
Artenay	Hôp. temp. de camp. bav. No 2	11.10.— 9.11.70	
	Amb. de camp. No 1 du IXe corps	3.12.70—17.1.71	Un médecin continua le servic avec le personnel nécessaire jusqu'au 29 janvier 1871.
Ormes près d'Orléans .	- - - No 5 du XIe corps	11.10.—14.10.70	
Orléans	Hôp. temp. de camp. bav. No 9	13.10.—14.11.70	
	Amb. de camp. No 5 du XIe corps	15.10.—17.10.70	Un médecin continua le servic avec le personnel nécessair jusqu'au 16 novembre 1870.
	Hôp. temp. de camp. bav. No 10	19.10.—14.11.70	
	- - - - bav. No 2	28.10.—14.11.70	Une section.
	- - - - bav. No 6	28.10.—14.11.70	do. do.
	Personnel de rés. d'amb. du IXe corps	31.10.70—13.1.71	2e dét. Remplacée par le 3 dét. du pers. de rés. d'amb du IXe corps, jusqu'a 10 mars 1871.
	Amb. de camp. No 4 du IIIe corps	6.12.70—14.3.71	Dont une section à St. Jean d Braye, du 4 au 5 déc. 187

Digitized by Google

Lieu tablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
éans	Amb. de camp. No 1 du XIIIe corps	6. 12.—10. 12. 70	
	- - - No 5 de la 25e div.	7.12.70—10.3. 71	
	- - - No 5 du IXe corps	8.12.70—13.3. 71	
	- - - No 9 du IIIe corps	12.12.70—13.3. 71	
	Hôp. temp. de camp. bav. No 9*)	19. 12.—28. 12. 70	Remplacé par le 1er dét. du pers. de rés. d'amb. du IXe corps, jusqu'au 11 mars 1871.
	- - - - - bav. No 10*)	21.12.70— 9.1. 71	Remplacé par l'amb. de camp. No 2 de la 25 div., jusqu'au 28 février 1871.
	Personnel de rés. d'amb. du IIIe corps	22.12.70—12.3. 71	2e détachement.
	Amb. de camp. No 6 de la 25e div.	26.12.70— 6.3. 71	
	Personnel de rés. d'amb. du IXe corps	8. 2.—13. 3. 71	do. do.
mpes	Amb. de camp. No 9 du VIe corps	21.10.70— 7.3. 71	
rtres	- - - No 5 du XIe corps	25.10.70—26.2. 71	Etablie à l'Hôtel-Dieu. Une ambulance et une station halte-repas furent installées à la gare le 25 novembre 1870; elles furent remises le 1er déc. à l'amb. de camp. No 10 du XIe corps. Le 26 févr. 1871, l'amb. de l'Hôtel-Dieu fut remise à l'amb. de camp. No 12 du IVe corps et continua à fonctionner jusqu'au 16 mars 1871.
	- - - No 10 du XIe corps	2.12.70—14.2. 71	
	- - - No 9 du Ve corps	5.12.70— 7.2. 71	Chargée de la direction de l'amb. et de la station halte-repas établies à la gare, du 5 déc. au 27 janvier 1871.
	Personnel de rés. d'amb. du XIIIe corps	29.12.70—11.3. 71	Le 7 et le 14 févr. les malades furent remis aux amb. de camp. No 10 du XIe et No 9 du Ve corps.

*) Le 9 novembre 1870, lors de l'evacuation d'Orléans, tout le personnel fut fait prilier par les Français et renvoyé le 14 novembre 1870, par Bordeaux, Grenoble et la Suisse lavière. Il arriva de nouveau sur le théâtre de la guerre au commencement de décembre.

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le re lèvement ou la continuation de ambulances et autres indication
Troyes	Amb. de camp. No 1 de la 25e div.	11. 11.— 1. 12. 70	Remplacée par le 2e dét. du pers de rés. d'amb. du Xe corps jusqu'au 13 avril 1871. Celui-c par le 3e dét. du pers. de rés d'amb. du IIIe corps et pa le même dét. du Xe corps jusqu'au 30 mai 1871.
Angerville . . .	Hôp. temp. de camp. bav. No 2	12. 11.—13. 11. 70	
	Amb. de camp. No 3 du IXe corps	19. 11.—23. 11. 70	
Chaumont en Bassigny .	- - - No 4 du Xe corps	14. 11.— 6. 12. 70	Une section. Remplacée par l 1er dét. du pers. de rés. d'amb du Xe corps, jusqu'au 31 janv 1871. Celui-ci par le 3e dét du même pers., jusqu'au 30 avril 1871.
	- - - No 10 du Xe corps	15. 11.—12. 12. 70	Remplacée par le 3e dét. d pers. de rés. d'amb. du X corps, jusqu'au 30 avril 187
Sens	- - - No 6 du IIIe corps	16.11.70—24. 3. 71	
Verdun	- - - No 7 du Xe corps	18.11.70—19. 3. 71	
Montargis. . . .	- - - No 4 du Xe corps	18. 11.—30. 12. 70	Une section seulement, jusqu'au milieu de décembre.
Châteauneuf . .	- - - No 9 du XIe corps	19. 11.—21. 11. 70	
Nemours	- - - No 12 du IIIe corps	20. 11.—23. 11. 70	Le 23 nov. 1870, les malade furent remis au directeur de l'Hôspice civil.
Bretoncelles . .	- - - No 9 du XIe corps	22. 11.—26. 11. 70	
Pithiviers. . . .	- - - No 10 du IIIe corps	22.11.70—19. 1. 71	
	- - - No 7 du IIIe corps	27.11.70— 6. 3. 71	
Champrond en Gâtine	Hôp. temp. de camp. bav. No 2	22. 11.—23. 11. 70	
Beaumont en Gatinais .	Amb. de camp. No 1 du Xe corps	25.11.70—23. 2. 71	
	- - - No 5 du Xe corps	28.11.70— 2. 1. 71	
Puiseaux	- - - No 8 du Xe corps	29.11.70—28. 2. 71	
Beaune la Rolande .	- - - No 11 du IIIe corps	30. 11.— 8. 12. 70	Remit les blessés à une ambl anglaise le 8 décembre 187
Baigneaux . . .	- - - No 9 du XIe corps	2.12.70—20. 1. 71	La 2e section seulement. d 15 déc. 1870 au 20 janv. 187

Digitized by Google

Lieu tablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
uoches les Hautes .	Amb. de camp. No 9 du IXe corps	2. 12. —21. 12. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 2 du XIIIe corps, jusqu'au 19 janv. 1871. Celle-ci par l'amb. de camp. No 3 du XIIIe corps, jusqu'au 24 févr. 1871.
andelon . . .	- - - No 2 du XIIIe corps	2. 12.—22. 12. 70	
monville . . .	Hôp. temp. de camp. bav. No 11	2. 12.— 7. 12. 70	
ichères le Marché .	Amb. de camp. No 4 de la 25e div.	3. 12.—20. 12. 70	
desherbes . .	- - - No 6 du IXe corps	3.12.70—18.1. 71	
ury	- - - No 6 du VIe corps	3.12.70— 1.3. 71	La 1re section seulement, du 3 déc. au 17 dudit. La 2e section seulement, du 26 déc. 1870 au 1er mars 1871. Du 3 au 20 déc., l'amb. avait soigné des blessés à Janville.
gères	Hôp. temp. de camp. bav. No 2	4. 12.—18. 12. 70	
illeprévost . .	- - - - - bav. No 6	4.12.70—16.1. 71	Une succursale de l'amb. était établie à Tillay le Péneux.
meau	Amb. de camp. No 3 du XIIIe corps	4.12.70—17.2. 71	
evilly	- - - No 2 du IXe corps	4. 12.— 7. 12. 70	
âteau de Pontry .	- - - No 2 de la 25e div.	4. 12.— 5. 12. 70	
and urgneuf près d'Orléans .	- - - No 1 du IIIe corps	4. 12.— 6. 12. 70	
ung sur Loire	- - - No 1 du XIIIe corps	7. 12. —23. 12. 70	Remplacée par le pers. de rés. d'amb. du XIIIe corps, jusqu'au 16 février 1871.
	Hôp. temp. de camp. bav. No 11	11.12.70— 8.1. 71	
rme burcières près de Cravant .	Amb. de camp. No 1 du XIe corps	8. 12.—17. 12. 70	
amarande . .	Hôp. temp. de camp. bav. No 5	9.12.70—26.2. 71	
angency . . .	Amb. de camp. No 8 du IIIe corps	13. 12.—20. 12. 70	
	- - - No 3 du IIIe corps	24.12.70— 3.1. 71	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
Blois	Amb. de camp. No 6 du Xe corps	22.12.70— 9.3.71	
Maintenon . . .	- - - No 7 du IXe corps	29.12.70—20.1.71	
Bonneval	- - - No 6 du VIe corps	31.12.70— 5.1.71	1re section.

9. Pendant les opérations sur le théâtre sud-ouest de la guerre, depuis le commencement de l'année 1871 jusqu'à la conclusion du traité préliminaire de paix.

Vendôme	Amb. de camp. No 4 du Xe corps	6. 1.— 9. 3.71	
	- - - No 5 du IIIe corps	7. 1.—17. 3.71	
Ferme du Haut de Montrieux près de Vendôme	- - - No 8 du IIIe corps	6. 1.— 7. 1.71	Station de pansement.
Ferme de la Hurie près de la Fourche . . .	- - - No 9 du XIe corps	7. 1.—21. 1.71	La 1re section seulement, à partir du 14 janvier 1871.
La Ferté Bernard	- - - No 8 du IXe corps	9. 1.—25. 2.71	1re section.
Connerré	- - - No 8 du IXe corps	10. 1.— 9. 3.71	2e section.
Parigné l'Evêque .	- - - No 9 du IXe corps	11. 1.—11. 2.71	
	- - - No 1 du IIIe corps	10. 1.—20. 2.71	
Le Breil	- - - No 12 du IIIe corps	10. 1.—25. 2.71	
Château de Bréteau .	- - - No 7 du XIe corps	10. 1.—24. 2.71	La 2e section seulement, à partir du 16 janvier 1871.
Champagné . . .	- - - No 2 du IXe corps	11. 1.—24. 2.71	
Changé et la Girardrie .	- - - No 8 du IIIe corps	11. 1.—20. 1.71	
Château Amigné près de Changé	- - - No 2 du IIIe corps	12. 1.—22. 1.71	
Château Boisrier entre Chanteloup et la Croix . . .	- - - No 1 du XIe corps	13. 1.—29. 1.71	
Le Mans	- - - No 3 du IIIe corps	13. 1.— 8. 3.71	

Digitized by Google

Lieu blissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
lans	Amb. de camp. No 3 du Xe corps	14. 1.— 8. 3. 71	
	- - - No 12 du Xe corps	21. 1.— 8. 3. 71	
nt le Rotrou	- - - No 9 du XIe corps	14. 1.—21. 1. 71	
alais	- - - No 3 du IXe corps	26. 1.— 6. 3. 71	1re section. Les malades qui n'étaient pas transportables furent remis à la mairie le 6 mars 1871.
ux	- - - No 7 du IXe corps	26. 1.— 4. 3. 71	
bouillet . .	- - - No 11 du Xe corps	2. 2.—11. 3. 71	
eau du Loir	- - - No 10 du Xe corps	5. 2.—14. 3. 71	
çon.	- - - No 11 du IIIe corps	6. 2.—24. 2. 71	
eaurenault.	- - - No 3 du IXe corps	19. 2.— 5. 3. 71	2e section.

0. Pendant l'investissement de Paris jusqu'à la conclusion du traité préliminaire de paix.

jours	Amb. de camp. No 10 du XIIe corps	19. 9. 70— 9. 3. 71	
x de Berny	Hôp. temp. de camp. bav. No 8	19. 9.—24. 9. 70	
ailles . . .	Amb. de camp. No 12 du Ve corps	19. 9. 70—5. 3. 71	
	- - - No 12 du Ve corps	21. 9. 70—5. 3. 71	Renforcée du 24 sept. 1870 au 8 févr. 1871 par tout le pers. médical de l'amb. No 8 du Ve corps. Tout le personnel médical des amb. No 9 et 11 du Ve corps était attaché aux amb. établies à Versailles.
	Hôp. temp. de camp. bav. No 4	9. 10. 70—6. 3. 71	La 1re section seulement, du 25 nov. 1870 au 22 février 1871.
	Amb. de camp. No 5 du Ve corps	1. 11. 70—8. 3. 71	
	- - - No 4 du Ve corps	15. 11. 70— 6. 3. 71	
	- - - No 3 du Ve corps	6. 12. 70—28. 2. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 3 du XIe corps, jusqu'au 13 mars 1871.
e	- - - No 6 du IIXe corps	20. 9. 70—10. 3. 71	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le r lèvement ou la continuation d ambulances et autres indicati
Lagny	Hôp. de camp. No 1 de la div. wurt.	20. 9. 70—25. 3. 71	
	Hôp. princ. de camp. bav. No 3	4.12.70—16. 6. 71	Remplacé par l'amb. de cam No 3 du IXe corps, jusqu'a 21 sept. 1871.
Villeneuve St. Georges .	Amb. de camp. No 7 du VIe corps	20. 9. 70—20. 2. 71	Une ambulance anglaise et u amb. belge mirent à la disp sition de l'amb. allem. d rafraîchissements et des m confortants, des couvertures des vêtements de laine.
	- - - No 2 du VIe corps	1. 10.—17. 10. 70	
Bièvre.	Hôp. temp. de camp. bav. No 7	20. 9.70— 8. 3. 71	
Villiers le Bel	Amb. de camp. No 4 du IVe corps	21. 9.—14. 10. 70	
	- - - No 7 du corps de la Garde	26. 9.70—21. 2. 71	Remplacée par l'amb. de cam No 10 du corps de la Gard jusqu'au 3 juin 1871. Cel ci par l'amb. de camp. No du IVe corps, jusqu'au 13 j et enfin l'amb. No 4 du corps, jusqu'au 10 sept. 187
	- - camp. No 12 du IVe corps	26. 9.—12. 10. 70.	Remplacée par l'amb. de cam No 3 du corps de la Gard jusqu'au 21 février 1871.
	- - - No 9 du corps de la Garde	30.10,70—20. 2. 71	
Gonesse	- - camp. No 5 du corps de la Garde	21. 9.70—21. 2. 71	Remplacée par l'amb. de cam No 12 du corps de la Gard jusqu'au 7 juin 1871.
	- - camp. No 4 du corps de la Garde	30.10.70—22. 2. 71	
	Personnel de rés. d'amb. du IVe corps	26.11.70—28. 2. 71	Station d'évacuation à la gare.
Mitry	Amb. de camp. No 6 du corps de la Garde	21. 9. 70—8. 3. 71	Remplacée par le 2e détach. pers. de rés. d'amb. du corps la Garde, jusqu'au 28 mai 187
Penchard	Amb. de camp. No 5 du XIIe corps	23. 9.—17. 11. 70	Un médecin, aidé de quelq personnel, continua le servi pendant peu de temps.
Corbeil	Hôp. temp. de camp. bav. No 6	23. 9.—12. 10. 70	Remplacés par l'hôp. princ. b No 4, jusqu'au 14 mars 187
	- - - - bav. No 10	26. 9.—12. 10. 70	et par l'hôp. temp. de camp. b No 1, jusqu'au 9 avril 187
Ecouen	Amb. de camp. No 3 du IVe corps	24. 9.—14. 10. 70	Remplacée par l'amb. de cam No 2 du corps de la Gard jusqu'au 9 mars 1871.
Pont d'Antony .	Hôp. temp. de camp. bav. No 8	24. 9.—19. 10. 70	

Digitized by Google

Lieu ıblissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
bonne	Amb. de camp. No 5 du IVe corps	27. 9. 70—2.3. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 11 du IVe corps, jusqu'au 10 mars. Remit les malades à l'amb. de camp. No 10 du corps de la Garde, installée à Villiers le Bel.
ıay sur Orge	- - - No 6 du VIe corps	27. 9.—11. 12. 70	2e section. Remplacée par l'amb. de camp. No 11 du VIe corps, jusqu'au 1er mars 1871.
	- - - No 4 du VIe corps	9.11.70—14.2. 71	
ıy St. Léger	- - - No 1 du XIe corps	27. 9.—10. 10. 70	Remplacée par l'amb. de camp. No 7 du IXe corps, jusqu'au 15 janv. 1871. Celle-ci par l'hôp. temp. de camp. bav. No 10, jusqu'au 28 fév. 1871.
	- - - No 1 du IIe corps	14. 11.—18. 11. 70	
	- - - No 9 du IIe corps	3.12.70—10.1. 71	
vres	- - - No 8 du corps de la Garde	28. 9. 70—22.2. 71	
ıet	- - camp. No 1 du XIIe corps	29. 9. 70—8. 3. 71	
	- - - No 3 du XIIe corps	4.10.70— 7.3. 71	
ıiel	Hôp. de camp. No 4 de la div. wurt.	29. 9. 70—11.4. 71	La 1re section seulement, du 29 sept. au 5 oct. 1870.
ebousin près Longumeau	Hôp. temp. de camp. bav. No 9	29. 9.— 8.10. 70	Remplacée par l'hôp. temp. de camp. bav. No 11, jusqu'au 25 nov. 1870.
	- - - - bav. No 2	1. 1.— 3. 1. 71	
rières le Buisson .	- - - - bav. No 12	29. 9. 70—10.3. 71	
ux	Hôp. de camp. No 2 de la div. wurt.	30. 9. 70—8. 2. 71	1re section.
	- - - No 2 de la div. wurt.	15.12.70— 2.2. 71	2e section. Remplacée par le 2e détach. du pers. de rés. d'amb. du XIIe corps, jusqu'au 2 avril 1871.
	Amb. de camp. No 11 du XIIe corps	19.10.70—10.3. 71	
	- - - No 2 du XIIe corps	29.10.70— 7.3. 71	
/	- - - No 4 du VIe corps	30. 9.—27. 10. 70	
eux	- - - No 11 du corps de la Garde	1.10.70—11.2. 71	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le r lèvement ou la continuation d ambulances et autres indicatio
Brie Comte Robert .	Amb. de camp. No 3 du XIe corps	1. 10. — 8. 12. 70	Du 13 nov. au 8 déc. 1870. 2e section seulement. Re placée par le 1er détach. pers. de rés. d'amb. du corps, jusqu'au 3 mars 187
Montlignon . . .	- - - No 8 du IVe corps	1.10.70— 9.2. 71	
Juilly	Personnel de rés. d'amb. du IVe corps	6. 10.—21. 11. 70	
	Amb. de camp. No 9 du XIIe corps	2. 11.— 1. 12. 70	Remplacée par le 2e détach. pers. de rés. d'amb. du co de la Garde, jusqu'au 7 m 1871. Celui-ci par le 3e d du pers. de rés. d'amb. corps de la Garde, jusqu'a 2 avril 1871.
Saint-Cyr	- - - No 1 du VIe corps	6.10.70— 3.3. 71	
Domont	- - - No 7 du IVe corps	6.10.70— 9.2. 71	
Moussy le Vieux	- - - No 12 du corps de la Garde	7.10.70—15.1. 71	
Souilly	- - camp. No 8 du XIIe corps	9. 10.—19. 12. 70	
Evry sur Seine	- - - No 10 du VIe corps	9. 10.— 7. 12. 70	Remplacée par le pers. de r d'amb. du IIe corps, jusqu'a 5 mars 1871.
Amblainvilliers	Hôp. temp. de camp. bav. No 7	10. 10.—15. 11. 70	Une partie de la 2e sectio Succursale de l'amb. de Bièvr Remplacée par la 2e sectio de l'hôp. temp. de camp. ba No 4, jusqu'au 22 février 187
Etiolles et Soisy sous Etiolles	Hôp. princ. de camp. bav. No 5	11.10.70—14.3. 71	
Montigny les Cormeil .	Amb. de camp. No 11 du IVe corps	11.10.70—28.2. 71	
Le Plessis Bouchard .	- - - No 6 du IVe corps	11.10.70—10 3. 71	1re section.
Ferrières	Hôp. de camp. No 6 de la div. wurt.	12. 10.—16. 10. 70	2e section.
		13.10. 70—18.2.71	1re section.
Yères	Amb. de camp. No 8 du IXe corps	15. 10.—21. 12. 70	Remplacée par l'amb. de cam No 7 du IIe corps, jusqu'a 6 fév. 1871. Celle-ci par l'hô temp. de camp. bav. No jusqu'au 3 mars 1871.
	- - - No 9 du IXe corps	21. 10.—20. 12. 70	

Digitized by Google

Lieu tablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
ıy en Josas .	Amb. de camp. No 11 du XIe corps	15.10.70—27.2.71	
ıtilly	Hôp. de camp. No 6 de la div. wurt.	17.10.70—14.2.71	
ıteau de Villegenis .	Hôp. temp. de camp. bav. No 7	17.10.—15.11.70	Une partie de la 2e section. Succursale de l'amb. de Bièvre. Remplacée par la 2e section de l'hôp. temp. de camp. bav. No 4, jusqu'au 22 fév. 1871.
ıteau du Loudray près le Morsang .	Amb. de camp. No 4 du XIe corps	18.10.70—21.2.71	
ıy	Hôp. temp. de camp. bav. No 8	19.10.70—20.2.71	Remplacé par l'hôp. temp. de camp. bav. No 12, jusqu'au 7 mars 1871; succursale de l'amb. de Verrières le Buisson.
Germain en aye	Amb. de camp. No 3 du VIe corps	20.10.70—22.2.71	
	- - - No 2 du XIe corps	11.11.70— 9.3.71	1re section.
lilly	- - - No 1 du IVe corps	22.10.70—27.2.71	
ımartin . . .	Personnel de rés. d'amb. du IVe corps	23.10.70— 6.4.71	3e détach. Remplacé par l'amb. de camp. No 2 du corps de la Garde, jusqu'au 4 juin 1871. Celle-ci par l'amb. de camp. No 10 du IVe corps, jusqu'au 10 juin 1871.
lon sur Seine	Amb. de camp. No 8 du VIe corps	23.10.70— 1.3.71	
près Versailles .	- - - No 6 du XIe corps	26.10.70—22.2.71	
	- - - No 12 du XIe corps	3.11.70—21.2.71	
ſ	Hôp. temp. de camp. bav. No 3	2.11.70—24.2.71	
oflay	Amb. de camp. No 8 du XIe corps	9.11.70— 9.3.71	
noy	- - - No 4 du VIe corps	9.11.70—14.2.71	Une section.
	- - - No 11 du IIe corps	1. 1.— 2. 1.71	
	Hôp. temp. de camp. bav. No 9	12. 1.— 5. 6.71	Remplacé par l'hôp. temp. de camp. bav. No 2, jusqu'au 18 sept. 1871.
cop	Amb. de camp. No 1 du corps de la Garde	11.11.70—11.2.71	
teau du Luat rès Piscop .	- - camp. No 10 du corps de la Garde	11.11.70—10.2.71	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le re lèvement ou la continuation d ambulances et autres indicatio
St. Germain les Loges dans la forêt de St. Germain . . .	Amb. de camp. No 2 du XIe corps	11.11.70— 9.3.71	2e section.
Herblay	- - - No 10 du IVe corps	12.11.70— 9.2.71	
Palaiseau	Hôp. temp. de camp. bav. No 8	15.11.70—20.2.71	Succursale de l'amb. de Massy.
Chantilly	Amb. de camp. No 12 du XIIe corps	17.11.—25.12.70	La 1re section seulement, à pa du 2 déc. Remplacée par 2e détach. du pers. de r d'amb. du IVe corps, jusqu' 7 avril 1871.
Château de la Grange près de Boissy St. Léger	- - - No 1 du IIe corps	19.11.70— 5.1.71	Remplacée par l'hôp. temp. camp. bav. No 2, jusqu' 23 sept. 1871.
Pontault	Hôp. de camp. No 5 de la div. wurt.	21.11.70—19.2.71	Avec un hôp. annexe à Roissy.
Longjumeau . .	Amb. de camp. No 4 du IIe corps	22.11.70— 6.1.71	
Orsay	- - - No 2 du IIe corps	25.11.70— 3.1.71	Fut enlevée par des partis le 22 janv. 1871, à Cha près de Daix. (Voir IIe Par page 1141 et Suppl. CLXX
Torcy et Champs	- - - No 7 du XIIe corps	30.11.— 6.12.70	Station de pansement.
	- - - No 9 du XIIe corps	4.12.70— 6.2.71	
Enghien (Montmorency) . . .	- - - No 2 du IVe corps	30.11.— 2.12.70	
Croissy - Beaubourg	Hôp. de camp. No 3 de la div. wurt.	1.12.70—15.2.71	
Pomponne . . .	Amb. de camp. No 4 du XIIe corps	2.12.70—10.3.71	Remplacée par le 3e détach. pers. de rés. d'amb. du X corps, jusqu'au 20 mars 187
Chennevières sur Marne	- - - No 10 du IIe corps	2.12.— 5.12.70	
Ormesson	- - - No 3 du IIe corps	2.12.70—3.1.71	
Morsang sur Orge .	- - - No 5 du VIe corps	2.12.70—10.3.71	Un méd. de l'amb. surveilla amb. internat. établie à S vigny sur Orge, du 27 1870 au 10 mars 1871.
Pontoise	- - - No 12 du XIIe corps	2.12.70—7.1.71	2e section. Remplacée par 1er détach. du pers. de r d'amb. du corps de la Gard jusqu'au 8 mars 1871.

Digitized by Google

Lieu établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
...neue en Brie	Amb. de camp. No 5 du IIe corps	3.12.70— 2.1.71	
	- - - No 8 du IIe corps	5.12.70— 3.2.71	
...rigny	Hôp. princ. de camp. bav. No 3	9.12.70—31.1.71	Pour les passagers.
...y.....	Amb. de camp. No 12 du VIe corps	15.12.70—28.2.71	
	- - - No 3 de la 25e div.	8.12.—18.12.70	
...veil	Hôp. temp. de camp. bav. No 11	21. 1.—12. 3.71	
...hil.....	- - - - - bav. No 6	2. 2.—20. 9.71	
...ville le Pont	Hôp. de camp. No 2 de la div. wurt.	3. 2.—11. 3.71	2e section.
	- - - No 2 de la div. wurt.	10. 2.—11. 3.71	1re section.
Raincy ...	Amb. de camp. No 5 du XIIe corps	7.2.—11. 3.71	Un médecin, assisté du pers. nécessaire, continua le service pendant quelque temps.

Sur les communications en arrière de l'armée allemande, après la capitulation de Sedan et pendant l'investissement de Verdun, de Mézières et de Longwy.

...d	Hôp. temp. de camp. bav. No 1	6. 9.—23. 9.70	
...rebourg ...	Personnel de rés. d'amb. du Ve corps	9. 9.—15.11.70	
...nay	- - - d'amb. du XIIe corps	11. 9.—30. 9.70	3e détach.
	Amb. de camp. No 3 de la 25e div.	8.12.—18.12.70	
...cy.....	Hôp. princ. de camp. bav. No 3	11. 9.—17.11.70	1er détach. à St. Jean, 2e à la Malgrange. Remplacé par l'amb. de camp. No 4 du IXe corps, jusqu'au 10 avril 1871. Celle-ci par l'amb. de camp. No 6 du VIIe corps, jusqu'au 7 juin 1871; enfin l'amb. de camp. No 11 du Xe corps, jusqu'au 24 juin 1871.
	- - - - - bav. No 2	5.12.70— 4.3.71	Un dét. établi à la Malgrange.
...secours ...	- - - - - bav. No 2	13. 9.70—11.4.71	Amb. baraquée. Remplacée par l'amb. de camp. No 7 du VIIe corps, jusqu'au 7 juin 1871; puis l'amb. de camp. No 1 du Xe corps jusqu'au 20 juillet 1871 et l'amb. de camp. No 12 du Xe corps, jusqu'au 26 juin 1871.

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications
Reims	Amb. de camp. No 11 du IXe corps	23. 9.—12. 10. 70	
	Personnel de rés. d'amb. du XIIIe corps	2.11.70—11.3. 71	
	Amb. de camp. No 12 du IXe corps	9.11.70—11.3. 71	
Le Faubourg de Mouzon . . .	Personnel de rés. d'amb. du IVe corps	24. 9.—10. 10. 70	
Sedan	Hôp. temp. de camp. bav. No 5	24. 9.— 9. 11. 70	
Villers Cotterêts	Amb. de camp. No 7 du XIIe corps	24. 9.— 5. 10. 70	2e section. Celle-ci surveilla en même temps une amb. fra établie à La Ferté-Milon et étaient soignés des soldats allemands. Le 3 oct. 187 la section se transporta à l Ferté-Milon. Un méde resta à Villers-Cotterêts. 5 oct. 1870, remise des m lades des deux amb. à la section de l'amb. de ca No 6 du IVe corps. Celle continua le service jusqu'à 22 oct. 1870.
	Personnel de rés. d'amb. du IVe corps	12.11.70—28.1. 71	2e détach. Un méd. sous-ch du bat. de landw. de Boch continua le service jusqu'à 7 mars 1871.
Mourmelon le Grand	Amb. de camp. No 10 du IXe corps	25. 9.70—23.2. 71	
Wissembourg .	Personnel de rés. d'amb. du Ve corps	1.10.70—1.31. 71	
Acy	Amb. de camp. No 12 du IXe corps	3. 10.— 3. 11. 70	
Coulommiers . .	Hôp. princ. de camp. bav. No 5	5. 10.— 7. 10. 70	
Boulzicourt . .	Amb. de camp. No 11 du IXe corps	26. 10.—13. 11. 70	Un méd.-major, avec quelq pers. de l'amb. de camp. No du Ier corps, continua le se vice jusqu'au 27 déc. 1870.
Forbach.	Personnel de rés. d'amb. du IXe corps	27. 10.—31. 12. 70	3e détach.; amb. d'évacuation.
Toul.	Amb. de camp. No 2 du IIIe corps	5.11.70—31.3. 71	Remplacée par l'amb. de ca No 8 du VIIe corps, jusqu'à 8 juin 1871; celle-ci par l'am de camp. No 10 du Xe corp jusqu'au 27 juillet 1871.
Guignicourt . .	- - - No 1 du Ier corps	15. 11.—21. 11. 70	
	- - - No 3 de la 25e div.	22.12.70—10.1. 71	

Digitized by Google

Lieu tablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
ilons sur Marne .	Personnel de rés. d'amb. du VIe corps	16.11.70— 1.7.71	
guenau . . .	Amb. de camp. No 12 du VIIe corps	27.11.70—30.4.71	Remplacée par l'amb. de camp. No 2 du XIVe corps, jusqu'au 24 mai 1871.
rville	- - - No 2 du VIIe corps	14.12.—18.12.70	
ufchâteau . .	Personnel de rés. d'amb. du IXe corps	18.12.70—31.1.71	2e détach.
ntaucourt . .	Amb. de camp. No 2 du VIIe corps	23.12.70— 5.1.71	
arleville . . .	- - - No 2 du VIIe corps	5. 1.—11. 1.71	Remise de l'amb. à un méd. de troupe. Le 1er détach. du pers. de rés. d'amb. du VIIIe corps du 20 janv. au 28 fév. 1871.
ns Lagrand-ille	- - - No 7 du VIIe corps	19. 1.—28. 1.71	Remplacée par le 3e détach. du pers. de rés. d'amb. du 1er corps, jusqu'au 12 fév. 1871.
iteau Thierry	Personnel de rés. d'amb. du IIe corps	24. 1.—30. 3.71	2e détach.
nguyon. . . .	- - - d'amb. du Ier corps	28. 1.— 5. 3.71	3e détach.

Après la conclusion du traité préliminaire de paix, jusqu'à la fin de décembre 1871.

nay s. Sarthe	Amb. de camp. No 2 du IVe corps	1. 3.— 7. 3.71	
gent le Bernard .	- - - No 9 du IVe corps	1. 3.—6. 3.71	
soul	- - - No 5 de la div. bad.	3. 3.—16. 3.71	
rnay	Personnel de rés. d'amb. du IIe corps	11. 3.—13. 5.71	Remplacé par le pers. de rés. d'amb. du corps de la Garde, jusqu'au 21 mai 1871. Celui-ci par l'amb. de camp. No 8 du IIIe corps, jusqu'au 28 avril 1872.
il.	Amb. de camp. No 1 du corps de la Garde	13. 3.— 5. 6.71	Remplacée par l'amb. de camp. No 7 du IVe corps, jusqu'au 10 juin 1871.
py en Valois	- - camp. No 11 du corps de la Garde	13. 3.— 6. 6.71	
lommiers . .	Hôp. temp. de camp. bav. No 3	14. 3.— 2. 6.71	
mpes	Amb. de camp. No 7 du IIIe corps	15. 3.—19. 3.71	1re section, Amb. d'étape.
u	- - - No 9 du IVe corps	15. 3.—26. 3.71	

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
Malesherbes . .	Amb. de camp. No 7 du IIIe corps	16. 3.—19. 3. 71	2e section. Amb. d'étape.
La Ferté sous Jouarre . . .	Hóp. temp. de camp. bav. No 8	16. 3.— 9. 6. 71	
Melun	- - - - bav. No 10	18. 3.—17. 5. 71	Remplacé par l'amb. de camp. No 12 du VIe corps, jusqu'au 30 mai 1871.
Nangis	Amb. de camp. No 3 du VIe corps	18. 3.—14. 6. 71	
Bourbonne les Bains	- - - No 4 du VIIe corps	18. 3.—27. 3. 71	
	- - - No 7 du Xe corps	22. 4.— 4. 6. 71	
Fontainebleau .	- - - No 4 du IIIe corps	19. 3.—23. 3. 71	
Provins	- - - No 5 du VIe corps	19. 3.—16. 5. 71	
	- - - No 10 du VIe corps	31. 5.—16. 6. 71	
Compiègne . . .	- - - No 8 du corps de la Garde	20. 3.— 5. 6. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 8 du IVe corps, jusqu'au 16 juin 1871. Celle-ci par l'amb. No 1 du 1er corps jusqu'au 21 juin 1871; enfin l'amb. No 10 du 1er corps jusqu'au 13 sept. 1871.
Châlons s. Marne	Hóp. de camp. No 4 de la div. wurt.	20. 3.—20. 5. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 9 du IIIe corps, jusqu'au 4 juin 1871. Celle-ci par la 2e détach. du pers. de réserve d'amb. du IIIe corps, jusqu'au 16 juin 1871.
	Amb. de camp. No 7 du IIIe corps	19. 7.71—5. 11. 72	
Château Thierry	- - - No 4 du XIIe corps	22. 3.— 2. 6. 71	Un médecin, assisté de quelques personnel, continua le service pendant peu de temps.
Vailly	- - - No 3 du XIIe corps	22. 3.—31. 5. 71	
Marle	- - - No 2 du XIIe corps	22. 3.—31. 5. 71	
Château Villain	- - - No 2 du Xe corps	22. 3.— 3. 6. 71	
Château de Morainval près d'Heilles . . .	- - - No 3 du IVe corps	23. 3.—11. 6. 71	1re section.
Meaux	- - - No 1 du IXe corps	23. 3.—22. 9. 71	

Digitized by Google

Lieu ablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
a	Amb. de camp. No 11 du XIIe corps	23. 3.— 1. 6. 71	
	- - - No 2 du Ier corps	10. 6.—17. 9. 71	
yleFrançais	Hôp. de camp. No 2 de la div. wurt.	23. 3.—22. 5. 71	La 2e section seule du 17 au 22 mai 1871. Remplacée par l'amb. de camp. No 7 du IIIe corps, jusqu'au 15 juillet 1871.
umont en Bassigny .	Amb. de camp. No 8 du Xe corps	23. 3.—19. 6. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 5 du Xe corps, jusqu'au 7 août 1871.
	- - - No 4 du VIe corps	4. 10.—22. 10. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 4 du IIe corps, jusqu'au 3 nov. 1872.
tavert. . . .	- - - No 1 du XIIe corps	24. 3.—30. 5. 71	
s.....	- - - No 3 du Ve corps	25. 3.—19. 5. 71	
sal.....	- - - No 3 de la 25e div.	25. 3.—14. 4. 71	Puis l'amb. de camp. No 1 du VIIe corps, jusqu'au 13 mai 1871. De nouv. l'amb. No 3 de la 25^{e} div., jusqu'au 21 juin 1871 et enfin l'amb. No 10 du IIe corps, jusqu'au 26 juillet 1873.
toise	- - - No 9 du IVe corps	26. 3.—11. 6. 71	
le	- - - No 12 du XIIe corps	26. 3.—31. 5. 71	
m.....	- - - No 6 du XIIe corps	26. 3.—22. 8. 71	
sory.....	- - - No 5 de la 25 div.	28. 3.—27. 5. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 1 de la div. wurt., jusqu'au 15 juin 1871; 1re section.
le Duc . .	- - - No 9 du VIIe corps	28. 3.—25. 5. 71	
	- - - No 5 du Xe corps	9. 8.—31. 10. 71	2e section.
deuvre sur urse.....	- - - No 12 du IIIe corps	29. 3.—17. 5. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 9 du Xe corps, jusqu'au 5 juin 1871.
s sur Aube	- - - No 1 du IIIe corps	29. 3.— 8. 5. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 6 du VIe corps, jusqu'au 29 mai 1871. Celle-ci par l'amb. de camp. No 3 du Xe corps, jusqu'au 14 juin 1871.
laincourt . .	- - - No 1 de la 25e div.	29. 3.—27. 5. 71	Remplacée par l'hôp. de camp. No 1 de la div. wurt., jusqu'au 8 juin 1871; 2e section.
Dizier . . .	- - - No 2 du IXe corps	29. 3.—18. 5. 71	Remplacée par l'hôp. de camp. No 5 de la div. wurt., jusqu'au 25 juin 1871.

Digitized by Google

Lieu d'établissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le m lèvement ou la continuation d ambulances et autres indicatio
Brienne le Château(Brienne Napoléon) . .	Amb. de camp. No 11 du IIIe corps	31. 3.—18. 5. 71	Remplacée par l'amb. de cam No 10 du Xe corps, jusqu'a 2 juin 1871.
Montier-en-Der	- - - No 1 du IXe corps	31. 3.— 5. 5. 71	
	Hôp. de camp. No 2 de la div. wurt.	17. 5.— 1. 6. 71	La 1re section seulement, 17 au 23 mai 1871.
Joinville	Amb. de camp. No 6 du IXe corps	31. 3.—18. 5. 71	Remplacée par l'hôp. de cam No 3 de la div. wurt., jusqu' 1er juin 1871. Celui-ci p l'hôp. de camp. No 5 de même div., jusqu'au 8 j et enfin l'hôp. de camp. No de la même div., jusqu'a 15 juin 1871; 2e section.
La Fère	Personnel de rés. d'amb. du XIIe corps	31. 3.— 3. 5. 71	3e détach. Remplacé par l'am de camp. No 9 du XII corp jusqu'au 1er juin 1871.
Bar sur Aube .	Amb. de camp. No 10 du IIIe corps	1. 4.—18. 4. 71	Remplacée par le 2e détach. pers. de rés. d'amb. du I corps, jusqu'au 14 mai 18 Amb. de camp. No 6 du I corps, jusqu'au 19 juin 18
Mouchy	- - - No 3 du IVe corps	3. 4.— 4. 6. 71	2e section.
Rougemont . . .	- - - No 11 du Ve corps	4. 4.— 3. 6. 71	1re section.
Jussey	- - - No 6 du Ve corps	4. 4.—20. 5. 71	
Charleville . . .	- - - No 10 du XIIe corps	4. 4.—27. 8. 71	
Montbéliard . .	- - - No 11 du Ve corps	5. 4.—20. 5. 71	2e section.
Liancourt. . . .	- - - No 4 du IVe corps	8. 4.—10. 6. 71	
Carignan	- - - No 7 du IXe corps	13. 4.—26. 5. 71	
Longuyon. . . .	- - - No 10 du VIIe corps	15. 4.—22. 5. 71	
Champagnole .	- - - No 3 du IIe corps	21. 4.— 9. 6. 71	
Mulhouse	- - - No 3 du XIVe corps	21. 4.—24. 5. 71	
Dijon	- - - No 4 du IIe corps	22. 4.—27. 10. 71	
	- - - No 7 du IIe corps	10. 5.—18. 6. 71	
Courban.	- - - No 3 du Xe corps	1. 5.—20. 5. 71	
Troyes	- - - No 5 du Xe corps	17. 5.—14. 6. 71	

Digitized by Google

Lieu tablissement.	Désignation des ambulances de campagne et du personnel de réserve d'ambulance.	En fonctions du — au.	Observations concernant le relèvement ou la continuation des ambulances et autres indications.
recourt	Amb. de camb. No 4 du IXe corps	17. 5.—14. 6. 71	
âteau Armainvilliers			
s de Tournan	Hôp. temp. de camp. bav. No 10	19. 5.— 3. 6. 71	
aimort	Amb. de camp. No 4 du IIIe corps	19. 5.— 4. 6. 71	
rmeilles en Parisis .	- - - No 2 du IVe corps	20. 5.—10. 6. 71	
Dié	- - - No 3 du IXe corps	20. 5.—23. 6. 71	
	- - - No 8 du IIe corps	21.10.71—22.4. 72	
Germain les Corbeil	- - - No 2 du VIe corps	21. 5.—31. 5. 71	
ermont	- - - No 5 du Ier corps	21. 5.—24. 7. 71	
mbervillers .	- - - No 1 du IXe corps	21. 5.— 1. 6. 71	
nfchâteau . .	- - . - No 2 du IXe corps	28. 5.— 2. 6. 71	
xoy	- - - No 12 du XIe corps	2. 6.— 4. 6. 71	
anne	- - - No 6 du IIIe corps	2. 6.— 4. 6. 71	
ntfermeil . .	- - - No 12 du XIe corps	4. 6.—21. 9. 71	
Quentin . . .	- - - No 1 du VIIIe corps	5. 6.—18. 6. 71	
Neparisis . .	- - - No 3 du XIe corps	7. 6.—16. 6. 71	
niens	- - - No 7 du Ier corps	13. 6.—20. 6. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 4 du Ier corps, jusqu'au 21 juillet 1871.
ueuse	- - - No 8 du VIe corps	26. 6.—13. 9. 71	
rdan	- - - No 1 du Xe corps	28. 6. 71—20.4. 72	2e section.
issons	- - - No 6 du Ier corps	7. 7.—25. 7. 71	Remplacée par l'amb. de camp. No 3 du Ier corps, jusqu'au 17 sept. 1871.
néville	- - - No 1 du Xe corps	1. 8. 71—21.3. 72	1re section.
ul	- - - No 5 du Xe corps	23. 8. 71— 6.11. 72	

Digitized by Google

Supplément CLXXXXIII.

Tableau indiquant le nombre de malades et de blessés traités dans les ambulances de campagne pendant la guerre de 1870—71.

Ambulance de campagne. No	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de journées de traitement. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Nombre de journées de traitement. *) Du 1er janvier au 28 février 1871.	Total de tous les malades ou blessés admis.	Total de toutes les journées de traitement.
Corps de la Garde.						
1	1 842	16 363	168	2 741	2 010	19 104
2	1 591	14 993	362	5 540	1 953	20 533
3	1 514	16 911	343	4 859	1 857	21 770
4	752	5 626	227	2 945	979	8 571
5	1 118	18 450	255	4 505	1 373	22 955
6	1 017	17 931	310	6 340	1 327	24 271
7	1 753	16 898	306	4 953	2 059	21 851
8	910	12 567	422	5 622	1 332	18 189
9	1 593	7 050	594	3 720	2 187	10 770
10	1 462	5 240	214	1 573	1 676	6 813
11	927	6 168	87	1 455	1 014	7 623
12	1 821	15 747	1 276	14 471	3 097	30 218
Totaux	16 300	153 944	4 564	58 724	20 864	212 668

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du corps de la Garde: 1739 malades ou blessés et 17 722 journées de traitement.

Ier corps d'armée.						
1	398	5 352	—	—	398	5 352
2	168	1 454	400	3 423	568	4 877
3	690	7 322	1	305	691	7 627
4	650	5 966	55	76	705	6 042
5	552	6 984	109	3 607	661	10 591
6	767	8 080	1	726	768	8 806
7	306	2 173	—	—	306	2 173
8	701	4 906	931	19 040	1 632	23 946
9	194	3 859	—	—	194	3 859
10	295	1 971	594	10 639	889	12 610
11	979	9 376	2 463	35 748	3 442	45 124
12	1 261	14 427	701	13 268	1 962	27 695
Totaux	6 961	71 870	5 255	86 832	12 216	158 702

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du Ier corps d'armée 1018 malades ou blessés et 13 225 journées de traitement.

*) Les journées ultérieures de traitement des hommes restés dans les ambulances à la date du 31 décembre 1870 sont comprises dans la colonne „journées de traitement du 1er janvier au 28 février 1871.“

Digitized by Google

Ambulance de campagne. No	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de journées de traitement. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Nombre de journées de traitement. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Total de tous les malades ou blessés admis.	Total de toutes les journées de traitement.
IIe corps d'armée.						
1	423	6 346	158	815	581	7 161
2	174	1 096	122	480	296	1 576
3	214	3 297	127	221	341	3 518
4	405	9 260	401	4 010	806	13 270
5	402	9 040	275	3 926	677	12 966
6	940	17 680	1 060	15 710	2 000	33 390
7	581	8 918	172	6 109	753	15 027
8	337	5 255	81	1 821	418	7 076
9	294	6 336	144	2 979	438	9 315
10	320	6 500	110	3 36	430	9 860
11	335	7 198	121	1 918	456	9 116
12	711	10 514	120	2 470	831	12 984
Totaux	5 136	91 440	2 891	43 819	8 027	135 259

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du IIe corps d'armée: 669 malades ou blessés et 11 273 journées de traitement.

IIIe corps d'armée.						
1	485	3 400	455	7 025	940	10 425
2	1 714	22 459	786	17 546	2 500	40 005
3	579	6 212	1 139	13 745	1 718	19 957
4	1 158	8 940	555	10 791	1 713	19 731
5	1 185	7 710	440	3 790	1 625	11 500
6	1 247	13 129	348	8 482	1 595	21 611
7	2 351	22 767	65	2 005	2 416	24 772
8	291	2 366	390	1 778	681	4 144
9	2 271	23 013	835	27 686	3 106	50 699
10	1 610	19 853	101	1 086	1 711	20 939
11	2 091	3 230	228	1 848	2 319	5 078
12	274	3 105	287	3 352	561	6 457
Totaux	15 256	136 184	5 629	99 134	20 885	235 318

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du IIIe corps d'armée: 1740 malades ou blessés et 19 610 journées de traitement.

IVe corps d'armée.						
1	610	7 543	132	3 336	742	10 879
2	893	10 970	10	10	903	10 980
3	773	5 902	—	—	773	5 902
4	566	6 449	—	—	566	6 449
5	768	11 930	211	3 530	979	15 460
6	1 136	12 484	405	4 923	1 541	17 407
7	509	8 776	63	1 983	572	10 759
8	862	11 665	55	2 385	917	14 050
9	372	3 863	19	—	391	3 863
10	822	8 414	26	1 960	848	10 374
11	858	12 041	267	4 457	1 125	16 498
12	675	4 294	56	100	731	4 394
Totaux	8 844	104 331	1 244	22 684	10 088	127 015

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du IVe corps d'armée: 841 malades ou blessés et 10 585 journées de traitement.

Digitized by Google

Ambulance de campagne. No	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de journées de traitement. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Nombre de journées de traitement. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Total de tous les malades ou blessés admis.	Total de toutes les journées de traitement.
Ve corps d'armée.						
1	943	2 003	—	—	943	2 003
2	3 338	60 053	574	19 636	3 912	79 689
3	607	5 483	829	14 835	1 436	20 318
4	1 004	17 081	560	14 186	1 564	31 267
5	819	13 407	582	11 037	1 401	24 444
6	423	5 614	—	—	423	5 614
7	232	1 491	—	—	232	1 491
8	385	2 020	—	—	385	2 020
9	1 005	10 964	200	6 928	1 205	17 892
10	2 009	14 697	99	555	2 108	15 252
11	476	3 230	—	—	476	3 230
12	1 650	21 379	484	7 692	2 134	29 071
Totaux	12 891	157 422	3 328	74 869	16 219	232 291
En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du Ve corps d'armée: 1353 malades ou blessés et 19 358 journées de traitement.						
VIe corps d'armée.						
1	1 180	29 548	344	16 562	1 524	46 110
2	130	681	—	—	130	681
3	501	12 704	199	6 628	700	19 332
4	812	7 977	275	5 641	1 087	13 618
5	294	4 098	296	7 555	590	11 653
6	726	7 818	177	2 863	903	10 681
7	1 008	6 884	145	1 938	1 153	8 822
8	228	2 040	96	808	324	2 848
9	1 359	15 227	310	11 609	1 669	26 836
10	854	13 642	—	—	854	13 642
11	1 854	31 385	298	4 028	2 152	35 413
12	1 809	28 418	673	4 605	2 482	28 683
Totaux	10 755	155 422	2 813	62 237	13 568	217 659
En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du VIe corps d'armée: 1131 malades ou blessés et 18 138 journées de traitement.						
VIIe corps d'armée.						
1	492	6 143	439	6 768	931	12 911
2	644	2 979	500	1 817	1 144	4 796
3	824	8 418	416	3 085	1 240	11 503
4	684	2 423	41	195	725	2 618
5	1 359	11 038	667	6 368	2 026	17 406
6	581	3 455	720	3 682	1 301	7 137
7	907	15 601	402	3 818	1 309	19 419
8	575	4 928	—	—	575	4 928
9	1 008	8 633	—	—	1 008	8 633
10	1 984	28 485	1 057	13 568	3 041	42 053
11	346	3 942	74	2 329	420	6 271
12	761	8 875	587	14 134	1 348	23 009
Totaux	10 165	104 920	4 903	55 764	15 068	160 684
En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du VIIe corps d'armée: 1256 malades ou blessés et 13 390 journées de traitement.						

Digitized by Google

Ambulance de campagne. No	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de journées de traitement. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Nombre de journées de traitement. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Total de tous les malades ou blessés admis.	Total de toutes les journées de traitement.
VIIIe corps d'armée.						
1	556	7 977	2	119	558	8 096
2	1498	16 073	294	14 876	1792	30 949
3	1603	18 564	952	21 597	2555	40 161
4	917	7 977	491	3 850	1408	11 827
5	365	4 208	523	7 554	888	11 762
6	382	2 974	280	1 535	662	4 509
7	673	9 838	442	10 204	1115	20 042
8	1068	9 089	1333	22 508	2401	31 597
9	476	9 116	251	1 908	727	11 024
10	1362	8 934	1842	4 869	3204	13 803
11	586	5 853	—	33	586	5 886
12	887	9 357	359	4 933	1246	14 290
Totaux:	10 373	109 960	6769	93 986	17 142	203 946
IXe corps d'armée.						
1	835	4 638	33	817	868	5 455
2	931	3 173	557	5 888	1 488	9 061
3	1 800	9 734	190	1 806	1 990	11 540
4	1 031	12 397	579	11 404	1 610	23 801
5	915	13 397	604	14 501	1 519	27 898
6	465	3 710	133	1 330	598	5 040
7*)	464	7 734	206	4 719	670	12 453
8	755	16 384	182	4 710	937	21 094
9	305	3 735	88	1 175	393	4 910
10	1 055	22 322	703	11 766	1 758	34 088
11	417	7 998	585	13 990	1 002	21 988
12	598	8 900	672	13 580	1 270	22 480
Totaux:	9 571	114 122	4 532	85 686	14 103	199 808
Xe corps d'armée.						
1	2 820	18 528	125	2 930	2 945	21 458
2	1 401	18 381	103	2 265	1 504	20 646
3	1 597	15 564	761	8 205	2 358	23 769
4	630	8 127	423	7 415	1 053	15 542
5	1 359	13 590	29	290	1 388	13 880
6	941	13 086	337	6 590	1 278	19 676
7	1 742	17 420	769	7 690	2 511	25 110
8	3 439	34 390	229	2 290	3 668	36 680
9	895	13 691	38	403	933	14 094
10	1 454	14 460	222	2 220	1 676	16 680
11	1 301	17 222	395	4 039	1 696	21 261
12	815	10 148	662	6 387	1 477	16 535
Totaux:	18 394	194 607	4 093	50 724	22 487	245 331

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du VIIIe corps d'armée: 429 malades ou blessés et 16 996 journées de traitement.

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du IXe corps d'armée: 1175 malades ou blessés et 16 651 journées de traitement.

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du Xe corps d'armée: 1874 malades ou blessés et 20 444 journées de traitement.

*) Les ambulances de campagne de No 7 à 12 étaient affectées à la 17e division d'infanterie, qui fit plus tard partie du XIIIe corps d'armée.

Digitized by Google

Ambulance de campagne. No	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de journées de traitement. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Nombre de journées de traitement. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Total de tous les malades ou blessés admis.	Total de toutes les journées de traitement.
XIe corps d'armée.						
1	583	2 602	74	568	657	3 170
2	1 440	12 270	359	5 196	1 799	17 466
3	554	11 120	220	220	774	11 340
4	1 092	18 011	606	9 834	1 698	27 845
5	2 682	16 365	792	6 382	3 474	22 747
6	710	10 334	266	4 537	976	14 871
7	312	1 764	56	1 487	368	3 251
8	775	8 184	333	7 233	1 108	15 417
9	1 281	10 959	111	433	1 392	11 392
10	973	15 595	816	10 371	1 789	25 966
11	523	14 321	144	2 728	667	17 049
12	665	9 763	256	5 956	921	15 719
Totaux:	11 590	131 288	4 033	54 945	15 623	186 233

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du XIe corps d'armée: 1302 malades ou blessés et 15 519 journées de traitement.

XIIe corps d'armée.*)						
1	1 740	—	514	—	2 254	—
2	2 390	—	544	—	2 934	—
3	1 061	—	293	—	1 354	—
4	2 103	—	79	—	2 182	—
5	586	—	208	—	794	—
6	1 198	—	146	—	1 344	—
7	931	—	—	—	931	—
8	1 034	—	—	—	1 034	—
9	1 158	—	1	—	1 159	—
10	311	—	95	—	406	—
11	2 738	—	644	—	3 382	—
12	687	—	4	—	691	—
Totaux:	15 937	—	2 528	—	18 465	—

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du XIIe corps d'armée: 1539 malades ou blessés.

XIIIe corps d'armée.						
1	519	1 956	277	1 219	796	3 175
2	378	3 009	—	461	378	3 470
3	313	3 136	11	1 861	324	4 997
Totaux:	1 210	8 101	288	3 541	1 498	11 642

En moyenne, pour chacune des trois ambulances de campagne nouvellement créée pour le XIIIe corps d'armée: 499 malades ou blessés et 3881 journées de traitement.

*) Les rapports dont on dispose ne permettent pas d'établir le nombre de journées de traitement dans les ambulances du XIIe corps d'armée.

Digitized by Google

Ambulance de campagne. No	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de journées de traitement. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Nombre de journées de traitement. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Total de tous les malades ou blessés admis.	Total de toutes les journées de traitement.
XIVe corps d'armée.*)						
1	1 020	12 952	550	4 532	1 570	17 484
2	2 727	20 988	146	3 686	2 873	24 674
3	1 401	12 585	1 342	16 850	2 743	29 435
4	2 042	16 719	1 488	5 371	3 530	22 090
5	2 668	25 457	350	9 906	3 018	35 363
6	333	2 772	484	3 642	817	6 414
7	404	3 901	447	9 545	851	13 446
8	1 713	7 855	1 907	10 621	3 620	18 476
9	262	1 010	1 190	9 383	1 452	10 393
10	379	2 316	523	2 330	902	4 646
Totaux	12 949	106 555	8 427	75 866	21 376	182 421
Ier corps d'armée bavarois.						
Hôpital temporaire de campagne.						
2	2 279	9 457	458	6 930	2 737	16 387
6	3 209	22 839	555	3 811	3 764	26 650
9	2 597	15 105	498	3 482	3 095	18 587
10	2 535	18 484	1 087	10 990	3 622	29 474
11	2 462	16 655	523	6 792	2 985	23 447
Totaux	13 082	82 540	3 121	32 005	16 203	114 545
IIe corps d'armée bavarois.						
Hôpital temporaire de campagne.						
3	674	5 291	94	1 705	768	6 996
4	3 265	35 096	998	14 636	4 263	49 732
7	1 839	15 414	1 578	5 389	3 417	20 803
8	1 795	14 542	684	5 970	2 479	20 512
12	3 679	17 866	1 395	7 454	5 074	25 320
Totaux	11 252	88 209	4 749	35 154	16 001	123 363

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne du XIVe corps d'armée: 2138 malades ou blessés et 18 242 journées de traitement.

En moyenne, pour chaque hôpital temporaire de campagne du Ier corps d'armée bavarois: 3241 malades ou blessés et 22 909 journées de traitement.

En moyenne, pour chaque hôpital temporaire de campagne du IIe corps d'armée bavarois: 3200 malades et 24 673 journées de traitement.

*) Les ambulances de No 1 à 5 sont badoises; celles de No 6 à 10 sont de formation nouvelle, pour le XIVe corps, y compris la 4e division de réserve.

Digitized by Google

Ambulance de campagne. No	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de journées de traitement, Du 1er août au 31 décembre 1870.	Nombre de malades ou blessés admis. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Nombre de journées de traitement. Du 1er janvier au 28 février 1871.	Total de tous les malades ou blessés admis.	Total de toutes les journées de traitement.
Inspection générale d'étapes bavaroise.						
Hôpital principal de campagne.						
2	1 894	28 571	953	22 675	2 847	51 246
3	1 653	18 697	857	15 121	2 510	33 818
4	3 444	38 413	1 432	26 351	4 876	64 764
5	1 771	32 246	445	14 696	2 216	46 942
Hôpital temporaire de campagne.						
1	1 417	18 791	429	11 078	1 846	29 869
5	428	5 299	11	1 519	439	6 818
Totaux:	10 607	142 017	4 127	91 440	14 734	233 457
Division de campagne wurtembergeoise.						
Hôpital de campagne.						
1	2 492	47 160	709	15 961	3 201	63 121
2	2 609	32 534	989	10 883	3 598	43 417
3	621	3 968	84	3 944	705	7 912
4	1 609	22 742	148	5 627	1 757	28 369
5	1 198	19 249	122	2 347	1 320	21 596
6	1 424	16 106	145	6 220	1 569	22 326
Totaux:	9 953	141 759	2 197	44 982	12 150	186 741
Division grand-ducale hessoise (25e).*)						
1	1 023	14 249	—	—	1 023	14 249
2	240	3 780	261	4 315	501	8 095
3	982	9 557	167	1 051	1 149	10 608
4	3 235	6 660	—	—	3 235	6 660
5	1 073	8 074	317	11 556	1 390	19 630
6	1 276	7 564	353	8 825	1 629	16 389
Totaux:	7 829	49 884	1 098	25 747	8 927	75 631

En moyenne, pour chacun de ces hôpitaux de campagne: 2456 malades ou blessés et 38 909 journées de traitement.

En moyenne, pour chaque hôpital de campagne de la division de campagne wurtembergeoise: 2025 malades ou blessés et 31 123 journées de traitement.

En moyenne, pour chaque ambulance de campagne de la 25e division: 1488 malades ou blessés et 12 605 journées de traitement.

*) Faisait partie du XIVe corps d'armée.

Digitized by Google

Supplément CLXXXXIV.

Au moment de prendre congé de mes braves troupes victorieuses, qui restent encore sur le sol étranger, mon cœur me force à exprimer à Votre Majesté, de quelle émotion aussi profonde que joyeuse il a été rempli par les soins et les secours dévoués dont l'armée a été l'objet de la part de toutes les populations allemandes, pendant la durée de la campagne, grâce à Votre initiative et à Votre appui.

Par le Comité central des associations allemandes de secours aux militaires blessés ou malades en campagne, l'unité allemande était devenue un fait accompli dans le domaine de l'humanité, alors que nos aspirations vers l'unité politique s'agitaient encore dans le cercle de nos désirs.

Dès le commencement des hostilités, ce Comité central est devenu un corps solidement organisé, dans lequel les sociétés locales de tous les Etats allemands sont représentées et auquel même les sociétés de secours américaines ont tendu la main par dessus l'Océan.

C'est avec joie que j'ai reconnu, que grâce seulement à cette concentration de toutes les forces allemandes, soutenues par un esprit de sacrifice unanime et par l'activité dévouée et infatigable des hommes qui ont consacré leurs forces et leur temps à la direction difficile de cette œuvre, il a été possible d'obtenir des résultats qui ont dépassé toute attente. Ceux-ci ont essentiellement contribué à maintenir au sein de l'armée la force et la gaieté, au milieu des rudes fatigues de la guerre.

Le souvenir plein de reconnaissance qui s'y rattache vivra d'une façon ineffaçable dans l'armée comme dans la nation. Je ne puis mieux témoigner de mes remerciements et de ma gratitude, qu'en priant Votre Majesté de vouloir bien les exprimer Elle-même, en mon nom, au Comité central des Associations.

Nancy, le 14 mai 1871.

signé: Guillaume.

A Sa Majesté l'Impératrice et Reine.

Digitized by Google

Supplément CLXXXXV.

Autorités supérieures militaires et administratives en fonctions à l'intérieur pendant la guerre.*)

I. Prusse et états de la Confédération du Nord.

a. Ministère de la guerre: chargé de l'intérim, le Ministre de la guerre étant en campagne avec l'armée:**) — Général-major Klotz, inspecteur de la 4e inspection du génie.

b. Chef intérimaire du Grand Etat-major: — Lieutenant-général de Hanenfeldt.

c. Commandant en chef intérimaire du corps de la Garde: — Lieutenant-général de Stahr.

d. Commandant en chef intérimaire:

Ier corps d'armée:	Général de l'infanterie de Borcke.
IIe - -	- - - de Dankbahr.
IIIe - -	- - la cavalerie de Griesheim.
IVe - -	- - l'infanterie baron de Canstein, gouverneur de Magdebourg.***)
Ve - -	Lieutenant-général de Goltz.†)
VIe - -	- Synold de Schüz.
VIIe - -	Général de l'infanterie de Ciesielski.
VIIIe - -	Lieutenant-général de Stückradt.
IXe - -	Général de l'infanterie de Etzel, directeur de l'Académie de guerre.
Xe - -	Lieutenant-général de Lehwaldt.
XIe††) - -	Général de l'infanterie de Plonski.†††)
XIIe - -	Lieutenant-général baron de Hausen.

*) En ce qui concerne les gouvernements généraux institués en Allemagne au début de la guerre, voir Ire partie, page 81 et Supplément V, page 90.

**) Le ministre de la guerre saxon, lieutenant-général de Fabrice, qui était en même temps gouverneur-général de la région du XIIe corps d'armée, fut nommé, le 16 décembre 1870, gouverneur-général de Versailles. A partir de cette date, le lieutenant-général baron de Hausen exerça l'intérim.

***) Jusqu'au 14 août 1870. Remplacé par le général de l'infanterie de Horn.

†) Après la mort de cet officier-général, le lieutenant-général de Wnuck (Ordre du cabinet royal du 29 décembre 1870).

††) Le commandant en chef intérimaire de la 25e division était le général-major Bickel. Il n'y eut pas d'intérim au ministère de la guerre grand-ducal (Chef: colonel Dornseiff).

†††) Chargé, par ordre du cabinet royal du 8 janvier 1871, des fonctions de gouverneur de Mayence. Remplacé dans ses fonctions antérieures par le général de l'infanterie comte de Monts, gouverneur de Cassel.

Digitized by Google

II. Bavière.*)

Chef d'état-major intérimaire:
Lieutenant-général du Jarrys, baron de la Roche.
Commandant en chef intérimaire:
Ier corps d'armée: Lieutenant-général de Steinle.
IIe - - - de Hagens.

III. Wurtemberg.*)

Commandant en chef intérimaire:
Général-major de Zimmerle,**) chargé provisoirement de remplir ces fonctions.

IV. Bade.

Ministre de la guerre intérimaire:
Général-major Götz, chef de section au ministère de la guerre grand-ducal badois.
Commandement en chef des troupes de l'intérieur:
Général-major comte de Sponeck, commandant de l'artillerie grand-ducale badoise.†)

---

*) Le ministre de la guerre bavarois, lieutenant-général baron de Pranckh, ainsi que le ministre de la guerre wurtembergeois, lieutenant-général de Suckow, continuèrent leurs fonctions à l'intérieur, pendant la guerre.

**) Lorsqu'il tomba malade, vers la fin de décembre 1870, le ministère de la guerre se chargea des affaires.

***) Seulement pendant l'absence momentanée du ministre de la guerre, lieutenant-général de Beyer.

†) Le général-major Götz, tout en conservant ses fonctions, fut aussi chargé des affaires concernant cet officier-général, mis au commencement d'octobre 1870, à la disposition du commandement en chef du XIVe corps d'armée.

Digitized by Google

Supplément CLXXXXVI.

Tableau indiquant mensuellement le chiffre moyen de l'effectif total des armées allemandes pendant la guerre de 1870-71.*)

		Hommes:	Chevaux:
Août 1870 . . .	en campagne:	780 723	213 159
	à l'intérieur:	402 666	37 214
	Total:	1 183 389	Total: 250 373
Septembre 1870	en campagne:	813 280	218 093
	à l'intérieur:	350 238	34 100
	Total:	1 163 518	Total: 252 193
Octobre 1870 . .	en campagne:	840 857	225 401
	à l'intérieur:	369 799	33 785
	Total:	1 210 656	Total: 259 186
Novembre 1870	en campagne:	827 271	225 856
	à l'intérieur:	390 380	32 601
	Total:	1 217 651	Total: 258 457
Décembre 1870	en campagne:	841 196	227 860
	à l'intérieur:	404 611	31 618
	Total:	1 245 807	Total: 259 478
Janvier 1871 . .	en campagne:	913 967	232 689
	à l'intérieur:	398 826	31 619
	Total:	1 312 793	Total: 264 308
Février 1871 . .	en campagne:	936 915	232 398
	à l'intérieur:	413 872	31 337
	Total:	1 350 787	Total: 263 735
Mars 1871 . . .	en campagne:	925 800	233 196
	à l'intérieur:	424 608	32 312
	Total:	1 350 408	Total: 265 508
Avril 1871 . . .	en campagne:	717 572	205 936
	à l'intérieur:	366 614	34 730
	Total:	1 084 186	Total: 240 666
Mai 1871	en campagne:	671 451	195 712
	à l'intérieur:	320 248	33 543
	Total:	991 699	Total: 229 255
Juin 1871	en campagne:	502 815	155 378
	à l'intérieur:	366 392	57 568
	Total:	869 207	Total: 212 946

*) D'après le rapport de la commission spéciale, instituée pour rechercher la part prise à la guerre par chaque Etat. Dans ces chiffres sont compris les officiers, les médecins, les fonctionnaires, les malades et tous les autres non-combattants.

Digitized by Google

Tableau
indiquant l'effectif total de l'armée allemande pendant la guerre de 1870-71.

	Ont pris part à la campagne, c'est à dire ont passé la frontière française.		Ont fait partie de l'armée à l'intérieur.	
	Officiers, médecins et fonctionnaires.	Troupe.	Officiers, médecins et fonctionnaires.	Troupe.
Prusse et petits états de la Confédération du nord .	26 322	847 796	7 039	244 595
Saxe	1 102	56 272	382	15 363
Hesse	438	18 676	121	8 112
Total pour la Confédération du nord:	27 862	922 744	7 542	268 070
Bavière	3 842 *)	130 902	1 352	44 004
Wurtemberg	823	29 410	264	13 060
Bade	574	30 198	161	13 604
Totaux généraux:	33 101	1 113 254	9 319	338 738

*) Plus 797 fonctionnaires civils.

Digitized by Google

Supplément CLXXXVIII.

Tableau indiquant les renforts envoyés de l'intérieur à l'armée allemande, depuis le début de la guerre jusqu'au commencement du mois de mars 1871.

Provenant de la circonscription de recrutement	Officiers.	Sous-officiers et troupe.	Chevaux.	Pièces de campagne	
				de 8 cent. ou de 4.	de 9 cent. ou de 6.
du corps de la Garde	97	17 471	1 195	14	—
Ier corps d'armée	81	9 564	1 346	14	—
IIe - -	101	11 962	1 266	—	—
IIIe - -	125	17 096	2 069	2	—
IVe - -	118	9 910	1 114	—	—
Ve - -	86	9 803	1 148	—	—
VIe - -	84	4 796	694	4	—
VIIe - -	96	13 838	1 749	1	—
VIIIe - -	141	15 350	871	5	—
IXe - -	71	13 520	1 044	10	2
Xe - -	115	11 933	1 876	9	—
XIe - -	84	10 300	1 322	27 *)	—
XIIe - -	82	11 228	989	1	—
de la 25e division	27	4 649	377	3	—
Totaux pour la Confédération du nord:	1808	161 420	17 090	90	2
des Ier et IIe corps d'armée bavarois	770	47 487	3 005	13	10
de la division wurtembergeoise	76	7 836	938	1	—
- - - badoise	18	3 847	325	—	—
du dépôt central de remonte, pour des formations spéciales	—	—	654	—	—
Totaux généraux:	2 172	220 590	22 012	104	12

*) Dont 24 pour la 22e division. [Voir IIe partie, page 642, note *); page 64[illegible] note *) et page 786, note **).]

Digitized by Google

Supplément CIC.

Tableau indiquant l'effectif des troupes de dépôt au commencement du mois de mars 1871.

Corps.	Officiers.	Sous-officiers et troupe.	Chevaux.
Corps de la Garde	172	9 442	2 086
Ier corps d'armée	195	11 490	1 649
IIe - -	182	10 310	1 329
IIIe - -	165	11 882	1 700
IVe - -	205	11 000	1 733
Ve - -	156	9 905	1 707
VIe - -	186	11 527	1 664
VIIe - -	166	10 373	1 266
VIIIe - -	231	13 522	1 240
IXe - -	216	11 887	1 386
Xe - -	195	10 028	2 011
XIe - -	163	9 266	1 410
XIIe - -	151	12 044	1 617
25e division	94	5 987	637
Totaux pour la Confédération du nord:	2 477	148 663	21 485
Ier et IIe corps d'armée bavarois . .	653	37 879	3 643
Division de campagne wurtembergeoise	115	11 509 *)	941
- - - badoise . . .	43	6 633	584
Totaux pour l'armée allemande:	3 288	204 684	26 603

*) Y compris les troupes de dépôt.

Digitized by Google

Supplément CC.

Tableau indiquant les trophées conquis par les armées allemandes,

Nos d'ordre.	Il a été pris:
1	A Wissembourg et à Woerth . . . . .
2	A Metz et devant cette place . . . . .
3	A Beaumont et à Sedan . . . . .
4	A Strasbourg et devant cette place . . . . .
5	Sur la Loire jusqu'à la deuxième occupation d'Orléans par les Allemands . . .
6	Dans les autres combats sur la Loire et à Vendôme . . . . .
7	Pendant les opérations contre le Mans . . . . .
8	Dans les combats au nord de la France . . . . .
9	Sur le théâtre de la guerre dans le sud-est . . . . .
10	A Paris et devant cette place . . . . .
11	Dans les petites places fortes: a. en août: à Lichtenberg, la Petite Pierre, Marsal et Vitry le Français . . . . .
	b. en septembre et octobre: à Laon, Toul, Soissons, Schélestadt .
	c. jusqu'à la fin de 1870: à Verdun, Neuf-Brisach, Montmédy, Thionville, la Fère et Phalsbourg . . . . .
	d. de janvier 1871 jusqu'à la paix: à Mézières, Rocroy, Péronne, Longwy et Bitche . . . . .
12	A Belfort . . . . .
13	Ont en outre été remis sans indication de date ni de lieu de prise . . . . .
	Total:

Observation. Les données exactes concernant le chiffre des armes à feu portatives prises en rase campagne font défaut.

Digitized by Google

soit en rase campagne, soit par suite de capitulation.

En rase campagne ou devant les places fortes.			Par suite de reddition.				Total.			
Aigles ou drapeaux.	Pièces de camp. ou mitrailleuses.	Pièces de place.	Aigles ou drapeaux.	Pièces de camp. ou mitrailleuses.	Pièces de place.	Armes à feu portatives.	Aigles ou drapeaux.	Pièces de camp. ou mitrailleuses.	Pièces de place.	Armes à feu portatives.
5	35	—	—	—	—	—	5	35	—	—
—	1	—	56	694	876	260 000	56	695	876	260 000
9	97	—	—	364	139	66 000	9	461	139	66 000
—	3	13	—	—	1 200	200 000	—	3	1 213	200 000
4	35	52	—	—	—	—	4	35	52	—
1	22	—	—	—	—	—	1	22	—	—
6	17	1	—	—	—	—	6	17	1	—
8	12	29	—	—	30	—	8	12	59	—
5	30	—	—	—	—	—	5	30	—	—
4	3	9	—	602	1 362	177 000	4	605	1 371	177 000
—	—	—	1	—	75	3 000	1	—	75	3 000
—	—	—	2	—	346	45 000	2	—	346	45 000
—	—	—	1	—	644	77 000	1	—	644	77 000
—	—	—	2	—	409	5 000	2	—	409	5 000
—	—	—	—	—	341	22 000	—	—	341	22 000
3	—	—	—	—	—	—	3	—	—	—
45	255	104	62	1 660	5 422	855 000	107	1 915	5 526	855 000

Digitized by Google

Supplément CCl.

Tableau récapitulatif des pertes subies par l'armée allemande pendant la guerre de 1870-71.

(Jusqu'au commencement de l'occupation.)

Etats-majors et troupes.	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
Etat-major de la Ire armée	—	—	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—
Etat-major de la IIe armée	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
Etat-major de la fraction d'armée sous les ordres du Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin	—	—	—	1	1	—	—	—	—	1	1	—
Corps de la Garde . . .	172	2706	699	238	6672	378	1	319	10	411	9697	1087
		Plus 1 méd.-assist., 1 payeur.			Plus 2 méd.-majors en 2e						Plus 2 méd.-majors en 2e, 1 méd.-assist., 1 payeur.	
Ier corps d'armée . . .	82	1595	311	234	5291	317	3	460	28	319	7346	656
					Plus 2 méd.-majors en 2e						Plus 2 méd.-majors en 2e	
IIe corps d'armée . . .	61	807	152	167	3191	83	1	165	6	229	4163	241
		Plus 1 méd.-major en 1er			Plus 3 méd.-majors en 2e, 1 méd.-assist., 1 méd.-sous-aide			Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major en 1er, 3 méd.-majors en 2e, 2 méd.-assist., 1 méd. sous-aide.	
IIIe corps d'armée . . .	172	2655	724	408	8299	331	1	394	18	581	11348	1073
					Plus 2 méd.-majors en 1er, 4 méd.-majors en 2e, 3 méd.-assist.						Plus 2 méd.-majors en 1er, 4 méd.-majors en 2e, 3 méd.-assist.	
A reporter	488	7763	1886	1049	23454	1109	6	1338	62	1543	32555	3057
		Plus 1 méd.-major en 1er, 1 méd-assist., 1 payeur.			Plus 2 méd.-maj. en 1er, 11 méd.-maj. en 2e, 4 méd.-assist., 1 méd. sous-aide.			Plus 1 méd.-assist.			Plus 3 méd.-maj. en 1er, 11 méd.-maj. en 2e, 6 méd.-assist., 1 méd. sous-aide, 1 payeur.	

Digitized by Google

États-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
Report	488	7763	1886	1049	23454	1109	6	1338	62	1543	32555	3057
IVe corps d'armée . .	63	836	138	132	3029	159	1	197	3	196	4062	300
		Plus 1 méd.-major en 2e			Plus 1 méd.-major en 2e 4 méd.-assist. 1 méd. sous-aide						Plus 2 méd.-majors en 2e 4 méd -assist. 1 méd. sous-aide.	
Ve corps d'armée . .	97	1697	182	290	5961	164	1	846	18	388	8504	364
		Plus 1 méd.-major en 2e			Plus 2 méd.-majors en 2e						Plus 3 méd.-majors en 2e	
VIe corps d'armée . .	17	282	24	43	738	8	—	30	—	60	1050	32
VIIe corps d'armée . .	79	1225	247	207	3991	159	3	527	17	289	5743	423
					Plus 1 méd -assist.						Plus 1 méd.-assist.	
VIIIe corps d'armée . .	148	1707	406	325	6124	434	—	351	15	473	8182	855
					Plus 1 méd.-major en 2e 1 aumônier						Plus 1 méd.-major en 2e 1 aumônier	
IXe corps d'armée (y rempris la 25e division).	119	1799	618	242	4767	254	2	174	43	363	6740	915
					Plus 1 méd.-major en 2e 2 méd. sous-aides.			Plus 1 méd. sous-aide.			Plus 1 méd.-major en 2e 3 méd. sous-aides.	
Xe corps d'armée . .	110	2128	416	234	4704	307	15	1035	62	359	7867	785
					Plus 1 méd.-major en 2e 5 méd.-assist. 1 aumônier			Plus 4 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major en 2e 9 méd.-assist. 1 aumônier	
A reporter	1121	17437	3917	2522	52768	2594	28	4498	220	3671	74703	6731
		Plus 1 méd.-major en 1er 2 méd.-majors en 2e 1 méd.-assist. 1 payeur			Plus 2 méd.-majors en 1er 17 méd.-majors en 2e 14 méd.-assist. 4 méd. sous-aides 2 aumôniers			Plus 5 méd.-assist. 1 méd. sous-aide.			Plus 3 méd.-majors en 1er 19 méd.-majors en 2e 20 méd.-assist. 5 méd. sous-aides 2 aumôniers 1 payeur	

Digitized by Google

Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
Report:	1121	17437	3917	2522	52768	2594	28	4498	220	3671	74703	6731
XIe corps d'armée — 21e division, artillerie de corps etc. . .	39	467	230	130	2023	130	—	171	1	169	2661	361
				Plus 1 méd.-assist.						Plus 1 méd.-assist.		
XIe corps d'armée — 22e division*)	55	747	225	167	2749	131	1	462	5	223	3956	361
	Plus 1 aumônier			Plus 1 méd.-major en 2e 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major en 2e 2 méd.-assist. 1 aumônier.		
XIIe corps d'armée . .	104	1331	291	190	4203	264	5	1009	115	299	6543	670
	Plus 1 méd.-major en 1er			Plus 1 méd.-assist.						Plus 1 méd.-major en 1er 1 méd.-assist.		
XIIIe corps d'armée — Etat-major . .	1	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—
XIIIe corps d'armée — 17e division .	49	644	138	101	1718	113	—	190	9	150	2552	260
				Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major en 2e 2 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major en 2e 3 méd.-assist.		
XIIIe corps d'armée — 2e division de landwehr . .	—	14	2	6	84	6	—	13	—	6	111	8
XIIIe corps d'armée — 22e division .	11	102	15	10	307	20	1	89	—	22	498	35
XIVe corps d'armée . .	47	715	145	141	2538	133	5	293	19	193	3546	297
				Plus 1 méd. de camp.			Plus 5 méd.-majors en 2e 2 méd.-assist.			Plus 5 méd.-majors en 2e 2 méd.-assist. 1 méd. de camp.		
A reporter:	1427	21457	4963	3267	66390	3391	40	6725	369	4734	94572	8723
	Plus 2 méd.-majors en 1er 2 méd.-majors en 2e 1 méd.-assist. 1 aumônier 1 payeur			Plus 2 méd.-majors en 1er 18 méd.-maj. en 2e 1 méd. de camp. 18 méd.-assist. 4 méd. sous-aides 2 aumôniers			Plus 6 méd.-majors en 2e 10 méd.-assist. 1 méd. sous-aide			Plus 2 méd.-majors en 1er 26 méd.-majors en 2e 1 méd. de camp. 29 méd.-assist. 5 méd. sous-aides 3 aumôniers 1 payeur		

*) En ce qui concerne les pertes de la 22e division à dater du 4 janvier 1871, voir au XIIIe corps d'armée.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
Report:	1427	21457	4963	3267	66390	3391	40	6725	369	4734	94572	8723
corps d'armée bav. .	195	1768	536	350	6964	582	12	2270	141	557	11002	1259
								Plus 1 fonct. de l'intend.			Plus 1 fonct. de l'intend.	
corps d'armée bav. .	71	737	89	107	2475	91	—	599	1	178	3811	181
ision de campagne urtembergeoise . . .	37	641	121	79	1736	80	1	178	8	117	2555	209
					Plus 1 méd. de régiment						Plus 1 méd. de régiment	
ision de campagne adoise*)												
ps de siége devant trasbourg**)	9	77	36	16	285	24	—	31	12	25	393	72
					Plus 1 méd.-assist.						Plus 1 méd.-assist.	
ps de siége devant elfort***)	8	123	5	32	492	25	—	56	1	40	671	31
					Plus 1 méd.-assist.						Plus 1 méd.-assist.	
sion de landwehr la Garde	6	67	2	9	270	—	—	—	—	15	337	2
division de réserve .	10	210	10	44	1072	13	4	349	—	58	1631	23
					Plus 1 méd.-major en 2e 1 méd.-assist. 1 payeur			Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major en 2e 2 méd.-assist. 1 payeur	
A reporter:	1763	25080	5762	3904	79684	4206	57	10208	532	5724	114972	10500
	Plus 2 méd.-majors en 1er 2 méd.-majors en 2e 1 méd.-assist. 1 aumônier 1 payeur			Plus 2 méd.-majors en 1er 1 méd. de régiment 19 méd.-majors en 2e 1 méd. de camp. 21 méd.-assist. 4 méd. sous-aides 2 aumôniers 1 payeur			Plus 6 méd.-majors en 2e 11 méd.-assist. 1 méd. sous-aide. 1 fonct. de l'intend.			Plus 4 méd.-majors en 1er 1 méd. de régiment 27 méd.-majors en 2e 1 méd. de camp. 33 méd.-assist. 5 méd. sous-aides 3 aumôniers 2 payeurs 1 fonct. de l'intend.		

*) Les pertes de cette division sont comprises dans celles du corps de siége devant sbourg et dans celles du XIVe corps d'armée.
**) Excepté la landwehr de la Garde et la 1re division de réserve.
***) Excepté la 1re et la 4e division de réserve.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
Report:	1763	25080	5762	3904	79684	4206	57	10208	532	5724	114972	10500
2e division de landwehr*)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
3e division de réserve .	26	291	46	51	1338	30	3	642	18	80	2271	94
		Plus 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major en 2e			Plus 1 méd.-major en 2e			Plus 2 méd.-majors en 2e 1 méd.-assist.	
4e division de réserve .	12	222	66	36	859	27	2	414	9	50	1496	102
					Plus 1 méd. sous-aide.						Plus 1 méd. sous-aide	
1re division de cavalerie	6	51	163	24	193	255	3	109	133	33	353	551
2e division de cavalerie	6	42	157	13	146	218	2	83	85	21	271	460
3e division de cavalerie	4	38	102	4	79	75	4	82	107	12	199	284
4e division de cavalerie	6	62	146	15	144	270	5	150	133	26	356	549
		Plus 1 méd.-major en 1er 1 méd.-assist.						Plus 1 méd.-major en 2e 1 méd.-assist.			Plus 1 méd.-major en 1er 1 méd.-major en 2e 2 méd.-assist.	
5e division de cavalerie	17	227	519	52	692	228	6	182	443	75	1101	1190
					Plus 1 méd.-major en 1er						Plus 1 méd.-major en 1er	
6e division de cavalerie	13	137	341	29	285	208	2	125	135	44	547	684
					Plus 1 aumônier						Plus 1 aumônier	
Troupes d'étapes et des gouvernements**) . . .	9	162	22	28	537	29	16	616	128	53	1315	179
							Plus 1 prép. aux vivres 1 méd. sous-aide 1 payeur			Plus 1 préposé aux vivres 1 méd. sous-aide 1 payeur		
A reporter:	1862	26312	7324	4156	83957	5546	100	12611	1723	6118	122880	14593
		Plus 3 méd.-majors en 1er 2 méd.-majors en 2e 1 aumônier 1 payeur			Plus 3 méd.-majors en 1er 1 méd. de régiment 20 méd.-majors en 2e 1 méd. de camp. 21 méd.-assist. 5 méd. sous-aides 3 aumôniers 1 payeur			Plus 8 méd.-majors en 2e 12 méd.-assist. 2 méd. sous-aides 1 payeur 1 fonct. de l'intend. 1 prép. aux vivres			Plus 6 méd.-majors en 1er 1 méd. de régiment 30 méd.-majors en 2e 1 méd. de camp. 36 méd.-assist. 7 méd. sous-aides 4 aumôniers 3 payeurs 1 fonct. de l'intend. 1 prép. aux vivres	

*) Voir au XIIIe corps d'armée.
**) Y compris les pertes subies devant les places fortes.

Digitized by Google

Etats-majors et troupes	Tués ou morts des suites de leurs blessures			Blessés			Disparus			Total		
	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux	Officiers et fonct.-offic.	Hommes	Chevaux
Report:	1862	26312	7324	4156	83957	5546	100	12611	1723	6118	122880	14593
Artillerie de siége devant Paris	9	80	1	25	336	1	—	—	—	34	416	2
Pionniers de siége devant Paris	—	1	—	1	10	—	—	—	—	1	11	—
1re abth. du parc de mun. de rés. de camp.	—	2	—	1	1	—	—	—	—	1	3	—
3e abth. des chemins de fer de camp.	—	—	—	1	—	—	2	139	—	3	139	—
4e abth. des chemins de fer de camp.	—	2	—	—	—	—	—	2	—	—	4	—
Total des pertes de l'armée allemande:	**1871**	**26397**	**7325**	**4184**	**84304**	**5547**	**102**	**12752**	**1723**	**6157**	**123453**	**14595**
	Plus 3 méd.-majors en 1er 2 méd.-majors en 2e 3 méd.-assist. 1 aumônier 1 payeur			Plus 3 méd.-majors en 1er 1 méd. de régiment 20 méd.-majors en 2e 1 méd. de camp. 21 méd.-assist. 5 méd. sous-aides 3 aumôniers 1 payeur			Plus 8 méd.-majors en 2e 12 méd.-assist. 2 méd. sous-aides 1 payeur 1 fonct. de l'intend. 1 prép. aux vivres.			Plus 6 méd.-majors en 1er 1 méd. de régiment 30 méd.-majors en 2e 1 méd. de camp. 36 méd.-assist. 7 méd. sous-aides 4 aumôniers 3 payeurs 1 fonct. de l'intend. 1 prép. aux vivres.		

Il a été perdu en outre dans le service des chemins de fer de campagne:

Fonctionnaires ou employés tués ou morts des suites des leurs blessures 2
- - - blessés 5
- - - disparus 27
Total 34

Par suite d'accidents sur les chemins de fer, 14 employés ont été tués et 17 blessés.

Digitized by Google

Digitized by Google

Supplément CCII.

Table chronologique

des

combats et des principaux événements

de

la guerre de 1870-71.

Digitized by Google

Avant-propos.

La table chronologique indique en général tous les combats de la guerre de 1870-71, dans lesquels au moins une compagnie constituée, un escadron ou une batterie ont été engagés; par conséquent, même ceux qui, afin de faciliter la clarté de l'exposition, n'ont pu trouver place dans le texte de l'ouvrage de l'Etat-major.

Dans cette table, il est en outre fait mention de quelques événements remarquables, le plus souvent sans l'indication des troupes qui y ont pris part.

En dehors des rubriques „Observation, Investissement, Bombardement ou Siége", les attaques, sorties ou engagements d'avant-postes d'une certaine importance, qui ont eu lieu devant les places fortes, ont seuls été mentionnés.

Pour les combats isolés, toutes les troupes qui ont fait usage de leurs armes ou qui ont subi des pertes sont indiquées sans restriction.

Tandis qu'on s'est borné pour les combats d'un développement peu considérable aux limites spécifiées ci-dessus, il a fallu, pour les actions plus importantes, particulièrement pour les batailles, élargir un peu le cadre et citer tous les corps de troupes qui, pendant l'affaire, ont été employés comme réserve, sur le champ de bataille même. Il n'est donc pas possible de déduire les effectifs des données fournies par la table.

Les chiffres romains placés après les noms des batailles, combats etc. etc., indiquent le volume, les chiffres arabes renvoient à la page de l'ouvrage de l'Etat-major.

Digitized by Google

1870.

Nuit du 15 au 16 juillet. Ordre de mobilisation pour toute l'armée de l'Allemagne du Nord (I. 47) et pour les troupes grand-ducales badoises (I. 48).

16 juillet. Ordre de mobilisation pour l'armée royale bavaroise (I. 48).

17 do. Ordre de mobilisation pour les troupes royales wurtembergeoises (I. 48).

19 do. Reconnaissance vers Forbach (I. 94).

De la 3e division de cavalerie: 2e, 3e et 4e esc. du régt. de uhlans rhénan No 7.

24 do. Escarmouche de Schreckling (I. 95).

De la garnison de Sarrelouis: 8e comp. du 8e régt. d'inf. rhénan No 70.

27 do. Combat d'avant-postes près de Ludweiler (I. 95).

Du VIIIe corps d'armée: 6e comp. du régt. de fusiliers du Hohenzollern No 40.

28 do. Combat d'avant-postes à Sarrebrück (I. 95).

Du VIIIe corps d'armée: 7e comp. du régt. de fusiliers du Hohenzollern No 40.

De la 3e division de cavalerie: Fractions du 2e et du 4e esc. du régt. de uhlans rhénan No 7.

30 do. Combat d'avant-postes à St. Arnual (I. 96).

Du VIIIe corps d'armée: 8e comp. du régt. de fusiliers du Hohenzollern No 40.

De la 3e division de cavalerie: Fractions du 3e esc. du régt. de uhlans rhénan No 7.

31 do. Départ de S. M. le Roi de Berlin pour Mayence (I. 117).

Digitized by Google

1870.

2 août. Combat de Sarrebrück (I. 138).

Du VIIIe corps d'armée: Etat-major de la 31e brigade d'inf. Régt. de fusiliers du Hohenzollern No 40. 10e comp. du 7e régt. d'inf. rhénan No 69. 2e esc. du 2e régt. de hussards rhénan No 9. 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. rhénan No 8.

De la 3e division de cavalerie: 2e et 3e esc. du régt. de uhlans rhénan No 7.

2 do. Combat d'avant-postes près de Völklingen (I. 142).

Du VIIIe corps d'armée: 9e, 11e et 12e comp. du 7e régt. d'inf. rhénan No 69.

De la 3e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de uhlans rhénan No 7.

3 do. Reconnaissance vers St. Jean (I. 160).

De la 6e division de cavalerie: 2e esc. du 1er régt. de uhlans du Brandebourg (Empereur de Russie) No 3.

3 do. Reconnaissance vers la Blies (I. 160).

De la 6e division de cavalerie: 2e esc. du régt. de hussards du Brandebourg (hussards de Zieten) No 3. 5e esc. du régt. de uhlans du Schleswig-Holstein No 15.

4 do. Reconnaissance vers St. Jean (I. 164).

De la 6e division de cavalerie: 2e esc. du régt. de cuirassiers du Brandebourg (Empereur Nicolas Ier de Russie) No 6.

4 do. Combat de Wissembourg (I. 173).

De la IIIe armée: Etat-major général. V^e corps d'armée (moins le 2e bat. du 3e régt. d'inf. de Posen No 58). *Du XIe corps d'armée:* Etat-major général. 21e division d'inf. 1er régt. de hussards hessois No 13. Abtheilung à cheval du régt. d'art. hessois No 11. *Du IIe corps d'armée bavarois:* Etat-major général. 4e division d'inf. (moins le 3e bat. du 1er régt. d'inf. Roi et le 5e bat. de chasseurs). 5e brigade d'infanterie. 3e et 4e esc. du 5e régt. de chevaux-légers Prince Otto. 4e comp. du génie de camp.

4 do. Reconnaissance vers Selz.

De la garnison de Rastatt: 3e comp. du régt. de fusiliers de Poméranie No 34.

Nuit du 4 au 5 août. Combat de Münchhausen (pendant une reconnaissance).

De la division de camp. badoise: 12e compagnie du 6e régt. d'infanterie.

5 août. Combat d'avant-garde à Münchhausen et à Selz (I. 201).

De la division de camp. badoise: 2e bat. du régt. de grenadiers du Corps. 1er esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles. 1re batterie lourde du régt. d'art. de camp.

Digitized by Google

1870.

5 août. Combats de Woerth et de Haguenau (pendant une reconnaissance) (I. 198).

De la 4e division de cavalerie: 9e brigade de cavalerie. 2e régt. de hussards du Corps No 2.

Nuit du 6 août. Reconnaissance vers Sarrebrück (I. 291).

De la 6e division de cavalerie: 4e escadron du 1er régt. de uhlans du Brandebourg (Empereur de Russie) No 3.

6 août. Bataille de Spicheren (I. 290).

De la Ire armée: Etat-major général. *Du Ier corps d'armée:* 4e batterie lourde et 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. *Du VIIe corps d'armée:* Etat-major général. Etat-major de la 26e brigade d'inf. 6e régt. d'inf. de Westphalie No 55. Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. 1er régt. de hussards de Westphalie No 8. 5e batterie lourde, 6e légère, 2e et 3e batt. à cheval du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. 14e division d'inf. (moins la 8e comp. du régt. de fusiliers du Rhin inférieur No 39). *Du VIIIe corps d'armée:* Etat-major général. Etat-major de la 16e division d'inf. Etat-major de la 32e brigade d'inf. Régt. de fusiliers du Hohenzollern No 40. 2e régt. de hussards rhénan No 9. 6e batterie lourde et 6e légère du régt. d'art. de camp. rhénan No 8.

De la IIe armée: *Du IIIe corps d'armée:* Etat-major général. 5e division d'inf. (moins la 1re comp. du 6e régt. d'inf. du Brandebourg No 52 et la 1re Abtheilung à pied du régt. d'art. du Brandebourg No 3). Bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. du Brandebourg No 20. 2e Abtheilung à pied et Abtheilung à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3. *De la 5e division de cavalerie:* Etat-major de la division. Régt. de dragons d'Oldenbourg No 19. 2e régt. de hussards de Westphalie No 11. Régt. de hussards du Brunswick No 17. *De la 6e division de cavalerie:* Régt. de cuirassiers du Brandebourg (Empereur Nicolas Ier de Russie) No 6. 5e esc. du 1er régt. de uhlans du Brandebourg (Empereur de Russie) No 3.

6 do. Reconnaissance sur Rimling.

De la 5e division de cavalerie: Etat-major de la 12e brigade de cavalerie. Régt. de cuirassiers de Magdebourg No 7. 3e et 4e esc. du régt. de hussards de Magdebourg No 10. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

6 do. Reconnaissance sur Neunkirchen et Habkirchen.

De la 5e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de uhlans du Schleswig-Holstein No 15.

De la 6e division de cavalerie: 15e brigade de cavalerie. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3 (Grand-maître de l'artillerie).

6 do. Bataille de Woerth (I. 213 etsuiv.).

IIIe *armée:* Etat-major général. Ve corps d'armée. XIe corps d'armée (moins la 12e comp. du 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32 et le 1er bataillon du 2e régt. d'inf. hessois No 82). — *Du 1er corps d'armée bavarois:* Etat-major général. 1re division d'infanterie (moins la 12e comp. du

Digitized by Google

régt. d'inf. du Corps). 4e batterie (de 4) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold. — *Du IIe corps d'armée bavarois:* Etat-major général. 5e brigade d'infanterie. 1er, 2e et 4e esc. du 1er régt. de chevaux-légers Empereur Alexandre de Russie. 2e batterie (de 4). 3e (de 4) et 5e (de 6) du 4e régt. d'art. Roi. 4e division d'inf. (moins le 5e bataillon de chasseurs). Brigade de uhlans (moins les 1er et 2e esc. du 5e régt. de chevaux légers Prince Otto). 1e batterie (de 4, à cheval), 3e (de 6) et 4e (de 6) du 2e régt. d'art. Brodesser. Un peloton de la 4e comp. du génie de camp. Division de camp. wurtembergeoise (moins la 1re brigade de camp., les 7e et 8e comp. du 2e régt. d'inf., les 1er et 2e esc. du 1er régt. de cavalerie Roi Charles, le 2e esc. du 3e régt. de cavalerie Roi Guillaume et la 4e batterie [de 4]).

7 août. Combat d'avant-garde à Forbach (I. 395).

Du VIIe corps d'armée: Etat-major de la 26e brigade d'inf. 6e régt. d'inf. de Westphalie No 55. Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

De la 6e division de cavalerie: Etat-major de la 14e brigade de cavalerie. 2e esc. du 1er régt. de uhlans du Brandebourg (Empereur de Russie) No 3.

7 do. Combats de Bouxviller et de Steinbourg (I. 288).

De la 4e division de cavalerie: 9e brigade de cavalerie. 2e régt. de hussards du Corps No 2.

De la brigade de cuirassiers bavaroise; 1re batterie (de 4, à cheval) du 3e régt. d'art. Reine-mère.

7 do. Reconnaissance vers Bitche (I. 386).

De la 4e division de cavalerie: 3e esc. du régt. de dragons rhénan No 5.

7 do. Prise d'Haguenau (I. 371).

De la division de camp. badoise: Brigade de cavalerie. Batterie à cheval du régt. d'art. de camp.

8 do. Combat du Haut-Hombourg (pendant une reconnaissance) (I. 402).

Du IIIe corps d'armée: 3e et 4e esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12.

8 do. Bombardement de Bitche (I. 377).

Du IIe corps d'armée bavarois: 1re batterie (de 4, à cheval) du 2e régt. d'art. Brodesser.

Du 8 août 1870 au 26 mars 1871. Etablissement d'un corps d'observation devant Bitche et investissement de cette place (I. 377, II. 1300 et suiv., V. 1293 et suiv.).

Du IIe corps d'armée bavarois: 2e bataillon du 6e régt. d'inf. Roi Guillaume de Prusse. 1er bataillon du 7e régt. d'inf. Hohenhausen.

Digitized by Google

1870.

Troupes d'étapes de la IIIe armée ou du gouvernement-général de l'Alsace: 2e et 3e bat. du 4e régt. d'inf. bavarois Roi Charles de Wurtemberg. 1er et 3e bat. du 8e régt. d'inf. bavarois Pranckh. 2e comp. du 5e bat. de landwehr bavarois. 1re comp. du 27e bat. combiné de landw. bavarois. 29e bat. de landw. bavarois. Un détachement du 6e régt. de chevaux-légers bavarois Grand-duc Constantin Nicolajewitsch. 3e et 4e batteries de place (de sortie) du 2e régt. d'art. bavarois Brodesser. 3e batterie de place du 4e régt. d'art. bavarois Roi. 2e comp. du génie de place bavarois.

9 août. Occupation de la Petite-Pierre (I. 382).

9 do. Bombardement et capitulation de Lichtenberg (I. 378).

De la division de camp. wurtembergeoise: Etat-major de la 3e brigade de camp. 7e et 8e comp. du 2e régt. d'inf. 1er bataillon de chasseurs. 3e bataillon de chasseurs. Deux pelotons du 4e esc. du 4e régt. de cavalerie Reine Olga. 1re Abtheilung d'art. de camp. (moins la 1re batterie [de 6]). 6e batterie (de 6). Un détachement de pionniers.

10 do. Bombardement de Phalsbourg (I. 384).

Du XIe corps d'armée: Etat-major du commandant de l'artillerie. 2e régt. d'inf. hessois No 82. Bataillon de chasseurs hessois No 11. 1re Abtheilung à pied, 3e Abtheilung à pied et Abtheilung à cheval du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

10 do. Occupation de Lichtenberg (I. 381).

Du 11 au 15 août. Investissement de Strasbourg (II. 1253 et suiv.)

De la IIIe armée: Division de camp. badoise.

De la garnison de Rastatt: 1er bataillon du 6e régt. d'inf. badois.

12 août. Destruction de la voie ferrée à Frouard (I. 428).

De la 5e division de cavalerie: 4e esc. du régt. de hussards du Brunswick No 17.

12 do. Escarmouche de Peltre (I. 426).

De la 5e division de cavalerie: 1er esc. du 2e régt. de huss. de Westphalie No 11. 4e esc. du 1er régt. de uhlans du Hanovre No 13.

12 do. Combat d'Ars Laquenexy (I. 426).

De la 6e division de cavalerie: 15e brigade de cavalerie. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

Du 12 août au 12 décembre. Investissement et bombardement de Phalsbourg (I. 388, II. 1303 et suiv., et V. 1289 et suiv.).

Du VIe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major de la 11e division d'inf. 21e brigade d'inf. 22e brigade d'inf. 2e bataillon de chasseurs de Silésie No 6. 2e régt. de dragons de Silésie No 8. 1re et 2e Abtheilung à pied et Abtheilung à cheval du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

Digitized by Google

1870.

Troupes de l'inspection générale des étapes de la IIIe armée ou du gouvernement-général de l'Alsace: Régt. combiné de Landwehr No 31/71. 3e comp. du 1er bataillon (Breslau II) du 3e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 50. Un peloton de la 12e comp. du 4e régt. d'inf. bavarois Roi Charles de Wurtemberg. 4e esc. du 3e régt. de dragons de réserve. 1er et 4e esc. du 6e régt. de chevaux-légers bavarois Grand-duc Constantin Nicolajewitsch. 1re batterie légère de réserve du IIe corps d'armée. 2e batterie légère de réserve du VIIIe corps d'armée.

13 août. Escarmouche d'avant-postes à l'est de Metz.

Du Ier corps d'armée: 1er et 4e esc. du régt. de dragons de Lithuanie No 1 (Prince Albert de Prusse).

13 do. Combat d'Ars Laquenexy (pendant une reconnaissance) (I. 435).

Du VIIe corps d'armée: 9e et 11e comp. du 2e régt. d'inf. de Westphalie No 15 (Prince Frédéric des Pays-Bas). 2e comp. du bataillon de chasseurs de Westphalie No 7.

13 do. Reconnaissance vers Jury (I. 434).

De la 1re division de cavalerie: 2e esc. du 1er régt. de uhlans de Poméranie No 4.

13 do. Destruction de la voie ferrée à Dieulouard (I. 431).

Du corps de la Garde: 4e esc. du 1er régt. de dragons de la Garde. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Garde.

13 do. Escarmouche de Pont-à-Mousson (I. 431).

De la 5e division de cavalerie: 3e esc. du régt. de hussards du Brunswick No 17.

13 do. Escarmouche de Fleury (I. 433).

De la 6e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de hussards du Schleswig-Holstein No 16.

13 do. Bombardement de Marsal (I. 390).

Du XIe corps d'armée: 1re et 2e comp. du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95.

4e division de cavalerie.

13 do. Combat d'avant-postes au cimetière de Sainte-Hélène (II. 1267).

Du corps d'investissement devant Strasbourg: 12e comp. du 2e régt. de grenadiers badois Roi de Prusse.

13 et 14 août. Bombardement de la gare de Strasbourg (II. 1267 et suiv.).

Du corps d'investissement: 4e batterie lourde et 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. badois.

Digitized by Google

1870.

14 août. **Reconnaissance vers Jury.**

Du VIIe corps d'armée: Un détachement de la 6e comp. du 2e régt. d'inf. de Westphalie No 15 (Prince Frédéric des Pays-Bas).

De la 1re division de cavalerie: 1er régt. de uhlans de Poméranie No 4.

14 do. **Bataille de Colombey-Nouilly** (I. 444 et suiv.).

De la 1re armée: Ier corps d'armée (moins la 9e et la 11e comp. du régt. de grenadiers Prince royal [1er de la Prusse orientale] No 1). VIIe corps d'armée (moins le bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53 et le bataillon de fusiliers du 2e régt. d'inf. du Hanovre No 77). *De la 1re division de cavalerie*: Etat-major de la division. 1re brigade de cavalerie (moins le 2e régt. de uhlans de Poméranie No 9). Etat-major de la 2e brigade de cavalerie. Régiment de cuirassiers de la Prusse orientale No 3 Comte Wrangel. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. 3e division de cavalerie.

De la IIe armée: *Du IXe corps d'armée:* 18e division d'inf. (moins le 2e bataillon du 2e régt. de grenadiers de Silésie No 11, le 1er bataillon du régt. de fusiliers de Magdebourg No 36, la 2e, la 3e et la 4e comp. du bataillon de chasseurs de Lauenbourg No 9). Un peloton de la comp. de pionniers hessoise. *De la 6e division de cavalerie*: 2e esc. du régt. de cuirassiers du Brandebourg (Empereur Nicolas 1er de Russie) No 6. Régt. de uhlans du Schleswig-Holstein No 15.

14 do. **Escarmouche de Toul** (I. 441).

Du corps de la Garde: 5e esc. du 2e régt. de dragons de la Garde.

14 do. **Escarmouche d'Ancy** (I. 442).

De la 5e division de cavalerie: 4e esc. du 1er régt. de uhlans du Hanovre No 13.

14 do. **Investissement et occupation de Marsal** (I. 392).

Du IIe corps d'armée bavarois: Etat-major général. 7e brigade d'inf. Brigade de uhlans. Abtheilung d'art. de réserve. 4e et moitié de la 5e comp. du génie de camp.

14 do. **Combat d'avant-postes à Kronenbourg** (II. 1267).

Du corps d'investissement devant Strasbourg: 9e comp. du 5e régt. d'inf. badois.

15 do. **Tentative sur Thionville** (I. 510).

Du VIIIe corps d'armée: 31e brigade d'inf. 1er esc. du 2e régt. de hussards rhénan No 9. 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. rhénan No 8. 3e comp. de pionniers de camp.

15 do. **Combat de Jarny (pendant une reconnaissance)** (I. 509).

De la 5e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de uhlans de l'Altmark No 16.

Digitized by Google

1870.

15 août. **Combat de Puxieux (pendant une reconnaissance) (I. 506).**

De la 5e division de cavalerie: 13e brigade de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de hussards de Magdebourg No 10). 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

15 do. **Combat de Montigny-les-Metz et du Sablon (I. 503).**

De la 6e division de cavalerie: 2e, 3e et 4e esc. du régt. de cuirassiers du Brandebourg (Empereur Nicolas 1er de Russie) No 6. 3e et 4e esc. du 1er régt. de uhlans du Brandebourg (Empereur de Russie) No 3. 3e esc. du régt. de uhlans de Schleswig-Holstein No 15. Deux sections de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

Du 15 août au 28 septembre. **Siége de Strasbourg (II. 1269 et suiv. III. 92 et suiv.).**

De la III armée (corps de siége): Etat-major du corps de siége. Division de camp. bad. 6e régt. d'inf. badois (moins la 5e et la 8e comp.). Un détachement de l'escadron de garnison badois de Rastatt. Division de landwehr de la Garde. 1re division de réserve.

Artillerie de place. 1e, 2e, 3e, 4e, 5e, 9e et 13e comp. du régt. d'art. de place de la Garde. 5e, 6e, 7e, 8e et 15e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4. 5e et 13e comp. du régt. d'art. de place de la Basse-Silésie No 5. 1e, 2e, 4e, 5e, 6e, 7e, 13e, 15e et 16e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6. 2e, 3e, 6e et 16e comp. du régt. d'art. de place de Westphalie No 7. 1e et 2e comp. de l'Abtheilung d'art. de place du Hanovre No 10. 2e et 3e batteries du 3e régt. d'art. bavarois Reine-mère. 1e et 4e batterie de l'Abtheilung d'art. de place wurtembergeoise. 1e, 2e, 4e et 5e comp. du bataillon d'art. de place badois.

Pionniers de place: 1re comp. de pionniers de place du Ier corps d'armée. 1re du IIe. 2e et 3e du Ve. 1re et 3e du VIe. 1re du VIIe. 1re et 2e du VIIIe. 1re et 2e du Xe. 1re du XIe. 4e compagnie de pionniers de place badoise. Compagnie de pontonniers badoise.

16 août. **Bataille de Vionville—Mars-la-Tour (I. 521).**

De la 1re armée: *Du VIIIe corps d'armée:* Etat-major de la 16e division d'inf. 32e brigade d'inf. 2e régt. de hussards rhénan No. 9 (moins le 1er escadron). 5e et 6e batteries lourdes et 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. rhénan No. 8.

De la IIe armée: Etat-major général. *Du corps de la Garde:* 3e brigade de cavalerie de la Garde. 1e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Garde. — IIIe corps d'armée. — *Du IXe corps d'armée:* Etat-major général. Etat-major de la division hessoise (25e). 49e brigade d'inf. (1re hessoise) (moins le 1er bataillon de chasseurs). 2e régt. de grenadiers de Silésie No. 11. 1er régt. de cavalerie hessoise (régt. de chevaux-légers de la Garde). 1re et 2e batteries lourdes et 1re batterie légère hessoises. — Xe corps d'armée (moins le 2e bataillon du 8e régt. d'inf. de Westphalie No 57, la 1re et la 4e comp. du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91 et le 2e bataillon du régt. d'inf. du Brunswick No 92). 5e division de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de hussards de Magdebourg No 10). 6e division de cavalerie (moins le 2e et le 5e escadron du 1er régt. de uhlans [Empereur de Russie] No 3).

Digitized by Google

1870.

16 août. **Tentative sur Toul** (I. 394 et 617 et suiv.).

Du IVe corps d'armée: Etat-major général. 7e division d'inf. (moins la 13e brigade d'inf., la 1e batterie du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4 et la 2e comp. de pionniers de camp.).

Du IIe corps d'armée bavarois: Brigade de uhlans.

16 do. **Sortie d'Illkirch** (II. 1272).

Du corps de siége devant Strasbourg: 8e comp. du 3e régt. d'inf. badois. 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. badois.

17 do. **Bombardement de la partie sud-est de Metz** (II. 647).

1er corps d'armée (moins la 2e comp. et le 2e bataillon du régt. de grenadiers Prince Royal [1er de la Prusse orientale] No. 1).

17 do. **Combat dans le bois de Vaux** (I. 634.).

De la 1re armée: Etat-major général. *Du VIIe corps d'armée:* Etat-major général. Etat-major de la 14e division d'inf. 28e brigade d'inf. (moins le bataillon de fusiliers du 2e régt. d'inf. du Hanovre No 77) 2e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

17 do. **Combat d'avant-postes à Rezonville** (I. 630).

De la 6e division de cavalerie: 3e escadron du régt. de uhlans du Schleswig-Holstein No 15.

17 do. **Escarmouche de Neuve-Eglise** (II. 1277).

De la division de camp. badoise: 1er et 3e esc. du (1er) régt. de dragons du Corps.

17 do. **Combat naval près de Rügen** (II. 1248).

De la marine: Yacht royal „Grille (Grillon)".

18 do. **Bataille de Gravelotte—St. Privat** (II. 641 et suiv.).

Grand quartier-général.

1re armée: Etat-major général. *Du 1er corps d'armée:* 4e brigade d'inf. 3e esc. du régt. de dragons de la Prusse orientale No 10. 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. — VIIe corps d'armée. — VIIIe corps d'armée. 1re division de cavalerie.

IIe armée: Etat-major général. Corps de la Garde (moins la 1re et la 4e comp. du 3e régt. de grenadiers de la Garde Reine Elisabeth et la 2e brigade de cavalerie de la Garde). — IIe corps d'armée (moins le 1er bataillon du 3e régt. d'inf. de Poméranie No 14). — IIIe corps d'armée. — IXe corps d'armée (moins le 1er bataillon du 2e régt. de grenadiers de Silésie No 11). — X^e corps d'armée. — XIIe corps d'armée (royal saxon) (moins le 2e bataillon du 7e régt. d'inf. Prince George No 106, le 1er régt. de uhlans No 17 et le 2e régt. de uhlans No 18). 5e division de cavalerie. 6e division de cavalerie.

Digitized by Google

1870.

18 août. **Combat d'avant-postes à Schiltigheim** (II. 1275).

Du corps de siége devant Strasbourg: 9e et 12e comp. du 2e régt. de grenadiers badois Roi de Prusse. 8e comp. du 4e régt. d'inf. badois Prince Guillaume.

Du 19 août au 27 octobre. **Investissement de Metz** (II. 885 et suiv., 1317 et suiv. et III. 257 et suiv.).

Armée d'investissement: Etats-majors généraux de la Ire et de la IIe armée. Ier, IIe, IIIe, VIIe, VIIIe, IXe et Xe corps d'armée. XIIIe corps d'armée (17e division d'inf. et 2e division de landwehr). 3e division de réserve (moins le 2e esc. du 2e régt. de grosse cavalerie). 1re division de cavalerie. 3e division de cavalerie. 1re, 2e, 3e, 4e 5e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11. 2e et 3e comp. de pionniers de la Garde. 2e, 3e et 4e comp. du bataillon de pionniers saxon No 12. 3e comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée.

Du 19 août au 12 septembre. **Investissement et bombardements (23 août et 10 septembre) de Toul** (II. 900, 916 et suiv., 1306 et suiv. et III. 83 et suiv.).

Du VIe corps d'armée: Etat-major de la 11e division d'inf. Etat-major de la 22e brigade d'inf. Régt. de fusiliers de Silésie No 38. Artillerie de corps. 2e comp. de pionniers de camp.

Du 1er corps d'armée bavarois: Détachement venant des dépôts, destinés au régt. d'inf. du Corps, au 1er régt. d'inf. Roi et au 2e régt. d'inf. Prince royal.

Du IIe corps d'armée bavarois: 7e brigade d'inf. 2e régt. de chevaux-légers Taxis. 1e batterie (de 4) et 5e (de 6) du 4e régt. d'art. Roi. Demi 5e comp. du génie.

Artillerie de place: 4e et 6e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 3.

Troupes d'étapes de la IIIe armée: Bataillon d'Aschersleben, de Halle et de Bitterfeld du régt. combiné de landwehr de Magdebourg No 27/67. 3e esc. du 3e régt. de dragons de réserve. Compagnie du génie d'étape bavaroise.

19 août. **Bombardement de la citadelle de Strasbourg** (II. 1280).

Du corps de siége: 2e, 4e et 5e comp. du bataillon d'art. de place badois.

22 do. **Combat naval dans la baie de Putzig** (II. 1249).

De la marine: Corvette „Nymphe".

Du 23 au 28 août. **Bombardement de Strasbourg** (II. 1286).

Du corps de siége: Etat-major du Commandant de l'art. de siége. Régt. d'art. de camp. badois. Abtheilung combinée d'art. de la division de landwehr de la Garde. 1re batterie légère de réserve du IIe corps d'armée. 1re et 2e batteries légères de réserve du IXe corps d'armée. Artillerie de place. (Voir pag. 770*, Siége de Strasbourg.)

Digitized by Google

1870.

23 août. Bombardement de Bitche (II. 1302).

Du IIe corps d'armée bavarois: 1er bataillon du 7e régt. d'inf. Hohenhausen.

Des troupes d'étapes bavaroises: 2e bataillon du 4e régt. d'inf. Roi Charles de Wurtemberg. 29e bataillon combiné de landwehr. Batterie de sortie du 2e régt. d'art. Brodesser.

Du 24 août au 10 novembre. Etablissement d'un corps d'observation devant Thionville et investissement de cette place (II. 1333 et suiv., III. 259, 273 et suiv.).

De la 1re armée: *De la 3e division de réserve:* 1er régt. d'inf. hessois No 81. Bataillons de Sprottau et de Samter du régt. combiné de landwehr de la Basse-Silésie No 6/46. Bataillon d'Ostrowo du 2e régt. combiné de landwehr de Posen No 58/59. Etat-major de la 3e division de cavalerie de réserve. 2e régt. de grosse cavalerie. 3e régt. de hussards de réserve. Un détachement de la 3e comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée. — *De la 1re division de cavalerie:* Etat-major de la division. 1re brigade de cavalerie. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No. 1.

De la IIe armée: *Du IXe corps d'armée.* Bataillon de chasseurs de Lauenburg No 9. — *Du Xe corps d'armée:* 2e bataillon du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91.

Pionniers de place: 3e comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée.

De la garnison de Sarrelouis: 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de Thuringe No 72.

Troupes d'étapes de la 1re armée: 5e régt. d'inf. rhénan No 65. Deux pelotons du 1er esc. du 6e régt. de hussards de réserve.

Du gouvernement-général de Lorraine: Bataillon combiné de landwehr de Geldern-Dusseldorf du 4e régt. de landwehr de Westphalie No 17. Bataillon d'Eupen du régt. combiné de landwehr No 25/65.

24 août. Tentative sur Verdun (II. 920 et suiv.).

De l'armée de la Meuse: XIIe corps d'armée (Royal Saxon) (moins la 2e et la 4e comp. du bataillon de pionniers No 12). 5e division de cavalerie.

24 do. Sortie en avant de la lunette 44 (devant Strasbourg) (II. 1288).

Du corps de siége: 2e bataillon du régt. de fusiliers de Poméranie No 34.

24 do. Combat d'avant-postes près Phalsbourg (II. 1305).

Du gouvernement-général de l'Alsace: Bataillons d'Erfurt (moins la 1re comp.) et de Sondershausen (moins la 3e comp.) du régt. combiné de landwehr No 31/71.

Digitized by Google

1870.

25 août. **Escarmouche de Terville** (II. 1333).

De la division hessoise (25e): 1er bataillon de chasseurs. 2e bataillon de chasseurs (moins la 1re et la 2e comp.). 2e esc. du 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du corps).

25 do. **Capitulation et occupation de Vitry-le-Français** (II. 928).

25 do. **Combat de Sivry** (II. 927).

6e division de cavalerie (moins le régt. de hussards du Brandebourg [Zieten] No 3.)

25 do. **Combat d'avant-postes à Königshoffen** (II. 1290).

Du corps de siége devant Strasbourg: 6e et 7e comp. du 4e régt. d'inf. badois Prince Guillaume.

26 do. **Sortie de la Grange-aux-bois, Colombey et Noisseville** (II. 1336).

Du Ier corps d'armée: 1re brigade d'inf. 4e comp. du 4e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 5. 5e et 6e comp. du 7e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 44. Demi 3e esc. du régt. de dragons de Lithuanie No 1. 1re batterie lourde, 1re et 2e légères du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

De la 3e division de réserve: Etat-major de la division. Bataillon de fusiliers du 2e régt. d'inf. de Posen No 19. 1er bataillon du 1er régt. d'inf. hessois No 81.

27 do. **Combat de cavalerie à Busancy** (II. 948).

Du XIIe corps d'armée (Royal Saxon): 2e brigade de cavalerie No 24. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

27 do. **Combat d'avant-postes devant Phalsbourg** (II. 1305).

Du gouvernement-général de l'Alsace: Bataillons d'Erfurt (moins la 1re comp.) et de Sondershausen (moins la 3e comp.) du régt. combiné de landwehr No 31/71.

Du 28 août au 8 octobre. **Etablissement d'un corps d'observation devant Verdun et investissement de cette place** (II. 1312 et III. 364).

Du IIIe corps d'armée: 3e esc. du 1er régt. de dragons du Brandebourg No 2.

De la 1re division de cavalerie: 2e régt. de uhlans de Poméranie No 9. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

Du gouvernement-général de Reims: *De la 2e division de landwehr*: Bataillon de Teltow du 3e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 20/60. 6e régt. de uhlans de réserve (moins le 3e esc.). Détachement Bothmer. 5e régt. d'inf. rhénan No 65. Bataillons d'Aix-la-Chapelle et de Julich du régt. combiné de landwehr No 25/65. 1re comp. du bataillon de Deutz du régt. combiné de land-

Digitized by Google

1870.

wehr No 28/68. 1er bataillon (Simmern) et 2e bataillon (Andernach) du 7e régt. de landwehr rhénan No 69. 4e régt. de hussards de réserve. Escadron de hussards de réserve du VIIe corps d'armée. Batterie lourde de réserve du VIIe corps d'armée. Batterie lourde de réserve du VIIIe corps d'armée.

28 août. Escarmouche de Busancy et de Bar (II. 959).

De l'armée de la Meuse: 5e esc. du 3e régt. de uhlans de la Garde. 1re brigade de cavalerie saxonne No 23. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. saxon No 12.

28 do. Destruction de la voie ferrée à Chauvancy (II. 962).

Du XIIe corps d'armée (Saxon): 1re et fractions des 2e, 3e et 4e comp. du 2e bataillon de chasseurs No 13. 5e esc. du 2e régt. de cavalerie.

28 do. Combat de Falaise (pendant une reconnaissance) (II. 959).

De la 5e division de cavalerie: 1er régt. de uhlans de Hanovre No 13.

28 do. Reconnaissance vers Harricourt.

De la 5e division de cavalerie: 4e esc. du régt. de hussards de Magdebourg No 10.

28 do. Combat d'avant-postes de Schiltigheim et de Kronenbourg (III. 93).

Du corps de siége devant Strasbourg: Bataillon de Schneidemühl du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21. Détachement armé de fusils de rempart.

28 do. Combat d'avant-postes à Illkirch (III. 94).

Du corps de siége devant Strasbourg: 12e comp. du 5e régt. d'inf. badois.

29 do. Escarmouche de Voncq (II. 981).

De la 6e division de cavalerie: 1er et 2e esc. du régt. de hussards du Schleswig-Holstein No 13.

29 do. Combat de Nouart (II. 971 et suiv.)

Du XIIe corps d'armée (Royal saxon): Etat-major général. 1re division d'inf. No 23 (moins les 2e et 4e comp. du bataillon de pionniers No 12). Etat-major de la 2e division d'inf. No 24. 2e Abtheilung à pied du régt. d'art. de camp. No 12 (moins la 3e batterie légère). 3e comp. du bataillon de pionniers No 12. Division de cavalerie No 12.

29 do. Combat d'avant-postes à Ballay.

De la 6e division de cavalerie: 3e esc. du régt. de uhlans du Schleswig-Holstein No 15.

Digitized by Google

1870.

29 août. **Combat d'avant-postes dans l'île du Wacken (III. 94).**

Du corps de siége devant Strasbourg: 3e comp. du bataillon de Konitz et 4e comp. du bataillon de Deutsch-Crone du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21.

30 do. **Surprise d'Audun-le-Tiche (II. 1342).**

De la 5e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de hussards de Magdebourg No 10 (resté à l'armée d'investissement devant Metz).

30 do. **Combat d'avant-garde à Stonne (II. 1049).**

De la IIIe armée: Etat-major général. *Du Ve corps d'armée*: Etat-major général. Etat-major de la 9e division d'inf. Etat-major de la 18e brigade d'inf. 1er régt. de dragons de Silésie No 4. 1re Abtheilung à pied du régt. d'art. de camp. de la Basse Silésie No 5. — *De la division de camp. wurtembergeoise:* 4e régt. de cavalerie Reine Olga. — *De la 4e division de cavalerie:* 4e esc. du 2e régt. de hussards du Corps No 2. 1er esc. du régt. de uhlans de Posen No 10.

30 do. **Bataille de Beaumont (II. 984 et suiv.).**

De la IIIe armée: Ier corps d'armée bavarois (moins la 12e comp. du régt. d'inf. du Corps et le 2e bataillon du 3e régt. d'inf. Prince Charles de Bavière).

De l'armée de la Meuse: Etat-major général. IVe corps d'armée (moins la 10e comp. du 1er régt. d'inf. de Magdebourg No 26). XIIe corps d'armée: (moins le 3e bataillon du 4e régt. d'inf. No 103, les 2e et 4e comp. du bataillon de pionniers No 12). *De la 6e division de cavalerie:* 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

31 août et 1er septembre. **Bataille de Noisseville (II. 1345).**

De l'armée d'investissement devant Metz: Ier corps d'armée. — *Du VIIe corps d'armée*: 28e brigade d'inf. (moins les 1re et 3e comp. du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53, les 6e, 7e, 9e, 10e et 11e comp. du 2e régt. d'inf. du Hanovre No. 77). 1er esc. du 1er régt. de hussards de Westphalie No. 8. 3e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Westphalie No. 7. — 3e division de réserve (moins le bataillon de Sprottau du régt. combiné de landwehr de la Basse Silésie No. 18/46, le bataillon de Neustadt s. W. du 1er régt. combiné de landwehr de Posen No. 19/59, le bataillon d'Ostrowo du 2e régt. combiné de landwehr de Posen No. 58/59, le 2e régt. de grosse cavalerie et le 3e régt. de hussards de réserve). — 3e division de cavalerie. IXe corps d'armée (moins le bataillon de fusiliers du régt. d'inf. du Holstein No. 85, la 7e comp. du 4e régt. d'inf. hessoise Prince Charles, le bataillon de chasseurs du Lauenbourg No. 9, le 2e esc. du régt. de dragons de Magdebourg No. 6, la 2e et la 3e comp. de pionniers de camp.). *Du XIIIe corps d'armée:* Etat-major de la 33e brigade d'inf. 1er régt. d'inf. hanséatique No 75. 1er régt. de dragons du Mecklenbourg No 17. Etat-major de la 2e division de landwehr. Etat-major de la 2e brigade de landwehr du Brandebourg (4e). Bataillons de Juterbogk et de Neustadt E. W. du 3e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 20/60. Bataillons de Brandebourg, de Neu-Ruppin et de Prenzlau du 4e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 24/64. 4e esc. du 4e régt. de uhlans de réserve.

Digitized by Google

1870.

31 août. Combat d'avant-postes à Yvernaumont (II. 1078).

De la 6e division de cavalerie: 1er régt. de uhlans du Brandebourg (Empereur de Russie) No 3. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

31 do. Combat des ponts de Bazeilles (II. 1069).

Du 1er corps d'armée bavarois: Etat-major général. 1re division d'inf. (moins la 12e comp. du régt. d'inf. du Corps). Abtheilung d'artillerie de réserve. 1re et 3e comp. du génie de camp.

31 do. Combat d'avant-garde à Flize (II. 1077).

De la division de camp. wurtembergeoise: Etat-major de la division. Etat-major de la 2e brigade de camp. 1er bataillon du 5e régt. d'inf. Roi Charles. 1er et 2e esc. du 1er régt. de cavalerie Roi Charles. 4e batterie de 4. Compagnie de sapeurs du corps des pionniers.

31 do. Combat d'avant-garde à Frénois (II. 1068).

4e division de cavalerie (moins le 3e esc. du régt. de uhlans de la Prusse occ. No. 1).

31 do. Escarmouche de Carignan (II. 1062).

Du corps de la Garde: 5e esc. du 3e régt. de uhlans de la Garde. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Garde.

31 do. Combats d'avant-garde à Mouzon, Douzy, Francheval et Rubécourt (II. 1063 et suiv.).

Du XIIe corps d'armée: 1re, 6e et 7e comp. du 7e régt. d'inf. Prince Georges No. 106. 3e et 4e comp. du 2e bataillon de chasseurs No 13. Etat-major de la 1re brigade de cavalerie No. 23. 1er régt. de uhlans No 17. 1er esc. du 2e régt. de uhlans No. 18. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

31 do. Escarmouche de Pouru-St.-Remy (II. 1064).

Du XIIe corps d'armée (Saxon): Etat-major de la 4e brigade d'inf. No 48. 1re, 6e et 7e comp. du 7e régt. d'inf. Prince Georges No 106. 3e et 4e comp. du 2e bataillon de chasseurs No. 13 Régt. de cavalerie de la Garde. 1er esc. du 2e régt. de cavalerie.

31 do. Bombardement de Phalsbourg (II. 1306).

Du corps de siége devant Strasbourg: 1re batterie légère de réserve du IIe corps d'armée.

1er septembre. Bataille de Sedan (y compris les combats livrés par la division de camp. wurtembergeoise entre Donchery et Mézières) (II. 1081 et suiv.).

Grand quartier-général.

Digitized by Google

IIIe armée: Etat-major général. Ve corps d'armée (moins le bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers du Roi No 7 et le bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de Posen No 58). *Du VIe corps d'armée:* 10e comp. du 4e régt. d'inf. de la Haute Silésie No. 63. — XIe corps d'armée. — 1er corps d'armée bavarois (moins la 12e comp. du régt. d'inf. du corps, le 2e bat. du 3e régt. d'inf. Prince Charles de Bavière et la 1re comp. du 10e régt. d'inf. Prince Louis). IIe corps d'armée bavarois (moins la 9e comp. du 1er régt. d'inf. Roi, les 9e et 10e comp. du 6e régt. d'inf. Prince Guillaume de Prusse, le 1er bataillon du 7e régt. d'inf. Hohenhausen, le 9e régt. d'inf. Wrede, le 4e esc. du 2e régt. de chevaux-légers Taxis, la 5e batterie (de 6) du 4e régt. d'art. Roi et un peloton de la 5e comp. du génie de camp.). — Division de camp. wurtembergeoise (moins les 3e et 4e comp. du 1er bataillon de chasseurs) — 2e division de cavalerie. — 4e division de cavalerie.

Armée de la Meuse: Etat-major général. Corps de la Garde (moins les 4e et 7e comp. du 4e régt. de la Garde à pied, la 2e et la 3e comp. de pionniers de camp.). — IVe corps d'armée. — XIIe corps d'armée (moins le 3e bataillon du 4e régt. d'inf. No. 103, les 2e, 3e et 4e comp. du bataillon de pionniers No. 12).

1er septembre. Sortie sur le cimetière de Sainte-Hélène (III. 101).

Du corps de siége devant Strasbourg: Un peloton de la 8e comp. du 2e bataillon (Magdebourg) du 2e régt. de landwehr de la Garde. 1er bataillon (Hamm) du 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde. 6e comp. du bataillon de Pr. Stargardt et fractions de la 3e comp. du bataillon d'Halberstadt et de la 7e comp. du bataillon de Neuhaldensleben du 4e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 61/66.

1er do. Combat d'avant-postes à Neudorf (III. 120).

Du corps de siége devant Strasbourg: 4e comp. du 5e régt. d'inf. badois.

2 do. Capitulation de l'armée de Châlons (II. 1223).

2 do. Combat de la Saulces-aux-Bois, Vauzelles et Puiseux (III. 5).

5e division de cavalerie (moins la 11e brigade de cavalerie).

2 do. Combat de Launois.

De la 6e division de cavalerie: Régt. de uhlans du Schleswig-Holstein No 15.

2 do. Sortie en avant de la porte de Saverne à Strasbourg et combat dans l'île Jars (III. 101).

Du corps de siége: Etat-major du corps de siége. *De la division de camp. badoise:* 2e régt. de grenadiers Roi de Prusse. Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. Prince Guillaume. Détachement armé de fusils de rempart. *De la division de landwehr de la Garde:* 2e régt de landwehr de la Garde. 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde.

De la 1re division de réserve: 2e bataillon du 4e régt. d'inf. rhénan No 30. 2e brigade de landwehr de Poméranie (2e). Bataillon de Gnesen du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21.

Digitized by Google

1870.

3 septembre. **Combat d'avant-garde de Chaumont-Porcien** (III. 12).

Du VIe corps d'armée: Etat-major de la 12e division d'inf. 1er bataillon du 4e régt. d'inf. de la Haute-Silésie No 63. 3e régt. de dragons de Silésie No 15. Abtheilung à cheval du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

3 do. **Escorte de l'Empereur Napoléon prisonnier, jusqu'à la frontière belge.**

De la 2e division de cavalerie: Un escadron formé par le régt. de hussards du Corps No 1.

3 do. **Combat d'avant-postes devant Strasbourg** (III. 105).

Du corps de siége: 3e bataillon du régt. de fusiliers de Poméranie No 34. 1er bataillon (Berlin) du 2e régt. de landwehr de la Garde. 1er régt. de grenadiers de landwehr de la Garde. Bataillon de Neustadt du 3e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 26/61. 2e batterie lourde de réserve du corps de la Garde.

4 do. **Sortie de la garnison de Bitche** (V. 1293).

Du gouvernement-général de l'Alsace: 2e bataillon du 4e régt. d'inf. bavarois Roi Charles de Wurtemberg. 1er bataillon du 8e régt. d'inf. bavarois Pranckh.

5 do. **Bombardement de Montmédy** (III. 21).

Du corps de la Garde: 2e brigade d'inf. de la Garde (moins le régt. de fusiliers de la Garde). Etat-major de la 2e brigade de cavalerie de la Garde. 4e et 5e esc. du 1er régt. de uhlans de la Garde. 3e régt. de uhlans de la Garde. Etat-major du commandant de l'artillerie. Régt. d'art. de camp. de la Garde (moins la 3e Abtheilung à pied). 1re comp. de pionniers de camp.

6 do. **Escarmouche de Peltre (devant Metz).**

De la 2e division de landwehr: 5e et 7e comp. du bataillon de Jüterbogk du 3e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 20/60.

Nuit du 7 au 8 septembre. **Escarmouche de Peltre (devant Metz).**

De la 2e division de landwehr: 6e comp. du bataillon de Jüterbogk du 3e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 20/60.

9 septembre. **Bombardement de Metz** (III. 260).

De l'armée d'investissement: 6e batterie lourde du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3. 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e batteries lourdes du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. 2e batterie lourde et 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. rhénan No 8. 1re, 2e, 3e et 4e batteries lourdes du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9. 1re et 2e batteries lourdes hessoises. 3e, 4e, 6e batteries lourdes et 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 3e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11.

Digitized by Google

1870.

9 septembre. **Combat d'avant-postes de Bellecroix (devant Metz).**

De l'armée d'investissement: 12e comp. du 4e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 5. 3e comp. du régt de grenadiers du Mecklenbourg No 89.

9 do. **Capitulation et occupation de Laon** (III. 24).

Du 11 au 20 septembre. **Bombardement de Bitche** (V. 1294).

Du gouvernement-général de l'Alsace: 3e et 4e batteries de place et batterie de sortie du 2e régt. d'art. bavarois Brodesser. 3e batterie de place du 4e régt. d'art. Roi.

Du 12 au 23 septembre. **Siége de Toul** (III. 34 et suiv.).

Du XIIIe corps d'armée: Etat-major général. 17e division d'inf. Batterie lourde de réserve, 1re et 2e batteries légères de réserve du Xe corps d'armée.

Artillerie de place: 3e et 4e comp. du régt. d'art. de place de Poméranie No 2. 4e et 6e comp. du régt. d'art. de place du Brandebourg No 3. 9e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4.

Troupes d'étapes de la IIIe armée: Compagnie bavaroise du génie d'étape.

Du 12 septembre au 19 décembre. **Etablissement d'un corps d'observation devant Mézières et investissement de cette place** (III. 374 et IV. 724).

De la Ire armée: *Du Ier corps d'armée:* 1re division d'inf. *De la 3e division de réserve:* Etat-major de la division. Brigade combinée d'infanterie de ligne. 1er régiment de dragons de réserve. 3e régt. de hussards de réserve. Abtheilung d'art. combinée du Ve corps d'armée.

De la IIIe armée: *Du XIe corps d'armée:* 1er bataillon du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94. Demi 2e esc. du 2e régt. de hussards hessois No 14.

Du gouvernement-général de Reims: *De la 17e division d'inf.:* 4e esc. du 1er régt. de dragons du Mecklenbourg No 17. 1re comp. de pionniers de camp. du IXe corps d'armée. *De la 2e division de landwehr:* Etat-major de la division. 1re brigade (3e) de landwehr du Brandebourg (moins les bataillons de Landsberg et de Woldenberg du 1er régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 8/48). Bataillons de Ruppin et de Prenzlau du 4e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 24/64. 1er et 4e esc. du 1er régt. de grosse cavalerie de réserve. Batterie lourde et 2e batterie légère du Xe corps d'armée. 2e comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée. 2e et 3e esc. du 6e régt. de uhlans de réserve. *Du détachement Bothmer.* Bataillons de Siegbourg et de Neuss du régt. combiné de landwehr No 28/68.

Artillerie de place: 13e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6.

Pionniers de place: 1re comp. de pionniers de place du 1er corps d'armée.

Digitized by Google

1870.

13 septembre. Combat de Mortcerf (pendant une reconnaissance) (III. 17).

De la 2e division de cavalerie: 1er esc. du 1er régt. de hussards de Silésie No 4.

13 do. Escarmouche près du pont sur le Petit-Rhin (III. 120).

Du corps de siége devant Strasbourg: 2e comp. du 3e régt. d'inf. badois.

13 do. Escarmouche d'Artzenheim (III. 124).

Du corps de siége devant Strasbourg: Bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. badois. 2e et 5e esc. du 2e régt. de dragons badois Margrave Maximilien.

14 do. Tentative sur Soissons (III. 25).

De l'armée de la Meuse: Etat-major général. 7e division d'infanterie.

14 do. Escarmouche de Biesheim (III. 125).

Du corps de siége devant Strasbourg: Un peloton de la 10e comp. du 5e régt. d'inf. badois. 4e esc. du 2e régt. de dragons badois Margrave Maximilien.

14 do. Escarmouche près de Colmar (III. 125).

Du corps de siége devant Strasbourg: Etat-major de la brigade combinée (3e) d'inf. badoise. 1er bataillon du 5e régt. d'inf. badois. 10e et 11e comp. du 6e régt. d'inf. badois. 2e esc. du (1er) régt. de dragons du Corps badois. 1er esc. du 3e régt. de dragons badois Prince Charles. 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. badois.

14 do. Sortie sur Buchelberg (devant Phalsbourg) (V. 1289).

Du gouvernement-général de l'Alsace: 1re comp. du bataillon de Sondershausen du régt. combiné de landwehr No 31/71.

15 do. Combat d'avant-garde à Draveil (III. 18).

De la 2e division de cavalerie: 4e esc. du 1er régt. de hussards de Silésie No. 4.

15 do. Sortie sur l'île des Epis (III. 119).

Du corps de siége devant Strasbourg: Un peloton de la 3e comp. du 6e régt. d'inf. badois. 3e comp. du bataillon de Stendal du 3e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 26/61.

15 do. Sortie sur la Madelaine (devant Verdun) (III. 366).

Du gouvernement-général de Reims: 7e et 8e comp. du 5e régt. d'inf. rhénan No 65. 3e esc. du 4e régt. de hussards de réserve.

Digitized by Google

1870.

16 septembre. **Combat de Rubelles** (III. 20).

Du IIe corps d'armée bavarois: 8e bataillon de chasseurs. (Moins les 1er et 2e esc. du 1er régt. de uhlans Grand-duc Prince royal Nicolas de Russie.) Un peloton du 4e esc. du 2e régt. de uhlans Roi. 2e esc. du 5e régt. de chevaux-légers Prince Otto. 2e batterie (de 4, à cheval) du 2e régt. d'art. Brodesser.

16 do. **Escarmouche près de Mons** (III. 18).

De la 2e division de cavalerie: Etat-major de la division. Etat-major de la 5e brigade de cavalerie. 5e esc. du 1er régt. de hussards de Silésie No 4. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

16 do. **Reconnaissance vers Maisons-Alfort** (III. 18 et suiv.).

De la 2e division de cavalerie: 2e esc. et un peloton du 1er esc. du 1er régt. de hussards de Silésie No. 4.

17 do. **Combat du Mont-Mesly (devant Paris)** (III. 57).

Du Ve corps d'armée: 17e brig. d'inf. (moins le bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de Posen No 58). 2e et 4e esc. du 1er régt. de dragons de Silésie No 4. 1re et 2e batteries lourdes du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5.

17 do. **Escarmouche et établissement d'un pont à Villeneuve-St. Georges.**

Du Ve corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 2e régt. d'inf. de la Basse-Silésie No 47. Un peloton du 1er régt. de dragons de Silésie No 4. 1re, 2e et 3e comp. de pionniers de camp. Equipage de pont léger. Colonne de l'équipage de pont.

17 do. **Combat de Stains et d'Ecouen (pendant une reconnaissance)** (III. 52).

De la Ve division de cavalerie: 13e brigade de cavalerie (moins le régt. de hussards du Brunswick No 17). 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

18 do. **Combat d'avant-garde de la Grange Dame-Rose** (III. 60).

Du Ve corps d'armée: 2e régt. d'inf. de la Basse-Silésie No 47. 1er et 3e esc. du 1er régt. de dragons de Silésie No 4.

18 do. **Escarmouches de Dannemois et du Ruisseau** (III. 62).

De la 4e division de cavalerie: 10e brigade de cavalerie. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

18 do. **Bombardement de Toul** (III. 87).

Du XIIIe corps d'armée: 3e Abtheilung à pied (du Mecklenbourg), 1re et 3e batteries à cheval du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9. Batterie lourde de réserve du Xe corps d'armée.

Digitized by Google

1870.

18 septembre. **Combat d'avant-postes de la Côte-St. Michel** (III. 366).

Du corps d'investissement devant Verdun: Etat-major du détachement Bothmer. 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. rhénan No 65.

19 do. **Combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon** (III. 63).

De la IIIe armée: Ve corps d'armée (moins le 2e bataillon et le bataillon de fusiliers du 1er régt. de grenadiers de la Prusse occidentale No 6). IIe corps d'armée bavarois (moins les 5e et 6e comp. du 6e régt. d'inf. Roi Guillaume de Prusse, le 1er bataillon du 7e régt. d'inf. Hohenhausen, le 1er bataillon et la 12e comp. du 9e régt. d'inf. Wrede, la 10e comp. du 14e régt. d'inf. Hartmann, le 3e bataillon du 15e régt. d'inf. Roi Jean de Saxe, le 2e esc. du 2e régt. de chevaux-légers Taxis, la 1re batterie (de 4) du 4e régt. d'art. Roi, la 6e et la demi 4e comp. du génie de camp.). *De la 2e division de cavalerie:* 1er et 2e esc. du 1er régt. de hussards du Corps No 1. 1er, 4e et 5e esc. du régt. de hussards de Poméranie (Blücher) No 5.

19 do. **Combats de Choisy-le-Roi et de Chevilly** (III. 77).

Du VIe corps d'armée: 12e division d'inf. (moins la 3e comp. du 1er régt. d'inf. de la Haute-Silésie No 22, le 2e régt. d'inf. de la Haute-Silésie No 23, le 1er bataillon du 3e régt. d'inf. de la Haute-Silésie No 62, le 1er bataillon du 4e régt. d'inf. de la Haute-Silésie No 63, le 2e et le 4e esc. du 3e régt. de dragons de Silésie No 15 et la 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6. La division comprenait par contre le 2e bataillon de chasseurs de Silésie No 6, qui lui était affecté depuis le 17 septembre).

19 do. **Combat de Pierrefitte et de Stains** (III. 54.)

De l'armée de la Meuse: Etat-major général. *Du corps de la Garde*: Etat-major de la 1re division d'inf. de la Garde. 3e comp. du bataillon de chasseurs de la Garde. 1er esc. du régt. de hussards de la Garde. 5e esc. du 3e régt. de uhlans de la Garde. *Du IVe corps d'armée*: Etat-major général. 8e division d'inf.

Du 19 septembre 1870 au 28 janvier 1871. **Investissement et siége de Paris** (III. 48 et suiv., 143 et suiv., 381 et suiv., 521 et suiv., IV. 1070 et suiv.).

Grand quartier-général.

IIIe armée: Etat-major général. IIe, Ve et VIe corps d'armée. XIe corps d'armée (moins la 9e comp. et un peloton de la 11e comp. du 3e régt. d'inf. hessois No 83). 1er et IIe corps d'armée bavarois. 17e division d'inf. (moins le 2e bataillon du régt. de fusiliers du Mecklenbourg No. 90). Division de camp. wurtembergeoise. Division de landwehr de la Garde (moins le 3e bataillon [Dusseldorf] du 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde). 2e, 4e, 5e et 6e divisions de cavalerie.

Armée de la Meuse: Etat-major général. Corps de la Garde. IVe corps d'armée. XIIe corps d'armée (saxon).

Du XIIIe corps d'armée: Etat-major général.

Artillerie de place: 1re, 6e, 7e, 9e et 11e comp. du régt. d'art. de place de la Garde. 2e et 3e comp. du régt. d'art. de place de la Prusse orientale No 1. 4e, 6e, 7e et 12e comp. du régt. d'art. de place de Poméranie No 2. 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e, 9e, 10e, 11e et 13e comp. du régt. d'art. de place du Brandebourg No 3. 1re, 2e, 3e, 4e, 9e et 14e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4. 1re, 7e, 8e, 12e et 15e comp. du régt. d'art. de place de la Basse-Silésie No 5. 5e, 7e, 13e et 15e comp. du régt. d'art.

Digitized by Google

1870.

de place de Silésie No 6. 1re et 9e comp. du régt. d'art. de place de Westphalie No 7. 2e, 4e, 5e, 8e, 13e et 16e comp. du régt. d'art. de place rhénan No 8. 2e comp. de l'Abtheilung d'art. de place du Hanovre No 10. Un détachement de la compagnie d'essai attachée à la Commission d'expériences de l'artillerie. 2e et 4e comp. du régt. d'art. de place saxon No 12. 2e et 3e batteries de place du 1er régt. d'art. bavarois Prince Luitpold. 2e, 4e et 5e batteries de place du 4e régt. d'art. bavarois Roi.

Pionniers de place. 1re comp. de pionniers de place du Ier, 2e et 3e comp. de pionniers de place du IIIe, 1re, 2e et 3e comp. de pionniers de place du IVe, 2e et 3e comp. de pionniers de place du Ve, 1re comp. de pionniers de place du VIe, 1re comp. de pionniers de place du Xe, 1re comp. de pionniers de place du XIe corps d'armée. 2e et 3e comp. du génie de place bavarois. Demi comp. du génie d'étape bavarois. Détachement du génie de l'Abtheilung bavaroise des télégraphes d'étape.

21 septembre. Combat d'Arrancy (devant Longwy) (V. 1299).

Du IIIe corps d'armée: 12e comp. du régt. de fusiliers du Brandebourg No 35. Un peloton du 4e esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12.

21 do. Combat d'avant-postes à Pierrefitte (III. 147).

Du IVe corps d'armée: 1er bataillon du 2e régt. d'inf. de Magdebourg No 27.

21 do. Surprise devant Thionville (III. 273).

Du corps d'investissement: 4e esc. du 3e régt. de hussards de réserve.

22 do. Sortie sur Villers-l'Orme, Colombey et Mercy-le-Haut (III. 265 et suiv.).

De l'armée d'investissement devant Metz: *Du 1er corps d'armée:* 3e brigade d'inf. 5e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 41. 1er et 2e bataillons du 6e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 43. Un détachement du bataillon de chasseurs de la Prusse orientale No 1. 5e et 6e batteries légères du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. — *Du VIIe corps d'armée:* Bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. de Westphalie No 13. 2e bataillon du 2e régt. d'inf. de Westphalie No 15. Bataillon de fusiliers du 6e régt. d'inf. de Westphalie No 55. Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. 6e batterie lourde et 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

22 do. Escarmouche de Mantes (III. 161).

De la 5e division de cavalerie: 12e brigade de cavalerie. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No. 4.

22 do. Escarmouche de Mutzig (III. 127).

Du corps de siége devant Strasbourg: 6e comp. du 4e régt. d'inf. badois Prince Guillaume. 6e comp. du 5e régt. d'inf. badois. 1er esc. du 3e régt. de dragons badois Prince Charles.

Digitized by Google

1870.

22 et 23 septembre. **Combats de Villejuif et de Vitry** (III. 154).

Du VIe corps d'armée: Etat-major de la 12e division d'inf. Etat-major de la 23e brigade d'inf. 1er régt. d'inf. de la Haute Silésie No 22. 5e et 6e comp. du 3e régt. d'inf. de la Haute Silésie No 62. 2e bataillon de chasseurs de Silésie No 6. 1er esc. du 3e régt. de dragons de Silésie No 15. 5e et 6e batteries lourdes et 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

23 septembre. **Sortie sur Chieulles et Peltre** (III. 266).

De l'armée d'investissement devant Metz: *Du 1er corps d'armée:* Etat-major général. 12e comp. du régt. de grenadiers Prince Royal (1er de la Prusse orientale) No 1. 2e bataillon du régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 3. Bataillon de chasseurs de la Prusse orientale No 1. 3e et 4e esc. du régt. de dragons de Lithuanie No 1. 1re et 2e Abtheilung à pied, 6e batterie légère, Abtheilung à cheval (moins la 1re batterie) du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. — *Du VIIe corps d'armée:* 2e bataillon du 6e régt. d'inf. de Westphalie No 55. *De la 3e division de réserve:* Etat-major de la division. 2e bataillon du 2e régt. d'inf. de Posen No 19. Bataillon de fusiliers du 1er régt. hessois No 81. Abtheilung combinée d'art. du Ve corps d'armée. Abtheilung combinée d'art. du XIe corps d'armée.

23 do. **Sortie sur la Maxe** (III. 267).

Du Xe corps d'armée: 4e comp. et un peloton de la 3e comp. du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17.

23 do. **Combat d'avant-postes à St. Cloud.**

Du Ve corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de Posen No 58.

23 do. **Combat d'avant-postes au Bourget.**

Du corps de la Garde: 5e comp. du régt. de grenadiers de la Garde Empereur Alexandre No 1.

23 do. **Combat d'avant-postes à Pierrefitte et Stains** (III. 148).

Du corps de la Garde: Etat-major de la 1re division d'inf. de la Garde. 3e bataillon du régt. de fusiliers de la Garde. 1re comp. du bataillon de chasseurs de la Garde.

Du IVe corps d'armée: 2e bataillon du 1er régt. d'inf. de Thuringe No 31. 2e bataillon du 3e régt. d'inf. de Magdebourg No 66. 2e comp. du régt. de fusiliers du Schleswig-Holstein No 86. 2e bataillon du régt. d'inf. d'Anhalt No 93. 1re et 11e comp. du 7e régt. d'inf. de Thuringe No 96. Un peloton du 3e esc. du régt. de dragons de Westphalie No 7.

23 do. **Capitulation et occupation de Toul** (III. 90).

Digitized by Google

1870.

23 septembre. **Combat de Celles** (III. 127).

Du corps de siége devant Strasbourg: 3e bataillon (Dusseldorf) du 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde (moins la 9e comp.). Deux pelotons du 3e esc. du 2e régt. de hussards de réserve.

24 do. **Combat d'avant-postes à Bagneux.**

Du IIe corps d'armée bavarois: 3e bataillon du 1er régt. d'inf. Roi.

Du 24 au 30 septembre. **Investissement de Soissons** (III. 203 et suiv.).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 5e esc. du 1er régt. de cavalerie Prince royal.

Du XIIIe corps d'armée: 2e esc. du 1er régt. de dragons du Mecklenbourg No 17. 1er régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 8/48. 1re batterie légère de réserve du Xe corps d'armée. 2e comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée.

24 do. **Combat d'avant-postes à la Madelaine** (III. 367).

Du corps de siége devant Verdun: 9e et 10e comp. du 5e régt. d'inf. rhénan No 65. Batterie lourde de réserve du VIIe corps d'armée.

25 do. **Combat de Bazoches-les-Gallerandes** (III. 217).

De la 4e division de cavalerie: 8e brigade de cavalerie (moins le 4e esc. du régt. de cuirassiers de la Prusse occ. No 5 et le 1er esc. du régt. de uhlans de Posen No 10). 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

Nuit du 25 au 26 septembre. **Escarmouche d'avant-postes dans l'île du Wacken.**

Du corps de siége devant Strasbourg: Bataillon de Deutsch-Crone du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21.

26 septembre. **Escarmouche de Milly.**

De la 2e division de cavalerie: 2e esc. du 1er régt. de hussards du Corps No 1.

26 do. **Combat d'Artenay** (III. 217).

De la 4e division de cavalerie: Régt. de uhlans de Posen No 10 (moins le 1er esc.).

26 do. **Combat d'avant-postes à Villeneuve** (III. 205).

De la 2e division de landwehr: Bataillon de Landsberg du 1er régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 8/48.

Digitized by Google

1870.

26 septembre. Bombardement de Verdun (III. 368).

Du corps d'investissement: Etat-major du détachement Bothmer. Batterie lourde de réserve du VIIe corps d'armée. Batterie lourde de réserve du VIIIe corps d'armée.

27 do. Sortie sur Colombey, Peltre et Mercy-le-Haut (III. 267 et suivantes).

De l'armée d'investissement devant Metz: *Du 1er corps d'armée:* 3e brigade d'inf. 1er bataillon du régt. de grenadiers Prince royal (1er de la Prusse orientale No 1. 4e batterie lourde et 3e Abtheilung à pied du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. *Du VIIe corps d'armée:* Etat-major de la 25e brigade d'inf. 2e bataillon du 1er régt. d'inf. de Westphalie No 13. 26e brigade d'inf. 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53. Bataillon de fusiliers du 2e régt. d'inf. du Hanovre No 77. Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. 6e batterie lourde, 5e et 6e batteries légères du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

27 do. Sortie sur Bellevue et Franclonchamp (III. 270).

De l'armée d'investissement devant Metz: *De la 3e division de réserve:* Abtheilung combinée d'art. du Ve corps d'armée. 1re batterie légère de réserve du XIe corps d'armée. *Du Xe corps d'armée:* Etat-major de la 40e brigade d'inf. Bataillon de fusiliers du 4e régt. de Westphalie No 17. Bataillon de fusiliers du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56. 4e comp. du 8e régt. d'inf. de Westphalie No 57. 2e et 3e comp. du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91. 1re et 4e comp. du bataillon de chasseurs du Hanovre No 10. 2e batterie lourde, 1re légère, 1re et 3e batteries à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. *De l'artillerie de place:* 2e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11.

27 do. Combat d'avant-postes devant Thionville.

Du corps d'investissement: 5e et 6e comp. du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91.

27 do. Combat de l'Isle Adam (III. 248).

Du corps de la Garde: 3e régt. de uhlans de la Garde.

Du IVe corps d'armée: 1er bataillon, 5e et 7e comp. du 3e régt. d'inf. de Thuringe No 71. Un peloton de la 5e comp. du régt. de fusiliers du Schleswig-Holstein No 86. Demi 1er esc. du régt. de dragons de Westphalie No 7. Une section de la 3e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

27 do. Combat de Clermont (III. 247).

Du corps de la Garde: Bataillon de fusiliers du 2e régt. de la Garde à pied.

Du XII corps d'armée (saxon): Etat-major de la 1re brigade de cavalerie No 23. 4e esc. du régt. de cavalerie de la Garde. 1er et 5e esc. du 2e régt. de uhlans No 18. Deux sections de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

Digitized by Google

1870.

27 septembre. **Combat de Raon l'Etape** (III. 127).

Du corps de siége devant Strasbourg: 3e bataillon (Dusseldorf) du 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde. Deux pelotons du 3e esc. du 2e régt. de hussards de réserve. 2e esc. du 2e régt. de uhlans de réserve. Une section de la batterie légère de réserve du corps de la Garde.

Du gouvernement-général de Lorraine: 3e et 4e comp. du 1er bataillon de garnison saxon.

28 do. **Capitulation et occupation de Strasbourg** (III. 135).

28 do. **Combat d'avant-postes devant Soissons.**

Du corps d'investissement: Bataillon de Woldenberg du 1er régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 8/48.

Nuit du 28 au 29 septembre. **Tentative sur Vantoux.**

Du 1er corps d'armée: 12e comp. du 4e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 5.

29 septembre. **Combat de l'Isle Adam** (III. 248).

Du corps de la Garde: 1er régt. de uhlans de la Garde.

Du IVe corps d'armée: 1er bataillon du 2e régt. d'inf. de Magdebourg No 27. Une section de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4. 1re comp. de pionniers de camp.

29 do. **Fourrage de vive-force à Sivry et le Châtelet.**

De la 2e division de cavalerie: Régt. de hussards de Poméranie (Blücher) No 5.

29 et 30 septembre. **Combat d'avant-postes devant Bitche** (V. 1295).

Du corps d'investissement: 1er bataillon du 8e régt. d'inf. bavarois Pranckh. 2e comp. de génie de place bavaroise.

30 septembre. **Combat d'avant-postes à Bellevue** (III. 169).

Du Ve corps d'armée: 2e bataillon et bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers du Roi (2e régt. de la Prusse occid.) No 7. 2e comp. du 1er bataillon de chasseurs de Silésie No 5. 3e comp. de pionniers de camp.

30 do. **Combat de Chevilly** (III. 162 et suiv.).

De la IIIe armée: Etat-major général. *Du VIe corps d'armée:* Etat-major de la 21e brigade d'inf. 2e bataillon du 1er régt. de grenadiers de Silésie No 10. 1re et 2e comp. du bataillon de chasseurs de Silésie No 6. 12e division d'inf. 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6. *Du IIe corps d'armée bavarois:* 2e bataillon du 5e régt. d'inf. Grand-duc de Hesse.

Digitized by Google

1870.

30 septembre. **Sortie sur le Mont-Mesly (devant Paris)** (III. 169).

XIe corps d'armée: (moins le 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32, le 1er bataillon, la 7e, la 8e, la 9e et un peloton de la 11e comp. du 3e régt. d'inf. hessois No 83, le 1er bataillon du 1er régt. d'inf. de Nassau No 87, le 1er bataillon, la 5e et la 6e comp. du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 (Grand-duc de Saxe), la 1re et la 2e comp. de pionniers de camp.).

30 do. **Combat de Maule** (III. 213).

Du Ier corps d'armée bavarois: 1er et 3e bataillon du 2e régt. d'inf. Prince royal (moins la 1re et la 9e comp.).

De la 5e division de cavalerie: Etat-major de la 12e brigade de cavalerie. Régt. de dragons du Schleswig-Holstein No 13. 2e et 4e esc. du régt. de hussards de Magdebourg No 10. 4e esc. du 2e régt. de hussards de Westphalie No 11. 2e esc. du régt. de hussards du Brunswick No 17. 1er et 2e esc. du régt. de uhlans de l'Altmark No 16. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

30 do. **Combat d'avant-postes à Bondy** (III. 199, Note *).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 6e et 7e comp. du 4e régt. d'inf. No 103. Une section de la 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. No 12.

Corps d'observation devant Montmédy (IV. 596).

Du gouvernement-général de Reims: *Du détachement Bothmer:* 1er bataillon du 5e régt. d'inf. rhénan No 65.

Du 1er au 15 octobre. **Siége de Soissons** (III. 205 et suiv.).

Du XIIIe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major de la 2e division de landwehr. Etat-major de la 4e brigade de landwehr (2e du Brandebourg). 1er régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 8/48. Bataillon de Juterbogk du 3e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 20/60. 4e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 24/64 (moins le bataillon de Havelberg). 1er régt. de dragons du Mecklenbourg No 17 (moins le 4e esc.). 1er régt. de grosse cavalerie de réserve. Abtheilung combinée d'art. de la 2e division de landwehr de réserve (moins la 2e batterie légère de réserve du Xe corps d'armée). 1re et 2e comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée.

Artillerie de place: 3e et 4e comp. du régt. d'art. de place de Poméranie No 2. 9e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4. 8e comp. de l'Abtheilung d'art. hessoise No 11.

1er octobre. **Combat d'avant-postes à Lessy** (III. 275).

Du IXe corps d'armée: 7e, 11e et un peloton de la 6e comp. du régt. d'inf. du Schleswig No 84. Bataillon de chasseurs de Lauenbourg No 9.

Digitized by Google

1870.

2 octobre. **Combat d'avant-postes à Ladonchamps et à St. Remy** (III. 276).

De l'armée d'investissement devant Metz: *Du Xe corps d'armée:* 1re et 4e comp. du bataillon de chasseurs du Hanovre No 10. *De la 3e division de réserve:* Etat-major de la division. Bataillon de Muskau du régt. combiné de landwehr de la Prusse occ. No 6/18. Bataillon de Freystadt du régt. combiné de landwehr de la Basse-Silésie No 18/46. 2e et 3e comp. du bataillon de Neustadt s. W. et bataillon de Rawicz du 1er régt. combiné de landwehr de Posen No 19/59. Bataillons de Neutomysl et de Kosten du 2e régt. combiné de landwehr de Posen No 58/59. 2e batterie lourde de réserve du Ve corps d'armée. 1re batterie légère de réserve du XIe corps d'armée. *De l'artillerie de place:* 2e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11.

2 do. **Escarmouche de Vrigny.**

Du 1er corps d'armée bavarois: 1re comp. du régt. d'inf. du Corps.

De la 4e division de cavalerie: Deux pelotons du régt. de uhlans de la Prusse occ. No 1. 2e esc. et deux pelotons du 4e esc. du régt. de uhlans de Thuringe No 6.

2 do. **Escarmouches du Buissonnet et de St. Léger** (III. 215).

Du Ier corps d'armée bavarois: 1er bataillon du 11e régt. d'inf. von der Tann.

De la 6e division de cavalerie: Etat-major de la 15e brigade de cavalerie. Deux pelotons du 1er et deux du 4e esc. du régt. de hussards du Schleswig-Holstein No 16. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp du Brandebourg No 3.

2 do. **Escarmouche de Gournay** (III. 248).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 2e esc. du 2e régt. de uhlans No 18. Un peloton du 2e esc. du 3e régt. de cavalerie.

2 do. **Combat d'avant-postes à Thierville et au Bois Lecourtier** (III. 368).

Du corps d'investissement devant Verdun: 6e et 10e comp. du 5e régt. d'inf. rhénan No 65. Batterie lourde de réserve du VIIIe corps d'armée.

3 do. **Combat d'avant-postes à la Maison rouge** (IV. 592).

Du corps d'investissement devant Thionville: 3e comp. du bataillon de Sprottau du régt. combiné de landwehr de la Basse-Silésie No 18/46. 4e et 5e esc. du 1er régt. de uhlans de Poméranie No 4.

3 do. **Escarmouche d'Allaines** (III. 218).

De la 4e division de cavalerie: 4e esc. et deux pelotons de chacun des 2e et 3e esc. du régt. de cuirassiers de la Prusse occ. No 5.

Digitized by Google

1870.

3 octobre. **Combat d'avant-postes à Crony** (III. 206).

Du corps de siége devant Soissons: 1re et 4e comp. du bataillon de Brandebourg du 4e régt. combiné de landwehr No 24/64. 3e esc. du 1er régt. de grosse cavalerie de réserve.

4 do. **Combat d'Epernon** (III. 215).

Du Ier corps d'armée bavarois: 1re et 3e comp. du 11e régt. d'inf. von der Tann.

De la 6e division de cavalerie: 15e brigade de cavalerie (moins le 4e esc. du régt. de hussards du Brandebourg [Zieten] No 3). 2e batt. à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

4 do. **Escarmouche de Champenay** (III. 302).

De la division de camp. badoise: 2e et 3e comp. du 3e régt. d'inf. 10e comp. du 6e régt. d'inf.

5 do. **Combat de Pacy-sur-Eure** (III. 214).

Du Ier corps d'armée bavarois: 1er et 3e bataillons du 2e régt. d'inf. Prince royal (moins la 1re et la 9e comp.).

De la 5e division de cavalerie: Etat-major de la 12e brigade de cavalerie. 2e esc. du régt. de hussards du Magdebourg No 10. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

5 do. **Combat de Toury** (III. 218).

Du Ier corps d'armée bavarois: 2e bataillon du régt. d'inf. du Corps (moins la 5e comp.).

4e division de cavalerie (moins la 9e brigade de cavalerie).

5 do. **Combat d'avant-garde à Raon l'Etape** (III. 302).

De la division de camp. badoise: Etat-major de la 2e brigade d'inf. Bataillon de fusiliers du (1er) régt. de grenadiers du Corps. 2e et 4e comp. du 3e régt. d'inf. 10e et 11e comp. du 6e régt. d'inf. 1er esc. du (1er) régt. de dragons du Corps. Une section de la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp.

5 do. **Combat d'Heiteren** (III. 338).

De la 4e division de réserve: Bataillon de Goldap du 3e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 43/45. 1re batterie lourde de réserve de l'Abtheilung combinée d'art.

6 do. **Combat d'artillerie à Lessy.**

De l'armée d'investissement devant Metz: *Du IXe corps d'armée:* Etat-major du Commandant de l'artillerie. Etat-major de la 18e division d'inf. 6e comp. du régt. d'inf. du Schleswig No 84. 1re et 2 batteries lourdes du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9. *De l'artillerie de place:* 3e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11.

Digitized by Google

1870.

6 octobre. **Reconnaissance près de Lessy (devant Metz).**

Du IXe corps d'armée: 6e comp. du régt. d'inf. du Schleswig No 84.

6 do. **Combat de la Bourgonce (III. 303).**

De la division de camp. badoise: Etat-major de la 2e brigade d'inf. 1er bataillon et bataillon de fusiliers du régt. (1er) de grenadiers du Corps. 3e régt. d'inf. Bataillon de fusiliers du 6e régt. d'inf. Régt. (1er) de dragons du Corps (moins le 1re esc.). 2e batterie lourde et 4e batterie légère du régt. d'art. de camp.

6 do. **Combat de Bellevue (Combats de Bellevue—les Grandes Tapes, de Rupigny, de Servigny—Villers l'Orme) (III. 277 et suiv.).**

De l'armée d'investissement devant Metz: *Du Ier corps d'armée*: Etat-major général. 1re brigade d'inf. 3e brigade d'inf. 5e batterie lourde et 6e batterie légère, 2e Abtheilung à pied et Abtheilung à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. *Du VIIe corps d'armée*: 3e bataillon du régt. de fusiliers du Hanovre No 73. 3e Abtheilung à pied du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. *Du IIIe corps d'armée:* Etat-major de la 5e division d'inf. 9e brigade d'inf. 1re et 2e batteries lourdes du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3. *Du Xe corps d'armée*: Etat-major général. 38e brigade d'inf. (moins le 2e bataillon du 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16). 2e comp. de pionniers de camp. 20e division d'inf. 3e Abtheilung à pied et Abtheilung à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 3e division de réserve (moins le bataillon de Sprottau du régt. combiné de landwehr de la Basse-Silésie No 18 et le bataillon d'Ostrowo du 2e régt. combiné de landwehr de Posen No 58/59, le 2e régt. de grosse cavalerie de réserve et le 3e régt. de hussards de réserve). *De la 1re division de cavalerie:* 1er esc. du régt. de uhlans de Lithuanie No 12. *De l'artillerie de place:* 2e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11.

7 do. **Combat d'avant-postes à Clamart.**

Du IIe corps d'armée bavarois: 2e bataillon du 6e régt. d'inf. Roi Guillaume de Prusse (moins la 7e comp.).

7 do **Combat d'avant-postes à la Maison rouge et à la Maison d'Alger (IV. 592).**

Du corps d'investissement devant Thionville: 1er bataillon du 4e régt. d'inf. de Thuringe No 72. 5e esc. du 1er régt. de uhlans de Poméranie No 4.

Du 7 au 27 octobre. **Investissement et bombardement (7 octobre) de Neuf-Brisach (III. 338 et suiv.).**

De la 4e division de réserve: Etat-major de la division. Brigade de landwehr de la Prusse orientale. Etat-major de la 4e brigade de cavalerie de réserve. 1er régt. de uhlans de réserve. Abtheilung combinée d'art. (moins la 2e batterie légère de réserve).

Digitized by Google

1870.

Du 8 octobre au 8 novembre. **Siége de Verdun** (III. 369 et suiv.).

Du VIIIe corps d'armée: 7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60. Bataillon de chasseurs rhénan No 8. 2e et 3e comp. de pionniers de camp.

Artillerie de place: 4e et 6e comp. du régt, d'art. de place du Brandebourg No 3. 5e, 7e, 13e et 15e comp. du régt. d'art. de place de la Basse-Silésie No 5. 5e, 13e, et 15e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6. 7e comp. du régt. d'art. de place rhénan No 8. 6e et 7e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11.

Du gouvernement-général de Reims: Etat-major du détachement Gayl (précédemment Bothmer). 5e régt. d'inf. rhénan No 65. Bataillons d'Aix-la-Chapelle et de Jülich du régt. combiné de landwehr No 25/65. 1re comp. du bataillon de Deutz du régt. combiné de landwehr No 28/68. 1er bataillon (Simmern) et 2e bataillon (Andernach) du 7e régt. de landwehr rhénan No 69. 4e régt. de hussards de réserve. Escadron de hussards de réserve du VIIe corps d'armée. Batterie lourde de réserve du VIIe corps d'armée. Batterie lourde de réserve du VIIIe corps d'armée.

8 octobre. **Escarmouche de Marolles** (III. 221).

2e division de cavalerie.

De la 4e division de cavalerie: 2e et 3e esc. du régt. de cuirassiers de la Prusse occidentale No 5. 4e esc. du régt. de uhlans de Posèn No 10.

Troupes d'étapes de la IIIe armée: Bataillon d'Aschersleben du régt. combiné de landwehr de Magdebourg No 27/67. 1er et 2e esc. du 3e régt. de dragons de réserve.

8 do. **Surprise d'Ablis** (III. 220).

Du 1er corps d'armée bavarois: 2e comp. du 11e régt. d'inf. von der Tann.

De la 6e division de cavalerie: 4e esc. du régt. de hussards du Schleswig-Holstein No 16.

8 do. **Combat d'avant-postes à Bondy** (III. 199).

Du XIIe corps d'armée (saxon): Etat-major de la 2e brigade d'inf. No 46. 1re et 4e comp. du 4e régt. d'inf. No 103. 4e et 5e comp. du régt. de fusiliers No 108. Une section de la 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. No 12.

8 do. **Combat dans le faubourg de St. Quentin** (V. 1296).

De la 17e division d'inf.: 1er régt. de dragons du Mecklenbourg No 17 (moins le 1er esc.).

De la 2e division de landwehr: 1re et une partie de la 2e comp. du bataillon de Cottbus du 2e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 12/52.

9 do. **Combat d'avant-garde à Cherisy** (III. 214).

Du 1er corps d'armée bavarois: 3e comp. du 2e régt. d'inf. Prince royal.

Digitized by Google

1870.

De la 5e division de cavalerie: 2e et 4e esc. du régt. de hussards de Magdebourg No 10. 4e esc. du 2e régt. de hussards de Westphalie No 11. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

9 octobre. Combat d'avant-garde à Angerville et à Méréville (III. 222).

Du Ier corps d'armée bavarois: Etat-major de la 1re brigade d'inf. 6e comp. du 3e régt. d'inf. Prince Charles de Bavière. 1re, 2e comp. et 2e bataillon du 12e régt. d'inf. Reine Amélie de Grèce. 2e bataillon de chasseurs. 2e et 3e esc. du 3e régt. de chevaux-légers Duc Maximilien. 1re batterie (de 4) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold.

9 do. Combat de Gisors (III. 249).

Du corps de la Garde: 5e comp. du 2e régt. de la Garde à pied. 2e brigade de cavalerie de la Garde.

Du IVe corps d'armée: 1er bataillon du 2e régt. d'inf. de Magdebourg No 27. Une section de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

Du XIIe corps d'armée (saxon): Etat-major de la 2e brigade de cavalerie No 24. 1er, 3e et 5e esc. du 2e régt. de uhlans No 18. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

9 do. Combat de Rambervillers (III. 308).

Du XIVe corps d'armée: 2e bataillon du 4e régt. d'inf. rhénan No 30. 2e esc. du 2e régt. de hussards de réserve.

10 do. Combat de Cherisy (III. 214).

Du Ier corps d'armée bavarois: 1er et 2e bataillon du 2e régt d'inf. Prince royal (moins la 1re et 9e comp.).

De la 5e division de cavalerie: Etat-major de la 12e brigade de cavalerie. 1er et 5e esc. du régt. de dragons du Schleswig-Holstein No 13. Régt. de dragons d'Oldenbourg No 19. Régt. de hussards de Magdebourg No 10. 1er régt. de uhlans du Hanovre No 13. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

10 do. Combat d'Artenay (III. 223 et suiv.).

Troupes du général von der Tann: 22e division d'inf. (moins la 7e, la 8e, la 9e et un peloton de la 11e comp. du 3e régt. d'inf. hessois No 83, la 3e comp., le 2e bataillon et le bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 (Grand-duc de Saxe), la 4e et la 9e comp. du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95, la 4e batterie lourde du régt. d'art. de camp. No 11, la 2e comp. de pionniers de camp.). 5e batterie légère du régt. d'art. hessois No 11. 1er corps d'armée bavarois (moins la 4e brigade d'inf., la 9e, la 12e et deux pelotons de la 10e comp. du régt. d'inf. du Corps, la 2e et la 5e comp. du 1er régt. d'inf. Roi, la 2e, la 3e, la 4e comp., le 2e bataillon, la 10e, la 11e et la 12e comp. du 2e régt. d'inf. Prince royal, le 1er bataillon du 11e régt. d'inf. von der Tann, la 3e et la 4e comp. du 12e régt. d'inf. Reine Amélie de Grèce, la 1re comp. du 4e bataillon de chasseurs, le 4e esc. du 3e régt. de chevaux-légers Duc Maximilien, le 6e régt. de chevaux-légers Grand-duc Constantin Nicolajewitsch, la 9e batterie (de 6) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold, la 7e batterie (de 6), la 8e (de 6) et la 12e (de 12) du 3e régt. d'art. Reine-mère, la 10e batterie (de 6) du 4e régt. d'art. Roi, la 1re et la 2e comp. du génie de camp.). 2e division de cavalerie. 4e division de cavalerie (moins la 9e brigade de cavalerie et la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5).

Digitized by Google

1870.

10 octobre. Combat d'avant-postes à Bondy (III. 199).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 5e comp. et 3e bataillon du 4e régt. d'inf. No 103. 9e et 11e comp. du régt. de fusiliers No 108. Une section de la 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. No 12.

10 do. Escarmouche de la Corne de Lesse (au sud de la Bourgonce) (III. 308).

De la division de camp. badoise: 9e et 10e comp. du 2e régt. de grenadiers Roi de Prusse.

10 do. Escarmouche d'Anould) (III. 308).

De la division de camp. badoise: 2e et 8e comp. du 5e régt. d'inf. Un peloton du 4e esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles.

Du 10 au 24 octobre. Siége de Schélestadt (III. 242 et suiv.).

De la 1re division de réserve: Etat-major de la division. Bataillons d'Inowrazlaw et de Bromberg du 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. 1re batterie légère de réserve du IXe corps d'armée.

De la 4e division de réserve: Etat-major de la division. Etat-major de la brigade combinée d'inf. 2e bataillon du 1er régt. d'inf. rhénan No 25. Bataillons de Tilsit et de Wehlau du 1er régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 1/3. 2e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 4/5. 1er et 4e esc. du 3e régt. de uhlans de réserve. 2e et 3e batteries légères de réserve de l'Abtheilung combinée d'artillerie.

Du gouvernement-général de l'Alsace: 4e esc. du 2e régt. de uhlans de réserve.

Artillerie de place: 1re, 2e, 4e, 6e et 16e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6. 2e, 3e, 6e et 16e comp. du régt. d'art. de place de Westphalie No 7. 1re comp. de l'Abtheilung d'art. de place du Hanovre No 10. 2e et 3e batteries de place bavaroises du 3e régt. d'art. Reine-mère.

Pionniers de place: 1re comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée. 2e comp. de pionniers de place du Xe corps d'armée. 4e comp. du génie de place bavarois. Compagnie de pionniers de place badoise.

11 octobre. Combat d'Orléans (III. 229 et suiv.).

Troupes du général von der Tann: 22e division d'inf. (moins la 7e, la 8e, la 9e et un peloton de la 11e comp. du 3e régt. d'inf. hessois No 83, la 3e comp., le 2e bataillon et le bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 [Grand-duc de Saxe], la 4e et la 9e comp. du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95, la 4e batterie lourde du régt. d'art. de camp. hessois No 11 et la 2e comp. de pionniers de camp.). 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. hessois No 11. 1er corps d'armée bavarois (moins la 9e et la 12e comp. du régt. d'inf. du Corps, la 2e et la 5e comp. du 1er régt. d'inf. Roi, la 2e, la 3e, la 4e, la 10e, la 11e et la 12e comp. du 2e régt. d'inf. Prince royal, la 1re comp. du 10e régt. d'inf. Prince Louis, le 1er bataillon du 11e régt. d'inf. von der Tann, la 3e comp. du 12e régt. d'inf. Reine Amélie de Grèce, la 3e, la 8e et la 12e comp. du 13e régt. d'inf. Empereur François Joseph d'Autriche, la 1re comp. du 4e bataillon de chasseurs, le 4e esc. du 3e régt. de chevaux-légers Duc Maximilien, le 6e régt. de chevaux-légers Grand-duc Constantin Nicolajewitsch, la 10e batterie (de 6) du 4e régt. d'art. Roi, la 1re et la 2e comp. du génie de camp.). 4e division de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de uhlans de la Prusse occ. No 1).

Digitized by Google

1870.

11 octobre. **Combat de Bruyères** (III. 309).

De la division de camp. badoise: 1re brigade d'inf. 3e régt. de dragons Prince Charles. 3e batterie légère du régt. d'art. de camp. Un peloton de la compagnie de pontonniers.

11 do. **Surprise de Stenay** (III. 369 note *) et IV. 597).

Troupes d'étapes de l'armée de la Meuse: 4e comp. du bataillon de Borken du régt. combiné de landwehr No 53/56.

Du gouvernement-général de Reims: 5e comp. du bataillon de Brühl du régt. combiné de landwehr No 28/68.

12 do. **Bombardement des camps français établis à Vallières (devant Metz)** (III. 290).

Du VIIe corps d'armée: Etat-major du Commandant de l'artillerie. 1re, 2e, 3e, 4e et 5e batteries lourdes du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

12 do. **Combat de Breteuil** (III. 248).

Du corps de la Garde: 3e, 4e comp. et 2e bataillon du 2e régt. de la Garde à pied.

Du XIIe corps d'armée (saxon): Etat-major de la 2e brigade de cavalerie No 24. Régt. de cavalerie de la Garde: 5e esc. du 3e régt. de cavalerie. 2e régt. de uhlans No 18. 2e batterie et deux sections de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

12 do. **Combat d'avant-garde à Epinal** (III. 311).

Du XIVe corps d'armée: 1er bataillon du 4e régt. d'inf. rhénan No 30. Etat-major de la brigade combinée de cavalerie. 1er esc. du 2e régt. de hussards de réserve. Batterie lourde de réserve du Ier corps d'armée. 2e batterie légère de réserve du IIIe corps d'armée.

12 do. **Escarmouche de Poussay.**

Troupes d'étapes de la IIIe armée: 7e comp. du bataillon de Torgau du régt. combiné de landwehr de Magdebourg No 27/67.

13 do. **Combat de Bagneux** (III. 173 et suiv.).

Du Ier corps d'armée bavarois: 1re et 2e comp. du génie de camp.

IIe corps d'armée bavarois (moins le 5e régt. de chevaux-légers Prince Otto).

13 do. **Escarmouche de la Ferté St. Aubin.**

Du Ier corps d'armée bavarois: Un peloton du 3e esc. du 3e régt. de chevaux-légers Duc Maximilien.

De la 2e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de hussards de Poméranie (Blücher) No 5.

Digitized by Google

1870.

13 octobre. Combat d'avant-gardes aux Forges (III. 312).

Du XIVe corps d'armée: 1er bataillon du régt. de fusiliers de Poméranie No 34. 3e esc. du 2e régt. de dragons de réserve. 1re batterie légère de réserve du IIIe corps d'armée.

Du 13 au 15 octobre. Bombardement de Verdun (III. 370).

Du corps de siége: Etat-major du détachement Gayl. 5e régt. d'inf. rhénan No 65. 1re comp. du bataillon de Deutz du régt. combiné de landwehr No 28/68. Batterie lourde de réserve du VIIe corps d'armée. Batterie lourde de réserve du VIIIe corps d'armée. 4e et 6e comp. du régt. d'art. de place du Brandebourg No 3. 6e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11.

14 octobre. Reconnaissance vers Jouy-le-Pothier (III. 239).

De la 2e division de cavalerie: 1er et 2e esc. du régt. de cuirassiers du Corps (Silésie) No 1.

14 do. Escarmouche d'Ecouis (III. 250).

Du corps de la Garde: 4e et 5e esc. du 1er régt. de uhlans de la Garde.

14 do. Combat d'avant-postes à Bondy, au Raincy et à Gagny (devant Paris) (III. 199, note *).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 8e comp. du 2e régt. de grenadiers Roi Guillaume de Prusse No 101. 1er bataillon du 3e régt. d'inf. Prince royal No 102. 9e comp. du 5e régt. d'inf. Prince Frédéric Auguste No 104. 1er bataillon du 7e régt. d'inf. Prince Georges No 106. Une section de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. No 12. Un peloton de la 2e comp. du bataillon de pionniers No 12.

14 do. Escarmouche de Guebwiller (III. 348).

De la 4e division de réserve; Bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. rhénan No 25 (moins la 9e comp.). 3e esc. du 3e régt. de uhlans de réserve. 4e batterie légère de réserve de l'Abtheilung combinée d'art.

15 do. Combat d'avant-postes à Weckholsheim et Wolfganzen (III. 348).

Du corps d'investissement devant Neuf-Brisach: Bataillon de Gumbinnen du 1er régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 1/3. Bataillon de Loetzen du 3e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 43/45.

15 do. Capitulation de Soissons (III. 209).

15 do. Reconnaissance vers Lailly (III. 239).

Du Ier corps d'armée bavarois: Une section de la 5e batt. (de 6) du 1er régt. d'art. bavarois Prince Luitpold.

Digitized by Google

1870.

De la 2e division de cavalerie: 1er et 2e esc. du régt. de hussards de Poméranie (Blücher) No 5.

16 octobre. Occupation de Soissons (III. 210).

16 do. Surprise dans la forêt de St. Jean près d'Oulchy-le-Château (III. 210).

De la 2e division de landwehr: 5e et 6e comp. du bataillon de Jüterbogk du 3e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 20/60.

17 do. Combat de Montdidier (III. 249).

Du corps de la Garde: 3e comp. du 2e régt. de la Garde à pied.

Du XIIe corps d'armée (saxon): Régt. de cavalerie de la Garde (moins le 1er esc.). Deux sections de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

17 do. Sortie de la garnison de Thionville (IV. 593, Note *).

Du corps d'investissement: Trois compagnies du bataillon combiné de landwehr de Geldern-Dusseldorf du 4e régt. de landwehr de Westphalie No 17. Bataillon de Samter du régt. combiné de landwehr de la Basse-Silésie No 18/46.

18 do. Assaut de Châteaudun (III. 242 et suiv.)

Des troupes du général von der Tann: 22e division d'inf. (moins la 6e comp. du 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32, la 9e comp. et un peloton de la 11e comp. du 3e régt. d'inf. hessois No 83, le 2e bataillon du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 [Grand-duc de Saxe], la 4e et la 9e comp. du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95, la 4e batterie lourde du régt. d'art. de camp. hessois No 11 et la 2e comp. de pionniers de camp.). 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. hessois No 11. *Du 1er corps d'armée bavarois:* Un peloton du 1er esc. du 4e régt. de chevaux-légers Roi. 9e batterie (de 6) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold. *De la 4e division de cavalerie:* 8e brigade de cavalerie. 2e batterie à cheval du régt. d'art de camp. hessois No 11.

18 do. Combat de patrouilles à Bréhain-la-Cour. (IV. 593, note *).

De la 1re division de cavalerie: 1er esc. du 1er régt. de uhlans de Poméranie No 4. 4e esc. du 2e régt. de uhlans de Poméranie No 9.

19 do. Reconnaissance vers Auneau.

De la 6e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de hussards du Schleswig-Holstein No 16.

19 et 20 octobre. Escarmouche d'Etrépagny (III. 250).

Du corps de la Garde: Etat-major de la 2e brigade de cavalerie de la Garde. 1er régt. de uhlans de la Garde (moins le 5e esc.).

Digitized by Google

1870.

Du IVe corps d'armée: 1re et 2e comp. du 2e regt. d'inf. de Magdebourg No 27. Une section de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

20 et 21 octobre. Reconnaissance vers La Fère.

De la 2e division de landwehr: Bataillons de Ruppin et de Prenzlau du 4e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 24/64. 1er et 4e esc. du 4e régt. de uhlans de réserve. Batterie lourde de réserve du Xe corps d'armée.

21 octobre. Sortie sur la Malmaison (III. 180).

Ve corps d'armée (moins la 4e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5).

De la division de landwehr de la Garde: 1er régt. de landwehr de la Garde (moins les 5e, 6e, 11e et 12e comp.).

21 do. Combat d'avant-postes à Joinville et au Plant.

De la division de camp. wurtembergeoise: Etat-major de la 1re brigade de camp. 1re comp. du 1er régt. d'inf. Reine Olga. 2e comp. et un peloton de la 3e comp. du 7e régt. d'inf. 2e bataillon de chasseurs.

21 do. Combat de patrouilles au Grand-Puits (III. 246).

De la division de campagne wurtembergeoise: 1re comp. du 3e régt. d'inf. Deux pelotons du 2e esc. du 3e régt. de cavalerie Roi Guillaume.

21 do. Prise de Chartres (III. 244).

Des troupes du général von der Tann: 22e division d'inf. (moins le 2e bataillon du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 [Grand-duc de Saxe]). 4e division de cavalerie. 9e batterie (de 6) du 1er régt. d'art. bavarois Prince Luitpold. 12e batterie (de 12) du 3e régt. d'art. bavarois Reine-mère. 10e batterie (de 6) du 4e régt. d'art. bavarois Roi.

21 do. Prise de St. Quentin (V. 1296).

De la 17e division d'inf.: 2e, 3e et 5e esc. du 1er régt. de dragons du Mecklenbourg No 17.

De la 2e division de landwehr: Bataillons de Francfort, de Custrin et de Woldenberg du 1er régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 8/48. 1re batterie légère de réserve du Xe corps d'armée.

21 do. Escarmouche de Jouy et de St. Prest (III. 245).

De la 6e division de cavalerie: 1er et 3e esc. du régt. de hussards du Schleswig-Holstein No 16.

22 do. Combat de Chaufour (III. 385).

Du Ier corps d'armée bavarois: 1er et 3e bataillon du 2e régt. d'inf. Prince royal.

De la 5e division de cavalerie: 13e brigade de cavalerie. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

Digitized by Google

1870.

22 octobre. Combat d'avant-garde à Lailly (III. 241).

Des troupes du général von der Tann: *Du 1er corps d'armée bavarois:* 2e bataillon de chasseurs. 9e bataillon de chasseurs. 3e batterie (de 4) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold. *De la 2e division de cavalerie:* Régt. de hussards de Poméranie (Blücher) No 5.

22 do. Reconnaissance sur Vernon (III. 250).

Du corps de la Garde: Fractions du 1er et du 5e esc. du 1er régt. de uhlans de la Garde et du 3e esc. du 3e régt. de uhlans de la Garde.

Du IVe corps d'armée: 2e et 4e comp. du 2e régt. d'inf. de Magdebourg No 27. Une section de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

22 do. Combats sur l'Ognon (III. 315).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major général. Division de camp. badoise (moins le 2e bataillon et le bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. Prince Guillaume, le 1er et le 2e bataillon du 6e régt. d'inf. le 2e régt. de dragons Margrave Maximilien, le 3e régt. de dragons Prince Charles, les 2e et 3e batteries lourdes, la 1re et la batterie à cheval du régt. d'art. de camp. et la comp. de pontonniers). 4e régt. d'inf. rhénan No 30 (moins les 9e et 12e comp.). 2e régt. de dragons de réserve.

23 do. Combat de Châtillon-le-Duc (pendant une reconnaissance) (III. 320).

De la division de camp. badoise: 1er bataillon du 3e régt. d'inf. 1er bataillon du 4e régt. d'inf. Prince Guillaume. 2e bataillon du 5e régt. d'inf. 3e esc. du régt. (1er) de dragons du Corps. 4e batterie lourde du régt. d'art. de camp.

24 do. Escarmouche de Marville.

De la 22e division d'inf.: 1re comp. du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95.

De la 6e division de cavalerie: 2e esc. du 1er régt. de uhlans du Brandebourg (Empereur de Russie) No 3.

24 do. Combat d'avantgarde à la Vaivre (III. 321).

Du XIVe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. rhénan No 30. 1er bataillon et 6e comp. du régt. de fusiliers de Poméranie No 34. 1er esc. du 2e régt. de hussards de réserve. 1re batterie légère de réserve du IIIe corps d'armée.

24 do. Capitulation et occupation de Schélestadt (III. 347).

25 do. Combat de Nogent-sur-Seine (III. 246).

De la division de camp. wurtembergeoise: 2e bataillon du 3e régt. d'inf. Deux pelotons du 2e esc. du 3e régt. de cavalerie Roi Guillaume. Une section de la 7e batterie (de 4).

Digitized by Google

1870.

25 octobre. Combat de Binas (pendant une reconnaissance) (III. 387).

Du Ier corps d'armée bavarois: 1re comp. du 7e bataillon de chasseurs.

De la 2e division de cavalerie: 2e, 3e et 5e esc. du 1er régt. de hussards de Silésie No 4. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

25 do. Combat d'Ourcelles (à l'est de Josnes) (III. 388).

Du Ier corps d'armée bavarois: 2e comp. du 1er bataillon de chasseurs.

De la 2e division de cavalerie: 2e régt. de hussards de Silésie No 6. 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

25 do. Combat de Longchamps (près Gisors).

Du corps de la Garde: 3e et demi 1er esc. du 1er régt. de uhlans de la Garde.

Du IVe corps d'armée: 1re et 6e comp. du 2e régt. d'inf. de Magdebourg No 27. Une section de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

26 do. Escarmouche d'Anet.

De la 22e division d'inf.: 5e et 6e comp. du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95.

6e division de cavalerie: (moins le régt. de hussards du Brandebourg (Zieten) No 3, le 1er et le 5e esc. du régt. de uhlans du Schleswig-Holstein No 15).

26 do. Combat de Mantoche (au sud-ouest de Gray) (III. 321).

De la division de camp. badoise: 9e et 12e comp. du régt. (1er) de grenadiers du Corps.

26 do. Combat d'avant-garde à Oyrières (au nord de Gray) (III. 321).

Du XIVe corps d'armée: Demi 10e comp. du régt. (1er) de grenadiers du Corps badois. 2e esc. du 2e régt. de dragons badois Margrave Maximilien. Un peloton du 3e esc. du 2e régt. de hussards de réserve. Une section de la batterie à cheval du régt. d'art. de camp. badois.

Du 27 octobre au 10 novembre. Siége de Neuf-Brisach (III. 348 et suiv.).

De la 4e division de réserve: Etat-major de la division. 2e bataillon du 1er régt. d'inf. rhénan No 25. Brigade de landwehr de la Prusse orientale. Bataillons de Graudenz et de Thorn du 2e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 4/5. Etat-major de la 4e brigade de cavalerie de réserve. 1er et 2e esc. du 1er régt. de uhlans de réserve. Abtheilung combinée d'artillerie (moins la 3e et la 4e batterie légère). 2e comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée.

Digitized by Google

1870.

Artillerie de place: 1re, 2e, 4e, 6e et 16e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6. 2e, 3e et 16e comp. du régt. d'art. de place de Westphalie No 7. 1re comp. de l'Abtheilung d'art. de place du Hanovre No 10. 2e et 3e batteries de place du 3e régt. d'art. bavarois Reine-mère. 1re (de sortie), 3e et 7e comp. du bataillon d'art. de place badois.

Pionniers de place: 1re comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée. 2e comp. de pionniers de place du Xe corps d'armée. 4e comp. du génie de place bavaroise. Comp. de pionniers de place badoise.

27 octobre. Capitulation de Metz (III. 294).

27 do. Combats sur la Vingeanne (pendant une reconnaissance) (III. 322).

De la division de camp. badoise: 2e bataillon et 10e comp. du régt. (1er) de grenadiers du Corps. 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 2e régt. de grenadiers Roi de Prusse. 2e régt. de dragons Margrave Maximilien. 4e et demi 5e esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles. 3e batterie lourde et une section de la 3e batterie légère du régt. d'art. de camp.

28 do. Combat d'avant-postes à Choisy-le-Roi (devant Paris).

Du VIe corps d'armée: 1er régt. d'inf. de Posen No 18. 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

28 do. Combats du Bourget (III. 190 et suiv.).

Du corps de la Garde: Etat-major de la 4e brigade d'inf. de la Garde. 2e bataillon du régt. de grenadiers de la Garde Empereur François No 2. 7e comp. du 4e régt. de grenadiers de la Garde Reine. 6e batterie lourde et Abtheilung à cheval du régt. d'art. de camp. de la Garde.

28 do. Combat de Formerie (III. 252).

Du corps de la Garde: 1re, 2e et 8e comp. du 2e régt. de la Garde à pied.

Du XIIe corps d'armée (saxon): Etat-major de la 2e brigade de cavalerie No 24. 3e esc. du 3e régt. de cavalerie. 2e régt. de uhlans No 18. Deux sections de la 1re et une section de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

28 do. Escarmouches de Rouvroy et de Vaux.

Du corps d'investissement devant Mézières: 2e et 3e comp. du bataillon de Ruppin du 4e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 24/64.

28 do. Combats d'avant-postes à Belleville et à la Côte du Hayvaux (III. 372).

Du corps de siége devant Verdun: 5e régt. d'inf. rhénan No 65. 1er bataillon (Simmern) du 7e régt. de landwehr rhénan No 69. Batterie lourde de réserve du VIIIe corps d'armée. 4e comp. du régt. d'art. de place du Brandebourg No 3.

Digitized by Google

1870.

29 octobre. Occupation de Metz (III. 294).

29 do. Combats d'avant-postes à Pierrefitte et à Villetaneuse (III. 191).

Du corps de la Garde: Comp. du Corps, 2e comp. et 2e bataillon du 1er régt. de la Garde à pied. 1er bataillon du régt. de fusiliers de la Garde. 2e comp. du bataillon de chasseurs de la Garde.

29 do. Bombardement du Bourget (III. 191).

Du corps de la Garde: 4e batterie lourde, 4e batterie légère et Abtheilung à cheval du régt. d'art. de camp. de la Garde.

30 do. Assaut du Bourget (III. 192 et suiv.).

Du corps de la Garde: Etat-major général. Etat-major de la 2e brigade d'infanterie de la Garde. Etat-major de la 3e brigade d'infanterie de la Garde. Etat-major de la 4e brigade d'inf. de la Garde. 1er et 2e bataillons du régt. de grenadiers de la Garde Empereur Alexandre No 1. 2e bataillon et bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers de la Garde Empereur François No 2. 3e régt. de grenadiers de la Garde Reine Elisabeth (moins la 11e comp.). Bataillon de fusiliers du 4e régt. de grenadiers de la Garde Reine. Bataillon de tirailleurs de la Garde. 3e esc. du 2e régt. de uhlans de la Garde. 4e batterie lourde, 4e batterie légère et Abtheilung à cheval du régt. d'art. de camp. de la Garde. 2e comp. de pionniers de camp.

30 do. Combat de Dijon (III. 325 et suiv.).

De la division de camp. badoise: 1re brigade d'inf. 3e brigade d'inf. (moins le 2e bataillon du 6e régt. d'inf.). 2e régt. de dragons Margrave Maximilien. 3e régt. de dragons Prince Charles. 1re, 2e et 3e batteries lourdes, 1re, 2e et 3e batteries légères du régt. d'art. de camp.

30 do. Escarmouche de Geberschwihr (III. 353).

De la 1re division de réserve: Bataillon de Deutsch-Crone et 1re comp. du bataillon de Bromberg du 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. 1re batterie légère de réserve du IXe corps d'armée.

31 do. Combat d'avant-postes à la Maison Blanche (devant Paris) (III. 199).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 1er bataillon de chasseurs Prince royal No 12.

31 do. Escarmouches de Guebwiller et de Soultz (III. 353).

De la 1re division de réserve: Bataillons de Deutsch-Crone et de Bromberg du 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. 1re batterie légère de réserve du IXe corps d'armée.

De la 4e division de réserve: 12e comp. du 1er régt. d'inf. rhénan No 25.

Digitized by Google

1870.

1er novembre. Escarmouche de Sennheim (III. 353).

De la 4e division de réserve: Etat-major du détachement Tresckow. 1er bataillon du 1er régt. d'inf. rhénan No 25. 3e batt. légère de l'Abtheilung combinée d'artillerie.

1er do. Escarmouche de Gewenheim (III. 353).

De la 1re division de réserve: 4e comp. du bataillon de Deutsch-Crone du 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. 1re batterie légère de réserve du IXe corps d'armée.

2 et 3 novembre. Escarmouches près de Melun.

De la division de camp. wurtembergeoise: 8e batterie (de 4).

Troupes d'étapes de la IIIe armée: Bataillons d'Aschersleben (moins la 2e comp.) et de Halle (moins la 8e comp.) du régt. combiné de landwehr de Magdebourg No 27/67. 3e régt. de dragons de réserve. 1re et 3e comp. du 3e bataillon de landwehr bavarois.

2 novembre. Combat des Errues (III. 354).

De la 1re division de réserve: Bataillon de Stendal du 3e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 26/61.

2 do. Combat de Rougemont et du Petit-Magny (III. 354).

De la 1re division de réserve: 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. 3e esc. du 2e régt. de uhlans de réserve. 1re batterie légère du IXe corps d'armée. 1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée.

3 do. Combat de Courville (pendant une reconnaissance) (III. 385).

22e division d'inf. (moins le 1er bataillon du 3e régt. d'inf. hessois No 83, le 2e bataillon et le bataillon de fusiliers du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95, le 1er et le 2e esc. du 1er régt. de hussards hessois No 13).

Du 1er corps d'armée bavarois: 9e batterie (de 6) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold. 10e batterie (de 6) du 4e régt. d'art. Roi.

De la 6e division de cavalerie: Régt. de hussards du Brandebourg (Zieten) No 3.

3 do. Combat de Vienne-en-Val (pendant une reconnaissance).

Du 1er corps d'armée bavarois: 4e comp. du 4e bataillon de chasseurs.

De la 2e division de cavalerie: Un détachement de 4e esc. du 1er régt. de hussards du Corps No 1.

3 do. Escarmouche d'Eloie (III. 354).

De la 1re division de réserve: 4e comp. du bataillon de Stendal du 3e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 26/61.

Du 3 au 11 novembre. Investissement de Belfort (III. 354 et suiv.).

De la 1re division de réserve: Etat-major de la division. Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67.

Digitized by Google

1870.

1re brigade de landwehr (1re) de Poméranie. 2e brigade de landwehr (2e) de Poméranie. 2e régt. de uhlans de réserve. Abtheilung combinée d'art. 1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée.

De la 4e division de réserve: 1er bataillon du 1er régt. d'inf. rhénan No 25. Bataillons d'Osterode et d'Ortelsbourg du 2e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 4/5. Etat-major de la 4e brigade de cavalerie de réserve. 3e régt. de uhlans de réserve. 3e et 4e batteries légères de l'Abtheilung combinée d'artillerie.

5 novembre. Combat de Brazey (pendant une reconnaissance (III. 330).

De la division de camp. badoise: 7e et 8e comp. du 2e régt. de grenadiers Roi de Prusse. 5e esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles. Une section de la 1re batterie lourde du régt. d'art. de camp.

5 do. Combat de Genlis (pendant une reconnaissance) (III. 330).

De la division de camp. badoise: 10e et 11e comp. du 5e régt. d'inf. 2e esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles.

5 do. Combat de Germigney (pendant une reconnaissance) (III. 330).

Du XIVe corps d'armée: 6e et 10e comp. du 4e régt. d'inf. rhénan No 30. 3e esc. du 2e régt. de dragons de réserve. 2e batt. légère de réserve du IIIe corps d'armée.

6 do. Combat de Provenchères (III. 379).

Du IIIe corps d'armée: Etat-major de la 9e brigade d'inf. Bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers du Corps (1er brandebourgeois) No 8. 1er et 3e esc. du 1er régt. de dragons du Brandebourg No 2. Une section de la 1re batterie lourde du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

6 do. Combat de Châteaudun (pendant une reconnaissance) (III. 390).

Du Ier corps d'armée bavarois: 2e esc. et un peloton du 1er esc. du 2e régt. de cuirassiers Prince Adalbert.

6 do. Combat du Thil.

Du corps de la Garde: 1er esc. du 1er régt. de uhlans de la Garde.

Du IVe corps d'armée: 1re, 4e et 6e comp. du 2e régt. d'inf. de Magdebourg No 27. Deux sections de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

6 do. Surprise de Geney (III. 331).

De la division de camp. badoise: 4e comp. du 3e régt. d'inf. 2e esc. du régt. (1er) de dragons du Corps. Un peloton de la comp. de pontonniers.

Digitized by Google

1870.

7 novembre. Combat de Bretenay (III. 380).

Du IIIe corps d'armée: Etat-major de la 9e brig. d'inf. 2e bataillon et bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers du Corps (1er brandebourgeois) No 8. 1er et 3e esc. du 1er régt. de dragons du Brandebourg No 2. 3e esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12. 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

7 do. Reconnaissance sur la forêt de Marchénoir (III. 390).

Du Ier corps d'armée bavarois: 3e bataillon du 13e régt. d'inf. Empereur François Joseph d'Autriche (moins la 9e comp.). 1er bataillon de chasseurs (moins la 1re et la moitié de la 3e comp.). Brigade de cuirassiers (moins le 6e régt. de chevaux-légers Grand-duc Constantin Nicolajewitsch). 2e batterie (de 4, à cheval) du 3e régt. d'art. Reine-mère.

2e division de cavalerie.

7 do. Combat de Forêt-la-Folie.

Du corps de la Garde: 4e esc. du 1er régt. de uhlans de la Garde. 2e et 5e esc. du 3e régt. de uhlans de la Garde.

Du IVe corps d'armée: 2e et 5e comp. et bataillon de fusiliers du 2e régt. d'inf. de Magdebourg No 27. Une section de la 2e batterie lourde et une de la 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

7 do. Combat d'avant-postes à Vézelois et à Sévenans (III. 355).

Du corps d'investissement devant Belfort: 5e comp. du bataillon de Bourg et 1re comp. du bataillon de Neustadt du 3e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 26/61.

8 do. Capitulation de Verdun (III. 373).

9 do. Combat de Coulmiers (III. 396).

Ier corps d'armée bavarois (moins la 12e comp. du régt. d'inf. du Corps, le 1er bataillon, la 10e, la 11e et la 12e comp. du 2e régt. d'inf. Prince royal, le 1er bataillon du 10e régt. d'inf. Prince Louis, le 1er bataillon du 11e régt. d'inf. von der Tann, le 4e esc. du 3e régt. de chevaux-légers Duc Maximilien, le 6e régt. de chevaux-légers Grand-duc Constantin Nicolajewitsch, la 9e batterie (de 6) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold, la 12e batterie (de 12) du 3e régt. d'art. Reine-mère, la 10e batterie (de 6) du 4e régt. d'art. Roi et la 1re division du génie de camp.).

2e division de cavalerie.

9 do. Escarmouche de la Marche (III. 331).

Du XIVe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. rhénan No 30. 4e esc. du 2e régt. de dragons de réserve. 2e batterie légère de réserve du IIIe corps d'armée.

9 do. Occupation de Verdun (III. 374).

9 do. Combat naval dans les eaux des Indes occidentales (III. 417).

De la marine: Canonnière „Meteor“ (Météore).

Digitized by Google

1870.

Du 10 au 24 novembre. **Siége de Thionville** (IV. 592 et suiv.).

De la 1re armée: *Du VIIe corps d'armée:* 14e division d'inf. (moins le 3e bataillon du régt. de fusiliers du Rhin inférieur No 39, la 5e comp. et le bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. du Hanovre No 74, le 1er et le 2e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15). 3e et 4e batteries lourdes et 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. — *De la 3e division de réserve:* 1er régt. d'inf. hessois No 81. 2e régt. de grosse cavalerie de réserve.

Artillerie de place: 2e, 3e et 11e comp. du régt. d'art. de place de la Prusse orientale No 1. 5e et 13e comp. du régt. d'art. de place de la Basse-Silésie No 5. 7e comp. du régt. d'art. de place rhénan No 8. 1re, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e et 7e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11. Un détachement de la compagnie d'essai affectée à la Commission d'expériences de l'artillerie.

Pionniers de place: 2e comp. de pionniers de place du Ier corps d'armée, 3e du IIe, 1re du IIIe, 1re du IVe et 3e du VIIe.

De la garnison de Sarrelouis: 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de Thuringe No 72.

10 novembre. **Combat d'arrière-garde à Cercottes.**

Du 1er corps d'armée bavarois: 1er bataillon du régt. d'inf. du Corps. 3e esc. du 3e régt. de chevaux-légers du régt. Duc Maximilien.

10 do. **Sortie sur Chalonvillars** (III. 356).

Du corps d'investissement devant Belfort: Bataillon d'Ortelsbourg du 2e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 4/5. 3e batterie légère de l'Abtheilung combinée d'art. affectée à la 4e division de réserve.

10 do. **Capitulation de Neuf-Brisach** (III. 352).

Du 11 novembre 1870 au 18 février 1871. **Siége de Belfort** (IV. 961 et suiv.).

Etat-major du corps de siége.

1re division de réserve (y compris le 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67 affecté à cette division).

De la 4e division de réserve: Brigade de landwehr de la Prusse orientale. Bataillons d'Osterode et d'Ortelsbourg du 2e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 4/5. Etat-major de la 4e brigade de cavalerie de réserve. 3e régt. de uhlans de réserve. 2e batterie lourde, 2e, 3e et 4e batteries légères de l'Abtheilung combinée d'artillerie.

Détachement Debschitz: Etat-major du détachement. 1er bataillon (Jauer) et 2e bataillon (Liegnitz) du 2e régt. de landwehr de la Prusse occ. No 7. 1er bataillon (Striegau) du 1er régt. de landwehr de Silésie No 10. 1er bataillon (Lauban) et 2e bataillon (Hirschberg) du 2e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 47. 1er bataillon (Breslau II.) et 2e bataillon (Oels) du 3e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 50. 2e bataillon (Apenrade) du régt. de landwehr du Schleswig No 84. 2e et 3e esc. du 6e régt. de uhlans de réserve. 1re et 2e batteries légères du VIIIe corps d'armée. Batterie de sortie bavaroise du 2e régt. d'art. Brodesser.

Digitized by Google

1870.

Artillerie de place: 3e comp. du régt. d'art. de place de la Garde. 5e, 6e, 7e, 8e et 15e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4. 1re, 2e, 4e, 6e et 16e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6. 3e comp. du régt. d'art. de place de Westphalie No 7. 4e batterie de place du 1er régt. d'art. bavarois Prince Luitpold. 5e batterie de place du 2e régt. d'art. bavarois Brodesser. 2e, 3e et 4e batteries de place du 3e régt. d'art. bavarois Reine-mère. 3e batterie de place du 4e régt. d'art. bavarois Roi. 1re, 3e et 4e batteries de l'Abtheilung d'art. de place wurtembergeoise. 3e, 6e, 8e et 9e comp. d'art. de place badoise.

Pionniers de place: 1re comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée, 1re et 2e du VIIIe et 2e du Xe. 4e comp. du génie de place bavarois. Comp. du génie de place wurtembergeoise. 2e comp. de pionniers de place badoise.

11 novembre. Escarmouche de Chenegy.

Du IXe corps d'armée: 1er bataillon du régt. de fusiliers de Magdebourg No 36. 1re batterie lourde et 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9.

11 do. Occupation de Neuf-Brisach (III. 352).

13 do. Escarmouche de Warnécourt (III. 375).

Du corps d'investissement devant Mézières: 1er et 2e bataillons du 5e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 41. Un peloton du 1er esc. du régt. de dragons de Lithuanie (Prince Albert de Prusse) No 1.

13 et 14 novembre. Destruction de la voie ferrée à St. Vit (III. 336).

De la division de camp. badoise: 10e et 11e comp. du 4e régt. d'inf. Prince Guillaume. Demi 2e esc. du régt. (1er) de dragons du Corps. Une section de la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. Une section de la comp. de pionniers.

14 novembre. Combat de Bu (pendant une reconnaissance) (III. 411).

De la 5e division de cavalerie: 11e brigade de cavalerie. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

14 do. Combat de St. Jean de Losne (III. 335).

De la division de camp. badoise: 2e bataillon du 5e régt. d'inf. 10e et 12e comp. du 6e régt. d'inf. 2e esc. du 2e régt. de dragons Margrave Maximilien. 1re batterie et une section de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp.

14 et 15 novembre. Troupes d'observation devant Auxonne.

De la division de camp. badoise: 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. 1er esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles. 2e batterie légère.

Digitized by Google

1870.

15 novembre. **Reconnaissance sur Bu.**

De la 5e division de cavalerie: 2e esc. du 1er régt. de uhlans du Hanovre No 13.

15 do. **Sorties sur Bessoncourt** (III. 358).

Du corps de siége devant Belfort: 7e comp. du bataillon de Schneidemühl du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21. Bataillon de Neustadt du 3e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 26/61. 2e batterie légère de réserve du IXe corps d'armée.

Du 15 au 27 novembre. **Siége de la Fère** (IV. 580 et suiv.).

Du Ier corps d'armée: 4e brigade d'inf. 4e esc. du régt. de dragons de la Prusse orientale No 10. 6e batterie lourde de régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

Artillerie de place: 1re et 9e comp. du régt. d'art. de place de la Garde. 3e et 4e comp. du régt. d'art. de place de Poméranie No 2. 9e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4. 8e comp. de l'Abtheilung d'art. hessoise No 11.

Pionniers de place: 2e comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée.

Du 15 novembre au 5 décembre. **Investissement de Montmédy** (IV. 596 et suiv.).

Du VIIe corps d'armée: Etat-major de la 27e brigade d'inf. 1er bataillon du 2e régt. d'inf. de Westphalie Prince Frédéric des Pays-bas No 15. 3e bataillon du régt. de fusiliers du Rhin inf. No 39. 1er régt. d'inf. du Hanovre No 74. 2e comp. du bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. 1er esc. du 1er régt. de hussards de Westphalie No 8. 1er et 2e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. 3e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. Un peloton de la 2e comp. de pionniers de camp.

Du 15 au 20 novembre. **Corps d'observation devant Langres** (III. 467 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: Etat-major de la 20e division d'inf. 40e brigade d'inf. 2e et 4e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16. 4e batterie lourde et 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 2e comp. de pionn. de camp.

16 novembre. **Escarmouche d'Harcy** (IV. 727).

Du corps d'investissement devant Mézières: 12e comp. et un peloton de la 5e comp. du régt. de grenadiers Prince royal (1er de la Prusse orientale) No 1. Demi 4e esc. du régt. de dragons de Lithuanie (Prince Albert de Prusse) No 1. Deux sections de la 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

16 do. **Bombardement de Le Theux.**

Du corps d'investissement devant Mézières: 10e et 11e comp. du 6e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 43. 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

Digitized by Google

1870.

16 novembre. **Combat de Chauvancy et Thonne-le-Thil** (IV. 597).

Du corps d'investissement devant Montmédy: 1er et 2e bataillon du 1er régt. d'inf. du Hanovre No 74. Une section du 1er régt. de hussards du Hanovre No 15.

Du 16 novembre 1870 au 9 janvier 1871. **Etablissement d'un corps d'observation devant Longwy et investissement de cette place** (III. 377 et V. 1298 et suiv.).

Du VIIe corps d'armée: 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53. Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. 1er et 4e esc. du 1er régt. de hussards de Westphalie No 8. 3e et 4e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

Du gouvernement de Metz: Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de Thuringe No 72. Bataillon de Rawicz du 1er régt. combiné de landwehr de Posen No 19/59. 3e et 4e comp. du bataillon de Neutomysl et bataillon d'Ostrowo du 2e régt. combiné de landwehr de Posen No 58/59. Bataillons de Rosenberg et d'Oppeln du régt. combiné de landwehr No 23/63. 1er et 2e esc. du 2e régt. de grosse cavalerie de réserve. 3e batterie légère de réserve du XIe corps d'armée.

17 novembre. **Escarmouche de Chablis.**

Du Xe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16. 4e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9. Deux sections de la 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

17 do. **Combat de Dreux** (III. 427).

17e division d'inf. (moins le 2e bataillon du régt. de fusiliers du Mecklenbourg No 90, le 1er régt. de dragons du Mecklenbourg No 17, le 1er esc. du 2e régt. de uhlans du Brandebourg No 11 et la 1re comp. de pionniers de camp. du IXe corps d'armée).

17 do. **Combat d'avant-postes à Lévaville-St. Sauveur** (III. 429).

De la 22e division d'inf.: 5e régt. d'inf. de Thuringe Grand-duc de Saxe No 94. 1er esc. du 1er régt. de hussards hessois No 13. 4e batterie lourde et 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

17 do. **Combat de Verchères et Richebourg** (III. 429).

De la 5e division de cavalerie: Etat-major de la 11e brigade de cavalerie. 1er esc. du régt. de dragons d'Oldenbourg No 19. 1er régt. de uhlans du Hanovre No 13. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

De la division de landwehr de la Garde: 1er bataillon (Hamm) du 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde.

Digitized by Google

1870.

17 novembre. Combats de Landelles (III. 429).

De la 6e division de cavalerie: Etat-major de la 15e brigade de cavalerie. 1er et 2e esc. du régt. de hussards du Schleswig-Holstein No 16. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

17 do. Sortie de Charleville.

Du corps d'investissement devant Mézières: 9e, 12e et un peloton de la 6e comp. du régt. de grenadiers Prince royal No 1 (1er régt. de la Prusse orient.). Un peloton de la 9e comp. du 5e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 41. Une section de la 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

18 do. Escarmouche de Passy (III. 423).

Du IIIe corps d'armée: 6e et 8e comp. du 2e régt. de grenadiers du Brandebourg (Prince Charles de Prusse) No 12. Un peloton du 4e esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12. Une section de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

18 do. Combat de Joigny (III. 424).

Du Xe corps d'armée: Etat-major de la 38e brigade d'inf. 1er et 2e bataillon du 8e régt. d'inf. de Westphalie No 57. 1er et 4e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9. 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 3e comp. de pionniers de camp.

18 do. Escarmouche de Nonancourt.

De la 5e division de cavalerie: 2e esc. du régt. de dragons du Schleswig-Holstein No 13.

De la division de landwehr de la Garde: 3e bataillon (Graudenz) du 1er régt. de landwehr de la Garde.

18 do. Combats de Châteauneuf-en-Thimerais (III. 429 et suiv.).

De la subdivision d'armée du Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin: Etat-major général. *Du Ier corps d'armée bavarois*: 1er bataillon du 1er régt. d'inf. Roi. 2e comp. du 13e régt. d'inf. Empereur-François-Joseph d'Autriche. 2e bataillon de chass. 4e bataillon de chasseurs. 9e bataillon de chasseurs. *De la 22e division d'inf.* Etat-major de la division. Etat-major de la 43e brigade. 44e brigade d'inf. (moins la 5e comp. du 3e régt. d'inf. hessois No 83). 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32. 1re comp. du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95. Deux pelotons du 1er esc. du 1er régt. de hussards hessois No 13. 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. hessois No 11. *De la 6e division de cavalerie*: 2e, 3e et 5e esc. du 1er régt. de uhlans du Brandebourg (Empereur de Russie) No 3.

18 do. Escarmouche de Bonneval (III. 432).

De la 4e division de cavalerie: 8e brigade de cavalerie. Deux sections de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

Digitized by Google

1870.

18 novembre. **Escarmouche d'Illiers** (III. 432).

De la 4e division de cavalerie: Etat-major de la division. 10e brigade de cavalerie. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5. Une section de la 2e batterie à cheval du régt. d'art de camp. hessois No 11.

19 do. **Combat de Vouël et Travecy** (IV. 581).

Du corps de siége devant la Fère: 1re, 3e, 4e et 5e comp. du 4e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 5.

19 do. **Combats d'Evreux et de Marcilly (pendant des reconnaissances).**

De la 5e division de cavalerie: 3e esc. du régt. de cuirassiers de Magdebourg No 7. 1er esc. du régt. de dragons du Schleswig-Holstein No 13. 2e et 4e esc. du régt. de dragons d'Oldenbourg No 19. 3e esc. du régt. de uhlans de l'Altmark No 16. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

De la division de landwehr de la Garde: 2e, 3e, un peloton de la 1re et fractions de la 11e comp. du 1er régt. de landwehr de la Garde.

19 do. **Escarmouche de la Casquette (à l'est de St. Seine).**

De la division de camp. badoise: 8e comp. du 4e régt. d'inf. Prince Guillaume. Une section de la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp.

19 do. **Surprise de Châtillon-sur-Seine** (V. 1272).

Troupes d'étapes de la IIe armée: Bataillon d'Unna du régt. combiné de landwehr No 16/55 (moins la 3e comp.). 2e esc. du 5e régt. de hussards de réserve.

20 do. **Combat de Beaune-la-Rolande et Nancray** (III. 423).

Du IIIe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers du corps (1er brandebourgeois) No 8. 2e, 3e et 4e comp. du bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3. 2e et 3e esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12. 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

20 do. **Combat de Montargis (pendant une reconnaissance).**

De la division hessoise (25e): 2e esc. du 1er régt. de cavalerie (chevaux-légers de la Garde).

20 do. **Combat de Vrigny (pendant une reconnaissance).**

De la division hessoise (25e): 2e comp. du 1er bataillon de chasseurs (de la Garde).

De la 1re division de cavalerie: 5e esc. du régt. de huss. de Lithuanie No 12.

Digitized by Google

1870.

20 novembre. **Escarmouche de Chevillon.**

Du Xe corps d'armée: 7e comp. du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91.

20 do. **Combat d'avant-garde de Corvées-les-Yys.**

Du Ier corps d'armée bavarois: 4e comp. et 2e bataillon du 13e régt. d'inf. Empereur François-Joseph d'Autriche.

20 do. **Combat de Nuits** (IV. 600).

De la division de camp. badoise: 1re, 2e, 6e, 7e et 8e comp. du (1er) régt. de grenadiers du Corps. Une section de la 3e batterie légère du régt. d'art. de camp.

20 et 21 novembre. **Combat d'avant-postes à St. Jean de Losne** (IV. 600).

De la division de camp. badoise: 4e comp. et bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. 2e esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles. 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. Compagnie de pontonniers.

21 novembre. **Combat d'avant-postes à Choisy-le-Roi** (III. 522).

Du VIe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. de Posen No 18. 1er bataillon et 5e comp. du 4e régt. d'inf. de la Basse-Silésie No 51.

21 do. **Combat d'avant-postes à l'Hay.**

Du IIe corps d'armée bavarois: 3e bataillon du 9e régt. d'inf. Wrede.

21 do. **Combat de la Fourche et de Thiron-Gardais** (III. 433).

Du Ier corps d'armée bavarois: Etat-major général. Etat-major de la 1re division d'inf. 1re brigade d'inf. (moins la 4e et la 12e comp. du régt. d'inf. du Corps). 3e brigade d'inf. Etat-major de la 4e brigade d'inf. 10e régt. d'inf. Prince Louis (moins la 3e comp.). 2e bataillon du 11e régt. d'inf. von der Tann. 7e bataillon de chasseurs. 9e bataillon de chasseurs. 1er et 3e esc. du 3e régt. de chevaux-légers Duc Maximilien. 4e régt. de chevaux-légers Roi 1re batterie (de 4), 2e (de 4), 3e (de 4), 5e (de 6), 6e (de 6) et 7e (de 6) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold. 3e batterie (de 6) et 4e (de 6) du 3e régt. d'art. Reine-mère.

21 do. **Combat de la Madeleine Bouvet** (III. 435).

De la 17e division d'inf.: Etat-major de la division. Etat-major de la 33e brigade d'inf. 1er régt. d'inf. hanséatique No 75. 1er et 3e bataillon du régt. d'inf. du Mecklenbourg No 90. Bataillon de chasseurs du Mecklenbourg No 14. 3e esc. du 2e régt. de dragons du Mecklenbourg No 18. 2e esc. du 2e régt. de uhlans du Brandebourg No 11. 3e Abtheilung à pied (mecklenbourgeoise) du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9 (moins la 6e batterie lourde).

Digitized by Google

1870.

21 novembre. **Combat de Brétoncelles** (III. 433).

De la 22e division d'inf.: Etat-major de la division. 3e régt. d'inf. hessois No 83 (moins la 5e comp.). 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95 (moins le bataillon de fusiliers). 1er régt. de hussards hessois No 13. 3e batterie lourde et 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. hessois No 11. 1re comp. de pionniers de camp. du XIe corps d'armée.

De la 6e division de cavalerie: 1er régt. de uhlans du Brandebourg (Empereur de Russie) No 3.

21 do. **Escarmouche de Bonneval** (III. 435).

De la 4e division de cavalerie: 1er et 3e esc. du régt. de cuirassiers de la Prusse occ. No 5. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

21 do. **Escarmouches de Pont de Pony et de Malain.**

De la division de camp. badoise: 2e bataillon du 4e régt. d'inf. Prince Guillaume. 1er esc. du (1er) régt. de dragons du Corps. Une section de la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp.

22 do. **Escarmouche de Châtillon-sur-Loing** (III. 425).

Du Xe corps d'armée: 2e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9.

22 do. **Combat d'avant-postes à la Ferté-Bernard** (III. 436).

Du Ier corps d'armée bavarois: Etat.major de la 3e brigade d'inf. 3e régt. d'inf. Prince Charles. 1er bataillon du 12e régt. d'inf. Reine Amélie de Grèce (moins la 2e comp.). 1er bataillon de chasseurs. 4e régt. de chevaux-légers Roi.

22 do. **Combat d'avant-garde à Bellême** (III. 436).

De la 17e division d'inf.: Etat-major de la 34e brigade d'inf. (grand-ducale mecklenbourgeoise). 3e bataillon du régt. de fusiliers du Mecklenbourg No 90. 5e batterie légère (mecklenbourgeoise) du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9.

22 do. **Combat de Vernon** (IV. 665).

Du Ier corps d'armée bavarois: 1er bataillon (moins la 1re et la 3e comp.) et une compagnie formée par le 3e bataillon du 2e régt. d'inf. Prince royal.

De la 5e division de cavalerie: Régt. de hussards de Magdebourg No 10 (moins le 2e esc.).

23 do. **Combats de Chambœuf et de Vougeot** (IV. 600).

De la division de camp. badoise: 1re comp., 2e bataillon, 11e et 12e comp. du régt. (1er) de grenadiers du Corps. 2e et 3e batteries légères du régt. d'art. de camp.

Digitized by Google

1870.

23 novembre. **Escarmouche du Quesnel.**

Du VIIIe corps d'armée: 4e comp. du bataillon de chasseurs rhénan No 8. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. rhénan No 8.

De la 3e division de cavalerie: 2e régt. de uhlans du Hanovre No 14.

23 do. **Combat de Lumeau (pendant une reconnaissance).**

De la 2e division de cavalerie: 3e et 4e esc. du 1er régt. de hussards du Corps No 1.

23 do. **Combat d'Audincourt et de Boujaucourt** (IV. 967 note **).

Du corps de siége devant Belfort: 1re et 4e comp. du bataillon de Konitz du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21. 2e et 4e comp. du bataillon d'Inowrazlaw du 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. Demi 1er esc. du 2e régt. de uhlans de réserve. 4e batterie légère de l'Abtheilung combinée d'art. de la 4e division de réserve. 1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée.

23 do. **Escarmouche de Plaines** (V. 1273).

Troupes d'étapes de la IIe armée: Bataillon de Soest du 3e régt. d'inf. de landwehr de Westphalie No 16 (moins la 3e et la 4e comp.).

23 et 24 novembre. **Combats d'Essert, de Cravanche et de Vetrigne** (IV. 967 et suiv.).

Du corps de siége devant Belfort: Etat-major de la 1re brigade (1re) de landwehr de Poméranie. 1re, 2e, 6e et 7e comp. du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67. 3e et 4e comp. du bataillon de Deutsch-Crone et bataillon de Bromberg du 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. Bataillon de Pr. Stargardt, 3e et 4e comp. du bataillon de Neuhaldensleben du 4e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/66. 3e batterie légère de l'Abtheilung d'art. combinée de la 4e division de réserve.

Nuit du 23 au 24 novembre. **Combat d'avant-postes à Choisy-le-Roi** (III. 522).

Du VIe corps d'armée: 1er bataillon du 1er régt. d'inf. de Posen No 18.

24 novembre. **Combat de Mézières (au sud-est d'Amiens)** (IV. 560).

Du VIIIe corps d'armée: 4e comp. du bataillon de chasseurs rhénan No 8. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. rhénan No 8.

De la 3e division de cavalerie: 2e régt. de uhlans du Hanovre No 14.

24 do. **Escarmouches de Chilleurs-aux-Bois, Santeau et Escrennes.**

Du IIIe corps d'armée: 8e comp. et un peloton de la 5e comp. du 5e régt. d'inf. du Brandebourg No 48. Demi 1er esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12.

Digitized by Google

1870.

24 novembre. Combat de Neuville-aux-Bois (III. 443 et suiv.).

Du IIIe corps d'armée: 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. du Brandebourg No 20. Régt. de fusiliers du Brandebourg No 35. 2e et 4e esc. du 1er régt. de dragons du Brandebourg No 2. 6e batterie lourde et 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

24 do. Escarmouche d'Artenay—Creuzy (III. 444).

Du IXe corps d'armée: Etat-major de la 36e brigade d'inf. 2e régt. de grenadiers de Silésie No 11.

De la 2e division de cavalerie: 3e brigade de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de uhlans de Silésie No 2). 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2. 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

24 do. Combats de Ladon et Maizières (III. 444 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major de la 19e division d'inf. 37e brigade d'inf. (moins la 3e et la 4e comp. du régt. d'inf. de la Frise-orientale No 78). Etat-major de la 39e brigade d'inf. 1er bataillon, 5e et 6e comp. du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56. 1er bataillon du 3e régt. du Hanovre No 79. Bataillon de chasseurs du Hanovre No 10. 2e, 3e et 4e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9. 3e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16. 2e et 3e batteries lourdes, 2e et 3e batteries légères du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 1re et 3e comp. de pionniers de camp.

24 do. Combat de Montbarrois (pendant une reconnaissance) (III. 444).

De la division hessoise (25e): 3e esc. du 1er régt. de cavalerie (chevaux-légers de la Garde). 4e esc. du 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du Corps).

Du Xe corps d'armée: 1re et 4e comp. du 8e régt. d'inf. de Westphalie No 57.

24 do. Combat de St. Loup-les-Vignes (pendant une reconnaissance (III. 444).

De la division hessoise (25e): 2e et 3e esc. du 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du Corps).

Du Xe corps d'armée: 5e et 6e comp. du 8e régt. d'inf. de Westphalie No 57.

24 do. Combat d'avant-postes à Clamart.

Du IIe corps d'armée bavarois: 3e bataillon du 7e régt. d'inf. Hohenhausen.

24 do. Combat d'avant-garde à Mondoubleau (III. 438).

Du 1er corps d'armée bavarois: 1er bataillon du 13e régt. d'inf. Empereur François-Joseph d'Autriche.

Digitized by Google

1870.

De la 6e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de cuirassiers du Brandebourg (Empereur Nicolas 1er de Russie) No 6. 2e esc. du régt. de hussards du Brandebourg (Zieten) No 3. 2e batt. à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

24 novembre. Escarmouche de Sargé (III. 438).

De la 6e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de hussards du Schleswig-Holstein No 16.

24 do. Combat d'avant-postes à Bondy.

Du XIIe corps d'armée (saxon): 3e bataillon du régt. (1er) de grenadiers du Corps No 100. 3e comp. du régt. de fusiliers No 108.

24 do. Sortie sur Méroux, Moval et Sévenans (IV. 968).

Du corps de siége devant Belfort: Bataillons de Gnesen, de Schneidemühl et 3e comp. du bataillon de Konitz du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21. 1re batterie légère de réserve du IXe corps d'armée.

24 do. Capitulation de Thionville (IV. 596).

25 do. Combat de Moreuil (pendant une reconnaissance) (IV. 560).

Du VIIIe corps d'armée: 2e et 3e esc. du régt. de hussards du Roi (1er rhénan) No 7.

25 do. Escarmouche près de Moreuil.

De la 3e division de cavalerie: 4e esc. du régt. de uhlans de Westphalie No 5.

25 do. Combat de Yèvres et de Brou (III. 439).

De la subdivision d'armée du Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin: *De la 17e divison d'inf.*: 1er régt. de dragons du Mecklenbourg No 17. *Du 1er corps d'armée bavarois*: 10e et 11e comp. du 13e régt. d'inf. Empereur François-Joseph d'Autriche. *De la 4e division de cavalerie:* 10e brigade de cavalerie. 1er et 4e esc. du régt. de uhlans de Thuringe No 6. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5. Une section de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

25 do. Escarmouche de Duneau (III. 441, note *).

De la 17e division d'inf.: Un détachement de la 1re comp. du régt. de grenadiers du Mecklenbourg No 89. 4e esc. du 2e régt. de dragons du Mecklenbourg No 18. Une section de la 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9.

25 do. Surprise et réoccupation d'Auxon (V. 1273).

Du IXe corps d'armée: Un détachement formé d'hommes convalescents appartenant à la 18e division d'inf.

Digitized by Google

1870.

Troupes d'étapes de la IIe armée: 3e comp. du bataillon de Paderborn du régt. combiné de landwehr No 16/55. Un escadron formé par les dépôts des deux régiments de cavalerie hessois.

25 novembre. Combat d'avant-postes à Velars-sur-Ouche et Corcelles-les-Monts (IV. 602).

De la division de camp. badoise: 5e, 6e, 9e et 11e comp. du 4e régt. d'inf. Prince Guillaume. Une section de la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp.

25 do. Escarmouche de Maray-en-Othe (V. 1273).

Troupes d'étapes de la IIe armée: Bataillon de Detmold du régt. combiné de landwehr No 16/55. Deux compagnies formées d'hommes destinés à rejoindre la division hessoise. Un escadron formé par les dépôts des deux régiments de cavalerie hessois.

25 do. Occupation de Thionville (IV. 596).

26 do. Combat de Bertaucourt-les-Thennes (au nord de Moreuil) (IV. 561).

Du VIIIe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major de la 30e brigade d'inf. 9e comp. du 2e régt. d'inf. rhénan No 28. 5e, 6e, 7e et 9e comp. du 6e régt. d'inf. rhénan No 68. 2e et 3e esc. du régt. de hussards du Roi (1er rhénan) No 7.

26 do. Combat d'avant-postes à Lorcy et Chevenelle (III. 447).

De la division hessoise (25e): 2e esc. du 1er régt. de cavalerie (chevaux-légers de la Garde).

Du Xe corps d'armée: 2e bataillon et 12e comp. du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56. 5e et 6e comp. du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79. Bataillon de chasseurs du Hanovre No 10. 1er esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16. 3e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

26 do. Escarmouche d'Azay (III. 440).

Du Ier corps d'armée bavarois: 6e et 7e comp. du 13e régt. d'inf. Empereur François-Joseph d'Autriche.

26 do. Escarmouche de Brou (III. 441).

De la 22e division d'inf.: 1er bataillon, 5e, 7e, 9e et 11e comp. du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 (Grand-duc de Saxe). 2e esc. du 1er régt. de hussards hessois No 13. 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

26 do. Combat de Blaru (au sud de Vernon) (IV. 666).

De la 5e division de cavalerie: 3e et 4e esc. du régt. de hussards du Brunswick No 17. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la division de landwehr de la Garde: 2e bataillon (Coblence) du 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde.

Digitized by Google

1870.

26 novembre. **Combat de Velars-sur-Ouche** (IV. 603).

De la division de camp. badoise: Bataillon de fusiliers du régt. (1er) de grenadiers du Corps. Bataillon de fusiliers du 2e régt. de grenadiers Roi de Prusse. 3e batterie légère du régt. d'art. de camp.

26 do. **Combat de Prenois** (IV. 603).

De la division de camp. badoise: 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. 1er bataillon du 4e régt. d'inf. Prince Guillaume. 1er et 3e esc. du régt. (1er) de dragons du Corps. 1re batterie lourde du régt. d'art. de camp.

Nuit du 26 au 27 novembre. **Combat d'avant-postes à Thiais et Choisy-le-Roi** (III. 522).

Du VIe corps d'armée: 1re, 5e et 7e comp. du régt. de fusiliers de Silésie No 38.

Nuit du 26 au 27 novembre. **Combat d'avant-postes à Bonneuil** (III. 522).

De la division de camp. wurtembergeoise: 4e comp. du 3e bataillon de chasseurs.

Nuit du 26 au 27 novembre. **Combat de nuit à Daix et Talant** (IV. 603).

De la division de camp. badoise: Etat-major de la 2e brigade d'inf. 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. Batterie à cheval du régt. d'art. de camp.

27 novembre. **Bataille d'Amiens** (IV. 563 et suiv.).

1re armée: Etat-major général. *Du 1er corps d'armée:* Etat-major général. Etat-major de la 1re division d'inf. Etat-major de la 2e division d'inf. Etat-major de la 1re brigade d'inf. 3e brigade d'inf. Régt. de grenadiers Prince royal (1er de la Prusse orientale) No 1. Bataillon de chasseurs de la Prusse orientale No 1. 3e et 4e esc. du régt. de dragons de Lithuanie No 1 (Prince Albert de Prusse). 1er, 2e et 3e esc. du régt. de dragons de la Prusse orientale No 10. Régt. d'artillerie de campagne de la Prusse orientale No 1 (moins la 6e batterie lourde, la 1re et la 2e légère). 1re et 3e comp. de pionniers de camp. VIIIe corps d'armée (moins le 2e bataillon du 3e régt. d'inf. rhénan No 29, la 1re comp. du régt. de fusiliers du Hohenzollern No 40, la 1re comp. du 6e régt. d'inf. rhénan No 68, le 2e bataillon du 8e régt. d'inf. rhénan No 70, la 3e comp. du bataillon de chasseurs rhénan No 8, le 3e esc. du 2e régt. de hussards rhénan No 9, la 2e Abtheilung à pied et une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 8 et la 8e comp. de pionniers de camp.). — 3e division de cavalerie (moins le 3e esc. du régt. de cuirassiers rhénan No 8, le 1er, le 2e le 4e esc. du régt. de uhlans rhénan No 7).

27 do. **Escarmouche de Patay.**

De la 2e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de hussards du Corps (silésien) No 1.

27 do. **Escarmouche de Bonneval.**

De la 22e division d'inf.: 2e bataillon du 3e régt. d'inf. hessois No 83.

Digitized by Google

1870.

27 novembre. Combat de Pasques (IV. 604).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major du Commandant des troupes prussiennes. 1er et 3e bataillons du régt. de fusiliers de Poméranie No 34. 2e bataillon du régt (1er) de grenadiers du Corps badois. 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 2e régt. de grenadiers badois Roi de Prusse. 1er bataillon du 3e régt. d'inf. badois. 1er et 2e bataillons du 5e régt. d'inf. badois. 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 6e régt. d'inf. badois. 5e esc. du (1er) régt. de dragons du Corps badois. 2e régt. de hussards de réserve. 3e et 4e batteries légères du régt. d'art. de camp. badois. Batterie lourde de réserve du 1er corps d'armée. 1re batterie légère de réserve du IIIe corps d'armée.

27 do. Capitulation et occupation de la Fère (IV. 581).

Nuit du 27 au 28 novembre. Combat d'avant-postes à Choisy-le-Roi (III. 522).

Du VIe corps d'armée: 1re, 2e et 5e comp. du 1er régt. de grenadiers de Silésie No 10.

28 novembre. Bataille de Beaune-la-Rolande (III. 452 et suiv.).

De la IIe armée: Etat-major général. *Du IIIe corps d'armée*: Etat-major général. 5e division d'inf. (moins la 8e comp. du régt. de grenadiers du Corps [1er brandebourgeois] No 8, la 5e et la 8e comp. du 2e régt. de grenadiers du Brandebourg [Prince Charles de Prusse] No 12, la 8e comp. et deux pelotons de la 6e comp. du 5e régt. d'inf. du Brandebourg No 48, la 1re et la 2e comp. du 6e régt. d'inf. du Brandebourg No 52). Batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3. — *De la division hessoise (25e)*: Etat-major de la 25e brigade de cavalerie. 3e esc. du 1er régt. de cavalerie (chevaux-légers de la Garde). 2e, 3e et 4e esc. du 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du Corps). — X^e^ corps d'armée (moins la 40e brigade d'inf., la 7e comp. du 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16, le 2e bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56, le 2e bataillon du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79, le 2e et le 5e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16, la 4e batterie lourde et la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10, la 2e comp. de pionniers de camp.). — 1re division de cavalerie (moins le 4e esc. du 1er régt. de uhlans de Poméranie No 4, le 3e esc. du régt. de uhlans de la Prusse orientale No 8 et le 2e régt. de uhlans de Poméranie No 9).

28 do. Combat de Courcelles (III. 460).

Du IIIe corps d'armée: 2e bataillon du 4e régt. d'inf. du Brandebourg No 24 (Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin).

De la 1re division de cavalerie: 4e esc. du 2e régt. de uhlans de Poméranie No 9.

28 do. Combat d'avant-postes à Choisy-le-Roi.

Du VIe corps d'armée: 1re et 10e comp. du 1er régt. de grenadiers de Silésie No 10.

28 do. Escarmouche de Richeville.

Du XIIe corps d'armée (saxon): 2e et 3e esc. du 1er régt. de uhlans No 17. 2e esc. du 3e régt. de cavalerie. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. de camp. No 12.

Digitized by Google

1870.

28 novembre. **Prise de Bavilliers** (IV. 968).

Du corps de siége devant Belfort: Bataillons de Deutsch-Crone et d'Inowrazlaw du 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. Bataillon de Marienbourg du 3e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 43/45. Une section de la 1re batterie légère de réserve du IIe corps d'armée. Une section de la 2e batterie légère de l'Abtheilung combinée d'art. de la 4e division de réserve. 1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée.

29 do. **Bombardement de la citadelle d'Amiens** (IV. 578).

Du VIIIe corps d'armée: Etat-major de la 16e division d'inf. 1er et 3e bataillons du régt. de fusiliers du Hohenzollern No 40. 1re comp. de pionniers de camp.

29 do. **Sortie sur Garches et la Malmaison** (III. 527 et suiv.).

Du Ve corps d'armée: 6e comp. du régt. de fusiliers de Westphalie No 37. Bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de la Basse-Silésie No 50. Bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de Posen No 58. 1er bataillon de chasseurs de Silésie No 5.

29 do. **Combat de l'Hay** (III. 525).

Du VIe corps d'armée: Etat-major général. 5e comp. du 1er régt. de grenadiers de Silésie No 10. 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de la Haute-Silésie No 62. Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de la Haute-Silésie No 63. 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

Du IIe corps d'armée bavarois: 2e bataillon du 5e régt. d'inf. Grand-duc de Hesse. 2e bataillon du 9e régt. d'inf. Wrede. 9e batterie (de 12) du 2e régt. d'art. Brodesser. 5e batterie (de 6) et 6e (de 6) du 4e régt. d'art. Roi.

29 do. **Combat de Varize** (III. 464).

Du 1er corps d'armée bavarois: 4e brig. d'inf. (moins la 3e comp. du 10e régt. d'inf. Prince Louis et le 13e régt. d'inf. Empereur François-Joseph d'Autriche). 4e esc. du 3e régt. de chevaux-légers Duc Maximilien. 4e régt. de chevaux-légers Roi. 6e batterie (de 6) et 8e (de 6) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold.

29 do. **Escarmouche de Tournoisis** (III. 464).

De la 6e division de cavalerie: Etat-major de la division. Régt. de hussards du Schleswig-Holstein No 16. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

29 do. **Escarmouche d'Autricourt** (V. 1274).

Troupes d'étapes de la IIe armée: 3e comp. du bataillon de Soest du 3e régt. de landwehr de Westphalie No 16.

Digitized by Google

1870.

Nuit du 29 au 30 novembre. Surprise d'Etrépagny et combat de nuit aux Thilliers (IV. 583).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 2e, 3e, 4e et 5e comp. du (1er) régt. de grenadiers du Corps No 100. 3e esc. du régt. de cavalerie de la Garde. 2e esc. du 1er régt. de uhlans No 17. 1er et 5e esc. du 2e régt. de uhlans No 18. Une section de la 1re et une de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

30 novembre. Capitulation et occupation de la citadelle d'Amiens (IV. 578).

30 do. Combats de Montbarrois, Maizières, Boiscommun et Nancray (III. 465 et suiv.).

De la IIe armée: *Du IIIe corps d'armée:* Etat-major de la 5e division d'inf. Détachements du 4e régt. d'inf. du Brandebourg No 24 (Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin). 2e bataillon du 5e régt. d'inf. du Brandebourg No 48. 6e régt. d'inf. du Brandebourg No 52. 8e régt. d'inf. du Brandebourg No 64 (Prince Frédéric-Charles de Prusse). Bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3. 1er et 3e esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12. 1re et 5e batteries légères du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3. 3e comp. de pionniers de camp. *Du Xe corps d'armée:* Etat-major de la 39e brigade d'inf. 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16 (moins la 7e comp.). 3e, 4e, 9e, 10e et 12e comp. du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56. 1er bataillon du 8e régt. d'inf. de Westphalie No 57. 1er bataillon (moins la 3e comp.) et bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79. 3e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9. 1er et 3e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16. 1re et 3e batteries lourdes, 1re et 3e légères du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. *De la 1re division de cavalerie:* 2e régt. de uhlans de Poméranie No 9. 4e esc. du régt. de dragons de Lithuanie No 12.

30 do. Combat d'avant-postes à la Bergerie (III. 533).

Du Ve corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de la Basse-Silésie No 50. 1er bataillon de chasseurs de Silésie No 5.

30 do. Combat de Thiais et de Choisy-le-Roi (III. 532 et suiv.).

Du VIe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major de la 11e division d'inf. 21e brigade d'inf. 2e bataillon du 2e régt. d'inf. de la Haute-Silésie No 23. 2e bataillon de chasseurs de Silésie No 6. 1er, 2e et 3e esc. du 2e régt. de dragons de Silésie No 8. 1re et 3e batteries lourdes, 5e légère, 1re et 2e à cheval du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

30 do. Combat de Mont-Mesly (III. 528 et suiv.).

De la IIIe armée: *Du IIe corps d'armée:* 7e brigade d'inf. (moins le 1er bataillon du régt. de grenadiers de Colberg [2e poméranien] No 9). 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

Digitized by Google

1870.

De l'armée de la Meuse: Division de camp. wurtembergeoise (moins la 1re brigade, la 3e comp. du 5e régt. d'inf. Roi Charles, le 4e régt. de cavalerie Reine Olga, le 4e esc. du 3e régt. de cavalerie Roi Guillaume, la 1re Abtheilung d'art. de camp., la 6e batterie (de 6) et les pionniers).

30 novembre. Combat d'avant-postes à Stains.

Du corps de la Garde: 2e bataillon du 4e régt. de la Garde à pied.

30 do. Combat d'Epinai (III. 533).

Du IVe corps d'armée: 15e brigade d'inf. (moins la 1re comp. du 1er régt. d'inf. de Thuringe No 31 et la 7e comp. du 3e régt. d'inf. de Thuringe No 71.). Etat-major de la 16e brigade d'inf. 1er bataillon du 1er régt. d'inf. de Magdebourg No 26 (moins la 4e comp.). 1er bataillon du 3e régt. d'inf. de Magdebourg No 66. Régt. de fusiliers du Schleswig-Holstein No 86 (moins la 8e, la 9e et la 12e comp.). Demi 2e esc. du régt. de hussards de Thuringe No 12. 1re, 2e, 4e, 5e et 6e batterie lourdes, 3e et 4e légères du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

30 do. Bataille de Villiers (1er jour) (III. 535 et suiv.).

De l'armée de la Meuse: *Du XIIe corps d'armée (saxon)*: Etat-major général. 3e bataillon du (1er) régt. de grenadiers du Corps No 100. Régt. de fusiliers No 108. 2e division d'inf. No 24 (moins la 5e et la 6e comp. du 5e régt. d'inf. Prince Frédéric-Auguste No 104, la 1re comp. du 7e régt. d'inf. Prince Georges No 106 et le 1er bataillon de chasseurs Prince royal No 12). 4e Abtheilung à pied du régt. d'art. de camp. No 12. *De la division de camp. wurtembergeoise:* Etat-major de la division. 1re brigade de camp. 5e régt. d'inf. Roi Charles (moins la 3e comp.). 1er bataillon du 8e régt. d'inf. 1er bataillon de chasseurs. 4e régt. de cavalerie Reine Olga. 1er et 2e Abtheilung d'art. de camp. (moins la 4e batterie [de 4]). Compagnie de sapeurs du corps des pionniers.

30 do. Combat d'avant-postes à Eragny (près Gisors).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 6e comp. du (1er) régt. de grenadiers du Corps No 100. 2e esc. du régt. de cavalerie de la Garde.

30 do. Combat de Nuits (pendant une reconnaissance) (IV. 606).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major général. *De la division de camp. badoise:* Etat-major de la 1re brigade d'inf. 10e et 11e comp. du (1er) régt. de grenadiers du Corps. 1re, 3e, 4e, 9e et 10e comp. du 2e régt. de grenadiers Roi de Prusse. Un peloton du 2e esc. du (1er) régt. de dragons du corps. Un peloton du 3e esc. du 2e régt. de dragons Margrave Maximilien. Batterie à cheval et une section de la 3e batterie lourde du régt. d'art. de camp.

30 do. Escarmouche d'Arnay-le-Duc (IV. 605).

De la division de camp. badoise: 3e et 4e comp. du 5e régt. d'inf. Deux pelotons du 2e esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles. Une section de la 1re batterie légère du régt. d'art. de camp.

Digitized by Google

1870.

1er décembre. Reconnaissance sur Patay (III. 469).

Du Ier corps d'armée bavarois: 12e régt. d'inf. Reine Amélie de Grèce. 2e batterie (de 4) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold.

De la 4e division de cavalerie: 9e brigade de cavalerie. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

1er do. Combat de Villepion (III. 471 et suiv.).

Du Ier corps d'armée bavarois: Etat-major général. 1re division d'inf. (moins la 11e et la 12e comp. du régt. d'inf. du corps, la 3e comp. du 11e régt. d'inf. von der Tann et la 1re comp. du génie de camp.). 13e régt. d'inf. Empereur François-Joseph d'Autriche. 2e esc. du 4e régt. de chevaux-légers Roi. Brigade de cuirassiers (moins le 3e esc. du 1er régt. de cuirassiers Prince Charles de Bavière). 8e batterie (de 6) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold, 2e (de 4 à cheval), 3e (de 6) et 4e (de 6) du 3e régt. d'art. Reine-mère.

1er do. Combat d'avant-postes à Gagny (III. 544).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 12e comp. du 3e régt. d'inf. Prince royal No 102.

1er do. Combat d'Autun (IV. 605).

De la division de camp. badoise: 3e brigade d'inf. 6e comp. du (1er) régt. de grenadiers du corps. 3e régt. de dragons Prince Charles. 2e batterie lourde, 1re et 2e légères du régt. d'art. de camp.

1er do. Escarmouche d'Harcy.

Du corps d'investissement devant Mézières: Bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. hessois No 81. 4e esc. du 3e régt. de hussards de réserve. Batterie légère de réserve du Ve corps d'armée.

2 do. Combat de Bellegarde (pendant une reconnaissance) (III. 492).

Du IIIe corps d'armée: 2e régt. de grenadiers du Brandebourg No 12 (moins la 5e et la 8e comp.). 3e esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12 (Prince Charles de Prusse). 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

2 do. Reconnaissance sur Montliard (III. 492).

Du IIIe corps d'armée: 4e comp. du 5e régt. d'inf. du Brandebourg No 48. Bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3.

De la 1re division de cavalerie: Une section du 5e esc. du régt. de uhlans de Lithuanie No 12.

2 do. Bataille de Villiers (2e jour) (III. 545 et suiv.).

De la IIIe armée: IIe corps d'armée (moins le 1er bataillon du régt. de grenadiers de Kolberg (2e poméranien) No 9, le bataillon de fusiliers du 8e régt. d'inf. de Poméranie No 61 et le 1er esc. du régt. de dragons de Pomér. No 11).

Digitized by Google

1870.

De l'armée de la Meuse: *Du XIIe corps d'armée (saxon):* Etat-major général. 3e bataillon du (1er) régt. de grenadiers du Corps No 100. Régt. de fusiliers No 108. 4e comp. de pionniers de camp. 2e division d'inf. No 24 (moins la 5e et la 6e comp. du 5e régt. d'inf. Prince Frédéric-Auguste No 104, la 1re comp. du 7e régt. d'inf. Prince Georges No 106 et le 1er bataillon de chasseurs Prince royal No 12). Artillerie de corps (moins la 2e batterie à cheval). *De la division de camp. wurtembergeoise:* 1re brigade de camp. 2e brigade de camp. (moins le 1er bataillon du 2e régt. d'inf. et les 3e et 4e comp. du 5e régt. d'inf. Roi Charles). Brigade de cavalerie (moins le 2e et le 4e esc. du 3e régt. de cavalerie Roi Guillaume). 1re et 2e Abtheilung d'art. de camp. 9e batterie (de 6). Comp. de sapeurs du corps des pionniers.

2 décembre. Bataille de Loigny—Poupry (III. 475 et suiv.).

Subdivision d'armée du Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin. Etat-major général. 1er corps d'armée bavarois (moins la 12e comp. du régt. d'inf. du Corps, la 3e comp. du 10e régt. d'inf. Prince Louis, la 3e comp. du 11e régt. d'inf. von der Tann, la batterie de mitrailleuses du 1er régt. d'art. Prince Luitpold et la 1re division du génie de camp.). 17e division d'inf. (moins la 4e comp. du 1er régt. d'inf. hanséatique No 75, la 9e comp. du 2e régt. d'inf. hanséatique No 76, la 2e comp., le 2e et le 3e bataillon du régt. de grenadiers du Mecklenbourg No 89, le 2e bataillon du régt. de fusiliers du Mecklenbourg No 90, le 1er, le 2e et le 4e esc. du 2e régt. de dragons du Mecklenbourg No 18, le 1er et le 3e esc. du 2e régt. de uhlans du Brandebourg No 11 et une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9) 22e division d'inf. (moins la 8e comp. du 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32 et le bataillon de fusiliers du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95). *De la 2e division de cavalerie:* 3e brigade de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de uhlans de Silésie No 2). 4e division de cavalerie.

2 do. Combat de Bazoches-les-Gallerandes (III. 493).

De la 2e division de cavalerie: 5e brigade de cav. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2. 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

De la 6e division de cavalerie: 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

3 do. Combat de Varize (III. 504).

Du 1er corps d'armée bavarois: 3e régt. d'inf. Prince Charles de Bavière. 2e batterie (de 4) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold.

De la 4e division de cavalerie: 8e brigade de cavalerie.

3 do. Sortie sur Champigny (III. 554).

Du IIe corps d'armée: Etat-major de la 3e division d'inf. 3e régt. d'inf. de Poméranie No 14. 6e régt. d'inf. de Poméranie No 49. 7e régt. d'inf. de Poméranie No 54. Bataillon de chasseurs de Poméranie No 2. 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2. 2e et 3e comp. de pionniers de camp.

De la division de camp. wurtembergeoise: 1re brigade de camp. Etat-major réuni de la brigade de cavalerie et de la 3e brigade de camp. 5e régt. d'inf. Roi Charles (moins la 3e et la 4e comp.). 8e régt. d'inf. 1er bataillon de chasseurs. 3e bataillon de chasseurs. 1re et 2e Abtheilungs d'art. de camp. 9e batterie (de 6).

Digitized by Google

1870.

3 décembre. **Combat de Châteauneuf** (IV. 605).

De la division de camp. badoise: 3e brigade d'inf. 6e comp. du (1er) régt. de grenadiers du Corps. 3e régt. de dragons Prince Charles. 2e batterie lourde, 1re et 2e légères du régt. d'art. de camp. Un peloton de la comp. de pontonniers.

3 et 4 décembre. **Bataille d'Orléans** (III. 495 et suiv.).

IIe armée: Etat-major général. IIIe corps d'armée. IXe corps d'armée (moins la 2e comp. du 3e régt. d'inf. hessois [du Corps], la 3e comp. du 4e régt. d'inf. hessois [Prince Charles], le 2e, le 3e et le 4e esc. du 1er régt. de cavalerie hessois [chevaux-légers de la Garde], la 2e comp. de pionniers de camp.). Xe corps d'armée (moins le 1er bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17, la 1re, la 4e comp. et le 2e bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56, le 1er bataillon, la 5e et la 7e comp. et le bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79, le 2e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16, la 3e et la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10). 6e division de cavalerie.

Subdivision d'armée du Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin. Etat-major général. 1er corps d'armée bavarois (moins la 12e comp. du régt. d'inf. du Corps, le 2e bataillon du 1er régt. d'inf. Roi, la 3e comp. du 10e régt. d'inf. Prince Louis, la 3e comp. du 11e régt. d'inf. von der Tann, la batterie de mitrailleuses du 1er régt. d'art. Prince Luitpold, la 12e batterie [de 12] du 3e régt. d'art. Reine-mère et la 1re division du génie de camp.). 17e division d'inf. (moins la 9e comp. du 2e régt. d'inf. hanséatique No 76, la 2e comp., le 2e et le 3e bataillon du régt. de grenadiers du Mecklenbourg No 89, le 2e bataillon du régt. de fusiliers du Mecklenbourg No 90, l'état-major de la 17e brigade de cavalerie, le 1er, le 2e et le 4e esc. du 2e régt. de dragons du Mecklenbourg No 18, le 1er et le 3e esc. du 2e régt. de uhlans du Brandebourg No 11 et une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9). 22e division d'inf. (moins la 8e comp. du 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32 et le bataillon de fusiliers du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95). 2e division de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de uhlans de Silésie No 2). 4e division de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de uhlans de la Prusse occ. No 1).

4 décembre. **Escarmouche de Lyons-la-Forêt.**

Du Ier corps d'armée: 4e esc. du régt. de dragons de Lithuanie No 1 (Prince Albert de Prusse).

4 do. **Combats de Bosc-le-Hard et de Buchy** (IV. 585 et suiv.).

Du VIIIe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major de la 15e division d'inf. 29e brigade d'inf. 31e brigade d'inf. (moins la 7e comp. du 7e régt. d'inf. rhénan No 69). Bataillon de chasseurs rhénan No 8. Régt. de hussards du Roi (1er rhénan) No 7. 2e et 3e esc. du 2e régt. de hussards rhénan No 9. 1re et 6e batteries lourdes. 1re, 2e et 6e légères du régt. d'art. de camp. rhénan No 8. 2e et 3e comp. de pionniers de camp.

Nuit du 4 au 5 décembre. **Combat de nuit à Egriselle-le-Bocage** (V. 1277).

Du IIIe corps d'armée: Un détachement d'hommes venant du dépôt et allant rejoindre le régt. de fusiliers du Brandebourg No 35.

5 décembre. **Escarmouche dans le faubourg de St. Quentin** (IV. 591).

De la Ire armée: 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 7e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 44. 3e esc. du 2e régt. de

Digitized by Google

1870.

uhlans du Hanovre No 14. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. Un détachement de la 3e comp. de pionniers de camp. du 1er corps d'armée.

5 décembre. Escarmouche de St. Loup (à l'est d'Orléans) (III. 520).

Du IIIe corps d'armée: 1re et 2e comp. du 6e régt. d'inf. du Brandebourg No 52. Demi 4e comp. du bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3. Un peloton du 3e esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12.

5 do. Escarmouche près de la gare intérieure de la ville, à Orléans (III. 520).

Du IXe corps d'armée: 1er bataillon du régt. de fusiliers de Magdebourg No 36. 4e comp. du bataillon de chasseurs du Lauenbourg No 9.

5 do. Combat d'avant-postes au Plant (devant Paris).

Du IIe corps d'armée: 1re comp. du 8e régt. d'inf. de Poméranie No 61.

De la division de camp. wurtembergeoise: 5e et 8e comp. du 2e régt. d'inf. 3e comp. du 3e bataillon de chasseurs.

5 do. Escarmouche de Sombernon.

Du XIVe corps d'armée: 3e bataillon du régt. de fusiliers de Poméranie No 34. 1er et 2e esc. du 2e régt. de dragons de réserve. 1re batterie légère de réserve du IIIe corps d'armée.

Du 5 au 14 décembre. Siége de Montmédy (IV. 597 et suiv.).

Du VIIe corps d'armée: 1er esc. du 1er régt. de hussards de Westphalie No 8. 3e comp. de pionniers de camp. 14e division d'inf. (moins le 1er bataillon et le bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53, le 3e et le 4e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15, la 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7 et la 1re comp. de pionniers de camp.). 3e et 4e batteries lourdes, 3e légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

Artillerie de place: 2e, 3e et 11e comp. du régt. d'art. de place de la Prusse orientale No 1. 5e et 13e comp. du régt. d'art. de place de la Basse-Silésie No 5. 7e comp. du régt. d'art. de place rhénan No 8. 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 7e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11. Un détachement de la compagnie d'essai attachée à la Commission d'expériences de l'artillerie.

Pionniers de place: 3e comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée. 1re du IIIe, 1re du IVe et 3e du VIIe.

Du gouvernement de Metz: 4e esc. du 2e régt. de grosse cavalerie de réserve.

6 décembre. Combat de la Motte-Beuvron (IV. 612).

Du IXe corps d'armée: 3e et 4e esc. du régt. de dragons de Magdebourg No 6. Escadron du Corps du 1er régt. de cavalerie hessois (chevaux-légers de la Garde). 1re batterie lourde et 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9.

Digitized by Google

1870.

6 décembre. **Escarmouche de Montargis** (IV. 612).

Du Xe corps d'armée: 5e, 6e et 7e comp. du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56.

De la 1re division de cavalerie: 1er, 2e et 4e esc. du régt. de uhlans de la Prusse orientale No 8. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

6 do. **Combat de Meung** (IV. 613).

Du 1er corps d'armée bavarois: 3e bataillon du 12e régt. d'inf. Reine Amélie de Grèce. Brigade de cuirassiers. 2e batterie (de 4, à cheval) du 3e régt. d'art. Reine-mère.

2e division de cavalerie (moins la 3e brigade).

6 do. **Combat d'avant-postes au Plant** (IV. 732, note *).

De la division de camp. wurtembergeoise: 2e bataillon du 2e régt. d'inf. 2e et 3e comp. du 3e bataillon de chasseurs.

7 do. **Combat de Nevoy** (IV. 611).

Du IIIe corps d'armée: Etat-major de la 9e brigade d'inf. Régt. de grenadiers du Corps No 8. 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. du Brandebourg No 48. 1er esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12. 1re batterie lourde et 2e légère du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3. 2e comp. de pionniers de camp.

7 do. **Combats de Nouan-le-Fuzelier et de Salbris** (IV. 612).

Du IXe corps d'armée: 2e et 3e comp. du régt. de fusiliers de Magdebourg No 36. 2e comp. de pionniers de camp.

6e division de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de uhlans du Schleswig-Holstein No 15).

7 do. **Combat de Meung (rive gauche de la Loire)** (IV. 614).

De la division hessoise (25e): 2e bataillon du 1er régt. d'inf. (garde du Corps). 2e bataillon de chasseurs (du Corps). Escadron du Corps du 1er régt. de cavalerie (chevaux-légers de la Garde). 1re et 3e batteries légères. Un détachement de la comp. de pionniers.

De la 2e division de cavalerie: Régt. de uhlans de Silésie No 2.

7 do. **Combat de Meung (rive droite de la Loire)** (IV. 614 et suivantes).

De la subdivision d'armée du Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin: Etat-major général. 1er corps d'armée bavarois (moins la 4e brigade d'inf., la 12e comp. du régt. d'inf. du Corps, le 2e bataillon du 1er régt. d'inf. Roi, le 2e bataillon du 3e régt. d'inf. Prince Charles de Bavière, la 3e comp. du 11e régt. d'inf. von der Tann, la 1re et la 2e comp. du 12e régt. d'inf. Reine Amélie de Grèce, l'Abtheilung d'art. de la 2e division d'inf., la 6e batterie [de 6] du 3e régt. d'art. Reine-mère, la 3e et la 4e division de l'Abtheilung d'artillerie de réserve et la 1re division du génie de campagne). 17e division d'inf. (moins la 3e comp. du 2e régt. d'inf. hanséatique No 76, la 2e comp., le 2e et le 3e bataillon du régt. de grenadiers du Mecklenbourg No 89, le 2e bataillon du régt. de fusiliers du Mecklenbourg No 90, l'état-major de la 17^e^

Digitized by Google

1870.

brigade de cavalerie, le 1er, le 2e et le 4e esc. du 2e régt. de dragons du Mecklenbourg No 18, le 1er et le 3e esc. du 2e régt. de uhlans du Brandebourg No 11 et une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9). 2e division de cavalerie (moins la 3e brigade de cavalerie et le 2e esc. du 1er régt. de hussards du Corps No 1).

7 décembre. **Escarmouche de Marolles** (IV. 617).

De la 4e division de cavalerie: Etat-major de la division. 10e brigade de cavalerie. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5. Deux sections de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

7 do. **Reconnaissance sur Nogent-le-Roi** (V. 1276).

Du gouvernement-général de Lorraine: 2e et 11e comp. du 7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60. Un peloton du 4e esc. du 4e régt. de hussards de réserve. Une section de la batterie lourde de réserve du VIIIe corps d'armée.

8 do. **Escarmouches de Gien, Briare et Ousson** (IV. 627).

Du IIIe corps d'armée: Etat-major de la 9e brigade d'inf. 6e et 8e comp. et bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers du Corps (1er brandebourgeois) No 8. 1er bataillon, 10e, 11e, et un peloton de la 6e comp. du 5e régt. d'inf. du Brandebourg No 48. 3e comp. du 6e régt. d'inf. du Brandebourg No 52. 2e et 4e esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12. 1re, 3e, une section de la 4e batterie lourde et la 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

8 do. **Escarmouches de Vierzon et de Neuvy-sur-Barangeon** (IV. 627).

Du IXe corps d'armée: 2e et 3e comp. du régt. de fusiliers de Magdebourg No 36. 3e comp. de pionniers de camp.

De la 6e division de cavalerie: 2e esc. du régt. de cuirassiers du Brandebourg (Empereur Nicolas 1er de Russie) No 6. 5e esc. du régt. de hussards du Brandebourg (Zieten) No 3. 4e esc. du 1er régt. de uhlans du Brandebourg (Empereur de Russie) No 3. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

8 et 9 décembre. **Combats de Château-Vilain** (V. 1276).

Troupes d'étapes de la IIe armée: 5e et 6e comp. du bataillon d'Unna du régt. combiné de landwehr No 16/55.

8, 9 et 10 décembre. **Bataille de Beaugency — Cravant** (IV. 620 et suiv.).

De la IIe armée: *Du IXe corps d'armée:* Etat-major général. Etat-major de la 18e division d'inf. Etat-major de la division hessoise (25e). Etat-major de la 50e brigade d'inf. (2e hessoise). 1er régt. d'inf. hessois (Garde du Corps). 3e régt. d'inf. hessois (du Corps) (moins la 6e comp.). 4e régt. d'inf. hessois (Prince Charles) (moins la 5e comp.). Bataillon de chasseurs de Lauenbourg No 9. 1re et 2e Abtheilungs à pied et 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9. 1re batterie légère hessoise.

Digitized by Google

Comp. de pionniers hessoise. X^e corps d'armée (moins la 7e comp. du 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16, le 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17, le 2e bataillon du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79, le 2e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16 et la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10).

Subdivision d'armée du Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin: Etat-major général. 1er corps d'armée bavarois (moins la 12e comp. du régt. d'inf. du Corps, le 2e bataillon du 1er régt. d'inf. Roi, la 3e comp. du 10e régt. d'inf. Prince Louis, la 3e comp. du 11e régt. d'inf. von der Tann, le 3e bataillon du 13e régt. d'inf. Empereur François-Joseph d'Autriche, le 7e bataillon de chasseurs, la 1re et la 2e comp. du génie de camp.). 17e division d'inf. (moins la 3e comp. du 2e régt. d'inf. hanséatique No 76 et la 2e comp. du régt. de grenadiers du Mecklenbourg No 89). 22e division d'inf. (moins la 1re comp. du 3e régt. d'inf. hessois No 83 et le bataillon de fusiliers du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95). 2e division de cavalerie (moins la 3e brigade de cavalerie excepté le 1er et le 4e esc. du régt. de cuirassiers du Corps [de Silésie] No 1). 4e division de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de uhlans de la Prusse occ. No 1).

9 décembre. Surprise de Ham (IV. 591).

De la 1re armée: Un peloton de la 8e comp. du 1er régt. d'inf. hessois No 81. Abtheilung No 3 des chemins de fer de camp.

9 do. Combat de Montlivault et Chambord (IV. 635).

Du IXe corps d'armée: Etat-major général. Division hessoise (25e) (moins le 2e régt. d'inf. [Grand-duc], la 6e comp. du 3e régt. d'inf. [du Corps], la 5e comp. du 4e régt. d'inf. [Prince Charles], le 1er bataillon de chasseurs [de la Garde], le 3e esc. du 1er régt. de cavalerie [chevaux-légers de la Garde], le 2e esc. du 2e régt. de cavalerie [chevaux-légers du Corps]).

De la 2e division de cavalerie: 3e brigade de cavalerie.

9 do. Combat de Dombrot-le-Sec (V. 1286).

Du gouvernement-général de Lorraine: 1re comp. du 1er bataillon de chasseurs de réserve.

9, 10 et 11 décembre. Sorties sur Valdoye (IV. 971, note ***).

Du corps de siége devant Belfort: Bataillons d'Halberstadt et de Neuhaldensleben du 4e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 61/66.

Nuit du 9 au 10 décembre. Combat d'avant-postes à la Tuilerie (IV. 971).

Du corps de siége devant Belfort: 5e comp. du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67. 4e comp. du bataillon de Danzig du 3e régt. combiné de landwehr de la Prusse orient. No 43/45.

10 décembre. Combat de Vienne (IV. 641).

Du IXe corps d'armée: Etat-major général. Division hessoise (25e) (moins le 2e régt. d'inf. [Grand-duc], la 6e comp. du 3e régt. d'inf. [du Corps], le 2e bataillon du 4e régt. d'inf. [Prince Charles], le 3e et la moitié du 4e esc. du 1er régt. de cavalerie [chevaux-légers de la Garde]). 1re batt. légère du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9.

Digitized by Google

1870.

11 décembre. Combat de Beaumont-le-Roger (IV. 589).

Du Ier corps d'armée: 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 2e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 3. 1er, 3e et 4e esc. du régt. de dragons de Lithuanie No 1 (Prince Albert de Prusse). 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. 2e comp. de pionniers de camp.

11 do. Reconnaissance sur Ham (IV. 591).

De la 3e division de réserve: 8e comp. du 1er régt. d'inf. hessois No 81.

11 do. Combats de Serquen, Château et Mortais (IV. 643).

Du Xe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major de la 20e division d'inf. 38e brigade d'inf. 39e brigade d'inf. (moins le 2e bataillon du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79). 2e bataillon du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17. 1er régt. de dragons du Hanovre No 9. 5e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16. 1re et 3e batt. lourdes, 1re et 3e légères du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

11 do. Escarmouches de Marac et d'Ormancey.

Du VIIe corps d'armée: 1re et 3e comp. du bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. Trois pelotons du 3e esc. du 1er régt. de hussards de Westphalie No 8.

11 do. Combat d'avant-postes à Thonne-le-Près (IV. 599).

Du corps de siége devant Montmédy: 6e comp. du 1er régt. d'inf. du Hanovre No 74.

11 do. Escarmouche de Lamarche (près Neufchâteau) (V. 1287).

Du gouvernement-général de Lorraine: 4e comp. du 2e bataillon (Dusseldorf) du 4e régt. de landwehr de Westphalie No 17. 3e et 4e comp. du 1er bataillon de chasseurs de réserve. Deux pelotons de l'escadron de garnison du régt. de hussards de Poméranie (Blücher) No 5. Une section de la batterie lourde de réserve du VIIe corps d'armée.

12 do. Escarmouche de Nassandres (sur la Rille) (IV. 589).

Du Ier corps d'armée: 9e, 10e et 11e comp. du 2e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 3.

12 do. Combat devant Ham (pendant une reconnaissance) (IV. 591).

Du 1er corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 7e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 44.

De la 3e division de cavalerie: 3e esc. du 2e régt. de uhlans du Hanovre No 14.

12 do. Escarmouche de Marchénoir (IV. 644).

De la 17e division d'inf.: 3e esc. du 1er régt. de dragons du Mecklenbourg No 17. 1er et 3e esc. du 2e régt. de uhlans du Brandebourg No 11.

Digitized by Google

1870.

12 décembre. **Pointe sur Nogent-le-Roi** (V. 1277).

Du gouvernement-général de Lorraine: 2e et 3e comp., et bataillon de fusiliers du 7e régt. d'inf. du Brandebourg No 60. 4e esc. du 4e régt. de hussards de réserve. Batterie lourde de réserve du VIIIe corps d'armée.

12 do. **Capitulation de Phalsbourg** (V. 1290).

13 do. **Escarmouche de Serquigny.**

Du Ier corps d'armée: 10e comp. du 2e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 3. Fractions du 4e esc. du régt. de dragons de Lithuanie No 1 (Prince Albert de Prusse). Un peloton de la 2e comp. de pionniers de camp.

13 do. **Combat de Foncaucourt** (IV. 701).

Du Ier corps d'armée: 2e et 3e comp. du 3e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 4. Une section de la 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

De la 3e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de uhlans rhénan No 7.

13 do. **Escarmouche d'Oucques** (IV. 648).

De la 17e division d'inf.: 2e et 3e bataillon du régt. de grenadiers du Mecklenbourg No 89. 17e brigade de cavalerie. 5e batterie lourde (mecklenbourgeoise) et 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9.

13 do. **Escarmouche de Châteaudun** (IV. 666).

De la 5e division de cavalerie: Etat-major de la 12e brigade de cavalerie. Régt. de dragons du Schleswig-Holstein No 13 (moins le 4e esc.). Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

13 do. **Combat d'arrière-garde à Vierzon** (IV. 648).

De la 6e division de cavalerie: Etat-major de la 14e brigade de cavalerie. 2e esc. du régt. de cuirassiers du Brandebourg (Empereur Nicolas 1er de Russie) No 6. 3e et 5e esc. du régt. de uhlans du Schleswig-Holstein No 15.

13 do. **Reconnaissance sur Chassigny (devant Langres).**

De la 4e division de réserve: 2e et un peloton de la 3e comp. du bataillon de Graudenz du 2e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 4/5. Un peloton du 3e esc. du 1er régt. de uhlans de réserve. Une section de la 3e batterie légère de l'Abtheilung combinée d'art.

13 do. **Sortie sur Bavilliers** (IV. 972).

Du corps de siége devant Belfort: 1re, 6e, 7e, 9e, 10e et 12e comp. du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67.

Digitized by Google

1870.

13 et 14 décembre. **Combat près du Bosmont et à Andelnans** (IV. 972).

Du corps de siége devant Belfort: 1re et 3e comp. du bataillon de Gnesen, 7e et 8e comp. du bataillon de Schneidemühl du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21. Bataillon du Deutsch-Crone du 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. 1re batterie légère de réserve du IIe corps d'armée. 4e comp. du génie de place bavarois. Comp. du génie de place wurtembergeoise.

14 décembre. **Combats de Frétéval et de Morée** (IV. 649).

17e division d'inf. (moins la 3e comp. du 2e régt. d'inf. hanséatique No 76, la 1re et la 2e comp. du régt. de grenadiers du Mecklenbourg No 89). 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9.

14 do. **Escarmouche d'Autoreille** (IV. 698).

De la 4e division de réserve: Bataillon d'Ortelsbourg du 2e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 4/5. (moins la 4e comp.). Une section de la 2e batterie légère de l'Abtheilung combinée d'art.

14 do. **Capitulation et occupation de Montmédy** (IV. 599).

14 do. **Occupation de Phalsbourg** (V. 1290).

14 do. **Combat de Coulommiers** (IV. 654).

Du IIIe corps d'armée: 11e brigade d'inf. (moins la 6e et la 9e comp. du régt. de fusiliers du Brandebourg No 35). 5e batterie lourde et 5e légère du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

De la 1re division de cavalerie: Etat-major de la division. 1re brigade de cavalerie (moins le 1er régt. de uhlans de Poméranie No 4). 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

De la 2e division de cavalerie: 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

15 do. **Combat de Vendôme** (IV. 652).

De la IIe armée: Xe corps d'armée (moins le 1er bataillon et le bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17, le 2e bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56, le 1er bataillon, la 5e, la 6e et la 8e comp. du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79, le 2e bataillon du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91, la 12e comp. du régt. d'inf. du Brunswick No 92, le 2e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16, la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10, la 1re et la 3e comp. de pionniers de camp.). *De la 2e division de cavalerie:* Etat-major de la division. 5e brigade de cavalerie. 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

15 do. **Combat de St. Amand** (IV. 654).

Du Xe corps d'armée: 2e bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56. 1er bataillon du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79.

Digitized by Google

1870.

De la 2e division de cavalerie: 4e brigade de cavalerie. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

15 décembre. Combat de Gien (pendant une reconnaissance) (IV. 659).

Du Ier corps d'armée bavarois: 5e et 6e comp. du régt. d'inf. du Corps. 3e esc. du 3e régt. de chevaux-légers Duc Maximilien.

15 do. Escarmouche de Fréteval (IV. 655).

De la 17e division d'inf.: 4e comp. du 1er régt. d'inf. hanséatique No 75.

15 do. Combat de Pezou (IV. 656).

De la 17e division d'inf.: 2e bataillon du régt. de fusiliers du Mecklenbourg No 90. Bataillon de chasseurs du Mecklenbourg No 14. 4e esc. du 2e régt. de dragons du Mecklenbourg No 18.

15 do. Escarmouche de Foncegrive (au nord-ouest de Selongey) (IV. 691).

Du XIVe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. rhénan No 30 (moins un peloton de la 10e comp.). Trois pelotons du 2e escadron du 2e régt. de hussards de réserve. Une section de la batterie lourde de réserve du Ier corps d'armée.

15 do. Escarmouche de Chestres (V. 1296).

De la 2e division de landwehr: 4e comp. du bataillon de Cottbus du 2e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 12/52.

16 do. Combats de Vendôme, des Tuileries et de Courtiras (IV. 657).

Du IIIe corps d'armée: 2e comp. du régt. de fusiliers de Brandebourg No 35.

Du Xe corps d'armée: Etat-major de la 40e brigade d'inf. 2e bataillon du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17. 1er bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56. 1er et 2e bataillons du 8e régt. d'inf. de Westphalie No 57. 2e bataillon et bataillon de fusiliers du régt. d'inf. du Brunswick No 92 (moins la 12e comp.). Bataillon de chasseurs du Hanovre No 10. 3e et 4e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9. 1er esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16. 1re, 3e et 4e batteries lourdes du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 2e comp. de pionniers de camp.

De la 1re division de cavalerie: Régt. de cuirassiers de la Prusse orientale No 3 Comte Wrangel.

16 do. Escarmouche de Cloyes (IV. 667).

De la division de landwehr de la Garde: 3e bataillon (Graudenz) du 1er régt. de landwehr de la Garde (moins la 10e comp.).

De la 5e division de cavalerie: 4e esc. du régt. de cuiras. de Westphalie No 4.

Digitized by Google

1870.

16 décembre. **Combat de Morée** (IV. 658).

Du Ier corps d'armée bavarois: 4e brigade d'inf. (moins la 3e comp. du 10e régt. d'inf. Prince Louis, le 2e et le 3e bataillon du 13e régt. d'inf. Empereur François-Joseph d'Autriche et le 7e bataillon de chasseurs). 1re batterie (de 4) et 3e (de 4) du 1er régt. d'art. Prince Luitpold. 5e batterie (de 6) et 6e (de 6) du 3e régt. d'art. Reine-mère.

De la 17e division d'inf.: Régt. de grenadiers du Mecklenbourg No 89 (moins la 2e comp.).

De la 4e division de cavalerie: Régt. de uhlans de Posen No 10.

16 do. **Combat de Longeau** (IV. 691).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major du commandant des troupes prussiennes. 12e comp. du 4e régt. d'inf. rhénan No 30. Régt. de fusiliers de Poméranie No 34 (moins la 9e comp.). 2e régt. de dragons de réserve. 2e régt. de hussards de réserve. Batterie lourde de réserve du Ier corps d'armée. 1re et 2e batteries légères du IIIe corps d'armée.

17 do. **Combat d'Epuisay** (IV. 671).

Du Xe corps d'armée: Etat-major de la 39e brigade d'inf. 1re bataillon du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17. Bataillon de fusiliers du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56. 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79. 2e et 4e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16. 4e batterie lourde et 4e légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

17 do. **Combat de Droué** (IV. 668).

De la division de landwehr de la Garde: 3e bataillon (Graudenz) du 1er régt. de landwehr de la Garde.

De la 5e division de cavalerie: Régt. de cuirassiers de Westphalie No 4. 4e esc. du régt. de dragons d'Oldenburg No 19. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

17 do. **Combat de la Fontenelle** (IV. 668).

De la 5e division de cavalerie: 13e brigade de cavalerie (moins le régt. de hussards de Magdebourg No 10, le 1er esc. du 2e régt. de hussards de Westphalie No 11 et le 4e esc. du régt. de hussards de Brunswick No 17). 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

17 et 18 décembre. **Combat d'avant-postes à Pesmes** (IV 698).

De la 4e division de réserve: 1re, 2e, 4e, 5e, 7e et 8e comp. du 1er régt. d'inf. rhénan No 25. 4e esc. du 1er régt. de uhl. de réserve. Une section de la 2e batterie lourde de l'Abtheilung combinée d'art.

18 décembre. **Escarmouche de St. Romain.**

Du Ier corps d'armée: 1er esc. du régt. de dragons de la Prusse orientale No 10.

Digitized by Google

1870.

18 décembre. **Combat de St. Agil** (IV. 668).

De la division de landwehr de la Garde: 2e bataillon (Coblence) du 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde (moins la 8e comp.).

18 do. **Combat de Nuits** (IV. 694 et suiv.).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major général. Division de camp. badoise (moins la 3e brigade d'inf., le 1er esc. du 2e régt. de dragons Margrave Maximilien, le 3e régt. de dragons Prince Charles, la 1re et la 2e batterie légères à cheval).

18 do. **Combat près de Langres (pendant une reconnaissance)** (IV. 693).

Du XIVe corps d'armée: 4e régt. d'inf. rhénan No 30. 1er, 2e et 3e esc. du 2e régt. de hussards de réserve. Batterie lourde de réserve du Ier corps d'armée.

Du 19 au 26 décembre. **Investissement de Langres** (IV. 693).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major du commandant des troupes prussiennes. 4e régt. d'inf. rhénan No 30. Régt. de fusiliers de Poméranie No 34. 2e régt. de dragons de réserve. 2e régt. de hussards de réserve. Batterie lourde de réserve du 1er corps d'armée. 1re et 2e batteries légères de réserve du IIIe corps d'armée.

Du 19 décembre 1870 au 1er janvier 1871. **Siége de Mézières** (IV. 727 et suiv.).

De la 1re armée: *Du VIIe corps d'armée:* 14e division d'inf. (moins la 1re comp. de pionniers de camp.). 3e et 4e batteries lourdes du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. 2e et 3e comp. de pionniers de camp.

Artillerie de place: 2e, 3e et 11e comp. du régt. d'art. de place de la Prusse orientale No 1. 4e et 6e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 3. 5e et 13e comp. du régt. d'art. de place de la Basse-Silésie No 5. 5e, 7e, 13e et 15e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6. 7e comp. du régt. d'art. de place rhénan No 8. 2e comp. de l'Abtheilung d'art. de place du Hanovre No 10. 1re, 2e, 4e, 5e et 7e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11.

Pionniers de place: 1re comp. de pionniers de place du Ier corps d'armée, 3e du IIe, 1re du IVe et 3e du VIIe.

20 décembre. **Combat de Querrieux (pendant une reconnaissance)** (IV. 703).

Du Ier corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 3e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 4. 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

De la 3e division de cavalerie: 3e esc. du régt. de uhlans rhénan No 7.

20 do. **Escarmouches d'Auxerre et de St. Bris** (IV. 690).

Du VIIe corps d'armée: Etat-major de la 25e brigade d'inf. Bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. de Westphalie No 13.

Digitized by Google

1870.

Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. 2e esc. du 1er régt. de hussards de Westphalie No 8. 1er escadron du 1er régt. de hussards de réserve (affecté au VIIe corps d'armée). 3e Abtheilung à pied du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

20 décembre. Combat de Monnaie (IV. 672).

Du Xe corps d'armée: Etat-major général. 19e division d'infanterie (moins la 11e comp. du 8e régt. d'inf. de Westphalie No 57, le régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91, le 1er et le 2e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9, la 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10). 40e brigade d'inf. (moins le 2e bataillon du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17). 1er et 4e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16. 3e batterie lourde, 3e légère et 3e Abtheilung à pied du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 2e comp. de pionniers de camp.

De la 1re division de cavalerie: Etat-major de la division. 1re brigade de cavalerie (moins le 1er régt. de uhlans de Poméranie No 4).

20 do. Escarmouches de Semur et de Lavaré (IV. 668).

De la division de cavalerie de la Garde: 2e bataillon (Coblence) du 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde (moins la 8e comp.).

De la 5e division de cavalerie: 1er régt. de uhlans du Hanovre No 13 (moins le 1er escadron).

20 do. Combat de Mareuil-en-Brie (V. 1291).

De la 2e division de landwehr: Un détachement du bataillon de Potsdam du 3e régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 20/60. 4e esc. du 1er régt. de grosse cavalerie de réserve.

21 do. Escarmouche devant Tours (IV. 675).

Du Xe corps d'armée: Etat-major de la 19e division d'inf. Bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16. 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la 1re division de cavalerie: Régt. de cuirassiers de la Reine (poméranien) No 2.

21 do. Combat du Bourget (IV. 737 et suiv.).

De l'armée de la Meuse: Etat-major général. *Du corps de la Garde:* Etat-major général. Etat-major de la 1re brigade d'inf. de la Garde. 1er bataillon du 1er régt. de la Garde à pied. 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 2e régt. de la Garde à pied. 3e bataillon du régt. de fusiliers de la Garde. 1er bataillon, 9e, 10e et 11e comp. du 3e régt. de la Garde à pied. 2e bataillon du 4e régt. de la Garde à pied. 2e division d'inf. de la Garde (moins le bataillon de fusiliers du 4e régt. de grenadiers de la Garde (Reine), le 3e régt. de uhlans de la Garde, la 2e et la 3e comp. de pionniers de camp.). 1re brigade de cavalerie de la Garde. 1re, 2e, 3e et 4e batteries lourdes, 4e légère, 2e et 3e à cheval du régt. d'art. de camp. de la Garde.

Digitized by Google

1870.

21 décembre. Sortie sur Stains et Epinai (IV. 741).

Du corps de la Garde: 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 1er régt. de la Garde à pied. 10e comp. du 3e régt. de la Garde à pied.

Du IVe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. de Thuringe No 31. 2e bataillon du 3e régt. d'inf. de Thuringe No 71. 4e et 5e batteries lourdes, 3e et 5e légères du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

21 do. Combat de Ville-Evrart (Maison Blanche) (IV. 741 et suivantes).

Du XIIe corps d'armée (saxon): Etat-major de la 2e division d'inf. No 24. 2e bataillon du 6e régt. d'inf. No 105. 2e et 3e bataillon du 7e régt. d'inf. Prince Georges No 106. 8e régt. d'inf. No 107. 2e bataillon de chasseurs No 13.

De la division de camp. wurtembergeoise: Etat-major réuni de la 3e brigade de cavalerie et de la 3e brigade de camp. Patrouilles du 1er bataillon de chasseurs. 3e Abtheilung d'art. de camp.

21 do. Escarmouche de Nouzon et Bel-Air (IV. 727).

Du corps de siége devant Mézières: 4e comp. du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53. Deux pelotons du 4e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15.

22 do. Combat de Ville-Evrart (Maison Blanche) (IV. 742).

De la division de camp. wurtembergeoise: 3e abtheilung d'art. de camp.

22 do. Combat de Rimogne et Tremblois (près d'Harcy) (IV. 727).

Du corps de siége devant Mézières: 28e brigade d'inf. (moins le 1er bataillon et le bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53, la 9e et la 10e comp. du 2e régt. d'inf. du Hanovre No 77). 1er et 3e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. 3e et 4e batteries lourdes du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. 2e comp. de pionniers de camp. du VIIe corps d'armée.

23 do. Combat de Bannes (devant Langres) (IV. 693).

Du XIVe corps d'armée: 3e bataillon du régt. de fusiliers de Poméranie No 34. 4e esc. du 2e régt. de dragons de réserve. Une section de la 1re batterie légère de réserve du IIIe corps d'armée.

23 et 24 décembre. Bataille de l'Hallue (IV. 707 et suiv.).

De la Ire armée: Etat-major général. *Du Ier corps d'armée*: 3e brigade d'inf. (moins le 2e bataillon du 7e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 44). 2e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 3. Bataillon de fusiliers du 6e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 43 (moins la 12e comp.). 5e batterie lourde et 6e légère du régt. d'art. de camp.

Digitized by Google

1870.

de la Prusse orientale No 1. — VIIIe corps d'armée (moins la 1re, la 2e et la 3e comp. du 6e régt. d'inf. rhénan No 68, la 3e et la 4e comp. du 8e régt. d'inf. rhénan No 70 et la 1re comp. de pionniers de camp.). — 3e division de cavalerie (moins le régt. de uhlans rhénan No 7, le 3e et le 4e esc. du 2e régt. de uhlans du Hanovre No 14).

Du corps de la Garde: Brigade combinée de cavalerie de la Garde. 1er esc. du 1er régt. de dragons de la Garde.

24 décembre. Combat de Bolbec (pendant une reconnaissance) (IV. 722).

Du Ier corps d'armée: 9e et 11e comp. du 4e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 5. 2e et 4e comp. du bataillon de chasseurs de la Prusse orientale No 1. 4e esc. du régt. de dragons de la Prusse orientale No 10. 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. Un détachement de la 2e comp. de pionniers de camp.

Du corps de la Garde: 4e esc. du 1er régt. de dragons de la Garde. 3e esc. du 2e régt. de dragons de la Garde.

25 do. Attaque d'un train à Bricon (V. 1280).

Du VIIe corps d'armée: 2e bataillon du 4e régt. d'inf. de Thuringe No 72.

25 do. Escarmouche de Nouzon (IV. 727).

Du corps de siége devant Mézières: 1re et 2e comp. du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53. Un peloton du 4e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. Une section de la 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

25 do. Combat d'avant-postes à Bel-Air et St. Mont-la-Villette (IV. 727 et suiv.).

Du corps de siége devant Mézières: 2e régt. d'inf. du Hanovre No 77 (moins la 4e, la 7e et la 12e comp.). 3e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. 3e et 4e batteries lourdes du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

26 do. Reconnaissance près d'Argent (en Sologne) (IV. 688).

Du IIIe corps d'armée: Un détachement de la 2e comp. du bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3.

De la 6e division de cavalerie: 1er esc. du 2e régt. de dragons du Brandebourg No 12.

26 do. Sortie sur la Maison Blanche (IV. 744, note ***).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 2e, 4e et 6e comp. du 5e régt. d'inf. Prince Frédéric-Auguste No 104. 3e bataillon du 6e régt. d'inf. No 105. 1re comp. du 7e régt. d'inf. Prince Georges No 106.

27 do. Combat de l'Etoile (IV. 720).

Du VIIIe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 8e régt. d'inf. rhénan No 70 (moins la 9e comp.).

De la 3e division de cavalerie: Régt. de uhlans rhénan No 7 (moins le 2e esc.).

Digitized by Google

1870.

27 décembre. **Reconnaissance de Briare sur Cosne** (IV. 687).

De la division hessoise (25e): 2e et 4e comp. du 2e régt. d'inf. (Grand-duc). 4e esc. du 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du Corps).

27 do. **Combat de Montoire** (IV. 677 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79 (moins le 1er bataillon). Une section de la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la 1re division de cavalerie: 1er esc. du régt. de uhlans de Lithuanie No 12.

27 do. **Sortie sur Tellancourt** (V. 1300).

Corps d'observation devant Longwy: 2e comp. du bataillon de Rosenberg et 1re et 2e comp. du bataillon d'Oppeln du régt. combiné de landwehr No 23/63.

Du 27 décembre 1870 au 10 janvier 1871. **Siége de Péronne** (IV. 905 et suiv.).

De la 1re armée: *Du 1er corps d'armée:* 3e brigade d'inf. (moins la 7e et la 8e comp. du 3e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 4 et la 12e comp. du 7e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 44). 5e batt. lourde et 6e légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. — *Du VIIIe corps d'armée:* 16e division d'inf. (moins le 3e bataillon du régt. de fusiliers du Hohenzollern No 40 et le 8e régt. d'inf. rhénan No 70). 2e Abtheilung à pied du régt. d'art. de camp. rhénan No 8. — 3e division de réserve (moins le 2e bataillon du 1er régt. d'inf. hessois No 81). — *De la 3e division de cavalerie:* Etat-major de la 6e brigade de cavalerie. Régt. de uhlans de Westphalie No 5.

De l'armée de la Meuse: *Du corps de la Garde:* Brigade combinée de cavalerie de la Garde. *Du XIIe corps d'armée (saxon):* Etat-major de la 2e brigade de cavalerie No 24. 2e régt. de uhlans No 18. Deux sections de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

Artillerie de place: 11e comp. du régt. d'art. de place de la Prusse orientale No 1. 13e comp. du régt. d'art. de place de la Basse-Silésie No 5. 8e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11.

Du 27 décembre 1870 au 26 janvier 1871. **Bombardement des fronts est et nord de Paris** (IV. 1103 et suiv.).

Etat-major de l'artillerie de l'attaque.

De la division de camp. wurtembergeoise: 1re Abtheilung d'art. de camp.

Artillerie de place: Etat-major de l'artillerie de siége de la zone occupée par l'armée de la Meuse. 1re et 9e comp. du régt. d'art. de place de la Garde. 2e et 3e comp. du régt. d'art. de place de la Prusse orientale No 1. 4e, 6e et 12e comp. du régt. d'art de place de Poméranie No 2. 4e et 6e comp. du régt. d'art. de place du Brandebourg No 3. 9e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4. 5e, 7e, 13e et 15e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6. 8e et 16e comp. du régt. d'art. de place rhénan.

Digitized by Google

1870.

No 8. 2e comp. de l'Abtheilung d'art. de place du Hanovre No 10. Un détachement de la comp. d'essai attachée à la Commission d'expériences de l'artillerie. 2e et 4e comp. du régt. d'art. de place saxon No 12.

Nuit du 27 au 28 décembre. **Reconnaissance sur Mohon.**

Du corps de siége devant Mézières: 7e comp. du régt. de fusiliers du Rhin inf. No 39.

28 décembre. **Combat de Longpré-les-Corps Saints** (IV. 720).

Du VIIIe corps d armée: Bataillon de fusiliers du 8e régt. d'inf. rhénan No 70.

De la 3e division de cavalerie: Régt. de uhlans rhénan No 7.

28 do. **Reconnaissance de Briare sur Cosne** (IV. 687).

De la division hessoise (25e): 2e bataillon (moins la 7e et la moitié de la 8e comp.). 2e régt. d'inf. (Grand-duc). 3e esc. du 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du Corps). Une section de la batterie à cheval.

28 do. **Combat du Gué du Loir (pendant une reconnaissance).**

Du Xe corps d'armée: 1re et 3e comp. du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79. Deux sections de la 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la 1re division de cavalerie: 3e esc. du régt. de uhlans de Lithuanie No 12.

28 do. **Combats de patrouilles à Choisy-le-Roi.**

Du VIe corps d'armée: 2e bataillon du 1er régt. d'inf. de Posen No 18.

28 et 29 décembre. **Combats de Château-Renault** (IV. 676).

Du Xe corps d'armée: 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17. 4e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16. 3e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. Un détachement de la 2e comp. de pionniers de camp.

De la 1re division de cavalerie: 3e esc. du régt. de uhlans de la Prusse orientale No 8.

29 décembre. **Combat de Souchez** (IV. 720).

Du VIIIe corps d'armée: 2e esc. du 2e régt. de hussards rhénan No 9.

29 do. **Reconnaissance de Briare sur Cosne** (IV. 687).

De la division hessoise (25e): Comp. du Corps et 2e bataillon (moins la 7e comp.) du 2e régt. d'inf. (Grand-duc). 3e esc. du 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du Corps). Une section de la batterie à cheval.

Digitized by Google

1870.

29 décembre. **Combat du Gué du Loir (pendant une reconnaissance).**

Du Xe corps d'armée: 1re et 3e comp. du 3e régt. du Hanovre No 79. Deux sections de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la 1re division de cavalerie: 1er et 4e esc. du régt. de cuirassiers de la Prusse orientale No 3 Comte Wrangel.

29 do. **Combat d'avant-postes à Bougival** (IV. 746, note **).

Du Ve corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. de la Basse-Silésie No 46. 5e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5.

29 do. **Escarmouche d'Hérimoncourt** (IV. 979).

Du corps de siége devant Belfort: 1er bataillon du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67 (moins la 3e et la 4e comp.). 4e comp. du bataillon de Gnesen du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21. 1re batterie légère de réserve du IXe corps d'armée.

29 do. **Escarmouche de Gespunsart.**

Du corps de siége devant Mézières: 9e et 12e comp. du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53.

30 do. **Combat d'avant-postes à Orival et aux Moulineaux** (IV. 723).

Du 1er corps d'armée: Etat-major de la 2e brigade d'inf. 3e, 12e et moitié de la 9e comp. du régt. de grenadiers Prince royal No 1 (1er de la Prusse orient.). 2e bataillon et 9e comp. du 5e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 41. Un peloton du 4e esc. du régt. de dragons de Lithuanie (Prince Albert de Prusse) No 1. 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. Un détachement de la 2e comp. de pionniers de camp.

30 do. **Combat près d'Arras (pendant une reconnaissance).**

Du VIIIe corps d'armée: 6e comp. du 8e régt. d'inf. rhénan No 70. Un peloton du 1er esc. du 2e régt. de hussards rhénan No 9.

30 do. **Occupation du Mont Avron (devant Paris)** (IV. 745).

Du corps de la Garde: 1re comp. de pionniers de camp.

Du XIIe corps d'armée (saxon): 9e et 10e comp. du 1er régt. de grenadiers (du Corps) No 100. 1re et 9e comp. du 7e régt. d'inf. Prince Georges No 106. Un détachement des 1re et 2e Abtheilung du régt. d'art. de camp. No 12.

30 do. **Escarmouche d'avant-postes à Vivier Guyon et à la Scierie.**

Du corps de siége devant Mézières: 2e et 3e comp. du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53.

Digitized by Google

1870.

30 et 31 décembre. **Combats de patrouilles à Crésancey.**

De la division de camp. badoise: 5e et 9e comp. du 5e régt. d'inf.

31 décembre. **Combat de Robert-le-Diable et d'Orival** (IV. 723 et suiv.).

Du Ier corps d'armée: Etat-major général. Etat-major de la 1re division d'inf. 2e bataillon et bataillon de fusiliers (moins la moitié de la 9e comp.) du régt. de grenadiers Prince royal No 1. Bataillon de fusiliers du 2e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 3. 1er bataillon du 4e régt. de grenadiers de la Prusse orient. No 5 (moins la 1re et la 4e comp.). 3e, 4e, 6e, 7e, 9e et 12e comp. du 5e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 41. 1re et 2e batteries lourdes et 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

31 do. **Combat de Bolleville.**

Du Ier corps d'armée: 9e comp. du 4e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 5. 4e esc. du régt. de dragons de la Prusse orientale No 10.

31 do. **Combat de Briare** (IV. 688).

De la division hessoise (25e): Etat-major de la brigade de cavalerie (25e). 2e régt. d'inf. (Grand-duc) (moins la 7e comp.). 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du Corps). Batterie à cheval.

Troupes d'étapes de la IIe armée: 4e et 5e comp. du bataillon de Detmold du régt. combiné de landwehr No 16/55.

31 do. **Combat de Vendôme** (IV. 680 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 20e division d'inf. (moins la 9e et la 12e comp. du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17, la 2e et la 4e comp. du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79). 1re et 3e batteries à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la 1re division de cavalerie: 2e brigade de cavalerie (moins le régt. de uhlans de la Prusse orientale No 8).

31 do. **Combat de Danzé** (IV. 684 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 9e et 12e comp. du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17.

De la 1re division de cavalerie: 1re brigade de cavalerie (moins le 4e esc. du régt. de cuirassiers de la Reine (poméranien) No 2, le 1er régt. de uhlans de Poméranie No 4 et le 1er esc. du 2e régt. de uhlans de Poméranie No 9). 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

31 do. **Combat de Courtalain** (IV. 670).

De la 17e division d'inf.: 8e comp. du régt. de fusiliers du Mecklenbourg No 90.

De la 2e division de cavalerie: 2e et 5e esc. du 1er régt. de hussards de Silésie No 4. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

Digitized by Google

1870.

31 décembre. **Escarmouche de Busigny** (IV. 721).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 1re comp. du 1er bataillon de chasseurs Prince royal No 12. 4e esc. du 1er régt. de uhlans No 17.

31 do. **Combat d'Antechaux (au nord de Baume-les-Dames, pendant une reconnaissance)** (IV. 700).

De la 4e division de réserve: Bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. rhénan No 25. 4e esc. du 1er régt. de uhlans de réserve. Une section de la 1re batterie lourde de l'Abtheilung combinée d'art.

31 do. **Combat d'avant-postes à Halle** (IV. 911).

Du corps de siége devant Péronne: Bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. rhénan No 29.

1871.

1er janvier. **Escarmouche de Briare** (IV. 688).

De la division hessoise (25e): Etat-major de la brigade de cavalerie (25e). 2e régt. d'inf. (Grand-duc). 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du Corps). Batterie à cheval.

Troupes d'étapes de la IIe armée: 4e et 5e comp. du bataillon de Detmold du régt. combiné de landwehr No 16/55.

1er do. **Combat d'Azay** (IV. 685).

Du Xe corps d'armée: 1er bataillon du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17. 1er bataillon du régt. d'inf. du Brunswick No 92. 3e batterie lourde et 3e légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la 1re division de cavalerie: Etat-major de la 2e brigade de cavalerie. 1er et 3e esc. du régt. de cuirassiers de la Prusse orientale No 3 Comte Wrangel. 1er, 3e et 4e esc. du régt. de uhlans de Lithuanie No 12.

1er do. **Capitulation de Mézières** (IV. 731).

2 do. **Combat de Sapignies** (IV. 885 et suiv.).

Du VIIIe corps d'armée: Etat-major de la 15e division d'inf. 30e brigade d'inf. (moins la 1re, la 2e et la 3e comp. du 6e régt. d'inf. rhénan No 68). 1er bataillon du 7e régt. d'inf. rhénan No 69 (moins la 4e comp.). Régt. de hussards du Roi (1er rhénan) No 7 (moins le 4e esc.). 2e batt. lourde et 2e légère du régt. d'art. de camp. rhénan No 8. 2e comp. de pionniers de camp.

3e division de cavalerie (moins le régt. de uhlans rhénan No 7).

2 do. **Combat de Villechauve** (IV. 685).

Du Xe corps d'armée: 2e bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56. Une section de la 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

Digitized by Google

1871.

De la 1re division de cavalerie: 3e et 4e esc. du régt. de uhlans de Lithuanie No 12.

2 janvier. **Escarmouche de Busigny.**

Du XIIe corps d'armée (saxon): 2e comp. du 1er bataillon de chasseurs Prince royal No 12. 3e esc. du 1er régt. de uhlans No 17. Une section de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

2 do. **Escarmouche de Chanceaux** (IV. 990).

Du VIIe corps d'armée: 2e bataillon du 4e régt. d'inf. de Thuringe No 72 (moins la 7e comp.). 4e esc. du régt. de hussards de réserve. Une section de la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

2 do. **Occupation de Mézières** (IV. 731).

2 do. **Combat de Croix** (IV. 983).

Du corps de siége devant Belfort: 2e et 3e comp. du 2e bataillon (Liegnitz) du 2e régt. de landwehr de la Prusse occ. No 7.

2 do. **Combat de Marcilly** (V. 1292).

Du gouvernement-général de Reims: 1re comp. du 2e bataillon de chasseurs de réserve.

3 do. **Bataille de Bapaume** (IV. 887 et suiv.).

Du VIIIe corps d'armée: Etat-major général. 15e division d'inf. (moins la 1re, la 2e et la 3e comp. du 6e régt. d'inf. rhénan No 68.) Etat-major de la 32e brigade d'inf. Régt. de fusiliers du Hohenzollern No 40 (moins la 9e comp.). 1er bataillon du 7e régt. d'inf. rhénan No 69 (moins la 4e comp.). 2e régt. de hussards rhénan No 9. 2e Abtheilung à pied, 6e batterie lourde, 6e batterie légère et Abtheilung à cheval du régt. d'art. de camp. rhénan No 8.

3e division de cavalerie (moins le régt. de uhlans rhénan No 7.).

Du corps de la Garde: Brigade combinée de cavalerie de la Garde (moins le 2e et le 5e esc. du régt. de hussards de la Garde).

3 do. **Escarmouche de Précy-sous-Thil.**

Du VIIe corps d'armée: Bataillon de fusiliers (moins la 11e comp.) du 1er régt. d'inf. de Westphalie No 13). 1er esc. du 5e régt. de uhlans de réserve. Une section de la 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

4 do. **Combat de Robert-le-Diable — Maison Brulet** (IV. 898 et suivantes).

Du Ier corps d'armée: Etat-major de la 1re division d'inf. Etat-major du commandant de l'artillerie. Etat-major de la 2e brigade d'inf. 1er bataillon, 5e, 6e, 9e et 12e comp. du régt. de

Digitized by Google

grenadiers Prince royal (1er de la Prusse orientale) No 1. 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 2e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 3. 5e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 41. Bataillon de fusiliers du 6e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 43. 7e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 44. 1re et 3e comp. du bataillon de chasseurs de la Prusse orientale No 1. Régt. de dragons de Lithuanie No 1 (Prince Albert de Prusse). 2e batterie lourde et 1re légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. 2e comp. de pionniers de camp.

4 janvier. Combat de Sapignies (IV. 896).

De la 3e division de cavalerie: Régt. de cuirassiers rhénan No 8.

4 do. Combat d'avant-postes à Courtiras (IV. 751).

Du Xe corps d'armée: 2e bataillon du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17.

4 do. Reconnaissance vers le Fort de Nogent (devant Paris).

Du XIIe corps d'armée (saxon): Etat-major de la 2e division d'inf. No 24. Etat-major de la 4e brigade d'inf. No 48. 1er bataillon du 7e régt. d'inf. Prince Georges No 106.

4 do. Escarmouche de Guise (IV. 897).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 2e, 3e et moitié de la 1re comp. du 1er bataillon de chasseurs Prince royal No 12. Division de cavalerie No 12 (moins le 3e régt. de cavalerie et le 1er esc. du 1er régt. de uhlans No 17). 1re et 2e batteries à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

5 do. Coup de main sur Rocroy (IV. 880).

Du VIIe corps d'armée: Etat-major de la 28e brigade d'inf. 1er régt. d'inf. du Hanovre No 74. 1er et 2e bataillons du 2e régt. d'inf. du Hanovre No 77. 2e et 3e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. 1re, 2e, 3e et 4e batteries lourdes, 1re et 2e légères du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. 2e comp. de pionniers de camp.

5 do. Combat d'avant-postes à Villeporcher (IV. 753).

Du Xe corps d'armée: 1er bataillon du 8e régt. d'inf. de Westphalie No 57. 1er bataillon, 5e et 8e comp. du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91. 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la 1re division de cavalerie: Régt. de uhlans de Lithuanie No 12.

5 do. Combat de Château-Renault (pendant une reconnaissance) (IV. 752).

Du Xe corps d'armée: 2e et 3e comp. du 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16.

Digitized by Google

1871.

De la 1re division de cavalerie: 2e et 5e esc. du 1er régt. de uhlans de Poméranie No 4.

5 janvier. **Combat de la Fourche** (IV. 751).

Du XIIIe corps d'armée: 1er bataillon du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 (Grand-duc de Saxe). Une section de la 6e batterie lourde du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

5 do. **Escarmouche d'avant-postes à Clamart** (IV. 1077).

Du Ier corps d'armée bavarois: 1re comp. du génie de camp.

Du IIe corps d'armée bavarois: 2e bataillon du 6e régt. d'inf. Roi Guillaume de Prusse (moins la 8e comp.). 8e bataillon de chasseurs.

5 do. **Combat de Bondy (pendant une reconnaissance)** (IV. 1082).

Du corps de la Garde: 7e comp. et un peloton de la 5e comp. du régt. de grenadiers de la Garde Empereur François No 2.

Du XIIe corps d'armée (saxon): Un peloton de la 4e comp. du 1er régt. de grenadiers (du Corps) No 100. 3e bataillon du 2e régt. de grenadiers Roi Guillaume de Prusse No 101.

5 do. **Combats d'avant-postes à Vesoul et combats de Baume-les-Dames, Filain et Vy-les-Filain** (IV. 984 et suiv.).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major du commandant des troupes prussiennes. Etat-major de la brigade combinée d'inf. prussienne. Etat-major de la division de camp. badoise. Etat-major de la 2e brigade d'inf. badoise. Etat-major de la 3e brigade d'inf. badoise. Régt. de fusiliers de Poméranie No 34 (moins la 10e comp.). 3e régt. d'inf. badois (moins la 7e et la 8e comp.) 1er et 2e bataillons du 4e régt. d'inf. badois Prince Guillaume. Bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. badois. 1er bataillon, 10e et 11e comp. du 6e régt. d'inf. badois. 2e régt. de dragons de réserve. 1er esc. et un peloton du 2e esc. du 2e régt. de hussards de réserve. 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. badois. 1re et 2e batteries légères de réserve du IIIe corps d'armée.

Du gouvernement-général de Lorraine: 6e comp. du bataillon d'Eupen du régt. combiné de landwehr No 25/65. Un peloton du 1er esc. du 4e régt. de hussards de réserve. Une section de la batterie lourde de réserve du VIIe corps d'armée.

Du 5 au 27 janvier. **Bombardement du front sud de Paris** (IV. 1076 et suiv.).

Etat-major de l'artillerie de l'attaque.

Du VIe corps d'armée: Etat-major du commandant de l'art. 1re, 2e, 3e, 4e, 5e et 6e batteries lourdes, 3e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

Du IIe corps d'armée bavarois: 9e batterie (de 12) du 2e régt. d'art. Brodesser. 5e batterie (de 6) et 6e (de 6) du 4e régt. d'art. Roi.

Digitized by Google

1871.

De la division de camp. wurtembergeoise: 1re Abth. d'art. de camp. 6e batterie (de 6).

Artillerie de place: Etat-major de l'art. de siége du front sud. 6e, 7e et 11e comp. du régt. d'art. de place de la Garde. 7e comp. du régt. d'art. de place de Poméranie No 2. 1re, 2e, 3e, 5e, 9e, 10e, 11e et 13e comp. du régt. d'art. de place du Brandebourg No 3. 1re, 2e, 3e, 4e et 14e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4. 1re, 7e, 8e, 12e et 15e comp. du régt. d'art. de place de la Basse-Silésie No 5. 1re et 9e comp. du régt. d'art. de place de Westphalie No 7. 2e, 4e, 5e et 13e comp. du régt. d'art. de place rhénan No 8. 2e et 3e batteries de place du 1er régt. d'art. bavarois Prince Luitpold. 2e, 4e et 5e batteries de place du 4e régt. d'art. bavarois Roi.

Détachement armé de fusils de rempart.

6 janvier. **Escarmouche de Gainneville.**

Du Ier corps d'armée: 1er esc. du régt. de dragons de la Prusse orientale No 10. Une section de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

6 do. **Rencontre d'Azay—Mazange** (IV. 759 et suiv.).

IIIe corps d'armée (moins la 9e comp. du 8e régt. d'inf. du Brandebourg No 64 (Prince Frédéric-Charles de Prusse) et le bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3).

Du Xe corps d'armée: 1er et 2e bataillons du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17. Bataillon de chasseurs du Hanovre No 10. Un peloton du 2e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16.

6 do. **Combat de Montoire—Les Roches** (IV. 765 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: Etat-major général. 37e brigade d'inf. (moins la 8e comp. du régt. d'inf. de la Frise orientale No 78). 1er et 2e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9. 2e batterie lourde et 2e légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 20e division d'inf. (moins le 1er et le 2e bataillon du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17, le bataillon de chasseurs du Hanovre No 10 et la 3e comp. de pionniers de camp.). Artillerie de corps.

6 do. **Combat de St. Amand** (IV. 766 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 38e brigade d'inf. (moins la 7e et la 8e comp. du 8e régt. d'inf. de Westphalie No 57). 3e et 4e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9. 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 3e comp. de pionniers de camp.

1re division de cavalerie (moins le 2e et le 4e esc. du régt. de cuirassiers de la Prusse orientale Comte Wrangel No 3 et le régt. de uhlans de la Prusse orientale No 8).

6e division de cavalerie.

6 do. **Combat de la Fourche** (IV. 756 et suiv.).

Du XIIIe corps d'armée: 44e brigade d'inf. 6e batterie lourde du régt. d'art. de camp. hessois No 11. 3e comp. de pionniers de camp. du XIe corps d'armée.

Digitized by Google

1871.

De la 4e division de cavalerie: 9e brigade de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de uhlans de la Prusse occ. No 1). 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5.

6 janvier. Combat de l'Isle-sur-le-Doubs (pendant une reconnaissance) (IV. 992).

Du corps de siége devant Belfort: 9e et 10e comp. du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67. 1re batterie légère de réserve du IXe corps d'armée.

7 do. Combats d'Epuisay et de Sargé (IV. 773 et suiv.).

Du IIIe corps d'armée: 12e brigade d'inf. (moins la 9e comp. du 8e régt. d'inf. du Brandebourg No 64). 3e et 4e esc. du régt. de cuir. de Brandebourg (Empereur Nicolas 1er de Russie) No 6. 6e batterie lourde et 6e légère du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

Du IXe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major de la 18e division d'inf. Etat-major de la 36e brigade d'inf. 2e régt. de grenadiers de Silésie No 11. Bataillon de chasseurs du Lauenbourg No 9. Régt. de hussards du Schleswig-Holstein No 16. 2e batterie lourde et 2e légère du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9. 3e comp. de pionniers de camp.

7 do. Combat de Villechauve — Villeporcher (IV. 776 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 38e brigade d'inf. 4e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9. 1re batterie lourde et 1re légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 3e comp. de pionniers de camp.

1re division de cavalerie (moins le régt. de uhlans de la Prusse orientale No 8 et la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de campagne de la Prusse orientale No 1).

7 do. Escarmouche de Savigny (IV. 775 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la 6e division de cavalerie: Etat-major de la 14e brigade de cavalerie. 2e esc. du régt. de dragons de Magdebourg No 6.

7 do. Combat d'avant-garde au Gibet (IV. 772).

Du XIIIe corps d'armée: 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95. 5e batterie lourde du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

De la 4e division de cavalerie: 2e régt. de hussards du Corps No 2.

7 do. Combat près de Breteuil (pendant une reconnaissance).

De la division de landwehr de la Garde: 5e comp. du 2e bataillon (Coblence) du 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde.

De la 5e division de cavalerie: 4e esc. du régt. de cuir. de Westphalie No 4.

Digitized by Google

1871.

7 janvier. **Combat des Hautes-Bruyères (pendant une reconnaissance).**

Du VIe corps d'armée: 3e comp. du 4e régt. de la Haute-Silésie No 63.

7 do. **Combat de Champs d'Oiseaux (pendant une reconnaissance)** (V. 1117).

Du VIIe corps d'armée: 9e et 12e comp. du 4e régt. d'inf. de Thuringe No 72. 3e esc. du 1er régt. de hussards de réserve. Une section de la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

8 do. **Escarmouche de Montaillé (à l'ouest de St. Calais)** (IV. 780).

Du IIIe corps d'armée: Etat-major de la 12e brigade d'inf. Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. du Brandebourg No 24 (Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin). Bataillon de fusiliers du 8e régt. d'inf. du Brandebourg No 64 (Prince Frédéric-Charles de Prusse (moins la 9e comp.). 1er et 2e esc. du régt. de cuirassiers du Brandebourg (Empereur Nicolas 1er de Russie) No 6. Une section de la 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

8 do. **Combat de la Chartre-sur-le-Loir** (IV. 782 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56. Régt. d'inf. du Brunswick No 92. 1er, 2e et 3e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16. 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. Un détachement de la 1re comp. de pionniers de camp.

8 do. **Combat de Villeporcher** (IV. 782 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16.

De la 1re division de cavalerie: 1re brigade de cavalerie. 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

8 do. **Combat de Vancé** (IV. 780).

Du Xe corps d'armée: 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la 6e division de cavalerie: 14e brigade de cavalerie.

8 do. **Combat de Vibraye** (IV. 779).

Du XIIIe corps d'armée: Etat-major de la 17e brigade de cavalerie. 1er bataillon du 1er régt. d'inf. hanséatique No 75. 2e bataillon du régt. de fus. du Mecklenbourg No 90 (moins la 8e comp.).

8 et 9 janvier. **Combats de Bellême** (IV. 779 et 784).

Du XIIIe corps d'armée: 2e bataillon du 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32.

Digitized by Google

1871.

4e division de cavalerie (moins la 9e brigade de cavalerie, le 2e et le 3e esc. du régt. de uhlans de Posen No 10, la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5).

8 janvier. Combat de Montbard (V. 1117).

Du VIIe corps d'armée: 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 4e régt. de Thuringe No 72. 3e esc. du 1er régt. de hussards de réserve. Une section de la 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

8 do. Surprise de Danjoutin (IV. 975 et suiv.).

Du corps de siége devant Belfort: 8e comp. du bataillon de Gumbinnen du 1er régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 1/3. Bataillon de Schneidemühl du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21. 2e et 3e comp. du bataillon d'Inowrazlaw du 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. Une section de la 2e comp. du bataillon de Loetzen du 3e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 43/45. 5e batterie de place du 2e régt. d'art. bavarois Brodesser. 6e et 8e comp. d'art. de place badoises. 2e comp. de pionniers de place du IXe corps d'armée. 2e comp. de pionniers de place du Xe corps d'armée.

9 do. Combat d'Ardenay (IV. 787 et suiv.).

Du IIIe corps d'armée: 6e division d'inf. (moins le 1er bataillon du 4e régt. d'inf. du Brandebourg No 24, la 9e comp. du 8e régt. d'inf. du Brandebourg No 64, le 1er et le 2e esc. du régt. de cuirassiers du Brandebourg No 6, deux sections de la 6e batterie lourde du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3 et la 1re comp. de pionniers de camp.). 3e comp. de pionniers de camp.

9 do. Combat de la Belle-inutile (IV. 790).

Du IIIe corps d'armée: 1er bataillon du 4e régt. d'inf. du Brandebourg (Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin) No 24. 1er et 2e esc. du régt. de cuirassiers du Brandebourg (Empereur Nicolas 1er de Russie) No 6. Deux sections de la 6e batterie lourde du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

9 do. Combats de Chahaignes et de Brives (IV. 791 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 20e division d'inf. (moins le bataillon de fusiliers du 3e régiment d'inf. du Hanovre No 79 et la 2e comp. de pionniers de camp.). 1re comp. de pionniers de camp.

9 do. Combat de Château-Renault (IV. 795).

Du Xe corps d'armée: 2e bataillon du 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16.

De la 1re division de cavalerie: Un peloton du 1er et la moitié du 2e esc. du régt. de cuirassiers de la Prusse orientale No 3 Comte Wrangel.

9 do. Combats de Connerré et de Thorigné (IV. 785).

Du XIIIe corps d'armée: Etat-major de la 17e division d'inf. 33e brigade d'inf. 1er et 2e bataillons du régt. de fusiliers du Mecklenbourg No 90. Bataillon de chasseurs du Mecklenbourg

Digitized by Google

1871.

No 14. 17e brigade de cavalerie. 3e Abtheilung à pied (mecklenbourgeoise) (moins la 5e batterie lourde) et 1re et 3e batteries à cheval du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9. 1re comp. de pionniers de camp. du IXe corps d'armée.

9 janvier. Combat de Villersexel (IV. 998 et suiv.).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major général. Troupes prussiennes (moins la 12e comp. du 4e régt. d'inf. rhénan No 30 et la 10e comp. du régt. de fusiliers de Poméranie No 34). Division de campagne badoise (moins la 1re brigade d'inf., le 2e bataillon et le bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. Prince Guillaume, le 1er esc. du (1er) régt. de dragons du Corps, le 2e esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles, la 1re batterie lourde et la 3e légère du régt. d'art. de camp.). *De la 4e division de réserve:* Etat-major de la division. Brigade combinée d'inf. (moins la 2e comp. du bataillon de Thorn du 2e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 4/5). Bataillon de Wehlau du 1er régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 1/3. 4e brigade de cavalerie de réserve (moins le 3e esc. du 3e régt. de uhlans de réserve). Abtheilung combinée d'art. (moins la 4e batterie légère). 2e comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée.

9 do. Capitulation de Péronne (IV. 914).

9 do. Combat d'avant-postes à Baudoncourt (au nord-est de Séloncourt) (IV. 1006).

Du corps de siége devant Belfort: 1er bataillon (Jauer) du 2e régt. de landwehr de la Prusse occ. No 7. Une section de la 1re batterie légère du VIIIe corps d'armée.

Du 9 au 12 janvier. Combats d'avant-postes à Arcey (IV. 1006 et suiv.).

Du corps de siége devant Belfort: 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67. Bataillon d'Insterbourg du 1er régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 1/3. Bataillon de Gnesen du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21. 1er esc. du 2e régt. de uhlans de réserve. 3e esc. du 3e régt. de uhlans de réserve. 1re batterie légère de réserve du IIe corps d'armée. 1re batterie légère de réserve du IXe corps d'armée. 4e batterie légère de l'Abtheilung combinée d'art. de la 4e division de réserve. Batterie légère de réserve No 2 du XIIe corps d'armée (saxon).

Du 9 au 25 janvier. Siége de Longwy (V. 1298 et suiv.).

Artillerie de place: 2e, 4e, 5e et 13e comp. du régt. d'art. de place de la Garde. 13e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4. 7e comp. du régt. d'art. de place de Westphalie No 7. 14e comp. du régt. d'art. rhénan No 8. Un détachement de la 6e comp. de l'Abtheilung d'art. de place hessoise No 11.

Pionniers de place: Un peloton de la 2e comp. de pionniers de place du Ier corps d'armée. 3e comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée, 1re du IIIe, 1re et 3e du IXe.

Du gouvernement de Metz: Etat-major du détachement Krenski. 1er bataillon (Anklam du 1er régt. de landwehr de Poméranie No 2. 1er bataillon (Schivelbein) et 2e bataillon (Kőslin) du 2e régt. de landwehr de Poméranie No 9. 1er bataillon (Glatz) du

Digitized by Google

1871.

2e régt. de landwehr de Silésie No 11 (moins la 1re comp.). 1er bataillon (Münster) du 1er régt. de landwehr de Westphalie No 13. Bataillon de landwehr de réserve (Stettin) No 34. Bataillons de Schrimm et de Rawicz du 1er régt. combiné de landwehr de Posen No 19/59. Bataillon d'Oppeln du régt. combiné de landwehr No 23/63. Bataillon d'Ostrowo, 3e et 4e comp. du bataillon de Neutomysl du 2e régt. combiné de landwehr de Posen No 58/59. 1er et 2e esc. du 2e régt. de grosse cavalerie de réserve. 1re et 3e batteries légères de réserve du XIe corps d'armée.

Nuit du 9 au 10 janvier. **Combat d'avant-postes à Nuillé** (IV. 790).

Du IIIe corps d'armée: 5e comp. du 3e régt. d'inf. du Brandebourg No 20.

Nuit du 9 au 10 janvier. **Combat d'avant-postes aux Moulineaux** (IV. 1078).

Du XIe corps d'armée: 11e et 12e comp. du 1er régt. d'inf. du Nassau No 87.

Nuit du 9 au 10 janvier. **Combat d'avant-postes à Drancy.**

Du corps de la Garde: 11e comp. du 4e régt. de grenadiers de la Garde (Reine).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 6e comp. du 1er régt. de grenadiers (du Corps) No 100.

10 janvier. **Surprise de Gainneville** (IV. 953).

Du Ier corps d'armée: 10e et 12e comp. du 4e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 5. 1er esc. du régt. de dragons de la Prusse orientale No 10. Une section de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

10 do. **Combat d'Isdes (pendant une reconnaissance).**

De la division hessoise (25e): 1er bataillon (moins la 3e et la 4e comp.) du 3e régt. d'inf. (du Corps). Un peloton du 4e esc. du 1er régt. de cavalerie (chevaux-légers de la Garde).

10 do. **Surprise de Notre-Dame de Clamart (devant Paris)** (IV. 1079).

Du IIe corps d'armée bavarois: 6e, 7e et 8e comp. du 6e régt. d'inf. Roi Guillaume de Prusse.

10 do. **Combat de Vallerois-le-Bois pendant une reconnaissance** (IV. 1007, note *).

De la division de camp. badoise: 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. Prince Guillaume.

Troupes d'étapes et de gouvernement: Bataillon d'Eupen du régt. combiné de landwehr No 25/65. 1er esc. du 4e régt. de hussards de réserve. Batterie lourde de réserve du VIIe corps d'armée. Batterie légère de réserve No 2 du XIIe corps d'armée (saxon).

Digitized by Google

1871.

10 janvier. **Combat d'Abbévillers** (IV. 1008).

Du corps de siége devant Belfort: 1er bataillon (Striegau) du 1er régt. de landwehr de Silésie No 10 (moins la 3e et la 4e comp.). 2e bataillon (Apenrade) du régt. de landwehr du Schleswig-Holstein No 84 (moins la 4e comp.). Un peloton du 3e esc. du 6e régt. de uhlans de réserve. Une section de la 2e batterie légère de réserve du VIIIe corps d'armée.

10 do. **Occupation de Péronne** (IV. 914).

10, 11 et 12 janvier. **Bataille du Mans** (IV. 799 et suiv.).

IIe armée (moins la division hessoise (25e) dont la compagnie de pionniers seule prit part à l'action).

De la 5e division de cavalerie: 12e brigade de cavalerie. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

10 janvier. **Combat de Parigné l'Evêque** (IV. 800 et suiv.).

Du IIIe corps d'armée: 5e division d'inf. (moins la 5e et la 6e comp. du 2e régt. de grenadiers du Brandebourg No 12, la 3e et la 4e comp. du bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3 et la 1re comp. de pionniers de camp.). Artillerie de corps.

10 do. **Combat de Changé** (IV. 803 et suiv.).

Du IIIe corps d'armée: Etat-major général. 5e division d'inf. (moins la 5e et la 6e comp. du 2e régt. de grenadiers du Brandebourg No 12, la 4e comp. du bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3 et la 1re comp. de pionniers de camp.). 11e brigade d'inf. 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. No 3. Artillerie de corps.

10 do. **Combat de St. Hubert-Champagné** (IV. 806 et suiv.).

Du IIIe corps d'armée: Etat-major de la 6e division d'inf. 12e brigade d'inf. (moins la 9e comp. du 8e régt. d'inf. du Brandebourg No 64). Régt. de cuirassiers du Brandebourg (Empereur Nicolas 1er de Russie) No 6. 3e Abtheilung à pied du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3. 3e comp. de pionniers de camp.

10 do. **Combat du Chêne** (IV. 809 et suiv.).

XIIIe corps d'armée (moins le 2e bataillon et la 9e comp. du 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32, le 2e bataillon du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 dont un détachement, de la force d'un peloton environ, prit cependant part à l'action, le 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95, le 1er, le 3e et le 4e esc. du 1er régt. de hussards hessois No 13, la 3e batterie lourde du régt. d'art. de camp. hessois No 11).

De la 4e division de cavalerie: 9e brigade de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de uhlans de la Prusse occ. No 1 et le 2e esc. du régt. de uhlans de Thuringe No 6). 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Basse-Silésie No 5.

Digitized by Google

1871.

10 janvier. Combat de Chanteloup (IV. 812).

Du XIIIe corps d'armée: 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95. 3e et 4e esc. du 1er régt. de hussards hessois No 13. 3e batterie lourde du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

11 do. Combat de Champagné (IV. 815 et suiv.).

Du IIIe corps d'armée: 1er bataillon et bataillon de fusil. du 8e régt. d'inf. du Brandebourg No 64 (Prince Frédéric-Charles de Prusse) (moins la 3e et la 9e comp.). 5e batterie lourde du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

11 do. Combat sur les hauteurs d'Auvours (IV. 816 et suiv.).

Du IIIe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. du Brandebourg No 24 (Grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin). 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 8e régt. d'inf. du Brandebourg No 64 (Prince Frédéric-Charles de Prusse) (moins la 3e et la 9e comp.). 5e batterie lourde du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

IXe corps d'armée (moins la division hessoise dont la compagnie de pionniers prit cependant part à l'action, le 1er bataillon du 2e régt. de grenadiers de Silésie No 11, la 8e comp. du régt. de fusiliers de Magdebourg No 36 et la 2e comp. de pionniers de camp.).

De la 6e division de cavalerie: 1er esc. du régt. de hussards du Brandebourg (Zieten) No 3.

11 do. Combat de la Landrière—Le Tertre (IV. 820 et suiv.).

IIIe corps d'armée (moins la 5e et la 6e comp. du 2e régt. de grenadiers du Brandebourg No 12 [Prince Charles de Prusse], le 1er bataillon et le bataillon de fusiliers du 8e régt. d'inf. du Brandebourg No 64 [Prince Frédéric-Charles de Prusse] et la 3e comp. du bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3.

11 do. Combat de Fatines-la-Croix (IV. 825).

Du IXe corps d'armée: 2e bataillon et bataillon de fusiliers du régt. d'inf. du Schleswig No 84.

11 do. Combat du Chêne—Les Cohernières (IV. 825 et suiv.).

XIIIe corps d'armée (moins la 9e comp. du 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32, le 2e bataillon du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 dont un détachement, de la force d'environ un peloton, prit cependant part à l'action et le 1er esc. du 1er régt. de hussards hessois No 13.

4e division de cavalerie (moins le 1er esc. du régt. de uhlans de la Prusse occ. No 1, le 2e esc. du régt. de uhlans de Thuringe No 6, le 2e et le 3e esc. du régt. de uhlans de Posen No 10).

11 do. Combat de la Tuilerie (IV. 833 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: Etat-major général. Bataillon de fusiliers du régt. d'inf. de la Frise orientale No 78. 1re comp. de pionniers de camp. 20e division d'inf. (moins la 5e comp. du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56 et le bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79).

Digitized by Google

De la 5e division de cavalerie: 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

De la 6e division de cavalerie: 14e brigade de cavalerie. 1er régt. de dragons du Brandebourg No 2 (moins le 4e esc.). 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

12 janvier. Combat de St. Corneille (IV. 837 et suiv.).

Du IXe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du régt. d'inf. du Schleswig No 84 (moins la 10e comp.).

Du XIIIe corps d'armée; 17e division d'inf. (moins la 17e brigade de cavalerie, la 6e batterie légère [mecklenbourgeoise] et la 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9).

12 do. Combat de la Croix (IV. 839 et suiv.).

Du XIIIe corps d'armée: 22e division d'inf. (moins la 9e comp. du 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32 et le 2e bataillon du 5e régt. d'inf. de Thuringe No 94 dont un détachement, de la force d'un peloton environ, prit cependant part à l'action.

4e division de cavalerie (moins le 4e esc. du régt. de dragons rhénan No 5, le 1er esc. du régt. de uhlans de la Prusse occ. No 1, le 2e esc. du régt. de uhlans de Thuringe No 6, le 2e et le 3e esc. du régt. de uhlans de Posen No 10).

12 do. Combat du Tertre (IV. 843 et suiv.).

Du IIIe corps d'armée: Etat-major de la 5e division d'inf. 10e brigade d'inf. 6e, 7e et 10e comp. du régt. de fusiliers du Brandebourg No 35. 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

12 do. Combat des Epinettes (IV. 846 et suiv.).

Xe corps d'armée (moins la 38e brigade d'inf., la 5e comp. du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56, la 5e et la 8e comp. du régt. d'inf. de la Frise orientale No 78, le bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. du Hanovre No 79, le 2e bataillon du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91, le 4e esc. du 2e régt. de dragons du Hanovre No 16, la 1re batterie lourde et la 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10 et la 3e comp. de pionniers de campagne).

De la 6e division de cavalerie: 14e brigade de cavalerie. 1er régt. de dragons du Brandebourg No 2 (moins le 4e esc.). 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

12 do. Combat dans les rues du Mans (IV. 846 et suiv.).

Du IIIe corps d'armée: Etat-major de la 5e division d'inf. 10e brigade d'inf. Bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3 (moins la 3e comp.). 2e batterie lourde et 1re légère du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

Du Xe corps d'armée: 1er bataillon du 4e régt. d'inf. de Westphalie No 17. 2e bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56 (moins la 5e comp.). 1er ba-

Digitized by Google

1871.

taillon du régt. d'inf. de la Frise orientale No 78. 1er bataillon et bataillon de fusiliers du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91. Bataillon de chasseurs du Hanovre No 10. 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 2e comp. de pionniers de camp.

11 janvier. Surprise de Sapignies.

Du VIIIe corps d'armée: Deux pelotons de la 6e comp. du régt. de fusiliers de la Prusse orientale No 33.
De la 3e division de cavalerie: 4e esc. du régt. de uhlans de Westphalie No 5.

12 do. Combat d'Ouzouer-sur-Trézée (IV. 868).

De la division hessoise (25e): 3e, 5e comp. et deux pelotons de la comp. du Corps du 2e régt. d'inf. (Grand-duc). Un peloton du 4e esc. du 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du Corps).

13 do. Escarmouche de Bourneville (IV. 954).

Du Ier corps d'armée: 1er bataillon du 2e régt. de grenadiers de la Prusse orientale No 3. 4e esc. du régt. de dragons de Lithuanie No 1 (Prince Albert de Prusse). Deux sections de la 1re batterie légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

13 do. Combat de Chauffour (IV. 852).

Du Xe corps d'armée: 2e bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56 (moins la 5e comp.). Bataillon de fusiliers du régt. d'inf. du Brunswick No 92.
De la 6e division de cavalerie: Etat-major de la 14e brigade de cavalerie. 3e esc. du régt. de dragons de Magdebourg No 6. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

13 do. Combat de Ballon (IV. 853).

Du XIIIe corps d'armée: Etat-major de la 44e brigade d'inf. 3e régt. d'inf. hessois No 83. 2e esc. du 1er régt. de hussards hessois No 13. 6e batterie lourde du régt. d'art. de camp. hessois No 11.
De la 4e division de cavalerie: 1er et 4e esc. du régt. de uhlans de Posen No 10.

13 do. Combat d'avant-postes à Chavanne (IV. 1017 et suiv.).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major du Commandant des troupes prussiennes. 3e comp., 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. rhénan No 30. 2e esc. du 2e régt. de hussards de réserve. 1re batterie légère de réserve du IIIe corps d'armée.

13 do. Combat d'avant-postes à Arcey—Ste. Marie (IV. 1016 et suivantes).

De la 4e division de réserve: 1er régt. d'inf. rhénan No 25. 2e esc. du 3e régt. de uhlans de réserve. 1re batterie lourde et 3e batterie légère de l'Abtheilung combinée d'art.

Digitized by Google

1871.

Du corps de siége devant Belfort: 1er bataillon du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67.

13 janvier. **Combat d'avant-postes à Dasles** (IV. 1018 et suiv.).

Du corps de siége devant Belfort: 3e comp. du 2e bataillon (Liegnitz) du 2e régt. de landwehr de la Prusse occ. No 7. 1re et 2e comp. du 2e bataillon (Hirschberg) du 2e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 47. 2e bataillon (Oels) du 3e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 50. 1re batterie légère de réserve du VIIIe corps d'armée.

13 do. **Combat d'avant-postes à Croix** (IV. 1019)

Du corps de siége devant Belfort: 1er bataillon (Striegau) du 1er régt. de landwehr de Silésie No 10. 2e batterie légère de réserve du VIIIe corps d'armée.

13 do. **Sortie de Longwy** (V. 1301).

Du corps de siége devant Longwy: 2e et 4e comp. du bataillon de Ravicz du 1er régt. combiné de landwehr de Posen No 19/59. 3e batterie légère du XIe corps d'armée.

Nuit du 13 au 14 janvier. **Sortie sur le Val et Notre-Dame de Clamart (devant Paris)** (IV. 1080).

Du XIe corps d'armée: 1re comp., 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. du Nassau No 87. 2e comp. du bataillon de chasseurs hessois No 11.

Du IIe corps d'armée bavarois: 8e comp. du 14e régt. d'inf. Hartmann. 15e régt. d'inf. Roi Jean de Saxe.

Nuit du 13 au 14 janvier. **Sortie sur le Bourget** (IV. 1083).

Du corps de la Garde: 2e bataillon, 10e et 11e comp. du 3e régt. de grenadiers de la Garde Reine Elisabeth. 1er bataillon du 1er régt. de grenadiers de la Garde Reine. 2e comp. du bataillon de chasseurs de la Garde.

Artillerie de place: 4e et 12e comp. du régt. d'art. de place de Poméranie No 2.

14 janvier. **Escarmouche de Bolbec** (IV. 955).

Du Ier corps d'armée: 10e et 12e comp. du 8e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 45. 4e esc. du régt. de dragons de la Prusse orientale No 10. Une section de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. Un détachement de la 1re comp. de pionniers de camp.

14 do. **Combat de Briare** (IV. 868 et suiv.).

De la division hessoise (25e): Etat-major de la brigade de cavalerie (25e). 2e régt. d'inf. (Grand-duc). 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du corps). Batterie à cheval.

Digitized by Google

1871.

14 janvier. **Combat de Chassillé** (IV. 854).

Du Xe corps d'armée: 2e bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56 (moins la 5e comp.). Bataillon de fusiliers du régt. d'inf. de la Frise orientale No 78. 2e bataillon du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91 (moins la 6e et un peloton de la 5e comp.). Bataillon de fusiliers du régt. d'inf. du Brunswick No 92. 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. Un détachement de la 2e comp. de pionniers de camp.

De la 6e division de cavalerie: 14e brigade de cavalerie. 1er régt. de dragons du Brandebourg No 2 (moins le 4e esc.). 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 3.

14 do. **Combat de Beaumont-sur-Sarthe** (IV. 856).

Du XIIIe corps d'armée: Etat-major de la 44e brigade d'inf. 3e régt. d'inf. hessois No 83 (moins la 12e comp.). 2e esc. du 1er régt. de hussards hessois No 13. 6e batterie lourde du régt. d'art. de camp. hessois No 11. 3e comp. de pionniers du XIe corps d'armée.

14 do. **Escarmouche d'Avallon.**

Du IIe corps d'armée: 1er esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11.

14 do. **Combat d'avant-garde à Bugnières et Marac** (V. 1119).

Du VIIe corps d'armée: 1er et 2e bataillons du 2e régt. d'inf. du Hanovre No 77. 1er esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. Deux sections de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

14 do. **Combat d'avant-postes à Dung et Bart** (IV. 1019).

De la 4e division de réserve: 1re, 2e et 3e comp. du bataillon d'Insterbourg du 1er régt. de landwehr de la Prusse orientale No 1/3. 1re, 2e et 4e comp. du bataillon de Loetzen du 3e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 43/45. 4e batterie légère de l'Abtheilung combinée d'art.

14 do. **Combat sous Longwy** (V. 1301).

Du corps de siége devant Longwy: 1re, 2e et 3e comp. du bataillon de Schrimm du 1er régt. combiné de landwehr de Posen No 19/59. 1re et 2e comp. du bataillon d'Ostrowo du 2e régt. combiné de landwehr de Posen No 58/59.

Nuit du 14 au 15 janvier. **Combat d'avant-postes au Bourget** (IV. 1083).

Du corps de la Garde: 1er bataillon et bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers de la Garde Empereur Alexandre No 1. 1er bataillon du 4e régt. de grenadiers de la Garde Reine. 2e comp. du bataillon de chasseurs de la Garde.

Digitized by Google

1871.

Nuit du 14 au 15 janvier. **Combat d'avant-postes à la ferme de Nonneville** (IV. 1083).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 8e comp. et fractions de la 7e comp. du 2e régt. de grenadiers Roi Guillaume de Prusse No 101.

15 janvier. **Combat de St. Jean-sur-Erve** (IV. 858 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 2e bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56 (moins la 5e comp.). Bataillon de fusiliers du régt. d'inf. de la Frise orientale No 78. 2e bataillon du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91 (moins la 6e comp. et un peloton de la 5e). Bataillon de fusiliers du régt. d'inf. du Brunswick No 92. 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. Un détachement de la 2e comp. de pionniers de camp.

De la 6e division de cavalerie: 14e brigade de cavalerie. 1er régt. de dragons du Brandebourg No 2 (moins le 4e esc.). 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

15 do. **Combat de Sillé-le-Guillaume** (IV. 859).

Du Xe corps d'armée: Etat-major de la 37e brigade d'inf. 1er bataillon et 6e comp. du régt. d'inf. de la Frise orientale No 78. Régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91 (moins la 7e, la 8e et deux pelotons de la 5e comp.). 1er et 3e esc. du 1er régt. de dragons du Hanovre No 9. 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10. 2e comp. de pionniers de camp.

15 do. **Combat d'Alençon** (IV. 861 et suiv.).

Du XIIIe corps d'armée: Etat-major général. 22e division d'inf. (moins le 2e bataillon du 2e régt. d'inf. de Thuringe No 32).

De la 4e division de cavalerie: 10e brigade de cavalerie. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. hessois No 11.

De la 5e division de cavalerie: 3e esc. du régt. de cuirassiers de Magdebourg No 7. 5e esc. du régt. de dragons du Schleswig-Holstein No 13. Un esc. combiné du régt. de uhlans de l'Altmark No 16. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

15 do. **Reconnaissance vers le Catelet** (IV. 918).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 3e comp. du 1er bataillon de chasseurs Prince royal No 12. 1er et 4e esc. du 2e régt. de uhlans No 18. Une section de la 1re batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

15 do. **Combat de Gespunsart** (V. 1297).

Du gouvernement-général de Reims: 8e comp. du bataillon de Custrin du 1er régt. combiné de landwehr du Brandebourg No 8/48.

Digitized by Google

1871.

15, 16 et 17 janvier. **Bataille de la Lisaine** (IV. 1022 et suiv.).

XIVe corps d'armée: (y compris la 4e division de réserve) (moins la 5e, la 6e et la 8e comp. du 6e régt. d'inf. badois, le 1er régt. de dragons (du Corps) badois, le 2e régt. de dragons de réserve et la compagnie de pontonniers badoise).

Du corps de siége devant Belfort: *De la 1re division de réserve*: 1er bataillon et bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67. 1re batterie légère de réserve du IIe corps d'armée. *Détachement Debschitz. De l'art. de place:* Etat-major de l'art. de siége. 8e et 15e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4. Un détachement de la 1re batterie de l'Abtheil. d'art. de place wurtembergeoise. Un détachement de la 3e comp. de l'Abtheilung d'art. de place badoise. *Des pionniers de place:* 1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée. 4e comp. du génie de place bav. 2e comp. de pionniers de place badoise.

Troupes d'étapes: Bataillon d'Eupen du régt. combiné de landwehr No 25/65. 1re et 4e comp. du 1er bataillon de chasseurs de réserve. Batterie lourde de réserve du VIIe corps d'armée. Batterie légère de réserve No 2 du XIIe corps d'armée (saxon).

16 janvier. **Combat d'Alençon** (IV. 863).

De la 5e division de cavalerie: 5e esc. du régt. de dragons du Schleswig-Holstein No 13. Une section de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

16 do. **Combat de St. Quentin** (IV. 919 et suiv.).

Du XIIe corps d'armée (saxon): 1er bataillon de chasseurs Prince royal No 12. Division de cavalerie No 12 (moins le 1er esc. du 1er régt. de uhlans No 17 et le 3e régt. de cavalerie). 1re et 2e batteries à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

16 do. **Combat d'Avallon** (V. 1121).

Du IIe corps d'armée: Etat-major de la 8e brigade d'inf. 4e régt. d'inf. de Poméranie No 21. 1er bataillon, 6e et 7e comp. du 8e régt. d'inf. de Poméranie No 61. 1er et 2e esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11. 6e batterie lourde et 5e légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

16 do. **Escarmouche sous Langres** (V. 1120).

Du VIIe corps d'armée: 1er et 2e bataillons du 2e régt. d'inf. du Hanovre No 77. 1er esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. Deux sections de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

16 do. **Sortie sur Essert** (IV. 1067, note †).

Du corps de siége devant Belfort: Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67. 5e comp. du bataillon de Bromberg du 2e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 21/54. 4e batterie de l'Abtheilung d'art. de place wurtembergeoise. 1re comp. de pionniers de place du VIIe corps d'armée.

Digitized by Google

1871.

16 janvier. **Combat d'avant-postes à Dasle** (IV. 1052, note *).

Du corps de siége devant Belfort: 2e bataillon (Oels) du 3e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 50.

16 do. **Combat de St. Loup-les-Luxeuil** (V. 1125, note *).

Du gouvernement-général de Lorraine: 5e comp. du 4e régt. d'inf. wurtembergeois. Un peloton de l'escadron de garnison du régt. de hussards de Poméranie No 5 (Blücher).

16 do. **Reconnaissance vers Rolampont** (V. 1284).

Du gouvernement-général de Lorraine: Bataillon de Beuthen du régt. combiné de landwehr No 23/63. Bataillon de Deutz du régt. combiné de landwehr No 28/68. 2e bataillon de garnison saxon. Un peloton du 4e esc. du 4e régt. de hussards de réserve.

Nuit du 16 au 17 janvier. **Combat d'avant-postes sur le canal de l'Ourcq.**

Du XIIe corps d'armée (saxon): 3e, 11e et 12e comp. du 2e régt. de grenadiers Roi Guillaume de Prusse No 101. 1er bataillon, 9e et 12e comp. du 4e régt. d'inf. No 103.

17 janvier. **Escarmouche de St. Romain** (IV. 955).

Du Ier corps d'armée: 10e et 12e comp. du 8e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 45. 4e esc. du régt. de dragons de la Prusse orientale No 10. Une section de la 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. 1re comp. de pionniers de camp.

17 do. **Combat de Verrey-sous-Salmaise et Bligny-le-Sec** (V. 1122).

Du IIe corps d'armée: 2e bataillon et bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers de Colberg (2e poméranien) No 9. 3e esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11. 3e comp. de pionniers de camp.

17 do. **Reconnaissance sur Messigny.**

Du IIe corps d'armée: 2e esc. du régt. de dragons de la Neumark No 3.

17 do. **Combat d'avant-garde à Piémont (devant Langres)** (V. 1122).

Du VIIe corps d'armée: Etat-major de la 25e brigade d'inf. 2e et 3e bataillon du régt. de fusiliers du Hanovre No 73. Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. 3e et 4e esc. du 1er régt. de hussards de Westphalie No 8. 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. 1re comp. de pionniers de camp.

Digitized by Google

1871.

17 janvier. **Escarmouche sous Langres** (V. 1122).

Du VIIe corps d'armée: 1er bataillon et bataillon de fusiliers (moins la 9e comp.) du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53. Demi 4e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

17 et 18 janvier. **Escarmouches de Tincourt et Vermand** (IV. 921).

Du VIIIe corps d'armée: 2e bataillon du 3e régt. d'inf. rhénan No 29 (moins la 7e comp.). 2e et 3e bataillons du régt. de fusiliers du Hohenzollern No 40. 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. rhénan No 8.

De la 3e division de réserve: 1er, 2e et 3e esc. du 1er régt. de dragons de réserve. 2e et 3e esc. du 3e régt. de hussards de réserve.

17 et 18 janvier. **Combat de Laval (pendant une reconnaissance)** (IV. 864 et suiv.).

Du Xe corps d'armée: 1er bataillon du 7e régt. d'inf. de Westphalie No 56. 1er bataillon du régt. d'inf. du Brunswick No 92.

De la 6e division de cavalerie: Etat-major de la 14e brigade de cavalerie. 1er et 3e esc. du 1er régt. de dragons du Brandebourg No 2. Régt. de dragons de Magdebourg No 6. 3e et 4e esc. du régt. de uhlans de Schleswig-Holstein No 15. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Brandebourg No 3.

18 janvier. **Combat de Tertry—Pœuilly** (IV. 923 et suiv.).

Du Ier corps d'armée: Etat-major de la division combinée. 3e brigade d'inf. (moins la 3e comp. du 7e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 44). 2e bataillon et bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers Prince royal (1er de la Prusse orientale) No 1. 4e et 5e batteries lourdes, 4e et 6e légères du régt. d'art de camp. de la Prusse orientale No 1.

Du VIIIe corps d'armée: 15e division d'inf. (moins la 9e et la 12e comp. du 2e régt. d'inf. rhénan No 28, le 3e bataillon du régt. de fusiliers de la Prusse orientale No 33 et la 2e comp. de pionniers de camp.).

3e division de cavalerie (moins l'état-major de la 6e brigade de cavalerie, le 3e esc. du régt. de uhlans de Westphalie No 5 et le 3e esc. du régt. de uhlans rhénan No 7).

18 do. **Combats de la Fidelaire et de Conches (près Breteuil, pendant une reconnaissance)** (IV. 958).

De la 5e division de cavalerie: Etat-major de la 13e brigade de cavalerie. 1er, 4e et 5e esc. du 2e régt. de hussards de Westphalie No 11. Régt. de hussards du Brunswick No 17.

18 do. **Escarmouches de Brennes et de Bourg (devant Langres)** (V. 1124).

Du VIIe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53. Un détachement du 3e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. Une section de la 1re batterie légère du régt. d'art de camp. de Westphalie No 7.

Digitized by Google

1871.

18 janvier. **Escarmouche d'Epagny.**

Du VIIe corps d'armée: 9e et 11e comp. du 4e régt. d'inf. de Thuringe No 72.

18 do. **Combats de Clairegoutte, St. Valbert et Montbéliard** (IV. 1065 et suiv.).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major du commandant des troupes prussiennes. Etat-major de la brigade de cavalerie Willisen. 9e, 10e et 12e comp. du régt. de fusiliers de Poméranie No 34. 5e et 8e comp. du 6e régt. d'inf. badois. 3e et 4e batteries lourdes, 3e légère du régt. d'art. de camp. badois.

Artillerie de place: 8e et 15e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4. Un détachement de la 3e comp. de l'Abtheil. d'art. de place badoise.

Troupes d'étapes: 1re comp. du 1er bataillon de chasseurs de réserve.

18 do. **Combats de Bondeval, Hérimoncourt et Abévillers** (IV. 1066 et suiv.).

De la 4e division de réserve: 3e comp. du bataillon de Tilsit du 1er régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 1/3.

Du corps de siége devant Belfort: 4e comp. du 1er bataillon (Jauer), 1re et 2e comp. du 2e bataillon (Liegnitz) du 2e régt. de landwehr de la Prusse occ. No 7. 1re et 3e comp. du 1er bataillon (Striegau) du 1er régt. de landwehr de Silésie No 10. 2e bataillon (Hirschberg) du 2e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 47) (moins la 1re comp.). 2e et 3e comp. du 2e bataillon (Oels) du 3e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 50. 2e bataillon (Apenrade) du régt. de landwehr du Schleswig No 84 (moins la 5e comp.). 2e et 3e esc. du 6e régt. de uhlans de réserve. 1re et 2e batteries légères de réserve du VIIIe corps d'armée. Batterie de sortie du 2e régt. d'art. bavarois Brodesser.

18 do. **Proclamation de l'Empire à Versailles** (IV. 1087).

19 do. **Bataille de St. Quentin** (IV. 927 et suiv.).

De la Ire armée: Etat-major général. *Du 1er corps d'armée*: Etat-major de la division combinée. 1re brigade d'inf. (moins le 1er bataillon du régt. de grenadiers Prince royal [1er de la Prusse orientale] No 1) 3e brigade d'inf. (moins la 3e comp. du 7e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 44). 2e Abtheilung à pied, 5e batterie lourde et 6e légère du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1. VIIIe corps d'armée (moins le 2e bataillon du régt. de fusiliers de la Prusse orientale No 33, le 1er bataillon et le bataillon de fusiliers du 7e régt. d'inf. rhénan No 69, la 1re, la 2e comp. et le 2e bataillon du 8e régt. d'inf. rhénan No 70, la 3e comp. de pionniers de camp.). *De la 3e division de réserve:* Etat-major de la division (auquel était réuni celui de la brigade combinée de cavalerie de la Garde). Brigade combinée d'inf. de ligne (moins la 6e comp du 2e régt. d'inf. de Posen No 19 et le 2e bataillon du 1er régt. d'inf. hessois No 81). 3e brigade de cavalerie de réserve (moins le 4e esc. du 3e régt. de hussards de réserve). Abtheilung combinée d'art. du Ve corps d'armée. 3e division de cavalerie (moins l'état-major de la 6e brigade de cavalerie, le 3e esc. du régt. de uhlans de Westphalie No 5 et le 3e esc. du régt. de uhlans rhénan No 7).

Digitized by Google

1871.

De l'armée de la Meuse: *Du corps de la Garde:* Etat-major de la brigade combinée de cavalerie de la Garde (voir ci-dessus 3e division de réserve). Régt. de hussards de la Garde (moins le 2e esc.). 2e régt. de uhlans de la Garde. *Du IVe corps d'armée:* 2e bataillon du régt. de fusiliers du Schleswig-Holstein No 86. *Du XIIe corps d'armée (saxon):* 1er bataillon de chasseurs Prince royal No 12. Division de cavalerie No 12 (moins le 3e régt. de caval.). 1re et 2e batteries à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

19 janvier. **Escarmouche de la Chapelle.**

De la 6e division de cavalerie: 2e esc. du 1er régt. de dragons du Brandebourg No 2.

19 do. **Bataille du Mont Valérien** (IV. 1088 et suiv.).

De la IIIe armée: Etat-major général. Ve corps d'armée (moins le 2e bataillon du régt. de grenadiers du Roi [2e de la Prusse occ.] No 7, la 3e et la 10e comp. du régt. de fusiliers de Westphalie No 37, le 1er, le 3e et la moitié du 4e esc. du 1er régt. de dragons de Silésie No 4 et la 1re comp. de pionniers de camp.). *Du VIe corps d'armée:* Un peloton du 4e esc. du 2e régt. de dragons de Silésie No 8. *Du XIe corps d'armée:* 1er et 2e bataillons du 2e régt. d'inf. de Nassau No 88. *De la division de landwehr de la Garde:* Etat-major de la division. 1re brigade de landwehr de la Garde (moins le 3e bataillon du 1er régt. de landwehr de la Garde). 2e brigade de landwehr de la Garde (moins la 9e, la 10e et la 11e comp. du 2e régt. de grenadiers de landwehr de la Garde). 1re et 2e batteries lourdes et batterie légère de réserve du corps de la Garde.

De l'armée de la Meuse: *Du IVe corps d'armée:* Bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de Thuringe No 71 (moins la 10e comp.). 5e batterie lourde, 5e et 6e légères et 3e à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 4.

19 do. **Reconnaissance de Drancy et prise de la ferme de Groslay** (IV. 1083).

Du corps de la Garde: Un peloton de la 10e et un de la 11e comp. du régt. de grenadiers de la Garde Empereur Alexandre No 1. 10e, 11e et 12e comp. du 4e régt. de grenadiers de la Garde (Reine). Un peloton de la 2e comp. de pionniers de camp.

Du XIIe corps d'armée (saxon): Etat-major de la 1re brigade d'inf. No 45. 3e comp. du 1er régt. de grenadiers (du Corps) No 100. 10e comp. et un demi-peloton de la 6e comp. du 2e régt. de grenadiers Roi Guillaume de Prusse No 101. Un demi-peloton de la 4e comp. du bataillon de pionniers No 12.

19 do. **Escarmouche d'Athesans** (V. 1151).

De la division de camp. badoise: 5e et 8e comp. du 6e régt. d'inf. Un peloton du 2e esc. du 2e régt. de dragons Margrave Maximilien.

19 do. **Combat de Ste. Marie** (V. 1151)

De la 4e division de réserve: Etat-major de la brigade de landwehr de la Prusse orientale. Bataillon d'Insterburg et 6e et 7e comp. du bataillon de Wehlau du 1er régt. combiné de landwehr

Digitized by Google

de la Prusse orientale No 1/3. Bataillons de Loetzen et de Goldap (moins la 5e comp.) du 3e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 43/45. 3e esc. du 3e régt. de uhlans de réserve. 2e batterie lourde et 4e légère de l'Abtheilung combinée d'art.

Du corps de siége devant Belfort: 4e comp. du 1er bataillon (Breslau II) du 3e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 50.

19 janvier. Combat d'Aillevillers (V. 1288).

Du gouvernement-général de Lorraine: 5e et 6e comp. de 4e régt. d'inf. wurtembergeois. Un peloton du 1er esc. du 4e régt. de hussards de réserve.

20 do. Escarmouche et établissement d'un Pont à Pesmes (V. 1129).

Du IIe corps d'armée: 2e bataillon et le détachement chargé de préparer le logement du régt. de grenadiers Roi Frédéric Guillaume IV (1er poméranien) No 2. 1er esc. du régt. de dragons de la Neumark No 3. 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2. 2e comp. de pionniers de camp. Equipage de pont léger.

20 do. Combat d'avant-garde à Villers-la-Ville (V. 1154).

De la division de camp. badoise: 5e et 8e comp. du 6e régt. d'inf. Un peloton du 2e esc. du 2e régt. de dragons Margrave Maximilien. 5e batterie lourde du régt. d'art. de camp.

Du gouvernement-général de Lorraine: Une section de la batterie légère de réserve No 2 du XIIe corps d'armée (saxon).

20 do. Escarmouche du Petit-Magny.

De la division de camp. badoise: 1er et 5e esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles.

20 do. Combat d'avant-garde à St. Ferjeux (V. 1154).

Du XIVe corps d'armée: 1er et 2e bataillons du régt. de fusiliers de Poméranie No 34. 3e et 4e esc. du 2e régt. de hussards de réserve. Batterie lourde de réserve du Ier corps d'armée. 2e batterie légère de réserve du IIIe corps d'armée.

20 do. Combat d'avant-garde à Faimbe (V. 1154).

De la 4e division de réserve: 1er bataillon du 1er régt. d'inf. rhénan No 25.

20 do. Escarmouches de Marat, d'Esprels et sur l'Ognon (V. 1154).

De la 4e division de réserve: 3e esc. du 1er régt. de uhlans de réserve.

Digitized by Google

1871.

Du gouvernement-général de Lorraine: Une compagnie du bataillon d'Eupen du régt. combiné de landwehr No 25/65. Une section de la batterie légère de réserve No 2 du XIIe corps d'armée (saxon).

Nuit du 20 au 21 janvier. **Combat d'avant-postes au Bourget.**

Du corps de la Garde: 2e bataillon du régt. de grenadiers de la Garde Empereur François No 2. 1er bataillon et 9e comp. du 3e régt. de grenadiers de la Garde Reine Elisabeth. 2e bataillon du 4e régt. de grenadiers de la Garde Reine. 4e comp. du bataillon de chasseurs de la Garde.

Nuit du 20 au 21 janvier. **Prise du Haut-Taillis et assaut de Pérouse** (V. 1232 et suivantes).

Du corps de siége devant Belfort: 1er et 2e bataillons du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67. Bataillon de Bourg du 3e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 26/61. Bataillon d'Halberstadt du 4e régt. combiné de landwehr de Poméranie No 61/66. Comp. du génie de place wurtembergeoise.

21 janvier. **Combat de Bernay** (IV. 957).

Du XIIIe corps d'armée: 3e bataillon du régt. de fusiliers du Mecklenbourg No 90.

De la 5e division de cavalerie: 12e brigade de cavalerie (moins le régt. de uhlans de l'Altmark No 16). 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. du Hanovre No 10.

21 do. **Escarmouche d'Orbec** (IV. 957).

Du XIIIe corps d'armée: Bataillon de chasseurs du Mecklenbourg No 14. 5e batterie légère (mecklenbourgeoise) du régt. d'art. de camp. du Schleswig-Holstein No 9.

De la 5e division de cavalerie: Régt. de uhlans de l'Altmark No 16.

21 do. **Combat de Dôle** (V. 1131).

Du IIe corps d'armée: Etat-major de la 5e brigade d'inf. Régt. de grenadiers Roi Frédéric Guillaume IV (1er poméranien) No 2. 1er et 4e esc. du régt. de dragons de la Neumark No 3. 2e batterie lourde et 2e légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2. 2e comp. de pionniers de camp.

21 do. **Combat de Talant — Fontaine-les-Dijon** (V. 1138).

Du IIe corps d'armée: 8e brigade d'inf. (moins la 5e, la 6e et la 11e comp. du 4e régt. d'inf. de Poméranie No 21 et le bataillon de fusiliers du 8e régt. d'inf. de Poméranie No 61), 2e esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11. 6e batterie lourde et 5e légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

21 do. **Combat de Messigny** (V. 1140).

Du IIe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 8e régt. d'inf. de Poméranie No 61. 1er esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11.

Digitized by Google

1871.

21 janvier. Combats sur l'Ognon (V. 1132 et suiv.).

Du VIIe corps d'armée: Etat-major de la 25e brigade d'inf. 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. de Westphalie No 13. Régt. de fusiliers du Bas-Rhin No 39. 2e et 3e bataillons du régt. de fusiliers du Hanovre No 73. Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. 1er régt. de hussards de Westphalie No 8. 4e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. 1re Abtheilung à pied (moins la 2e batterie lourde), 5e et 6e batteries légères du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. 1re et 2e comp. de pionniers de campagne.

21 do. Escarmouche de Pin (V. 1132).

Du VIIe corps d'armée: 1re et 3e comp. du 6e régt. d'inf. de Westphalie No 55.

21 do. Combat de Brécourt (V. 1285).

Du gouvernement-général de Lorraine: 5e comp. du bataillon de Deutz du régt. combiné de landwehr No 28/68. 2e et 3e comp. du 1er bataillon de chasseurs de réserve. Un peloton du 2e et un du 3e esc. du 4e régt. de hussards de réserve.

22 do. Combat d'avant-postes à Talant (V. 1139 et suiv.).

Du IIe corps d'armée: 2e bataillon du 4e régt. d'inf. de Poméranie No 21. 8e comp. du 8e régt. d'inf. de Poméranie No 61. 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

23 do. Bombardement de Landrecies (IV. 950).

Du Ier corps d'armée: 2e bataillon du 5e régt. d'inf. de la Prusse orientale No 41. 3e batterie lourde du régt. d'art. de camp. de la Prusse orientale No 1.

Du XIIe corps d'armée (saxon): 1er bataillon de chasseurs Prince royal No 12. Etat-major de la division de cavalerie No 12. Etat-major de la 1re brigade de cavalerie No 23. 3e esc. du régt. de cavalerie de la Garde. 2e et 3e esc. du 1er régt. de uhlans No 17. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. No 12.

23 do. Combat de Pouilly (V. 1141 et suiv.).

Du IIe corps d'armée: 8e brigade d'inf. (moins la 5e et la 6e comp. du 4e régt. d'inf. de Poméranie No 21). 1er et 2e esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11. 6e batterie lourde et 5e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

23 do. Escarmouche de Parrecy (V. 1150).

Du IIe corps d'armée: 2e bataillon du régt. de grenadiers Roi Frédéric-Guillaume IV (1er poméranien No 2).

23 do. Combat de Quingey (V. 1149).

Du VIIe corps d'armée: Etat-major de la 25e brigade d'inf. 1er et 2e bataillons du 1er régt. d'inf. de Westphalie No 13. 2e et 3e bataillons du régt. de fusiliers du Hanovre No 73. Bataillon de

Digitized by Google

1871.

chasseurs de Westphalie No 7. 1er régt. de hussards de Westphalie No 8. 2e et 3e esc. du 5e régt. de uhlans de réserve. 5e batterie lourde et 5e légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. 1re comp. de pionniers de camp.

23 janvier. Combat d'artillerie à Dannemarie (V. 1149 et suiv.).

Du VIIe corps d'armée: 2e bataillon du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53. Demi 4e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15. Deux sections de la 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7.

23 do. Reconnaissance vers le Doubs (près Velesmes).

Du VIIe corps d'armée: 10e et un peloton de la 9e comp. du 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53. Un détachement du 4e esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15.

23 do. Combat d'avant-garde à Vesoul (V. 1156).

De la brigade combinée de cavalerie Willisen: Etat-major de la brigade. (1er) Régt. de dragons du Corps badois. 2e régt. de dragons de réserve. Batterie à cheval du régt. d'art. de camp. badois.

23 do. Escarmouches de Montbozon et Fontenois-les-Montbozon (V. 1157).

De la division de camp. badoise: 2e esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles. Une section de la 3e batterie lourde et une de la 1re légère.

23 do. Combat d'Autechaux (V. 1157 et suiv.).

Du XIVe corps d'armée: Etat-major de la brigade combinée d'inf. 2e et 3e bataillons du régt. de fusiliers de Poméranie No 34. 3e esc. du 2e régt. de hussards de réserve. Batterie lourde de réserve du 1er corps d'armée. 2e batterie légère de réserve du IIIe corps d'armée.

23 do. Escarmouche de Clerval (V. 1158).

De la 4e division de réserve: Bataillon de fusiliers du 1er régt. d'inf. rhénan No 25. 2e esc. du 3e régt. de uhlans de réserve. 1re batterie légère de l'Abtheilung combinée d'art.

23 do. Combats de Roches et de Glay (pendant une reconnaissance) (V. 1159 et suiv.).

Du corps de siége devant Belfort: Etat-major du détachement Debschitz. 1er bataillon (Lauban) du 2e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 47. 1er bataillon (Breslau II) du 3e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 50. 2e bataillon (Apenrade) du régt. de landwehr du Schleswig No 84. 2e esc. du 6e régt. de uhlans de réserve. 1re batterie légère de réserve du IIe corps d'armée. 1re et 2e batteries légères de réserve du VIIIe corps d'armée.

Digitized by Google

1871.

23 janvier. **Reconnaissance sur Pompierre (près Neufchâteau)** (V. 1285).

Troupes d'étapes de la IIe armée: 4e comp. du 1er bataillon de chasseurs de réserve. Une compagnie formée de convalescents du Xe corps d'armée.

24 do. **Escarmouche de la Potée et de St. Paul** (IV. 877).

Du IIIe corps d'armée: 3e et 4e comp. du 5e régt. d'inf. du Brandebourg No 48.

De la 4e division de cavalerie: 1er et 4e esc. du régt. de dragons rhénan No 5. Deux pelotons du 3e et le 4e esc. du 2e régt. de hussards du Corps No 2.

24 do. **Combat de la Motte Beuvron (pendant une reconnaissance)** (IV. 873).

De la division hessoise (25e): 5e comp. du 1er régt. d'inf. (Garde du Corps). 1er bataillon de chasseurs (Garde) (moins la 3e, la 4e et la moitié de la 2e comp.). Demi esc. du Corps du 1er régt. de cavalerie (chevaux-légers de la Garde). Une section de la 1re batterie légère.

24 do. **Combat de Gien (pendant une reconnaissance).**

De la division hessoise (25e): Un peloton de la comp. du Corps, deux pelotons de la 2e et deux de la 5e comp. du 2e régt. d'inf. Grand-duc. 2e esc. du 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du Corps). Une section de la batterie à cheval.

24 do. **Combat d'avant-garde à Mouchard** (V. 1167).

Du IIe corps d'armée: Etat-major de la 5e brigade d'inf. Bataillon de fusiliers du régt. de grenadiers du Roi Frédéric-Guillaume IV (1er poméranien) No 2. 2e bataillon du 5e régt. d'inf. de Poméranie No 42. 1er et 4e esc. du régt. de dragons de la Neumark No 3. 2e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2. Un demi-peloton de la 2e comp. de pionniers de campagne.

24 do. **Combat d'avant-postes à Mouchard.**

Du IIe corps d'armée: 2e comp. du 5e régt. d'inf. de Poméranie No 42.

24 do. **Combats de Port Lesnay, Thoraise et Châtillon-sur-Lison** (V. 1167).

Du VIIe corps d'armée: 3e, 8e et 11e comp. du 6e régt. d'inf. de Westphalie No 55. 1re et 2e comp. du bataillon de chasseurs de Westphalie No 7. 3e esc. du 1er régt. de hussards de Westphalie No 8. 2e et 3e esc. du 5e régt. de uhlans de réserve.

24 et 25 janvier. **Escarmouche de la Flèche** (IV. 876).

Du Xe corps d'armée: 3e comp. du régt. d'inf. d'Oldenbourg No 91.

Digitized by Google

1871.

De la 6e division de cavalerie: 15e brigade de cavalerie. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Magdebourg No 3.

25 janvier. Combat de Salins (pendant une reconnaissance) (V. 1169).

Du IIe corps d'armée: 5e et 6e comp. du 5e régt. d'inf. de Poméranie No 42.

25 do. Combat d'Arbois (pendant une reconnaissance) (V. 1169).

Du IIe corps d'armée: 7e et 8e comp. du 5e régt. d'inf. de Poméranie No 42.

25 do. Combat de Vorges (V. 1170).

Du VIIe corps d'armée: Etat-major de la 25e brigade d'inf. 2e bataillon du Ier régt. d'inf. de Westphalie No 13. 1er et 2e bataillons du 6e régt. d'inf. de Westphalie No 55. 5e comp. et 3e bataillon du régt. de fusiliers du Hanovre No 73. Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7.

25 do. Combat de Pont-les-Moulins, Silley et Guillon (au sud de Baume-les-Dames (V. 1173).

De la 4e division de réserve: Etat-major de la division. 1er et 2e bataillons du 1er régt. d'inf. rhénan No 25. Bataillon de Thorn et 2e comp. du bataillon d'Ortelsburg du 2e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 4/5. 1er régt. de uhlans de réserve (moins le 4e esc.). 4e esc. du 3e régt. de uhlans de réserve. 1re et 2e batteries légères de l'Abtheilung combinée d'art.

25 do. Escarmouche de Blamont (V. 1173).

Du corps de siége devant Belfort: Etat-major du détachement Debschitz. 2e bataillon (Liegnitz) du 2e régt. de landwehr de la Prusse occ. No 7 (moins la 3e comp.). 1re et 2e comp. du 1er bataillon (Lauban) du 2e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 47. 7e comp. du 2e bataillon (Apenrade) du régt. de landwehr du Schleswig No 84. 2e et 3e esc. du 6e régt. de uhlans de réserve. 1re et 2e batteries légères de réserve du VIIIe corps d'armée.

25 do. Surprise de la Roche et de Brienon (V. 1281).

Troupes d'étapes de la IIe armée: 3e et 4e comp. du bataillon de Paderborn du régt. combiné de landwehr No 16/55.

25 do. Capitulation de Longwy (V. 1303).

26 do. Escarmouche d'Alençon (IV. 878).

Du IIIe corps d'armée: 1re comp. du 5e régt. d'inf. du Brandebourg No 48.

Digitized by Google

1871.

De la 4e division de cavalerie: Un escadron combiné de la 8e brigade de cavalerie. 2e batterie à cheval du régt. d'art. de de camp. hessois No 11.

26 janvier. Combat de Salins (V. 1174).

Du IIe corps d'armée: Etat-major général. Etat-major de la 3e division d'inf. 5e brigade d'inf. Bataillon de fusiliers du 7e régt. d'inf. de Poméranie No 54. 1er et 4e esc. du régt. de dragons de la Neumark No 3. 2e batterie lourde, moitié de la 3e lourde et 2e légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2 2e comp. de pionniers de camp.

26 do. Escarmouche d'Ivory (V. 1176).

Du IIe corps d'armée: Etat-major de la 7e brigade d'inf. 1er et 2e bataillons du régt. de grenadiers de Kolberg (2e pomér.) No 9) (moins la 7e comp.). 3e esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11. 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2. 1re comp. de pionniers de camp.

26 do. Combat de Busy et de Vorges (V. 1176).

Du VIIe corps d'armée: Etat-major de la 25e brigade d'inf. 2e bataillon du 1er régt. d'inf. de Westphalie No 13. 1er bataillon du 2e régt. d'inf. de Westphalie No 15 (Prince Frédéric des Pays-bas). 2e bataillon du 6e régt. d'inf. de Westphalie No 55. Bataillon de chasseurs de Westphalie No 7.

26 do. Escarmouche de Passavant (V. 1177).

De la 4e division de réserve: 10e et 11e comp. du 1er régt. d'inf. rhénan No 25. 2e batterie légère de l'Abtheilung combinée d'art.

Nuit du 26 au 27 janvier. Assaut des forts des Hautes et Basses-Perches (V. 1236 et suivantes).

Du corps de siége devant Belfort: Bataillon de fusiliers du 4e régt. d'inf. de Magdebourg No 67. Bataillon de Schneidemühl du 1er régt. combiné de landwehr de Poméranie No 14/21. 6e comp. du bataillon de Marienbourg du 3e régt. combiné de landwehr de la Prusse orientale No 43/45. Fractions de la 15e comp. du régt. d'art. de place de Magdebourg No 4 et de la 1re comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6. 1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée. 2e comp. de pionniers de place du Xe corps d'armée.

27 janvier. Escarmouche de Celettes (IV. 872).

Du Xe corps d'armée: 2e et 3e comp. du 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16.

De la 1re division de cavalerie: 2e esc. du régt. de uhlans de la Prusse orientale No 8.

Digitized by Google

1871.

27 janvier. **Escarmouche de Vaiges** (IV. 877).

De la 2e division de cavalerie: 1er esc. du 1er régt. de hussards du corps No 1.

27 do. **Combat livré au départ de Salins.**

Du IIe corps d'armée: Bataillon de fusiliers du 5e régt. d'inf. de Poméranie No 42.

27 et 28 janvier. **Reconnaissance sur Nogent-le-Roi et Rolampont** (V. 1281).

Du gouvernement-général de Lorraine: Bataillons de Beuthen et de Rosenberg du régt. combiné de landwehr No 23/63. Deux pelotons du 4e esc. du 4e régt. de hussards de réserve. Une section de la batterie lourde de réserve du VIIIe corps d'armée.

28 janvier. **Combat de Châtillon-sur-Loing** (IV. 874).

De la division hessoise (25e): Etat-major de la (25e) brigade de cavalerie. 2e régt. d'inf. (Grand-duc). 2e régt. de cavalerie (chevaux-légers du corps). Batterie à cheval.

28 do. **Combat de Vienne** (IV. 872).

De la division hessoise (25e): 2e bataillon de chasseurs (du Corps).

Du Xe corps d'armée: 1er bataillon, 6e et 7e comp. du 3e régt. d'inf. de Westphalie No 16. Un peloton de la 3e comp. de pionniers de campagne.

De la 1re division de cavalerie: Régt. de uhlans de la Prusse orientale No 8.

28 do. **Escarmouche de Vaiges** (IV. 877).

De la 2e division de cavalerie: 5e esc. du 2e régt. de hussards de Silésie No 6.

28 do. **Surprise de Prauthoy** (V. 1218).

Du IIe corps d'armée: 2e bataillon du 8e régt. d'inf. de Poméranie No 61 (moins la 6e comp.). Un peloton du 1er esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11.

28 do. **Combat d'Onglières (au nord-ouest de Nozeroy, pendant une reconnaissance)** (V. 1190).

Du IIe corps d'armée: 3e esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11.

28 do. **Capitulation de Paris** (IV. 1109).

29 do. **Escarmouches de St. Denis du Maine, Evron, Vaiges Meslay et Souvigné** (IV. 877).

Du IIIe corps d'armée: Un demi-peloton de la 5e et deux pelotons de la 7e comp. du 4e régt. d'inf. du Brandebourg No 24. Fractions du bataillon de chasseurs du Brandebourg No 3.

Digitized by Google

1871.

De la 2e division de cavalerie: 1er et 3e esc. du 1er régt. de hussards de Silésie No 4. 4e esc. du régt. de hussards de Poméranie (Blucher) No 5. 2e régt. de hussards de Silésie No 6 (moins le 3e esc.). 3e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Silésie No 6.

29 janvier. Combat de Dhuizon (IV. 873).

De la division hessoise (25e): Deux comp. formées par le 1er bataillon de chasseurs (de la Garde). Fractions de l'esc. du Corps et du 2e esc. du 1er régt. de cavalerie (chevaux-légers de la Garde). Une section de la 2e batterie lourde.

29 do. Escarmouche de Guerbaville.

Du XIIIe corps d'armée: 10e et 11e comp. du 6e régt. d'inf. de Thuringe No 95.

29 do. Combat des Planches (V. 1193).

Du IIe corps d'armée: Etat-major de la 6e brigade d'inf. 2e bataillon et bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. de Poméranie No 14. Bataillon de fusiliers du 7e régt. d'inf. de Poméranie No 54. Bataillon de chasseurs de Poméranie No 2. Deux pelotons du 2e esc. du régt. de dragons de la Neumark No 3. 1re batterie lourde du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

29 do. Combat de Chaffois (V. 1195).

Du VIIe corps d'armée: 5e régt. d'inf. de Westphalie No 53 (moins le 2e bataillon). 2e bataillon du 2e régt. d'inf. du Hanovre No 77. 1er esc. du régt. de huss. du Hanovre No 15. 2e batterie lourde et 2e batterie à cheval du régt. d'art. de camp. de Westphalie No 7. 2e comp. de pionniers de camp.

29 do. Combat de Sombacourt (V. 1195).

Du VIIe corps d'armée: 1er bataillon du 2e régt. d'inf. du Hanovre No 77. Un peloton du 1er esc. du régt. de hussards du Hanovre No 15.

29 do. Combat du Château Farine (près Besançon, pendant une reconnaissance) (V. 1198).

De la division de camp. badoise: 2e bataillon du 6e régt. d'inf. 1er esc. du 3e régt. de dragons Prince Charles. 2e batterie légère du régt. d'art. de camp.

29 do. Occupation des forts de Paris (IV. 1111).

30 do. Combat de Frasne (V. 1203 et suiv.).

Du IIe corps d'armée: Etat-major de la 7e brigade d'inf. 6e régt. d'inf. de Poméranie No 49 (moins le bataillon de fusiliers). Un peloton du 2e esc. du régt. de dragons de la Neumark No 3. 3e et 5e esc. combinés du régt. de dragons de Poméranie No 11. 6e batterie légère du régt. d'art. de camp. No 2. 1re comp. de pionniers de camp.

Digitized by Google

1871.

Du 30 janvier au 2 février. Passage de l'armée française de l'Est sur le territoire suisse (V. 1210).

31 janvier. Commencement de l'armistice de 21 jours, excepté pour les départements de la Côte d'Or, du Doubs, du Jura et pour la place de Belfort (IV. 1110).

31 do. Surprise de la Planée (V. 1206).

Du IIe corps d'armée: 3e comp. du régt. de grenadiers de Kolberg (2e poméranien) No 9.

31 do. Combat de Vaux (V. 1206).

Du IIe corps d'armée: 7e régt. d'inf. de Poméranie No 54 (moins le bataillon de fusiliers). Un peloton du 3e esc. du régt. de dragons de la Neumark No 3. 3e batterie lourde du régt. d'art. de camp. No 2.

31 do. Canonnade des avant-postes ennemis devant Dijon (V. 1220).

Du IIe corps d'armée: 4e batterie légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2.

31 do. Combat de Genlis (pendant une reconnaissance) (V. 1220).

Du IIe corps d'armée: 9e et 10e comp. du 6e régt. d'inf. de Poméranie No 49.

De la division de camp. badoise: Bataillon de fusiliers du 3e régt. d'inf. 5e esc. du régt. (1er) de dragons du Corps. Une section de la 2e batterie lourde du régt. d'art. de camp.

1er février. Combat de Pontarlier—La Cluse (V. 1210 et suiv.)

De l'armée du Sud: Etat-major général. *Du IIe corps d'armée*: Etat-major général. 7e brigade d'inf. (moins la 7e comp. et le bataillon de fusiliers du 6e régt. d'inf. de Poméranie No 49). Régt. de grenadiers Roi Frédéric-Guillaume IV (1er poméranien) No 2 (moins la 5e, la 10e et la 11e comp.). 2e bataillon du 5e régt. d'inf. de Poméranie No 42. 1er et 4e esc. du régt. de dragons de la Neumark No 3. 3e et 5e esc. combinés du régt. de dragons de Poméranie No 11. 5e batterie lourde et 6e légère du régt. d'art. de camp. de Poméranie No 2. 1re comp. de pionniers de camp.

1er do. Combat d'Oye (V. 1213).

Du IIe corps d'armée: 10e et 11e comp. du régt. de grenadiers Roi Frédéric-Guillaume IV (1er poméranien) No 2.

1er do. Prise de la gare de Dijon (V. 1221).

Du IIe corps d'armée: 1er esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11.

Digitized by Google

1871.

4 février. Combat de Mirebel (pendant une reconnaissance) (V. 1226).

Du IIe corps d'armée: 5e esc. du régt. de dragons de Poméranie No 11.

8 do. Occupation des forts des Hautes et Basses-Perches (V. 1246 et suiv.).

Du corps de siége devant Belfort: 2e bataillon (Hirschberg) du 2e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 47. 2e bataillon (Oels) du 3e régt. de landwehr de la Basse-Silésie No 50. Fractions de la 1re et de la 2e comp. du régt. d'art. de place de Silésie No 6. Un détachement de la 1re comp. de pionniers de place du IIe corps d'armée. 1re comp. de pionniers de place du VIIIe corps d'armée. 2e comp. de pionniers de place du Xe corps d'armée.

13 do. Extension de l'armistice au territoire qui en était exclu jusqu'à ce jour (V. 1325 et suiv.).

16 do. Capitulation de Belfort (V. 1252).

18 do. Occupation de Belfort (V. 1252).

21 do. Prolongation de l'armistice jusqu'au 26 février à minuit (V. 1330).

21 do. Commencement des négociations de paix (V. 1336).

26 do. Conclusion des préliminaires de paix (V. 1336).

Du 1er au 3 mars. Occupation d'une partie de Paris (V. 1337).

3 mars. Commencement de la marche rétrograde de l'armée allemande (V. 1338).

15 do. Départ de S. M. l'empereur et roi pour l'Allemagne (V. 1344).

26 do. Occupation de Bitche (V. 1325).

10 mai. Signature de la paix définitive à Francfort-sur-le-Mein (V. 1349).

16 do. Ratification de la paix par les Etats allemands (V. 1349).

18 do. Ratification de la paix par l'Assemblée nationale française (V. 1349).

1er juin. Commencement de la démobilisation (V. 1353).

Du 4 juin 1871 au 13 septembre 1873. Occupation (V. 1355 et suiv.).

16 septembre 1873. Les dernières troupes allemandes quittent le sol français. (V. 1361.)

Digitized by Google

Supplément CCIII.

Table analytique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Observations.

Les événements de la guerre, tels que „Opérations, Batailles, Combats, Siéges" etc., sont indiqués dans cette table sous le nom des localités auxquelles ils se rattachent. Pour les affaires auxquelles l'armée allemande a pris part, on a établi une table chronologique spéciale des combats. Pour l'armée française, les troupes qui ont été engagées figurent dans la présente table sous le nom de leur commandant et y sont indiquées; les chiffres qui suivent ce nom se rapportent donc, soit au commandant lui-même, soit aux troupes placées sous ses ordres.

Les noms qui ne sont précédés ou suivis d'aucune qualification sont des noms de lieux.

Les chiffres romains indiquent le volume de l'ouvrage complet, les chiffres arabes renvoient au numéro de la page. On n'a, en général, tenu compte que du texte, ce dernier renfermant déjà les indications relatives aux suppléments.

Aar, bras gauche de l'Ill, II 1258 et suiv.; III 108 et suiv.; voir siége de Strasbourg.

Abbans-dessous, pont sur le Doubs, en aval de Besançon, V 1149.

Abattucci, gén. franç., com. la 1re brig. de la 3e div. du 5e corps, I 286, 371; II 1186.

Abbaye aux Bois (L'), au S. de Paris, III 66 et suiv. (combats du Petit Bicêtre et de Châtillon).

Abbé (Bois l'), près de Champigny, à l'E. de Paris, III 539 (bataille de Villiers).

Abbeville, sur la Somme, IV 558, 720; V 1321, 1382 (station terminus de la poste de campagne).

Abendroth (d'), colonel, II 860; III 537.

Abévillers, au S.-E. de Montbéliard, combat d' — IV 983, 1008 et suiv., 1066 et suiv.

Ablainzevelle, au N.-O. de Bapaume, IV 889 (bataille de Bapaume).

Ablis, au N.-E. de Chartres, surprise d' — III 220, 412.

Achenheim, à l'O. de Strasbourg, II 1276.

Acheux, au N.-E. d'Amiens, IV 904, 952.

Achiet le Grand et Achiet le Petit, au N.-O. de Bapaume, IV 884 (combat de Sapignies), 887 (bataille de Bapaume).

Açores (Les), groupe d'îles de l'Océan atlantique, V 1310 (Parages de croisière de la corvette Arcona).

Adalbert, Prince de Prusse, amiral, chef de l'escadre, attaché plus tard à l'état-major général de la 1re armée, I 68, 112, 149; II 779.

Adam, lieut. en 1er, V 1244.

Agathe (Ferme de Ste.), au N. de Metz, III 271, combat d'avant-postes à la — 276, 280 (combat de Bellevue).

Agencourt, à l'E. de Nuits, IV 696 (combat de Nuits).

Agil (St.) à l'O. de Châteaudun, III 438; combat de — IV 668.

Agnan (Ferme de St.), à l'E. de Metz, II 1376 (bataille de Noisseville); III 270.

Aibre, au N.-O. de Montbéliard, IV 1017 (combat d'Arcey-Ste. Marie).

Aides (Les), au N. d'Orléans, III 235 (combat d'Orléans); 519 (bataille d'Orléans).

Aiglemont, au N.-E. de Mézières, IV 727 (prise de Mézières).

Aignan des Gués (St.), sur la Loire, en amont d'Orléans, IV 611.

Aignay le Duc, au S. de Châtillon sur Seine, V 1118.

Aiguille (Fusil à); armement des troupes allemandes avec le — I 50, 54 et suiv.

Ail (St.), au N.-O. de Metz, II 667 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).

Aillevans, sur l'Ognon, au S. de Lure: IV 994, établissement d'un pont de camp. à — 998 (bataille de Villersexel), 1007.

Aillevillers, station de la ligne Epinal-Vesoul; destruction du viaduc d' — III 313; reconstruction du viaduc d' — V 1265; combat d' — 1288.

Aillicourt, sur la Meuse, au S.-E. de Sedan, II 1089 et suiv. (bataille de Sedan).

Digitized by Google

Ailly sur Noye, au S. d'Amiens IV 702, 883, 910, 952.
Ain, affluent de droite du Rhône, V 1225.
Aire, affluent de droite de l'Aisne, II 911.
Aisne, affluent de gauche de l'Oise, II 910, 1311, 1419; III 203 etc.
Aisne, dép., V 1270, 1356.
Aix la Chapelle, I 89, 102 (point de débarquement de troupes); V 1432 (siége d'une commission d'évacuation des blessés), 1438 (station de pansement et de rafraîchissement).
Aizecourt le Haut, au N.-E. de Péronne, IV 908 et suiv. (prise de Péronne).
Aizier, sur la basse Seine, à l'O. de Rouen, V 1322.
Albert, Prince royal de Saxe, gén. de l'inf., puis feld-maréchal, com. du XIIe corps, I 616, 625; II 656, 669, 710, 718, 731, 837, 847, 867, 873. — Com. en chef de l'armée de la Meuse, II 886, 894, 908, 923, 928, 931, 936, 947, 955, 964, 981, 985, 1016, 1026, 1044, 1060, 1066, 1080, 1083, 1112, 1126, 1192, 1216, 1219, 1230; III 25, 54, 150, 188, 528, 544, 554: IV 740. — Com. en chef des troupes restées devant Paris après la conclusion de la paix (jusqu'au 3 juin 1871), V 1344, 1355. Voir aussi armée de la Meuse.
Albert, noeud de routes, au N.-E. d'Amiens, IV 707, 896, 904 et suiv., 918 et suiv.
Albert (Ferme de St.), sur la Meuse, II 1149 et suiv. (bataille de Sedan).
Albrecht (père), Prince de Prusse, gén. de la cav., com. de la 4e div. de cav., I 285 et suiv.; II 925, 1068; III 161, 217, 226, 487; IV 757.
Albrecht (fils), Prince de Prusse, gén. de div., com. la 2e brig. de cav. de la Garde, II 1062; III 248; com. la brig. combinée de cav. de la Garde, IV 704, 716; com. la 3e div. de rés., 882, 888, 893.
Albrechtshäuserhof (Ferme d'), au S. de Woerth, I 250 et suiv. (bataille de Woerth).
Alençon, sur la Sarthe. Retraite du 21e corps français sur — IV 851 et suiv., poursuite par le XIIIe corps 853 et suiv., combat d' — 861 et suiv., escarmouche d' — 877. Départ du XIIIe corps d' — IV 920, 955 et suiv. Voir en outre IV 814; V 1324, 1373, 1382 etc.
Alençons (Ferme des), au N.-E. d'Amiens, combat des — IV 704, 708 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Algérie. Troupes stationnant en — au début de la guerre I 30. Envoi en France de troupes d' — III 211, 219: IV 983.
Algolsheim, au S.-E. de Neuf-Brisach, III 338 (prise de Neuf-Brisach).
Alimentation de l'armée allemande pendant la concentration, I 108; pendant la guerre en général V 1406 et suiv.
Alincourt (d'), chef d'esc. franc., II 1213.
Allaine, affluent de droite du Doubs, IV 967, 979, 1009 et suiv.; V 1231.
Allaines, noeud de routes, au N.-O. d'Artenay. Escarmouche d' — III 218, 408. 425, 488.
Allemands (Les), près de la frontière suisse, à l'E. de Pontarlier, V 1225.
Allets (Ferme des), à l'O. de Fréteval, IV 684 (combat de Vendôme).
Allmer I, major, II 729.
Allmer, major, II 1118.
Allonnes, au S.-E. de Chartres, III 411, 426.
Allonville, au N.-E. d'Amiens, IV 707 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Alluets (Les), à l'O. de St. Germain en Laye. Escarmouche des — III 213.
Alma (Ferme de l'), au N.-E. de Beaumont. II 1019 et suiv. (bataille de Beaumont).
Alsace. Aperçu de la géographie militaire de l' — I 122 et suiv. Rassemblement de l'armée française en — I 31 et suiv., 98 et suiv., 134 et suiv., 202 et suiv. Opérations dans la basse — I 372 et suiv. Administration de l' — voir gouvernement-général de l' —. Cession de l' — V 1336. En outre: I 171; II 1295 et suiv., 1298 et suiv., III 121 et suiv., 141, 297 et suiv., 323, 337, 419; V 1268, 1383 etc.
Alsace (Gouvernement-général de l'). Création du — II 1315 (composition de l'état-major V suppl. 650*). Troupes affectées au — III 200, 297, 374; IV 978; V 1254, 1287. Protection des communications avec l'arrière III 419; V 1265, 1270. Administration V 1305 et suiv. En outre: IV 1009; V 1455 et suiv.
Alsenz, dans le Palatinat, I 101, 156 et suiv.
Alt-Stiringen, au S.-O. de Sarrebruck, I 308 et suiv. (bataille de Spicheren).
Alte Mühle, sur la Sauer, I 222 et suiv. (bataille de Woerth).
Alten (d'), lieut.-col., I 558, 611.
Alten (d'), lieut., I 95.
Altenstadt, sur la Lauter, I 177 et suiv. (combat de Wissembourg).
Altrock (d'), major, IV 802.
Altrock (d'), capitaine, IV 737 et suiv.

Digitized by Google

Alvensleben I (d'), gén. de l'inf., com. le IVe corps, I 617 et suiv.; II 893, 992, 1112 et suiv.; III 55.
Alvensleben II (d'), gén. de div., com. le IIIe corps, I 297 et suiv., 409, 502, 525 et suiv.; II 705, 819, 862, 962; III 380, 509; IV 628 et suiv., 758 et suiv., 770, 773 et suiv., 780, 787 et suiv., 799 et suiv., 815 et suiv., 876 et suiv.
Alvensleben (d'), gén. de div., com. la brig. combinée destinée à protéger Brême, V 1308.
Alvensleben (d'), colonel, I 402, 416, 474, 553; II 927; III 215; IV 781, 864.
Alvensleben (d'), major, V 1272.
Alvensleben (d'), lieut. en 1er, I 465.
Alzey, dans le Palatinat, I 104, 156 et suiv.; V 1408.
Amand (St.), au sud de Vendôme. Combat de — IV 654 et suiv., 672, 685, 750 et suiv., combat de — 766 et suiv., 772 et suiv., 782 et suiv., 796 etc.
Amanvillers, au N.-O. de Metz, II 649 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat); III 262.
Amazones de la Seine, corps franc de Paris, III 44.
Amblimont, au N.-O. de Mouzon, II 1102 (bataille de Sedan).
Ambloy, au S.-O. de Vendôme, IV 752, 766 et suiv., 775 et suiv., 783.
Ameil, gén. franç., com. la div. de cav. du 7e corps, I 372; II 1087 etc.
Amelange, ferme près de Maizières, au N. de Metz, II 1325; III 280 et suiv. (combat de Bellevue).
Amiens. Réunion de troupes françaises à — III 248 et suiv.; IV 558 et suiv. Marche de la 1re armée sur — IV 557 et suiv. Bataille d' — 563 et suiv. Occupation d' — par les Allemands IV 577. Prise de la citadelle d' — 578 et suiv. Occupation d'Amiens après le départ de la 1re armée IV 582 et suiv. Réunion du VIIIe corps à — IV 702 (voir aussi bataille de l'Hallue). Marche de l'armée française du Nord sur — IV 918 et suiv. Utilisation de la voie ferrée Amiens—Rouen par les Allemands IV 706, 721, 879, 915; V 1257. En outre: IV 590, 702, 952; V 1296, 1313, 1323, 1344, 1371, 1419 etc.
Amiens (Bataille d'), IV 563 et suiv. Position de l'armée française 562. Combats de la 1re armée à Gentelles et Cachy 563, 564, à Villers Bretonneux 569; prise de cette localité 570. Combat de la 15e div. à St. Nicolas et Boves 572, de la 16e div. au S. d'Amiens, à Hébécourt et Dury 574. Situation après la bataille 577.
Amigué, ferme, à l'E. du Mans, IV 803 et suiv. (combat de Changé).
Ancienne citadelle, à l'E. de Montbéliard, IV 1026, 1042, 1061 (bataille de la Lisaine).
Ancines, au S.-E. d'Alençon, IV 861 et suiv. (combat d'Alençon).
Anconville, ferme, au S. de Rezonville, I 530 et suiv. (bataille de Vionville—Mars la Tour).
Ancy, sur la Moselle, en amont de Metz. Escarmouche d' — I 442.
Andeglou, près de Chevilly, au N. d'Orléans, III 500 (bataille d'Orléans).
Andelles, affluent de droite de la Seine, III 250; IV 584 et suiv.
Andelnans, au S. de Belfort. Combat d' — IV 972.
Andelot en Montagne, dans le Jura, à l'O. de Pontarlier, V 1226.
Andelys (Les), sur la Seine, au S.-E. de Rouen, III 253; IV 587 (pont de camp.).
Anders, capitaine, I 481.
Andlau (Ruisseau d'), affluent de gauche de l'Ill, II 1265 (siége de Strasbourg).
André (Fort St.), près de Salins, dans le Jura, V 1170, 1174 et suiv. (combat de Salins).
Angecourt, au S.-E. de Sedan, II 1098 et suiv. (bataille de Sedan).
Angennerie (L'), au N.-E. de Tours, IV 673 et suiv. (combat de Monnaie).
Angers, chef-lieu du dép. de Maine et Loire, IV 875 et suiv.
Angerville, nœud de routes, à mi-chemin de Paris à Orléans. Combat d'avant-garde à — III 222, 410 et suiv., 422 etc.
Anglais (Ferme des), sur l'Ill, au N.-E. de Strasbourg, II 1268 (siége de Strasbourg).
Anille (Ruisseau d'), près de St. Calais, à l'E. du Mans, IV 780.
Anne (Ste.), au S.-E. de Vendôme, IV 653 et suiv. (combat de Vendôme).
Anne (Ste.), ferme, près de Woippy, au N. de Metz, III 281 (combat de Bellevue).
Anneux, au N.-O. d'Artenay, III 473 (combat de Villepion), 483 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry), 502.
Anould, noeud de routes, au S. de St. Dié. Escarmouche d' — III 308.
Anoux la Grange, au N.-O. de Verneville, II 686 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Anschütz, major, II 815 et suiv.

Digitized by Google

Antilly, au N.-E. de Metz, II 1356 et suiv. (bataille de Noisseville).
Antony, au S. de Paris, III 59 et suiv.
Apollinaire (St.), au N.-E. de Dijon. Combat de — III 326 et suiv.; V 1137 et suiv.
Apremont, pont sur la Saône, au S. de Gray, V 1132, 1218.
Arbellot, gén. franç. com. de Langres, V 1276 et suiv., 1284.
Arblay (Ferme d'), au S. d'Artenay, III 498 (bataille d'Orléans).
Arbois, dans le Jura, V 1166; combat d' — 1169, 1197, 1223 et suiv.
Arc en Barrois, à l'E. de Langres, V 1119.
Arc et Senans, bifurcation des lignes de chemin de fer Dôle—Besançon et Dôle —Pontarlier, III 329; IV 691; V 1192.
Arcey, nœud de routes, à l'O. de Montbéliard, III 357; IV 979, 992, 997, combat d'avant-postes à — 1006 et suiv., 1015 et suiv. (combat d'Arcey—Ste. Marie); V 1153 et suiv., 1160.
Arcey (Bois d'), IV 1016 (combat d'Arcey —Ste. Marie).
Arche (L'), au N.-O. du Mans. Escarmouche de — IV 852.
Archemont (L'), nœud de routes, au S.-E. de Beaune la Rolande, III 446 (combat de Maizières).
Archer, sous-lieut. franç., com. de Lichtenberg, I 381.
Arches (Château des), sur l'Huisne, IV 816, 843 (bataille du Mans).
Arcis sur Aube, II 915.
Arcona, corvette allemande, V 1310.
Arcona, station sémaphorique de l'île de Rügen, II 1248; III 416.
Arçonnay, au S. d'Alençon, IV 861 (combat d'Alençon).
Arconville, au N.-O. de Beaune la Rolande, III 461 (bataille de Beaune la Rolande).
Ardelles, au S.-O. de Châteauneuf en Thimerais, III 431 (combat de Châteauneuf en Thimerais).
Ardenay, village et château, à l'E. du Mans, IV 750, 824, combat d' — 787, 797, 814, 824 (bataille du Mans).
Ardennes (Forêt des), massif montagneux. Aperçu de géographie militaire sur les — II 912, 1136 (bataille de Sedan); V 1295 etc.
Ardennes (Chemin de fer des), ligne Metz —Thionville—Mézières—Reims, II 865, 913, 930, 1060, 1317, 1342 etc.
Ardennes (Canal des), II 910.
Ardennes (Dép. des), V 1270, 1339, 1356.
Areines, pont sur le Loir, en amont de Vendôme, IV 655.
Arendt, capitaine de corvette, II 1244.
Argancy, au N. de Metz, II 1356 (bataille de Noisseville); III 271.
Argent, en Sologne, pont sur la Sauldre, III 240, 386, 408.
Argentan, dans l'Orne, au N. d'Alençon, IV 875, lieu d'organisation du 19e corps franç., 954 et suiv.
Argenteuil, au N.-O. de Paris, III 55, 147, 187 et suiv.; V 1379.
Argentré, pont sur la Jouanne, à l'E. de Laval, IV 864 et suiv.
Argonne (Massif de l'). Aperçu de la géographie militaire du — II 910 et suiv., marche de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse à travers l' — 931, 936 et suiv., 1230; III 376; V 1295 etc.
Aries (d'), voir aux rectifications, gén. franç., com. la 1re brig. de la 2e div. du 15e corps, III 230, 397, 402; com. la 1re div. du 24e corps, V 1164, 1182, 1201.
Armançon, affluent de droite de l'Yonne, III 299; IV 690, 750; V 1114 et suiv., 1261 et suiv., 1266, 1281 etc.
Armée allemande. Organisation avant la guerre I 49 et suiv. Mobilisation I 47 et suiv., I 79 et suiv. Plan d'opérations I 70 et suiv. Concentration I 83 et suiv. Démobilisation V 1351 et suiv. Effectif au 1er mars 1871 V supp. 663*. Effectif moyen mensuel V suppl. 748*. Effectif total de l'armée allemande V suppl. 749*.
Armée française. Organisation avant la guerre I 13 et suiv. Mobilisation, répartition et concentration I 9 et suiv., 13 et suiv., 29 et suiv. Effectif et nouvelles formations après la bataille de Sedan III 42 et suiv., 211 et suiv., 301 et suiv., 320 et suiv., 384 et suiv., IV 562 et suiv., 583. Effectif à la fin de la guerre V 1328.
Armée allemande (Première). Formation I 76 et suivants, 133. Rassemblement, concentration au sud de la ligne Wadern-Losheim I 88 et suivantes, 103 et suiv., 133 et suiv., 145 et suiv.. Voir aussi „Mémoire du gén. de Moltke". Opérations du 1er au 5 août I 137 et suiv. (combat de Sarrebruck). Bataille de Spicheren I 290 et suiv. La 1re armée se masse et se déploie ensuite pour continuer sa marche en avant sur la rive gauche de la Sarre I 395 et suiv. Marche vers la Nied française I

Digitized by Google

412 et suiv. Bataille de Colombey—Nouilly I 444 et suiv. Tentative sur Thionville I 510 et suiv. 15 et 16 août I 495 et suiv., 512 et suiv., 521 et suiv. (bataille de Vionville—Mars la Tour). 17 août I 624 et suiv. (combat dans le bois de Vaux 634 et suiv.). Bataille de Gravelotte—St. Privat II 641 et suiv. Investissement de Metz II 874 et suiv., 885 et suiv., 1317 et suiv., 1345 et suiv. (bataille de Noisseville); III 257 et suiv., 277 et suiv. (combat de Bellevue). Marche vers la Champagne III 361 et suiv., 374 et suiv. Prise de Verdun III 364 et suiv. Marche vers la Somme IV 557 et suiv. Bataille d'Amiens IV 563 et suiv. Prise de la Fère IV 578 et suiv. Marche vers la Basse-Seine, occupation de Rouen IV 582 et suiv. Prise de Thionville et de Montmédy IV 592 et suiv. Concentration à Amiens IV 702 et suiv. Bataille de l'Hallue IV 707 et suiv. Poursuite de l'armée française du Nord sur Arras et Cambrai IV 718 et suiv. Prise de Mézières IV 724 et suiv. Prise de Rocroy IV 880. Protection de l'investissement de Péronne IV 881 et suiv. Combat de Sapignies IV 885 et suiv. Bataille de Bapaume IV 887 et suiv. Protection de Rouen IV 721 et suiv., 898 et suiv. (combats de Robert le Diable et d'Orival, de Robert le Diable—Maison Brulet). Prise de Péronne IV 905 et suiv. Occupation de la ligne de la Somme (St. Quentin—Péronne—Amiens) IV 915 et suiv. Départ pour l'est IV 920 et suiv. Combat de Tertry—Poeuilly IV 923 et suiv. Bataille de St. Quentin IV 927 et suiv. Arrivée du XIIIe corps sur la Basse-Seine IV 955 et suiv. Positions pendant l'armistice V 1318 et suiv., 1327 et suiv. Communications avec l'arrière I 210 et suiv.; V 1255 et suiv. Ordre de bataille au 1er août I suppl. 30*, au 15 novembre IV suppl. 229*. Effectif pour les batailles de Colombey—Nouilly et de Gravelotte—St. Privat II suppl. 206*, au 21 novembre IV suppl. 247*, à la bataille de St. Quentin IV suppl. 349*. Voir aussi Steinmetz, Manteuffel et Goeben.

Armée allemande (Deuxième). Formation I 80, 100, 133. Rassemblement sur la rive gauche du Rhin I 88, 100 et suiv., 104; voir aussi „Mémoire du gén. de Moltke". Marche dans le Palatinat du 1er au 5 août I 155 et suiv. Bataille de Spicheren I 290 et suiv. La IIe armée se masse et se déploie ensuite pour continuer sa marche sur la rive gauche de la Sarre I 397 et suiv., 409 et suiv. Marche vers la Moselle I 412 et suiv. Bataille de Colombey—Nouilly I 444 et suiv. 15 août I 500 et suiv. Instructions pour le 16 août (passage de la Moselle) I 516 et suiv. Bataille de Vionville—Mars la Tour I 521 et suiv. Tentative sur Toul I 617 et suiv. 17 août I 627 et suiv. Bataille de Gravelotte—St. Privat II 641 et suiv. Emplacements occupés après la bataille II 866 et suiv. Départ de l'armée de la Meuse II 886. Investissement de Metz II 885 et suiv., 1317 et suiv., 1345 et suiv. (bataille de Noisseville); III 257 et suiv., 277 et suiv. (combat de Bellevue). Marche vers la Loire III 361. 377 et suiv., 421 et suiv. Premières rencontres avec l'armée de la Loire du 24 ou 27 novembre, combats de Ladon, et de Maizières III 443 et suiv. Bataille de Beaune la Rolande III 452 et suiv. Bataille d'Orléans III 495. Opérations jusqu'au 8 décembre IV 610 et suiv. Bataille de Beaugency—Cravant IV 620 et suivantes. Poursuite de la IIe armée de la Loire vers Blois et vers le Loir IV 643 et suivantes. Combats de Vendôme, de Coulommiers et de St. Amand IV 652 et suiv. Concentration autour d'Orléans, détachements à Blois et à Vendôme IV 664, 685 et suiv. Pointe sur Tours IV 672 et suiv. (combat de Monnaie). Combat de Vendôme IV 680 et suiv. Formation du XIII corps, son affectation à la IIe armée IV 671. Opérations contre le Mans IV 749 et suiv. Combat d'Azay—Mazange 758 et suiv. Combat de St. Amand 766 et suiv. Combats avec les détachements de la 2e armée de la Loire entre le Loir et l'Huisne, combat de la Fourche IV 756 et suiv., combats d'Epuisay et de Sargé 773 et suiv., de Vancé 780, de Connerré et de Thorigné 785 et suiv., d'Ardenay 787 et suiv., de Chahaignes et de Brives 791 et suiv. Bataille du Mans IV 799 et suiv. Poursuite de la 2e armée de la Loire vers la Mayenne et vers Alençon IV 851 et suiv., combats de Chassillé 854, de Beaumont 856, de St. Jean sur Erve 858 et suiv., de Sillé le Guillaume 859 et suiv., d'Alençon 861 et suiv. Départ du XIIIe corps pour Rouen IV 863, 955. Evénements sur la Loire

Digitized by Google

pendant le mois de janvier IV 867 et suiv., combat de Briare 868. Marche du IXe corps sur Orléans IV 871, combat de Vienne 872. Positions occupées par la IIe armée autour du Mans IV 875. Communications avec l'arrière etc. I 211; II 1308; III 381; IV 693; V 1255 et suiv., 1269 et suiv. Armistice V 1323, 1329. Marche rétrogade, démobilisation, occupation V 1339 et suiv., 1351 et suiv., 1355 et suiv. Ordre de bataille au 1er août I supp. 38*, au 15 novembre III supp. 135*. Effectif à la bataille de Vionville—Mars la Tour II supp. 207*, à la bataille du Mans IV supp. 321*. Voir aussi Frédéric-Charles, Prince de Prusse.

Armée allemande (Troisième). Formation, mission, concentration I 76, 78, 80, 101, 106 et suiv., 133, voir aussi „Mémoire du gén. de Moltke." Opérations du 1er au 5 août, combat de Wissembourg I 168 et suiv., 172 et suiv., 197 et suiv. Bataille de Woerth I 213 et suiv. Marche sur la Moselle II 371. Marche contre l'armée de Châlons II 886 et suiv., 913 et suivantes. Conversion à droite II 936 et suiv., 980 et suiv. (bataille de Beaumont 985), 1048 et suiv., 1057 et suiv., 1069 et suiv. Bataille de Sedan II 1081 et suiv. Marche sur Paris III 1 et suiv. Investissement et siége de Paris III 48 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon 63 et suiv.), 143 et suiv., 254, 521 et suiv. (bataille de Villiers 534 et suiv., 545 et suiv.); IV 732 et suiv., 1070 et suiv., 1088 et suiv. (bataille du Mont Valérien), 1103 et suiv., 1109 et suiv. Siége de Strasbourg II 1254 et suiv.; III 92 et suiv. Prise de Toul III 83 et suiv. Evénements sur la Loire pendant les mois de septembre, octobre et le commencement de novembre, formation de la subdivision d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin III 211 et suiv., 387 et suiv. Voir ci-dessous. Communications avec l'arrière etc. I 211; II 1300 et suiv., 1303, 1306, 1314; III 199 et suiv.; IV 958; V 1255 et suiv., 1268 et suiv., 1270 et suiv. Armistice V 1318 et suiv., 1327 et suiv. Marche rétrograde, démobilisation, occupation V 1339 et suiv., 1351 et suiv., 1355 et suiv. Ordre de bataille au 1er août I suppl. 59*, à la bataille de Woerth I suppl. 111*, au 30 novembre III suppl. 184*. Effectif au 22 août II suppl. 223*, au 31 octobre III suppl. 64*. Voir aussi Prince impérial et royal de Prusse.

Armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin (Subdivision d'). Formation le 7 novembre III 390 et suiv. Premières positions occupées III 409. Déploiement sur la ligne Chartres—Rambouillet III 412. Marche sur Dreux et Châteauneuf III 426 et suiv., combats de Dreux 427, de Lévaville—St. Sauveur 429, de Landelles 429, de Verchères et de Richebourg 429. Départ dans la direction Le Mans—Tours III 430 et suiv., combats de Châteauneuf 431, de Bretoncelle 433, de la Fourche et Thiron Gardais 433, de la Madeleine Bouvet 435, de la Ferté Bernard 436, de Bellême 436. Mouvement vers la gauche dans la direction de Beaugency III 438 et suiv., combats de Montdoubleau 438, d'Yèvres et de Brou 439. Marche sur Brou 440 et suiv. Arrivée sur le Loir, jonction avec la IIe armée 442. Marche vers la route Paris—Orléans (Toury) III 448, 464 (combat de Varize), 468. Passage de la 6e div. de cav. à la IIe armée III 468. Combat de Villepion III 471 et suiv. Bataille de Loigny—Poupry 475 et suiv. Bataille d'Orléans 495 et suiv. Marche en descendant la Loire 610 et suiv. Combat de Meung 614 et suiv., bataille de Beaugency—Cravant 620 et suiv. Poursuite au sud de la forêt de Marchenoir IV 644, vers le Loir 646. Combats de Fréteval et Morée IV 649 et suiv., de Pezou 656, de Morée 658. Passage du Loir IV 664 et suiv. Licenciement le 1er janvier IV 671. Ordre de bataille au 15 novembre III supp. 144*. Voir aussi Frédéric-François grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin.

Armée de Bretagne, franç., voir Bretagne.

Armée de Châlons, franç., voir Châlons.

Armée de la Côte d'Or, franç., voir Côte d'Or.

Armée de l'Est, franç., voir Est.

Armée de la Loire, franç., voir Loire.

Armée de la Meuse, voir Meuse.

Armée du Nord, franç., voir Nord.

Armée d'occupation, voir occupation.

Armée de Paris, franç., voir Paris.

Armée du Rhin, franç., voir Rhin.

Armée du Sud, voir Sud.

Armée de Versailles, franç., voir Versailles.

Armée des Vosges, franç., voir Vosges.

Armentières, sur le chemin de fer de la Marne. Rétablissement du tunnel d'— V 1258.

Digitized by Google

Arminius, bâtiment cuirassé, I 111, 113 et suiv.; II 1242 et suiv., 1251.
Armistice. Négociations III 80 et suiv. Conclusion excluant les dép. du Doubs de la Côte d'Or, du Jura et Belfort IV 1110 et suiv. Extension aux dép. ci-dessus et à Belfort V 1252. Positions des armées belligérantes pendant l' — V 1318 et suiv., 1327 et suiv. Négociations pendant l' — V 1327 et suiv. En outre: IV 879; V 1196 et suiv., 1228, 1422.
Arnage, sur la Sarthe, en aval du Mans IV 814 (bataille du Mans).
Arnay le Duc, noeud de routes, au N.-E. d'Autun. Escarmouche d' — IV 605 et suiv.
Arnim (d'), colonel, IV 668.
Arnim (d'), major, I 481; II 1385.
Arnim (d'), major, II 1134.
Arnold, lieut.-col., IV 695, 985; V 1198.
Arnold, major, II 1151.
Arnould (Bois de St.), au S. de Rezonville I 526 et suiv. (bataille de Vionville —Mars la Tour); II 643 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Arnoult (St.), au S.-O. de Vendôme, IV 768 (combat de St. Amand), 775, 783.
Arnouville, au N.-E. de St. Denis, III 26, 54, 150 et suiv., 192; IV 1103.
Arnual (St.), au S.-E. de Sarrebruck I 95, combat d'avant-postes à — 96, 137 et suiv. (combat de Sarrebruck), 167, 207, 290 et suiv. (bataille de Spicheren).
Arpajon, sur la route Paris—Orléans, III 62, 161, 219 et suiv.; V 1372.
Arrancy, au S. de Longwy. Combat d' — V 1299.
Arras, place forte, IV 561 et suiv., 577, 589 et suiv., 701, 719, 885, 897 et suiv., 948 et suiv. etc.
Arrou, au N.-O. de Châteaudun, IV 667.
Arry, pont sur la Moselle, au S. de Metz, I 512 et suiv., 604 (bataille de Vionville — Mars la Tour), 625 et suiv.
Ars sur Moselle, pont sur la Moselle, au S.-O. de Metz, I 635 et suiv.; II 646 (bataille de Gravelotte — St. Privat), 893 et suiv., 1309 et suiv., 1326; III 262.
Ars Laquenexy, à l'E. de Metz. Combat d' — I 426, 433, combat d' — 435, 448 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 498 et suiv.; II 1349 et suiv. (bataille de Noisseville); III 261, 268.
Arsot (Forêt d'), au N.-O. de Belfort; combat d'avant-postes de la — IV 971; V 1231.
Artenay, au N. d'Orléans, III 217 et suiv., combat d' — 223 et suiv., 406 et suiv., 424 et suiv., escarmouche d' — 444, 488 et suiv., 497 et suiv. (bataille d'Orléans).
Artillerie, allemande. Armement de l' — au début de la guerre I 50. Voir marine.
Artillerie, franç. Situation au début de la guerre I 24. Répartition dans l'armée I 29. Réserve d' — de l'armée I 34.
Artzenheim, au N. de Neuf-Brisach, III 124.
Arville, à l'O. de Châteaudun, IV 668.
Aschères le Marché, au N.-E. d'Artenay, III 411, 489.
Asile de Ville Evrart, voir Ville Evrart.
Asnières, au N.-O. de Paris, III 40 (tête de pont), 188.
Asnières, à l'E. de Dijon, V 1145.
Assas, au N. d'Artenay, III 224 et suiv. (combat d'Artenay), combat d' — 444, 497 et suiv. (bataille d'Orléans).
Asseburg (Comte de Bochholtz-), voir Bochholtz.
Assemblée nationale franç. V 1330, 1337, 1348.
Assevillers, au S.-O. de Péronne, IV 908 (prise de Péronne).
Athesans, au N. de Villersexel, IV 994, 1007; escarmouche d' — V 1151.
Attigny, à l'E. de Rethel, II 911, 926 et suiv., 1227 et suiv.; III 17.
Aube, affluent de droite de la Seine, III 32.
Aube (Dép. de l'), V 1270, 1341, 1356 et suiv.
Aubepierre, à l'E. de Châtillon sur Seine, V 1116.
Auberive, au S.-O. de Langres, V 1120.
Aubervilliers (Fort d'), près de Paris, III 35, 46, 196 et suiv. (combat du Bourget); IV 1083; V 1319.
Aubigny, au N.-O. d'Arras, IV 720.
Aubigny (Château d'), à l'E. de Metz, I 451 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1353 (bataille de Noisseville); III 261, 270.
Aubigny Ville, noeud de routes. au N. de Bourges, IV 689, 988.
Aubin (St.), au N.-E. de Bapaume, IV 892 (bataille de Bapaume).
Auboué, sur l'Orne, au N.-O. de Metz, II 720 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Aubrays (Les), gare, au N. d'Orléans, III 237 (combat d'Orléans).
Audincourt, sur le Doubs, au S.-E. de Montbéliard. Combat d' — IV 967.

Digitized by Google

Audun le Roman, au N. de Thionville. Destruction de la voie ferrée à — II 1317.
Audun le Tiche, au N.-O. de Thionville. Surprise d' — II 1342.
Auenheim, sur le Rhin, au N. de Kehl. Bac d' — II 1279.
Auer d'Herrenkirchen I, lieut. en 1er, II 1373; IV 934.
Auerswald (d'), colonel, I 592.
Augny, au S. de Metz, II 797 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 893, 1324; III 262.
Auguste, Prince de Wurtemberg, gén. de la cav., com. le corps de la Garde, I 629; II 643, 670 et suiv., 701, 710, 738, 820, 834, 867 et suiv., 966 et suiv., 1044, 1128 et suiv., 1194.
Augusta, Reine de Prusse, Impératrice d'Allemagne, I 132, V 1338, 1435 et suiv.
Augusta, corvette all., III 417; V 1310.
Aulnay les Bondy, sur le ruisseau de Morée, à l'E. de St. Denis, III 55, 151 et suiv., 188 et suiv.; escarmouche d' — IV 732, 739 (combat du Bourget).
Aumônerie, V 1441 et suiv.
Auneau, à l'E. de Chartres, III 411 et suiv.
Aurelle de Paladines (d'), gén. franç., com. le 15e corps, III 240; com. en chef l'armée de la Loire (2e formation), III 384 et suiv., 393 et suiv., 397 et suiv., 409 et suiv., 450 et suiv., 470 et suiv., 475, 489 et suiv., 494, 506 et suiv., 519; IV 618 et suiv., 735 etc.
Ausin (Baron d'), lieut.-col., I 279 et suiv.
Austerlitz (Porte d'), sortie S. de Strasbourg, III 121.
Autainville, près la lisière N. de la forêt de Marchénoir, III 392.
Autechaux, au N. de Baume les Dames. Combat d' — V 1157 et suiv.
Autheverne, au S.-O. de Beauvais, IV 584.
Authon, au N. de Château-Renault, IV 783, 795.
Authon, au S. de Nogent le Rotrou, IV 754.
Autoreille, au N.-O. de Besançon. Escarmouche d' — IV 698.
Autorités militaires intérimaires. Fonctionnement des — pendant la guerre V 1453 et suiv. Listes des — V supp. 746*.
Autrèche, bifurcation de route, au N.-E. de Tours, IV 675.
Autrecourt, à l'E. de Mouzon, sur la Meuse, II 1037 (bataille de Beaumont).
Autréville, au N.-E. de Beaumont, II 1024 (bataille de Beaumont).
Autricourt, au N. de Châtillon sur Seine. Escarmouche d' — V 1274.
Autroches, à l'O. d'Artenay, III 489 et suiv. (bataille de Loigny-Poupry), 499.
Autun, sur l'Arroux, point d'appui de Garibaldi pour ses opérations, III 333; IV 602 et suiv., combat d' — 604 et suiv., 995; V 1116 et suiv., 1134, 1271 et suiv.
Auvillers (Château d'), III 499. Moulin d' — III 499 et suiv. (bataille d'Orléans).
Auvours (Hauteurs d'), à l'E. du Mans. Combat sur les — IV 816 et suiv. Lune d' —, coude de la grande route à l'E. du Mans, IV 816, 807 et suiv., 841 (bataille du Mans).
Auxerre, sur l'Yonne, centre principal de résistance de la population, III 424. Opérations du gén. de Zastrow autour d' —, escarmouche d' — IV 689 et suiv., 987. Opérations du dét. Rantzau et de la brig. Fabeck contre — IV 874; V 1279, 1282 et suiv., 1324.
Auxon, au S. de Troyes. Surprise et reprise d' — V 1273.
Auxon dessus, Auxon dessous, au N.-O. de Besançon III 318, 319 (combats sur l'Ognon).
Auxonne, place forte sur la Saône, III 300, 320, 325, 334; réunion du 18e corps à — IV 996; V 1126 et suiv., 1179, 1208, 1227, 1325, 1331, 1375.
Auzouer, au S. de Château Renault, IV 676.
Avallon, V 1117. combat d' — V 1121.
Avancy, au N.-O. de Metz, II 1357 et suiv. (bataille de Noisseville).
Avesnes, place forte de la frontière de Belgique, II 1226.
Avesnes les Bapaume, au N.-O. de Bapaume, IV 887 (combat de Sapignies), 888 et suiv. (bataille de Bapaume).
Avilley, noeud de routes, au N. de Baume les Dames, IV 983 et suiv.
Avold (St.), en Lorraine, point de rassemblement du 2e corps franç. I 32, 96 et suiv., 126, 147, 166, 205 et suiv., 292 et suiv., 363 et suiv., 383, 389 et suiv., 396 et suiv., grand quartier-général all. à — 417 et suiv.; V 1409 (magasins de vivres de la IIe armée).
Avot le Grand, au N.-O. de Dijon, V 1118.
Avre, affluent de gauche de la Somme, IV 561.

Digitized by Google

Avron (Mont), à l'E. de Paris, III 36, 525, 528, 535 et suiv. (bataille de Villiers); IV 732 et suiv., bombardement et occupation du — 743, 1070, 1106; V 1315.
Ay (St.), sur la Loire, en aval d'Orléans, III 394, 407 (combat de Coulmiers); IV 613 et suiv.
Aymard (Baron), gén. franç., com. la 4e div. du 3e corps, I 447, 519, 561, 567 et suiv.; II 745 et suiv., 790, 1355, 1374 et suiv.; III 283 et suiv.
Aynès, lieut.-col. franç., com. la 1re brig. de la 1re div. du 22e corps, IV 893, 922, 924 et suiv., 930 et suiv.
Ayvelles, au S.-E. de Mézières, II 1165 (bataille de Sedan).
Azay, au N.-O. de Vendôme. Escarmouche d' — III 441; IV 671 et suiv., 680 et suiv., combat d' — 685, 750, combat d'A.—Mazange 758 et suiv.
Azay (Ruisseau d'), affluent de droite de la Loire, IV 681 et suiv., 750 et suiv., 760 (combat d'Azay—Mazange).

Baalon, à l'O. de Montmédy. Surprise de — IV 597.
Baccarat, au S.-E. de Lunéville, I 374, 392; II 897; III 127, escarmouche de — 201, 301 et suiv.
Baccon, au N.-O. de Meung, III 395 et suiv. (combat de Coulmiers).
Bachfeld, capitaine, IV 803.
Bachmann, lieut., IV 678.
Baczko (de), capitaine, II 1398.
Bade (Grand-duché de). Se joint à la Confédération du Nord, crédits votés I 49. Organisation de l'armée du — 55. Mesures prises en cas d'une invasion franç. mobilisation I 62 et suiv. Recrutement pendant la guerre V 1451. Organisation et emploi des troupes restées dans le — V 1460 et suiv. Voir aussi IV 1009; V 1436.
Bade (Grand-duc de), voir Frédéric.
Bade (Prince Guillaume de), voir Guillaume.
Bagneux, au S. de Paris, redoute de — III 40, 60, 64 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158, combat de — 173 et suiv.; batterie all. de — IV 1074 et suiv.
Bagneux (Ferme de), au N.-O. de Gravelotte, II 659 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Baigneaux, au N.-O. d'Artenay, III 476 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry), 498 (bataille d'Orléans).
Baigneux les Juifs, au S. de Châtillon sur Seine, V 1117 et suiv., escarmouche de — 1118.
Bailleul, au N.-O. de La Flèche, IV 876.
Bais, au N.-E. de Laval, IV 877.
Balan, au S.-E. de Sedan, II 1086 et suiv. (bataille de Sedan).
Bâle. Renseignements sur l'armée franç. de l'Est, provenant de — IV 993.
Ballon, bifurcation de route, au N. du Mans. Combat de — IV 853, 877.
Ballon d'Alsace, dans la partie S. des Vosges, IV 1012.
Baltique (Mer); forces maritimes all. voir marine all. Opérations de la flotte franç. dans la —, voir marine franç. et événements maritimes.
Baltique (Littoral de la mer). Fortifications I 111; II 1245 et suiv.; III 416. Troupes chargées de la protection du — voir littoral. Service des sémaphores et surveillance volontaire du — II 1247 et suiv. Blocus II 1245 et suiv. Voir marine all., franç., événements maritimes.
Ban St. Martin, à l'O. de Metz, II 1330.
Banchets (Les), au S.-O. de Coulmiers, III 397 (combat de Coulmiers); IV 617 (combat de Meung).
Bancourt, à l'E. de Bapaume, IV 893 (bataille de Bapaume).
Bantheville, noeud de routes, au S.-O. de Dun sur Meuse, II 937 et suiv.
Banvillard, au S.-O. de Belfort. Parc de siége de — IV 965, 974; V 1231 et suiv. (siége de Belfort).
Bapaume, au S. d'Arras; rassemblement de troupes franç. à — IV 701, 718 et suiv., 885 et suiv. (combat de Sapignies), bataille de — 887 et suiv., 904, combat d'arrière-garde à — 916, 918 et suiv.
Bapaume (Bataille de), IV 887 et suiv. Dispositions prises pour la bataille par les All. et par les Franç. 887 et suiv. Combat de la 15e div. contre les div. Bessol et Derroja à Grévillers et à Biefvillers 890 et suiv., autour de Ligny et de Tilloy 893 et suiv., contre la div. Robin à Beugnâtre 891. Entrée en ligne du prince Albrecht contre la div. Payen à Favreuil et à St. Aubin 893 et suiv., du dét. Mirus à Ligny 894. Situation et dispositions prises après la bataille 895 et suiv.
Bar, affluent de la Meuse, II 910 et suiv.
Bar, à l'O. de Stenay, sur la Meuse; escarmouche de — II 960 et suiv.
Bar le Duc, II 901, 915, 923 et suiv., grand quartier-général à — 925, 1300; magasin de vivres à — V 1417.

Digitized by Google

Bar sur Aube, III 380; V 1274.
Barail (du), gén. franç., com. la 1re div. de cav. de réserve, I 34, 518, 595 et suiv., 634 et suiv.; II 649, 714, 834 et suiv., 854, 1330.
Baraque (Ferme de la), à l'E. du fort de Vanves, près de Paris, III 176 (combat de Bagneux).
Barbe (Ste.), au N.-E. de Metz, I 426 et suiv., 450 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 497 et suiv.; II 1319 et suiv., 1347 et suiv. (bataille de Noisseville); III 378 etc. Plateau de — I 451.
Barby (de), gén.-major, com. la 11e brig. de cav., I 598; IV 668.
Barby (de), colonel, II 794; V 1187 et suiv.
Bardeleben, capitaine, V 1272.
Bardeleben (de), capitaine, I 464.
Bardeleben (de), lieut. en 1er, II 1173.
Bardon (Le), au N.-O. de Meung, III 397 et suiv. (combat de Coulmiers); IV 616 et suiv. (combat de Meung).
Barentin, au N.-O. de Rouen, IV 954 et suiv.
Barine (Côte), près de Toul, III 83 et suiv. (prise de Toul).
Barnekow (Baron de), lieut.-gén., com. la 16e div. d'inf., plus tard le VIIIe corps, I 144, 300 et suiv., 324 et suiv., 514, 604; II 802; IV 574, 712, 881 et suiv., 889, 897, 912 et suiv., 919 et suiv., 929 et suiv., 939, 947 et suiv.
Baroche, colonel franç., III 198.
Baron, lieut., I 186.
Barral, gén. franç., III 137.
Barre (La), sur le Doubs, en aval de Besançon, V 1168, 1187, 1191, 1382.
Barres (Ferme des), à l'O. de Belfort, IV 968 (siége de Belfort).
Barres (Fort des), près Belfort, IV 963, 970; V 1245.
Barres (Les), au N.-O d'Orléans, III 230 (combat d'Orléans), 386, 395, 398 (combat de Coulmiers), 450.
Barricourt, au N.-O. de Dun sur Meuse, II 972 (combat de Nouart).
Barrière (Pallu de la), voir Pallu.
Barry, gén. franç., com. la 2e div. du 16e corps, III 398 et suiv., 471, 477 et suiv.; IV 754, 797, 813 et suiv., 854, 858.
Bart, au S.-O. de Montbéliard; combat d'avant-postes à — IV 1019.
Bartcky, major, II 1118.
Bartcky, capitaine, IV 932.
Bartenwerffer, capitaine, I 535.
Barthélemy (Côte St.), au S.-O. de Verdun, III 367 (siége de Verdun).
Bartsch, colonel, III 87, 208; IV 732, 1104.
Barville, bifurcation de route, au N.-E. de Beaune la Rolande, III 448, 463.
Bas Meudon, sur la Seine, près de Sèvres, III 169.
Basedow, capitaine, V 1292.
Basilisk (Basilic), canonnière de 1re classe, I 114; II 1242.
Basse, lieut. en 1er, II 1116.
Basse (Ferme de la), au S. de St. Menehould, II 927 (combat de Sivry).
Basse Bévoye (Ferme de la), au S.-E. de Metz, I 447 (bataille de Colombey—Nouilly); III 272.
Basse-Ham, au N.-E. de Thionville, III 274.
Basses Perches, voir Perches.
Bassin, lieut., III 148.
Basson, au N. d'Auxerre, V 1282.
Bastineller (de), capitaine, I 336.
Bataille, gén. franç., com. la 2e div. du 2e corps, I 32, 94, 302, 316 et suiv. 331 et suiv., 338 et suiv., 353, 363, 447 et suiv., 526, 538, 551; II 746.
Batilly, au N.-O. de Metz, II 661 et suiv. (bataille de Gravelotte – St. Privat).
Batilly, à l'O. de Beaune la Rolande, III 452 et suiv. (bataille de Beaune la Rolande).
Batsch, capitaine, I 192.
Baudach, capitaine, V 1140.
Bauer, colonel, III 122, 125; V 1461.
Bauer, major, II 1180.
Baulle, au S.-O. de Meung, IV 615 (combat de Meung).
Baulette, au S.-O. de Meung, IV 615 (combat de Meung).
Baumann, capitaine, I 626.
Baume les Dames, sur le Doubs, au N.-E. de Besançon, IV 700, 979, 983 et suiv., 992; V 1156, 1160 et suiv., 1164, 1171 et suiv., 1182 et suiv., 1382.
Baumeister, lieut.-colonel, III 166.
Baumgarten, capitaine, II 1115.
Baumgarth, gén.-major, com. la 2e brig. de cav., IV 685, 752, 763 et suiv.
Baumüller, capitaine, III 403.
Baur, major, II 1093.
Bauzenberger, lieut., V 1365.
Bavarois (Redoute des), voir Moulin de la Tour.
Bavelincourt, au N.-E. d'Amiens, IV 713 (bataille de l'Hallue).
Bavière (Royaume de), Se joint à l'Allemagne du Nord, crédits votés I 48. Organisation de l'armée et armement I 52 et suiv. Mobilisation I 59 et suiv. Recrutement pendant la guerre V 1450.

Digitized by Google

Troupes de garnison V 1458. Secours aux blessés V 1436.
Bavière (Roi de), voir Louis.
Bavière (Prince Leopold de), voir Leopold.
Bavière (Prince Otto de), voir Otto.
Bavilliers, au S.-O. de Belfort; prise de — IV 968. Combat de — 972 et suiv. Construction de batteries à — 972 et suiv. Voir siége de Belfort.
Bavilliers (Bois de), au S.-O. de Belfort; batterie du — V 1241.
Bayer, colonel, III 310; IV 997, 1007, 1051 et suiv.
Bayer, major, III 105, 129.
Bayon, pont sur la ligne Lunéville—Épinal; destruction du pont de — I 393. Rétablissement du pont de — V 1265.
Bayonville, à l'O. de Dun sur Meuse, II 960 et suiv., 967 et suiv.
Bazaine, Maréchal de France, com. le 3e corps, I 31 et suiv., 44 et suiv., 205; com. les 2e, 3e et 4e corps, I 206 et suiv., 364, 406 et suiv. Com. en chef de l'armée du Rhin, I 444, 489, 519, 548, 560, 602, 632; II 650, 787, 792, 878, 905, 918, 925, 955, 1207, 1330, 1345, 1357, 1383, 1399, 1404, 1415; III 257, 272, 288; V 1313.
Bazeilles, pont sur la Meuse, au S.-E. de Sedan, II 1058; combat des ponts de — 1069 et suiv., 1085, combat de — 1088 et suiv.; V 1410.
Bazoche Gouet (La), au N.-O. de Châteaudun, IV 668.
Bazoches les Gallerandes, au N.-E. d'Artenay. Combat de — III 217, 425, 443, 448, 462, combat de — 493 et suiv.
Bazoches les Hautes, au N.-O. d'Artenay, III 464 et suiv.
Bazoncourt, au S.-E. de Metz, I 498; III 264.
Bazougers, au S.-E. de Laval, IV 865.
Beauce, région au N. d'Orléans; aperçu de la géographie militaire de la — III 216.
Beauclair, au N.-O de Dun sur Meuse, II 973 et suiv. (combat de Nouart).
Beaucourt, au N.-E. d'Amiens IV 712, 918 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Beaucourt, à l'E. de Montbéliard, IV 979 et suiv.
Beaufort, au S.-O. de Stenay, sur la Meuse, II 973 (combat de Nouart).
Beaugency, sur la Loire, en aval d'Orléans, III 239, surprise de Beaugency 390, 395, 426, 438, 506; IV 610 et suiv., 620 et suiv. (bataille de — Cravant), 645, 660, 686: V 1372 etc.
Beaugency—Cravant (Bataille de), IV 620 et suiv. Dispositions prises par les All. 620, 619, 625, 635. Positions franç. 619. 8 décembre, aile gauche all.: combats de la 22e div. le long de la route Boigny—Montsouris 620; centre: combats du 1er corps bavarois et de la 44e brig. d'inf. autour de Cravant—Le Mée 621; aile gauche: prise de Messas, Beaugency et Vernon par la 17e div. 624. 9 décembre, aile droite: combats de la 44e brig. d'inf. et de la 2e brig. bavaroise autour de Beauvert et de Layes 631. Opérations de la 4e div. de cav. 632. Centre: prise de Villarceau (12e régt. d'inf. bavarois) 629; combats de la 43e brig. d'inf. et de la 4e brig. bavaroise autour de Villechaumont 629. Assaut de Cernay (régt. d'inf. No 95) 630. Aile gauche: offensive de la 17e div. sur Loynes—Villemarceau 633, sur la ferme Feularde 634. 10 décembre, aile droite: Prolongement de cette aile jusqu'au château de Coudray (2e brigade bavaroise, 21e corps français) 637; Centre: reprise d'Origny et de Villejouan par le 17e corps franç. 637. Maintien de la ligne Cravant—Cernay—Villechaumont par la 22e div. et la 4e brig. bav. 638. Aile gauche: offensive des Franç. sur Villemarceau 639. Reprise de Villejouan par le régt. d'inf. No 76 640. Situation après la bataille 640. Pertes 642.
Beaugency, au S.-O. d'Artenay, III 500 et suiv. (bataille d'Orléans).
Beaulieu (Ferme de), au S.-E. de Beaumont, I 1997 et suiv. (bataille de Beaumont).
Beauménil, au S. de Bruyères, III 309 et suiv. (combat de Bruyères).
Beaumont, au S. de Mouzon II 938 et suiv., 989 et suiv. (bataille de —), 1311 et suiv. etc.
Beaumont (Bataille de), II 984 et suiv. Dispositions prises par les All. 984 et suiv., 1015 et suiv.; situation du côté des Franç. 987 et suiv. Description du champ. de bataille 990 et suiv. Marche sur —, 8e div. 992 et suiv., 7e div. 995 et suiv. Prise de — 998 et suiv. Entrée en ligne du XIIe corps 1003 et suiv., du 1er corps bavarois 1006 et suiv. Combat d'art. contre les hauteurs au N. de — 1009 et suiv. Combats des Bavarois à la Thibaudine, Warniforêt et la Harnoterie 1010 et suiv., à Raucourt 1013 et suiv. Combat du IVe corps dans le bois Givodeau 1020 et

Digitized by Google

suiv., au N.-E. de Yoncq 1027 et suiv., au Mont de Brune 1031 et suiv. Charge de la cavalerie franç. 1034; prise du Faubourg de Mouzon 1037. Combat du XIIe corps au bois de Givodeau et à la ferme de l'Alma 1023 et suiv., sur la rive gauche de la Meuse 1026. Combats du IVe et du XIIe corps à Villemontry 1042 et suiv. Situation après la bataille 1045 et suiv. Ordre de marche des troupes all. II supplément 251.*

Beaumont, à l'E. de Cravant, IV 622 et suiv., 638 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).

Beaumont en Gatinais, au N. de Beaune la Rolande, III 453, 461; V 1278.

Beaumont la Ronce, nœud de routes, à l'O. de Château-Renault IV 797.

Beaumont le Roger, sur la Rille, au N.-E. d'Evreux. Combat de — IV 589, 959.

Beaumont les Autels, au S.-E. de Nogent le Rotrou, IV 758, 771 et suiv.

Beaumont sur Oise, au N. de Paris, III 26, 52, 248 et suiv.

Beaumont sur Sarthe, au N. du Mans, IV 814, 853. Combat de — 856 et suiv., 862, 877.

Beaune, III 334; IV 605 et suiv., 698; V 1217, 1221, 1227, 1325, 1375.

Beaune la Rolande, au N.-O. de Montargis, III 423, 444 et suiv., 450, bataille de — 452, 464 et suiv., 493; V 1278, 1314, 1387.

Beaune la Rolande (Bataille de) III 452 et suiv. Dispositions offensives prises par les Franç. 451. Position du Xe corps d'armée 452. Aile droite franç.: déploiement du 18e corps contre Juranville et Lorcy 453. Attaque de Long Cour et des Côtelles (37e et 39e brig. d'inf.) 455. Aile gauche française: déploiement du 20e corps contre Vergonville, Orme et Batilly (38e brig.) 456. La 1re div. de cav. menace le flanc gauche des Franç. 457. Attaque enveloppante des Franç. sur — 458. Entrée en ligne de la 5e div. d'inf. 459. Pertes 462.

Beauregard (Château de), au Sud de Bougival, IV 1096 (bataille du Mont Valérien).

Beaurepaire, au N. d'Orléans III 517 (bataille d'Orléans).

Beauséjour (Ferme de), au S. de Beaumont, II 993 et suiv. (bataille de Beaumont).

Beauvais, III 247 et suiv.; IV 583, 952; V 1323, magasin de vivres de l'armée de la Meuse 1420.

Beauvais (Ferme de), au S. d'Artenay, III 228 (combat d'Artenay), 501 (bataille d'Orléans).

Beauvais (Ferme de), au S.-O. de Connerré, IV 829 (combat du Chêne—Les Cohernières, bataille du Mans).

Beauvert (Ferme de), au N.-O. de Cravant, IV 623 (bataille de Beaugency—Cravant).

Beauvilliers (Ferme de), au N.-E. de Loigny, III 477 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).

Beauvois, à l'O. de St. Quentin, IV 922 et suiv. (combat de Tertry—Poeuilly), 934 (bataille de St. Quentin).

Bec d'Oiseau, station de chemin de fer, au S.-O. de Coulommiers, III 18.

Becherer (de), capitaine, I 141.

Becherer (de), lieut., II 999.

Bechon de Caussade, gén. franç., com. la 1re div. du 14e corps, III 60, 63.

Beck, lieut. col., I 536, 542, 569.

Becke (Baron de la), colonel, com., l'art. du Xe corps, I 538, 557; II 856; III 455.

Beckedorff (de), colonel, IV 771, 786, 809, 826, 839.

Beckherrn, capitaine, I 463.

Beckschaefer, postillon, V 1381.

Becquet de Sonnay, gén. franç., com. la 1re brig. de la 3e div. du 6e corps, I 538, 551 et suiv.

Beczwarzowski (de), major, II 1041.

Béhagnies, au N. de Bapaume, IV 885 (combat de Sapignies), 895 (bataille de Bapaume).

Béhencourt, sur l'Hallue, au N.-E. d'Amiens, IV 707, 712 (bataille de l'Hallue).

Behr, lieut. en 1er, IV 802.

Behr (de), major, II 826.

Beillé, au N.-E. de Connerré, IV 809 (combat du Chêne, bataille du Mans).

Beine, à l'E. d'Auxerre, IV 690.

Bel Air, au N. de Mézières, escarmouche de — IV 727.

Bel Air (Château de), au N. de Vendôme, IV 683 (combat de Vendôme), 759 (combat d'Azay—Mazange).

Bel Air, au N. d'Orléans, III 234 (combat d'Orléans), 511 (bataille d'Orléans).

Bel Essert (Ferme de), à l'E. de Vendôme, IV 655 (combat de Coulommiers).

Belair (Ferme de), près de Champigny, à l'E. de Paris, III 556 et suiv. (bataille de Villiers).

Belatour (Ferme de), à l'O. d'Azay, au N.-O. de Vendôme, IV 761 (combat d'Azay—Mazange).

Belfort. Importance stratégique, description I 121; IV 961 et suiv. 7e corps franç.

Digitized by Google

à — I 31, 98, 372 et suiv. Investissement III 324, 353, 356 et suiv. Garnison à la date du 3 novembre IV suppl. 377*. Siége: préparatifs IV 961 et suiv. Bombardement 969, 972 et suiv. Surprise de Danjoutin 975 et suiv. Prise du Haut Taillis et de Pérouse V 1232 et suiv. Attaque régulière, première parallèle 1235 et suiv. Tentative d'assaut sur les Perches 1236 et suiv. Deuxième parallèle 1241 et suiv. Occupation des Perches 1247 et suiv. Troisième parallèle 1249. Liste des batteries de l'attaque IV suppl. 387*, du matériel de siége et des munitions IV suppl. 373*. Capitulation V 1252. En outre: III 339; IV 987, 1006, 1011, 1053, 1062; V 1115, 1313, 1325, 1336, 1357, 1404 etc.

Belfort, arrondissement, V 1360.

Belfort (Trouée de), entre les Vosges et le Jura, I 121; IV 961.

Belgique (Royaume de). Importance de sa neutralité I 72. Communications postales par la — V 1380. Transport des blessés par la — V 1432.

Belhomert, nœud de routes, au N.-O. de Chartres, IV 751, 772.

Belin (Fort), près de Salins, V 1170, 1175 (combat de Salins).

Bellardi, capitaine, II 1042.

Belle Epine (Ferme de la), au S. de Paris, III 78, 157, 164 (combat de Chevilly).

Belle Etoile (Ferme de la), près de Connerré, IV 786 (combat de Connerré).

Belle inutile (Ferme de la), croisée de routes, au N. d'Ardenay, IV 790 (combat d'Ardenay), 797, 808 et suiv. (bataille du Mans).

Belle œuvre (Ferme de la), au S. du Mans, IV 833 (combat de la Tuilerie).

Belle Tour (Ferme de la), au S.-E. de Beaumont, II 995 et suiv. (bataille de Beaumont).

Belle Vaivre (Forêt de la), au N.-E. de Gray; combat de — III 321.

Belle Volée (Ferme de la), au S.-O. de Beaumont, II 992 et suiv. (bataille de Beaumont).

Bellecroix (Ferme de), bifurcation de route, à l'E. de Metz I 425, 451 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 498; II 1347 bataille de Noisseville); III 270, 286 et suiv. (combat de Bellevue).

Bellegarde, bifurcation de route, au S. de Beaune la Rolande, III 425, 444 (combat de Ladon et de Maizières), 451, 462, 520.

Bellemare (de), gén. franç., III 148, 190; com. la 1re div. du 3e corps de la 2e armée de Paris III 541 et suiv.; IV 1086, 1088 et suiv.

Bellême, au N.-E. du Mans; combat d'avant-garde à — III 436; combats de — IV 779, 784, 812, 829, 857.

Belleray, sur la Meuse, III 366 (prise de Verdun).

Belles Ruries (Ferme des), au N.-E. de Tours, IV 673 (combat de Monnaie).

Belleu, au S. de Soissons, III 207 (prise de Soissons).

Belleville, sur la Meuse, III 366, combat d'avant-postes à — 372. Voir siége de Verdun.

Bellevue, sur la Seine, près de Sèvres, III 159, 169.

Bellevue (Château de), près de Frénois, à l'O. de Sedan, II 1141 et suiv. (bataille de Sedan), 1223 (signature de la capitulation).

Bellevue (Ferme de), au N. de Metz. Sortie sur — III 271, combat de — 277.

Bellevue (Fort de), près de Belfort, IV 963, 970; V 1243.

Bellicourt, au N. de St. Quentin, IV 919, 928, 948.

Bellingen, au N. de Bâle; destruction du télégraphe à — III 122.

Below (de), gén.-major, com. la 30e brig. d'inf., II 1395.

Below (de), colonel, IV 751.

Belrupt, au S.-E. de Verdun, III 367 (siége de Verdun).

Belt (Grand). La flotte française dans le — III 415.

Belval, à l'O. de Stenay, sur la Meuse, II 973 (combat de Nouart).

Bendemann, lieut. en 1er, II 1176.

Bender, capitaine, IV 684.

Bendler, lieut.-col., IV 792.

Beneckendorff d'Hindenburg, capitaine, I 594.

Benedetti (Comte), ambassadeur de France, I 6 et suiv.

Benfeld, sur l'Ill, au S. de Strasbourg, II 1278, 1295; III 123.

Bennhold, capitaine, I 318.

Benoit (St.), au S.-O. de Raon l'Etape, III 305 (combat de Rambervillers).

Benoit (St.), sur la Loire, à mi-chemin d'Orléans à Gien, IV 641.

Bentheim (de), lieut.-gén., com. la 1re div. d'inf., puis le Ier corps, I 478, 483; II 1359, 1382, 1397; IV 560, 563, 589, 705, 722. 879, 898, 953.

Bentivegni (de), lieut.-col., II 822.

Bérard, colonel-franç., IV 814.

Digitized by Google

Berceau (Forêt du), à l'O. de Montbéliard, IV 1019 (combat de Dung et de Bart).
Berchère (Ferme de la), à l'E. de Nuits, IV 695 (combat de Nuits).
Berckefeldt (de), major, III 309.
Berdhuis, au N.-O. de Nogent le Rotrou, IV 779.
Berg, capitaine, II 1203.
Berge-Herrendorff, major, IV 837.
Berge-Herrendorff, lieut., I 187.
Bergen (de), capitaine, II 665.
Berger (de), gén.-major, com. la 4e brig. d'inf. de la Garde, II 826.
Berger (de), colonel, III 539.
Bergerie (Ferme de la), près de Garches, à l'O. de St. Cloud, III 38, 159, combat d'avant-postes à — 533; IV 1093 (bataille du Mont Valérien).
Bergius, major, I 452, 463.
Bergmann (de), gén.-major, com. l'art. du 1er corps, I 466; II 1361, 1388; IV 568, 899.
Bergzabern, dans le Palatinat, au N. de Wissembourg, I 92, 172.
Berken (de), lieut.-col., III 161.
Berken (de), lieut., IV 1029.
Berlepsch (de), capitaine, II 1190.
Berlière (La), au S. de Sedan, à l'O. de Stenay, II 1049.
Berlin. Point de formation de la 2e div. de landwehr I 56. Siége du gouv.-gén. du district des IIIe et IVe corps I 81. Point de concentration du Ier et du IIe corps I 90. Formation d'un corps de réserve V 1454. Entrée à — V 1354.
Bernard, capitaine franç., V 1286.
Bernardsweiler, au N. de Schélestadt, III 124 et suiv. (siége de Strasbourg).
Bernay, au S.-O. de Rouen, IV 589, 956, combat de — 957 et suiv.
Berne. Renseignements sur l'armée franç. de l'Est envoyés de — IV 699, 988 et suiv.
Bernhardi (de), gén.-major, com. la 9e brig. de cav., I 198; III 516; IV 757, 840.
Bernhardi (de), major, IV 771.
Bernis (de), gén. franç., voir vicomte de Pierre de Bernis.
Bernuth (de), colonel, I 280.
Bersay (Forêt de), au N. de Château du Loir, IV 792 (combat de Chahaignes et de Brives), 813.
Berthaut, gén. franç., com. la 2e div. du 2e corps de la 2e armée du Paris, III 180, 535; IV 1086, 1096.
Bertincourt, au S. de Bapaume, IV 887 (combat de Sapignies), 888 et suiv. (bataille de Bapaume), 922.
Bertrange, au S. de Thionville, parc de siége, IV 594 (prise de Thionville).
Besace (La), au S. de Sedan, II 970 et suiv., 1013 et suiv. (bataille de Beaumont); V 1411.
Besançon. Troupes franç. formées à — III 213, 301, voir aussi armée des Vosges. Offensive du XIVe corps sur — III 314, voir aussi combats sur l'Ognon. Position de l'armée des Vosges autour de — III 320, 329 et suiv. Rassemblement du 24e corps franç. et de la réserve de l'armée de l'Est à — IV 607, 699, 979, 983, 996 et suiv. Retraite de l'armée de l'Est sur — V 1160 et suiv. Déploiement du IIe et du VIIe corps au S.-O. de — V 1166 et suiv. Départ de l'armée de l'Est de — V 1178. Le XIVe corps devant — V 1197 et suiv. Investissement de — V 1204, 1208. Armistice V 1325.
Bessé sur Braye, au N.-O. de Vendôme, IV 679, 780.
Bessel (de), colonel, II 1179.
Bessol (du), gén. franç., voir Dufaure du B.
Bessoncourt, au N.-E. de Belfort, III 358.
Bethencourt, au S.-E. de Cambrai, IV 948.
Bethencourt, sur la Lisaine, au N. de Montbéliard, IV 1023 et suiv., 1042 et suiv., 1053. Le petit —, ferme en avant de — sur la rive droite de la Lisaine, IV 1029 et suiv.
Bethou, au S. d'Alençon, IV 862 (combat d'Alençon).
Beugnâtre, au N.-E. de Bapaume, IV 886 (combat de Sapignies), 888 et suiv. (bataille de Bapaume).
Beulwitz (de), capitaine, II 1100.
Beurmann (Villa), près de Bazeilles, II 1090 et suiv. (bataille de Sedan).
Beust (de), major, II 1121.
Beuvron (Ruisseau de), en Sologne, IV 871 et suiv.
Béverne, au N.-E. d'Héricourt, IV 1007, 1034 (bataille de la Lisaine).
Béville (de), gén. franç., com. la 3e brig. de cav. du 6e corps, (affectée plus tard au 12e corps comme 2e brig. de cav.), I 34; II 1019, 1034 et suiv.
Beyer, lieut.-gén., com. la div. de camp. badoise, II 1265; III 312, 324 et suiv., 333; IV 609.
Beyer de Karger, colonel, II 772; IV 774, 817.
Bezons, pont de chemin de fer, au N.-O. de Paris, III 147 et suiv., 522 et suiv.
Biaches, sur la Somme, IV 907 et suiv. (prise de Péronne).

Digitized by Google

Biarville, au S.-E. de Raon l'Etape, III 304 et suiv. (combat de La Bourgonce),
Bicêtre (Fort de), près de Paris, III 37, 154 et suiv., 162 et suiv. (combat de Chevilly), 174 (combat de Bagneux); IV 1079; V 1319 et suiv., 1329.
Bieberstein (Marschall de), colonel, I 275; III 231, 431; IV 756.
Bieberstein (Rogalla de), lieut. en 1er, IV 818.
Biedermann (Baron de), lieut., II 922.
Biefvillers, au N.-O. de Bapaume, IV 887 (combat de Sapignies), 888 (bataille de Bapaume).
Biehler, gén.-major, com. le génie de la Ire armée, II 874, 1323.
Bien-Wald, dans le Palatinat, au N.-E. de Wissembourg, I 92 et suiv., 123, 172 et suiv. (combat de Wissembourg).
Bienvillers aux Bois, au N.-O. de Bapaume, IV 885 (combat de Sapignies).
Biesheim, au N. de Neuf-Brisach, escarmouche de — III 125, 338 et suiv., batterie de — 350 et suiv.; voir prise de Neuf-Brisach.
Bièvre (Ruisseau de la), affluent de gauche de la Seine, III 34 et suiv., 65 (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 154, 162 et suiv. (combat de Chevilly), 173 et suiv. (combat de Bagneux), 526 (combat de l'Hay); IV 746.
Bihucourt, au N.-O. de Bapaume, IV 887 (combat de Sapignies), 888 (bataille de Bapaume).
Bijonette, à l'E. de Châteauneuf en Thimerais, III 431 (combat de Châteauneuf).
Billancourt (Ile de), sur la Seine, près de Paris, III 145; IV 1076.
Billemont (Ferme de), au S. de Verdun, III 367 et suiv. (siége de Verdun).
Billinger, lieut., IV 1050.
Billot, gén. franç., chef d'état-major du 18e corps, III 451 et suiv.; com. du 18e corps, IV 987, 994, 1020, 1034, 1048, 1059; V 1161, 1179, 1199, 1210, 1215; com. du 26e corps, V 1328.
Billy, au S.-E. de Soissons, III 205 (prise de Soissons).
Billy les Chanceaux, au N.-O. de Dijon, V 1119.
Binas, nœud de routes, à mi-chemin d'Orléans à Châteaudun; combat de — III 387, 443; IV 617.
Bingen, I 88 et 156 (station de débarquement); V 1408 (magasin de vivres de la IIe armée).
Binoche (Ferme de la), au S. d'Orléans, IV 867.
Birkenakke, station sémaphorique de la baie de Flensbourg, II 1247.
Birkenfeld, station de débarquement, I 102, 157 et suiv.
Bischheim, au N. de Strasbourg, II 1257 et suiv., pont de bateaux à — 1279; III 92; voir siége de Strasbourg.
Bischoffshausen (de), lieut. en 1er, V 1277.
Bismarck (de), colonel, com. la 12e brig. d'inf., I 535 et suiv.; IV 759, 787, 800, 816.
Bismarck-Bohlen (Comte de), lieut.-gén., gouv.-gén. de l'Alsace, II 1316; V 1295.
Bismarck-Schoenhausen (Comte de), chancelier de la Confédération, plus tard de l'Empire, II 1056, 1219 et suiv.; III 80 et suiv., 273, 291, 383; V 1252, 1322, 1327 et suiv., 1336, 1348.
Bissing, Baron (de), lieut., I 186.
Bisson, gén. franç., com. la 2e div. du 2e corps, I 527, 538; II 714.
Bitche. 5e corps à — I 31, 134 et suiv., 206 et suiv., 286 et suiv. Opérations contre — I 163, 377 et suiv., II 1300. Investissement et bombardement de — II 1300 et suiv.; V 1293 et suiv. Occupation de — V 1325. En outre: I 96 et suiv., 167 et suiv., 176 et suiv., 289 et suiv., 371, 386, 398; II 1297, 1420; III 81, 420 etc.
Bittenfeld, voir Herwarth de —.
Bizy (Forêt de), au S.-O. de Vernon, sur la basse Seine; combat de — IV 666 et suiv.
Blainville la Grande, nœud de chemins de fer, au S.-O. de Lunéville, III 298, 312; rétablissement de la voie ferrée à — V 1265.
Blaise, affluent de gauche de l'Eure, III 385, 426 et suiv.
Blaise, gén. franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 13e corps, III 155, 162; com. la 2e brig. de la 2e div. du 1er corps de la 2e armée de Paris, III 532, 553.
Blaise (Mont St.), observatoire, au S.-O. de Metz, II 1327, 1356; III 262.
Blaise (St.), au S. d'Alençon, IV 861 (combat d'Alençon).
Blamont, à l'E. de Lunéville, I 390; III 127, 302.
Blamont, au S. de Belfort, IV 982; V 1159 et suiv., 1173, escarmouche de — 1235.
Blamont (Côte de), à l'O. de Verdun, III 367 et suiv. (siége de Verdun).
Blanc-Mesnil (Le), sur le ruisseau de Morée, à l'E. de St. Denis, III 26, 56, 151 et

Digitized by Google

suiv., 190 et suiv.; IV 738 (combats du Bourget).
Blanchanderie (Ferme de la), à l'E. de Verdun, III 367 (siége de Verdun).
Blanchard, (gén. franç., com. la 3e div. du 13e corps, II 1056, 1226; III 3 et suiv., 76, 144; com. le 1er corps de la 2e armée de Paris, III 535 et suiv.; IV 736.
Bleibtreu, major, V 1208.
Blesme, bifurcation des lignes Châlons—Nancy et Châlons—Chaumont, II 901; III 313, 381; V 1256, 1417.
Bliess, affluent de la Sarre, I 95, 160 et suiv., 398 et suiv., 409.
Bliescastel, à l'E. de Sarrebruck, I 399.
Bliesener, capitaine, V 1369.
Bligny le Sec, au N.-O. de Dijon; combat de — V 1122.
Blinière (La), près de Morée, au N.-E. de Vendôme, IV 650 et suiv.
Blinières (Ferme des), au S.-E. du Mans, IV 802 (combat de Parigné l'Evêque).
Blittersdorff, sur la Sarre, en amont de Sarrebruck, I 142 (combat de Sarrebruck).
Blitz (Eclair), canonnière de 1re classe, I 113; II 1248.
Block (de), colonel, I 588.
Blois, sur la Loire. Formations de troupes franç. à — III 240 et suiv., 254, 384 et suiv. Occupation et protection de — par les troupes all. IV 645 et suiv., 652 et suiv., 675, 686. Voir aussi Vienne, faubourg de Blois. En outre: IV 751 et suiv., 783, 870; V 1373 etc.
Blois (de), gén. franç., IV 1025.
Blondeau, colonel franç., com. de Mézières, IV 730.
Blondeau, intendant mil. franç., attaché au quartier-général de l'armée d'occupation, V 1355.
Blot, colonel franç., II 1264, 1275; III 101.
Blücher (de), capitaine, III 228.
Blum, major, I 559.
Blum, major, III 508.
Blumenhagen, capitaine, I 342.
Blumenthal (de), lieut.-gén., chef d'état-major de la IIIe armée, I 101, 279; II 915, 944, 1079, 1083.
Blumenthal (de), gén.-major, com. la 35e brig. d'inf., I 476; II 673, 680 et suiv., 699 et suiv.; IV 817, 842.
Blumrœder (de), lieut.-col., II 781 et suiv.
Bochholtz-Asseburg (Comte de), lieut., V 1130.
Bock, major, IV 703, 935, 943.
Bock, directeur de poste d'armée, V 1377.
Bock (de), colonel, com. la 29e brig. d'inf., IV 708, 881, 923, 942; V 1283 et suiv.
Bode, capitaine, I 527.
Bodensohn, conducteur de la poste, V 1381.
Bœcking (de), colonel, I 458; II 1364; IV 921, 937 et suiv., 948.
Bödicker, capitaine, II 1180.
Böhmer, major, I 464.
Bœhn (de), lieut.-col., II 822.
Böhn (de), major, IV 761.
Böhnke, directeur des télégraphes d'étapes, V 1369.
Bœnigk (Baron de), lieut.-col., II 1388.
Bœufs (Chemin aux), au S.-E. du Mans, IV 814, 844 (bataille du Mans).
Bösmiller, colonel, I 187.
Boguslawsky (de), capitaine, IV 1095.
Boigny, au N.-E. d'Orléans, III 507 (bataille d'Orléans).
Boigny (Ferme de), au N.-O. de Beaugency, IV 620 (bataille de Beaumont—Cravant).
Boile (Ferme du), au N.-O. de Vendôme, IV 760 et suiv. (combat d'Azay—Mazange).
Bois Bourgeois, à l'O. de Bethoncourt, IV 1043, 1061 (bataille de la Lisaine).
Bois communaux, au N.-O. d'Héricourt, IV 1065 (combat de Clairegoutte).
Bois des Roses (Ferme du), au N.-O. de St. Quentin, IV 936 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Bois Roger, sur l'Aisne, III 206 (prise de Soissons).
Boiscommun, au S.-O. de Beaune la Rolande, III 444 et suiv., 451, 456 et suiv. (bataille de Beaune la Rolande); III 464 et suiv.
Boisleux au Mont, au S. d'Arras, IV 904.
Boissière (Redoute de la), à l'E. de Paris, III 35; IV 735.
Boissonnet, gén. franç., III 180.
Boissy la Rivière, au S. d'Etampes, III 221 (combat de Marolles).
Boissy St. Léger, au S.-E. de Paris, III 553.
Bolandoz, au S. de Besançon, V 1190 et suiv., 1207.
Bolbec, à l'E. du Hâvre, IV 588 et suiv., combat de — 722 et suiv., 902.
Bologne, bifurcation de chemin de fer, au N. de Chaumont en Bassigny, III 379 et suiv.
Boltenstern (de), lieut.-col., III 447; IV 677.
Bombonnel, colonel franç., V 1135.

Digitized by Google

Bonchamp, à l'E. de Laval, IV 865.
Boncourt, près de Nuits, au S. de Dijon, IV 695 (combat de Nuits).
Bondeval, au S. de Belfort; escarmouche de — IV 993, 1019 (combat de Dasle et de Croix), combat de — 1066; V 1159.
Bondy, au N.-E. de Paris, III 39, 55, 149, combats d'avant-postes à — 199; IV 735 et suiv., 739 (combat du Bourget), 746, 1082 et suiv.
Bonie, lieut.-col. franç., II 1177.
Bonin (de), gén. de l'inf., gouv.-gén. du district des IIIe et IVe corps, I 81. Gouv.-gén. de Lorraine, II 1316; V 1275, 1285.
Bonin (de), colonel, II 999.
Bonin (de), lieut., IV 692.
Bonnal, sur l'Ognon, au S.-O. de Villersexel, IV 993.
Bonnelle (Fort de la), près de Langres, V 1120.
Bonnemains (Vicomte de), gén. franç., com. la 2e div. de rés. de cav., I 34, 176, 208, 218, 265, 375; II 904, 919, 936, 947, 958, 970, 988, 1054, 1059, 1087, 1174, 1213.
Bonnet, gén. franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 18e corps, III 453 et suiv.; com. la 3e div. du 18e corps, IV 1037 et suiv., 1059 et suiv., 1063.
Bonnétable, au N.-O. de Mans, IV 812, 829.
Bonneuil, sur la Marne, au S.-E. de Paris, III 152 et suiv., combat de — 529.
Bonneval, pont sur le Loir, au N. de Châteaudun, III 410 et suiv., escarmouche de — 432 et suiv., 441 et suiv.
Bonneville, à l'E. de Coulmiers, III 396 (combat de Coulmiers).
Bonny, sur la Loire, en amont de Briare, combats de — IV 687.
Booftzheim, nœud de routes, au S. de Strasbourg, II 1278, 1295; III 123 (siége de Strasbourg).
Boog, fusilier, I 623.
Borcke (de), capitaine, I 234.
Borcke (de), capitaine, IV 806.
Bordas, gén. franç., com. la 1re brig. de la 3e div. du 7e corps, II 936 et suiv., 1168.
Borde (Ferme de la), au N.-O. d'Orléans, III 231 (combat d'Orléans), 509 et suiv. (bataille d'Orléans).
Bordeaux, siége du gouvernement, IV 651; l'Assemblée nationale à — V 1330.
Bordeaux, au N.-E. de Beaune la Rolande, III 454 (bataille de Beaune la Rolande).
Bordes (Fort des), près de Metz, III 268 286 et suiv.
Bordone, gén. français, chef d'état-major de l'armée des Vosges (2e formation), V 1217 et suiv.
Borel, gén. franç., chef d'état-major de l'armée de l'Est, V 1179.
Born (Dr.), Médecin principal, V 1141.
Borny, à l'E. de Metz, I 426, 437, 451 (bataille de Colombey—Nouilly); II 1353 (bataille de Noisseville); III 270.
Borries (de), gén.-major, II 997.
Borries (de), lieut., I 143.
Borst, capitaine, I 381.
Bosc le Hard, au N. de Rouen; escarmouche de — IV 585.
Bose (de), lieut.-gén., com. le XIe corps, I 182 et suiv., 231, 251, 259 et suiv., 268, 383; II 1161.
Bosmont (Le), hauteur boisée, au S. de Danjoutin, près de Belfort; combat du — IV 972 et suiv., batterie du — 973 et suiv.; voir siége de Belfort.
Bosse (de), major, II 843.
Bosserie (Ferme de la), sur l'Huisne, au N.-E. du Mans, IV 811 (combat du Chêne).
Bosséval, au N. de Donchery, II 1148 et suiv. (bataille de Sedan).
Bothe, capitaine, I 160.
Bothe, directeur du télégraphe de guerre, V 1370.
Bothmer (de), lieut.-gén., II 1333; III 259, 365; com. la 13e div. d'inf., V 1123, 1277.
Bothmer (de), colonel, puis gén.-major, com. la 17e brig. d'inf., I 182, 248; IV 1090 et suiv., 1100.
Bothmer (Comte de), lieut.-gén., com. la 4e div. d'inf. bav., I 92, 99, 170, 179, 221; III 175.
Bouchavesnes, au N. de Péronne, IV 908 (prise de Péronne).
Boucheporn, au N.-O. de St. Avold, 405, 420.
Bouclans, à l'E. de Besançon, V 1177, 1182.
Boucly, à l'E. de Péronne, IV 908 (prise de Péronne).
Boudronnée (Ferme de la), au N.-O. de Dijon, V 1137.
Bouëdec (Le), gén. franç., com. la division comb. de la 2e armée de la Loire, IV 815, 834.
Bouët-Willaumez (Comte), vice-amiral franç., com. l'escadre de la Baltique, I 115; II 1244; III 415.
Bougival, sur la Seine, au N. de Versailles, III 38, 77, 155, 159, 180 (com-

Digitized by Google

bat de la Malmaison); combat d'avant-postes à — IV 746, 1085, 1089 et suiv. (bataille du Mont Valérien).
Bouhans, près de Gray, V 1123.
Bouille (La), sur la Seine, au S.-O. de Rouen, IV 589, 722, 898.
Bouillon, en Belgique, II 1129 et suiv. (route de B., bataille de Sedan); V 1438 (station de pansement et de rafraîchissement).
Boulay, à l'E. de Metz, I 35 et suiv., 134, 146 et suiv., 205 et suiv., 383, 397, 405 et suiv.; II 1313; V 1409.
Boulay, au N.-O. d'Orléans, III 230 (combat d'Orléans), 409, 450, 512 (bataille d'Orléans).
Boulay (Ferme de), au N.-E. de Tours, IV 673 (combat de Monnaie).
Boulogne, à l'O. de Paris, III 33, 145.
Boulogne sur Mer, IV 561, 904.
Bouloire, à l'E. du Mans, IV 677, 750, 787, 813.
Boulot, sur l'Ognon, au N. de Besançon, III 316 (combats sur l'Ognon).
Bouloye (Bois de la), au N. de Rioz, IV 984, 1035.
Boulzicourt, au S. de Mézières, II 1078, 1165 (bataille de Sedan); III 375 et IV 726 (siége de Mézières).
Bourangle (Moulin de), au S. d'Héricourt, IV 1010, 1032 et 1047 (bataille de la Lisaine).
Bourbaki, gén.-franç., com. la Garde imp., I 31 et suiv., 45, 208, 409, 447, 520, 611; II 649, 790 et suiv., 842, 1330, 1336 et suiv., 1381; III 273. Com. en chef dans le N.-O. de la France, III 251, 384; IV 562. Com. du 18e corps, III 451, 494, 519. Com. en chef la 1re armée de la Loire, IV 618, 642, 647, 659 et suiv., 689 et suiv., 699 et suiv., 750 et suiv., 770 et suiv. Com. en chef l'armée de l'Est, IV 987 et suiv., 994 et suiv., 1014 et suiv., 1020 et suiv., 1025, 1040, 1058 et suiv., 1062, 1086; V 1126, 1133, 1160 et suiv., 1178 et suiv., 1287, 1314 et suiv. etc.
Bourdillon, gén. franç., com. la 1re brig. de la 1re div. du 16e corps, III 392, 405, 471, 472, 478 et suiv.
Bourdonnière (Ferme de la), au N.-E. de Connerré, IV 810 (combat du Chêne, bataille du Mans).
Bourg, nœud de chemins de fer, au N. de Lyon, V 1217.
Bourg, au S. de Langres, combats de — IV 692 et V 1123 et suiv.
Bourg la Reine, au S. de Paris, III 61, 71 (combat du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158 et suiv., 157 (combat de Chevilly), 174 et suiv. (combat de Bagneux), 526 (combat de l'Hay).
Bourg Neuf (Ferme du), près de Champagné, IV 807, 841 (bataille du Mans).
Bourgachard, nœud de routes, au S.-O. de Rouen, IV 900 et suiv. (combat de Robert le Diable); IV 953.
Bourges. Formations de troupes III 212, 218, 240, 386, 470. Retraite de la 1re armée de la Loire sur —, sa réorganisation à — IV 610, 618, 637 et suiv., 659. Départ de la 1re armée de la Loire pour l'Est IV 688 et suiv., 700, 987 et suiv., 994 et suiv. Le 25e corps franç. à — IV 871 et suiv.; V 1162. Dispositions prises par les All. contre — III 379, 413, 423; IV 610, 628, 647, 871; V 1331. En outre: I 34.
Bourget (Le), à l'E. de St. Denis, III 55, 149 et suiv., 188, 190 et suiv. (combat du 28 oct.), bombardement du — 191, assaut du — 192 et suiv.; combat du 21 déc. IV 737 et suiv., combats de nuit au — 1083, batterie all. au — 1104.
Bourgneuf, à l'O. d'Orléans, III 507 (bataille d'Orléans).
Bourgogne (Canal de), III 300, 330, 414: V 1219.
Bourgonce (La), au S. de Raon l'Etape; combat de — III 303 et suiv., 308 et suiv.
Bourgthéroulde, nœud de routes, au S.-O. de Rouen, IV 722, 900 et suiv. (combat de Robert le Diable), 953 et suiv.
Bourguignons La Charité (Les), au S.-O. de Vesoul, III 321.
Bourie (Ferme de la), à l'O. de Meung, IV 615 (combat de Meung).
Bournel (Château de), au S. de Villersexel, IV 997, 1014.
Bourneville, à l'O. de Rouen; escarmouche de — IV 954.
Bourogne, au S.-E. de Belfort, IV 980 (siége de Belfort).
Bourras, colonel franç., V 1216.
Boussenotte (Montagne de la), au N. de Baume les Dames, V 1157 (combat d'Autechaux).
Bousson, colonel franç., V 1164.
Boutinières (Les), au S.-E. du Mans, IV 802 et suiv. (combat de Parigné l'Evêque).
Bouvet, aviso franç., III 417 et suiv.
Bouvresse, au N.-O. de Beauvais; combat de — III 252.
Bouxviller, à l'O. d'Haguenau, I 285 et suiv., 376, 387; II 1298.
Bouzonville, à l'O. de Sarrelouis, I 35 et suiv., 96, 134, 147, 397, 405; II 1314.

Digitized by Google

Bovelles, à l'O. d'Amiens, IV 952.
Boves, au S.-E. d'Amiens, IV 563, 573 et suiv. (bataille d'Amiens).
Boyelles, au S. d'Arras, IV 896, 904.
Boyen (de), gén. de l'inf., adj.-gén. de S. M. le Roi, III 26.
Boyer, gén. franç., III 291 et suiv.
Boyère (Ferme de), à l'E. du Mans, IV 803 et suiv. (combat de Changé).
Boyneburgk (Baron de), major, II 998.
Boynes, au N.-O. de Beaune la Rolande, III 425, 447 et suiv., 457 et suiv. (bataille de Beaune la Rolande), 493.
Boynes (Ferme de), à l'O. de Beaugency, IV 634 (bataille de Beaugency—Cravant).
Brabender (de), directeur de télégraphe d'étapes, V 1364.
Bracieux, pont sur le Beuvron, à l'E. de Blois, IV 641.
Brahaut, gén. franç., com. la div. de cav. du 5e corps, I 33; II 948, 973, 1053, 1087, 1156.
Brand (de), capitaine, IV 940.
Brandeis, lieut., V 1157.
Brandenbourg II (Comte de), gén.-major, com. la 3e brig. de cav. de la Garde, I 577 et suiv.
Brandenstein (de), colonel, I 474; II 682, 700, 1397; III 287.
Brandenstein (de), lieut.-col., I 80; II 665, 786, 800, 982, 1082.
Brandenstein, major, II 846.
Bras, sur la Meuse, III 366 et suiv. (siége de Verdun).
Brauchitsch (de), colonel, I 594.
Brault (Ferme des), au S.-E. du Mans, IV 801 (combat de Parigné l'Evêque).
Braun, colonel, III 208.
Brauneberg (Fort de), près de Kiel, II 1246.
Brauns, capitaine, I 428.
Braux, au S. de Ste. Menehould, II 927 (combat de Sivry).
Bray sur Somme, à l'E. d'Amiens, IV 562, 904, 916, 951.
Braye (Ruisseau de), affluent de droite du Loir, IV 679, 754, 769, 779, 796.
Brazey, au N.-O. de St. Jean de Losne; combat de — III 330.
Brebach, sur la Sarre, au S.-E. de Sarrebruck, I 140 (combat de Sarrebruck).
Brederlow (de), major, V 1149, 1170, 1177, 1195, 1201.
Bredow (de), gén.-major, puis lieut.-gén., com. la 12e brig. de cav., I 163, 563 et suiv.; III 214; IV 862, 959.
Bredow (de), colonel, IV 966, 979, 992, 1006, 1013; V 1231.
Brefmartin (Les), au S.-E. du Mans, IV 802 (combat de Parigné l'Evêque).
Breil (Le), à l'E. du Mans, IV 788 et suiv. (combat d'Ardenay), 813, 825.
Brême, I 116 et II 1243 (point de rassemblement de la 2e div. de landwehr), V 1308 et 1334 (brig. d'Alvensleben).
Brême d'Or (Ferme de la), au S.-O. de Sarrebruck, I 312 (bataille de Spicheren).
Bréménil, au S.-E. de Lunéville; escarmouche de — III 127.
Bremerhafen, I 116; II 1243; voir aussi Weser.
Brenne (Ruisseau de), affluent de droite de la Loire, IV 767 (combat de St. Amand), 795.
Brenne (Ruisseau de), affluent de droite de l'Armançon, V 1118.
Brennes, au S. de Langres; escarmouche de — V 1124.
Brescius, capitaine, IV 819.
Bressolles (de), gén. franç., com. le 24e corps, IV 987, 995, 1020, 1044; V 1161, 1179.
Brest, I 115; V 1310.
Bressler, major, I 335.
Bretagne (Faubourg de), à Péronne, IV 905 (prise de Péronne).
Bretagne (Armée de); positions occupées par l' — pendant l'armistice, V 1328.
Bretenay, au N. de Chaumont en Bassigny; combat de — III 380.
Breteuil, nœud de routes, au S. d'Amiens; combat de — III 248; IV 561, 702; V 1371, 1393.
Breteuil, au S.-O. d'Evreux, IV 958.
Brétoncelles, au N. de Nogent le Rotrou; combat de — III 433.
Bretonnière (La), à l'O. du Mans, IV 854 (combat de Chassillé).
Breusch, affluent de gauche de l'Ill, II 1255 (investissement de Strasbourg). Canal de — II 1256 et suiv.
Breuschwickersheim, à l'O. de Strasbourg, II 1273.
Brévannes, au S.-E. de Paris, III 529 et suiv. (combat du Mont Mesly).
Brévilliers, au N.-E. d'Héricourt, IV 1012, 1024, 1044 (bataille de la Lisaine); V 1154.
Briancourt, au N. de Donchery, II 1148 et suiv. (bataille de Sedan).
Briand, gén. franç., com. en Normandie, IV 583, 587; V 1313.
Briard (Le), au N.-O. de Vendôme, IV 681 (combat de Vendôme), 762 (combat d'Azay—Mazange).
Briare, sur la Loire, en amont de Gien,

Digitized by Google

IV 627, 686; marche du gén. Rantzau sur — 687; reconnaissance et combats de — 687, 750, combat de — 868 et suiv.; évacuation de Briare par les Franç. 873, 988, V 1278, 1373 etc.
Brice (St.), au N. de St. Denis, III 26, 54 et suiv., 150 et suiv.; V 1367.
Briche (Fort de la), près de Paris, III 35, 148, 533 (combat d'Epinai); IV 1104 et suiv.; V 1319.
Bricon, station de la ligne Chaumont—Châtillon sur Seine, III 379; attaque d'un train à — V 1280.
Bricy, au N.-O. d'Orléans, III 513 et suiv. (bataille d'Orléans).
Brie, sur la Somme, IV 908 (prise de Péronne).
Brie Comte Robert, au S.-E. de Paris, III 18, 201.
Brienon, sur la ligne Nuits—Sens, V 1261 et suiv., surprise de — 1281.
Briesen (de), colonel, III 167; V 1283.
Brieux (Château de), près de Maizières, au N. de Metz, II 1325.
Briey, au N.-O. de Metz, I 633; II 657 (bataille de Gravelotte—St. Privat), 892 et suiv., 954 (position du IIe corps le 27 août); V 1257 (étape de la Ire armée), 1359.
Brincken (des), lieut. en 1er, V 1239.
Brincourt, gén. franç., com. la 1re brig. de la 1re div. de la Garde imp., II 790, 801; III 278.
Brinkamahof (Fort de), à l'embouchure du Weser, II 1243.
Brinkmann, major, IV 1066.
Briochetterie (Ferme de la), au N.-O. de Vendôme, IV 760 (combat d'Azay—Mazange).
Brionne, IV 589, 722, 900 (combat de Robert le Diable), 903, 956 (formation de troupes franç.).
Briqueterie (Ferme de la), au S. du Mont Valérien, III 180 (combat de la Malmaison); IV 1088 (bataille du Mont Valérien).
Bris (St.), au S.-E. d'Auxerre; escarmouche de — IV 690.
Brives, au N. de La Chartre sur le Loir; combat de — IV 791 et suiv., 812.
Brives (Ruisseau de), affluent de droite du Loir, IV 791 et suiv. (combat de Chahaignes et de Brives).
Brix, capitaine, I 424.
Brixen (de), colonel, I 579, 591.
Broche (Ferme de la), au S.-O. de Beaumont; escarmouche de la — III 250.
Broglie, à l'O. d'Evreux, IV 957 et suiv. (combat de Bernay).
Brognard, au N.-E. de Montbéliard, IV 979.
Brohmann, sergent, II 939.
Bronikowski (d'Oppeln-), colonel, I 262; IV 734.
Bronikowski (d'Oppeln-), major, II 755, 766; IV 941, 948.
Bronsart de Schellendorff, lieut.-col., I 624, 629; II 982, 1216.
Bronsart de Schellendorff, major, chef d'état-major du IXe corps, II 870.
Bronvaux, au N.-O. de Metz, II 894, 1342.
Brosse (La), au N.-E. d'Orléans, III 495 (bataille d'Orléans).
Brosse (Ferme de la), au N.-E. du Mans, IV 829 (combat du Chêne—Les Cohernières).
Brosse (Bois de la), au S.-E. de Belfort, IV 973 (surprise de Danjoutin), 977; V 1232 (batterie de siége); voir siége de Belfort.
Brosses (Ferme des), à l'O. de Villersexel, IV 1002 (combat de Villersexel).
Brosy (de), capitaine, I 619.
Brou, nœud de routes, au N.-O. de Châteaudun, combat de — III 439 et suiv.; escarmouche de — 441; IV 667, 750.
Brou, à l'E. de Paris, IV 745 (parc de siége).
Brouvelieures, au N. de Bruyères, III 310 (combat de Bruyères).
Bruchard (de), gén. franç., com. la 1re brig. de la div. de cav. du IIIe corps, I 599; II 790.
Bruchmühle, sur la Sauer, I 220 (bataille de Woerth).
Bruère (La), au S.-O. de Meung, IV 614 et suiv. (combat de Meung).
Brüsterort, station sémaphorique de la Baltique, au N.-O. de Königsberg, II 1247.
Bruley, au N.-O. de Toul, III 85 (prise de Toul).
Brumath, au N. de Strasbourg, I 98, 176, 377, 387; II 1254 et suiv.
Brune (Mont de), au S.-O. de Mouzon, sur la Meuse, II 1019 (bataille de Beaumont).
Brunn II (de), lieut. en 1er, IV 900.
Bruville, au N.-E. de Mars la Tour, I 548 et suiv. (bataille de Vionville—Mars la Tour); II 661 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Bruxelles, V 1336, 1349 (négociations de paix).
Bruyères, au N.-E. d'Epinal; combat de — III 303 et suiv.
Bry, sur la Marne, III 535 et suiv. (bataille de Villiers).

Digitized by Google

Bu, au N.-E. de Dreux; combat de — III 411.
Buchy, au N.-E. de Rouen; combat de — IV 586.
Bucquoy, au N.-O. de Bapaume, IV 887 (combat de Sapignies).
Bucy le Roi, au S.-E. d'Artenay, III 227 (combat d'Artenay).
Bucy St. Liphard, au N.-O. d'Orléans, III 409, 450.
Buddenbrock (Baron de), lieut.-gén., com. la 6e div. d'inf., I 537, 542, 568, 589; IV 759, 787, 800, 807, 816.
Buddenbrock (Baron de), colonel, puis gén., com. la 1re brig. de landwehr de Poméranie, III 356; IV 966; V 1231, 1238.
Buddenbrock (Baron de), major, II 854.
Buddenbrock (Baron de), major, II 1129.
Budritzki (de), lieut.-gén., com. la 2e div. d'inf. de la Garde, II 820, 835, 1135; III 192, 198; IV 737.
Büchelberg, près de Phalsbourg; sortie sur — V 1290 (prise de Phalsbourg).
Bülkerhuk, station sémaphorique, au N. de Kiel, II 1247.
Bülow (de), gén.-major, com. l'art. du IIIe corps, I 342 et suiv., 536, 586; II 704.
Bülow (de), lieut., III 155.
Bülow (Baron de), capitaine, V 1170.
Bünau (de), major, I 533.
Bünau (de), capitaine, IV 1092.
Buerie (Ferme de la), au S. de Soissons, III 206 (prise de Soissons).
Buffon, pont de chemin de fer sur l'Armançon; destruction du pont de — V 1267, surprise de la garde du pont de — 1282.
Buggenhagen (de), capitaine, I 426.
Bugnières, à l'O. de Langres; combat d'avant-garde à — V 1119.
Buisson (Bois du), au N.-E. de Coulmiers, III 407 (combat de Coulmiers).
Buissonnet (Le), sur la route de Versailles à Chartres; escarmouche du — III 215.
Bulle, à l'O. de Pontarlier, V 1206.
Bumke, major, IV 915.
Burbach, sur la Sarre, en aval de Sarrebruck, I 142 (combat de Sarrebruck).
Bureau central de renseignements sur le lieu de séjour des blessés etc. etc. V 1437.
Burg (de), lieut.-col., chef d'état-major du Ier corps, II 1358.
Burghoff (de), colonel, I 244.
Burghoff (de), lieut., IV 848.
Burkheim, au N. de Vieux-Brisach, III 342 (pont de bateaux).
Burrucker, capitaine, II 1363.
Busigny, au N.-E. de St. Quentin; escarmouche de — IV 721.
Busloup, au N.-E. de Vendôme, IV 665, 769, 774 (combat d'Epuisay et de Sargé).
Bussche-Haddenhausen (Baron de), lieut.-col., I 465; II 803.
Busse, capitaine, IV 892.
Busse (de), colonel, I 457; II 1384; IV 899.
Busse (de), colonel, II 805 et suiv.
Busse (de), lieut., III 438.
Busserolle (Carré de), voir Carré.
Bussu, au N.-E. de Péronne, IV 914 (prise de Péronne).
Bussurel, au N. de Montbéliard, IV 1023 et suiv., 1042 et suiv., 1053 et suiv.
Bussy les Daours, à l'E. d'Amiens, IV 708 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Busy, au S. de Besançon; V 1167, combat de — 1176 et suiv., 1190.
Buthier, sur l'Ognon, au N. de Besançon, III 316 (combats sur l'Ognon).
Butte (La), à l'E. du Mans, IV 788 et suiv. (combat d'Ardenay).
Buttlar-Brandenfels (Baron de), colonel, I 535.
Buttler (de), capitaine, IV 891.
Buxières, près de Metz, à l'O. de Gorze, I 442, 525 et suiv. (bataille de Vionville—Mars la Tour); II 642 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Buzancy, nœud de routes, au S. de Sedan, II 932 et suiv., combat de cav. à — 948, escarmouche de — 959 et suiv., 983, 1052.
Buzancy, au S. de Soissons, III 206.
Buzanval (Château et parc de), au N.-O. de St. Cloud, III 180 et suiv. (combat de la Malmaison); IV 1091 et suiv. (bataille du Mont-Valérien).
Buzardière (Château de la), au S.-E. du Mans, IV 790 (combat d'Ardenay).
Byans, à l'O. d'Héricourt, IV 1033, 1066.
Byans, sur le Doubs, en aval de Besançon; escarmouche de — V 1149, 1375.
Bychelberg, lieut.-col., II 711, 1130.
Byern (de), lieut., I 426.
Byrn (Baron O'), major, II 1121.

Cachy, au S.-E. d'Amiens, IV 563, 564 et suiv. (bataille d'Amiens).
Caen, V 1324.
Cagny, au S.-E. d'Amiens, IV 574 (bataille d'Amiens).
Caix, au S.-E. d'Amiens, IV 562.
Calais (St.), au S.-E. du Mans, IV 669 et suiv., 754, 774, escarmouche de — 779, 783, 797; V 1373.

Digitized by Google

Call, station de chemin de fer, au S. de Cologne, point de débarquement de troupes, I 89, 103.
Calvaire d'Illy, au N.-E. de Sedan, II 1059, 1087 et suiv. (bataille de Sedan).
Caméléon, canonnière de 1re classe, I 114; II 1246.
Cambos (Ferme du), au S. d'Amiens, IV 574 (bataille d'Amiens).
Cambrai, IV 719, concentration de troupes franç. à — 883, 890 (bataille de Bapaume), 919, 947 et suiv.
Cambriels, gén. franç., com. la 1re brig. de la 1re div. du XIIe corps, II 1034, 1060, 1069. Com. en chef l'armée des Vosges (1re formation), III 213, 223, 301, 309, 320; 329; IV 963; V 1313 etc.
Camô, gén. franç., com. une division de la 2e armée de la Loire, IV 619, 628.
Camon, à l'E. d'Amiens, IV 707 (bataille de l'Hallue).
Campe, major, I 246; II 1180.
Candé, au S.-O. de Blois, IV 644.
Canner, affluent de la Sarre, I 126.
Canonnières françaises, sur la Loire III 520; — sur la Seine III 532 et suiv.; IV 741, 1077.
Canrobert, Maréchal de France, com. le 6e corps, I 29 et suiv., 406 et suiv., 447, 520, 526, 541, 549 et suiv., 557, 567 et suiv.; II 713 et suiv., 788 et suiv., 842 et suiv., 862, 1330 et suiv., 1336 et suiv., 1354, 1372, 1394 et suiv.; III 267 etc.
Canstadt (Baron Schilling de), voir Schilling.
Cappy, sur la Somme, à l'O. de Péronne, IV 951.
Caprivi (de), lieut.-col., chef d'état-major du Xe corps, I 521, 552, 571; II 870.
Carayon Latour (de), com. franç., IV 1050.
Cardonnette, au N.-E. d'Amiens, IV 707 (bataille de l'Hallue).
Carignan, au S.-E. de Sedan, II 912, 970, 988, 1053, escarmouche de — 1062 et suiv., 1081 et suiv. (bataille de Sedan); V 1412.
Carlowitz (de), colonel, II 1024, 1103.
Carlowitz (de), lieut., II 953.
Carlsruhe, I 63, 85; réunion de la IIIe armée à — et à Landau II 1299.
Carnaux (Les), au N. de St. Denis, III 188.
Carré de Busserolle, gén. franç., com. la 3e div. du 24e corps, V 1181, 1216.
Carrefour (Le), au N. de Cravant, IV 623 (bataille de Beaugency—Cravant).
Carrefour Pompadour, à l'E. de Choisy le Roi, III 18, 154, 169, 529 (combat du Mont Mesly).
Carrière l'Evêque (Ferme de la), au S.-E de Soissons, III 206 (prise de Soissons).
Carrières St. Denis, sur la Seine, à l'O. de Paris, IV 1097 (bataille du Mont Valérien).
Carstaedt, lieut., IV 757.
Cartier, com. franç., II 1313.
Cartigny, au S.-E. de Péronne, IV 908 (prise de Péronne).
Casimir (de), lieut. en 1er, IV 834.
Caspari, capitaine, II 1390.
Cassard, aviso franç., I 115.
Castagny (de), gén. franç., com. la 2e div. du 3e corps, I 35, 365, 447; II 1381, 1391, 1399, 1410.
Castelnau, gén. franç., II 1219.
Castres, sur la Somme, au S.-O. de St. Quentin, IV 929 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Cateau (Le), au S.-E. de Cambrai, IV 948 et suiv.
Catelet (Le), au N. de St. Quentin, IV 721, 897, 947 et suiv.
Cathelineau, colonel franç., plus tard général, chef de corps francs, III 449, 460, 474; IV 875; V 1324.
Catherine (Château et ferme de Ste.), à l'E. de Gorze, I 525 (bataille de Vionville - Mars la Tour).
Catillon sur Sambre, au S.-O. de Landrecies, IV 950.
Caudebec, sur la Seine, au N.-O. de Rouen, IV 590, 722; V 1322.
Caudry, au S.-E. de Cambrai, IV 948 et suiv.
Caulaincourt, au S.-E. de Péronne, IV 922, 924 et suiv. (combat de Tertry—Pœuilly).
Caulre (Ferme de), au N.-O. de Gravelotte, II 656 et suiv., (bataille de Gravelotte—St. Privat, 867 et suiv., 890.
Causes de la guerre, I 3 et suiv.
Caussade (de), voir Bechon de —.
Cauvigny (Ferme de), à l'O. de St. Quentin, IV 924 (combat de Tertry—Pœuilly).
Cavalerie, allemande; changements dans son organisation avant la guerre, I 50.
Cavalerie, française; sa situation au début de la guerre, I 24. Sa répartition dans les armées, I 29.
Cajeux, au S.-E. d'Amiens, IV 561.
Cazal, au N. de Sedan, II 1059 et suiv., 1086 et suiv. (bataille de Sedan).
Célerin (St.), au N.-E. du Mans, IV 828, 839 (bataille du Mans).

Digitized by Google

Celle, affluent de gauche de la Somme, IV 562, 575 (bataille d'Amiens).
Celle St. Cloud (La), au N. de Versailles, III 38, 159, 181 (combat de la Malmaison); IV 1095 (combat du Mont-Valérien).
Celles, au N.-E. de Raon l'Etape; combat de — III 127.
Cellettes, au S.-E. de Blois; escarmouche de — IV 872.
Cépy (Moulin de), au N. de St. Quentin, IV 935 (bataille de St. Quentin).
Cercottes, au N. d'Orléans, III 409, 509 et 520 (bataille d'Orléans).
Cerelles, nœud de routes, au N. de Tours, IV 672 et suiv.
Cernay, au S. de Cravant, IV 624 et 637 (bataille de Beaugency—Cravant).
Cernay en Dormois, au N. de St. Menehould, V 1367.
Cerrini di Monte Varchi (de), major, II 844.
Chabasses (Ferme des), au N.-O. d'Orléans, III 231 (combat d'Orléans).
Chabaud la Tour (de), gén. franç., III 46.
Chablis, à l'E. d'Auxerre; enlèvement d'une voiture de la poste, V 1381.
Chaboterie (Ferme de la), à l'E. de Nogent le Rotrou, III 434 (combat de Thiron Gardais).
Chaffois, à l'O. de Pontarlier; combat de — V 1195, 1200.
Chagey, à l'O. de Belfort, IV 1023, 1033, 1041, 1048 et 1059 (bataille de la Lisaine).
Chagny, nœud de chemins de fer et de routes, au N.-O. de Châlon sur Saône, III 333.
Chahaignes, à l'O. de La Chartre sur le Loir; combat de — IV 791, 798.
Chalais (Etang de), près de Meudon, au S.-O. de Paris, III 159.
Chalet Billaudel (Ferme du), à l'O. de Metz, III 275.
Chalindrey, nœud de routes, au S.-E. de Langres, V 1120.
Challerie (La), pont sur la Mauve, au N. de Meung, IV 614 (combat de Meung).
Châlon sur Saône, III 333, 378, 413; IV 688, 699, 987; V 1326.
Châlons, au N.-E. de Laval, IV 864.
Châlons sur Marne. Rassemblement du 6e corps au camp. de — I 31, 39. Retraite de l'armée de Mac-Mahon sur — I 371 et suiv. Transport du 6e corps par les voies ferrées, de — à Metz I 406 et suiv., 429. Marche de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse sur — II 885, 913. Occupation de — II 923. En outre: I 27, 392; II 896, 1413; V 1359, 1413 (magasin principal de la IIIe armée) etc.
Châlons (Armée de). Formation et position I 375; II 904 et suiv. Dispositif à Reims 907 et suiv. Départ pour débloquer Metz 918 et suiv. Combat de Busancy 948 et suiv., de Nouart 971 et suiv., de Beaumont 984 et suiv. Retraite sur Sedan 1048 et suiv. Bataille de Sedan 1081 et suiv. Capitulation 1222 et suiv. Coup d'œil rétrospectif sur les opérations contre l' — 1228.
Chalonvillars, à l'O. de Belfort; sortie sur — III 356; IV 969 (parc de l'art. et du génie), 1051 (bataille de la Lisaine).
Chambéry, V 1326 (point de concentration des débris de l'armée de l'Est).
Chambière (Ile), sur la Moselle), à Metz, I 465 (bataille de Colombey—Nouilly); II 1047 (bataille de Noisseville).
Chambléan, au S. de Dreux, III 428 (combat de Dreux).
Chambley, au S.-O. de Metz, I 507, 521 (bataille de Vionville—Mars la Tour).
Chambœuf, au S.-O. de Dijon; combat de — IV 601, 694.
Chambon, à l'O. de Beaune la Rolande, III 450, 528 (bataille d'Orléans).
Chambord (Château de), au N.-E. de Blois; combat de — IV 635.
Chameroi, à l'O. de Langres, V 1120.
Chameul (Ferme de), au S.-O. d'Artenay, III 503 (bataille d'Orléans).
Chammes, à l'E. de Laval, IV 859 (combat de St. Jean sur Erve).
Champ de la Grange (Ferme du), au N. de Floing, II 1151 (bataille de Sedan).
Champ de Mars, à Paris, IV 1082.
Champ d'Oiseau, au S.-O. de Montbard, combat de — V 1117.
Champagne. Aperçu de la géographie militaire de la — II 911. Marche de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse à travers la — III 1 et suiv. Marche de la Ire armée vers la — III 361 et suiv.
Champagné, pont sur l'Huisne, à l'E. du Mans, IV 807 et suiv. (combat de St. Hubert-Champagné), combat de — 815 et suiv., 825. Voir bataille du Mans.
Champagnole, nœud de routes, au S. de Pontarlier, V 1175, 1189, 1225.
Champaigné, au N.-E. de Tours, IV 673 (combat de Monnaie).
Champdeuil, au N.-E. de Melun, III 246.
Champdoux, au N.-E. de Loigny, III 484 (bataille de Loigny—Poupry).
Champdry, au S.-O. de Coulmiers, III 397 (bataille de Coulmiers).

Digitized by Google

Champeaux (de), capitaine de vaisseau franç., I 115.
Champenay, sur la route de Barr à Raon l'Etape; escarmouche de — III 302.
Champenois (Ferme), au N.-E. de Verneville, II 676 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Champéron (de), gén. franç., com. une division de l'armée de Paris, III 44.
Champey, sur la Moselle, au N. de Pont à Mousson, I 502, 525 (bataille de Vionville—Mars la Tour).
Champigneul, au S.-O. de Mézières, III 4.
Champigny, sur la Marne, au S.-E. de Paris, III 19, 36, 152, 535 et suiv. (bataille de Villiers), sortie sur — 554 et suiv.; batterie de siége à — IV 1107.
Champlitte, sur la ligne Gray—Langres, V 1122.
Champrond en Gatine, sur la route de Nogent le Rotrou à Chartres, III 432.
Champs, au N. de Coulmiers, III 399 et suiv. (combat de Coulmiers).
Champs, à l'E. de Paris, III 535 (bataille de Villiers).
Champy, au S.-O. de Stenay, II 972 (combat de Nouart).
Chanceaux, au N.-E. de Tours, IV 674 (combat de Monnaie).
Chanceaux, au N.-O. de Dijon; escarmouche de — IV 990; V 1116.
Changarnier, gén. franç., III 294.
Changé, à l'E. du Mans, IV 798, combat de — 803 et suiv., 820 et suiv., 849. Voir bataille du Mans.
Changey (Ferme de), près de Dijon, V 1139.
Chanteloup, à mi-chemin du Mans à Bonnétable; combat de — IV 812 et suiv., 828, 839. Voir bataille du Mans.
Chantilly, station de chemin de fer au N. de Paris, III 247; IV 884; V 1414 et suiv. (tête d'étapes de l'armée de la Meuse), 1414 (magasin de vivres de l'armée de la Meuse).
Chantôme, à l'O. d'Orléans, III 391.
Chantrans, à mi-chemin de Besançon à Pontarlier, V 1207.
Chantrenne (Ferme de), au S.-E. de Verneville, II 673 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Chanzy, gén. franç., com. du 16e corps, III 384 et suiv., 392 et suiv., 398 et suiv., 404 et suiv., 407, 450, 474, 477 et suiv., 484 et suiv., 494, 503 et suiv., 516 et suiv. Com. en chef la 2e armée de la Loire, IV 619, 620 et suiv., 637, 647 et suiv., 664 et suiv., 679, 753 et suiv., 777. 788, 797 et suiv., 814, 836, 849 et suiv., 851 et suiv., 857, 875 et suiv., 954; V 1314, 1324, 1328.
Chapeau (Château), au N. du Mans, IV 853.
Chapelle (La), au N.-E. de Givonne, II 1130 (bataille de Sedan).
Chapelle (La), sur la rive droite de la Loire, en aval d'Orléans, III 386, 397, 518 (bataille d'Orléans).
Chapelle (La), près de Chanteloup, au N.-E. du Mans, IV 826.
Chapelle (La). au S.-O. d'Alençon, IV 861 (combat d'Alençon).
Chapelle (La), dans le Jura, au S. de Besançon, V 1191.
Chapelle d'Angillon (La), nœud de routes, au N. de Bourges, IV 641.
Chapelle des Bois (La), au S. de Pontarlier, V 1201.
Chapelle Guillaume (La), à l'O. de Châteaudun, IV 670.
Chapelle Huon (La), près St. Calais, au N.-O. de Vendôme, IV 780.
Chapelle Rainsoin (La), nœud de routes, à l'E. de Laval, IV 865.
Chapelle Royale (La), au N.-O. de Châteaudun, III 439 (combat de Brou); IV 758.
Chapelle sous Rougemont (La), au N.-E. de Belfort, III 355 et suiv., IV 967; V 1374.
Chapelle St. Remy (La), au N.-O. de Connerré, IV 811, 814, 828 (bataille du Mans).
Chapelle Vendômoise (La), à mi-chemin, de Blois à Vendôme, IV 651 et suiv.
Chappuis (de), capitaine, II 1191.
Charbonnerie (Ferme de la), au N.-O. de Vendôme, IV 760 (combat d'Azay—Mazange).
Charbonnière (Bois de la), à l'O. de Dasle, IV 1018 (combat de Dasles et de Croix).
Charenton (Fort de), près de Paris, III 18, 36, 46, 162 (combat de Chevilly), 169, 528 (combat du Mont Mesly); IV 1079; V 1319, 1329.
Charette, colonel franç., III 488.
Chargères (de), gén. franç., IV 963.
Charlemont, sur la frontière belge, II 912.
Charles, Roi de Wurtemberg, I 48.
Charles Antoine, Prince de Hohenzollern-Siegmaringen, gén. de l'inf., I 7.
Charles (Couvent de St.), à l'O. de Schiltigheim, parc secondaire du génie, III 99 (siége de Strasbourg).
Charleville, au N. de Mézières, IV 725 et suiv. (prise de Mézières).
Charly, au N.-E. de Metz, II 1323, 1348

Digitized by Google

(bataille de Noisseville); III 266, 283 (combat de Bellevue).
Charmes, au N. d'Epinal, III 309.
Charnay, sur la Loue, au S. de Besançon; escarmouche de — V 1176.
Charny, sur la Meuse, III 366 et suiv. (siége de Verdun).
Charonnière (La), près de Morée, au N.-E. de Vendôme, IV 650.
Charsonville, à l'O. de Coulmiers, III 398 (bataille de Coulmiers).
Chartre sur le Loir (La), à mi-chemin de Tours au Mans, IV 679, 754, combat de — 782 et suiv., 791 et suiv. (combats de Chahaignes et de Brives).
Chartres, sur l'Eure. Concentration de troupes franç. à — III 215. Prise de — 243 et suiv. Marche de la subdiv. d'armée du grand-duc de Mecklenbourg sur — IV 669 et suiv. En outre: III 243 et suiv., 254, 408 et suiv., 421 et suiv.; IV 666; V 1260, 1330, 1417 etc.
Chassepot (Fusil). Armement de l'armée française, existant au début de la guerre, fabrication, I 17, 23; III 212.
Chasseries (Ferme des), au N. de Parigné l'Evêque, IV 803 (combat de Changé, bataille du Mans).
Chassigny le Bas, au N. de Langres, V 1121.
Chassillé, à l'O. du Mans, pont sur la Vègre; combat de — IV 854.
Chataimont (Usine de), au N. de Givonne, II 1168 (bataille de Sedan).
Château du Loir, à mi-chemin de Tours au Mans, IV 679, 792, 795 et suiv.
Château Gaillard, au N. d'Orléans, III 496 (bataille d'Orléans).
Château Gontier, sur la Mayenne, en aval de Laval, IV 875.
Château Landon, au N. de Montargis, III 447.
Château Porcien, sur l'Aisne, III 8 et suiv.
Château Renault, au N.-E. de Tours, IV 672, combat de — 676 et suiv., 686, combat de — 752; combat de — 794; V 1373.
Château Rouge, près de Sceaux, au S. de Paris, III 73 (combat du Petit Bicêtre et de Châtillon).
Château Salins, au S.-E. de Metz, I 390, 416, 430; II 1316.
Château Thierry, sur la Marne, III 17, 26. 85, 202; V 1255, 1414.
Château Vilain, à l'E. de Châtillon sur Seine, V 1272, combat de — 1276.
Châteaudun, sur le Loir; destruction de la voie ferrée à — III 217, 226, assaut de — 242 et suiv., combat de — 390 et suiv., 398, marche de la subdivision d'armée du grand-duc de Mecklenbourg sur — 438 et suiv., 502; IV 648, escarmouche de — 666 etc.
Châteauneuf à l'O. de Sombernon, IV 605 (combat de).
Châteauneuf en Thimerais, III 385, 429, combat de — 431, combat de — IV 669.
Châteauneuf sur Loire, en amont d'Orléans, III 408; IV 686; V 1373.
Châteauroux, V 1328.
Châteauroux, au S.-O. de Nogent le Rotrou, IV 771.
Châtel (Vallée de), à l'O. de Metz, I 129; II 650 (bataille de Gravelotte—St. Privat), 875.
Châtel sur Moselle, au N.-O. d'Epinal, III 315.
Châtel St. Germain, à l'O. de Metz, II 790 (bataille de Gravelotte—St. Privat), observatoire de — 1327; III 262.
Châtelet (Le), au S.-O. de Rethel; destruction de la voie ferrée au — II 1227.
Châtenay, au S. de Paris, III 70 et suiv. (combat du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158, 175 et suiv. (combat de Bagneux).
Châtillon, au S. de Paris, III 60 (redoute), 63 et suiv. (combat de Petit-Bicêtre et de Châtillon), 157, 175 et suiv. (combat de Bagneux).
Châtillon (Ferme de la Porte de), au S. de Clamart, III 73 (combat de Petit-Bicêtre et de Châtillon).
Châtillon (Ferme de), au N.-E. de Metz, II 1354 (bataille de Noisseville).
Châtillon en Dunois, au N.-O. de Châteaudun, IV 667.
Châtillon le Duc, au N. de Besançon, combat de — III 320; V 1177.
Châtillon sur Lison, village et château sur la Loire, au S. de Besançon, V 1176.
Châtillon sur Loing, au S.-E. de Montargis; escarmouche de — III 425; IV 874; V 1324.
Châtillon sur Loire, en amont de Briare; destruction du pont de — IV 627.
Châtillon sur Seine, III 298, 329, 413 et suiv.; IV 601 et V 1271 (surprise de —); IV 604, 608, 689, 698, 989; V 1114 (point de concentration de l'armée du Sud), 1259, 1420 et suiv.
Chatou, sur la Seine, à l'O. de Paris, III 147; fausse attaque de — IV 741, 1096 (bataille du Mont Valérien).
Chaudenay, au S. de Toul, III 88 et suiv. (prise de Toul).

Digitized by Google

Chauffour, à l'O. du Mans; combat de — IV 852.
Chaufour, sur la basse Seine, au S. de Vernon; combat de — III 385.
Chaulnes, au S.-O. de Péronne, IV 705, 718, 952.
Chaumont en Bassigny, sur la haute Marne, nœud de chemins de fer, I 375; II 903 et suiv.; III 298, 379 et suiv; IV 604, 608; V 1256 (étape de la IIe armée), 1268, (siége de commission d'exploitation), 1275, 1341, 1371.
Chaumont Porcien, au N. de Rethel; escarmouche de — III 9 et suiv.
Chauny, sur l'Oise, à l'O. de la Fère, IV 559.
Chaussée (La), au S.-E. d'Alençon, IV 862.
Chauvancy, à l'O. de Montmédy; destruction de la voie ferrée à — II 962.
Chauvin (de), gén.-major, directeur des télégraphes de l'Etat, V 1363.
Chauvreux (Ferme de), au N.-O. d'Artenay, III 472 (combat de Villepion), 487 (bataille de Loigny—Poupry).
Chavanne, au S.-O. d'Héricourt, IV 1013, combat de — 1018 et suiv.
Chaville, à l'E. de Versailles, III 159, 172.
Chazelles, à l'E. de Metz, II 1330.
Chef Raison (Château de), au S. de Changé, IV 805, 830 (bataille du Mans).
Chehéry, au S. de Donchery, II 1140 (bataille de Sedan).
Chelles, à l'E. de Paris, III 151 et suiv., 541 et suiv. (bataille de Villiers), IV 733, 741 et suiv.
Chémery, bifurcation de route, au S. de Sedan, II 1067, conférence de — 1079, 1219.
Cheminiers, au N. de Coulmiers, III 398 et suiv. (combat de Coulmiers).
Chemins de fer (Réseau de) en Allemagne. Son importance et son utilisation pour la concentration de l'armée I 28 et suiv., 83 et suiv. Administration du — V 1267 et suiv. Son utilisation pour le rapatriement V 1351.
Chemins de fer (Réseau de) en France. Son importance pour la concentration de l'armée I 28 et suiv.
Chemins de fer. Emploi et rendement pendant la guerre jusqu'à la bataille de Sedan II 1297 et suiv., jusqu'à la fin d'octobre III 199 et suiv., 263 et suiv., jusqu'à l'armistice V 1255 et suiv., pendant l'armistice 1333 et suiv., pour le rapatriement 1351. Administration des — pendant la guerre V 1267. Liste du personnel blessé dans le service des — V suppl. 626*. Voir aussi communications et étapes.
Chenay (Ferme du), à l'E. de Paris, III 541; IV 741 et suiv.
Chêne (Le), à l'E. d'Artenay, III 443 (bataille d'Orléans).
Chêne (Ferme du), au N. de Connerré; combat du — IV 809 et suiv., combat du — Les Cohernières 825 et suiv.
Chêne (Ferme du), sur le plateau d'Auvours, à l'E. du Mans, IV 819 (combat sur les hauteurs d'Auvours).
Chenebier, à l'O. de Belfort, IV 1023, 1048 et suiv., 1050 et suiv., 1054, 1065 (bataille de la Lisaine).
Chênehuère (Château de la), au S.-O. de Vancé, IV 793 (combat de Brives).
Chênetau, près de Morée, au N.-E. de Vendôme, IV 658.
Chennevières sur Marne, au S.-E. de Paris, III 152, 535 et suiv. (bataille de Villiers); IV 1071 (batterie de siége).
Chenu (Docteur), médecin français, III 267, 287; IV 850.
Cher, affluent de gauche de la Loire, IV 619, 660, 871 et suiv.
Cherbourg, I 26, 115; II 1244; V 1328 (transport du 22e corps franç. à —).
Cherisy, à l'O. de Dreux; combats de — III 214 et 411 et suiv.
Chesne (Le), au S. de Mézières, defilé, nœud de routes, II 913, 926 et suiv., 955, 959 et suiv.
Chesny, au S.-E. de Metz, II 875, 893; III 261.
Chestres, à l'E. de Vouziers; escarmouche de — V 1296.
Cheuby (Bois de), près de Ste. Barbe, au N.-E. de Metz, II 1357 (bataille de Noisseville).
Cheval rouge (Ferme du), au S.-E. de Metz, III 262, 269.
Chevalier (Bois), au N.-E. de Bazeilles, II 1101 et suiv. (bataille de Sedan).
Chevallerie (de la), major, I 558.
Chevaux, au S.-O. d'Artenay, III 502 et suiv. (bataille d'Orléans).
Chevaux (Bois des), au N.-E. de Gorze, I 605 (bataille de Vionville—Mars la Tour).
Chevenelle, au S.-E. de Beaune la Rolande; combat d'avant-postes à — III 447.
Cheveuges, au S. de Donchery, II 1142 (bataille de Sedan).
Chevillon, au S. de St. Dizier, près de la Marne, II 898 et suiv.
Chevilly, au S. de Paris; combat de —

Digitized by Google

III 78, 155, combat de — 162 et suiv., 525 (combat de l'Hay); batterie de siége à — IV 1074.
Chevilly, au N. d'Orléans; escarmouche de — III 217, 228 et suiv. (combat d'Artenay), 409, 424, 446, ouvrages de — 449, 501 (bataille d'Orléans).
Chevreau, ministre franç., II 898.
Chêvremont, station de chemin de fer, au S.-E. de Belfort, IV 973 et suiv.
Chevreuse, au S.-O. de Versailles; escarmouche de — III 59, 160.
Chevrot (Filature et bois), au N.-O. d'Héricourt, IV 1032 (bataille de la Lisaine).
Chézy, sur la rive droite de la Loire, en amont d'Orléans, III 507 et suiv. (bataille d'Orléans).
Chiers, affluent de droite de la Meuse, II 912, 988, 1057 et suiv., 1080 et suiv. (bataille de Sedan), 1233; III 14; IV 596 et suiv. (prise de Montmédy); V 1262, 1298.
Chieulles, au N.-E. de Metz, I 449 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1348 (bataille de Noisseville); sortie sur — III 266, 283 (combat de Bellevue).
Chilleurs aux Bois, au N.-E. d'Orléans III 450 et suiv., 470 (bataille de Beaune la Rolande), 495 et suiv. (bataille d'Orléans).
Chipotte (La), au S. de Raon l'Etape, III 302.
Choisy le Roi, sur la Seine, au S. de Paris, III 18, 57 et suiv., combat de — 77 et suiv., bac de — 147 et suiv.; 162 et suiv. (combat de Chevilly), combat d'avant-postes à — 522, 525 et suiv. (combat de l'Hay), 529 et suiv. (combat du Mont Mesly), combat de — 532.
Choléra, V 1438. Voir service de santé.
Choloy (Plateau de), au S.-O. de Toul. III 83 et suiv. (prise de Toul).
Choye, au S.-E. de Gray, V 1130.
Christ (St.), sur la Somme, IV 908 (prise de Péronne).
Cimetière (Tranchée du), devant Strasbourg, III 107 (siége de Strasbourg).
Cinq Mars, sur la Loire, en aval de Tours; destruction du pont de — IV 871.
Cisse (Ruisseau de), affluent de droite de la Loire, IV 646 et suiv., 686.
Cissey (Courtot de), gén. franç., com. la 1re div. du 4e corps, I 33 et suiv., 465, 519, 591; II 675, 687, 714, 810, 835, 1366 et suiv., 1369; III 294.
Civita Vecchia, port près de Rome, garnison franç. de — I 30, son départ de — 134.
Civry, au N.-E. de Châteaudun, escarmouche de — III 464 et suiv.
Claire (Ferme de la), au N. de Donchery, II 1156 (bataille de Sedan).
Clair sur Epte (St.), au S.-O. de Beauvais, IV 583.
Clairegoutte, au S.-E. de Lure; combat de — IV 1065.
Clamart, au S. de Paris, III 67 et suiv. (combat du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158, 169, 177 (combat de Bagneux); batterie de siége de — IV 733, 1079, 1107; V 1343. Voir aussi Notre-Dame de —.
Clamecy sur l'Yonne, en amont d'Auxerre, IV 868 et suiv.
Clarenthal, à l'O. de Sarrebrück, I 357 (bataille de Spicheren).
Clary, au S.-E. de Cambrai, IV 948 et suiv.
Clauge (Ruisseau de la), affluent de gauche du Doubs, V 1147.
Claye, sur le canal de l'Ourcq, à l'E. de Paris, III 55 et suiv.
Clemencey, au S.-O. de Dijon, IV 602.
Clément Thomas, gén. franç., com. en chef la garde nationale de Paris, III 46; com. en chef l'armée de Paris III 523.
Clérembault (de), gén. franç., com. la div. de cav. du 3e corps, I 595; II 741, 1366.
Clères, au N. de Rouen, IV 588, 954.
Cléret, gén. franç., IV 875; V 1324.
Clermont, à l'E. de Beauvais; combat de — III 247 et suiv.; IV 884; V 1257 (ligne d'étapes de la 1re armée).
Clermont en Argonne, à l'O. de Verdun, II 913 et suiv., 926 et suiv., 937, 946, 1300, 1311 et suiv.; V 1367.
Clerval, sur le Doubs, en amont de Besançon, IV 699, 979, 983, débarquement du 15e corps franç. à — 997; escarmouche de — V 1156, 1158, 1161.
Cléry, au S.-O. d'Orléans, III 518 (bataille d'Orléans); IV 612.
Cléry sur Somme, au N.-O. de Péronne, IV 908 (prise de Péronne).
Clichy (Ferme de), au S.-E. d'Artenay, III 500 (bataille d'Orléans).
Clichy en l'Aunoy, à l'E. de Paris, III 151 et suiv.
Clichy la Garenne, au N. de Paris, III 144.
Clinchant, gén. franç., com. la 2e brig. de la 1re div. du 3e corps, II 1362, 1381, 1385; com. le 20e corps, IV 987, 995, 1006, 1020, 1033; V 1161 et suiv., 1179 et suiv., com. en chef l'armée de l'Est, V 1183, 1196 et suiv., 1205 et suiv., 1215 etc.

Digitized by Google

Clos (Ferme de), au S. de Coulmiers, III 401 (combat de Coulmiers).
Clos Moussu (Ferme du), au N.-O. de Beaugency IV 633 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Clos Toutain (Ferme du), au N. de Vaucresson, IV 1099 (bataille du Mont-Valérien).
Cloud (St.), sur la Seine, près de Paris, III 38, 159, incendie du château de — — 172; IV 1074 (batteries de siége de —), 1090 et suiv. (bataille du Mont-Valérien).
Clouseaux, à l'O. de Vendôme, IV 762 et suiv. (combat d'Azay—Mazange).
Cloyes, sur le Loir, en aval de Châteaudun, III 243, 387; retraite de l'aile gauche de l'armée de la Loire sur — IV 648 et suiv., escarmouche de — 667.
Cluse (La), défilé du Jura, III 300.
Cluse (La), au S. de Pontarlier; combat de Pontarlier — V 1210 et suiv.
Coblentz; garnison de — au début de la guerre I 57; gouv.-gén. des districts des VIIe, VIIIe et XIe corps 81, 90 et suiv., 125 et suiv.; V 1353, 1397, magasin de — 1406, 1438, 1462.
Cochery, député français, I 5.
Cöster, major, I 481; II 784.
Cöster (Baron de), major, IV 1076.
Cœuilly, à l'E. de Paris, III 152 et suiv., 535 et suiv. (bataille de Villiers).
Coffinières de Nordeck, gén. franç., com. le génie de l'armée du Rhin, I 42; com. de Metz, I 408; II 1338.
Cogneux (Bois de), à l'O. de Mouzon, II 1015 (bataille de Beaumont).
Cohainière (Ferme de la), près d'Ardenay, à l'E. du Mans, IV 789 (combat d'Ardenay).
Cohernières (Les), sur la rive droite de l'Huisne, au N.-E. du Mans, IV 797, 809 et suiv. (combat du Chêne), 825 et suiv. (combat du Chêne—Les C.).
Cohons, au S. de Langres, V 1121.
Coin les Cuvry, au S. de Metz, II 647.
Coin sur Seille, au S. de Metz, I 515, 630; II 1326.
Coinces, au N.-E. de Coulmiers, III 406 (combat de Coulmiers), 515 et suiv. (bataille d'Orléans).
Coincy, à l'E. de Metz, I 448 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1366 et suiv. (bataille de Noisseville); III 261, 270.
Coinville (Ferme de), au N.-O. de Ste. Marie aux Chênes, II 668 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Colin, gén. franç., com. la 2e brig. de la 3e div. du 6e corps, I 538 et suiv., 557.
Collas (Baron de), capitaine, II 1042.
Colligny, à l'E. de Metz, I 462 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly).
Collmann, lieut.-col., IV 817.
Colmar, I 34, 208 et suiv.; escarmouche de — III 124 et suiv., 353; V 1404.
Colmey, pont du chemin de fer de Metz à Mézières, V 1262.
Cologne; garnison au début de la guerre I 57, 90 et suiv., 131; V 1382, 1397, 1406 et suiv.
Colomb (de), gén.-major, com. la 3e brig. de cav., III 490.
Colomb (de), colonel, I 189.
Colomb (de), gén. franç., com. le 17e corps, IV 753, 815 et suiv., 851 et suiv.; com. en chef l'armée de Bretagne, V 1328.
Colombe (Ste.), au S.-O. de Pontarlier, V 1206.
Colombes, près d'Argenteuil, au N.-O. de Paris; redoute de — III 40.
Colombey, au S. de Toul, I 394; II 899, 1300.
Colombey, à l'E. de Metz, I 435, 447 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); sortie sur — II 1336, 1349 et suiv. (bataille de Noisseville); sortie sur — III 265 et 269.
Colombey—Nouilly (Bataille de). Situation du côté franç. I 444, du côté all. 448. Description du champ. de bataille 450. Avant-garde du VIIe corps à — et la Planchette 451, du 1er corps sur les hauteurs de Mey et de Lauvallier 455. Combats du VIIe corps sur le ruisseau de — 461, dans le bois de Borny 471, 472. Le 1er corps à Nouilly 465, 469, 477, contre les hauteurs de Bellecroix 469, 476, 479. 18e div. d'inf. et 1re div. de cav. à Grigy 472. Retraite de l'ennemi et issue de la bataille 483. Effectif des troupes all. II. suppl. 203*. Ordres donnés par les All. après la bataille 1488. Considérations finales 490.
Colombey (Ruisseau de), à l'E. de Metz, I 451 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 498; sortie de — III 270.
Colombier (Le), au N.-E. de Nogent le Rotrou, III 433 (combat de Bretoncelles).
Comagny (Thibaudin), gén. franç., com. la 2e div. du 24e corps, V 1164, 1183; com. le 24e corps, V 1183, 1192, 1199 et suiv., 1326.
Combeaufontaine, nœud de routes, au N.-O. de Vesoul, IV 694, 699.

Digitized by Google

Combles, au N.-O. de Péronne, IV 721, 882, 919 et suiv., 951; V 1372.
Comité central des sociétés all. de secours aux malades et aux blessés, V 1435.
Commercy, sur la Meuse, I 616; III 378; V 1410 et 1417 (magasin de vivres de l'armée de la Meuse et de la IIe armée).
Commissions de lignes, voir chemins de fer.
Commission exécutive, V 1267, 1351. Voir chemins de fer.
Communale (Forêt), à l'O. de Sarrebruck, I 308 et suivantes (bataille de Spicheren).
Commune (Insurrection de la), à Paris, V 1346 et suiv.
Commune (La), au N. de Champagné, IV 842 (combat de St. Corneille, bataille du Mans).
Communications avec l'arrière, jusqu'à la bataille de Sedan I 210 et suiv.; II 1297 et suiv. Jusqu'à la fin d'octobre III 199 et suiv., 264 et suiv., 312 et suiv. Jusqu'à l'armistice III 362, 381; IV 601, 693; V 1124, 1255 et suiv. Pendant l'armistice 1332 et suiv. Protection des — V 1269 et suiv.
Compiègne, sur l'Oise, IV 559, 701.
Conan, au N. de Blois, IV 648 et suiv.
Condé Folie, sur la Somme, au N.-O. d'Amiens; combat de — IV 720.
Confédération de l'Allemagne du Nord. Mobilisation I 47 et suiv. Vote des crédits I 49. Organisation et armement I 49 et suiv. Recrutement pendant la guerre V 1447 et suiv. Troupes de garnison, formations nouvelles V 1454. Secours aux blessés I 132; V 1435 et suiv.
Conflans, pont sur l'Orne, au N.-O. de Metz, I 446; II 655 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 1329.
Conflans, près de St. Calais, au N.-O. de Vendôme, IV 779.
Conie (Ruisseau de), affluent de gauche du Loir, III 411, 426, 443, 471 et suiv., 474.
Conlie, au N.-O. du Mans, IV 814, camp. de — 854 et suiv. et 863 et suiv.; V 1263.
Connerré, sur la route de la Ferté Bernard au Mans, pont sur l'Huisne, IV 778, combat de — 785 et suiv., 797, 808 et suiv., 826, 837. Voir bataille du Mans.
Conrady (de), colonel, I 473.
Conring (de), major, I 480; II 1364, 1377.
Conring (de), major, IV 828, 861.
Cons Lagrandville, au S.-O. de Longwy, V 1301 (siége de Longwy).
Conseil Dumesnil, gén. franç., com. la 1re div. du 7e corps, I 34, 176, 208, 216 et suiv., 372 et suiv.; II 989, 1008, 1087, 1166, 1194.
Conserves alimentaires, V 1407, 1416. Voir alimentation de l'armée.
Conta (de), colonel, III 282, 379 et suiv.; IV 761 et suiv., 799 et suiv.
Conta (de), major, V 1137.
Contades (Retranchements de), au N. de Strasbourg, II 1260 et suiv.; III 100 et suiv.
Contay, sur l'Hallue, au N.-E. d'Amiens, IV 707, 712 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Contenson (de), colonel franç., II 1034 et suiv.
Contescourt, au S.-O. de St. Quentin, IV 929 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Conty, pont sur la Celle, au S.-O. d'Amiens, IV 575 (bataille d'Amiens), 703.
Copenhague, II 1239; l'escadre franç. sur la rade de — 1244.
Corbeil, sur la Seine, au S. de Paris, III 18, 59, 146, inspection gén. des étapes de la IIe armée 201; V 1258, 1268, 1380, magasin de la IIIe armée 1414.
Corbeilles, à l'E. de Beaune la Rolande, III 452 et suiv. (bataille de Beaune la Rol.).
Corbie, sur la Somme, IV 562, 570 et suiv. (bataille d'Amiens), 707, 718, 916.
Corcelles, sur la route d'Arcey à Villersexel, au N.-O. d'Arcey, IV 1006 (combat d'avant-postes à Arcey).
Corcelle Ferrière, à l'O. de Besançon, V 1177.
Corcelles les Monts, au S.-O. de Dijon; combat d'avant-postes à — IV 602.
Cormainville, au N.-O. d'Artenay, III 471 et suiv. (combat de Villepion), 492 (bataille de Loigny—Poupry), 504, 517 (bataille d'Orléans).
Corneille (St.), au N. de Champagné; combat de — IV 836 et suiv. (bataille du Mans).
Cornet d'Or (Ferme du), au S.-E. de St. Quentin, IV 931 (bataille de St. Quentin).
Cornières (Ferme de), au N.-O. d'Artenay, III 472 (combat de Villepion), 480 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Corny, pont sur la Moselle, en amont de Metz, I 433, 525 (bataille de Vionville—Mars la Tour), 625 et suiv.; II 648 (bataille de Gravelotte—St. Privat), 890, 1314; III 257.
Corps Levé (Ferme du), au N. de Parigné

Digitized by Google

l'Evêque, IV 801 (combat de Parigné l'Evêque).
Corubert, au N.-O. de Nogent le Rotrou, III 437.
Cosel (de), colonel, V 1149, 1195.
Cosne, pont sur la Loire, en amont de Gien, IV 868.
Cosson (Ruisseau de), affluent de gauche de la Loire, IV 612, 635.
Côte (Bois de la), à l'E. de Ste. Marie, IV 1016 (combat d'Arcey—Ste. Marie).
Côte (La), au N.-O d'Essert, IV 967.
Côtes allemandes (Protection des). Mesures prises pour la — I 50. Plan de l'amiral Jachmann I 110. Mesures prises au début de la guerre I 111 et suiv., jusqu'au commencement de septembre II 1240 et suiv., jusqu'au milieu de novembre III 416 et suiv., jusqu'à l'armistice V 1308 et suiv. Troupes chargées de la — I 116 et suiv.; II 1251; V 1308 et suiv. Voir littoral.
Côte d'Or (Monts de la). Aperçu géographique sur les — III 299. Marche du XIVe corps vers les — III 300 et suiv. Positions pour se garder vers les — III 335 et suiv; IV 600 et suiv. Voir aussi Dijon. Opérations des Français dans les — IV 693, offensive de la div. badoise IV 694 et suiv. Voir aussi combat de Nuits. Evacuation de la Côte d'Or par Garibaldi V 1220 et suiv.
Côte d'Or (Armée de la). Formation III 323. Combat et évacuation de Dijon III 325 et suiv.
Côte d'Or (Dép. de la), IV 1063, 1110; V 1223 et suiv. (occupation par l'armée du Sud), 1325, 1341, 1356 etc.
Côtelles (Les), au S.-E. de Beaune la Rolande III 453 et suiv. (bataille de Beaune la Rolande).
Cotta, lieut.-col., I 585 et suiv., 610.
Cottenchy, au S.-E. d'Amiens, IV 572 (bataille d'Amiens).
Coucy le Château, au S. de la Fère, IV 701.
Coudray (Le), au N.-E. de Connerré, IV 785 (combat de Connerré).
Coudray (Ferme du), au N.-O. d'Orléans, III 514 (bataille d'Orléans).
Coudray (Bois de), au S.-E de Vendôme, IV 654 (combat de Coulommiers).
Coudray (Château de), au N. de Cravant, IV 620, 632 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Coulaines, faubourg N. du Mans, IV 853.
Coulans, à l'O. du Mans, IV 854 (combat de Chassillé).
Couléon (Château de), au N. de Connerré, IV 811 et suiv. (combat du Chêne, bataille du Mans).
Coulimelle, au N. de Coulmiers, III 400 (combat de Coulmiers).
Coulmann, lieut.-col., II 810.
Coulmiers, au N.-O. d'Orléans, III 387, 393, 409, 450, 470; IV 660 et suiv.: V 1313.
Coulmiers (Combat de), III 395 et suiv. Dispositions d'attaque prises par les Français 396. Positions des Allemands 396. Aile sud: Déploiement du 15e corps français 397; évacuation de Baccon, la Rivière et la Renardière par la 1re brig. bavaroise 400. Centre: Déploiement de la div. Barry 398; attaque convergente sur — 402; évacuation de Coulmiers par la 4e brig. bav. 405. Aile nord: mouvement tournant de la div. Jauréguiberry et de la cav. Reyau 398; combat d'art. et de cav. a St. Sigismond 400, 403; offensive de la 2e brig. bavar. sur Cheminiers 404. Retraite des All. 406. Pertes 407. Composition et effectif des troupes all. III supp. 131*.
Coulommiers, III 17, 19, 171, 201; V 1291.
Coulommiers, à l'E. de Vendôme; combat de — IV 654, 758.
Coup d'œil général sur la guerre franco-all. II 1412 et suiv.; V 1311 et suiv.
Cour, près de Baume les Dames, pont sur le Doubs, V 1171.
Cour (Ferme de la), sur la rive gauche de la Loire, au S. d'Orléans, IV 867.
Cour au Loup (Ferme de la), au N.-E. de Nogent le Rotrou, IV 757 (combat de la Fourche).
Courances, bifurcation de route, à l'O. de la Forêt de Fontainebleau, III 62.
Courban, station de chemin de fer, à l'E. de Châtillon sur Seine, V 1284.
Courbehaye, au N.-O. de Loigny, III 492 (bataille de Loigny—Poupry).
Courbevoie, à l'O. de Paris, III 40, 144.
Courceau, sur la route St. Seine Montbard; défilé de — IV 990.
Courcebœufs, au N.-O. de Bonnétable: escarmouche de — IV 840 et suiv.
Courcelles, au N.-O. de Beaune la Rolande, combat de — III 460 (bataille de Beaune la Rolande).
Courcelles Chaussy, à l'E. de Metz, I 407 et suiv., 424, 436, 497 et suiv.
Courcelles en Montagne, à l'O. de Langres, V 1120.

Digitized by Google

Courcelles les Montbéliard, au S.-O. de Montbéliard, IV 1026 (bataille de la Lisaine).
Courcelles sur Nied, bifurcation de chemin de fer, au S.-E. de Metz, I 426, 429 et suiv., 472 (bataille de Colombey—Nouilly), 498 et suiv., 512 et suiv.; II 1314, 1323 et suiv., 1355 et suiv. (bataille de Noisseville; V 1409 (magasin de vivres), 1418 etc.
Courcelette, au S.-O. de Bapaume, IV 889 (bataille de Bapaume), 918.
Courcemont, à l'O. de Bonnétable, IV 853.
Courchamp, au S. de Chenebier; combat de nuit à — IV 1038.
Courmelles, au S. de Soissons; parc de siége de — III 207 (prise de Soissons).
Courneuve (La), à l'E. de St. Denis, III 39, 190 et suiv. (combat du Bourget); IV 735.
Courson, au S. d'Auxerre, V 1117.
Courson de la Villeneuve, gén. franç., com. la 2e brig. de la 1re div. du 12e corps, II 1019 et suiv., 1054.
Courtalain, à l'O. de Châteaudun, IV 666 et suiv., combat de — 670.
Courte Boule (Ferme de la), au S.-O. de Changé, IV 823 (combat de la Landrière—Le Tertre), 843. Voir bataille du Mans.
Courtillère (Ferme de), au N.-O. de Connerré, IV 811 et suiv. (combat du Chêne, bataille du Mans).
Courtiras, au N.-O. de Vendôme; combat de — IV 657, 680 et suiv., combat d'avant-postes à — 751, 759 et suiv. (combat d'Azay—Mazange).
Courty, gén. franç., com. la 1re brig. de la 3e div. du 2e corps de la 2e armée de Paris, III 550 et suiv. Com. la 3e div. du 1er corps de la même armée, IV 1089, 1099.
Courvalain (Château de), au N. de Connerré, IV 828 (combat du Chêne—Les Cohernières).
Courville, pont de chemin de fer, à l'O. de Chartres; combat de — 385, 410 et suiv., 432; V 1263.
Cousin, gén. franç., com. la 2e brig. de cav. de la div. Champéron de la 2e armée de Paris, III 144, 167.
Coussey, canton du dép. des Vosges, V 1360 et suiv.
Coutencellerie (Ferme de la), près de Morée, au N.-E. de Vendôme, IV 659.
Couthenans, au N.-O. d'Héricourt, IV 1018 (combat de Chavanne), 1033 (bataille de la Lisaine).
Cramer, auditeur de corps d'armée, IV 587.
Cramm (Baron de), capitaine, I 410.
Cranach (de), colonel, I 579, 591; III 459; IV 752, 764, 768.
Crannes, près de Conlie, au N.-O. du Mans, IV 860 (combat de Sillé le Guillaume).
Craonne, nœud de routes au S.-E. de Laon, III 25.
Craushaar (de), gén.-major, com. la 1re brig. d'inf. saxonne No 45, II 656, 670, 720, 732 et suiv., 837, 843 et suiv., 849.
Cravanche, au N.-O. de Belfort; combat de — IV 966 et suiv.
Cravant, à l'O. de Meung; escarmouche de — III 388; IV 620 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Crédits votés par les Chambres pour la guerre. En Allemagne I 49. En France I 10 et suiv.
Creil, sur l'Oise, au N. de Paris; destruction de la voie ferrée à — III 25, 247 et suiv.; V 1393 (dépôt de munitions).
Crémer, gén. franç., com. une division, IV 602 et suiv., 698, 995 et suiv., 1021, 1034, 1048 et suiv., 1058; V 1134, 1160 et suiv., 1180 et suiv., 1210 etc.
Crémieux, ministre franç., de la justice, III 32, 211.
Crepy (Ferme de), au S.-E. de Metz, III 268 et suiv.
Crépy en Valois, nœud de routes, au S.-O. de Soissons, III 25; V 1256 (étape de l'armée de la Meuse).
Créteil, nœud de routes, au S.-E. de Charenton, près de Paris, III 18, 57, escarmouche de — 77, 169.
Creusy, au S. d'Artenay, III 228, 424 (combat d'Artenay), 500 (bataille d'Orléans).
Crise (Ruisseau de la), affluent de droite de l'Aisne, III 203 et suiv. (prise de Soissons).
Croissilles, au S.-E. d'Arras, IV 904.
Croissy, sur la Seine, à l'O. de Paris, III 160, 188.
Croix (La), près de Chanteloup, au N.-E. du Mans, IV 814, 829, combat de — 839 et suiv. Voir bataille du Mans.
Croix (La), entre Champagné et Fatines, au N.-E. du Mans; combat de — IV 825, 841. Voir bataille du Mans.
Croix, au S.-E. de Montbéliard; combat de — IV 983, combat de — 1019, 1024 (bataille de la Lisaine).
Croix aux Bois (La), dans l'Argonne, nœud de routes, à l'E. de Vouziers, II 936.

Digitized by Google

Croix Briquet (La), au S. d'Artenay, III 228 et suiv. (combat d'Artenay), 498 et suiv. (bataille d'Orléans).
Croix d'Arles (La), au S. de Langres; combat de — V 1123.
Croix de Berny (Ferme de la), au S. de Paris, III 158 et suiv., 174 (combat de Bagneux).
Croix de fer. Cet ordre est rétabli par S. M. le Roi, I 118.
Croix de fer (Ferme de la), au N.-E. de Connerré, IV 785 (combats de Connerré et de Thorigné).
Crozet (Le), au N. de Thorigné, IV 787 (combats de Connerré et de Thorigné).
Crottes (Les), carrières de pierre, au N.-O. de Coulmiers, III 399 et suiv. (combat de Coulmiers).
Croud (Ruisseau de), affluent de la Seine à St. Denis, III 34, 150, 188.
Crouy, au N.-E. de Soissons; combat d'avant-postes à — III 206 (prise de Soissons).
Crouy sur Ourcq, au N.-E. de Meaux, III 26.
Crouzat, gén. franç., com. en chef l'armée des Vosges (1re formation), III 329; com. du 20e corps, 447, 449 et suiv., 456 et suiv., 463, 508 et suiv.; IV 618. En outre IV 963; V 1217.
Crucheray, au S. de Vendôme, IV 652 (combat de Vendôme).
Crosius, colonel, II 995; IV 1097.
Cucufa (St.), ferme, au N.-O. de St. Cloud, ravin de — III 180 et suiv. (combat de la Malmaison).
Cumme, major, IV 1098.
Cuny (Ferme de), au N. d'Orléans, III 512 (bataille d'Orléans).
Curten (de), gén. franç., IV 679, com. la 3e div. réorganisée du 16e corps, IV 751, 758, 796 et suiv., 813, 831 etc.
Cuse, au S. de Villersexel, IV 997.
Cusse (Bois de la), au S.-O. de St. Privat, II 674 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Cussey sur Ognon, à l'E. de Besançon, III 316 (combats sur l'Ognon); V 1132.
Cusel, dans le Palatinat, I 106 et suiv., 162 et suiv.
Cuxhaven, I 113; batteries de — V 1335. Voir aussi Elbe.
Cyclope, canonnière de 1re classe, I 113 et suiv.; II 1244.
Cyr (St.), près de Tours, pont sur la Loire, IV 871.
Cyr du Gault (St.), au S. de Vendôme, IV 782 (combat de Villeporcher).
Cyr en Val (St.), sur le Loiret, au S.-E. d'Orléans, III 388.
Cyr les Coulons (St.), au S.-E. d'Auxerre, IV 689.
Czettritz-Neuhaus (de), lieut., I 410.

Dadonville, au S.-E. de Pithiviers, III 460.
Daffenreither, major, III 479.
Dahmshöft, station sémaphorique de la Baltique, II 1247.
Daigny, sur la Givonne, II 1059 et suiv., 1086 et suiv. (bataille de Sedan).
Daix, au N.-O. de Dijon; combat de nuit à — IV 603; V 1138 (combat de Talant—Fontaine les Dijon).
Dallmer, major, I 477.
Dambœr, major, II 1144.
Dambron, au N. d'Artenay, III 223 (combat d'Artenay), 424, 488, 497 et suiv. (bataille d'Orléans).
Dames (Bois des), II 973 (combat de Nouart).
Dammartin, au N.-E. de Paris, III 26, 201; inspection gén. d'étapes de l'armée de la Meuse à — V 1379.
Dammers, major, IV 761.
Dammert, capitaine, I 621.
Dampierre les Montbozon, au S. de Vesoul, IV 986 (combat d'avant-postes à —), 996.
Dampierre sur Doubs, pont sur le Doubs, en aval de Besançon, V 1147.
Dampierre sur Salon, au N. de Gray, V 1128.
Damville, bifurcation de route, au S.-O. d'Evreux, IV 958.
Damvillers, au N. de Verdun, II 933 et suiv.; III 365 (siége de Verdun); IV 597 (prise de Montmédy); V 1257 (étape).
Danjoutin, au S. de Belfort, IV 964, 972. surprise de — 975 et suiv. Voir siége de Belfort.
Danizy, au N.-E. de la Fère, IV 581 (prise de la Fère).
Dannemarie, en Alsace, V 1266, 1404, 1420.
Dannemarie, à l'O. de Besançon; combat d'art. à — V 1149 et suiv., 1165.
Dannemois, au S.-O. de Melun, escarmouche de — III 62.
Dannenberg (de), gén.-major, chef d'état-major du corps de la Garde, II 716, 870.
Dannenberg, colonel, II 756; IV 990; V 1116 et suiv. (brigade comb. —), 1275 et suiv.. 1281.
Dannin (Bois du Mont), à l'E. d'Héricourt, IV 1023 (bataille de la Lisaine).

Digitized by Google

Dantzen (de), major, II 807.
Dantzig-Weichselmünde, place forte, I 114; II 1245 et suiv.; V 1461 (garnison et armement).
Danzé, au N.-O. de Vendôme, IV 665, combat de — 684 et suiv., 761, 774.
Daours, sur la Somme et l'Hallue, IV 707, 710 et suiv. (bataille de l'Hallue), 916.
Darapsky, lieut.-col., II 684, 693.
Dardenay, à l'O. de Champlitte, V 1121.
Dargent, gén. franç., com. du 19e corps, IV 851, 875, 956 et suiv.; V 1322 et suiv.
Dariés, voir d'Aries.
Darmstadt, I 89 (point de concentration du corps de la Garde); V 1398.
Darney, sur la Haute Saône, au S. d'Epinal, II 903.
Darois, au N.-O. de Dijon; combat de — IV 603 et suiv.
Darserort, station sémaphorique de la Baltique, II 1248.
Dasle, au S.-E. de Montbéliard; combats de — IV 1018 et suiv., 1052.
Dastugue, gén. franç., com. la 1re div. du 15e corps, IV 1025 et suiv., 1044; V 1165.
Daudel, gén. franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 3e corps de la 2e armée de Paris, III 57, 546 et suiv.
Daudistel, capitaine, II 697.
Daum (de), capitaine, I 335.
Davenescourt, au S.-E. d'Amiens, IV 703.
Débarquement sur les côtes all. Projet français I 26 et suiv., 43, 115; II 1245. Mesures prises par les All. contre un — I 79 et suiv., 116.
Debschitz (de), gén.-major, com. le détachement sur le haut Doubs, IV 978 et suiv., 987 et suiv., 1006 et suiv., 1018, 1024, 1039, 1052 et suiv., 1066 et suiv.; V 1159 et suiv., 1164, 1173, 1188, 1192, 1198, 1205 et suiv., 1214 et suiv., 1224, 1230 et suiv., 1235, 1240, 1244, 1251, 1254, 1288.
Decaen, gén. franç., com. le 3e corps, I 447 et suiv., 489.
Decken (de), colonel, II 799, 805, 1332.
Decken (de), major, II 861.
Decker (de), lieut.-gén., com. l'art. de siége devant Strasbourg, puis l'art. de l'armée du Sud, II 1292; III 96.
Défense nationale. Gouvernement de la — à Paris, sa constitution III 30. Envoi d'une délégation à Tours III 31. Essais de négociations III 79. Répression de l'émeute dirigée contre le gouv. de la — III 381 et suiv. La sortie du 19 janvier est décidée IV 1085 et suiv. Traité d'armistice IV 1109 et suiv., V 1318. Différents entre le gouvernement de Paris et la délégation de Bordeaux, V 1327.
Degenfeld (Baron de), gén.-major, com. la 1re brig. comb. badoise, puis la 2e brig. d'inf. badoise II 1276; III 128, 301 et suiv., 316; IV 603, 695, 1013, 1023, 1036 et suiv., 1048 et suiv., 1056; V 1151.
Déjean, gén. franç., ministre de la guerre intérimaire, I 32.
Delarue, gén. franç., III 213 et suiv.
Délégation du gouvernement de la défense nationale. Sa réunion à Tours III 32. Son action III 211 et suiv., 218, 240, 383 et suiv., 451, 470; voir aussi Gambetta. Son transfert à Bordeaux IV 651. Armistice V 1201, 1318. Attitude pendant les élections pour l'Ass. nationale V 1327. Ratification du traité préliminaire de paix V 1338.
Delitz (de), colonel, I 451; II 794 et suiv.; V 1120, 1207.
Delme, au N.-O. de Château-Salins, I 416, 429 et suiv., 503; II 1309 et suiv.
Demange, lieut.-col. franç., II 1046.
Démarcation (Ligne de), V 1318. Voir armistice.
Démobilisation de l'armée all., V 1351 et suiv.
Démuin, au S.-E. d'Amiens, IV 564 et suiv. (bataille d'Amiens).
Denfert Rochereau, lieut.-col. franç., com. de Belfort, IV 964 et suiv., 1022; V 1232 et suiv., 1246 et suiv., 1252 et suiv.
Denis (St.), sur la Seine, III 26, fortifications de — 35, 52 et suiv., 148, 191 et suiv. (combats du Bourget), 524; IV 1103 et suiv. (Bombardement de); V 1319. Canal de — III 34.
Denis d'Anjou (St.), au S.-E. de Laval, IV 876.
Denis de l'Hôtel (St.), pont sur la Loire, en amont d'Orléans, III 239; IV 611, 641.
Denis des Puits (St.), au S.-O. de Chartres, III 432.
Denis d'Orques (St.), à mi-chemin du Mans à Laval, IV 863, 876.
Deplanque, gén. franç., com. la 2e brig. de la 1re div. du 16e corps, III 471 et suiv., 478 et suiv.; com. la 1re div. du 16e corps, IV 798, 801 et suiv., 814, 834, 858.
Dépôt (Troupes de), allemandes. Leur effectif au début de la guerre I 58 et suiv. Au commencement de Mars V supp. 751*.

Digitized by Google

Derenthall (de), major, II 1191; III 193.
Derroja, gén. franç., com. la 1re div. du 22e corps, IV 707, 887, 891 et suiv., 916 et suiv., 922, 930.
Désandans, sur la route d'Arcey à Héricourt, IV 1016 et suiv. (combat d'Arcey — Ste. Marie).
Descures (Ferme), à l'E. de Coulmiers, III 395 (combat de Coulmiers).
Déservillers, à l'O. de Pontarlier, V 1190 et suiv.
Desvaux, gén. franç., com. la cav. de la Garde, II 1330.
Deuil, au N.-O. de St. Denis, III 55 et suiv.
Deutsch (de), lieut.-colonel, I 463 et suiv.
Deutschenhof (Ferme de), au S. de Wissembourg, I 194 et suiv. (combat de Wissembourg).
Deutsch Mühle, à l'O. de Sarrebruck, I 141 (combat de Sarrebruck), 295 et suiv. (bataille de Spicheren).
Deux-Ponts, dans le Palatinat, I 82 et suiv., 163 et suiv., 206, 286.
Dewitz (de), capitaine, II 726.
Dhuizon, en Sologne, à l'E. de Blois; combat de — IV 873.
Diana, vapeur de réserve, II 1242.
Dickenbrock, postillon, V 1381.
Dié (St.), Meurthe, III 301 et suiv.
Dié sur Loire (St.), à mi-chemin de Beaugency à Blois, IV 635.
Dieckmann, capitaine, II 1029.
Dieffenbach, à l'E. de Wœrth, I 226 et suiv. (bataille de Wœrth).
Diehl (de), colonel, II 1203; III 66 et suiv.
Diénay, au N. de Dijon, V 1121.
Diepenbroick-Grüter (Baron de), gén.-major, com. la 14e brig. de cav., I 613.
Dieppe, IV 588, 953; V 1321, 1373, 1382.
Dietl, capitaine, II 1207.
Dietl (de), gén.-major, com. la 1re brig. d'inf. bavaroise, I 239, 273; II 1091, 1209 et suiv.; III 224, 237 et suiv., 401, 469 et suiv.; IV 616.
Dietrich, lieut.-colonel, II 974 et suiv.
Dietrich; lieut., III 163.
Dietz, aumônier divisionnaire, V 1442.
Dieudonné, contre-amiral franç., I 115; II 1245.
Dieulouard, pont sur la Moselle, en amont de Pont-à-Mousson, I 427 et suiv., destruction de la voie ferrée à — 431 et suiv., 500, 59 et suiv.
Dieuze, sur la Seille, à l'E. de Château-Salins, I 382, 386, 390, 420; II 1299.
Diezelski (de), lieut. en 1er, I 458.
Digny, au S.-O. de Châteauneuf en Thimerais, III 431 (combat de Châteauneuf) IV 670.
Dijon. Topographie III 300, 325; V 1136. Combat de — III 325 et suiv. Première occupation par les All. III 328 et suiv. Positions du XIVe corps à — III 335. Opérations et combats du XIVe corps autour de — IV 600 et suiv., 691 et suiv. Voir aussi combat de Nuits. Evacuation par les All. IV 699 et suiv. Marche du détachement Kettler sur — V 1118 et suiv., 1129. Occupation et fortification de — par les Franç. V 1134 et suiv. Combats du détachement Kettler devant Dijon: à Talant—Fontaine les Dijon et Messigny V 1138 et suiv., à Pouilly V 1141 et suiv. Opérations du gén. Hann de Weyhern contre — V 1217 et suiv. Reprise de — par les All. V 1221. En outre III 333; V 1114, 1122 et suiv., 1229, 1313, 1342, 1371 et suiv., 1382, 1419 et suiv. etc.
Dingsheim, au N.-O. de Strasbourg, II 1281 (siége de Strasbourg).
Dinsheim, près de Mutzig, à l'O. de Strasbourg; combat d'avant-postes III 127.
Diringshofen (de), gén.-major, com. la 40e brig. d'inf., II 858 et suiv.; IV 676, 680 et suiv., 831.
Dizier (St.), sur la Marne, au S.-O. de Bar le Duc, II 896 et suiv., 915, 923 et suiv.; III 201; V 1417 etc.
Dobschütz (de), lieut.-colonel, V 1285 et suiv.
Döring (de), gén.-major, com. la 9e brig. d'inf., I 297 et suiv., 323 et suiv., 356, 530 et suiv.
Döring (de), major, II 783.
Döring (de), lieut., IV 1091.
Dörnberg (Baron de), lieut.-col., IV 709, 943.
Dohna (Comte de), gén.-major, com. la 7e brig. de cav., IV 588, 705, 712, 716, 881, 889, 918, 921, 926, 933, 947.
Dohna (Comte de), colonel, I 535, 559.
Doingt, à l'E. de Péronne, IV 909 (prise de Péronne), 924 (combat de Tertry—Pœuilly).
Dôle, sur le Doubs, III 320, 329 et suiv.; IV 698. Combat de — V 1131 et suiv., 1135, 1149, 1208, 1229, 1421 (magasin de vivres).
Dollen (de), major, I 564 et suiv.
Dollon, à l'E. de Thorigné, IV 786 (combats de Connerré et Thorigné).

Digitized by Google

Dom le Mesnil, au S.-O. de Donchery, II 1058, 1139 et suiv. (bataille de Sedan).
Domainville, à l'O. de Poupry, III 482 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Domart, au S.-E. d'Amiens; escarmouche de — IV 561, 564 et suiv. (bataille d'Amiens).
Domart (Bois de), au S.-E. d'Amiens, IV 564 et suiv. (bataille d'Amiens).
Dombasle, à l'O. de Verdun, II 922 et suiv.
Dombrot, à l'O. d'Epinal; combat de — V 1286.
Domfaing, Vosges, à l'E. de Bruyères, III 310 (combat de Bruyères).
Domfront, Orne, IV 863, 875, 960.
Dommartin, à l'E. de Toul; hauteurs de — III 83 et suiv. (Prise de Toul). Bois de — II 917.
Dommartin, au S.-E. d'Amiens, IV 572 (bataille d'Amiens).
Dompierre, à l'O. de Pontarlier, V 1207.
Donchery, sur la Meuse, à l'O. de Sedan, II 912, 1057 et suiv., 1085 et suiv. (bataille de Sedan); III 14.
Doncourt en Jarnisy, à l'O. de Metz, I 446, 519 et suiv., 561 et suiv. (bataille de Vionville—Mars la Tour); II 654 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 867, 890 et suiv., 1322 et suiv.
Donnemarie, nœud de route, au N.-E. de Montereau, III 20.
Donnersberg, dans le Palatinat, I 124.
Donnette (Vallée de la), au N.-E. de Nogent le Rotrou, III 433.
Donzy (Ferme de), au N.-O. d'Orléans, III 503 et suiv. (bataille d'Orléans).
Dorival (Château), près de Bazeilles, II 1090 (bataille de Sedan).
Dormans, au S.-O. de Reims, III 17; V 1291.
Dorsche (de), capitaine, voir Hahn.
Doseuillons (Bois), près de Verneville, à l'O. de Metz, II 659 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Douane (Maison de la), au N.-O. de Spicheren, I 308 et suiv. (bataille de Spicheren).
Douai, IV 948 et suiv.
Douay (Abel), gén. franç., com. la 2e div. du 1er corps, I 176 et suiv., 185, 196; II 1414.
Douay (Félix), gén. franç., com. le 7e corps, I 31 et suiv., 98, 214, 372 et suiv.; II 904 et suiv., 919 et suiv., 926, 936, 947, 956, 970, 988, 1048 et suiv., 1059, 1076, 1086, 1153 et suiv., 1166 et suiv., 1114 et suiv.; IV 963.
Double couronne du Nord (Fort de la), près de Paris, III 35, 148, 192 (combat du Bourget); IV 1105 (bombardement); V 1319.
Doubs, rivière, III 300, 320, 331; IV 700, 967, 978, 981 et suiv., 1066; V 1115 et suiv., marche et déploiement des IIe et VIIe corps sur le — 1127 et suiv., 1153 et suiv., 1160 et suiv., 1166 et suiv., 1171 et suiv., 1187 et suiv., 1211, 1240, 1316 etc.
Doubs (Dép. du), 1201, 1228, 1325, 1342, 1356, 1359.
Douzy, sur la Chiers, en aval de Carignan, II 1053, combat d'avant-garde à — 1063 et suiv., 1098 et suiv. (bataille de Sedan).
Dragon (Drache), canonnière de 1re classe, I 114; II 1248.
Drathzug (Ferme de), au S.-O. de Sarrebruck, I 292 et suiv. (bataille de Spicheren).
Drancy, au S.-E. de St. Denis, III 55, 196 et suiv. (combat du Bourget); IV 732, 739 et suiv. (combat du Bourget), 1083 et suiv.
Draveil, sur la Seine, au S. de Paris; combat d'avant-garde à — III 18.
Drée (Ruisseau de), affluent de gauche de l'Arroux, IV 605.
Dresde, I 81 (gouv.-gén.); V 1398.
Dresky (de), colonel, I 539, 556, 585 et suiv. 610; IV 800.
Dreux; escarmouche de — III 385, 410 et suiv., 421 et suiv., combat de — 427 et suiv.; IV 588, 954; V 1263.
Droué, à l'O. de Châteaudun; combat de — IV 668.
Drugeon (Ruisseau du), à l'O. de Pontarlier, V 1195, 1207 et suiv.
Duclair, sur la Seine, au N.-O. de Rouen, IV 722, 954 et suiv.
Ducrot, gén. franç., com. à Strasbourg, I 33 et suiv.; com. la 1re div. du 1er corps, I 176, 218; com. le 1er corps, II 904 et suiv., 919 et suiv., 926, 936, 947, 956, 970, 988, 1053 et suiv., 1059, 1076, 1085 et suiv., 1106, 1186; III 27; com. en chef la 2e armée de Paris, III 45, 60, 63 et suiv., 74, 144, 179, 470, 474, 523 et suiv., 536 et suiv., 553 et suiv.; IV 735, 740, 1089 et suiv., 1110; V 1314.
Ducrot (Redoute), à Strasbourg, III 117 (siége de Strasbourg).
Dudweiler, au N.-O. de Sarrebruck, I 143 (combat de Sarrebruck).
Due (Ruisseau de), affluent de gauche de l'Huisne, IV 786 (combats de Connerré et de Thorigné).

Digitized by Google

Düppel (Fortifications de), I 57; II 1245. (Voir aussi Sonderbourg.)
Düppigheim, au S.-O. de Strasbourg, II 1276 (siége de Strasbourg).
Dürkheim, dans le Palatinat, I 105 et suiv., 156 et suiv.
Dürrenbach, au S.-E. de Wœrth, I 255 (bataille de Wœrth).
Dufaure du Bessol, gén. franç., com. la 2e div. du 22e corps, IV 707, 887, 890 et suiv., 924, 929 et suiv.
Dugny, au N.-E. de St. Denis, III 55 et suiv., 150 et suiv., 192 et suiv. (combat du Bourget).
Dugny, au S.-O. de Beaugency, IV 634 (bataille de Beaugency—Cravant).
Duhesme, gén. franç., com. la div. de cav. du 1er corps, I 36, 218.
Dulac, lieut.-colonel franç., I 359.
Dumesnil (Conseil), voir Conseil.
Dumont, gén. franç., com. la 3e div. du 7e corps, I 34, 372; II 941 et suiv., 1054, 1086, 1166, 1194 et suiv.
Dumoulin, gén. franç., com. la 1re brig. de la 2e div. du 7e corps, III 155, 167, 173 et suiv.
Dun sur Meuse, au N. de Verdun, II 910, 926 et suiv., 1311 et suiv.; V 1257.
Duneau, à mi-chemin de la Ferté—Bernard au Mans; escarmouche de — III 441; IV 786 (combats de Connerré et de Thorigné).
Dung, au S.-O. de Montbéliard; combat d'avant-postes à — et Bart IV 1019; V 1151.
Dupré, gén. franç., III 301, 307.
Durgeon (Ruisseau du), près de Vesoul, IV 991.
Dury, au S. d'Amiens, IV 563, 575 et suiv. (bataille d'Amiens).
Dutreux, major, V 1177.
Dziembowsky (de), major, II 1197.

Eards (Ferme d'), au N. de Poupry, III 489 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Eberbach, au S.-O. de Wœrth, I 250 et suiv. (bataille de Wœrth).
Eber (Ruisseau de l'), affluent de droite de la Sauer, I 250 et suiv. (bataille de Wœrth).
Eberhardt (d'), colonel, II 1160; III 183.
Eberhardt (d'), lieut.-colonel, IV 1101.
Eberstein (d'), lieut.-colonel, voir Eller.
Eberstein (Baron d'), colonel, I 605.
Eberstein (Baron d'), major, I 308 et suiv.
Ebner d'Eschenbach (Baron), major, I 180, 189.
Echelles, au S.-O. de Poupry, III 484 (bataille de Loigny—Poupry).
Echenoz le Sec, au S. de Vesoul, IV 985 et 997 (combat d'avant-postes à Vesoul).
Echevanne, au N.-O. d'Héricourt, IV 1050 et suiv. (bataille de la Lisaine).
Eck, major, IV 1081.
Eckart, major, IV 616.
Eckartsberg (d'), gén.-major, com. la 22e brig. d'inf., I 388.
Eckholsheim, à l'O. de Strasbourg, II 1265 et suiv. (siége de Strasbourg).
Ecly, nœud de routes, au N.-O. de Rethel, III 8 et suiv.
Ecole, au N.-O. de Besançon, III 320.
Ecoman, près de Morée, au N.-E. de Vendôme, IV 656.
Ecommoy, sur la route Château du Loir — Le Mans; destruction de la voie ferrée à — IV 813, combat d' — 831.
Ecouen, au N. de St. Denis, III 26.
Ecouis, au S.-E. de Rouen; escarmouche d' — III 250; IV 583 et suiv.
Ecrouves, à l'O. de Toul, III 87 (prise de Toul).
Eder, capitaine, II 1102.
Eggers, major, IV 891.
Egler, lieut., V 1350.
Egloff (d'), major, II 868.
Egloffstein (Baron d'), major, I 169.
Egriselle le Bocage, à l'O. de Sens; combat de nuit à — V 1278.
Egry, au N. de Beaune la Rolande, III 520.
Ehrenberg (d'), colonel, III 467, IV 653, 676; V 1273 et suiv.
Ehrenstein (d'), capitaine, V 1281.
Ehrenthal, vallée, au S.-O. de Sarrebruck, I 314 et suiv. (bataille de Spicheren).
Eider (Canal de l'), I 113 et suiv.
Einecke, major, II 802.
Einsiedel (d'), lieut. en 1er, II 1046.
Elbeuf, sur la basse Seine, IV 722, 898 et suiv. (combat de Robert le Diable Maison Brulet), 959.
Elbe (Embouchure de l'); fortifications et armement de l' — I 57, 69, 110 et suiv.; II 1243; V 1335. Escadre all. dans l' — I 69, 113; II 1243; V 1335. Vaisseaux de guerre franç. devant l' — V 1308.
Elern (d'), major, II 783.
Elern (d'), major, III 126.
Elisabeth, corvette all., I 111, 114 et suiv.; II 1246; III 417.
Eller-Eberstein (Baron d'), lieut.-colonel, I 553.
Eloie, au N. de Belfort; escarmouche d' — III 354 (investissement de Belfort).

Digitized by Google

Eloy Ferme de St.), au N. de Metz, III 271, 289 et suiv. (combat de Bellevue).
Elpons (d'), major, II 1369, 1374; IV 942.
Elsasshausen, au S.-O. de Wœrth, I 200, 209, 217 et suiv. (bataille de Wœrth).
Elterlein (d'), colonel, II 724, 729, 1116.
Emagny, pont sur l'Ognon, V 1133 (combats sur l'Ognon).
Emden, II 1240; V 1335.
Emmerich, lieut., I 180, 189.
Emmersweiler, à l'O. de Forbach, I 358 (bataille de Spicheren).
Empereur (Redoute de), au coin sud du haras, à l'O. de St. Cloud, IV 1092 (bataille du Mont-Valérien).
Empire (Proclamation de l') IV 1087.
Ems (Embouchure de l'). Batteries, garnison du littoral, escadre de l' — II 1241; V 1335.
Ende (am), capitaine, IV 932.
Ende (Baron d'), lieut., II 949.
Endres, major, IV 624.
Engelhard, intendant d'armée, V 1407.
Enghien, au N. de St. Denis, III 56, 150, 534 (combat d'Epinai). Lac d' — IV 1104.
Ensisheim, sur l'Ill, nœud de routes, au N. de Mulhouse, III 126, 354.
Entrée à Paris, V 1337 et suiv.
Entzheim, au S.-O. de Strasbourg, II 1273 et suiv. (siége de Strasbourg).
Envie (Ferme de l'), près de Vernéville, au N.-O. de Metz, II 678 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Epagny, au N. de Dijon, V 1121.
Epéhy, au N.-E. de Péronne, IV 884, 922.
Epernay, sur la Marne, II 911, 915, 943, III 27, 200; V 1255 et suiv., 1268, 1369, 1398, 1432 et suiv.
Epernon, au N.-E. de Chartres ; combat d' — III 215.
Epervier, canonnière de 2e classe, I 114 et suiv.; II 1242 et suiv.
Epiais, à l'E. de Vendôme, IV 649 et suiv.
Epieds, au N.-O. de Coulmiers, III 399 (combat de Coulmiers).
Epinai, au N.-O. de St. Denis, III 187, combat d' — 533 et suiv., sortie sur — IV 741.
Epinal, sur la Moselle, II 901; III 298, 301, combat d'avant-garde à — 311 et suiv.; Viaduc d' — V 1265, 1266, 1286 et suiv., 1419 et suiv. En outre, V 1374, 1399.
Epinay sur Orge, au S.-E. de Longjumeau, III 474.
Epine de Dallon (Ferme de l'), au S.-O. de St. Quentin, IV 934 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Epinette (Ferme de l'), au N. d'Orléans, III 509 (bataille d'Orléans).
Epinettes (Ferme des), au S.-E. du Mans, IV 835 (combat de la Tuilerie), combat de la — 846 et suiv. Voir bataille du Mans.
Epirey (Ferme d'), au N.-E. de Dijon, V 1142 (combat de Pouilly).
Epis (Ile des), à l'E. de Strasbourg, II 1259, 1287 et suiv.; III 99, 117 et suiv., sortie sur l' — 118. Voir siége de Strasbourg).
Eppes, à l'E. de Laon, III 23.
Eppeville, à l'O. de Ham, IV 591.
Epte, affluent de droite de la Seine, III 248 et suiv.; IV 583 et suiv.
Epuisay, nœud de routes, au N.-O. de de Vendôme, III 439; combat d' — IV 671 et suiv., 680, 684 et suiv., 751, 759 et suiv. (combat d'Azay—Mazange), combat d' — 773 et suiv.
Erckert (d') colonel, II 671, 714, 723 et suiv.
Erdmann, lieut. en 1er, I 482.
Erfurt, place forte, V 1398.
Erichsen (d'), major, IV 835.
Ernolsheim, à l'O. de Strasbourg, II 1273 et suiv. (siége de Strasbourg).
Errues (Ferme des), nœud de routes, au N.-O. de Belfort; combat des — III 354 (investissement de Belfort).
Erstein, sur l'Ill, en amont de Strasbourg, II 1271; III 121.
Erve, affluent de droite de la Sarthe, IV 858 et suiv., 876.
Ervillers, au N.-O. de Bapaume, IV 886 (combat de Sapignies).
Esbeck (d'), dit de Platen, lieut., II 843.
Esbly, pont sur la Marne, à l'E. de Paris, V 1258, 1405.
Esch (de l'), colonel, chef d'état-major du Ve corps, I 193, 225, 245.
Esebeck (Baron d'), capitaine, II 851.
Eskens (d'), colonel, I 303, 310, 323; II 779.
Espagne. Candidature du prince de Hohenzollern au trône d' — I 5 et suiv. Observation de la frontière d' — par une div. franç. I 30.
Espérance (Ouvrage à cornes de l'), sur le front nord de Belfort, IV 962 (siége de Belfort).
Espéreuse, au N. de Vendôme, IV 681 (combat de Vendôme).

Digitized by Google

Esprels, au S.-O. de Villersexel, IV 984 et suiv., 997; escarmouche d' — V 1154.
Essert, à l'O. de Belfort; combat d' — IV 966 et suiv., 974, sortie sur — 1067 (siége de Belfort).
Essertenne, à l'O. de Gray, III 322 et suiv. (combats sur l'Ognon), 331; V 1218.
Essigny le Grand, au S. de St. Quentin, IV 929 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Essonne (Rivière d'), affluent de gauche de la Seine, en amont de Paris, III 414.
Essoyeux (Bois d'), au S. de Frahier, IV 1051 (bataille de la Lisaine).
Est (Armée franç. de l'). Composition IV 994. Plan d'opérations IV 995. Transport vers la haute Saône IV 995, voir aussi IV 699, 755, 770, 987. Marche pour débloquer Belfort, combat d'avant-postes à Vesoul IV 984 et suiv. Combat de Villersexel 998 et suiv. Combat d'Arcey— Ste. Marie 1016 et suiv., de Chavanne 1017 et suiv., de Dasle et Croix 1018 et suiv., de Dung et Bart 1019 et suiv. Bataille de la Lisaine IV 1022 et suiv., 1041 et suiv., 1054. Situation après la bataille V 1160 et suiv. Retraite sur Besançon V 1162 et suiv. Départ pour Pontarlier V 1179 et suiv., 1185 et suiv., combats de Chaffois et de Sombacourt 1195 et suiv., 1202 et suiv., combat de Frasne 1203 et suiv., combat de Vaux 1206 et suiv. Passage sur le territoire suisse V 1209 et suiv., combat de Pontarlier—La Cluse 1210 et suiv. Voir aussi Bourbaki et 1re armée de la Loire.
Est (Fort de l'), près de Paris, III 35, 196 (combat du Bourget); IV 1104 et suiv. (bombardement).
Estorff (d'), capitaine, II 999.
Estrées en Chaussée, au S.-E. de Péronne, IV 923 et suiv. (combat de Tertry—Pœuilly).
Etain, sur l'Orne, dans le départ. de la Meuse, I 513, 628 et suiv.; II 644 (bataille de Gravelotte—St. Privat), 895, 933, 954, 1311 et suiv.; III 374; V 1257.
Etalans, à l'E. de Besançon, V 1177.
Etampes, sur la route de Paris à Orléans, III 219 et suiv.; IV 687.
Etangs (Les), à l'E. de Metz, I 455 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly).
Etangfort (Ruisseau d'), à l'O. de Vancé, IV 781 (combat de Vancé).
Etapes (Service des). Réorganisation avant la guerre I 51. Inspections générales des étapes, lignes d'étapes etc. Ire armée: I 210; II 1313 et suiv.; III 259, 264, 374, 377; V 1255, 1257, 1262, 1268 et suiv., 1296 et suiv., 1332, 1412; IIe armée: I 211; II 1308 et suiv.; III 259, 374, 414; V 1256, 1258 et suiv., 1263 et suiv., 1268 et suiv., 1270, 1274, 1277 et suiv.; IIIe armée: I 211 386; II 898, 900, 1298 et suiv.; III 201; V 1255, 1258 et suiv., 1263 et suiv., 1268 et suiv., 1279 et suiv., 1291 et suiv., 1333, 1408, 1410, 1413; Armée de la Meuse: II 1309, 1311 et suiv.; III 201; V 1255, 1262 et suiv., 1296; Armée du sud: V 1263 et suiv., 1266 et suiv.; 1334; XIVe corps d'armée: V 1265 et suiv., 1285 et suiv. Tableau des inspections et des commandantures d'étapes à la fin de janvier V supp. 645*. Suppression des inspections générales d'étapes V 1357. Ambulances d'étapes V 1430 et suiv. Poste d'étapes V 1377 et suiv. Télégraphie d'étapes V 1363. Troupes d'étapes II 1309, 1313; III 259, 374; V 1269 et suiv., 1278 et suiv., 1285 et suiv., 1291, 1455 et suiv. Emplacement des troupes d'étapes le 4 Sept. II supp. 329*, au commencement d'octobre. III supp. 53*, à la fin de janvier V supp. 627*. Indication des états-majors et des troupes d'étapes V supp. 592*. Alimentation aux étapes V 1406 et suiv.
Etival, au S.-E. de Raon l'Etape, III 301 et suiv.
Etobon, à l'O. de Belfort, IV 1048, 1056 (bataille de la Lisaine).
Etre des Duchamps (L'), au N.-E. de Tours, IV 673 (combat de Monnaie).
Etrillers, à l'O. de St. Quentin, IV 934 (bataille de St. Quentin).
Etrelles, à l'O. de Gray, III 321.
Etrépagny, au S.-O. de Beauvais, III 250 et suiv. (escarmouche d' —); Surprise d' — IV 583.
Etuz, pont sur l'Ognon, au N.-O. de Besançon, III 315 et suiv. (combats sur l'Ognon; escarmouche d' — V 1132.
Etzling, au S. de Sarrebruck, I 395.
Eu, sur la Bresle, au N.-E. de Dieppe, V 1382.
Eugénie, Impératrice des Français, I 37; II 908; III 30, 272 et suiv., 291.
Euilly, au N.-E. de Mouzon, II 1102 (bataille de Sedan).
Eure, affluent de gauche de la Seine, III 214, 385 et suiv., 410 et suiv., 421, 426 et suiv., 438; V 1263; (ponts sur l' —), 1313.

Digitized by Google

Eure (Dép. de l'), IV 956; V 1340, 1358.
Evants (Bois des), au N. de Chenebier, IV 1055 et suiv. (bataille de la Lisaine).
Evants (Ferme des), au S.-E. d'Alençon, IV 862 (combat d'Alençon).
Evénements maritimes, voir Marine.
Evre (St.), faubourg de Toul, III 89 et suiv. (prise de Toul).
Evreux, III 213 et suiv., 385; IV 588 et suiv., 666, 851, 958.
Evron, au N.-E. de Laval, IV 854, 864, escarmouche d' — 877.
Exéa (d'), gén. franç., com. la 1re div. du 13e corps, II 1055; III 3 et suiv., 57, 143; com. le 3e (plus tard le 2e) corps de l'armée de Paris, III 525, 535 et suiv., IV 735, 1082.
Exelmans, contre-amiral franç., II 1264 et suiv.; III 137.
Exincourt, à l'E. de Montbéliard, IV 1024, 1067 (bataille de la Lisaine).
Eyl, colonel, I 274.
Eynatten (Baron d'), major, I 348; II 741; IV 595.
Eynatten (Baron d'), capitaine, I 475; II 684, 695.

Fabeck (de), gén.-major, com. la 24e brig. d'inf., III 165; V 1282 et suiv., 1324.
Fabeck (de), major, II 811.
Fabrice (de), lieut.-gén., ministre de la guerre en Saxe, gouv.-gén. du district du XIIe corps, I 81; gouv.-gén. de Versailles, V 1305; chargé de la direction des négociations à Rouen, V 1348.
Faidherbe, gén. franç., com. de l'armée du Nord, IV 577 et suiv., 706, 717, 755, 884, 887, 892 et suiv., 904 et suiv., 918, 922, 926 et suiv., 944 et suiv., 995, 1085; V 1315 et suiv., 1327.
Failly, au N.-E. de Metz, I 450 et suiv. (bataille de Colombey — Nouilly); II 893, 1323, 1349 et suiv. (bataille de Noisseville); combat d'avant-postes à — III 266.
Failly (Bois de), au N.-E. de Metz, II 1348 et suiv. (bataille de Noisseville).
Failly (de) gén. franç., com. le 5e corps, I 29 et suiv., 45, 209, 286, 365, 372 et suiv., 394; II 895 et suiv., 919, 926, 936, 947 et suiv., 955 et suiv., 970 et suiv., 988 et suiv., 1019, 1053, 1059 etc.
Faimbe, à l'O. de Montbéliard; combat d'avant-garde à — V 1154 et suiv.
Faisanderie (Redoute de la), à l'E. de Paris, III 36, 46, 535 et suiv. (bataille de Villiers); IV 1107; V 1319.
Falaise, au N.-O. de Grand-Pré; combat de — II 959.
Falckenstein (Vogel de), gén. de l'inf., gouverneur du littoral, I 81, 117; II 1239; V 1308, 1334.
Falckenstein (Vogel de), capitaine, II 825.
Falckenstein (Vogel de), capitaine, IV 823.
Falizette (Bois de la), au N.-O. de Floing, II 1086, 1148 et suiv. (bataille de Sedan).
Falkenhausen (Baron de), colonel, II 693, 700; III 444; IV 818, 863.
Falkenstein (Baron de), gén.-major, com. la 2e brig. d'inf., I 436; II 1374; IV 723.
Falkenstein (Ruisseau de), à l'O. de Wœrth, I 278 et suiv. (bataille de Wœrth).
Falster (Ile de), II 1248.
Falsterbo, phare, à la pointe S.-O. de la Suède, II 1248.
Farine (Château), près de Besançon; conseil de guerre tenu au — V 1179.
Faron, gén. franç., com. la 3e div. du 1er corps de la 2e armée de Paris, III 535; com. la div. de réserve de cette armée, IV 735, 1082 et suiv.
Farre, gén. franç., chef d'état-major de l'armée du Nord, IV 562; V 1313.
Fatines, près de Champagné, au N.-O. du Mans, IV 841 (combat de St. Corneille).
Faucilles (Monts), à l'O. d'Epinal, II 910; III 299.
Fauconnet, colonel franç., III 325 et suiv.
Faulquemont, à l'E. de Metz, I 206 et suiv., 407 et suiv., 415 et suiv., 441 et suiv.; V 1391 et suiv., 1397, 1409.
Faure, gén. franç., chef d'état-major de l'armée de Châlons, II 1207.
Faust, lieut. en 1er, II 700.
Fauvart-Bastoul, gén. franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 2e corps, I 139, 317 et suiv., 330, 538, 551; com. la 2e div. du 2e corps, II 746 et suiv., 802, 1358 et suiv., 1389 et suiv., 1410.
Fauverney, sur l'Ouche, au S.-O. de Dijon, V 1220.
Fauville, nœud de routes, au N. E. du Hâvre, IV 902.
Faverney, au N. de Vesoul, III 298.
Faverolles, au S. de Loigny, III 471 et suiv. (combat de Villepion), 484 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Favre (Jules), député franç., puis ministre des affaires étrangères, I 10; III 31, 80 et suiv., 383; IV 1086, 1110; V 1201, 1322, 1330.

Digitized by Google

Favreuil, au N. de Bapaume, IV 885 (combat de Sapignies), 888 et suiv. (bataille de Bapaume).
Fay (Bois de), au N.-E. de Beaumont, II 1003 et suiv. (bataille de Beaumont).
Fayet, au N.-O. de St. Quentin, IV 928 et suiv. (bataille de St, Quentin).
Fécamp, sur la Manche, IV 953.
Fedderwardersiel (Fort de), II 1243. Voir Weser.
Fegersheim, au S. de Strasbourg; destruction du pont du chemin de fer à — II 1265 (investissement de Strasbourg).
Fehmarn, station sémaphorique, II 1247.
Feignes (Ferme des), au N.-O. de St. Dié, III 304 et suiv. (combat de la Bourgonce).
Feilitzsch (Baron de), major, I 181.
Feillet Pilatrie, gén. franç., com. la 1re div. du 18e corps, IV 1063.
Feldmann, major, II 853, 1196.
Fenestrange, sur la Sarre, I 383 et suiv. 417; II 1298 et suiv.
Fère (La), sur l'Oise, II 911; III 25, 376; IV 558, 576 et suiv., siége et capitulation de — 578 et suiv., 591, 911, 952; V 1257.
Ferentheil de Gruppenberg (de), colonel, V 1122, 1135, 1211.
Ferjeux (Ruisseau de), affluent de droite de l'Aisne, III 13.
Ferjeux (St.), à l'E. de Villersexel, IV 984, 993 (combat d'avant-postes à Vesoul); combat d'avant-garde à — V 1154.
Ferjeux (St.), à l'O. de Besançon, V 1192.
Fermes (Les), à la lisière S.-E. de la forêt de Pontlieue, IV 830, 846 (bataille du Mans).
Ferrer, colonel franç., IV 606.
Ferri-Pisani, gén. franç., IV 674, 873.
Ferrières (Château de), au S. de Lagny; Grand quartier-général à — III 79, négociations avec Jules Favre à — 81 et suiv., 172, 274; V 1343, négociations concernant l'exécution du traité de paix, 1344, 1367.
Ferries (Ferme des), à l'E. de Nogent-le-Rotrou, III 434 (combat de Thiron-Gardais).
Ferté Aleps (La), station de la ligne Corbeil—Montargis, V 1280.
Ferté-Bernard (La), au S.-O. de Nogent-le-Rotrou; combat d'avant-postes à — III 436; IV 771 et suiv., 778.
Ferté-sous-Jouarre (La), sur la Marne, III 26; V 1368, 1399.
Ferté St. Aubin (La), en Sologne, au S. d'Orléans, III 239 et suiv., 519; IV 612, 619, 867.
Ferté Vilneuil (La), au S. de Châteaudun, IV 667.
Fery (Bois), près de Chenebier, à l'O. de Belfort, IV 1056 et suiv. (bataille de la Lisaine).
Feuchy, à l'E. d'Arras; destruction de la voie ferrée à — IV 720.
Feuillée (Ferme de la), au N.-E. de Tours, IV 673 (combat de Monnaie).
Feuillères, pont sur la Somme, à l'O. de Péronne, IV 905 et suiv., 908 (prise de Péronne).
Feuillie (La), à l'E. de Rouen, III 251.
Feularde (Ferme de la), au S.-O. de Beaugency, IV 634 (bataille de Beaugency—Cravant).
Fèves, au N. de Metz, II 1325.
Fiedler (de), capitaine, IV 955.
Fiéreck, gén. franç., III 212, 384.
Fiévet, colonel franç., II 1273.
Filain, au S. de Vesoul; combat de — IV 986.
Filles Dieu (Ferme des), à l'E. du Mans, IV 819 (combat sur les hauteurs d'Auvours).
Filotte (La), au N.-O. de Dijon, V 1137, 1143 (combat de Pouilly).
Finck de Finckenstein (Comte), colonel, I 594, 599.
Finck de Finckenstein (Comte), lieut.-colonel, II 830.
Finck de Finckenstein (Comte), lieut.-colonel, II 996, 1000, 1020.
Finkmatt (Ouvrages à cornes de), à Strasbourg, II 1260; III 100.
Fins, nœud de routes, au N.-E. de Péronne, IV 719, 951.
Firmin (St.), sur le Loir, en amont de Vendôme; pont de — IV 758.
Fischer, capitaine, IV 1060.
Fischer, lieut. en 1er, V 1364.
Fischer-Treuenfeld (de), capitaine, II 1149.
Fischern (de), capitaine, IV 890.
Fismes, au N.-O. de Reims, III 202, 204.
Flaba, au S.-O. de Mouzon, sur la Meuse, II 1015 et suiv. (bataille de Beaumont).
Flandre, frégate cuirassée franç., I 114.
Flanville, à l'E. de Metz, I 478 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1362 (bataille de Noisseville).
Flatow (de), colonel, I 535, 559; III 443 et suiv.; IV 800, 821.
Flaviers (Bois des), au N.-E. de Beaumont, II 1019 (bataille de Beaumont).

Digitized by Google

Flavigny, au N.-O. de Dijon, IV. 990 et suiv.; V 1118.
Flavigny, au S.-O. de Rezonville, I 524 et suiv. (bataille de Vionville — Mars-la-Tour); II 641 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Flavy-le-Martel, au S.-E. de Ham, IV 921, 926 (combat de Tertry—Pœuilly).
Flèche, canonnière de 2e classe, I 112 et suiv.; II 1244.
Flèche (La), pont sur la Loire, au S.-O. du Mans; escarmouche de — IV 875.
Fleck, lieut. en 1er, V 1369.
Fleigneux, au N. de Sedan, II 1127 et suiv. (bataille de Sedan).
Fleigneux (Ruisseau de), II 1178.
Flemming (de), capitaine, V 1190.
Fleurey-sur-Ouche, à l'O. de Dijon; combat de — IV. 604.
Fleury, au S.-E. de Metz; escarmouche de — I 433.
Fleury, sur l'Aire, au S. de Clermont en Argonne, II 928 et suiv.
Fleury, au S. de Paris, III 177 (combat de Bagneux).
Fleury-sur-Andelle, au S.-E. de Rouen, III 251.
Fléville, au S.-E. de Grand-Pré, II 938.
Fleye (Bois du), au S.-E. d'Amiens, IV 565 (bataille d'Amiens).
Flize, sur la Meuse, à l'O. de Donchery; destruction du pont de — II 1058; combat d'avant-garde à — 1077 et suiv., 1164 et suiv. (bataille de Sedan).
Floing, au N.-O. de Sedan, II 1054, 1085 et suiv. (bataille de Sedan).
Floing (Ruisseau de), II 1085 et suiv. (bataille de Sedan).
Flotte, allemande, voir Marine allemande.
Flotte, française, voir Marine française.
Flotow (de), colonel, III 60.
Flouret (Ferme de), près de La Chapelle St. Remy, au N.-O. du Mans, IV 828 (combat du Chêne — Les Cohernières, bataille du Mans).
Förstemann, lieut. en 1er, IV 1004.
Foerster, col. franç., com. la 1re brig. de la 2e div. du 22e corps, IV 890 et suiv., 923 et suiv.
Förster (de), colonel, IV 756, 827 et suiv., 853, 856.
Förster (de), lieut. en 1er, IV. 880.
Foinard, au S.-O. de Meung, IV 614 et suiv. (combat de Meung), IV 621 (bataille de Beaugency — Cravant).
Folie (Bois de la), au S.-O. de Nouart, II 972 (combat de Nouart).
Folie (Ferme de la), près de Verneville, au N.-O. de Metz, II 649 et suiv. (bataille de Gravelotte — St. Privat).
Folie Macé (Ferme de la), au S.-O. de Mézières, IV 729 (prise de Mézières).
Folies (Ferme des) au S. d'Artenay, III 501 (bataille d'Orléans).
Folster (Hauteur de), au S.-O. de Sarrebruck, I 307 et suiv. (bataille de Spicheren).
Foncine-le-Haut et le-Bas, dans le Jura, au S.-E. de Champagnole; escarmouche de — V 1201, 1204.
Fond de Givonne, à l'E. de Sedan, II 1124 et suiv. (bataille de Sedan).
Fontaine (La), sur la route du Mans à la Flèche, V 1373.
Fontaine-au-Fresne (Ferme de la), au S.-E. de Beaumont, II 1004 (bataille de Beaumont).
Fontaine Française, à l'O. de Gray, IV 602; V 1128, 1375.
Fontaine-le-Port, pont sur la Seine, au N.-E. de Fontainebleau, III 59.
Fontaine-les-Dijon, au N.-O. de Dijon, V 1136 et suiv., 1138 et suiv. (combat de Talant — Fontaine-les-Dijon).
Fontaine Raoul, au S.-O. de Châteaudun, IV 758.
Fontainebleau, III 59, 161, 409 et suiv., 422, 448; IV 659; V 1279, 1341.
Fontaines (Les), au S. de Coulmiers; III 397 et suiv. (combat de Coulmiers); IV 616.
Fontanges de Couzan (de), gén. franç., com. la 2e brig. de la 3e div. du 5e corps, I 286; II 1087, 1194.
Fontenay, nœud de routes, au S. de Paris, III 19.
Fontenay (Ferme), à l'E. de St. Denis, III 152.
Fontenay (Redoute de), près du fort de Nogent, à l'E. de Paris, III 35.
Fontenay-aux-Roses, au S. de Paris, III 35, 67 et suiv. (combat du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158, 174 et suiv. (combat de Bagneux), batteries de siége de — IV 1074.
Fontenelle (La), à l'O. de Châteaudun; combat de — IV 668.
Fontenoy-sur-Moselle, station de la ligne Frouard — Toul, à l'E. de Toul; destruction du pont du chemin de fer à — V 1264 et 1269 et 1292.
Forbach, au S.-O. de Sarrebruck, I 32 et suiv., reconnaissance sur — 94 et suiv., 126, 134, 139 (combat de Sarrebruck), 166, 204 et suiv., 290 et suiv. (bataille de Spicheren), 348, 363, com-

Digitized by Google

bat d'avant-garde à — 395 et suiv., 413; V 1390 et suiv., 1398, 1409, 1432.
Forbach (Montagne de), 345 et suiv. (bataille de Spicheren).
Forckenbeck (de), capitaine, II 793.
Forêt (La), près de Woippy, au N. de Metz, III 280 et suiv. (combat de Bellevue).
Forge (La), au N. de Belfort, V 1244 (siége de Belfort).
Forges, nœud de routes, au N.-E. de Rouen, IV 584.
Forges (Les), à l'O. d'Epinal; combat d'avant-garde aux — III 312.
Forges de Meaucourt, usine à l'O. de Stenay, II 975 (combat de Nouart).
Forgettes, au N.-E. de Rouen, escarmouche de — IV 585.
Formations (Nouvelles), de troupes allem. voir Recrutement.
Formerie, sur le chemin de fer d'Amiens à Rouen, combat de — III 252 et suiv.; IV 883.
Forst, lieut.-col., II 1031.
Fort Neuf, au S.-E. de Pontarlier, V 1213 (combat de Pontarlier—La Cluse).
Fortan, au N.-O. de Vendôme, IV 773 (combat d'Epuisay).
Forteresses, voir places fortes.
Forton (de), gén. franç., com. la 3e div. de rés. de cav., I 34, 208, 508, 518, 549, 564 et suiv., 603; II 649, 1330.
Fosse (Ferme de la), au N.-E. de Vendôme, IV 760 (combat d'Azay—Mazange).
Fosse-des Prés (Ruisseau de la), au N.-O. de Beaune-la-Rolande, III 461 (bataille de Beaune-la-Rolande).
Fossé, au S.-O. de Stenay, II 972 et suiv. (combat de Nouart).
Foucaucourt, à l'E. d'Amiens; combat de — IV 701.
Foucaudière (Ferme de la), au S. de St. Hubert, IV 824 (bataille du Mans).
Foucerive, au S.-E. de Beaune-la-Rolande III 452, (bataille de Beaune-la-Rolande).
Fouencamps, au S.-E. d'Amiens, IV 572 et suiv. (bataille d'Amiens).
Fougeu, au N.-O. de Loigny, III 478 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Fouilleuse (Ferme de la), au N.-O. de St. Cloud, III 180 (combat de la Malmaison); IV 1088 (bataille du Mont Valérien).
Foulerie (La), usine, près de Givonne, au N.-E. de Sedan, II 1086 et suiv. (bataille de Sedan).
Fourche (La), bifurcation de route, au N.-E. de Nogent-le-Rotrou; combats de — III 433 et IV 751 et 756 et suivantes.
Fourches (Bois des), à l'E. de Belfort, V 1232 et suiv. (siége de Belfort).
Fourichon, vice-amiral franç., com. la flotte de la mer du Nord, II 1250; ministre de la marine et par intérim de la guerre III 32, 211, 384, 415 et suivantes.
Fourmange (Ferme), au N.-O. de Vendôme, IV 763 (combat d'Azay—Mazange).
Fourneau (Le), Faubourg de Belfort, IV 976 (surprise de Danjoutin).
Fours-à-chaux, au N. de Champigny-sur-Marne, près de Paris, III 536 et suiv. (bataille de Villiers).
Frahier, au N.-O. de Belfort, IV 1010 et suiv., 1023, 1050, 1053 (bataille de la Lisaine).
Français (Canal des), à Strasbourg, II 1259.
France (de), gén. franç., com. la 2e brig. de la div. de cav. de la Garde, I 519, 594 et suiv.
Francheval, à l'E. de Sedan; combat d'avant-garde à — II 1059 et suiv., 1088 et suiv. (bataille de Sedan).
Francheville, au S. de Mézières; parc de siége à — IV 728 (prise de Mézières).
Francilly, à l'O. de St. Quentin, IV 934 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Franclonchamp (Ferme de), au N.-O. de Metz; sortie sur — III 271, 278 et suiv. (combat de Bellevue).
François (de), gén.-major, com. la 27e brig. d'inf., I 148, 294 et suiv., 303. 307, 309, 311 et suiv., 318 et suiv.
Franconville, au N.-O. de Paris, III 151.
Francs (Ferme des), au N.-O. d'Orléans, III 503 (bataille d'Orléans).
Francs-tireurs. Loi concernant la formation de corps francs I 37; leur mise à la disposition du ministre de la guerre III 213. Action des — jusqu'à l'investissement de Paris III 19, 25, 59 et suiv., 87; sur le théâtre nord de la guerre III 248; IV 726, 956; V 1295 et suiv.; sur le théâtre sud-est de la guerre III 124 et suiv., 301, 328, 354 et suiv.; IV 600 et suiv., 990; V 1116, 1122, 1138 et suiv., 1181, 1259, 1271 et suiv., 1284, 1288, 1290, 1334; sur le théâtre sud-ouest de la guerre III 211, 220 et suiv., 243 et suiv., 387 et suiv., 413, 438; IV 668, 687, 760, 868 et suiv., 873; V 1277, etc.
Frankenberg (de), capitaine, I 336, 635.

Digitized by Google

Frankenberg Ludwigsdorff (de), colonel, II 803.
Francfort-sur-le-Mein. Conclusion de la paix à — V 1349.
Franois, à l'O. de Besançon, V 1177.
Fransecky (de), gén. de l'inf., com. le IIe corps, II 739, 787, 798 et suiv., 804 et suiv.; III 545 et suiv., 553 et suiv.; V 1119 et suiv., 1169, 1186 et suiv., 1193, 1203, 1211 et suiv.
Franvillers, au N.-E. d'Amiens, IV 712 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Fraroz, près de Nozeroy, au S.-O. de Pontarlier, V 1224.
Frasne, au S.-O. de Pontarlier; combat de — V 1203 et suiv., 1224.
Fraulautern, près de Sarrelouis, station de chemin de fer, V 1407.
Fréchencourt, au N.-E. d'Amiens, IV 711 et suiv. (bataille de l'Hallue), 918.
Frédéric, grand-duc de Bade, II 1266; III 136.
Frédéric, prince de Hohenzollern-Sigmaringen, capitaine, I 431, 593.
Frédéric-François, grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin, gén. de l'inf., com. les troupes mobiles des gouvernements-généraux du littoral, I 81, 117; II 1244; com. le XIIIe corps, II 1341, 1380, 1392; III 84 et suiv.; gouv.-gén. de Reims III 87 et suiv., 89 et suiv., 206 et suiv.: com. en chef la subd. d'armée, III 390, 409 et suiv., 425 et suiv., 436 et suiv., 448, 464, 475 et suiv., 488, 494 et suiv., 498 et suiv., 504, 512 et suiv.; IV 557, 610 et suiv., 613 et suiv., 621 et suiv., 626 et suiv., 634 et suiv., 636 et suiv., 644, 649 et suiv., 657, 660, 664 et suiv.; com. le XIIIe corps de nouvelle formation, IV 671 et suiv., 758, 769 et suiv., 778, 784, 786, 796, 809 et suiv., 824 et suiv., 829, 836 et suiv., 855, 861 et suiv., 955 et suiv.; V 1313 et suiv., 1322.
Frédéric-Charles, Prince de Prusse, gén. de la cav., plus tard gén. feldmaréchal com. en chef la IIe armée, I 80, 100, 104, 159, 171, 293, 296 et suiv., 399 et suiv., 440 et suiv., 517, 584 et suiv., 589, 601, 609 et suiv., 625, 627 et suiv., 630; II 644, 654, 659, 663 et suiv., 672, 704, 708 et suiv., 739 et suiv., 786, 862, 867 et suiv., 887 et suiv., 890 et suiv., 946, 1254, 1317, 1322 et suiv,, 1334, 1337, 1339 et suiv., 1352 et suiv., 1360, 1377 et suiv., 1392 et suiv., 1400 et suiv., 1409; III 257, 260, 274, 292, 294, 360, 377 et suiv., 413, 422 et suiv., 437 et suiv., 448 et suiv., 460, 464 et suiv., 493, 498 et suiv., 506, 512, 520; IV 610, 619, 626, 636, 643 et suiv., 651, 656 et suiv., 664, 686, 690, 749 et suiv., 769 et suiv., 772, 777, 783, 795 et suiv., 813, 816, 824, 832, 836 et suiv., 841, 852 et suiv., 857, 863 et suiv., 870, 873, 994; V 1313 et suiv., 1324, 1341, 1407.
Frédéric-Charles, frégate cuirassée, I 111, 113; II 1242.
Freitag, sous-officier, III 130.
Frémicourt, à l'E. de Bapaume, IV 885 et suiv. (combat de Sapignies), 887 et suiv. (bataille de Bapaume).
Frénois, au S.-O. de Sedan, II 1058, combat d'avant-garde à — 1068, 1138 et suiv. (bataille de Sedan).
Frénois, hauteur au S.-O. de Sedan où se tint S. M. le Roi pendant la bataille, II 1138 et suiv.
Frénois-la-Montagne, a l'O. de Longwy, escarmouche de — V 1300.
Frescaty (Château de), au S.-O. de Metz, I 503; II 890 et suiv., III 262, négociation de la capitulation à — 294 et suiv.
Fresnay, sur la Sarthe, au S.-O. d'Alençon, IV 857 et suiv., 877.
Fresnes-en-Woëvre, nœud de routes, à l'E. de Verdun, I 513; III 363.
Fresnes-les-Rungis, au S. de Paris, III 71 suiv. (combats de Petit-Bicêtre et de Châtillon), 157 et suiv., 526 (combat de l'Hay).
Fresnoy, au N.-E. de Montmédy, IV 698 (prise de Mézières).
Fréteval, pont sur le Loir, en amont de Vendôme; combat de — IV 649, escarmouche de — 655, combat de — 658, 665 et suiv., 680, 684, 769 etc.
Frettes, au N. de Gray, V 1123.
Freyburg I (de), lieut., IV 819.
Freycinet (de), délégué à la guerre franç., III 384, 470: Plan de — relatif aux opérations de l'armée de l'Est, IV 995; V 1281.
Freyhold (de), lieut.-col., I 622; II 996.
Frézimont (Bois de), au N. E. de Bruyères, III 310 (combat de Bruyères).
Friant, intendant franç., V 1162, 1178.
Fribourg, dans le duché de Bade; position de la 4e div. de réserve, V 1454.
Fricker, lieut., II 1093.
Friderici-Steinmann (de), capitaine, II 836.
Friedheim, lieut. en 1er, V 1364.
Friedrichsort (Fort de), près du port de Kiel, I 67; 114; II 1246; V 1461.
Friesen (Baron de), major, II 928.

Digitized by Google

Friesen (Baron de), capitaine, IV 1083.
Frigola, voir Joly —.
Frileuse (La), au N.-O. de Loigny, III 460 (bataille de Loigny—Poupry).
Fritsch, major, II 1039 et suiv.
Froben (de), capitaine, IV 1031.
Frobenius, lieut., III 129.
Frœschwiller, à l'O. de Wœrth, I 200, 208 et suiv., 221 (bataille de Wœrth).
Frœse, capitaine, III 32.
Froideval (Ferme de), au S. de Belfort, IV 972 (siége de Belfort).
Frolois, à l'O. de Chanceaux, IV 990 (escarmouche de Chanceaux).
Fromeréville, à l'O. de Verdun, III 366 et suiv. (siége de Verdun).
Fromme, capitaine, II 705.
Froncles, pont sur la Marne, au N. de Chaumont, V 1259.
Frontigny, au S.-E. de Metz, II 875, 893, 1351 (bataille de Noisseville).
Frossard, gén. franç., com. le 2e corps, I 29 et suiv., 46, 139, 207, 316 et suiv. 331, 358 et suiv., 362 et suiv., 407 et suiv., 447, 526, 549 et suiv., 603; II 714, 746 et suiv., 801, 1329, 1336 et suiv., 1402, 1414 etc.
Frouard, nœud de chemin de fer au N. de Nancy, I 127, 390, destruction de la voie ferrée à — 428, 431 et suiv.; V 1255 et suiv., 1367.
Fuchs, lieut., V 1365.
Fuchs, voir Renard.
Funay (Château de), sur l'Huisne, au S.-E. du Mans, IV 847 (bataille du Mans).
Funcke, colonel, II 730, 857, 1010, 1104.
Funcke (de), major, II 960; III 249 et suiv.
Fuscien (St.), au S. d'Amiens, IV 563, 573 et suiv. (bataille d'Amiens).

Gacé, au S.-O. de Rouen, V 1323.
Gachetière (Ferme de la), au S.-O. de Champagné, IV 819 (combat sur les hauteurs d'Auvours, bataille du Mans).
Gaede, colonel, I 184, 226.
Gagny, a l'E. de Paris; combat d'avant-postes à — III 544.
Gaillon, sur la Seine, en amont de Rouen, III 385.
Gaineville, à l'E. du Hâvre; surprise de — IV 953.
Galand de Longuerue, voir Longuerue.
Galette (Moulin de la), au S.-O. d'Azay, IV 760 (combat d'Azay—Mazange).
Galgenberg, hauteur au S. de Sarrebruck, I 290 et suiv. (bataille de Spicheren).
Galgenhügel, calvaire, au S. de Wœrth, I 244 (bataille de Wœrth).
Gallardon, au N.-E. de Chartres, III 426.
Gall (Cimetière de St.), devant la porte nationale à Strasbourg, II 1257, combat d'avant-postes au — 1290.
Galliffet (Marquis de), gén. franç., com. la 1re brig. de la 1re div. de réserve de cav. de l'armée de Châlons, II 1153, 1174.
Gallus, major, I 531, 585 et suiv.
Galoche (Ferme de la), au S.-E. de Vendôme, IV 653 (combat de Vendôme).
Gambetta, député franç., plus tard ministre de l'intérieur et de la guerre, III 30, 211, 320, 383, 447, 450 et suiv., 518; IV 637, 647, 755, 871, 995, 1085, 1109; V 1313 et suiv., 1321, 1417. Voir aussi Délégation du gouvernement de la défense nationale.
Garches, à l'O. de St. Cloud, III 38, 159, sortie sur — 527 et suiv.; IV 1088 et suiv. (bataille du Mont Valérien).
Garde du Grand quartier-général, sa formation, I 56.
Garde nationale mobile, son organisation, I 14 et suiv.
Garde nationale sédentaire et mobilisée. Effectif sous l'Empire et nouvelles formations; III 43 et suiv. Formations qui ont eu lieu sous le gouvernement de la défense nationale III 211, 384 et suiv.
Gare-aux-Bœufs, au N. de Choisy-le-Roi, III 527 et suiv. (combat de l'Hay).
Garenne (Bois de la), au S.-O. de Paris, III 60, 65 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon).
Garenne (La), au N.-O. de Paris; redoute de — III 40.
Garenne (Bois de la), au N. de Sedan, II 1178 et suiv. (bataille de Sedan).
Garenne (Ferme de la), au N. de Sedan. II 1199 et suiv. (bataille de Sedan).
Garges, au N.-E. de St. Denis, III 55, 192 (combats du Bourget).
Garibaldi, gén. au service franç., com. en chef l'armée des Vosges (2e formation), III 320, 329 et suiv.; IV 602 et suiv., 995; V 1134 et suiv., 1146, 1162, 1168, 1217 et suiv., 1271, 1276, 1281, 1326.
Garibaldi (Menotti), gén. au service franç., com. la 3e brig. de l'armée des Vosges (2e formation), V 1135, 1217.
Garibaldi (Ricciotti), colonel au service franç., com. la 4e brig. de l'armée des Vosges (2e formation), IV 602; V 1116 et suiv., 1134, 1145, 1220, 1272.

Digitized by Google

Garionnière (Ferme de la), sur la route de Vendôme à Château Renault, IV 776.
Garnay, au S.-O. de Dreux, III 385, 427.
Garnier, gén. franç., com. la 2e brig. de la 1re div. de la Garde imp., I 607; III 278 et suiv.
Garnier, chef de bat. franç., com. la place de Péronne, IV 906.
Garnier (de), major, I 166.
Garnier (de), lieut. en 1er, IV 823.
Garnison (Troupes de) allemandes; effectif des — au début de la guerre, I 57 et suiv.; nouvelles formations pendant la guerre, V 1454.
Garrelts (de), colonel, I 298, 323 et suiv., 529 et suiv.
Gars (Ferme des), à l'E. de Changé, IV 803 (combat de Changé, bataille du Mans).
Garten, colonel, II 844 et suiv., 1024.
Gasny, au N.-O. de Mantes, pont sur l'Epte; escarmouche de — III 250.
Gaucherie (Ferme de la), au N.-E. de Tours, IV 673 (combat de Monnaie).
Gauchy, sur la Somme, IV 928 (bataille de St. Quentin).
Gaulier, au N.-O. de Sedan, II 1172 et suiv. (bataille de Sedan).
Gauloise, corvette cuirassée franç., I 114; II 1249.
Gaumont (Bois de), à l'O. de Gorze, I 526 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour).
Gayl (de), gén.-major, com. la 1re brig. d'inf., I 484; II 1363, 1368, 1374. Com. les troupes opérant contre Verdun, III 369; com. la 1re div. d'inf., IV 941 et suiv., 947, 951.
Gayl (de), lieut.-col., III 104.
Gayl (de), major, II 675 et suiv., 684.
Geberschweier, au S.-O. de Colmar; escarmouche de — III 353.
Geestemünde (Ouvrages de), à l'embouchure du Wéser, V 1461.
Gefion, frégate à voiles, I 112.
Geibel, major, V 1284.
Geispolsheim, au S.-O. de Strasbourg, II 1276 (siége de Strasbourg).
Geissberg, hauteur et château de même nom, au S. de Wissembourg. I 175 et suiv. (combat de Wissembourg).
Gémigny, au N. O. d'Orléans, III 516 (bataille d'Orléans).
Gemme (St.), à l'E. de Dreux, III 426 et suiv. (combat de Dreux).
Gemmingen (Baron de), major, III 306; IV 696.
Gendarmerie de campagne, organisation, mission et fonctionnement, V 1444 et suiv.
Geneviève (Château de Ste.), au S.-E. de Soissons, III 204 et suiv. (prise de Soissons).
Geney, au S.-O. de Montbéliard; surprise de — III 331.
Geniusbank (banc du génie), dans la Jahde; barrage de torpilles, II 1243.
Genivaux (Bois des), au N. de Gravelotte, II 660 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Genlis, au S.-E. de Dijon; combat de — III 330, 336; combat de — V 1220.
Gennevilliers, à l'O. de St. Denis, III 33, redoute de — 40, 188, 524; V 1343.
Gentelles, au S.-E. d'Amiens, IV 562, 565 et suiv. (bataille d'Amiens). Bois de — IV 571 et suiv. (bataille d'Amiens).
Genthe, major, II 734.
Georgeat (Ferme de), au N.-O. de Vendôme, IV 760 (combat d'Azay—Mazange).
Georges, Prince de Saxe, lieut.-gén., com. la 23e div. d'inf., plus tard le XIIe corps, I 629; II 720, 731 et suiv., 840, 847, 895, 920, 950, 966, 976 et suiv., 1004, 1017, 1023, 1026, 1065, 1099, 1102, 1108, 1116, 1127, 1131, 1187 et suiv., 1192 et suiv.; III 528, 541, 545, 550; IV 741.
Georges de la Couée (St.), à l'O. de Vancé, IV 761 (combat de Vancé), 794.
Géranvaux (Forêt de), au N.-O. de Montmédy, III 21; batterie de la — IV 598. Voir prise de Montmédy.
Gericke, colonel, IV 965, 1051 et suiv., 1058, 1062; V 1230.
Gerlach, major, IV 873.
Gerlach (de), capitaine, II 1196.
Germain-en-Laye (St.), sur la Seine, en aval de Paris, III 160, 172, 213: V 1371, 1379.
Germain-le-Grand (St.), au N.-E. d'Orléans, III 497 (bataille d'Orléans).
Germain-les-Corbeil (St.), nœud de routes, au N. de Corbeil; établissement d'un pont à — III 19.
Germaine, près d'Auberive, au S.-O. de Langres, V 1120.
Germersheim, place forte sur le Rhin; armement et garnison au début de la guerre, I 59; concentration de la IIe armée — II 1302; V 1462.
Germigney, au S.-O. de Gray; combat de — III 330.
Germignonville, au N.-O. d'Artenay, III 463 et suiv.
Gersdorff (de), lieut.-gén., com. la 22e div.,

Digitized by Google

I 99, 249 et suiv., 263, 383; II 1076, 1148 et suiv., 1160 et suiv.
Gersdorff (de), capitaine, II 1372.
Gerstein-Hohenstein (de), colonel, I 473; II 803.
Gersweiler, sur la Sarre, I 139 et suiv. (combat de Sarrebruck), 292 (bataille de Spicheren).
Gertweiler, au N. de Schélestadt, II 1295; III 123.
Gespunsart, au N.-E. de Mézières; combat de — V 1297.
Gevrey, au S. de Dijon, IV 600 et suiv., 606; V 1221.
Gévigny (de). Voir de Pointe de —.
Gewenheim, à l'O. de Mulhouse; escarmouche de — III 353.
Gibet (Le), au S.-O. de Nogent-le-Rotrou; combat d'avant-garde au — IV 772.
Gibets (Moulins des), près du Mont Valérien, à l'O. de Paris, IV 1097 (bataille du Mont Valérien).
Gidonnière (Château de la), au N. de la Chartre sur le Loir, IV 792.
Gidy, au N.-O. d'Orléans, III 409, fortifications de — 449, 512 et suiv.
Gien, sur la Loire, en amont d'Orléans, III 218, 240, 254, 386, 394, 425, 447; formation du 20e corps franç. à Gien 449 et suiv., 470, 520; destruction du pont de — IV 627, combat de — 659, 686 et suiv., 751, 868 et suiv., évacuation de — par les Franç. 873; V 1324.
Giese (de), major, II 1303 et suiv.; V 1290.
Giese (de), major, IV 763, 844.
Gifert Wald, au S. de Sarrebruck, I 304 et suiv. (bataille de Spicheren).
Giffécourt, sur la Somme, IV 930 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Gilsa (de), major, II 756.
Gilsa (de), major, II 1013.
Gilsa (de), colonel, com. la 1re brig. de landwehr de Posen, II 1398.
Girard, gén. franç., com. la 1re brig. de la 2e div. de rés. de cav. de l'armée de Châlons, II 1177.
Girardrie (La), au S.-E. de Changé, IV 804 et suiv. (combat de Changé, bataille du Mans).
Giromagny, sur la Savoureuse, en aval de Belfort, IV 1012 et suiv.
Gironde (Embouchure de la); croisière de la corvette „Augusta" à l' — V 1310.
Gislain (de), colonel franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 22e corps, IV 929 et suiv.
Gisors, sur l'Epte, nœud de routes au S. O. de Beauvais; combat de — III 249 et suiv.; IV 583 et suiv., 702, 954.
Givet, place forte sur la frontière de Belgique, II 912; V 1297, 1319.
Givodeau (Bois de), au S.-O. de Mouzon, II 991 (bataille de Beaumont).
Givodeau (Ferme de), au S. de Mouzon, II 1042 et suiv. (bataille de Beaumont).
Givonne, au N.-E. de Sedan, II 1086 et suiv. (bataille de Sedan).
Givonne (Ruisseau de), affluent de droite de la Meuse, II 1054 et suiv., 1084 et suiv. (bataille de Sedan).
Givron, au N.-O. de Rethel; escarmouche de — III 12.
Glaire, sur la Meuse, II 1142 (bataille de Sedan).
Glais Bizoin, délégué du gouv. franç. à Tours, III 211.
Glattigny, à l'E. de Metz, I 455 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1380 et suiv. (bataille de Noisseville).
Glatz, place forte; garnison et armement de — I 57; V 1461.
Glay, au S.-E. de Montbéliard, IV 1067; V 1159 et suiv. (combat de Roches et de —).
Glockner, capitaine, II 1091.
Glöden, porte-épée-fähnrich, I 192.
Glogau, place forte. Corps de réserve mobile à — V 1453.
Glorieux (Ferme), à l'O. de Verdun, III 370 (siége de Verdun).
Glümer (de), lieut.-gén., com. la 13e div. d'inf., plus tard la div. de camp. badoise, I 357 et suiv., 455, 462; II 802; III 312, 369; IV 609, 694 et suiv., 981, 985, 992, 1003, 1024 et suiv., 1039, 1052 et suiv., 1068.
Gneisenau (Neithardt, Comte de), gén.-major, com. la 31e brig. d'inf., I 103, 137 et suiv. 148, 438, 510 et suiv., 516; II 646, 770.
Gnügge, capitaine, II 777.
Goddaeus, capitaine, II 959, 1062.
Goddenthow (de), voir Wolff de —.
Goeben (de), gén. de l'inf., com. le VIIIe corps, I 145, 151 et suiv., 295, 299 et suiv., 320 et suiv., 340, 405, 487, 499, 626, 630; II 654, 660, 740 et suiv., 760 et suiv., 800; IV 572, 575 et suiv., 587, 590, 703, 707, 716 et suiv., 879 et suiv., 884, 888, 893 et suiv., 904; com. en chef la 1re armée, IV 915, 919 et suiv., 922, 927 et suiv., 936, 941 et suiv., 947 et suiv., 952 et suiv., 959 et suiv.; V 1321.
Goeben (de), colonel, IV 889, 939 et suiv.
Göllheim, dans le Palatinat, au S. de Kirchheimbolanden, I 101, 156 et suiv.

Digitized by Google

Gœrne (de), major, II 833, 852.
Gœrschen (de), major, I 541, 559; IV 816 et suiv., 824, 849.
Gœrsdorf, au N.-E. de Wœrth, I 225 et suiv. (bataille de Wœrth).
Götting, major, II 678.
Götz, capitaine, I 354.
Götz (de), major, II 1116.
Golch, capitaine, IV 617.
Goldacker, fusilier, II 1264.
Goldschmidt, capitaine, I 559; IV 859.
Goldschmidt, lieut., I 141.
Gollenberg, station sémaphorique de la Baltique, II 1248.
Goltz (Baron de), gén.-major, com. la 26e brig. d'inf., I 148, 357, 396, 435, 450 et suiv., 515; II 791; IV 601 et suiv., 691 et suiv., 699, 981, 985 et suiv., 991 et suiv., 1000 et suiv., 1007 et suiv., 1017 et suiv., 1023, 1032, 1039, 1054, 1065 et suiv.; V 1151 et suiv., 1171 et suiv., 1177, 1187, 1192 et suiv., 1197 et suiv., 1207 et suiv., 1214 et suiv., 1224, 1228, 1261, 1279, 1283, 1331.
Goltz, (Baron de), colonel, I 572 et suiv., II 855; IV 845.
Goltz (Baron de), lieut. en 1er, IV 976.
Goltz (Comte de), lieut.-gén., com. la div. de cav. de la Garde, II 1136.
Gombergean, au S. de Vendôme, IV 654 (combat de St. Amand), 752.
Gommiers, au S.-O. de Loigny, III 469 et suiv., 487 (bataille de Loigny—Poupry), 502.
Gondreville, à l'E. de Toul, III 85 et suiv. (prise de Toul).
Gonesse, au N.-E. de St. Denis, III 52 et suiv., 188; IV 737 (étape de l'armée de la Meuse); V 1256, 1371, 1379, 1415.
Gonvillars, à l'O. de Montbéliard, IV 1015, 1016 (combat d'Arcey—Ste. Marie), 1017 (combat de Chavanne).
Gordon (de), lieut.-gén., com. la 11e div. d'inf., II 916 et suiv.
Gorgon (St.), nœud de routes, au N. de Pontarlier, V 1207.
Gortzitza, lieut., II 1385.
Gorze, au S.-O. de Metz, I 496, 502 et suiv., 525 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 646 et suiv. (bataille de Gravelotte – St. Privat); V 1366.
Gorze (Ruisseau de), affluent de gauche de la Moselle, II 641 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Goubertelle (La), au N.-E. de Tours, IV 673 (combat de Monnaie).
Goudrière (Ferme de la), à l'E. de Changé, IV 804 (combat de Changé, bataille du Mans).
Gougeard, gén. franç., com. la div. bretonne du 21e corps, IV 820.
Goupillon (Moulin du), à l'E. de Metz, I 458 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly).
Gourgon (St.), au N.-E. de Château Renault, IV 753, 767.
Gournay, sur l'Epte, à l'O. de Beauvais; escarmouche de — III 249 et suiv.; IV 583 et suiv.
Gournay-sur-Marne, à l'E. de Paris; établissement d'un pont à — III 78, 146 et suiv., 535 (bataille de Villiers); IV 744 (bombardement du Mont-Avron).
Goury, colonel franç., V 1216.
Goury (Château de), au N. de Loigny, III 476 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Goussainville, au N.-E. de St. Denis, III 56.
Goutte St. Saul, affluent de droite de la Lisaine, IV 1036 (bataille de la Lisaine).
Gouvernements généraux, voir Alsace, Lorraine, Reims et Versailles.
Goze, gén. franç., com. la Ire div. du 5e corps, I 36; II 902, 973, 1002, 1093, 1186 et suiv.
Grabow (de), lieut.-col., V 1123.
Gräff, major, II 696.
Grävenitz (de), major, I 380.
Gramont (de), gén. franç., com. la 2e brigade de la 3e div. de rés. de cav., I 520, 524.
Grammont (Duc de), ministre des finances franç., I 5 et suiv.
Grancey-le-Château, au S.-O. de Langres, V 1120.
Grand-Auneau (Ferme du), au S.-O. de Changé, IV 822 (combat de la Landrière—Le Tertre, bataille du Mans).
Grand Bois (Le), au S. de Belfort, IV 977 (surprise de Danjoutin); batteries allemandes du — V 1232 et suiv. Voir siége de Belfort.
Grand Bonvalet, au N.-O. de Beaugency, IV 625 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Grand Charmont, au N.-E. de Montbéliard, IV 1024 et suiv. (bataille de la Lisaine).
Grand Chatre, à l'O. de Meung, IV 616 et suiv. (combat de Meung), 621 (bataille de Beaugency—Cravant).
Grand-Couronne, au S. de Rouen, IV 722, 898 et suiv. (combat de Robert-le-Diable—Maison Brulet).

Digitized by Google

Grand Dieulet (Forêt du) à l'O. de Beaumont, II 1013 et suiv. (bataille de Beaumont).
Grand Fougeret (Forêt du), au N. de Villersexel, IV 998 (combat de Villersexel).
Grand Lucé, au S.-E. du Mans, IV 798 et suiv., 812 et 835 (bataille du Mans).
Grand Lus (Château du), au S. de Coulmiers. III 402 et suiv. (combat de Coulmiers).
Grand-Orme (Le), au N.-O. d'Orléans, III 518 (bataille d'Orléans).
Grand Pré, sur l'Aire, défilé de l'Argonne, II 911 et suiv., 926 et suiv., 981 (grand quartier-général); III 202.
Grand Puits, au S.-E. de Paris; combat de patrouilles à — III 246.
Grand Puteaux, au S. de Vendôme, IV 653 (combat de Vendôme).
Grand quartier-général, voir Quartier-général.
Grand Seraucourt, sur la Somme, au S.-O. de St. Quentin, IV 922 (combat de Tertry—Pœuilly), 981 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Grand Taupanne (Ferme du), à l'O. de Beaugency, IV 634 (bataille de Beaugency—Cravant).
Grand Verneuil (Le), sur la Chiers, IV 598 (prise de Montmédy).
Grandchamp, gén. franç., com. la 1re div. du 12e corps, II 1086, 1106 et suiv., 1186 et suiv.
Grande Métairie (Ferme de la), au N.-O. de Connerré, IV 828 (combat du Chêne—Les Cohernières, bataille du Mans).
Grande Motte (Ferme de la), au S. de Coulmiers, III 400 (combat de Coulmiers).
Grandes Tapes, voir Tapes.
Grands Vaux (Ferme des), au N.-O. de Connerré, IV 827 et suiv. (combat du Chêne — Les Cohernières, bataille du Mans).
Grandvelle, au S.-O. de Vesoul, IV 997.
Grandvilliers, au N.-O. de Beauvais, III 252 et suiv.
Grange (Ferme de la), au N. de Mars-la-Tour, I 578 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour).
Grange (Ferme de la), au S. d'Artenay, III 227 (combat d'Artenay), 499 (bataille d'Orléans).
Grange-aux-Bois (Ferme de la), au S.-E. de Metz, I 473 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); sortie sur la — II 1336, 1354 et suiv. (bataille de Noisseville); combats d'avant-postes de la — III 266 et 270.
Grange-Dame (Ferme de la), au N.-E. de Montbéliard, IV 1010 et suiv., 1027 et suiv. (bataille de la Lisaine).
Grange-Dame-Rose (Ferme de la), au S.-O. de Meudon, près de Paris; combat d'avant-garde à la — III 60 et suiv., 68 (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon).
Grange d'Ancin (Ferme de la), au N.-O. de Villersexel, IV 1002 et suiv. (combat de Villersexel).
Grange-Ory (La), au S. du fort de Montrouge, près de Paris, III 170, 174 (combat de Bagneux).
Granges (Fermes des), à l'O. de Changé, IV 821 (combat de la Landrière — Le Tertre, bataille du Mans).
Granges Ste. Marie (Les), sur le Doubs, au S. de Pontarlier, défilé, V 1207 (combat de Vaux).
Gras (Château de), au N.-E. de Metz, I 449 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1323, 1376 et suiv. (bataille de Noisseville).
Gratien (St.), au N.-O. de St. Denis, III 150 et suiv., 534 (combat d'Epinai); IV 741.
Gratien (St), au N.-E. d'Amiens, IV 712 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Gravenort, à l'embouchure de l'Elbe; batteries de — II 1243.
Grauley, au N. de St. Denis, III 54 et suiv., 150 et suiv., 187.
Gravelle (Redoute de), au N.-E. du fort de Charenton, près de Paris, III 36 et suiv.; V 1319.
Gravelotte, à l'O. de Metz, I 446, 518 et suiv., 528 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 641 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 893 et suiv., 1326, 1417.
Gravelotte — St. Privat (Bataille de), II 641 et suiv. Ire et IIe armée la veille de la — 641. Positions de l'armée franç. 649, 712, 744. Evénements du côté all. jusqu'à midi 651, 661, 668. Offensive du IXe corps 671; combats au N.-E. de Verneville 674, 682, 692, 706, du bois de la Cusse 678, 686, 692, 701, de Chantrenne 680, 698, 818. Entrée en ligne de la division hessoise 685. Combats du IXe corps et de la 3e brig. de la Garde contre Amanvillers 810, 813, 863, du IIIe corps 704, 819, 862. Marche du corps de la Garde 709, 714, 725, 735, du XIIe

Digitized by Google

corps 718, 729. Prise de Ste. Marie 716, 721. Combat entre Ste. Marie et Roncourt 727. Attaque de la Garde sur St. Privat 820, 827, des Saxons sur Roncourt 836, 841, sur St. Privat 843, sur la forêt de Jeumont 859. Assaut de St. Privat 849. Xe corps 739, 854, 857. Combat d'art. de la Ire armée 740, 747, 757, 761. Combats du VIIIe corps entre Gravelotte et St. Hubert 747, 753, 760; prise de St. Hubert 764; combats contre le Point-du-jour et Moscou 767, 772, 778, 797. Marche de cav. et d'art. prussiennes au delà de la Mance 774. Combat du VIIe corps dans le bois de Vaux 743, 763, à Jussy 791, contre le Point du Jour 802. Marche du IIe corps 739, 798, attaque du Point du Jour 804. 4e brig. d'inf. sur la rive droite de la Moselle 797. Nuit après la bataille et matinée du 19 août 864 et suiv. Enumération des troupes all. II supp. 206*.

Gray, sur la Saône, III 321 et suiv., 328 et suiv.; destruction de la voie ferrée à — V 1122, 1127 et suiv., 1266 (étape de l'armée du Sud), 1419.

Gréez près Montmirail, au S. de Nogent-le-Rotrou, IV 772.

Grégorovius, lieut.-col., I 467; II 1360.

Greiff (de), capitaine, I 275.

Grenier, gén. franç., com. la 2e div. du 4e corps, I 447, 465, 519, 567 et suiv.; II 676, 812, 1366 et suiv., 1381; III 278 et suiv.

Grenouillière (Ferme de la), à l'E. de Villiers sur Marne, III 546 et suiv. (bataille de Villiers).

Grésil (Fonderie du), au S.-O. de Mouzon, II 1027 et suiv. (bataille de Beaumont).

Grévillers, à l'O. de Bapaume, IV 887 (combat de Sapignies), 888 et suiv. (bataille de Bapaume).

Greyère (Ferme), au N. de Mars-la-Tour, I 582 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour). Ravin de — II 643 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).

Gricourt, au N.-O. de St. Quentin, IV 943 (bataille de St. Quentin).

Griesheim (de), major, II 1175.

Grigy, au S.-E. de Metz, I 447 et suiv. (bataille de Colombey — Nouilly); II 1347 et suiv. (bataille de Noisseville); III 268.

Grille d'Orléans, enceinte nord du parc de St. Cloud, IV 1093 et suiv. (bataille du Mont Valérien).

Grillon (Grille), yacht royal, I 114; II 1248 et suiv.; III 416.

Grimm (de), capitaine; I 160, 426.

Grimont (Bois de), au N.-E. de Metz, I 449 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1347 et suiv. (bataille de Noisseville); III 267 et suiv., 283 et suiv. (combat de Bellevue).

Grimont (Ferme de), au N.-E. de Metz, I 1347 (bataille de Noisseville).

Grodzki (de), major, I 195.

Grœben (Comte de), lieut.-gén., com. la 3e div. de cav., I 411; II 1355; IV 582 et suiv., 590, 702 et suiv., 881, 885 et suiv., 894, 907, 916 et suiv., 921, 924, 933 et suiv., 942 et suiv.

Grœben (Comte de), colonel, I 503, 554 et suiv.; II 927; III 24; IV 648, 761, 799, 804.

Grœben (Comte de), capitaine, II 671, 1202.

Grolles (Ferme des), au N.-O. de Beaugency, IV 633 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).

Grolman, colonel, I 189; II 1156.

Grolman (de). lieut.-col. II 813.

Gronefeld (de), major, I 186.

Groos, aumônier divisionnaire, V 1442.

Gros Bois (Château de), au S.-E. de Paris, III 153.

Gros Bois (Le), au N. de Rancourt, II 1015 (bataille de Beaumont).

Gros Tenquin, au S. de St. Avold, I 402 et suiv., 420.

Groslay (Ferme de), à l'E. de St. Denis; IV 742; surprise de la ferme de — 1083.

Grosser Wald, forêt, à l'O. de Frœschwiller, I 276 (bataille de Wœrth).

Gross dit de Schwartzhoff (de), lieut.-gén., com. la 7e div. d'inf., I 620; II 996, 1000, 1017, 1021, 1038, 1042 et suiv.

Gross Rossel, voir Rossel.

Grote (de), major, II 1155, 1169.

Grotthuss (Baron de), lieut., IV 1099.

Grouas (Ferme de la), au N.-E. de Connerré, IV 785 (combats de Connerré et de Thorigné).

Grouchy (Marquis de), officier d'état-major franç., II 968.

Gruben (de), lieut. en 1er, I 463.

Grüner, major, V 1284.

Grünholzegg (de), voir Stöcklern de —.

Grünstadt, ville du Palatinat, I 100, 156 et suiv.

Grüter (de), voir Diepenbroick —.

Grugies, au S.-O. de St. Quentin, IV 928 et suiv. (bataille de St. Quentin).

Grundner, capitaine, I 139.

Digitized by Google

Gruszczinski, voir de Rosenberg —.
Gude, sous-off. de chasseurs, IV 1091.
Gudin, gén. franç., III 212.
Günther, major, II 729.
Gué (Ferme du), au S.-O. de Connerré, IV 829 (combat du Chêne—Les Cohernières, bataille du Mans).
Gué (Ruisseau du), affluent de droite de l'Huisne, à l'O. de Connerré, IV 828 (bataille du Mans).
Gué de l'Aune (Ferme du), au N.-E. de Parigné-l'Evêque, IV 801 (combat de Parigné-l'Evêque, bataille du Mans).
Gué du Loir (Le), à l'O. de Vendôme, IV 681 (combat de Vendôme), 762 (combat d'Azay—Mazange).
Gué-la-Hart (Ferme du), au S.-E. de Changé, IV 803 et suiv. (bataille du Mans).
Gué Perray (Ruisseau du), affluent de gauche de l'Huisne, à l'E. de Changé, IV 804 et suiv. (bataille du Mans).
Guebwiller, au S.-O. de Colmar; escarmouche de — III 348 et 353.
Guêpe, canonnière de IIe classe, I 114; II 1241.
Guérin de Waldersbach, voir de Waldersbach.
Guettes (Fermes des), au N.-O. de Parigné-l'Evêque, IV 803 (bataille du Mans).
Gueydon (Comte de), amiral franç., III 416.
Guichenbach, au N.-O. de Sarrebruck, I 143 et suiv. (combat de Sarrebruck).
Guierche (La), sur la Sarthe, en amont du Mans, IV 854.
Guignicourt, au S.-O. de Mézières, III 3.
Guilhem, gén. franç., com. la 2e brig. de la 3e div. du 13e corps, II 1055, 1226; III 163 et suiv.
Gaillard (Ferme), au S.-O. de Loigny, III 471 (combat de Villepion).
Guillaume 1er, Roi de Prusse, Empereur d'Allemagne, I 5 et suiv., 48 et suiv., 87, 101, 117 et suiv., 131 et suiv., 135, 147, 161, 403 et suiv., 411, 417 et suiv., 429, 439, 448, 493, 496 et suiv., 624, 628, 630 et suiv., 638; II 641 et suiv., 651, 667, 786 et suiv., 798 et suiv., 872, 883 et suiv., 894, 909, 913, 931 et suiv., 934 et suiv., 945 et suiv., 954, 965, 981 et suiv., 1050 et suiv., 1056 et suiv.. 1079, 1081, 1138, 1142, 1214, 1216 et suiv., 1222 et suiv., 1269, 1312, 1315, 1333, 1415 et suiv., III 1 et suiv., 14, 26, 48, 54, 79, 81, 85, 123, 138, 143 et suiv., 172, 201, 254, 291, 294, 389, 422, 426, 443, 493, 521, 545; IV 587, 591, 627, 663, 687 et suiv., 732, 749, 888, 915, 967, 1071, 1087, 1090, 1103 et suiv., V 1114, 1126, 1226, 1229, 1270, 1300, 1337 et suiv., 1344 et suiv., 1354, 1355, 1438, 1466.
Guillonville, au S.-O. de Loigny, III 469 et suiv., 480 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Guinegault (Château de), près d'Orléans, sur la rive gauche de la Loire; ouvrages de — IV 867.
Guiod, gén. franç., III 45.
Guiscard, au S. de Ham, IV 557 et suiv.
Guise, sur l'Oise, au N.-E. de St. Quentin; escarmouche de — IV 897, 948.
Guizonnière (Ferme de la), près de Morée, au N.-E. de Vendôme, IV 658.
Gumppenberg (Baron de), major, III 236.
Gundershoffen, au S.-O. de Wœrth, I 277 et suiv. (bataille de Wœrth).
Gunstett, sur la Sauer, I 199 et suiv., 219 et suiv. (bataille de Wœrth).
Guretzky-Cornitz (de), lieut.-col., V 1190, 1204.
Gutleithof, ferme, au S.-E. de Wissembourg, I 193 et suiv. (combat de Wissembourg).
Guttenberg (Baron de), colonel, II 1111.
Guyenne, frégate cuirassée franç., I 114; II 1248.
Guyot de Lespart, gén. franç., com. la 3e div. du 5e corps, I 33 et suiv., 216, 278 et suiv.; II 973, 1002.
Gy, au S.-E. de Gray, V 1172.
Gye, au S. de Toul, III 88.

Haack, capitaine, IV 819.
Haag, capitaine, III 236.
Haardt (Monts de la), I 123 et suiv., 156.
Haas, lieut., IV 807.
Haberland, colonel, IV 671, 781, 793 et suiv., 831.
Habonville, au S. de Ste. Marie-aux-Chênes, II 667 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Haccius, capitaine, IV 1017.
Hachette (Parc du Château), à l'E. du Petit-Bicêtre, III 73 (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon).
Hadeln (de), major, II 782, 802.
Haeseler (Comte de), major, I 631.
Haffner, lieut., II 1120.
Hagen (de), lieut.-col., III 445; IV 753.
Hagen (de), capitaine, III 148.
Haguenau, en Alsace, I 34 et suiv., 122, 134, combat d' — 177 et suiv., 197,

Digitized by Google

208, prise d'— 371, 377; II 1266, 1298 et suiv., siége du gouv.-gén. d'Alsace 1316; V 1398, etc.
Hahn, major, II 814 et suiv.
Hahn de Dorsche, colonel, III 287.
Hahnke (de), major, I 235; II 1148.
Haie-Neuve (La), au N.-E. de Nogent-le-Rotrou, III 433 (combat de Bretoncelles).
Haies (Les), près de Fréteval, au N.-E. de Vendôme, IV 656.
Haies (Les), au N.-E. de Château-Renault, IV 753, 767.
Hailles, sur l'Avre, IV 572 (bataille d'Amiens).
Halle, au N.-O. de Péronne, IV 909, combat d'avant-postes à — 911.
Halles, au S.-O. de Stenay, II 976 (combat de Nouart).
Halles (Places des), au Mans, IV 848 (combat dans les rues du Mans).
Hallmann (de Wittich), voir de Wittich.
Hallue, affluent de droite de la Somme, IV 703 et suiv., 707, 916 et suiv.; V 1315.
Hallue (Bataille de l'), IV 707 et suiv. Dispositions d'attaque prises par les Allemands 705 et suiv. Positions de l'armée franç. 706 et suiv. 23 décembre: marche en avant de la 1re armée 707, 711. Combats de la 15e div.: prise de Querrieux et de Pont-Noyelles 708, de Bussy-les-Daours 709; enlèvement de Vecquemont (auquel participèrent aussi des fractions du 1er corps) 709. Combat sur les hauteurs au N.-E. de Pont-Noyelles et de Fréchencourt 710 et suiv. Combats de la 16e div.: Enlèvement de Behencourt 713, combat de Beaucourt 713. Offensive des Français contre Beaucourt et Bavelincourt 714, contre Pont-Noyelles et Vecquemont 714. Enlèvement de Daours par des fractions de la 15e div. 715. 24 décembre: Situation et ordres donnés pour les Allemands 715. Mouvements offensifs français entre Contay et Beaucourt 716. Retraite de l'armée franç. 717.
Ham, sur la Somme, IV 558 et suiv.; surprise et reconnaissance sur — 591, 703 et suiv., 718, 904, 917, 919 et suiv., 928, 952; V 1257, 1296, 1372.
Hambourg, I 90, quartier-gén. du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin à la fin de juillet 1870 116; V 1308 et 1334 (brigade combinée Wittich).
Hamégicourt, sur l'Oise, au S.-E. de St. Quentin, IV 926.
Hammer, capitaine, II 730.
Hammerstein (Baron de), capitaine, I 291.
Han (Le), au S. de Raon l'Étape, III 304 et suiv. (combat de la Bourgonce).
Han-les-Juvigny, au S.-O. de Montmédy, IV 598 (prise de Montmédy).
Hanches, au N.-E. de Chartres; escarmouche de — III 216.
Hancourt, au S.-E. de Péronne, IV 922, 926 (combat de Tertry—Pœuilly).
Handschuheim, au N.-O. de Strasbourg, II 1282.
Hangard, au S.-E. d'Amiens; escarmouche de — IV 561, 566 et suiv. (bataille d'Amiens).
Hangard (Bois de), au S.-E. d'Amiens, IV 566 et suiv. (bataille d'Amiens).
Hann de Weyhern, lieut.-gén., com. la 4e div. d'inf., II 808; V 1178, 1186, 1189, 1204, 1216, 1217 et suiv., 1225 et suiv.
Hanneken (de), major, III 287.
Hannonville, à l'O. de Mars-la-Tour, I 576 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 643 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 892 et suiv.
Hanovre. Siége du gouv.-gén. des districts des Ier, IIe, IXe et Xe corps, I 81, point de rassemblement de la div. de landwehr de la Garde, 90.
Hanrion, gén. franç., de l'armée de Paris, IV 738.
Hanstein (Baron de), major, IV 763.
Hantelmann, lieut., III 155.
Hantelmann (de), lieut. en 1er, I 544; IV 775.
Haras, à l'O. de St. Cloud, III 159; IV 1092 et suiv. (bataille du Mont-Valérien).
Harbonnières, au S.-O. de Péronne, IV 920.
Harcy, au N.-O. de Mézières; escarmouche de — IV 727 (prise de Mézières).
Hardenberg (Comte de), capitaine, I 426.
Harder (de), major, IV 1026.
Hardt (de), major, I 320.
Harfleur, au N.-E. du Hâvre, IV 903, 953.
Harling (de), capitaine, II 948.
Harly, à l'E. de St. Quentin, IV 941 (bataille de St. Quentin).
Harnoterie (Ferme de la), au N.-O. de Beaumont, II 1002 et suiv. (bataille de Beaumont).
Harrach (de), major, II 1108.
Hartmann (de), gén. de l'inf., com. le IIe corps bavarois, I 214, 221, 224 et suiv., 283, 393; II 1139 et suiv.; III 20, 70 et suiv.; V 1324.

Digitized by Google

Hartmann (de), lieut.-gén., com. la 1re div. de cav., I 434, 448 et suiv., 475, 500; II 740, 757, 777; III 275, 520; IV 654, 764, 775 et suiv., 782 et suiv., 793, 870 et suiv.
Hartmann (de), gén.-major, com. la 3e div. d'inf., II 806 et suiv.; III 549, 552; V 1176, 1189 et suiv., 1194, 1213, 1224.
Harville, à l'O. de Metz, II 644 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Haslingen (Comte de), lieut., II 1312.
Hasse, lieut.-col., II 998 et suiv.
Hasse, capitaine, II 776 et suiv., 783.
Haudainville, au S.-E. de Verdun, III 368 (siége de Verdun).
Hausbergen (Nieder-, Mittel- et Ober-), au N.-O. de Strasbourg, II 1265 et suiv., 1276; III 101 et suiv. (siége de Strasbourg).
Hausbergen (Hauteurs d'), II 1255 et suiv.
Hausen (de), colonel, II 732, 921, 1004; III 551.
Hauses, capitaine, V 1276.
Hausknecht, sous-officier de chasseurs, I 190.
Hausmann, gén.-major, com. l'art. du XIe corps, I 260, 265, 384; II 1151.
Haut du Mont (Le), au N.-O. de Belfort, IV 967 (siége de Belfort).
Haut Fontenay (Ferme du), au N.-E. de Vendôme, IV 655 (combat de Coulommiers).
Haut-Hombourg, à l'E. de St. Avold; combat du — I 402.
Haut-Roi (Moulin du), près de Sarcelles, au N. de St. Denis, III 56.
Haut-Taillis (Ferme du), à l'O. de Champagné, IV 817 (combat sur les hauteurs d'Auvours, bataille du Mans).
Haut-Taillis (Bois du), au S.-E. de Belfort; prise du — V 1232 et suiv.
Haute-Boissière (Ferme de la), au N.-O. de Vendôme, IV 762 (combat d'Azay—Mazange).
Haute-Maison (Château de la), au S.-O. de Meaux; négociations de paix au — III 80.
Haute-Marne (Dép. de la), II 924; V 1270, 1339 et suiv., 1356 et suiv.
Haute-Perche (Ferme de la), au N.-O. de Connerré, IV 826 (combat du Chêne—Les Cohernières, bataille du Mans).
Haute-Rive (Ferme de la), sur la Seille, en amont de Metz, III 262.
Haute-Saône (Dép. de la), V 1270, 1342, 1356, 1359 et suiv.
Haute-Yütz, au S.-E. de Thionville, IV 594 (prise de Thionville).
Hautes-Bruyères (Les). Hauteurs et redoute au S. du Fort de Bicêtre, près de Paris, III 37 et suiv., 61, 71 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 154 et suiv., 162 et suiv. (combat de Chevilly), 174 (combat de Bagneux), 525 (combat de l'Hay); IV 1073 et suiv.; occupation par les Allemands V 1319.
Hautes-Perches, voir Perches.
Hauteville, au N.-O. de Dijon, IV 603 (combat de nuit à Daix et à Talant); V 1140 (combat de Talant—Fontaine-les-Dijon).
Hautmécourt, sur l'Orne, au N. de Ste. Marie-aux-Chênes, II 735 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Havane (La), station de la canonnière „Météore"; combat naval de — III 417 et suiv.; V 1310.
Havetière (Bois de la), au N. de Mézières; escarmouche dans le — IV 727 (prise de Mézières).
Hâvre (Le), III 251; rassemblement de troupes franç. au — IV 588 et suiv., 902, 956; V 1318, 1323.
Havrincourt, à l'E. de Bapaume, IV 890 (bataille de Bapaume).
Hay (L'), au S. de Paris, III 71 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 156 et suiv., 162 et suiv. (combat de Chevilly), combat de — 524 et suiv.; IV 746, 1073 et suiv.
Haybes, sur la Givonne, II 1086 et suiv. (bataille de Sedan).
Hayvaux (Côte de), à l'O. de Verdun, combat d'avant-postes de la — III 372 (siége de Verdun).
Hébecourt, au S. d'Amiens, IV 574 (bataille d'Amiens).
Heckel (de), lieut.-col., III 175.
Hédauville, nœud de routes, au N.-E. d'Amiens, IV 917.
Heeg (de), colonel, II 918.
Hein, major, V 1302.
Heineccius (de), lieut. en 1er, I 275.
Heinichen, major, IV 701.
Heinleth (de), lieut.-col., chef d'état-major du 1er corps bavarois, II 1089; III 238 et suiv.
Heintze (Baron de), major, II 960.
Heister (de), capitaine, I 428.
Heiteren, au S. de Neuf-Brisach; combat de — III 338 (prise de Neuf-Brisach).
Hela, station sémaphorique de la mer Baltique, II 1248.
Held, major, III 127; IV 1056.
Helden-Sarnowski (de), lieut.-col., II 777; IV 740.

Digitized by Google

Helden-Sarnowski (de), capitaine, I 141 et suiv.
Heldt, contre-amiral, com. les forces navales de la Baltique, I 112, II 1246.
Hélène (Ste.), cimetière, devant la porte de Pierre à Strasbourg, II 1258, combat d'avant-postes 1267 et suiv.; III 93 et suiv., sortie sur — 101. Voir siége de Strasbourg.
Hélène (Ste.), au S.-E. de Rambervillers, dans les Vosges, III 309.
Helgoland. La flotte franç. devant — II 1250; III 416.
Helgoland, vapeur de commerce frêté par l'Etat, II 1250.
Helldorff (de), colonel, I 605.
Hellenhausen, au N. de Sarrebruck, I 147.
Hellerie (Ferme de la), au N. de Parigné l'Evêque, IV 801 (combat de Parigné l'Evêque, bataille du Mans).
Hellmuth, capitaine, V 1234.
Helmuth, capitaine, II 1035 et suiv.
Hem, au N.-O. de Péronne, IV 908 (prise de Péronne).
Hennig (de), capitaine, II 975.
Henning (de), lieut.-colonel, II 750; IV 710.
Henning de Schönhoff, colonel, com. la 19e brig. d'inf., I 276; II 1180.
Hennings (de), major, I 589.
Henri, Prince de Hesse et du Rhin, colonel, II 872, 1130; IV 897, 940, 948.
Henri XVII, prince de Reuss, capitaine, I 593.
Henriot, garde d'artillerie franç., III 24.
Hensel, lieut.-colonel, V 1280, 1284.
Héraudière (Ferme de la), au N.-E. de Parigné l'Evêque, IV 802 (bataille du Mans).
Herbault, bifurcation de route, au N.-O. de Blois, IV 651 et suiv., 675 et suiv., 752.
Herbécourt, à l'O. de Péronne, IV 908 (prise de Péronne).
Herbeville, à l'O. de St. Germain en Laye, escarmouche d' — III 214.
Herget (de), major, II 686.
Héricourt, sur la Lisaine, IV 982, 1010 et suiv., 1020 et suiv. (combat d'avant-postes de Dung et de Bart), 1023 et suiv. (bataille de la Lisaine).
Herimoncourt, au S.-E. de Montbéliard; escarmouche de — IV 979, 1066 (bataille de la Lisaine).
Hermann, Prince de Saxe-Weimar, V 1436.
Hermite, aviso franç., II 1249 et suiv.
Herny, au S.-E. de Metz, station de la ligne Metz—Sarrebruck, I 419, 434 et suiv., grand quartier-général à — 439, 497, 624; III 264 station tête d'étapes de guerre de la 1re armée); V 1392, 1418 (magasin de vivres de la 1re armée).
Héronnerie (Forêt de la), au S.-O. de Beauvais, III 250.
Herrenkirchen (Auer de), voir Auer.
Herrfahrdt, capitaine, V 1364.
Hertel, lieut. en 1er, IV 998.
Hertell (de), major, I 599.
Hertell (de), capitaine, V 1117.
Hertha, corvette all., V 1310.
Hertzberg, capitaine, III 104.
Hertzberg (de), colonel, IV 882, 884, 888, 893 et suiv., 904, 938 et suiv.
Herwarth de Bittenfeld, gén. de l'inf., puis Feld-maréchal, gouv.-gén. des districts des VIIe, VIIIe et XIe corps, I 81.
Herwarth de Bittenfeld, major, I 533.
Herwarth de Bittenfeld, capitaine, II 829.
Herzberg (Comte de), major, IV 986.
Herzog, gén. de la Conf. suisse, V 1215.
Hesberg (de), major, I 503.
Hesse-Darmstadt (Grand-duché de); convention militaire I 49; troupes de garnison V 1458.
Hesse (Grand-duc de), voir Louis.
Hesse (Prince Henri de), voir Henri.
Hêtres (Ferme des), au S.-O. de Champagné, IV 819 (combats sur les hauteurs d'Auvours, bataille du Mans).
Hettange Grande, au N. de Thionville, IV 594 (prise de Thionville).
Heuduck (de), lieut.-colonel, II 1150; IV 810.
Heugel (de), major, I 248.
Heurdy, au N.-O. d'Orléans, III 515 et suiv. (bataille d'Orléans).
Heuser (de), capitaine, I 395.
Heusweiler, au N. de Sarrebruck, I 143 (combat de Sarrebruck).
Hever, près de Husum, station de la canonnière „Flèche", I 113.
Heyde, capitaine, III 31.
Heydebreck (de), major, III 423.
Heydwolff, lieut. en 1er, II 1040; III 148.
Heyning, à l'O. de Sarrelouis; escarmouche de — I 146.
Hiards (Ferme des), à l'O. de Connerré, IV 829 (combat du Chêne—Les Cohernières, bataille du Mans).
Hiddensee, station sémaphorique sur l'île de Rügen, II 1248.
Hilaire (St.), à l'O. de Metz, I 521 (bataille de Vionville—Mars la Tour).

Digitized by Google

Hilaire la Gravelle (St.), pont sur le Loir, en amont de Morée, IV 658 (combat de Morée), 665, 769.
Hilaire le Lierru (St.), au N.-E. de Connerré, IV 786 (combat de Connerré), 810 (combat du Chêne, bataille du Mans).
Hilarion (St.), sur la route de Versailles à Chartres; escarmouche de — III 215.
Hildebrand, lieut.-colonel, II 1033, 1046.
Hildebrand, capitaine, I 533, 552.
Hildebrandt, lieut.-colonel, I 585 et suiv.
Hilpert, capitaine, IV 1050.
Hilschbach, au N. de Sarrebruck, I 142 et suiv. (combat de Sarrebruck).
Himpe, major, I 474.
Hindenburg (de), voir Beneckendorf.
Hindersin (de), gén. de l'infanterie, inspecteur gén. de l'artillerie II 747; III 185; IV 1103.
Hinüber (de), capitaine, II 1385.
Hippel (de), colonel, II 918, 1307.
Hippolyte (St.), sur le haut Doubs, au S. de Montbéliard, V 1192.
Hipsheim, au S. de Strasbourg, II 1277.
Hirondelle, canonnière de 2e classe all., I 113 et suiv.; II 1242 et suiv.
Hirschfeld (de), major, III 488.
Hirschfeld (de), lieut., I 416, 424.
Hoch, major, II 730.
Höfler, colonel, II 1209; III 73.
Hoenheim, au N. de Strasbourg, II 1257 et suiv.; III 95 et suiv.
Hoffbauer, capitaine, I 455.
Hoffmann, major, II 702, 814 et suiv.
Hoffmann (de), lieut.-gén., com. la 12e div. d'inf., I 288; II 1227 et suiv.; III 3 et suiv., 11 et suiv., 156.
Hoffmann de Waldau, capitaine, IV 1076.
Hofmann, lieut.-colonel, I 201.
Hohen-Wieschendorf (Pointe de), près de Wismar; batteries de la — II 1247. Voir aux rectifications, V 1235.
Hohenlohe-Ingelfingen (Prince Charles), conseiller provincial, commissaire civil près le gouv.-gén. de Reims, V 1306.
Hohenlohe-Ingelfingen (Prince Kraft de), gén.-major, com. l'art. du corps de la Garde, II 725, 1132, 1169; III 21; chargé de la direction supérieure de l'attaque de l'artillerie contre Paris, IV 747, 1074.
Hohenzollern. Voir Charles Antoine, prince de —; Léopold, prince héritier de —; Frédéric, prince de —.
Holderberg (de), voir Nehrhoff de —.
Holleben (de), lieut.-colonel, II 830.
Holleben (Baron de), major puis lieut.-colonel, I 141 et suiv., IV 930.
Holleben (Baron de), dit Normann, II 663, 1017.
Holnon, à l'O. de St. Quentin, IV 933 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Holsatia, vapeur de commerce frété par l'Etat, II 1248; III 416.
Holtzendorff (Comte de), major puis lieut.-colonel, II 724, 1115; IV 931.
Holtzheim, sur la Brüche, II 1265 et suiv. (siége de Strasbourg).
Homas (Les), près de St. Amand, au S.-O. de Vendôme, IV 767 (combat de St. Amand).
Homblières, à l'E. de St. Quentin, IV 941 (bataille de St. Quentin).
Hombourg, dans le Palatinat, I 76, 84, 124 et suiv., 159 et suiv., 400, grand quartier-général à — 403; II 1308; V 1379.
Homme (L'), au N.-O. de la Chartre sur le Loir, IV 782, 791 et suiv. (combats de Chahaignes et de Brives).
Hommes libres (Moulin des), à l'E. de Beaune la Rolande, III 453 et suiv. (bataille de Beaune la Rolande).
Honfleur, sur la basse Seine, au S.-E. du Hâvre, IV 588, 958.
Hoop (Baron van der), major, IV 869.
Hôpital (Bois de l'), au S.-E. de Metz, III 261, 268 (combat d'avant-postes à Peltre).
Hôpital (Ferme de l'), près de Choisy le Roi, au S.-E. de Paris, III 57, 153 et suiv., 529 et suiv. (combat du Mont Mesly).
Hôpital (Porte de l'), au S. de Strasbourg, III 120 (siége de Strasbourg).
Hoppe, lieut. en 1er, I 339.
Horburg, à l'E. de Colmar; escarmouche de — III 124.
Horimont, observatoire au N.-O. de Metz, II 1327, 1353 et suiv., 1392 (bataille de Noisseville).
Horn (de), colonel, II 999.
Horn (de), lieut.-colonel, III 66.
Horn (de), major, I 139.
Horn (de), capitaine, I 460, 468.
Horn (de), capitaine, I 485.
Horn (de), capitaine, II 1022.
Horn (de), lieut. IV 1031.
Hospice Brezin, à l'O. de St. Cloud, III 159; IV 1090 et suiv. (bataille du Mont Valérien).
Hôtel Dieu (Ferme de l'), au S.-E. de Versailles, III 76 et suiv.
Houdan, au N.-E. de Dreux, III 214, 411; IV 669, 954; V 1263.
Hourges, au S.-E. d'Amiens, IV 564 (bataille d'Amiens).

Digitized by Google

Houtaud, sur le Drugeon, à l'O. de Pontarlier, V 1195.
Houzée (Ruisseau de), affluent de gauche du Loir, IV 654 et suiv. (combat de Vendôme).
Huanne, au N. de Baume les Dames, IV 986 (combat d'avant-postes près de Vesoul).
Hubert, capitaine, IV 702.
Hubert (Ferme de St.), au N.-E. de Gravelotte, 650 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 1324.
Hubert des Rochers (St.), ferme, au S. de Champagné, IV 807 et suiv. (combat de — Champagné), 815 et suiv.; voir bataille du Mans.
Huchepie (Ferme de), au N.-O. de Vendôme, IV 681 (combat de Vendôme),
Huck, chef de bataillon franç., com. de Toul, III 83.
Hügel (Baron de), général-major, com. la 3e brig. de camp. wurtembergeoise, I 380 et suiv.; II 1164.
Hüllessem (Baron de), voir Meerscheidt —.
Hülsemann, major, II 1394.
Hülst (de), capitaine, I 463.
Huêtre, au N.-O. d'Orléans, III 503 et suiv. (combat d'Orléans).
Hugues (d'), gén. franç., com. la 2e div. du 14e corps, III 60, 74, 525; IV 745.
Huisne, affluent de gauche de la Sarthe, III 433 et suiv.; IV 779 et suiv., 795, 805 et suiv. (bataille du Mans), passages de l' — 842 (bataille du Mans).
Huisseau en Beauce, au S.-O. de Vendôme, IV 685, 768 (combat de St. Amand).
Huisseau sur Mauve, au S.-E. de Coulmiers, III 394, 396 et suiv. (combat de Coulmiers), 519.
Hundsrück (Monts du). Aperçu de la géographie militaire des — I 124.
Huningue, I 373.
Hurtigheim, au N.-O. de Strasbourg, II 1282.
Husum, sur la côte ouest du Schleswig, station de la canonnière „Flèche" I 113.
Hutschenreuter, directeur des postes, V 1379.
Hutte (La), nœud de routes au S. d'Alençon, IV 855 et suiv.
Hutten (Baron de), capitaine, II 1095.
Hyène, canonnière de IIe classe, I 113 et suiv.; II 1242 et suiv.
Hymmen (de), lieut.-colonel, II 1136; IV 890, 929 et suiv.
Hyre, (Château de), au S.-E. de St. Corneille, IV 838 (combat de St. Corneille, bataille du Mans).
Iges, presqu'île de la Meuse, III 26.
Ignon, affluent de la Tille, V 1121.
Ill, affluent de gauche du Rhin, II 1255; III 109, 125; voir siège de Strasbourg.
Illange, au S. de Thionville, IV 595 (prise de Thionville).
Illiers, sur le haut Loir, au S.-O. de Chartres, III 410, escarmouche d' — 432 et suiv.; IV 689.
Illkirch, sur l,Ill, en amont de Strasbourg; sortie sur — II 1272 et suiv., 1275 et suiv.; combat d'avant-postes à — III 94, 121; voir siége de Strasbourg.
Illy, au N. de Sedan, II 1059 et suiv., 1087 et suiv. (bataille de Sedan).
Imbermais (Forêt d'), au S. de Dreux, III 427 et suiv. (combat de Dreux).
Imhoff (Baron d'), capitaine, III 74 et suiv.
Inaumont, au N.-O. de Rethel, III 8 et suiv.
Infanterie, all.; changements apportés à l'organisation de l' — avant la guerre, I 52 et suiv.
Infanterie, franç.; état de l — au début de la guerre, I 23. Voir aussi — de Marine.
Ingbert (St.), au N.-E. de Sarrebruck, I 298 et suiv., 399, 409.
Ingolstadt, place forte, I 59; V 1399.
Ingré, au N.-O. d'Orléans III 515 et suiv. (bataille d'Orléans).
Inspections générales des étapes, voir Etapes.
Is sur Tille, au N. de Dijon, V 1116, 1121 et suiv.
Isenburg, lieut. en 1er, IV 821.
Ising, (d'), major, I 606.
Isle (Faubourg d'), à St. Quentin, IV 945 (bataille de St. Quentin).
Isle Adam (L'), sur l'Oise, au N. de Paris; combat de — III 247 et suiv.
Isle sur le Doubs (L'), en amont de Besançon, III 357; IV 699, 992; V 1153, 1161, 1173.
Isle sur Serain, au N. d'Avallon, V 1120.
Islettes (Les), défilé de l'Argonne, II 913.
Isnard, colonel franç., com. une brig. de l'armée du Nord, IV 897, 919 et suiv., 928 et suiv.
Issancourt, au N.-O. de Donchery, II 1156 (bataille de Sedan).
Issy (Fort d'), près de Paris, III 37, 173 (combat de Bagneux); bombardement du — IV 1076 et suiv., 1107.
Ivory, dans le Jura, à l'E. d'Arbois; escarmouche d' — V 1176.

Digitized by Google

Ivoy (Paulze d'), voir Paulze d' —.
Ivry (Fort d'), près de Paris, III 37, 77, 162 (combat de Chevilly), 532 (combat du Mont-Mesly).
Iwuy, sur l'Escaut, au N.-E. de Cambrai; destruction de la voie ferrée à — IV 720.

Jachmann, vice-amiral, com. en chef les forces nav. de la mer du Nord; plan d'emploi de la marine I 110; II 1242; 1250 et suiv.
Jacobi, major, IV 986, 1055.
Jacobin (Hauteur de), au S. de Toul, III 87.
Jacobins (Place des), IV 848 (combat dans les rues du Mans).
Jahde; ouvrages de fortifications sur le littoral de la — I 69. Escadre de la — I 113; II 1242 et suiv. En outre: I 112 et suiv.; II 1241 et suiv.; III 417.
Jägerberg, redoute du port de Kiel, I 69.
Jägerhof (Ferme de), au S. de Champigny, près de Paris, III 535 et suiv. (bataille de Villiers).
Jänicke, capit., III 119.
Jänsch, capitaine, IV 1100.
Jagemann (de), colonel, II 675 et suiv., 684; III 500.
Jamin, lieut., I 187.
Janville, au N. d'Orléans, III 494.
Janvry (Ferme de), au N.-O. d'Orléans, III 512 et suiv. (bataille d'Orléans).
Jardin Fontaine (Ferme du), à l'O. de Verdun, III 370 (siége de Verdun).
Jardy (Plateau de), au N.-E. de Versailles, III 38; IV 1094 (bataille du Mont Valérien).
Jargeau, sur la Loire, en amont d'Orléans, III 508 (bataille d'Orléans); IV 618.
Jarke, lieut. en 1er, IV 819.
Jarny, au N.-O. de Doncourt, près de Metz, combat de — I 509, 536 et suiv. (bataille de Vionville—Mars la Tour), 631; II 643 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 894 et suiv.
Jarotzki (de), capitaine, I 449.
Jarras, gén. franç., chef d'état-major de l'armée du Rhin, III 294.
Jarrys de Laroche (Baron du), voir Laroche.
Jars (Ile), au N. de Strasbourg, II 1259 et suiv., III 94 et suiv., sortie sur l' — 103.
Jaski (Köhn de), colonel, I 262.
Jaumont (Bois de), au N.-E. de St. Privat, II 651 et suiv. (bataille de Gravelotte-St. Privat).
Jauréguiberry, contre-amiral franc., com. la 1re div. du 16e corps III 398, 405 et suiv., 471 et suiv., 477 et suiv., 517 et suiv.; com. du 16e corps IV 753, 797, 814, 834 et suiv., 849, 851 et suiv., 857.
Jaurès, vice-amiral franç., com. le 21e corps, III 384; IV 619, 638, 657 et suiv., 753, 815, 836, 851 et suiv.
Jean (Ordre de St.), V 1436; voir service de santé.
Jean (Côte), au S.-O. de Stensy, II 978 (combat de Nouart).
Jean (St.), faubourg N.-O. d'Orléans, III 238 et suiv. (combat d'Orléans).
Jean (Forêt de St.), au S. de Soissons; surprise dans la — III 210.
Jean de Braye (St.), sur la Loire, en amont d'Orléans, III 509 (bataille d'Orléans).
Jean de Frenelle (St.), nœud de routes, au S.-E. de Rouen, IV 583.
Jean de la Ruelle (St.), au N.-O. d'Orléans, III 518 (bataille d'Orléans).
Jean de Losne (St.), sur la Saône; III 330, combat et destruction du pont de — III 335 et suiv.; combat d'avant-postes IV 600; V 1219.
Jean les Buzy (St.), sur l'Orne, à l'O. de Metz, II 644 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Jean sur Erve (St.), sur la route du Mans à Laval; combat de — IV 857 et suiv.
Jeandelize, sur l'Orne, à l'O. de Metz, II 644 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Jeanne d'Arc, frégate cuirassée franc., I 114.
Jeannet (Forêt de), au S.-E. de Beaumont, II 1004 (bataille de Beaumont).
Jena (de), major, I 349.
Jérôme Napoléon, aviso franç., II 1248.
Jérusalem (Ferme de), au S. de St. Privat la Montagne, II 821 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Jobey, colonel franç., IV 814.
Joffroy, major, I 621.
Johann (St.), ou St. Jean sur la Sarre, I 138 et suiv. (combat de Sarrebruck), 164, 291 et suiv. (bataille de Spicheren), 396 et suiv.
John, capitaine, IV 930.
Joigny, sur l'Yonne, en aval d'Auxerre; combat de — III 424; V 1281.
Joinville, sur la haute Marne, II 896 et suiv.; III 380; V 1259 (étape de la ligne Blesme—Chaumont).
Joinville le Pont, sur la Marne, à l'Est de Paris, III 36, 58, 79, 144 et suiv.,

Digitized by Google

152 et suiv., 535 et suiv. (bataille de Villiers), 555; IV 734.
Jolivet, gén. franç., com. la 2e brig. de la 1re div. du 2e corps, I 531, 550 et suiv.; II 746.
Joly Frigola, gén. franç., de la garnison de Strasbourg, II 1265.
Jonchère (Ferme de la), au N. de Versailles; observatoire III 181 (combat de la Malmaison); IV 1095 (bataille du Mont Valérien).
Joner-Tettenweiss (Comte de), major, puis. lieut.-col., II 1094; III 232.
Josnes, au N.-O. de Beaugency, III 388; IV 634 (bataille de Beaugency—Cravant).
Jouanne, capitaine, V 1225.
Jouanne, affluent de gauche de la Mayenne, IV 864.
Jouaville, au N.-E. de Doncourt, II 666 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Joué en Charnie, sur la route du Mans à Laval, IV 854.
Jouffroy d'Abbans (de), gén. franç., com. la 3e div. du 17e corps, IV 679 et suiv., 754, 758 et suiv., 788, 794, 796 et suiv., 801, 814, 822.
Joux (Château de), à l'entrée du défilé de la Cluse, dans le Jura, III 300; V 1210 et suiv. (combat de Pontarlier—La Cluse).
Jouy aux Arches, sur la Moselle, au S.-O. de Metz, II 1320, 1324, 1326; III 262, 290.
Jouy le Pothier, au S. d'Orléans; reconnaissance de — III 239.
Juan d'Adam (St.), a l'E. de Besançon; escarmouche de — V 1173, 1188.
Juifs (Cimetière des), à Strasbourg, devant la porte Nationale, II 1257 et suiv., combat d'avant-postes au — 1290; voir siége de Strasbourg.
Juifs (Porte des), à Strasbourg, II 1260 et suiv. (siége de Strasbourg).
Julien (St.), au N.-E. de Metz, I 449 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1345 et suiv. (bataille de Noisseville).
Julien (Fort St.), à Metz, I 449, 483 (bataille de Colombey—Nouilly); II 1347 (bataille de Noisseville); III 266 et suiv., 278 et suiv. (combat de Bellevue).
Julien les Montbéliard (St.), au N.-O. de Montbéliard, IV 1016.
Julière (Bois de la), au N. de Woippy, près de Metz, III 280 et suiv. (combat de Bellevue).
Jumelles (Bois des), près de Nompatelize, au S. de Raon l'Etape, III 305.
Jungé, colonel, II 1359; IV 569.
Jupilles, au N. de Château du Loir, IV 798.
Jura (Monts du). Aperçu de la géographie militaire des — III 300; V 1166. Retraite de l'armée franç. de l'Est vers le — V 1180 et suiv., 1185 et suiv., 1202 et suiv., 1210 et suiv.; voir aussi combats de Chaffois, Sombacourt, Frasne, Vaux, Pontarlier—La Cluse, Oye.
Jura (Dép. du), IV 1110; occupation du — par l'armée du Sud V 1223 et suiv., 1325, 1342.
Juranville, au S.-E. de Beaune la Rolande, III 453, 463 et suiv.
Jurée (Bois de la), au N.-O. de Gravelotte, I 549 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 661 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Jury, au S.-E. de Metz; reconnaissance sur — I 434 et suiv., 475 (bataille de Colombey—Nouilly); II 893; III 261.
Jussy, au S.-O. de Metz, II 791 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 891 et suiv.; III 262, 290.
Jussy, au S. de St. Quentin, IV 926, 929 (bataille de St. Quentin).
Justice militaire en campagne (De la), V 1443 et suiv.
Justice (Fort de la), à Belfort, IV 962, 970; V 1233, 1246 et suiv.
Justice (Ferme de la), à l'O. de Toul, III 87 (prise de Toul).
Juvisy, station de chemin de fer, au S. de Paris, III 18, 522; IV 1072; V 1259 et suiv.

Kahlden (de), colonel, III 482; V 1296.
Kaisenberg (de), major, I 192.
Kaisenberg (de), capitaine, IV 925.
Kaiserslautern, dans le Palatinat, I 88 et suiv., 124 et suiv., 147 et suiv., 156 et suiv., magasin de vivres de la IIe armée 210, 397 etc.
Kalembourg (Ferme de), au N.-O. de Woippy, près de Metz, III 280 et suiv. (combat de Bellevue).
Kalinowski (de), lieut.-col., I 588.
Kalinowski (de), major, I 591.
Kameke (de), lieut.-gén., com. la 14e div. d'inf., I 294, 303, 472; IV 593 et suiv., 597 et suiv., 727 et suiv.; chargé de la direction supérieure des travaux de siége du génie devant Paris, IV 747, 1074.
Kameke (de), colonel, I 560.
Kameke (de), colonel, II 747; IV 912.
Kaminski (de Stein), voir Stein.
Kamptz (de), capitaine, I 220.
Kamptz (de), lieut., IV 1092.

Digitized by Google

Kaninchen Berg, à l'O. de Forbach, I 291 et suiv. (bataille de Spicheren).
Kanitz (Comte de), colonel, II 833; III 193.
Kanter, capitaine, I 459.
Kappel, sur la rive droite du Rhin, au N.-E. de Schélestadt; bac de — II 1279 (siége de Strasbourg).
Kappel (Moulin de), au S.-E. de Schélestadt; batteries du — III 345 (prise de Schélestadt).
Karger (Beyer de), voir Beyer.
Karthause (Ferme de), au S.-O. de Königshoffen, II 1290 (siége de Strasbourg).
Kasch, major, I 275.
Kassner, sergent-major, I 188.
Kattrein, capitaine, IV.
Kauffmann, capitaine, V 1364.
Kauffungen (de), lieut., IV 1091.
Kaweczinski (de), lieut.-col., I 454.
Kczewski (de), capitaine, IV 953.
Keber (de), capitaine, II 1369, 1385.
Kehl, sur le Rhin, I 93; II 1266 et suiv., batteries de — 1279, bombardement de — 1280, batteries de — 1287; III 92 et suiv., 115, 121; V 1374; voir siége de Strasbourg.
Kehl, lieut. en 1er, I 473.
Kekenis, station sémaphorique de l'île d'Alsen, II. 1247.
Keller, gén.-major, com. la brig. combinée badoise, puis la 3e brig. d'inf., II 1276; III 123 et suiv., 316; IV 605, 993, 1044, 1052 et suiv., 1062 et suiv.
Keller (Comte de), capitaine, II 826.
Keltsch (de), lieut.-col., IV 939.
Kerhor (Lostie de), voir Lostie de —.
Kessel (de), gén.-major, com. la 1re brig. d'inf, de la Garde, II 828 et suiv., 1198; IV 701.
Kessinger (de), major. II 1118.
Kessler, major, III 12.
Kessler (de), gén.-major, com. la 15e brig. d'inf., II 1037, 1121, 1209; III 534.
Kettler (de), gén.-major, com. la 8e brig. d'inf., V 1118, 1129 et suiv., 1137 et suiv., 1143 et suiv., 1178, 1218 et suiv.
Key West, en Floride, station de la canonnière „Météore", III 417.
Keyserlingk, major, IV 1001.
Keyserlingk (Baron de), capitaine, V 1213.
Kieffer, major, III 303.
Kiel (Port de). Préparatifs de guerre I 68 et suiv. Fortifications et armement (Redoutes de Möltenort, Jägerberg, Friedrichsort, Fort de Brauneberge) I 69, 111 et suiv.; II 1246; V 1461. Occupation des côtes et escadre I 66 et suiv., 113; II 1246.
Kienitz (de), major, I 559; IV 846.
Kierstein, major, V 1159.
Kiesel, capitaine, IV 1066.
Kinzheim, au S.-O. de Schélestadt, III 343 et suiv. (prise de Schélestadt).
Kinzig, affluent de droite du Rhin, I 94, vallée de la — 202; II 1287 et suiv.
Kipping, major, I 193.
Kirchbach (de), lieut.-gén., puis gén. de l'inf., com. le Ve corps, I 98, 183, 193, 200, 227, 230, 245; II 1148, 1157 et suiv., 1183, 1219; III 69, 181; IV 1090, 1095 et suiv., 1100.
Kirchheimbolanden, ville du Palatinat, I 157 et suiv., position défensive projetée pour la IIe armée 171.
Kirchhoff, lieut. en 1er, II 1189.
Kising, vice-sergent-major, IV 710.
Kittlitz (Baron de), lieut.-col., II 765; IV 842.
Kittlitz (Baron de), capitaine, I 186.
Kjöge (Baie de), sur la côte E. de Seeland, III 416.
Klein (de), lieut.-col., I 606; II 1396.
Klein-Rossel, voir Rossel.
Kleist (de), lieut.-gén., inspecteur du génie, III 185.
Kleist (de), colonel, IV 837.
Kleist (de), major, I 593.
Kleist (de), capitaine, I 428; IV 878.
Klemm, major, II 865.
Klenck (de), capitaine, I 629; II 865, 938.
Kling (Ruisseau de), affluent de gauche du Rhin en amont de Germersheim, I 78, 98, 106.
Klipfel, major, I 463.
Klitzing (de), major, I 593.
Klocke (de), major, II 923, 928; IV 877.
Klœden (de), lieut.-col., II 1043.
Klos, lieut., V 1247.
Kluge, capitaine, IV 912.
Knappe de Knappstædt, colonel, com. la 3e brig. d'inf. de la Garde, II 736, 810 et suiv.
Knappe de Knappstædt, colonel, com. la brig. combinée d'inf. de la 4e div. de réserve, IV 998, 1005, 1023, 1032, 1054; V 1225.
Knesebeck (de), colonel, V 1132, 1227.
Kniebisstrassen, défilés de la Forêt Noire, I 94, 202.
Knobelsdorff (de), major, II 755 et suiv., 813.
Knobelsdorff-Brenkenhoff (de), capitaine, I 164.
Knobelsdorff (Schmitt de), voir Schmitt.
Knoblauch (de), capitaine, I 164.
Knorr, lieut. de vaisseau, III 417.
Knorr, capitaine, IV 1019.

Digitized by Google

Koblinski (de), gén.-major, com. la 5e brig. d'inf., II 799, 806; V 1123, 1131, 1135, 1174 et suiv., 1186 et suiv., 1194, 1216, 1224.
Koblinski (de), colonel, com. la 41e brig. d'inf., I 231, 251.
Koch II, capitaine, IV 1056.
Koch, capitaine, V 1243.
Koch, maréchal des logis chef, I 281.
Kochtizky (Baron de), lieut.-col., II 846.
Köhler, gén.-major, com. l'art. du XIIe corps, II 733, 1005.
Köhler, lieut.-col., I 193.
Köhn (Jaski de), voir Jaski.
Köller (de), capitaine, V 1277.
Köllerthal (Forêt de), au N. de Sarrebruck, I 142 (combat de Sarrebruck).
König, capitaine, II 677.
König (de), lieut., I 167.
Königshoffen, faubourg de Strasbourg, II 1257 et suiv., combat d'avant-postes à — 1290 et suiv., III 93 et suiv., escarmouche de — 98, sortie sur — 102, conclusion de la capitulation à — 136.
Königsmachern, sur la Moselle, au N.-E. de Thionville, III 274.
Kœppen, lieut.-col., II 699, 818.
Kœppen, capitaine, II 780.
Kœppen (de), major, I 333; V 1119.
Körber, major, I 522, 569 et suiv., 589, 610; III 457; IV 677, 781.
Köthen (de), colonel, I 244; IV 1099.
Kohlermann, colonel, II 1302; V 1293 et suiv., 1325.
Kohlermann, lieut.-col., II 1144.
Kolberg, fortification et armement au début de la guerre, II 1247; V 1461.
Kolbsheim, à l'O. de Strasbourg, II 1273 (siége de Strasbourg).
Komet, canonnière de Ire classe, I 112 et suiv.; II 1242.
Konarsky (de), lieut., I 143.
Kontzki (de), colonel, II 1183; III 489 et suiv.
Koppelow (de), major, II 767.
Kopprasch, lieut. en 1er, II 1107.
Kork, à l'E. de Kehl; parc d'art. badois de — III 92 (siége de Strasbourg).
Kosch, capitaine, I 140.
Koschembahr (de), capitaine, II 683.
Kossak, capitaine, IV 1030.
Kottwitz (Baron de), gén.-major, com. la 33e brig. d'inf., III 481 et suiv.
Kotze (de), capitaine, I 427, 509.
Kozik, capitaine, IV 761.
Kraatz-Koschlau (de), gén.-major, puis lieut.-gén., com. la 20e div. d'inf., I 571 et suiv., 588, 613; II 857; III 414, 467 et suiv., 505; IV 672, 677 et suiv., 749, 764, 792, 831 et suiv., 845 et suiv.; V 1271 et suiv.
Kracht (de), lieut., II 830.
Kraft, capitaine, II 1121, 1125.
Krane (de), colonel, IV 1004.
Kraus, lieut.-col., IV 985, 1056; V 1220, 1227.
Krause, major, I 85, 585; III 287.
Krause, maître de postes d'armée, V 1376.
Krautergersheim, au S.-O. de Strasbourg, II 1277 (siége de Strasbourg).
Krecker-Drostenar (de), lieut., II 1099.
Kreckwitz (de), lieut., I 193.
Kredell, lieut., IV 1038.
Krell, capitaine, I 426.
Krenski (de), colonel, chef d'état-major du XIIIe corps, III 209; com. les troupes de siége devant Longwy, IV 751; V 1229, 1300 et suiv.
Kress de Kressenstein, major, III 237.
Kretschman (de), major, II 993.
Kreuznach, I 88, 124, 156; magasin de vivres de la IIe armée V 1408.
Kriess, capitaine, V 1218.
Kroecher (de), lieut. en 1er, II 1136.
Krohn, ingénieur en chef, V 1265.
Krohn (de), colonel, V 1297.
Kronenbourg, faubourg de Strasbourg, II 1257 et suiv., combat d'avant-postes à — 1267; combat d'avant-postes à — III 93, 95 et suiv., 99 et suiv., sortie sur — 106; V 1374.
Kroseck, major, V 1138.
Krosigk (de), gén.-major, com. la 10e brig. de cav., III 439.
Krosigk (de), colonel, I 621; II 1029.
Krug de Nidda, gén.-major, com. la 23e brig. de cav., II 670, 1063; III 128; IV 701, 884, 950.
Kühlwetter (de), président, commissaire civil du gouv.-gén. d'Alsace, V 1305.
Kühne, lieut., II 1068.
Kuenheim, au N. de Neuf-Brisach; escarmouche de — III 124, 349; voir prise de Neuf-Brisach.
Küster, lieut., IV 761.
Küster, soldat, II 1118.
Küstner I, capitaine, II 1100.
Küstner II, capitaine, II 1117.
Kumme, capitaine, V 1139, 1144.
Kummer (de), lieut.-gén., com. la 3e div. de réserve, I 211; II 876 et suiv., 1318, 1354, 1371, 1387, 1394 et suiv.; III 283. Com. de Metz, III 295. Com. la 15e div. d'inf., IV 574, 702, 709 et suiv., 885 et suiv., 923 et suiv., 928, 934, 942 et suiv.
Kurowski (de), major, II 1372.

Digitized by Google

Kurr, lieut., I 281, 378.
Kutschenbach (de), major, II 765.
Kuyke (de), lieut., II 999.
Kuylenstjerna (de), major, I 592; V 1279.

Labry, sur l'Orne, II 657 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Lacretelle, gén. franç., com. la 2e div. du 12e corps, II 1019, 1086, 1106 et suiv.
Lademann, capitaine, II 1040.
Ladmirault (de), gén. franç., com. le 4e corps, I 29 et suiv., 44, 208, 407 et suiv., 447, 465, 519, 594; II 675, 788, 810, 856, 1329, 1336 et suiv., 1353, 1358 et suiv., 1388, 1400, 1411.
Ladon, au S.-E. de Beaune-la-Rolande; combat de — III 444 et suiv.
Ladonchamps (Château de), au N. de Metz, III 271, combat d'avant-postes 276, 278 et suiv. (combat de Bellevue).
Lafaille, gén. franç., com. l'art. du 4e corps, II 1403.
Lafont de Villiers, gén. franç., com. la 3e div. du 6e corps, I 527, 538; II 714 et suiv., 727 et suiv., 1372.
Lagny, sur la Marne, III 19, 54, station tête d'étapes de guerre de la IIIe armée 201; IV 744; V 1258, 1279, direction des télégraphes de guerre 1369, dépôt principal des postes 1380, 1398 et suiv., magasin de vivres à — 1415 et suiv., 1432.
Lagrange (de), gén. franç., com. la 2e brig. de la 1re div. du 23e corps, IV 933 et suiv.
Lahoussoye, au N.-E. d'Amiens, IV 712 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Lailly, à l'E. de Beaugency; combat d'avant-garde à — III 241; IV 625 (bataille de Beaugency—Cravant).
Lalande, gén. franç., com. la div. de mobilisés de la 2e armée de la Loire, IV 814 et suiv., 834.
Lamarche, au S.-O. d'Epinal, II 903; escarmouche de — V 1286 et suiv.
Lamargelle, au N.-O. de Dijon, V 1120.
Lambrecht, maître de postes d'armée, V 1377.
Lamécourt (Ferme de), près de Bazeilles, II 1099 et suiv. (bataille de Sedan).
Lamothe Tenet, capitaine de frégate franç., IV 737.
Lamothe Brebière, pont sur la Somme, à l'E. d'Amiens, IV 709 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Lampertheim, au N.-O. de Strasbourg; quartier-général du grand-duc de Bade, II 1266 et 1279 (siége de Strasbourg); magasin de vivres à — V 1419.
Lancelle, capitaine, I 593.
Lancizolle de Leuze (de), capitaine, IV 752.
Lancken (de), capitaine, IV 682.
Landau, place forte; garnison de — I 59, 76, concentration de la Ire armée à — et à Carlsruhe 84 et suiv., 89 et suiv., 107 et suiv., 133 et suiv.; II 1298, 1413; V 1371, 1378, 1462 etc.
Lande (Ruisseau de la), affluent de gauche de la Marne, III 540 et suiv. (bataille de Villiers).
Lande (Château de la), à l'E. de Champigny, près de Paris, III 152, 552 (bataille de Villiers).
Landelles, à l'O. de Chartres; combats de — III 429.
Landes (Les), au N.-E. de Connerré, IV 785 (combat de Connerré, bataille du Mans).
Landrecies, sur la Sambre, IV 948 et suiv., bombardement de — 950.
Landrière (Ferme de la), à l'O. de Changé; combat de la — le Tertre IV 820 et suiv. (bataille du Mans).
Landwehr (Bataillons de); formation de la — prussienne I 51 et suiv., bavaroise 53, wurtembergeoise 54 et suiv., badoise 55.
Lang, major, IV 1037, 1057 et suiv.
Lange, major, II 753, 767 et suiv.
Lange, lieut., I 160.
Langen (de), lieut.-col., I 464; V 1176.
Langenmantel, lieut.-col., III 20.
Langensulzbach, au N. de Wœrth, I 221 et suiv. (bataille de Wœrth).
Langeron, au S.-E. de Montoire, IV 765 (combat de Montoire—Les Roches).
Langley, station de chemin de fer, au N. d'Epinal, pont sur la Moselle; destruction du pont de — III 313, son rétablissement V 1265.
Langlochère, à l'O. de Meung, IV 615 (combat de Meung).
Langlütjensand, fort à l'embouchure du Wéser, II 1243.
Langres. Observation de — par les troupes all. III 414 et 467 (détachement Kraatz-Koschlau), 467 (détachement Ehrenberg): IV 608 (fractions du VIIe, du XIVe corps et troupes d'étapes); V 1275 et suiv. (troupes du gouv. gén. de Lorraine), 1279. Marche du gén. de Goltz sur —, combat de Longeau,

Digitized by Google

IV 691 et suiv. Défilé du VIIe corps devant — V 1116 et suiv. (combats de Bugnières et de Marac 1119, escarmouche sous — 1122, escarmouches de Brennes et de Bourg 1124). Marche du détachement Dobschütz de Neufchâteau sur — 1284 et suiv. Pointes poussées par la garnison de — V 1218 (surprise de Prauthoy), 1276 et suiv., 1279 (attaque d'un train à Bricon), 1284 et suiv. (surprise de Courban). Dispositions prises pour le siége de — V 1228, 1285, 1303, 1331. En outre: I 374 et suiv.; II 915; III 299, 379; IV 653; V 1271, 1274 et suiv., 1319, 1325 etc.

Langres (Plateau de), topographie, II 910; III 299; V 1115.

Laon, II 911, 925, 1226; occupation et explosion de — III 23 et suiv., 420; V 1257, 1397, magasin de vivres à — 1418.

Lapasset, gén. franç., com. la 1re brig. de la 2e div. du 5e corps (affectée à l'armée du Rhin), I 362, 407 et suiv., 447, 526, 531, 554 et suiv., 603; II 649, 747, 792, 1329, 1366, 1381; III 268.

Laquenexy, au S.-E. de Metz, I 426 et suiv., 450 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 498; II 875, 893, 1324, 1349 et suiv. (bataille de Noisseville).

Larisch (de), lieut., II 1180.

Larmont (Rochers du), au S.-E. de Pontarlier, V 1212 (combat de Pontarlier—La Cluse).

Laroche (Baron du Jarrys de), lieut.-gén., com. la div. badoise, II 1269.

Laroche-Starkenfels (Baron de), dit Vultée, com. la brig. de cav. badoise, I 93, III 122, 128, 320; IV 609.

Lartigue (de), gén. franç., com. la 4e div. du 1er corps, I 218, 252 et suiv.; II 970, 981, 988, 1086, 1102, 1114 et suiv.

Latour en Woëvre, sur l'Yron, à l'O. de Metz, II 643 (bataille de Gravelotte—St. Privat).

Laube, capitaine, II 1032.

Laue (de), major, IV 1055 et suiv.; V 1237 et suiv.

Launay, au N. de Cravant, IV 617 (combat de Meung), 623 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).

Launois, nœud de routes, au N.-E. de Rethel, II 1226; III 4; surprise de — IV 726.

Laurent (St.), à l'E. de Mézières; batteries de — IV 729 (prise de Mézières).

Laurent (St.), dans le Jura, nœud de routes, au S.-O. de Pontarlier, V 1166, 1193 et suiv., 1200, 1204 et suiv., 1214, 1225.

Laurent (St.), bifurcation de route, à l'O. de Château Renault, IV 795.

Laurent des Bois (St.), sur la lisière N.-E. de la forêt de Marchénoir, III 392 et suiv.; IV 619.

Laurin, colonel, V 1213.

Lautenberger, major, II 697.

Lauter, affluent de gauche du Rhin, I 92 et suiv., 135, 169 et suiv., 173 et suiv. (combat de Wissembourg).

Lauter, affluent de droite de la Glan (Nahe), I 147.

Lauterbach, à l'O. de Sarrebruck, I 380, 413.

Lauterbach, lieut. en 1er, II 1374.

Lauterbourg, sur la Lauter, I 92 et suiv., 122, 170, 174 et suiv.; II 1266 et suiv.

Lauvallier (Ferme de), à l'E. de Metz, I 448 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1349 (ravin de —); combat d'avant-postes III 265, 270.

Laval, sur la Mayenne, IV 814, retraite de la 2e armée de la Loire sur — 852 et suiv., reconnaissance sur — 865, 875.

Lavannes, au N.-E. de Reims, III 16.

Lavardin, pont sur le Loir, au S.-E. de Montoire, IV 679, 765 et suiv. (combat de Montoire).

Lavaré, près de Vibraye, à l'E. du Mans; escarmouche de — IV 668.

Laveau (Ruisseau de), à l'E. de Beaune la Rolande, III 456 (bataille de Beaune la R.).

Lavesucoupet, gén. franç., com. la 3e div. du 2e corps, I 32, 45, 306, 330, 340, 352, 363, 447, 526; II 1329, 1347.

Lavenay, au S.-E. de Vancé, IV 793.

Lavoignet, gén. de l'armée de Paris, IV 738.

Layes (Ferme de), au N.-O. de Cravant, IV 623 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).

Lebach, sur le Prims, au N.-E. de Sarrelouis, I 145 et suiv., 397.

Leblanc (Moulin), au S. de Mézières; batteries du — IV 729 (prise de Mézières).

Le Bœuf, maréchal de France, ministre de la guerre, I 12, 14; chef d'état-major de l'armée, 31 et suiv., 176, 374 et suiv. Com. du 3e corps 519 et suiv., 576 et suiv., 595; II 681, 745, 788, 801, 1330 et suiv., 1338, 1357 et suiv., 1374, 1388 et suiv., 1399. 1410.

Lebrun, gén. franç., com. le 12e corps, I 376; II 897, 904 et suiv., 919, 936, 947, 956, 970, 987, 1019 et suiv., 1054,

Digitized by Google

1060, 1069 et suiv., 1086 et suiv., 1090 et suiv., 1105 et suiv., 1122 et suiv., 1143 et suiv., 1186 et suiv., 1202 et suiv.
Lecointe, gén. franç., com. la 1re brig. de l'armée du Nord (1re formation), IV 571 et suiv.; com. le 22e corps 706 et suiv., 884 et suiv., 919 et suiv., 924, 928, 938 et suiv.; V 1327.
Lecourtier (Bois), au N. de Verdun; combat d'avant-postes au — III 368 (siége de Verdun).
Ledebour, capitaine, III 111, 132 et suiv.
Leffond, près de Champlitte, au S.-E. de Langres, V 1124.
Legat (de), colonel, I 478; II 1369; IV 709, 899 et suiv.
Legat (de), lieut.-col., IV 785, 809.
Legler, lieut. en 1er, II 1100.
Legrand, gén. franç., com. la div. de cav. du 4e corps, I 594 et suiv.
Lehmann, colonel, com. la 37e brig. d'inf., I 539, 547, 559 et suiv., 568; IV 672, 675, 855 et suiv.
Lehmann, major, III 423; IV 822.
Lehmann, conseiller des postes, V 1379.
Leipsig (Ferme de), au N.-E. de Gravelotte, II 649 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Leisch Wald, à l'O. de Forbach, I 358 (bataille de Spicheren).
Le Mans, voir Mans.
Lemmer, capitaine, II 776.
Lempire, au N.-O. de St. Quentin, IV 926 (combat de Tertry—Pœuilly), 947.
Lengerke (de), major, III 491.
Lentz, major, I 537 et suiv.; II 705.
Léonard (St.), sur la lisière S.-E. de la forêt de Marchénoir, IV 650.
Leonhardi (de), colonel, com. la 47e brig. d'inf., II 723 et suiv.
Leonhardi (de), lieut.-col., II 921, 1043.
Leonrod (Baron de), colonel, IV 659.
Léopold, prince héritier de Hohenzollern-Siegmaringen, I 5 et suiv.
Léopold, prince de Bavière, capitaine, II 1205; III 473.
Lepel (de), capitaine, II 869.
Leperche, colonel franç., IV 1040.
Lespart (Guyot de), voir Guyot de —.
Lessy, à l'O. de Metz, II 790 (bataille de Gravelotte—St. Privat), 1330; combat d'avant-postes à — III 275.
L'Estocq (de), lieut.-col., I 298, 348 et suiv., 529 et suiv., 545, 605; III 508.
Leszczynski (de), lieut.-col., chef d'état-major du corps de siége devant Strasbourg, II 1267; III 136.
Létanne, sur la Meuse, II 990 (bataille de Beaumont).
Letellier Valazé, gén. franc., com. la 1re brig. de la 1re div. du 2e corps, I 139, 307, 531, 551; II 746.
Lettgau, colonel, V 1272 et suiv.
Lettow-Vorbeck (Baron de), major, II 994.
Leu (Bois de la), à l'O. de Beaune la Rolande, III 456 et suiv. (bataille de Beaune la Rolande).
Leuglay, au S.-E. de Châtillon sur Seine, V 1116.
Leuthaus, colonel, com. le génie de la IIe armée, II 1323; IV 867.
Leuze de Lancizolle (de), voir de Lancizolle.
Le Vassor Sorval, gén. franç., com. la 4e div. du 6e corps, I 527, 549, 561, 602; II 714, 1372; III 271, 278.
Leval, au N.-E. de Villersexel, IV 1007.
Lévaville St. Sauveur, au N. de Châteauneuf en Thimerais; combat d'avant-postes de — III 429.
Levier, à l'O. de Pontarlier, V 1194.
Lévrecey, au S. de Vesoul, IV 985 (combat d'avant-postes à Vesoul).
Lewal, colonel franç., II 1346, 1407.
Lewinski (de), major, III 281; IV 709.
Leythäuser, major, II 1120.
L'Hériller, gén. franç., com. la 3e div. du 1er corps, II 988, 1086, 1106 et suiv., 1136, 1166, 1194.
Libaville (Ferme de), au N.-E. de Metz, I 455 (bataille de Colombey—Nouilly).
Lichtenberg, château fortifié, dans le N. des Vosges, I 42, bombardement et capitulation de — 378 et suiv.; II 1419; III 420.
Liebe, lieut.-col., V 1206 et suiv., 1214.
Liébert, gén. franç., com. la 2e div. du 7e corps, I 372 et suiv.; II 1054, 1086, 1171 et suiv.
Liebeskind, vice-sergent-major, V 1248.
Liers (Moulin du), au N.-O. de Vendôme, IV 762.
Lietz, directeur de la poste d'étapes, V 1377.
Liffremont, au N.-E. de Rouen; escarmouche de — IV 585.
Lignières, au N.-E. de Vendôme, IV 649, 664.
Ligny, au S.-O. de Bapaume, IV 892 et suiv. (bataille de Bapaume).
Ligny, au S.-E. de Cambrai, IV 948.
Ligny en Barrois, au S.-E. de Bar le Duc II 915 et suiv., conférence de — 925, 929.
Liliencron (Baron de), lieut., II 1168.

Digitized by Google

Lille, concentration de forces franç. à — IV 558 et suiv., 949; V 1323.
Lille (Ferme de), au S.-O. d'Artenay, III 499 et suiv. (bataille d'Orléans).
Lillebonne, à l'E. du Hâvre, IV 590, 953; V 1322.
Limeil, au S.-E. de Paris, III 57 et suiv., 153 et suiv.
Limours, au S.-O. de Paris, III 160.
Lindeiner (de), dit de Waldau, major, IV 793.
Lindeman, (Baron de), lieut.-col., puis colonel, II 1108; IV 741.
Lingolsheim, au S.-O. de Strasbourg, II 1256 et suiv., 1274 et suiv.; III 94 et suiv., voir siége de Strasbourg.
Link (de), lieut.-col., I 275.
Linsingen (de), colonel, II 829.
Linsingen (de), major, II 822.
Linzen-Kopf, île du Rhin, au S.-E. de Strasbourg, III 120 (siége de Strasbourg).
Lipowski, lieut.-col. franç., puis général, chef de corps francs, III 449 et suiv., 464; IV 670, 861, 875, 960; V 1324.
Lippe (Comte de), gén.-major, puis lieut.-gén., com. la 12e div. de cav., II 644, 661, 735, 860, 938, 961, 972, 1062; III 249 et suiv.; IV 583, 721, 883, 897, 919, 931 et suiv., 945 et suiv.
Lisaine, affluent de droite de l'Allaine, III 356 et suiv., IV 1008 et suiv., 1019 et suiv.; V 1152, 1231, 1316.
Lisaine (Bataille de la), IV 1022 et suiv., 1041 et suiv., 1054 et suiv. 15 janvier. Dispositions d'attaque des Franç. 1020; Positions des troupes all. 1022. Aile sud: attaque du 15e corps français sur Ste. Suzanne et la ferme du Mont Chevis 1025, sur Bethoncourt 1028; occupation de Montbéliard par les Franç. 1028. Centre: occupation de Bussurel par le 24e corps franç. 1030; combat d'artillerie et déploiement du 20e corps franç. contre Héricourt 1033. Aile nord: attaque du 18e corps franç. sur Chagey 1035; arrivée de la div. Crémer devant Chenebier 1037. 16 janvier. Dispositions prises par les deux armées 1039. Aile sud: combat d'art. à Montbéliard 1042; attaque de la 1re div. du 15e corps franç. sur Bethoncourt 1043. Centre: combat d'art. à Bussurel 1044; attaque du 20e corps franç. sur Héricourt 1045. Aile nord: combat d'art. à Luze et à Chagey 1048; prise de Chenebier par les divisions Crémer et Penhoat du 18e corps franç. 1048. 17 janvier. Dispositions prises par le gén. de Werder 1053. Aile nord: combats du bois des Evants et de Chenebier 1054. Attaque de la 3e div. du 18e corps sur Chagey, combat d'art. de Luze 1059. Centre: attaque des Franç. contre la chaussée du chemin de fer à Héricourt 1059. Aile sud: attaque du 15e corps franç. sur la Grange Dame et Montbéliard 1060. Situation après la bataille 1061. Pertes 1064. Remplacement des munitions V 1396. Communications télégraphiques sur les positions de la Lisaine V 1374.
Lisieux, IV 954, 957 et suiv.
Littoral allemand. Gouvernement-général du —, sa création I 81. Commandement des troupes mobiles du — 81. Troupes disponibles, etc., 116 et suiv. Situation et événements jusqu'au milieu de novembre II 1239 et suiv. Envoi de troupes du — en France 1251. Evénements depuis le milieu de novembre V 1308 et suiv., pendant l'armistice 1334 et suiv. Désarmement des fortifications du —, levée de l'état de siége, suppression du gouv.-gén. V 1353.
Livonius, capitaine de corvette, I 113.
Livry, à l'E. de Paris, III 150 et suiv.
Lizy sur Ourcq, au N.-E. de Meaux, III 202.
Lobbia, colonel franç., com. la 2e brig. de l'armée des Vosges (2e formation), V 1122, 1134.
Lobenthal (de), colonel, V 1138 et suiv., 1221.
Loë (Baron de), colonel, I 144; II 660; IV 709.
Loën (Baron de), lieut.-gén., com. la div. de landwehr de la Garde, II 1269; IV 1096.
Lörrach, au S. de la Forêt-Noire, I 203, 205.
Lössl (Chevalier de), capitaine, II 1203; III 73 et suiv.
Lœuilly, au N. de Rouen; destruction de la voie ferrée à — IV 585.
Lœwenburg (Château de), au S. de Sarrebruck, I 139 (combat de Sarrebruck).
Löwenclau (Baron d'Orville de), capitaine, II 1129.
Löwenfeld, lieut.-gén., gouv. gén. des districts des Ve et VIe corps, I 81; gouv. de Metz, V 1297; inspecteur des corps de réserve mobiles, V 1454.
Loge (Ferme de la), sur la route de Parigné-l'Evêque au Mans, IV 846 (combat des Epinettes).
Loges (Bois des), sur la route de St. Calais au Mans, IV 780.

Digitized by Google

Loigny, au N.-O. d'Artenay, III 448, 464, 473 et suiv. (combat de Villepion).
Loigny-Poupry (bataille de), III 475 et suiv. Dispositions d'attaque prises par les Franç. 474; dispositions prises par la subdivision d'armée 475. Aile droite: attaque de la 1re et de la 2e div. du 16e corps franç. sur Beauvilliers et le château de Goury 477; offensive de la 2e brig. bavar. contre la ferme Morale 480; entrée en ligne de la 17e div. à Loigny 485; dernière attaque des Franç. sur Loigny 487. Centre: attaque de la 3e div. du 16e corps franç. sur Lumeau 482; entrée en ligne de la 25e div. à Anneux 483. Aile gauche: combat de la 22e div. et du 15e corps franç. à Poupry 488. Positions après la bataille 492. Pertes 492.
Loing, affluent de gauche de la Seine, III 32, 447, 492 et suiv.; IV 661, 686 et suiv.
Loir, affluent de gauche de la Sarthe. Description du terrain entre le Loir et la Sarthe IV 777 et suiv. Retraite de la 2e armée de la Loire vers le Loir IV 646 et suiv. Combats sur le — IV 649 et suiv., 706 et suiv.; voir aussi combats de Vendôme, Fréteval, Morée, Montoire les Roches. Marche offensive des Franç. vers le — IV 680, 758 et suiv., voir aussi combats de Vendôme et d'Azay-Mazange. Marche de la IIe armée vers le — IV 750 et suiv. En outre: III 390 et suiv., 410 et suiv., 438 et suiv., IV 870, 988 etc.
Loir et Cher (Dép. du), V 1305.
Loire, fleuve. Aperçu de la géographie militaire du bassin central de la — III 216. Evénements sur la —: Du milieu de septembre jusqu' après le combat d'Orléans III 211 et suiv., 229 et suiv., jusqu'après le combat de Coulmiers 383 et suiv., 395 et suiv.; jusqu' après la bataille de Beaugency-Cravant IV 610 et suiv., 620, 642 et suiv.; jusqu'à l'armistice 867 et suiv. En outre: IV 750, 852; V 1264, 1273, 1281, 1312 et suiv., 1324 et suiv., 1336, 1339 etc.
Loire (Armée de la). 1re formation III 211 et suiv.; combat d'Artenay 223 et suiv.; combat d'Orléans 229 et suiv.; voir aussi de la Motterouge. 2e formation III 384 et suiv.; reconnaissance sur la forêt de Marchénoir 390 et suiv.; combat de Coulmiers 396 et suiv.; positions au N. d'Orléans 409 et suiv., fortifications élevées par l'armée de la Loire au N. d'Orléans 449 et suiv. Premières rencontres avec la IIe armée, du 24 au 27 novembre III 443 et suiv., (combats de Ladon et Maizières 444 et suiv.). Marche de l' — pour essayer de débloquer Paris: bataille de Beaune la Rolande III 452 et suiv., combat de Villepion 471 et suiv., bataille de Loigny-Poupry 475 et suiv. Bataille d'Orléans III 495 et suiv., 506 et suiv. Retraite III 519 et suiv.; IV 610 et suiv., 618 et suiv. Voir aussi d'Aurelles de Paladines.
Loire (Première armée de la). Formation IV 618. Marche sur Vierzon IV 647. En outre: IV 659, 688, 750; V 1315 et suiv. etc.
Loire (Deuxième armée de la). Formation IV 618. Bataille de Beaugency-Cravant 620 et suiv., 627 et suiv, 636 et suiv. Retraite vers le Loir 646 et suiv. Combats de Fréteval et de Morée IV 649 et suiv., de Vendôme, Coulommiers, St. Amand etc. 652 et suiv. Marche sur Vendôme 680 et suiv., 758 et suiv. (combat d'Azay-Mazange). Reconstitution de la — au Mans IV 753. Avant-postes 754. Combats de la IIe armée contre les postes avancés franç. entre la Loire et l'Huisne: à la Fourche IV 756 et suiv., à Epuisay et à Sargé 773 et suiv., à Vancé 780, à Connerré et à Thorigné 785 et suiv., à Ardenay 787 et suiv., à Chahaignes et à Brives 791 et suiv. Bataille du Mans IV 799 et suiv., 815 et suiv., 819 et suiv. Retraite sur la Mayenne et Alençon IV 851 et suiv. Combats de Chassillé 854, de Beaumont sur Sarthe 856, de St. Jean sur Erve 858, de Sillé le Guillaume 859, d'Alençon 861. Positions pendant l'armistice V 1324. Voir aussi Chanzy.
Loire (Flottille de la), V 1329.
Loiret, affluent de gauche de la Loire, III 240 et suiv., 395; IV 610, 686, 867. Division territoriale du Loiret, III 212.
Lombron, au N.-O. de Connerré, IV 828 et suiv., 838 (bataille du Mans).
Lombut, au N.-O. de Verdun, III 368 (prise de Verdun).
Lomont (Montagnes du), au S.-O. de Montbéliard; occupation des — par le 24e corps franç., V 1161, 1182 et suiv.
Londe (La), au S.-O. de Rouen; combat de — IV 723, 899 et suiv. (combat de Robert le Diable—Maison Brulet), 953.
Longboyau (Porte de), à l'angle N.-O. du

Digitized by Google

parc de Buzanval, III 183 et suiv. (combat de la Malmaison); IV 1097 et suiv. (bataille du Mont Valérien).
Longchamps, près de Paris; revue passée par S. M. l'Empereur et Roi, V 1337.
Long Cour, à l'E. de Beaune la Rolande, III 452 et suiv. (bataille de Beaune la Rolande), 463 et suiv.
Longeau (Ruisseau de), affluent de droite de l'Orne, II 643 (bataille de Gravelotte—St. Privat.).
Longeau, à l'O. de Metz, II 649 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Longeau, au S. de Langres; combat de — IV 691; V 1116.
Longjumeau, nœud de routes, au S. de Paris, III 59 et suiv., 389 (tête d'étapes).
Longne, à l'O, du Mans, IV 854 (combat de Chassillé).
Longni, au N. de Nogent le Rotrou, IV 670, 772, 784.
Longpré, sur la route de Vendôme à Château Renault, IV 776, 783 (combat de Villeporcher).
Longpré les Corps Saints, sur la Somme, au N.-O. d'Amiens; combat de — IV 720.
Longueau, au S.-E. d'Amiens, IV 562; V 1393.
Longuerue (Galand de), gén. franç. com. la div. de cav. du 15e corps, V 1181, 1210, 1216.
Longuyon, sur la ligne Metz—Mézières, bifurcation, II 925, 933, 1343; V 1262 et suiv.
Longwy, II 962; troupes d'observation devant — et investissement III 377 et V 1298; combat de patrouilles devant — IV 593, 597 et suiv.; V 1262, siége de — 1299 et suiv.
Lons le Saunier, V 1148, 1166, 1189 et suiv., 1217, 1223 et suiv., 1375.
Loos (de), colonel, IV 999 et suiv., 1016 et suiv., 1023, 1033.
Lorcy, à l'E. de Beaune la Rolande; combat d'avant-postes à — III 446, 452 et suiv. (bataille de Beaune la Rolande), 463 et suiv.
Lorencez (Latrille, Comte de), gén. franç., com. la 3e div. du 4e corps, I 465, 519; II 676, 707, 810, 1366, 1388.
Lorraine. Description géographique militaire de la — I 125 et suiv.; II 910 et suiv. Concentration des Franç. en — I 28 et suiv. Cession d'une partie de la — V 1336.
Lorraine (Gouv.-gén. de); sa création II 1315, composition de son état-major V suppl. 650*. Affectation de troupes au — III 201. Protection des communications avec l'arrière III 312; V 1270, 1280, 1286 et suiv, 1292. Administration V 1305 et suiv. Suppression du — V 1340.
Lorry, au N.-O. de Metz, II 1330.
Losheim, au N. de Sarrelouis, I 101 et suiv., 133, 137 et suiv., 145 et suiv.
Lossius, capitaine, IV 887.
Lossow (de), capitaine, II 728.
Lostie de Kerhor, lieut. col. franç., com. de Neuf-Brisach, III 339.
Loudon (Forêt de), au N. de Parigné l'Evêque, IV 790, 800 (bataille du Mans).
Loue, affluent de gauche du Doubs, V 1147 et suiv., 1170, 1176 et suiv., 1187 et suiv.
Louis II., Roi de Bavière, I 48.
Louis III., grand-duc de Hesse, I 132.
Louis, prince de Hesse, lieut.-gén., com. la 25e div., I 608; II 686 et suiv., 696, 703, 1371; IV 867 et suiv.
Loulans, au N.-E. de Besançon, V 1172.
Loup, canonnière de IIe classe, I 116; II 1242.
Loup (St.), à l'E. d'Orléans, III 508 et suiv. (bataille d'Orléans).
Loup les Luxeuil (St.), au N. de Vesoul, V 1125, 1128, 1266, 1288.
Loup les Vignes (St.), au S. de Beaune la Rolande; combat de — III 444, 456 (bataille de Beaune la Rolande).
Loup pendu (Bois du), au S. de Meudon, près de Paris, III 61, 66 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon).
Loupe (La), bifurcation de route, au N.-E. de Nogent le Rotrou, IV 751 et suiv.
Loury, au N.-E. d'Orléans, III 451, 496 et 520 (bataille d'Orléans).
Louveciennes, au N. de Versailles, IV 1096 (bataille du Mont Valérien).
Loynes, au N.-O. de Beaugency, IV 633 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Loysel, gén. franç., de l'armée du Nord, IV 954 et suiv.; V 1322 et suiv.
Luard (Ferme du), à l'O. de Champagné, IV 819 (combat sur les hauteurs d'Auvours, bataille du Mans).
Luart (Le), au N.-E. de Connerré, IV 785 et suiv., 811 (bataille du Mans).
Luce (Ruisseau de), près d'Amiens, IV 560 et suiv., 563 et suiv. (bataille d'Amiens), 704.
Lucenay le Duc, au S. de Châtillon sur Seine, V 1119.
Luchs, lieutenant, V 1144, 1218.
Lucien (St.), près de St. Denis; ouvrages de — III 39.

Digitized by Google

Ludewig, directeur des télégraphes de guerre, V 1369.
Ludweiler, à l'O. de Sarrebruck; combat d'avant-postes à — I 95.
Ludwigsbourg, V 1399.
Lübeck, I 116; II 1246; voir aussi Travemünde.
Lüdecke, capitaine, V 1364.
Lüderitz (de), gén.-major, com. la 1e brig. de cav., I 475; IV 672, 680, 684, 765 et suiv.
Lüderitz (de), colonel, I 425.
Lüderitz (de), major, I 559.
Lüneschloss (de), major, III 238.
Luetken, lieut. en 1er, IV 901.
Lunette 44. Sortie en avant de la — II 1288 (siége de Strasbourg).
Lüttwitz (Baron de), lieut., I 192.
Lützelstein ou la Petite Pierre, dans le nord des Vosges, I 42, 286 et suiv., occupation de — 382; II 1420; III 420.
Lukowitz (de), capitaine, II 1377.
Lumeau, à l'E. de Loigny, III 473 et suiv. (combat de Villepion), 476 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry), 502 (bataille d'Orléans).
Lumes, sur la Meuse, au S.-E. de Mézières, II 1164 (bataille de Sedan); IV 728 (prise de Mézières).
Lunay, à l'O. de Vendôme, IV 679, 763 (combat d'Azay—Mazange), 773.
Lunéville, I 34, 374, 385 et suiv., 390 et suiv., 430; II 895 et suiv., 1299 et suiv.; V 1396 et suiv., magasin de vivres de — 1410, 1419.
Lure, III 314 et suiv.: IV 699, 1010, 1020, 1037; V 1150.
Lutz, gén.-major, directeur de l'art. de camp. du IIe corps bavarois, II 1141.
Luze, sur la Lizaine, au N.-O. d'Héricourt, IV 1023, 1032 et suiv., 1047 et suiv., 1059 et suiv.; voir bataille de la Lisaine.
Lyé (St.), au S.-E. d'Artenay, III 449 et suiv., 496 et suiv. (bataille d'Orléans).
Lynar (Comte de), lieut.-col., I 554; IV 759, 787 et suiv., 806.
Lyncker (de), colonel, com. la 50e brig. d'inf., II 686.
Lyncker (de), major, I 344.
Lyncker (Baron de), colonel, I 505, 521, 534, 547, 588, 610; IV 793.
Lyoffans, au S.-E. de Lure, IV 1035 et suiv.
Lyon, I 33, la div. Dumont à — I 34, 372 et II 1262: formation de troupes franç. à — III 301, 332, troupes chargées de couvrir — 449; IV 699, 755, formation du 24e corps à — 995; V 1331 etc.
Lyons (Lord), ambassadeur anglais à Paris, I 10.
Lyons (Forêt de), à l'O. de Beauvais, IV 586.

Mac Mahon, Maréchal de France, com. le 1er corps, I 29 et suiv., 98 et suiv. Com. en chef l'armée d'Alsace (1er, 5e et 7e corps), I 206 et suiv., 215 et suiv., 286 et suiv., 371 et suiv., 392; II 898 et suiv., 1261, 1414 et suiv. Com. en chef l'armée de Châlons, II 905 et suiv., 918 et suiv., 925, 930 et suiv., 936 et suiv., 947 et suiv., 955 et suiv., 968 et suiv., 987, 1034, 1052 et suiv., 1059 et suiv., 1081 et suiv., 1105 et suiv., 1229 et suiv., 1335 et suiv., 1346. Com. en chef l'armée de Versailles, V 1349 et suiv. En outre: II 1186, 1216; III 27.
Macherométil, au N.-E. de Rethel; escarmouche de — III 6.
Madai (de), lieut., II 1033.
Madelaine (Ferme de la), au N.-O. de Verdun; combat d'avant-postes de la — III 366 et suiv. (siége de Verdun).
Madelaine Bouvet (La), au N.-E. de Nogent-le-Rotrou; combat de — III 435; IV 758.
Madeleine-Villefrouin (La), à l'O. de Beaugency, IV 644 et suiv.
Madon, affluent de gauche de la Moselle, I 375.
Magasin (Le), au S.-O. de Pontarlier, V 1190.
Magdebourg; construction de forts détachés à — I 57; V 1398 et suiv.
Magnet, vapeur de réserve, II 1242.
Magny, au N.-O. de Paris, III 249 et suivantes.
Magny (Gros et Petit), au N. de Belfort; combat de — III 354.
Magny-sur-Seille, au S. de Metz, I 427 et suiv., 447 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); III 272.
Maiche, au S. de Montbéliard, V 1192, 1198, 1205.
Maillinger, gén.-major, com. la 8e brig. d'inf. bavaroise, I 91, 179 et suiv.; lieut.-gén. com. la 2e div. bav., IV 617.
Maillot (Porte), à l'angle N.-E. du bois de Boulogne, près de Paris; poste d'observation franç., à la — III 41.
Maintenon, sur l'Eure, au N.-E. de Chartres, III 245, 254, 426; IV 669.
Mairy, au N.-O. de Mouzon, II 1102 et suiv. (bataille de Sedan).

Digitized by Google

Maison Blanche (Ferme de la), au S.-O. de Beaumont, II 993 et suiv. (bataille de Beaumont).
Maison Blanche (Ferme de la), à l'E. du fort de Rosny, près de Paris; combat d'avant-postes à la — III 199, 540 (bataille de Villiers); IV 741 et suiv. (combat de la Ville Evrart —), sortie sur la — 744 (bombardement du Mont-Avron).
Maison blanche (Ferme de la), sur la Marne, au S.-E. de Champigny, près de Paris, III 539 et suiv. (bataille de Villiers).
Maison brulée (Ferme de la), au S. d'Artenay, III 227 (combat d'Artenay).
Maison Brulet (Ferme de la), au S.-O. de Rouen, IV 898 (combat de Robert-le-Diable —), 953.
Maison Crochard (Ferme de la), au N.-O. de St. Cloud, III 180 (combat de la Malmaison); IV 1088 (bataille du Mont-Valérien).
Maison du Curé (Ferme de la), au N.-O. de St. Cloud, IV 1091 (bataille du Mont-Valérien).
Maison isolée (Ferme de la), à l'E. de Metz, I 455 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1380 et suiv. (bataille de Noisseville).
Maison Mollé (Ferme de la), au S.-O. de Mézières, IV 727 (prise de Mézières).
Maison Neuve, près de Parigné-l'Evêque, au S.-E. du Mans, IV 802 (combat de Parigné-l'Evêque).
Maison Neuve (Ferme de la), au S. de Thionville, IV 595 (prise de Thionville).
Maison Pichon (Ferme de la), au S. du fort de Montrouge, près de Paris, III 170, 173 et suiv. (combat de Bagneux).
Maison rouge (Ferme de la), sur la Moselle, en amont de Metz, II 797 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Maison rouge (Ferme de la), près de Woippy, au N. de Metz, III 278 (combat de Bellevue).
Maison rouge (Ferme de la), sur la Meuse, au N. de Donchery, II 1149 (bataille de Sedan).
Maison rouge (Ferme de la), au S.-O. de Verdun; sortie sur — III 368 (siége de Verdun).
Maison rouge (Ferme de la), au N. de Thionville, IV 595 (prise de Thionville).
Maison rouge (Ferme de la), à l'E. de Paris, IV 745 (bombardement du Mont-Avron).
Maisons Alfort, au S.-E. de Paris; reconnaissance sur — III 18, 39, 170.
Maisonnette (Ferme de la), au S.-O. de Péronne, IV 909 et suiv. (Prise de Péronne).
Maizières, au N. de Metz, II 873 et suiv.; III 263 et suiv.
Maizières, au S.-E. de Beaune-la-Rolande; combat de — III 444 et suiv., 462, combat de — 465.
Maixme (St.), à l'O. de Châteauneuf-en-Thimerais, III 431 (combat de Châteauneuf).
Maka (Ferme de la), au N. de Givonne, II 1193 et suiv. (bataille de Sedan).
Malabry (au S. de Meudon), près de Paris, III 64 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158.
Malachowski (de), gén.-major, com. la 21e brig. d'inf., III 554.
Maladerie (La), au N.-O. de Loigny, III 476 (bataille de Loigny—Poupry).
Maladière (Ferme de la), au N. de Dijon, V 1137.
Malain, à l'O. de Dijon, IV 601.
Malancourt, au N.-E. de St. Privat, II 838 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 1326 (station du télégraphe), 1341, 1378.
Malancourt, à l'O. de Verdun, II 952 et suiv., 962.
Malesherbes, au S.-O. de Fontainebleau, III 79, 161, 450; V 1418 (magasin de vivres).
Malicorne, pont sur la Sarthe, en aval du Mans, IV 876.
Malignas, au S.-E. de Vendôme, IV 652 (combat de Vendôme), 758 (combat d'Azay—Mazange).
Malisius, major, IV 999.
Malmaison, au N.-O. de Gravelotte, I 549 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 747 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Malmaison (Château de la), au N.-O. de St. Cloud, III 159, sortie sur — 178 et suiv., sortie sur — 527 et suiv., escarmouche de — IV 746, 1089 (bataille du Mont-Valérien).
Malmaison (Ferme de la), près de Raucourt, à l'O. de Mouzon, II 1015 et suiv. (bataille de Beaumont).
Malmy, sur le canal des Ardennes, au S.-O. de Sedan, III 14 et suiv.
Malnoue, à l'E. de Paris, III 152, 543 (bataille de Villiers); IV 737.
Malotki (de), capitaine, III 88.
Malotki de Trzebiatowsky, capit., IV 1099.
Malroy, sur la Moselle, en aval de Metz, I 498 et suiv.; II 1323 et suiv., 1348 et suiv. (bataille de Noisseville); III 266.

Digitized by Google

Malroy (de), gén. franç., com. la 1re div. du 1er corps de la 2e armée de Paris, III 535 et suiv., 543, 547 et suiv.
Malstatt, près de Sarrebruck, I 141 et suiv. (combat de Sarrebruck).
Malte (Ordre de), V 1436; voir service de santé, secours aux blessés.
Maltourné (Ferme de), sur le ruisseau de Floing, II 1159 (bataille de Sedan).
Malval, au N. de l'Isle sur le Doubs, IV 1017 (combat de Chavannes).
Mamers, au S.-E. d'Alençon, IV 829 et suiv., 855 et suiv.
Mance (Ruisseau de la), affluent de gauche de la Moselle, II 650 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Mance (Moulin de la), au S. de Gravelotte, II 743 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Mandre (Ruisseau de), affluent de gauche de la Seine, en aval de Paris, III 213 et suiv.
Mandrevillars, au S. de Belfort, IV 1012 et suiv., 1052.
Manèque, gén. franç., chef d'état-major du IIIe corps, II 1403.
Manicke, sergent-major, II 1116.
Mannheim, I 63, 88 et suiv., 125, 156, 211 (étape de la IIe armée); II 1297 et suiv.; V 1408 (magasin de la IIIe armée).
Mans (Le), sur la Sarthe, en amont de l'embouchure de l'Huisne. Objectif de la subdiv. d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin III 437. Formation du 21e corps franç. au — III 470. Retraite de la 2e armée de la Loire sur — IV 657 et suiv. Opérations de la IIe armée contre — IV 749 et suiv. Cantonnement de la 2e armée de la Loire autour du — IV 753. Bataille du — IV 799. Occupation du — par la IIe armée IV 849, 853, 875 et suiv. En outre: III 425; IV 669, 689; V 1263, 1324, 1382.
Mans (Bataille du), IV 799 et suiv. Dispositions prises par les All. 795 et suiv., 813, 836. Dispositions prises par les Franç. IV 797, 813 et suiv., 835. 10 janvier. Aile droite: combat du Chêne 809, de Chanteloup 812 (XIIIe corps all., 21e corps franç.). Aile gauche: combat de Parigné-l'Evêque 800, de Changé 803, de St. Hubert-Champagné 806 (IIIe corps all., 1re div. du 16e, 2e du 17e et fractions de la 3e du 17e corps franç.). 11 janvier. Aile droite: combat du Chêne-Les Coharnières 825 (XIIIe corps all., 21e corps franç.). Centre: combat de Champagné 815, sur les hauteurs d'Auvours 816, de la Landrière—Le Tertre 820, de la Croix (Fatines) 825 (IIIe et Xe corps all., 17e corps et div. de Bretagne franç.) Aile gauche: combat de la Tuilerie 833 (Xe corps all., divisions Lalande, Le Bouëdec et 1re div. des 17e et 18e corps franç.). 12 janvier. Aile droite: combat de St. Corneille 837, de la Croix (Chanteloup) 839 (XIIIe corps all., 21e corps franç.). Centre: combat du Tertre 843 (fractions du IIIe corps all., fractions du 17e corps franç.). Aile gauche; combat des Epinettes 846 (Xe corps all., fractions du 16e et du 17e corps franç.). Combat dans les rues du Mans 846 (fractions des IIIe et Xe corps all.). Pertes des troupes all. 849. Tableau d'effectif IV suppl. 321*.
Manstein (de), gén. de l'inf., com. le IXe corps, I 603, 608; II 659, 664 et suiv., 672 et suiv., 685 et suiv., 701 et suiv., 736 et suiv., 809, 816, 862, 871, 1378, 1382; III 422, 463, 497, 500, 509 et suiv.; IV 644, 770, 780, 817, 825, 842, 873.
Manstein (de), capitaine, I 333.
Manstein (de), capitaine, IV 975 et suiv.; V 1238.
Manstein (de), lieut. en 1er, IV 802.
Mansuy (St.), Faubourg de Toul, III 85 et suiv. (prise de Toul).
Mantes, sur la Seine, en aval de Paris; destruction de la voie ferrée à — III 214, 385; IV 665; V 1341.
Manteuffel (de), colonel, III 427, 481; IV 785, 837,
Manteuffel (Baron de), gén. de la cav., com. le Ier corps, I 449, 455, 469, 477, 484, 487, 498, 514, 634; II 648 et suiv., 797, 875, 890 et suiv., 1318 et suiv., 1339, 1350 et suiv., 1358 et suiv., 1370, 1376 et suiv., 1382 et suiv., 1386 et suiv., 1393 et suiv., 1409 et suiv.; III 275, 285. Com. en chef la Ire armée, III 361 et suiv., 375 et suiv.; IV 557 et suiv., 567, 576 et suiv., 582, 587 et suiv., 592, 702 et suiv., 710, 715 et suiv., 719 et suiv., 879, 904, 907 et suiv., 915. Com. en chef l'armée du sud, IV 990, 1009, 1063, 1069; V 1113 et suiv., 1119 et suiv., 1124 et suiv., 1126 et suiv., 1130 et suiv., 1133 et suiv., 1146 et suiv., 1151 et suiv., 1156, 1167 et suiv., 1173 et suiv., 1177 et suiv., 1186 et suiv., 1192, 1197 et suiv., 1202 et suiv., 1208 et

Digitized by Google

suiv., 1214 et suiv., 1219, 1222, 1223 et suiv., 1316 et suiv. Com. en chef l'armée d'occupation, V 1342 et suiv., 1355, 1361, 1421.
Mantey, capitaine, I 183.
Mantoche, au S.-O. de Gray, III 323.
Marac, à l'O. de Langres; combat d'avant-garde à — V 1120.
Marais (Château de), près de Paris, au S.-O. d'Argenteuil, III 187 et suiv.
Marange, au N. de Metz, II 873 et suiv., 894, 1337.
Marat, à l'O. de Villersexel, IV 1000 et suiv. (combat de Villersexel); escarmouche — V 1154.
Maraye-en-Othe, à l'O. de Troyes; escarmouche de — V 1273.
Marbache, pont sur la Moselle, en aval de Metz, I 430 et suiv., 501, 510, 616.
Marc-sur-Seine (St.), au S. de Châtillon-sur-Seine, V 1116.
Marceau (St.), pont sur la Sarthe, au N. du Mans, IV 856 (combat de Beaumont-sur-Sarthe).
Marceau (St.), faubourg S. d'Orléans; retranchements de — IV 867.
Marcel (St.), à l'O. de Gravelotte, I 519 et suiv., 527 et suiv. (bataille de Vionville); II 653 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Marcelcave, à l'E. d'Amiens, IV 563 (bataille d'Amiens).
Marche (Bataillons de). Compositions des — franç., III 211.
Marche sur Saône (La), au N. d'Auxonne, III 323, escarmouche de — 331.
Marchénoir, au N. de Beaugency, III 386; escarmouche de — IV 644.
Marchénoir (Forêt de), III 240, 387 et suiv., reconnaissance sur la — 390 et suiv.: IV 618 (combat de Meung), 632 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant), 643 et suiv.
Marchezais, au N.-E. de Dreux; escarmouche de — III 214.
Marchtaler (de), lieut.-col., I 381.
Marcilly, au N.-E. de Beaune-la-Rolande, III 452 et suiv. (bataille de Beaune-la-Rolande).
Marcilly, sur la Seine, au N. de Troyes; combat de — V 1292 et suiv.
Marcoing, au S.-O. de Cambrai, IV 948.
Mardor, près de Langres, V 1120.
Marées (de), capitaine, IV 896.
Mareil, à l'O. de St. Germain-en-Laye; escarmouche de — III 214 et suiv.
Marengo (Ferme), à l'E. de St. Privat, II 713 (bataille de Gravelotte—St. Privat), 1326 (station télégraphique).
Mareuil-en-Brie, au S. d'Epernay; combat de — V 1291.
Marfée (Bois de la), au S.-O. de Sedan, II 1140 et suiv. (bataille de Sedan).
Margency (Village et château de), au N.-O. de St. Denis, III 188, 555; V 1350, 1371.
Margotterie (Ferme de la), au N.-O. de Vendôme, IV 761 (combat d'Azay—Mazange).
Margottière, au N.-E. de Beaugency, IV 625 (bataille de Beaugency—Cravant).
Margueritte, gén. franç., com. la 1re brig. de la 1re div. de réserve de cav., I 519; com. la 1re div. de réserve de cav. de l'armée de Châlons, I 376; II 904, 919 et suiv., 936, 947, 956, 971, 988, 1054 et suiv., 1059, 1087, 1153, 1174.
Mariaville (Ferme de), au S.-O. de Mars-la-Tour, I 579 (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 642 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Marie (Ste.), à l'O. de Montbéliard, IV 1015 et suiv. (combat d'Arcey —); combat de — V 1152.
Marie-aux-Chênes (Ste.), au N.-O. de Metz, II 663 et suiv. et 709 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 890 et suiv.
Marine allemande. Plan du vice-amiral Jachmann sur l'emploi de la —, répartition des forces navales all. I 110 et suiv. Evénements jusqu'au 31 juillet I 112 et suiv. Opérations dans la Mer du Nord, protection des côtes en général II 1239 et suiv.; III 416; V 1308 et suiv.; mesures défensives prises pour Wilhelmshaven, l'embouchure de l'Elbe, du Wéser et de l'Ems II 1240 et suiv.; stations sémaphoriques II 1244; escadre de la Jahde II 1242; escadre à Cuxhaven II 1243; sa conduite vis-à-vis la flotte franç. de la Mer du Nord II 1250 et suiv. Situation depuis le milieu de novembre jusqu'à l'armistice V 1308 et suiv. Evénements dans la mer Baltique: mesures de défense en général, pour protéger Sonderbourg, Duppel, Kiel, Wismar et autres ports de la Baltique, II 1239, 1245 et suiv.; III 416; V 1308 et suiv.; stations sémaphoriques II 1247; escadre de la Baltique II 1246; reconnaissances à la mer II 1248 et suiv. Opérations de la marine dans les eaux étrangères: corvette „Augusta“ dans l'Océan atlantique III 417; V 1309 et suiv.; canonnière „Meteor“ dans les eaux des Indes occidentales III 417; V 1310; autres bâtiments V

Digitized by Google

1310. Aperçu des forces navales de l'Allemagne du Nord I suppl. 24.*
Marine française. Effectif au début de la guerre I 24 et suiv. Préparatifs de guerre I 114. Flotte de la Baltique sous les ordres du vice-amiral comte Bouët Willaumez; départ de Cherbourg I 114 et suiv. Station principale dans la baie de Kjöge (Seeland) II 1245, 1250; III 415; partage en deux escadres, déclaration de blocus des ports de la Baltique II 1245; opérations en août et septembre II 1248 et suiv.; III 415; retour à Cherbourg III 416. Flotte de la mer du Nord sous les ordres de l'amiral Fourichon; station principale à Helgoland II 1250 et suiv.; III 415; blocus des ports de la mer du Nord II 1250; retour à Cherbourg III 415. Croisière de flotilles franç. dans la mer du Nord en novembre et en décembre V 1308. Projet d'armement d'une flotte de transport pour les troupes de débarquement I 25 et suiv., 43, 115; II 1245. L'aviso „Bouvet" dans les eaux des Indes occidentales III 417 et suiv. Flotille devant le port de Vigo (Espagne) V 1310.
Marine (Artillerie de), française. Son effectif au début de la guerre I 26. Affectation d' — à l'armée de Paris III 41 et suiv.
Marine (Infanterie de), française. Effectif au début de la guerre I 26. Sa participation à la formation du 12e corps II 904. Affectation d' — à l'armée de Paris III 43. La participation de l' — aux formations des armées de province est indiquée dans les suppléments.
Marion (Mont), au S.-O. de Soissons, III 207 (prise de Soissons).
Marion (Ferme), au S.-O. d'Héricourt, IV 1032 (bataille de la Lisaine).
Mariouse (de la), gén. franç., com. la 2e brig. de la 3e div. du 13e, plus tard du 1er corps de la 2e armée de Paris, III 170 et suiv., 555.
Maritz, lieut.-col. franç., III 135.
Marlen, sur le Rhin, au S. de Kehl; bac de — II 1279 et suiv.
Marly, au N. de Versailles, III 38 et suiv. (plateau de); IV 1092 et suiv. (réservoir de).
Marly sur Seille, au S. de Metz, III 262 et suiv.
Marnay, sur l'Ognon, au N.-O. de Besançon, III 315 et suiv. (combats sur l'Ognon); IV 996; escarmouche de — V 1132, 1160, 1177, 1187.
Marne, rivière. Importance géographique et militaire II 911; III 33 et suiv. Marche de l'aile droite de la IIIe armée dans la vallée de la — III 15 et suiv. La — aux environs de Paris III 50 et suiv., 152 et suiv., 528 et suiv.; IV 732 et suiv.; V 1265 et suiv., 1319. Ponts de la — près de Paris III 19, 50, 144 et suiv., 200, 521 et suiv.; V 1258, 1319, voir investissement de Paris. Haute — I 375; II 896, 915, 923; III 379 et suiv.; IV 693; ponts sur la haute — III 381; V 1259.
Marne (Chemin de fer de la). Retraite de l'armée de Mac-Mahon par le — I 375; II 900.
Marne (Dép. de la) V 1270, 1339 et suiv., 1356 et suiv.
Marolles, au S. d'Etampes; escarmouche de — III 221 et suiv.
Marolles, au N.-O. de Cravant, III 391; escarmouche de — IV 617.
Marolles, au N.-E. de Nogent le Rotrou, IV 756 (combat de la Fourche).
Maromme, au N.-O. de Rouen, IV 590.
Marquion, au N.-O. de Cambrai, IV 948.
Mars d'Outillé (St.), au S.-E. du Mans, IV 831.
Mars la Bruyère (St.), à l'E. du Mans, IV 750, 806 et suiv., 814, 825, voir bataille du Mans.
Mars la Tour, à l'E. de Metz, I 447, 506 et suiv., 521 et suiv. (bataille de Vionville —); II 642 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 892.
Marsal, au N.-E. de Lunéville, I 386, bombardement de — 390 et suiv., prise de — 392, 417; II 918, 1298, 1420; III 420.
Marsannay, au N. de Dijon, V 1217.
Marschalk (de), capitaine, III 483.
Marschall de Bieberstein, voir Bieberstein.
Marschall de Sulicki, voir Sulicki.
Marseille le Petit, nœud de routes, au N.-O. de Beauvais, III 252; IV 702.
Marsilly, à l'E. de Metz, I 426 et suiv., 448 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 500; II 1366 et suiv. (bataille de Noisseville).
Marstall (Baie de), entre Arrö et Langeland, II 1245.
Martenot, gén. franç., com. la 1re brig. de la 1re div. du 1er corps de la 2e armée de Paris, III 180.
Martin (Faubourg St.) à St. Quentin, IV 944 (bataille de St. Quentin).
Martin (Ferme de St.), au N. de Dijon, V 1136, 1144 (combat de Pouilly).

Digitized by Google

Martin des Pallières, gén. franç., com. la 2e brig. de la 3e div. du 12e corps, II 1072 et suiv., 1086, 1090 et suiv.; com. la 1re div. du 15e corps, III 450 et suiv., 495 et suiv.
Martin Osmonville (St.), au N.-E. de Rouen; combat de — IV 585 et suiv.
Martineau des Chenez, gén. franç., com. la 2e div. du 15e corps, puis le 15e corps, III 498; IV 770, 988, 995 et suiv., 1020, 1025 et suiv.; V 1161, 1179, 1199 et suiv.
Marty, lieut.-col. franç., puis colonel, III 385, 428; IV 815.
Marvelize, au N. de l'Isle sur le Doubs, IV 1016 (combat d'Arcey—Ste. Marie).
Masnières, pont sur l'Escaut, au S. de Cambrai, IV 948.
Massaroli, lieut.-col., com. de Longwy, V 1299, 1303.
Massenbach (de), lieut. en 1er, I 179.
Massonneau, major, II 981.
Massow (de), colonel, IV 899, 926, 933 et suiv.
Massow (de), lieut.-col., II 1365; IV 899 et suiv.
Massow (de), major, V 1273.
Massow (de), capitaine, II 1156.
Massy, au S. de Paris, IV 1101 (bataille du Mont Valérien).
Masuch, capitaine, IV 1099.
Masures (Ferme des), au N.-O. d'Orléans, III 230 (combat d'Orléans).
Massmann, directeur des télégraphes d'étapes, V 1369.
Matigny, au N.-O. de Ham, IV 926.
Mattat, gén. franç., com. la 2e div. du 3e corps de la 2e armée de Paris, III 543.
Mattern, dit de Preuss, major, I 588.
Mattstall, au N. de Wœrth, I 220 et suiv. (bataille de Wœrth).
Maubranches (Gayault de), gén. franç., com. la 2e brig. de la div. de cav. du 3e corps, I 599.
Maud'huy (de), gén. franç., com. la 2e div. du 13e corps, III 13, 60 et suiv., 144, 155 et suiv.; com. la 2e div. du 1er corps de la 2e armée de Paris, III 524 et suiv.
Mauguilinière (Ferme de la), au N.-E. d'Ardenay, IV 790 (combat d'Ardenay).
Maule, à l'O. de St. Germain en Laye; combat de — III 214.
Maulnes, sur la rive gauche de la Loire, au S. de Beaugency, IV 626.
Mauntz (de), lieut. en 1er, IV 819.
Maupas (Ferme de), à l'O. de Soissons, III 206 (prise de Soissons).
Maur (St.), presqu'île au S.-E. de Paris, III 36, 77, 144, 522 et suiv. (ouvrages de —), 535 et suiv. (bataille de Villiers); IV 1082 (évacuation).
Maur (Canal de St.), III 36.
Maurandy, gén. franç., com. la 3e div. du 16e corps, III 478 et suiv.
Mauregard (Ferme de), au N.-E. d'Orléans, III 497 (bataille d'Orléans).
Maurice (St.), nœud de routes, au N. de Belfort, IV 1012.
Maurice (Ferme de St.), à l'O. de Metz, II 1324.
Maussion (de), gén. franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 5e corps, II 957, 973 et suiv., 1059, 1087, 1166, 1194; com. la 3e div. du 14e corps, III 60, 71 et suiv.; com. la 3e div. du 2e corps de la 2e armée de Paris, III 535 et suiv.
Mauve (Ruisseau de), affluent de droite de la Loire, III 396 et suiv. (combat de Coulmiers); IV 615 (combat de Meung).
Maves, à l'O. de Beaugency, IV 644 et suiv.
Maxau, pont sur le Rhin, à l'O. de Carlsruhe, I 63, 93; II 1298 et suiv.
Maxe (La), au N. de Metz; sortie sur — III 267, combat d'avant-postes à — 271.
May, capitaine, II 1390.
May, capitaine, V 1364.
Mayence I 57, 117 et suiv. Garnison et armement de — au début de la guerre I 57. Concentration de la IIe armée à — I 88 et suiv. Dépôt de dons patriotiques à — V 1438.
Mayenne, au N.-O. du Mans; retraite de l'aile gauche de la 2e armée de la Loire sur — IV 851 et suiv., 875, 960.
Mayenne, affluent de gauche de la Sarthe, IV 865; V 1316.
Mayer (de), major, III 478.
Mazange, au N.-O. de Vendôme; combat d'Azay — IV 680 et suiv.
Mazel, gén. franç., com. de Mézières, IV 725, 730.
Meaux, sur la Marne, III 17 et suiv., 26, grand quartier-gén. à — 54; station de débarquement pour la IIIe armée V 1258, 1344.
Mecklenbourg-Schwerin (Grand-duc de), voir Frédéric-François.
Mécleuves, au S.-E. de Metz, I 434 et suiv., 449 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 875, 893; batteries all. à — III 262.

Digitized by Google

Medem (de), major, I 593.
Medem (Baron de), gén.-major, com. la 2e brig. d'inf. de la Garde, II 833.
Méduse, corvette, V 1310.
Mée (Le), au S.-E. de Cravant, IV 621 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Meerheimb (Baron de), lieut.-col., II 974.
Meerscheidt-Hüllessem (Baron de), lieut.-col., I 484; II 1375; IV 724, 898 et suiv., 938 et suiv., 950.
Meerscheidt-Hüllessem (Baron de), capitaine, IV 824.
Mehun sur Yèvre, au N.-O. de Bourges, IV 641.
Meinau (Ferme de), au S. de Strasbourg, II 1291 et suiv.; III 94, voir siége de Strasbourg.
Meinecke, capitaine, IV 824.
Meissner, colonel, IV 730.
Melchior, major, I 539.
Melun, sur la Seine, III 20, 59 et suiv.; V 1279.
Memel, place forte. Armement et garnison, station sémaphorique, II 1247; V 1461.
Memerty (de), gén.-major, com. la 3e brig. d'inf., I 436, 456 et suiv., 466, 477; II 1361, 1365, 1375 et suiv., 1382, 1386 et suiv.; IV 915, 921, 924 et suiv.
Mémoire rédigé par le général de Moltke dans l'hiver de 1868—69, I 71 et suivantes.
Ménars le Château, sur la Loire, en amont de Blois, IV 642.
Menehould (Ste.), dans l'Argonne, à l'O. de Verdun, II 911 et suiv., 914 et suiv., 963.
Menges (St.), au N. de Sedan, II 1059 et suiv., 1087 et suiv. (bataille de Sedan).
Ménil, au S. de Bar le Duc, II 898.
Mennetou sur Cher, au N.-O. de Bourges; destruction du pont du chemin de fer à — IV 627.
Mer, à mi-chemin de Beaugency à Blois, IV 644.
Mercin, à l'O. de Soissons, III 205 (prise de Soissons).
Mercy le Bas, près de la frontière belge, au N.-O. de Briey; destruction de la voie ferrée à — II 865.
Mercy le Haut, au S.-E. de Metz, I 435 et suiv., 447 et suiv. (bataille de Colombey — Nouilly); II 1327, 1349 et suiv. (bataille de Noisseville); III 261, sortie sur — 266 et suiv.
Merdereau (Ferme du), au N.-E. de Connerré, IV 785 (combats de Connerré et de Thorigné).
Merdereau (Ruisseau du), affluent de droite de l'Huisne, IV 838 (bataille du Mans).
Mérévillie, au S.-O. d'Etampes; combat d'avant-garde à — III 222.
Mérillière (Ferme de la), au N.-O. de Vendôme, IV 681 (combat de Vendôme), 760 (combat d'Azay—Mazange).
Merlan, à l'E. de Paris, IV 736.
Méroux, au S.-E. de Belfort; sortie sur — IV 968 (siége de Belfort).
Mertens, major, IV 886.
Mertens (de), gén.-major, com. le génie du corps de siége devant Strasbourg, II 1284; III 97, 137; idem devant Belfort, IV 961; V 1234.
Méru, au S. de Beauvais, nœud de routes, III 249.
Méry sur Seine, en aval de Troyes; destruction de la voie ferrée à — II 915, 943.
Merzig, sur la Sarre, en aval de Sarrelouis, I 85 et suiv., 146 et suiv.
Merzwiller, au N.-O. d'Haguenau, I 382.
Meslay, pont sur le Loir, en amont de Vendôme, IV 655 (combat de Coulommiers).
Mesle (Le), pont sur la Sarthe, au N.-E. d'Alençon, IV 956.
Meslières, au S.-E. de Montbéliard, IV 1067. Vallée de — V 1159 (combats de Roches et de Glay).
Mesly, au S.-E. de Paris, III 153, 169, 529 et suiv.
Mesly (Mont), au S.-E. de Paris, III 36, combat du — 57, 153, sortie sur le — 169, combat du — 529.
Mesnil Bruntel (Le), au S. de Péronne, IV 908 (prise de Péronne).
Messas, au N. de Beaugency, III 393, 396 (combat de Coulmiers); IV 622 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Messigny, au N. de Dijon, IV 602; combat de — V 1138 et suiv.
Météore (Meteor), canonnière de 1re classe, III 417 et suiv.; V 1310.
Metman, gén. franç., com. la 3e div. du 3e corps, I 35, 365 et suiv., 447, 519, 635; II 745 et suiv., 1358 et suiv.; III 285.
Metternich (Villa et parc), au N. de Versailles, III 159, 181 et suiv. (combat de La Malmaison).
Mettray, au N.-O. de Tours; destruction de la voie ferrée à — IV 675.
Metz. Topographie I 127 et suiv. Concentration de l'armée franç. sous — I

Digitized by Google

27, 31 et suiv., 134. Arrivée de l'Empereur Napoléon à — I 27. Etat de la place I 42, 408. Combats sous Metz: bataille de Colombey—Nouilly I 451 et suiv., de Vionville — Mars la Tour 521 et suiv.; bombardement de la partie S.-E. de — II 647, bataille de Gravelotte — St. Privat 651 et suiv. Coup d'œil rétrospectif II 877 et suiv. Investissement: II 1317, 1345 et suiv. (bataille de Noisseville); III 257 et suiv., bombardement 260, sorties des 22, 28 et 27 septembre 265 et suiv., combat de Bellevue 277 et suiv. Capitulation III 293 et suiv. Occupation de — III 294 et suiv. Le VIIe corps à — III 361, 377. Gouvernement de — V 1297, 1299, 1304, voir aussi de Löwenfeld. Remplacement des munitions pendant les batailles sous — V 1389. Service de santé de l'armée d'investissement V 1427 et suiv. Alimentation pendant les combats sous — V 1408. Réseau télégraphique autour de — V 1366. En outre: I 41 et suiv., 126 et suiv., 206, 392, 397, 405; II 647, 885, 1316, 1403 et suiv., 1420; III 419; V 1313, 1383, 1397, 1465 etc.

Meudon (Château et Bois de), au S.-O. de Paris, III 37, redoute de — 40, 60 et suiv., 64 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158 et suiv., 173 et suiv. (combat de Bagneux); IV 733, combat d'avant-postes à — 746, batteries de siége de — 1074.

Meung, sur la Loire, en amont d'Orléans, III 394 et suiv.; combat de — IV 612, combat de — 613, 635.

Meurthe, affluent de droite de la Moselle, I 127, 390; II 897; III 298, 301 etc.

Meurthe (Dép. de la), V 1339, 1356.

Meuse. Importance géographique et militaire de la — II 910 et suiv., 961, 1085. Passage de la — par les All. II 895 et suiv., 914 et suiv., 921 et suiv. Opérations et combats sur la — II 932 et suiv., 936 et suiv., 970 et suiv., 984 et suiv., 1069, 1081 et suiv.; voir combat de Nouart, bataille de Beaumont, bataille de Sedan. En outre: I 73, 125, 129, 375, 517 et suiv; II 641 et suiv., 886, 893 et suiv., 1230 et suiv., 1300, 1311, 1415 et suiv.; III 14 et suiv., 364 et suiv., 375; IV 724 et suiv. etc.

Meuse (Armée de la). Formation de l'— II 886. Marche sur Châlons II 887 et suiv., 913 et suiv. Conversion à droite II 936 et suiv., combat de Nouart 971 et suiv., bataille de Beaumont 984 et suiv. Bataille de Sedan II 1081 et suiv. Marche sur Paris III 1 et suiv. Investissement et siége de Paris III 48 et suiv., 143 et suiv. (assaut du Bourget 191 et suiv.), 254 et suiv., 521 et suiv., (Bataille de Villiers 534 et suiv., 545 et suiv.); IV 732 et suiv., (combat du Bourget 737 et suiv.), 1070 et suiv., 1103 et suiv., 1109 et suiv. Détachements envoyés sur le théâtre de la guerre dans le Nord III 389; IV 920. Communications avec l'arrière II 1309; III 199; V 1255 et suiv., 1267 et suiv., 1269 et suiv. Armistice V 1319 et suiv., 1333 et suiv. Licenciement de l' — V 1344. Ordre de bataille au 30 novembre III suppl. 184*. Effectif au 22 août II suppl. 223*, au 31 octobre III suppl. 64*. Voir aussi Albert, prince royal de Saxe.

Meuse (Dép. de la), II 899; V 1270, 1339, 1356.

Meuzin (Ruisseau de), près de Nuits, IV 684 (combat de Nuits).

Mexi, au S. de Longwy, V 1301.

Mey, au N.-E. de Metz, I 447 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1347 et suiv. (bataille de Noisseville); III 286 (combat de Bellevue).

Meydam, colonel, V 1363.

Meyer, capitaine, I 565.

Meyer, lieut., I 140.

Meyer, lieut., IV 617.

Meyer, sergent-major, I 190.

Meyère, gén. franç., com. de Langres, V 1284 et suiv.

Mézières, place forte, sur la Meuse. Concentration du 13e corps (Vinoy) à — II 1055 et suiv. Rencontres des Wurtembergeois avec les troupes franç. de — II 1078 et suiv., 1163 et suiv., voir aussi bataille de Sedan. Retraite du 13e corps sur — II 1226, III 3. Troupes d'observation devant — III 365, 374 et suiv. Siége de — IV 724 et suiv. Capitulation et occupation de — IV 731 et suiv. En outre I 41; II 909 et suiv., 919, 955 et suiv., 1076 et suiv.; III 27, 376; IV 599; V 1262 et suiv., 1297, 1361 etc.

Mézières, au S.-E. d'Amiens; combat de — IV 560.

Mézières, au N.-O. de Cravant, IV 620 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).

Michaelis, lieut., V 1239.

Michel, gén. franç., com. la 3e brig. de la div. de cav. du 1er corps, I 176, 218, 252 et suiv.; II 905; com. la div.

Digitized by Google

de cav. du 1er corps, II 1086; com. l'armée des Vosges (1re formation), III 329; com. la div. de cav. du 16e corps, III 450, 471 et suiv., 477 et suiv.; IV 619.
Michel (Côte St.), au N.-E. de Verdun, III 364 et suiv.
Michel (St.), au N.-O. de St. Dié, III 305 (combat de la Bourgonce).
Michel (St.), près de Bougival, IV 1096 (bataille du Mont Valérien).
Michel (Mont St.), au N. de Toul, III 83 et suiv. (prise de Toul).
Michel de Chavaigne (St.), près de Thorigné, à l'E. du Mans, IV 791.
Micheler, gén. franç., com. la 2e brig. de la 3e div. du 2e corps, I 139, 306.
Michelet, lieut.-col. franç., com. la 1re brig. de la 1re div. du 23e corps, IV 885 et suiv., 924, 933 et suiv.
Michelmann, colonel, I 244; IV 1095.
Michels (de), major, II 1204.
Michler, lieut. en 1er, III 184.
Mignerette, à l'E. de Beaune la Rolande, III 448.
Mihiel (St.), sur la Meuse, I 629; II 893, 1300, 1311 et suiv.; III 377; magasin de vivres de l'armée de la Meuse V 1410.
Milhouard (Fermes), à l'O. de Poupry, III 488 (bataille de Loigny—Poupry).
Milly, à l'O. de Fontainebleau, III 63, 413, 422.
Miltitz (de), colonel, II 992, 1063 et suiv.
Minckwitz (de), major, II 818.
Minden. Armement de — I 57; V 1397.
Miotte (Fort de la), près de Belfort, IV 962, 970; V 1249; voir siége de Belfort.
Mirande, à l'E. de Dijon, V 1220.
Miraumont, à l'O. de Bapaume, IV 885 (combat de Sapignies), 889 (bataille de Bapaume).
Mirebeau sur Bèze, à l'E. de Dijon, III 321, 330; IV 601; V 1218 et suiv.
Mirebel, à l'E. de Lons le Saunier; combat de — V 1226 et suiv.
Mirus (de), gén.-major, com. la 6e brig. de cav., IV 703 et suiv., 717 et suiv., 881, 889 et suiv., 894, 907.
Mirville, au N.-E. du Hâvre; destruction de la voie ferrée à — IV 955.
Misdroy, station sémaphorique de la Baltique, II 1247.
Mitrailleuses (Batteries de). Leur mise en service dans l'armée franç., I 20.
Mitry, à l'E. de St. Denis, III 56; V 1415 (magasin de vivres).
Mitschdorf, au N.-E. de Woerth, I 239 (bataille de Woerth).
Mittel Hausbergen, voir Hausbergen.
Mittelstædt (de), major, I 189.
Mobilisation de l'armée all., I 47, 79 et suiv.; — de l'armée franç., I 9 et suiv., 13 et suiv.
Mocquard, colonel franç., III 385.
Möllendorf (de Wilamowitz-), lieut., V 1128.
Möltenort, redoute du port de Kiel, I 69.
Moffans, au N.-E. de Villersexel, IV 1013.
Mogador (Ferme), au N. de Gravelotte, II 747 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Mohon, au S.-E. de Mézières, II 1226; IV 731 (prise de Mézières).
Moimay, à l'O. de Villersexel, IV 1000 et suiv. (combat de Villersexel).
Moineville, sur l'Orne, II 669 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Moivre (Ruisseau de), à l'E. de Châlons sur Marne, II 928.
Mollette (Ruisseau de la), près de St. Denis, III 149, 193 et suiv. (combats du Bourget).
Molliens au Bois, au N.-E. d'Amiens, IV 715 (bataille de l'Hallue).
Molliens Vidame, à l'O. d'Amiens, IV 916 et suiv.
Moloy, au N. de Dijon, V 1121.
Moltke (Comte de), gén. de l'inf., puis gén. feld-maréchal, chef d'état-major de l'armée, I 71, 102, 149 et suiv., 383, 387, 404, 411, 419, 430, 440, 496, 501 et suiv., 512 et suiv., 624, 634 et suiv.; II. 642, 647 et suiv., 652, 659, 663, 741, 798, 804, 876, 883, 886, 909, 915, 924, 932, 934, 954, 1079, 1083, 1217 et suiv., 1284 et suiv.; III 49, 54, 294 298, 323, 378, 413, 422, 438, 493; IV 627, 646, 651, 659, 664 et suiv., 735, 749, 915 et suiv., 959, 992, 1082; V 1126, 1330.
Monbart II (de), capitaine, I 606; IV 834; V 1278.
Moncelle (La), sur la Givonne, II 1060 et suiv., 1086 (bataille de Sedan). Ferme de la petite —, sur la Givonne, en amont de — II 1086 (bataille de Sedan).
Mondoubleau, au N.-O. de Vendôme, III 438; combat d'avant garde à — IV 667 et suiv.
Monnaie, nœud de routes, au N.-E. de Tours; combat de — IV 672 et suiv.
Monnerie (Château de la), au S. du Mans, IV 833 (combat de la Tuilerie).
Monplaisir (Ferme de), au S. d'Orléans, IV 867.
Mons, sur la Seine au S. de Paris; destruction du pont et escarmouche de — III 18.

Digitized by Google

Mont, sur la Nied franç., près de Pange, à l'E. de Metz, I 416.
Mont (Bois du), à l'O. de Montbéliard, IV 1018 (combat de Chavannes).
Mont Chevis (Ferme du), au N.-O. de Montbéliard, IV 1023 et suiv., 1042 et suiv., 1060 (bataille de la Lisaine); V 1152 (combat de Ste. Marie).
Mont sous Vaudrey, nœud de routes au S.-E. de Dôle, V 1150, 1228.
Mont St. Quentin, au N. de Péronne, IV 909 et suiv. (prise de Péronne).
Montagne (Moulins de la), au S.-E. de Beaune la Rolande, III 459 (bataille de Beaune la Rolande).
Montagne verte, au S.-O. de Strasbourg, II 1256.
Montaigu (Ferme de), au N.-O. d'Orléans, III 515 (bataille d'Orléans).
Montaigu (de), gén. franç., com. la 1re brig. de cav. du 4e corps, I 595.
Montapeine (Ferme de), à l'E. de Paris, III 521.
Montargis, sur le Loing, au S. de Fontainebleau, III 422 et suiv., 467, 492, 520; escarmouche de — IV 612, 659, 686 et suiv., 690, 750, 988; V 1278, 1371, 1382.
Montaudon, gén. franç., com. la 1re div. du 3e corps, I 35, 322 et suiv., 447, 519, 560, 603; II 1358 et suiv., 1381, 1386, 1403; III 269.
Montbard, au S. de Châtillon sur Seine, IV 989 et suiv.; combat de — V 1117, 1375.
Montbarrois, au S.-O. de Beaune la Rolande; combat de — III 444, 456 (bataille de Beaune la Rolande), combat de — 465.
Montbé (de), colonel, puis gén.-major, com. la 46e brig. d'inf. II 873; com. la 23e div. d'inf., 895, 977 et suiv., 1006, 1026, 1108 et suiv., 1188.
Montbéliard, au S. de Belfort; château fort; occupation du château par les All. III 356 et suiv.; IV 979, 1010 et suiv., 1023 et suiv., 1042, 1061 et suiv. Voir siége de Belfort et bataille de la Lisaine.
Montbizot, sur la Sarthe, en aval du Mans, IV 851.
Montbozon, pont sur l'Ognon, au S. de Vesoul, IV 993, 997 et suiv.; V 1133, escarmouche de — 1157.
Montcornet, sur la Serre, au N. de Reims, III 13.
Montdidier, au S.-E. d'Amiens, III 249 et suiv. (combat de —); IV 560, 702.
Montedin (Bois de), au N.-O. d'Héricourt, IV 1050 (bataille de la Lisaine).
Montenois, au N.-E. de l'Isle sur le Doubs, IV 1016 (combat d'Arcey — Sainte-Marie).
Montereau, au confluent de la Seine et de l'Yonne, III 246 et suiv.; destruction du pont de — V 1259, escarmouche de — 1279.
Montesson, à l'E. de St. Germain en Laye, IV 1096 (bataille du Mont Valérien).
Montfaucon, nœud de routes, au N.-O. de Verdun, II 933 et suiv.
Montfermeil, à l'E. de Paris; plateau de — III 36, 149 et suiv.; IV 744 (bombardement du Mont Avron).
Montfort, sur l'Huisne, au N.-E. du Mans, IV 797, 811, 814, 829, 838 et suiv., 853; voir bataille du Mans.
Montfort sur Rille, au S.-O de Rouen; destruction de la voie ferrée à — IV 588, 960.
Montgeron, au S. de Paris; dépôt de munitions de la IIIe armée, V 1394.
Monthairon, sur la Meuse, en amont de Verdun, II 923.
Monthodon, au N.-O. de Château Renault, IV 783.
Montigny, au S.-E. de Chaumont en Bassigny, II 903; V 1114.
Montigny, au N. de Cravant, IV 623 et 634 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Montigny, au N.-E. d'Amiens, IV 712 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Montigny la Grange (Château de), au S. d'Amanvillers, II 663 (bataille de Gravelotte—St. Privat); III 262.
Montigny les Metz, au S. de Metz; combat de — et du Sablon I 503.
Montimont (Ferme de), sur la Meuse, au N.-O. de Sedan, II 1085 et suiv., 1148 et suiv. (bataille de Sedan).
Montivilliers, au N.-E. du Hâvre, IV 903.
Montlhéry, au S. de Paris, III 62; dépôt de munitions, V 1394.
Montlivault, au N.-E. de Blois; combat de — IV 635.
Montlouis, sur la Loire, en amont de Tours, IV 674.
Montluisant (de), lieut.-col. franç., II 674, 714, 728, 854.
Montmagny, au N. de St. Denis, III 53 et suiv., 148, 188.
Montmarie, voir Pelletier de —.
Montmartre: batteries et observatoire de —, à Paris, III 39 et suiv.
Montmédy, sur le Chiers, II 918 et suiv., 926 et suiv., 956, 1343; bombardement de — III 21, investissement de — III 377 et IV 596 et suiv.; siége et capi-

Digitized by Google

tulation de — IV 597 et suiv. Tunnel près de — V 1262, etc.
Montmirail, au S.-E. de Château-Thierry; étape de la IIIe armée, III 201.
Montmirail, au S. de Nogent le Rotrou, IV 667 et suiv., 772 et suiv.
Montmorency, au N. de St. Denis, III 56, plateau de — 150 et suiv., 188, 534; batteries de — IV 1103.
Montoire, sur le Loir, en aval de Vendôme; combat de — IV 677 et suiv., combat de — les Roches 763 et suiv.
Montois la Montagne, au N. de St. Privat. II 731 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Montoy, à l'E. de Metz, I 447 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II. 1350 et suiv. (bataille de Noisseville); III 261, 270. Ravin de — I 457 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly).
Montpipeau (Château et Bois de), au S.-E. de Coulmiers, III 397 et suiv. (combat de Coulmiers), 517 (bataille d'Orléans).
Montréal, à l'E. d'Avallon, V 1120.
Montretout (Redoute de), au N. de St. Cloud, III 159, 533; IV 1088 (bataille du Mont Valérien).
Montreuil, à l'E. de Paris; plateau et redoute de — III 35.
Montreuil l'Argillé, nœud de routes, à l'O. d'Evreux, IV 957.
Montreuil le Henri, au N.-O. de Vancé, IV 781, 794, 797.
Montrichard, sur le Cher, à l'E. de Tours, IV 648; V 1324.
Montrieux, sur le Loir, en aval de Vendôme, IV 680 et suiv.
Montrouge (Fort de), près de Paris, III 37 et suiv., 74 (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 162 (combat de Chevilly), 173 et suiv. (combat de Bagneux); bombardement du — IV 1076 et 1107; occupation du — V 1319.
Monts (Comte de), capitaine, I 160.
Montsouris (Ferme de), au N.-O. de Cravant, IV 621 (bataille de Beaugency—Cravant).
Montsurs, au N.-O. de Laval, IV 864, 877.
Monvillers (Château et parc de), près de Bazeilles, II 1090 et suiv. (bataille de Sedan).
Mony, intendant franç., II 1332.
Morâle (Ferme), au N. de Loigny, III 479 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Morée, sur le Loir, en amont de Vendôme, III 390 et suiv.; combats de — IV 649 et 658, 664, 680, 750 et suiv.
Morée (Ruisseau de), près de St. Denis, III 55, 150 et suiv., 188; IV 736, batteries all. sur le — 1071 et suiv.
Moreno, gén. franç., com. la citadelle de Strasbourg, II 1265.
Moret, étape de la ligne Sens—Montargis, V 1261, escarmouche de — 1279.
Moreuil, sur l'Avre, au S.-E. d'Amiens; combat de — IV 560, 576; V 1371.
Morez, nœud de routes, dans le Jura, à l'E. de St. Laurent, V 1200.
Morgemont (Bois de), au S.-E. d'Amiens, IV 566 et suiv. (bataille d'Amiens).
Morgue, au S.-E. de Châteaudun, III 464.
Morillon, défilé du Jura, au S. de Pontarlier, V 1200 et suiv.
Morsbronn, au S. de Wœrth, I 251 et suiv. (bataille de Wœrth).
Mortagne, affluent de gauche de la Meurthe, III 298, 309 (combat de Bruyères).
Mortais (Ferme de), à l'O. de Beaugency; combat de — IV 643.
Mortcerf, à l'O. de Coulommiers; combat de — III 17.
Morteau, au N. de Pontarlier, V 1182.
Mortes Aures (Les), au S. du Mans, IV 833 et suiv. (combat de la Tuilerie).
Mortier (Fort), au N.-E. de Neuf-Brisach, I 42, III 339, 350 et suiv. (prise de Neuf-Brisach).
Mortière (de la), gén. franç., com. la 2e brig. de la div. de cav. du 5e corps, I 36.
Morveau (Bois du), à l'E. de Belfort, V 1233, batteries all. du — 1242; voir siége de Belfort.
Morvillars, au N.-E. de Montbéliard; destruction de la voie ferrée à — III 357.
Mory, au N. de Bapaume, IV 886 et suiv. (combat de Sapignies), 891 (bataille de Bapaume).
Moscou (Ferme de), au N.-E. de Gravelotte, II 649 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 894, 1324; III 290.
Mosel (de la), major, IV 886.
Moselle. Importance géographique et militaire de la — I 126 et suiv.; III 299 et suiv. Concentration des Franç. sur la — I 28 et suiv. Marche de la IIIe armée vers la — I 389 et suiv. Marche de la Ire et de la IIe armée vers la — I 412 et suiv. Déploiement de la Ire et de la IIe armée sur la rive gauche de la Moselle du 13 au 17 août inclus. I 430 et suiv., 495 et suiv., 512 et suiv., 625 et suiv.; voir aussi batailles de Colombey—Nouilly et de Vionville—

Digitized by Google

Mars la Tour. En outre: I 72 et suiv., 144, 369, 374; II 648 et suiv., 886 et suiv., 896 et suiv., 1310 et suiv., 1345 et suiv., 1415 et suiv.; III 15, 83 et suiv. (prise de Toul), 258 et suiv., 277 et suiv. (combat de Bellevue), 311 et suiv., 374; IV 593; V 1314 etc.
Moselle (Dép. de la), V 1356 et suiv.
Mothe (La), au S.-E. de Beaune la Rolande, III 445 (combat de Ladon).
Motte aux Taurins (La), ferme, au S.-E. de Coulmiers, III 402 (combat de Coulmiers).
Motte Beuvron (La), en Sologne, au S. d'Orléans; combat de — IV 612, 618, combat de — 873.
Motterouge (de la), gén. franç., com. en chef l'armée de la Loire (1re formation), III 212, 218, 223, 230.
Mouchard, à l'E. de Dôle; combat d'avant-garde à — V 1167.
Mouchez, capitaine de vaisseau franç., IV 724.
Mougnot (Le), au S.-O. d'Héricourt, IV 1010, 1046 et suiv., 1053 (bataille de la Lisaine).
Moulin Coutte (Ferme du), au N.-O. de St. Quentin, IV 934 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Moulin neuf, au N. de Bruyères, III 310 (combat de Bruyères).
Moulin Rougeot (Ferme du), à l'O. de Belfort, IV 1051 (bataille de la Lisaine).
Moulineaux, sur la Seine, au S.-O. de Rouen; combat d'avant-postes de — IV 723, 899 et suiv. (combat de Robert le Diable—Maison Brulet).
Moulineaux (Les), au N. de Meudon; combat d'avant-postes aux — IV 1078.
Moulins, au S. de Mouzon, II 1019 (bataille de Beaumont).
Moulins les Metz, à l'O. de Metz, II 747 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Mourmelon, (camp de Châlons), II 923; manutentions de — V 1413.
Mousa (Côte), au N.-E. de Gorze, I 530 (bataille de Vionville—Mars la Tour).
Mousseaux, au N.-O. de Beaune la Rolande, III 462 (bataille de Beaune la Rolande).
Mouthe, dans le Jura, au S. de Pontarlier, V 1224.
Mouton (Baraque), à l'E. de Stiring Wendel, I 314 (bataille de Spicheren).
Moutrot, au S. de Toul, III 88 (prise de Toul).
Mouzon, sur la Meuse, II 969 et suiv., 989 et suiv., 1034 et suiv. (bataille de Beaumont), 1067, 1219, 1311; III 14, 23. Le Faubourg — II 991 (bataille de Beaumont).
Moval, au S.-E. de Belfort; sortie sur — IV 968; parc du génie V 1235; voir siége de Belfort.
Moyenvic, sur la Seille, au S. de Château-Salins, I 392, 424.
Moyeuvre, sur l'Orne, II 865 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Muck, major, II 1119.
Mudrack, capitaine, I 305.
Mülbe (de la), major, I 311.
Mulhouse en Alsace, I 203, 208, 372 et suiv.; III 125, émeute des ouvriers de — 337; station de débarquement de munitions V 1404.
Müller, colonel, III 303.
Müller, major, II 765; V 1277.
Müller, major, II 1364.
Müller, capitaine, II 733.
Müller, capitaine, III 128, 134.
Müller, capitaine, IV 805.
Müller, capitaine, IV 944.
Müller, lieut., V 1243.
Müller, lieut., IV 802.
Müller I (de), lieut. en 1er, I 437.
Müllheim, nœud de routes, au S.-O. de Fribourg (Bade), III 122 et suiv.
Münchhausen, sur le Rhin, en aval de Strasbourg; combat d'avant-garde à — I 201.
Münchhausen (de), major, IV 681, 858.
Münenberg (de), capitaine, IV 1018.
Mützschefahl (de), colonel, II 1366.
Muides, sur la Loire, à mi-chemin de Beaugency à Blois; destruction du pont de — IV 635.
Mulsanne, au S.-E. du Mans; combat d'avant-garde à — IV 832, 834 et suiv., 845 et suiv.
Mundolsheim, au N.-O. de Strasbourg, II 1256, 1265 et suiv.; III 92 et suiv.; voir siége de Strasbourg.
Munitions (Remplacement des); coup d'œil rétrospectif sur la direction et l'organisation du service de — pendant la guerre V 1385 et suiv., V suppl. 688* et 689*.
Munk, major, I 460; IV 935.
Murat (Prince), com. la 1re brig. de la 3e div. de rés. de cav. I 508, 520, 523, 565.
Mureaumont, au N.-O. de Beauvais; escarmouche de — III 252.
Murets (Bois des), au S.-O. de Beaumont, II 1008 (bataille de Beaumont).
Murg (affluent de droite du Rhin, I 93.

Digitized by Google

Murhof (Ferme de), sur l'Ill, en amont de Strasbourg, II 1287.
Mussinan, major, II 1109.
Mussy, au N. de Châtillon-sur-Seine, V 1114.
Mutius (de), lieut.-col., IV 793.
Mutius (de), capitaine, II 726.
Mutzig, à l'O. de Strasbourg, III 121 et suiv., escarmouche de — 127; voir siége de Strasbourg.
Muzelles, au S.-O. de Loigny, III 480 (bataille de Loigny—Poupry), 517 (bataille d'Orléans).

Nachtigal, lieut.-col., III 308; IV 982 et suiv., 1000, 1017 et suiv.
Nagel, capitaine, IV 1012.
Nagel, capitaine, I 284.
Nahe, affluent de gauche du Rhin, I 106, 124, 130. Chemin de fer de la — I 149 et suiv., 294.
Nan (Bois de), au N.-O. d'Héricourt, IV 1036 (bataille de la Lisaine).
Nancray, à l'O. de Beaune-la-Rolande; combat de — III 423, 450, 467, 496 (bataille d'Orléans).
Nancy. Concentration de la Garde franç. à — I 31 et suiv. Marche de la IIIe armée sur —, occupation de — I 390 et suiv., 428 et suiv.; II 898. Gouv.-gén. à —, voir Lorraine. En outre: I 126 et suiv., 154 et suiv., 207 et suiv., 374, 385 et suiv., 406 et suiv., 513; II 900 et suiv., 1299 et suiv., 1306 et suiv.; III 199, 381; V 1256 (étape de la IIe armée), commission d'exploitation à — 1268, 1307, 1344 et suiv., quartier-gén. de l'armée d'occupation à — 1359, 1366 et suiv., direction des télégraphes de guerre à — 1369, administration des postes à — 1382 et suiv., magasin de vivres de la IIIe armée à — 1410, 1428 et suiv., point de rassemblement de malades 1432.
Nangis, au S.-E. de Paris, III 20, 246 et suiv.
Nansouty (de), gén. franç., com. la 2e brig. de la div. de cav. du 1er corps, I 176, 218.
Nanterre, à l'O. de Paris, III 189; IV 1089 (bataille du Mont Valérien).
Nanteuil-le-Haudouin, au N.-O. de Paris, III 25, 202 (étape de l'armée de la Meuse).
Nanteuil-sur-Marne, au S.-O. de Château-Thierry, III 200 et 378 (étape). Tunnel de — V 1258.
Napoléon III, Empereur des Français, I 2 et suiv., 11, 27, 31, 36 et suiv., 143, 206, 403 et suiv., 445 et suiv., 519; II 644, 878, 898, 905 et suiv., 924, 959, 988, 1053 et suiv., 1186, 1207, 1211, 1216, 1221 et suiv., 1262, 1332, 1412 et suiv.; III 1, 26, 294.
Napoléon (Prince Louis), I 143; III 273.
Napoléonienne (Dynastie); déchéance de la — III 30; V 1337.
Napolsky (de), major, I 560.
Narais (Ruisseau de), affluent de gauche de l'Huisne, IV 789 (combat d'Ardenay), 797.
Narciss, colonel, III 237.
Nationale (Porte), à Strasbourg, II 1259.
Natzmer (de), major, IV 806, 822.
Nayral, gén. franç., com. la 2e div. du 3e corps, I 519, 561, 567, 576.
Neauphle-le-Château, à l'O. de Versailles, III 215.
Necker (de), major, IV 827, 839.
Neehwiller, au N.-O. de Wœrth, I 221 et suiv. (bataille de Wœrth).
Negelein, lieut. en 1er, IV 807.
Nehrhoff de Holderberg, gén.-major, puis lieut.-gén., com. la 24e div. d'inf., II 721 et suiv., 729, 1004, 1099, 1113 et suiv.; III 541, 546.
Neisse, place forte; garnison et armement de — au début de la guerre I 57; V 1398, 1461.
Nemitz, lieut., IV 813.
Nemours, sur le Loing, au S. de Fontainebleau, III 413 et suiv., 423, 447; V 1373.
Nesle, au S. de Péronne, IV 921, 952; dépôt de munitions V 1393.
Netzer (de), major, II 805.
Neubourg, nœud de routes, au N.-O. d'Evreux, IV 589, 958.
Neudorf, au S. de Strasbourg, III 94, combat d'avant-postes à — 119 et suiv.; voir siége de Strasbourg.
Neuenburg, au N.-E. de Mulhouse; pont de bateaux à — III 337 et suiv., suppression du pont 342.
Neufahrwasser, port de Dantzig, station de la corvette „Nymphe“ I 114.
Neuf-Brisach, I 42, 123, 170, 203; II 1295; III 298, 324, 338, investissement et bombardement de — 338 et suiv., siége et capitulation de — 348 et suiv.; V 1313, 1462.
Neufchâteau, étape de la ligne Nancy—Chaumont, V 1256, 1284, magasin de

Digitized by Google

vivres 1417. Canton de — 1360 et suivantes.
Neufchâtel, sur la Béthune, département de la Seine-inférieure, IV 584.
Neufchâtel, pont sur l'Aisne, au N. de Reims, III 17, 202 (étape de l'armée de la Meuse).
Neufchâtel, au S.-E. d'Alençon, IV 862.
Neuhof, au S. de Strasbourg, II 1294 et III 94 (siége de Strasbourg).
Neuillé-Pont-Pierre, nœud de routes, au N.-O. de Tours, IV 679, 798.
Neuilly-sur-Seine, à l'O. de Paris, III 33, 144; V 1319.
Neuilly-St. Front, au S. de Soissons, III 202 (étape de l'armée de la Meuse).
Neuilly-sur-Marne, à l'E. de Paris, III 56, 535 et suiv. (bataille de Villiers); IV 742, 744 (bombardement du Mont-Avron).
Neumann (de), colonel, II 834, 845.
Neumann (de), lieut., I 186.
Neumeister, lieut., puis capitaine, I 427; IV 813.
Neumühl, à l'E. de Kehl, II 1294; III 92 (dépôt de munitions); voir siége de Strasbourg.
Neunkirchen, dans le Palatinat, I 76 et suiv., 148 et suiv., 159 et suiv., 298 et suiv., 397, 409; II 1308.
Neurey-la-Demie (Les), au S.-E. de Vesoul, IV 984.
Neuve St. Amand, à l'O. de St. Amand, IV 768 (combat de St. Amand).
Neuve Eglise, au N.-O. de Schélestadt; escarmouche de — II 1277.
Neuville, au N. de Château Renault, IV 795 (combat de Château Renault).
Neuville, pont sur la Sarthe, en amont du Mans, IV 853.
Neuville (La), pont sur la Somme, à l'E. d'Amiens, IV 705, 707 (bataille de l'Hallue).
Neuville (Ruisseau de), près de Mézières, IV 726 (prise de Mézières).
Neuville aux Bois, au N.-E. d'Orléans, III 409, 423, combat de — 443 et suiv., 495 et suiv. (bataille d'Orléans).
Neuville St. Amand (La), au S.-E. de St. Quentin, IV 931 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Neuvilliers, au S.-E. de Loigny, III 478 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Neuvy sur Barangeon, au N.-O. de Bourges; escarmouche de — IV 627.
Neuwerk, station sémaphorique, à l'O. de Cuxhaven, II 1244.
Nevers, sur la Loire, III 212, 218, 329, 378, réunion du 18e corps franç. à — 449; IV 600, 688, 700, 868.
Nevoy, sur la rive droite de la Loire, au N.-O. de Gien; combat de — IV 611 et suiv., 688.
Ney, lieut., II 1206.
Neydecker, capitaine, I 140.
Nicolai, gén. franç., com. la 1re brig. de la 1re div. du 7e corps, I 281.
Nicolas (St.), au S.-E. d'Amiens, IV 561 et suiv. (combat de —), 572 et suiv. (bataille d'Amiens).
Nied, affluent de droite de la Moselle. All. I 126, 407, 413, 418 et suiv. Franç. I 127, 390, 409, 425. Réunies I 126, 420 et suiv., 445, 490. Retraite des Franç. derrière la — I 405 et suiv. Marche de la Ire et de la IIe armée sur la — franç., I 412 et suiv.
Niederbronn, à l'O. de Wœrth, I 33, 277 et suiv. (bataille de Wœrth), 370 et suiv.; II 1298, 1414.
Nieder-Hausbergen, voir Hausbergen.
Niederstetter (de), capitaine, II 726.
Niederwald, au S.-E. de Wissembourg, I 191 (combat de Wissembourg).
Niederwald, au S.-O. de Wœrth, I 229 et suiv. (bataille de Wœrth).
Niel, Maréchal de France et ministre de la guerre; réorganisation de l'armée sous le Maréchal — I 13 et suiv. (loi du 1er février 1868).
Nièvre (Dép. de la), V 1326.
Nikutowski, lieut., IV 1025.
Niobé, frégate à voiles, I 112.
Nitsche (de), lieut.-col., II 998.
Nixeville, au S.-O. de Verdun, II 920 et suiv.
Nods, au N. de Pontarlier, V 1208.
Noé (Ferme de la), au S. de Changé, IV 804 (combat de Changé, bataille du Mans).
Noëlle (La), au S. de Châteauneuf en Thimerais, III 429 (combat de Landelles).
Nogent (Fort de), près de Paris, III 35 et suiv., 535 et suiv. (bataille de Villiers); IV 745 et suiv. (bombardement du Mont-Avron); V 1319.
Nogent l'Artaud, sur la Marne, au S.-O. de Château-Thierry, III 200 (étape de la IIIe armée); V 1258, 1414.
Nogent le Roi, au N. de Langres; reconnaissances sur — V 1276 et 1284.
Nogent le Roi, sur l'Eure, au S.-E. de Dreux, III 425; IV 669.
Nogent le Rotrou, dans le Perche, sur la haute Huisne, III 412, 421, marche de

Digitized by Google

la subd. d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin sur — 432 et suiv.; IV 669 et suiv., 750, 754, 770, 797 etc.
Nogent sur Marne, à l'E. de Paris, III 144 et suiv., 535 (bataille de Villiers).
Nogent sur Seine; combat de — III 246; V 1259, 1292.
Noidans le Ferroux, à l'E. de Vesoul, IV 993.
Noisiel, pont sur la Marne, à l'E. de Paris, IV 744 (bombardement du Mont-Avron).
Noisseville, à l'E. de Metz, I 448 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 498; sortie sur — II 1336, 1340 et suiv., bataille de — 1345 et suiv.; III 261, 270, 285 et suiv. Brasserie de — I 456 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1349 et suiv. (bataille de —); III 261.
Noisseville (Bataille de), II 1345. Dispositions prises à l'armée du Rhin 1345 et suiv., 1357. Description du champ de bataille II 1347. 31 août: dispositions prises par les All. 1350, 1354, 1358; combat du matin à Colombey 1353; mouvements offensifs des Franç. 1358; combats du Ier corps all. contre le 3e corps franç. à Noisseville 1358, 1375; occupation de Noisseville par la brigade Clinchant 1362, à Montoy II 1364, 1377, contre la brigade Lapasset au château d'Aubigny 1366, contre le 4e corps franç. à Servigny 1366, 1373; combat du 1er corps et de la 3e div. de réserve all. contre le 6e corps à Failly 1372; positions des deux partis pendant la nuit du 1er septembre 1377. 1er septembre: dispositions prises par les All. 1382, 1392, 1400; combat du 1er corps à Noisseville 1384, à Failly 1394, de la 3e div. de réserve à Failly et Rupigny 1394; entrée en ligne de la 18e div. 1394; combat de la 3e et de la 28e div. à Flanville 1389; reprise de — 1397; retraite de l'armée du Rhin 1399. Dispositions prises après la bataille 1401. Pertes 1402 et suiv.
Noisy (Fort de), à l'E. de Paris, III 35, 46, 198 (combat du Bourget); V 1319.
Noisy (Redoute de), à l'E. de Paris, III 35.
Noisy le Grand, sur la Marne, à l'E. de Paris, III 152 et suiv., 535 et suiv. (bataille de Villiers); IV 741, 744 et suiv. (bombardement du Mont-Avron); revue passée à — V 1344.
Noisy le Sec, à l'E. de Paris; ouvrages de — III 39; IV 736.
Nojeon le Sec, au S.-O. de Beauvais, III 250.
Nolte, capitaine, IV 1100.
Noméný, sur la Seille, en aval de Metz, I 383, 412 et suiv., 445, 500 et suiv., 616.
Nompatelize, au N.-O. de St. Dié; combat de — III 301, 303, 305, 307.
Nonancourt, au N.-O. de Dreux, IV 665.
Nonneville, au S.-O. de Loigny, III 471 et suiv. (combat de Villepion), 487 (bataille de Loigny—Poupry).
Norburg, station sémaphorique de l'île d'Alsen, II 1247.
Nord (Armée française du). En Picardie: Formation à Lille IV 562. Concentration à Amiens 562. Bataille d'Amiens 563 et suiv. Retraite sur Arras 577; voir aussi Bourbaki et Farre. Pointe sur La Fère et Ham IV 591; marche sur Amiens 706; bataille de l'Hallue 707 et suiv.; retraite vers les places fortes du Nord 717 et suiv. Marche pour débloquer Péronne: combat de Sapignies 885 et suiv., bataille de Bapaume 887 et suiv., retraite sur Arras 896 et suiv. Reddition de Péronne IV 905 et suiv. Marche sur Amiens IV 916 et suiv.; diversion sur la gauche vers St. Quentin 919 et suiv., combat de Tertry — Pœuilly 923 et suiv., bataille de St. Quentin 927 et suiv., retraite sur Cambrai 947 et suiv. Voir aussi Faidherbe. En Normandie: Formation et concentration à Rouen IV 558, 583 et suiv. Evacuation de Rouen 587. Mouvement offensif sur Rouen IV 722 et suiv. (combats de Robert-le-Diable et d'Orival); combat de Robert-le-Diable — Maison Brulet IV 898 et suiv. Marche des troupes franç. de la rive gauche sur Argentan IV 954 (formation du 19e corps); combat de Bernay IV 957. Positions pendant l'armistice V 1321 et suiv. Licenciement. Voir aussi Briand, Saussier, Loysel.
Norderney, station sémaphorique de — II 1244.
Nord (Mer du). Forces navales all. ou franç. dans la —, voir marine all. ou franç.
Nord (Littoral de la mer du). Fortifications II 1239 et suiv.; III 416. Troupes chargées de protéger le —, voir littoral. Service des sémaphores et de surveillance volontaire II 1244.

Digitized by Google

Blocus du — II 1251 et suiv. Voir aussi marine.
Norges la Ville, au N. de Dijon; combat de — V 1140.
Normann (de), major, III 350; IV 1029.
Normann (de), major, V 1123, 1220.
Normann-Ehrenfels (Comte de), colonel, I 281.
Noroy le Bourg, à l'E. de Vesoul, IV 994, 998.
Norroy le Veneur, au N.-O. de Metz, II 788, 1324.
Nostitz (de), lieut. de vaisseau, I 113.
Nostitz (de), capitaine, II 914, 992.
Nostitz (Comte de), capitaine, II 1219.
Nostitz-Wallwitz (de), conseiller des finances, commissaire civil près du gouv.-gén. de Versailles, V 1306.
Notre-Dame de Bon Secours, ambulance (de guerre) baraquée, à Nancy, V 1430.
Notre-Dame de Clamart, au S. du fort d'Issy, près de Paris; redoute de — III 40; escarmouche de — IV 1077 et suiv., surprise de — 1079, sortie sur — 1080.
Notre-Dame des Mèches (Ferme de), au S.-E. de Paris, III 169.
Notre-Dame d'Oé, au N.-E. de Tours, IV 674 (combat de Monnaie).
Notz (de), major, II 829.
Nouan le Fuzelier, au S. d'Orléans; combat de — IV 612 et suiv., 873.
Nouart, au S.-O. de Stenay, II 950, combat de — 971 et suiv.
Nouart (Bois de), au S.-O. de Stenay; combat de — 973 et suiv,
Noue (Ferme de la), nœud de routes, au N.-O. de St. Amand, IV 766 et suiv. (combat de St. Amand).
Noüe (de), lieut.-col. franç., com. de Soissons, III 203.
Nouilly, à l'E. de Metz, I 437 et suiv., 447 et suiv. (bataille de Colombey —); II 1347 et suiv. (bataille de Noisseville); combat d'avant-postes à — III 265 et suiv. Ravin de — I 456 et suiv. (bataille de Colombey —); II 1349 et suiv. (bataille de Noisseville); III 261.
Noury (de la Roncière, Le), voir de la Roncière.
Nouvion sur Meuse, à l'O. de Donchery, II 1164 (bataille de Sedan).
Nouzon, sur la Meuse, en aval de Mézières, escarmouche de — IV 727 (prise de Mézières).
Novéant sur Moselle, en amont de Metz, I 502 et suiv., 525 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 891.
Novion Porcien, au N. de Rethel, III 5.
Novy, au N.-E. de Rethel, III 7 et suiv.
Noye (Ruisseau de), près d'Amiens, IV 562 et suiv. (bataille d'Amiens).
Noyen sur Sarthe, au S.-O. du Mans, IV 876.
Noyers, au S. de Sedan, II 1139 et suiv. (bataille de Sedan).
Noyers, sur le Serain, au S. de Tonnerre, V 1114, 1120.
Noyers (Château des), sur l'Huisne, à l'E. du Mans, IV 842 et suiv. (bataille du Mans).
Noyon, sur l'Oise, IV 703; V 1257 (étape de la Ire armée).
Nozeroy, au S.-O. de Pontarlier, V 1190.
Nüsslin, lieut., III 304.
Nuillé le Palais, au N.-E. d'Ardenay, IV 789 (combat d'avant-postes), 808.
Nuisement, au S. de Dreux, III 427 et suiv. (combat de Dreux).
Nuits, au S. de Dijon; combat de — IV 600, combat de — 606 et suiv., combat de — 694 et suiv.
Nuits sur Armançon (ou sous Ravières), nœud de chemins de fer à l'O. de Châtillon sur Seine, IV 608, 693, 989 et suiv.; V 1114, 1221, 1259, 1261 (étape de la IIe armée).
Nurlu, au N.-E. de Péronne, IV 884, 897.
Nuss-Berg, au S. de Sarrebruck, I 290.
Nymphe, corvette all., I 114; II 1248 et suiv.; III 416 et suiv.

Oberdorf, au S.-E. de Wœrth, I 227 et suiv. (bataille de Wœrth).
Ober-Hausbergen, voir Hausbergen.
Obernai, au S.-O. de Strasbourg, III 121 (siége de Strasbourg).
Obernitz (d'), lieut.-gén., com. la div. de camp. wurtembergeoise, I 268 et suiv., 378 et suiv.; II 1077, 1164; III 529, 543.
Oberschæffolsheim, à l'O. de Strasbourg, II 1265 et suiv.; III 108 (siége de Strasbourg); V 1374.
Obstfelder (d'), capitaine, III 193.
Océan, frégate cuirassée franç., II 1245.
Occupation d'une partie du territoire franç. après la conclusion de la paix, V 1355 et suiv.
Occupation (Armée d'), V 1355 et suiv., alimentation de l' — 1422.
Oches, à l'O. de Stenay, II 971 et suiv.
Ochey, au S. de Toul, III 85 (prise de Toul).

Digitized by Google

Octeville, au N. du Hâvre, IV 903.
Oehlmann, capitaine, IV 934.
Oehlmann, lieut. en 1er, IV 901.
Oertel, lieut.-col., II 1104.
Oertzen (d'), major, I 605.
Oestre, au S.-O. de St. Quentin, IV 941 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Oelingen, au S. de Forbach, I 317 (bataille de Spicheren).
Offemont, au N.-E. de Belfort; combat d' — IV 968 (siége de Belfort).
Officiers français (Corps d'). Son état au début de la guerre, I 21 et suiv.
Ognon, affluent de gauche de la Saône, III 300, combats sur l' — 315 et suiv., 323, 331; IV 700, 981 et suiv., 996; V 1115, 1126 et suiv., 1129, combats sur l' — 1132 et suiv., 1148 et suiv., escarmouche sur l' — 1153 et suiv., 1160 et suiv., 1169 etc.
Ognons (Bois des), au S. de Gravelotte, I 549 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 645 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Ogy, à l'E. de Metz, I 462 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1389 (bataille de Noisseville).
Ohlen et Adlerskron (d'), major, III 354.
Oise, affluent de droite de la Seine, III 32, 147 et suiv.; occupation des positions de la vallée de l' — par l'armée de la Meuse 247 et suiv.; déploiement de la 1re armée sur l' — IV 558 et suiv., 578 et suiv. (prise de La Fère), 701, 926 etc.
Oise (Dép. de l'), V 1340 et suiv., 1358 et suiv.
Oiselay, nœud de routes, au N.-O. de Besançon, III 317.
Oison, au N. E. d'Artenay, III 425.
Oldenbourg (Pierre, Grand-duc d').
Olfenius, capitaine, IV 761.
Olgy, au N. de Metz, II 1326; III 280 (combat de Bellevue).
Olivet, sur le Loiret, au S. d'Orléans; reconstruction du pont d' — III 239.
Ollech (d'), lieut.-gén., gouverneur de Strasbourg, V 1288.
Ollivier, ministre franç., I 7.
Olly (Ferme d'), au N. de Givonne, II 1136 (bataille de Sedan).
Olszewski (d'), major, II 1374 et suiv.
Olszewski (d'), major, IV 886.
Olszewski (d'), major, IV 1028 et suiv.
Omicourt, au S. de Donchery, II 1147 (bataille de Sedan).
Onans, sur le ruisseau de Scey, au N. de l'Isle-sur-le-Doubs, IV 1016 (combat d'Arcey—Ste. Marie).
Onglières, dans le Jura, au N.-E. de Champagnole; combats d' — V 1190, 1193.
Opérations. Plan d'opérations et concentration de l'armée française I 13 et suiv., de l'armée allemande 47 et suiv., 131 et suiv. Coup d'œil général sur la guerre jusqu'au commencement de septembre II 1412 et suiv., jusqu'à la fin des hostilités V 1311 et suiv. *Opérations pendant les premiers jours d'août:* premiers mouvements des armées all. I 137 et suiv., des armées franç. 204 et suiv.; bataille de Wœrth I 213 et suiv., de Spicheren 290 et suiv.; retraite de l'armée du Maréchal Mac Mahon sur Châlons et marche de la IIIe armée jusque sur la Moselle I 371 et suiv. *Campagne de la Ire et de la IIe armée contre l'armée franç. du Rhin:* mouvements des armées de la basse Sarre à la Moselle I 395 et suiv.; bataille de Colombey—Nouilly I 444 et suiv., 15 août 495 et suivantes, 16 août, bataille de Vionville—Mars-la-Tour 512 et suiv., 520 et suiv., 17 août 615 et suiv., bataille de Gravelotte—St. Privat II 641 et suiv. Formation et départ de l'armée de la Meuse II 886 et suiv.; investissement de Metz II 1317 et suiv., 1345 et suiv. (bataille de Noisseville); III 258 et suiv., 293 et suiv. (capitulation). *Campagne de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse contre l'armée de Châlons:* marche sur Châlons II 886 et suiv., 895 et suiv., 904 et suiv., 913 et suiv.; conversion à droite des All. II 936 et suiv., 970 et suiv.; bataille de Beaumont 980 et suiv.; 30 et 31 août 1048 et suiv., 1055 et suiv., 1069 et suiv., 1069 et suiv., bataille de Sedan 1081 et suiv., capitulation de l'armée de Châlons 1216. Coup d'œil sur les opérations tactiques et stratégiques de cette campagne II 1228 et suiv. *Marche sur Paris et investissement de cette capitale:* marche de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse III 1 et suiv.; l'investissement jusqu'après la bataille de Villiers III 48 et suiv., 143 et suiv., 383 et suiv., 521 et suiv., jusqu'à la fin de l'année IV 732 et suiv.; attaque par l'artillerie IV 1070 et suiv., 1103 et suiv.; bataille du Mont Valérien IV 1088 et suiv.; capitulation de Paris IV 1109. *Campagne de la Ire armée dans le Nord:* sa marche vers la Champagne III 360 et suiv.; opérations jusqu'à la

Digitized by Google

bataille d'Amiens IV 557 et suiv., bataille d'Amiens 563 et suiv.; occupation de Rouen IV 582 et suiv.; concentration à Amiens, bataille de l'Hallue IV 701 et suiv., 707 et suiv. Protection de l'investissement de Péronne IV 879, 881 et suiv. (bataille de Bapaume); protection de Rouen IV 721 et suiv., 898 et suiv.; occupation de la ligne de la Somme, marche vers St. Quentin IV 915 et suivantes, 920 et suivantes, suiv., 947 et suiv. (bataille de St. Quentin). *Opérations sur le théâtre sud-ouest de la guerre, campagne de la Loire:* premières rencontres sur la Loire et à l'ouest de Paris (combat d'Orléans) III 211 et suiv.; marche de la IIe armée à travers la vallée de la haute Seine III 337 et suiv.; offensive de l'armée franç. de la Loire (combat de Coulmiers) III 383 et suiv.; combats de la IIe armée et de la subd. d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin contre l'armée franç. de la Loire (batailles de Beaune-la-Rolande, Loigny — Poupry, Orléans, Beaugency—Cravant) III 421 et suiv., 449 et suiv., 495 et suiv.; IV 610; événements jusqu'à la marche sur le Mans 663 et suiv.; marche sur le Mans, bataille du Mans, poursuite de l'armée ennemie, événements sur la Loire et sur la Sarthe jusqu'à l'armistice IV 749 et suiv., 799 et suiv., 851 et suiv., 867 et suiv., 875 et suiv. *Opérations sur le théâtre sud-est de la guerre, opérations du XIVe corps et campagne de l'armée du Sud:* marche du XIVe corps de Strasbourg à travers les Vosges vers la Saône et la Côte d'Or, investissement de Belfort III 297 et suiv.; événements dans le bassin moyen de la Saône jusqu'au milieu de décembre IV 600 et suiv., dans la région à l'E. de la Loire et de la Saône jusqu'à la fin de l'année, protection du siége de Belfort IV 689 et suiv., 961 et suiv.; combats du XIVe corps contre l'armée franç. de l'Est (combat de Villersexel, bataille de la Lisaine) IV 981 et suiv., 1022 et suiv., 1065 et suiv.; formation de l'armée du Sud IV 989 et suiv.; marche du IIe et du VIIe corps jusqu'au Doubs V 1113 et suiv., 1127 et suiv., 1133 et suiv.; déploiement au S.-O. de Besançon 1166 et suiv., réunion de l'armée du Sud, derniers combats contre l'armée franç. de l'Est 1171 et suiv., 1178 et suiv., 1185 et suiv., 1202 et suiv. (passage de l'armée franç. de l'Est sur le territoire suisse); opérations du général Hann de Weyhern contre Dijon V 1217 et suiv. Voir en outre siége et marine pour les opérations des siéges et les événements de mer.

Oppell (d'), lieut.-col., II 846.

Oppeln-Bronikowski (d'), voir Bronikowski.

Oppermann, lieut.-col., IV 744.

Orain, affluent de gauche du Doubs, V 1147.

Orangerie, devant la porte des Pêcheurs à Strasbourg, II 1259 et suiv., 1264; III 100 et suiv., 103, 117; voir siége de Strasbourg.

Orbais, nœud de routes, au S.-O. d'Epernay, III 17, 28.

Orbec, nœud de routes, à l'O. d'Evreux; escarmouche d' — IV 957 et suiv.

Orchamps, sur le Doubs, en amont de Dôle, V 1147.

Ordres de bataille, allemands, sont aux suppléments. Toutes les armées à la date du 1er août I 28*. 3e div. de réserve II 202*. Corps de siége devant Strasbourg II 320*. XIVe corps III 98*. 4e div. de réserve III 102*. IIe armée et subdiv. d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin au 15 novembre III 135*. IIIe armée et armée de la Meuse au 30 novembre III 184*. Ire armée au 15 novembre IV 229*. Corps de siége devant Belfort IV 378*. Armée du Sud V 503*.

Ordres de bataille, français, sont aux suppléments. Armée du Rhin au commencement d'août I 1*. Armée de Châlons au 25 août II 224*. 13e corps au 28 août II 264*. 14e corps III 12*. Div. de cav. Champéron III 14*. 15e corps III 59*. 16e corps III 118*. 17e, 18e et 20e corps III 178*. 2e armée de Paris au 8 nov. III 208*. Fractions de l'armée du Nord réunies à Amiens le 27 novembre IV 246*. Tableau des troupes placées sous les ordres de Garibaldi et composition de la div. Crémer au commencement du mois de décembre IV 251*. 21e corps et division Camô au commencement de décembre IV 267*. Armée du Nord au 23 décembre IV 296*, au 19 janvier IV 368*. 25e corps à la fin de janvier IV 345*. 19e corps à la fin de janvier IV 347*. Armée de l'Est au commencement de janvier IV 393*. Armée des Vosges et division Pelissier réunies autour de Dijon le 17 janvier

Digitized by Google

V 536*. Effectif des troupes franç. stationnées derrière la Mayenne à la date du 8 février V 653*.
Orff, major I 108.
Orff (d'), gén.-major, com. la 2e brig. d'inf. bavaroise, I 238, 273; II 1015, 1091 et suiv.; III 403 et suiv., 474, 480; IV 631.
Orge, affluent de gauche de la Seine, en amont de Paris, III 18 (pont de Mons), 219 et suiv.
Orgemont (Côteau d'), au N.-O. de St. Denis, III 150 et suiv., 189, 534 (combat d'Epinai); IV 741 (sortie sur Stains—Epinai).
Orgères, au N.-O. d'Artenay; escarmouche d' — III 218, 387, 424, 448, 464 et suiv., 474 (combat de Villepion), 480 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Orgie, au S. de Vendôme, IV 653 et suiv. (combat de Vendôme).
Origny, au S. de Cravant, IV 633 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Orival, sur la Seine, au S. de Rouen; combat d' — IV 722 et suiv., 901 (combat de Robert-le-Diable—Maison Brulet).
Orléans. Importance comme tête de pont de la Loire III 216. Premières positions des Franç. près d' — III 212 et suiv. Marche du général von der Tann sur — III 222 et suiv. Combat d' — III 229 et suiv. Occupation d' — par les All. III 239 et suiv. Offensive des Franç. contre — III 386 et suiv. Evacuation d' — par les All. III 394 et suiv. Positions des Franç. au N. d' — III 408 et suiv., 449 et suiv. (ouvrages de fortification). Bataille d' — III 495 et suiv. Reprise d' — par les All. III 519 et suiv. Occupation d' — par la 25e div. IV 750. Ouvrages de fortification construits par les All. IV 867. En outre: III 32, 217 et suiv., 254; IV 610 et suiv., 640, 647, 661 et suiv., 664, 686 et suiv.; V 1259 (étape de la IIe armée), 1278, 1312 et suiv., 1324, 1330, 1371 et suiv., 1382, 1394, 1418 etc.
Orléans (Canal d'), III 425, 448; IV 659, 870.
Orléans (Combat d'), III 229 et suiv. Dispositions prises par les All. et par les Franç. 229; route de Châteaudun à —: assaut d'Ormes (22e div.) 231, entrée en ligne de la 1re brig. bavaroise dans le combat de la chaussée du chemin de fer 237, entrée dans les faubourgs St. Jean et Bannier (43e brig., 1re et fractions de la 4e brig. bavaroise) 238. Vieille route de Paris à —: prise de Bel-Air et de la Cave (3e brig. bav.) 235, combat des Aides (3e et fractions de la 4e brig. bav.) 236, combat de la gare des Aubrays et de l'usine à gaz 237. Occupation d' — 238. Pertes 238.
Orléans (Bataille d'), III 495 et suiv. Dispositions prises par les All. et par les Franç. 493 et suiv., 505. 3 décembre: route de Pithiviers à —: combat de Chilleurs-aux-Bois (IIIe corps all., 1re div. du 15e corps franç.) 495. Vieille route de Paris à —: combat de la Tour (détachement du IXe corps all., 1re div. du 15e corps franç.) 496, combat de Neuville-aux-Bois (20e div.) 505. Route de Paris à —; combats d'Artenay et de Chevilly (IXe corps all., 2e div. du 15e corps franç.) 497. Vieille route de Chartres à —: combats de Donzy et de Trogny (17e div. et 1re div. bav., 2e div. du 16e corps franç.) 503. Positions dans la soirée du 3 décembre 504. 4 décembre: route de Pithiviers à —: combats de Vaumainbert et de St. Loup (6e div. all., 1re div. du 15e corps franç.) 507; combat de Pont-aux-Moines (5e div. all., 20e corps franç.) 508. Route de Paris à —: combat de Cercottes 506, 509, combat près de la gare N. d' — (IXe corps all., 2e div. du 15e corps franç.) 511. Entre les routes de Chartres et de Châteaudun à —: combat de Boulay (1er corps bav. et 17e div. all., 2e div. du 16e corps franç.) 513; combats de Coinces et de Patay (3e brig. de cav. bav. et 9e brig. de cav. all., 1re div. du 16e corps franç.) 516; combat de la Borde (17e div.) 517. Occupation d' — 519. Pertes 520.
Orléans (Forêt d'), III 217 et suiv., 234 et suiv., 388, 408 et suiv., 423, reconnaissance sur la — 443 et suiv., positions des Franç. et ouvrages de camp. de la — 449 et suiv. Voir aussi combat et bataille d'Orléans.
Orly, au S. de Paris, III 146, 157, 526 (combat de l'Hay),
Orly (Ferme d'), au S. d'Ars-sur-Moselle, II 797 (bataille de Gravelotte—St. Privat), 1324; III 262.
Orme, au S.-O. de Beaune-la-Rolande, III 452 et suiv. (bataille de Beaune-la-Rolande).

Digitized by Google

Ormes, au N.-O. d'Orléans, III 230 et suiv. (combat d'Orléans), 394 et suiv., 449 et suiv., 515 (bataille d'Orléans).
Ormesson, au S.-E. de Paris, III 152, 552 et suiv. (bataille de Villiers).
Ormesson (Ferme d'), au N.-O. de St. Denis, III 187, 533 et suiv.
Ormetau (Butte de l'), au N.-O. de Beaune-la-Rolande, III 457 (bataille de Beaune-la-Rolande).
Ormeteau (Ferme de l'), au N. de Coulmiers, III 399 et suiv. (combat de Coulmiers.
Ormetrou (Ferme d'), près de Beaune-la-Rolande, III 459.
Ornain, affluent de droite de la Marne, II 895 et suiv. (marche de la IIIe armée sur l' —), 901, 911.
Ornans, au S. de Besançon, V 1166, 1205.
Orne, affluent de gauche de la Moselle, I 128 et suiv.; II 644 et suiv. (bataille de Gravelotte — St. Privat), 886 et suiv.
Orny, au S.-E. de Metz, I 426, 497; II 890; III 262.
Orsans, au S. de Baume-les-Dames; combat d' — V 1177.
Orthe (Ruisseau d'), au S.-O. d'Alençon, IV 878.
Orville de Lõwenclau (Baron d'), voir Lõwenclau.
Osmont, gén. franç., chef d'état-major du IVe corps, II 1403.
Osselle, sur le Doubs, en aval de Besançon, V 1147.
Osten (de l'), lieut.-col., III 435; IV 785, 837.
Osten dit de Sacken (Baron d'), voir Sacken.
Osterwald, capitaine, I 308.
Ostrowski (d'), colonel, IV 966, 972, 979 et suiv., 993; V 1231.
Ostwald, sur l'Ill, en amont de Strasbourg, II 1271 et suiv. (siége de Strasbourg).
Othe (Forêt d'), à l'O. de Troyes, V 1273 et suiv.
Otterbach, au N.-E. de Wissembourg, I 172 et suiv.
Otto, prince de Bavière, III 72.
Ottweiler, à l'E. de Sarrelouis, I 148 et suivantes.
Ouchamps, au S. de Blois, IV 644.
Ouche, affluent de droite de la Saône, III 299, 331; IV 601 et suiv., 694; V 1136, 1139.
Oucques, à l'E. de Vendôme; escarmouche d' — IV 648 et suiv., 665.
Ouen de Thouberville (St.), au S. de Rouen, IV 900 (combat de Robert-le-Diable—Maison Brulet), 953.
Ourcelle, au S. de Cravant, IV 640 (bataille de Beaugency—Cravant).
Ourcq, affluent de droite de la Marne, III 33.
Ourcq (Canal de l'), III 19, 33 et suiv., 50, 151; V 1342 et suiv.
Ousson, sur la Loire, en amont de Briare, IV 688.
Outarville, au N.-E. d'Artenay, III 408 et suiv.
Ouvans, à l'O. d'Artenay, III 226 et suiv. (combat d'Artenay).
Ouvans, au S. de Baume-les-Dames; combat d' — V 1177.
Ouzouer-la-Ferrière, au S.-E. de Paris, nœud de routes, III 19.
Ouzouer-le-Marché, à l'O. d'Orléans, III 388, 391 et suiv., 398 (combat de Coulmiers); IV 617, 620, 634 (bataille de Beaugency—Cravant).
Ouzouer-sur-Loire, au N.-O. de Gien, IV 611, 660, 664, 686, 870.
Ouzouer-sur-Trézée, au N.-E. de Briare; combat d' — IV 868.
Oxford, directeur des télégraphes d'étapes, V 1364.
Oye, au S. de Pontarlier; combat d' — V 1213 et suiv.
Ozanne, affluent de droite du Loir, III 440 et suiv.
Oze, affluent de droite de l'Armançon, V 1121 et suiv.

Pabst, lieut., I 350.
Pacy-sur-Eure, à l'E. d'Evreux; combat de — III 214, 385; IV 666 et suiv., 954.
Paczinski-Tenczin (de), major, IV 984, 1007; V 1286.
Pagnoz, à l'O. de Salins; combat de — V 1174, 1187.
Paillerie (Château de la), au S. de Changé, IV 805, 830 (bataille du Mans).
Pain biscuité, V 1411.
Paix. Négociations de — à Bruxelles, conclusion à Francfort, V 1349.
Paladines (d'Aurelle de), voir Aurelle de —.
Palaiseau, au S.-O. de Paris, III 79.
Palatinat, marche et concentration de la IIe armée dans le — I 100 et suiv., 133, 154, 156 et suiv. En outre: I 74, 122 et suiv. etc.

Digitized by Google

Palikao (Cousin-Montauban, Comte de), gén. franç., ministre de la guerre, I 32.
Pallières (Martin des), voir Martin.
Pallmenstein (de), lieut.-col., I 482; III 491.
Pallouet (Ferme de), près de Fréteval, au N.-E. de Vendôme, IV 649 (combat de Fréteval).
Pallu de la Barrière, gén. franç. (capitaine de frégate), com. la réserve de l'armée de l'Est, V 1161 et suiv., 1179 et suiv., 1215.
Pange, sur la Nied franç., à l'E. de Metz, I 416, 425 et suiv.
Pannewitz (de), lieut.-col., V 1195, 1224.
Pannwitz (de), colonel, I 312, 335; IV 597; V 1122; 1130 et suiv.
Panse, major, V 1117.
Pansement (Stations de); organisation des — V 1437.
Panthéon, à Paris, observatoire franç. au — III 40.
Paouilly (Ferme de), au N.-E. de Metz, II 1395 (bataille de Noisseville).
Pape (de), gén.-major, com. la 1re div. d'inf. de la Garde, II 671, 701, 711, 715 et suiv., 721 et suiv., 821, 832 et suiv., 852 et suiv., 1129, 1193 et suiv.; III 55.
Papstein (de), lieut.-col., II 1195 et suiv.
Paraclet (Ferme du), au S.-E. d'Amiens, IV 563, 572 et suiv. (bataille d'Amiens).
Parcey, au N.-E. de Tours, IV 674 (combat de Monnaie).
Parfondrupt, sur l'Orne, II 644 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Parigné l'Evêque, au S.-E. du Mans, IV 750, 790 et suiv., 798, combat de — 800 et suiv., 814, 830; voir aussi bataille du Mans.
Paris. Retraite du 13e corps franç. sur — III 3 et suiv. Marche de la IIIe armée et de l'armée de la Meuse sur — III 14 et suiv. Environs et fortifications de — III 32 et suiv., armement 41 et suiv., partage en secteurs 46 et suiv. Investissement de —: du 17 au 19 septembre III 48 et suiv., voir aussi combats du Petit Bicêtre et de Châtillon; du 20 septembre à la fin d'octobre III 143 et suiv.; voir combats de Chevilly, Bagneux, la Malmaison, le Bourget; jusqu'au 5 décembre III 521 et suiv.; voir combat de l'Hay, du Mont Mesly et bataille de Villiers; jusqu'à la fin de l'année IV 732 et suiv.; voir combats du Bourget. Opérations de l'art. all. contre Paris: contre le Mont-Avron IV 743 et suiv. et IV suppl. 317*, 318*; sur le front sud IV 1074 et suiv. et IV suppl. 444*, 450*, 453*; sur les fronts nord et est IV 1070 et suiv., 1103 et suiv., IV suppl. 463*), 466*, 467*; 469*, 470*; direction supérieure et états-majors IV suppl. 449*. Bataille du Mont Valérien IV 1088 et suiv. Capitulation, armistice et occupation des forts IV 1109 et suiv.; V 1318 et suiv. Entrée des All. à Paris V 1337 et suiv. Communications de l'armée d'investissement avec la mère-patrie, télégraphe, poste circulaire, remplacement des munitions, alimentation et service de santé V 1255 et suiv., 1370, 1379, 1402 et suiv., 1414 et suiv.; voir aussi IIIe armée et armée de la Meuse. Protection des lignes d'investissement, voir Loire, Seine et Somme. Evénements politiques à — I 3 et suiv.; III 29 et suiv., 381 et suiv.; IV 1084 et suiv., 1109 et suiv.; voir aussi gouvernement de la défense nationale. Insurrection de la Commune à — V 1346 et suiv.
Paris (Faubourg de), à Péronne, IV 905 (prise de Péronne).
Paris, gén. franç., com. la 2e div. du 17e corps, IV 788, 796 et suiv., 815 et suiv.
Paris (Armée de). Composition et première organisation de l' — III 41 et suiv. Seconde formation III 523 et suiv.; voir aussi Clément Thomas, Ducrot et Vinoy. Changements dans l'ordre de bataille IV 735.
Parquets (Fabrique de), devant la porte de Saverne à Strasbourg, II 1257; III 95 et suiv. (siége de Strasbourg).
Parrecey, au S. de Dôle; combat d'avant-garde à — V 1150.
Parry (de), major, I 169.
Pasques, au N.-O. de Dijon; combat de — IV 603 et suiv.
Passavant, au S. de Baume les Dames; escarmouche de — V 1177, 1182.
Passow, major, II 852.
Passy, quartier de Paris; observatoire de — III 40.
Passy, dans l'Yonne, au S. de Sens; escarmouche de — III 423.
Patay, au S.-O. d'Artenay, III 398 (combat de Coulmiers), 450, reconnaissance sur — 469 et suiv., 486 (bataille de Loigny—Poupry), 516 et suiv. (bataille d'Orléans).
Pâté (Redoute du), au S.-E. de Metz, II 1345 (bataille de Noisseville); III 267.
Pâté (Lunette du, No. 47) devant la porte Nationale à Strasbourg, II 1260; III 94.

Digitized by Google

Pâté noyé (Redoute du), au S.-O. de Péronne, IV 906 (prise de Péronne).
Pater (St.), au S.-E. d'Alençon, IV 862.
Patrunky, capitaine, IV 1019.
Paturel, gén. franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 14e corps, III 180 et suiv.; com. la 2e brig. de la 1re div. du 1er corps de la 2e armée de Paris, III 547.
Paul (Château de St.), au N. de Wissembourg, I 180 (combat de Wissembourg).
Pauly, gén. franç., com. la brig. de garde nationale mobile du Pas de Calais, IV 919 et suiv., 926, 928 et suiv.
Paulze d'Ivoy, gén. franç., com. le 23e corps, IV 706 et suiv., 884 et suiv., 916 et suiv., 924 et suiv., 935 et suiv.; V 1328.
Pausch, major, IV 624.
Pauvres, au S.-E. de Rethel, II 1227.
Pavé blanc, tuilerie, au S. de Meudon, III 65 et suiv. (combats du Petit Bicêtre et de Châtillon).
Pavillon (Ferme du), au S.-O. de Changé, IV 822 (combat de la Landrière—le Tertre, bataille du Mans).
Pavilly, au N.-O. de Rouen, IV 954 et suiv.
Payen, capitaine de vaisseau franç., com. la 1re div. du 23e corps, IV 885, 888 et suiv., 918 et suiv., 925, 933.
Pays côtiers, voir littoral.
Pêcheurs (Porte des), à Strasbourg, II 1287.
Péchot, gén. franç., com. la 1re brig. de la 1re div. du 6e corps, I 557; II 714, 842, 854 et suiv.
Peletingeas, gén. franç., com. les troupes franç. de la rive droite de la basse Seine, IV 902.
Pelissier, gén. franç., com. la div. de garde nationale mobile à Dijon, V 1134 et suiv., 1161, 1217; idem à Lons le Saunier V 1223 et suiv.
Pellé, gén. franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 1er corps, I 177 et suiv. com. la 2e division du 1er corps, I 218; II 988, 1055, 1062, 1086, 1106 et suiv. 1166, 1194.
Pelletier de Montmarie, génér. franç. com. la 1re brig. de la 2e div. du 1er corps. I 178 et suiv.
Peltre, au S.-E. de Metz; escarmouche de — I 426, 443 et suiv., 447 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 499 et suiv.; II 891, 1351 et suiv. (bataille de Noisseville); III 261, sortie sur — 266 et suiv.
Pemberton, colonel anglais, II 1213.
Penhoat, contre-amiral franç., chef d'escadre III 416; com. la 2e div. du 18e corps, IV 1034 et suiv., 1048 et suiv.; com. l'armée des Vosges V 1326.
Péravy la Colombe (St.), sur la route d'Orléans à Châteaudun, III 393 et suiv., 396 et suiv. (combat de Coulmiers), 409 et suiv., 450, 471 et suiv. (combat de Villepion), 516 et suiv. (bataille d'Orléans).
Perche, région autour de Nogent le Rotrou, au N.-E. du Mans, III 432, 438.
Perches (Hautes et Basses), forts près de Belfort, IV 962 et suiv., 973 et suiv.; V 1231 et suiv., tentative d'assaut sur les — 1236 et suiv., occupation des — 1247 et suiv.; voir siége de Belfort.
Percussion (Fusil à), se chargeant par la bouche. Nombre de — existant en France au début de la guerre, I 18.
Péronne, sur la Somme, IV 558, 591, 703, 719 et suiv., 879, 881 et suiv., 897, siége de — 904 et suiv., capitulation de — 914, 917, 949 et suiv.
Pérouse, à l'E. de Belfort; fortifications de — IV 964; assaut de — V 1232 et suiv., 1250; voir siége de Belfort.
Perrigny-les-Dijon, au S. de Dijon, V 1221.
Perrogney, au S.-O. de Langres, V 1124.
Perrouse, au N. de Besançon, III 316 (combats sur l'Ognon).
Pertes. Voir les listes de — des suppléments. Récapitulation des pertes subies par les All. pendant la guerre V 1465 et V suppl. 754*.
Pescatore (Villa), près de la Celle St. Cloud, à l'O. de Paris, IV 1073.
Pesmes, pont sur l'Ognon, au N.-O. de Dôle; combat de — III 320 et suiv., 329 et suiv., 336; combat d'avant-postes à — IV 698 et suiv., 996; escarmouche et établissement d'un pont à — V 1129, 1148, 1161, 1168.
Pestel (de), lieut.-col., I 96, 104, 143; IV 720, 881, 883, 904, 913 et suiv.
Peter (St.), station sémaphorique de la mer du Nord, près de Tönning, II 1244.
Petersbach, au N.-O. de Saverne, I 386.
Petersdorf (de), capitaine, I 464.
Petery (de), lieut.-col., II 1040.
Petit-Bethoncourt, voir Bethoncourt.
Petit-Bicêtre (Ferme du), au S. de Meudon, près de Paris, III 59 et suiv., combats du — et de Châtillon 63 et suiv., 158.
Petit-Bicêtre et Châtillon. Combats du — III 63 et suiv. Dispositions d'attaque prises par le 14e corps franç. 63 et suiv. Dispositions prises par les All.

Digitized by Google

63, 65. Combats du Ve corps all. à P.-B. et au bois de la Garenne 63 et suiv., 67 et suiv., à la Grange-Dame-Rose et dans le bois de Meudon 68. Entrée en ligne du IIe corps d'armée bavarois au P.-B. 65 et suiv., combat du Pavé-blanc 66 et suiv., prise du Plessis-Piquet 70 et suiv., combat devant Châtillon 73 et suiv. Retraite des Franç. et occupation du Moulin de la Tour par les Bavarois 74 et suiv.

Petit-Dieulet (Bois du), au S. de Beaumont, II 992 et suiv. (bataille de Beaumont).

Petit-Magny, au N. de Belfort, voir Magny.

Petit-Magny (Le), au S. de Villersexel; escarmouche du — V 1154.

Petit-Marais (Ferme du), au N.-E. de Metz, II 1377 (bataille de Noisseville).

Petit-St. Jean (Le), au N.-O. d'Orléans, III 232 (combat d'Orléans).

Petit-Terme (Forêt du), au N. de Givonne, II 1136 (bataille de Sedan).

Petite-Forêt (Ferme de la), au S. de Beaumont, II 993 et suiv. (bataille de Beaumont).

Petite Moncelle (Ferme de la), sur la Givonne, II 1075, 1086 (bataille de Sedan).

Petite Pierre, voir Lützelstein.

Petites-Belzévéries (Ferme des), près d'Azay, au N.-O. de Vendôme, IV 682 (combat de Vendôme), 760 (combat d'Azay—Mazange).

Petites-Ruries (Ferme des), au N.-E. de Tours, IV 673 (combat de Monnaie).

Petites-Tapes (Les), voir Tapes.

Peytavin, gén. franç., com. la 3e div. du 15e corps, III 397 et suiv., 409, 489; IV 754, 1025 et suiv.; V 1163, 1180, 1201.

Pezou, pont sur le Loir, au N.-E. de Vendôme; combat de — IV 656 et suiv., destruction du pont de — 664.

Pfaffen-Berg, à l'E. de Forbach, I 320 et suiv. (bataille de Spicheren).

Pfaffen-Wald, au N.-E. de Spicheren, I 304 et suiv. (bataille de Spicheren).

Pfannkuch, lieut., V 1239.

Phalsbourg, place forte, I 124, bombardement de — 384 et 388; II 1297 et suiv., sorties et bombardement 1303 et suiv., 1420; III 420; prise de — V 1289 et suiv.

Pias, au S. de St. Amand, IV 767 (combat de St. Amand), 776 et suiv. (combat de Villechauve—Villeporcher).

Piaux (Ferme de la Croix), au S. de Donchery, II 1138 et suiv. (bataille de Sedan).

Picard, gén. franç., com. la 2e div. de la Garde impériale, I 549 et suiv., 603; II 790, 842.

Picard, ministre franç., III 382; V 1252.

Picardie, région au N. de la Somme, II 911.

Picaudières (Les), au N.-O. des Cohernières, IV 829 (combat du Chêne-les-Cohernières, bataille du Mans).

Picquigny, pont sur la Somme, au N.-O. d'Amiens, IV 705, 720, 881 et suiv., 952.

Piémont (Ferme), au N.-O. de Champlitte, sur la route de Langres à Gray; combat d'avant-garde à — V 1122.

Pierre (Porte de), à Strasbourg, II 1259; III 93 et suiv., sortie en avant de la — 106; voir siége de Strasbourg.

Pierre (Faubourg St.), à Salins, V 1175 (combat de Salins).

Pierre couverte (Ferme de la), au N.-O. de Beaugency, IV 633 (bataille de Beaugency—Cravant).

Pierre du Lorouer (St.), au N.-O. de la Chartre sur le Loir, IV 794.

Pierre Fontaine, à l'E. de Besançon, V 1182, 1205.

Pierre la Treiche, sur la Moselle; établissement d'un pont à — III 88 (prise de Toul).

Pierre percée (La), au N. de Beaune la Rolande, III 457 et suiv. (bataille de Beaune la Rolande).

Pierre Tournante (Ferme de la), au S.-O. de Beaugency, IV 634 (bataille de Beaugency—Cravant).

Pierre de Bernis (Comte de), gén. franç., com. la 1re brig. de la div. de cav. du 5e corps, I 33 et suiv., 97; com. une brig. de cav. de l'armée de Paris, III 44, 60, 144, 169 et suiv.

Pierrefitte, au N. de St. Denis, III 53, combat de — 55, combat d'avant-postes à — 147 et suiv., 188, combat d'avant-postes à — 191; IV 736.

Pierrefitte sur Sauldre, au S.-E. d'Orléans, III 240.

Pierregot, au N.-E. d'Amiens, IV 715 (bataille de l'Hallue).

Pierremont (St.), à l'O. de Stenay, II 968 et suiv., 978 (combat de Nouart), 1052.

Pierron (Ferme), au S.-O. de Verdun, III 370 et suiv. (siége de Verdun).

Pilatrie (Feillet), voir Feillet.

Pillau, place forte; garnison et armement de — II 1247; V 1461.

Pilsach (Baron Senfft de), voir Senfft.

Pilsum, station sémaphorique, près d'Emden, II 1244.

Digitized by Google

Pilt (St.), au S.-O. de Schélestadt; parc d'art. à — III 345 (prise de Schélestadt).
Pin, pont sur l'Ognon, au N.-O. de Besançon, III 315 et suiv.; escarmouche de — V 1132.
Pin (Le), nœud de routes, au N.-O. de Lagny, III 56.
Piolay (Ferme du), au S.-O. de Connerré, IV 811 (combat du Chêne, bataille du Mans).
Pionke, sergent, V 1144.
Piple (Château du), au N.-E. de Villeneuve St. Georges, III 210.
Pirch (de), major, I 611.
Pirch (de), capitaine, V 1141.
Pirmasenz, dans le Palatinat, I 92 et suiv., 126, 135, 159 et suiv., 286 et suiv.
Pithiviers, au N.-E. d'Orléans, III 161, 217 et suiv., 408 et suiv., 422 et suiv., 447 et suiv., direction suivie par la 2e armée de la Loire dans sa marche offensive 450 et 470, 493; tête d'étapes de guerre de la IIe armée V 1259.
Pittié, colonel franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 22e corps, IV 891 et suiv., 922, 930 et suiv.
Place des Halles, voir Halles.
Place des Jacobins, voir Jacobins.
Places fortes allemandes. Leur garnison et armement I 57 et suiv.; II 1245 et suiv.; V 1461 et suiv.; leur désarmement à la fin de novembre V 1462.
Plaine, affluent de droite de la Meurthe, III 302.
Plaines, au N. de Châtillon-sur-Seine; escarmouche de — V 1273.
Planche, capitaine de frégate franç., com. de La Fère, IV 580.
Planches-en-Montagne (Les), au S. de Pontarlier; combat des — V 1192 et suiv., 1200.
Planchette (Ferme de la), à l'E. de Metz, I 452 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 498: II 1362 et suiv. (bataille de Noisseville); III 270.
Planée (La), au S. de Pontarlier; surprise de — V 1206.
Planitz (de), capitaine, I 594.
Planitz (de), capitaine, II 719.
Planitz (de), capitaine, II 938.
Plant (Le), au N.-O. de Champigny, près de Paris, III 152, 535 et suiv. (bataille de Villiers); combat d'avant-postes au — IV 732.
Plante (La), au S.-E. de Coulmiers, III 402 (bataille de Coulmiers).
Plante (La), à l'O. du Mans, IV 854 (combat de Chassillé).
Plappeville, à l'O. de Metz, I 633; II 650 (bataille de Gravelotte—St. Privat), carrières de — 1331.
Plappeville (Fort de), près de Metz, II 649 et suiv.; III 274, 290 et suiv.
Plat d'Etain (Le), à l'O. de Montoire. IV 782.
Platinerie (Ferme de la), au N. de Bazeilles, II 1100 et suiv. (bataille de Sedan).
Plesnois, au N.-O. de Metz, II 1325.
Plessen (de), lieut., II 968.
Plessis (du), colonel, I 535.
Plessis (Ferme du), près d'Azay, au N.-O. de Vendôme, IV 760 (combat d'Azay—Mazange).
Plessis (Moulin du), près le Plessis Piquet, au S. de Paris, III 71 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon).
Plessis Piquet (Le), au S.-O. de Paris, III 60, 63 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158 et suiv.
Pless (Prince), commissaire et inspecteur militaire des sociétés de secours aux blessés, I 132; V 1435 et suiv.
Plobsheim, au S. de Strasbourg, II 1277; établissement d'un pont sur le Rhin à — III 121.
Plötz (de), lieut.-col., IV 722, 902.
Plötz (de), major, II 1002.
Plötz (de), capitaine, I 402.
Plombières, à l'O. de Dijon; combat de — IV 602; V 1139 (combats de Talant—Fontaine-les-Dijon et Messigny).
Plombières, au S. d'Epinal, V 1287.
Plüskow (de), lieut., III 16.
Plüskow II (de), lieut., IV 593.
Pocé, au S.-E. de Château-Renault, IV 674.
Podbielski (de), lieut.-gén., quartier-maître gén., I 497; II 925, 934, 1079, 1219, 1224; V 1364.
Podbielski (de), lieut., I 415.
Podewils (Fusil). Armement des troupes bavaroises avec le — I 52.
Poel (Ile de), près de Wismar, station sémaphorique, II 1247.
Poelmahn, lieut., V 1282.
Pœuilly, au S.-E. de Péronne, IV 922, 923 et suiv. (combat de Tertry —), 933 (bataille de St. Quentin).
Poinson les Fayl, au S.-E. de Langres, V 1123.
Point du jour (Ferme du), à l'E. de Gravelotte, II 645 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 894. Plateau du — II 767, 1324.
Point du jour (Bastion du), enceinte S.-O. de Paris, III 39.

Digitized by Google

Point du jour (Ferme du), au N.-E. de Connerré, IV 786 (combats de Connerré et de Thorigné).
Point du jour (Ferme du), au S.-E. de la Chapelle St. Remy, IV 828 (combat du Chêne-les-Cohernières, bataille du Mans).
Point du jour (Ferme du), au S. du Mans, IV 833 (combat de la Tuilerie).
Point du jour (Ferme du), près de Conlie, au N.-O. du Mans, IV 860.
Pointe de Gévigny (de), gén. franç., com. un corps de troupes de la Nièvre (camp de Nevers), IV 868, 872; V 1218, 1281, 1326.
Poirier (Le), au N.-O. d'Epuisay, IV 774 et suiv. (combats d'Epuisay et de Sargé).
Poirier (Ferme du), au N.-E. de Connerré, IV 785 (combats de Connerré et de Thorigné).
Poisioux, au N. de Cravant, IV 641 (bataille de Beaugency—Cravant).
Poisly, au N.-O. de Cravant, IV 619 et suiv.
Poissy, pont sur la Seine, au N.-O. de Paris, III 160.
Poitiers, IV 679; V 1332.
Poix, au N.-E. de Metz, I 449, 466 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1348 et suiv. (bataille de Noisseville); III 286 (combat de Bellevue).
Poix, nœud de routes, au S.-O. de Mézières, III 4.
Poix, au S.-O. d'Amiens, IV 883.
Polchau, capitaine, IV 823.
Polenz (de), capitaine, II 864.
Polignac (de), gén. franç., com. la 1re div. du 20e corps, III 156; IV 1046; V 1199.
Poligny, dans le Jura, V 1224, 1228, 1382.
Polka (Ferme), au S.-O. de Metz, II 1324; III 262.
Polucan (Ferme du), à l'E. du Mans; bois du — IV 820 (combat sur les hauteurs d'Auvours).
Pommerieux, au N.-E. de Beauvais, IV 585.
Pommiers, sur l'Aisne; pont de bateaux à — III 206 (prise de Soissons).
Pomponne, pont sur la Marne, au N.-O. de Lagny, III 521; IV 744.
Ponçay (Moulin), à l'O. de Monzon, II 1034 (bataille de Beaumont).
Poncé, pont sur le Loir, au N.-E. de la Chartre sur le Loir, IV 781 (combat de Vancé).
Poncet (de), capitaine, I 386.
Pont-à-Chaussy, sur la Nied franç., à l'E. de Metz, I 416 et suiv.
Pont-à-Mousson, sur la Moselle, I 392, 427, surprise de — 427, escarmouche de — 431 et suiv., 441, 496 et suiv., 536, 615; II 642, 890 et suiv., 1309 et suiv.; III 200 et suiv., voie ferrée de — à Remilly 263; V 1366, 1398, 1410 (magasin de vivres de l'armée de la Meuse).
Pont Audemer, sur la Rille, à l'O. de Rouen, IV 588, 903.
Pont aux Moines, à l'E. d'Orléans; pont sur le canal d'Orléans, III 508 (bataille d'Orléans).
Pont de Braye, bifurcation de route, au N.-E. de la Chartre sur le Loir, IV 782, 791 et suiv. (combats de Chahaigne et de Brives), 797.
Pont de Gesnes, au N.-E. du Mans, IV 811, 837 (bataille du Mans).
Pont de l'Arche, sur la Seine, au S. de Rouen, IV 588, 899 et suiv. (combat de Robert-le-Diable—Maison Brulet).
Pont de Pany, sur l'Ouche, au S.-O. de Dijon, IV 601.
Pont de Roide, sur le Doubs, au S. de Montbéliard, V 1188, 1240.
Pont d'Héry, au S. de Salins, V 1176, 1186.
Pont Faverger, sur la Suippe, à l'E. de Reims, II 919.
Pont Iblon (Ferme de), sur le ruisseau de Morée, au N.-E. de Paris, III 55, ouvrages de — 151 et suiv., 188, 190 et suiv. (combat du Bourget); IV 739 et suiv. (combat du Bourget).
Pont-les-Moulins, au S. de Baume-les-Dames; défilé de — V 1171, escarmouche de — 1182.
Pont Maugy, sur la Meuse, II 1089 et suiv. (bataille de Sedan).
Pont Noyelles, au N.-E. d'Amiens, IV 708 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Pont Part (Ferme de), à l'E. de Paris, III 521, 541 (bataille de Villiers); IV 741.
Pontailler, sur la Saône, à l'E. de Dijon, III 323, destruction du pont de — 330 et suiv., 335; construction d'un pont à — IV 607.
Pontarlier. Camp. franç. à — IV 979. Importance de — comme nœud de routes V 1166. Retraite de l'armée franç. de l'Est sur — V 1179 et suiv., 1185 et suiv., 1199 et suiv., 1202 et suiv. Concentration et dernières positions de l'armée franç. à — V 1209. Combat de — La Cluse V 1210 et suiv. En outre: V 1213, 1225 etc.

Digitized by Google

Pontchy (Ferme du), au S. de St. Quentin, IV 931 (bataille de St. Quentin).
Pontlieue, faubourg S. du Mans, pont sur l'Huisne, IV 820, 822, 842, 843 et suiv.; voir aussi bataille du Mans.
Pontoise, au N.-O. de Paris, III 53 et suiv., 248 et suiv.
Pontvallain, au S. du Mans, IV 876.
Ponty (Bois de), au S.-O. de Ste. Marie aux Chênes, II 669 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Porcheresse (Ferme de), près de St. Sigismond, au N. de Coulmiers, III 400 (combat de Coulmiers).
Port de Créteil, sur la rive droite de la Marne, au S.-E. du fort de Charenton; pont de bateaux de — III 528 (combat du Mont-Mesly).
Port Lesney, sur la Loire, au S. de Besançon; combat de — V 1167.
Port Marly, sur la Seine, au S. de St. Germain en Laye, III 172.
Port sur Saône, au N.-O. de Vesoul, IV 699.
Porte (de la), lieut.-col. franç., II 949.
Porte jaune, issue N. du parc de St. Cloud, IV 1092 et suiv. (bataille du Mont Valérien).
Porte verte, issue N. du parc de St. Cloud, IV 1092 et suiv. (bataille du Mont Valérien).
Posen, place forte; lieu de formation de la 3e div. de Landwehr I 56, siége du gouv.-gén. des districts du Ve et du VIe corps 81; V 1398.
Post, directeur des télégraphes de guerre, V 1369.
Poste de campagne. Organisation et service de la — V 1376 et suiv. Fonctionnement V 1378. Administration des postes pour le territoire occupé V 1382 et suiv.
Poste circulaire autour de Paris, V 1379.
Potée (La), bifurcation de route, au S.-O. d'Alençon; combat de — IV 877.
Poten, major, II 1364.
Pothuau, contre-amiral franç., com. une division de la 3e armée de Paris, III 525 et suiv., 532.
Potier (de), gén. franç., com. la 1re brig. de la 3e div. du 3e corps, II 1368.
Pouget, gén. franç., com. la 1re brig. de la 2e div. du 2e corps, I 139, 538, 551 et suiv.
Pouillenay, nœud de routes, au N.-E. de Sémur, IV 990.
Pouilley les Vignes, au N.-O. de Besançon, V 1147.
Pouilly, sur la Meuse, II 1024 (bataille de Beaumont).
Pouilly, au S. de Metz, II 893, 1351 (bataille de Noisseville); III 261 et suiv., 293.
Pouilly, au N. de Dijon; combat de — V 1141 et suiv.
Poulainville, au N. d'Amiens, IV 707 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Poullet, colonel franç., officier d'état-major de la div. Crémer, IV 1037, 1049; com. la div. Crémer V 1181, 1199 et suiv.
Poupry, au N.-O. d'Artenay, III 475 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Pourcet, gén. franç., com. le 25e corps, IV 871 et suiv.; V 1162, 1324.
Pourron, à l'O. de Mouzon, II 1036 (bataille de Beaumont).
Pourtalès (Comte de), lieut., IV 886.
Pouru aux Bois, à l'E. de Sedan, III 1063, 1088 et suiv. (bataille de Sedan).
Pouru St. Remy, à l'E. de Sedan; escarmouche de — II 1063 et suiv., 1130 et suiv. (bataille de Sedan).
Pozières, au S.-O. de Bapaume, IV 918.
Prauthoy, au S. de Langres, V 1121, surprise de — 1218.
Prebentow de Przebendowski (Comte), lieut. en 1er, V 1141.
Précy sous Thil, à l'O. de Dijon, V 1117.
Préfort (Château et parc de), au N. de Meung, III 394 et suiv., 396 et suiv. (combat de Coulmiers).
Preinitzer, capitaine, puis major, I 476 et suiv., 483; II 1360; IV 901.
Préliminaires de paix (Conclusion des), V 1336.
Prémont, au N.-E. de St. Quentin, IV 949.
Prénois, au N.-E. de Dijon; combat de — IV 603 et suiv.
Prescher, major, II 806.
Presle (Ferme de), au S.-O. de Soissons, III 206 (prise de Soissons).
Pressentin (de), colonel, II 1032.
Pressentin (de), lieut. en 1er, I 345.
Prêtres (Bois des), au N. de Gorze, I 525 (bataille de Vionville—Mars-la-Tour).
Preuil (du), gén. franç., com. la 3e brig. de la div. de cav. de la Garde Impériale, I 552.
Preuschdorf, à l'E. de Wœrth, I 239* (bataille de Wœrth).
Preuss, enseigne de vaisseau, II 1248.
Preuss (de), voir Mattern.
Priebsch, major, V 1141.
Prim, Maréchal espagnol; ses négociations avec le prince de Hohenzollern, I 6.

Digitized by Google

Prims, affluent de droite de la Sarre, en aval de Sarrelouis, I 148.
Prince royal de l'Empire allemand et de Prusse, gén. de l'inf., puis gén. feld-maréchal, com. en chef de la IIIe armée, I 80, 98 et suiv., 135, 151, 171 et suiv., 180, 194, 202, 213, 218, 238, 241 et suiv., 268 et suiv., 279 et suiv., 284, 382, 385 et suiv., 389, 393; II 895, 898, 901, 907 et suiv., 916, 925, 944 et suiv., 952, 953 et suiv., 963, 980, 986, 1049, 1067, 1077 et suiv., 1082, 1088, 1138, 1164, 1217 et suiv., 1413 et suiv.; III 51, 79, 159, 294, 555; IV 1090, 1098 et suiv.; V 1344 et suiv.
Prince royal, frégate cuirassée all., I 111, 113; II 1242.
Prince royal (Redoute du), au S. de Sèvres, près de Paris, III 159 et suiv.
Prince Adalbert, bâtiment cuirassé all., I 111 et suiv., 113; II 1244.
Prisonniers de guerre. Traitement et internement des — en Allemagne, V 1462.
Prittwitz et Gaffron (de), capitaine, II 825.
Pritzelwitz (de), gén.-major, com. la 2e div. d'inf., I 449, 466, 487; II 1355 et suiv., 1366, 1389; IV 564, 571.
Privat (Fort de St.), au S. de Metz, II 1331; III 264.
Privat-la-Montagne (St.), au N.-O. de Metz, II 670 et suiv., 712, 820 et suiv., 841 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 892 et suiv., 1417.
Privé (St.), sur la rive gauche de la Loire, près d'Orléans; ouvrages construits sur le terrain de manœuvres IV 867.
Prix (Bois de), au S.-O. de Mézières; batteries du — IV 729 (prise de Mézières).
Proclamations de S. M. le Roi de Prusse: „Au peuple allemand" I 118. „A mon peuple" I 118. „A l'armée" I 132.
Prondzynski (de), lieut. en 1er, I 454.
Provenchère (La), au N.-O. d'Orléans, III 504 et 513 (bataille d'Orléans).
Provenchères, au N. de Chaumont en Bassigny; combat de — III 379.
Protzen, lieut. en 1er, V 1206.
Prunay, à l'O. de St. Amand, IV 783 (combat de St. Amand).
Prusse (Royaume de). Mobilisation, organisation de l'armée, I 47 et suiv. Recrutement et autres services militaires V 1447 et suiv.; voir aussi Confédération de l'Allemagne du Nord.
Prusse (Roi de), voir Guillaume.
Prusse (Reine de), voir Augusta.
Prusse (Prince royal de), voir Prince royal.
Prusse (Prince Albrecht de), père, voir Albrecht.
Prusse (Prince Adalbert de), voir Adalbert.
Prusse (Prince Frédéric-Charles de), voir Frédéric-Charles.
Prusse (Prince Albrecht de), fils, voir Albrecht.
Przychowsky (Dunin de), major, IV 676, 832 et suiv.
Puche, à l'E. de Metz, I 416; II 1352 (bataille de Noisseville).
Puiseux, au N.-E. de Rethel; combat de — III 5.
Puisieux, à l'E. de Bapaume, IV 885 (combat de Sapignies).
Puits (Ferme du), sur le Merdereau, au S. de St. Corneille, IV 842 (combat de St. Corneille, bataille du Mans).
Puteaux (Ile de), à l'O. de Paris, III 145.
Puteaux, sur la Seine, à l'O. de Paris, III 188.
Puttelange, nœud de routes, à l'O. de Sarreguemines, I 208, 364 et suiv., 401 et suiv., 415 et suiv.
Puttkamer (de), lieut.-colonel, II 833.
Puttkamer (de), capitaine, I 466.
Puttkamer (de), lieut., V 1144.
Puttkamer (Baron de), gén.-major, com. l'art. du IXe corps, II 674 et suiv., 683, 695, 705; III 500 et suiv.
Putzig (Baie de); partie de la baie de Dantzig; combat naval de la — II 1249.
Puxe, sur l'Orne, II 669 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Puxieux, au S. de Mars-la-Tour; combat de — I 506 et suiv., 522 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 642 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 894.

Quartier-général (Grand) de S. M. le Roi de Prusse. Mobilisation, formation de la garde du — I 56. Formation des armées 80. Considérations sur une offensive de l'ennemi avant la fin de juillet, instructions pour le débarquement de la IIe armée 87 et suiv., 99. Ordre de prendre l'offensive donné à la IIIe armée 101. Transfert du — à Mayence, proclamations 117 et suiv. Le — à Mayence, ordre à l'armée 132. Considérations concernant le rappel éventuel de la IIIe armée 133. Télégrammes adressés à la Ire armée concernant sa mission pendant les premiers

Digitized by Google

jours d'août 147, 151. Différences dans la manière de voir du — et du com. en chef de la Ire armée 153. Le point de débarquement de la IIe armée est reporté plus en avant 157. Instructions pour la IIe armée 158. Télégrammes adressés à la IIe armée concernant l'offensive projetée 159 et 160. Ordre de mouvement vers la Moselle et la Seille 166 et suiv., 171 et suiv., 293, 382. Ordre d'investir Strasbourg 387. Transfert du — à Hombourg, considérations relatives à la continuation de l'offensive après les batailles de Wœrth et de Spicheren 389, 398, 403. Ordre de S. M. le Roi de Prusse à l'armée en entrant sur le territoire franç. 405. Transfert du — à Sarrebruck 411. Transfert à St. Avold 417. Ordre du 11 août ordonnant une liaison plus étroite de la Ire et de la IIe armée pendant leur marche vers la Nied franç. 419 et suiv. Ordre à la Ire armée de marcher sur Metz et à la IIe armée de marcher vers la Moselle en amont de Metz 429 et suiv. Transfert du — à Herny, ordre relatif à la conduite ultérieure à tenir par la Ire et par la IIe armée, daté du 13 août au soir 439. 448. 493. 15 août 495 et suiv. 16 août, transfert du — à Pont-à-Mousson, dispositions prises à la suite des rapports sur les combats de Vionville—Mars-la-Tour 512 et 624 et suiv. 17 août 629 et suiv. Dispositions prises pour la journée du 18 août II 641 et suiv. 18 août, le — à Flavigny 651 et suiv., 658 et suiv., à Rezonville 786 et suiv., à Gravelotte, marche en avant du IIe corps 798. 875. Transfert du — à Rezonville 883. Formation de l'armée de la Meuse, retour du — à Pont-à-Mousson 886 et suiv. 894. Dispositions prises pour la marche sur Châlons 913. Transfert du — à Commercy 914 et suiv. 920. Premières nouvelles sur la tentative de déblocus de Metz, transfert du — à Bar le Duc 924. Considérations sur la conversion à droite, premières dispositions pour l'exécution de ce mouvement, 24 et 25 août, 929 et suiv. 26 août, conversion à droite de l'armée de la Meuse 942 et suiv. Conversion à droite de la IIIe armée 944. Transfert du — à Clermont en Argonne 946. 27 août, marche sur Vouziers, Buzancy et Beaumont 953 et suiv. 28 août, ordre donné à la IIIe armée et à l'armée de la Meuse 957, 963 et suiv. 29 août, transfert du — à Grand-Pré, ordre de prendre l'offensive sur la ligne Le Chesne — Beaumont 981 et suiv. 985. 30 août, bataille de Beaumont, le — sur la hauteur de Vaux-en-Dieulet 1050 et suiv. Transfert du — à Buzancy 1052. 31 août, ordre de continuer l'offensive 1056 et suiv. Transfert du — à Vendresse, conférence de Chémery 1079. Dispositions relatives à la bataille de Sedan 1081 et suiv. Bataille de Sedan, le — à Frénois 1138. Capitulation de Sedan, retour à Vendresse 1216 et suiv. Coup d'œil rétrospectif sur la campagne contre l'armée de Châlons 1229 et suiv. Dispositions prises pour l'investissement de Strasbourg 1254, 1265, 1269. Formation du corps de siége devant Strasbourg 1269. 1284. 1310. Création des gouv.-gén. 1315. Formation du XIIIe corps 1341. Coup d'œil général sur la guerre jusqu'au commencement de septembre 1412. Préparatifs pour la marche sur Paris III 1 et suiv. Transfert du — à Rethel et à Reims, suite des dispositions prises pour la marche sur Paris 14 et suiv. Transfert du — à Château-Thierry et à Meaux 26. Investissement de Paris 48 et suiv. Transfert du — à Gonesse 54. Transfert du — à Ferrières 79. Premières négociations avec Jules Favre 80 et suiv. 85. 92. 123. Formation du XIVe corps d'armée 138. 146. Transfert du — à Versailles 172. Protection des communications avec l'arrière 200. Dispositions prises pour s'emparer de Soissons 205. 210. 251. 254. Négociations avec Régnier 272 et suiv. 274. Négociations avec le général Boyer 291 et suiv. Formation de la 4e div. de réserve, emploi du XIVe corps 297 et suiv. Instructions données au gén. de Werder pour l'offensive contre l'armée des Vosges 302, 313. Instructions données au gén. de Werder relativement à sa mission après la chute de Metz 323 et suiv., 329 et suiv. Ordre d'investir Belfort 352. Ordre d'assiéger Belfort 359. Ordres concernant l'emploi des troupes rendues libres par la prise de Metz 360 et suiv., 362 et suiv., 374 et suiv. Instructions données à la IIe armée au commencement de septembre 377 et 381. Négociations avec Thiers 383 et suiv. Formation de la subdivision d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin

Digitized by Google

389. Nouvelles concernant le combat de Coulmiers 409. 420. Ordre donné à la IIe armée de couvrir les troupes d'investissement de Paris vers le sud et à la subdivision d'armée d'agir de même vers l'ouest 422. Ordre donné à la subdivision d'armée de se porter vers Beaugency 426, 430, 437 et suiv. Ordre donné à la IIe armée de prendre l'offensive vers Orléans 493. Bataille de Villiers 527 et 544 et suiv. 555. Ordre donné à la Ire armée de marcher sur Rouen IV 559. Instructions complémentaires données à la Ire armée 588. Mesures prises pour protéger les communications avec l'arrière dans la direction du nord, ordre de concentrer la Ire armée autour de Beauvais 591 et suiv. 599. Ordre donné au général de Werder d'observer Langres et au général de Zastrow de s'intercaler entre la IIe armée et le XIVe corps 608 et suiv. Ordre donné au Prince Frédéric Charles de poursuivre l'ennemi 619 et 627. Suite des instructions données à la IIe armée 646. 661. Instructions générales données le 17 décembre à la Ire et à la IIe armée pour couvrir le siége de Paris 663. 666 et suiv. Formation nouvelle du XIIIe corps 671. Ordre de pousser des reconnaissances au delà de Gien pour se renseigner sur l'armée de Bourbaki 687. Ordre donné à la IIe armée de marcher sur le Mans 689. Ordres donnés au général de Zastrow de marcher sur Auxerre et Châtillon sur Seine, instructions données en même temps au général de Werder 689 et suiv. Suite des instructions données au général de Werder 693 et 700. 701. Partage de la Ire armée en deux groupes 721. Commencement du bombardement de Paris 732 et suiv. 749. 770 et suiv. 851. Ordre donné au XIIIe corps de marcher sur Rouen 863. Ordre de renforcer les troupes laissées à Orléans 871. 874. 878. Ordre donné à la 14e division de rejoindre son corps 881. Ordre donné à la 12e div. de cav. de marcher sur Vervins 883 et suiv. Remplacement du général de Manteuffel par le général de Gœben dans le commandement de la Ire armée 915. 918. Ordre donné au XIIIe corps de partir pour Rouen 955. 959 et suiv. 961. 969. Renseignements contradictoires sur les mouvements de Bourbaki, ordres donnés par suite de ces renseignements au IIe et au VIIe corps 987. Formation de l'armée du Sud 989. Instructions données au général de Werder pour qu'il couvre le siége de Belfort 1009. Ordre donné au gén. de Werder d'accepter la bataille sur les positions de la Lisaine 1021. Proclamation de l'Empire, ordre à l'armée 1087. Dispositions prises pour la continuation du bombardement 1103. Résolution de procéder à l'attaque régulière contre St. Denis 1105. Négociations concernant la capitulation, conclusion de l'armistice 1110 et suiv. Présence du général de Manteuffel au —, instructions sur la mission de l'armée du Sud V 1113. 1114. Instructions données au général de Werder pour la continuation du siége de Belfort et la poursuite de l'ennemi 1152. Communication de l'armistice au général de Manteuffel 1199 et 1202 et suiv. 1208. Instructions données au général de Manteuffel après le passage de l'armée de l'Est en Suisse 1226. Communication faite au général de Manteuffel, lui apprenant l'extension de l'armistice 1229. Extension de l'armistice au Sud-Est de la France 1252. Organisation du service des chemins de fer de campagne 1267 et suiv. Dispositions concernant les gouv.-gén. 1270. Renfort des troupes d'étapes de la IIe armée 1278. Instructions données au gouv.-gén. à la suite de l'offensive prise par l'armée de l'Est 1287. Instructions données au général de Löwenfeld lors du départ de Metz du VIIe corps d'armée 1297. 1300 et suiv. Coup d'œil sur la guerre depuis le commencement de septembre 1311. Dispositions prises pendant l'armistice en vue de la continuation de la guerre 1328 et suiv. Conclusion de la paix préliminaire 1336 et suiv. Instructions pour la marche rétrograde 1339 et suiv. Licenciement des gouv.-gén. de Lorraine, de Reims et de Versailles 1340. Licenciement de l'armée du Sud 1342. Transfert du — à Ferrières, négociations relatives à l'exécution du traité de paix 1343 et suiv. Transfert du — à Meaux, licenciement de l'armée de la Meuse, nomination du Prince Royal de Saxe au commandement en chef des troupes devant Paris, transfert du — à Nancy 1344. Ordre à l'armée et départ de S. M. l'Empereur pour l'Allemagne 1345. Dispositions prises pendant l'insurrection de la Commune 1346 et suiv. Con-

Digitized by Google

clusion du traité de Rouen 1348. Suite des dispositions pour la marche rétrograde 1351 et suiv. Licenciement des armées, formation d'une armée d'occupation 1355.
Quast (de), lieut., V 1131.
Quentin (St.), sur la Somme; escarmouche dans le faubourg de — IV 591, 721, 897, 917, marche de l'armée franç. du Nord sur — 919 et suiv., 924 et suiv., bataille de — 927 et suiv., 948 et suiv.; combat dans le faubourg et prise de — V 1296.
Quentin (Fort et Mont St.), à l'O. de Metz, II 649 et suiv., 790, 797 (bataille de Gravelotte — St. Privat); III 274, 290.
Quentin (St.), près de Montoire, au S.-O. de Vendôme, IV 677.
Quentin (Bataille de St.), IV 927 et suiv. Combats de l'aile droite contre le 22e corps franç.: combats de la 16e div. sur les hauteurs au sud de Grugies 929, 931, 939; offensive franç. 932; détachement Hymmen à Contescourt 931, 937; 12e div. de cav. au Pontchu et à la Neuville-St. Amand 931; entrée en ligne de la réserve de l'armée à Contescourt 936; prise de Castres 937; assaut des hauteurs au S.-O. de Grugies 938; offensive franç. au S. de Grugies 939; entrée en ligne de la 3e brig. de réserve de cav. 939; prise de Grugies 940; entrée en ligne de la 3e div. de réserve, assaut des hauteurs de Tout Vent 939; marche en avant sur toute la ligne et entrée dans le faubourg de St. Quentin 941. Combats de l'aile gauche contre le 23e corps franç.: combats de la div. combinée du 1er corps à Holnon, Selency et Moulin Coutte 933, contre Fayet 935; offensive franç. 936; prise de Francilly 941, offensive franç. sur Francilly et Moulin Coutte 942; combats de la 15e div. à l'Epine de Dallon et à l'E. de Savy 934, assaut de l'Epine de Dallon 941, prise des hauteurs situées à l'O. du faubourg St. Martin 943; combat de Rocourt et du faubourg de St. Martin 944. Retraite de l'armée franç. 944. Pertes 946. Répartition des troupes, effectif des troupes all., IV suppl. 349*, 353*.
Quentin-le-Berger (St.), au S. de Sézanne, V 1292 (combat de Marcilly).
Querimont (Ferme de), à l'O. de Givonne, II 1178 et suiv. (bataille de Sedan).
Querrieux, sur l'Hallue, au N.-E. d'Amiens, IV 703 et suiv. (combat de —), 708 et suiv. (bataille de l'Hallue), 918 et suivantes.
Quesnel (Le), au S.-E. d'Amiens, IV 560 et suiv.
Quesnoy (Le), au S.-E. de Valenciennes, IV 950.
Quetigny, à l'E. de Dijon, V 1220.
Queuleu (Fort), près de Metz, I 499; II 1345 et suiv. (bataille de Noisseville); III 266 et suiv., 286.
Quinconce (Hauteur du), au N.-O. de Péronne; combat d'avant-postes sur la — IV 911 (prise de Péronne).
Quingey, sur la Loue, au S. de Besançon; combat de — V 1149, 1162, 1164, 1190.
Quistorp (de), colonel, III 155 et suiv.
Quitzow (de), major, III 105, 131.

Raabe, capitaine, II 998.
Rabenhorst (de), lieut. en 1er, II 1010.
Radecke (de), lieut.-col., II 777.
Radegonde (Ste.), à l'O. de Péronne, IV 906 (prise de Péronne).
Radziwill (Prince), lieut.-col., aide de camp. de S. M. le Roi, I 8.
Rallicourt, au S.-O. de Mézières, III 4.
Rainans, au N.-O. de Montbéliard, IV 1017.
Raincy (Plateau du), au N.-E. de Paris; emplacement des batteries all. sur le — IV 744 (bombardement du Mont-Avron), 1082.
Rainneville, au N.-E. d'Amiens, IV 707 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Raizer, major, III 235.
Rambervillers, au N.-E. d'Epinal, II 897; III 301 et suiv., combat de — 303 et suivantes.
Rambouillet, III 215, 412, 421; V 1260, 1417.
Ramm (de), colonel, com. l'art. du VIe corps, IV 1075 et suiv.
Ramorie (La), ferme sur la Givonne, II 1086 et suiv. (bataille de Sedan).
Ramstaedter, capitaine, II 696.
Rantzau (de), gén.-major, com. la 25e brig. de cav., com. le détachement de la 25e div. sur la Loire en amont d'Orléans, IV 687 et suiv., 751, 868 et suiv., 873; V 1278 et suiv., 1324.
Rantzau (Comte de), lieut., II 1168.
Raon l'Etape, au N.-E. d'Epinal; combat de — III 127, 201, combat d'avant-garde à — 301 et suiv., 303 et suiv.

Digitized by Google

Raoult, gén. franç., com. la 3e div. du 1er corps, I 36, 176, 218.
Rapaille (Ferme de la), sur la Givonne, II 1086 et suiv. (bataille de Sedan).
Raschpfuhl (Ferme), au N.-O. de Sarrebruck, I 140 et suiv. (combat de Sarrebruck).
Rastatt, place forte; garnison et armement de — au début de la guerre I 57 et suiv., 76, 89 et suiv., 169; II 1266 et suiv.; V 1401 et suiv., 1419, 1461 et suiv.
Ratterie (Ferme de la), au N. de Connerré, IV 811 (combat du Chêne, bataille du Mans).
Rauch (de), gén.-major, com. la 17e brig. de cav., III 441; IV 626, 632 et suiv., 772, 779, 784 et suiv., 809 et suiv., 826 et suiv., 838.
Rauch (de), lieut.-col., I 552; IV 666.
Rauch (de), major, II 993.
Raucourt, à l'O. de Mouzon, II 970, 1013 et suiv. Bois de — II 1015 (bataille de Beaumont).
Raumer (de), capitaine, II 1033.
Ravières, sur le canal de Bourgogne, au S.-O. de Châtillon-sur-Seine, IV 608, 689.
Rayle, capitaine, IV 1012, 1065; V 1154.
Razeran, au N.-E. de Rouen, IV 586 (combat de Buchy).
Rébillard, gén. franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 15e corps, III 397; com. la 2e div. du 15e corps, V 1163; 1180, 1199.
Reboul, gén. franç., com. la 1re brig. de la 3e div. du 12e corps, II 1086, 1090 et suiv.
Rebréchien, au N.-E. d'Orléans, III 507 (bataille d'Orléans).
Recey-sur-Ource, au S.-E. de Châtillon-sur-Seine, V 1119.
Rechenberg (de), lieut.-col., III 550.
Rechtenbach, au N. de Wissembourg, I 179 (combat de Wissembourg).
Rechtern, major, I 541, 559.
Reckow (de), colonel, IV 766.
Recologne, à l'E. de Lure, IV 1065 (combat de Clairegoutte).
Recrutement de l'armée allemande V 1447 et suiv. Tableau indiquant les renforts envoyés à l'armée en campagne pendant la durée de la guerre V supplément 750*.
Redern (de), gén.-major, com. la 13e brig. de cav., I 163, 505 et suiv., 565.
Redern, colonel, II 999.
Réglement de manœuvres, français, I 23 et suiv.
Regmalard, au N. de Nogent-le-Rotrou, IV 772, 779, 784.
Régnier, soi-disant plénipotentiaire de la cour impériale franç., III 272 et suiv.
Regret, au S.-O. de Verdun, III 370 (prise de Verdun).
Rehon, au S. de Longwy, V 1301 (combat sous Longwy).
Reichshoffen, à l'O. de Wœrth, I 176 et suiv., 198 et suiv., 260 et suiv. (bataille de Wœrth), II 1300, 1414.
Reichstett, au N. de Strasbourg, II 1269 et suiv.; III 96.
Reille (Comte), gén. franç., aide-de-camp de l'Empereur Napoléon, II 1217 et suiv.
Reims. Transport du 7e corps franç. sur — I 375. Positions de l'armée de Châlons près de — II 907 et suiv., 924, 930. Grand quartier-général à — III 14. Tête d'étapes de guerre de la 1re armée V 1255. Commissions de ligne et d'exploitation des voies ferrées à — V 1268. Direction supérieure des postes à — V 1383. Magasins de vivres à — V 1413, 1418. En outre: II 1226; III 10, 376; V 1398 etc.
Reims (Gouvernement général de); sa création III 87. Composition de l'état-major du — à la fin de janvier 1871 V suppl. 650*. Affectation de troupes au — III 201, 375. Protection des communications avec l'arrière V 1270, 1291 et suiv. Administration V 1305 et suiv. Licenciement V 1340.
Reinhard (de), major, II 750.
Reinicke, lieut.-col., I 470.
Reisewitz, capitaine, IV 1004.
Reitzenstein (Baron de), gén.-major com. la 1re brig. de la div. de camp. wurtembergeoise, III 59.
Reitzenstein (de), major, II 1204.
Reitzenstein (de). lieut., III 59.
Remilly, au S.-E. de Metz, sur la ligne de Metz à Sarrebruck, I 416 et suiv.: II 649, 888 et suiv., 1309 et suiv., 1329 (tête d'étapes de guerre de l'armée d'investissement devant Metz); III 263 (chemin de fer de camp. de Remilly à Pont-à-Mousson; V 1380 (dépôt principal des postes pour la Ire et la IIe armée), V 1409 (magasin de vivres).
Remilly-sur-Meuse, au N.-O. de Mouzon. II 970, 1014 (bataille de Beaumont), 1069 et suiv., 1091 et suiv. (bataille de Sedan).
Rémonville, au S.-E. de Buzancy, II 979.

Digitized by Google

Remy (St.), au N. de Metz, III 271, 276 (combat d'avant-postes à Ladonchamps et à —), 278 et suiv. (combat de Bellevue).
Remy (St.), au S. de Raon-l'Etape, III 304 (combat de la Bourgonce).
Remy (Ferme de St.), au N.-E. de Beaumont, II 1027 (bataille de Beaumont).
Remy du Plain (St.), au S.-E. d'Alençon, IV 862.
Renard, canonnière de IIe classe, I 113 et suiv.; II 1242.
Renardière (La), au S. de Coulmiers, III 393, 396 et suiv. (combat de Coulmiers).
Renauld (Chevalier de), lieut., V 1365.
Renay (Bois de), au N.-E. de Vendôme, IV 656.
Renève l'Eglise, sur la Vingeanne, au S.-O. de Gray, III 322 et suiv.
Renneville, au N. de Coulmiers, III 400 (combat de Coulmiers).
Renouard (de), major, V 1224.
Renown, vaisseau de ligne, I 114; II 1246.
Renz (de), colonel, IV 696.
Repperts-Berg, au S. de Sarrebruck, I 140 et suiv. (combat de Sarrebruck), 290 et suiv. (bataille de Spicheren).
Requin, canonnière de IIe classe, I 113 et suiv.; II 1242.
Reschreiter, major, II 1072 et suiv.
Résultats de la guerre, V 1465 et suiv. Tableau indiquant les trophées conquis par les armées all. V suppl. 752*.
Rethel, sur l'Aisne, II 911, 919 et suiv., 926 (aile gauche de l'armée de Châlons à —), 1226 et suiv.; III 3 et suiv., 14 (grand quartier général à —), 202 (tête d'étapes de guerre de l'armée de la Meuse); V 1257.
Retonfay, à l'E. de Metz, I 455 et suiv. (bataille de Colombey — Nouilly); II 893, 1352 et suiv. (bataille de Noisseville).
Rétreville, ferme près d'Angerville, au S.-O. d'Etampes, III 222 (combat d'avant-garde à Angerville).
Reugny, sur la Brenne, au S. de Château Renault, IV 674 et suiv.
Reuss, capitaine, III 66.
Reuss (Prince), voir Henri XVII.
Reuter (de), colonel, I 327.
Réveillon (Ruisseau du), au S. de Paris, IV 1072.
Revigny-aux-Vaches, sur l'Ornain, au N.-E. de Vitry-le-Français, II 945.
Rex (de), colonel, com. la 32e brig. d'inf., I 107, 148, 182 et suiv., 300, 486, 604 et suiv.; II 799.
Reyau, gén. franç., III 44; com. la div. de cav. du 15e corps, III 212, 218, 240, 387, 398 et suiv.
Rezonville, à l'O. de Metz, I 447, 507 et suiv., 521 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour), 624, 630 (combat d'avant-postes —); II 641 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat). Plateau de — I 545 et suiv., 584 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 786 (séjour de S. M. le Roi pendant la bataille de Gravelotte—St. Privat), 894.
Rheinau, sur le Rhin, au N.-E. de Schélestadt; bac de — II 1279.
Rheinbaben (Baron de), lieut.-gén., com. la 5e div. de cav., I 105, 159, 167, 293 et suiv., 342 et suiv., 505, 521, 542, 562, 592; II 950, III 5; IV 666 et suiv., 958.
Rheinheim, à l'E. de Sarreguemines, I 95.
Rhin. Importance militaire et géographique du — et du pays rhénan I 125 et suiv. Passage du Rhin projeté par les Franç. I 27 et suiv. Destruction des ponts du — I 93 et suiv. Concentration de la IIIe armée sur le — I 85, 100 et suiv., 168 et suiv. Evénements sur le haut — I 202 et suiv., 372 et suiv. Siége de Strasbourg II 1254 et suiv.; III 96 et suiv. Passage du — par la 4e div. de réserve III 337. En outre: I 2, 72 et suiv., 87; II 1299 et suiv.; IV 1009; V 1351 etc.
Rhin (Petit), bras gauche du —, II 1258; III 121; voir siége de Strasbourg).
Rhin tortu, affluent de droite de l'Ill, II 1255; III 110 (siége de Strasbourg).
Rhin (Armée franç. du). Force et commandement en chef I 445. Préparatifs pour la marche sur Verdun I 446 et suiv. Bataille de Colombey—Nouilly I 447 et suiv., 472 et suiv. Mouvements de l'— après le 14 août I 518 et suiv. Bataille de Vionville—Mars-la-Tour I 521 et suiv., 566 et suiv. Evénements du 17 août, positions de l'— I 632 et suiv.; II 649 et suiv. Bataille de Gravelotte—St. Privat II 651 et suiv., 672 et suiv., 791 et suiv. Investissement de Metz II 1317 et suiv., 1329 et suiv. (premières positions et reconstitution), 1335 et suiv. (situation et intentions), 1345 et suiv. (bataille de Noisseville); III 257 et suiv., 265 et suiv. (sorties des 22, 23 et 27 sep-

Digitized by Google

tembre), 277 et suiv. (combat de Bellevue). Capitulation III 293 et suiv.; voir aussi Bazaine et Metz.
Rhin (Canal de l'Ill au), II 1258 et suiv., III 100 et suiv. (siége de Strasbourg).
Rhin (Canal de la Marne au), I 124 et suiv., 288; II 910 et suiv., 1256, 1258 et suiv., 1306; III 83 et suiv. (prise de Toul), 94 et suiv. (siége de Strasbourg).
Rhin (Chemin de fer de la Nahe et du) I 152, 294.
Rhin (Canal du Rhône au), II 1255 et suiv.; III 110 (siége de Strasbourg), 338 et suiv. (prise de Schélestadt et de Neuf-Brisach), 349.
Rhône. Batteries blindées sur le — V 1329.
Ribécourt, au S.-O. de Cambrai, IV 947.
Richardière (Ferme de la), au N. de Montoire, IV 775 et suiv.
Richebourg, au N.-E. de Dreux; combat de — III 429.
Richelieu (Parc de), au N.-O. de St. Cloud, III 180 (combat de la Malmaison).
Richemont, sur l'Orne, au S. de Thionville, II 865.
Richter, major, II 731, 1103.
Richter, lieut., V 1365.
Richter, directeur des télégraphes de guerre, V 1370.
Richthofen (Baron de), lieut., V 1238.
Riedel, colonel, IV 595, 730.
Riedseltz, au S. de Wissembourg, I 184 et suiv. (combat de Wissembourg).
Rieff (de), colonel, IV 1075 et suiv.
Riegel, lieut., V 1263.
Rigault de Genouilly, amiral franc., ministre de la marine, I 114.
Rille, affluent de gauche de la Seine; escarmouche sur la — IV 589, 722 et suiv., 902, 953 et suiv.; V 1340.
Rilly, au S.-O. de Blois, IV 676.
Rimarde (Ruisseau de la), à l'O. de Beaune-la-Rolande, III 462.
Rimay (St.), à l'O. de Vendôme, IV 765 (combat de Montoire—les Roches.
Ringler (de), colonel, I 276.
Rioz, nœud de routes, au N. de Besançon, III 316 et suiv.; IV 984, 997; V 1172.
Ritgen, capitaine, I 463.
Rivière (La), au S. de Coulmiers, III 397 et suiv. (combat de Coulmiers).
Rivotte (Ferme de la), au N.-O. de Briare, IV 869 (combat de Briare).
Rixhöft, station sémaphorique de la Baltique, II 1248 et suiv.
Robert, gén. franç., com. la 2e brig. de la 2e div. du 18e corps, III 453 et suiv.
Robert-le-Diable (Ruines du château de), au S.-O. de Rouen, IV 724 (combat de —), 898 et suiv. (combat de — Maison Brulet).
Robertsau, voir Ruprechtsau.
Robin, gén. franç., com. la 2e div. du 23e corps, IV 707, 886, 888 et suiv., 919 et suiv., 925, 933.
Rocé, à l'E. de Vendôme, IV 655 et suiv. (combat de Coulommiers).
Roche (Château de), sur la Loue, près d'Arc et Senans, au S.-O. de Besançon, V 1192.
Roche (La), sur l'Yonne, au N. d'Auxerre; destruction du pont de — V 1264, surprise de la gare V 1282 et suiv., 1333.
Rochère (Château de la), au S. du Mans, IV 835 (combat de la Tuilerie).
Rochereau (Denfert) voir Denfert.
Roches, au S. de Montbéliard; combat de — V 1159 et suiv.
Roches (Hauteur des), à l'E. de Beaune-la-Rolande, III 457 et suiv. (bataille de Beaune-la-Rolande).
Roches (Les), au S. de la forêt de Marchénoir, IV 643 et suiv.
Roches (Les), au N.-E. de Montoire, IV 677 et suiv. (combat de Montoire), 761, 763 et suiv. (combat de Montoire—).
Rochow (de), capitaine, I 410.
Rocourt, au S.-O. de St. Quentin, IV 928 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Rocquemont, au N.-E. de Rouen, IV 585.
Rocquencourt, au N. de Versailles, III 37, 77, 159.
Rocroy, place forte, corps d'observation devant — III 375 et suiv.; IV 727, prise de — 880; V 1297.
Rode, colonel, II 1246.
Rœder (de), colonel, II 830, 847.
Rœder (de), major, II 815.
Rœder (de), capitaine, II 815.
Rœder (de), capitaine, II 851.
Rœder de Diersburg (Baron), major, IV 698; V 1198.
Rœdern (Comte de), colonel, IV 896.
Rœhl (de), colonel, IV 810.
Roëll (de), lieut.-col., I 591.
Rœrdansz, capitaine, II 694.
Rœse, capitaine, III 131; V 1247.
Röffel, capitaine, V 1293.
Rohr (de), lieut., I 630.
Rohrbach, bifurcation de route, à l'O, de Bitche, I 33 et suiv., 208, 286, 377, positions du IVe corps à — 382, 398 et suiv.
Roi Guillaume, frégate cuirassée all., I 111, 113; II 1242.

Digitized by Google

Roisel, à l'O. de Péronne, IV 897, 904, 913 (prise de Péronne), 917 et suiv., 951.
Roissy, au N.-E. de St. Denis, III 56.
Rolampont, au N. de Langres; reconnaissance sur — V 1284.
Rolland, gén. franç., com. la 7e div. militaire à Besançon, V 1160 et suiv., 1187, 1223, 1325.
Rollin (Ferme), au N. de Connerré, IV 811 (combat du Chêne, bataille du Mans).
Romain (St.), au N.-E. du Hâvre; escarmouche de — IV 955.
Romainville, au N. de Beaune-la-Rolande, III 459 (bataille de Beaune-la-Rolande).
Romainville (Fort de), près de Paris, III 35 et suiv., 40, 198 (combats du Bourget).
Romery, à l'E. de Mézières, II 1164 (bataille de Sedan); IV 727 et suiv. (prise de Mézières).
Romorantin, au S.-E. de Blois, IV 641.
Ronchamp, au N.-O. de Belfort, IV 1007, 1020, 1062 et suiv. (bataille de la Lisaine).
Roncière-le-Noury (de la), vice-amiral franç., chargé de l'armement d'une flotte de transport, I 115; com. la div. de marins de l'armée de Paris ou exerçant d'autres fonctions, III 43, 524, 533; IV 736.
Roncourt, au N. de St. Privat, II 649 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Rondonneau, au S. de Coulmiers, III 396 (combat de Coulmiers).
Ronneberg, major, III 166.
Roon (de), major, II 870.
Roon (de), lieut., IV 802.
Roppe, au N.-E. de Belfort, III 354; IV 962.
Roquebrune (de), gén. franç., com. la 1re div. du 17e corps, IV 622, 814 et suiv.
Roquette (La), sur la Seine, au S. de Rouen, IV 722 et suiv., 898.
Rosen (Baron de), capitaine, puis major, I 140; IV 893.
Rosenberg (de), lieut.-col., IV 685, 752, 766.
Rosenberg (de), major, II 825.
Rosenberg (de), capitaine, I 160.
Rosenberg (de), capitaine, I 426, 442.
Rosenberg-Gruszczinski (de), lieut.-gén., gouv.-gén. de Reims, III 210, 375; V 1274.
Rosenzweig (de), colonel, II 768; IV 882, 930 et suiv., 940.
Rosières, au N.-E. de Coulmiers, III 394 et suiv.
Rosières, au S.-E. d'Amiens, IV 562; V 1419 (magasin de vivres).
Rosny (Fort de), près de Paris, III 35, 46, 528 et suiv., 546 (bataille de Villiers); IV 745 et suiv. (bombardement du Mont Avron); V 1319.
Rossel (Ruisseau de), affluent de gauche de la Sarre, I 357 (bataille de Spicheren).
Rossel (Grand et Petit), au N.-O. de Forbach, I 357 et suiv. (bataille de Spicheren).
Rostken (de), major, II 1022.
Roth, colonel, puis gén.-major, com. la 3e brig. d'inf. bavaroise, III 235, 478.
Rothau, sur la Bruche, au N.-O. de Schélestadt; escarmouche de — III 126.
Rother Berg, au S. de Sarrebruck, I 295 et suiv. (bataille de Spicheren).
Rothmaler (de), gén.-major, com. la 11e brig. d'inf., I 535, 557 et suiv.; IV 759 et suiv.
Rouen. Rassemblement de troupes franç. à — IV 558, 582. Marche de la Ire armée sur —, occupation IV 584 et suiv. IV 898, 902 (combat de Robert-le-Diable—Maison Brulet). Marche du XIIIe corps d'armée sur — IV 954 et suiv. Utilisation du chemin de fer de Rouen à Amiens IV 706, 879, 915; V 1257. En outre: III 212, 251; IV 721 et suiv., 879, 920; V 1313, 1323, 1340, 1348, 1371 et suiv., 1419 (magasin de vivres) etc.
Rouffy, sur la Meuse, II 1036 (bataille de Beaumont).
Rougemont, nœud de routes au S.-O. de Villersexel, IV 984 et suiv., 997; V 1161, 1375.
Rougemont, au N.-E. de Belfort; combat de — III 354.
Rougemont (Ferme de), sur la Morée, à l'E. du Bourget, III 152.
Rougemontier, au S.-O. de Rouen, IV 901 (combat de Robert-le-Diable—Maison Brulet).
Rouhe, sur la Loue, au S. de Besançon, V 1176.
Rouher, ministre franç., II 908.
Rouillon (Ruisseau du), près de St. Denis, III 35.
Roupy, au S.-O. de St. Quentin, IV 934 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Rousseau, gén. franç., com. la 1re div. du 21e corps, IV 754, 796, 815.
Rover, brick all., I 112.
Roye, au S.-E. d'Amiens, IV 561, 701 et suiv., 718.

Digitized by Google

Roye, gén. franç., com. sur la rive gauche de la basse Seine, IV 724, 903, 954.
Rozerieulles, à l'O. de Metz, II 649 (bataille de Gravelotte—St. Privat); III 262.
Ruan, à l'E. d'Artenay, III 489 (bataille de Loigny—Poupry).
Ruaudin, au S.-E. du Mans; bois de — IV 803, 835, 844, 848; voir bataille du Mans.
Rubécourt, au N.-E. de Bazeilles, II 1099 (bataille de Sedan).
Rubelles, au N.-E. de Melun; escarmouche de — III 20.
Rubenheim, au S.-E. de Sarrebruck, I 159.
Rubenpré, au N.-E. d'Amiens, IV 712.
Rudolphi, capitaine, IV 823, 834.
Rudorff, colonel, II 975, 1121.
Rue (La), près de l'Hay, au S. de Paris, III 164 et suiv. (combat de Chevilly), 526 (combat de l'Hay); IV 1074 (batterie de —).
Rue Boussier (La), au N. de Beaune-la-Rolande, III 457 et suiv. (bataille de Beaune-la-Rolande).
Rückert, lieut., IV 1050.
Rügen (Ile de), II 1245 et suiv., combat naval près de l'— 1248.
Rühle Lilienstern (de), lieut., I 461.
Rueil, au N.-O. de St. Cloud, III 172, 179 et suiv. (combat de la Malmaison); IV 1095 (bataille du Mont Valérien).
Ruffine (Ste.), au S.-O. de Metz, II 649 et suiv. (bataille de Gravelotte—Saint-Privat).
Ruillé-sur-le-Loir, au N.-E. de la Chartre-sur-le-Loir, IV 781.
Ruilly (Ferme de), au N.-O. d'Orléans, III 514 (combat d'Orléans).
Ruisseau (Le), à l'O. de Fontainebleau; escarmouche du — III 62.
Rulle (Ferme du), à l'E. de Bazeilles, II 1099 et suiv. (bataille de Sedan).
Rulle (Ruisseau du), affluent de droite du Chiers, II 1064, 1128 et suiv. (bataille de Sedan).
Rullet (Ferme de), au S. de Villersexel, IV 1001 (combat de Villersexel).
Rumaisnil, station de la ligne Amiens—Rouen; destruction de la voie ferrée à — IV 575.
Rumigny, au S. d'Amiens, IV 574 (bataille d'Amiens).
Rumilly, au S. de Cambrai, IV 947.
Runckel (de), major, I 560.
Rundstedt (de), major, V 1188.
Rungis, au S. de Paris, III 157 et suiv., 165 et suiv. (combat de Chevilly), 526 (combat de l'Hay).
Runnebaum (de), lieut., IV 813.
Ruœsch (de), major, IV 624.
Rupigny, au N.-E. de Metz, II 1323, 1348 et suiv. (bataille de Noisseville); III 266.
Ruprechtsau ou Robertsau, au N. de Strasbourg; II 1258, 1268 et suiv., 1280 et suiv.; III 100 et suiv. (siége de Strasbourg).
Rupt (Ruisseau du), à l'O. de Montbéliard, IV 1017 et suiv.; V 1151.
Rupte de Math, affluent de gauche de la Moselle, en amont de Metz, I 129.
Russey (Le), au N. de Pontarlier, V 1208.
Russhütte, au N. de Sarrebruck, I 142 (combat de Sarrebruck).
Rymultowsky, lieut. en 1er, IV 818.

Sabatier, colonel franç., III 135.
Sablé, dans la Sarthe, au S.-O. du Mans, IV 875.
Sablon (Le), au S. de Metz; combats de Montigny-les-Metz et du — I 503.
Sablonville, près de la porte de Neuilly, à l'O. de Paris, III 144.
Sachs, colonel, IV 1031, 1039, 1060.
Sachse, conseiller des postes, V 1378.
Sachy, au N.-O. de Carignan, II 1130 (bataille de Sedan).
Sacken (Baron d'Osten dit), gén.-major, com. la 25e brig. d'inf., I 463 et suiv.; II 802; V 1122, 1132, 1147, 1176, 1190, 1275 et suiv.
Saclay, au S.-E. de Versailles, IV 1075.
Säckel, vice-sergent-major, IV 1091.
Saenger, capitaine, II 1043.
Saens (St.), au N.-E. de Rouen, IV 585.
Sahr (de), lieut.-col., II 972.
Sailly-Saillisel, au S.-E. de Bapaume, IV 718 et suiv., 889 et suiv. (bataille de Bapaume), 897, 919.
Sains, au S. d'Amiens, IV 573 et suiv. (bataille d'Amiens), 704.
Saintry, à l'O. de Coulmiers, III 398 (bataille de Coulmiers).
Saisenay, à l'E. de Salins, V 1181, 1191.
Salamandre, canonnière de IIe classe, I 113; II 1248.
Salamou (Hauteur du), à l'E. d'Héricourt, IV 1023 et suiv. (bataille de la Lisaine).
Salbert (Mont du), au N.-O. de Belfort, IV 963.

Digitized by Google

Salbris, au N. de Vierzon, III 240, 387; combat de — IV 613, 648.
Salignac Fénélon (de), gén. franç., com. la div. de cav. du 12e corps, II 1034, 1086, 1177.
Salins, dans le Jura; fortifications de — III 300; V 1166, combat de — 1169, combat de — 1174 et suiv., 1181 et suivantes.
Salle (Château de la), au N.-E. d'Orléans, III 495 (bataille d'Orléans).
Salle, au S. de Raon-l'Etape, III 304 et suiv. (combat de la Bourgonce).
Sallerie (Ferme de la), au N.-E. de Vendôme, IV 656 (combat de Pezou).
Salm-Salm (Prince Félix de), major, II 825.
Saloucl, sur la Celle, IV 576 (bataille d'Amiens).
Sambre-à-l'Oise (Canal de la), IV 580 (prise de la Fère).
Samoreau, sur la Seine, au N.-E. de Fontainebleau, III 59.
Sancheville, au N.-O. de Loigny, III 492 (bataille de Loigny—Poupry).
Sanceray, au S.-E. de Raon-l'Etape, III 305 (combat de la Bourgonce).
Sancey-le-Grand, à l'E. de Baume-les-Dames, V 1192.
Sander, lieut.-col., III 345.
Sandrart (de), gén.-major, com. la 9e div. d'inf. I 183, 187; III 65 et suiv.; IV 1094, 1098 et suiv.
Sanitz (de), major, II 1197.
Sanitz (de), capitaine, I 453.
Sannois, au N. d'Argenteuil, près Paris, III 187 et suiv.
Sannow, lieut.-col., III 458.
Sanry-les-Vigy, au N.-E. de Metz, II 1357 (bataille de Noisseville).
Santé (Service de) dans l'armée all. V 1425 et suiv. Liste du personnel médical dirigeant au mois d'août 1870 V suppl. 692*. Nombre de malades ou blessés traités dans les ambulances V suppl. 738*. Fonctionnement des ambulances et du personnel de réserve d'ambulances V suppl. 699*. Situation indiquant le chiffre le plus élevé et le nombre des malades de l'armée en campagne à la date du 10 février 1871 V suppl. 698*.
Santeau (Ferme), au N.-E. d'Orléans, III 495 (bataille d'Orléans).
Santilly, au N. d'Artenay, III 481 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Saône, rivière. Importance militaire et géographique du bassin supérieur et moyen de la — III 299 et suiv. Marche du XIVe corps vers la — III 300 et suiv. Evénements dans le bassin moyen de la — depuis le milieu de novembre jusqu'à la fin de l'année IV 600 et suiv., 691 et suiv. Marche de l'armée du Sud dans le bassin supérieur de la — V 1113 et suiv. En outre: III 323, 330 et suiv., 419; IV 987 et suiv., 1007; V 1136, 1166, 1218, 1313 etc.
Sapignies, au N. de Bapaume; combat de — IV 885 et suiv., 890 (bataille de Bapaume), combat de — 896.
Saquet (Moulin), au S. de Paris, près de Villejuif, III 40, 77, 155 et suiv., 162 (combat de Chevilly).
Saran, au N. d'Orléans, III 233 (combat d'Orléans), 506, 519 (bataille d'Orléans).
Sarcelles, au N. de St. Denis, III 54 et suiv., 151 et suiv.
Sargé, au N.-O. de Vendôme; escarmouche de — III 438; combat de — IV 773 et suiv.
Sarnowsky (de Helden), voir Helden.
Sarralbe, au S. de Sarrebruck, I 401, 415.
Sarre, affluent de droite de la Moselle; importance géographique et militaire de la — I 123 et suiv. Détachements sur la —, concentration de la Ire armée sur la — I 103, 133, 145 et suiv. Positions des Français entre la — et la Moselle I 207 et suiv. Combats de Sarrebruck I 94 et suiv., 138 et suiv. Bataille de Spicheren I 290 et suiv. Marche en avant de la IIIe armée sur la — I 376 et suiv. Déploiement de la Ire et de la IIe armée et continuation de la marche en avant sur la rive gauche de la — I 395 et suiv. En outre: I 41 et suiv., 366 et suiv. etc.
Sarrebourg, à l'O. de Saverne, I 123 et suiv., 289, 372 et suiv., 383 et suiv., 388 et suiv., 415 et suiv.; II 1298 et suiv., 1316.
Sarrebourg, au S. de Trèves, I 95, 101, 103, 137; II 1333.
Sarrebruck, I 43 et suiv., 76 et suiv., 85 et suiv., 91, combats de — 94 et suiv. et 138 et suiv.; 124 et suiv., 133 et suiv., 143 et suiv., 205, 290 et suiv. (bataille de Spicheren), 374, 396 et suiv., 411 et suiv.; II 1309 et suiv., 1413. Communications avec l'arrière V 1255 et 1371, 1391, 1409, commission d'évacuation à — 1432 et suiv. Terrain de manœuvres de — I 95 et suiv., 137, 139 et suiv. (combat de —), 290 et suiv. (bataille de Spicheren).

Digitized by Google

Sarreguemines, au S.-E. de Sarrebruck, I 85 et suiv., 123 et suiv., 134 et suiv., 139 et suiv. (combat de Sarrebruck), 204 et suiv., 364 et suiv., 395 et suiv., 400, 407 et suiv., 415 et suiv.; II 1309 et suiv., 1316, 1413; V 1409.
Sarrelouis, place forte. Garnison et armement de — au début de la guerre I 43, 57 et suiv., 82 et suiv., 90, 126, 134, 205, 383, 397 et suiv., 405 et suiv.; II 1313 et suiv., V 1353, 1378, 1390, 1397, 1409, 1462.
Sarre-Union, au S.-E. de Sarrebruck, I 372, 383, 400 et suiv., 412 et suiv.; V 1409 et suiv.
Sartelle (Ferme de la), au N. de Beaumont, II 991 et suiv. (bataille de Beaumont).
Sarthe, affluent de gauche de la Maine. Description du terrain entre la — et le Loir IV 777 et suiv. Poursuite du 21e corps franç. par le XIIIe corps all. sur la — IV 852 et suiv. Derniers événements sur la — IV 875 et suiv. Départ du XIIIe corps all. de la — pour Rouen IV 953 et suiv. En outre: III 437, IV 814, 836, 840, 849 et suiv.; V 1315, 1318 etc.
Sartrouville, sur la Seine, à l'O. d'Argenteuil, III 151, 189.
Sarwey, capitaine, I 276.
Saspach, au N. de Neuf-Brisach; bac de — III 349 (prise de Neuf-Brisach).
Saucisse-aux-pois, V 1407.
Sauer, lieut., IV 1027, 1042.
Sauer (de), major, II 1089 et suiv.
Sauer, affluent de gauche du Rhin, I 219 et suiv. (bataille de Wœrth; II 1414.
Sauflieu (St.), au S. d'Amiens, IV 575 et suiv. (bataille d'Amiens).
Saulces-aux-Bois, au N.-E. de Rethel, combat de — III 4 et suiv.
Sauldre, affluent de droite du Cher, III 240, 386; retraite de l'armée franç. derrière la — IV 618 et suiv.
Sauley (Ferme du), au S.-O. de Vionville, I 527 (bataille de Vionville—Mars-la-Tour).
Saulieu, dans la Côte d'Or, IV 990.
Saulnery (Ferme de la), à l'O. de Vendôme, IV 765 (combat de Montoire-les-Roches).
Saulnot, à l'O. d'Héricourt, IV 1015.
Saulny (Bois de) a l'E. d'Amanvillers, II 854 (bataille de Gravelotte—St. Privat); hauteur de — II 1327.
Saulon-la-Rue, au S. de Dijon, IV 694 et suiv. (combat de Nuits).
Saulx, affluent de gauche de l'Ornain (Marne), II 898 et suiv.
Saumur, sur la Loire, IV 679, 875.
Saussaye (Ferme de la), au S. de Villejuif, III 78, 163 et suiv. (combat de Chevilly).
Saussier, gén. franç., com. la 3e div. du 19e corps, IV 954 et suiv.; V 1323.
Sauvagerie (Ferme de la), au N. de Champagné, IV 825 (bataille du Mans).
Savaresse, gén. franç., com. la brig. de lanciers de la div. de cav. du 12e corps, II 1174.
Saverne, I 123, 286 et suiv. (bataille de Wœrth), 388; II 1298 et suiv.
Saverne (Porte de), à Strasbourg. II 1259; sorties en avant de la — III 101 et 165 et suiv.
Savigné l'Evêque, au N.-E. du Mans, IV 797, 812 et 839 (bataille du Mans), 853.
Savigny, au N.-O. de Vendôme; escarmouche de — IV 774 et suiv.
Savigny-le-Sec, au N. de Dijon, V 1140 (combat de Messigny).
Savonnières, sur le Cher, au S.-O. de Tours; destruction du pont des — IV 871.
Savoureuse, affluent de droite de l'Allaine, IV 961 et suiv., 1014; V 1231 (siége de Belfort).
Savoyeux, sur la Saône, en amont de Gray, III 321; V 1127 et suiv.
Savy, à l'O. de St. Quentin, IV 934 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Saxe (Royaume de). Effectif des troupes au moment de la mobilisation I 59. Troupes de dépôt et de garnison, total des troupes en campagne et à l'intérieur V 1457 et suiv.
Saxe (Prince Royal de), voir Albert.
Saxe (Prince Georges de), voir Georges.
Saxe-Weimar (Prince Hermann de), voir Hermann.
Scarpe, affluent de gauche de l'Escaut, IV 884.
Sceaux, au S. de Paris, III 59, 70 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158, 174 et suiv. (combat de Bagneux); batteries de — IV 1077.
Sceaux, sur l'Huisne, au N.-E. du Mans; escarmouche de — III 437; IV 785 et suiv. (combat de Connerré), 810 et suiv. (combat du Chêne).
Schachen-Mühle, au S. de Strasbourg, III 94 et 119 (siége de Strasbourg).
Schachtmeyer (de), lieut.-gén., com. la 21e div. d'inf., I 232, 263; II 1154 et suiv., 1167, 1179, 1219.

Digitized by Google

Schachtrupp II, lieut., IV 925.
Schack (de), colonel, I 599.
Schack (de), major, IV 982, 986.
Schaer, major, I 534.
Schäffer-Bernstein, capitaine, II 695.
Schärff, vice-sergent-major, I 192.
Schafbusch (Ferme de), au S. de Wissembourg, I 194 et suiv. (combat de Wissembourg).
Schanzen-Berg, à l'O. de Sarrebruck, I 313 (bataille de Spicheren).
Schaumann, lieut.-col., I 581.
Schaumann, major, I 192.
Schauroth (de), colonel, I 198 et suiv.; III 227; IV 810.
Scheffler (de), colonel, com. la 16e brig. d'inf., II 995, 999, 1041.
Scheibert, capitaine, I 248.
Schele (Baron de), lieut., II 960.
Schéler (Comte de), gén.-major, com. la brig. de cav. de la div. wurtembergeoise, I 240, 278; IV 741.
Scheliha (de), lieut.-col., III 345; IV 961, 1055; V 1241.
Schellendorff (Bronsart de), voir Bronsart.
Schélestadt, I 42, 122; troupes d'observation devant — III 298, 324, siége et capitulation de — 337 et suiv., 420; V 1313.
Schellwitz, lieut., V 1292.
Schenck (de), colonel, I 196.
Schenck (de), major, IV 952.
Schenck de Schweinsberg (Baron), capitaine, V 1234.
Scherbening (de), gén.-major, com. l'art. du IVe corps, I 618; II 995.
Scherbening (de), colonel, II 711, 1131.
Scherff (de), major, IV 675.
Scheringer, lieut. en 1er, I 453.
Scherweiler, au N.-O. de Schélestadt, III 341 et suiv. (prise de Schélestadt).
Scheve (de), capitaine, IV 1098.
Schick, lieut., V 1238.
Schieder, major, II 1206.
Schilgen (de), lieut. en 1er, I 140 et suiv.
Schillig, promontoire dans la baie de la Jahde, station sémaphorique, II 1242.
Schilling de Canstadt, capitaine, V 1188.
Schiltigheim, faubourg N. de Strasbourg, II 1257 et suiv., combats d'avant-postes à — 1275 et 1288 et suiv.; III 93, 95; voir siége de Strasbourg.
Schimmelmann (de), lieut.-gén., com. la 17e div. d'inf., III 88, 426.
Schimpff (de), lieut.-col., II 846, 1043 1191.
Schimpff (de), lieut. en 1er, II 922.
Schintling (de), major, II 1204.
Schirlenhof, au S.-O. de Wœrth; surprise de — I 97.
Schirmeck, sur la Bruche, au S.-O. de Strasbourg, III 303.
Schirmer, capitaine, I 507 et suiv., 522, 557.
Schirmer, lieut., V 1250.
Schkopp (de), gén.-major, com. la 44e brig. d'inf., I 251, 275, 384; II 1149, 1172.
Schlegell (de), major, I 605.
Schleich (de), gén.-major, com. la 5e brig. d'inf. bav., I 282 et suiv.; II 1143.
Schleithal, au S.-E. de Wissembourg, I 178 et suiv. (combat de Wissembourg).
Schlesinger, lieut., I 140.
Schlieffen (Comte de), major, II 1153, 1158.
Schliewen, directeur des postes d'étapes, V 1377.
Schlippenbach (Comte de), major, I 532.
Schlotheim (Baron de), gén.-major, com. la 25e brig. de cav., II 685; chef d'état-major de l'armée de la Meuse, II 895, 946; III 187; V 1355.
Schmeling (de), gén.-major, com. la 4e div. de réserve, III 337 et suiv., 343 et suiv.; IV 982 et suiv., 992, 998, 1001, 1006, 1023, 1039; V 1153, 1171, 1177, 1182, 1188, 1192 et suiv., 1197 et suiv., 1205 et suiv., 1214, 1224 et suiv.
Schmeling (de), colonel, II 997, 1020.
Schmeling (de), major, II 717.
Schmeling (Blecken de), major, II 854.
Schmeling (Blecken de), capitaine, II 1197.
Schmeltzer, major, IV 598.
Schmettow (Comte de), major, I 564; V 1299.
Schmidt, lieut.-col., II 1012, 1097, 1122.
Schmidt, capitaine, I 347.
Schmidt, lieut. en 1er, IV 911.
Schmidt, lieut., IV 1056.
Schmidt, porte-épée-fähnrich, II 949.
Schmidt, sergent, I 345.
Schmidt (de), lieut.-gén., com. la 10e div. d'inf., I 193, 226; III 183; IV 1096 et suiv.
Schmidt (de), colonel, puis gén.-major, com. la 14e brig. de cav.; I 554 et suiv., 612; III 220; IV 687, 775, 780 et suiv., 812, 845 et suiv., 852 et suiv., 857 et suiv., 863 et suiv., 876.
Schmidt (de), colonel, IV 967 et suiv.
Schmidt (de), capitaine, V 1159.
Schmidt de Knobelsdorff, major, IV 681.
Schmidtmann de Wuthenow, major, I 457.
Schmieden (de), colonel, V 1286 et suiv.
Schmieden (de), major, III 287; IV 763.

Digitized by Google

Schmitz, gén. franç., chef d'état-major du gén. Trochu, III 45.
Schnackenberg, capitaine, I 461.
Schnehen (de), major, II 1062.
Schnell de Schnellenbühel, capitaine, II 1175.
Schniebel, sergent-major, IV 818.
Schoeler (de), lieut.-gén., com. la 8e div. d'inf., II 993 et suiv., 1028, 1036 et suiv., 1145, 1211.
Schönberg I (de), major, II 975.
Schöneck, à l'O. de Sarrebruck, I 292 et suiv. (bataille de Spicheren).
Schönfeldt (de), capitaine, I 574.
Schönfels (de), major, I 525; III 24.
Schöning (de), colonel, I 604 et suiv.
Scholl, lieut. en 1er, II 666.
Scholten (de), capitaine, II 968, 979.
Scholtz, lieut. en 1er, I 192.
Schon (de), major, II 812.
Schon (de), major, V 1130, 1145, 1150, 1178, 1218 et suiv.
Schonhart, capitaine, IV 1056.
Schorbach, au N.-O. de Bitche; sortie sur — V 1293.
Schorlemmer (de), major, I 532.
Schorlemmer (de), major, II 1159.
Schott, colonel, V 1302.
Schramm, major, V 1233 et suiv.
Schramm (de), lieut.-col., IV 842.
Schreckling (Bâtiment de la Douane à), près de Sarrelouis; escarmouche de — I 95.
Schröder, lieut., I 350.
Schröder (de), lieut.-col., III 247.
Schrötter (de), major, I 458, 480.
Schroll, soldat, I 187.
Schrott, colonel, V 1295.
Schuch, colonel, II 1012 et suiv., 1029, 1037 et suiv., 1096.
Schuch, colonel, III 478.
Schütz (de), lieut.-col., V 1233.
Schütz (de), major, IV 803.
Schütz (de), capitaine, I 413.
Schulenburg (Comte de), capitaine, IV 1008, 1067; V 1159 et suiv.
Schuler de Senden (Baron), gén.-major, com. la 3e div. de landwehr, I 211; II 1373, 1397 et suiv.; IV 728, 880 et suiv., 897, 907 et suiv.; V 1123, 1195.
Schultheiss, lieut.-col., II 1111.
Schultze, lieut., I 277.
Schultze, lieut., V 1144.
Schultzendorff (de), capitaine, I 482.
Schulz, gén.-major, com. le génie de la IIIe armée, II 1267, 1282 et suiv.; IV 1075.
Schulz, major, IV 1101.
Schulz, sous-officier, IV 1003.
Schulz (de), colonel, puis gén.-major, com. la 48e brig. d'inf., II 861 et suiv., 922, 951, 962, 1100 et suiv., 1108.
Schulze, enseigne de vaisseau, I 112.
Schumacher, gén.-major, com. la 3e brig. d'inf. bav., II 1007, 1108; III 235, 398.
Schumacher, soldat, V 1145.
Schumann, lieut.-col., II 846, 1025.
Schumann, major, III 87.
Schuster, capitaine, II 700.
Schwabe, aumônier divisionnaire, V 1442.
Schwartz, lieut.-gén., com. l'art. de la Ire armée, II 747.
Schwartzkoppen (de), lieut.-gén., com. la 19e div. d'inf., I 570, 577 et suiv.; III 286, 445.
Schwarz-Bach, à l'O. de Frœschwiller, I 282 (bataille de Wœrth).
Schwarzhoff (de), voir Gross.
Schweder, capitaine, IV 1033, 1066.
Schweigen, au N. de Wissembourg, I 177 et suiv. (combat de Wissembourg).
Schweighofen, à l'E. de Wissembourg, I 185 et suiv. (combat de Wissembourg).
Schweinitz (de), lieut.-col., II 843 et suiv.
Schwemler (de), major, I 620.
Schwemler (de), capitaine, IV 1092.
Schwencke, major, I 459; II 1385.
Schwenk, capitaine, IV 842.
Schweppe, lieut., I 291.
Schwerin (de), gén.-major, com. la 10e brig. d'inf., I 298 et suiv., 347, 351, 355, 529, 533, 546, 551, 556, 587; III 460; IV 761, 799 et suiv., 822, 844, 875.
Scierie (La), au N. de Wœrth, I 222 et suiv. (bataille de Wœrth).
Scierie (La), au N.-O. de Givonne, II 1158 et suiv. (bataille de Sedan).
Scorpion, canonnière de IIe classe, I 114; II 1246.
Sebottendorf (de), capitaine, I 186.
Secours aux blessés. Formation des sociétés de — I 132; leur fonctionnement V 1435.
Sedan, place forte, sur la Meuse. Retraite de l'armée de Châlons sur — II 1052 et suiv. Situation avant la bataille II 1079. Bataille de — II 1081 et suiv. Transport des prisonniers faits à — III 26 et suiv. En outre: I 41; II 909, 1300, 1312, 1419; III 2, 420; V 1390, 1430 etc.
Sedan (Bataille de), II 1081 et suiv. Dispositions prises par les All. 1082. Positions des Franç. 1085; changement du commandement en chef pendant la ba-

Digitized by Google

taille 1105. *Combats sur la Givonne, jusqu'à midi.* 1er corps bavarois et XIIe corps: les Bavarois commencent l'action à Bazeilles 1088; entrée en ligne de la 24e div. à la Moncelle 1099; offensive de la div. franç. Lacretelle 1105; arrivée de la 24e div. all. 1109; attaque de la div. Lartigue contre le Bois Chevalier (régt. d'inf. No 105 et bat. de chasseurs No 12, saxons) 1113; prise de Daigny par les Saxons 1117; attaque des hauteurs de la Moncelle par les Bavarois et les Saxons 1119; occupation complète de Bazeilles 1122; positions occupées vers midi 1125. Corps de la Garde: prise de Givonne et de Haybes par l'avant-garde de la 1re div. d'inf. de la Garde 1129, 1133; déploiement du gros près de Villers Cernay 1130, 1132; combat d'artillerie à l'aile droite 1133; positions occupées vers midi 1137. *Déploiement et combats de la IIIe armée jusqu'à trois heures de l'après-midi.* Au Sud de Sedan: positions du IIe corps d'armée bavarois entre Wadelincourt et Frénois 1140; prise de Balan par la 5e brig. bav. 1143; entrée en ligne de la 8e div. 1145. A l'ouest: la div. wurtembergeoise à Donchery 1163. Au nord: marche du Ve et du XIe corps par St. Menges 1146; entrée à Floing (régt. d'inf. No 87) 1149; occupation de Fleigneux par l'inf. du XIe corps 1153; déploiement de l'art. du XIe et du Ve corps au S.-E. de St. Menges 1150, 1156; charge de la brig. de cav. Galliffet sur le régt. d'inf. No 87, 1153; prise de Floing par l'inf. du XIe et Ve corps 1160; déploiement du Ve corps à Fleigneux et Champ de la Grange 1161; action d'ensemble de l'art. all. 1166; occupation du calvaire d'Illy par l'inf. du XIe corps 1168; assaut des hauteurs situées au S.-E. de Floing par les troupes du XIe et du Ve corps 1170; charge de la div. de cav. Margueritte 1174; prise de Cazal par la 43e brig. d'inf. 1183. Combats dans l'après-midi, sur le front est de l'armée franç.: offensive des div. franç. de Vassoigne, Goze et Grandchamps contre les hauteurs entre Daigny, Haybes et Fond de Givonne 1187 (23e div., régt. Empereur François); combat du Bois de la Garenne (1re div. de la Garde, inf. du Ve, du XIe et du corps saxon) 1193; offensive des Franç. contre Balan et Bazeilles (général Wimpffen) 1202, 1207; dernière tentative de percée faite par les Franç. 1212; bombardement de Sedan 1214. Capitulation 1216. Consommation de munitions V 1390 et suiv. Ordre de marche des troupes all. II suppl. 272*, 278*.

Sedenay (Ferme de), au N.-O. de Cravant, IV 620 (bataille de Beaugency — Cravant).

Seewehr (volontaires de la marine); formation I 67 et suiv.

Seeckt (de), major, II 825.

Seegenberg (de), major, II 847.

Sées, au N. d'Alençon, IV 956; V 1324.

Seiler, directeur des télégraphes d'étapes, V 1364.

Seille, affluent de droite de la Moselle, I 127 et suiv., 383, 392 (prise de Marsal), 416, 427 et suiv., 447 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 500 et suiv., 503, 512; II 1345 et suiv. (bataille de Noisseville) etc.

Seine. Haute — III 246 et suiv., 299, marche de la IIe armée par la — 377 et 421; IV 690, 987 et suiv.; V 1113 et suiv., 1272, 1281 etc. — près de Paris; son importance géographique et militaire III 32 et suiv., 50 et suiv., 151 et suiv., 419, 521 et suiv.; IV 746 et suiv., 1073 et suiv., 1088 et suiv.; V 1319, 1339 et suiv. etc. Ponts sur la — III 19 et suiv., 50, 146 et suiv., 187 et suiv., 521 et suiv. Basse —; événements sur la — jusqu'après l'occupation de Rouen IV 582 et suiv., jusqu'après le combat de Robert-le-Diable — Maison Brulet 722 et suiv., 898 et suiv., jusqu'à l'armistice 953 et suiv., pendant l'armistice V 1321 et suiv.

Seine (Dép. de la), V 1358.

Seine (St.), au N.-O. de Dijon, IV 603, 990.

Seine et Marne (Dép. de), V 1270, 1344, 1358.

Seine et Oise (Dép. de), V 1270, 1342 et suiv., 1358.

Seine Inférieure (Dép. de la), V 1340, 1358.

Seine l'Eglise (St.), au N.-O. de Gray, III 322 et suiv. (combat sur la Vingeanne).

Seine sur Vingeanne (St.), III 322 et suiv. (combat sur la Vingeanne).

Selchow (de), gén.-major, com. la 2e div. de landwehr, III 205 et suiv.; IV 726.

Seldeneck (Baron de), capitaine, IV 993.

Selency à l'O. de St. Quentin, IV 933 et suiv. (bataille de St. Quentin).

Sell (de), colonel, IV 882.

Selle, major, I 532.

Digitized by Google

Selle (de), capitaine, IV 767.
Sellin (de), major, I 559.
Selommes, au S.-E. de Vendôme, IV 654 (combat de Coulommiers).
Seloncourt, au S.-E. de Montbéliard, IV 1006, 1018 (combats de Dasle et Croix).
Selongey, au N.-E. de Dijon, V 1116 et suiv.
Seltz, au S.-E. de Wissembourg, I 169 et suiv., combat d'avant garde à — 201; II 1266 et suiv., 1299.
Seltz (Ruisseau de), affluent de gauche du Rhin, I 194 et suiv. (comb. de Wissembourg).
Sémécourt, au N. de Metz, II 1325; III 262, batterie all. de — 271, 280 et suiv. (combat de Bellevue).
Semondans, au N.-O. de Montbéliard, IV 1017 (combat d'Arcey—Ste. Marie).
Sémur, sur l'Armançon, au N.-O. de Dijon, IV 693, 990; V 1117 et suiv.
Semur, sur la Vibraye, à l'E. du Mans; escarmouche de — IV 668.
Semuy, sur l'Aisne, au N. de Vouziers, II 936 et suiv., 987 et suiv.
Senart (Forêt de), au N. de Corbeil, sur la Seine, III 19.
Senckel, capitaine, V 1124.
Senden (Baron Schuler de), voir Schuler.
Senfft de Pilsach, gén.-major, com. la 24e brig. de cav., II 948, 1061; III 249 et suiv.; IV 718, 884, 897, 907.
Senfft de Pilsach, major, I 195.
Senlis, au N.-E. de Paris, III 25.
Sennheim, au N.-O. de Mulhouse; escarmouche de — III 353.
Senonches, à l'O. de Châteauneuf en Thimerais, III 385, 432; IV 772.
Sens, sur l'Yonne, III 413, 423; V 1259 (étape de la IIe armée), 1277, attaque d'un convoi de la poste 1381.
Sentheim, au N.-E. de Belfort, V 1420.
Senuc, au S.-O. de Grand-Pré, II 980.
Sept Fontaines, au N. de Pontarlier, V 1197.
Septeuil (de), gén. franç., com. la 1re brig. de la div. de cav. du 1er corps, I 36, 176, 191, 218; II 988.
Serain, affluent de droite de l'Yonne, V 1114.
Serain, au S.-E. de Cambrai, IV 947.
Serquigny, à l'O. d'Evreux, III 214; escarmouche de — IV 589.
Serre, affluent de gauche de l'Oise, IV 578 (prise de la Fère).
Serre (Château de), au S.-O. de Thionville; batteries all. du — 595 (prise de Thionville).
Serres (de), délégué du gouv. franç. à l'armée de Bourbaki, IV 1014.
Servigny, au N.-E. de Metz, I 439 et suiv., 449 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly), 498; II 1323, 1348 et suiv. (bataille de Noisseville); combat de — III 286.
Seubert (de), colonel, I 99, 202; V 1291.
Seurre, à l'O. de Dôle, V 1227.
Sevenans, au S. de Belfort; combat d'avant-postes à — III 355; sortie sur — IV 968 (siége de Belfort).
Seveux, sur la Saône, en amont de Gray, III 321; V 1128 et suiv.
Sévran, sur le canal de l'Ourcq, à l'E. de St. Denis, III 55, 151 et suiv., 528; IV 737, 739 (combat du Bourget); V 1256.
Sèvres, à l'E. de Versailles, III 37, 40, escarmouche de — 76, 159.
Sey, à l'O. de Metz, II 1330.
Seydlitz (de), major, I 604.
Seydlitz Gerstenberg (de), colonel, II 850, 972 et suiv., 1109.
Sézanne, au S.-O. de Châlons sur Marne, III 17.
Siège (Guerre de). Bombardement, corps d'observation et investissement de Bitche I 377 et suiv.; II 1300 et suiv.; V 1293 et suiv. Occupation de la Petite Pierre I 382. Bombardement et capitulation de Lichtenberg I 378 et suiv. Investissement et bombardements de Phalsbourg I 384 et suiv.; II 1303 et suiv.; V 1289 et suiv. Investissement et siége de Strasbourg I 387; II 1253 et suiv.; III 92 et suiv. Investissement et occupation de Marsal I 392. Tentative sur Thionville, corps d'observation et investissement et siége de cette place I 510; II 1333 et suiv.; III 260, 273 et suiv.; IV 592 et suiv. Tentative sur Toul, investissement, bombardement et siége de cette place I 394, 617 et suiv.; II 900, 916 et suiv., 1306 et suiv.; III 83 et suiv. Bombardement de la partie S.-E. de Metz II 647; investissement II 885 et suiv., 1317 et suiv.; III 257 et suiv. Tentative sur Verdun, corps d'observation, investissement et siége de cette place II 920 et suiv., 1312; III 364 et suiv., 369 et suiv. Capitulation et occupation de Vitry le Français II 928. Capitulation de Sedan II 1223. Capitulation de Laon III 23. Corps d'observation, investissement et siége de Mézières III 374; IV 724, 727 et suiv. Tentative sur Soissons, investissement

Digitized by Google

et siége de cette place III 25, 203 et suiv. Investissement et siége de Paris III 48 et suiv., 143 et suiv., 381 et suiv., 521 et suiv.; IV 732 et suiv., 1070 et suiv. Corps d'observation, investissement et siége de Montmédy IV 596 et suiv. Investissement, bombardement et siége de Neuf Brisach III 338 et suiv., 348 et suiv. Siége de Schélestadt III 341 et suiv. Investissement et siége de Belfort III 354 et suiv.; IV 961 et suiv.; V 1230 et suiv. Siége de la Fère IV 578 et suiv. Corps d'observation et investissement de Langres III 467 et suiv.; IV 693; V 1228. Corps d'observation, investissement et siége de Longwy III 377; V 1298 et suiv. Bombardement, capitulation et occupation de la citadelle d'Amiens IV 578. Siége de Péronne IV 905 et suiv. Tentative sur Rocroy IV 880. Bombardement de Landrecies IV 950 et suiv.

Siemon, lieut. en 1er, I 192.

Sierck, sur la Moselle, au N.-E. de Thionville, I 33 et suiv., 97, 127, 144; II 1314.

Sigismond (St.), au N. de Coulmiers, III 395, 396 et suiv. (combat de Coulmiers), 516.

Sillé le Guillaume, au N.-O. du Mans, IV 853 et suiv., combat de — 859, 876.

Sillé le Philippe, au N.-E. du Mans, IV 812 et suiv. (bataille du Mans).

Sillery, au S.-E. de Reims, III 17.

Simon, Jules, membre du gouv. de la défense nationale à Paris, V 1327.

Sinsonnière (La), au N.-E. de Tours, IV 673 (combat de Monnaie).

Sintenis, capitaine, V 1158.

Sivry, au S. de Ste. Menehould; combat de — II 927 et suiv.

Slevogt, capitaine, II 1071.

Sochaux, sur la Savoureuse, au N.-E. de Montbéliard, IV 1012.

Sociétés de femmes pour les secours à donner aux malades et aux blessés, fondation et fonctionnement V 1437 et suiv.

Société de secours aux malades et aux blessés, établie à Berlin, V 1435.

Söllingen, au S.-O. de Rastatt, II 1266.

Sœst, capitaine, III 459.

Soirans Fouffrans, à l'O. d'Auxonne, III 335.

Soissons, sur l'Aisne, I 34; tentative sur — III 25, 200 et suiv., investissement de — 203 et suiv., siége et prise de — 205 et suiv., 420; IV 559; V 1255 et suiv., 1397, 1418 et suiv. (magasin de vivres).

Soisy, au N.-O. de St. Denis, III 188.

Soleille, gén. franç., com. l'art. de l'armée du Rhin, II 1331, 1338 et suiv.

Solesmes, à l'E. de Cambrai, IV 948.

Sologne, région au S. d'Orléans. Description géographique et militaire de la — III 216. Retraite du 15e corps franç. sur la — III 239 et suiv., 254. En outre: IV 610, 637 et suiv., 660, 686 et suiv., 867 et suiv., 987.

Sombacourt, au N.-O. de Pontarlier; combat de — V 1195 et suiv.

Sombernon, à l'O. de Dijon, IV 606, 990.

Sommauthe, au S.-O. de Beaumont, II 956 et suiv., 986 et suiv.

Sommauthe (Bois de), au S.-O. de Beaumont, II 1006 (bataille de Beaumont).

Somme. Evénements sur la —: jusqu'après la bataille d'Amiens IV 557 et suiv., jusqu'après la bataille de l'Hallue 701 et suiv., jusqu'après la bataille de Bapaume 881 et suiv., jusqu'après la prise de Péronne 904 et suiv., jusqu'après la bataille de St. Quentin 915 et suiv., jusqu' à l'armistice 947 et suiv., pendant l'armistice V 1321 et suiv. Ponts de la — IV 558, 570, 577 et suiv., 927.

Somme (Dép. de la), V 1340, 1358.

Somme (Canal de la), IV 906.

Sommerfeld (de), lieut., IV 738.

Sonderburg—Düppel; garnison et armement de — au début de la guerre I 57 et 70; II 1245.

Songeons, au N.-O. de Beauvais, IV 584.

Sonis (de), gén. franç., com. le 17e corps, III 439 et suiv., 449, 475, 487.

Sonnay (Becquet de), voir Becquet.

Sorel, au N.-E. de Péronne, IV 920.

Sormonne, affluent de gauche de la Meuse, II 912 et suiv.; III 375; IV 728 et suiv. (prise de Mézières).

Sorval (Le Vassor), voir Le Vassor.

Sothen (de), major IV 1066.

Souchez, au N. d'Arras; escarmouche de — IV 720.

Sougé, à l'O. de Montoire, sur le Loir, IV 676, 782.

Sougy, au S.-O. d'Artenay, III 469 et suiv., 503 et suiv. (bataille d'Orléans).

Souillot (Le), à l'O. de Pontarlier; combat d'avant-garde au — V 1195.

Soulgé le Bruant, à l'E. de Laval, IV 863 et suiv., 877.

Souligné sous Vallon, à l'O. du Mans, IV 852.

Soulitre, à l'E. du Mans, IV 811 (combat d'Ardenay).

Soultz, à l'E. de Wœrth, I 195 et suiv.

Digitized by Google

(combat de Wissembourg), 377, 387; II 1299; V 1410.
Soultz, au N.-O. de Mulhouse; escarmouche de — III 353.
Souppes, sur le Loing, au N. de Montargis, V 1261.
Soupplets (St.), au N.-O. de Meaux, III 53.
Source (Ferme de la), au S. du Mans, IV 846 (combat des Epinettes).
Sourd (Le), chargé d'affaires franç., I 5.
Sous le Mont (Ferme), au N.-O. de Belfort, IV 968.
Sous-officiers (Corps de), franç.; son état au début de la guerre, I 21 et suiv.
Souzières, à l'O. de Boncourt, près de Nuits, IV 695 (combat de Nuits).
Soye (Ruisseau de), affluent de gauche du Doubs, V 1161.
Soyécourt, au N.-O. de St. Quentin, IV 925 et suiv. (combat de Tertry—Pœuilly).
Spachbach, sur la Sauer, I 227 (bataille de Wœrth).
Spangenberg, major, V 1158.
Spangenberg, lieut., I 186 et suiv.
Specht (de), lieut., I 277.
Sperling (de), gén.-major, chef d'état-major de la 1re armée, I 438; II 663 et suiv.; IV 585, 915.
Sperling (de), lieut.-col., IV 1095.
Speth-Schulzburg (Baron de), lieut., I 281.
Spicheren, à l'E. de Forbach, I 32 et suiv., 96 et suiv., 126, 139 et suiv. (combat de Sarrebruck), 207, 286, 290 et suiv. (bataille de —), 395 et suiv.; V 1430.
Spicheren (Bataille de), I 290 et suiv. Positions françaises I 290. Reconnaissances faites par les 5e et 6e div. de cav. 291. Dispositions prises à la 1re et à la IIe armée 293, 296. Marche de la 14e div. d'inf. au delà de Sarrebruck 293, 303, contre les hauteurs de Spicheren 304, contre Stiring Wendel 306, contre le Rothen Berg 310; entrée en ligne de la 28e brig. 318. Assaut du Rothen Berg 320. Progrès des Franç. dans le Gifertwald 319; arrivée des 5e et 16e div. d'inf. 320; reprise du combat dans le Gifertwald et le Rothen Berg 324, à Stiring-Wendel 331, 338, sur le plateau de Spicheren 341, marche en avant de la cav. all. 343, prise du Forbacher Berg 346, prise de Stiring-Wendel 353. Combat de la 13e div. d'inf. à Forbach 356. Situation des deux armées après la bataille 360. Considérations finales 366. Ordre de marche du VIIe corps I supp. 130*.
Spicheren (Hauteurs et Bois de), au N.-E. de Forbach, I 139 (combat de Sarrebruck), 290 et suiv. (bataille de Spicheren).
Spiller, Gefreite, I 188.
Spire, I 89 et suiv.
Spitalgarteninsel, au N. de Strasbourg, II 1258; III 103 (siége de Strasbourg).
Spitz, capitaine, IV 684.
Sponville, au S.-O. de Mars la Tour, I 506; II 892 et suiv.
Stains, au N.-E. de St. Denis, III, 39, 52, combat de — 54 et suiv., combat d'avant-postes à — 148, 188; IV 736, sortie sur — 741.
Stamm, lieut.-col., II 689, 815.
Standtfest (de), colonel, II 973.
Starkloff, gén.-major, com. la 2e brig. wurtembergeoise, I 268 et suiv.; III 530.
Stegmann et Stein (de), capitaine, III 18.
Steiger (de), lieut.-col., I 381.
Stein de Kaminski, gén.-major, chef d'état-major du XIe corps, I 275; II 1152.
Steinäcker (Baron de), major, III 455; IV 678.
Steinbourg, au N.-E. de Saverne; combat de — I 288.
Steinmetz (de), gén. de l'inf., puis général feld-maréchal, com. en chef la 1re armée, I 80, 104, 145 et suiv., 293, 301 et suiv., 353, 360, 397, 404, 411 et suiv., 418, 430, 434, 448, 486 et suiv., 496 et suiv., 513 et suiv., 625 et suiv., 634 et suiv.; II 646 et suiv., 652, 662, 740 et suiv., 772, 779, 787, 798 et suiv., 804, 868, 875, 887, 890 et suiv., 1320, 1331, 1356, 1378 et suiv., 1383, 1402 et suiv., 1409.
Steinwachs, major, III 307.
Steinwehr (de), capitaine, I 463.
Steinwehr (de), capitaine, IV 916, 925.
Stelzer, major, II 1038.
Stenay, sur la Meuse, II 909, 1311; III 365 (étape de l'armée de la Meuse), surprise de — 369; surprise de — IV 597.
Stephan, capitaine, II 782.
Stephan, directeur général des postes, V 1378.
Stephan (de), lieut.-gén., com. la 1re div. d'inf. bavaroise, I 239, 271; II 1014, 1070 et suiv., 1092 et suiv., 1103; III 225, 473.
Stettin, place forte; lieu de formation de la 1re div. de landwehr, I 56; V 1398.
Steuben (de), major, I 559.
Steurer, major, II 1094.
Stieber (Dr.), conseiller privé, V 1446.
Stiehle (de), gén.-major, chef d'état-major de la IIe armée, I 417, 624; II 672, 870; III 294; IV 825.

Digitized by Google

Stieler, fusilier, I 623.
Stiftswald, au S.-E. de Sarrebruck, I 140 (combat de Sarrebruck), 292 et suiv. (bataille de Spicheren).
Stipplin (de), lieut., II 1272.
Stiring Wendel, au N.-E. de Forbach, I 94 et suiv., 207, 290 et suiv. (bataille de Spicheren), 396. Forges de — I 291 et suiv. (bataille de Spicheren).
Stiring (Bois de), au N.-E. de Forbach, I 290 et suiv. (bataille de Spicheren).
Stocken, major, I 543, 611; IV 761.
Stockhammern (de), lieut., II 1119.
Stöcklern de Grünholzegg, major, V 1172.
Stöphasius, capitaine, I 531; III 461; IV 822.
Stœter, capitaine, IV 930.
Stoffel (Baron), lieut.-col., attaché militaire à l'ambassade de France; rapports du — I 11; IV 745.
Stolberg-Wernigerode (Comte de), lieut.-gén., com. la 2e div. de cav., III 221, 391 et suiv., 515; IV 614, 652.
Stolpmünde, station sémaphorique de la Baltique, II 1248.
Stonne, au S.-O. de Mouzon, II 957 et suiv., combat d'avant-garde à — 1049 et suiv.
Stosch (de), lieut.-gén., intendant général de l'armée, I 108; III 443; IV 670; V 1406, 1411 et suiv. 1421.
Stosch (de), colonel, I 248.
Stosch (Comte de), major, IV 817.
Strachwitz (Comte de), major, II 903.
Strahl, lieut., IV 692.
Stralsund, place forte; escadre all. à — I 113; garnison et armement de — II 1247 et V 1461.
Strantz (de), gén.-major com. la 3e brig. de cav. de réserve, II 1334; III 259; IV 882, 939, 947.
Strantz (de), major, IV 925.
Strantz (de), capitaine, I 186; IV 1093.
Strasbourg, place forte. Importance stratégique de — II 1253 et suiv. Concentration du 1er corps franç. à — I 31 et suiv., 98 et suiv. La div. badoise comme corps d'observation devant Strasbourg I 377, 387. Investissement et bombardement de —, du 11 au 27 août: fortifications et environs II 1255 et suiv.; armement et répartition en secteurs 1261 et suiv.; investissement provisoire par la div. badoise 1265 et suiv.; formation du corps de siége 1269 et suiv., bombardement de Kehl 1280; considérations sur le mode d'attaque contre — 1282 et suiv.; bombardement 1284 et suiv.; garnison de — à la date du 4 août II suppl. 319*. Siége du 27 août au 27 septembre: préparatifs pour l'attaque régulière III 92 et suiv.; établissement de la 1re parallèle 95 et suiv., établissement de la 2e parallèle 100 et suiv., établissement de la 3e parallèle 110 et suiv., couronnement du glacis 113 et suiv.; opérations du siége devant la partie N.-O. de — 115 et suiv.; action des batteries de Kehl contre la citadelle 118 et suiv.; événements sur le front sud 119 et suiv.; protection de l'investissement 121 et suiv.; occupation des lunettes 52 et 53 128 et suiv.; brèche des bastions No. 11 et 12 133 et suiv. Tableau du matériel du parc d'artillerie devant — III suppl. 19*. Capitulation III 135 et suiv. Coup d'œil sur le siége III 139. Remplacement des munitions devant — V 1401 et suiv. En outre: I 27 et suiv.; II 1413 et suiv.; III 355, 420; V 1268, 1313, 1383, 1419, 1466 etc.
Straube, lieut., V 1144.
Streckelberg, station sémaphorique à l'embouchure de l'Oder, II 1248.
Strubberg (de), gén.-major, com. la 30e brig. d'inf., II 659, 752; IV 572, 711, 881, 885 et suiv., 894, 923.
Struensee (de), capitaine, I 382.
Stuckange, au S.-E. de Thionville, I 425.
Stuckradt (de), lieut. en 1er, II 992.
Studnitz (de), major, I 505, 547.
Stülpnagel (de), lieut.-gén., com. la 5e div. d'inf., I 297 et suiv., 322 et suiv., 356, 531, 534, 588, 605; III 466, 508; IV 759 et suiv., 773, 799 et suiv., 822.
Stülpnagel (de), lieut.-col., II 832.
Stülpnagel (de), lieut.-col., III 204.
Stürzelbronn, à l'E. de Bitche, I 169.
Stumm, lieut., I 448.
Stumpf, capitaine, I 345; II 704.
Stumpff, lieut.-col., I 610; II 686.
Suckow (de), lieut.-gén., ministre de la guerre et gouv.-gén. du Wurtemberg, I 81, 99.
Sucy-en-Brie, au S.-E. de Paris, III 153 et suiv., 529 (combat du Mont-Mesly), 544 et suiv. (bataille de Villiers).
Sud (Armée du). Formation IV 989 et suiv. Arrivée du gén. de Manteuffel sur les points occupés par les IIe, VIIe et XIVe corps, le 12 janvier 1871 V 1113. Détachement du gén. de Kettler, chargé de couvrir la voie ferrée Châtillon — Nuits — Tonnerre V 1118. Marche des IIe et VIIe corps vers la Saône V 1119 et suiv. (combats sous Langres). Transfert des communications sur Epinal V 1124. Résolution d'opérer contre les communications de l'armée franç. de l'Est V 1125 et suiv. Pas-

Digitized by Google

sage de la Saône V 1127 et suiv. Conversion à droite des IIe et VIIe corps, marche vers l'Ognon et le Doubs V 1129 et suiv. (combats de Dôle et sur l'Ognon). Marche de la brigade Kettler sur Dijon V 1133 et suiv., combats de Talant—Fontaine-les-Dijon et Messigny 1138 et suiv., combat de Pouilly 1141 et suiv. Déploiement des IIe et VIIe corps sur le Doubs, leur mise en communication avec le XIVe corps 1146 et suiv. (combat de Quingey et combat d'art. de Dannemarie). Mouvements du XIVe corps après la bataille sur la Lisaine V 1150 et suiv. (combats de Ste. Marie, d'Autechaux, de Roches et de Glay). Déploiement des IIe et VIIe corps au S.-O. de Besançon V 1166 et suiv. (combat de Vorges). Marche du XIVe corps sur Besançon, réunion de l'armée du Sud V 1171 et suiv. (combats de Salins, de Busy et de Vorges). Occupation, par les IIe et VIIe corps, des routes conduisant de Pontarlier vers le midi, observation de Besançon par le XIVe corps V 1185 et suiv. (combats de Chaffois et Sombacourt). Marche convergente sur Pontarlier V 1202 et suiv. (combats de Frasne et de Vaux). Passage de l'armée franç. de l'Est sur le territoire suisse V 1209 et suiv. (combat de Pontarlier—La-Cluse). Opérations du général Hann de Weyhern contre Dijon V 1178, 1217 et suiv. (occupation de Dijon). Occupation du dép. de la Côte d'Or V 1223 et suiv. Licenciement de l'armée du Sud V 1342. Ordre de bataille V suppl. 503*. Voir aussi Manteuffel.

Suèvres, au N.-E. de Blois, IV 644 et 659 (bataille du Mans).

Suffelbach, affluent de gauche de l'Ill, II 1256 (siége de Strasbourg).

Suffelweyersheim, au N. de Strasbourg, II 1265 et suiv. et III 92 (siége de Strasbourg).

Suippe, affluent de gauche de l'Aisne; marche de l'armée de Châlons vers la — II 918; III 17.

Suippe, au S.-E. de Reims, II 930 et suiv., 963; III 17, 202.

Suisse. Passage de l'armée franç. de l'E. sur le territoire suisse V 1209 et suiv.

Suize (Ruisseau de), affluent de gauche de la Marne, IV 693.

Sulicki (Marschall de), lieut.-col., II 783; IV 756.

Sully, sur la Loire, en amont d'Orléans; passage de la Loire à — par les 18e et 20e corps franç. IV 618.

Sulpice (St.), au N.-E. de Villersexel, IV 1006.

Sulzbach, affluent de droite de la Sauer, I 222 et suiv. (bataille de Wœrth).

Sulzer, intendant d'armée, IV 582.

Sundheim, au S.-E. de Kehl, II 1294.

Surfond, près d'Ardenay, à l'E. du Mans, IV 788 et suiv. (combat d'Ardenay).

Surveillante, vaisseau amiral de la flotte franç. dans la Baltique, II 1249.

Susbielle (Baron), gén franç., com. la 1re brig. de la 3e div. du 13e corps, III 168, 176; com. la 1e div. du 2e (puis 1er) corps de la IIe armée de Paris, III 528 et suiv., 547 et suiv.; IV 1086, 1096.

Sussdorf, capitaine, I 381; II 1164.

Suzange, au S.-O. de Thionville; parc de siége à — IV 594 (prise de Thionville).

Suzanne (Ste.), à l'E. de Laval, IV 854 et suiv., 858 (combat de St. Jean sur Erve).

Suzanne (Ste.), au S.-O. de Montbéliard, IV 1023 et suiv. (bataille de la Lisaine).

Suze (La), sur la Sarthe, au S.-O. du Mans; destruction du pont du chemin de fer à — IV 876.

Suzemont, à l'O. de Mars-la-Tour, I 509, 579 (bataille de Vionville — Mars la Tour); II 894.

Suzon, affluent de gauche de l'Ouche, III 325 et suiv.; V 1136, 1138 (combats de Talant—Fontaine-les-Dijon et Messigny), 1143 (combat de Pouilly).

Swinemünde, port fortifié; garnison et armement de — I 112; II 1247; V 1461.

Sydow (de), colonel, I 108.

Sydow (de), major, I 230.

Sylvius, capitaine, I 265.

Szczytnicki (de), capitaine, IV 877.

Tabatière (Fusil à). Existant au début de la guerre pour l'armement de la garde nationale mobile I 18.

Taüffenbach (Chevalier de), colonel, II 1209.

Taillant, chef de bataillon franç., com. de Phalsbourg, I 384; V 1290.

Tailly, au S.-O. de Stenay, II 973 et suiv. Ruisseau et bois de — II 977; voir combat de Nouart.

Digitized by Google

Talant, à l'O. de Dijon; combat de nuit à — IV 603; V 1136, 1138 et suiv. (combats de Talant—Fontaine-les-Dijon et Messigny).
Talmay, pont sur la Vingeanne, au S.-O. de Gray; combat de — III 322, 325.
Tamisier, officier d'art. franç., com. de la garde nationale de Paris, III 46.
Tann-Rathsamhausen (Baron de), gén. de l'inf., com. le 1er corps d'armée bavarois, I 239, 268, 271, 277, 284; II 1006, 1013 et suiv., 1069, 1072 et suiv., 1088 et suiv., 1125 et suiv., 1143 et suiv., 1204 et suiv., 1210 et suiv., 1225; III 15, 26 et suiv., 219 et suiv., 387, 394 et suiv., 405 et suiv., 431, 439, 469 et suiv., 478, 486, 502, 514 et suiv.; IV 624, 637 et suiv., 725; V 1312 et suiv.
Tann-Rathsamhausen (Baron de), gén.-major, com. la 4e brig. d'inf. bavaroise, II 1098; III 236, 472; IV 617.
Tanneries (Ferme des), au S. de St. Germain en Laye; pont de bateaux III 147; IV 747.
Tanon, au N. de Loigny, III 477 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Tapes (Fermes des Grandes et des Petites), au N. de Metz, III 271, 278 et suiv. (combat de Bellevue).
Tasselot (Mont), entre la Côte d'Or et le plateau de Langres, III 299.
Tauentzien (de), lieut., II 1312.
Tauffkirchen (Comte de), ambassadeur bavarois, commissaire civil du gouv.-gén. de Reims, V 1306.
Tavers, au S. de Beaugency, IV 628 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Tavey, au S.-O. d'Héricourt, IV 1017 (combat d'Arcey—Ste. Marie), 1023 et 1033 (bataille de la Lisaine). Bois de — IV 1046.
Tein (de), major, III 237.
Télégraphes de campagne. Organisation I 57; V 1363 et suiv. Fonctionnement jusqu'à l'investissement de Metz et de Paris II 1326; V 1366 et suiv., jusqu'à la fin de la guerre V 1370 et suiv. Création de la direction des télégraphes de guerre V 1369.
Tellancourt, à l'O. de Longwy; sortie sur — V 1299.
Tempelhof (Plaine de), près de Berlin; ambulance baraquée sur la — V 1434.
Temple (Le), au S. de Vendôme, IV 657.
Temple (du), gén. franç., III 385; V 1283, 1326.
Temps perdu (Ferme de), au N. de St. Denis, III 39; IV 1105.
Tergnier, à l'O. de la Fère, IV 928 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Terminiers, au S. de Loigny, III 474 (combat de Villepion), 477 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry), 502 et suiv. (bataille d'Orléans).
Terrain (Description du). Le pays du Rhin à la Sarre et aux Vosges I 121 et suiv. Lorraine I 125 et suiv. Argonne et Ardennes, Champagne II 910 et suiv. Environs de Paris III 32 et suiv. Bassin moyen de la Loire (Beauce et Sologne) III 216 et suiv. Région entre le Loir et la Sarthe (Perche) III 432; IV 777 et suiv. Bassin de la haute et de la moyenne Saône (Côte d'Or et plateau de Langres), III 298 et suiv., V 1115 et suiv., Jura V 1166.
Terre noire, au S.-E. de Loigny, III 484 (bataille de Loigny—Poupry).
Tertre (Le), au N. de Montoire, IV 765 (combat de Montoire—Les Roches).
Tertre (Ferme du), près de Changé, à l'E. du Mans, IV 822 et suiv. (combat de la Landrière—Le Tertre), combat du — 843 et suiv. (bataille du Mans).
Tertry, à l'O. de St. Quentin, IV 923 et suiv. (combat de Tertry—Pœuilly).
Terville, au S.-O. de Thionville; escarmouche de — II 1333.
Teschner, lieut. en 1er, IV 937.
Tessier, chef de bataillon franç., com. de Montmédy, IV 596.
Tétaigne, au N.-O. de Mouzon, II 1102 (bataille de Sedan).
Tettau (Baron de), colonel, II 724, 1113.
Thauvenay (Perrinet de), capitaine, I 427.
Thennes, sur la Luce, au S.-E. d'Amiens, IV 567 et suiv. (bataille d'Amiens).
Théremin, gén. franç., com. de Laon, III 23 et suiv.
Thétis, corvette cuirassée franç., I 114; II 1249.
Thiais, au S. de Paris, III 62, 77, 155 et suiv., 162 et suiv. (combat de Chevilly), combat d'avant-postes à — 522, 532 (combat du Mont Mesly).
Thiaucourt, au N.-O. de Pont-à-Mousson, I 431 et suiv., 496 et suiv., 517 et suiv. (bataille de Vionville — Mars-la-Tour), 571, 617, 625; II 1306 et suiv.
Thibaudière (Ferme de la), au N.-E. de Vendôme, IV 656 (combat de Pezou).
Thibaudine (Ferme de la), à l'O. de Beaumont, II 1007 et suiv. (bataille de Beaumont).
Thiberville, au N.-O. d'Evreux, IV 958.
Thiébault (Ferme de St.), au N.-O. de

Digitized by Google

Gorze, I 530 (bataille de Vionville—Mars-la-Tour).
Thiele (de), major, I 401.
Thierbach, major, II 844.
Thiereck (Chevalier de), gén.-major, com. la 7e brig. d'inf. bavaroise, II 900, 916.
Thiers, député franç., puis chef du pouvoir exécutif, I 10 et suiv.; III 31, 382 et suiv., 394; V 1330, 1336, 1346, 1355.
Thierville, au N.-O. de Verdun, III 367 et suiv. (prise de Verdun).
Thiessow, station sémaphorique de l'île de Rügen, II 1248.
Thil Châtel, au N. de Dijon, IV 602; V 1123 et suiv.
Thil en Vexin (Le), au S.-O. de Beauvais, IV 586.
Thile (de), colonel, chef d'état-major du IVe corps, II 997.
Thilliers en Vexin (Les), au S.-O. de Beauvais; combat de nuit aux — IV 583.
Thionville, place forte. Concentration du IVe corps franç. à — I 31. Garnison de — I 42, 96, 127 et suiv., 205, 425, 437, tentative sur — 510 et suiv.; II 888 et suiv., 925, 1314 et suiv., corps d'observation devant — 1332 et suiv., 1342, 1420; III 259, entreprises de la garnison, surprise sous — 273 et suiv., investissement de — 275 et 377; siége et prise de — IV 592.
Thiron Gardais, à l'E. de Nogent-le-Rotrou; combat de — III 434; IV 670, 757, 772.
Thironne (Ruisseau de), affluent de gauche de l'Huisne, III 434.
Tholey, nœud de routes, au N.-E. de Sarrelouis, I 134, 147 et suiv., 301, 397.
Thomas, gén. franç., com. un corps dans l'Eure, III 385.
Thomas (Clément), gén. franç., voir Clément.
Thompson (de), major, II 1022.
Thonne-les-Prés, au N.-O. de Montmédy; combat d'avant-postes à — IV 599 (prise de Montmédy).
Thonnelle, au N. de Montmédy; batteries all. à — III 22; IV 598; voir prise de Montmédy.
Thorigné, à l'E. du Mans, IV 785 et suiv. (combats de Connerré et de —), 796 et suiv., 808 et 825 (bataille du Mans).
Thorigné, au S.-E. de Laval, IV 858.
Thorigny, au S.-O. de Coulmiers, III 395.
Thornton, gén. franç., com. la 2e div. du 20e corps, III 456; IV 1046; V 1196 et suiv.
Thure (Bois de la), à l'O. de Belfort, IV 1035 (bataille de la Lisaine).
Thury, au N. de Metz, II 1347 (bataille de Noisseville); III 271.
Tiedemann (de), lieut.-gén., inspecteur gén. des étapes de la IIe armée, V 1273.
Tief-Weiher, au S.-E. de Sarrebruck, I 304 et suiv. (bataille de Spicheren).
Tietzen et Hennig (de), colonel, I 458 et suiv., 480; II 1386; IV 916 et suiv.
Tietzen et Hennig (de), major, II 1196.
Tigre, canonnière de IIe classe, I 114; II 1246.
Tille, affluent de droite de la Saône, III 299, 323 et suiv.; V 1220.
Tilliard, gén. franç., com. la 1re brig. de la div. de cav. du 6e corps, II 1177.
Tilloy, au S.-O. de Bapaume, IV 893 et suiv. (bataille de Bapaume).
Timm, lieut., I 228.
Tincourt-Boucly, à l'E. de Péronne, IV 908 (prise de Péronne), escarmouche de — 921.
Tironnes (Ferme des), au N.-O. de Nouart, II 978 (combat de Nouart).
Tischler, vice-sergent-major, IV 1091.
Tissier, colonel franç., II 1226.
Tivernon, au N.-E. d'Artenay, III 408.
Tixier, gén. franç., com. la 1re div. du 6e corps, I 520, 527, 549 et suiv., 567 et suiv.; II 714 et suiv., 1372 et suiv., 1394 et suiv.; III 271.
Toll (de), lieut., I 428.
Tonnerre, sur l'Armançon et le canal de Bourgogne, au N.-E. d'Auxerre, IV 990.
Tonnerre (Mont), dans le Palatinat, I 124.
Torçay, au S.-O. de Dreux, escarmouche de — III 430.
Torcy, à l'O. de Sedan, II 1142 et suiv. (bataille de Sedan).
Torpes, sur le Doubs, en aval de Besançon, V 1147.
Torpilles; emploi de — dans la défense de Paris, III 41.
Touche (Ferme de la), au N. d'Orléans, III 510 (bataille d'Orléans).
Touche (Ferme de la), au N.-E. de Vendôme, IV 655 (combat de Coulommiers).
Touches (Ferme des), au N.-O. des Cohernières, IV 828 (combat du Chêne-les-Cohernières, bataille du Mans).
Toucy, au S.-O. d'Auxerre, IV 874.
Toul, place forte sur la Moselle. Tentatives sur — I 394 (brigade de uhlans bavarois), 616 et suiv. (14e brig. d'inf. renforcée). Investissement et bombardement II 900 (7e brig. d'inf. bavaroise

Digitized by Google

renforcée), 916 et suiv. (fractions du VIe corps), 1306 et suiv. (relèvement des Bavarois par des troupes d'étapes de la IIIe armée). Siége et prise de — III 83 et suiv. Magasin de vivres de la IIe armée V 1417. En outre: I 127, 374, 394, 441 et suiv., 509 et suiv.; II 896 et suiv., 1297 et suiv.; III 15, 49, 81, 378 et suiv., 420; V 1361.

Toulon, port de guerre; armement de chaloupes destinées à opérer sur le Rhin, II 1263.

Toulouse I 30 (concentration de troupes franç. à Toulouse pour observer la frontière d'Espagne au début de la guerre), 34, 43, 376.

Toupenay, au S. de Cravant, IV 639 (bataille de Beaugency—Cravant).

Tour (Moulin de la), près de Châtillon, au S. de Paris; redoute du — III 40, 64 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158 et suiv., 176 et suiv. (combat de Bagneux); IV 733, batteries de siége au — 1074.

Tour (Moulin de la), à l'E. de Metz, I 480 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly).

Tour (Ferme de la), au N.-E. d'Orléans, III 497 (bataille d'Orléans).

Tour-à-l'Anglais, au S.-E. de Clamart, III 75 (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon); IV 1075.

Touriette (Ferme), au S. de Loigny, III 469.

Tournan, nœud de routes, au S.-E. de Paris, III 18, 201 (étape de la IIIe armée).

Tournebride (Ferme du), au S.-O. de Metz, III 262.

Tournoisis, au N.-O. de Coulmiers, III 395, 404 (combat de Coulmiers), 409, 450, escarmouche de — 464.

Tours, sur la Loire. Objectif de la subdivision d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin III 425. Opérations du Xe corps contre — IV 672 et suiv., bombardement et escarmouche de — 674 et suiv. Occupation de — par les All. IV 870. Marche du gén. Pourcet sur — IV 871 et suiv. En outre: III 218, 222, 386, 430, 437, 439 et suiv., 518 et suiv.; IV 610, 619, 647, 651; V 1382 etc. Voir aussi délégation du gouv. de la défense nationale.

Tourteron, à l'E. de Rethel, II 1227.

Tourville, sur la Seine, au S. de Rouen, IV 723, 899 et suiv. (combat de Robert-le-Diable—Maison-Brulet).

Toury, au N. d'Artenay; combat de — III 218 et suiv., 407 et suiv., 425, 447 et suiv., 463 et suiv., 488 (bataille de Loigny—Poupry), 493; V 1312, 1394, 1417.

Tout Vent (Hauteur de), au S. de St. Quentin, IV 929 et suiv. et 940 (bataille de St. Quentin).

Touvois (Château de), au N.-O. de St. Corneille, IV 838 (combat de St. Corneille, bataille du Mans).

Traineau (Château), au S.-O. de Châteauneuf-en-Thimerais, III 431.

Trainou, au N.-E. d'Orléans, III 408.

Transloy (Le), au S.-E. de Bapaume, IV 889 et suiv. (bataille de Bapaume).

Trautmann, capitaine, II 775.

Travemünde, sur la Baltique; fortifications de — I 70 et II 1246.

Traves, sur la Saône, à l'O. de Vesoul, IV 986.

Trefcon, à l'O. de St. Quentin, IV 924 (combat de Tertry—Pœuilly).

Treitschke (de), capitaine, II 657.

Treitschke (de), lieut. en 1er, II 1117.

Tremblay, au N.-E. de St. Denis, III 55 et suiv., 147.

Trémillière (Ferme de la), près de Thiron Gardais, à l'E. de Nogent-le-Rotrou, III 434 (combat de Thiron Gardais).

Trenk, major, IV 838.

Tréon, au S.-O. de Dreux, III 427 et suiv.

Tresckow (de), lieut.-gén., adjudant-gén. de S. M. le Roi, com. la 17e div. d'inf., III 426, 484 et suiv., 503, 512, 519; IV 615, 624, 633, 640, 784 et suiv., 826 et suiv.

Tresckow I (de), gén.-major, puis lieut.-gén. (désigné dans ce grade sous le nom de: de Tresckow II), com. la 1re div. de landwehr (1re div. de réserve), II 1270; III 355 et suiv., 358; IV 965 et suiv., 975, 978 et suiv., 991, 1009 et suiv., 1022, 1041 et suiv., 1052, 1068; V 1159, 1198, 1230 et suiv., 1235 et suiv., 1241, 1246 et suiv.

Tresckow II (de), gén.-major, com. la 4e brig. de réserve de cavalerie, III 339, 356 et suiv.; IV 998, 1003; V 1224.

Tresckow (de), major, II 871.

Treskow (de), major, IV 848.

Treskow (de), lieut., I 415.

Treskow (de), lieut., III 65.

Treuberg (Baron de), colonel, II 1211: III 73; IV 1080.

Treumann, major, IV 598; V 1128.

Trèves, I 77 et suiv., 89 et suiv., 137 et

Digitized by Google

suiv., 205; II 1313 et suiv.; V 1406 et suiv.
Triel, sur la Seine, au N.-O. de Paris; destruction de la voie ferrée et établissement d'un pont à — III 53.
Trilport, à l'E. de Meaux; établissement d'un pont à — III 19; rétablissement du pont de chemin de fer à — V 1258.
Trivaux (Ferme de), au S. de Meudon, III 60 et suiv., 67 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon).
Trivaux (Porte de), au S. de Meudon, III 64 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon).
Trocadéro, observatoire, à l'O. de Paris, III 41.
Trochu, gén. franç., I 13; com. du 12e corps I 375; II 897; gouverneur de Paris II 905; III 30, 38 et suiv., 76, 144, 382; IV 735, 743, 754, 1082 et suiv., 1089 et suiv., 1109 et suiv.
Trogny, au N.-O. d'Orléans, III 503 et suiv. et 513 (bataille d'Orléans).
Tronville, au S.-O. de Vionville, I 507, 524 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 642 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Tronville (Bois de), au N.-O. de Vionville, I 524 et suiv. (bataille de Vionville — Mars-la-Tour); II 643 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Troo, au N.-O. de Montoire, IV 677 et suiv.
Trossel (du), gén.-major, com. la 7e brig. d'inf., III 531; V 1176, 1186 et suiv., 1194, 1203, 1210 et suiv., 1224 et suiv.
Trotha (de), capitaine, I 441.
Trotha (de), capitaine, II 826; III 195.
Trouche (La), sur la Plaine, au N.-E. de Raon-l'Etape, III 302.
Trouée de Belfort, voir Belfort.
Troyes, sur la Seine, II 911, 915; III 298, 329, 377 et suiv., 380, inspection gén. des étapes de la IIe armée à — 414; IV 604; V 1259, 1271, 1274.
Tschammer (Baron de), capitaine, III 358.
Tümpling (de), gén. de la cavalerie, com. le VIe corps, I 587 et suiv.; II 1227; III 6 et suiv., 16, 154, 165, 525.
Tuffé, au N.-E. de Connerré, IV 786 (combats de Connerré et de Thorigné), 812 (bataille du Mans).
Tuilerie (Bois de la), au N. d'Orléans, III 510 (bataille d'Orléans).
Tuilerie (Ferme de la), au S. du Mans, IV 833 et suiv. et 844 et suiv. (bataille du Mans).
Tuilerie (Ferme de la), au S.-O. de Belfort; combat d'avant-postes à la — IV 971 et suiv.; batteries de siége de la — V 1249.
Tuileries (Les), au N. de Vendôme; combat des — IV 657, 682 (combat de Vendôme).
Tumécourt, au N.-O. de Donchery, II 1163 et suiv. (bataille de Sedan).
Turnier, colonel franç., com. de Thionville, IV 595.
Typhus, à Belfort, IV 977; V 1427, 1439; voir service de santé.

Uckange, sur la Moselle, au S. de Thionville; destruction de la voie ferrée à — II 865.
Uhlenhorst, près de Hambourg, I 117.
Uhrich, gén. franç., com. de Strasbourg, II 1260 et suiv., 1284, 1290 et suiv.; III 104 et suiv., 115, 129 et suiv.
Ulm, place forte; garnison et armement I 59 et suiv.; V 1399 et suiv., 1460.
Ulphace (St.), au S. de Nogent-le-Rotrou, IV 772.
Unger, major, IV 695, 1051, 1056.
Unger (de), colonel, II 652.
Unverre, près de Brou, au S.-E. de Nogent-le-Rotrou, IV 758.
Urvillers, au S. de St. Quentin, IV 929 et suiv. (bataille de St. Quentin).
Usage (St.), près de St. Jean-de-Losne, III 330 (combat de Brazey), 335 (combat de St. Jean-de-Losne).
Usedom (de), colonel, IV 1025.
Uslar (de), major, II 1151, 1175.

Vacherie (La), au S. de Raon-l'Etape, III 305 (combat de la Bourgonce).
Vacherie (Bois de la), à l'O. de Chagey, IV 1035 et suiv., 1059 (bataille de la Lissine).
Vadencourt, sur l'Hallue, IV 707, 716 (bataille de l'Hallue).
Værst (de), capitaine, I 426, 442, 506 et suiv.; III 16.
Vaige (Ruisseau de), affluent de droite de la Sarthe, IV 863 et suiv.
Vaiges, nœud de routes, à l'E. de Laval, IV 864, escarmouche de — 877.
Vaires, à l'O. de Lagny, IV 744 (bombardement du Mont-Avron); V 1258.
Val (Le), au N.-E. de Meudon, IV 1078.
Val d'Enfer, au S. de la Forêt-Noire, I 203.
Val Suzon, au N.-O. de Dijon, IV 601.

Digitized by Google

Valabrègue (de), gén. franç., com. la 1re brig. de la div. de cav. du 2e corps, I 32; com. la div. de cav. du 2e corps, I 338, 508, 520, 549, 564; II 1381, 1410.
Valazé (Letellier), voir Letellier.
Valbert (St.), au N.-O. d'Héricourt, IV 1023 et 1045 (bataille de la Lisaine), combat de — 1053, 1065.
Valdoye, au N. de Belfort, IV 966 et suiv., combat d'avant-postes à — 971; voir siége de Belfort.
Valence (Forêt de), au N.-O. de Montereau, V 1279.
Valenciennes, sur l'Escaut, IV 949.
Valentigney, sur le Doubs, au S.-E. de Montbéliard; destruction du pont de — IV 1066 (combat de Bondeval).
Valentin, au N.-O. de Besançon, III 320.
Valentin, préfet franç., III 115.
Valentini (de), colonel, III 445, 453, 466; IV 791 et suiv., 831, 865.
Valenton, au N.-E. de Villeneuve-St. Georges, III 146 et suiv., 529 et suiv. (combat du Mont-Mesly).
Valérien (Fort du Mont), près de Paris, III 38, 41, 144, 179 et suiv. (combat de la Malmaison), 524, 533; IV 741, 1076, 1088 et suiv.
Valérien (Bataille du Mont), IV 1088 et suiv. Projet de sortie IV 1086 et suiv. Dispositions prises pour l'attaque par les Franç. et leur déploiement 1088. Positions du Ve corps all. 1089. Combats de la 9e div. avec l'aile droite et le centre franç. (Vinoy et Bellemare) aux environs de St. Cloud, la Bergerie et le parc de Buzanval 1092, 1098. Combats de la 10e division avec l'aile droite franç. (Ducrot) aux environs de la Malmaison, la porte de Longboyau et le mur intérieur du parc de Buzanval 1095. Retraite des Franç. 1101. Pertes 1102. Répartition des troupes franç. formant l'armée de sortie IV suppl. 457*, dito du Ve corps all. suppl. 460*.
Vallade (de), major, II 1094.
Vallan, au S.-O. d'Auxerre, IV 991.
Vallée (Ferme de la), au N. d'Orléans, III 510 (bataille d'Orléans).
Vallée (Ferme de la), au N.-E. des Cohernières, IV 827, 837 (bataille du Mans).
Vallée Nord (Ferme de la), au S. d'Etampes, III 222 (combat d'avant-postes à Méréville).
Vallées (Les), au S.-O. de Meung, IV 624 (bataille de Beaugency—Cravant).
Vallerois-le-Bois, au S.-E. de Vesoul, IV 987 et suiv., combat de — 1007.
Valleroy, au S. de Briey, II 657 (bataille de Gravelotte—St. Privat).
St. Vallier (Comte de), attaché au quartier-gén. de l'armée d'occupation, V 1355.
Vallières (Ruisseau de), affluent de droite de la Seille, I 451 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1348 et suiv. (bataille de Noisseville).
Vallon, à l'O. du Mans, IV 852 et suiv.
Vameaux (Ferme), au N.-O de Verdun, III 367 et suiv. (prise de Verdun).
Vancé, sur le Tuffon, au N.-E. de la Chartre sur le Loir; combat de — IV 780, 791 et suiv., 812.
Vandenesse, sur le canal de Bourgogne, au S.-O. de Dijon, IV 605 (combat de Châteauneuf).
Vannes, en Sologne, au S.-E. d'Orléans, III 388; reconnaissance sur — IV 868.
Vantoux, à l'E. de Metz, I 448 et suiv. (bataille de Colombey — Nouilly); II 1347 et suiv. (bataille de Noisseville).
Vanves (Fort de), près de Paris, III 37, 177 et suiv. (combat de Bagneux); bombardement du — IV 1076 et suiv., 1107; V 1319, 1329, 1349.
Vany, au N.-E. de Metz, I 458 et suiv. (bataille de Colombey — Nouilly); II 1372 et suiv. (bataille de Noisseville); III 266, 285 (combat de Bellevue).
Varaigne, colonel franç., chef d'état-major du 20e corps, V 1208.
Varennes, sur l'Aire, au N.-O. de Verdun, II 926 et suiv., 1311; V 1367.
Varennes, au S.-O. de Vendôme, IV 679 et suiv., 683 (combat de Vendôme).
Varennes (Les), près d'Orléans; ouvrages de fortification aux — IV 867.
Varize, à l'E. de Metz, I 437, V 1366.
Varize, au N.-E. de Châteaudun, pont sur la Conie; combat de — III 463 et suiv., combat de — 504.
Varois, au N.-E. de Dijon, V 1220.
Vassoigne (de), gén. franç., com. la 3e div. du 12e corps, II 1086 et suiv., 1107 et suiv., 1186 et suiv.
Vassy, dans la Haute-Marne, II 915.
Vau Moreau (Ferme du), au N.-O. de Vendôme, IV 681 (combat de Vendôme).
Vauban (Canal de), III 88 (prise de Toul).
Vaubecourt, au N. de Bar-le-Duc, II 1311.
Vaucelles, au N.-E. de Rethel; escarmouche de — III 6.
Vauchalupeau, au N.-O. de Vendôme, IV 762 et suiv. (combat d'Azay—Mazange).

Digitized by Google

Vaucouleurs, au S.-O. de Toul, II 897 et suiv., 1306 et suiv.; V 1367.
Vaucresson, au N. de Versailles, III 159 et suiv.; IV 1094 (bataille du Mont Valérien).
Vaudois (Mont), au N. d'Héricourt, IV 1010 et suiv., 1023 et suiv. (bataille de la Lisaine).
Vaudoncourt, au S.-E. de Monbéliard, IV 1018, 1039, 1066.
Vaudrey, nœud de routes, au S.-E. de Dôle, V 1227.
Vaujancourt, sur le Doubs, au S. de Montbéliard; combat de — IV 967.
Vaulx, au N.-E. de Bapaume, IV 887 (combat de Sapignies), 893 et suiv. (bataille de Bapaume).
Vaumainbert, au N.-E. d'Orléans, III 507 et suiv. (bataille d'Orléans).
Vauraçon, au N.-O. de Vendôme, IV 763 (combat d'Azay—Mazange).
Vaurichard (Ferme de), au N. de Coulmiers, III 399 et suiv. (combat de Coulmiers).
Vautour, canonnière all. de IIe classe, I 113 et suiv.; II 1244.
Vaux, au S.-O. de Metz, II 646 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 1324.
Vaux, au S.-O. de Pontarlier; défilé de — V 1200 et suiv., combat de 1206 et suivantes.
Vaux (Bois de), au S.-E. de Gravelotte; combat dans le — I 634; II 645 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Vaux (Ferme de), au N.-E. de Montmédy, III 21.
Vaux-en-Dieulet (Hauteur de), au S.-O. de Beaumont, II 1050.
Vauxbuin, au S.-O. de Soissons, III 204 et suiv. (prise de Soissons).
Vauzelles, au N.-E. de Rethel; combat de — III 6.
Vecquemont, à l'E. d'Amiens, IV 709 et suiv. (bataille de l'Hallue).
Vègre, affluent de droite de la Sarthe, IV 854 et suiv., 876.
Velars-sur Ouche, à l'O. de Dijon; combats d'avant-postes à — IV 602 et suivantes.
Velizy, au S.-O. de Meudon, près de Paris; escarmouche de — III 61.
Velle-le-Chatel, au S.-O. de Vesoul, III 314; IV 986 (combats d'avant-postes à Vesoul).
Vellefaux, au S. de Vesoul, IV 984, 985 (combats d'avant-postes à Vesoul).
Vellexon, sur la Saône, au N.-E. de Gray, IV 607.
Vence (Ruisseau de), affluent de gauche de la Meuse, II 912; III 4.
Vendelles, à l'E. de Péronne, IV 922, 925 (combat de Tertry—Pœuilly).
Vendenheim, bifurcation de chemin de fer, au N.-O. de Strasbourg, II 1265 et suiv., parc de siége à — 1281 et suiv., tête d'étapes du corps de siége devant Strasbourg 1298; V 1255 et suivantes.
Vendeuil, sur l'Oise, au S. de St. Quentin, IV 926, 945 (bataille de Saint-Quentin).
Vendôme, sur le Loir. Marche de la subdivision d'armée du grand-duc de Mecklenbourg-Schwerin sur — III 439 et suiv. Marche du 21e corps franç. sur — III 470. Retraite de la IIe armée de la Loire sur — IV 642 et 645 et suiv. Combat de — IV 652 et suiv. En outre: III 386; IV 657, 689, 749 et suiv., 758 et suiv., 769, 783 etc.
Vendresse, au S.-O. de Sedan, II 956, 1067, 1079 et suiv., grand quartier-gén. à — 1081 et suiv. et 1219 et suiv.
Venizel, sur l'Aisne, III 204.
Vennecy, au N.-E. d'Orléans, III 507 (bataille d'Orléans).
Venouille, village et moulin, au S.-E. de Beaune-la-Rolande), III 453 et suiv. (bataille de Beaune-la-Rolande).
Vercel, à l'E. de Besançon, V 1182 et suiv., 1205.
Verdun, sur la Meuse, I 440 et suiv., 501 et suiv., 625; II 893, 898, 913 et suiv., tentative sur — 920 et suiv., 1312 et suiv., 1420; III 364, bombardement de — 368, siége 369 et suiv., capitulation 374, 420; V 1257, 1361, remplacement des munitions pendant le siége 1405 et suiv.
Verdy du Vernois (de), lieut.-col., I 171; II 658, 937.
Vergé, gén. franç., com. la 1re div. du 2e corps, I 32, 45 et suiv., 307, 331 et suiv., 363, 447, 527 et suiv., 550; II 746, 1381 et suiv., 1410.
Vergenne (La), au S. de Lure, IV 1007; V 1151.
Vergonville, au S.-E. de Beaune-la-Rolande III 456 (bataille de Beaune-la-Rolande).
Vermand, au S.-E. de Péronne; escarmouche de — IV 919 et suiv., 922, 924 et suiv. (combat de Tertry—Pœuilly), 933 (bataille de St. Quentin), 951.
Verne, au N.-E. de Besançon, V 1171.
Vernelles (Les), au N.-O. de Parigné-

Digitized by Google

l'Evêque, IV 803 (combat de Changé, bataille du Mans).
Verneuil, à l'O. de Dreux, IV 958.
Verneuil, au N.-E. de Montmédy, III 21.
Verneville, au N. de Gravelotte, I 519, 631; II 659 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 894.
Vernie, au N.-O. du Mans, IV 863.
Vernier (Etang de), au S. de Belfort, V 1246.
Vernois (Le), au N.-O. de Montbéliard, IV 1017 (combat d'Arcey—Ste. Marie).
Vernon, sur la Seine, en aval de Paris, III 214 et suiv., reconnaissance sur — 250, 385; IV 587, combat de — 665, 669, 954.
Vernon, au N. de Beaugency, IV 625 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Verrey-sous-Salmaize, au N.-O. de Dijon; combat de — V 1122.
Verrier (Ferme Le), au N.-E. de Nogent-le-Rotrou, IV 757 (combat de la Fourche).
Verrières, près de Paris, au S.-O. de Sceaux, III 158. Bois de — III 64 et suiv.; voir combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon.
Verrières (Porte de) au S.-O. de Meudon; maison du garde-forestier près de la — III 68 (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon).
Vers Hébécourt, au S.-O. d'Amiens, IV 576.
Versailles. Occupation de — III 77. Quartier-gén. de la IIIe armée à — III 158 et suiv. Transfert du grand quartier-gén. à — III 172. Négociations relatives à la capitulation de Metz III 291 et suiv. Négociations relatives à l'élection d'une chambre franç. III 383 et suiv. Proclamation de l'Empire all. IV 1087. Négociations concernant l'armistice IV 1110; V 1321. Conclusion des préliminaires de paix V 1336 et suiv. Départ des troupes all. V 1045. En outre: III 59, 63 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon); V 1251, 1267 (commission de ligne à —), 1367 et suiv., 1371 (centre des communications télégraphiques), 1414 (magasin de vivres de la IIIe armée).
Versailles (Armée de), V 1348 et suiv.
Versailles (Gouv.-gén. de). Création du — V 1305. Composition de l'état-major du — V suppl. 651*. Administration V 1305 et suiv. Licenciement V 1340.
Verschuer (Baron de), major, I 531, 605.
Verseilles-le-Haut, hauteur au S. de Langres, IV 692.
Versen (de), major, II 1163.
Vert Galant (Le), sur le canal de l'Ourcq, au N.-E. de Paris, III 149.
Vervins, à l'E. de St. Quentin, V 1297.
Verworner, capitaine, II 1025.
Vesoul, dans la Haute-Saône, III 313 et suiv., 328; concentration des troupes du général de Werder à — IV 699 et suiv., combats d'avant-postes à — 984 et suiv., 992 et suiv.; V 1115, combats d'avant-garde à — 1156, 1266, 1374, 1419 et suiv.
Vetrigne, au N.-E. de Belfort; combat d'avant-postes à — IV 968 (siége de Belfort).
Veymerange, à l'O. de Thionville; sortie sur — IV 593, batteries all. à — 595; voir prise de Thionville.
Vezelois, au S.-E. de Belfort; combat d'avant-postes à — III 355.
Vezet (de), colonel franç., V 1164.
Vibraye, à mi-chemin de Châteaudun au Mans, IV 668 et suiv., détachements de la 2e armée de la Loire à — 754, combat de — 779.
Vieille-Haie (La), au S.-O. d'Epuisay, IV 775.
Vienne, faubourg de Blois, sur la rive gauche de la Loire; combat de — IV 641, 643, 686, combat de — 872 et suiv.; voir aussi Blois.
Vierzon, sur le Cher, au N.-O. de Bourges, III 218, 240, 520; escarmouche de — IV 627, destruction du pont du chemin de fer 635, combat d'arrière-garde à — 647, 770, 868, réunion du 25e corps franç. à — 872 etc.
Vierzy, station de la ligne Paris—Soissons, V 1256 et suiv.
Vietinghoff (Baron de), dit Scheel, capitaine, V 1195.
Vieux-Moulin, I 222 (bataille de Spicheren).
Viévy-le-Rayé, au N.-E. de Vendôme, IV 648.
Vigneron (Ferme), au S.-E. de Mouzon, II 1019 (bataille de Beaumont).
Vigneul-sous-Montmédy, sur la Chiers; batt. all. à — IV 598 (prise de Montmédy).
Vigneulles (Bois de), à l'O. de Woippy, près de Metz, III 278 et suiv. (combat de Bellevue).
Vigneux, au S.-O. de Villeneuve-Saint-Georges; destruction de la voie ferrée à — III 18.
Vigo, port sur la côte d'Espagne, station de la corvette „Augusta“ V 1310.
Vigy, au N.-E. de Metz, I 437.
Vilchat, au N.-E. d'Artenay, III 497 et suiv. (bataille d'Amiens).

Digitized by Google

Villacoublay (Ferme de), au S.-O. de Meudon, près de Paris, III 60 et suiv., 64 et suiv. (combats du Petit-Bicêtre et de Châtillon), 158, 200; IV 733, 747, parc de siége à — 1074. Plateau de — III 37, 63 et suiv.
Villampuy, au S.-E. de Châteaudun, III 464.
Villars, au S. de Chartres, III 410.
Villars-Fontaine, à l'O. de Nuits, IV 697 (combat de Nuits).
Villavard, à l'E. de Montoire, IV 765 (combat de Montoire—les Roches).
Ville Cloye, à l'E. de Montmédy; batteries all. de — IV 598 (prise de Montmédy).
Ville d'Avray, au N.-E. de Versailles, III 159. Vallée de — III 38.
Ville Evrart (Asile de la), près de Neuilly-sur-Marne, à l'E. de Paris; combat de la — Maison Blanche IV 741 et suiv.
Ville-sur-Lumes, à l'E. de Mézières, II 1164 et suiv. (bataille de Sedan).
Ville-sur-Yron, au N.-O. de Mars-la-Tour, I 578 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 641 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 892 et suiv.
Villebon (Ferme de), au S.-O. de Meudon, III 69 (combats du Petit-Bicêtre et Châtillon).
Villechatin (Ferme de), au N.-E. de Vendôme, bois de — IV 681 (combat de Vendôme).
Villechaumont, au N.-O. de Beaugency, IV 621 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Villechauve, au N. de Château-Renault; combat de — IV 685, combat de — Villeporcher 776 et suiv.
Villecresnes, à l'E. de Villeneuve-Saint-Georges, près de Paris, III 153, 171.
Villedomer, au S. de Château-Renault, IV 672, destruction de la voie ferrée à — 676.
Villefargeau, à l'O. d'Auxerre, IV 991.
Villefranche, au N.-O de Vierzon; destruction de la voie ferrée a — IV 641.
Villejouan, au N.-O. de Beaugency, IV 632 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Villejuif, au S. de Paris; observatoire de — III 41, 60, 78, combat de — 154 et suiv., 167 et suiv. (combat de Chevilly); IV 1076. Hauteurs de — III 39 et suiv., 154 et suiv.
Villemandeur, au S. de Montargis, IV 991.
Villemarceau, au N.-O. de Beaugency, IV 629 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Villemeux, au S.-E. de Dreux, III 412.
Villemomble, au N. de Neuilly-sur-Marne, IV 745 (bombardement du Mont Avron), 1072.
Villemontry, au S. de Mouzon, II 991 et suiv. (bataille de Beaumont).
Villeneuve, à l'O. de St. Cloud, III 159.
Villeneuve, au S.-O. de Meung, IV 624 (bataille de Beaugency—Cravant).
Villeneuve (Courson de la), voir Courson.
Villeneuve (Ferme de la), au N.-O. d'Artenay, III 490 (bataille de Loigny—Poupry).
Villeneuve d'Amont, à l'O. de Pontarlier, V 1185 et suiv., 1205.
Villeneuve-la-Garenne, à l'O. de St. Denis; tête de pont et barrage de — III 40.
Villeneuve-le-Roi, au S. de Choisy-le-Roi, près de Paris, III 157.
Villeneuve-St. Georges, sur la Seine, en amont de Paris, III 18, escarmouche et établissement d'un pont à — 58 et suiv., 146 et suiv., 201 (étape de la IIIe armée), 522; IV 747, 1072; V 1371, 1379.
Villeneuve-St. Germain, sur l'Aisne; combat d'avant-postes à — III 204 et suiv. (prise de Soissons).
Villepinte, à l'E. de St. Denis, III 56, 149.
Villepion (Château et parc de), au S.-O. de Loigny; combat de — III 471 et suiv., 485 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry), 502 (bataille d'Orléans). Moulin de — III 480.
Villeporcher, sur le Loir, au N. de Vendôme, IV 680.
Villeporcher, au N.-E. de Château-Renault; combat d'avant-postes à — IV 753, 766 et suiv. (combat de St. Amand), 776 et suiv. (combat de Villechauve —), combat de — 782 et suiv.
Villeprévost, au N.-E. de Loigny, III 477 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Villerand (Ferme), au N.-O. de Loigny, III 476 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Villerbon, au N. de Blois, IV 648.
Villereau, à l'E. d'Artenay, III 411, 497 505 et suiv. (bataille d'Orléans).
Villermain, au N.-O. de Cravant, III 391 et suiv.; IV 620, 632 (bataille de Beaugency—Cravant).
Villeromain, au S.-E. de Vendôme, IV 768.
Villers (Comte de), commissaire civil du gouv.-gén. de Lorraine, V 1305.

Digitized by Google

Villers-aux-Bois, à l'O. de Gravelotte, 524 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 653 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Villers-Bocage, au N. d'Amiens, IV 712 (bataille de l'Hallue); 918 et suiv., 952.
Villers-Bretonneux, à l'E. d'Amiens, IV 563, 565 et suiv. (bataille d'Amiens), 717 (bataille de l'Hallue), 952.
Villers Carbonnel, au S.-O. de Péronne; parc de siége à — IV 908 et suiv. (prise de Péronne).
Villers Cernay, à l'E. de Givonne, II 1116 et suiv. (bataille de Sedan). Bois de — II 1128 et suiv. (bataille de Sedan).
Villers Cotterêts, au S.-O. de Soissons; surprise dans la forêt de — V 1256.
Villers devant Mézières, au S.-E. de Mézières, II 1165 (bataille de Sedan); IV 727 (prise de Mézières).
Villers devant Mouzon, sur la Meuse, II 1037 (bataille de Beaumont).
Villers Farlay, au S.-E. de Dôle, V 1150, 1170.
Villers-la-Chèvre, près de Longwy, V 1301 (siége de Longwy).
Villers-la-Montagne, au S.-E. de Longwy, V 1301 (siége de Longwy).
Villers Laquenexy, au S.-E. de Metz, I 435 et suiv.; II 1366 (bataille de Noisseville).
Villers-la-Ville, à l'E. de Villersexel, IV 999 (combat de Villersexel); combat d'avant-garde à — V 1154.
Villers-les-Moines (Ferme de), au N.-O. de Verdun, III 367 (siége de Verdun).
Villers-les-Plesnois, au N.-O. de Metz, III 278 (combat de Bellevue).
Villers-les-Pots, au N.-O. d'Auxonne, III 335.
Villers-le-Tourneur, au S.-O. de Mézières, III 4.
Villers-l'Orme, au N.-E. de Metz, I 458 (bataille de Colombey — Nouilly); II 1348 et suiv. (bataille de Noisseville); sortie sur — III 265 et suiv., combat de — 285.
Villers-sous-Pareid, à l'O. de Metz, II 865.
Villersexel, sur l'Ognon, au S.-E. de Vesoul, IV 982 et suiv., combat de — 997 et suiv.; V 1151 et suiv., 1375.
Villesiclaire, au N.-O. de Beaugency, III 393.
Villetaneuse, village et château, au N. de St. Denis, près de Paris; ouvrages de — III 39, escarmouche de — 55, 148, 191 (combat du Bourget); IV 1105.
Villetrun, à l'E. de Vendôme, IV 654 (combat de Coulommiers).
Villette, au N.-O. de Donchery, II 1141 et suiv. (bataille de Sedan).
Villevé, à l'O. de Loigny, III 480 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry).
Villevert, au S.-E. de Cravant, IV 624 (bataille de Beaugency—Cravant).
Villevoindreux (Ferme de), au N.-O. de Coulmiers, III 403 (combat de Coulmiers).
Villexanton, au N.-E. de Blois, IV 644 et suiv.
Villiers, à l'O. de Vendôme, IV 682 (combat de Vendôme), 751, 761 (combat d'Azay—Mazange).
Villiers, à l'O. de Champagné, IV 817 et suiv., 825, 841; voir bataille du Mans.
Villiers (Lafont de), voir Lafont.
Villiers-le-Bel, au N. de St. Denis; parc de siége à — IV 1103; V 1403.
Villiers-sur-Marne, à l'E. de Paris, III 62, 152, bataille de — 535 et suiv.; batteries all. de — IV 1107; ponts de — V 1344, revue de — 1344.
Villiers (Bataille de), III 535 et suiv. Concentration de l'armée franç. 535. 30 novembre: combats des Saxons et des Wurtembergeois contre les 1er et 2e corps franç. à Villiers, à Cœuilly 535, 542; entrée en ligne du 3e corps franç., attaque sur — 541. Positions des deux partis dans la soirée 543. La situation le 1er décembre 544. 2 décembre: combats des Saxons a Bry 546, 550, des Wurtembergeois à Champigny 547; mouvements offensifs des Français 547, 551; entrée en ligne du IIe corps à Champigny et aux environs 548. Positions des deux partis après la bataille 552.
Villorceau, au N.-O. de Beaugency, IV 629 et suiv. (bataille de Beaugency—Cravant).
Villours (Ferme de), au S. de Loigny, III 485 et suiv. (bataille de Loigny—Poupry), 502 et suiv. (bataille d'Orléans).
Vilmoin (Ferme de), au N.-O. de Villeporcher; combat d'avant-postes à — IV 753.
Vilocry, au N.-E. de Cravant, IV 617 et suiv. (combat de Meung).
Vilthiou (Ferme de), au S.-O. de St. Amand, IV 753, 766 et suiv. (combat de St. Amand), 776 (combat de Villechauve), 795.

Digitized by Google

Vincennes (Château et Fort de), près de Paris, III 36 et suiv., 144, 525.
Vincent (Ferme de St.), au N.-O. de Metz, II 1324.
Vincent du Lorouer (St.), au N.O. de la Chartre sur le Loir, IV 791 et suiv., 813.
Vineta, corvette all., I 112.
Vingeanne, affluent de droite de la Saône, combats sur la — III 322 et suiv.; IV 692.
Vinoy, gén. franç., com. le 13e corps, II 897, 940, 956, 1055 et suiv., 1077 et suiv., 1164 et suiv., 1226 et suiv., 1419 et suiv.; III 3 et suiv., 42 et suiv., 57 et suiv., 144, 162 et suiv., 173 et suiv.; com. en chef la 3e armée de Paris, III 523 et suiv., 532 et suiv.; IV 736, 741, 1088 et suiv.; com. en chef toutes les troupes de Paris IV 1110.
Vionville, à l'O. de Metz, I 507 et suiv., 521 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 642 (bataille de Gravelotte—St. Privat), 1416.
Vionville (Bois de), au S. de Rezonville, I 526 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour); II 642 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat).
Vionville—Mars-la-Tour (Bataille de), I 521 et suiv. Arrivée des 5e et 6e div. div. de cav. 521. Description du champ de bataille 528. Arrivée du IIIe corps 529; combats de la 5e div. d'inf. 530; entrée en ligne de la 6e div. d'inf. et de l'art. de corps 535; prise de Vionville 539; prise de Flavigny 543; autres combats du IIIe corps 545, 556; charge de la cav. franç. à l'E. de Flavigny 553; attaque de la brigade Redern 552; marche en avant de la 6e div. de cav. 553; nouveau déploiement de l'armée franç. 560; charge de la brig. Bredow 562; offensive des Français contre les bois de Tronville 566. Arrivée du Prince Frédéric-Charles et suite des combats sur le plateau de Rezonville 583. Arrivée du Xe corps 521, 570, 577; combats de la 37e brig. 534, 547. 559, de la 20e div. d'inf. dans les bois de Tronville 573, 600, de la 19e div. d'inf. à Mars-la-Tour 580, 590, choc des masses de cav. all. et franç. près de Mars-la-Tour 592; charge des dragons de la Garde 592, 594, de la brigade Barby 595. Entrée en ligne de la 16e div. d'inf. et du régt. de grenadiers No 11 au S. de Rezonville 585, 604, de la div. hessoise 608. Marche en avant sur Rezonville 610, marche en avant de la 6e div. de cav. 611. Situation du côté franç. 548, 560, 602. Effectif des troupes all. II suppl. 204*.
Vipère, canonnière de IIe classe, I 113; II 1241.
Virée (Ferme de la), au N.-E. de Givonne, II 1130 et suiv. (bataille de Sedan).
Vit (St.), au S.-O. de Besançon; destruction de la voie ferrée à — III 336; V 1147, 1187, 1421.
Vitry-le-Français, sur la Marne, II 900, capitulation 928, 1420; III 420; V 1394, 1397.
Vitry-sur-Orne, au N. de Metz, II 865.
Vitry-sur-Seine, au S. de Paris, III 77, combat de — 155 et suiv., 162 (combat de Chevilly), 527 et suiv. (combat de l'Hay); V 1343.
Vive-Parance (Ruisseau de), affluent de droite de l'Huisne, IV 839, 842 (bataille du Mans).
Vivier-au-Court, au N.-O. de Donchery, II 1147 et suiv. (bataille de Sedan).
Völklingen, sur la Sarre, I 85 et suiv., 139 et suiv. (combat de Sarrebruck), 356 et suiv. (bataille de Spicheren), 397 et suiv., 413.
Vogel (de), major, V 1208.
Vogel de Falckenstein, voir de Falckenstein.
Void, nœud de routes, au S. de Commercy, II 1300, 1306; escarmouche de — III 201.
Voigt (de), lieut., I 95.
Voigts-Rhetz (de), gén. de l'inf., com. le Xe corps, I 427, 501 et suiv., 521, 570 et suiv., 592, 613, 629; II 841, 848, 1356, 1393; III 275, 283 et suiv., 424 et suiv., 445, 454 et suiv., 465; IV 643, 652 et suiv., 671 et suiv., 752 et suiv., 763 et suiv., 770, 772 et suiv., 780 et suiv., 791, 800, 829, 835, 844, 855, 857; V 1341.
Voigts-Rhetz (de), gén.-major, com. la 18e brig. d'inf., II 1049; III 64.
Voigts-Rhetz (de), colonel, chef d'état-major du IIIe corps, I 544, 563, 601; II 870.
Voigts-Rhetz (de), lieut., I 424.
Voillans, près de Baume-les-Dames, au N.-E. de Besançon, V 1171.
Voise (Ruisseau de), affluent de droite de l'Eure, III 216, 412.
Voivre (La), au N.-O. de St. Dié, III 303 et suivantes (combat de la Bourgonce).

Digitized by Google

Volnay, à l'E. de Parigné-l'Evêque, IV 812 (bataille du Mans).
Voncq, au S.-E. de Rethel, II 947 et suiv., escarmouche de — 981 et suiv.
Voray, pont sur l'Ognon, au N. de Besançon, III 316 et suiv. (combats sur l'Ognon), IV 996: V 1160, 1172.
Vorges, au S.-O. de Besançon; combat de — V 1170, combat de Busy et de — 1176.
Vosges (Dép. des), V 1339 et suiv., 1356 et suiv.
Vosges (Montagnes des). Aperçu de la géographie militaire des — I 121 et suiv., III 298 et suiv. Retraite de l'armée de Mac Mahon derrière les — I 371 et suiv. Marche de la IIIe armée à travers les — III 375 et suiv. Marche du XIVe corps à travers les — III 300 et suiv., 303 et suiv., combats de la Bourgonce, Rambervillers et Bruyères). En outre: I 74, 285 et suiv.; II 1256 et suiv., 1295 et suiv., 1299 et suiv.; IV 1012; V 1287 et suiv. etc.
Vosges (Armée des), (1re formation). Formation III 213, 301 et suiv. Marche vers la Meurthe 301, combats de la Bourgonce, Rambervillers et Bruyères 303 et suiv., 313, 315 et suiv. (combats sur l'Ognon); positions de l' — au N. de Besançon 320. Transport de l' — sur la Loire, par voie ferrée IV 600 (20e corps).
Vosges (Armée des), (2e formation). Formation III 320. Concentration de l' — à Autun IV 602. Surprise de Châtillon-sur-Seine IV 601 et suiv.; V 1271. Marche sur Dijon IV 602 et suiv. (combats de Prénois, de Daix, de Talant et de Pasques); retraite, combat d'Autun 604. Pointes sûr Montbard, Baigneux-les-Juifs, etc. V 1116 et suiv. Réunion de l' — à Dijon V 1133 et suiv., combats de Talant—Fontaine-les-Dijon et Messigny 1138 et suiv., combat de Pouilly 1141 et suiv.; détachements sur St. Jean de Losne, Bourg et la Côte d'Or 1217. Evacuation de Dijon V 1220, du département de la Côte d'Or 1221. Voir aussi Garibaldi.
Voss, capitaine, I 345.
Voss (de), colonel, II 807.
Vouël, à l'O. de la Fère; escarmouche de — IV 581 (prise de la Fère).
Vouge (Ruisseau de), près de Nuits, IV 695 (combat de Nuits).
Vougeot, au S. de Dijon; combat de — IV 600, 697 (combat de Nuits).
Voujaucourt, sur le Doubs, au S. de Montbéliard; combat de — IV 967; V 1152.
Voulaine, au S.-E. de Châtillon-sur-Seine, V 1120.
Vouvray, au N.-E. de Connerré, IV 812 (combat du Chêne, bataille du Mans).
Vouziers, sur l'Aisne, II 919 et suiv., III 202 (étape de l'armée de la Meuse); V 1257, 1296.
Voves, au S.-E. de Chartres, III 405 et suiv., 411 et suiv.
Vrécourt, au N.-E. de Langres; combat de — V 1285 et suiv.
Vremy, au N.-E. de Metz, I 437 et suiv., 449 et suiv. (bataille de Colombey—Nouilly); II 1350 et suiv. (bataille de Noisseville).
Vrigne aux Bois, au N.-O. de Sedan, II 1085 et suiv. (bataille de Sedan).
Vrigne Meuse, à l'O. de Donchery, II 1164 et suiv. (bataille de Sedan).
Vrine (Défilé de la), au N. de Pontarlier, V 1207.
Vy les Filain, au S. de Vesoul, IV 986 (combats d'avant-postes à Vesoul).
Vy les Lure, au N. de Villersexel, IV 994.

Wachs, lieut. en 1er, I 332.
Wacken (Ile du), sur l'Ill, au N. de Strasbourg, II 1258 et suiv.; combats d'avant-postes dans l' — III 94, 98 et suiv.; voir siége de Strasbourg).
Wackerbarth (Baron de), dit de Bomsdorff, II 1136.
Wadelincourt, sur la Meuse, II 1068, 1139 et suiv. (bataille de Sedan).
Wadern, au N. de Sarrebruck, I 101 et suiv., 133, 137 et suiv., 210 (inspection gén. des étapes de la 1re armée à —).
Wagner, capitaine, II 1260, 1283.
Wagons blindés, IV 737 (combat du Bourget), 1096 et suiv. (bataille du Mont Valérien).
Wahl, capitaine, I 459.
Wahlert, colonel, IV 1000 et suiv., 1036; V 1157, 1164.
Walde, capitaine, II 962.
Walden, capitaine, II 1373.
Waldersbach (Baron Guérin de), gén. franç., com. de Verdun, III 364.
Waldersee (Comte de), colonel, II 823 et suiv.; III 195.
Waldersee (Comte de), aide de camp de S. M. le Roi, IV 751.
Waldersee (Comte de), capitaine de corvette, I 113; II 1248.

Digitized by Google

Waldersee (Comte de), major, I 187.
Walter, capitaine, IV 761.
Walter, lieut., V 1265.
Walther de Monbary, gén.-major, com. la 20e brig. d'inf., I 219.
Walther (Chevalier de), lieut.-gén., com. la 3e div. d'inf. bavaroise, II 1143, 1204; III 72 et suiv.
Walther (de), major, IV 993.
Wamme (Ferme de), au S.-E. de Beaumont, II 1004 et suiv. (bataille de Beaumont).
Wamme (Ruisseau de), affluent de gauche de la Meuse, II 991 et suiv. (bataille de Beaumont).
Wangenheim (de), lieut.-col., I 276.
Wangenheim (de), major, I 307, 355.
Wangeroog (Ile), en avant de la Jahde, station sémaphorique I 114; II 1242.
Warcq, sur la Meuse, IV 727 et suiv. (prise de Mézières).
Warfusée, à l'E. d'Amiens, IV 952.
Warnécourt, au S.-O. de Mézières, IV 728 (prise de Mézières).
Warnemünde, port de la côte du Mecklenbourg, II 1245.
Warniforêt (Ferme de), à l'O. de Beaumont, II 1011 et suiv. (bataille de Beaumont).
Wartensleben (Comte de), colonel, quartier-maître général de la Ire armée, I 301, 634; II 798; III 361; chef d'état-major de l'armée du Sud, IV 915; V 1113, 1208.
Wartensleben (Comte de), capitaine III 18.
Wast (St.), Faubourg de Soissons, III 203 et suiv. (prise de Soissons).
Weber, capitaine, I 310.
Webern (de), lieut.-col., II 1178.
Webers Lohmühle, à l'O. de Forbach, I 358 et suiv. (bataille de Spicheren).
Wechmar (Baron de), colonel, III 319; IV 695.
Weckolsheim, au S.-O. de Neuf-Brisach, III 338, combats d'avant-postes à — 348; voir prise de Neuf-Brisach.
Wedell (de), gén.-major, com. la 38e brig. d'inf., I 591; II 749, 772; IV 752.
Wedell (de), colonel, V 1193 et suiv., 1201 et suiv., 1214 et suiv., 1224.
Wedell (de), major, II 1353.
Wedell (de), capitaine, IV 891.
Weeke, artilleur, III 104.
Weghäusel, au S. de Strasbourg; combat d'avant-postes à — II 1272 et suiv., 1277; III 94, 120; voir siége de Strasbourg.
Wehrden, sur la Sarre, I 292 et suiv. (bataille de Spicheren).
Weickhmann, capitaine de corvette, II 1249; V 1310.
Weinberger, capitaine, III 358; V 1302.
Weinzierl (de), capitaine, IV 1036; V 1188.
Weise (de), colonel, I 596.
Weise, lieut., V 1144 et suiv.
Weisswange, capitaine, IV 1029.
Weissweil, au S.-E. de Schélestadt; bac sur le Rhin à — III 349 (prise de Neuf-Brisach).
Weltzien (de), lieut.-gén., com. la 15e div. d'inf., II 743, 751.
Weltzien (de), lieut., V 1248.
Wendel (St.), I 147 et suiv., 163 et suiv.
Wendler, lieut., IV 1056.
Wengersky (Comte), major, IV 673.
Werder (de), lieut.-gén., puis gén. de l'inf., com. les div. badoise et wurtembergeoise réunies en un corps d'armée, I 98, 172; com. le corps de siége devant Strasbourg, II 1269 et suiv.; III 92 et suiv.; com. le XIVe corps, III 139, 301 et suiv., 309, 357 et suiv.; IV 600 et suiv., 689 et suiv., 694, 968, 981, 991 et suiv., 1013 et suiv., 1021 et suiv.; 1031, 1039, 1052 et suiv., 1062 et suiv.; V 1113 et suiv., 1125 et suiv., 1148 et suiv., 1168 et suiv., 1188, 1204, 1235, 1265, 1275 et suiv., 1313.
Werder (de), lieut., I 424.
Werder (Fusil); armement des troupes bavaroises avec le — I 52.
Wernecke, capitaine, IV 1093.
Werner, lieut.-col., I 621.
Werner, major, I 337.
Werner, capitaine, I 328.
Werner L., capitaine, II 677.
Wernsdorff (de), capitaine, IV 999.
Wertheim, au confluent de la Tauber et du Mein, I 63.
Werthern (Baron de), lieut. en 1er, II 939.
Wesdehlen (Comte de), capitaine, I 593.
Wesel, place forte; armement de — I 57; V 1398, 1408.
Weser (Embouchure du). Mesures de défense et armement I 69, 110 et suiv.; II 1242; V 1461. Garnisons de la côte, escadre du — I 69; II 1242; V 1335. Station sémaphorique II 1244.
Westarp (Comte de), capitaine, I 593.
Westerland, sur l'île de Sylt, station sémaphorique, II 1244.
Westernhagen (de), capitaine, I 300; II 1042.
Westphal, lieut., IV 1079.
Westrich (Hauteurs de), entre Hombourg et Landstuhl, I 126.
Weyhern (Hann de), voir Hann.
Weymar, lieut., IV 757.

Digitized by Google

Weyrach, lieut.-col., V 1138.
Wichmann (de), colonel, chef d'état-major du IIe corps, II 807.
Wichmann (de), major, I 319.
Widensolen, au N.-O. de Neuf-Brisach, III 349 et suiv. (prise de Neuf-Brisach).
Widensolen (Canal de), au N. de Neuf-Brisach, III 349 et suiv.
Wiebe, lieut.-col., III 206.
Wienskowski (de), lieut.-col., II 1363; IV 899.
Wienskowski (de), lieut., III 61.
Wieschendorf, voir Hohen —.
Wiese Kayserswaldau (de), lieut. en 1er, II 943.
Wilhelmi, major, I 461.
Wilhelmshaven, port de guerre. Importance de — I 110. Mise en état de guerre I 69, 111. Fortifications et armement II 1241 et suiv.; V 1461. Garnison et escadre I 67, 114; II 1241 et suiv.; V 1308, 1335. Voir aussi Jahde.
Wilhelmshöhe, près de Cassel; séjour de Napoléon III, III 27.
Wilhelmshöhe (Batterie de), à l'O. de Villeneuve près de Paris, III 159.
Willisen (Baron de), colonel, IV 609, 694, 1007, 1013 et suiv., 1020 et suiv., 1038, 1048 et suiv., 1058 et suiv.; V 1128, 1133, 1148 et suiv., 1161, 1168 et suiv., 1178, 1218 et suiv., 1289.
Willisen (Baron de), capitaine, IV 793.
Wilsky, capitaine, IV 886.
Wimmenau, dans les Vosges, au N. de Saverne, I 401.
Wimpffen (de), gén. franç., com. le 5e corps, puis com. en chef de l'armée de Châlons, II 1052 et suiv., 1059, 1106, 1149, 1165, 1185 et suiv., 1207, 1211, 1216 et suiv., 1225.
Windhof (Ferme de), à l'E. de Wissembourg, I 180 et suiv. (combat de Wissembourg).
Winckler (de), colonel, II 697; III 496 et suiv., 512.
Wins (de), major, I 588; IV 672, 831.
Winsloe, lieut., I 97.
Winterberg, au S.-E. de Sarrebruck, I 139 (combat de Sarrebruck), 290 (bataille de Spicheren).
Winterfeld (de), colonel, IV 766.
Winterfeld (de), lieut.-col., I 559.
Winterfeld (de), major, I 191.
Winterfeld (de), capitaine, II 1216.
Wiseppe (Ruisseau de), affluent de gauche de la Meuse, II 973 et suiv. (combat de Nouart).
Wismar; fortifications et garnison I 70, 117; II 1247.
Wissembourg, sur la Lauter, I 92 et suiv., 122, 134 et suiv., 169 et suiv., combat de — 175 et suiv., 285; II 1298 et suiv., 1413; III 200; V 1255 et suiv. (étape), 1398, 1410, 1432.
Wissembourg (Combat de), I 173 et suiv. Dispositions prises par les All. pour la journée du 4 août 173. Positions franç. 176. Marche de la 4e div. bavaroise sur — 174, 178, 181; entrée en ligne du Ve corps à Altenstadt, du XIe corps à l'E. du Geissberg 182. Assaut de la gare 186, de la ville 187; attaque contre les hauteurs du Geissberg 189, assaut du château du Geissberg 193. Situation du côté all. après la bataille 194. Ordre de marche des troupes all. I supp. 98*.
Wissembourg (Lignes de), anciens ouvrages de fortification sur la Lauter I 175 et suiv. (combat de Wissembourg).
Wissons, au S. de Paris, IV 1101 (bataille du Mont Valérien).
Wissell (de), colonel, III 66.
Witt, lieut., IV 802.
Witte, major, IV 808.
Witte, lieut., V 1364.
Wittgenstein-Hohenstein (Sayn-, Prince de), capitaine, I 544.
Wittich, lieut.-gén., com. une brig. combinée destinée à couvrir Hambourg, V 1308.
Wittich (de), gén.-major, com. la 49e brig. d'inf., I 608; II 813 et suiv.; III 219, 230 et suiv., 238, 242 et suiv., 395, 488 et suiv., 502; IV 621, 630 et suiv., 664, 771 et suiv., 810 et suiv., 839, 862, 958.
Wittich (de), dit de Hintzmann-Hallmann, colonel, IV 884, 888 et suiv., 894 et suiv., 904.
Wittich (de), major, II 1007.
Wittich (de), major, II 822.
Wittich (de), major, II 754.
Wittlich, dans la province rhénane, I 76 et suiv., 150, 210.
Wittmann, conseiller des postes, V 1377, 1383.
Witzendorff (de), colonel, chef d'état-major du VIIIe corps, I 606.
Witzleben (de), capitaine, II 1129, 1135.
Witzleben (de), capitaine, I 621.
Wobeser (de), lieut. en 1er, II 1156.
Wörmann, capitaine, IV 807.
Wœrth, sur la Sauer, I 125, 177 et suiv., 197 et suiv., bataille de — 213 et suiv.; II 1414.

Digitized by Google

Wœrth (Bataille de), I 213 et suiv. Situation et dispositions du côté all. I 213. Positions franç. 215. Combats du Ve corps à Wœrth et à Gunstett, pendant des reconnaissances 218. Combats de la 4e div. bavaroise au S. de Langensulzbach 220. Combats du Ve corps à Wœrth 225, sur les hauteurs entre Wœrth et Frœschwiller 242, 270, 274. La 21e div. à l'O. de Gunstett 231. Combats du XIe corps autour du Niederwald, d'Albrechtshäuserhof et à Morsbronn 250, 252, 256, à Elsasshausen 261, 264; charges de la cav. franç. à Morsbronn 252, à Elsasshausen 264. Arrivée des Wurtembergeois à Elsasshausen 268, attaque des hauteurs au N.-E. de Frœschwiller par le 1er corps bavarois 271. Enlèvement de Frœschwiller 274. Poursuite 278, 285. Situation du côté all. après la bataille 284. Ordre de marche des troupes all. I suppl. 111*.
Wohlgemuth (de), major, IV 1081.
Woippy, au N.-O. de Metz, I 447, 519; II 1330 et suiv.; III 270 (combat de Bellevue).
Woippy (Bois de), au N.-O. de Metz, III 278 et suiv. (combat de Bellevue).
Wolf, major, V 1302.
Wolf, capitaine, IV 1056.
Wolff, gén. franç., com. la 1re div. du 1er corps, II 988, 1086, 1194.
Wolff, capitaine, IV 891.
Wolff (Baron de Lüdingshausen, dit), capitaine, I 246.
Wolff de Goddenthow, major, II 692.
Wolffersdorff (de), capitaine, II 949.
Wolffradt, lieut.-col., II 845.
Wolfganzen, au N.-O. de Neuf-Brisach, III 338, 348 et suiv. (prise de Neuf-Brisach).
Wolzogen (Baron de), lieut., V 1158.
Worms I 88, 123 et suiv.; V 1408 (magasin de vivres de la IIe armée).
Woyna I (de), gén.-major, com. la 39e brig. d'inf., I 572; II 858; III 445, 457 et suiv.; IV 674 et suiv., 764, 775, 782, 791, 844.
Woyna II (de), gén.-major, com. la 28e brig. d'inf., I 313, 332, 354 et suiv., 472 et suiv., 635 et suiv.; II 653, 1355, 1389 et suiv.; IV 728, 880; V 1167.
Woyna (de), capitaine, V 1369.
Wrangel (Baron de), lieut.-gén., com. la 18e div. d'inf., I 473 et suiv., 604; II 677, 685, 699, 819, 871, 1395 et suiv.; IV 817.
Wright, colonel, I 96, 386.
Wurtemberg (Royaume de). Se joint à l'Allemagne du Nord I 48. Crédits votés I 49. Organisation de l'armée I 53 et suiv. Mobilisation I 61. Recrutement pendant la guerre V 1450 et suiv. Troupes de garnison I 61; V 1459 et suiv. Formations pendant la guerre V 1460. Secours aux blessés V 1436.
Wurtemberg (Roi de), voir Charles.
Wurtemberg (Prince Auguste de), voir Auguste.
Wulffen (de), colonel, I 533; III 460 et suiv.; IV 806.
Wunsch (de), lieut.-col., I 540.
Wurm-Berg, au N. de Wissembourg, I 187 (combat de Wissembourg).
Wussow (de), major, IV 1004.
Wuthenow (de), voir Schmidtmann.

Xertigny, nœud de routes, au S. d'Epinal, III 313; destruction du viaduc de — V 1265, 1288, 1334.
Xonville, au S.-O. de Mars-la-Tour, I 506 et suiv., 521 et suiv. (bataille de Vionville—Mars-la-Tour).

Yères (Ruisseau d'), affluent de droite du Loir, IV 667.
Yères (Ruisseau d'), affluent de droite de la Seine, en amont de Paris, IV 1072.
Yèvre (Ruisseau d'), affluent de droite de l'Auve (Aisne), II 928.
Yèvre (Ruisseau d'), affluent de droite du Cher, près de Vierzon, IV 647.
Yèvres, au N.-O. de Châteaudun; combat d' — III 440.
Ymonville, au S.-E. de Chartres, III 410 et suiv.
Yoncq, au N.-O. de Beaumont, II 991 et suiv. (bataille de Beaumont). Hauteur d' — II 1018 et suiv. (bataille de Beaumont).
Yoncq (Ruisseau d'), affluent de gauche de la Meuse, II 990 et suiv. (bataille de Beaumont).
Yonne, affluent de gauche de la Seine, III 32, 494, 520. Pont de l' — à La Roche, V 1264, 1282, 1333.
Yonne (Dép. de l'), V 1283, 1326.
Yron (Ruisseau d'), affluent de droite de l'Orne, I 528 et suiv. (bataille de Vionville — Mars-la-Tour); II 641 et suiv. (bataille de Gravelotte—St. Privat), 894.

Digitized by Google

Ysenburg (Comte d'), colonel, II 1010; III 406.
Yvernaumont, au S. de Méziéres; combat d'avant-garde à — II 1078.
Yvetot, nœud de routes, au N.-O. de Rouen, IV 590, 722; V 1382.
Yvré-l'Evêque, pont sur l'Huisne, à l'E. du Mans, IV 807, gare d'— 815, 819 et suiv., 841, 848; voir bataille du Mans.

Zabeler, lieut., V 1160.
Zaluskowski (de), colonel, II 812; III 193 et suiv.
Zastrow (de), gén. de l'inf., com. le VIIe corps, I 300 et suiv., 324, 341, 347, 353, 358 et suiv., 462 et suiv., 515, 630, 636; II 741 et suiv., 773 et suiv., 800 et suiv. 1393; III 361 et suiv., 377; IV 592 et suiv., 608, 647, 659, 689 et suiv., 987 et suiv., 992; V 1119, 1125, 1169, 1190 et suiv., 1195, 1202 et suiv., 1276, 1279.
Zawadzki (de), lieut., IV 817.
Zeller, major, V 1294.
Zeppelin (Comte de), capitaine, I 97.
Zeuner (de), colonel, II 812; III 193.
Zezschwitz (de), lieut.-col., chef d'état-major du XIIe corps, II 870, 873.
Zglinicki (de), colonel, II 768; IV 979; V 1232.
Zglinicki (de), gén.-major, com. la 4e brig. d'inf., I 486; II 797; IV 580.
Ziegert, artilleur. IV 1098.
Ziegler et Klipphausen (de), major, I 456, 466.
Ziegner, capitaine, IV 807.
Ziehlberg (de), major, I 589.
Ziemietzky (de), colonel, V 1131, 1174.
Ziermann, major, II 1395.
Zieten (de), colonel, I 554 et suiv.
Zillich, major, II 729.
Zimmermann, capitaine, II 966.
Zimmermann (de), colonel, IV 972, 979, 1008, 1026, 1040, 1068; V 1151 et suiv., 1158, 1172 et suiv., 1177, 1188, 1192, 1198, 1230, 1251, 1254.
Zingler, capitaine, II 1222.
Zippmann, lieut. en 1er, IV 976.
Zitzewitz (de), lieut. en 1er, V 1139, 1218.
Zorn, affluent de gauche du Rhin, en aval de Strasbourg, I 124, voir aussi canal de la Marne au Rhin.
Zschüschner, directeur des postes, V 1377.
Zwenger, colonel, II 862.
Zychlinski (de), gén.-major, com. la 14e brigade d'inf., I 617 et suiv., 622; II 1019, 1030, 1035 et suiv., 1046.

MAY 9 1921

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

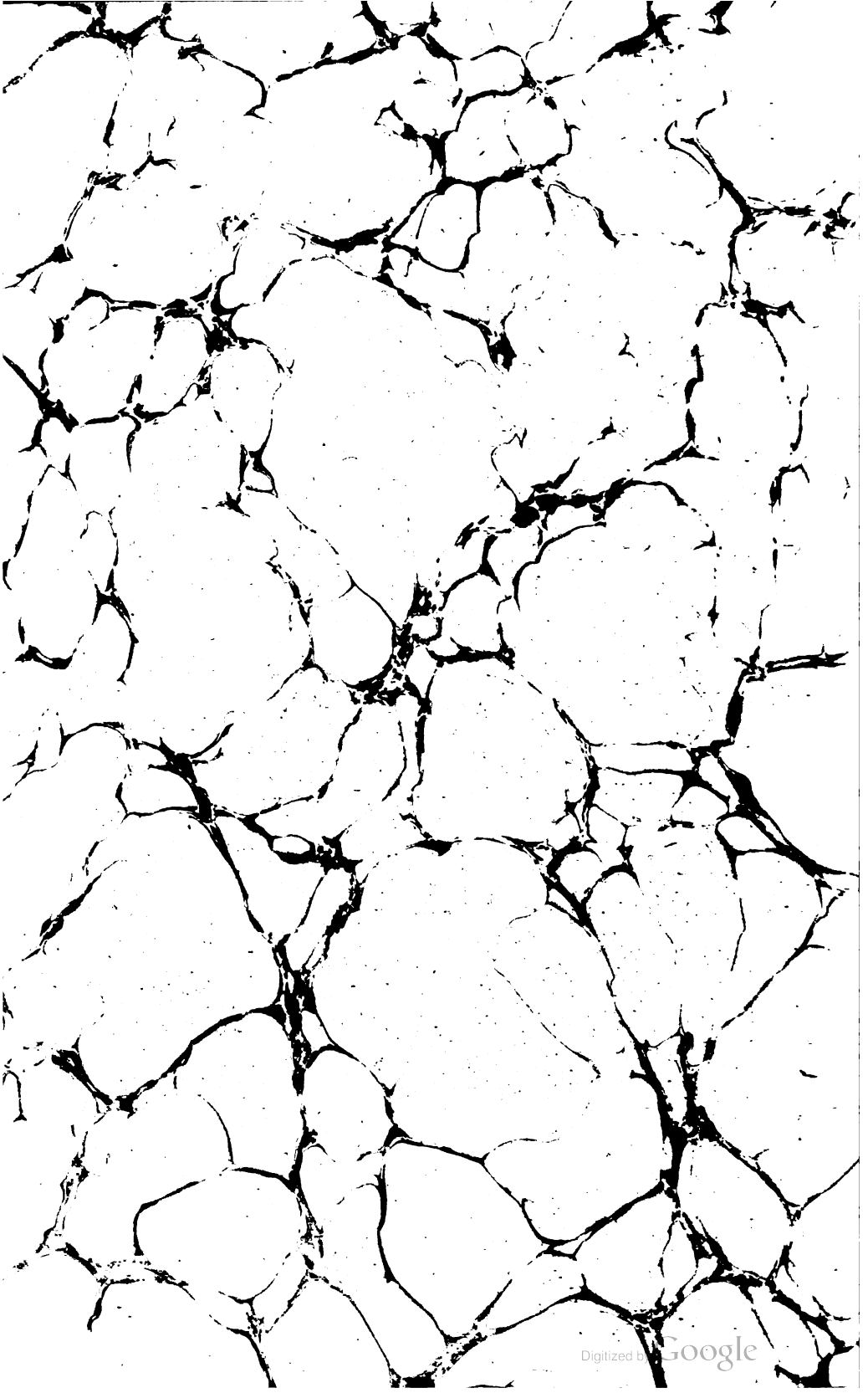
Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06968 6474

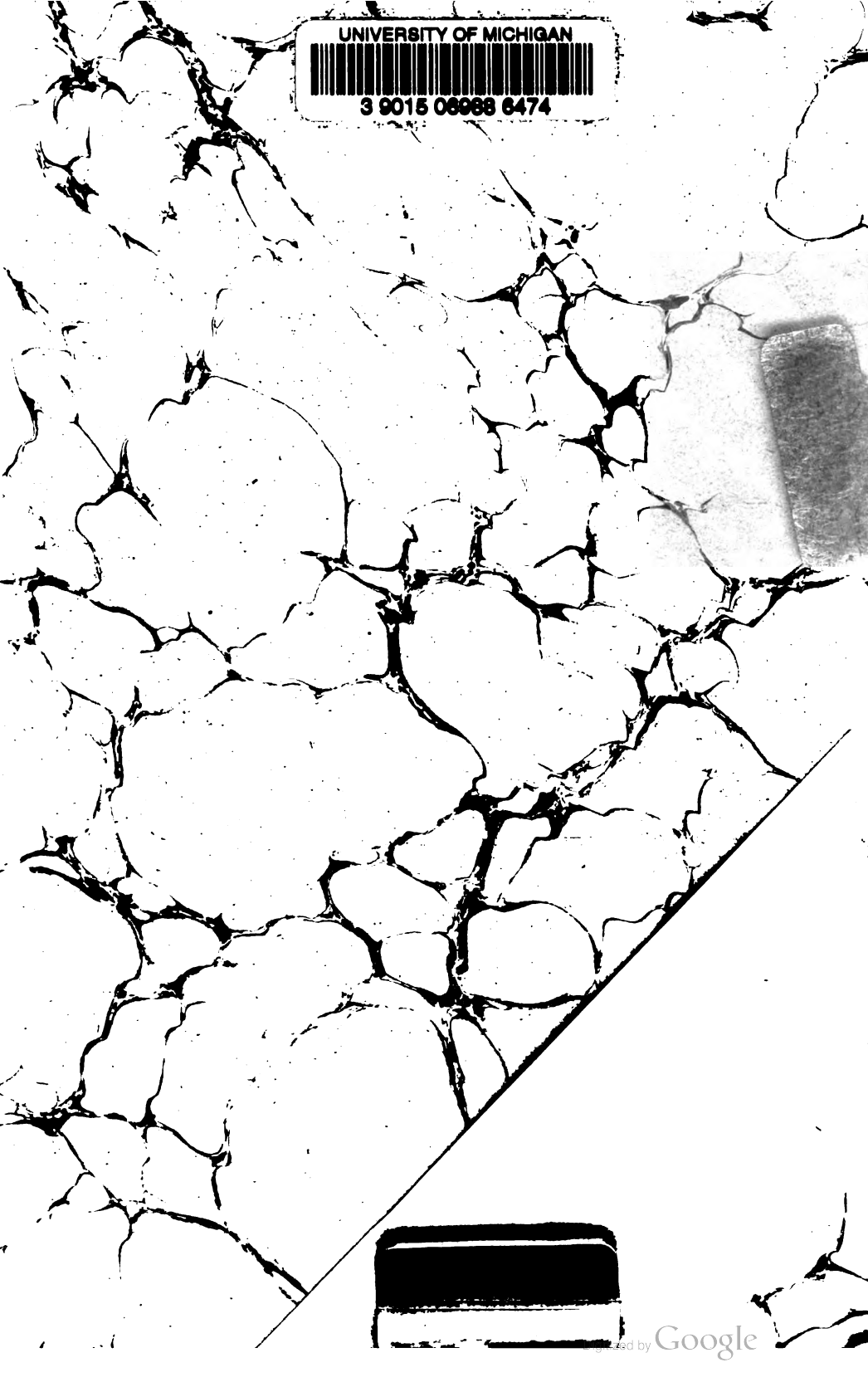

Digitized by Google